10	24-06-2014		849	1	EUR	14221 00023
NAT.	Date du dépôt	N°	P.	E.	D.	C-ét 1.1

COMPTES ANNUELS EN MILLIERS D'EUROS

DENOMINATION : **HORIZON**.....

.....

Forme juridique : **Société Anonyme** .....

Adresse : **Avenue du Port** .....N° : **2** ..... Bte : .....

Code postal : **1080**..... Commune : **Bruxelles** .....

Pays : .....

Registre des personnes morales (RPM) - Tribunal de Commerce de .....

Adresse Internet* : http://www. .....

Numéro d'entreprise **0449.441.283**

DATE **22/02/1993** du dépôt de l'acte constitutif OU du document le plus récent mentionnant la date de publication des actes constitutif et modificatif(s) des statuts.

COMPTES ANNUELS approuvés par l'assemblée générale du **28/03/2014**

et relatifs à l'exercice couvrant la période du **01/01/2013** au **31/12/2013**

Exercice précédent du **01/001/2012** au **31/12/2012**

Les montants relatifs à l'exercice précédent **sont / ne sont pas**** identiques à ceux publiés antérieurement

---

LISTE COMPLETE avec nom, prénoms, profession, domicile (adresse, numéro, code postal et commune) et fonction au sein de l'entreprise des ADMINISTRATEURS, GERANTS ET COMMISSAIRES

Président:
Luc Vanderhaegen, Private Banking & Wealth Management Branch General Manager KBC Bank SA
Avenue du Port 2, 1080 Bruxelles

Personnes physiques chargées de la gestion effective de la Sicav :
Wouter Vanden Eynde, Administrateur Délégué KBC Asset Management SA
Avenue du Port 2, 1080 Bruxelles

Christine Deleye, Head Marketing KBC Asset Management SA
Avenue du Port 2, 1080 Bruxelles

Documents joints aux présents comptes annuels :

Nombre total de pages déposées :: 849 Numéros des sections du document normalisé non déposées parce que sans objet : .....

Veerle De Page
Responsable Operations

Walter Cauwenberghs
Chef de département Back Office Operations

---

* Mention facultative.
** Biffer la mention inutile.

LISTE DES ADMINISTRATEURS, GERANTS ET COMMISSAIRES (suite de la page précédente)

Autres Administrateurs:
Olivier Morel, Directeur Financier CBC Banque SA
Grand'place 5, 1000 Bruxelles, Belgique

Theo Peeters, Administrateur Indépendant
Avenue du Port 2, 1080 Bruxelles

Commissaire:
Deloitte Reviseur d'Entreprise BV o.v.v.e. CVBA, Berkenlaan 8b, 1831 Diegem, Belgique
Sont représenté par :
monsieur Frank Verhaegen, reviseur d'Entreprise et reviseur reconnu par l'Autorité des Services et Marchés Financiers

N°	

C-ét 1.2

DECLARATION CONCERNANT UNE MISSION DE VERIFICATION OU DE REDRESSEMENT COMPLEMENTAIRE

L'organe de gestion déclare qu'aucune mission de vérification ou de redressement n'a été confiée à une personne qui n'y est pas autorisée par la loi, en application des articles 34 et 37 de la loi du 22 avril 1999 relative aux professions comptables et fiscales.

Les comptes annuels ~~ont~~ / **n'ont pas**[1] été vérifiés ou corrigés par un expert-comptable externe, par un réviseur d'entreprises qui n'est pas le commissaire.

Dans l'affirmative, sont mentionnés dans le tableau ci-dessous : les nom, prénoms, profession et domicile; le numéro de membre auprès de son institut et la nature de la mission :

A. La tenue des comptes de l'entreprise**,
B. L'établissement des comptes annuels**,
C. La vérification des comptes annuels et/ou
D. Le redressement des comptes annuels.

Si des missions visées sous A. ou sous B. ont été accomplies par des comptables agréés ou par des comptables-fiscalistes agréés, peuvent être mentionnés ci-après : les nom, prénoms, profession et domicile de chaque comptable agréé ou comptable-fiscaliste agréé et son numéro de membre auprès de l'Institut Professionnel des Comptables et Fiscalistes agréés ainsi que la nature de sa mission.

Nom, prénoms, profession, domicile	Numéro de membre	Nature de la mission (A, B, C et/ou D)

1 Biffer la mention inutile.

** Mention facultative.

Rapport annuel révisé au 31 décembre 2013

Horizon

Sicav publique de droit belge
à nombre variable de parts optant pour
des placements conformes aux conditions de la Directive 2009/65/CE
OPCVM

Aucune souscription ne peut être acceptée sur la base du présent rapport. Les souscriptions ne sont valables que si elles ont effectuées après la remise à titre gratuit d'informations clés pour l'investisseur ou du prospectus.

SOMMAIRE

1. Informations générales sur la Sicav

1.1. Organisation de la Sicav

1.2. Rapport de gestion
1.2.1. Informations aux actionnaires
1.2.2. Vue d'ensemble des marchés

1.3. Rapport du commissaire

1.4. Bilan globalisé

1.5. Compte de résultats globalisé

1.6. Résumé des règles de comptabilisation et d'évaluation
1.6.1. Résumé des règles
1.6.2. Taux de change

1.7. Composition des actifs
1.7.1. Composition des actifs de General Long Portfolio de Beechwood Structured Finance plc
1.7.2. Composition des actifs de General Short Portfolio de Beechwood Structured Finance plc
1.7.3. Composition des actifs de General Long Portfolio de Opal Financial Products plc
1.7.4. Composition des actifs de General Short Portfolio de Opal Financial Products plc
1.7.5. Composition des actifs de General Long Portfolio de Recolte Securities plc
1.7.6. Composition des actifs de General Short Portfolio de Recolte Securities plc
1.7.7. Composition des actifs de General Long Portfolio de Silverstate Financial Investments plc
1.7.8. Composition des actifs de General Short Portfolio de Silverstate Financial Investments plc
1.7.9. Composition des actifs de General Long Portfolio de Vespucci Structured Financial Products plc
1.7.10. Composition des actifs de General Short Portfolio de Vespucci Structured Financial Products plc
1.7.11. Composition des actifs de General Long Portfolio de Eperon Finance plc
1.7.12. Composition des actifs de General Short Portfolio de Eperon Finance plc
1.7.13. Composition des actifs de General Long Portfolio de Vigado Capital plc
1.7.14. Composition des actifs de General Short Portfolio de Vigado Capital plc
1.7.15. Composition des actifs de General Long Portfolio de Voyce Investments plc
1.7.16. Composition des actifs de General Short Portfolio de Voyce Investments plc
1.7.17. Composition des actifs de General Long Portfolio de Nimrod Capital plc
1.7.18. Composition des actifs de General Short Portfolio de Nimrod Capital plc
1.7.19. Composition des actifs de General Long Portfolio de Waterford Capital Investments plc
1.7.20. Composition des actifs de General Short Portfolio de Waterford Capital Investments plc
1.7.21. Composition des actifs de General Long Portfolio de Profile Finance plc
1.7.22. Composition des actifs de General Short Portfolio de Profile Finance plc
1.7.23. Composition des actifs de General Long Portfolio de Espaccio Securities plc
1.7.24. Composition des actifs de General Short Portfolio de Espaccio Securities plc
1.7.25. Composition des actifs de General Long Portfolio de Brookfields Capital plc
1.7.26. Composition des actifs de General Short Portfolio de Brookfields Capital plc
1.7.27. Composition des actifs de General Long Portfolio de Waves Financial Investments plc
1.7.28. Composition des actifs de General Short Portfolio de Waves Financial Investments plc

1.7.29. Composition des actifs de General Long Portfolio de Amethyst Structured Finance plc
1.7.30. Composition des actifs de General Short Portfolio de Amethyst Structured Finance plc
1.7.31. Composition des actifs de General Long Portfolio de Greenstreet Structured Financial Products plc
1.7.32. Composition des actifs de General Short Portfolio de Greenstreet Structured Financial Products plc
1.7.33. Composition des actifs de Amber Protective Bond Portfolio limited
1.7.34. Composition des actifs de Carmine Protective Bond Portfolio limited
1.7.35. Composition des actifs de Coral Protective Bond Portfolio limited
1.7.36. Composition des actifs de Emerald Protective Bond Portfolio limited
1.7.37. Composition des actifs de Indigo Protective Bond Portfolio limited
1.7.38. Composition des actifs de Ivory Protective Bond Portfolio limited
1.7.39. Composition des actifs de Magenta Protective Bond Portfolio limited
1.7.40. Composition des actifs de Sepia Protective Bond Portfolio limited
1.7.41. Composition des actifs de Taupe Protective Bond Portfolio limited
1.7.42. Composition des actifs de Vermillion Protective Bond Portfolio plc

1.8. Composition des actifs sous-jacents d'Amber Protective Bond Portfolio limited, Carmine Protective Bond Portfolio limited, Coral Protective Bond Portfolio limited, Emerald Protective Bond Portfolio limited, Indigo Protective Bond Portfolio limited, Ivory Protective Bond Portfolio limited, Magenta Protective Bond Portfolio limited, Sepia Protective Bond Portfolio limited, Taupe Protective Bond Portfolio limited en Vermillion Protective Bond Portfolio plc
1.8.1. Composition des actifs de Arcade Finance plc Series 2007-1
1.8.2. Composition des actifs de Arcade Finance plc Series 2008-17
1.8.3. Composition des actifs de D-Star Finance plc Series 2008-5

1. INFORMATIONS GÉNÉRALES SUR LA SICAV

1.1 ORGANISATION DE LA SICAV

SIÈGE DE LA SOCIETÉ:

Avenue du Port 2, B-1080 Bruxelles, Belgique.

DATE DE CONSTITUTION DE LA SOCIETÉ:

22 février 1993

DURÉE D'EXISTENCE DE LA SOCIÉTÉ DE GESTION:

Durée illimitée.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

Christine Deleye, Head Marketing KBC Asset Management SA
Wouter Vanden Eynde, Administrateur Délégué KBC Asset Management SA

Olivier Morel, Directeur Financier CBC Banque SA
Theo Peeters, Administrateur Indépendant
Luc Vanderhaegen, Private Banking & Wealth Management Branch General Manager KBC Bank NV

Président:
Luc Vanderhaegen, Private Banking & Wealth Management Branch General Manager KBC Bank NV.

Personnes physiques chargées de la gestion effective de la Sicav :
Christine Deleye, Head Marketing KBC Asset Management SA
Wouter Vanden Eynde, Administrateur Délégué KBC Asset Management SA

TYPE DE GESTION:

Sicav ayant désigné une société de gestion d'organismes de placement collectif.
La société désignée est KBC Asset Management SA, avenue du Port 2, B-1080 Bruxelles.

DATE DE CONSTITUTION DE LA SOCIETE DE GESTION:

30 décembre 1999.

NOM ET FONCTION DES ADMINISTRATEURS DE LA SOCIETE DE GESTION:

Président:
L. Gijsens

Administrateurs :
D. Mampaey, Président du Comité de direction
J. Peeters, Administrateur indépendant
P. Buelens, Administrateur délégué
J. Daemen, Administrateur non-exécutif
P. Konings, Administrateur non-exécutif
J. Verschaeve, Administrateur délégué
G. Rammeloo, Administrateur délégué
O. Morel, Administrateur non-exécutif
K. Mattelaer, Administrateur non-exécutif
K. Van Eeckhoutte, Administrateur non-exécutif
W. Vanden Eynde, Administrateur délégué
C. Sterckx, Administrateur délégué
D. Cuypers, Administrateur délégué
L. Demunter, Administrateur délégué

NOM ET FONCTION DES PERSONNES PHYSIQUES A QUI LA DIRECTION EFFECTIVE DE LA SOCIETE DE GESTION EST CONFIEE:

D. Mampaey, Président du Comité de direction
J. Verschaeve, Administrateur délégué
G. Rammeloo, Administrateur délégué
W. Vanden Eynde, Administrateur délégué
C. Sterckx, Administrateur délégué
D. Cuypers, Administrateur délégué
L. Demunter, Administrateur délégué
Ces personnes peuvent également être administrateur de diverses Sicavs.

IDENTITE DU COMMISSAIRE DE LA SOCIETE DE GESTION OU NOM DE LA SOCIETE DE REVISEURS AGREE ET IDENTITE DU REVISEUR AGREE QUI LA REPRESENTE:

Ernst & Young Reviseurs d'entreprises SCRL, représentée par Christel Weymeersch, réviseur d'entreprises et réviseur agréé, Avenue De Kleet 2, B-1831 Diegem.

STATUT:

Sicav à compartiments multiples ayant opté pour des placements répondant aux conditions prévues par la directive 2009/65/CE et qui, en ce qui concerne son fonctionnement et ses placements, est régie par la loi du 3 août 2012 relative à certaines formes de gestion collective de portefeuilles d'investissement.

GESTION FINANCIERE DU PORTEFEUILLE:

En ce qui concerne la délégation du portefeuille d'investissement, nous nous référons aux informations relatives au compartiment.

SERVICE FINANCIER:

Le service financier est assuré en Belgique par:
KBC Bank SA, avenue du Port 2, B-1080 Bruxelles
CBC Banque SA, Grand Place 5, B-1000 Bruxelles

DÉPOSITAIRE:

KBC Bank SA, avenue du Port 2, B-1080 Bruxelles.

GESTION ADMINISTRATIVE ET COMPTABLE:

KBC Asset Management N.V., avenue du Port 2, B-1080 Bruxelles.

COMMISSAIRE DE LA SICAV:

Deloitte Réviseurs d'entreprises SC s.f.d. SCRL, représentée par Monsieur Frank Verhaegen, réviseur d'entreprises et réviseur agréé, Berkenlaan 8b, B-1831 Diegem.

DISTRIBUTEUR:

KBC Asset Management S.A., 5, Place de la Gare, L-1616 Luxembourg.

PROMOTEUR:

KBC

Le texte officiel des statuts est déposé au greffe du Tribunal du Commerce.

LISTE DES COMPARTIMENTS DE HORIZON

1. Access Fund Asian Infrastructure
2. Access Fund Brazil
3. Access Fund China
4. Access Fund CSOB Cesky Akciovy (PX®)
5. Access Fund Global Trends
6. Access Fund Russia
7. Access Fund Vietnam
8. Access India Fund
9. CSOB Bonusovy Fond 2
10. CSOB Bonusovy Fond 3
11. CSOB Click Plus 1
12. CSOB Dobyvatelia Novych Trhov EUR 1
13. CSOB Duo Bonus 1
14. CSOB Duo Coupon 1
15. CSOB Duo Coupon 2
16. CSOB Duo Coupon 4
17. CSOB Duo Coupon 5
18. CSOB Duo Coupon 6
19. CSOB Duo Coupon 7
20. CSOB Europe Lookback 1
21. CSOB Exclusive Inflation Plus 1
22. CSOB Government Bonds 1
23. CSOB Growth Potential 10
24. CSOB Inflation Plus 2
25. CSOB Jump Start 1
26. CSOB Komoditni Fond
27. CSOB Memory Click 1
28. CSOB Private Banking Asian Jumpstart 1
29. CSOB Private Banking Europe Lookback 1
30. CSOB Svetovy Lookback 3
31. Duo Coupon 3
32. Kredyt Bank SME 1
33. Private Banking Active Stock Selection

COMPARTIMENTS ARRIVES A ECHEANCE PENDANT LA PERIODE SOUS REVUE:

1. CSOB Asian Growth 5
2. CSOB Bonusovy Fond 1
3. CSOB Europe Real Estate Growth 3
4. CSOB Europe Real Estate Growth 4
5. CSOB Exclusive Airbag Jumper 1
6. CSOB Fixovaneho Rustu 6
7. CSOB Growth Potential 9
8. CSOB Jumper Plus 2
9. CSOB Pharma and Finance 1
10. CSOB Private Banking Emerging Markets 2
11. CSOB Private Banking Europe Declining Jumper 1
12. CSOB Private Banking Europe Index Jumper 1
13. CSOB Private Banking Jumpstart 1
14. CSOB Private Banking Luxury and Growth Stocks 1
15. CSOB Private Banking World Lookback 1
16. CSOB Rozvojove Trhy 1
17. CSOB Svetovy Jumper 3
18. CSOB Svetovy Lookback 2
19. CSOB World Jumper 1
20. CSOB World Jumper 2
21. CSOB World Lookback 1
22. Kredyt Bank BRIC 1
23. Kredyt Bank CE Champions 1
24. Kredyt Bank Emerging Markets 1
25. Kredyt Bank Exposure Quick Booster 1
26. Kredyt Bank Fix Upside Coupon 1
27. Kredyt Bank Fix Upside Coupon 2
28. Kredyt Bank Fix Upside Coupon 3
29. Kredyt Bank Global Stocks 1
30. Kredyt Bank Reverse Click 1
31. Sustainables SKK 1

CLASSES D'ACTIONS

Pour les caractéristiques des différentes classes d'actions, consulter le prospectus.
Il existe une classe d'actions 'Classic Shares' pour les compartiments suivants:

Access Fund Asian Infrastructure

Access Fund China

Access Fund Global Trends

Access India Fund

Il existe une classe d'actions 'Classic Shares CZK' pour les compartiments suivants:

Access Fund Global Trends

Il existe une classe d'actions 'Institutional B Shares' pour les compartiments suivants:

Access Fund Asian Infrastructure

Access Fund China

Access India Fund

En cas de divergences entre la version française du Rapport annuel ou semestriel et les publications dans d'autres langues, le texte français prime.

1.2 RAPPORT DE GESTION

1.2.1 INFORMATIONS AUX ACTIONNAIRES

Conformément à l'article 96 du Code des sociétés, les éléments suivants sont communiqués :

- Le bilan et le compte de résultats exposent d'une manière fidèle l'évolution et les résultats de l'organisme de placement collectif. Le chapitre "Vision globale des marchés" présente une description des risques et incertitudes majeurs auxquels est confronté l'organisme de placement collectif.
- Aucun événement important n'a eu lieu après la clôture de l'exercice.
- En ce qui concerne des circonstances susceptibles d'avoir une influence notable sur l'évolution de l'organisme de placement collectif, nous renvoyons au paragraphe "Prévisions" au chapitre "Vision globale des marchés" de ce rapport.
- L'organisme de placement collectif n'exerce pas d'activités de recherche et développement.
- L'organisme de placement collectif ne possède pas de succursales.
- L'établissement et l'application des règles de valorisation reposent toujours sur le principe de la continuité des activités de l'organisme de placement collectif, même lorsque le compte de résultats fait apparaître une perte pendant deux exercices consécutifs.
- Toutes les données qui doivent être insérées en vertu du Code des sociétés sont reprises dans ce rapport.
- Le profil de risque de l'organisme de placement collectif, mentionné dans le prospectus, donne un aperçu de la maîtrise des risques.

1.2.2 VUE D'ENSEMBLE DES MARCHES

1er janvier - 31 décembre 2013

L'incertitude entourant la pérennité de la reprise économique a encore dominé le climat d'investissement. L'atmosphère s'est toutefois détendue en été. L'Europe est sortie de la récession et la crise de l'euro s'est apaisée. Le Japon a rompu la spirale négative de la déflation. Les États-Unis ne sont pas tombés de la falaise fiscale tant redoutée. En décembre, Démocrates et Républicains ont trouvé une issue à l'impasse budgétaire. La Banque centrale américaine y a vu le signe que l'économie était suffisamment forte pour pouvoir se libérer progressivement de la perfusion monétaire.

Sur la corde raide…

Depuis 2010, les créations d'emplois l'emportent sur les suppressions de postes aux États-Unis, mais leur rythme de croissance est longtemps demeuré modeste. Le taux de chômage a il est vrai diminué, mais pour les mauvaises raisons. Pas parce que l'emploi a fortement progressé, mais parce que de nombreux américains déçus ont quitté le marché du travail. Une amélioration s'est dessinée en 2013. La croissance de l'emploi s'est accélérée à plus de 200 000 nouveaux postes par mois, de sorte que l'accroissement naturel de la population active a tout juste pu être absorbé, sans plus. Les salaires ont augmenté à peine plus que l'inflation. Le pouvoir d'achat des ménages américains a par conséquent peu progressé et sa contribution à la croissance économique a été limitée. Celle-ci est restée faible (2,0% en moyenne en base annuelle sur la période allant du quatrième trimestre 2012 au troisième trimestre 2013). La conjoncture américaine est toutefois nettement plus forte que ne le laisse supposer ce taux de croissance. Au 1er janvier 2013, le gouvernement a instauré un impressionnant programme de majorations d'impôts et de réductions des dépenses, dont l'on craignait fin 2012 qu'il ne précipite les États-Unis dans une nouvelle récession (la fameuse falaise fiscale). Il en a été tout autrement. Bien que modeste, la croissance est demeurée intacte. Le déficit budgétaire s'est résorbé de manière spectaculaire.

L'UEM est sortie de la récession qui avait été déclenchée par la crise de l'euro et sévissait depuis le quatrième trimestre 2011. À partir du deuxième trimestre 2013, la croissance est enfin redevenue positive (+1,2% au deuxième trimestre et +0,3% au troisième trimestre, en base annuelle) et globalement, le taux de chômage n'a plus augmenté. Les consommateurs et les producteurs ont repris confiance, et cela même dans les pays périphériques européens, fortement touchés par la crise.

Le Japon a su rompre la spirale négative de la déflation. Le gouvernement Abe tout juste entré en fonctions avait changé de cap en décembre 2012 et la Banque centrale japonaise avait annoncé en avril qu'elle visait une inflation de +2% et qu'elle doublerait la masse monétaire pour y parvenir. Anticipant ce revirement politique, le yen s'était déjà fortement déprécié depuis août 2012, ce qui n'a pas été sans conséquences en 2013. Les exportations se sont redressées et l'inflation est devenue positive.

La croissance atone en Occident a également affecté les exportations des pays émergents. Il en a résulté un net essoufflement de la croissance en 2013, surtout dans des pays comme le Brésil et l'Afrique du Sud, où l'industrie des matières premières occupe une place importante. En Chine, le ralentissement de la croissance a de temps à autre ramené l'endettement excessif des banques chinoises sur le devant de la scène. À deux reprises (en juin et en décembre), le marché interbancaire a brièvement été en crise, une crise que la Banque centrale chinoise a pu éteindre par des injections massives de liquidités.

Tourner la page de la crise de l'euro

Les obligations d'État ont perdu leur statut d'investissement sans risque. La Grèce, l'Irlande, le Portugal et Chypre ne parvenaient plus à se financer par les canaux traditionnels et sont sous la curatelle de la BCE, de l'UE et du FMI. Ces organismes sont à présent les principaux bailleurs de fonds de ces pays. Les détenteurs d'obligations privés se sont vu imposer un réaménagement de la dette publique grecque. À Chypre, les titulaires de dépôts doivent contribuer à l'assainissement du paysage bancaire. L'Italie et l'Espagne ont régulièrement été dans le collimateur des marchés, mais elles ont su garder la confiance des obligataires, moyennant des taux il est vrai plus élevés. Dans ce contexte agité, l'union monétaire a fait l'objet de réformes. Une fois le sens de l'urgence disparu, il est devenu presque impossible d'accorder les dix-sept violons de l'orchestre européen. L'activation du fonds de soutien (MES) a pris beaucoup de retard. Le nouveau traité budgétaire, qui n'est entré en vigueur que le 1er janvier 2013, est déjà remis en question. Le compromis sur l'union bancaire témoigne du manque de vision solidaire.

Les banques européennes, très friandes d'obligations d'État, ont subi de plein fouet la crise de l'euro et la dépréciation des portefeuilles obligataires. La crise du crédit de 2008-2009 avait en effet considérablement érodé leur base de capital. La crise de l'euro risquait donc de déclencher une crise systémique, ce que la BCE souhaitait éviter à tout prix. Par divers programmes, celle-ci a assuré et renforcé les injections de liquidités dans le secteur. En septembre 2012, elle a affirmé avec force qu'elle poursuivrait si nécessaire ses injections de liquidités sans limitation de quantité et de durée. Ces propos ont suffi à apaiser les esprits. La confiance est revenue. Le marché interbancaire s'est remis à fonctionner. Les différentiels de taux d'intérêt entre les États membres de l'UEM se sont resserrés. Le réaménagement de la dette grecque, la débâcle chypriote et la crise politique italienne ne sont pas parvenus à ébranler durablement le regain de confiance. Au lieu d'injecter des liquidités dans le marché, la BCE a pu réduire massivement ses injections de liquidités précédentes.

Un nouveau record pour les bénéfices des entreprises

Le redressement des bénéfices des entreprises à partir du quatrième trimestre 2009 a été tout aussi spectaculaire que leur effondrement pendant la récession. La reprise conjoncturelle en Occident est modeste, mais il en va tout autrement des bénéfices des entreprises. Après être redevenu positif au dernier trimestre 2009, le bénéfice par action a en moyenne progressé de 48% en 2010, de 14% en 2011, de 4,8% en 2012 et de 3,5% durant les trois premiers trimestres de 2013 (pour l'ensemble des entreprises du S&P 500). La basse conjoncture en Occident n'a pas empêché l'envolée du chiffre d'affaires. Les économies émergentes, qui connaissent une période de haute conjoncture, deviennent un débouché de plus en plus important pour les entreprises occidentales. La progression des bénéfices s'explique toutefois davantage par une réduction notable des charges (salariales).

Pour les entreprises du MSCI Europe, le redressement spectaculaire des bénéfices en 2011 s'est interrompu. La crise de l'euro (la récession qui l'a accompagnée en Europe et la dépréciation des portefeuilles d'obligations d'État détenus par les banques) et la vigueur de l'euro ont laissé des traces. Fin 2013, le bénéfice par action avait en moyenne reculé de 23% par rapport à son niveau de la mi-2011.

La correction des marchés de matières premières se poursuit
Le printemps arabe et la lutte pour le pouvoir en Libye ont fait s'envoler le prix du baril de Brent à 126 USD fin avril 2011. Au cours des trente derniers mois, le rapport entre l'offre et la demande (atonie de la demande à l'échelon mondial, réserves importantes et offre croissante) a provoqué le recul des prix du pétrole, avec de temps à autre une hausse consécutive aux soubresauts géopolitiques (par ex. l'embargo sur les exportations de pétrole iranien et récemment, les interruptions de l'approvisionnement en Libye et au Nigeria et la menace de guerre en Syrie). Fin 2013, le baril de brut s'échangeait à 111 USD.

La flambée des prix s'est arrêtée plus tôt sur la plupart des autres marchés de matières premières. De nombreux métaux industriels et produits agricoles ont atteint des prix record vers la mi-février 2011. Est ensuite intervenue une correction, qui a atteint 10 à 15% en 2013 et a grimpé à 30-35% depuis les sommets du début 2011. Cette tendance peut également être interprétée comme le signe d'une intensification des doutes conjoncturels.

L'inflation s'est par conséquent effritée. Aux États-Unis, la hausse annuelle de l'indice des prix à la consommation est retombée d'un sommet de 3,9% en septembre 2011 à 1,2% en novembre 2013. Sur la même période, l'inflation a diminué de 3% à 0,9% dans l'UEM.

Politique de l'argent (presque) gratuit et autres mesures non conventionnelles
Dès le début de la crise, la Réserve fédérale a abaissé son taux directeur, qui atteint le niveau symbolique de 0,25% depuis décembre 2008. La BCE a attendu beaucoup plus longtemps. Après l'entrée en fonctions de Mario Draghi au poste de président le 1er novembre 2011, la BCE a joué la carte de l'assouplissement monétaire. En 2013, elle a encore abaissé son taux directeur à deux reprises, celui-ci s'établissant à 0,250% depuis le 7 novembre.

La politique monétaire n'a toutefois pas débouché sur une reprise économique durable. C'est pourquoi la Fed a eu recours à d'autres armes. Elle est intervenue directement sur les marchés obligataires et a racheté massivement des titres de dette dans l'espoir de maintenir les taux longs à un bas niveau. Pour l'heure, elle achète mensuellement pour 85 milliards USD d'obligations d'État et de créances hypothécaires. Dès janvier 2014, ce programme sera ramené à 75 milliards USD par mois, ce qui constitue une nouvelle direction. Durant les mois suivants, les programmes d'achats seront encore réduits pour s'arrêter totalement d'ici la fin de l'année, tout au moins si le contexte économique reste favorable.

La Réserve fédérale n'est pas la seule banque centrale à avoir ouvert le robinet des liquidités. La Banque d'Angleterre permet aux banques britanniques d'apporter des crédits commerciaux en collatéral contre de l'argent gratuit. Le 4 avril, la Banque du Japon a dévoilé sa version de l'assouplissement quantitatif sous la forme d'un plan "trois fois deux". Dans l'objectif de porter l'inflation à +2%, elle va doubler la base monétaire sur une période de deux ans en rachetant massivement des obligations d'État. Beaucoup plus tard et pour seulement peu de temps (soit la période août 2011 - février 2012), la BCE a mené une politique similaire baptisée SMP et ORLT. En 2013, les banques ont commencé à rembourser les liquidités prélevées.

Nervosité sur les marchés obligataires
À partir de mars 2011, l'intensification des doutes conjoncturels et l'interminable crise de l'euro ont enfoncé les taux obligataires américain et allemand. Le 1er juin 2012, les taux américain et allemand à dix ans avaient atteint un plancher de respectivement 1,45% et 1,15%. Ils se sont maintenus à ce bas niveau (inférieur à l'inflation) pendant près d'un an. Les taux obligataires ont ensuite été influencés par le *tapering*. Après l'allusion par le président de la Fed, Ben Bernanke, fin mai 2013 à la réduction des programmes d'achats d'obligations d'État, les taux obligataires se sont envolés en juin. Le temps a passé sans que la Fed ne joigne le geste à la parole. Elle craignait en effet les conséquences négatives de la hausse des taux sur la conjoncture. Les taux obligataires sont repartis à la baisse. À la fin de la période sous revue, l'annonce selon laquelle la Fed amorcerait malgré tout le *tapering* en janvier a dopé les taux obligataires. Au 31 décembre, le taux à dix ans s'inscrivait à 3,0% aux États-Unis et à 1,95% en Allemagne.

Consolidation du redressement des marchés d'actions

La première phase de la reprise économique s'est accompagnée d'un puissant rally boursier, qui a permis au S&P 500 de s'adjuger 75% à fin avril 2010 par rapport à son plancher du 9 mars 2009. Les marchés d'actions ont ensuite été bien en peine de trouver un second souffle. Ils ont longtemps été sous l'emprise de la crise de l'euro et de la crainte d'un effondrement du secteur bancaire européen. La débâcle grecque et la menace d'une sortie du pays de la zone euro ont entraîné une correction de 19% du S&P 500 entre le 29 avril et le 3 octobre 2011. Les aléas conjoncturels ont en outre influencé l'évolution boursière. Il n'en a pas été autrement ces derniers mois, bien que la situation ait indéniablement évolué dans le bon sens à partir de juin 2012. Au 31 décembre 2013, le MSCI All Countries (le plus large indice mondial) s'était adjugé 18,4% en EUR par rapport à fin 2012.

Parmi les marchés classiques, l'Europe occidentale a poursuivi avec plus ou moins de succès (rendement du MSCI Europe sur cette période : +20,9%) son mouvement de rattrapage, entamé en 2012. La crainte d'assister à une crise systémique dans l'UEM s'est malgré tout totalement dissipée. La faible valorisation de l'Europe (face aux États-Unis) n'a apporté qu'un soutien limité. Depuis le premier trimestre 2012, les bénéfices des entreprises européennes sont fortement à la traîne, par rapport aux prévisions et aux États-Unis. Wall Street a clôturé le mois de décembre 2013 en forte hausse par rapport à fin 2012 (S&P·500 : +28,6%, Dow Jones : +26,5%). Le S&P 500 a même clôturé l'année sur son cours le plus haut jamais atteint.

Le BEL 20 (+18,1%) a réalisé des performances plus ou moins conformes aux autres Bourses européennes. Après avoir pâti des difficultés des activités américaines en 2011 et 2012, l'action Delhaize a fait un véritable come-back. Les valeurs financières KBC et Delta Lloyd ont également réalisé d'excellentes performances. Belgacom, Umicore et l'entreprise biotechnologique ThromboGenics, qui avaient fait une entrée remarquée dans le BEL 20 en 2012, ont fortement déçu. En juin 2013, Bpost a fait ses premiers pas sur la Bourse bruxelloise.

Le Japon a fait fort (22,4% en EUR), malgré la dépréciation notable du yen. En monnaie locale, le Nikkei a grimpé de plus de 50%. Un vent nouveau souffle en effet sur Tokyo depuis décembre, avec l'arrivée au pouvoir du gouvernement Abe. La perspective de nouveaux incitants fiscaux, la dépréciation du yen et la création massive d'argent ont créé un climat d'optimisme conjoncturel, un sentiment totalement inconnu pour ce pays en proie au défaitisme depuis des années.

Les régions émergentes ont réalisé en 2013 d'exécrables performances, en termes tant absolus que relatifs. Les marchés émergents asiatiques (-2,7%) n'ont pas assumé leur rôle de pôle de croissance de l'économie mondiale. À la mi-2012, les indicateurs de confiance ont reculé et ont franchi le seuil indiquant un grave ralentissement conjoncturel. Ce scénario pessimiste ne s'est finalement pas produit, mais cela a suffi pour alimenter les doutes concernant la croissance de la région, l'inquiétude entourant l'endettement des pouvoirs locaux en Chine et la surchauffe du marché résidentiel ainsi que la crainte d'une crise du crédit. Cela a même engendré à deux reprises (en juin et en décembre) un court-circuit sur le marché interbancaire.

De son côté, l'Amérique latine (-16,7%) a vu sa croissance s'essouffler. Le lien avec les marchés des matières premières n'y est jamais rompu. Le malaise social au Brésil a échaudé les investisseurs étrangers. L'Europe orientale (+0,9%) a également déçu. La Russie n'a pas été insensible à l'atonie conjoncturelle en Europe. Ses finances publiques dérapent lorsque le prix du baril de pétrole est inférieur à 100 USD. La Bourse turque a fait les frais des manifestations de sécularistes à Istanbul et de la lutte interne pour le pouvoir au sein de l'AKP.

D'importants écarts de rendement ont été observés entre les secteurs. Les télécommunications (+33,8%), la pharmacie (+31,1%) et la consommation discrétionnaire (+26,7%) se sont classées parmi les secteurs les plus performants, tandis que les matériaux (-0,6%), les services aux collectivités (+8,8%) et l'énergie (+13,7%) sont restés à la traîne. Les risques liés aux télécommunications (dividendes élevés intenables, maigre croissance du chiffre d'affaires, pression sur les marges, besoin criant d'investissements pour répondre à la popularité grandissante du trafic de données mobile) sont connus depuis longtemps et se sont traduits par une valorisation extrêmement faible. En 2013, le secteur a su se relever. Des acquisitions retentissantes l'ont ramené sur le devant de la scène. Pour l'heure, les spéculations vont bon train sur l'avenir de KPN et la recherche par le groupe américain AT&T d'une fiancée européenne. Les valeurs pharmaceutiques ont longtemps été délaissées en raison du manque d'innovation de produits, de l'expiration des brevets et des réformes de l'assurance maladie américaine. Ces derniers mois, les investisseurs ont toutefois commencé à s'intéresser à la réaction du secteur à ces défis (restructurations et cession d'activités non stratégiques). L'industrie automobile renaît de ses cendres, tout au moins aux États-Unis et dans le segment des voitures de luxe européennes. La demande des marchés émergents demeure robuste malgré le ralentissement de la croissance chinoise. Les constructeurs allemands de voitures de luxe réalisent environ la moitié de leur bénéfice en Chine.

Les sociétés minières ont perdu du terrain en raison des attentes trop élevées à l'égard des prix des matières premières. Les entreprises de services aux collectivités sont confrontées à des problèmes structurels. Le risque politique est imprévisible. Les gouvernements cherchent de nouvelles sources de revenus (rente nucléaire,...). La tendance baissière des bénéfices s'explique par l'offre excédentaire d'électricité et de gaz et surtout par le succès des énergies alternatives (chères). Les compagnies pétrolières ont pâti des caprices du marché, de l'instabilité politique au Moyen-Orient et d'une succession d'accidents.

Le secteur immobilier (+0,9%) a levé le pied en 2013 après ses robustes performances des années précédentes. Les turbulences financières de 2007-2008 ont contraint les sociétés immobilières à assainir leur bilan, ce qui leur a permis de profiter pleinement de la reprise. Le secteur a par conséquent perdu la décote traditionnellement affichée par rapport à la valeur intrinsèque et est devenu légèrement surévalué.

Prévisions

Des deux côtés de l'Atlantique, les baromètres de confiance des entrepreneurs s'étaient affaissés au printemps 2013 pour s'établir juste au-dessus (États-Unis) ou nettement au-dessous (UEM) du niveau zéro. Aux États-Unis, l'indicateur de confiance des entrepreneurs a atteint un niveau augurant une croissance de plus de 3,5%. En Allemagne, l'indice IFO affiche entre-temps un niveau qui le classe dans les 20 centiles supérieurs des observations des trente dernières années. Dans le sud de l'Europe aussi, la confiance des entrepreneurs a atteint le niveau zéro. Le moral des consommateurs a assez étonnamment rejoint le mouvement à un stade précoce du cycle et il s'améliore nettement.

La croissance américaine devrait dès lors demeurer positive mais modeste (de 2 à 2,5% en base annuelle dans les trimestres à venir), vu que les hausses salariales dépassent à peine l'inflation et que la politique budgétaire s'est à présent définitivement engagée sur la voie de l'assainissement (sans doute pour plusieurs années). Le redressement du marché résidentiel et des investissements des entreprises peut se poursuivre. La vigueur de la croissance en 2014 dépend dans une large mesure du dynamisme du marché du travail et de l'inflation. Quelque 200 000 nouveaux postes ont été créés mensuellement aux États-Unis ces derniers mois, mais 200 000 créations d'emplois ou plus sont nécessaires pour obtenir une croissance de 2%. Une inflation limitée soutient le pouvoir d'achat du consommateur. En 2013, l'inflation a faibli et cette tendance ne devrait pas s'inverser.

L'Europe sort de la récession. Les plans budgétaires, le durcissement de la politique de crédit des banques et l'incertitude des consommateurs et des producteurs continueront de peser sur la croissance. Une croissance de maximum 1% en base annuelle est attendue pour les prochains mois. Il n'y a certes pas lieu de s'enthousiasmer, mais cela vaut mieux qu'une croissance négative. Les scénarios de déflation ou de dépression, qui ont régulièrement dominé les marchés obligataires, ne sont toutefois pas justifiés.

Les bases d'une croissance plus durable en 2014 et au-delà ont été jetées ces dernières années. Les ménages américains ont fortement réduit leur endettement, leur taux d'épargne a considérablement augmenté et la charge des services financiers (soit le total des amortissements et des intérêts) n'absorbe plus que 10,5% (soit le niveau le plus faible en quinze ans) de leur budget, contre encore 12,4% il y a trois ans. Peu à peu, ils retrouvent la possibilité d'affecter une plus large part de leur pouvoir d'achat à la consommation. Les plantureux bénéfices de la période 2009-2013 ont encore grossi les réserves de liquidités - déjà considérables - des entreprises. Pendant la crise, celles-ci avaient fortement réduit leurs investissements. Tout est donc en place pour un mouvement de rattrapage.

Aux États-Unis, les Républicains, qui dominent la Chambre des Représentants, et les Démocrates, qui ont la majorité au Sénat, ne s'entendent pas sur la politique budgétaire. En décembre 2013, un compromis a été trouvé après des années d'impasse. Un budget définitif devrait donc pouvoir être voté pour cet exercice et le suivant. La politique reste restrictive, mais elle est moins sévère qu'elle ne l'a été récemment. Il est surtout positif que le risque de paralysie des services fédéraux se soit fortement atténué, sans toutefois avoir disparu, car la loi sur le plafond de la dette pourrait encore faire des étincelles.

Pour contrebalancer le caractère restrictif de la politique budgétaire, la Fed mène une politique monétaire extrêmement souple. Par son programme d'achat d'obligations d'État et d'autres titres de dette, elle procède à des injections massives de liquidités pour éviter que les banques ne privilégient leur propre solvabilité et ne pratiquent des conditions de crédit trop strictes, ce qui fragiliserait la croissance économique. Les liquidités injectées atteindront l'économie réelle ou alimenteront les prévisions d'inflation. Le fait que l'ampleur de ces achats va se réduire en 2014 signifie simplement que la politique sera un peu moins extrême, mais qu'elle reste orientée sur la croissance. Ils maintiendront en tout cas les taux longs à un bas niveau et balayeront toute crainte déflationniste.

Nous vivons dans un monde à deux vitesses. Les économies industrialisées classiques (États-Unis, Europe, Japon) connaissent une période de basse conjoncture, caractérisée par l'absence de pressions inflationnistes sous-jacentes, la faiblesse des taux et le dérapage des finances publiques. La situation est totalement différente dans les marchés émergents. La vigueur économique a d'ores et déjà déclenché des tensions inflationnistes en Asie. Une politique monétaire adaptée est par conséquent nécessaire : tantôt restrictive (comme en 2011), tantôt stimulante (comme aujourd'hui).

L'évolution de la consommation en Chine et dans le reste de l'Asie est l'un des grands défis de cette décennie. Elle pourrait contribuer à renforcer l'équilibre économique mondial. Elle réduit non seulement la dépendance de la région aux exportations, mais elle a aussi un impact sur les flux de capitaux internationaux. Une augmentation de la consommation en Chine entraîne une diminution des économies et une hausse des importations, également en provenance des États-Unis et de l'Europe, ce qui aide l'Occident à sortir de ses problèmes d'endettement.

La crise de l'euro a été reléguée à l'arrière-plan, mais nombre de problèmes attendent toujours une solution. Les fonds de soutien accordés à la Grèce, au Portugal et à l'Irlande seront épuisés en 2014. L'Irlande pourra peut-être à nouveau se financer sur le marché des capitaux, mais cela est exclu pour le Portugal et la Grèce. On parle même ouvertement d'un deuxième réaménagement de la dette grecque. Au printemps, les bilans des banques européennes seront passés au crible et les tests de résistance suivront en fin d'année et ce, alors que l'Union bancaire, dont les règles manquent de transparence, n'est pas encore opérationnelle. Le contrôle des budgets nationaux a été renforcé, mais les normes sont moins absolues et laissent par conséquent une marge de manœuvre importante. La souveraineté nationale a la vie dure et les réformes sont renvoyées aux calendes grecques dès que le sentiment d'urgence lié à une crise disparaît.

Le niveau (presque) zéro du taux du marché monétaire sera maintenu pendant pas mal de temps. Aucun facteur macroéconomique n'imposera une politique plus restrictive, tant que la basse conjoncture persistera en Occident et que de réelles tensions inflationnistes ne seront pas observées.

Les banques centrales mènent une politique de bas niveau des taux. Elles ont totalement renoncé à s'opposer aux mesures d'assouplissement quantitatif. Elles interviennent à grande échelle directement sur le marché des capitaux. En rachetant obligations et autres titres de dette, elles influencent directement les taux obligataires dans certains segments du marché, elles assurent le négoce secondaire (par exemple des États qui risquent de perdre la confiance du marché) et elles assouplissent le système financier en injectant des liquidités. La crainte de l'inflation a cédé la place à l'inquiétude concernant la conjoncture et la résolution de la crise de l'euro. La BCE vise toujours un taux à court terme *normal* de 3% (et une inflation de 2%), mais il s'agit à présent d'un objectif à très long terme. À court terme, il est totalement exclu. La grande inquiétude actuelle de la BCE ne concerne pas le niveau de ses taux : elle se demande plutôt comment faire en sorte que ces taux peu élevés se répercutent sur les taux du marché dans le sud de l'Europe. C'est là que la nécessité de taux peu élevés est la plus grande et c'est précisément là que les taux du marché sont les plus élevés.

Selon nos estimations, les banques centrales américaine, britannique et japonaise devraient encore attendre longtemps avant de resserrer la vis monétaire. La Réserve fédérale a déjà annoncé officiellement qu'elle ne relèverait pas son taux avant la mi-2015. Officiellement, même si le taux de chômage (qui s'élève actuellement à 7,0% de la population active) tombe sous le 6,5%, l'inflation (actuellement de 1,2%) devra dépasser 2,5% durablement avant qu'elle ne relève son taux directeur. La question est de savoir si ces conditions seront remplies à la mi-2015.

Les taux obligataires commencent à remonter, du moins en ce qui concerne les émissions d'emprunts d'État allemands et de bons du Trésor américain. Vu les faibles niveaux actuels, ils devraient logiquement augmenter, dopés par l'embellie économique (ou l'atténuation des risques d'essoufflement de la croissance). Le marché pourra ainsi anticiper dans les prochains mois un resserrement de la politique monétaire en 2015 ou plus tard. La Fed abandonnera dans un premier temps plusieurs mesures non conventionnelles et procédera ensuite à une normalisation du taux directeur. Cette hausse de taux ne sera toutefois pas (encore) très marquée en 2014. Par crainte d'un impact négatif sur la croissance, les banques centrales l'éviteront en dosant leurs programmes d'achats.

La prime pour le risque sur débiteurs sur le marché des obligations d'entreprises a fortement diminué ces dernières années. Elle se situe actuellement à un niveau correct. Il ne faut donc plus s'attendre à un rétrécissement notable des différentiels de taux, même si la plupart des entreprises affichent une excellente santé financière. La volatilité des différentiels de taux persistera pendant un bon bout de temps dans l'UEM, étant donné les nombreux problèmes de l'union monétaire.

Portée par l'essor des marchés émergents, la croissance de l'économie mondiale devrait s'établir à 3,5% en 2013 et à 3,5% en 2014. Il s'agit là de l'une des raisons pour lesquelles les bénéfices des entreprises pourraient continuer d'augmenter au rythme d'environ 10% dans les trimestres à venir.

Le constat semble paradoxal : les entreprises sont les gagnantes de la crise de 2008-2009. Elles se sont restructurées pendant la récession et elles en cueillent aujourd'hui les fruits. La maîtrise des coûts va bien au-delà des opérations de restructuration (ponctuelles et parfois spectaculaires) et elle est à présent bien ancrée dans la culture d'entreprise. La récession de 2008-2009 a incité les entreprises à affiner leur approche du risque (l'argent et donc les coûts). Les projets d'investissement sont soumis à une étude de rentabilité plus approfondie. L'action conjointe du désendettement et de la faiblesse des taux réduit considérablement les charges financières. Étant donné la globalisation (pression de la délocalisation) et le taux résolument élevé du chômage, les travailleurs ne sont pas en position d'émettre des exigences salariales élevées et ils ne peuvent guère espérer mieux que le maintien de leur pouvoir d'achat. Il n'est pas question de hausses salariales réelles. En résumé, chaque cent de chiffre d'affaires supplémentaire alimente (presque) intégralement le bénéfice et non les augmentations salariales.

Les taux du marché monétaire n'augmenteront pas de sitôt et les taux obligataires sont proches de leur plancher historique. Tout semble désigner les actions comme la catégorie d'investissement la plus intéressante pour les prochains mois. L'absence de solutions de remplacement ne suffit naturellement pas à faire grimper les valorisations. Pour cela, les investisseurs doivent retrouver le goût du risque. Les actions ne sont plus aussi bon marché qu'il y a quelque temps. Sur la base du bénéfice escompté pour 2014, le rapport cours/bénéfice (C/B) s'élève à 16,6 pour le S&P 500 et à 13,4 pour le MSCI Europe, soit un niveau raisonnable, ni vraiment bon marché ni cher. Par rapport aux obligations, les actions peuvent toutefois encore être qualifiées de très bon marché. Le rendement de bénéfice (= l'inverse du rapport C/B) s'élève actuellement à 7,5% pour le MSCI Europe, ce qui représente une prime exceptionnellement élevée d'environ 500 points de base par rapport au taux obligataire allemand.

Rédaction clôturée le 3 janvier 2014.

1.3 RAPPORT DU COMMISSAIRE

Deloitte Reviseurs d'Entreprises
Berkenlaan 8b
1831 Diegem
Belgium
Tél. + 32 2 800 20 00
Fax + 32 2 800 20 02
www.deloitte.be

Horizon SA
Sicav de droit belge, catégorie OPCVM

Rapport du commissaire sur l'exercice clôturé le 31 décembre 2013

Deloitte Bedrijfsrevisoren / Reviseurs d'Entreprises
Société civile sous forme d'une société coopérative à responsabilité limitée
Siège social: Berkenlaan 8b, B-1831 Diegem
TVA BE 0429.053.863 - RPM Bruxelles - IBAN BE 17 2300 0465 6121 - BIC GEBABEBB

Member of Deloitte Touche Tohmatsu Limited

Deloitte Reviseurs d'Entreprises
Berkenlaan 8b
1831 Diegem
Belgium
Tél. + 32 2 800 20 00
Fax + 32 2 800 20 02
www.deloitte.be

Horizon SA
Sicav de droit belge, catégorie OPCVM

Rapport du commissaire sur l'exercice clôturé le 31 décembre 2013
présenté à l'assemblée générale des actionnaires

Aux actionnaires

Conformément aux dispositions légales et statutaires, nous vous faisons rapport dans le cadre du mandat de commissaire qui nous a été confié. Ce rapport inclut notre opinion sur les comptes annuels ainsi que les mentions complémentaires requises.

Attestation sans réserve des comptes annuels

Nous avons procédé au contrôle des comptes annuels de la société Horizon SA pour l'exercice se clôturant le 31 décembre 2013, établis conformément au référentiel comptable applicable en Belgique, dont le total des capitaux propres s'élève à 754.130.661,24 EUR et dont le compte de résultats se solde par un bénéfice de l'exercice de 38.880.641,02 EUR. Un aperçu des fonds propres et du résultat par compartiment est mentionné dans le tableau ci-dessous.

Nom du compartiment	Devise	Fonds Propres	Résultat
CSOB BONUSOVY FOND 2	CZK	11.958.986,53	1.079.641,78
CSOB EUROPE LOOKBACK 1	CZK	172.342.639,99	23.917.602,77
CSOB SVETOVY LOOKBACK 3	CZK	20.784.219,16	3.102.906,05
CSOB BONUSOVY FOND 3	CZK	165.705.692,42	22.876.884,91
CSOB DUO COUPON 1	EUR	6.320.040,42	-32.895,16
CSOB GROWTH POTENTIAL 10	EUR	1.305.776,19	-33.226,90
CSOB DUO COUPON 2	EUR	2.411.409,74	-25.549,60
DUO COUPON 3	EUR	1.046.010,36	-3.462,01
CSOB EXCLUSIVE INFLATION PLUS 1	EUR	2.813.265,66	103.191,24
CSOB DUO COUPON 4	EUR	2.842.125,98	-48.202,08
CSOB DUO COUPON 5	EUR	3.078.355,32	-35.889,93
CSOB INFLATION PLUS 2	EUR	3.327.865,24	169.620,33
CSOB DUO COUPON 6	EUR	4.045.196,17	-67.812,11
CSOB DUO COUPON 7	EUR	1.191.570,82	-36.141,65
CSOB JUMP START 1	EUR	3.347.500,60	409.535,90
CSOB DUO BONUS 1	EUR	3.297.917,34	15.325,06
CSOB CLICK PLUS 1	EUR	7.921.195,22	379.341,39
CSOB MEMORY CLICK 1	EUR	9.286.538,38	583.625,37
CSOB DOBYVATELIA NOVYCH TRHOV EUR 1	EUR	4.076.169,23	50.349,81
KREDYT BANK SME 1	PLN	8.154.830,71	1.356.316,72

Deloitte.

Nom du compartiment	Devise	Fonds Propres	Résultat
CSOB PRIVATE BANKING ASIAN JUMPSTART 1	CZK	142.067.813,32	-1.058.763,70
CSOB PRIVATE BANKING EUROPE LOOKBACK 1	CZK	70.278.420,71	2.656.037,16
ACCESS FUND CHINA	USD	39.766.737,01	-1.280.553,64
CSOB GOVERNMENT BONDS 1	EUR	3.432.119,44	22.360,70
ACCESS FUND GLOBAL TRENDS	EUR	47.528.741,49	1.461.548,62
ACCESS FUND CSOB CESKY AKCIOVY(PX)	CZK	227.444.131,41	-658.667,51
PRIVATE BANKING ACTIVE STOCK SELECTION	EUR	458.908.518,35	50.125.414,63
ACCESS FUND BRAZIL	EUR	14.530.527,03	-5.423.013,23
ACCESS FUND RUSSIA	EUR	20.063.805,33	-1.558.943,30
ACCESS FUND ASIAN INFRASTRUCTURE	EUR	26.979.154,89	-791.546,99
ACCESS FUND VIETNAM	EUR	10.393.694,30	1.903.571,00
CSOB KOMODITNI FOND	CZK	353.115.871,21	-37.708.370,08
ACCESS INDIA FUND	USD	58.765.878,03	-11.302.136,20

L'établissement des comptes annuels relève de la responsabilité du conseil d'administration. Cette responsabilité comprend entre autres: la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs; le choix et l'application de règles d'évaluation appropriées ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces comptes sur base de notre contrôle. Nous avons effectué notre contrôle conformément aux dispositions légales et selon les normes de révision applicables en Belgique, telles qu'édictées par l'Institut des Réviseurs d'Entreprises. Ces normes de révision requièrent que notre contrôle soit organisé et exécuté de manière à obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives.

Conformément aux normes de révision précitées, nous avons mis en oeuvre des procédures de contrôle en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les comptes annuels. Le choix de ces procédures relève de notre jugement, y compris l'évaluation du risque que les comptes annuels contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans le cadre de cette évaluation de risque, nous avons tenu compte du contrôle interne en vigueur dans la société pour l'établissement et la présentation sincère des comptes annuels afin de définir les procédures de contrôle appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société. Nous avons également évalué le bien-fondé des règles d'évaluation, le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société, ainsi que la présentation des comptes annuels dans leur ensemble.

Enfin, nous avons obtenu du conseil d'administration et des préposés de la société les explications et informations requises pour notre contrôle. Nous estimons que les éléments probants recueillis fournissent une base raisonnable à l'expression de notre opinion.

A notre avis, les comptes annuels clôturés au 31 décembre 2013 donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats de la société, conformément au référentiel comptable applicable en Belgique.

Deloitte.

Mentions complémentaires

L'établissement et le contenu du rapport de gestion, ainsi que le respect par la société du Code des Sociétés et des statuts, relèvent de la responsabilité du conseil d'administration.

Notre responsabilité est d'inclure dans notre rapport les mentions complémentaires suivantes qui ne sont pas de nature à modifier la portée de l'attestation des comptes annuels:

- Le rapport de gestion traite des informations requises par la loi et concorde avec les comptes annuels. Toutefois, nous ne sommes pas en mesure de nous prononcer sur la description des principaux risques et incertitudes auxquels la société est confrontée, ainsi que de sa situation, de son évolution prévisible ou de l'influence notable de certains faits sur son développement futur. Nous pouvons néanmoins confirmer que les renseignements fournis ne présentent pas d'incohérences manifestes avec les informations dont nous avons connaissance dans le cadre de notre mandat.
- Sans préjudice d'aspects formels d'importance mineure, la comptabilité est tenue conformément aux dispositions légales et règlementaires applicables en Belgique.
- Nous n'avons pas à vous signaler d'opération conclue ou de décision prise en violation des statuts ou du Code des Sociétés. L'affectation des résultats proposée à l'assemblée générale est conforme aux dispositions légales et statutaires.

Diegem, le 11 mars 2014

Le commissaire

DELOITTE Réviseurs d'Entreprises
SC s.f.d. SCRL
Représentée par Frank Verhaegen

1.4 BILAN GLOBALISE (EUR)

Schéma du bilan		31/12/2013 (en devise de la sicav)	31/12/2012 (en devise de la sicav)
	TOTAL ACTIF NET	754.130.661,24	750.135.379,96
II.	**Valeurs mobilières,instruments du marché monétaire, OPC et instruments financiers dérivés**		
A.	Obligations et autres titres de créance		
	a) Obligations	82.244.210,09	217.295.857,82
	a} Collateral reçu sous forme d'obligations	15.458.376,84	14.940.410,85
B.	Instruments du marché monétaire		1.323.235,22
C.	Actions et autres valeurs assimilables à des actions		
	a) Actions	550.430.346,95	446.541.615,08
	Dont actions prêtés	9.802.960,63	8.985.765,02
D.	Autres valeurs mobilières	8.268,93	6.444,66
E.	OPC à nombre variable de parts	47.274.769,27	54.086.310,74
F.	Instruments finaciers dérivés		
	a) Sur obligations		
	Contrats d'option (+/-)	-381.457,78	
	e) Sur actions		
	Contrats de swap (+/-)	6.371.669,15	7.262.033,21
	j) Sur devises		
	Contrats à terme (+/-)	-34.986,54	-24.160,31
	Contrats de swap (+/-)		149.686,03
	k) Sur taux d'intéret		
	Contrats de swap (+/-)	244.862,00	360.567,60
	m) Sur indices financiers		
	Contrats d'option (+/-)		-250.697,70
	Contrats à terme (+/-)		1.262,39
	Contrats de swap (+/-)	285.645,40	291.827,15
	n) Sur instruments financiers dérivés		
	Contrats de swap (+/-)	65.005,66	96.375,52
IV.	**Créances et dettes à un an au plus**		
A.	Créances		
	a) Montants à recevoir	1.312.206,95	2.778.315,64
	b) Avoirs fiscaux	93.504,85	93.504,85
	c) Collateral	2.227.768,26	3.457.818,47
B.	Dettes		
	a) Montants à payer (-)	-1.367.948,11	-1.232.502,82
	c) Emprunts (-)	-602.470,87	-1.731.112,30
	d) Collateral (-)	-15.458.376,84	-14.940.410,85
V.	**Dépôts et liquidités**		
A.	Avoirs bancaires à vue	64.292.437,27	9.703.743,01
B.	Avoirs bancaires à terme	4.893.731,06	12.527.843,28
VI.	**Comptes de régularisation**		
A.	Charges à reporter	38,14	
B.	Produits acquis	433.001,77	540.617,82
C.	Charges à imputer (-)	-3.659.941,24	-3.143.205,35

	TOTAL CAPITAUX PROPRES	754.130.661,24	750.135.379,96
A.	**Capital**	715.125.966,04	623.053.178,00
B.	**Participations au résultat**	124.054,18	82.679,74
C.	**Résultat reporté**		58.241.089,02
D.	**Résultat de l'exercice**	38.880.641,02	68.758.433,21

Postes hors bilan

I	**Sûretés réelles (+/-)**		
I.A	**Collateral (+/-)**		
I.A.A	Valeurs mobilières/instruments du marché monétaire	15.458.376,84	14.940.410,85
I.A.B	Liquidités/dépôts	2.228.855,16	3.456.830,49
II	**Valeurs sous-jacentes des contrats d'option et des warrants(+)**		
II.A	Contrats d'option et warrants achetées		540,00
II.B	Contrats d'option et warrants vendus		-1.018,18
III	**Montants notionels des contrats à terme (+)**		
III.A	Contrats à terme achetés	986.373,43	2.257.549,72
III.B	Contrats à terme vendus	-986.373,43	
IV	**Montants notionels des contrats de swap (+)**	83.891.213,32	249.043.186,26
IX	**Instruments financiers prêtés**	9.802.960,63	8.985.765,02

1.5 COMPTE DE RESULTATS GLOBALISE (EUR)

Compte de résultats		31/12/2013 (en devise de la sicav)	31/12/2012 (en devise de la sicav)
I.	**Réductions de valeur, moins-values et plus-values**		
A.	Obligations et autres titres de créance		
	a) Obligations	362.120,78	7.044.825,78
B.	Instruments du marché monétaire	-20.458,12	-8.288,17
C.	Actions et autres valuers assimilables à des actions		
	a) Actions	59.971.485,87	53.390.997,05
D.	Autres valeurs mobilières	-8.253,72	-1.234,29
E.	OPC à nombre variable de parts	2.050.989,62	4.393.217,62
F.	Instruments financiers dérivés		
	e) Sur actions		
	i options (+/-)	-105.900,21	-4.333,66
	Contrats de swap (+/-)	3.082.243,75	11.739.788,56
	j) Sur taux d'intérêt		
	Contrats de swap (+/-)	-59.097,60	285.082,88
	l) Sur indices financiers		
	Contrats d'option	-442.401,87	-1.355.569,42
	Contrats à terme	11.157,82	23.610,35
	Contrats de swap (+/-)	18.047,53	298.324,88
	m) Sur instruments financiers dérivés		
	Contrats de swap (+/-)	-1.175.635,85	-451.028,09
G.	Créances, dépôts, liquidités et dettes	-9.003,17	6.418,26
H.	Positions et opérations de change		
	a) Instruments financiers dérivés		
	Contrats d'option	4.122,71	-5.982,86
	contrats à terme	-12.730,83	297.130,29
	Contrats de swap (+/-)	-387.980,79	149.686,03
	b) Autres positions et opérations de change	-24.021.560,51	-9.760.082,42
II.	**Produits et charges des placements**		
A.	Dividendes	10.828.477,38	9.024.690,02
B.	Intérêts		
	a) Valeurs mobilières et instruments du marché monétaire	1.127.857,30	4.319.763,13
	b) Dépôts et liquidités	62.468,88	362.714,47
C.	Intérêts d'emprunts (-)	-23.943,48	-24.483,11
D.	Contrats de swap (+/-)	578.762,91	-662.494,84
III.	**Autres produits**		
A.	Indemnité destinée à couvrir les frais d'acquisition et de réalisation des actifs, à décourager les sorties et à couvrir les frais de livraison	404.734,07	584.723,59
B.	Autres	79.224,19	57.482,63

IV.	**Coûts d'exploitation**		
A.	Frais de transaction et de livraison inhérents aux placements (-)	-1.612.952,12	-1.012.722,80
B.	Charges financières (-)	-67.940,23	-35.705,38
C.	Rénumération due au dépositaire (-)	-382.368,67	-253.867,96
D.	Rénumération due au gestionnaire (-)		
	a) Gestion financière	-8.986.190,94	-8.090.005,33
	b) Gestion administrative et comptable	-815.400,43	-656.540,38
E.	Frais administratifs (-)	-5.716,62	-3.987,16
F.	Frais d'établissement et d'organisation (-)	-108.603,30	-68.923,47
G.	Rénumérations, charges sociales et pensions (-)	-788,96	-327,09
H.	Services et biens divers (-)	-182.503,19	-185.681,56
J.	Taxes	-901.530,99	-427.753,25
K.	Autres charges (-)	-370.090,23	-211.010,87
	Produits et charges de l'exercice (du semestre)		
	Sous-total II + III + IV impôts sur le résultat	-376.504,40	2.715.870,47
V.	**Bénéfice courant (perte courante) avant impôts**	38.880.641,02	68.758.433,21
VII.	**Résultat de l'exercice**	38.880.641,02	68.758.433,21

Affectation des résultats		31/12/2013 (en devise de la sicav)	31/12/2012 (en devise de la sicav)
I.	**Bénéfice (Perte) à affecter**	39.004.695,22	127.082.201,96
	Bénéfice reporté (perte reportée) de l'exercice précédent		58.241.089,02
	Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	38.880.641,02	68.758.433,21
	Participations au résultats perçus (participations au résultat versées)	124.054,18	82.679,74
II.	**(Affectations au) Prélèvements sur le capital**	-35.345.112,67	-125.656.640,65
IV.	**(Distribution des dividendes)**	-3.659.582,55	-1.425.561,31

1.6 RESUME DES REGLES DE COMPTABILISATION ET D'EVALUATION

1.6.1 RESUME DES REGLES

Résumé des règles d'évaluation conformément à l'AR du 10/11/2006 relatif à la comptabilisation, aux comptes annuels et aux rapports périodiques de certains organismes de placement collectif à nombre variable de parts.

Les actifs des différents compartiments sont évalués comme suit :

- Les valeurs mobilières, instruments du marché monétaire, parts d'organismes de placement collectif et instruments financiers dérivés sont, au moment de leur acquisition et de leur aliénation, enregistrés dans les comptes respectivement à leur prix d'achat et à leur prix de vente. Les frais accessoires tels que les frais de transaction et de livraison sont immédiatement mis à charge du compte de résultats.
- Les valeurs mobilière, instruments du marché monétaire et instruments financiers dérivés sont, après la première reprise, évalués à leur juste valeur selon les règles suivantes :
  - Pour les valeurs qui sont négociées sur un marché actif en dehors de toute intervention d'établissements financiers tiers, c'est le cours de clôture qui est retenu pour procéder à l'évaluation à la juste valeur.
  - S'il s'agit des éléments du patrimoine pour lesquels il existe un marché actif fonctionnant à l'intervention d'établissements financiers assurant des cotations permanentes de cours acheteurs et vendeurs, c'est le cours acheteur actuel formé sur ce marché qui est retenu pour procéder à l'évaluation des actifs. Etant donné toutefois que la plupart des indices de référence internationaux utilisent des cours moyens et que les fournisseurs de données ne peuvent pas fournir de cours acheteurs (JP Morgan, iBoxx, MSCI, …), ce sont les cours moyens qui sont retenus pour procéder à l'évaluation à la juste valeur d'instruments de dettes, comme prévu dans le commentaire de l'AR susmentionné. La méthode consistant à corriger les cours moyens pour obtenir le cours acheteur n'est pas retenue à cause de sa faible fiabilité et des risques d'amples fluctuations.
  - Pour les valeurs dont le dernier cours connu n'est pas représentatif, et pour les valeurs qui ne sont pas admises à une cotation officielle ou à un autre marché organisé, l'évaluation est obtenue comme suit :
    - Pour déterminer la juste valeur, c'est la juste valeur actuelle d'éléments du patrimoine similaires pour lesquels il existe un marché actif qui est retenue, à condition que cette juste valeur soit adaptée en tenant compte des différences entre les éléments du patrimoine similaires.
    - Si la juste valeur d'éléments du patrimoine similaires est inexistante, la juste valeur est déterminée au moyen d'autres techniques de valorisation qui utilisent au maximum des données de marché, qui sont conformes aux méthodes économiques communément acceptées et qui sont régulièrement calibrées et testées.
    - Si, pour des éléments du patrimoine déterminés, il n'existe pas de marché organisé ni de marché de gré à gré, il convient de tenir compte également, lors de l'évaluation, de leur caractère incertain dû au risque que les contreparties concernées ne puissent pas honorer leurs engagements.
  - Les actions pour lesquels il n'existe pas de marché organisé ni de marché de gré à gré, et dont la juste valeur ne peut être déterminée de façon fiable, sont évaluées au coût. Ces actions font l'objet de dépréciations s'il existe des indications objectives dans ce sens.
  - Pour les parts d'organisme de placement collectif (pour lesquels il n'existe pas de marché organisé), l'évaluation à la juste valeur est opérée sur la base de la valeur nette d'inventaire la plus récente.

- Les liquidités, y compris les avoirs à vue sur des établissements de crédit, les engagements en compte courant envers des établissements de crédit, les montants à recevoir et à payer à court terme qui ne sont pas représentés par des valeurs mobilières ou des instruments du marché monétaire négociables (autres qu'envers des établissements de crédit), les avoirs fiscaux et les dettes fiscales sont évalués à leur valeur nominale.
  Les autres créances à terme qui ne sont pas représentées par des valeurs mobilières ou des instruments du marché monétaire négociables sont évaluées à leur juste valeur.
  Les avoirs, montants à recevoir et créances font l'objet de réductions de valeur si leur remboursement à l'échéance est en tout ou en partie incertain ou si la valeur de réalisation de ces actifs est inférieure à leur valeur d'acquisition. Des réductions de valeur complémentaires sont actées sur les avoirs, montants et créances visés à l'alinéa précédent, pour tenir compte soit de l'évolution de leur valeur, soit des aléas justifiés par la nature des actifs concernés.
- Les produits générés par les prêts de titres sont traités comme des intérêts d'emprunts. Ces produits sont imputés au compte de résultats prorata temporis pour la période de la transaction.
- Les valeurs libellées dans une autre devise que celle du compartiment concerné sont converties dans la monnaie du compartiment à un taux de change sur la base du dernier cours moyen connu.

Dans le cas des compartiments structurés avec des swaps "equity/index linked", de taux d'intérêt et d'inflation, les obligations sont évaluées en calculant la valeur actuelle des paiements escomptés sur la base de la courbe sans risque. Elles pourraient subir une dépréciation en cas de réduction, de renonciation ou de report des paiements en intérêts ou principal. Le Conseil d'administration peut alors décider d'abaisser l'évaluation décrite ci-dessus ou d'opter pour une évaluation mark-to-market complète.

DIFFERENCES

Un léger écart peut parfois survenir entre la valeur d'inventaire nette telle qu'elle est publiée dans la presse et celle publiée dans le présent rapport. Il s'agit d'écarts négligeables dans le calcul des avoirs nets constatés après parution dans la presse. Lorsque ce genre d'écart atteint ou dépasse un seuil de tolérance déterminé, la différence vous est remboursée. Ce seuil de tolérance est calculé par la sicav pour les entrées et les sorties et correspond à un pourcentage donné de la valeur d'inventaire et des avoirs nets.
Ce seuil de tolérance est:

- pour les fonds du marché monétaire: 0,25%
- pour les fonds obligataires, les fonds mixtes et les fonds avec protection du capital: 0,50%
- pour les fonds d'actions : 1%
- pour les autres fonds (fonds immobiliers, …): 0,50%

Les Bourses étant fermées le 31/12/2013 et les compartiments ci-dessous étant investis à raison de 20% ou plus en titres cotés à ces Bourses, la date de valorisation des états financiers de ces compartiments est le 30/12/2013 au lieu du 31/12/2013. Pour ces compartiments, nous avons cependant calculé une valeur d'inventaire nette théorique au 31/12/2013, qui n'a pas été utilisée à des fins d'entrée ou de sortie.
Compartiments concernés :

Access Fund Brazil

Access Fund CSOB Cesky Akciovy (PX®)

Access Fund Global Trends

Access Fund Russia

Private Banking Active Stock Selection

1.6.2 TAUX DE CHANGE

	31/12/2013		31/12/2012	
	3,251	BRL	2,6995	BRL
	1,46405	CAD	1,3127	CAD
	1,2255	CHF	1,2068	CHF
	8,342	CNY	8,2141	CNY
	27,373	CZK	25,096	CZK
	7,4603	DKK	7,461	DKK
	1,00	EUR	1,00	EUR
	0,832	GBP	0,8111	GBP
	10,6843	HKD	10,2187	HKD
	16.769,70	IDR	12.706,10	IDR
	85,2331	INR	72,2352	INR
1 EUR =	144,83	JPY	114,00	JPY
	1.454,22	KRW	1.411,45	KRW
	4,5134	MYR	4,0317	MYR
	8,3599	NOK	7,3372	NOK
	61,1568	PHP	54,1368	PHP
	4,1579	PLN	4,0803	PLN
	8,85	SEK	8,5768	SEK
	1,7398	SGD	1,6105	SGD
	45,2794	THB	40,3299	THB
	2,9605	TRY	2,353	TRY
	41,0677	TWD	38,285	TWD
	1,3779	USD	1,3184	USD
	29.068,00	VND	27.475,00	VND

EXISTENCE DE COMMISSION SHARING AGREEMENTS

En quoi consiste un 'Comission Sharing Agreement'?
La société de gestion ou, selon le cas, le gestionnaire délégué peut demander à l'intermédiaire de payer à sa place les factures de certains biens et services fournis.
L'intermédiaire paie alors ces factures au moyen des avoirs accumulés sur la base d'un pourcentage déterminé en sus de la commission brute qu'il reçoit des compartiments pour exécuter les transactions.

Attention :
Tous les biens et services qui aident la société de gestion ou, selon le cas, le gestionnaire délégué à gérer le compartiment dans l'intérêt du compartiment sont concernés par un 'Comission Sharing Agreement'.

Biens et services concernés par un 'Comission Sharing Agreement':
- services d'enquête et de conseil,
- valorisation et analyse des portefeuilles,
- informations sur les marchés et services y afférents,
- analyse de rendement,
- services relatifs aux prix de marché,
- matériel informatique lié à des logiciels spécialisés ou services d'enquête,
- lignes téléphoniques dédiées,
- séminaires, lorsque le sujet est pertinent pour les services prodigués dans le cadre des investissements,
- publications, lorsque le sujet est pertinent pour les services prodigués dans le cadre des investissements,
- tous les autres biens et services qui contribuent directement ou indirectement à la réalisation des objectifs d'investissement des compartiments.

La société de gestion ou, selon le cas, le gestionnaire délégué a défini une politique interne concernant la conclusion de 'Comission Sharing Agreements' et la prévention d'éventuels confits d'intérêts en la matière, et a organisé un contrôle interne approprié relatif au respect de cette politique.

Intermédiaire	Commission brute payée en euros pendant la période: 1-01-13 - 31-12-13	CSA Credits en euros payée en euros constitués pendant la période: 1-01-13 - 31-12-13	Percentage
CITI	6,029	3,051	50.60%
CSFBSAS	11,369	4,300	37.83%
INSTINET	2,457	915	37.23%
MACQUARIE	114	57	50.00%
MORGAN STANLEY	2,705	802	29.63%
UBSWDR	442	133	30.00%

1.7 COMPOSITION DES ACTIFS

Afin de réaliser les objectifs d'investissement, les compartiments de la sicav peuvent investir en titres (dont des obligations et autres titres de créance), instruments du marché monétaire, parts d'organismes de placement collectif, dépôts, produits (financiers) dérivés, liquidités et tout autre instrument admis par la réglementation et la politique d'investissement applicables.

Le mécanisme financier destiné à assurer la protection du capital à l'échéance ou à atteindre un pourcentage déterminé par rapport au prix de souscription initial à l'échéance, consiste à investir la totalité des souscriptions en obligations et autres titres de créance, dépôts et/ou liquidités.

Les dépôts, obligations et autres titres de créance doivent répondre à l'une des conditions suivantes :

(1) Investissement en dépôts et/ou titres de créance, placés auprès de ou émis par des établissements financiers sous contrôle prudentiel et établis dans un État membre de l'Espace économique européen.

(2) Titres de créance émis ou garantis par un État membre de l'Espace économique européen.

(3) Investissements présentant une structure analogue et un risque de contrepartie identique, tels que visés aux points (1) et (2) ci-dessus.

Ces investissements peuvent consister en obligations cotées, émises par 26 *Special Purpose Vehicles* (SPV).

Ces 26 SPV ont été constitués sous le parrainage de KBC Asset Management SA et sont tous gérés par KBC Asset Management SA ou une de ses filiales.

L'actif sous-jacent des 16 SPV suivants:

- Amethyst Structured Finance Plc
- Beechwood Structured Finance Plc
- Brookfields Capital Plc
- Eperon Finance Plc
- Espaccio Securities Plc
- Greenstreet Structured Financial Products Plc
- Nimrod Capital Plc
- Opal Financial Products Plc
- Profile Finance Plc
- Recolte Securities Plc
- Silverstate Financial Investments Plc
- Vespucci Structured Finance Products Plc
- Vigado Capital Plc
- Voyce Investments Plc
- Waterford Capital Investments Plc
- Waves Financial Investments Plc

consiste en deux portefeuilles diversifiés composés de dépôts émis par des établissements financiers, d'obligations et d'autres titres: le *General Long Portfolio* et le *General Short Portfolio.*

L'actif sous-jacent des 10 SPV suivants:

- Amber Protective Bond Portfolio limited
- Carmine Protective Bond Portfolio limited
- Coral Protective Bond Portfolio limited
- Emerald Protective Bond Portfolio limited
- Indigo Protective Bond Portfolio limited
- Ivory Protective Bond Portfolio limited
- Magenta Protective Bond Portfolio limited
- Sepia Protective Bond Portfolio limited
- Taupe Protective Bond Portfolio limited
- Vermillion Protective Bond Portfolio plc

consiste:

- d'une part, en un portefeuille diversifié de dépôts émis par des établissements financiers, en obligations et autres titres. Ces obligations sont notamment émises par Arcade Finance Plc et D-Star Finance Plc respectivement. Ces sociétés sont également des SPV constitués sous le parrainage de KBC Asset Management SA et dont le sous-jacent est également géré par KBC Asset Management SA ou une de ses filiales.
- d'autre part, en titres acquis selon les modalités d'un TRS[1] conclu avec Goldman Sachs International. Goldman Sachs International est un établissement financier soumis au contrôle de la *Financial Services Authority* (FSA), l'organe britannique de contrôle du secteur financier et est, en d'autres termes, une société soumise au contrôle prudentiel et établie dans un État membre de l'Espace économique européen (EEE). Les actifs pouvant faire l'objet d'un achat par le SPV selon les modalités du TRS doivent répondre à plusieurs conditions strictes, notamment en matière de rating.

De plus amples informations sur les critères devant être remplis par l'actif sous-jacent de ces 26 SPV sont fournies dans le prospectus de base relatif à ces SPV, qui peut être consulté sur le site http://www.kbc.be/prospectus/spv.

Les compositions des actifs des SPV commentés ici n'ont pas été révisées. Le prospectus et le rapport annuel révisé peuvent être obtenus gratuitement auprès de KBC Asset Management SA, avenue du Port 2, 1080 Bruxelles.

---

[1]. Un *Total Return Swap* (TRS) est un contrat en vertu duquel le bénéficiaire (en l'occurrence le SPV) achète des titres à/via la contrepartie. Pendant la durée de la transaction, le bénéficiaire accepte de verser à la contrepartie du TRS le produit total des actifs sous-jacents à titre de rémunération. La contrepartie prend à son tour les éventuelles réductions de valeur à son compte et intervient donc en qualité de donneur de garantie. Le donneur de garantie acquiert donc la propriété économique des actifs sous-jacents, tandis que le bénéficiaire a la propriété juridique. En échange, le bénéficiaire perçoit une rémunération pour le coût de financement des actifs. Comme le donneur de garantie assume le risque économique pendant toute la durée de la transaction, il perçoit tous les revenus générés par les titres.

En d'autres termes, le bénéficiaire d'un TRS achète des titres à/via la contrepartie (donneur de garantie). Le donneur de garantie conserve toutefois le risque de crédit inhérent aux titres pendant la durée de la transaction et à l'échéance. En cas de dépréciation éventuelle, la contrepartie doit effectuer des versements collatéraux au bénéficiaire.

Dans la pratique, cela signifie que le bénéficiaire jouit d'une double protection.
Premièrement, une éventuelle dépréciation des actifs faisant l'objet du TRS est compensée par l'obligation de constitution d'une garantie.
Deuxièmement, si la contrepartie manque à ses obligations, le bénéficiaire possède un portefeuille d'actifs qu'il peut réaliser.

Au terme de la transaction, le bénéficiaire récupère le montant initial payé et la contrepartie reprend possession des actifs.

1.7.1 COMPOSITION DES ACTIFS DE GENERAL LONG PORTFOLIO DE BEECHWOOD STRUCTURED FINANCE PLC.

Dénomination	Quantité au 31/12/2013	Devise	Cours en devises	Evaluation (en devise du compartiment)	% Porte feuille	% Actif net
ACTIF						
PORTEFEUILLE TITRES						
Obligations						
Obligations d'états						
Autriche						
AUSTRIA 13/18 1.15% 27/09 19/10	1.850.000,00	EUR	100,164	1.858.563,31	0,57	0,56
Belgique						
BELGIUM 02/17 5.5% 28/09	3.500.000,00	EUR	116,875	4.140.184,45	1,27	1,25
BELGIUM 08/18 4% 28/03	7.000.000,00	EUR	112,087	8.059.317,72	2,47	2,43
BELGIUM 12/19 3.00% 28/09	4.600.000,00	EUR	107,687	4.989.126,45	1,53	1,51
BELGIUM 13/18 1.25% 22/06	2.450.000,00	EUR	100,265	2.472.600,18	0,76	0,75
BELGIUM 13/18 1.50% 22/06	4.000.000,00	USD	98,182	2.874.383,72	0,88	0,87
Europe						
EUROPEAN UNION 11/18 3.25% 04-04	750.000,00	EUR	109,785	841.483,49	0,26	0,25
France						
CADES 04/19 4% 25/10	1.500.000,00	EUR	113,724	1.716.873,70	0,53	0,52
CADES 11/18 3.25% 07/03	2.000.000,00	EUR	108,818	2.229.606,57	0,68	0,67
FRANCE 03/19 4.25% 25/04	1.600.000,00	EUR	114,938	1.885.586,57	0,58	0,57
FRANCE 12/18 1.00% 25/11 25/11	9.655.000,00	EUR	98,939	9.562.037,04	2,93	2,88
Pays-Bas						
NETHERLANDS 08/18 4.00% 07/15	3.000.000,00	EUR	113,079	3.447.930,65	1,06	1,04
NETHERLANDS 13/19 1.25% 15/01	6.711.000,00	EUR	100,279	6.772.444,19	2,08	2,04
Pologne						
POLAND 08/18 5.625% 20/06	2.250.000,00	EUR	119,815	2.763.106,34	0,85	0,83
Slovakie						
SLOVAKIA GOVERNEMENT 12/17 4.625% 19/01	2.000.000,00	EUR	111,125	2.310.184,93	0,71	0,70
SLOVAKIA GOVERNEMENT 13/18 1.5% 28/11	2.250.000,00	EUR	100,664	2.267.991,37	0,70	0,68
Obligations des établissements de crédit						
Australie						
COMMONWEALTH BK OF AUSTRALIA 09/19 5% 15/04-15/10	4.725.000,00	USD	111,339	3.853.690,03	1,18	1,16
COMMONWEALTH BK OF AUSTRALIA 10/20 5% 19/3	5.000.000,00	USD	110,780	4.070.778,46	1,25	1,23
COMMONWEALTH BK OF AUSTRALIA 13/19 1.625% 04/02	2.500.000,00	EUR	99,111	2.514.504,45	0,77	0,76
MACQUARIE BK LTD 12/17 5.00% 22/02-22/08	1.500.000,00	USD	108,696	1.202.632,63	0,37	0,36
NATIONAL AUSTRALIA BANK 13/18 1.25% 08-03	2.300.000,00	USD	97,572	1.635.169,78	0,50	0,49
WESTPAC BANKING 11/18 4.125% 25/05	2.000.000,00	EUR	110,823	2.266.190,43	0,70	0,68
WESTPAC BANKING CORP 09/19 4.875% 19/11	2.600.000,00	USD	110,926	2.103.575,46	0,65	0,63
WESTPAC BANKING CORP 13/18 1.375% 30-11	5.400.000,00	USD	97,532	3.826.776,62	1,17	1,15
Autriche						
AUST&NZ BANKING GROUP 13/18 1.375% 04/09 04/09	3.100.000,00	EUR	100,174	3.119.174,14	0,96	0,94
AUST&NZ BANKING GROUP 13/18 1.45% 15-05	2.600.000,00	USD	97,314	1.839.666,52	0,56	0,56
AUST&NZ BANKING GROUP 3L 13/18 FRN 15/2-5-8-11	4.035.000,00	USD	100,115	2.934.732,57	0,90	0,89

Belgique						
FORTIS BANK SA/NV 07/17 4,375% 01/02	4.865.000,00	EUR	108,807	5.487.623,83	1,68	1,66
Canada						
ONTARIO (PROVINCE OF) 13/18 1.20% 14/08 14/02	4.000.000,00	USD	98,154	2.862.539,61	0,88	0,86
TORONTO DOMINION BK 12/17 1.5% 13-03	1.000.000,00	USD	101,133	737.200,33	0,23	0,22
Danemark						
DANSKE BANK A/S 10/18 3.50 16/04	3.500.000,00	EUR	109,767	3.928.783,31	1,21	1,19
DANSKE BK AS 12/17 3.875% 28/02	5.175.000,00	EUR	108,213	5.768.115,04	1,77	1,74
NYKREDIT A/S 12/17 3.25% 1/6	650.000,00	EUR	105,938	700.924,74	0,22	0,21
Espagne						
BANCO BILBAO VIZCAYA ARGENTARIA 12/17 3.50% 05/12	4.500.000,00	EUR	106,980	4.825.319,18	1,48	1,46
BANCO SANTANDER CENTRAL HISPANO SA 06/17 4.125% 09/01	350.000,00	EUR	107,842	391.527,57	0,12	0,12
BANCO SANTANDER CENTRAL HISPANO SA 10/17 3.625% 06/04	2.000.000,00	EUR	106,685	2.187.135,61	0,67	0,66
BANCO SANTANDER CENTRAL HISPANO SA 13/18 2.875% 30/01	3.300.000,00	EUR	104,657	3.540.758,05	1,09	1,07
Etats-Unis						
BEAR STEARNS 08/18 7.25% 01/08	3.000.000,00	USD	119,534	2.667.851,93	0,82	0,81
CITIGROUP INC 08/18 6.125% 15/5	2.500.000,00	USD	116,221	2.122.553,07	0,65	0,64
CITIGROUP INC 09/19 7.375% 04/09	3.510.000,00	EUR	127,459	4.557.494,09	1,40	1,37
HSBC FINANCE CORP 07/17 4.875% 30/05	3.700.000,00	EUR	111,941	4.248.067,88	1,30	1,28
JPMORGAN CHASE & CO 12/17 2.00% 15/02 15/02	3.200.000,00	USD	101,646	2.378.020,35	0,73	0,72
JPMORGAN CHASE & CO 12/19 1.875% 21/11	1.810.000,00	EUR	98,804	1.792.071,58	0,55	0,54
MORGAN STANLEY 07/17 5.50% 02/10	1.000.000,00	EUR	113,746	1.151.026,14	0,35	0,35
MORGAN STANLEY 08/18 6.50% 28/12	2.950.000,00	EUR	120,901	3.568.154,06	1,10	1,08
MORGAN STANLEY 09/19 5.625% 23-03	5.000.000,00	USD	113,708	4.181.114,74	1,28	1,26
MORGAN STANLEY 12/17 3.75% 21/09	2.000.000,00	EUR	107,096	2.162.673,42	0,66	0,65
MORGAN STANLEY 13/18 2.125% 25/4	3.500.000,00	USD	99,517	2.537.574,95	0,78	0,77
MORGAN STANLEY 13/18 2.25% 12/3	2.000.000,00	EUR	101,554	2.067.326,57	0,63	0,62
Finlande						
NORDEA BANK FINLAND PLC 13/20 1.375% 15/1	3.200.000,00	EUR	98,923	3.207.727,78	0,98	0,97
France						
BANQUE FEDERATIVE DU CREDIT MUTUEL 13/18 1.625% 11/1	3.000.000,00	EUR	99,995	3.047.130,82	0,94	0,92
BANQUE FEDERATIVE DU CREDIT MUTUEL 13/19 2.00% 19/03 19/09	1.550.000,00	EUR	99,496	1.550.939,51	0,48	0,47
BNP PARIBAS 11/21 5% 15/01 15/07	1.000.000,00	USD	109,727	812.967,79	0,25	0,25
BNP PARIBAS 12/17 3.00% 24/02	1.500.000,00	EUR	105,504	1.620.773,18	0,50	0,49
BNP PARIBAS SA 12/19 2.50% 23/08	1.314.000,00	EUR	103,044	1.365.698,16	0,42	0,41
BNP PARIBAS SA 13/18 1.5% 12/3	2.000.000,00	EUR	99,833	2.025.838,08	0,62	0,61
BPCE SA 10/17 3.75% 21/7	800.000,00	EUR	107,998	877.377,74	0,27	0,27
BPCE SA 12/18 2% 24/4	2.000.000,00	EUR	101,739	2.062.286,85	0,63	0,62
CIE FINANCEMENT FONCIER 03/18 4.5% 16/05	5.000.000,00	EUR	113,908	5.836.545,38	1,79	1,76
CREDIT AGRICOLE 08/18 5.971% 01/02	3.000.000,00	EUR	114,667	3.603.423,60	1,11	1,09
CREDIT AGRICOLE 12/17 3.00% 01/04	625.000,00	USD	103,603	473.295,20	0,15	0,14
CREDIT AGRICOLE 12/19 3.875% 13/02	1.250.000,00	EUR	109,634	1.413.029,27	0,43	0,43
CREDIT MUTUEL ARKEA SAC 07/17 5.00% 28/06	500.000,00	EUR	112,255	574.014,73	0,18	0,17
SOCIETE GENERALE 10/17 3.125% 21/09	1.800.000,00	EUR	106,635	1.935.002,81	0,59	0,58
SOCIETE GENERALE 12/17 2.75% 12/04	4.500.000,00	USD	102,846	3.378.234,92	1,04	1,02
SOCIETE GENERALE 12/17 3.75% 01/03	1.000.000,00	EUR	107,982	1.111.155,62	0,34	0,34
SOCIETE GENERALE 12/18 2.375% 28/02	5.500.000,00	EUR	103,746	5.815.540,27	1,78	1,75
SOCIETE GENERALE 13/20 1.75% 05/03	2.000.000,00	EUR	100,782	2.044.503,01	0,63	0,62
SOCIETE GENERALE 13/20 2.25% 23/1	1.500.000,00	EUR	101,064	1.547.583,29	0,48	0,47

Irlande						
DEPFA BANK PLC/IRELAND 6P+19 23/04-23/10 0.66250%	8.800.000,00	USD	97,878	6.257.720,93	1,92	1,89
Italie						
INTESA SANPAOLO SPA 12/19 3.75% 25/09	4.000.000,00	EUR	108,217	4.368.543,01	1,34	1,32
UNICREDIT SPA 10/15 2.625 31/10	3.000.000,00	EUR	103,145	3.107.520,86	0,95	0,94
UNICREDIT SPA 12/18 4.00% 31/01	750.000,00	EUR	109,152	846.092,05	0,26	0,26
UNICREDIT SPA 13/19 1.875% 31/01/13	1.700.000,00	EUR	99,124	1.702.661,08	0,52	0,51
UNICREDIT SPA 13/20 2.75% 31/01	500.000,00	EUR	102,107	523.682,26	0,16	0,16
Norvège						
DNB ASA 12/17 4.75% 08/03	500.000,00	EUR	107,408	556.427,91	0,17	0,17
SPAREBANK 1 SMN 13/18 1.25% 02/05-02/11	2.500.000,00	USD	96,900	1.761.764,08	0,54	0,53
Pays-Bas						
ABN AMRO BANK NV 12/19 4.75% 11/01	4.125.000,00	EUR	113,352	4.865.781,91	1,49	1,47
ACHMEA HYPOTHEEKBANK 13/18 2% 23/01	4.189.000,00	EUR	99,829	4.260.337,52	1,31	1,29
ALLIANZ FINANCE II BV 09/19 4.75% 22/07	7.500.000,00	EUR	115,015	8.784.262,06	2,70	2,65
ALLIANZ FINANCE II BV 13/18 1.375% 13-03	6.000.000,00	EUR	100,299	6.084.166,03	1,87	1,84
BANK NED. GEMEENTEN 09/19 3.875% 04/11	1.700.000,00	EUR	112,683	1.925.895,44	0,59	0,58
COOPERATIEVE CENTRALE RAIFFEIS 10/20 3.75% 09/11	350.000,00	EUR	103,284	363.362,92	0,11	0,11
COOPERATIEVE CENTRALE RAIFFEIS 11/16 3.875% 20/04	2.000.000,00	EUR	106,684	2.187.818,43	0,67	0,66
ING BANK 12/19 3.25% 03/04	3.000.000,00	EUR	106,100	3.255.657,53	1,00	0,98
ING GROEP NV 07/17 4.75% 31/05	2.500.000,00	EUR	110,667	2.836.286,67	0,87	0,86
KBC IFIMA 05/16 3.87% 18/05	135.000.000,00	CZK	104,640	5.279.407,06	1,62	1,59
KBC IFIMA 05/16 4.01% 18/05	75.310.000,00	SKK	105,110	2.689.918,67	0,83	0,81
KBC IFIMA 05/20 4.05% 21/12	86.000.000,00	SKK	105,410	3.012.282,57	0,92	0,91
RABOBANK NEDERLAND NV 08/18 4.750% 15/01	1.000.000,00	EUR	112,871	1.174.256,20	0,36	0,35
Royaume-Uni						
BARCLAYS BANK PLC 09/19 6.75% 22/11	2.750.000,00	USD	120,434	2.417.825,49	0,74	0,73
BNZ INTL FINDING LTD 13/18 1.25% 23/05	6.940.000,00	EUR	98,415	6.882.764,01	2,11	2,08
HSBC HOLDING PLC 08/18 6.25% 19/03	1.250.000,00	EUR	116,236	1.514.376,85	0,47	0,46
LLOYDS BANKING GROUP PLC 12/17 4.625% 02/02	1.000.000,00	EUR	110,274	1.144.804,19	0,35	0,35
LLOYDS TSB BANK PLC 09/19 5.375% 03/09	3.975.000,00	EUR	118,485	4.779.455,42	1,47	1,44
ROYAL BANK OF SCOTLAND GROUP PLC 09/19 5.375% 30/09	3.125.000,00	EUR	115,572	3.653.953,42	1,12	1,10
ROYAL BANK OF SCOTLAND GROUP PLC 09/19 6.4% 21/04-21/10	1.500.000,00	USD	115,519	1.270.909,12	0,39	0,38
ROYAL BANK OF SCOTLAND GROUP PLC 10/20 5.50% 23/03	1.600.000,00	EUR	116,693	1.935.317,34	0,59	0,58
STANDARD CHARTERED 07/17 5.875% 26/09	3.500.000,00	EUR	113,036	4.010.356,19	1,23	1,21
STANDARD CHARTERED 12/17 1.75% 29/10	1.500.000,00	EUR	100,687	1.514.835,82	0,47	0,46
STANDARD CHARTERED 12/19 4.125% 18/01	950.000,00	EUR	110,041	1.082.639,72	0,33	0,33
Suède						
NORDEA BANK AB 12/17 3.125% 20/03-06	5.000.000,00	USD	104,590	3.826.752,51	1,17	1,15
NORDEA BANK AB 12/17 4.635% 15/02	1.021.000,00	EUR	107,119	1.134.951,96	0,35	0,34
NORDEA BANK AB 12/19 4.00% 11/07	1.540.000,00	EUR	110,901	1.737.078,73	0,53	0,52
NORDEA BANK AB 13/18 1.375% 12/04	3.500.000,00	EUR	99,634	3.521.866,37	1,08	1,06
NORDEA BANK AB 13/18 1.625% 15/05-15/11	2.755.000,00	USD	97,703	1.957.554,06	0,60	0,59
SKANDINAVISKA ENSKILDA 12/17 4.00% 12/09	1.320.000,00	EUR	105,804	1.412.525,13	0,43	0,43
SKANDINAVISKA ENSKILDA 13/18 1.75% 19/03-19/09	2.400.000,00	USD	98,221	1.719.342,51	0,53	0,52
SKANDINAVISKA ENSKILDA 13/19 2.00% 18/09 18/03	1.910.000,00	EUR	100,581	1.931.978,52	0,59	0,58
SWEDBANK 12/17 3.00% 05/12	1.800.000,00	EUR	101,980	1.839.486,57	0,56	0,56
SWEDISH HOUSING FINANCE 12/17 2.375% 05-04	3.000.000,00	USD	103,423	2.263.961,76	0,70	0,68
Suisse						
CREDIT SUISSE LONDON 09/19 4.75% 05/08	1.050.000,00	EUR	114,597	1.223.487,59	0,38	0,37
UBS AG/STAMFORD BRANCH 07/17 5.875% 20/06-20/12	2.000.000,00	USD	114,876	1.669.771,53	0,51	0,50

UBS AG/STAMFORD BRANCH 08/18 5.75% 25/10	2.000.000,00	USD	114,862	1.682.269,97	0,52	0,51
Obligations d'entreprises privées						
Allemagne						
DZ BANK AG DEUTSCHE ZENTRAL-GE 23/01/2014	3.600.000,00	EUR	99,994	3.599.784,00	1,10	1,09
VOLKSWAGEN LEASE 11/18 3.25% 10/05	3.000.000,00	EUR	107,332	3.282.742,97	1,01	0,99
Belgique						
BELFIUS BANK SA/NV 01/08/2014	1.650.000,00	EUR	99,994	1.649.901,00	0,51	0,50
SAGESS 12/19 1.75% 22/10	2.800.000,00	EUR	100,806	2.831.965,26	0,87	0,85
Espagne						
CORES 08/18 4.50% 23/04	2.000.000,00	EUR	105,625	2.174.636,99	0,67	0,66
Etats-Unis						
DAIMLER FINANCE NA LLC 13/18 1.875% 11-07	2.500.000,00	USD	98,975	1.811.728,14	0,56	0,55
TOYOTA MOTOR CREDIT 13/17 1.25% 01/08	1.000.000,00	EUR	100,747	1.012.675,48	0,31	0,31
Finlande						
FORTUM CORPORATION 09/19 6.00% 20/03	600.000,00	EUR	119,909	747.660,84	0,23	0,23
Irlande						
Norvège						
TELENOR A/S 13/18 1.75% 22/05	6.500.000,00	USD	98,332	4.688.629,03	1,44	1,41
Pays-Bas						
ABB FINANCE BV 12/19 2.625 26/03	2.000.000,00	EUR	103,895	2.118.170,57	0,65	0,64
B.M.W. FIN 11/18 3.625% 29/01	3.400.000,00	EUR	109,000	3.819.461,44	1,17	1,15
SIEMENS FINANCIERINGS NV 13/18 1.5% 12/3	2.500.000,00	USD	98,867	1.815.570,80	0,56	0,55
VOLKSWAGEN INTL.FIN. NV 12/19 3.25% 21/01	900.000,00	EUR	107,278	993.066,87	0,31	0,30
Total des obligations				348.243.339,19	106,84	105,02
Swaps						
Belgique						
KBC SWAPS IRS/CCS		USD	1,000	-22.306.403,44	-6,84	-6,73
Total swaps				-22.306.403,44	-6,84	-6,73
TOTAL DU PORTEFEUILLE TITRES				325.936.935,75	100,00	98,29
LIQUIDITES						
Comptes à vue						
Belgique						
KBC GROUP CZK	10.232.950,52	CZK	1,000	373.833,72		0,11
KBC GROUP EURO	112.249,96	EUR	1,000	112.249,96		0,03
KBC GROUP USD	133.987,20	USD	1,000	97.240,15		0,03
Total compte à vue				583.323,83		0,18
Comptes à terme						
Belgique						
KBC BANK NV 21/12/2012 21/12/2017 VAR%	1.000.000,00	EUR	101,692	1.016.918,05		0,31
KBC BANK NV 31/07-07/01/14 KBCBANK 0.200 %	25.000.000,00	CZK	100,002	913.327,00		0,28
KBC BANK NV NF 10/10/12-23/10/17 KBCPRODE VAR %	3.000.000,00	EUR	104,292	3.128.770,41		0,94
Total comptes à terme				5.059.015,46		1,53
TOTAL LIQUIDITES				5.642.339,29		1,70

DEBITEURS ET CREDITEURS DIVERS						
Créances						
Belgique						
KBC GROUP EUR A RECEVOIR	69,73	EUR	1,000	69,73		
Total créances				69,73		
TOTAL DEBITEURS ET CREDITEURS DIVERS				69,73		
AUTRES						
Intérêts courrus		EUR		14.419,81		0,00
Frais provisionnés		EUR		-0,13		
TOTAL AUTRES				14.419,68		0,00
TOTAL DE L'ACTIF NET				**331.593.764,45**		**100,00**

1.7.2 COMPOSITION DES ACTIFS DE GENERAL SHORT PORTFOLIO DE BEECHWOOD STRUCTURED FINANCE PLC.

Dénomination	Quantité au 31/12/2013	Devise	Cours en devises	Evaluation (en devise du compartiment)	% Porte feuille	% Actif net
ACTIF						
PORTEFEUILLE TITRES						
Obligations						
Obligations d'états						
Belgique						
BELGIUM 03/18 5% 24/04	8.320.000,00	GBP	110,086	11.352.435,61	8,67	8,34
BELGIUM 07/17 4% 28/03	880.000,00	EUR	110,463	998.880,52	0,76	0,73
FLEMISH COMMUNITY 09/16 3.875% 20/07	7.000.000,00	EUR	108,143	7.691.863,96	5,88	5,65
France						
CADES 11/16 2.375% 31/03-30/09	5.000.000,00	USD	103,724	3.785.405,15	2,89	2,78
FRANCE 09/14 2.50% 12/01	2.500.000,00	EUR	100,038	2.561.395,21	1,96	1,88
Pologne						
POLAND 06/16 3.625 % 01/02	3.500.000,00	EUR	106,353	3.838.119,84	2,93	2,82
Obligations des établissements de crédit						
Allemagne						
COMMERZBANK AG 09/15 4.75 26/01	1.045.000,00	EUR	104,289	1.135.921,10	0,87	0,83
LB BADEN-WUERTTEMBERG 21/03/2014	9.700.000,00	USD	99,960	7.036.882,21	5,38	5,17
Australie						
NATIONAL AUSTRALIA BANK 08/15 5.50% 20/05	6.000.000,00	EUR	106,650	6.602.399,15	5,05	4,85
Canada						
TORONTO DOMINION BK 08/15 5.375% 14/05	10.000.000,00	EUR	106,561	10.996.269,23	8,40	8,08
Danemark						
DANSKE BK AS 11/16 3.875% 14/04-14/10	2.000.000,00	USD	105,448	1.542.437,85	1,18	1,13
NYKREDIT A/S 01/07/2014	2.000.000,00	EUR	99,997	1.999.940,00	1,53	1,47
Etats-Unis						
CITIGROUP INC 3E+14 06/06-05/09 1.575%	550.000,00	EUR	99,997	550.134,05	0,42	0,40
GENERAL ELEC CAP CORP 3E+14 05/07-03/10 1.696%	5.400.000,00	EUR	100,023	5.406.114,75	4,13	3,97
MERRILL LYNCH & CO 3E+45 22/07-24/10 2.054%	9.004.000,00	EUR	100,090	9.023.903,84	6,90	6,63
MORGAN J.P. & CO 11/16 3.15% 05/01-07	7.000.000,00	USD	104,802	5.401.937,94	4,13	3,97
France						
BANQUE FEDERATIVE DU CREDIT MUTUEL 02/07/2014	2.800.000,00	EUR	99,987	2.799.636,00	2,14	2,06
BPCE SA 10/15 2.875% 22/09	1.500.000,00	EUR	103,536	1.564.849,45	1,20	1,15
SOCIETE GENERALE 11/16 4.00% 20/04	600.000,00	EUR	106,972	658.598,10	0,50	0,48
Irlande						
IRISH INTERCONTINENTAL BANK 3E+16 21/07-21/10 1.769%	5.000.000,00	EUR	99,974	5.002.493,92	3,82	3,67
Italie						
UNICREDIT SPA 3E+17.5 BP 18/05-18/08 1.601%	1.500.000,00	EUR	99,104	1.487.262,33	1,14	1,09
Luxembourg						
BELFIUS FINANCING CO 02/07/2014	4.000.000,00	EUR	99,972	3.998.880,00	3,06	2,94

Pays-Bas						
ABN AMRO BANK NV 01/07/2014	2.100.000,00	USD	99,998	1.524.027,87	1,16	1,12
BANK NED. GEMEENTEN 11/16 2.50% 18/01	2.500.000,00	EUR	104,148	2.663.108,44	2,04	1,96
BANK NED. GEMEENTEN 12/17 2.25% 12/01 12/01	600.000,00	EUR	104,585	640.566,16	0,49	0,47
Royaume-Uni						
CLYDESDALE BANK 01/07/2014	3.100.000,00	USD	99,999	2.249.777,92	1,72	1,65
UBS LONDON 09/14 5.625% 19/05	525.000,00	EUR	101,914	553.333,60	0,42	0,41
Suède						
SVENSKA HANDBK 11/16 3.125% 12/01-07	2.000.000,00	USD	104,919	1.544.056,80	1,18	1,13
SWEDBANK HYPOTEK AB 11/16 2.95% 28/03-09	6.500.000,00	USD	104,690	4.974.132,14	3,80	3,65
Obligations d'entreprises privées						
Allemagne						
BAYER.LDESBK 23/01/2014	1.550.000,00	EUR	99,991	1.549.860,50	1,18	1,14
BAYER.LDESBK 23/06/2014	5.000.000,00	EUR	99,889	4.994.450,00	3,82	3,67
Belgique						
BELFIUS BANK SA/NV 01/08/2014	1.100.000,00	EUR	99,994	1.099.934,00	0,84	0,81
Finlande						
FINGRID OYJ 3S+12 18/10/11-18/01/12 3.71%	50.000.000,00	SEK	102,055	5.793.784,05	4,43	4,26
Irlande						
Luxembourg						
BELFIUS FINANCING CO 21/03/2014	800.000,00	USD	99,934	580.210,46	0,44	0,43
BELFIUS FINANCING CO 23/01/2014	5.500.000,00	EUR	99,987	5.499.285,00	4,20	4,04
Suède						
SKANDINAVISKA ENSKILDA 05/08/2014	2.600.000,00	EUR	99,920	2.597.920,00	1,99	1,91
SWEDBANK 23/06/2014	4.000.000,00	EUR	99,916	3.996.640,00	3,05	2,94
Total des obligations				135.696.847,15	103,68	99,67
Swaps						
Belgique						
KBC SWAPS IRS/CCS		EUR	1,000	-4.817.465,92	-3,68	-3,54
Total swaps				-4.817.465,92	-3,68	-3,54
Contrats à terme		EUR		43.064,90		0,03
TOTAL DU PORTEFEUILLE TITRES				130.879.381,23	100,00	96,13
LIQUIDITES						
Comptes à vue						
Belgique						
KBC GROUP CZK	1.849.868,40	CZK	1,000	67.580,04		0,05
KBC GROUP EURO	52.255,37	EUR	1,000	52.255,37		0,04
KBC GROUP GBP	0,06	GBP	1,000	0,07		
KBC GROUP HUF	791.679,73	HUF	1,000	2.664,87		0,00
KBC GROUP PLN	76.437,94	PLN	1,000	18.383,79		0,01
KBC GROUP SEK	42,55	SEK	1,000	4,81		
KBC GROUP USD	196.402,98	USD	1,000	142.537,91		0,11
Total compte à vue				283.426,86		0,21

Comptes à terme						
Belgique						
KBC BANK NV 08/11-08/01/14 KBCBANK 0.030 %	33.800.000,00	CZK	99,998	1.234.768,71		0,91
KBC BANK NV 08/11-08/01/14 KBCBANK 2.400 %	3.400.000,00	PLN	99,997	817.695,95		0,60
KBC BANK NV 10/07-07/01/14 KBCBANK 3.800 %	23.500.000,00	HUF	100,032	79.128,59		0,06
KBC BANK NV 23/09-08/01/14 KBCBANK 0.130 %	56.350.000,00	CZK	100,001	2.058.618,47		1,51
KBC BANK NV 23/09-21/03/14 KBCBANK 2.540 %	3.100.000,00	PLN	99,981	745.427,02		0,55
Total comptes à terme				4.935.638,74		3,63
TOTAL LIQUIDITES				5.219.065,60		3,83
DEBITEURS ET CREDITEURS DIVERS						
Créances						
Belgique						
KBC GROUP EUR A RECEVOIR	47,34	EUR	1,000	47,34		
KBC GROUP HUF A RECEVOIR	952,70	HUF	1,000	3,21		
KBC GROUP PLN A RECEVOIR	4.729,05	PLN	1,000	1.137,37		0,00
KBC GROUP USD A RECEVOIR	20,30	USD	1,000	14,73		
Total créances				1.202,65		0,00
Dettes						
Belgique						
KBC GROUP PLN A PAYER	-75,96	PLN	1,000	-18,27		
Total dettes				-18,27		
TOTAL DEBITEURS ET CREDITEURS DIVERS				1.184,38		0,00
AUTRES						
Intérêts courrus		EUR		10.229,52		0,01
Frais provisionnés		EUR		-0,13		
TOTAL AUTRES				10.229,39		0,01
TOTAL DE L'ACTIF NET				**136.152.925,50**		**100,00**

1.7.3 COMPOSITION DES ACTIFS DE GENERAL LONG PORTFOLIO DE OPAL FINANCIAL PRODUCTS PLC.

Dénomination	Quantité au 31/12/2013	Devise	Cours en devises	Evaluation (en devise du compartiment)	% Porte feuille	% Actif net
ACTIF						
PORTEFEUILLE TITRES						
Obligations						
Obligations d'états						
Autriche						
AUSTRIA 13/18 1.15% 27/09 19/10	500.000,00	EUR	100,164	502.314,41	0,24	0,24
Belgique						
BELGIUM 02/17 5.5% 28/09	7.050.000,00	EUR	116,875	8.339.514,39	3,97	3,92
BELGIUM 08/18 4% 28/03	3.300.000,00	EUR	112,087	3.799.392,64	1,81	1,79
BELGIUM 09/19 4.00% 28/03	2.260.000,00	EUR	113,108	2.625.097,24	1,25	1,24
BELGIUM 10/15 2.75% 05/03	3.000.000,00	USD	102,740	2.285.937,24	1,09	1,08
BELGIUM 13/18 1.25% 22/06	1.610.000,00	EUR	100,265	1.624.851,54	0,77	0,76
France						
FRANCE 03/19 4.25% 25/04	3.300.000,00	EUR	114,938	3.889.022,31	1,85	1,83
FRANCE 12/18 1.00% 25/11 25/11	3.300.000,00	EUR	98,939	3.268.226,02	1,55	1,54
Pays-Bas						
NETHERLANDS 13/19 1.25% 15/01	1.250.000,00	EUR	100,279	1.261.444,68	0,60	0,59
Pologne						
POLAND 08/18 5.625% 20/06	3.250.000,00	EUR	119,815	3.991.153,60	1,90	1,88
Obligations des établissements de crédit						
Allemagne						
COMMERZBANK AG 12/17 3.625% 10/07	1.000.000,00	EUR	106,999	1.087.270,82	0,52	0,51
Australie						
COMMONWEALTH BK OF AUSTRALIA 09/19 5% 15/04-15/10	7.425.000,00	USD	111,339	6.055.798,62	2,88	2,85
NATIONAL AUSTRALIA BANK 12/17 2% 20-06	1.000.000,00	USD	101,960	740.369,81	0,35	0,35
NATIONAL AUSTRALIA BANK 13/18 1.25% 08-03	1.400.000,00	USD	97,572	995.320,73	0,47	0,47
WESTPAC BANKING CORP 09-16 4.25% 22/09	3.500.000,00	EUR	108,667	3.844.113,65	1,83	1,81
Autriche						
AUST&NZ BANKING GROUP 3L 13/18 FRN 15/2-5-8-11	3.100.000,00	USD	100,115	2.254.689,21	1,07	1,06
Belgique						
FORTIS BANK SA/NV 07/17 4,375% 01/02	450.000,00	EUR	108,807	507.591,10	0,24	0,24
KBC BANK NV 13/20 28-05	3.000.000,00	EUR	97,167	2.937.304,52	1,40	1,38
Canada						
TORONTO DOMINION BK 12/17 1.5% 13-03	1.000.000,00	USD	101,133	737.200,33	0,35	0,35
Danemark						
DANSKE BANK A/S 10/18 3.50 16/04	1.000.000,00	EUR	109,767	1.122.509,52	0,53	0,53
DANSKE BK AS 12/17 3.875% 28/02	2.600.000,00	EUR	108,213	2.897.990,16	1,38	1,36
NYKREDIT A/S 12/17 3.25% 1/6	716.000,00	EUR	105,938	772.095,56	0,37	0,36

Espagne						
BANCO BILBAO VIZCAYA ARGENTARIA 07/17 4.25% 18/01	1.000.000,00	EUR	108,248	1.122.884,11	0,53	0,53
BANCO BILBAO VIZCAYA ARGENTARIA 12/17 3.50% 05/12	1.400.000,00	EUR	106,980	1.501.210,41	0,71	0,71
BANCO SANTANDER CENTRAL HISPANO SA 13/18 2.875% 30/01	1.600.000,00	EUR	104,657	1.716.731,18	0,82	0,81
Etats-Unis						
CITIGROUP INC 04/19 5% 02/08	1.100.000,00	EUR	114,942	1.287.112,01	0,61	0,61
CITIGROUP INC 08/18 6.125% 15/5	3.000.000,00	USD	116,221	2.547.063,68	1,21	1,20
CITIGROUP INC 09/19 7.375% 04/09	4.725.000,00	EUR	127,459	6.135.088,20	2,92	2,89
HSBC FINANCE CORP 07/17 4.875% 30/05	750.000,00	EUR	111,941	861.094,84	0,41	0,41
JPMORGAN CHASE & CO 12/19 1.875% 21/11	2.883.000,00	EUR	98,804	2.854.443,29	1,36	1,34
MORGAN J.P. & CO 11/16 3.75% 15/06	1.000.000,00	EUR	106,689	1.087.331,66	0,52	0,51
MORGAN STANLEY 08/18 6.50% 28/12	2.650.000,00	EUR	120,901	3.205.290,93	1,52	1,51
MORGAN STANLEY 13/18 2.125% 25/4	1.100.000,00	USD	99,517	797.523,56	0,38	0,38
Finlande						
NORDEA BANK FINLAND PLC 13/20 1.375% 15/1	4.000.000,00	EUR	98,923	4.009.659,72	1,91	1,89
France						
BANQUE FEDERATIVE DU CREDIT MUTUEL 10/20 4.125% 20/07	3.050.000,00	EUR	111,001	3.442.074,74	1,64	1,62
BANQUE FEDERATIVE DU CREDIT MUTUEL 13/18 1.625% 11/1	1.000.000,00	EUR	99,995	1.015.710,27	0,48	0,48
BNP PARIBAS SA 12/19 2.50% 23/08	7.870.000,00	EUR	103,044	8.179.638,14	3,89	3,85
BNP PARIBAS SA 13/18 1.375% 21/11	5.000.000,00	EUR	98,594	4.937.234,25	2,35	2,32
BNP PARIBAS SA 13/18 1.5% 12/3	2.000.000,00	EUR	99,833	2.025.838,08	0,96	0,95
BPCE SA 10/17 3.75% 21/7	2.700.000,00	EUR	107,998	2.961.149,87	1,41	1,39
BPCE SA 12/18 2% 24/4	500.000,00	EUR	101,739	515.571,71	0,25	0,24
BPCE SFH - SOCIETE DE FINANCE 12/19 1.75% 29/11	800.000,00	EUR	100,873	808.211,40	0,38	0,38
CAISSE REFINANCE HYPOTHE 06/18 4.00% 25/04	2.000.000,00	EUR	112,095	2.296.698,42	1,09	1,08
CREDIT AGRICOLE 12/17 3.00% 01/04	625.000,00	USD	103,603	473.295,20	0,23	0,22
CREDIT AGRICOLE (LONDON) 13/18 2.125% 17/4	2.000.000,00	USD	99,495	1.450.408,63	0,69	0,68
SOCIETE GENERALE 12/17 2.75% 12/04	1.335.000,00	USD	102,846	1.002.209,69	0,48	0,47
SOCIETE GENERALE 12/17 3.75% 01/03	1.000.000,00	EUR	107,982	1.111.155,62	0,53	0,52
SOCIETE GENERALE 12/18 2.375% 28/02	1.000.000,00	EUR	103,746	1.057.370,96	0,50	0,50
Irlande						
DEPFA BANK PLC/IRELAND 6P+19 23/04-23/10 0.66250%	8.000.000,00	USD	97,878	5.688.837,21	2,71	2,68
Italie						
UNICREDIT SPA 10/15 2.625 31/10	5.000.000,00	EUR	103,145	5.179.201,43	2,46	2,44
Norvège						
DNB ASA 12/17 4.75% 08/03	2.600.000,00	EUR	107,408	2.893.425,13	1,38	1,36
SPAREBANK 1 SMN 12/17 3.50% 27/03	1.000.000,00	EUR	106,518	1.091.933,42	0,52	0,51
SPAREBANK 1 SMN 12/18 2.00% 14/05	2.500.000,00	EUR	100,881	2.553.668,84	1,21	1,20
Pays-Bas						
ABN AMRO BANK NV 12/19 4.75% 11/01	4.775.000,00	EUR	113,352	5.632.511,18	2,68	2,65
ACHMEA HYPOTHEEKBANK 13/18 2% 23/01	1.250.000,00	EUR	99,829	1.271.287,16	0,61	0,60
AEGON 12/17 3.00% 18/07	1.000.000,00	EUR	105,663	1.070.273,84	0,51	0,50
ALLIANZ FINANCE II BV 09/19 4.75% 22/07	350.000,00	EUR	115,015	409.932,23	0,20	0,19
COOPERATIEVE CENTRALE RAIFFEIS 11/16 3.875% 20/04	5.000.000,00	EUR	106,684	5.469.546,09	2,60	2,57
ING BANK 13/18 1.875% 27/02	3.000.000,00	EUR	101,132	3.081.271,64	1,47	1,45
KBC IFIMA 05/16 3.87% 18/05	67.500.000,00	CZK	104,640	2.639.703,53	1,26	1,24
KBC IFIMA 05/16 4.01% 18/05	45.190.000,00	SKK	105,110	1.614.094,07	0,77	0,76
KBC IFIMA 3E+20 14/03-14/06 2.169%	3.500.000,00	EUR	99,175	3.480.482,44	1,66	1,64
NED. WATERSCH. BK 05/20 3.875 17/02	1.300.000,00	EUR	112,851	1.510.818,22	0,72	0,71
RABOBANK NEDERLAND NV 11/18 3.5% 17/10	1.750.000,00	EUR	108,392	1.909.439,93	0,91	0,90

Royaume-Uni						
ABBEY NATIONAL 10/17 3.625% 05-10	1.000.000,00	EUR	109,508	1.103.722,71	0,53	0,52
BARCLAYS BANK PLC 09/19 4.875% 13/08	750.000,00	EUR	115,906	883.322,46	0,42	0,42
BARCLAYS BANK PLC 09/19 6.75% 22/11	750.000,00	USD	120,434	659.406,95	0,31	0,31
BARCLAYS BANK PLC 10/20 5.125% 08/01 08/07	1.000.000,00	USD	111,482	826.844,70	0,39	0,39
BNZ INTL FINDING LTD 10/17 3.125% 23/11	1.700.000,00	EUR	107,938	1.840.478,78	0,88	0,87
BNZ INTL FINDING LTD 13/18 1.25% 23/05	3.880.000,00	EUR	98,415	3.848.000,63	1,83	1,81
CLYDESDALE BANK 01/07/2014	350.000,00	USD	99,999	254.007,19	0,12	0,12
COVENTRY BUILDING SOCIETY 12/17 2.25% 04/12	2.500.000,00	EUR	102,182	2.558.710,96	1,22	1,20
LLOYDS TSB BANK PLC 09/19 5.375% 03/09	1.950.000,00	EUR	118,485	2.344.638,51	1,12	1,10
ROYAL BANK OF SCOTLAND GROUP PLC 09/19 5.375% 30/09	1.000.000,00	EUR	115,572	1.169.265,10	0,56	0,55
STANDARD CHARTERED 11/16 3.875% 20/10	3.350.000,00	EUR	107,496	3.626.721,18	1,73	1,71
STANDARD CHARTERED 12/19 4.125% 18/01	9.000.000,00	EUR	110,041	10.256.586,78	4,88	4,83
Suède						
NORDEA BANK AB 12/17 4.635% 15/02	500.000,00	EUR	107,119	555.804,10	0,26	0,26
NORDEA BANK AB 12/19 4.00% 11/07	3.500.000,00	EUR	110,901	3.947.906,21	1,88	1,86
NORDEA BANK AB 13/18 1.625% 15/05-15/11	4.400.000,00	USD	97,703	3.126.402,13	1,49	1,47
SKANDINAVISKA ENSKILDA 12/19 1.875% 14/11	250.000,00	EUR	99,227	248.671,10	0,12	0,12
SKANDINAVISKA ENSKILDA 13/19 2.00% 18/09 18/03	990.000,00	EUR	100,581	1.001.392,01	0,48	0,47
SVENSKA HANDBK 12/17 3.375% 17/07	2.000.000,00	EUR	107,329	2.177.455,16	1,04	1,02
Suisse						
UBS AG/STAMFORD BRANCH 08/18 5.75% 25/10	2.500.000,00	USD	114,862	2.102.837,46	1,00	0,99
Tchèque						
CZECHIA 08-18 5.00% 11/06	1.320.000,00	EUR	116,833	1.578.906,87	0,75	0,74
Obligations d'entreprises privées						
Allemagne						
DZ BANK AG DEUTSCHE ZENTRAL-GE 23/01/2014	2.000.000,00	EUR	99,994	1.999.880,00	0,95	0,94
LINDE AG 13/18 1.50% 18/04	2.000.000,00	USD	98,132	1.439.611,00	0,69	0,68
Belgique						
BELFIUS BANK SA/NV 01/08/2014	1.300.000,00	EUR	99,994	1.299.922,00	0,62	0,61
Espagne						
CORES 08/18 4.50% 23/04	1.500.000,00	EUR	105,625	1.630.977,74	0,78	0,77
Etats-Unis						
AT&T INC 08/18 5.50% 01/08 01/02	2.000.000,00	USD	113,295	1.677.506,12	0,80	0,79
DAIMLER FINANCE NORTH AMERICA 13/18 2.375% 01/08 01/02	1.500.000,00	USD	100,158	1.101.034,03	0,52	0,52
TOYOTA MOTOR CREDIT CORP 13/18 2.00% 24/10 24/04	1.500.000,00	USD	99,691	1.089.240,87	0,52	0,51
France						
FRANCE TELECOM 07/17 4.75 % 21/02	1.500.000,00	EUR	110,597	1.720.050,34	0,82	0,81
UNIBAIL-RODAMCO SE 12/19 3% 22-03	2.000.000,00	EUR	104,779	2.142.270,93	1,02	1,01
Irlande						
Pays-Bas						
ABB FINANCE BV 12/19 2.625 26/03	3.600.000,00	EUR	103,895	3.812.707,03	1,81	1,79
DEUTSCHE BAHN FIN 07/19 5% 24/7	2.800.000,00	EUR	117,608	3.354.393,86	1,60	1,58
SIEMENS FINANCIERINGS NV 12/19 1.65% 16/8	300.000,00	USD	95,480	209.218,74	0,10	0,10
VOLKSWAGEN INTL.FIN. NV 12/19 3.25% 21/01	1.000.000,00	EUR	107,278	1.103.407,64	0,53	0,52
Total des obligations				226.128.936,32	107,53	106,37

Swaps						
Belgique						
KBC SWAPS IRS/CCS		EUR	1,000	-15.832.510,10	-7,53	-7,45
Total swaps				-15.832.510,10	-7,53	-7,45
TOTAL DU PORTEFEUILLE TITRES				210.296.426,22	100,00	98,92
LIQUIDITES						
Comptes à vue						
Belgique						
KBC GROUP CZK	5.089.235,65	CZK	1,000	185.921,73		0,09
KBC GROUP EURO	80.897,62	EUR	1,000	80.897,62		0,04
KBC GROUP USD	8.326,42	USD	1,000	6.042,83		0,00
Total compte à vue				272.862,18		0,13
Comptes à terme						
Belgique						
KBC BANK NV 21/12/2012 21/12/2017 VAR%	500.000,00	EUR	101,692	508.459,03		0,24
KBC BANK NV 31/07-07/01/14 KBCBANK 0.200 %	12.500.000,00	CZK	100,002	456.663,50		0,22
KBC BANK NV NF 10/10/12-23/10/17 KBCPRODE VAR %	1.000.000,00	EUR	104,292	1.042.923,47		0,49
Total comptes à terme				2.008.046,00		0,95
TOTAL LIQUIDITES				2.280.908,18		1,07
DEBITEURS ET CREDITEURS DIVERS						
Créances						
Belgique						
KBC GROUP EUR A RECEVOIR	30,62	EUR	1,000	30,62		
Total créances				30,62		
TOTAL DEBITEURS ET CREDITEURS DIVERS				30,62		
AUTRES						
Intérêts courrus		EUR		5.457,12		0,00
Frais provisionnés		EUR		-0,13		
TOTAL AUTRES				5.456,99		0,00
TOTAL DE L'ACTIF NET				**212.582.822,01**		**100,00**

1.7.4 COMPOSITION DES ACTIFS DE GENERAL SHORT PORTFOLIO DE OPAL FINANCIAL PRODUCTS PLC.

Dénomination	Quantité au 31/12/2013	Devise	Cours en devises	Evaluation (en devise du compartiment)	% Porte feuille	% Actif net
ACTIF						
PORTEFEUILLE TITRES						
Obligations						
Obligations d'états						
Autriche						
AUSTRIA 09/14 3.40% 20/10	450.000,00	EUR	102,538	464.439,08	0,57	0,55
Belgique						
BELGIUM 04/14 4.25 % 28/09	450.000,00	EUR	103,005	468.447,84	0,57	0,56
BELGIUM 07/17 4% 28/03	840.000,00	EUR	110,463	953.476,86	1,17	1,14
Europe						
EUROPEAN UNION 11/18 3.25% 04-04	3.500.000,00	EUR	109,785	3.926.922,96	4,81	4,69
Tchèque						
CZECHIA 04/14 4.625% 23/06	2.850.000,00	EUR	102,065	2.977.828,35	3,65	3,55
Obligations des établissements de crédit						
Allemagne						
COMMERZBANK AG 09/15 4.75 26/01	425.000,00	EUR	104,289	461.977,49	0,57	0,55
Australie						
WESTPAC BANKING CORP 09-16 4.25% 22/09	1.750.000,00	EUR	108,667	1.922.056,82	2,36	2,29
Belgique						
FORTIS BANK SA/NV 07/14 4.50% 30/05	15.000.000,00	EUR	101,623	15.641.052,74	19,17	18,67
Danemark						
DANSKE BK AS 12/15 2.50% 09/07	1.600.000,00	EUR	102,590	1.660.618,08	2,04	1,98
NYKREDIT A/S 01/07/2014	2.000.000,00	EUR	99,997	1.999.940,00	2,45	2,39
Etats-Unis						
MORGAN J.P. & CO 11/16 3.15% 05/01-07	500.000,00	USD	104,802	385.852,71	0,47	0,46
France						
BANQUE FEDERATIVE DU CREDIT MUTUEL 02/07/2014	550.000,00	EUR	99,987	549.928,50	0,67	0,66
BANQUE FEDERATIVE DU CREDIT MUTUEL 3E+15 27/05-29/08 1.585%	1.850.000,00	EUR	100,008	1.850.806,70	2,27	2,21
BPCE SA 21/03/2014	4.800.000,00	EUR	99,951	4.797.648,00	5,88	5,73
CIE FINANCIERE DU CRED 09/14 5.375% 22/04	2.600.000,00	EUR	101,416	2.733.683,81	3,35	3,26
SOCIETE GENERALE 11/16 3.25% 06/06	3.500.000,00	EUR	106,440	3.790.222,61	4,65	4,52
Japon						
SUMITOMO MITSUI TR BK LD 01/07/2014	4.000.000,00	USD	100,000	2.902.968,29	3,56	3,46
Pays-Bas						
ABN AMRO BANK NV 01/07/2014	800.000,00	USD	99,998	580.582,05	0,71	0,69
BANK NED. GEMEENTEN 12/17 2.25% 12/01 12/01	300.000,00	EUR	104,585	320.283,08	0,39	0,38
KBC IFIMA 05/20 4.05% 21/12	106.000.000,00	SKK	105,410	3.712.813,40	4,55	4,43

Royaume-Uni						
BARCLAYS BANK PLC 11/16__4.125% 15-03	3.820.000,00	EUR	106,887	4.208.697,94	5,16	5,02
CLYDESDALE BANK 01/07/2014	3.800.000,00	USD	99,999	2.757.792,30	3,38	3,29
UBS LONDON 09/14 5.625% 19/05	440.000,00	EUR	101,914	463.746,26	0,57	0,55
Suède						
SVENSKA HANDBK 12/17 3.375% 17/07	1.000.000,00	EUR	107,329	1.088.727,58	1,33	1,30
Obligations d'entreprises privées						
Allemagne						
BASF SE 07/14 5.00 26/09	5.500.000,00	EUR	103,307	5.754.213,76	7,05	6,87
BAYER.LDESBK 23/01/2014	4.850.000,00	EUR	99,991	4.849.563,50	5,94	5,79
BAYER.LDESBK 23/06/2014	4.000.000,00	EUR	99,889	3.995.560,00	4,90	4,77
VOLKSWAGEN LEASE 11/15 2.75% 13/07	3.500.000,00	EUR	103,050	3.651.834,24	4,48	4,36
Belgique						
BELFIUS BANK SA/NV 01/08/2014	500.000,00	EUR	99,994	499.970,00	0,61	0,60
Irlande						
Luxembourg						
BELFIUS FINANCING CO 23/01/2014	375.000,00	EUR	99,987	374.951,25	0,46	0,45
Suède						
SWEDBANK 23/06/2014	5.350.000,00	EUR	99,916	5.345.506,00	6,55	6,38
Total des obligations				85.092.112,20	104,29	101,55
Swaps						
Belgique						
KBC SWAPS IRS/CCS		EUR	1,000	-3.497.918,72	-4,29	-4,17
Total swaps				-3.497.918,72	-4,29	-4,17
Contrats à terme		EUR		21.674,87		0,03
TOTAL DU PORTEFEUILLE TITRES				81.594.193,48	100,00	97,37
LIQUIDITES						
Comptes à vue						
Belgique						
KBC GROUP CZK	1.047.081,29	CZK	1,000	38.252,34		0,05
KBC GROUP EURO	43.368,98	EUR	1,000	43.368,98		0,05
KBC GROUP GBP	0,09	GBP	1,000	0,11		
KBC GROUP HUF	87.164,96	HUF	1,000	293,41		
KBC GROUP PLN	43.836,97	PLN	1,000	10.543,06		0,01
KBC GROUP USD	16.347,88	USD	1,000	11.864,34		0,01
Total compte à vue				104.322,24		0,12
Comptes à terme						
Belgique						
KBC BANK NV 06/12-21/03/14 KBCBANK 2.400 %	1.400.000,00	PLN	99,954	336.553,55		0,40
KBC BANK NV 10/07-07/01/14 KBCBANK 0.240 %	14.950.000,00	CZK	100,003	546.175,01		0,65
KBC BANK NV 10/07-07/01/14 KBCBANK 2.660 %	3.200.000,00	PLN	100,002	769.634,67		0,92
KBC BANK NV 10/07-07/01/14 KBCBANK 3.800 %	9.900.000,00	HUF	100,032	33.335,02		0,04
KBC BANK NV 23/07-07/01/14 KBCBANK 0.230 %	5.500.000,00	CZK	100,003	200.933,95		0,24

KBC BANK NV 23/09-08/01/14 KBCBANK 0.130 %	4.800.000,00	CZK	100,001	175.357,03		0,21
Total comptes à terme				2.061.989,23		2,46
TOTAL LIQUIDITES				2.166.311,47		2,59
DEBITEURS ET CREDITEURS DIVERS						
Créances						
Belgique						
KBC GROUP EUR A RECEVOIR	23,10	EUR	1,000	23,10		
KBC GROUP HUF A RECEVOIR	167,53	HUF	1,000	0,56		
KBC GROUP PLN A RECEVOIR	1.365,56	PLN	1,000	328,43		
KBC GROUP USD A RECEVOIR	1,50	USD	1,000	1,09		
Total créances				353,18		
Dettes						
Belgique						
KBC GROUP PLN A PAYER	-21,63	PLN	1,000	-5,20		
Total dettes				-5,20		
TOTAL DEBITEURS ET CREDITEURS DIVERS				347,98		
AUTRES						
Intérêts courrus		EUR		11.827,65		0,01
Frais provisionnés		EUR		-0,13		
TOTAL AUTRES				11.827,52		0,01
TOTAL DE L'ACTIF NET				**83.794.355,32**		**100,00**

1.7.5 COMPOSITION DES ACTIFS DE GENERAL LONG PORTFOLIO DE RECOLTE SECURITIES PLC.

Dénomination	Quantité au 31/12/2013	Devise	Cours en devises	Evaluation (en devise du compartiment)	% Porte feuille	% Actif net
ACTIF						
PORTEFEUILLE TITRES						
Obligations						
Obligations d'états						
Belgique						
BELGIUM 02/17 5.5% 28/09	5.750.000,00	EUR	116,875	6.801.731,60	3,24	3,21
BELGIUM 08/18 4% 28/03	4.000.000,00	EUR	112,087	4.605.324,41	2,20	2,17
BELGIUM 12/19 3.00% 28/09	3.050.000,00	EUR	107,687	3.308.007,75	1,58	1,56
BELGIUM 13/18 1.25% 22/06	1.000.000,00	EUR	100,265	1.009.224,56	0,48	0,48
BELGIUM 13/18 1.50% 22/06	5.000.000,00	USD	98,182	3.592.979,66	1,71	1,70
FLEMISH COMMUNITY 12/18 3% 31/1	2.000.000,00	EUR	106,893	2.192.764,11	1,05	1,04
France						
CADES 04/19 4% 25/10	500.000,00	EUR	113,724	572.291,23	0,27	0,27
CADES 13/18 1% 25/5	2.000.000,00	EUR	99,460	2.001.254,79	0,96	0,94
FRANCE 03/19 4.25% 25/04	800.000,00	EUR	114,938	942.793,29	0,45	0,45
FRANCE 12/18 1.00% 25/11 25/11	11.135.000,00	EUR	98,939	11.027.786,88	5,26	5,20
Pays-Bas						
NETHERLANDS 13/19 1.25% 15/01	2.000.000,00	EUR	100,279	2.018.311,49	0,96	0,95
Pologne						
POLAND 09/19 6.375% 15/07 15/07	2.200.000,00	USD	117,078	1.915.949,65	0,91	0,90
Slovakie						
SLOVAKIA GOVERNEMENT 13/18 1.5% 28/11	1.000.000,00	EUR	100,664	1.007.996,16	0,48	0,48
Obligations des établissements de crédit						
Allemagne						
COMMERZBANK AG 12/17 3.625% 10/07	1.000.000,00	EUR	106,999	1.087.270,82	0,52	0,51
Australie						
COMMONWEALTH BK OF AUSTRALIA 09/19 5% 15/04-15/10	4.905.000,00	USD	111,339	4.000.497,27	1,91	1,89
COMMONWEALTH BK OF AUSTRALIA 13/19 1.625% 04/02	500.000,00	EUR	99,111	502.900,89	0,24	0,24
MACQUARIE BK LTD 12/17 5.00% 22/02-22/08	1.300.000,00	USD	108,696	1.042.281,61	0,50	0,49
WESTPAC BANKING 10/17 3.875% 19/03	2.500.000,00	EUR	108,086	2.778.335,33	1,33	1,31
WESTPAC BANKING 11/18 4.125% 25/05	1.500.000,00	EUR	110,823	1.699.642,82	0,81	0,80
WESTPAC BANKING CORP 09-16 4.25% 22/09	2.000.000,00	EUR	108,667	2.196.636,37	1,05	1,04
WESTPAC BANKING CORP 09/19 4.875% 19/11	1.000.000,00	USD	110,926	809.067,48	0,39	0,38
WESTPAC BANKING CORP 13/18 1.375% 30-11	2.500.000,00	USD	97,532	1.771.655,84	0,85	0,84
Autriche						
ERSTE GROUP BANK AG 12/17 3.375% 28/03	1.000.000,00	EUR	106,431	1.090.017,98	0,52	0,51
Belgique						
ING BELGIUM SA/NV 13/18 1.125% 10/12 10/12	1.800.000,00	EUR	99,185	1.786.495,07	0,85	0,84
Canada						
TORONTO DOMINION BK 12/17 1.5% 13-03	2.000.000,00	USD	101,133	1.474.400,66	0,70	0,70

Danemark						
DANSKE BK AS 12/17 3.875% 28/02	2.375.000,00	EUR	108,213	2.647.202,55	1,26	1,25
Espagne						
BANCO BILBAO VIZCAYA ARGENTARIA 12/17 3.50% 05/12	1.000.000,00	EUR	106,980	1.072.293,15	0,51	0,51
BANCO SANTANDER CENTRAL HISPANO SA 13/18 2.875% 30/01	1.100.000,00	EUR	104,657	1.180.252,68	0,56	0,56
Etats-Unis						
CITIGROUP INC 09/19 7.375% 04/09	4.985.000,00	EUR	127,459	6.472.680,36	3,09	3,05
GENERAL ELEC CAP CORP 08/18 5.375% 16/01	3.000.000,00	EUR	114,658	3.593.929,76	1,71	1,70
HSBC FINANCE CORP 07/17 4.875% 30/05	1.500.000,00	EUR	111,941	1.722.189,68	0,82	0,81
JPMORGAN CHASE & CO 12/19 1.875% 21/11	5.000.000,00	EUR	98,804	4.950.473,97	2,36	2,34
MORGAN STANLEY 07/17 5.50% 02/10	500.000,00	EUR	113,746	575.513,07	0,28	0,27
MORGAN STANLEY 09/19 5.625% 23-03	3.000.000,00	USD	113,708	2.508.668,84	1,20	1,18
MORGAN STANLEY 13/18 2.25% 12/3	1.280.000,00	EUR	101,554	1.323.089,01	0,63	0,62
MORGAN STANLEY 3E 13/04-13/07 1.711	1.500.000,00	EUR	99,114	1.488.721,62	0,71	0,70
Finlande						
POHJOLA BANK PLC 13/18 1.25%14/05	2.100.000,00	EUR	98,811	2.091.644,01	1,00	0,99
France						
BNP PARIBAS SA 13/18 1.5% 12/3	2.000.000,00	EUR	99,833	2.025.838,08	0,97	0,96
BPCE SA 12/18 2% 24/4	500.000,00	EUR	101,739	515.571,71	0,25	0,24
CIE FINANCEMENT FONCIER 07/19 4.375% 25/4	2.500.000,00	EUR	114,747	2.943.580,26	1,40	1,39
CREDIT AGRICOLE 08/18 5.971% 01/02	400.000,00	EUR	114,667	480.456,48	0,23	0,23
CREDIT AGRICOLE 12/17 3.00% 01/04	625.000,00	USD	103,603	473.295,20	0,23	0,22
CREDIT AGRICOLE 12/19 3.875% 13/02	4.250.000,00	EUR	109,634	4.804.299,52	2,29	2,27
CREDIT AGRICOLE 13/18 2.625% 03/10 03/04	3.000.000,00	USD	100,679	2.205.821,36	1,05	1,04
CREDIT AGRICOLE (LONDON) 13/18 2.125% 17/4	2.600.000,00	USD	99,495	1.885.531,22	0,90	0,89
CREDIT MUTUEL ARKEA SAC 07/17 5.00% 28/06	500.000,00	EUR	112,255	574.014,73	0,27	0,27
SOCIETE GENERALE 12/17 3.75% 01/03	1.000.000,00	EUR	107,982	1.111.155,62	0,53	0,52
SOCIETE GENERALE 12/18 2.375% 28/02	4.650.000,00	EUR	103,746	4.916.774,95	2,35	2,32
Irlande						
DEPFA BANK PLC/IRELAND 6P+19 23/04-23/10 0.66250%	8.000.000,00	USD	97,878	5.688.837,21	2,71	2,68
GE CAPITAL EURO FUNDING 13/18 1.625% 15/03	800.000,00	EUR	100,123	811.348,38	0,39	0,38
Norvège						
DNB ASA 12/17 4.75% 08/03	1.700.000,00	EUR	107,408	1.891.854,90	0,90	0,89
SPAREBANK 1 SMN 12/17 2.3% 30-06	1.400.000,00	USD	102,815	1.044.640,39	0,50	0,49
SPAREBANK 1 SMN 12/17 3.50% 27/03	1.000.000,00	EUR	106,518	1.091.933,42	0,52	0,52
Pays-Bas						
ABN AMRO BANK NV 10/17 3.625% 06/10	2.600.000,00	EUR	107,985	2.829.818,54	1,35	1,34
ABN AMRO BANK NV 12/19 4.75% 11/01	7.125.000,00	EUR	113,352	8.404.532,39	4,01	3,97
ALLIANZ FINANCE II BV 09/19 4.75% 22/07	225.000,00	EUR	115,015	263.527,86	0,13	0,12
BANK NED. GEMEENTEN 12/19 1.875% 06/06 06/06	2.500.000,00	EUR	102,119	2.579.687,33	1,23	1,22
COOPERATIEVE CENTRALE RAIFFEIS 11/16 3.875% 20/04	2.500.000,00	EUR	106,684	2.734.773,04	1,30	1,29
ING GROEP NV 07/17 4.75% 31/05	1.250.000,00	EUR	110,667	1.418.143,33	0,68	0,67
KBC IFIMA 05/16 3.87% 18/05	67.500.000,00	CZK	104,640	2.639.703,53	1,26	1,25
KBC IFIMA 05/16 4.01% 18/05	125.190.000,00	SKK	105,110	4.471.529,92	2,13	2,11
KBC IFIMA 12/17 4.5% 27/3	3.930.000,00	EUR	110,117	4.462.769,51	2,13	2,11
KBC IFIMA 3E+20 14/03-14/06 2.169%	2.500.000,00	EUR	99,175	2.486.058,89	1,19	1,17
RABOBANK NEDERLAND NV 08/18 4.750% 15/01	400.000,00	EUR	112,871	469.702,48	0,22	0,22
Royaume-Uni						
ABBEY NATIONAL 10/17 3.625% 05-10	2.000.000,00	EUR	109,508	2.207.445,42	1,05	1,04
BARCLAYS BANK PLC 09/19 4.875% 13/08	750.000,00	EUR	115,906	883.322,46	0,42	0,42

BARCLAYS BANK PLC 09/19 6.75% 22/11	2.875.000,00	USD	120,434	2.527.726,64	1,21	1,19
BARCLAYS BANK PLC 10/20 5.125% 08/01 08/07	1.000.000,00	USD	111,482	826.844,70	0,39	0,39
BNZ INTL FINDING LTD 10/17 3.125% 23/11	1.500.000,00	EUR	107,938	1.623.951,87	0,78	0,77
CLYDESDALE BANK 01/07/2014	300.000,00	USD	99,999	217.720,44	0,10	0,10
COVENTRY BUILDING SOCIETY 12/17 2.25% 04/12	500.000,00	EUR	102,182	511.742,19	0,24	0,24
CREDIT AGRICOLE CIB 13/18 1.75% 12/03	2.000.000,00	EUR	100,922	2.046.631,78	0,98	0,97
LLOYDS TSB BANK PLC 09/19 5.375% 03/09	1.700.000,00	EUR	118,485	2.044.043,83	0,98	0,96
NATIONWIDE BLDG SOCIETY 12/17 3.125% 03/04	3.000.000,00	EUR	105,393	3.231.653,01	1,54	1,53
ROYAL BANK OF SCOTLAND GROUP PLC 09/19 5.375% 30/09	4.380.000,00	EUR	115,572	5.121.381,12	2,44	2,42
ROYAL BANK OF SCOTLAND GROUP PLC 10/20 5.50% 23/03	1.500.000,00	EUR	116,693	1.814.360,00	0,87	0,86
STANDARD CHARTERED 11/16 3.875% 20/10	3.200.000,00	EUR	107,496	3.464.330,67	1,65	1,64
STANDARD CHARTERED 12/17 1.75% 29/10	1.000.000,00	EUR	100,687	1.009.890,55	0,48	0,48
STANDARD CHARTERED 12/19 4.125% 18/01	1.000.000,00	EUR	110,041	1.139.620,75	0,54	0,54
Suède						
NORDEA BANK AB 12/17 4.635% 15/02	500.000,00	EUR	107,119	555.804,10	0,27	0,26
NORDEA BANK AB 12/19 4.00% 11/07	1.000.000,00	EUR	110,901	1.127.973,20	0,54	0,53
NORDEA BANK AB 13/18 1.625% 15/05-15/11	2.900.000,00	USD	97,703	2.060.583,23	0,98	0,97
SKANDINAVISKA ENSKILDA 13/19 2.00% 18/09 18/03	950.000,00	EUR	100,581	960.931,73	0,46	0,45
SVENSKA HANDBK 10/17 3.75% 24/02	4.550.000,00	EUR	108,051	5.061.243,07	2,41	2,39
SVENSKA HANDBK 12/17 3.375% 17/07	2.000.000,00	EUR	107,329	2.177.455,16	1,04	1,03
Suisse						
UBS AG/STAMFORD BRANCH 08/18 5.75% 25/10	4.500.000,00	USD	114,862	3.785.107,43	1,81	1,79
Obligations d'entreprises privées						
Allemagne						
VOLKSWAGEN LEASE 11/18 3.25% 10/05	1.000.000,00	EUR	107,332	1.094.247,66	0,52	0,52
Belgique						
BELFIUS BANK SA/NV 01/08/2014	1.250.000,00	EUR	99,994	1.249.925,00	0,60	0,59
SAGESS 12/19 1.75% 22/10	1.100.000,00	EUR	100,806	1.112.557,78	0,53	0,53
Danemark						
DANSKE BK AS 23/01/2014	3.700.000,00	EUR	99,990	3.699.630,00	1,77	1,75
Etats-Unis						
DAIMLER FINANCE NORTH AMERICA 13/18 2.375% 01/08 01/02	1.500.000,00	USD	100,158	1.101.034,03	0,53	0,52
Finlande						
FORTUM CORPORATION 09/19 6.00% 20/03	2.500.000,00	EUR	119,909	3.115.253,50	1,49	1,47
France						
UNIBAIL-RODAMCO SE 12/19 3% 22-03	2.000.000,00	EUR	104,779	2.142.270,93	1,02	1,01
Irlande						
Norvège						
STATKRAFT 09/19 6.625% 02/04	1.500.000,00	EUR	123,170	1.921.869,78	0,92	0,91
Pays-Bas						
SIEMENS FINANCIERINGS NV 12/19 1.65% 16/8	1.800.000,00	USD	95,480	1.255.312,43	0,60	0,59
SIEMENS FINANCIERINGS NV 13/18 1.5% 12/3	2.000.000,00	USD	98,867	1.452.456,64	0,69	0,69
Royaume-Uni						
BG ENERGY CAPITALPLC 11/18 3% 16-11	5.000.000,00	EUR	105,751	5.306.030,65	2,53	2,50

Suède						
S.K.F. 11/18 3.875 25/05	1.750.000,00	EUR	108,669	1.942.209,43	0,93	0,92
Total des obligations				225.880.037,85	107,74	106,58
Swaps						
Belgique						
KBC SWAPS IRS/CCS		USD	1,000	-16.223.627,30	-7,74	-7,66
Total swaps				-16.223.627,30	-7,74	-7,66
TOTAL DU PORTEFEUILLE TITRES				209.656.410,55	100,00	98,92
LIQUIDITES						
Comptes à vue						
Belgique						
KBC GROUP CZK	4.824.393,64	CZK	1,000	176.246,43		0,08
KBC GROUP EURO	82.750,87	EUR	1,000	82.750,87		0,04
KBC GROUP USD	1.161,35	USD	1,000	842,84		
Total compte à vue				259.840,14		0,12
Comptes à terme						
Belgique						
KBC BANK NV 31/07-07/01/14 KBCBANK 0.200 %	12.500.000,00	CZK	100,002	456.663,50		0,22
KBC BANK NV NF 10/10/12-23/10/17 KBCPRODE VAR %	1.500.000,00	EUR	104,292	1.564.385,21		0,74
Total comptes à terme				2.021.048,71		0,95
TOTAL LIQUIDITES				2.280.888,85		1,08
DEBITEURS ET CREDITEURS DIVERS						
Créances						
Belgique						
KBC GROUP EUR A RECEVOIR	70,84	EUR	1,000	70,84		
Total créances				70,84		
TOTAL DEBITEURS ET CREDITEURS DIVERS				70,84		
AUTRES						
Intérêts courrus		EUR		5.646,53		0,00
Frais provisionnés		EUR		-0,13		
TOTAL AUTRES				5.646,40		0,00
TOTAL DE L'ACTIF NET				**211.943.016,64**		**100,00**

1.7.6 COMPOSITION DES ACTIFS DE GENERAL SHORT PORTFOLIO DE RECOLTE SECURITIES PLC.

Dénomination	Quantité au 31/12/2013	Devise	Cours en devises	Evaluation (en devise du compartiment)	% Porte feuille	% Actif net
ACTIF						
PORTEFEUILLE TITRES						
Obligations						
Obligations d'états						
Belgique						
BELGIUM 08/14 4.00% 28/03	1.254.800,00	EUR	100,863	1.303.857,35	1,61	1,56
France						
CADES 06/16 3.625% 25/04	2.000.000,00	EUR	107,235	2.194.366,33	2,72	2,62
Tchèque						
CZECHIA 04/14 4.625% 23/06	5.673.000,00	EUR	102,065	5.927.445,70	7,34	7,08
Obligations des établissements de crédit						
Allemagne						
COMMERZBANK AG 09/15 4.75 26/01	640.000,00	EUR	104,289	695.683,74	0,86	0,83
Danemark						
NYKREDIT A/S 01/07/2014	1.000.000,00	EUR	99,997	999.970,00	1,24	1,20
Etats-Unis						
MERRILL LYNCH & CO 3E+45 22/07-24/10 2.054%	1.321.000,00	EUR	100,090	1.323.920,14	1,64	1,58
France						
BANQUE FEDERATIVE DU CREDIT MUTUEL 02/07/2014	350.000,00	EUR	99,987	349.954,50	0,43	0,42
BANQUE FEDERATIVE DU CREDIT MUTUEL 3E+15 27/05-29/08 1.585%	3.300.000,00	EUR	100,008	3.301.438,98	4,09	3,95
BPCE SA 21/03/2014	3.950.000,00	EUR	99,951	3.948.064,50	4,89	4,72
SOCIETE GENERALE 10/15 3.00 % 31/03	7.000.000,00	EUR	102,869	7.359.042,87	9,11	8,79
SOCIETE GENERALE 11/16 3.25% 06/06	2.500.000,00	EUR	106,440	2.707.301,87	3,35	3,24
SOCIETE GENERALE 12/15 2.375% 13/07	2.000.000,00	EUR	102,418	2.070.394,72	2,56	2,47
Irlande						
DEPFA BANK PLC/IRELAND 6P+19 23/04-23/10 0.66250%	8.500.000,00	USD	97,878	6.044.389,53	7,48	7,22
Japon						
SUMITOMO MITSUI TR BK LD 01/07/2014	3.900.000,00	USD	100,000	2.830.394,08	3,50	3,38
Pays-Bas						
BANK NED. GEMEENTEN 11/16 2.50% 18/01	4.000.000,00	EUR	104,148	4.260.973,49	5,27	5,09
BANK NED. GEMEENTEN 12/17 2.25% 12/01 12/01	300.000,00	EUR	104,585	320.283,08	0,40	0,38
ING BANK 12/15 2.125% 10/07	950.000,00	EUR	101,998	978.604,63	1,21	1,17
NED. WATERSCH. BK 12/17 2.25% 17/01	1.500.000,00	EUR	104,565	1.600.655,78	1,98	1,91
RABOBANK NEDERLAND NV 09/16 4.375% 05/05	10.700.000,00	EUR	107,941	11.857.525,72	14,67	14,17
Royaume-Uni						
BARCLAYS BANK PLC 11/16__4.125% 15-03	600.000,00	EUR	106,887	661.052,03	0,82	0,79
CLYDESDALE BANK 01/07/2014	3.200.000,00	USD	99,999	2.322.351,41	2,87	2,78
UBS LONDON 09/14 5.625% 19/05	340.000,00	EUR	101,914	358.349,38	0,44	0,43

Obligations d'entreprises privées						
Allemagne						
BAYER.LDESBK 23/01/2014	400.000,00	EUR	99,991	399.964,00	0,50	0,48
BAYER.LDESBK 23/06/2014	4.000.000,00	EUR	99,889	3.995.560,00	4,95	4,78
Belgique						
BELFIUS BANK SA/NV 01/08/2014	400.000,00	EUR	99,994	399.976,00	0,50	0,48
Danemark						
DANSKE BK AS 23/01/2014	5.100.000,00	EUR	99,990	5.099.490,00	6,31	6,09
Etats-Unis						
PFIZER 07/14 4.75 15/12	8.000.000,00	EUR	104,120	8.346.257,53	10,33	9,97
Irlande						
Luxembourg						
BELFIUS FINANCING CO 23/01/2014	350.000,00	EUR	99,987	349.954,50	0,43	0,42
Suède						
SWEDBANK 23/06/2014	3.200.000,00	EUR	99,916	3.197.312,00	3,96	3,82
Total des obligations				85.204.533,86	105,44	101,82
Swaps						
Belgique						
KBC SWAPS IRS/CCS		EUR	1,000	-4.397.826,47	-5,44	-5,26
Total swaps				-4.397.826,47	-5,44	-5,26
Contrats à terme		EUR		1.787,62		0,00
TOTAL DU PORTEFEUILLE TITRES				80.806.707,39	100,00	96,57
LIQUIDITES						
Comptes à vue						
Belgique						
KBC GROUP CZK	1.232.209,03	CZK	1,000	45.015,49		0,05
KBC GROUP EURO	51.373,51	EUR	1,000	51.373,51		0,06
KBC GROUP GBP	0,52	GBP	1,000	0,63		
KBC GROUP HUF	69.542,59	HUF	1,000	234,09		
KBC GROUP PLN	53.509,17	PLN	1,000	12.869,28		0,02
KBC GROUP USD	49.537,45	USD	1,000	35.951,41		0,04
Total compte à vue				145.444,41		0,17
Comptes à terme						
Belgique						
KBC BANK NV 07/10-21/03/14 KBCBANK 0.150 %	700.000,00	CZK	99,970	25.564,97		0,03
KBC BANK NV 10/07-07/01/14 KBCBANK 3.800 %	9.900.000,00	HUF	100,032	33.335,02		0,04
KBC BANK NV 23/09-21/03/14 KBCBANK 0.200 %	39.800.000,00	CZK	99,981	1.453.711,25		1,74
KBC BANK NV 23/09-21/03/14 KBCBANK 2.540 %	5.000.000,00	PLN	99,981	1.202.301,64		1,44
Total comptes à terme				2.714.912,88		3,24
TOTAL LIQUIDITES				2.860.357,29		3,42

DEBITEURS ET CREDITEURS DIVERS						
Créances						
Belgique						
KBC GROUP EUR A RECEVOIR	81,45	EUR	1,000	81,45		
KBC GROUP HUF A RECEVOIR	119,43	HUF	1,000	0,40		
KBC GROUP PLN A RECEVOIR	90,09	PLN	1,000	21,67		
KBC GROUP USD A RECEVOIR	2,48	USD	1,000	1,80		
Total créances				105,32		
TOTAL DEBITEURS ET CREDITEURS DIVERS				105,32		
AUTRES						
Intérêts courrus		EUR		9.705,41		0,01
Frais provisionnés		EUR		-0,13		
TOTAL AUTRES				9.705,28		0,01
TOTAL DE L'ACTIF NET				**83.678.662,90**		**100,00**

1.7.7 COMPOSITION DES ACTIFS DE GENERAL LONG PORTFOLIO DE SILVERSTATE FINANCIAL INVESTMENTS PLC.

Dénomination	Quantité au 31/12/2013	Devise	Cours en devises	Evaluation (en devise du compartiment)	% Porte feuille	% Actif net
ACTIF						
PORTEFEUILLE TITRES						
Obligations						
Obligations d'états						
Autriche						
AUSTRIA 07/19 4.35% 15/03	2.600.000,00	EUR	115,744	3.099.520,89	1,49	1,47
AUSTRIA 13/18 1.15% 27/09 19/10	5.575.000,00	EUR	100,164	5.600.805,64	2,68	2,65
Belgique						
BELGIUM 02/17 5.5% 28/09	2.750.000,00	EUR	116,875	3.253.002,07	1,56	1,54
BELGIUM 08/18 4% 28/03	2.800.000,00	EUR	112,087	3.223.727,09	1,55	1,52
BELGIUM 09/19 4.00% 28/03	2.935.000,00	EUR	113,108	3.409.141,78	1,63	1,61
BELGIUM 10/15 2.75% 05/03	2.700.000,00	USD	102,740	2.057.343,51	0,99	0,97
BELGIUM 13/18 1.25% 22/06	2.000.000,00	EUR	100,265	2.018.449,12	0,97	0,95
BELGIUM 13/18 1.50% 22/06	5.000.000,00	USD	98,182	3.592.979,66	1,72	1,70
France						
CADES 04/19 4% 25/10	500.000,00	EUR	113,724	572.291,23	0,27	0,27
CADES 11/18 3.25% 07/03	1.500.000,00	EUR	108,818	1.672.204,93	0,80	0,79
CADES 13/18 1% 25/5	4.600.000,00	EUR	99,460	4.602.886,03	2,21	2,18
FRANCE 03/19 4.25% 25/04	3.300.000,00	EUR	114,938	3.889.022,31	1,86	1,84
FRANCE 12/18 1.00% 25/11 25/11	5.175.000,00	EUR	98,939	5.125.172,62	2,46	2,42
Pologne						
POLAND 09/19 6.375% 15/07 15/07	500.000,00	USD	117,078	435.443,10	0,21	0,21
Obligations des établissements de crédit						
Australie						
COMMONWEALTH BK OF AUSTRALIA 09/19 5% 15/04-15/10	2.646.000,00	USD	111,339	2.158.066,42	1,03	1,02
COMMONWEALTH BK OF AUSTRALIA 13/18 2.50% 20/09 20/03	2.600.000,00	USD	101,226	1.923.166,81	0,92	0,91
COMMONWEALTH BK OF AUSTRALIA 13/19 1.625% 04/02	4.000.000,00	EUR	99,111	4.023.207,12	1,93	1,90
NATIONAL AUSTRALIA BANK 13/18 1.25% 08-03	900.000,00	USD	97,572	639.849,05	0,31	0,30
WESTPAC BANKING CORP 09/19 4.875% 19/11	1.000.000,00	USD	110,926	809.067,48	0,39	0,38
Autriche						
ERSTE GROUP BANK AG 12/17 3.375% 28/03	1.000.000,00	EUR	106,431	1.090.017,98	0,52	0,52
Belgique						
BELFIUS BANK SA/NV 12/17 1.25% 27-11	3.000.000,00	EUR	100,894	3.030.327,10	1,45	1,43
Canada						
ROYAL BK CANADA 13/18 2.2% 27-01	2.000.000,00	USD	100,362	1.470.132,48	0,70	0,70
Danemark						
DANSKE BK AS 11/16 3.875% 14/04-14/10	6.250.000,00	USD	105,448	4.820.118,27	2,31	2,28
DANSKE BK AS 12/17 3.875% 28/02	600.000,00	EUR	108,213	668.766,96	0,32	0,32
NYKREDIT A/S 12/17 3.25% 1/6	700.000,00	EUR	105,938	754.842,03	0,36	0,36

Espagne						
BANCO SANTANDER CENTRAL HISPANO SA 13/18 2.875% 30/01	1.100.000,00	EUR	104,657	1.180.252,68	0,57	0,56
Etats-Unis						
CITIGROUP INC 09/19 7.375% 04/09	3.490.000,00	EUR	127,459	4.531.525,46	2,17	2,14
CITIGROUP INC 3E+20BP 09/02-09/05 1.286%	4.000.000,00	EUR	99,360	3.976.716,66	1,91	1,88
GENERAL ELEC CAP CORP 08/18 5.625% 01/05-01/11	2.000.000,00	USD	114,830	1.680.119,09	0,81	0,79
HSBC FINANCE CORP 07/17 4.875% 30/05	1.250.000,00	EUR	111,941	1.435.158,07	0,69	0,68
JPMORGAN CHASE & CO 12/19 1.875% 21/11	509.000,00	EUR	98,804	503.958,25	0,24	0,24
MORGAN J.P. & CO 11/16 3.75% 15/06	1.000.000,00	EUR	106,689	1.087.331,66	0,52	0,51
MORGAN STANLEY 08/18 6.50% 28/12	1.200.000,00	EUR	120,901	1.451.452,50	0,70	0,69
MORGAN STANLEY 3E 13/04-13/07 1.711	4.500.000,00	EUR	99,114	4.466.164,87	2,14	2,11
Finlande						
SAMPO BANK PLC 12/19 1.625% 27-09	1.200.000,00	EUR	100,572	1.211.939,34	0,58	0,57
France						
BANQUE FEDERATIVE DU CREDIT MUTUEL 13/18 1.625% 11/1	1.000.000,00	EUR	99,995	1.015.710,27	0,49	0,48
BNP PARIBAS SA 12/19 2.50% 23/08	2.750.000,00	EUR	103,044	2.858.196,30	1,37	1,35
BNP PARIBAS SA 13/18 1.5% 12/3	1.000.000,00	EUR	99,833	1.012.919,04	0,49	0,48
BNP PARIBAS SA 13/18 2.7% 20/08 20/02	1.000.000,00	USD	101,688	745.068,58	0,36	0,35
BPCE SA 12/18 2% 24/4	500.000,00	EUR	101,739	515.571,71	0,25	0,24
CREDIT AGRICOLE 08/18 5.971% 01/02	600.000,00	EUR	114,667	720.684,72	0,35	0,34
CREDIT AGRICOLE 12/17 3.00% 01/04	625.000,00	USD	103,603	473.295,20	0,23	0,22
CREDIT AGRICOLE (LONDON) 13/18 2.125% 17/4	2.000.000,00	USD	99,495	1.450.408,63	0,70	0,69
SOCIETE GENERALE 10/17 3.125% 21/09	1.000.000,00	EUR	106,635	1.075.001,56	0,52	0,51
SOCIETE GENERALE 12/17 2.75% 12/04	1.335.000,00	USD	102,846	1.002.209,69	0,48	0,47
SOCIETE GENERALE 12/17 3.75% 01/03	1.000.000,00	EUR	107,982	1.111.155,62	0,53	0,53
SOCIETE GENERALE 12/18 2.375% 28/02	1.000.000,00	EUR	103,746	1.057.370,96	0,51	0,50
Irlande						
DEPFA BANK PLC/IRELAND 6P+19 23/04-23/10 0.66250%	8.000.000,00	USD	97,878	5.688.837,21	2,73	2,69
GE CAPITAL EURO FUNDING 13/17 1% 02/05	4.000.000,00	EUR	99,206	3.994.870,14	1,91	1,89
GE CAPITAL EURO FUNDING 13/18 1.625% 15/03	1.700.000,00	EUR	100,123	1.724.115,31	0,83	0,82
IRISH INTERCONTINENTAL BANK 3E+16 21/07-21/10 1.769%	4.000.000,00	EUR	99,974	4.001.995,13	1,92	1,89
Italie						
UNICREDIT SPA 10/15 2.625 31/10	3.500.000,00	EUR	103,145	3.625.441,00	1,74	1,71
Japon						
SUMITOMO MITSUI TR BK LD 01/07/2014	300.000,00	USD	100,000	217.722,62	0,10	0,10
Norvège						
DNB ASA 12/17 4.75% 08/03	1.000.000,00	EUR	107,408	1.112.855,82	0,53	0,53
SPAREBANK 1 SR BANK 13/20 2.125% 3/2	1.000.000,00	EUR	98,364	1.003.667,40	0,48	0,47
Pays-Bas						
ABN AMRO BANK NV 10/17 3.625% 06/10	1.000.000,00	EUR	107,985	1.088.391,75	0,52	0,52
ABN AMRO BANK NV 12/19 4.75% 11/01	3.275.000,00	EUR	113,352	3.863.135,94	1,85	1,83
ALLIANZ FINANCE II BV 09/19 4.75% 22/07	350.000,00	EUR	115,015	409.932,23	0,20	0,19
ALLIANZ FINANCE II BV 13/18 1.375% 13-03	3.500.000,00	EUR	100,299	3.549.096,85	1,70	1,68
COOPERATIEVE CENTRALE RAIFFEIS 11/16 3.875% 20/04	2.500.000,00	EUR	106,684	2.734.773,04	1,31	1,29
ING GROEP NV 07/17 4.75% 31/05	1.250.000,00	EUR	110,667	1.418.143,33	0,68	0,67
KBC IFIMA 05/16 3.87% 18/05	67.500.000,00	CZK	104,640	2.639.703,53	1,27	1,25
KBC IFIMA 05/16 4.01% 18/05	120.500.000,00	SKK	105,110	4.304.012,74	2,06	2,04
KBC IFIMA 12/17 4.5% 27/3	1.500.000,00	EUR	110,117	1.703.347,14	0,82	0,81

Royaume-Uni						
ABBEY NATIONAL 10/17 3.625% 05-10	3.000.000,00	EUR	109,508	3.311.168,13	1,59	1,57
BARCLAYS BANK PLC 08/18 6% 23/01	900.000,00	EUR	112,925	1.066.926,45	0,51	0,50
BARCLAYS BANK PLC 09/19 4.875% 13/08	2.200.000,00	EUR	115,906	2.591.079,22	1,24	1,23
BARCLAYS BANK PLC 09/19 6.75% 22/11	1.500.000,00	USD	120,434	1.318.813,90	0,63	0,62
BARCLAYS BANK PLC 10/20 5.125% 08/01 08/07	1.000.000,00	USD	111,482	826.844,70	0,40	0,39
CREDIT AGRICOLE CIB 13/18 1.75% 12/03	500.000,00	EUR	100,922	511.657,95	0,25	0,24
HBOS TREASURY SERVICES PLC 04/19 4.875% 04/06	3.000.000,00	EUR	117,702	3.615.206,24	1,73	1,71
HSBC BANK PLC 13/18 1.50% 15/05 15/11	4.500.000,00	USD	97,809	3.200.408,23	1,53	1,51
HSBC HOLDING PLC 09/19 6.00% 10/06	1.250.000,00	EUR	116,209	1.494.526,87	0,72	0,71
LLOYDS BANK PLC 13/18 1.875% 10/10 10/10	1.260.000,00	EUR	100,455	1.271.040,53	0,61	0,60
LLOYDS BANKING GROUP PLC 12/17 4.625% 02/02	1.000.000,00	EUR	110,274	1.144.804,19	0,55	0,54
LLOYDS TSB BANK PLC 09/19 5.375% 03/09	1.700.000,00	EUR	118,485	2.044.043,83	0,98	0,97
LLOYDS TSB BANK PLC 11/16 4.125% 6/4	5.000.000,00	EUR	107,906	5.547.306,42	2,66	2,62
ROYAL BANK OF SCOTLAND GROUP PLC 09/19 5.375% 30/09	3.500.000,00	EUR	115,572	4.092.427,84	1,96	1,94
STANDARD CHARTERED 11/16 3.875% 20/10	2.600.000,00	EUR	107,496	2.814.768,67	1,35	1,33
STANDARD CHARTERED 12/17 1.75% 29/10	1.000.000,00	EUR	100,687	1.009.890,55	0,48	0,48
Suède						
NORDEA BANK AB 12/17 3.125% 20/03-06	1.700.000,00	USD	104,590	1.301.095,85	0,62	0,62
NORDEA BANK AB 12/17 4.635% 15/02	500.000,00	EUR	107,119	555.804,10	0,27	0,26
NORDEA BANK AB 12/19 4.00% 11/07	2.000.000,00	EUR	110,901	2.255.946,41	1,08	1,07
NORDEA BANK AB 13/18 1.375% 12/04	1.750.000,00	EUR	99,634	1.760.933,18	0,84	0,83
NORDEA BANK AB 13/18 1.625% 15/05-15/11	3.400.000,00	USD	97,703	2.415.856,19	1,16	1,14
SKANDINAVISKA ENSKILDA 12/19 1.875% 14/11	675.000,00	EUR	99,227	671.411,96	0,32	0,32
SKANDINAVISKA ENSKILDA 13/18 1.75% 19/03-19/09	1.600.000,00	USD	98,221	1.146.228,35	0,55	0,54
SKANDINAVISKA ENSKILDA 13/19 2.00% 18/09 18/03	950.000,00	EUR	100,581	960.931,73	0,46	0,45
SVENSKA HANDBK 10/17 3.75% 24/02	3.500.000,00	EUR	108,051	3.893.263,90	1,87	1,84
SVENSKA HANDBK 12/17 3.375% 17/07	2.000.000,00	EUR	107,329	2.177.455,16	1,04	1,03
Tchèque						
CZECHIA 08-18 5.00% 11/06	1.300.000,00	EUR	116,833	1.554.984,04	0,75	0,74
Obligations d'entreprises privées						
Allemagne						
VOLKSWAGEN LEASE 11/18 3.25% 10/05	3.000.000,00	EUR	107,332	3.282.742,97	1,57	1,55
Belgique						
BELFIUS BANK SA/NV 01/08/2014	1.600.000,00	EUR	99,994	1.599.904,00	0,77	0,76
SAGESS 12/19 1.75% 22/10	1.400.000,00	EUR	100,806	1.415.982,63	0,68	0,67
Finlande						
FORTUM CORPORATION 09/19 6.00% 20/03	2.500.000,00	EUR	119,909	3.115.253,50	1,49	1,47
France						
FRANCE TELECOM 07/17 4.75 % 21/02	1.000.000,00	EUR	110,597	1.146.700,23	0,55	0,54
UNIBAIL-RODAMCO SE 12/19 3% 22-03	4.285.000,00	EUR	104,779	4.589.815,47	2,20	2,17
Irlande						
Pays-Bas						
B.M.W. FIN 11/18 3.625% 29/01	2.600.000,00	EUR	109,000	2.920.764,63	1,40	1,38
DEUTSCHE BAHN FIN 09/19 4.875% 12/03	1.600.000,00	EUR	116,096	1.920.365,56	0,92	0,91
SIEMENS FINANCIERINGS NV 08/18 5.625% 11/06	5.000.000,00	EUR	117,908	6.051.814,73	2,90	2,86
SIEMENS FINANCIERINGS NV 12/19 1.65% 16/8	1.800.000,00	USD	95,480	1.255.312,43	0,60	0,59
Total des obligations				223.435.284,46	107,05	105,62

Swaps						
Belgique						
KBC SWAPS IRS/CCS		USD	1,000	-14.717.747,85	-7,05	-6,96
Total swaps				-14.717.747,85	-7,05	-6,96
TOTAL DU PORTEFEUILLE TITRES				208.717.536,61	100,00	98,67
LIQUIDITES						
Comptes à vue						
Belgique						
KBC GROUP CZK	4.737.572,16	CZK	1,000	173.074,64		0,08
KBC GROUP EURO	73.776,09	EUR	1,000	73.776,09		0,04
KBC GROUP USD	128.960,50	USD	1,000	93.592,06		0,04
Total compte à vue				340.442,79		0,16
Comptes à terme						
Belgique						
KBC BANK NV 07/08-08/01/14 KBCBANK 0.190 %	12.500.000,00	CZK	100,002	456.663,50		0,22
KBC BANK NV 31/07-07/01/14 KBCBANK 0.200 %	12.500.000,00	CZK	100,002	456.663,50		0,22
KBC BANK NV NF 10/10/12-23/10/17 KBCPRODE VAR %	1.500.000,00	EUR	104,292	1.564.385,21		0,74
Total comptes à terme				2.477.712,21		1,17
TOTAL LIQUIDITES				2.818.155,00		1,33
DEBITEURS ET CREDITEURS DIVERS						
Créances						
Belgique						
KBC GROUP EUR A RECEVOIR	65,04	EUR	1,000	65,04		
Total créances				65,04		
TOTAL DEBITEURS ET CREDITEURS DIVERS				65,04		
AUTRES						
Intérêts courrus		EUR		5.998,41		0,00
Frais provisionnés		EUR		-0,13		
TOTAL AUTRES				5.998,28		0,00
TOTAL DE L'ACTIF NET				**211.541.754,93**		**100,00**

1.7.8 COMPOSITION DES ACTIFS DE GENERAL SHORT PORTFOLIO DE SILVERSTATE FINANCIAL INVESTMENTS PLC.

Dénomination	Quantité au 31/12/2013	Devise	Cours en devises	Evaluation (en devise du compartiment)	% Porte feuille	% Actif net
ACTIF						
PORTEFEUILLE TITRES						
Obligations						
Obligations d'états						
Autriche						
AUSTRIA 03/18 4.65% 15/01	7.200.000,00	EUR	114,999	8.600.970,76	10,72	10,28
Belgique						
BELGIUM 07/17 4% 28/03	1.350.000,00	EUR	110,463	1.532.373,53	1,91	1,83
BELGIUM 08/14 4.00% 28/03	500.000,00	EUR	100,863	519.547,88	0,65	0,62
France						
CADES 11/16 2.375% 31/03-30/09	1.500.000,00	USD	103,724	1.135.621,54	1,42	1,36
Obligations des établissements de crédit						
Allemagne						
COMMERZBANK AG 09/15 4.75 26/01	1.775.000,00	EUR	104,289	1.929.435,37	2,40	2,31
Danemark						
NYKREDIT A/S 01/07/2014	2.500.000,00	EUR	99,997	2.499.925,00	3,12	2,99
Etats-Unis						
CITIGROUP INC 05/15 3,5% 05/08	1.029.000,00	EUR	104,138	1.086.184,49	1,35	1,30
France						
BANQUE FEDERATIVE DU CREDIT MUTUEL 02/07/2014	2.100.000,00	EUR	99,987	2.099.727,00	2,62	2,51
BANQUE FEDERATIVE DU CREDIT MUTUEL 3E+15 27/05-29/08 1.585%	10.600.000,00	EUR	100,008	10.604.622,18	13,21	12,67
BPCE SA 21/03/2014	4.900.000,00	EUR	99,951	4.897.599,00	6,10	5,85
Luxembourg						
BELFIUS FINANCING CO 02/07/2014	2.000.000,00	EUR	99,972	1.999.440,00	2,49	2,39
Pays-Bas						
ABN AMRO BANK NV 01/07/2014	3.800.000,00	USD	99,998	2.757.764,71	3,44	3,30
ABN AMRO BANK NV 11/16 4.25% 11/04	1.930.000,00	EUR	107,412	2.132.379,46	2,66	2,55
BANK NED. GEMEENTEN 12/17 2.25% 12/01 12/01	300.000,00	EUR	104,585	320.283,08	0,40	0,38
KBC IFIMA 3E+20 14/03-14/06 2.169%	5.000.000,00	EUR	99,175	4.972.117,78	6,20	5,94
RABOBANK NEDERLAND NV 09/16 4.375% 05/05	1.900.000,00	EUR	107,941	2.105.541,95	2,62	2,52
Royaume-Uni						
BARCLAYS BANK PLC 11/16__4.125% 15-03	4.030.000,00	EUR	106,887	4.440.066,14	5,53	5,31
CLYDESDALE BANK 01/07/2014	250.000,00	USD	99,999	181.433,71	0,23	0,22
UBS LONDON 09/14 5.625% 19/05	490.000,00	EUR	101,914	516.444,70	0,64	0,62
Obligations d'entreprises privées						
Allemagne						
BAYER.LDESBK 23/01/2014	3.850.000,00	EUR	99,991	3.849.653,50	4,80	4,60
BAYER.LDESBK 23/06/2014	6.000.000,00	EUR	99,889	5.993.340,00	7,47	7,16

Belgique						
BELFIUS BANK SA/NV 01/08/2014	550.000,00	EUR	99,994	549.967,00	0,69	0,66
Danemark						
DANSKE BK AS 23/01/2014	4.300.000,00	EUR	99,990	4.299.570,00	5,36	5,14
Irlande						
Luxembourg						
BELFIUS FINANCING CO 23/01/2014	1.500.000,00	EUR	99,987	1.499.805,00	1,87	1,79
Norvège						
DNB BANK ASA 05/08/2014	5.000.000,00	EUR	99,926	4.996.300,00	6,23	5,97
Suède						
SKANDINAVISKA ENSKILDA 05/08/2014	1.200.000,00	EUR	99,920	1.199.040,00	1,49	1,43
SWEDBANK 23/06/2014	6.600.000,00	EUR	99,916	6.594.456,00	8,22	7,88
Total des obligations				83.313.609,78	103,81	99,55
Swaps						
Belgique						
KBC SWAPS IRS/CCS		EUR	1,000	-3.055.030,88	-3,81	-3,65
Total swaps				-3.055.030,88	-3,81	-3,65
Contrats à terme		EUR		25.955,00		0,03
TOTAL DU PORTEFEUILLE TITRES				80.258.578,90	100,00	95,90
LIQUIDITES						
Comptes à vue						
Belgique						
KBC GROUP CZK	1.566.397,92	CZK	1,000	57.224,20		0,07
KBC GROUP EURO	75.508,40	EUR	1,000	75.508,40		0,09
KBC GROUP GBP	0,63	GBP	1,000	0,76		
KBC GROUP HUF	695.973,32	HUF	1,000	2.342,71		0,00
KBC GROUP PLN	95.779,35	PLN	1,000	23.035,51		0,03
KBC GROUP USD	25.149,22	USD	1,000	18.251,85		0,02
Total compte à vue				176.363,43		0,21
Comptes à terme						
Belgique						
KBC BANK NV 10/07-07/01/14 KBCBANK 0.240 %	16.500.000,00	CZK	100,003	602.801,85		0,72
KBC BANK NV 10/07-07/01/14 KBCBANK 2.660 %	3.750.000,00	PLN	100,002	901.915,63		1,08
KBC BANK NV 10/07-07/01/14 KBCBANK 3.800 %	11.000.000,00	HUF	100,032	37.038,92		0,04
KBC BANK NV 23/07-07/01/14 KBCBANK 0.230 %	3.000.000,00	CZK	100,003	109.600,34		0,13
KBC BANK NV 23/09-08/01/14 KBCBANK 0.130 %	23.800.000,00	CZK	100,001	869.478,61		1,04
KBC BANK NV 23/09-08/01/14 KBCBANK 2.430 %	820.000,00	PLN	99,998	197.210,99		0,24
KBC BANK NV 23/09-21/03/14 KBCBANK 2.540 %	2.050.000,00	PLN	99,981	492.943,67		0,59
Total comptes à terme				3.210.990,01		3,84
TOTAL LIQUIDITES				3.387.353,44		4,05
DEBITEURS ET CREDITEURS DIVERS						
Créances						
Belgique						
KBC GROUP EUR A RECEVOIR	30,76	EUR	1,000	30,76		

KBC GROUP HUF A RECEVOIR	744,82	HUF	1,000	2,51		
KBC GROUP PLN A RECEVOIR	125,26	PLN	1,000	30,13		
KBC GROUP USD A RECEVOIR	1,44	USD	1,000	1,05		
Total créances				64,45		
TOTAL DEBITEURS ET CREDITEURS DIVERS				64,45		
AUTRES						
Intérêts courrus		EUR		17.935,94		0,02
Frais provisionnés		EUR		-0,13		
TOTAL AUTRES				17.935,81		0,02
TOTAL DE L'ACTIF NET				**83.689.887,60**		**100,00**

1.7.9 COMPOSITION DES ACTIFS DE GENERAL LONG PORTFOLIO DE VESPUCCI STRUCTURED FINANCIAL PRODUCTS PLC.

Dénomination	Quantité au 31/12/2013	Devise	Cours en devises	Evaluation (en devise du compartiment)	% Porte feuille	% Actif net
ACTIF						
PORTEFEUILLE TITRES						
Obligations						
Obligations d'états						
Autriche						
AUSTRIA 07/19 4.35% 15/03	4.080.000,00	EUR	115,744	4.863.863,56	2,33	2,30
AUSTRIA 13/18 1.15% 27/09 19/10	2.975.000,00	EUR	100,164	2.988.770,72	1,43	1,41
Belgique						
BELGIUM 08/18 4% 28/03	5.600.000,00	EUR	112,087	6.447.454,18	3,09	3,05
BELGIUM 09/19 4.00% 28/03	160.000,00	EUR	113,108	185.847,59	0,09	0,09
BELGIUM 10/15 2.75% 05/03	4.000.000,00	USD	102,740	3.047.916,31	1,46	1,44
BELGIUM 12/19 3.00% 28/09	1.750.000,00	EUR	107,687	1.898.037,24	0,91	0,90
BELGIUM 13/18 1.25% 22/06	2.066.000,00	EUR	100,265	2.085.057,95	1,00	0,99
BELGIUM 13/18 1.50% 22/06	2.500.000,00	USD	98,182	1.796.489,83	0,86	0,85
FLEMISH COMMUNITY 12/18 3% 31/1	1.000.000,00	EUR	106,893	1.096.382,05	0,53	0,52
France						
CADES 11/18 3.25% 07/03	1.500.000,00	EUR	108,818	1.672.204,93	0,80	0,79
CADES 13/18 1,375%	5.000.000,00	USD	98,584	3.598.255,90	1,73	1,70
CADES 13/18 1% 25/5	2.500.000,00	EUR	99,460	2.501.568,49	1,20	1,18
FRANCE 03/19 4.25% 25/04	3.300.000,00	EUR	114,938	3.889.022,31	1,87	1,84
FRANCE 12/18 1.00% 25/11 25/11	1.650.000,00	EUR	98,939	1.634.113,01	0,78	0,77
Pays-Bas						
NETHERLANDS 13/19 1.25% 15/01	1.250.000,00	EUR	100,279	1.261.444,68	0,61	0,60
Pologne						
POLAND 08/18 5.625% 20/06	2.150.000,00	EUR	119,815	2.640.301,61	1,27	1,25
Obligations des établissements de crédit						
Allemagne						
COMMERZBANK AG 12/17 3.625% 10/07	1.000.000,00	EUR	106,999	1.087.270,82	0,52	0,51
Australie						
COMMONWEALTH BK OF AUSTRALIA 09/19 5% 15/04-15/10	780.000,00	USD	111,339	636.164,70	0,31	0,30
COMMONWEALTH BK OF AUSTRALIA 13/19 1.625% 04/02	3.500.000,00	EUR	99,111	3.520.306,23	1,69	1,67
MACQUARIE BK LTD 12/17 5.00% 22/02-22/08	850.000,00	USD	108,696	681.491,82	0,33	0,32
NATIONAL AUSTRALIA BANK 13/18 1.25% 08-03	1.450.000,00	USD	97,572	1.030.867,91	0,50	0,49
WESTPAC BANKING 11/18 4.125% 25/05	900.000,00	EUR	110,823	1.019.785,69	0,49	0,48
WESTPAC BANKING CORP 09-16 4.25% 22/09	3.500.000,00	EUR	108,667	3.844.113,65	1,84	1,82
Autriche						
AUST&NZ BANKING GROUP 13/18 1.375% 04/09 04/09	2.150.000,00	EUR	100,174	2.163.298,19	1,04	1,02
AUST&NZ BANKING GROUP 13/18 1.45% 15-05	4.500.000,00	USD	97,314	3.184.038,21	1,53	1,51
ERSTE GROUP BANK AG 12/17 3.375% 28/03	450.000,00	EUR	106,431	490.508,10	0,24	0,23

Canada						
ROYAL BK CANADA 13/18 2.2% 27-01	2.000.000,00	USD	100,362	1.470.132,48	0,71	0,70
Danemark						
DANSKE BK AS 12/17 3.875% 28/02	500.000,00	EUR	108,213	557.305,80	0,27	0,26
NYKREDIT A/S 13/18 1.75% 02-05	4.000.000,00	EUR	100,024	4.047.562,74	1,94	1,91
Espagne						
BANCO BILBAO VIZCAYA ARGENTARIA 07/17 4.25% 18/01	1.000.000,00	EUR	108,248	1.122.884,11	0,54	0,53
BANCO BILBAO VIZCAYA ARGENTARIA 12/17 3.50% 05/12	1.000.000,00	EUR	106,980	1.072.293,15	0,51	0,51
BANCO SANTANDER CENTRAL HISPANO SA 06/17 4.125% 09/01	450.000,00	EUR	107,842	503.392,58	0,24	0,24
BANCO SANTANDER CENTRAL HISPANO SA 13/18 2.875% 30/01	1.000.000,00	EUR	104,657	1.072.956,99	0,52	0,51
Etats-Unis						
BEAR STEARNS 08/18 7.25% 01/08	2.000.000,00	USD	119,534	1.778.567,96	0,85	0,84
CITIGROUP INC 09/19 7.375% 04/09	2.675.000,00	EUR	127,459	3.473.303,90	1,67	1,64
GENERAL ELEC CAP CORP 08/18 5.625% 01/05-01/11	3.000.000,00	USD	114,830	2.520.178,64	1,21	1,19
JPMORGAN CHASE & CO 12/19 1.875% 21/11	1.317.000,00	EUR	98,804	1.303.954,84	0,63	0,62
MORGAN STANLEY 07/17 5.50% 02/10	2.750.000,00	EUR	113,746	3.165.321,90	1,52	1,50
MORGAN STANLEY 08/18 6.50% 28/12	1.300.000,00	EUR	120,901	1.572.406,87	0,75	0,74
France						
BANQUE FEDERATIVE DU CREDIT MUTUEL 13/18 1.625% 11/1	1.000.000,00	EUR	99,995	1.015.710,27	0,49	0,48
BNP PARIBAS SA 13/18 1.5% 12/3	2.000.000,00	EUR	99,833	2.025.838,08	0,97	0,96
BPCE SA 10/17 3.75% 21/7	1.000.000,00	EUR	107,998	1.096.722,18	0,53	0,52
BPCE SA 12/18 2% 24/4	1.500.000,00	EUR	101,739	1.546.715,14	0,74	0,73
BPCE SFH - SOCIETE DE FINANCE 12/19 1.75% 29/11	700.000,00	EUR	100,873	707.184,97	0,34	0,33
CREDIT AGRICOLE 08/18 5.971% 01/02	1.325.000,00	EUR	114,667	1.591.512,09	0,76	0,75
CREDIT AGRICOLE 12/17 3.00% 01/04	625.000,00	USD	103,603	473.295,20	0,23	0,22
CREDIT AGRICOLE (LONDON) 13/18 2.125% 17/4	1.900.000,00	USD	99,495	1.377.888,20	0,66	0,65
CREDIT MUTUEL ARKEA SAC 07/17 5.00% 28/06	300.000,00	EUR	112,255	344.408,84	0,17	0,16
SOCIETE GENERALE 12/17 2.75% 12/04	500.000,00	USD	102,846	375.359,44	0,18	0,18
SOCIETE GENERALE 12/18 2.375% 28/02	1.700.000,00	EUR	103,746	1.797.530,63	0,86	0,85
Irlande						
DEPFA BANK PLC/IRELAND 6P+19 23/04-23/10 0.66250%	7.600.000,00	USD	97,878	5.404.395,35	2,59	2,56
GE CAPITAL EURO FUNDING 11/16 3.75% 04/04	3.500.000,00	EUR	106,120	3.811.634,46	1,83	1,80
GE CAPITAL EURO FUNDING 13/18 1.625% 15/03	2.600.000,00	EUR	100,123	2.636.882,25	1,27	1,25
IRISH INTERCONTINENTAL BANK 3E+16 21/07-21/10 1.769%	5.000.000,00	EUR	99,974	5.002.493,92	2,40	2,37
Italie						
INTESA SANPAOLO SPA 12/19 3.75% 25/09	5.000.000,00	EUR	108,217	5.460.678,77	2,62	2,58
UNICREDIT SPA 10/15 2.625 31/10	3.500.000,00	EUR	103,145	3.625.441,00	1,74	1,72
Norvège						
DNB ASA 12/17 4.75% 08/03	1.250.000,00	EUR	107,408	1.391.069,78	0,67	0,66
SPAREBANK 1 SMN 12/17 3.50% 27/03	1.000.000,00	EUR	106,518	1.091.933,42	0,52	0,52
Pays-Bas						
ABN AMRO BANK NV 12/19 4.75% 11/01	1.725.000,00	EUR	113,352	2.034.781,53	0,98	0,96
BANK NED. GEMEENTEN 09/19 3.875% 04/11	1.600.000,00	EUR	112,683	1.812.607,47	0,87	0,86
COOPERATIEVE CENTRALE RAIFFEIS 10/20 3.75% 09/11	400.000,00	EUR	103,284	415.271,91	0,20	0,20
COOPERATIEVE CENTRALE RAIFFEIS 11/16 3.875% 20/04	3.800.000,00	EUR	106,684	4.156.855,02	1,99	1,97
ING GROEP NV 07/17 4.75% 31/05	1.250.000,00	EUR	110,667	1.418.143,33	0,68	0,67
KBC IFIMA 05/16 3.87% 18/05	67.500.000,00	CZK	104,640	2.639.703,53	1,27	1,25
KBC IFIMA 05/16 4.01% 18/05	125.190.000,00	SKK	105,110	4.471.529,92	2,15	2,12
KBC IFIMA 12/17 4.5% 27/3	2.000.000,00	EUR	110,117	2.271.129,52	1,09	1,07
RABOBANK NEDERLAND NV 10/17 3.375 % 21/04	1.750.000,00	EUR	107,139	1.916.039,66	0,92	0,91

RABOBANK NEDERLAND NV 13/18 1.7% 19/3	1.050.000,00	USD	98,906	757.327,45	0,36	0,36
Royaume-Uni						
BARCLAYS BANK PLC 09/19 4.875% 13/08	2.250.000,00	EUR	115,906	2.649.967,38	1,27	1,25
BARCLAYS BANK PLC 09/19 6.75% 22/11	2.250.000,00	USD	120,434	1.978.220,85	0,95	0,94
BARCLAYS BANK PLC 10/20 5.125% 08/01 08/07	1.000.000,00	USD	111,482	826.844,70	0,40	0,39
BNZ INTL FINDING LTD 13/18 1.25% 23/05	5.260.000,00	EUR	98,415	5.216.619,41	2,50	2,47
CLYDESDALE BANK 01/07/2014	300.000,00	USD	99,999	217.720,44	0,10	0,10
COVENTRY BUILDING SOCIETY 12/17 2.25% 04/12	500.000,00	EUR	102,182	511.742,19	0,25	0,24
HSBC HOLDING PLC 09/19 6.00% 10/06	3.250.000,00	EUR	116,209	3.885.769,86	1,86	1,84
HSBC HOLDING PLC 11/16 3.875% 16/03	1.200.000,00	EUR	106,501	1.314.957,99	0,63	0,62
LLOYDS TSB BANK PLC 09/19 5.375% 03/09	1.450.000,00	EUR	118,485	1.743.449,15	0,84	0,83
LLOYDS TSB BANK PLC 11/16 4.125% 6/4	5.000.000,00	EUR	107,906	5.547.306,42	2,66	2,62
ROYAL BANK OF SCOTLAND GROUP PLC 09/19 5.375% 30/09	2.000.000,00	EUR	115,572	2.338.530,19	1,12	1,11
STANDARD CHARTERED 11/16 3.875% 20/10	2.150.000,00	EUR	107,496	2.327.597,18	1,12	1,10
STANDARD CHARTERED 12/17 1.75% 29/10	1.000.000,00	EUR	100,687	1.009.890,55	0,49	0,48
STANDARD CHARTERED 12/19 4.125% 18/01	2.660.000,00	EUR	110,041	3.031.391,20	1,45	1,43
Suède						
NORDEA BANK AB 12/17 3.125% 20/03-06	1.600.000,00	USD	104,590	1.224.560,80	0,59	0,58
NORDEA BANK AB 12/17 4.635% 15/02	500.000,00	EUR	107,119	555.804,10	0,27	0,26
NORDEA BANK AB 13/18 1.375% 12/04	1.750.000,00	EUR	99,634	1.760.933,18	0,85	0,83
NORDEA BANK AB 13/18 1.625% 15/05-15/11	3.300.000,00	USD	97,703	2.344.801,60	1,13	1,11
SKANDINAVISKA ENSKILDA 12/19 1.875% 14/11	2.500.000,00	EUR	99,227	2.486.710,96	1,19	1,18
SKANDINAVISKA ENSKILDA 13/19 2.00% 18/09 18/03	950.000,00	EUR	100,581	960.931,73	0,46	0,45
SVENSKA HANDBK 10/17 3.75% 24/02	500.000,00	EUR	108,051	556.180,56	0,27	0,26
SVENSKA HANDBK 12/17 3.375% 17/07	2.000.000,00	EUR	107,329	2.177.455,16	1,05	1,03
Tchèque						
CZECHIA 08-18 5.00% 11/06	1.300.000,00	EUR	116,833	1.554.984,04	0,75	0,74
Obligations d'entreprises privées						
Allemagne						
VOLKSWAGEN BANK GMBH 13/18 1.125% 8/2	5.000.000,00	EUR	99,211	4.997.073,97	2,40	2,36
Belgique						
BELFIUS BANK SA/NV 01/08/2014	1.800.000,00	EUR	99,994	1.799.892,00	0,86	0,85
SAGESS 12/19 1.75% 22/10	4.000.000,00	EUR	100,806	4.045.664,66	1,94	1,91
Espagne						
CORES 08/18 4.50% 23/04	2.500.000,00	EUR	105,625	2.718.296,23	1,30	1,29
Etats-Unis						
TOYOTA MOTOR CREDIT 13/17 1.25% 01/08	500.000,00	EUR	100,747	506.337,74	0,24	0,24
France						
FRANCE TELECOM 08/18 5.625% 22/05	700.000,00	EUR	116,332	838.378,76	0,40	0,40
FRANCE TELECOM 13/19 1.875% 02/10	5.000.000,00	EUR	98,395	4.942.866,44	2,37	2,34
Irlande						
Pays-Bas						
SIEMENS FINANCIERINGS NV 12/19 1.65% 16/8	1.800.000,00	USD	95,480	1.255.312,43	0,60	0,59
VOLKSWAGEN INTL.FIN. NV 12/19 3.25% 21/01	2.500.000,00	EUR	107,278	2.758.519,09	1,32	1,31
Royaume-Uni						
BG ENERGY CAPITALPLC 11/18 3% 16-11	6.000.000,00	EUR	105,751	6.367.236,78	3,06	3,01
Total des obligations				222.046.868,71	106,53	105,01

Swaps						
Belgique						
KBC SWAPS IRS/CCS		EUR	1,000	-13.615.338,72	-6,53	-6,44
Total swaps				-13.615.338,72	-6,53	-6,44
TOTAL DU PORTEFEUILLE TITRES				208.431.529,99	100,00	98,57
LIQUIDITES						
Comptes à vue						
Belgique						
KBC GROUP CZK	4.641.715,29	CZK	1,000	169.572,76		0,08
KBC GROUP EURO	56.440,10	EUR	1,000	56.440,10		0,03
KBC GROUP PLN	0,40	PLN	1,000	0,10		
KBC GROUP USD	69.492,19	USD	1,000	50.433,41		0,02
Total compte à vue				276.446,37		0,13
Comptes à terme						
Belgique						
KBC BANK NV 21/12/2012 21/12/2017 VAR%	700.000,00	EUR	101,692	711.842,64		0,34
KBC BANK NV 31/07-07/01/14 KBCBANK 0.200 %	12.500.000,00	CZK	100,002	456.663,50		0,22
KBC BANK NV NF 10/10/12-23/10/17 KBCPRODE VAR %	1.500.000,00	EUR	104,292	1.564.385,21		0,74
Total comptes à terme				2.732.891,35		1,29
TOTAL LIQUIDITES				3.009.337,72		1,42
DEBITEURS ET CREDITEURS DIVERS						
Créances						
Belgique						
KBC GROUP EUR A RECEVOIR	60,05	EUR	1,000	60,05		
Total créances				60,05		
TOTAL DEBITEURS ET CREDITEURS DIVERS				60,05		
AUTRES						
Intérêts courrus		EUR		7.835,26		0,00
Frais provisionnés		EUR		-0,13		
TOTAL AUTRES				7.835,13		0,00
TOTAL DE L'ACTIF NET				**211.448.762,89**		**100,00**

1.7.10 COMPOSITION DES ACTIFS DE GENERAL SHORT PORTFOLIO DE VESPUCCI STRUCTURED FINANCIAL PRODUCTS PLC.

Dénomination	Quantité au 31/12/2013	Devise	Cours en devises	Evaluation (en devise du compartiment)	% Porte feuille	% Actif net
ACTIF						
PORTEFEUILLE TITRES						
Obligations						
Obligations d'états						
Autriche						
AUSTRIA 03/14 4.30% 15/07	1.255.000,00	EUR	102,143	1.306.881,18	1,66	1,56
AUSTRIA 09/14 3.40% 20/10	450.000,00	EUR	102,538	464.439,08	0,59	0,55
Belgique						
BELGIUM 04/14 4.25 % 28/09	1.050.000,00	EUR	103,005	1.093.044,97	1,39	1,30
BELGIUM 07/17 4% 28/03	880.000,00	EUR	110,463	998.880,52	1,27	1,19
FLEMISH COMMUNITY 09/14 3.75% 31/03	3.900.000,00	EUR	100,819	4.042.129,35	5,13	4,82
Europe						
EUROPEAN UNION 11/16 2.75% 03/06	293.000,00	EUR	105,617	314.116,87	0,40	0,38
Obligations des établissements de crédit						
Allemagne						
COMMERZBANK AG 09/15 4.75 26/01	315.000,00	EUR	104,289	342.406,84	0,43	0,41
Australie						
WESTPAC BANKING CORP 09-16 4.25% 22/09	2.500.000,00	EUR	108,667	2.745.795,47	3,48	3,27
Danemark						
DANSKE BK AS 11/16 3.875% 14/04-14/10	1.500.000,00	USD	105,448	1.156.828,38	1,47	1,38
DANSKE BK AS 21/03/2014	1.900.000,00	USD	99,943	1.378.123,96	1,75	1,64
Etats-Unis						
GENERAL ELEC CAP CORP 3E+14 05/07-03/10 1.696%	6.350.000,00	EUR	100,023	6.357.190,49	8,06	7,58
MERRILL LYNCH & CO 3E+45 22/07-24/10 2.054%	6.000.000,00	EUR	100,090	6.013.263,33	7,63	7,17
MORGAN J.P. & CO 11/16 3.15% 05/01-07	3.500.000,00	USD	104,802	2.700.968,97	3,43	3,22
France						
BANQUE FEDERATIVE DU CREDIT MUTUEL 02/07/2014	2.500.000,00	EUR	99,987	2.499.675,00	3,17	2,98
SOCIETE GENERALE 12/15 2.375% 13/07	1.950.000,00	EUR	102,418	2.018.634,85	2,56	2,41
Italie						
INTESA SANPAOLO SPA 3E+12 21/03-20/06 1.29%	4.000.000,00	EUR	99,923	3.997.477,33	5,07	4,77
UNICREDIT SPA 3E+17.5 BP 18/05-18/08 1.601%	3.000.000,00	EUR	99,104	2.974.524,67	3,77	3,55
Japon						
SUMITOMO MITSUI BANKING CORPORATION 11/16 2.90% 22/01-07	5.000.000,00	USD	103,792	3.812.495,57	4,84	4,55
SUMITOMO MITSUI TR BK LD 01/07/2014	3.000.000,00	USD	100,000	2.177.226,21	2,76	2,60
Pays-Bas						
BANK NED. GEMEENTEN 12/17 2.25% 12/01 12/01	300.000,00	EUR	104,585	320.283,08	0,41	0,38
RABOBANK NEDERLAND NV 09/16 4.375% 05/05	1.750.000,00	EUR	107,941	1.939.314,96	2,46	2,31
Royaume-Uni						
BARCLAYS BANK PLC 11/16__4.125% 15-03	3.310.000,00	EUR	106,887	3.646.803,70	4,63	4,35

CLYDESDALE BANK 01/07/2014	2.700.000,00	USD	99,999	1.959.484,00	2,49	2,34
UBS LONDON 09/14 5.625% 19/05	325.000,00	EUR	101,914	342.539,85	0,44	0,41
Suède						
NORDEA BANK AB 11/16 3.625% 11/02	1.175.000,00	EUR	105,869	1.281.653,77	1,63	1,53
Obligations d'entreprises privées						
Allemagne						
BAYER.LDESBK 23/01/2014	2.250.000,00	EUR	99,991	2.249.797,50	2,85	2,68
Belgique						
BELFIUS BANK SA/NV 01/08/2014	400.000,00	EUR	99,994	399.976,00	0,51	0,48
Danemark						
DANSKE BK AS 23/01/2014	4.300.000,00	EUR	99,990	4.299.570,00	5,45	5,13
Etats-Unis						
SLM STUDENT LOAN 3E+17 25/10-25/01 1.755% A6	18.700.000,00	EUR	88,500	16.563.142,68	21,01	19,75
Irlande						
Luxembourg						
BELFIUS FINANCING CO 21/03/2014	800.000,00	USD	99,934	580.210,46	0,74	0,69
BELFIUS FINANCING CO 23/01/2014	400.000,00	EUR	99,987	399.948,00	0,51	0,48
Suède						
SWEDBANK 23/06/2014	400.000,00	EUR	99,916	399.664,00	0,51	0,48
Total des obligations				80.776.491,04	102,47	96,33
Swaps						
Belgique						
KBC SWAPS IRS/CCS		EUR	1,000	-1.943.152,80	-2,47	-2,32
Total swaps				-1.943.152,80	-2,47	-2,32
Contrats à terme		EUR		10.055,35		0,01
TOTAL DU PORTEFEUILLE TITRES				78.833.338,24	100,00	94,01
LIQUIDITES						
Comptes à vue						
Belgique						
KBC GROUP CZK	1.425.095,92	CZK	1,000	52.062,10		0,06
KBC GROUP EURO	43.717,13	EUR	1,000	43.717,13		0,05
KBC GROUP GBP	0,30	GBP	1,000	0,36		
KBC GROUP HUF	528.176,35	HUF	1,000	1.777,89		0,00
KBC GROUP PLN	38.066,36	PLN	1,000	9.155,19		0,01
KBC GROUP USD	156.588,71	USD	1,000	113.643,01		0,14
Total compte à vue				220.355,68		0,26
Comptes à terme						
Belgique						
KBC BANK NV 08/11-08/01/14 KBCBANK 0.030 %	15.000.000,00	CZK	99,998	547.974,28		0,65
KBC BANK NV 10/07-07/01/14 KBCBANK 0.240 %	9.800.000,00	CZK	100,003	358.027,76		0,43
KBC BANK NV 10/07-07/01/14 KBCBANK 2.660 %	2.900.000,00	PLN	100,002	697.481,42		0,83
KBC BANK NV 10/07-07/01/14 KBCBANK 3.800 %	12.800.000,00	HUF	100,032	43.099,82		0,05
KBC BANK NV 23/09-08/01/14 KBCBANK 0.130 %	48.000.000,00	CZK	100,001	1.753.570,30		2,09

KBC BANK NV 23/09-21/03/14 KBCBANK 2.540 %	5.700.000,00	PLN	99,981	1.370.623,87		1,63
Total comptes à terme				4.770.777,45		5,69
TOTAL LIQUIDITES				4.991.133,13		5,95
DEBITEURS ET CREDITEURS DIVERS						
Créances						
Belgique						
KBC GROUP EUR A RECEVOIR	24,45	EUR	1,000	24,45		
KBC GROUP HUF A RECEVOIR	347,31	HUF	1,000	1,17		
KBC GROUP PLN A RECEVOIR	6.020,51	PLN	1,000	1.447,97		0,00
KBC GROUP USD A RECEVOIR	4,33	USD	1,000	3,14		
Total créances				1.476,73		0,00
Dettes						
Belgique						
KBC GROUP PLN A PAYER	-22,70	PLN	1,000	-5,46		
Total dettes				-5,46		
TOTAL DEBITEURS ET CREDITEURS DIVERS				1.471,27		0,00
AUTRES						
Intérêts courrus		EUR		20.146,48		0,02
Frais provisionnés		EUR		-0,13		
TOTAL AUTRES				20.146,35		0,02
TOTAL DE L'ACTIF NET				**83.856.144,34**		**100,00**

1.7.11 COMPOSITION DES ACTIFS DE GENERAL LONG PORTFOLIO DE EPERON FINANCE PLC.

Dénomination	Quantité au 31/12/2013	Devise	Cours en devises	Evaluation (en devise du compartiment)	% Porte feuille	% Actif net
ACTIF						
PORTEFEUILLE TITRES						
Obligations						
Obligations d'états						
Autriche						
AUSTRIA 13/18 1.15% 27/09 19/10	2.000.000,00	EUR	100,164	2.009.257,63	0,62	0,61
Belgique						
BELGIUM 02/17 5.5% 28/09	3.712.600,00	EUR	116,875	4.391.671,08	1,35	1,33
BELGIUM 03/18 5% 24/04	2.500.000,00	GBP	110,086	3.411.188,58	1,05	1,03
BELGIUM 08/18 4% 28/03	4.400.000,00	EUR	112,087	5.065.856,85	1,55	1,53
BELGIUM 09/19 4.00% 28/03	1.000.000,00	EUR	113,108	1.161.547,45	0,36	0,35
BELGIUM 12/19 3.00% 28/09	3.900.000,00	EUR	107,687	4.229.911,56	1,30	1,28
BELGIUM 13/18 1.25% 22/06	2.475.000,00	EUR	100,265	2.497.830,79	0,77	0,76
BELGIUM 13/18 1.50% 22/06	5.700.000,00	USD	98,182	4.095.996,81	1,26	1,24
FLEMISH COMMUNITY 12/18 3% 31/1	3.050.000,00	EUR	106,893	3.343.965,26	1,03	1,01
Europe						
EUROPEAN UNION 11/18 3.25% 04-04	1.000.000,00	EUR	109,785	1.121.977,99	0,34	0,34
France						
CADES 04/19 4% 25/10	1.500.000,00	EUR	113,724	1.716.873,70	0,53	0,52
CADES 11/18 3.25% 07/03	2.000.000,00	EUR	108,818	2.229.606,57	0,68	0,67
CADES 13/18 1% 25/5	2.000.000,00	EUR	99,460	2.001.254,79	0,61	0,61
FRANCE 03/19 4.25% 25/04	1.600.000,00	EUR	114,938	1.885.586,57	0,58	0,57
FRANCE 12/18 1.00% 25/11 25/11	5.100.000,00	EUR	98,939	5.050.894,76	1,55	1,53
Pays-Bas						
NETHERLANDS 08/18 4.00% 07/15	3.000.000,00	EUR	113,079	3.447.930,65	1,06	1,04
NETHERLANDS 13/19 1.25% 15/01	5.655.000,00	EUR	100,279	5.706.775,73	1,75	1,73
Pologne						
POLAND 08/18 5.625% 20/06	1.250.000,00	EUR	119,815	1.535.059,08	0,47	0,46
Slovakie						
SLOVAKIA GOVERNEMENT 12/17 4.625% 19/01	2.000.000,00	EUR	111,125	2.310.184,93	0,71	0,70
SLOVAKIA GOVERNEMENT 13/18 1.5% 28/11	3.400.000,00	EUR	100,664	3.427.186,96	1,05	1,04
Obligations des établissements de crédit						
Allemagne						
DEUTSCHE BANK AG 05/17 3.625% 09/03	1.400.000,00	EUR	98,636	1.381.759,56	0,42	0,42
DEUTSCHE BANK AG 07/17 5.125% 31/08	5.200.000,00	EUR	114,265	6.030.854,11	1,85	1,82
Australie						
COMMONWEALTH BK OF AUSTRALIA 09/19 5% 15/04-15/10	3.230.000,00	USD	111,339	2.634.374,35	0,81	0,80
COMMONWEALTH BK OF AUSTRALIA 13/18 2.50% 20/09 20/03	2.000.000,00	USD	101,226	1.479.359,09	0,45	0,45
COMMONWEALTH BK OF AUSTRALIA 13/19 1.625% 04/02	1.000.000,00	EUR	99,111	1.005.801,78	0,31	0,30
NATIONAL AUSTRALIA BANK 13/18 1.25% 08-03	2.150.000,00	USD	97,572	1.528.528,27	0,47	0,46
WESTPAC BANKING CORP 09/19 4.875% 19/11	6.200.000,00	USD	110,926	5.016.218,38	1,54	1,52

Belgique						
FORTIS BANK SA/NV 07/17 4,375% 01/02	1.800.000,00	EUR	108,807	2.030.364,42	0,62	0,61
Canada						
TORONTO DOMINION BK 12/17 1.5% 13-03	1.000.000,00	USD	101,133	737.200,33	0,23	0,22
TORONTO DOMINION BK 13/18 2.625% 10/09 10/03	4.000.000,00	USD	102,519	2.999.378,13	0,92	0,91
Danemark						
DANSKE BANK A/S 10/18 3.50 16/04	3.000.000,00	EUR	109,767	3.367.528,55	1,03	1,02
NYKREDIT A/S 12/17 3.25% 1/6	650.000,00	EUR	105,938	700.924,74	0,22	0,21
Espagne						
BANCO BILBAO VIZCAYA ARGENTARIA 12/17 3.50% 05/12	4.500.000,00	EUR	106,980	4.825.319,18	1,48	1,46
BANCO SANTANDER CENTRAL HISPANO SA 06/17 4.125% 09/01	3.350.000,00	EUR	107,842	3.747.478,09	1,15	1,13
BANCO SANTANDER CENTRAL HISPANO SA 13/18 2.875% 30/01	3.300.000,00	EUR	104,657	3.540.758,05	1,09	1,07
Etats-Unis						
CITIGROUP INC 08/18 6.125% 15/5	3.000.000,00	USD	116,221	2.547.063,68	0,78	0,77
CITIGROUP INC 09/19 7.375% 04/09	5.970.000,00	EUR	127,459	7.751.635,25	2,38	2,34
CITIGROUP INC 09/19 8.50% 22/05-22/11	5.000.000,00	USD	128,336	4.689.496,23	1,44	1,42
JPMORGAN CHASE & CO 12/19 1.875% 21/11	1.810.000,00	EUR	98,804	1.792.071,58	0,55	0,54
MORGAN J.P. & CO 11/16 3.75% 15/06	4.500.000,00	EUR	106,689	4.892.992,45	1,50	1,48
MORGAN STANLEY 07/17 5.50% 02/10	1.000.000,00	EUR	113,746	1.151.026,14	0,35	0,35
MORGAN STANLEY 12/17 3.75% 21/09	2.000.000,00	EUR	107,096	2.162.673,42	0,66	0,65
MORGAN STANLEY 13/18 2.25% 12/3	775.000,00	EUR	101,554	801.089,05	0,25	0,24
Finlande						
POHJOLA BANK PLC 13/18 1.25%14/05	450.000,00	EUR	98,811	448.209,43	0,14	0,14
SAMPO BANK PLC 12/19 1.625% 27-09	6.400.000,00	EUR	100,572	6.463.676,49	1,98	1,95
France						
BANQUE FEDERATIVE DU CREDIT MUTUEL 13/18 1.625% 11/1	3.200.000,00	EUR	99,995	3.250.272,87	1,00	0,98
BANQUE FEDERATIVE DU CREDIT MUTUEL 13/19 2.00% 19/03 19/09	1.500.000,00	EUR	99,496	1.500.909,20	0,46	0,45
BNP PARIBAS 11/21 5% 15/01 15/07	1.000.000,00	USD	109,727	812.967,79	0,25	0,25
BNP PARIBAS SA 12/19 2.50% 23/08	470.000,00	EUR	103,044	488.491,73	0,15	0,15
BNP PARIBAS SA 13/18 1.375% 21/11	5.000.000,00	EUR	98,594	4.937.234,25	1,51	1,49
BNP PARIBAS SA 13/18 1.5% 12/3	2.000.000,00	EUR	99,833	2.025.838,08	0,62	0,61
BPCE SA 12/18 2% 24/4	2.000.000,00	EUR	101,739	2.062.286,85	0,63	0,62
BPCE SFH - SOCIETE DE FINANCE 12/19 1.75% 29/11	1.000.000,00	EUR	100,873	1.010.264,25	0,31	0,31
CAISSE REFINANCE HYPOTHE 06/18 4.00% 25/04	6.000.000,00	EUR	112,095	6.890.095,26	2,11	2,08
CIE FINANCEMENT FONCIER 07/19 4.375% 25/4	5.000.000,00	EUR	114,747	5.887.160,52	1,80	1,78
CREDIT AGRICOLE 08/18 5.971% 01/02	3.000.000,00	EUR	114,667	3.603.423,60	1,10	1,09
CREDIT AGRICOLE 12/17 3.00% 01/04	625.000,00	USD	103,603	473.295,20	0,15	0,14
CREDIT AGRICOLE 12/19 3.875% 13/02	5.000.000,00	EUR	109,634	5.652.117,09	1,73	1,71
CREDIT AGRICOLE 13/18 2.625% 03/10 03/04	2.500.000,00	USD	100,679	1.838.184,46	0,56	0,56
CREDIT AGRICOLE (LONDON) 13/18 2.125% 17/4	3.000.000,00	USD	99,495	2.175.612,95	0,67	0,66
CREDIT MUTUEL ARKEA SAC 07/17 5.00% 28/06	500.000,00	EUR	112,255	574.014,73	0,18	0,17
SOCIETE GENERALE 10/17 3.125% 21/09	1.200.000,00	EUR	106,635	1.290.001,87	0,40	0,39
SOCIETE GENERALE 12/17 2.75% 12/04	4.500.000,00	USD	102,846	3.378.234,92	1,04	1,02
SOCIETE GENERALE 12/17 3.75% 01/03	1.000.000,00	EUR	107,982	1.111.155,62	0,34	0,34
SOCIETE GENERALE 12/18 2.375% 28/02	2.000.000,00	EUR	103,746	2.114.741,92	0,65	0,64
SOCIETE GENERALE 13/20 1.75% 05/03	2.000.000,00	EUR	100,782	2.044.503,01	0,63	0,62
SOCIETE GENERALE 13/20 2.25% 23/1	1.500.000,00	EUR	101,064	1.547.583,29	0,47	0,47
Irlande						
DEPFA BANK PLC/IRELAND 6P+19 23/04-23/10 0.66250%	8.300.000,00	USD	97,878	5.902.168,60	1,81	1,78
GE CAPITAL EURO FUNDING 13/18 1.625% 15/03	500.000,00	EUR	100,123	507.092,74	0,16	0,15

Italie						
UNICREDIT SPA 12/18 4.00% 31/01	750.000,00	EUR	109,152	846.092,05	0,26	0,26
UNICREDIT SPA 13/20 2.75% 31/01	500.000,00	EUR	102,107	523.682,26	0,16	0,16
Norvège						
DNB ASA 12/17 3.2% 03/04 03/10	3.000.000,00	USD	104,495	2.291.920,39	0,70	0,69
DNB ASA 12/17 4.75% 08/03	2.050.000,00	EUR	107,408	2.281.354,43	0,70	0,69
SPAREBANK 1 SMN 12/17 2.3% 30-06	3.000.000,00	USD	102,815	2.238.515,13	0,69	0,68
SPAREBANK 1 SMN 12/17 3.50% 27/03	1.000.000,00	EUR	106,518	1.091.933,42	0,34	0,33
SPAREBANK 1 SMN 13/18 1.25% 02/05-02/11	2.500.000,00	USD	96,900	1.761.764,08	0,54	0,53
Pays-Bas						
ABN AMRO BANK NV 10/17 3.625% 06/10	2.500.000,00	EUR	107,985	2.720.979,37	0,83	0,82
ABN AMRO BANK NV 12/19 4.75% 11/01	4.138.000,00	EUR	113,352	4.881.116,49	1,50	1,48
ACHMEA HYPOTHEEKBANK 13/18 2% 23/01	1.250.000,00	EUR	99,829	1.271.287,16	0,39	0,38
ALLIANZ FINANCE II BV 09/19 4.75% 22/07	2.600.000,00	EUR	115,015	3.045.210,85	0,93	0,92
BANK NED. GEMEENTEN 09/19 3.875% 04/11	2.500.000,00	EUR	112,683	2.832.199,17	0,87	0,86
COOPERATIEVE CENTRALE RAIFFEIS 10/20 3.75% 09/11	550.000,00	EUR	103,284	570.998,88	0,18	0,17
ING BANK 12/19 3.25% 03/04	3.000.000,00	EUR	106,100	3.255.657,53	1,00	0,98
ING GROEP NV 07/17 4.75% 31/05	3.000.000,00	EUR	110,667	3.403.544,00	1,04	1,03
KBC IFIMA 05/16 3.87% 18/05	135.000.000,00	CZK	104,640	5.279.407,06	1,62	1,60
KBC IFIMA 05/16 4.01% 18/05	150.630.000,00	SKK	105,110	5.380.194,52	1,65	1,63
KBC IFIMA 12/17 4.5% 27/3	1.100.000,00	EUR	110,117	1.249.121,24	0,38	0,38
RABOBANK NEDERLAND NV 10/17 3.375 % 21/04	2.000.000,00	EUR	107,139	2.189.759,60	0,67	0,66
RABOBANK NEDERLAND NV 13/18 1.7% 19/3	1.025.000,00	USD	98,906	739.295,84	0,23	0,22
Royaume-Uni						
ABBEY NATIONAL 10/17 3.625% 05-10	2.500.000,00	EUR	109,508	2.759.306,78	0,85	0,83
BARCLAYS BANK PLC 09/19 6.75% 22/11	2.750.000,00	USD	120,434	2.417.825,49	0,74	0,73
BARCLAYS BANK PLC 10/17 4.00% 20/01	1.500.000,00	EUR	108,394	1.682.623,38	0,52	0,51
BNZ INTL FINDING LTD 10/17 3.125% 23/11	1.000.000,00	EUR	107,938	1.082.634,57	0,33	0,33
HSBC BANK PLC 13/18 1.50% 15/05 15/11	3.500.000,00	USD	97,809	2.489.206,40	0,76	0,75
HSBC HOLDING PLC 08/18 6.25% 19/03	1.250.000,00	EUR	116,236	1.514.376,85	0,46	0,46
HSBC HOLDING PLC 11/16 3.875% 16/03	3.800.000,00	EUR	106,501	4.164.033,62	1,28	1,26
LLOYDS BANK PLC 13/18 1.875% 10/10 10/10	1.180.000,00	EUR	100,455	1.190.339,55	0,37	0,36
LLOYDS TSB BANK PLC 09/19 5.375% 03/09	1.575.000,00	EUR	118,485	1.893.746,49	0,58	0,57
NATIONWIDE BLDG SOCIETY 12/17 3.125% 03/04	3.000.000,00	EUR	105,393	3.231.653,01	0,99	0,98
ROYAL BANK OF SCOTLAND GROUP PLC 09/19 5.375% 30/09	9.500.000,00	EUR	115,572	11.108.018,41	3,40	3,36
ROYAL BANK OF SCOTLAND GROUP PLC 09/19 6.4% 21/04-21/10	6.605.000,00	USD	115,519	5.596.236,48	1,72	1,69
ROYAL BANK OF SCOTLAND GROUP PLC 10/20 5.50% 23/03	2.250.000,00	EUR	116,693	2.721.540,01	0,83	0,82
STANDARD CHARTERED 07/17 5.875% 26/09	1.500.000,00	EUR	113,036	1.718.724,08	0,53	0,52
STANDARD CHARTERED 12/17 1.75% 29/10	1.500.000,00	EUR	100,687	1.514.835,82	0,46	0,46
STANDARD CHARTERED 12/19 4.125% 18/01	2.855.000,00	EUR	110,041	3.253.617,25	1,00	0,98
Suède						
NORDEA BANK AB 13/18 1.375% 12/04	2.250.000,00	EUR	99,634	2.264.056,95	0,69	0,68
NORDEA BANK AB 13/18 1.625% 15/05-15/11	3.500.000,00	USD	97,703	2.486.910,79	0,76	0,75
SKANDINAVISKA ENSKILDA 13/18 1.75% 19/03-19/09	2.000.000,00	USD	98,221	1.432.785,43	0,44	0,43
SKANDINAVISKA ENSKILDA 13/19 2.00% 18/09 18/03	1.900.000,00	EUR	100,581	1.921.863,46	0,59	0,58
SVENSKA HANDBK 10/17 3.75% 24/02	1.514.000,00	EUR	108,051	1.684.114,73	0,52	0,51
Suisse						
CREDIT SUISSE LONDON 09/19 4.75% 05/08	1.500.000,00	EUR	114,597	1.747.839,41	0,54	0,53
UBS AG/STAMFORD BRANCH 07/17 5.875% 20/06-20/12	4.000.000,00	USD	114,876	3.339.543,06	1,02	1,01
UBS AG/STAMFORD BRANCH 08/18 5.75% 25/10	7.500.000,00	USD	114,862	6.308.512,38	1,93	1,91

Tchèque						
CZECHIA 08-18 5.00% 11/06	765.000,00	EUR	116,833	915.048,30	0,28	0,28
Obligations d'entreprises privées						
Allemagne						
DZ BANK AG DEUTSCHE ZENTRAL-GE 23/01/2014	4.500.000,00	EUR	99,994	4.499.730,00	1,38	1,36
VOLKSWAGEN LEASE 11/18 3.25% 10/05	1.000.000,00	EUR	107,332	1.094.247,66	0,34	0,33
Belgique						
BELFIUS BANK SA/NV 01/08/2014	1.400.000,00	EUR	99,994	1.399.916,00	0,43	0,42
Espagne						
CORES 08/18 4.50% 23/04	2.000.000,00	EUR	105,625	2.174.636,99	0,67	0,66
Etats-Unis						
DAIMLER FINANCE NA LLC 13/18 1.875% 11-07	2.500.000,00	USD	98,975	1.811.728,14	0,56	0,55
PEPSICO 08/18 7.90% 01/05 01/11	5.700.000,00	USD	125,591	5.248.915,36	1,61	1,59
TOYOTA MOTOR CREDIT 13/17 1.25% 01/08	1.000.000,00	EUR	100,747	1.012.675,48	0,31	0,31
Finlande						
FORTUM CORPORATION 09/19 6.00% 20/03	600.000,00	EUR	119,909	747.660,84	0,23	0,23
France						
FRANCE TELECOM 07/17 4.75 % 21/02	1.000.000,00	EUR	110,597	1.146.700,23	0,35	0,35
UNIBAIL-RODAMCO SE 12/19 3% 22-03	1.475.000,00	EUR	104,779	1.579.924,82	0,48	0,48
Irlande						
Norvège						
TELENOR A/S 13/18 1.75% 22/05	5.000.000,00	USD	98,332	3.606.637,72	1,11	1,09
Pays-Bas						
B.M.W. FIN 11/18 3.625% 29/01	2.000.000,00	EUR	109,000	2.246.742,03	0,69	0,68
DEUTSCHE BAHN FIN 07/19 5% 24/7	2.650.000,00	EUR	117,608	3.174.694,19	0,97	0,96
SIEMENS FINANCIERINGS NV 08/18 5.625% 11/06	3.800.000,00	EUR	117,908	4.599.379,19	1,41	1,39
VOLKSWAGEN INTL.FIN. NV 12/19 3.25% 21/01	2.825.000,00	EUR	107,278	3.117.126,57	0,96	0,94
Royaume-Uni						
BG ENERGY CAPITALPLC 11/18 3% 16-11	2.000.000,00	EUR	105,751	2.122.412,26	0,65	0,64
Suède						
S.K.F. 11/18 3.875 25/05	1.000.000,00	EUR	108,669	1.109.833,96	0,34	0,34
Total des obligations				354.430.376,90	108,62	107,12
Swaps						
Belgique						
KBC SWAPS IRS/CCS		USD	1,000	-28.139.540,84	-8,62	-8,51
Total swaps				-28.139.540,84	-8,62	-8,51
TOTAL DU PORTEFEUILLE TITRES				326.290.836,06	100,00	98,62
LIQUIDITES						
Comptes à vue						
Belgique						
KBC GROUP CZK	9.780.243,03	CZK	1,000	357.295,26		0,11
KBC GROUP EURO	84.782,92	EUR	1,000	84.782,92		0,03

KBC GROUP USD	105.544,49	USD	1,000	76.598,08		0,02
Total compte à vue				518.676,26		0,16
Comptes à terme						
Belgique						
KBC BANK NV 07/08-08/01/14 KBCBANK 0.190 %	5.000.000,00	CZK	100,002	182.665,40		0,06
KBC BANK NV 31/07-07/01/14 KBCBANK 0.200 %	20.000.000,00	CZK	100,002	730.661,60		0,22
KBC BANK NV NF 10/10/12-23/10/17 KBCPRODE VAR %	3.000.000,00	EUR	104,292	3.128.770,41		0,95
Total comptes à terme				4.042.097,41		1,22
TOTAL LIQUIDITES				4.560.773,67		1,38
DEBITEURS ET CREDITEURS DIVERS						
Créances						
Belgique						
KBC GROUP EUR A RECEVOIR	64,78	EUR	1,000	64,78		
Total créances				64,78		
TOTAL DEBITEURS ET CREDITEURS DIVERS				64,78		
AUTRES						
Intérêts courrus		EUR		11.278,55		0,00
Frais provisionnés		EUR		-0,13		
TOTAL AUTRES				11.278,42		0,00
TOTAL DE L'ACTIF NET				**330.862.952,93**		**100,00**

1.7.12 COMPOSITION DES ACTIFS DE GENERAL SHORT PORTFOLIO DE EPERON FINANCE PLC.

Dénomination	Quantité au 31/12/2013	Devise	Cours en devises	Evaluation (en devise du compartiment)	% Porte feuille	% Actif net
ACTIF						
PORTEFEUILLE TITRES						
Obligations						
Obligations d'états						
Belgique						
BELGIUM 08/18 4% 28/03	10.000.000,00	EUR	112,087	11.513.311,03	9,00	8,45
BELGIUM 10/15 2.75% 05/03	1.500.000,00	USD	102,740	1.142.968,62	0,89	0,84
Europe						
EUROPEAN UNION 11/18 3.25% 04-04	4.000.000,00	EUR	109,785	4.487.911,94	3,51	3,30
France						
CADES 06/16 3.625% 25/04	4.000.000,00	EUR	107,235	4.388.732,67	3,43	3,22
Obligations des établissements de crédit						
Allemagne						
COMMERZBANK AG 09/15 4.75 26/01	1.325.000,00	EUR	104,289	1.440.282,74	1,13	1,06
Danemark						
DANSKE BK AS 21/03/2014	14.400.000,00	USD	99,943	10.444.728,94	8,16	7,67
NYKREDIT A/S 01/07/2014	6.090.000,00	EUR	99,997	6.089.817,30	4,76	4,47
Etats-Unis						
CITIGROUP INC 3E+14 06/06-05/09 1.575%	13.050.000,00	EUR	99,997	13.053.180,57	10,20	9,58
ZURICH FINANCE USA INC 09/15 6.50% 14/10	2.500.000,00	EUR	110,004	2.784.835,41	2,18	2,04
France						
BANQUE FEDERATIVE DU CREDIT MUTUEL 3E+15 27/05-29/08 1.585%	6.250.000,00	EUR	100,008	6.252.725,34	4,89	4,59
CIE FINANCIERE DU CRED 09/14 5.375% 22/04	1.600.000,00	EUR	101,416	1.682.266,96	1,32	1,24
Irlande						
IRISH INTERCONTINENTAL BANK 3E+16 21/07-21/10 1.769%	5.000.000,00	EUR	99,974	5.002.493,92	3,91	3,67
Japon						
SUMITOMO MITSUI BANKING CORPORATION 11/16 2.90% 22/01-07	5.500.000,00	USD	103,792	4.193.745,12	3,28	3,08
Pays-Bas						
ABN AMRO BANK NV 01/07/2014	1.300.000,00	USD	99,998	943.445,82	0,74	0,69
BANK NED. GEMEENTEN 12/17 2.25% 12/01 12/01	600.000,00	EUR	104,585	640.566,16	0,50	0,47
ING BANK 10/17 3.375 23/03	6.000.000,00	EUR	108,078	6.641.699,45	5,19	4,88
VAN LANSCHOT BANKIERS NV 12/16 2.875% 17/10	7.000.000,00	EUR	102,239	7.198.082,74	5,63	5,28
Royaume-Uni						
BARCLAYS BANK PLC 11/16__4.125% 15-03	9.500.000,00	EUR	106,887	10.466.657,17	8,18	7,68
CLYDESDALE BANK 01/07/2014	2.500.000,00	USD	99,999	1.814.337,04	1,42	1,33
STANDARD CHARTERED 11/16 3.875% 20/10	10.000.000,00	EUR	107,496	10.826.033,35	8,46	7,95
UBS LONDON 09/14 5.625% 19/05	880.000,00	EUR	101,914	927.492,51	0,73	0,68
Suède						
SVENSKA HANDBK 11/16 3.125% 12/01-07	3.500.000,00	USD	104,919	2.702.099,40	2,11	1,98

Suisse						
CREDIT SUISSE/GUERNSEY 10/15 2.875% 24/09	1.000.000,00	EUR	103,664	1.044.355,38	0,82	0,77
Obligations d'entreprises privées						
Allemagne						
BAYER.LDESBK 23/06/2014	4.000.000,00	EUR	99,889	3.995.560,00	3,12	2,93
Belgique						
BELFIUS BANK SA/NV 01/08/2014	1.000.000,00	EUR	99,994	999.940,00	0,78	0,73
ELIA SYSTEM OPERATOR 09/16 5.625% 22/04	1.500.000,00	EUR	110,889	1.721.825,82	1,35	1,26
Irlande						
Luxembourg						
BELFIUS FINANCING CO 21/03/2014	800.000,00	USD	99,934	580.210,46	0,45	0,43
BELFIUS FINANCING CO 23/01/2014	750.000,00	EUR	99,987	749.902,50	0,59	0,55
Suède						
SKANDINAVISKA ENSKILDA 05/08/2014	2.500.000,00	EUR	99,920	2.498.000,00	1,95	1,83
SWEDBANK 23/06/2014	5.000.000,00	EUR	99,916	4.995.800,00	3,91	3,67
VATTENFALL TREASURY 09/16 5.25% 17/03	2.500.000,00	EUR	109,696	2.846.317,23	2,23	2,09
Total des obligations				134.069.325,59	104,80	98,43
Swaps						
Belgique						
KBC SWAPS IRS/CCS		EUR	1,000	-6.138.832,53	-4,80	-4,51
Total swaps				-6.138.832,53	-4,80	-4,51
TOTAL DU PORTEFEUILLE TITRES				127.930.493,06	100,00	93,92
LIQUIDITES						
Comptes à vue						
Belgique						
KBC GROUP CZK	1.074.926,95	CZK	1,000	39.269,61		0,03
KBC GROUP EURO	56.272,31	EUR	1,000	56.272,31		0,04
KBC GROUP GBP	0,06	GBP	1,000	0,07		
KBC GROUP HUF	1.061.285,27	HUF	1,000	3.572,39		0,00
KBC GROUP PLN	112.705,52	PLN	1,000	27.106,36		0,02
KBC GROUP USD	184.636,60	USD	1,000	133.998,55		0,10
Total compte à vue				260.219,29		0,19
Comptes à terme						
Belgique						
KBC BANK NV 10/07-07/01/14 KBCBANK 2.660 %	4.700.000,00	PLN	100,002	1.130.400,92		0,83
KBC BANK NV 10/07-07/01/14 KBCBANK 3.800 %	22.500.000,00	HUF	100,032	75.761,41		0,06
KBC BANK NV 23/09-21/03/14 KBCBANK 2.540 %	1.700.000,00	PLN	99,981	408.782,56		0,30
KBC BANK NV 23/10-21/03/14 KBCBANK 0.110 %	174.900.000,00	CZK	99,961	6.387.016,00		4,69
Total comptes à terme				8.001.960,89		5,88
TOTAL LIQUIDITES				8.262.180,18		6,07

DEBITEURS ET CREDITEURS DIVERS						
Créances						
Belgique						
KBC GROUP EUR A RECEVOIR	45,67	EUR	1,000	45,67		
KBC GROUP HUF A RECEVOIR	1.601,89	HUF	1,000	5,39		
KBC GROUP PLN A RECEVOIR	155,87	PLN	1,000	37,49		
KBC GROUP USD A RECEVOIR	19,80	USD	1,000	14,37		
Total créances				102,92		
TOTAL DEBITEURS ET CREDITEURS DIVERS				102,92		
AUTRES						
Intérêts courrus		EUR		19.888,75		0,02
Frais provisionnés		EUR		-0,13		
TOTAL AUTRES				19.888,62		0,02
TOTAL DE L'ACTIF NET				**136.212.664,78**		**100,00**

1.7.13 COMPOSITION DES ACTIFS DE GENERAL LONG PORTFOLIO DE VIGADO CAPITAL PLC.

Dénomination	Quantité au 31/12/2013	Devise	Cours en devises	Evaluation (en devise du compartiment)	% Porte feuille	% Actif net
ACTIF						
PORTEFEUILLE TITRES						
Obligations						
Obligations d'états						
Autriche						
AUSTRIA 13/18 1.15% 27/09 19/10	3.000.000,00	EUR	100,164	3.013.886,44	1,44	1,42
Belgique						
BELGIUM 02/17 5.5% 28/09	1.000.000,00	EUR	116,875	1.182.909,84	0,57	0,56
BELGIUM 08/18 4% 28/03	5.300.000,00	EUR	112,087	6.102.054,85	2,92	2,88
BELGIUM 09/19 4.00% 28/03	1.280.000,00	EUR	113,108	1.486.780,74	0,71	0,70
BELGIUM 10/15 2.75% 05/03	3.000.000,00	USD	102,740	2.285.937,24	1,09	1,08
BELGIUM 11/17 3.50% 28/06	2.500.000,00	EUR	109,195	2.774.461,29	1,33	1,31
BELGIUM 13/18 1.25% 22/06	5.760.000,00	EUR	100,265	5.813.133,48	2,78	2,75
FLEMISH COMMUNITY 09/16 3.875% 20/07	3.000.000,00	EUR	108,143	3.296.513,12	1,58	1,56
France						
CADES 13/18 1% 25/5	2.300.000,00	EUR	99,460	2.301.443,01	1,10	1,09
FRANCE 03/19 4.25% 25/04	3.300.000,00	EUR	114,938	3.889.022,31	1,86	1,84
FRANCE 12/18 1.00% 25/11 25/11	3.640.000,00	EUR	98,939	3.604.952,34	1,72	1,70
Pays-Bas						
NETHERLANDS 13/19 1.25% 15/01	1.250.000,00	EUR	100,279	1.261.444,68	0,60	0,60
Pologne						
POLAND 08/18 5.625% 20/06	1.250.000,00	EUR	119,815	1.535.059,08	0,73	0,73
POLAND 09/19 6.375% 15/07 15/07	1.500.000,00	USD	117,078	1.306.329,30	0,62	0,62
Obligations des établissements de crédit						
Allemagne						
COMMERZBANK AG 12/17 3.625% 10/07	1.000.000,00	EUR	106,999	1.087.270,82	0,52	0,51
Australie						
COMMONWEALTH BK OF AUSTRALIA 13/19 1.625% 04/02	1.000.000,00	EUR	99,111	1.005.801,78	0,48	0,48
WESTPAC BANKING CORP 13/18 2.25% 30/07 30/01	3.000.000,00	USD	100,443	2.207.285,98	1,06	1,04
Belgique						
BELFIUS BANK SA/NV 12/17 1.25% 27-11	3.000.000,00	EUR	100,894	3.030.327,10	1,45	1,43
ING BELGIUM SA/NV 13/18 1.125% 10/12 10/12	1.500.000,00	EUR	99,185	1.488.745,89	0,71	0,70
Danemark						
DANSKE BANK A/S 10/18 3.50 16/04	1.500.000,00	EUR	109,767	1.683.764,27	0,81	0,80
DANSKE BK AS 12/17 3.875% 28/02	3.000.000,00	EUR	108,213	3.343.834,80	1,60	1,58
NYKREDIT A/S 12/17 3.25% 1/6	700.000,00	EUR	105,938	754.842,03	0,36	0,36
NYKREDIT A/S 13/18 1.75% 02-05	5.000.000,00	EUR	100,024	5.059.453,42	2,42	2,39
Espagne						
BANCO SANTANDER CENTRAL HISPANO SA 06/17 4.125% 09/01	1.000.000,00	EUR	107,842	1.118.650,18	0,54	0,53
BANCO SANTANDER CENTRAL HISPANO SA 13/18 2.875% 30/01	1.100.000,00	EUR	104,657	1.180.252,68	0,56	0,56

Etats-Unis						
CITIGROUP INC 04/19 5% 02/08	1.400.000,00	EUR	114,942	1.638.142,56	0,78	0,77
CITIGROUP INC 08/18 6.125% 15/5	3.800.000,00	USD	116,221	3.226.280,67	1,54	1,52
CITIGROUP INC 09/19 7.375% 04/09	1.685.000,00	EUR	127,459	2.187.856,85	1,05	1,03
HSBC FINANCE CORP 07/17 4.875% 30/05	1.100.000,00	EUR	111,941	1.262.939,10	0,60	0,60
JPMORGAN CHASE & CO 12/19 1.875% 21/11	509.000,00	EUR	98,804	503.958,25	0,24	0,24
MORGAN J.P. & CO 11/16 3.75% 15/06	1.000.000,00	EUR	106,689	1.087.331,66	0,52	0,51
MORGAN STANLEY 07/17 5.50% 02/10	3.250.000,00	EUR	113,746	3.740.834,97	1,79	1,77
MORGAN STANLEY 08/18 6.50% 28/12	1.950.000,00	EUR	120,901	2.358.610,31	1,13	1,11
MORGAN STANLEY 13/18 2.125% 25/4	1.550.000,00	USD	99,517	1.123.783,19	0,54	0,53
MORGAN STANLEY 13/18 2.25% 12/3	1.230.000,00	EUR	101,554	1.271.405,84	0,61	0,60
Finlande						
SAMPO BANK PLC 12/19 1.625% 27-09	1.000.000,00	EUR	100,572	1.009.949,45	0,48	0,48
France						
BNP PARIBAS SA 12/19 2.50% 23/08	750.000,00	EUR	103,044	779.508,08	0,37	0,37
BNP PARIBAS SA 13/18 1.5% 12/3	2.000.000,00	EUR	99,833	2.025.838,08	0,97	0,96
BNP PARIBAS SA 13/18 2.7% 20/08 20/02	1.000.000,00	USD	101,688	745.068,58	0,36	0,35
BPCE SA 10/17 3.75% 21/7	1.500.000,00	EUR	107,998	1.645.083,26	0,79	0,78
BPCE SA 12/18 2% 24/4	500.000,00	EUR	101,739	515.571,71	0,25	0,24
CREDIT AGRICOLE 08/18 5.971% 01/02	975.000,00	EUR	114,667	1.171.112,67	0,56	0,55
CREDIT AGRICOLE 12/17 3.00% 01/04	625.000,00	USD	103,603	473.295,20	0,23	0,22
CREDIT MUTUEL ARKEA SAC 07/17 5.00% 28/06	300.000,00	EUR	112,255	344.408,84	0,17	0,16
SOCIETE GENERALE 12/17 2.75% 12/04	1.335.000,00	USD	102,846	1.002.209,69	0,48	0,47
SOCIETE GENERALE 12/17 3.75% 01/03	4.000.000,00	EUR	107,982	4.444.622,46	2,13	2,10
SOCIETE GENERALE 12/18 2.375% 28/02	1.700.000,00	EUR	103,746	1.797.530,63	0,86	0,85
SOCIETE GENERALE SA 13/18 2.625% 01-10	3.000.000,00	USD	100,822	2.209.243,81	1,06	1,04
Irlande						
DEPFA BANK PLC/IRELAND 6P+19 23/04-23/10 0.66250%	8.000.000,00	USD	97,878	5.688.837,21	2,72	2,69
GE CAPITAL EURO FUNDING 11/17 3.625% 15/06	1.500.000,00	EUR	107,319	1.639.430,55	0,78	0,77
GE CAPITAL EURO FUNDING 13/18 1.625% 15/03	1.800.000,00	EUR	100,123	1.825.533,86	0,87	0,86
IRISH INTERCONTINENTAL BANK 3E+16 21/07-21/10 1.769%	7.000.000,00	EUR	99,974	7.003.491,48	3,35	3,31
Italie						
INTESA SANPAOLO SPA 12/19 3.75% 25/09	5.000.000,00	EUR	108,217	5.460.678,77	2,61	2,58
Japon						
MIZUHO CORPORATE BANK LTD 13/18 1.85% 21-03	5.000.000,00	USD	97,721	3.564.481,64	1,70	1,68
Norvège						
DNB ASA 12/17 3.2% 03/04 03/10	2.000.000,00	USD	104,495	1.527.946,93	0,73	0,72
DNB ASA 12/17 4.75% 08/03	1.900.000,00	EUR	107,408	2.114.426,06	1,01	1,00
SPAREBANK 1 SMN 12/17 2.3% 30-06	950.000,00	USD	102,815	708.863,13	0,34	0,34
SPAREBANK 1 SMN 12/17 3.50% 27/03	1.000.000,00	EUR	106,518	1.091.933,42	0,52	0,52
SPAREBANK 1 SR BANK 13/20 2.125% 3/2	1.000.000,00	EUR	98,364	1.003.667,40	0,48	0,47
Pays-Bas						
ABN AMRO BANK NV 10/17 3.625% 06/10	5.000.000,00	EUR	107,985	5.441.958,73	2,60	2,57
ABN AMRO BANK NV 12/19 4.75% 11/01	1.625.000,00	EUR	113,352	1.916.823,18	0,92	0,91
COOPERATIEVE CENTRALE RAIFFEIS 11/16 3.875% 20/04	4.500.000,00	EUR	106,684	4.922.591,48	2,35	2,32
ING BANK 13/18 1.875% 27/02	3.000.000,00	EUR	101,132	3.081.271,64	1,47	1,46
ING GROEP NV 07/17 4.75% 31/05	2.000.000,00	EUR	110,667	2.269.029,33	1,09	1,07
KBC IFIMA 05/16 3.87% 18/05	67.500.000,00	CZK	104,640	2.639.703,53	1,26	1,25
KBC IFIMA 05/16 4.01% 18/05	150.630.000,00	SKK	105,110	5.380.194,52	2,57	2,54
RABOBANK NEDERLAND NV 13/18 1.7% 19/3	1.050.000,00	USD	98,906	757.327,45	0,36	0,36

Royaume-Uni						
BARCLAYS BANK PLC 09/19 4.875% 13/08	650.000,00	EUR	115,906	765.546,13	0,37	0,36
BARCLAYS BANK PLC 09/19 6.75% 22/11	1.500.000,00	USD	120,434	1.318.813,90	0,63	0,62
BARCLAYS BANK PLC 10/20 5.125% 08/01 08/07	1.000.000,00	USD	111,482	826.844,70	0,40	0,39
BARCLAYS BANK PLC 11/16__4.125% 15-03	1.300.000,00	EUR	106,887	1.432.279,40	0,69	0,68
BNZ INTL FINDING LTD 10/17 4.00% 08/03	5.000.000,00	EUR	108,473	5.586.944,17	2,67	2,64
CLYDESDALE BANK 01/07/2014	300.000,00	USD	99,999	217.720,44	0,10	0,10
COVENTRY BUILDING SOCIETY 12/17 2.25% 04/12	2.000.000,00	EUR	102,182	2.046.968,77	0,98	0,97
LLOYDS TSB BANK PLC 09/19 5.375% 03/09	2.350.000,00	EUR	118,485	2.825.589,99	1,35	1,33
ROYAL BANK OF SCOTLAND GROUP PLC 09/19 5.375% 30/09	6.000.000,00	EUR	115,572	7.015.590,57	3,35	3,31
STANDARD CHARTERED 12/17 1.75% 29/10	1.000.000,00	EUR	100,687	1.009.890,55	0,48	0,48
STANDARD CHARTERED 12/19 4.125% 18/01	3.350.000,00	EUR	110,041	3.817.729,52	1,83	1,80
Suède						
INVESTOR AB 10/18 3.25% 17/09	3.500.000,00	EUR	107,285	3.787.697,60	1,81	1,79
NORDEA BANK AB 12/17 3.125% 20/03-06	1.700.000,00	USD	104,590	1.301.095,85	0,62	0,61
NORDEA BANK AB 12/17 4.635% 15/02	500.000,00	EUR	107,119	555.804,10	0,27	0,26
NORDEA BANK AB 13/18 1.625% 15/05-15/11	1.400.000,00	USD	97,703	994.764,32	0,48	0,47
SKANDINAVISKA ENSKILDA 12/19 1.875% 14/11	500.000,00	EUR	99,227	497.342,19	0,24	0,24
SKANDINAVISKA ENSKILDA 13/19 2.00% 18/09 18/03	950.000,00	EUR	100,581	960.931,73	0,46	0,45
SVENSKA HANDBK 11/16 3.625% 16/2	3.500.000,00	EUR	105,902	3.817.113,10	1,83	1,80
SVENSKA HANDBK 12/17 3.375% 17/07	2.000.000,00	EUR	107,329	2.177.455,16	1,04	1,03
SWEDBANK 12/17 3.00% 05/12	800.000,00	EUR	101,980	817.549,59	0,39	0,39
Suisse						
UBS AG/STAMFORD BRANCH 07/17 5.875% 20/06-20/12	2.000.000,00	USD	114,876	1.669.771,53	0,80	0,79
UBS AG/STAMFORD BRANCH 08/18 5.75% 25/10	3.000.000,00	USD	114,862	2.523.404,95	1,21	1,19
Obligations d'entreprises privées						
Allemagne						
LINDE AG 13/18 1.50% 18/04	2.000.000,00	USD	98,132	1.439.611,00	0,69	0,68
VOLKSWAGEN BANK GMBH 13/18 1.125% 8/2	5.000.000,00	EUR	99,211	4.997.073,97	2,39	2,36
Belgique						
BELFIUS BANK SA/NV 01/08/2014	1.700.000,00	EUR	99,994	1.699.898,00	0,81	0,80
France						
FRANCE TELECOM 08/18 5.625% 22/05	1.000.000,00	EUR	116,332	1.197.683,94	0,57	0,57
RTE EDF TRANSPORT SA 12/19 2.125% 20/09	800.000,00	EUR	101,172	814.126,68	0,39	0,38
UNIBAIL 12/18 2.25 01/08	600.000,00	EUR	101,940	617.261,92	0,30	0,29
UNIBAIL-RODAMCO SE 1/17 3.875% 13/12	1.200.000,00	EUR	108,963	1.309.844,17	0,63	0,62
UNIBAIL-RODAMCO SE 13/21 2.375% 25/02	1.250.000,00	EUR	99,273	1.266.045,21	0,61	0,60
Irlande						
Pays-Bas						
ABB FINANCE BV 12/19 2.625 26/03	2.600.000,00	EUR	103,895	2.753.621,74	1,32	1,30
E.ON INTERNATIONAL FIN 10/02/2017	1.250.000,00	EUR	115,112	1.455.853,11	0,70	0,69
SIEMENS FINANCIERINGS NV 08/18 5.625% 11/06	1.400.000,00	EUR	117,908	1.694.508,12	0,81	0,80
Suède						
S.K.F. 11/18 3.875 25/05	1.750.000,00	EUR	108,669	1.942.209,43	0,93	0,92
Total des obligations				223.571.518,39	106,87	105,56

Swaps						
Belgique						
KBC SWAPS IRS/CCS		USD	1,000	-14.365.593,44	-6,87	-6,78
Total swaps				-14.365.593,44	-6,87	-6,78
TOTAL DU PORTEFEUILLE TITRES				209.205.924,95	100,00	98,78
LIQUIDITES						
Comptes à vue						
Belgique						
KBC GROUP CZK	4.774.082,16	CZK	1,000	174.408,44		0,08
KBC GROUP EURO	46.327,92	EUR	1,000	46.327,92		0,02
KBC GROUP USD	71.255,08	USD	1,000	51.712,81		0,02
Total compte à vue				272.449,17		0,13
Comptes à terme						
Belgique						
KBC BANK NV 07/08-08/01/14 KBCBANK 0.190 %	12.500.000,00	CZK	100,002	456.663,50		0,22
KBC BANK NV 21/12/2012 21/12/2017 VAR%	900.000,00	EUR	101,692	915.226,25		0,43
KBC BANK NV NF 10/10/12-23/10/17 KBCPRODE VAR %	900.000,00	EUR	104,292	938.631,12		0,44
Total comptes à terme				2.310.520,87		1,09
TOTAL LIQUIDITES				2.582.970,04		1,22
DEBITEURS ET CREDITEURS DIVERS						
Créances						
Belgique						
KBC GROUP EUR A RECEVOIR	62,33	EUR	1,000	62,33		
Total créances				62,33		
TOTAL DEBITEURS ET CREDITEURS DIVERS				62,33		
AUTRES						
Intérêts courrus		EUR		6.320,98		0,00
Frais provisionnés		EUR		-0,13		
TOTAL AUTRES				6.320,85		0,00
TOTAL DE L'ACTIF NET				**211.795.278,17**		**100,00**

1.7.14 COMPOSITION DES ACTIFS DE GENERAL SHORT PORTFOLIO DE VIGADO CAPITAL PLC.

Dénomination	Quantité au 31/12/2013	Devise	Cours en devises	Evaluation (en devise du compartiment)	% Porte feuille	% Actif net
ACTIF						
PORTEFEUILLE TITRES						
Obligations						
Obligations d'états						
Belgique						
BELGIUM 10/15 2.75% 05/03	5.000.000,00	USD	102,740	3.809.895,39	4,72	4,55
FLEMISH COMMUNITY 09/14 3.75% 31/03	5.000.000,00	EUR	100,819	5.182.217,12	6,42	6,20
France						
CADES 11/16 2.375% 31/03-30/09	1.000.000,00	USD	103,724	757.081,03	0,94	0,91
Obligations des établissements de crédit						
Canada						
TORONTO DOMINION BK 08/15 5.375% 14/05	16.000.000,00	EUR	106,561	17.594.030,77	21,78	21,03
Danemark						
DANSKE BK AS 21/03/2014	300.000,00	USD	99,943	217.598,52	0,27	0,26
NYKREDIT A/S 01/07/2014	2.180.000,00	EUR	99,997	2.179.934,60	2,70	2,61
Etats-Unis						
CITIGROUP INC 3E+14 06/06-05/09 1.575%	6.400.000,00	EUR	99,997	6.401.559,82	7,92	7,65
France						
BANQUE FEDERATIVE DU CREDIT MUTUEL 3E+15 27/05-29/08 1.585%	3.400.000,00	EUR	100,008	3.401.482,59	4,21	4,07
BPCE SA 21/03/2014	400.000,00	EUR	99,951	399.804,00	0,50	0,48
Italie						
INTESA SANPAOLO SPA 3E+12 21/03-20/06 1.29%	2.150.000,00	EUR	99,923	2.148.644,07	2,66	2,57
Japon						
SUMITOMO MITSUI TR BK LD 01/07/2014	3.000.000,00	USD	100,000	2.177.226,21	2,70	2,60
Pays-Bas						
ABN AMRO BANK NV 01/07/2014	1.100.000,00	USD	99,998	798.300,32	0,99	0,95
BANK NED. GEMEENTEN 12/17 2.25% 12/01 12/01	300.000,00	EUR	104,585	320.283,08	0,40	0,38
Royaume-Uni						
BARCLAYS BANK PLC 11/16__4.125% 15-03	6.800.000,00	EUR	106,887	7.491.923,02	9,27	8,96
CLYDESDALE BANK 01/07/2014	2.950.000,00	USD	99,999	2.140.917,70	2,65	2,56
UBS LONDON 09/14 5.625% 19/05	325.000,00	EUR	101,914	342.539,85	0,42	0,41
Suède						
SVENSKA HANDBK 11/16 3.125% 12/01-07	1.000.000,00	USD	104,919	772.028,40	0,96	0,92
SWEDBANK HYPOTEK AB 11/16 2.95% 28/03-09	2.000.000,00	USD	104,690	1.530.502,20	1,89	1,83
Suisse						
CREDIT SUISSE/GUERNSEY 10/15 2.875% 24/09	5.000.000,00	EUR	103,664	5.221.776,89	6,46	6,24
Obligations d'entreprises privées						
Allemagne						
BAYER.LDESBK 23/01/2014	500.000,00	EUR	99,991	499.955,00	0,62	0,60

BAYER.LDESBK 23/06/2014	5.000.000,00	EUR	99,889	4.994.450,00	6,18	5,97
Belgique						
BELFIUS BANK SA/NV 01/08/2014	550.000,00	EUR	99,994	549.967,00	0,68	0,66
Danemark						
DANSKE BK AS 23/01/2014	6.300.000,00	EUR	99,990	6.299.370,00	7,80	7,53
Irlande						
Luxembourg						
BELFIUS FINANCING CO 21/03/2014	800.000,00	USD	99,934	580.210,46	0,72	0,69
BELFIUS FINANCING CO 23/01/2014	375.000,00	EUR	99,987	374.951,25	0,46	0,45
Suède						
SKANDINAVISKA ENSKILDA 05/08/2014	2.000.000,00	EUR	99,920	1.998.400,00	2,47	2,39
SWEDBANK 23/06/2014	5.500.000,00	EUR	99,916	5.495.380,00	6,80	6,57
Total des obligations				83.680.429,29	103,58	100,03
Swaps						
Belgique						
KBC SWAPS IRS/CCS		EUR	1,000	-2.893.677,29	-3,58	-3,46
Total swaps				-2.893.677,29	-3,58	-3,46
Contrats à terme		EUR		2.234,52		0,00
TOTAL DU PORTEFEUILLE TITRES				80.786.752,00	100,00	96,57
LIQUIDITES						
Comptes à vue						
Belgique						
KBC GROUP CZK	1.918.535,19	CZK	1,000	70.088,60		0,08
KBC GROUP EURO	36.308,43	EUR	1,000	36.308,43		0,04
KBC GROUP GBP	0,52	GBP	1,000	0,63		
KBC GROUP HUF	544.956,54	HUF	1,000	1.834,38		0,00
KBC GROUP PLN	222.764,61	PLN	1,000	53.576,23		0,06
KBC GROUP USD	145.200,58	USD	1,000	105.378,17		0,13
Total compte à vue				267.186,44		0,32
Comptes à terme						
Belgique						
KBC BANK NV 10/07-07/01/14 KBCBANK 0.240 %	4.100.000,00	CZK	100,003	149.787,12		0,18
KBC BANK NV 10/07-07/01/14 KBCBANK 2.660 %	2.000.000,00	PLN	100,002	481.021,67		0,58
KBC BANK NV 10/07-07/01/14 KBCBANK 3.800 %	11.500.000,00	HUF	100,032	38.722,49		0,05
KBC BANK NV 23/07-07/01/14 KBCBANK 0.230 %	14.500.000,00	CZK	100,003	529.734,96		0,63
KBC BANK NV 23/07-07/01/14 KBCBANK 2.570 %	100.000,00	PLN	100,000	24.050,60		0,03
KBC BANK NV 23/09-08/01/14 KBCBANK 0.130 %	10.850.000,00	CZK	100,001	396.379,96		0,47
KBC BANK NV 23/09-21/03/14 KBCBANK 2.540 %	4.000.000,00	PLN	99,981	961.841,31		1,15
Total comptes à terme				2.581.538,11		3,09
TOTAL LIQUIDITES				2.848.724,55		3,41
DEBITEURS ET CREDITEURS DIVERS						
Créances						
Belgique						
KBC GROUP EUR A RECEVOIR	27,50	EUR	1,000	27,50		

KBC GROUP HUF A RECEVOIR	377,49	HUF	1,000	1,27		
KBC GROUP PLN A RECEVOIR	194,43	PLN	1,000	46,76		
KBC GROUP USD A RECEVOIR	5,19	USD	1,000	3,77		
Total créances				79,30		
TOTAL DEBITEURS ET CREDITEURS DIVERS				79,30		
AUTRES						
Intérêts courrus		EUR		14.571,12		0,02
Frais provisionnés		EUR		-0,13		
TOTAL AUTRES				14.570,99		0,02
TOTAL DE L'ACTIF NET				**83.652.361,36**		**100,00**

1.7.15 COMPOSITION DES ACTIFS DE GENERAL LONG PORTFOLIO DE VOYCE INVESTMENTS PLC.

Dénomination	Quantité au 31/12/2013	Devise	Cours en devises	Evaluation (en devise du compartiment)	% Porte feuille	% Actif net
ACTIF						
PORTEFEUILLE TITRES						
Obligations						
Obligations d'états						
Belgique						
BELGIUM 03/18 5% 24/04	1.250.000,00	GBP	110,086	1.705.594,29	0,82	0,81
BELGIUM 08/18 4% 28/03	4.000.000,00	EUR	112,087	4.605.324,41	2,21	2,17
BELGIUM 09/19 4.00% 28/03	2.500.000,00	EUR	113,108	2.903.868,63	1,39	1,37
BELGIUM 13/18 1.25% 22/06	5.490.000,00	EUR	100,265	5.540.642,85	2,65	2,62
BELGIUM 13/18 1.50% 22/06	5.000.000,00	USD	98,182	3.592.979,66	1,72	1,70
FLEMISH COMMUNITY 09/16 3.875% 20/07	3.000.000,00	EUR	108,143	3.296.513,12	1,58	1,56
FLEMISH COMMUNITY 12/18 3% 31/1	1.000.000,00	EUR	106,893	1.096.382,05	0,53	0,52
France						
CADES 04/19 4% 25/10	500.000,00	EUR	113,724	572.291,23	0,27	0,27
CADES 13/18 1% 25/5	3.800.000,00	EUR	99,460	3.802.384,11	1,82	1,80
FRANCE 03/19 4.25% 25/04	800.000,00	EUR	114,938	942.793,29	0,45	0,45
Pologne						
POLAND 09/19 6.375% 15/07 15/07	1.500.000,00	USD	117,078	1.306.329,30	0,63	0,62
Obligations des institutions internationales						
Institution européenne						
EUR. INV. BANK 13/19 1.50% 01/02 01/02	2.000.000,00	GBP	96,014	2.340.925,31	1,12	1,11
Obligations des établissements de crédit						
Allemagne						
COMMERZBANK AG 10/17 3.875 22/03	1.505.000,00	EUR	107,578	1.664.429,82	0,80	0,79
DAIMLER AG 12/19 2.625% 02/04	950.000,00	EUR	104,465	1.011.069,38	0,48	0,48
Australie						
COMMONWEALTH BK OF AUSTRALIA 09/19 5% 15/04-15/10	2.000.000,00	USD	111,339	1.631.191,55	0,78	0,77
COMMONWEALTH BK OF AUSTRALIA 13/19 1.625% 04/02	3.450.000,00	EUR	99,111	3.470.016,14	1,66	1,64
MACQUARIE BK LTD 12/17 5.00% 22/02-22/08	1.150.000,00	USD	108,696	922.018,34	0,44	0,44
WESTPAC BANKING 11/18 4.125% 25/05	1.500.000,00	EUR	110,823	1.699.642,82	0,81	0,80
WESTPAC BANKING CORP 09/19 4.875% 19/11	1.000.000,00	USD	110,926	809.067,48	0,39	0,38
Danemark						
DANSKE BK AS 12/17 3.875% 28/02	2.025.000,00	EUR	108,213	2.257.088,49	1,08	1,07
NYKREDIT A/S 12/17 3.25% 1/6	700.000,00	EUR	105,938	754.842,03	0,36	0,36
NYKREDIT A/S 13/18 1.75% 02-05	1.200.000,00	EUR	100,024	1.214.268,82	0,58	0,57
Espagne						
BANCO BILBAO VIZCAYA ARGENTARIA 12/17 3.50% 05/12	1.000.000,00	EUR	106,980	1.072.293,15	0,51	0,51
BANCO SANTANDER CENTRAL HISPANO SA 06/17 4.125% 09/01	1.000.000,00	EUR	107,842	1.118.650,18	0,54	0,53
BANCO SANTANDER CENTRAL HISPANO SA 13/18 2.875% 30/01	1.600.000,00	EUR	104,657	1.716.731,18	0,82	0,81
Etats-Unis						
CITIGROUP INC 08/18 6.125% 15/5	3.800.000,00	USD	116,221	3.226.280,67	1,55	1,52

CITIGROUP INC 09/19 7.375% 04/09	550.000,00	EUR	127,459	714.137,26	0,34	0,34
CITIGROUP INC 3E+20BP 09/02-09/05 1.286%	4.000.000,00	EUR	99,360	3.976.716,66	1,90	1,88
GENERAL ELEC CAP CORP 08/18 5.375% 16/01	2.500.000,00	EUR	114,658	2.994.941,47	1,43	1,41
HSBC FINANCE CORP 07/17 4.875% 30/05	2.700.000,00	EUR	111,941	3.099.941,42	1,48	1,46
JPMORGAN CHASE & CO 12/19 1.875% 21/11	2.709.000,00	EUR	98,804	2.682.166,80	1,28	1,27
MORGAN J.P. & CO 11/16 3.75% 15/06	1.000.000,00	EUR	106,689	1.087.331,66	0,52	0,51
MORGAN STANLEY 07/17 5.50% 02/10	400.000,00	EUR	113,746	460.410,46	0,22	0,22
MORGAN STANLEY 13/18 2.25% 12/3	1.255.000,00	EUR	101,554	1.297.247,43	0,62	0,61
Finlande						
NORDEA BANK FINLAND PLC 13/20 1.375% 15/1	2.250.000,00	EUR	98,923	2.255.433,59	1,08	1,07
SAMPO BANK PLC 12/19 1.625% 27-09	3.100.000,00	EUR	100,572	3.130.843,30	1,50	1,48
France						
BANQUE FEDERATIVE DU CREDIT MUTUEL 13/18 1.625% 11/1	1.000.000,00	EUR	99,995	1.015.710,27	0,49	0,48
BANQUE FEDERATIVE DU CREDIT MUTUEL 13/19 2.00% 19/03 19/09	5.000.000,00	EUR	99,496	5.003.030,68	2,40	2,36
BNP PARIBAS 12/17 2.875% 27/11	1.300.000,00	EUR	105,591	1.376.164,51	0,66	0,65
BNP PARIBAS SA 12/19 2.50% 23/08	1.650.000,00	EUR	103,044	1.714.917,78	0,82	0,81
BNP PARIBAS SA 13/18 1.5% 12/3	1.000.000,00	EUR	99,833	1.012.919,04	0,49	0,48
BPCE SA 10/17 3.75% 21/7	600.000,00	EUR	107,998	658.033,31	0,32	0,31
BPCE SA 12/18 2% 24/4	500.000,00	EUR	101,739	515.571,71	0,25	0,24
BPCE SFH - SOCIETE DE FINANCE 12/19 1.75% 29/11	750.000,00	EUR	100,873	757.698,18	0,36	0,36
CREDIT AGRICOLE 08/18 5.971% 01/02	1.075.000,00	EUR	114,667	1.291.226,79	0,62	0,61
CREDIT AGRICOLE 12/17 3.00% 01/04	625.000,00	USD	103,603	473.295,20	0,23	0,22
CREDIT AGRICOLE 12/19 3.875% 13/02	3.000.000,00	EUR	109,634	3.391.270,25	1,62	1,60
CREDIT AGRICOLE 13/18 2.625% 03/10 03/04	2.000.000,00	USD	100,679	1.470.547,57	0,70	0,69
CREDIT MUTUEL ARKEA SAC 12/17 4.5% 23/1	5.000.000,00	EUR	109,453	5.683.487,67	2,72	2,68
SOCIETE GENERALE 12/17 2.75% 12/04	1.335.000,00	USD	102,846	1.002.209,69	0,48	0,47
SOCIETE GENERALE 12/18 2.375% 28/02	3.300.000,00	EUR	103,746	3.489.324,16	1,67	1,65
SOCIETE GENERALE SA 13/18 2.625% 01-10	1.700.000,00	USD	100,822	1.251.904,83	0,60	0,59
Irlande						
DEPFA BANK PLC/IRELAND 6P+19 23/04-23/10 0.66250%	8.000.000,00	USD	97,878	5.688.837,21	2,72	2,69
GE CAPITAL EURO FUNDING 11/16 3.75% 04/04	1.500.000,00	EUR	106,120	1.633.557,63	0,78	0,77
GE CAPITAL EURO FUNDING 13/18 1.625% 15/03	2.000.000,00	EUR	100,123	2.028.370,96	0,97	0,96
Italie						
UNICREDIT SPA 10/17 3.375% 31/10	2.000.000,00	EUR	106,593	2.143.140,82	1,03	1,01
Japon						
MIZUHO CORPORATE BANK LTD 13/18 1.85% 21-03	5.000.000,00	USD	97,721	3.564.481,64	1,71	1,68
Norvège						
DNB ASA 12/17 4.75% 08/03	1.600.000,00	EUR	107,408	1.780.569,31	0,85	0,84
SPAREBANK 1 SMN 12/17 2.3% 30-06	1.000.000,00	USD	102,815	746.171,71	0,36	0,35
SPAREBANK 1 SMN 12/17 3.50% 27/03	1.000.000,00	EUR	106,518	1.091.933,42	0,52	0,52
Pays-Bas						
ABN AMRO BANK NV 12/19 4.75% 11/01	2.475.000,00	EUR	113,352	2.919.469,15	1,40	1,38
ALLIANZ FINANCE II BV 09/19 4.75% 22/07	2.700.000,00	EUR	115,015	3.162.334,35	1,51	1,49
BANK NED. GEMEENTEN 09/19 3.875% 04/11	1.900.000,00	EUR	112,683	2.152.471,37	1,03	1,02
COOPERATIEVE CENTRALE RAIFFEIS 10/20 3.75% 09/11	200.000,00	EUR	103,284	207.635,95	0,10	0,10
COOPERATIEVE CENTRALE RAIFFEIS 11/16 3.875% 20/04	4.500.000,00	EUR	106,684	4.922.591,48	2,36	2,32
ING BANK 13/18 1.875% 27/02	3.000.000,00	EUR	101,132	3.081.271,64	1,48	1,46
ING GROEP NV 07/17 4.75% 31/05	2.000.000,00	EUR	110,667	2.269.029,33	1,09	1,07
KBC IFIMA 05/16 3.87% 18/05	67.500.000,00	CZK	104,640	2.639.703,53	1,26	1,25
KBC IFIMA 05/16 4.01% 18/05	150.550.000,00	SKK	105,110	5.377.337,08	2,58	2,54

KBC IFIMA 3E+20 14/03-14/06 2.169%	4.000.000,00	EUR	99,175	3.977.694,22	1,91	1,88
RABOBANK NEDERLAND NV 11/18 3.5% 17/10	1.750.000,00	EUR	108,392	1.909.439,93	0,91	0,90
RABOBANK NEDERLAND NV 13/18 1.7% 19/3	1.000.000,00	USD	98,906	721.264,24	0,35	0,34
Royaume-Uni						
BARCLAYS BANK PLC 09/19 4.875% 13/08	950.000,00	EUR	115,906	1.118.875,12	0,54	0,53
BARCLAYS BANK PLC 09/19 6.75% 22/11	3.250.000,00	USD	120,434	2.857.430,12	1,37	1,35
BARCLAYS BANK PLC 10/20 5.125% 08/01 08/07	1.000.000,00	USD	111,482	826.844,70	0,40	0,39
BNZ INTL FINDING LTD 10/17 3.125% 23/11	4.700.000,00	EUR	107,938	5.088.382,50	2,44	2,40
BNZ INTL FINDING LTD 13/18 1.25% 23/05	2.500.000,00	EUR	98,415	2.479.381,85	1,19	1,17
CLYDESDALE BANK 01/07/2014	300.000,00	USD	99,999	217.720,44	0,10	0,10
COVENTRY BUILDING SOCIETY 12/17 2.25% 04/12	2.500.000,00	EUR	102,182	2.558.710,96	1,23	1,21
LLOYDS TSB BANK PLC 09/19 5.375% 03/09	1.700.000,00	EUR	118,485	2.044.043,83	0,98	0,97
ROYAL BANK OF SCOTLAND GROUP PLC 09/19 5.375% 30/09	250.000,00	EUR	115,572	292.316,28	0,14	0,14
STANDARD CHARTERED 11/16 3.875% 20/10	1.522.000,00	EUR	107,496	1.647.722,28	0,79	0,78
STANDARD CHARTERED 12/17 1.75% 29/10	1.000.000,00	EUR	100,687	1.009.890,55	0,48	0,48
STANDARD CHARTERED 12/19 4.125% 18/01	2.650.000,00	EUR	110,041	3.019.995,00	1,45	1,43
Suède						
NORDEA BANK AB 12/17 3.125% 20/03-06	1.600.000,00	USD	104,590	1.224.560,80	0,59	0,58
NORDEA BANK AB 12/17 4.635% 15/02	500.000,00	EUR	107,119	555.804,10	0,27	0,26
NORDEA BANK AB 12/19 4.00% 11/07	1.000.000,00	EUR	110,901	1.127.973,20	0,54	0,53
NORDEA BANK AB 13/18 1.625% 15/05-15/11	3.250.000,00	USD	97,703	2.309.274,30	1,11	1,09
SKANDINAVISKA ENSKILDA 12/19 1.875% 14/11	500.000,00	EUR	99,227	497.342,19	0,24	0,24
SVENSKA HANDBK 10/17 3.75% 24/02	3.250.000,00	EUR	108,051	3.615.173,62	1,73	1,71
SVENSKA HANDBK 12/17 3.375% 17/07	2.000.000,00	EUR	107,329	2.177.455,16	1,04	1,03
SWEDBANK 12/17 3.00% 05/12	450.000,00	EUR	101,980	459.871,64	0,22	0,22
SWEDISH HOUSING FINANCE 12/17 2.375% 05-04	2.000.000,00	USD	103,423	1.509.307,85	0,72	0,71
Suisse						
UBS AG/STAMFORD BRANCH 08/18 5.75% 25/10	2.500.000,00	USD	114,862	2.102.837,46	1,01	0,99
Tchèque						
CZECHIA 08-18 5.00% 11/06	1.270.000,00	EUR	116,833	1.519.099,79	0,73	0,72
Obligations d'entreprises privées						
Allemagne						
DZ BANK AG DEUTSCHE ZENTRAL-GE 23/01/2014	5.400.000,00	EUR	99,994	5.399.676,00	2,59	2,55
Belgique						
BELFIUS BANK SA/NV 01/08/2014	1.400.000,00	EUR	99,994	1.399.916,00	0,67	0,66
Etats-Unis						
AT&T INC 08/18 5.50% 01/08 01/02	2.000.000,00	USD	113,295	1.677.506,12	0,80	0,79
TOYOTA MOTOR CREDIT CORP 13/18 2.00% 24/10 24/04	1.500.000,00	USD	99,691	1.089.240,87	0,52	0,51
France						
FRANCE TELECOM 13/19 1.875% 02/10	5.000.000,00	EUR	98,395	4.942.866,44	2,37	2,33
LVMH-MOET H.L.VUIT. 13/19 1.25%	2.000.000,00	EUR	97,193	1.960.503,83	0,94	0,93
UNIBAIL-RODAMCO SE 1/17 3.875% 13/12	1.200.000,00	EUR	108,963	1.309.844,17	0,63	0,62
UNIBAIL-RODAMCO SE 13/21 2.375% 25/02	1.250.000,00	EUR	99,273	1.266.045,21	0,61	0,60
Irlande						
Pays-Bas						
E.ON INTERNATIONAL FIN 10/02/2017	1.250.000,00	EUR	115,112	1.455.853,11	0,70	0,69
VOLKSWAGEN INTL.FIN. NV 12/19 3.25% 21/01	1.775.000,00	EUR	107,278	1.958.548,55	0,94	0,93
Total des obligations				220.817.419,00	105,75	104,25

Swaps						
Belgique						
KBC SWAPS IRS/CCS		USD	1,000	-11.996.523,78	-5,75	-5,66
Total swaps				-11.996.523,78	-5,75	-5,66
TOTAL DU PORTEFEUILLE TITRES				208.820.895,22	100,00	98,59
LIQUIDITES						
Comptes à vue						
Belgique						
KBC GROUP CZK	4.847.204,54	CZK	1,000	177.079,77		0,08
KBC GROUP EURO	78.302,79	EUR	1,000	78.302,79		0,04
KBC GROUP USD	25.510,02	USD	1,000	18.513,69		0,01
Total compte à vue				273.896,25		0,13
Comptes à terme						
Belgique						
KBC BANK NV 21/12/2012 21/12/2017 VAR%	1.400.000,00	EUR	101,692	1.423.685,27		0,67
KBC BANK NV 31/07-07/01/14 KBCBANK 0.200 %	12.500.000,00	CZK	100,002	456.663,50		0,22
KBC BANK NV NF 10/10/12-23/10/17 KBCPRODE VAR %	800.000,00	EUR	104,292	834.338,78		0,39
Total comptes à terme				2.714.687,55		1,28
TOTAL LIQUIDITES				2.988.583,80		1,41
DEBITEURS ET CREDITEURS DIVERS						
Créances						
Belgique						
KBC GROUP EUR A RECEVOIR	60,96	EUR	1,000	60,96		
Total créances				60,96		
TOTAL DEBITEURS ET CREDITEURS DIVERS				60,96		
AUTRES						
Intérêts courrus		EUR		7.570,08		0,00
Frais provisionnés		EUR		-0,13		
TOTAL AUTRES				7.569,95		0,00
TOTAL DE L'ACTIF NET				**211.817.109,93**		**100,00**

1.7.16 COMPOSITION DES ACTIFS DE GENERAL SHORT PORTFOLIO DE VOYCE INVESTMENTS PLC.

Dénomination	Quantité au 31/12/2013	Devise	Cours en devises	Evaluation (en devise du compartiment)	% Porte feuille	% Actif net
ACTIF						
PORTEFEUILLE TITRES						
Obligations						
Obligations d'états						
Autriche						
AUSTRIA 03/18 4.65% 15/01	9.500.000,00	EUR	114,999	11.348.503,08	13,96	13,54
Belgique						
BELGIUM 04/14 4.25 % 28/09	600.000,00	EUR	103,005	624.597,12	0,77	0,75
BELGIUM 08/14 4.00% 28/03	1.490.600,00	EUR	100,863	1.548.876,13	1,91	1,85
Obligations des établissements de crédit						
Danemark						
NYKREDIT A/S 01/07/2014	8.250.000,00	EUR	99,997	8.249.752,50	10,15	9,84
Etats-Unis						
MERRILL LYNCH & CO 3E+45 22/07-24/10 2.054%	10.000.000,00	EUR	100,090	10.022.105,55	12,33	11,96
France						
BANQUE FEDERATIVE DU CREDIT MUTUEL 02/07/2014	5.100.000,00	EUR	99,987	5.099.337,00	6,27	6,09
BANQUE FEDERATIVE DU CREDIT MUTUEL 3E+15 27/05-29/08 1.585%	600.000,00	EUR	100,008	600.261,63	0,74	0,72
CIE FINANCIERE DU CRED 09/14 5.375% 22/04	2.300.000,00	EUR	101,416	2.418.258,75	2,98	2,89
Italie						
INTESA SANPAOLO SPA 3E+12 21/03-20/06 1.29%	5.000.000,00	EUR	99,923	4.996.846,67	6,15	5,96
Japon						
SUMITOMO MITSUI TR BK LD 01/07/2014	3.000.000,00	USD	100,000	2.177.226,21	2,68	2,60
Luxembourg						
BELFIUS FINANCING CO 02/07/2014	5.500.000,00	EUR	99,972	5.498.460,00	6,77	6,56
Pays-Bas						
BANK NED. GEMEENTEN 12/17 2.25% 12/01 12/01	300.000,00	EUR	104,585	320.283,08	0,39	0,38
Royaume-Uni						
ABBEY NATIONAL 10/17 3.625% 05-10	2.000.000,00	EUR	109,508	2.207.445,42	2,72	2,63
BARCLAYS BANK PLC 11/16__4.125% 15-03	1.300.000,00	EUR	106,887	1.432.279,40	1,76	1,71
CLYDESDALE BANK 01/07/2014	2.350.000,00	USD	99,999	1.705.476,81	2,10	2,04
Suède						
SWEDBANK HYPOTEK AB 11/16 2.95% 28/03-09	3.800.000,00	USD	104,690	2.907.954,17	3,58	3,47
Suisse						
CREDIT SUISSE/GUERNSEY 10/15 2.875% 24/09	4.500.000,00	EUR	103,664	4.699.599,20	5,78	5,61
Obligations d'entreprises privées						
Allemagne						
BAYER.LDESBK 23/01/2014	2.600.000,00	EUR	99,991	2.599.766,00	3,20	3,10
BAYER.LDESBK 23/06/2014	3.000.000,00	EUR	99,889	2.996.670,00	3,69	3,58

Belgique						
BELFIUS BANK SA/NV 01/08/2014	450.000,00	EUR	99,994	449.973,00	0,55	0,54
Danemark						
DANSKE BK AS 23/01/2014	4.500.000,00	EUR	99,990	4.499.550,00	5,54	5,37
Irlande						
Luxembourg						
BELFIUS FINANCING CO 21/03/2014	1.200.000,00	USD	99,934	870.315,70	1,07	1,04
BELFIUS FINANCING CO 23/01/2014	375.000,00	EUR	99,987	374.951,25	0,46	0,45
Suède						
SKANDINAVISKA ENSKILDA 05/08/2014	4.300.000,00	EUR	99,920	4.296.560,00	5,29	5,13
SWEDBANK 23/06/2014	2.300.000,00	EUR	99,916	2.298.068,00	2,83	2,74
Total des obligations				84.243.116,67	103,66	100,52
Swaps						
Belgique						
KBC SWAPS IRS/CCS		USD	1,000	-2.970.938,34	-3,66	-3,55
Total swaps				-2.970.938,34	-3,66	-3,55
Contrats à terme		EUR		11.619,52		0,01
TOTAL DU PORTEFEUILLE TITRES				81.272.178,33	100,00	96,97
LIQUIDITES						
Comptes à vue						
Belgique						
KBC GROUP CZK	1.022.640,35	CZK	1,000	37.359,45		0,05
KBC GROUP EURO	76.731,36	EUR	1,000	76.731,36		0,09
KBC GROUP GBP	0,27	GBP	1,000	0,32		
KBC GROUP HUF	184.030,23	HUF	1,000	619,46		0,00
KBC GROUP PLN	118.409,81	PLN	1,000	28.478,27		0,03
KBC GROUP USD	244.748,19	USD	1,000	177.624,06		0,21
Total compte à vue				320.812,92		0,38
Comptes à terme						
Belgique						
KBC BANK NV 10/07-07/01/14 KBCBANK 3.800 %	10.500.000,00	HUF	100,032	35.355,33		0,04
KBC BANK NV 23/09-08/01/14 KBCBANK 2.430 %	3.000.000,00	PLN	99,998	721.503,65		0,86
KBC BANK NV 23/09-21/03/14 KBCBANK 0.200 %	34.800.000,00	CZK	99,981	1.271.084,21		1,52
KBC BANK NV 23/09-21/03/14 KBCBANK 2.540 %	700.000,00	PLN	99,981	168.322,23		0,20
Total comptes à terme				2.196.265,42		2,62
TOTAL LIQUIDITES				2.517.078,34		3,00
DEBITEURS ET CREDITEURS DIVERS						
Créances						
Belgique						
KBC GROUP EUR A RECEVOIR	29,87	EUR	1,000	29,87		
KBC GROUP HUF A RECEVOIR	1.341,06	HUF	1,000	4,51		
KBC GROUP PLN A RECEVOIR	129,53	PLN	1,000	31,15		

KBC GROUP USD A RECEVOIR	5,00	USD	1,000	3,63		
Total créances				69,16		
TOTAL DEBITEURS ET CREDITEURS DIVERS				69,16		
AUTRES						
Intérêts courrus		EUR		7.263,72		0,01
Frais provisionnés		EUR		-0,13		
TOTAL AUTRES				7.263,59		0,01
TOTAL DE L'ACTIF NET				**83.808.208,94**		**100,00**

1.7.17 COMPOSITION DES ACTIFS DE GENERAL LONG PORTFOLIO DE NIMROD CAPITAL PLC.

Dénomination	Quantité au 31/12/2013	Devise	Cours en devises	Evaluation (en devise du compartiment)	% Porte feuille	% Actif net
ACTIF						
PORTEFEUILLE TITRES						
Obligations						
Obligations d'états						
Autriche						
AUSTRIA 07/19 4.35% 15/03	4.452.000,00	EUR	115,744	5.307.333,48	2,54	2,51
Belgique						
BELGIUM 02/17 5.5% 28/09	2.000.000,00	EUR	116,875	2.365.819,69	1,13	1,12
BELGIUM 08/18 4% 28/03	4.400.000,00	EUR	112,087	5.065.856,85	2,42	2,39
BELGIUM 09/19 4.00% 28/03	2.375.000,00	EUR	113,108	2.758.675,20	1,32	1,30
BELGIUM 10/15 2.75% 05/03	2.800.000,00	USD	102,740	2.133.541,42	1,02	1,01
BELGIUM 11/17 3.50% 28/06	1.700.000,00	EUR	109,195	1.886.633,68	0,90	0,89
BELGIUM 12/19 3.00% 28/09	4.750.000,00	EUR	107,687	5.151.815,36	2,47	2,43
BELGIUM 13/18 1.25% 22/06	3.150.000,00	EUR	100,265	3.179.057,37	1,52	1,50
FLEMISH COMMUNITY 12/18 3% 31/1	1.000.000,00	EUR	106,893	1.096.382,05	0,53	0,52
France						
FRANCE 03/19 4.25% 25/04	800.000,00	EUR	114,938	942.793,29	0,45	0,45
FRANCE 12/18 1.00% 25/11 25/11	4.700.000,00	EUR	98,939	4.654.746,14	2,23	2,20
Pays-Bas						
NETHERLANDS 13/19 1.25% 15/01	2.250.000,00	EUR	100,279	2.270.600,42	1,09	1,07
Pologne						
POLAND 08/18 5.625% 20/06	3.250.000,00	EUR	119,815	3.991.153,60	1,91	1,88
Obligations des établissements de crédit						
Allemagne						
DAIMLER AG 12/19 2.625% 02/04	950.000,00	EUR	104,465	1.011.069,38	0,48	0,48
Australie						
COMMONWEALTH BK OF AUSTRALIA 13/19 1.625% 04/02	500.000,00	EUR	99,111	502.900,89	0,24	0,24
NATIONAL AUSTRALIA BANK 13/18 1.25% 08-03	700.000,00	USD	97,572	497.660,37	0,24	0,24
WESTPAC BANKING 10/17 3.875% 19/03	2.000.000,00	EUR	108,086	2.222.668,26	1,06	1,05
WESTPAC BANKING CORP 09-16 4.25% 22/09	3.500.000,00	EUR	108,667	3.844.113,65	1,84	1,82
WESTPAC BANKING CORP 09/19 4.875% 19/11	5.000.000,00	USD	110,926	4.045.337,41	1,94	1,91
WESTPAC BANKING CORP 13/18 2.25% 30/07 30/01	3.000.000,00	USD	100,443	2.207.285,98	1,06	1,04
Danemark						
DANSKE BANK A/S 10/18 3.50 16/04	1.000.000,00	EUR	109,767	1.122.509,52	0,54	0,53
DANSKE BK AS 12/17 3.875% 28/02	2.575.000,00	EUR	108,213	2.870.124,88	1,37	1,36
NYKREDIT A/S 12/17 3.25% 1/6	700.000,00	EUR	105,938	754.842,03	0,36	0,36
Espagne						
BANCO BILBAO VIZCAYA ARGENTARIA 07/17 4.25% 18/01	1.000.000,00	EUR	108,248	1.122.884,11	0,54	0,53
BANCO BILBAO VIZCAYA ARGENTARIA 12/17 3.50% 05/12	1.700.000,00	EUR	106,980	1.822.898,36	0,87	0,86
BANCO SANTANDER CENTRAL HISPANO SA 13/18 2.875% 30/01	1.100.000,00	EUR	104,657	1.180.252,68	0,57	0,56

Etats-Unis						
CITIGROUP INC 09/19 7.375% 04/09	3.325.000,00	EUR	127,459	4.317.284,29	2,07	2,04
HSBC FINANCE CORP 07/17 4.875% 30/05	750.000,00	EUR	111,941	861.094,84	0,41	0,41
JPMORGAN CHASE & CO 12/19 1.875% 21/11	1.040.000,00	EUR	98,804	1.029.698,59	0,49	0,49
MORGAN STANLEY 07/17 5.50% 02/10	500.000,00	EUR	113,746	575.513,07	0,28	0,27
MORGAN STANLEY 08/18 6.50% 28/12	2.800.000,00	EUR	120,901	3.386.722,49	1,62	1,60
MORGAN STANLEY 13/18 2.125% 25/4	1.300.000,00	USD	99,517	942.527,84	0,45	0,45
MORGAN STANLEY 13/18 2.25% 12/3	1.260.000,00	EUR	101,554	1.302.415,74	0,62	0,62
France						
BNP PARIBAS 12/17 3.00% 24/02	500.000,00	EUR	105,504	540.257,73	0,26	0,26
BNP PARIBAS SA 13/18 1.375% 21/11	5.000.000,00	EUR	98,594	4.937.234,25	2,36	2,33
BNP PARIBAS SA 13/18 2.7% 20/08 20/02	1.000.000,00	USD	101,688	745.068,58	0,36	0,35
BPCE SA 10/17 3.75% 21/7	4.500.000,00	EUR	107,998	4.935.249,79	2,36	2,33
BPCE SA 12/18 2% 24/4	1.500.000,00	EUR	101,739	1.546.715,14	0,74	0,73
CAISSE REFINANCE HYPOTHE 06/18 4.00% 25/04	3.000.000,00	EUR	112,095	3.445.047,63	1,65	1,63
CREDIT AGRICOLE 08/18 5.971% 01/02	375.000,00	EUR	114,667	450.427,95	0,22	0,21
CREDIT AGRICOLE 12/17 3.00% 01/04	625.000,00	USD	103,603	473.295,20	0,23	0,22
CREDIT AGRICOLE (LONDON) 13/18 2.125% 17/4	2.000.000,00	USD	99,495	1.450.408,63	0,69	0,69
SOCIETE GENERALE 12/17 2.75% 12/04	500.000,00	USD	102,846	375.359,44	0,18	0,18
SOCIETE GENERALE 12/17 3.75% 01/03	4.000.000,00	EUR	107,982	4.444.622,46	2,13	2,10
SOCIETE GENERALE 12/18 2.375% 28/02	1.550.000,00	EUR	103,746	1.638.924,98	0,78	0,77
Irlande						
DEPFA BANK PLC/IRELAND 6P+19 23/04-23/10 0.66250%	8.000.000,00	USD	97,878	5.688.837,21	2,72	2,69
GE CAPITAL EURO FUNDING 13/18 1.625% 15/03	1.100.000,00	EUR	100,123	1.115.604,03	0,53	0,53
IRISH INTERCONTINENTAL BANK 3E+16 21/07-21/10 1.769%	5.000.000,00	EUR	99,974	5.002.493,92	2,39	2,36
Italie						
UNICREDIT SPA 13/20 2.75% 31/01	1.000.000,00	EUR	102,107	1.047.364,52	0,50	0,49
Norvège						
DNB ASA 12/17 3.2% 03/04 03/10	4.700.000,00	USD	104,495	3.590.675,27	1,72	1,70
DNB ASA 12/17 4.75% 08/03	500.000,00	EUR	107,408	556.427,91	0,27	0,26
SPAREBANK 1 SR BANK 13/20 2.125% 3/2	1.000.000,00	EUR	98,364	1.003.667,40	0,48	0,47
Pays-Bas						
ABN AMRO BANK NV 12/19 4.75% 11/01	7.125.000,00	EUR	113,352	8.404.532,39	4,02	3,97
ACHMEA HYPOTHEEKBANK 13/18 2% 23/01	1.250.000,00	EUR	99,829	1.271.287,16	0,61	0,60
AEGON 12/17 3.00% 18/07	1.000.000,00	EUR	105,663	1.070.273,84	0,51	0,51
ALLIANZ FINANCE II BV 09/19 4.75% 22/07	350.000,00	EUR	115,015	409.932,23	0,20	0,19
BANK NED. GEMEENTEN 12/19 1.875% 06/06 06/06	2.500.000,00	EUR	102,119	2.579.687,33	1,23	1,22
COOPERATIEVE CENTRALE RAIFFEIS 11/16 3.875% 20/04	5.000.000,00	EUR	106,684	5.469.546,09	2,62	2,58
ING BANK 12/19 3.25% 03/04	500.000,00	EUR	106,100	542.609,59	0,26	0,26
ING BANK 13/18 1.875% 27/02	6.400.000,00	EUR	101,132	6.573.379,50	3,15	3,10
KBC IFIMA 05/16 3.87% 18/05	67.500.000,00	CZK	104,640	2.639.703,53	1,26	1,25
KBC IFIMA 05/16 4.01% 18/05	150.630.000,00	SKK	105,110	5.380.194,52	2,57	2,54
RABOBANK NEDERLAND NV 13/18 1.7% 19/3	1.075.000,00	USD	98,906	775.359,05	0,37	0,37
Royaume-Uni						
ABBEY NATIONAL 10/17 3.625% 05-10	6.000.000,00	EUR	109,508	6.622.336,26	3,17	3,13
ABBEY NATIONAL 11/18 4.375% 24/1	2.200.000,00	EUR	112,849	2.572.591,86	1,23	1,21
BARCLAYS BANK PLC 09/19 4.875% 13/08	2.550.000,00	EUR	115,906	3.003.296,37	1,44	1,42
BARCLAYS BANK PLC 10/20 5.125% 08/01 08/07	1.000.000,00	USD	111,482	826.844,70	0,40	0,39
CLYDESDALE BANK 01/07/2014	350.000,00	USD	99,999	254.007,19	0,12	0,12
CREDIT AGRICOLE CIB 13/18 1.75% 12/03	1.200.000,00	EUR	100,922	1.227.979,07	0,59	0,58
HBOS TREASURY SERVICES PLC 04/19 4.875% 04/06	4.000.000,00	EUR	117,702	4.820.274,98	2,31	2,28

LLOYDS TSB BANK PLC 09/19 5.375% 03/09	1.450.000,00	EUR	118,485	1.743.449,15	0,83	0,82
ROYAL BANK OF SCOTLAND GROUP PLC 10/20 5.50% 23/03	1.500.000,00	EUR	116,693	1.814.360,00	0,87	0,86
STANDARD CHARTERED 07/17 5.875% 26/09	1.000.000,00	EUR	113,036	1.145.816,05	0,55	0,54
STANDARD CHARTERED 11/16 3.875% 20/10	2.850.000,00	EUR	107,496	3.085.419,51	1,48	1,46
STANDARD CHARTERED 12/19 4.125% 18/01	4.000.000,00	EUR	110,041	4.558.483,01	2,18	2,15
Suède						
NORDEA BANK AB 12/17 4.635% 15/02	3.000.000,00	EUR	107,119	3.334.824,55	1,60	1,57
NORDEA BANK AB 12/19 4.00% 11/07	1.500.000,00	EUR	110,901	1.691.959,81	0,81	0,80
NORDEA BANK AB 13/18 1.375% 12/04	1.750.000,00	EUR	99,634	1.760.933,18	0,84	0,83
NORDEA BANK AB 13/18 1.625% 15/05-15/11	2.500.000,00	USD	97,703	1.776.364,85	0,85	0,84
SKANDINAVISKA ENSKILDA 12/19 1.875% 14/11	500.000,00	EUR	99,227	497.342,19	0,24	0,24
SVENSKA HANDBK 10/17 3.75% 24/02	2.500.000,00	EUR	108,051	2.780.902,79	1,33	1,31
SVENSKA HANDBK 10/20 5.125% 30/03-30/09	4.900.000,00	USD	111,540	4.012.071,03	1,92	1,89
SVENSKA HANDBK 12/17 3.375% 17/07	2.500.000,00	EUR	107,329	2.721.818,95	1,30	1,29
Obligations d'entreprises privées						
Allemagne						
VOLKSWAGEN LEASE 11/18 3.25% 10/05	5.000.000,00	EUR	107,332	5.471.238,29	2,62	2,58
Belgique						
BELFIUS BANK SA/NV 01/08/2014	1.250.000,00	EUR	99,994	1.249.925,00	0,60	0,59
Etats-Unis						
DAIMLER FINANCE NORTH AMERICA 13/18 2.375% 01/08 01/02	2.000.000,00	USD	100,158	1.468.045,37	0,70	0,69
France						
GROUPE AUCHAN SA 11/18 3.625% 19/10	1.500.000,00	EUR	109,387	1.651.676,63	0,79	0,78
LA POSTE 08/18 4.5% 27/2	1.190.000,00	EUR	112,475	1.383.493,18	0,66	0,65
UNIBAIL-RODAMCO SE 12/19 3% 22-03	2.000.000,00	EUR	104,779	2.142.270,93	1,03	1,01
Irlande						
Pays-Bas						
SIEMENS FINANCIERINGS NV 12/19 1.65% 16/8	300.000,00	USD	95,480	209.218,74	0,10	0,10
VOLKSWAGEN INTL.FIN. NV 12/19 3.25% 21/01	3.100.000,00	EUR	107,278	3.420.563,67	1,64	1,62
Suède						
S.K.F. 11/18 3.875 25/05	1.500.000,00	EUR	108,669	1.664.750,94	0,80	0,79
VATTENFALL TREASURY 03/18 5% 18/6	2.561.000,00	EUR	115,011	3.014.189,22	1,44	1,42
Total des obligations				226.454.847,67	108,34	106,91
Swaps						
Belgique						
KBC SWAPS IRS/CCS		USD	1,000	-17.431.601,19	-8,34	-8,23
Total swaps				-17.431.601,19	-8,34	-8,23
TOTAL DU PORTEFEUILLE TITRES				209.023.246,48	100,00	98,68
LIQUIDITES						
Comptes à vue						
Belgique						
KBC GROUP CZK	4.939.072,09	CZK	1,000	180.435,91		0,09
KBC GROUP EURO	60.313,40	EUR	1,000	60.313,40		0,03
KBC GROUP USD	54.565,84	USD	1,000	39.600,73		0,02
Total compte à vue				280.350,04		0,13

Comptes à terme						
Belgique						
KBC BANK NV 21/12/2012 21/12/2017 VAR%	1.000.000,00	EUR	101,692	1.016.918,05		0,48
KBC BANK NV 31/07-07/01/14 KBCBANK 0.200 %	12.500.000,00	CZK	100,002	456.663,50		0,22
KBC BANK NV NF 10/10/12-23/10/17 KBCPRODE VAR %	1.000.000,00	EUR	104,292	1.042.923,47		0,49
Total comptes à terme				2.516.505,02		1,19
TOTAL LIQUIDITES				2.796.855,06		1,32
DEBITEURS ET CREDITEURS DIVERS						
Créances						
Belgique						
KBC GROUP EUR A RECEVOIR	116,71	EUR	1,000	116,71		
Total créances				116,71		
TOTAL DEBITEURS ET CREDITEURS DIVERS				116,71		
AUTRES						
Intérêts courrus		EUR		7.020,49		0,00
Frais provisionnés		EUR		-0,13		
TOTAL AUTRES				7.020,36		0,00
TOTAL DE L'ACTIF NET				**211.827.238,61**		**100,00**

1.7.18 COMPOSITION DES ACTIFS DE GENERAL SHORT PORTFOLIO DE NIMROD CAPITAL PLC.

Dénomination	Quantité au 31/12/2013	Devise	Cours en devises	Evaluation (en devise du compartiment)	% Porte feuille	% Actif net
ACTIF						
PORTEFEUILLE TITRES						
Obligations						
Obligations d'états						
Autriche						
AUSTRIA 03/14 4.30% 15/07	1.254.000,00	EUR	102,143	1.305.839,84	1,62	1,56
AUSTRIA 03/18 4.65% 15/01	3.000.000,00	EUR	114,999	3.583.737,81	4,44	4,28
Belgique						
BELGIUM 07/17 4% 28/03	690.000,00	EUR	110,463	783.213,14	0,97	0,94
FLEMISH COMMUNITY 09/14 3.75% 31/03	5.000.000,00	EUR	100,819	5.182.217,12	6,42	6,19
Italie						
ITALY 03/14 2.15% 15/03-09	10.000.000,00	EUR	101,318	12.411.896,49	15,39	14,82
Tchèque						
CZECHIA 04/14 4.625% 23/06	1.000.000,00	EUR	102,065	1.044.852,05	1,30	1,25
Obligations des établissements de crédit						
Australie						
COMMONWEALTH BK OF AUSTRALIA 09/16 4.25% 10/11	1.000.000,00	EUR	109,143	1.097.365,96	1,36	1,31
WESTPAC BANKING CORP 09-16 4.25% 22/09	1.750.000,00	EUR	108,667	1.922.056,82	2,38	2,29
Belgique						
DEXIA MUNICIPAL AGENCY SA 06/16 3.875% 24/11 24/11	1.000.000,00	EUR	108,870	1.092.628,08	1,36	1,30
Danemark						
DANSKE BK AS 11/16 3.875% 14/04-14/10	2.000.000,00	USD	105,448	1.542.437,85	1,91	1,84
NYKREDIT A/S 01/07/2014	2.900.000,00	EUR	99,997	2.899.913,00	3,60	3,46
Etats-Unis						
MERRILL LYNCH & CO 3E+45 22/07-24/10 2.054%	10.000.000,00	EUR	100,090	10.022.105,55	12,42	11,96
MORGAN J.P. & CO 11/16 3.15% 05/01-07	2.500.000,00	USD	104,802	1.929.263,55	2,39	2,30
France						
SOCIETE GENERALE 11/16 3.25% 06/06	3.500.000,00	EUR	106,440	3.790.222,61	4,70	4,52
SOCIETE GENERALE 12/15 2.375% 13/07	1.000.000,00	EUR	102,418	1.035.197,36	1,28	1,24
Irlande						
DEPFA BANK PLC/IRELAND 6P+19 23/04-23/10 0.66250%	8.500.000,00	USD	97,878	6.044.389,53	7,49	7,22
Japon						
SUMITOMO MITSUI BANKING CORPORATION 11/16 2.90% 22/01-07	9.500.000,00	USD	103,792	7.243.741,57	8,98	8,65
SUMITOMO MITSUI TR BK LD 01/07/2014	3.000.000,00	USD	100,000	2.177.226,21	2,70	2,60
Pays-Bas						
ABN AMRO BANK NV 01/07/2014	2.700.000,00	USD	99,998	1.959.464,41	2,43	2,34
BANK NED. GEMEENTEN 12/17 2.25% 12/01 12/01	300.000,00	EUR	104,585	320.283,08	0,40	0,38
Royaume-Uni						
BARCLAYS BANK PLC 10/15 3.50% 18/03	1.168.000,00	EUR	103,382	1.239.756,77	1,54	1,48
CLYDESDALE BANK 01/07/2014	7.550.000,00	USD	99,999	5.479.297,85	6,79	6,54

Obligations d'entreprises privées						
Allemagne						
BAYER.LDESBK 23/01/2014	450.000,00	EUR	99,991	449.959,50	0,56	0,54
BAYER.LDESBK 23/06/2014	5.000.000,00	EUR	99,889	4.994.450,00	6,19	5,96
VOLKSWAGEN LEASE 11/15 2.75% 13/07	1.500.000,00	EUR	103,050	1.565.071,82	1,94	1,87
Belgique						
BELFIUS BANK SA/NV 01/08/2014	650.000,00	EUR	99,994	649.961,00	0,81	0,78
Irlande						
Luxembourg						
BELFIUS FINANCING CO 23/01/2014	375.000,00	EUR	99,987	374.951,25	0,47	0,45
Suède						
SWEDBANK 23/06/2014	4.000.000,00	EUR	99,916	3.996.640,00	4,96	4,77
Total des obligations				86.138.140,22	106,79	102,82
Swaps						
Belgique						
KBC SWAPS IRS/CCS		EUR	1,000	-5.473.156,78	-6,79	-6,53
Total swaps				-5.473.156,78	-6,79	-6,53
Contrats à terme		EUR		2.011,07		0,00
TOTAL DU PORTEFEUILLE TITRES				80.664.983,44	100,00	96,29
LIQUIDITES						
Comptes à vue						
Belgique						
KBC GROUP CZK	619.069,01	CZK	1,000	22.616,05		0,03
KBC GROUP EURO	56.766,97	EUR	1,000	56.766,97		0,07
KBC GROUP GBP	0,07	GBP	1,000	0,08		
KBC GROUP HUF	394.989,34	HUF	1,000	1.329,57		0,00
KBC GROUP PLN	147.062,75	PLN	1,000	35.369,48		0,04
KBC GROUP USD	86.234,29	USD	1,000	62.583,85		0,08
Total compte à vue				178.666,00		0,21
Comptes à terme						
Belgique						
KBC BANK NV 10/07-07/01/14 KBCBANK 3.800 %	11.200.000,00	HUF	100,032	37.712,35		0,05
KBC BANK NV 23/07-07/01/14 KBCBANK 2.570 %	2.300.000,00	PLN	100,000	553.163,85		0,66
KBC BANK NV 23/09-21/03/14 KBCBANK 0.200 %	40.600.000,00	CZK	99,981	1.482.931,57		1,77
KBC BANK NV 23/09-21/03/14 KBCBANK 2.540 %	3.500.000,00	PLN	99,981	841.611,15		1,01
Total comptes à terme				2.915.418,92		3,48
TOTAL LIQUIDITES				3.094.084,92		3,69
DEBITEURS ET CREDITEURS DIVERS						
Créances						
Belgique						
KBC GROUP EUR A RECEVOIR	33,46	EUR	1,000	33,46		
KBC GROUP HUF A RECEVOIR	1.848,39	HUF	1,000	6,22		
KBC GROUP PLN A RECEVOIR	375,15	PLN	1,000	90,23		

KBC GROUP USD A RECEVOIR	3,75	USD	1,000	2,72		
Total créances				132,63		
TOTAL DEBITEURS ET CREDITEURS DIVERS				132,63		
AUTRES						
Intérêts courrus		EUR		13.578,19		0,02
Frais provisionnés		EUR		-0,13		
TOTAL AUTRES				13.578,06		0,02
TOTAL DE L'ACTIF NET				**83.774.790,12**		**100,00**

1.7.19 COMPOSITION DES ACTIFS DE GENERAL LONG PORTFOLIO DE WATERFORD CAPITAL INVESTMENTS PLC.

Dénomination	Quantité au 31/12/2013	Devise	Cours en devises	Evaluation (en devise du compartiment)	% Porte feuille	% Actif net
ACTIF						
PORTEFEUILLE TITRES						
Obligations						
Obligations d'états						
Autriche						
AUSTRIA 07/19 4.35% 15/03	2.900.000,00	EUR	115,744	3.457.157,92	1,64	1,63
AUSTRIA 13/18 1.15% 27/09 19/10	1.850.000,00	EUR	100,164	1.858.563,31	0,88	0,88
Belgique						
BELGIUM 03/18 5% 24/04	1.250.000,00	GBP	110,086	1.705.594,29	0,81	0,80
BELGIUM 08/18 4% 28/03	4.700.000,00	EUR	112,087	5.411.256,19	2,57	2,55
BELGIUM 13/18 1.25% 22/06	2.400.000,00	EUR	100,265	2.422.138,95	1,15	1,14
BELGIUM 13/18 1.50% 22/06	1.200.000,00	USD	98,182	862.315,12	0,41	0,41
FLEMISH COMMUNITY 12/18 3% 31/1	2.000.000,00	EUR	106,893	2.192.764,11	1,04	1,03
France						
CADES 04/19 4% 25/10	500.000,00	EUR	113,724	572.291,23	0,27	0,27
CADES 11/18 3.25% 07/03	1.500.000,00	EUR	108,818	1.672.204,93	0,80	0,79
CADES 13/18 1% 25/5	1.500.000,00	EUR	99,460	1.500.941,10	0,71	0,71
FRANCE 03/19 4.25% 25/04	1.800.000,00	EUR	114,938	2.121.284,90	1,01	1,00
FRANCE 12/18 1.00% 25/11 25/11	3.455.000,00	EUR	98,939	3.421.733,61	1,63	1,61
Pologne						
POLAND 08/18 5.625% 20/06	4.900.000,00	EUR	119,815	6.017.431,57	2,86	2,84
Slovakie						
SLOVAKIA GOVERNEMENT 13/18 1.5% 28/11	1.650.000,00	EUR	100,664	1.663.193,67	0,79	0,78
Obligations des établissements de crédit						
Allemagne						
COMMERZBANK AG 12/17 3.625% 10/07	1.000.000,00	EUR	106,999	1.087.270,82	0,52	0,51
DAIMLER AG 12/19 2.625% 02/04	940.000,00	EUR	104,465	1.000.426,55	0,48	0,47
Australie						
COMMONWEALTH BK OF AUSTRALIA 09/19 5% 15/04-15/10	3.300.000,00	USD	111,339	2.691.466,05	1,28	1,27
COMMONWEALTH BK OF AUSTRALIA 13/19 1.625% 04/02	3.450.000,00	EUR	99,111	3.470.016,14	1,65	1,64
WESTPAC BANKING 11/18 4.125% 25/05	1.850.000,00	EUR	110,823	2.096.226,14	1,00	0,99
WESTPAC BANKING CORP 09/19 4.875% 19/11	1.000.000,00	USD	110,926	809.067,48	0,38	0,38
WESTPAC BANKING CORP 13/18 1.375% 30-11	3.950.000,00	USD	97,532	2.799.216,23	1,33	1,32
Autriche						
ERSTE GROUP BANK AG 12/17 3.375% 28/03	450.000,00	EUR	106,431	490.508,10	0,23	0,23
Belgique						
ING BELGIUM SA/NV 13/18 1.125% 10/12 10/12	1.700.000,00	EUR	99,185	1.687.245,34	0,80	0,80
Danemark						
DANSKE BK AS 12/17 3.875% 28/02	4.400.000,00	EUR	108,213	4.904.291,04	2,33	2,31

Espagne						
BANCO BILBAO VIZCAYA ARGENTARIA 12/17 3.50% 05/12	1.000.000,00	EUR	106,980	1.072.293,15	0,51	0,51
BANCO SANTANDER CENTRAL HISPANO SA 06/17 4.125% 09/01	1.600.000,00	EUR	107,842	1.789.840,28	0,85	0,84
BANCO SANTANDER CENTRAL HISPANO SA 13/18 2.875% 30/01	1.100.000,00	EUR	104,657	1.180.252,68	0,56	0,56
Etats-Unis						
CITIGROUP INC 08/18 6.125% 15/5	1.800.000,00	USD	116,221	1.528.238,21	0,73	0,72
CITIGROUP INC 09/19 7.375% 04/09	4.620.000,00	EUR	127,459	5.998.752,91	2,85	2,83
JPMORGAN CHASE & CO 12/19 1.875% 21/11	509.000,00	EUR	98,804	503.958,25	0,24	0,24
MORGAN STANLEY 07/17 5.50% 02/10	1.000.000,00	EUR	113,746	1.151.026,14	0,55	0,54
MORGAN STANLEY 3E 13/04-13/07 1.711	2.500.000,00	EUR	99,114	2.481.202,71	1,18	1,17
France						
BANQUE FEDERATIVE DU CREDIT MUTUEL 10/20 4.125% 20/07	2.200.000,00	EUR	111,001	2.482.808,01	1,18	1,17
BNP PARIBAS SA 12/19 2.50% 23/08	750.000,00	EUR	103,044	779.508,08	0,37	0,37
BNP PARIBAS SA 13/18 1.5% 12/3	2.000.000,00	EUR	99,833	2.025.838,08	0,96	0,96
BNP PARIBAS SA 13/18 2.7% 20/08 20/02	1.000.000,00	USD	101,688	745.068,58	0,35	0,35
BPCE SA 12/18 2% 24/4	1.500.000,00	EUR	101,739	1.546.715,14	0,74	0,73
BPCE SFH - SOCIETE DE FINANCE 12/19 1.75% 29/11	750.000,00	EUR	100,873	757.698,18	0,36	0,36
CREDIT AGRICOLE 08/18 5.971% 01/02	1.075.000,00	EUR	114,667	1.291.226,79	0,61	0,61
CREDIT AGRICOLE 12/17 3.00% 01/04	625.000,00	USD	103,603	473.295,20	0,23	0,22
SOCIETE GENERALE 12/17 2.75% 12/04	1.335.000,00	USD	102,846	1.002.209,69	0,48	0,47
Irlande						
DEPFA BANK PLC/IRELAND 6P+19 23/04-23/10 0.66250%	7.600.000,00	USD	97,878	5.404.395,35	2,57	2,55
GE CAPITAL EURO FUNDING 11/17 3.625% 15/06	1.000.000,00	EUR	107,319	1.092.953,70	0,52	0,52
GE CAPITAL EURO FUNDING 13/18 1.625% 15/03	1.800.000,00	EUR	100,123	1.825.533,86	0,87	0,86
IRISH INTERCONTINENTAL BANK 3E+16 21/07-21/10 1.769%	5.000.000,00	EUR	99,974	5.002.493,92	2,38	2,36
Norvège						
DNB ASA 12/17 3.2% 03/04 03/10	2.100.000,00	USD	104,495	1.604.344,27	0,76	0,76
DNB ASA 12/17 4.75% 08/03	400.000,00	EUR	107,408	445.142,33	0,21	0,21
SPAREBANK 1 SMN 12/17 2.3% 30-06	3.550.000,00	USD	102,815	2.648.909,57	1,26	1,25
SPAREBANK 1 SMN 12/17 3.50% 27/03	1.000.000,00	EUR	106,518	1.091.933,42	0,52	0,52
SPAREBANK 1 SR BANK 13/20 2.125% 3/2	1.000.000,00	EUR	98,364	1.003.667,40	0,48	0,47
Pays-Bas						
ABN AMRO BANK NV 10/17 3.625% 06/10	5.000.000,00	EUR	107,985	5.441.958,73	2,59	2,57
ABN AMRO BANK NV 12/19 4.75% 11/01	2.775.000,00	EUR	113,352	3.273.344,20	1,56	1,54
ACHMEA HYPOTHEEKBANK 13/18 2% 23/01	1.500.000,00	EUR	99,829	1.525.544,59	0,73	0,72
ALLIANZ FINANCE II BV 09/19 4.75% 22/07	2.550.000,00	EUR	115,015	2.986.649,10	1,42	1,41
ING BANK 12/19 3.25% 03/04	800.000,00	EUR	106,100	868.175,34	0,41	0,41
ING BANK 13/18 1.875% 27/02	3.000.000,00	EUR	101,132	3.081.271,64	1,46	1,45
KBC IFIMA 05/16 3.87% 18/05	67.500.000,00	CZK	104,640	2.639.703,53	1,25	1,25
KBC IFIMA 05/16 4.01% 18/05	150.630.000,00	SKK	105,110	5.380.194,52	2,56	2,54
KBC IFIMA 12/17 4.5% 27/3	1.000.000,00	EUR	110,117	1.135.564,76	0,54	0,54
NED. WATERSCH. BK 05/20 3.875 17/02	1.200.000,00	EUR	112,851	1.394.601,43	0,66	0,66
NEDER FINANCIERINGS-MAAT 13/18 1.25% 13/11 13/11	1.150.000,00	EUR	99,771	1.149.256,91	0,55	0,54
RABOBANK NEDERLAND NV 10/17 3.375 % 21/04	1.750.000,00	EUR	107,139	1.916.039,66	0,91	0,90
RABOBANK NEDERLAND NV 13/18 1.7% 19/3	1.050.000,00	USD	98,906	757.327,45	0,36	0,36
Royaume-Uni						
ABBEY NATIONAL 10/17 3.625% 05-10	3.000.000,00	EUR	109,508	3.311.168,13	1,57	1,56
BARCLAYS BANK PLC 08/18 6% 23/01	1.000.000,00	EUR	112,925	1.185.473,83	0,56	0,56
BARCLAYS BANK PLC 09/19 4.875% 13/08	5.700.000,00	EUR	115,906	6.713.250,70	3,19	3,17
BARCLAYS BANK PLC 09/19 6.75% 22/11	1.750.000,00	USD	120,434	1.538.616,22	0,73	0,73
BARCLAYS BANK PLC 10/17 4.00% 20/01	5.000.000,00	EUR	108,394	5.608.744,60	2,67	2,65

CLYDESDALE BANK 01/07/2014	300.000,00	USD	99,999	217.720,44	0,10	0,10
COVENTRY BUILDING SOCIETY 12/17 2.25% 04/12	500.000,00	EUR	102,182	511.742,19	0,24	0,24
LLOYDS BANK PLC 13/18 1.875% 10/10 10/10	1.300.000,00	EUR	100,455	1.311.391,03	0,62	0,62
LLOYDS BANKING GROUP PLC 12/17 4.625% 02/02	4.000.000,00	EUR	110,274	4.579.216,77	2,18	2,16
LLOYDS TSB BANK PLC 09/19 5.375% 03/09	3.350.000,00	EUR	118,485	4.027.968,72	1,91	1,90
ROYAL BANK OF SCOTLAND GROUP PLC 09/19 6.4% 21/04-21/10	1.225.000,00	USD	115,519	1.037.909,12	0,49	0,49
STANDARD CHARTERED 12/17 1.75% 29/10	1.000.000,00	EUR	100,687	1.009.890,55	0,48	0,48
STANDARD CHARTERED 12/19 4.125% 18/01	9.500.000,00	EUR	110,041	10.826.397,15	5,15	5,11
Suède						
NORDEA BANK AB 12/17 3.125% 20/03-06	6.700.000,00	USD	104,590	5.127.848,36	2,44	2,42
NORDEA BANK AB 12/17 4.635% 15/02	500.000,00	EUR	107,119	555.804,10	0,26	0,26
NORDEA BANK AB 12/19 4.00% 11/07	1.000.000,00	EUR	110,901	1.127.973,20	0,54	0,53
NORDEA BANK AB 13/18 1.625% 15/05-15/11	8.000.000,00	USD	97,703	5.684.367,52	2,70	2,68
SKANDINAVISKA ENSKILDA 12/19 1.875% 14/11	2.500.000,00	EUR	99,227	2.486.710,96	1,18	1,17
SVENSKA HANDBK 10/17 3.75% 24/02	1.100.000,00	EUR	108,051	1.223.597,23	0,58	0,58
SVENSKA HANDBK 12/17 3.375% 17/07	2.000.000,00	EUR	107,329	2.177.455,16	1,04	1,03
Suisse						
UBS AG/STAMFORD BRANCH 08/18 5.75% 25/10	4.000.000,00	USD	114,862	3.364.539,94	1,60	1,59
Obligations d'entreprises privées						
Allemagne						
DZ BANK AG DEUTSCHE ZENTRAL-GE 23/01/2014	4.200.000,00	EUR	99,994	4.199.748,00	2,00	1,98
VOLKSWAGEN BANK GMBH 13/18 1.125% 8/2	4.000.000,00	EUR	99,211	3.997.659,18	1,90	1,89
Belgique						
BELFIUS BANK SA/NV 01/08/2014	1.550.000,00	EUR	99,994	1.549.907,00	0,74	0,73
Etats-Unis						
TOYOTA MOTOR CREDIT 13/17 1.25% 01/08	500.000,00	EUR	100,747	506.337,74	0,24	0,24
France						
DANONE 13/18 1.25% 06/06	2.500.000,00	EUR	99,298	2.508.134,93	1,19	1,18
ELECTRICITE DE FRANCE 09/19 6.5% 26-07	5.000.000,00	USD	119,121	4.423.451,65	2,10	2,09
UNIBAIL 12/18 2.25 01/08	650.000,00	EUR	101,940	668.700,41	0,32	0,32
UNIBAIL-RODAMCO SE 13/21 2.375% 25/02	1.250.000,00	EUR	99,273	1.266.045,21	0,60	0,60
Irlande						
Pays-Bas						
DEUTSCHE BAHN FIN 07/19 5% 24/7	5.750.000,00	EUR	117,608	6.888.487,40	3,27	3,25
E.ON INTERNATIONAL FIN 10/02/2017	1.250.000,00	EUR	115,112	1.455.853,11	0,69	0,69
Suède						
S.K.F. 11/18 3.875 25/05	1.750.000,00	EUR	108,669	1.942.209,43	0,92	0,92
Total des obligations				227.427.862,53	108,07	107,26
Swaps						
Belgique						
KBC SWAPS IRS/CCS		USD	1,000	-16.984.820,14	-8,07	-8,01
Total swaps				-16.984.820,14	-8,07	-8,01
TOTAL DU PORTEFEUILLE TITRES				210.443.042,39	100,00	99,25

LIQUIDITES						
Comptes à vue						
Belgique						
KBC GROUP CZK	5.117.790,68	CZK	1,000	186.964,92		0,09
KBC GROUP EURO	56.912,63	EUR	1,000	56.912,63		0,03
KBC GROUP USD	86.894,14	USD	1,000	63.062,73		0,03
Total compte à vue				306.940,28		0,15
Comptes à terme						
Belgique						
KBC BANK NV 31/07-07/01/14 KBCBANK 0.200 %	12.500.000,00	CZK	100,002	456.663,50		0,22
KBC BANK NV NF 10/10/12-23/10/17 KBCPRODE VAR %	800.000,00	EUR	104,292	834.338,78		0,39
Total comptes à terme				1.291.002,28		0,61
TOTAL LIQUIDITES				1.597.942,56		0,75
DEBITEURS ET CREDITEURS DIVERS						
Créances						
Belgique						
KBC GROUP EUR A RECEVOIR	85,42	EUR	1,000	85,42		
Total créances				85,42		
TOTAL DEBITEURS ET CREDITEURS DIVERS				85,42		
AUTRES						
Intérêts courrus		EUR		3.192,63		0,00
Frais provisionnés		EUR		-0,13		
TOTAL AUTRES				3.192,50		0,00
TOTAL DE L'ACTIF NET				**212.044.262,87**		**100,00**

1.7.20 COMPOSITION DES ACTIFS DE GENERAL SHORT PORTFOLIO DE WATERFORD CAPITAL INVESTMENTS PLC.

Dénomination	Quantité au 31/12/2013	Devise	Cours en devises	Evaluation (en devise du compartiment)	% Porte feuille	% Actif net
ACTIF						
PORTEFEUILLE TITRES						
Obligations						
Obligations d'états						
Belgique						
BELGIUM 07/17 4% 28/03	380.000,00	EUR	110,463	431.334,78	0,55	0,52
BELGIUM 10/15 2.75% 05/03	5.000.000,00	USD	102,740	3.809.895,39	4,88	4,56
Europe						
EUROPEAN UNION 11/16 2.75% 03/06	4.000.000,00	EUR	105,617	4.288.284,84	5,49	5,13
France						
CADES 11/16 2.375% 31/03-30/09	5.000.000,00	USD	103,724	3.785.405,15	4,85	4,53
Tchèque						
CZECHIA 04/14 4.625% 23/06	3.000.000,00	EUR	102,065	3.134.556,16	4,01	3,75
Obligations des établissements de crédit						
Danemark						
NYKREDIT A/S 01/07/2014	3.000.000,00	EUR	99,997	2.999.910,00	3,84	3,59
Etats-Unis						
CREDIT SUISSE FB USA INC 04/15 4.875% 15/01-15/07	25.000.000,00	USD	104,517	19.368.442,00	24,80	23,16
MORGAN J.P. & CO 11/16 3.15% 05/01-07	1.500.000,00	USD	104,802	1.157.558,13	1,48	1,38
France						
BANQUE FEDERATIVE DU CREDIT MUTUEL 3E+15 27/05-29/08 1.585%	3.300.000,00	EUR	100,008	3.301.438,98	4,23	3,95
Irlande						
IRISH INTERCONTINENTAL BANK 3E+16 21/07-21/10 1.769%	2.500.000,00	EUR	99,974	2.501.246,96	3,20	2,99
Italie						
UNICREDIT SPA 3E+17.5 BP 18/05-18/08 1.601%	2.000.000,00	EUR	99,104	1.983.016,44	2,54	2,37
Japon						
SUMITOMO MITSUI TR BK LD 01/07/2014	5.000.000,00	USD	100,000	3.628.710,36	4,65	4,34
Pays-Bas						
BANK NED. GEMEENTEN 12/17 2.25% 12/01 12/01	300.000,00	EUR	104,585	320.283,08	0,41	0,38
Royaume-Uni						
BARCLAYS BANK PLC 11/16__4.125% 15-03	4.000.000,00	EUR	106,887	4.407.013,54	5,64	5,27
CLYDESDALE BANK 01/07/2014	900.000,00	USD	99,999	653.161,33	0,84	0,78
UBS LONDON 09/14 5.625% 19/05	515.000,00	EUR	101,914	542.793,92	0,70	0,65
Suède						
SWEDBANK HYPOTEK AB 11/16 2.95% 28/03-09	1.500.000,00	USD	104,690	1.147.876,65	1,47	1,37

Obligations d'entreprises privées						
Allemagne						
BAYER.LDESBK 23/01/2014	5.400.000,00	EUR	99,991	5.399.514,00	6,91	6,46
BAYER.LDESBK 23/06/2014	5.000.000,00	EUR	99,889	4.994.450,00	6,39	5,97
Belgique						
BELFIUS BANK SA/NV 01/08/2014	550.000,00	EUR	99,994	549.967,00	0,70	0,66
ELIA SYSTEM OPERATOR 09/16 5.625% 22/04	1.500.000,00	EUR	110,889	1.721.825,82	2,20	2,06
Danemark						
DANSKE BK AS 23/01/2014	4.300.000,00	EUR	99,990	4.299.570,00	5,51	5,14
Irlande						
Luxembourg						
BELFIUS FINANCING CO 21/03/2014	2.300.000,00	USD	99,934	1.668.105,08	2,14	2,00
BELFIUS FINANCING CO 23/01/2014	350.000,00	EUR	99,987	349.954,50	0,45	0,42
Suède						
SWEDBANK 23/06/2014	4.200.000,00	EUR	99,916	4.196.472,00	5,37	5,02
Total des obligations				80.640.786,11	103,24	96,42
Swaps						
Belgique						
KBC SWAPS IRS/CCS		EUR	1,000	-2.532.885,44	-3,24	-3,03
Total swaps				-2.532.885,44	-3,24	-3,03
Contrats à terme		EUR		24.132,85		0,03
TOTAL DU PORTEFEUILLE TITRES				78.107.900,67	100,00	93,39
LIQUIDITES						
Comptes à vue						
Belgique						
KBC GROUP CZK	1.459.762,54	CZK	1,000	53.328,56		0,06
KBC GROUP EURO	82.813,20	EUR	1,000	82.813,20		0,10
KBC GROUP GBP	0,06	GBP	1,000	0,07		
KBC GROUP HUF	99.448,41	HUF	1,000	334,75		
KBC GROUP PLN	135.067,59	PLN	1,000	32.484,57		0,04
KBC GROUP USD	128.723,01	USD	1,000	93.419,70		0,11
Total compte à vue				262.380,85		0,31
Comptes à terme						
Belgique						
KBC BANK NV 07/10-21/03/14 KBCBANK 0.150 %	34.400.000,00	CZK	99,970	1.256.335,81		1,50
KBC BANK NV 10/07-07/01/14 KBCBANK 3.800 %	12.500.000,00	HUF	100,032	42.089,67		0,05
KBC BANK NV 23/09-08/01/14 KBCBANK 2.430 %	1.800.000,00	PLN	99,998	432.902,18		0,52
KBC BANK NV 23/09-21/03/14 KBCBANK 0.200 %	76.000.000,00	CZK	99,981	2.775.931,03		3,32
KBC BANK NV 23/09-21/03/14 KBCBANK 2.540 %	3.000.000,00	PLN	99,981	721.380,98		0,86
Total comptes à terme				5.228.639,67		6,25
TOTAL LIQUIDITES				5.491.020,52		6,57

DEBITEURS ET CREDITEURS DIVERS						
Créances						
Belgique						
KBC GROUP EUR A RECEVOIR	26,10	EUR	1,000	26,10		
KBC GROUP HUF A RECEVOIR	1.122,83	HUF	1,000	3,78		
KBC GROUP PLN A RECEVOIR	121,05	PLN	1,000	29,11		
KBC GROUP USD A RECEVOIR	2,86	USD	1,000	2,08		
Total créances				61,07		
TOTAL DEBITEURS ET CREDITEURS DIVERS				61,07		
AUTRES						
Intérêts courrus		EUR		10.569,00		0,01
Frais provisionnés		EUR		-0,13		
TOTAL AUTRES				10.568,87		0,01
TOTAL DE L'ACTIF NET				**83.633.683,98**		**100,00**

1.7.21 COMPOSITION DES ACTIFS DE GENERAL LONG PORTFOLIO DE PROFILE FINANCE PLC

Dénomination	Quantité au 31/12/2013	Devise	Cours en devises	Evaluation (en devise du compartiment)	% Porte feuille	% Actif net
ACTIF						
PORTEFEUILLE TITRES						
Obligations						
Obligations d'états						
Belgique						
BELGIUM 02/17 5.5% 28/09	800.000,00	EUR	116,875	946.327,88	0,45	0,45
BELGIUM 09/19 4.00% 28/03	3.500.000,00	EUR	113,108	4.065.416,09	1,94	1,92
BELGIUM 10/15 2.75% 05/03	3.000.000,00	USD	102,740	2.285.937,24	1,09	1,08
BELGIUM 12/19 3.00% 28/09	1.750.000,00	EUR	107,687	1.898.037,24	0,91	0,90
BELGIUM 13/18 1.25% 22/06	2.000.000,00	EUR	100,265	2.018.449,12	0,96	0,95
FLEMISH COMMUNITY 12/18 3% 31/1	1.000.000,00	EUR	106,893	1.096.382,05	0,52	0,52
France						
CADES 04/19 4% 25/10	500.000,00	EUR	113,724	572.291,23	0,27	0,27
CADES 11/18 3.25% 07/03	1.500.000,00	EUR	108,818	1.672.204,93	0,80	0,79
CADES 13/18 1% 25/5	2.500.000,00	EUR	99,460	2.501.568,49	1,19	1,18
FRANCE 03/19 4.25% 25/04	1.800.000,00	EUR	114,938	2.121.284,90	1,01	1,00
FRANCE 12/18 1.00% 25/11 25/11	3.000.000,00	EUR	98,939	2.971.114,56	1,42	1,40
Pologne						
POLAND 08/18 5.625% 20/06	2.750.000,00	EUR	119,815	3.377.129,97	1,61	1,59
POLAND 09/19 6.375% 15/07 15/07	800.000,00	USD	117,078	696.708,96	0,33	0,33
Slovakie						
SLOVAKIA GOVERNEMENT 13/18 1.5% 28/11	2.500.000,00	EUR	100,664	2.519.990,41	1,20	1,19
Obligations des institutions internationales						
Institution européenne						
EUR. INV. BANK 13/19 1.50% 01/02 01/02	1.500.000,00	GBP	96,014	1.755.693,99	0,84	0,83
Obligations des établissements de crédit						
Allemagne						
DAIMLER AG 12/19 2.625% 02/04	1.000.000,00	EUR	104,465	1.064.283,56	0,51	0,50
Australie						
COMMONWEALTH BK OF AUSTRALIA 09/19 5% 15/04-15/10	8.300.000,00	USD	111,339	6.769.444,92	3,23	3,19
COMMONWEALTH BK OF AUSTRALIA 13/19 1.625% 04/02	4.500.000,00	EUR	99,111	4.526.108,01	2,16	2,14
NATIONAL AUSTRALIA BANK 13/18 1.25% 08-03	900.000,00	USD	97,572	639.849,05	0,31	0,30
WESTPAC BANKING CORP 09/19 4.875% 19/11	1.000.000,00	USD	110,926	809.067,48	0,39	0,38
Autriche						
AUST&NZ BANKING GROUP 13/18 1.375% 04/09 04/09	1.600.000,00	EUR	100,174	1.609.896,33	0,77	0,76
AUST&NZ BANKING GROUP 3L 13/18 FRN 15/2-5-8-11	3.200.000,00	USD	100,115	2.327.421,12	1,11	1,10
ERSTE GROUP BANK AG 12/17 3.375% 28/03	1.450.000,00	EUR	106,431	1.580.526,07	0,75	0,75
Canada						
ROYAL BK CANADA 13/18 2.2% 27-01	2.000.000,00	USD	100,362	1.470.132,48	0,70	0,69
TORONTO DOMINION BK 13/18 2.625% 10/09 10/03	2.500.000,00	USD	102,519	1.874.611,33	0,89	0,88

Danemark						
DANSKE BANK A/S 10/18 3.50 16/04	1.000.000,00	EUR	109,767	1.122.509,52	0,54	0,53
DANSKE BK AS 12/17 3.875% 28/02	2.300.000,00	EUR	108,213	2.563.606,68	1,22	1,21
Espagne						
BANCO BILBAO VIZCAYA ARGENTARIA 12/17 3.50% 05/12	1.000.000,00	EUR	106,980	1.072.293,15	0,51	0,51
BANCO SANTANDER CENTRAL HISPANO SA 06/17 4.125% 09/01	3.050.000,00	EUR	107,842	3.411.883,04	1,63	1,61
BANCO SANTANDER CENTRAL HISPANO SA 10/17 3.625% 06/04	2.000.000,00	EUR	106,685	2.187.135,61	1,04	1,03
BANCO SANTANDER CENTRAL HISPANO SA 13/18 2.875% 30/01	1.100.000,00	EUR	104,657	1.180.252,68	0,56	0,56
Etats-Unis						
BEAR STEARNS 08/18 7.25% 01/08	2.000.000,00	USD	119,534	1.778.567,96	0,85	0,84
CITIGROUP INC 09/19 7.375% 04/09	1.320.000,00	EUR	127,459	1.713.929,40	0,82	0,81
GENERAL ELEC CAP CORP 08/18 5.625% 01/05-01/11	2.500.000,00	USD	114,830	2.100.148,86	1,00	0,99
JPMORGAN CHASE & CO 12/19 1.875% 21/11	540.000,00	EUR	98,804	534.651,19	0,26	0,25
MORGAN STANLEY 07/17 5.50% 02/10	3.300.000,00	EUR	113,746	3.798.386,27	1,81	1,79
MORGAN STANLEY 08/18 6.50% 28/12	1.100.000,00	EUR	120,901	1.330.498,12	0,64	0,63
MORGAN STANLEY 13/18 2.125% 25/4	2.050.000,00	USD	99,517	1.486.293,90	0,71	0,70
MORGAN STANLEY 3E 13/04-13/07 1.711	2.000.000,00	EUR	99,114	1.984.962,17	0,95	0,94
France						
BNP PARIBAS SA 13/18 1.5% 12/3	1.000.000,00	EUR	99,833	1.012.919,04	0,48	0,48
BNP PARIBAS SA 13/18 2.7% 20/08 20/02	1.000.000,00	USD	101,688	745.068,58	0,36	0,35
BPCE SA 10/17 3.75% 21/7	2.250.000,00	EUR	107,998	2.467.624,89	1,18	1,16
BPCE SA 12/18 2% 24/4	1.500.000,00	EUR	101,739	1.546.715,14	0,74	0,73
CIE FINANCEMENT FONCIER 07/19 4.375% 25/4	2.500.000,00	EUR	114,747	2.943.580,26	1,40	1,39
CREDIT AGRICOLE 08/18 5.971% 01/02	1.825.000,00	EUR	114,667	2.192.082,69	1,05	1,03
CREDIT AGRICOLE 12/17 3.00% 01/04	625.000,00	USD	103,603	473.295,20	0,23	0,22
CREDIT AGRICOLE 12/19 3.875% 13/02	3.500.000,00	EUR	109,634	3.956.481,96	1,89	1,87
SOCIETE GENERALE 12/17 2.75% 12/04	500.000,00	USD	102,846	375.359,44	0,18	0,18
SOCIETE GENERALE 12/17 3.75% 01/03	5.500.000,00	EUR	107,982	6.111.355,89	2,92	2,88
SOCIETE GENERALE 12/18 2.375% 28/02	2.450.000,00	EUR	103,746	2.590.558,85	1,24	1,22
SOCIETE GENERALE SA 13/18 2.625% 01-10	2.900.000,00	USD	100,822	2.135.602,35	1,02	1,01
Irlande						
DEPFA BANK PLC/IRELAND 6P+19 23/04-23/10 0.66250%	8.000.000,00	USD	97,878	5.688.837,21	2,71	2,68
GE CAPITAL EURO FUNDING 13/18 1.625% 15/03	800.000,00	EUR	100,123	811.348,38	0,39	0,38
IRISH INTERCONTINENTAL BANK 3E+16 21/07-21/10 1.769%	2.500.000,00	EUR	99,974	2.501.246,96	1,19	1,18
Italie						
UNICREDIT SPA 10/17 3.375% 31/10	2.000.000,00	EUR	106,593	2.143.140,82	1,02	1,01
Norvège						
DNB ASA 12/17 4.75% 08/03	2.259.000,00	EUR	107,408	2.513.941,30	1,20	1,19
SPAREBANK 1 SMN 12/17 3.50% 27/03	1.000.000,00	EUR	106,518	1.091.933,42	0,52	0,52
SPAREBANK 1 SR BANK 13/20 2.125% 3/2	1.000.000,00	EUR	98,364	1.003.667,40	0,48	0,47
Pays-Bas						
ABN AMRO BANK NV 12/19 4.75% 11/01	2.825.000,00	EUR	113,352	3.332.323,37	1,59	1,57
AEGON 12/17 3.00% 18/07	1.000.000,00	EUR	105,663	1.070.273,84	0,51	0,51
ALLIANZ FINANCE II BV 09/19 4.75% 22/07	550.000,00	EUR	115,015	644.179,22	0,31	0,30
BANK NED. GEMEENTEN 09/19 3.875% 04/11	2.450.000,00	EUR	112,683	2.775.555,19	1,32	1,31
COOPERATIEVE CENTRALE RAIFFEIS 11/16 3.875% 20/04	2.900.000,00	EUR	106,684	3.172.336,73	1,51	1,50
ING BANK 12/19 3.25% 03/04	6.000.000,00	EUR	106,100	6.511.315,07	3,11	3,07
ING BANK 13/18 1.875% 27/02	3.000.000,00	EUR	101,132	3.081.271,64	1,47	1,45
ING GROEP NV 07/17 4.75% 31/05	1.250.000,00	EUR	110,667	1.418.143,33	0,68	0,67
KBC IFIMA 05/16 3.87% 18/05	67.500.000,00	CZK	104,640	2.639.703,53	1,26	1,25

KBC IFIMA 05/16 4.01% 18/05	150.550.000,00	SKK	105,110	5.377.337,08	2,57	2,54
NED. WATERSCH. BK 05/20 3.875 17/02	1.600.000,00	EUR	112,851	1.859.468,57	0,89	0,88
NEDER FINANCIERINGS-MAAT 13/18 1.25% 13/11 13/11	2.600.000,00	EUR	99,771	2.598.319,97	1,24	1,23
RABOBANK NEDERLAND NV 10/17 3.375 % 21/04	1.500.000,00	EUR	107,139	1.642.319,70	0,78	0,78
RABOBANK NEDERLAND NV 13/18 1.7% 19/3	1.500.000,00	USD	98,906	1.081.896,36	0,52	0,51
Royaume-Uni						
BARCLAYS BANK PLC 08/18 6% 23/01	950.000,00	EUR	112,925	1.126.200,14	0,54	0,53
BARCLAYS BANK PLC 09/19 4.875% 13/08	750.000,00	EUR	115,906	883.322,46	0,42	0,42
BARCLAYS BANK PLC 10/20 5.125% 08/01 08/07	1.000.000,00	USD	111,482	826.844,70	0,39	0,39
CLYDESDALE BANK 01/07/2014	300.000,00	USD	99,999	217.720,44	0,10	0,10
COVENTRY BUILDING SOCIETY 12/17 2.25% 04/12	500.000,00	EUR	102,182	511.742,19	0,24	0,24
HBOS TREASURY SERVICES PLC 04/19 4.875% 04/06	4.000.000,00	EUR	117,702	4.820.274,98	2,30	2,27
HSBC BANK PLC 11/18 3.875% 24/10	2.500.000,00	EUR	110,592	2.782.857,58	1,33	1,31
LLOYDS BANK PLC 13/18 1.875% 10/10 10/10	1.220.000,00	EUR	100,455	1.230.690,04	0,59	0,58
LLOYDS BANKING GROUP PLC 12/17 4.625% 02/02	1.000.000,00	EUR	110,274	1.144.804,19	0,55	0,54
LLOYDS TSB BANK PLC 09/19 5.375% 03/09	4.165.000,00	EUR	118,485	5.007.907,37	2,39	2,36
ROYAL BANK OF SCOTLAND GROUP PLC 09/19 5.375% 30/09	3.250.000,00	EUR	115,572	3.800.111,56	1,81	1,79
ROYAL BANK OF SCOTLAND GROUP PLC 11/18 4.125% 15/01	3.500.000,00	EUR	112,051	4.060.236,41	1,94	1,92
STANDARD CHARTERED 11/16 3.875% 20/10	2.850.000,00	EUR	107,496	3.085.419,51	1,47	1,46
STANDARD CHARTERED 12/19 4.125% 18/01	900.000,00	EUR	110,041	1.025.658,68	0,49	0,48
Suède						
INVESTOR AB 10/18 3.25% 17/09	1.500.000,00	EUR	107,285	1.623.298,97	0,77	0,77
NORDEA BANK AB 12/17 4.635% 15/02	500.000,00	EUR	107,119	555.804,10	0,27	0,26
NORDEA BANK AB 12/19 4.00% 11/07	1.000.000,00	EUR	110,901	1.127.973,20	0,54	0,53
NORDEA BANK AB 13/18 1.375% 12/04	1.750.000,00	EUR	99,634	1.760.933,18	0,84	0,83
NORDEA BANK AB 13/18 1.625% 15/05-15/11	2.900.000,00	USD	97,703	2.060.583,23	0,98	0,97
SKANDINAVISKA ENSKILDA 12/19 1.875% 14/11	500.000,00	EUR	99,227	497.342,19	0,24	0,24
SVENSKA HANDBK 12/17 3.375% 17/07	2.000.000,00	EUR	107,329	2.177.455,16	1,04	1,03
Suisse						
UBS AG/STAMFORD BRANCH 07/17 5.875% 20/06-20/12	3.000.000,00	USD	114,876	2.504.657,29	1,20	1,18
Tchèque						
CZECHIA 08-18 5.00% 11/06	1.315.000,00	EUR	116,833	1.572.926,17	0,75	0,74
Obligations d'entreprises privées						
Allemagne						
DZ BANK AG DEUTSCHE ZENTRAL-GE 23/01/2014	2.500.000,00	EUR	99,994	2.499.850,00	1,19	1,18
Belgique						
BELFIUS BANK SA/NV 01/08/2014	1.300.000,00	EUR	99,994	1.299.922,00	0,62	0,61
Espagne						
CORES 08/18 4.50% 23/04	2.800.000,00	EUR	105,625	3.044.491,78	1,45	1,44
Etats-Unis						
DAIMLER FINANCE NORTH AMERICA 13/18 2.375% 01/08 01/02	1.500.000,00	USD	100,158	1.101.034,03	0,53	0,52
France						
FRANCE TELECOM 07/17 4.75 % 21/02	1.500.000,00	EUR	110,597	1.720.050,34	0,82	0,81
RTE EDF TRANSPORT SA 12/19 2.125% 20/09	2.100.000,00	EUR	101,172	2.137.082,55	1,02	1,01
UNIBAIL-RODAMCO SE 12/19 3% 22-03	2.000.000,00	EUR	104,779	2.142.270,93	1,02	1,01
Irlande						
Norvège						
STATKRAFT 09/19 6.625% 02/04	1.500.000,00	EUR	123,170	1.921.869,78	0,92	0,91

Pays-Bas						
SIEMENS FINANCIERINGS NV 12/19 1.65% 16/8	1.750.000,00	USD	95,480	1.220.442,64	0,58	0,58
VOLKSWAGEN INTL.FIN. NV 12/19 3.25% 21/01	1.000.000,00	EUR	107,278	1.103.407,64	0,53	0,52
Royaume-Uni						
BG ENERGY CAPITALPLC 11/18 3% 16-11	4.000.000,00	EUR	105,751	4.244.824,52	2,03	2,00
Total des obligations				225.784.209,29	107,69	106,53
Swaps						
Belgique						
KBC SWAPS IRS/CCS		USD	1,000	-16.127.980,34	-7,69	-7,61
Total swaps				-16.127.980,34	-7,69	-7,61
TOTAL DU PORTEFEUILLE TITRES				209.656.228,95	100,00	98,92
LIQUIDITES						
Comptes à vue						
Belgique						
KBC GROUP CZK	4.709.969,72	CZK	1,000	172.066,26		0,08
KBC GROUP EURO	88.051,78	EUR	1,000	88.051,78		0,04
KBC GROUP USD	31.972,24	USD	1,000	23.203,60		0,01
Total compte à vue				283.321,64		0,13
Comptes à terme						
Belgique						
KBC BANK NV 21/12/2012 21/12/2017 VAR%	500.000,00	EUR	101,692	508.459,03		0,24
KBC BANK NV 31/07-07/01/14 KBCBANK 0.200 %	12.500.000,00	CZK	100,002	456.663,50		0,22
KBC BANK NV NF 10/10/12-23/10/17 KBCPRODE VAR %	1.000.000,00	EUR	104,292	1.042.923,47		0,49
Total comptes à terme				2.008.046,00		0,95
TOTAL LIQUIDITES				2.291.367,64		1,08
DEBITEURS ET CREDITEURS DIVERS						
Créances						
Belgique						
KBC GROUP EUR A RECEVOIR	47,29	EUR	1,000	47,29		
Total créances				47,29		
TOTAL DEBITEURS ET CREDITEURS DIVERS				47,29		
AUTRES						
Intérêts courrus		EUR		5.457,12		0,00
Frais provisionnés		EUR		-0,13		
TOTAL AUTRES				5.456,99		0,00
TOTAL DE L'ACTIF NET				**211.953.100,87**		**100,00**

1.7.22 COMPOSITION DES ACTIFS DE GENERAL SHORT PORTFOLIO DE PROFILE FINANCE PLC

Dénomination	Quantité au 31/12/2013	Devise	Cours en devises	Evaluation (en devise du compartiment)	% Porte feuille	% Actif net
ACTIF						
PORTEFEUILLE TITRES						
Obligations						
Obligations d'états						
Autriche						
AUSTRIA 04/15 3.5% 15/07	5.000.000,00	EUR	105,012	5.331.628,60	6,51	6,35
Europe						
EUROPEAN UNION 11/16 2.75% 03/06	2.100.000,00	EUR	105,617	2.251.349,55	2,75	2,68
France						
CADES 06/16 3.625% 25/04	2.000.000,00	EUR	107,235	2.194.366,33	2,68	2,61
CADES 11/16 2.375% 31/03-30/09	1.500.000,00	USD	103,724	1.135.621,54	1,39	1,35
Italie						
ITALY 03/14 2.15% 15/03-09	10.000.000,00	EUR	101,318	12.411.896,49	15,16	14,79
Obligations des établissements de crédit						
Allemagne						
COMMERZBANK AG 09/15 4.75 26/01	12.000.000,00	EUR	104,289	13.044.070,06	15,94	15,54
Danemark						
DANSKE BK AS 21/03/2014	3.800.000,00	USD	99,943	2.756.247,92	3,37	3,28
NYKREDIT A/S 01/07/2014	6.650.000,00	EUR	99,997	6.649.800,50	8,12	7,92
Etats-Unis						
MORGAN J.P. & CO 07/15 5.25% 14/01	1.500.000,00	EUR	104,706	1.646.322,75	2,01	1,96
France						
BANQUE FEDERATIVE DU CREDIT MUTUEL 3E+15 27/05-29/08 1.585%	1.900.000,00	EUR	100,008	1.900.828,50	2,32	2,26
BPCE SA 21/03/2014	7.850.000,00	EUR	99,951	7.846.153,50	9,59	9,35
SOCIETE GENERALE 11/16 3.25% 06/06	4.500.000,00	EUR	106,440	4.873.143,36	5,95	5,81
Irlande						
DEPFA BANK PLC/IRELAND 6P+19 23/04-23/10 0.66250%	4.800.000,00	USD	97,878	3.413.302,33	4,17	4,07
Italie						
INTESA SANPAOLO SPA 3E+12 21/03-20/06 1.29%	3.000.000,00	EUR	99,923	2.998.108,00	3,66	3,57
Pays-Bas						
BANK NED. GEMEENTEN 12/17 2.25% 12/01 12/01	300.000,00	EUR	104,585	320.283,08	0,39	0,38
KBC IFIMA 04/14 VAR 17/03	100.000,00	EUR	106,175	106.175,27	0,13	0,13
KBC IFIMA 3E+20 14/03-14/06 2.169%	6.500.000,00	EUR	99,175	6.463.753,11	7,90	7,70
RABOBANK NEDERLAND NV 09/16 4.375% 05/05	1.800.000,00	EUR	107,941	1.994.723,95	2,44	2,38
Royaume-Uni						
BARCLAYS BANK PLC 10/15 3.50% 18/03	1.373.000,00	EUR	103,382	1.457.351,06	1,78	1,74
CLYDESDALE BANK 01/07/2014	500.000,00	USD	99,999	362.867,41	0,44	0,43
UBS LONDON 09/14 5.625% 19/05	545.000,00	EUR	101,914	574.412,98	0,70	0,68

Obligations d'entreprises privées						
Allemagne						
BAYER.LDESBK 23/01/2014	400.000,00	EUR	99,991	399.964,00	0,49	0,48
Belgique						
BELFIUS BANK SA/NV 01/08/2014	350.000,00	EUR	99,994	349.979,00	0,43	0,42
Danemark						
DANSKE BK AS 23/01/2014	3.300.000,00	EUR	99,990	3.299.670,00	4,03	3,93
Irlande						
Luxembourg						
BELFIUS FINANCING CO 21/03/2014	1.500.000,00	USD	99,934	1.087.894,62	1,33	1,30
BELFIUS FINANCING CO 23/01/2014	400.000,00	EUR	99,987	399.948,00	0,49	0,48
Suède						
SWEDBANK 23/06/2014	2.300.000,00	EUR	99,916	2.298.068,00	2,81	2,74
Total des obligations				87.567.929,91	106,98	104,31
Swaps						
Belgique						
KBC SWAPS IRS/CCS		EUR	1,000	-5.709.247,96	-6,98	-6,80
Total swaps				-5.709.247,96	-6,98	-6,80
Contrats à terme		EUR		1.787,62		0,00
TOTAL DU PORTEFEUILLE TITRES				81.858.681,95	100,00	97,51
LIQUIDITES						
Comptes à vue						
Belgique						
KBC GROUP CZK	1.473.973,35	CZK	1,000	53.847,71		0,06
KBC GROUP EURO	46.739,47	EUR	1,000	46.739,47		0,06
KBC GROUP GBP	0,50	GBP	1,000	0,60		
KBC GROUP HUF	99.550,84	HUF	1,000	335,10		
KBC GROUP PLN	96.935,22	PLN	1,000	23.313,50		0,03
KBC GROUP USD	20.678,65	USD	1,000	15.007,37		0,02
Total compte à vue				139.243,75		0,17
Comptes à terme						
Belgique						
KBC BANK NV 07/10-21/03/14 KBCBANK 0.150 %	1.100.000,00	CZK	99,970	40.173,53		0,05
KBC BANK NV 10/07-07/01/14 KBCBANK 3.800 %	9.400.000,00	HUF	100,032	31.651,43		0,04
KBC BANK NV 23/09-21/03/14 KBCBANK 0.200 %	25.600.000,00	CZK	99,981	935.050,45		1,11
KBC BANK NV 23/09-21/03/14 KBCBANK 2.540 %	3.900.000,00	PLN	99,981	937.795,28		1,12
Total comptes à terme				1.944.670,69		2,32
TOTAL LIQUIDITES				2.083.914,44		2,48
DEBITEURS ET CREDITEURS DIVERS						
Créances						
Belgique						
KBC GROUP EUR A RECEVOIR	23,16	EUR	1,000	23,16		
KBC GROUP HUF A RECEVOIR	211,62	HUF	1,000	0,71		

KBC GROUP PLN A RECEVOIR	101,49	PLN	1,000	24,41		
KBC GROUP USD A RECEVOIR	1,72	USD	1,000	1,25		
Total créances				49,53		
TOTAL DEBITEURS ET CREDITEURS DIVERS				49,53		
AUTRES						
Intérêts courrus		EUR		7.571,76		0,01
Frais provisionnés		EUR		-0,13		
TOTAL AUTRES				7.571,63		0,01
TOTAL DE L'ACTIF NET				**83.952.005,17**		**100,00**

1.7.23 COMPOSITION DES ACTIFS DE GENERAL LONG PORTFOLIO DE ESPACCIO SECURITIES PLC

Dénomination	Quantité au 31/12/2013	Devise	Cours en devises	Evaluation (en devise du compartiment)	% Porte feuille	% Actif net
ACTIF						
PORTEFEUILLE TITRES						
Obligations						
Obligations d'états						
Autriche						
AUSTRIA 07/19 4.35% 15/03	3.800.000,00	EUR	115,744	4.530.069,00	2,15	2,14
AUSTRIA 13/18 1.15% 27/09 19/10	4.800.000,00	EUR	100,164	4.822.218,31	2,29	2,27
Belgique						
BELGIUM 02/17 5.5% 28/09	1.000.000,00	EUR	116,875	1.182.909,84	0,56	0,56
BELGIUM 08/18 4% 28/03	4.000.000,00	EUR	112,087	4.605.324,41	2,19	2,17
BELGIUM 09/19 4.00% 28/03	1.865.000,00	EUR	113,108	2.166.286,00	1,03	1,02
BELGIUM 10/15 2.75% 05/03	1.000.000,00	USD	102,740	761.979,08	0,36	0,36
BELGIUM 12/19 3.00% 28/09	3.450.000,00	EUR	107,687	3.741.844,84	1,78	1,76
BELGIUM 13/18 1.25% 22/06	3.145.000,00	EUR	100,265	3.174.011,25	1,51	1,50
France						
CADES 04/19 4% 25/10	500.000,00	EUR	113,724	572.291,23	0,27	0,27
CADES 13/18 1,375%	4.000.000,00	USD	98,584	2.878.604,72	1,37	1,36
CADES 13/18 1% 25/5	4.700.000,00	EUR	99,460	4.702.948,77	2,24	2,22
FRANCE 03/19 4.25% 25/04	800.000,00	EUR	114,938	942.793,29	0,45	0,44
Slovakie						
SLOVAKIA GOVERNEMENT 12/17 4.625% 19/01	1.000.000,00	EUR	111,125	1.155.092,47	0,55	0,55
Obligations des institutions internationales						
Institution européenne						
EUR. INV. BANK 13/19 1.50% 01/02 01/02	1.500.000,00	GBP	96,014	1.755.693,99	0,84	0,83
Obligations des établissements de crédit						
Allemagne						
DAIMLER AG 12/19 2.625% 02/04	960.000,00	EUR	104,465	1.021.712,22	0,49	0,48
DEUTSCHE BANK AG 05/17 3.625% 09/03	1.000.000,00	EUR	98,636	986.971,11	0,47	0,47
Australie						
COMMONWEALTH BK OF AUSTRALIA 09/19 5% 15/04-15/10	1.175.000,00	USD	111,339	958.325,03	0,46	0,45
COMMONWEALTH BK OF AUSTRALIA 13/18 2.50% 20/09 20/03	1.800.000,00	USD	101,226	1.331.423,18	0,63	0,63
MACQUARIE BK LTD 12/17 5.00% 22/02-22/08	1.500.000,00	USD	108,696	1.202.632,63	0,57	0,57
NATIONAL AUSTRALIA BANK 13/18 1.25% 08-03	950.000,00	USD	97,572	675.396,21	0,32	0,32
WESTPAC BANKING 10/17 3.875% 19/03	3.000.000,00	EUR	108,086	3.334.002,38	1,59	1,57
WESTPAC BANKING 11/18 4.125% 25/05	3.100.000,00	EUR	110,823	3.512.595,16	1,67	1,66
WESTPAC BANKING CORP 13/18 1.375% 30-11	1.400.000,00	USD	97,532	992.127,27	0,47	0,47
Autriche						
ERSTE GROUP BANK AG 12/17 3.375% 28/03	450.000,00	EUR	106,431	490.508,10	0,23	0,23
Belgique						
FORTIS BANK SA/NV 07/17 4,375% 01/02	325.000,00	EUR	108,807	366.593,57	0,17	0,17

Canada						
ROYAL BK CANADA 13/18 2.2% 27-01	2.000.000,00	USD	100,362	1.470.132,48	0,70	0,69
Danemark						
DANSKE BK AS 12/17 3.875% 28/02	3.175.000,00	EUR	108,213	3.538.891,84	1,68	1,67
NYKREDIT A/S 13/18 1.75% 02-05	400.000,00	EUR	100,024	404.756,27	0,19	0,19
Espagne						
BANCO BILBAO VIZCAYA ARGENTARIA 12/17 3.50% 05/12	1.300.000,00	EUR	106,980	1.393.981,10	0,66	0,66
BANCO SANTANDER CENTRAL HISPANO SA 06/17 4.125% 09/01	2.000.000,00	EUR	107,842	2.237.300,35	1,06	1,06
BANCO SANTANDER CENTRAL HISPANO SA 13/18 2.875% 30/01	1.000.000,00	EUR	104,657	1.072.956,99	0,51	0,51
Etats-Unis						
CITIGROUP INC 08/18 6.125% 15/5	2.300.000,00	USD	116,221	1.952.748,83	0,93	0,92
CITIGROUP INC 09/19 7.375% 04/09	550.000,00	EUR	127,459	714.137,26	0,34	0,34
HSBC FINANCE CORP 07/17 4.875% 30/05	2.750.000,00	EUR	111,941	3.157.347,75	1,50	1,49
JPMORGAN CHASE & CO 12/19 1.875% 21/11	1.040.000,00	EUR	98,804	1.029.698,59	0,49	0,49
MORGAN STANLEY 07/17 5.50% 02/10	3.800.000,00	EUR	113,746	4.373.899,34	2,08	2,06
MORGAN STANLEY 12/17 3.75% 21/09	1.000.000,00	EUR	107,096	1.081.336,71	0,51	0,51
MORGAN STANLEY 13/18 2.125% 25/4	1.500.000,00	USD	99,517	1.087.532,12	0,52	0,51
MORGAN STANLEY 3E 13/04-13/07 1.711	2.500.000,00	EUR	99,114	2.481.202,71	1,18	1,17
Finlande						
SAMPO BANK PLC 12/19 1.625% 27-09	3.300.000,00	EUR	100,572	3.332.833,19	1,59	1,57
France						
BANQUE FEDERATIVE DU CREDIT MUTUEL 10/20 4.125% 20/07	2.250.000,00	EUR	111,001	2.539.235,46	1,21	1,20
BANQUE FEDERATIVE DU CREDIT MUTUEL 13/18 1.625% 11/1	1.000.000,00	EUR	99,995	1.015.710,27	0,48	0,48
BANQUE FEDERATIVE DU CREDIT MUTUEL 13/19 2.00% 19/03 19/09	650.000,00	EUR	99,496	650.393,99	0,31	0,31
BNP PARIBAS SA 13/18 2.7% 20/08 20/02	1.000.000,00	USD	101,688	745.068,58	0,35	0,35
BPCE SA 10/17 3.75% 21/7	6.400.000,00	EUR	107,998	7.019.021,92	3,34	3,31
BPCE SA 12/18 2% 24/4	1.500.000,00	EUR	101,739	1.546.715,14	0,74	0,73
BPCE SFH - SOCIETE DE FINANCE 12/19 1.75% 29/11	1.000.000,00	EUR	100,873	1.010.264,25	0,48	0,48
CREDIT AGRICOLE 08/18 5.971% 01/02	700.000,00	EUR	114,667	840.798,85	0,40	0,40
CREDIT AGRICOLE 12/17 3.00% 01/04	625.000,00	USD	103,603	473.295,20	0,23	0,22
CREDIT AGRICOLE 13/18 2.625% 03/10 03/04	2.500.000,00	USD	100,679	1.838.184,46	0,87	0,87
SOCIETE GENERALE 12/17 2.75% 12/04	700.000,00	USD	102,846	525.503,21	0,25	0,25
SOCIETE GENERALE 12/17 3.75% 01/03	2.300.000,00	EUR	107,982	2.555.657,92	1,22	1,21
SOCIETE GENERALE 12/18 2.375% 28/02	1.550.000,00	EUR	103,746	1.638.924,98	0,78	0,77
Irlande						
DEPFA BANK PLC/IRELAND 6P+19 23/04-23/10 0.66250%	8.000.000,00	USD	97,878	5.688.837,21	2,71	2,68
GE CAPITAL EURO FUNDING 13/18 1.625% 15/03	500.000,00	EUR	100,123	507.092,74	0,24	0,24
IRISH INTERCONTINENTAL BANK 3E+16 21/07-21/10 1.769%	4.000.000,00	EUR	99,974	4.001.995,13	1,90	1,89
Italie						
UNICREDIT SPA 13/20 2.75% 31/01	1.000.000,00	EUR	102,107	1.047.364,52	0,50	0,49
Norvège						
DNB ASA 12/17 3.2% 03/04 03/10	4.700.000,00	USD	104,495	3.590.675,27	1,71	1,69
DNB ASA 12/17 4.75% 08/03	1.300.000,00	EUR	107,408	1.446.712,57	0,69	0,68
SPAREBANK 1 SR BANK 13/20 2.125% 3/2	1.000.000,00	EUR	98,364	1.003.667,40	0,48	0,47
Pays-Bas						
ABN AMRO BANK NV 10/17 3.625% 06/10	5.000.000,00	EUR	107,985	5.441.958,73	2,59	2,57
ABN AMRO BANK NV 12/19 4.75% 11/01	1.325.000,00	EUR	113,352	1.562.948,13	0,74	0,74
ACHMEA HYPOTHEEKBANK 13/18 2% 23/01	1.250.000,00	EUR	99,829	1.271.287,16	0,61	0,60
AEGON 12/17 3.00% 18/07	1.000.000,00	EUR	105,663	1.070.273,84	0,51	0,51

ALLIANZ FINANCE II BV 09/19 4.75% 22/07	5.250.000,00	EUR	115,015	6.148.983,44	2,92	2,90
BANK NED. GEMEENTEN 09/19 3.875% 04/11	1.500.000,00	EUR	112,683	1.699.319,50	0,81	0,80
COOPERATIEVE CENTRALE RAIFFEIS 11/16 3.875% 20/04	1.500.000,00	EUR	106,684	1.640.863,83	0,78	0,77
ING BANK 12/19 3.25% 03/04	7.500.000,00	EUR	106,100	8.139.143,84	3,87	3,84
KBC IFIMA 05/16 3.87% 18/05	67.500.000,00	CZK	104,640	2.639.703,53	1,26	1,24
KBC IFIMA 05/20 4.05% 21/12	130.000.000,00	SKK	105,410	4.553.450,40	2,17	2,15
KBC IFIMA 3E+20 14/03-14/06 2.169%	500.000,00	EUR	99,175	497.211,78	0,24	0,23
NEDER FINANCIERINGS-MAAT 13/18 1.25% 13/11 13/11	1.750.000,00	EUR	99,771	1.748.869,21	0,83	0,82
RABOBANK NEDERLAND NV 10/17 3.375 % 21/04	2.000.000,00	EUR	107,139	2.189.759,60	1,04	1,03
Royaume-Uni						
ABBEY NATIONAL 11/18 4.375% 24/1	2.490.000,00	EUR	112,849	2.911.706,24	1,39	1,37
BARCLAYS BANK PLC 10/20 5.125% 08/01 08/07	1.000.000,00	USD	111,482	826.844,70	0,39	0,39
BNZ INTL FINDING LTD 13/18 1.25% 23/05	2.500.000,00	EUR	98,415	2.479.381,85	1,18	1,17
CLYDESDALE BANK 01/07/2014	300.000,00	USD	99,999	217.720,44	0,10	0,10
CREDIT AGRICOLE CIB 13/18 1.75% 12/03	2.000.000,00	EUR	100,922	2.046.631,78	0,97	0,97
HBOS TREASURY SERVICES PLC 04/19 4.875% 04/06	4.000.000,00	EUR	117,702	4.820.274,98	2,29	2,27
HSBC HOLDING PLC 11/16 3.875% 16/03	5.000.000,00	EUR	106,501	5.478.991,61	2,61	2,58
LLOYDS BANK PLC 13/18 1.875% 10/10 10/10	1.265.000,00	EUR	100,455	1.276.084,34	0,61	0,60
ROYAL BANK OF SCOTLAND GROUP PLC 09/19 6.4% 21/04-21/10	5.500.000,00	USD	115,519	4.660.000,10	2,22	2,20
ROYAL BANK OF SCOTLAND GROUP PLC 10/20 5.50% 23/03	1.400.000,00	EUR	116,693	1.693.402,67	0,81	0,80
STANDARD CHARTERED 07/17 5.875% 26/09	1.000.000,00	EUR	113,036	1.145.816,05	0,55	0,54
STANDARD CHARTERED 11/16 3.875% 20/10	2.000.000,00	EUR	107,496	2.165.206,67	1,03	1,02
Suède						
NORDEA BANK AB 12/17 4.635% 15/02	500.000,00	EUR	107,119	555.804,10	0,26	0,26
NORDEA BANK AB 12/19 4.00% 11/07	2.000.000,00	EUR	110,901	2.255.946,41	1,07	1,06
NORDEA BANK AB 13/18 1.375% 12/04	2.500.000,00	EUR	99,634	2.515.618,84	1,20	1,19
SKANDINAVISKA ENSKILDA 12/17 4.00% 12/09	2.500.000,00	EUR	105,804	2.675.236,99	1,27	1,26
SKANDINAVISKA ENSKILDA 12/19 1.875% 14/11	400.000,00	EUR	99,227	397.873,75	0,19	0,19
SVENSKA HANDBK 10/17 3.75% 24/02	600.000,00	EUR	108,051	667.416,67	0,32	0,32
SVENSKA HANDBK 12/17 3.375% 17/07	2.000.000,00	EUR	107,329	2.177.455,16	1,04	1,03
Suisse						
CREDIT SUISSE LONDON 09/19 4.75% 05/08	2.000.000,00	EUR	114,597	2.330.452,55	1,11	1,10
Tchèque						
CZECHIA 08-18 5.00% 11/06	1.300.000,00	EUR	116,833	1.554.984,04	0,74	0,73
Obligations d'entreprises privées						
Allemagne						
LINDE AG 13/18 1.50% 18/04	2.000.000,00	USD	98,132	1.439.611,00	0,69	0,68
Belgique						
ANHEUSER-BUSCH INBEV NV 12/19 2% 16/12	3.500.000,00	EUR	100,515	3.520.897,69	1,68	1,66
BELFIUS BANK SA/NV 01/08/2014	1.800.000,00	EUR	99,994	1.799.892,00	0,86	0,85
SAGESS 12/19 1.75% 22/10	2.000.000,00	EUR	100,806	2.022.832,33	0,96	0,95
Etats-Unis						
DAIMLER FINANCE NA LLC 13/18 1.875% 11-07	5.000.000,00	USD	98,975	3.623.456,29	1,72	1,71
DAIMLER FINANCE NORTH AMERICA 13/18 2.375% 01/08 01/02	2.000.000,00	USD	100,158	1.468.045,37	0,70	0,69
Finlande						
FORTUM CORPORATION 09/19 6.00% 20/03	840.000,00	EUR	119,909	1.046.725,18	0,50	0,49
France						
UNIBAIL-RODAMCO SE 12/19 3% 22-03	650.000,00	EUR	104,779	696.238,05	0,33	0,33

Irlande						
Pays-Bas						
ABB FINANCE BV 12/19 2.625 26/03	1.000.000,00	EUR	103,895	1.059.085,29	0,50	0,50
VOLKSWAGEN INTL.FIN. NV 12/19 3.25% 21/01	1.500.000,00	EUR	107,278	1.655.111,45	0,79	0,78
Suède						
S.K.F. 11/18 3.875 25/05	1.750.000,00	EUR	108,669	1.942.209,43	0,92	0,92
Total des obligations				224.608.955,67	106,82	105,89
Swaps						
Belgique						
KBC SWAPS IRS/CCS		USD	1,000	-14.343.719,42	-6,82	-6,76
Total swaps				-14.343.719,42	-6,82	-6,76
TOTAL DU PORTEFEUILLE TITRES				210.265.236,25	100,00	99,13
LIQUIDITES						
Comptes à vue						
Belgique						
KBC GROUP CZK	5.227.072,26	CZK	1,000	190.957,23		0,09
KBC GROUP EURO	75.185,12	EUR	1,000	75.185,12		0,04
KBC GROUP USD	117.179,31	USD	1,000	85.041,96		0,04
Total compte à vue				351.184,31		0,17
Comptes à terme						
Belgique						
KBC BANK NV 31/07-07/01/14 KBCBANK 0.200 %	12.500.000,00	CZK	100,002	456.663,50		0,22
KBC BANK NV NF 10/10/12-23/10/17 KBCPRODE VAR %	1.000.000,00	EUR	104,292	1.042.923,47		0,49
Total comptes à terme				1.499.586,97		0,71
TOTAL LIQUIDITES				1.850.771,28		0,87
DEBITEURS ET CREDITEURS DIVERS						
Créances						
Belgique						
KBC GROUP EUR A RECEVOIR	65,97	EUR	1,000	65,97		
Total créances				65,97		
TOTAL DEBITEURS ET CREDITEURS DIVERS				65,97		
AUTRES						
Intérêts courrus		EUR		3.893,74		0,00
Frais provisionnés		EUR		-0,13		
TOTAL AUTRES				3.893,61		0,00
TOTAL DE L'ACTIF NET				**212.119.967,11**		**100,00**

1.7.24 COMPOSITION DES ACTIFS DE GENERAL SHORT PORTFOLIO DE ESPACCIO SECURITIES PLC

Dénomination	Quantité au 31/12/2013	Devise	Cours en devises	Evaluation (en devise du compartiment)	% Porte feuille	% Actif net
ACTIF						
PORTEFEUILLE TITRES						
Obligations						
Obligations d'états						
Belgique						
BELGIUM 07/17 4% 28/03	420.000,00	EUR	110,463	476.738,44	0,58	0,57
Europe						
EUROPEAN UNION 11/16 2.75% 03/06	5.800.000,00	EUR	105,617	6.218.013,02	7,61	7,43
EUROPEAN UNION 11/18 3.25% 04-04	4.000.000,00	EUR	109,785	4.487.911,94	5,49	5,37
Tchèque						
CZECHIA 04/14 4.625% 23/06	477.000,00	EUR	102,065	498.394,43	0,61	0,60
Obligations des établissements de crédit						
Allemagne						
COMMERZBANK AG 09/15 4.75 26/01	375.000,00	EUR	104,289	407.627,19	0,50	0,49
Danemark						
DANSKE BK AS 21/03/2014	7.000.000,00	USD	99,943	5.077.298,79	6,22	6,07
NYKREDIT A/S 01/07/2014	7.000.000,00	EUR	99,997	6.999.790,00	8,57	8,37
Etats-Unis						
MERRILL LYNCH & CO 3E+45 22/07-24/10 2.054%	8.354.000,00	EUR	100,090	8.372.466,98	10,25	10,01
MORGAN J.P. & CO 11/16 3.15% 05/01-07	5.000.000,00	USD	104,802	3.858.527,11	4,72	4,61
France						
BPCE SA 10/15 2.875% 22/09	2.000.000,00	EUR	103,536	2.086.465,92	2,55	2,50
SOCIETE GENERALE 11/16 3.25% 06/06	3.500.000,00	EUR	106,440	3.790.222,61	4,64	4,53
SOCIETE GENERALE 12/15 2.375% 13/07	500.000,00	EUR	102,418	517.598,68	0,63	0,62
Italie						
BANCA INTESA SPA 3E+20 01/07-03/10 1.737%	1.277.000,00	EUR	99,488	1.271.830,42	1,56	1,52
UNICREDIT SPA 3E+17.5 BP 18/05-18/08 1.601%	4.500.000,00	EUR	99,104	4.461.787,00	5,46	5,33
Japon						
SUMITOMO MITSUI TR BK LD 01/07/2014	3.000.000,00	USD	100,000	2.177.226,21	2,67	2,60
Pays-Bas						
BANK NED. GEMEENTEN 12/17 2.25% 12/01 12/01	300.000,00	EUR	104,585	320.283,08	0,39	0,38
COOPERATIEVE CENTRALE RAIFFEIS 11/16 3.875% 20/04	300.000,00	EUR	106,684	328.172,77	0,40	0,39
RABOBANK NEDERLAND NV 09/16 4.375% 05/05	600.000,00	EUR	107,941	664.907,98	0,81	0,80
Royaume-Uni						
BARCLAYS BANK PLC 10/15 3.50% 18/03	944.000,00	EUR	103,382	1.001.995,20	1,23	1,20
BARCLAYS BANK PLC 11/16__4.125% 15-03	4.500.000,00	EUR	106,887	4.957.890,24	6,07	5,93
CLYDESDALE BANK 01/07/2014	3.250.000,00	USD	99,999	2.358.638,14	2,89	2,82
UBS LONDON 09/14 5.625% 19/05	385.000,00	EUR	101,914	405.777,98	0,50	0,49

Obligations d'entreprises privées						
Allemagne						
BASF SE 07/14 5.00 26/09	4.500.000,00	EUR	103,307	4.707.993,08	5,76	5,63
BAYER.LDESBK 23/01/2014	400.000,00	EUR	99,991	399.964,00	0,49	0,48
Belgique						
BELFIUS BANK SA/NV 01/08/2014	600.000,00	EUR	99,994	599.964,00	0,73	0,72
Danemark						
DANSKE BK AS 23/01/2014	300.000,00	EUR	99,990	299.970,00	0,37	0,36
Irlande						
Luxembourg						
BELFIUS FINANCING CO 23/01/2014	400.000,00	EUR	99,987	399.948,00	0,49	0,48
Norvège						
DNB BANK ASA 05/08/2014	10.000.000,00	EUR	99,926	9.992.600,00	12,23	11,95
Suède						
SKANDINAVISKA ENSKILDA 05/08/2014	6.000.000,00	EUR	99,920	5.995.200,00	7,34	7,17
SWEDBANK 23/06/2014	800.000,00	EUR	99,916	799.328,00	0,98	0,96
Total des obligations				83.934.531,21	102,74	100,35
Swaps						
Belgique						
KBC SWAPS IRS/CCS		EUR	1,000	-2.241.936,02	-2,74	-2,68
Total swaps				-2.241.936,02	-2,74	-2,68
Contrats à terme		EUR		1.787,62		0,00
TOTAL DU PORTEFEUILLE TITRES				81.692.595,19	100,00	97,67
LIQUIDITES						
Comptes à vue						
Belgique						
KBC GROUP CZK	1.666.317,18	CZK	1,000	60.874,48		0,07
KBC GROUP EURO	69.471,87	EUR	1,000	69.471,87		0,08
KBC GROUP GBP	0,92	GBP	1,000	1,11		
KBC GROUP HUF	138.256,05	HUF	1,000	465,38		0,00
KBC GROUP PLN	485.370,30	PLN	1,000	116.734,48		0,14
KBC GROUP USD	108.741,16	USD	1,000	78.918,03		0,09
Total compte à vue				326.465,35		0,39
Comptes à terme						
Belgique						
KBC BANK NV 08/11-08/01/14 KBCBANK 0.030 %	5.000.000,00	CZK	99,998	182.658,09		0,22
KBC BANK NV 10/07-07/01/14 KBCBANK 3.800 %	12.700.000,00	HUF	100,032	42.763,11		0,05
KBC BANK NV 23/09-21/03/14 KBCBANK 0.200 %	13.000.000,00	CZK	99,981	474.830,30		0,57
KBC BANK NV 23/09-21/03/14 KBCBANK 2.540 %	3.800.000,00	PLN	99,981	913.749,25		1,09
Total comptes à terme				1.614.000,75		1,93
TOTAL LIQUIDITES				1.940.466,10		2,32

DEBITEURS ET CREDITEURS DIVERS						
Créances						
Belgique						
KBC GROUP EUR A RECEVOIR	42,20	EUR	1,000	42,20		
KBC GROUP HUF A RECEVOIR	126,78	HUF	1,000	0,43		
KBC GROUP PLN A RECEVOIR	298,70	PLN	1,000	71,84		
KBC GROUP USD A RECEVOIR	3,60	USD	1,000	2,61		
Total créances				117,08		
TOTAL DEBITEURS ET CREDITEURS DIVERS				117,08		
AUTRES						
Intérêts courrus		EUR		7.350,74		0,01
Frais provisionnés		EUR		-0,13		
TOTAL AUTRES				7.350,61		0,01
TOTAL DE L'ACTIF NET				**83.642.316,60**		**100,00**

1.7.25 COMPOSITION DES ACTIFS DE GENERAL LONG PORTFOLIO DE BROOKFIELDS CAPITAL PLC

Dénomination	Quantité au 31/12/2013	Devise	Cours en devises	Evaluation (en devise du compartiment)	% Porte feuille	% Actif net
ACTIF						
PORTEFEUILLE TITRES						
Obligations						
Obligations d'états						
Autriche						
AUSTRIA 07/19 4.35% 15/03	2.700.000,00	EUR	115,744	3.218.733,24	0,99	0,97
Belgique						
BELGIUM 08/18 4% 28/03	12.100.000,00	EUR	112,087	13.931.106,35	4,28	4,21
BELGIUM 09/19 4.00% 28/03	1.825.000,00	EUR	113,108	2.119.824,10	0,65	0,64
BELGIUM 10/15 2.75% 05/03	5.000.000,00	USD	102,740	3.809.895,39	1,17	1,15
BELGIUM 12/19 3.00% 28/09	4.600.000,00	EUR	107,687	4.989.126,45	1,53	1,51
BELGIUM 13/18 1.25% 22/06	6.938.000,00	EUR	100,265	7.002.000,01	2,15	2,11
BELGIUM 13/18 1.50% 22/06	4.900.000,00	USD	98,182	3.521.120,06	1,08	1,06
Europe						
EUROPEAN UNION 11/18 3.25% 04-04	750.000,00	EUR	109,785	841.483,49	0,26	0,25
France						
CADES 04/19 4% 25/10	1.500.000,00	EUR	113,724	1.716.873,70	0,53	0,52
CADES 13/18 1% 25/5	4.000.000,00	EUR	99,460	4.002.509,59	1,23	1,21
FRANCE 03/19 4.25% 25/04	1.600.000,00	EUR	114,938	1.885.586,57	0,58	0,57
FRANCE 12/18 1.00% 25/11 25/11	10.750.000,00	EUR	98,939	10.646.493,86	3,27	3,22
Pays-Bas						
NETHERLANDS 08/18 4.00% 07/15	3.000.000,00	EUR	113,079	3.447.930,65	1,06	1,04
NETHERLANDS 13/19 1.25% 15/01	8.584.000,00	EUR	100,279	8.662.592,89	2,66	2,62
Pologne						
POLAND 08/18 5.625% 20/06	1.250.000,00	EUR	119,815	1.535.059,08	0,47	0,46
Slovakie						
SLOVAKIA GOVERNEMENT 12/17 4.625% 19/01	2.000.000,00	EUR	111,125	2.310.184,93	0,71	0,70
Obligations des établissements de crédit						
Allemagne						
DEUTSCHE BANK AG 05/17 3.625% 09/03	1.350.000,00	EUR	98,636	1.332.411,00	0,41	0,40
Australie						
COMMONWEALTH BK OF AUSTRALIA 09/19 5% 15/04-15/10	4.150.000,00	USD	111,339	3.384.722,46	1,04	1,02
COMMONWEALTH BK OF AUSTRALIA 10/20 5% 19/3	5.000.000,00	USD	110,780	4.070.778,46	1,25	1,23
COMMONWEALTH BK OF AUSTRALIA 13/19 1.625% 04/02	1.000.000,00	EUR	99,111	1.005.801,78	0,31	0,30
NATIONAL AUSTRALIA BANK 12/17 2% 20-06	2.000.000,00	USD	101,960	1.480.739,61	0,46	0,45
NATIONAL AUSTRALIA BANK 13/18 1.25% 08-03	850.000,00	USD	97,572	604.301,87	0,19	0,18
WESTPAC BANKING 11/18 4.125% 25/05	7.400.000,00	EUR	110,823	8.384.904,58	2,58	2,53
WESTPAC BANKING CORP 09/19 4.875% 19/11	8.000.000,00	USD	110,926	6.472.539,85	1,99	1,95
WESTPAC BANKING CORP 13/18 1.375% 30-11	2.500.000,00	USD	97,532	1.771.655,84	0,54	0,54
WESTPAC BANKING CORP 13/18 2.25% 30/07 30/01	2.550.000,00	USD	100,443	1.876.193,08	0,58	0,57

Belgique						
FORTIS BANK SA/NV 07/17 4,375% 01/02	4.845.000,00	EUR	108,807	5.465.064,23	1,68	1,65
Canada						
ONTARIO (PROVINCE OF) 13/18 1.20% 14/08 14/02	4.000.000,00	USD	98,154	2.862.539,61	0,88	0,86
TORONTO DOMINION BK 13/18 1.4% 30-04	2.500.000,00	USD	97,838	1.779.358,68	0,55	0,54
Danemark						
DANSKE BANK A/S 10/18 3.50 16/04	1.000.000,00	EUR	109,767	1.122.509,52	0,35	0,34
DANSKE BK AS 12/17 3.875% 28/02	1.000.000,00	EUR	108,213	1.114.611,60	0,34	0,34
NYKREDIT A/S 12/17 3.25% 1/6	650.000,00	EUR	105,938	700.924,74	0,22	0,21
Espagne						
BANCO BILBAO VIZCAYA ARGENTARIA 12/17 3.50% 05/12	4.500.000,00	EUR	106,980	4.825.319,18	1,48	1,46
BANCO SANTANDER CENTRAL HISPANO SA 06/17 4.125% 09/01	2.850.000,00	EUR	107,842	3.188.153,01	0,98	0,96
BANCO SANTANDER CENTRAL HISPANO SA 13/18 2.875% 30/01	2.400.000,00	EUR	104,657	2.575.096,77	0,79	0,78
Etats-Unis						
CITIGROUP INC 08/18 6.125% 15/5	3.000.000,00	USD	116,221	2.547.063,68	0,78	0,77
CITIGROUP INC 09/19 7.375% 04/09	1.100.000,00	EUR	127,459	1.428.274,50	0,44	0,43
CITIGROUP INC 09/19 8.50% 22/05-22/11	5.000.000,00	USD	128,336	4.689.496,23	1,44	1,42
JPMORGAN CHASE & CO 07/18 6% 15-07	5.000.000,00	USD	115,334	4.284.919,62	1,32	1,29
JPMORGAN CHASE & CO 12/17 2.00% 15/02 15/02	3.300.000,00	USD	101,646	2.452.333,49	0,75	0,74
JPMORGAN CHASE & CO 12/19 1.875% 21/11	1.810.000,00	EUR	98,804	1.792.071,58	0,55	0,54
MORGAN STANLEY 07/17 5.50% 02/10	1.500.000,00	EUR	113,746	1.726.539,21	0,53	0,52
MORGAN STANLEY 08/18 6.50% 28/12	850.000,00	EUR	120,901	1.028.112,19	0,32	0,31
MORGAN STANLEY 09/19 5.625% 23-03	2.400.000,00	USD	113,708	2.006.935,08	0,62	0,61
MORGAN STANLEY 12/17 3.75% 21/09	2.000.000,00	EUR	107,096	2.162.673,42	0,66	0,65
Finlande						
NORDEA BANK FINLAND PLC 13/20 1.375% 15/1	1.900.000,00	EUR	98,923	1.904.588,37	0,59	0,58
France						
BANQUE FEDERATIVE DU CREDIT MUTUEL 10/20 4.125% 20/07	2.500.000,00	EUR	111,001	2.821.372,75	0,87	0,85
BANQUE FEDERATIVE DU CREDIT MUTUEL 13/18 1.625% 11/1	3.000.000,00	EUR	99,995	3.047.130,82	0,94	0,92
BANQUE FEDERATIVE DU CREDIT MUTUEL 13/19 2.00% 19/03 19/09	1.500.000,00	EUR	99,496	1.500.909,20	0,46	0,45
BNP PARIBAS 11/21 5% 15/01 15/07	1.000.000,00	USD	109,727	812.967,79	0,25	0,25
BNP PARIBAS 12/17 3.00% 24/02	1.500.000,00	EUR	105,504	1.620.773,18	0,50	0,49
BNP PARIBAS SA 13/18 2.7% 20/08 20/02	2.000.000,00	USD	101,688	1.490.137,17	0,46	0,45
BNP PARIBAS SA 13/19 2.00% 26/08 28/01	1.900.000,00	EUR	100,926	1.930.815,92	0,59	0,58
BPCE SA 12/18 2% 24/4	1.000.000,00	EUR	101,739	1.031.143,42	0,32	0,31
CREDIT AGRICOLE 08/18 5.971% 01/02	4.100.000,00	EUR	114,667	4.924.678,93	1,51	1,49
CREDIT AGRICOLE 12/17 3.00% 01/04	625.000,00	USD	103,603	473.295,20	0,15	0,14
CREDIT AGRICOLE 12/19 3.875% 13/02	1.250.000,00	EUR	109,634	1.413.029,27	0,43	0,43
CREDIT AGRICOLE (LONDON) 13/18 2.125% 17/4	3.000.000,00	USD	99,495	2.175.612,95	0,67	0,66
CREDIT MUTUEL ARKEA SAC 07/17 5.00% 28/06	300.000,00	EUR	112,255	344.408,84	0,11	0,10
SOCIETE GENERALE 12/17 2.75% 12/04	4.500.000,00	USD	102,846	3.378.234,92	1,04	1,02
SOCIETE GENERALE 12/17 3.75% 01/03	1.000.000,00	EUR	107,982	1.111.155,62	0,34	0,34
SOCIETE GENERALE 12/18 2.375% 28/02	5.500.000,00	EUR	103,746	5.815.540,27	1,79	1,76
SOCIETE GENERALE 13/20 1.75% 05/03	2.000.000,00	EUR	100,782	2.044.503,01	0,63	0,62
Irlande						
DEPFA BANK PLC/IRELAND 6P+19 23/04-23/10 0.66250%	7.600.000,00	USD	97,878	5.404.395,35	1,66	1,63
GE CAPITAL EURO FUNDING 11/17 3.625% 15/06	1.500.000,00	EUR	107,319	1.639.430,55	0,50	0,50
Italie						
UNICREDIT SPA 12/18 4.00% 31/01	750.000,00	EUR	109,152	846.092,05	0,26	0,26

UNICREDIT SPA 13/20 2.75% 31/01	500.000,00	EUR	102,107	523.682,26	0,16	0,16
Norvège						
DNB ASA 12/17 3.2% 03/04 03/10	5.000.000,00	USD	104,495	3.819.867,31	1,17	1,15
DNB ASA 12/17 4.75% 08/03	500.000,00	EUR	107,408	556.427,91	0,17	0,17
SPAREBANK 1 SMN 12/17 2.3% 30-06	2.150.000,00	USD	102,815	1.604.269,18	0,49	0,48
SPAREBANK 1 SMN 12/17 3.50% 27/03	1.000.000,00	EUR	106,518	1.091.933,42	0,34	0,33
SPAREBANK 1 SMN 13/18 1.25% 02/05-02/11	2.500.000,00	USD	96,900	1.761.764,08	0,54	0,53
SPAREBANK 1 SR BANK 13/20 2.125% 3/2	1.000.000,00	EUR	98,364	1.003.667,40	0,31	0,30
Pays-Bas						
ABN AMRO BANK NV 10/17 3.625% 06/10	900.000,00	EUR	107,985	979.552,58	0,30	0,30
ABN AMRO BANK NV 12/19 4.75% 11/01	4.425.000,00	EUR	113,352	5.219.656,96	1,60	1,58
ACHMEA HYPOTHEEKBANK 13/18 2% 23/01	1.250.000,00	EUR	99,829	1.271.287,16	0,39	0,38
AEGON 12/17 3.00% 18/07	4.000.000,00	EUR	105,663	4.281.095,34	1,32	1,29
ALLIANZ FINANCE II BV 09/19 4.75% 22/07	2.450.000,00	EUR	115,015	2.869.525,61	0,88	0,87
BANK NED. GEMEENTEN 09/19 3.875% 04/11	2.500.000,00	EUR	112,683	2.832.199,17	0,87	0,86
ING BANK 12/19 3.25% 03/04	4.400.000,00	EUR	106,100	4.774.964,38	1,47	1,44
ING GROEP NV 07/17 4.75% 31/05	3.000.000,00	EUR	110,667	3.403.544,00	1,05	1,03
KBC IFIMA 05/16 3.87% 18/05	135.000.000,00	CZK	104,640	5.279.407,06	1,62	1,59
KBC IFIMA 05/20 4.05% 21/12	152.000.000,00	SKK	105,410	5.324.034,31	1,64	1,61
KBC IFIMA 12/17 4.5% 27/3	2.500.000,00	EUR	110,117	2.838.911,90	0,87	0,86
NED. WATERSCH. BK 05/20 3.875 17/02	1.900.000,00	EUR	112,851	2.208.118,94	0,68	0,67
RABOBANK NEDERLAND NV 08/18 4.750% 15/01	6.000.000,00	EUR	112,871	7.045.537,17	2,16	2,13
RABOBANK NEDERLAND NV 10/17 3.375 % 21/04	2.500.000,00	EUR	107,139	2.737.199,50	0,84	0,83
Royaume-Uni						
BARCLAYS BANK PLC 09/19 6.75% 22/11	3.250.000,00	USD	120,434	2.857.430,12	0,88	0,86
BNZ INTL FINDING LTD 13/18 1.25% 23/05	2.065.000,00	EUR	98,415	2.047.969,41	0,63	0,62
COVENTRY BUILDING SOCIETY 12/17 2.25% 04/12	1.000.000,00	EUR	102,182	1.023.484,38	0,31	0,31
HSBC HOLDING PLC 08/18 6.25% 19/03	1.250.000,00	EUR	116,236	1.514.376,85	0,47	0,46
HSBC HOLDING PLC 09/19 6.00% 10/06	2.800.000,00	EUR	116,209	3.347.740,19	1,03	1,01
LLOYDS BANKING GROUP PLC 12/17 4.625% 02/02	1.000.000,00	EUR	110,274	1.144.804,19	0,35	0,35
LLOYDS TSB BANK PLC 09/19 5.375% 03/09	3.975.000,00	EUR	118,485	4.779.455,42	1,47	1,44
LLOYDS TSB BANK PLC 11/16 4.125% 6/4	5.000.000,00	EUR	107,906	5.547.306,42	1,70	1,68
ROYAL BANK OF SCOTLAND GROUP PLC 09/19 5.375% 30/09	9.500.000,00	EUR	115,572	11.108.018,41	3,41	3,35
ROYAL BANK OF SCOTLAND GROUP PLC 09/19 6.4% 21/04-21/10	1.500.000,00	USD	115,519	1.270.909,12	0,39	0,38
STANDARD CHARTERED 07/17 5.875% 26/09	3.500.000,00	EUR	113,036	4.010.356,19	1,23	1,21
STANDARD CHARTERED 12/17 1.75% 29/10	1.500.000,00	EUR	100,687	1.514.835,82	0,47	0,46
Suède						
NORDEA BANK AB 12/19 4.00% 11/07	810.000,00	EUR	110,901	913.658,29	0,28	0,28
NORDEA BANK AB 13/18 1.375% 12/04	3.500.000,00	EUR	99,634	3.521.866,37	1,08	1,06
NORDEA BANK AB 13/18 1.625% 15/05-15/11	3.500.000,00	USD	97,703	2.486.910,79	0,76	0,75
SKANDINAVISKA ENSKILDA 12/19 1.875% 14/11	3.000.000,00	EUR	99,227	2.984.053,15	0,92	0,90
SKANDINAVISKA ENSKILDA 13/18 1.75% 19/03-19/09	2.000.000,00	USD	98,221	1.432.785,43	0,44	0,43
SWEDBANK 12/17 3.00% 05/12	3.300.000,00	EUR	101,980	3.372.392,05	1,04	1,02
Suisse						
CREDIT SUISSE LONDON 07/17 5.125% 18/09	5.500.000,00	EUR	113,622	6.329.544,86	1,94	1,91
CREDIT SUISSE LONDON 09/19 4.75% 05/08	1.500.000,00	EUR	114,597	1.747.839,41	0,54	0,53
UBS AG/STAMFORD BRANCH 07/17 5.875% 20/06-20/12	2.000.000,00	USD	114,876	1.669.771,53	0,51	0,50
UBS AG/STAMFORD BRANCH 08/18 5.75% 25/10	1.500.000,00	USD	114,862	1.261.702,48	0,39	0,38
Obligations d'entreprises privées						
Allemagne						
VOLKSWAGEN LEASE 11/18 3.25% 10/05	2.000.000,00	EUR	107,332	2.188.495,31	0,67	0,66

Belgique						
BELFIUS BANK SA/NV 01/08/2014	1.600.000,00	EUR	99,994	1.599.904,00	0,49	0,48
SAGESS 12/19 1.75% 22/10	2.100.000,00	EUR	100,806	2.123.973,94	0,65	0,64
Danemark						
DANSKE BK AS 23/01/2014	3.200.000,00	EUR	99,990	3.199.680,00	0,98	0,97
Espagne						
CORES 08/18 4.50% 23/04	2.200.000,00	EUR	105,625	2.392.100,68	0,74	0,72
Etats-Unis						
TOYOTA MOTOR CREDIT 13/17 1.25% 01/08	1.000.000,00	EUR	100,747	1.012.675,48	0,31	0,31
Finlande						
FORTUM CORPORATION 09/19 6.00% 20/03	600.000,00	EUR	119,909	747.660,84	0,23	0,23
France						
GROUPE AUCHAN SA 11/18 3.625% 19/10	2.500.000,00	EUR	109,387	2.752.794,38	0,85	0,83
Irlande						
Pays-Bas						
B.M.W. FIN 11/18 3.625% 29/01	1.000.000,00	EUR	109,000	1.123.371,01	0,35	0,34
DEUTSCHE BAHN FIN 09/19 4.875% 12/03	3.400.000,00	EUR	116,096	4.080.776,81	1,25	1,23
SIEMENS FINANCIERINGS NV 13/18 1.5% 12/3	3.000.000,00	USD	98,867	2.178.684,96	0,67	0,66
VOLKSWAGEN INTL.FIN. NV 12/19 3.25% 21/01	900.000,00	EUR	107,278	993.066,87	0,31	0,30
Royaume-Uni						
BG ENERGY CAPITALPLC 11/18 3% 16-11	2.000.000,00	EUR	105,751	2.122.412,26	0,65	0,64
Suède						
S.K.F. 11/18 3.875 25/05	1.000.000,00	EUR	108,669	1.109.833,96	0,34	0,34
Total des obligations				352.446.067,83	108,23	106,42
Swaps						
Belgique						
KBC SWAPS IRS/CCS		USD	1,000	-26.809.536,09	-8,23	-8,10
Total swaps				-26.809.536,09	-8,23	-8,10
TOTAL DU PORTEFEUILLE TITRES				325.636.531,74	100,00	98,32
LIQUIDITES						
Comptes à vue						
Belgique						
KBC GROUP CZK	9.878.950,55	CZK	1,000	360.901,27		0,11
KBC GROUP EURO	94.218,65	EUR	1,000	94.218,65		0,03
KBC GROUP USD	39.492,09	USD	1,000	28.661,07		0,01
Total compte à vue				483.780,99		0,15
Comptes à terme						
Belgique						
KBC BANK NV 07/08-08/01/14 KBCBANK 0.190 %	12.500.000,00	CZK	100,002	456.663,50		0,14
KBC BANK NV 21/12/2012 21/12/2017 VAR%	1.000.000,00	EUR	101,692	1.016.918,05		0,31
KBC BANK NV 31/07-07/01/14 KBCBANK 0.200 %	12.500.000,00	CZK	100,002	456.663,50		0,14

KBC BANK NV NF 10/10/12-23/10/17 KBCPRODE VAR %	3.000.000,00	EUR	104,292	3.128.770,41		0,95
Total comptes à terme				5.059.015,46		1,53
TOTAL LIQUIDITES				5.542.796,45		1,67
DEBITEURS ET CREDITEURS DIVERS						
Créances						
Belgique						
KBC GROUP EUR A RECEVOIR	63,43	EUR	1,000	63,43		
Total créances				63,43		
TOTAL DEBITEURS ET CREDITEURS DIVERS				63,43		
AUTRES						
Intérêts courrus		EUR		14.383,54		0,00
Frais provisionnés		EUR		-0,13		
TOTAL AUTRES				14.383,41		0,00
TOTAL DE L'ACTIF NET				**331.193.775,03**		**100,00**

1.7.26 COMPOSITION DES ACTIFS DE GENERAL SHORT PORTFOLIO DE BROOKFIELDS CAPITAL PLC

Dénomination	Quantité au 31/12/2013	Devise	Cours en devises	Evaluation (en devise du compartiment)	% Porte feuille	% Actif net
ACTIF						
PORTEFEUILLE TITRES						
Obligations						
Obligations d'états						
Autriche						
AUSTRIA 03/18 4.65% 15/01	8.350.000,00	EUR	114,999	9.974.736,91	7,61	7,31
Belgique						
BELGIUM 07/17 4% 28/03	2.080.000,00	EUR	110,463	2.360.990,33	1,80	1,73
BELGIUM 08/14 4.00% 28/03	1.254.600,00	EUR	100,863	1.303.649,53	1,00	0,96
France						
CADES 06/16 3.625% 25/04	4.500.000,00	EUR	107,235	4.937.324,25	3,77	3,62
CADES 11/16 2.375% 31/03-30/09	6.000.000,00	USD	103,724	4.542.486,17	3,47	3,33
Italie						
ITALY 03/14 2.15% 15/03-09	10.000.000,00	EUR	101,318	12.411.896,49	9,47	9,09
Obligations des établissements de crédit						
Allemagne						
COMMERZBANK AG 09/15 4.75 26/01	425.000,00	EUR	104,289	461.977,49	0,35	0,34
LB BADEN-WUERTTEMBERG 21/03/2014	5.700.000,00	USD	99,960	4.135.075,11	3,16	3,03
Australie						
COMMONWEALTH BK OF AUSTRALIA 09/16 4.25% 10/11	1.000.000,00	EUR	109,143	1.097.365,96	0,84	0,80
WESTPAC BANKING 11/18 4.125% 25/05	2.000.000,00	EUR	110,823	2.266.190,43	1,73	1,66
WESTPAC BANKING CORP 09-16 4.25% 22/09	3.500.000,00	EUR	108,667	3.844.113,65	2,93	2,82
Belgique						
DEXIA MUNICIPAL AGENCY SA 06/16 3.875% 24/11 24/11	1.000.000,00	EUR	108,870	1.092.628,08	0,83	0,80
Danemark						
DANSKE BK AS 21/03/2014	4.800.000,00	USD	99,943	3.481.576,31	2,66	2,55
NYKREDIT A/S 01/07/2014	8.200.000,00	EUR	99,997	8.199.754,00	6,26	6,01
Etats-Unis						
GENERAL ELEC CAP CORP 3E+14 05/07-03/10 1.696%	4.125.000,00	EUR	100,023	4.129.670,99	3,15	3,03
MORGAN J.P. & CO 07/15 5.25% 14/01	7.000.000,00	EUR	104,706	7.682.839,51	5,86	5,63
MORGAN J.P. & CO 11/16 3.15% 05/01-07	1.000.000,00	USD	104,802	771.705,42	0,59	0,57
France						
BANQUE FEDERATIVE DU CREDIT MUTUEL 02/07/2014	6.500.000,00	EUR	99,987	6.499.155,00	4,96	4,76
BANQUE FEDERATIVE DU CREDIT MUTUEL 3E+15 27/05-29/08 1.585%	3.300.000,00	EUR	100,008	3.301.438,98	2,52	2,42
BPCE SA 10/15 2.875% 22/09	1.000.000,00	EUR	103,536	1.043.232,96	0,80	0,76
Japon						
SUMITOMO MITSUI BANKING CORPORATION 11/16 2.90% 22/01-07	5.000.000,00	USD	103,792	3.812.495,57	2,91	2,79
SUMITOMO MITSUI TR BK LD 01/07/2014	2.300.000,00	USD	100,000	1.669.206,76	1,27	1,22
Pays-Bas						
ABN AMRO BANK NV 01/07/2014	3.600.000,00	USD	99,998	2.612.619,21	1,99	1,91

BANK NED. GEMEENTEN 12/17 2.25% 12/01 12/01	600.000,00	EUR	104,585	640.566,16	0,49	0,47
KBC IFIMA 3E+20 14/03-14/06 2.169%	10.000.000,00	EUR	99,175	9.944.235,55	7,59	7,28
Royaume-Uni						
BARCLAYS BANK PLC 10/15 3.50% 18/03	2.435.000,00	EUR	103,382	2.584.595,66	1,97	1,89
BARCLAYS BANK PLC 11/16__4.125% 15-03	4.620.000,00	EUR	106,887	5.090.100,65	3,88	3,73
CLYDESDALE BANK 01/07/2014	2.500.000,00	USD	99,999	1.814.337,04	1,38	1,33
UBS LONDON 09/14 5.625% 19/05	440.000,00	EUR	101,914	463.746,26	0,35	0,34
Suède						
NORDEA BANK AB 11/16 3.625% 11/02	2.310.000,00	EUR	105,869	2.519.676,77	1,92	1,85
SVENSKA HANDBK 12/17 3.375% 17/07	4.500.000,00	EUR	107,329	4.899.274,11	3,74	3,59
SWEDBANK HYPOTEK AB 11/16 2.95% 28/03-09	4.000.000,00	USD	104,690	3.061.004,39	2,34	2,24
Obligations d'entreprises privées						
Allemagne						
BAYER.LDESBK 23/01/2014	1.550.000,00	EUR	99,991	1.549.860,50	1,18	1,14
BAYER.LDESBK 23/06/2014	6.000.000,00	EUR	99,889	5.993.340,00	4,57	4,39
Belgique						
BELFIUS BANK SA/NV 01/08/2014	900.000,00	EUR	99,994	899.946,00	0,69	0,66
Irlande						
Luxembourg						
BELFIUS FINANCING CO 21/03/2014	1.500.000,00	USD	99,934	1.087.894,62	0,83	0,80
BELFIUS FINANCING CO 23/01/2014	775.000,00	EUR	99,987	774.899,25	0,59	0,57
Suède						
SKANDINAVISKA ENSKILDA 05/08/2014	1.600.000,00	EUR	99,920	1.598.720,00	1,22	1,17
SWEDBANK 23/06/2014	5.000.000,00	EUR	99,916	4.995.800,00	3,81	3,66
Total des obligations				139.550.126,07	106,48	102,22
Swaps						
Belgique						
KBC SWAPS IRS/CCS		EUR	1,000	-8.491.045,15	-6,48	-6,22
Total swaps				-8.491.045,15	-6,48	-6,22
Contrats à terme		EUR		6.927,02		0,01
TOTAL DU PORTEFEUILLE TITRES				131.059.080,92	100,00	96,00
LIQUIDITES						
Comptes à vue						
Belgique						
KBC GROUP CZK	2.156.876,91	CZK	1,000	78.795,78		0,06
KBC GROUP EURO	127.936,40	EUR	1,000	127.936,40		0,09
KBC GROUP GBP	0,22	GBP	1,000	0,26		
KBC GROUP HUF	895.914,53	HUF	1,000	3.015,73		0,00
KBC GROUP PLN	109.960,39	PLN	1,000	26.446,14		0,02
KBC GROUP USD	158.927,74	USD	1,000	115.340,55		0,08
Total compte à vue				351.534,86		0,26
Comptes à terme						
Belgique						
KBC BANK NV 08/11-08/01/14 KBCBANK 0.030 %	22.000.000,00	CZK	99,998	803.695,61		0,59
KBC BANK NV 10/07-07/01/14 KBCBANK 3.800 %	23.500.000,00	HUF	100,032	79.128,59		0,06

KBC BANK NV 23/09-08/01/14 KBCBANK 0.130 %	81.200.000,00	CZK	100,001	2.966.456,43		2,17
KBC BANK NV 23/09-21/03/14 KBCBANK 2.540 %	5.150.000,00	PLN	99,981	1.238.370,69		0,91
Total comptes à terme				5.087.651,32		3,73
TOTAL LIQUIDITES				5.439.186,18		3,98
DEBITEURS ET CREDITEURS DIVERS						
Créances						
Belgique						
KBC GROUP EUR A RECEVOIR	46,11	EUR	1,000	46,11		
KBC GROUP HUF A RECEVOIR	1.228,82	HUF	1,000	4,14		
KBC GROUP PLN A RECEVOIR	138,32	PLN	1,000	33,27		
KBC GROUP USD A RECEVOIR	18,51	USD	1,000	13,43		
Total créances				96,95		
TOTAL DEBITEURS ET CREDITEURS DIVERS				96,95		
AUTRES						
Intérêts courrus		EUR		11.082,01		0,01
Frais provisionnés		EUR		-0,13		
TOTAL AUTRES				11.081,88		0,01
TOTAL DE L'ACTIF NET				**136.516.372,95**		**100,00**

1.7.27 COMPOSITION DES ACTIFS DE GENERAL LONG PORTFOLIO DE WAVES FINANCIAL INVESTMENTS PLC

Dénomination	Quantité au 31/12/2013	Devise	Cours en devises	Evaluation (en devise du compartiment)	% Porte feuille	% Actif net
ACTIF						
PORTEFEUILLE TITRES						
Obligations						
Obligations d'états						
Belgique						
BELGIUM 08/18 4% 28/03	3.700.000,00	EUR	112,087	4.259.925,09	2,03	2,00
BELGIUM 09/19 4.00% 28/03	5.525.000,00	EUR	113,108	6.417.549,68	3,06	3,02
BELGIUM 10/15 2.75% 05/03	1.000.000,00	USD	102,740	761.979,08	0,36	0,36
BELGIUM 11/17 3.50% 28/06	1.500.000,00	EUR	109,195	1.664.676,77	0,79	0,78
BELGIUM 13/18 1.25% 22/06	4.263.000,00	EUR	100,265	4.302.324,30	2,05	2,02
BELGIUM 13/18 1.50% 22/06	1.450.000,00	USD	98,182	1.041.964,10	0,50	0,49
FLEMISH COMMUNITY 12/18 3% 31/1	2.100.000,00	EUR	106,893	2.302.402,31	1,10	1,08
France						
CADES 04/19 4% 25/10	500.000,00	EUR	113,724	572.291,23	0,27	0,27
CADES 13/18 1% 25/5	1.500.000,00	EUR	99,460	1.500.941,10	0,72	0,71
FRANCE 03/19 4.25% 25/04	3.300.000,00	EUR	114,938	3.889.022,31	1,85	1,83
FRANCE 12/18 1.00% 25/11 25/11	4.315.000,00	EUR	98,939	4.273.453,11	2,04	2,01
Pays-Bas						
NETHERLANDS 13/19 1.25% 15/01	3.500.000,00	EUR	100,279	3.532.045,10	1,68	1,66
Obligations des établissements de crédit						
Australie						
COMMONWEALTH BK OF AUSTRALIA 09/19 5% 15/04-15/10	2.270.000,00	USD	111,339	1.851.402,40	0,88	0,87
WESTPAC BANKING CORP 09/19 4.875% 19/11	1.000.000,00	USD	110,926	809.067,48	0,39	0,38
Autriche						
AUST&NZ BANKING GROUP 13/18 1.45% 15-05	5.000.000,00	USD	97,314	3.537.820,23	1,69	1,66
Belgique						
KBC BANK NV 13/20 28-05	1.500.000,00	EUR	97,167	1.468.652,26	0,70	0,69
Danemark						
DANSKE BK AS 12/17 3.875% 28/02	1.075.000,00	EUR	108,213	1.198.207,47	0,57	0,56
Espagne						
BANCO BILBAO VIZCAYA ARGENTARIA 07/17 4.25% 18/01	1.000.000,00	EUR	108,248	1.122.884,11	0,54	0,53
BANCO BILBAO VIZCAYA ARGENTARIA 12/17 3.50% 05/12	1.000.000,00	EUR	106,980	1.072.293,15	0,51	0,50
BANCO SANTANDER CENTRAL HISPANO SA 13/18 2.875% 30/01	1.000.000,00	EUR	104,657	1.072.956,99	0,51	0,51
Etats-Unis						
CITIGROUP INC 08/18 6.125% 15/5	1.800.000,00	USD	116,221	1.528.238,21	0,73	0,72
CITIGROUP INC 09/19 7.375% 04/09	3.920.000,00	EUR	127,459	5.089.850,95	2,43	2,39
HSBC FINANCE CORP 07/17 4.875% 30/05	1.350.000,00	EUR	111,941	1.549.970,72	0,74	0,73
JPMORGAN CHASE & CO 12/19 1.875% 21/11	509.000,00	EUR	98,804	503.958,25	0,24	0,24
MORGAN STANLEY 07/17 5.50% 02/10	3.000.000,00	EUR	113,746	3.453.078,43	1,65	1,62
MORGAN STANLEY 08/18 6.50% 28/12	3.650.000,00	EUR	120,901	4.414.834,68	2,10	2,08

France						
BANQUE FEDERATIVE DU CREDIT MUTUEL 10/20 4.125% 20/07	3.000.000,00	EUR	111,001	3.385.647,29	1,61	1,59
BNP PARIBAS SA 12/19 2.50% 23/08	750.000,00	EUR	103,044	779.508,08	0,37	0,37
BNP PARIBAS SA 13/18 1.375% 21/11	3.000.000,00	EUR	98,594	2.962.340,55	1,41	1,39
BNP PARIBAS SA 13/18 1.5% 12/3	1.000.000,00	EUR	99,833	1.012.919,04	0,48	0,48
BNP PARIBAS SA 13/19 2.00% 26/08 28/01	950.000,00	EUR	100,926	965.407,96	0,46	0,45
BPCE SA 10/17 3.75% 21/7	4.400.000,00	EUR	107,998	4.825.577,57	2,30	2,27
BPCE SA 12/18 2% 24/4	500.000,00	EUR	101,739	515.571,71	0,25	0,24
CREDIT AGRICOLE 08/18 5.971% 01/02	1.200.000,00	EUR	114,667	1.441.369,44	0,69	0,68
CREDIT AGRICOLE 12/17 3.00% 01/04	625.000,00	USD	103,603	473.295,20	0,23	0,22
CREDIT AGRICOLE 12/19 3.875% 13/02	3.500.000,00	EUR	109,634	3.956.481,96	1,89	1,86
CREDIT AGRICOLE (LONDON) 13/18 2.125% 17/4	2.000.000,00	USD	99,495	1.450.408,63	0,69	0,68
CREDIT MUTUEL ARKEA SAC 07/17 5.00% 28/06	400.000,00	EUR	112,255	459.211,78	0,22	0,22
SOCIETE GENERALE 12/17 2.75% 12/04	1.325.000,00	USD	102,846	994.702,50	0,47	0,47
SOCIETE GENERALE 12/17 3.75% 01/03	5.000.000,00	EUR	107,982	5.555.778,08	2,65	2,61
SOCIETE GENERALE 12/18 2.375% 28/02	550.000,00	EUR	103,746	581.554,03	0,28	0,27
Irlande						
DEPFA BANK PLC/IRELAND 6P+19 23/04-23/10 0.66250%	8.000.000,00	USD	97,878	5.688.837,21	2,71	2,68
GE CAPITAL EURO FUNDING 11/17 3.625% 15/06	1.000.000,00	EUR	107,319	1.092.953,70	0,52	0,51
GE CAPITAL EURO FUNDING 13/18 1.625% 15/03	1.900.000,00	EUR	100,123	1.926.952,41	0,92	0,91
Italie						
UNICREDIT SPA 13/19 1.875% 31/01/13	3.300.000,00	EUR	99,124	3.305.165,63	1,58	1,55
Norvège						
DNB ASA 12/17 3.2% 03/04 03/10	2.000.000,00	USD	104,495	1.527.946,93	0,73	0,72
DNB ASA 12/17 4.75% 08/03	500.000,00	EUR	107,408	556.427,91	0,27	0,26
SPAREBANK 1 SMN 12/17 2.3% 30-06	1.050.000,00	USD	102,815	783.480,30	0,37	0,37
SPAREBANK 1 SMN 12/17 3.50% 27/03	1.000.000,00	EUR	106,518	1.091.933,42	0,52	0,51
Pays-Bas						
ABN AMRO BANK NV 12/19 4.75% 11/01	2.825.000,00	EUR	113,352	3.332.323,37	1,59	1,57
ALLIANZ FINANCE II BV 09/19 4.75% 22/07	350.000,00	EUR	115,015	409.932,23	0,20	0,19
BANK NED. GEMEENTEN 09/19 3.875% 04/11	1.150.000,00	EUR	112,683	1.302.811,62	0,62	0,61
COOPERATIEVE CENTRALE RAIFFEIS 10/20 3.75% 09/11	1.000.000,00	EUR	103,284	1.038.179,77	0,50	0,49
ING BANK 12/19 3.25% 03/04	400.000,00	EUR	106,100	434.087,67	0,21	0,20
ING BANK 13/18 1.875% 27/02	3.000.000,00	EUR	101,132	3.081.271,64	1,47	1,45
KBC IFIMA 05/16 3.87% 18/05	67.500.000,00	CZK	104,640	2.639.703,53	1,26	1,24
KBC IFIMA 05/20 4.05% 21/12	150.000.000,00	SKK	105,410	5.253.981,23	2,50	2,47
KBC IFIMA 12/17 4.5% 27/3	1.440.000,00	EUR	110,117	1.635.213,25	0,78	0,77
KBC IFIMA 3E+20 14/03-14/06 2.169%	3.000.000,00	EUR	99,175	2.983.270,67	1,42	1,40
RABOBANK NEDERLAND NV 10/17 3.375 % 21/04	3.000.000,00	EUR	107,139	3.284.639,40	1,57	1,55
RABOBANK NEDERLAND NV 11/18 3.5% 17/10	1.750.000,00	EUR	108,392	1.909.439,93	0,91	0,90
Royaume-Uni						
BARCLAYS BANK PLC 09/19 4.875% 13/08	5.950.000,00	EUR	115,906	7.007.691,52	3,34	3,30
BARCLAYS BANK PLC 09/19 6.75% 22/11	2.875.000,00	USD	120,434	2.527.726,64	1,21	1,19
BNZ INTL FINDING LTD 10/17 3.125% 23/11	1.000.000,00	EUR	107,938	1.082.634,57	0,52	0,51
BNZ INTL FINDING LTD 13/18 1.25% 23/05	3.775.000,00	EUR	98,415	3.743.866,59	1,78	1,76
CLYDESDALE BANK 01/07/2014	350.000,00	USD	99,999	254.007,19	0,12	0,12
COVENTRY BUILDING SOCIETY 12/17 2.25% 04/12	2.500.000,00	EUR	102,182	2.558.710,96	1,22	1,20
CREDIT AGRICOLE CIB 13/18 1.75% 12/03	5.000.000,00	EUR	100,922	5.116.579,45	2,44	2,41
HSBC BANK PLC 11/18 3.875% 24/10	2.500.000,00	EUR	110,592	2.782.857,58	1,33	1,31
HSBC BANK PLC 13/18 1.50% 15/05 15/11	2.000.000,00	USD	97,809	1.422.403,66	0,68	0,67
LLOYDS TSB BANK PLC 09/19 5.375% 03/09	850.000,00	EUR	118,485	1.022.021,92	0,49	0,48
ROYAL BANK OF SCOTLAND GROUP PLC 09/19 5.375% 30/09	1.206.000,00	EUR	115,572	1.410.133,70	0,67	0,66

ROYAL BANK OF SCOTLAND GROUP PLC 11/18 4.125% 15/01	3.500.000,00	EUR	112,051	4.060.236,41	1,94	1,91
STANDARD CHARTERED 12/17 1.75% 29/10	1.000.000,00	EUR	100,687	1.009.890,55	0,48	0,48
STANDARD CHARTERED 12/19 4.125% 18/01	5.000.000,00	EUR	110,041	5.698.103,77	2,72	2,68
UBS LONDON 08/18 6.00% 18/04	2.000.000,00	EUR	118,700	2.458.500,25	1,17	1,16
Suède						
NORDEA BANK AB 12/17 3.125% 20/03-06	1.700.000,00	USD	104,590	1.301.095,85	0,62	0,61
NORDEA BANK AB 12/17 4.635% 15/02	2.500.000,00	EUR	107,119	2.779.020,46	1,32	1,31
NORDEA BANK AB 12/19 4.00% 11/07	1.000.000,00	EUR	110,901	1.127.973,20	0,54	0,53
NORDEA BANK AB 13/18 1.375% 12/04	2.500.000,00	EUR	99,634	2.515.618,84	1,20	1,18
SKANDINAVISKA ENSKILDA 12/17 4.00% 12/09	2.500.000,00	EUR	105,804	2.675.236,99	1,28	1,26
SKANDINAVISKA ENSKILDA 12/19 1.875% 14/11	675.000,00	EUR	99,227	671.411,96	0,32	0,32
SVENSKA HANDBK 10/20 5.125% 30/03-30/09	5.000.000,00	USD	111,540	4.093.950,03	1,95	1,93
SVENSKA HANDBK 12/17 3.375% 17/07	2.000.000,00	EUR	107,329	2.177.455,16	1,04	1,02
SWEDBANK 12/17 3.00% 05/12	1.000.000,00	EUR	101,980	1.021.936,99	0,49	0,48
Suisse						
UBS AG/STAMFORD BRANCH 08/18 5.75% 25/10	6.500.000,00	USD	114,862	5.467.377,40	2,61	2,57
Obligations d'entreprises privées						
Allemagne						
DZ BANK AG DEUTSCHE ZENTRAL-GE 23/01/2014	3.000.000,00	EUR	99,994	2.999.820,00	1,43	1,41
Belgique						
BELFIUS BANK SA/NV 01/08/2014	1.550.000,00	EUR	99,994	1.549.907,00	0,74	0,73
SAGESS 12/19 1.75% 22/10	2.700.000,00	EUR	100,806	2.730.823,64	1,30	1,28
Etats-Unis						
AT&T INC 08/18 5.50% 01/08 01/02	3.000.000,00	USD	113,295	2.516.259,17	1,20	1,18
TOYOTA MOTOR CREDIT 13/17 1.25% 01/08	500.000,00	EUR	100,747	506.337,74	0,24	0,24
TOYOTA MOTOR CREDIT CORP 13/18 2.00% 24/10 24/04	2.500.000,00	USD	99,691	1.815.401,46	0,87	0,85
France						
GROUPE AUCHAN SA 11/18 3.625% 19/10	1.000.000,00	EUR	109,387	1.101.117,75	0,53	0,52
RESEAU FERRE DE FRANCE 00/20 6% 12/10	1.304.000,00	EUR	125,915	1.659.078,66	0,79	0,78
UNIBAIL-RODAMCO SE 13/21 2.375% 25/02	1.250.000,00	EUR	99,273	1.266.045,21	0,60	0,60
Irlande						
Pays-Bas						
E.ON INTERNATIONAL FIN 10/02/2017	1.250.000,00	EUR	115,112	1.455.853,11	0,69	0,69
VOLKSWAGEN INTL.FIN. NV 12/19 3.25% 21/01	1.800.000,00	EUR	107,278	1.986.133,74	0,95	0,93
Royaume-Uni						
BG ENERGY CAPITALPLC 11/18 3% 16-11	4.000.000,00	EUR	105,751	4.244.824,52	2,02	2,00
Total des obligations				225.648.158,79	107,53	106,12
Swaps						
Belgique						
KBC SWAPS IRS/CCS		USD	1,000	-15.807.269,34	-7,53	-7,43
Total swaps				-15.807.269,34	-7,53	-7,43
TOTAL DU PORTEFEUILLE TITRES				209.840.889,45	100,00	98,68

LIQUIDITES						
Comptes à vue						
Belgique						
KBC GROUP CZK	5.198.620,52	CZK	1,000	189.917,82		0,09
KBC GROUP EURO	51.792,88	EUR	1,000	51.792,88		0,02
KBC GROUP USD	49.807,89	USD	1,000	36.147,68		0,02
Total compte à vue				277.858,38		0,13
Comptes à terme						
Belgique						
KBC BANK NV 21/12/2012 21/12/2017 VAR%	1.000.000,00	EUR	101,692	1.016.918,05		0,48
KBC BANK NV 31/07-07/01/14 KBCBANK 0.200 %	12.500.000,00	CZK	100,002	456.663,50		0,22
KBC BANK NV NF 10/10/12-23/10/17 KBCPRODE VAR %	1.000.000,00	EUR	104,292	1.042.923,47		0,49
Total comptes à terme				2.516.505,02		1,18
TOTAL LIQUIDITES				2.794.363,40		1,31
DEBITEURS ET CREDITEURS DIVERS						
Créances						
Belgique						
KBC GROUP EUR A RECEVOIR	79,09	EUR	1,000	79,09		
Total créances				79,09		
TOTAL DEBITEURS ET CREDITEURS DIVERS				79,09		
AUTRES						
Intérêts courrus		EUR		7.020,49		0,00
Frais provisionnés		EUR		-0,13		
TOTAL AUTRES				7.020,36		0,00
TOTAL DE L'ACTIF NET				**212.642.352,30**		**100,00**

1.7.28 COMPOSITION DES ACTIFS DE GENERAL SHORT PORTFOLIO DE WAVES FINANCIAL INVESTMENTS PLC

Dénomination	Quantité au 31/12/2013	Devise	Cours en devises	Evaluation (en devise du compartiment)	% Porte feuille	% Actif net
ACTIF						
PORTEFEUILLE TITRES						
Obligations						
Obligations d'états						
Belgique						
BELGIUM 09/19 4.00% 28/03	2.500.000,00	EUR	113,108	2.903.868,63	3,61	3,47
Europe						
EUROPEAN UNION 11/16 2.75% 03/06	4.000.000,00	EUR	105,617	4.288.284,84	5,34	5,13
Obligations des établissements de crédit						
Allemagne						
COMMERZBANK AG 09/15 4.75 26/01	3.350.000,00	EUR	104,289	3.641.469,56	4,53	4,35
Belgique						
FORTIS BANK SA/NV 07/14 4.50% 30/05	3.750.000,00	EUR	101,623	3.910.263,18	4,87	4,67
Danemark						
DANSKE BK AS 11/16 3.875% 14/04-14/10	3.500.000,00	USD	105,448	2.699.266,23	3,36	3,23
DANSKE BK AS 12/15 2.50% 09/07	1.500.000,00	EUR	102,590	1.556.829,45	1,94	1,86
DANSKE BK AS 21/03/2014	800.000,00	USD	99,943	580.262,72	0,72	0,69
NYKREDIT A/S 01/07/2014	3.500.000,00	EUR	99,997	3.499.895,00	4,36	4,18
Etats-Unis						
CITIGROUP INC 05/15 3,5% 05/08	2.131.000,00	EUR	104,138	2.249.425,80	2,80	2,69
JPMORGAN CHASE & CO 3E+15 30/04-30/07 0.804%	9.000.000,00	EUR	100,006	9.006.414,50	11,21	10,77
MERRILL LYNCH & CO 3E+45 22/07-24/10 2.054%	1.321.000,00	EUR	100,090	1.323.920,14	1,65	1,58
MORGAN J.P. & CO 11/16 3.15% 05/01-07	4.000.000,00	USD	104,802	3.086.821,69	3,84	3,69
France						
BPCE SA 21/03/2014	2.400.000,00	EUR	99,951	2.398.824,00	2,99	2,87
CIE FINANCIERE DU CRED 09/14 5.375% 22/04	2.400.000,00	EUR	101,416	2.523.400,44	3,14	3,02
SOCIETE GENERALE 11/16 3.25% 06/06	3.500.000,00	EUR	106,440	3.790.222,61	4,72	4,53
SOCIETE GENERALE 11/16 4.00% 20/04	2.600.000,00	EUR	106,972	2.853.925,11	3,55	3,41
Italie						
BANCA INTESA SPA 3E+20 01/07-03/10 1.737%	922.000,00	EUR	99,488	918.267,54	1,14	1,10
UNICREDIT SPA 3E+17.5 BP 18/05-18/08 1.601%	5.000.000,00	EUR	99,104	4.957.541,11	6,17	5,93
Japon						
SUMITOMO MITSUI TR BK LD 01/07/2014	5.500.000,00	USD	100,000	3.991.581,39	4,97	4,77
Pays-Bas						
ABN AMRO BANK NV 01/07/2014	400.000,00	USD	99,998	290.291,02	0,36	0,35
ABN AMRO BANK NV 11/16 4.25% 11/04	2.700.000,00	EUR	107,412	2.983.121,53	3,71	3,57
BANK NED. GEMEENTEN 12/17 2.25% 12/01 12/01	300.000,00	EUR	104,585	320.283,08	0,40	0,38
Royaume-Uni						
CLYDESDALE BANK 01/07/2014	2.350.000,00	USD	99,999	1.705.476,81	2,12	2,04

Suède						
NORDEA BANK AB 11/16 3.625% 11/02	1.540.000,00	EUR	105,869	1.679.784,52	2,09	2,01
SWEDBANK HYPOTEK AB 11/16 2.95% 28/03-09	1.700.000,00	USD	104,690	1.300.926,87	1,62	1,56
Tchèque						
CESKA EXPORTNI BANKA AS 12/19 3.625% 15/3	2.000.000,00	EUR	108,343	2.224.661,37	2,77	2,66
Obligations d'entreprises privées						
Allemagne						
BAYER.LDESBK 23/01/2014	450.000,00	EUR	99,991	449.959,50	0,56	0,54
Belgique						
BELFIUS BANK SA/NV 01/08/2014	600.000,00	EUR	99,994	599.964,00	0,75	0,72
Danemark						
DANSKE BK AS 23/01/2014	6.300.000,00	EUR	99,990	6.299.370,00	7,84	7,53
Irlande						
Luxembourg						
BELFIUS FINANCING CO 21/03/2014	4.000.000,00	USD	99,934	2.901.052,32	3,61	3,47
BELFIUS FINANCING CO 23/01/2014	400.000,00	EUR	99,987	399.948,00	0,50	0,48
Suède						
SWEDBANK 23/06/2014	1.500.000,00	EUR	99,916	1.498.740,00	1,87	1,79
Total des obligations				82.834.062,96	103,10	99,01
Swaps						
Belgique						
KBC SWAPS IRS/CCS		EUR	1,000	-2.486.846,80	-3,10	-2,97
Total swaps				-2.486.846,80	-3,10	-2,97
Contrats à terme		EUR		2.011,07		0,00
TOTAL DU PORTEFEUILLE TITRES				80.347.216,16	100,00	96,04
LIQUIDITES						
Comptes à vue						
Belgique						
KBC GROUP CZK	1.317.509,64	CZK	1,000	48.131,72		0,06
KBC GROUP EURO	68.122,87	EUR	1,000	68.122,87		0,08
KBC GROUP GBP	0,80	GBP	1,000	0,96		
KBC GROUP HUF	108.092,68	HUF	1,000	363,85		
KBC GROUP PLN	175.585,57	PLN	1,000	42.229,39		0,05
KBC GROUP USD	172.886,29	USD	1,000	125.470,85		0,15
Total compte à vue				284.319,64		0,34
Comptes à terme						
Belgique						
KBC BANK NV 10/07-07/01/14 KBCBANK 3.800 %	12.500.000,00	HUF	100,032	42.089,67		0,05
KBC BANK NV 23/07-07/01/14 KBCBANK 0.230 %	24.450.000,00	CZK	100,003	893.242,74		1,07
KBC BANK NV 23/09-08/01/14 KBCBANK 0.130 %	2.500.000,00	CZK	100,001	91.331,79		0,11
KBC BANK NV 23/09-08/01/14 KBCBANK 2.430 %	1.700.000,00	PLN	99,998	408.852,07		0,49
KBC BANK NV 23/09-21/03/14 KBCBANK 0.200 %	10.400.000,00	CZK	99,981	379.864,24		0,45

KBC BANK NV 23/09-21/03/14 KBCBANK 2.540 %	5.000.000,00	PLN	99,981	1.202.301,64		1,44
Total comptes à terme				3.017.682,15		3,61
TOTAL LIQUIDITES				3.302.001,79		3,95
DEBITEURS ET CREDITEURS DIVERS						
Créances						
Belgique						
KBC GROUP EUR A RECEVOIR	64,93	EUR	1,000	64,93		
KBC GROUP HUF A RECEVOIR	1.145,43	HUF	1,000	3,86		
KBC GROUP PLN A RECEVOIR	163,66	PLN	1,000	39,36		
KBC GROUP USD A RECEVOIR	4,41	USD	1,000	3,20		
Total créances				111,35		
TOTAL DEBITEURS ET CREDITEURS DIVERS				111,35		
AUTRES						
Intérêts courrus		EUR		12.912,58		0,02
Frais provisionnés		EUR		-0,13		
TOTAL AUTRES				12.912,45		0,02
TOTAL DE L'ACTIF NET				**83.664.252,82**		**100,00**

1.7.29 COMPOSITION DES ACTIFS DE GENERAL LONG PORTFOLIO DE AMETHYST STRUCTURED FINANCE PLC

Dénomination	Quantité au 31/12/2013	Devise	Cours en devises	Evaluation (en devise du compartiment)	% Porte feuille	% Actif net
ACTIF						
PORTEFEUILLE TITRES						
Obligations						
Obligations d'états						
Autriche						
AUSTRIA 07/19 4.35% 15/03	2.968.000,00	EUR	115,744	3.538.222,32	1,09	1,07
AUSTRIA 13/18 1.15% 27/09 19/10	1.000.000,00	EUR	100,164	1.004.628,81	0,31	0,30
Belgique						
BELGIUM 08/18 4% 28/03	8.000.000,00	EUR	112,087	9.210.648,82	2,83	2,78
BELGIUM 09/19 4.00% 28/03	2.000.000,00	EUR	113,108	2.323.094,91	0,71	0,70
BELGIUM 10/15 2.75% 05/03	1.000.000,00	USD	102,740	761.979,08	0,23	0,23
BELGIUM 12/19 3.00% 28/09	4.600.000,00	EUR	107,687	4.989.126,45	1,53	1,51
BELGIUM 13/18 1.25% 22/06	5.820.000,00	EUR	100,265	5.873.686,95	1,80	1,77
Europe						
EUROPEAN UNION 11/18 3.25% 04-04	1.000.000,00	EUR	109,785	1.121.977,99	0,34	0,34
France						
CADES 04/19 4% 25/10	1.500.000,00	EUR	113,724	1.716.873,70	0,53	0,52
CADES 13/18 1,375%	4.000.000,00	USD	98,584	2.878.604,72	0,88	0,87
CADES 13/18 1% 25/5	5.000.000,00	EUR	99,460	5.003.136,99	1,54	1,51
FRANCE 03/19 4.25% 25/04	4.600.000,00	EUR	114,938	5.421.061,40	1,66	1,64
FRANCE 12/18 1.00% 25/11 25/11	8.325.000,00	EUR	98,939	8.244.842,92	2,53	2,49
Pays-Bas						
NETHERLANDS 08/18 4.00% 07/15	3.000.000,00	EUR	113,079	3.447.930,65	1,06	1,04
NETHERLANDS 13/19 1.25% 15/01	4.000.000,00	EUR	100,279	4.036.622,97	1,24	1,22
Pologne						
POLAND 08/18 5.625% 20/06	1.250.000,00	EUR	119,815	1.535.059,08	0,47	0,46
POLAND 09/19 6.375% 15/07 15/07	3.800.000,00	USD	117,078	3.309.367,57	1,02	1,00
Slovakie						
SLOVAKIA GOVERNEMENT 07/17 4.20% 04/04	3.531.841,60	EUR	109,940	3.993.042,06	1,23	1,21
SLOVAKIA GOVERNEMENT 12/17 4.625% 19/01	2.000.000,00	EUR	111,125	2.310.184,93	0,71	0,70
Obligations des institutions internationales						
Institution européenne						
EUROFIMA 04/19 4.375% 21/10	2.000.000,00	EUR	115,034	2.317.700,55	0,71	0,70
Obligations des établissements de crédit						
Australie						
COMMONWEALTH BK OF AUSTRALIA 09/19 5% 15/04-15/10	3.100.000,00	USD	111,339	2.528.346,89	0,78	0,76
COMMONWEALTH BK OF AUSTRALIA 10/20 5% 19/3	5.000.000,00	USD	110,780	4.070.778,46	1,25	1,23
COMMONWEALTH BK OF AUSTRALIA 13/19 1.625% 04/02	1.500.000,00	EUR	99,111	1.508.702,67	0,46	0,46
MACQUARIE BK LTD 12/17 5.00% 22/02-22/08	2.000.000,00	USD	108,696	1.603.510,16	0,49	0,48
NATIONAL AUSTRALIA BANK 12/17 2% 20-06	2.000.000,00	USD	101,960	1.480.739,61	0,45	0,45

WESTPAC BANKING 11/18 4.125% 25/05	2.550.000,00	EUR	110,823	2.889.392,79	0,89	0,87
WESTPAC BANKING CORP 09/19 4.875% 19/11	2.200.000,00	USD	110,926	1.779.948,46	0,55	0,54
Autriche						
AUST&NZ BANKING GROUP 13/18 1.375% 04/09 04/09	3.150.000,00	EUR	100,174	3.169.483,40	0,97	0,96
Belgique						
FORTIS BANK SA/NV 07/17 4,375% 01/02	1.871.000,00	EUR	108,807	2.110.451,02	0,65	0,64
Canada						
TORONTO DOMINION BK 13/18 1.4% 30-04	2.500.000,00	USD	97,838	1.779.358,68	0,55	0,54
Danemark						
DANSKE BANK A/S 10/18 3.50 16/04	2.000.000,00	EUR	109,767	2.245.019,03	0,69	0,68
DANSKE BK AS 12/17 3.875% 28/02	3.408.000,00	EUR	108,213	3.798.596,33	1,17	1,15
NYKREDIT A/S 12/17 3.25% 1/6	650.000,00	EUR	105,938	700.924,74	0,22	0,21
Espagne						
BANCO BILBAO VIZCAYA ARGENTARIA 12/17 3.50% 05/12	4.500.000,00	EUR	106,980	4.825.319,18	1,48	1,46
BANCO SANTANDER CENTRAL HISPANO SA 06/17 4.125% 09/01	1.350.000,00	EUR	107,842	1.510.177,74	0,46	0,46
BANCO SANTANDER CENTRAL HISPANO SA 10/17 3.625% 06/04	2.000.000,00	EUR	106,685	2.187.135,61	0,67	0,66
BANCO SANTANDER CENTRAL HISPANO SA 13/18 2.875% 30/01	2.200.000,00	EUR	104,657	2.360.505,37	0,72	0,71
Etats-Unis						
BEAR STEARNS 08/18 7.25% 01/08	3.000.000,00	USD	119,534	2.667.851,93	0,82	0,81
CITIGROUP INC 04/19 5% 02/08	2.500.000,00	EUR	114,942	2.925.254,58	0,90	0,88
CITIGROUP INC 08/18 6.125% 15/5	2.500.000,00	USD	116,221	2.122.553,07	0,65	0,64
CITIGROUP INC 09/19 7.375% 04/09	2.540.000,00	EUR	127,459	3.298.015,67	1,01	1,00
CITIGROUP INC 3E+20BP 09/02-09/05 1.286%	1.000.000,00	EUR	99,360	994.179,17	0,31	0,30
HSBC FINANCE CORP 07/17 4.875% 30/05	1.000.000,00	EUR	111,941	1.148.126,45	0,35	0,35
JPMORGAN CHASE & CO 12/17 2.00% 15/02 15/02	3.500.000,00	USD	101,646	2.600.959,76	0,80	0,79
JPMORGAN CHASE & CO 12/19 1.875% 21/11	6.810.000,00	EUR	98,804	6.742.545,55	2,07	2,03
MORGAN J.P. & CO 11/16 3.75% 15/06	1.000.000,00	EUR	106,689	1.087.331,66	0,33	0,33
MORGAN STANLEY 07/17 5.50% 02/10	1.000.000,00	EUR	113,746	1.151.026,14	0,35	0,35
MORGAN STANLEY 08/18 6.50% 28/12	2.000.000,00	EUR	120,901	2.419.087,49	0,74	0,73
MORGAN STANLEY 09/19 5.625% 23-03	5.000.000,00	USD	113,708	4.181.114,74	1,28	1,26
MORGAN STANLEY 12/17 3.75% 21/09	2.000.000,00	EUR	107,096	2.162.673,42	0,66	0,65
MORGAN STANLEY 13/18 2.125% 25/4	3.500.000,00	USD	99,517	2.537.574,95	0,78	0,77
MORGAN STANLEY 13/18 2.25% 12/3	2.000.000,00	EUR	101,554	2.067.326,57	0,63	0,62
Finlande						
NORDEA BANK FINLAND PLC 13/20 1.375% 15/1	4.150.000,00	EUR	98,923	4.160.021,96	1,28	1,26
France						
BANQUE FEDERATIVE DU CREDIT MUTUEL 13/18 1.625% 11/1	1.000.000,00	EUR	99,995	1.015.710,27	0,31	0,31
BANQUE FEDERATIVE DU CREDIT MUTUEL 13/19 2.00% 19/03 19/09	1.550.000,00	EUR	99,496	1.550.939,51	0,48	0,47
BNP PARIBAS 11/21 5% 15/01 15/07	1.000.000,00	USD	109,727	812.967,79	0,25	0,25
BNP PARIBAS 12/17 2.875% 27/11	1.700.000,00	EUR	105,591	1.799.599,74	0,55	0,54
BNP PARIBAS 12/17 3.00% 24/02	1.500.000,00	EUR	105,504	1.620.773,18	0,50	0,49
BNP PARIBAS SA 13/18 2.7% 20/08 20/02	2.000.000,00	USD	101,688	1.490.137,17	0,46	0,45
BNP PARIBAS SA 13/19 2.00% 26/08 28/01	1.900.000,00	EUR	100,926	1.930.815,92	0,59	0,58
BPCE SA 12/18 2% 24/4	1.000.000,00	EUR	101,739	1.031.143,42	0,32	0,31
CIE FINANCEMENT FONCIER 03/18 4.5% 16/05	5.000.000,00	EUR	113,908	5.836.545,38	1,79	1,76
CREDIT AGRICOLE 08/18 5.971% 01/02	4.000.000,00	EUR	114,667	4.804.564,80	1,47	1,45
CREDIT AGRICOLE 12/17 3.00% 01/04	625.000,00	USD	103,603	473.295,20	0,15	0,14
CREDIT AGRICOLE 12/19 3.875% 13/02	1.250.000,00	EUR	109,634	1.413.029,27	0,43	0,43
SOCIETE GENERALE 12/17 2.75% 12/04	4.500.000,00	USD	102,846	3.378.234,92	1,04	1,02
SOCIETE GENERALE 12/17 3.75% 01/03	1.000.000,00	EUR	107,982	1.111.155,62	0,34	0,34

SOCIETE GENERALE 12/18 2.375% 28/02	7.950.000,00	EUR	103,746	8.406.099,12	2,58	2,54
SOCIETE GENERALE 13/20 2.25% 23/1	1.500.000,00	EUR	101,064	1.547.583,29	0,48	0,47
Irlande						
DEPFA BANK PLC/IRELAND 6P+19 23/04-23/10 0.66250%	8.300.000,00	USD	97,878	5.902.168,60	1,81	1,78
Italie						
UNICREDIT SPA 12/18 4.00% 31/01	750.000,00	EUR	109,152	846.092,05	0,26	0,26
UNICREDIT SPA 13/20 2.75% 31/01	500.000,00	EUR	102,107	523.682,26	0,16	0,16
Norvège						
DNB ASA 12/17 3.2% 03/04 03/10	4.500.000,00	USD	104,495	3.437.880,58	1,06	1,04
DNB ASA 12/17 4.75% 08/03	500.000,00	EUR	107,408	556.427,91	0,17	0,17
SPAREBANK 1 SMN 12/17 2.3% 30-06	1.900.000,00	USD	102,815	1.417.726,25	0,44	0,43
SPAREBANK 1 SMN 12/18 2.00% 14/05	3.000.000,00	EUR	100,881	3.064.402,60	0,94	0,92
SPAREBANK 1 SMN 13/18 1.25% 02/05-02/11	2.500.000,00	USD	96,900	1.761.764,08	0,54	0,53
Pays-Bas						
ABN AMRO BANK NV 10/17 3.625% 06/10	500.000,00	EUR	107,985	544.195,88	0,17	0,16
ABN AMRO BANK NV 12/19 4.75% 11/01	2.125.000,00	EUR	113,352	2.506.614,93	0,77	0,76
ACHMEA HYPOTHEEKBANK 13/18 2% 23/01	1.250.000,00	EUR	99,829	1.271.287,16	0,39	0,38
ALLIANZ FINANCE II BV 09/19 4.75% 22/07	6.825.000,00	EUR	115,015	7.993.678,47	2,45	2,41
ALLIANZ FINANCE II BV 13/18 1.375% 13-03	4.000.000,00	EUR	100,299	4.056.110,68	1,25	1,22
BANK NED. GEMEENTEN 09/19 3.875% 04/11	1.700.000,00	EUR	112,683	1.925.895,44	0,59	0,58
ING BANK 12/19 3.25% 03/04	3.000.000,00	EUR	106,100	3.255.657,53	1,00	0,98
ING GROEP NV 07/17 4.75% 31/05	2.500.000,00	EUR	110,667	2.836.286,67	0,87	0,86
KBC IFIMA 05/16 3.87% 18/05	135.000.000,00	CZK	104,640	5.279.407,06	1,62	1,59
KBC IFIMA 05/20 4.05% 21/12	150.000.000,00	SKK	105,410	5.253.981,23	1,61	1,59
RABOBANK NEDERLAND NV 08/18 4.750% 15/01	1.000.000,00	EUR	112,871	1.174.256,20	0,36	0,35
RABOBANK NEDERLAND NV 13/18 1.7% 19/3	1.500.000,00	USD	98,906	1.081.896,36	0,33	0,33
Royaume-Uni						
ABBEY NATIONAL 10/17 3.625% 05-10	2.500.000,00	EUR	109,508	2.759.306,78	0,85	0,83
BARCLAYS BANK PLC 09/19 6.75% 22/11	4.250.000,00	USD	120,434	3.736.639,39	1,15	1,13
BNZ INTL FINDING LTD 10/17 3.125% 23/11	2.000.000,00	EUR	107,938	2.165.269,15	0,66	0,65
BNZ INTL FINDING LTD 10/17 4.00% 08/03	3.000.000,00	EUR	108,473	3.352.166,50	1,03	1,01
BNZ INTL FINDING LTD 13/18 1.25% 23/05	6.980.000,00	EUR	98,415	6.922.434,12	2,12	2,09
HSBC HOLDING PLC 08/18 6.25% 19/03	1.250.000,00	EUR	116,236	1.514.376,85	0,47	0,46
HSBC HOLDING PLC 09/19 6.00% 10/06	2.500.000,00	EUR	116,209	2.989.053,75	0,92	0,90
LLOYDS BANKING GROUP PLC 12/17 4.625% 02/02	2.500.000,00	EUR	110,274	2.862.010,48	0,88	0,86
LLOYDS TSB BANK PLC 09/19 5.375% 03/09	1.875.000,00	EUR	118,485	2.254.460,11	0,69	0,68
ROYAL BANK OF SCOTLAND GROUP PLC 09/19 5.375% 30/09	3.110.000,00	EUR	115,572	3.636.414,45	1,12	1,10
ROYAL BANK OF SCOTLAND GROUP PLC 10/20 5.50% 23/03	3.800.000,00	EUR	116,693	4.596.378,67	1,41	1,39
STANDARD CHARTERED 07/17 5.875% 26/09	1.500.000,00	EUR	113,036	1.718.724,08	0,53	0,52
STANDARD CHARTERED 12/17 1.75% 29/10	1.500.000,00	EUR	100,687	1.514.835,82	0,47	0,46
STANDARD CHARTERED 12/19 4.125% 18/01	2.405.000,00	EUR	110,041	2.740.787,92	0,84	0,83
Suède						
NORDEA BANK AB 12/17 4.635% 15/02	500.000,00	EUR	107,119	555.804,10	0,17	0,17
NORDEA BANK AB 12/19 4.00% 11/07	1.000.000,00	EUR	110,901	1.127.973,20	0,35	0,34
NORDEA BANK AB 13/18 1.625% 15/05-15/11	4.900.000,00	USD	97,703	3.481.675,11	1,07	1,05
SBAB BANK AB 13/18 1.375% 02/05	5.000.000,00	EUR	98,750	4.985.154,11	1,53	1,50
SKANDINAVISKA ENSKILDA 13/18 1.75% 19/03-19/09	2.000.000,00	USD	98,221	1.432.785,43	0,44	0,43
SVENSKA HANDBK 12/17 3.375% 17/07	2.500.000,00	EUR	107,329	2.721.818,95	0,84	0,82
SWEDBANK 12/17 3.00% 05/12	1.000.000,00	EUR	101,980	1.021.936,99	0,31	0,31
SWEDBANK HYPOTEK AB 13/18 1.375% 28/03 28/09	3.000.000,00	USD	97,818	2.137.363,46	0,66	0,65

Suisse						
CREDIT SUISSE LONDON 09/19 4.75% 05/08	1.500.000,00	EUR	114,597	1.747.839,41	0,54	0,53
UBS AG/STAMFORD BRANCH 07/17 5.875% 20/06-20/12	3.000.000,00	USD	114,876	2.504.657,29	0,77	0,76
UBS AG/STAMFORD BRANCH 08/18 5.75% 25/10	1.000.000,00	USD	114,862	841.134,98	0,26	0,25
Tchèque						
CZECHIA 08-18 5.00% 11/06	2.630.000,00	EUR	116,833	3.145.852,33	0,97	0,95
Obligations d'entreprises privées						
Allemagne						
VOLKSWAGEN LEASE 11/18 3.25% 10/05	3.000.000,00	EUR	107,332	3.282.742,97	1,01	0,99
Belgique						
BELFIUS BANK SA/NV 01/08/2014	2.000.000,00	EUR	99,994	1.999.880,00	0,61	0,60
Danemark						
DANSKE BK AS 23/01/2014	4.400.000,00	EUR	99,990	4.399.560,00	1,35	1,33
Espagne						
CORES 08/18 4.50% 23/04	3.000.000,00	EUR	105,625	3.261.955,48	1,00	0,98
Etats-Unis						
PEPSICO 08/18 7.90% 01/05 01/11	4.300.000,00	USD	125,591	3.959.708,07	1,22	1,20
TOYOTA MOTOR CREDIT 13/17 1.25% 01/08	500.000,00	EUR	100,747	506.337,74	0,16	0,15
Finlande						
FORTUM CORPORATION 09/19 6.00% 20/03	600.000,00	EUR	119,909	747.660,84	0,23	0,23
Irlande						
Norvège						
TELENOR A/S 13/18 1.75% 22/05	6.500.000,00	USD	98,332	4.688.629,03	1,44	1,41
Pays-Bas						
B.M.W. FIN 11/18 3.625% 29/01	3.000.000,00	EUR	109,000	3.370.113,04	1,03	1,02
SIEMENS FINANCIERINGS NV 08/18 5.625% 11/06	1.370.000,00	EUR	117,908	1.658.197,24	0,51	0,50
SIEMENS FINANCIERINGS NV 13/18 1.5% 12/3	2.500.000,00	USD	98,867	1.815.570,80	0,56	0,55
VOLKSWAGEN INTL.FIN. NV 12/19 3.25% 21/01	2.900.000,00	EUR	107,278	3.199.882,14	0,98	0,97
Suède						
S.K.F. 11/18 3.875 25/05	1.500.000,00	EUR	108,669	1.664.750,94	0,51	0,50
Total des obligations				351.785.674,38	107,95	106,13
Swaps						
Belgique						
KBC SWAPS IRS/CCS		USD	1,000	-25.918.583,81	-7,95	-7,82
Total swaps				-25.918.583,81	-7,95	-7,82
TOTAL DU PORTEFEUILLE TITRES				325.867.090,57	100,00	98,31
LIQUIDITES						
Comptes à vue						
Belgique						
KBC GROUP CZK	10.125.939,82	CZK	1,000	369.924,37		0,11
KBC GROUP EURO	123.340,78	EUR	1,000	123.340,78		0,04
KBC GROUP USD	50.030,28	USD	1,000	36.309,08		0,01
Total compte à vue				529.574,23		0,16

Comptes à terme						
Belgique						
KBC BANK NV 21/12/2012 21/12/2017 VAR%	1.000.000,00	EUR	101,692	1.016.918,05		0,31
KBC BANK NV 31/07-07/01/14 KBCBANK 0.200 %	25.000.000,00	CZK	100,002	913.327,00		0,28
KBC BANK NV NF 10/10/12-23/10/17 KBCPRODE VAR %	3.000.000,00	EUR	104,292	3.128.770,41		0,94
Total comptes à terme				5.059.015,46		1,53
TOTAL LIQUIDITES				5.588.589,69		1,69
DEBITEURS ET CREDITEURS DIVERS						
Créances						
Belgique						
KBC GROUP EUR A RECEVOIR	88,17	EUR	1,000	88,17		
Total créances				88,17		
TOTAL DEBITEURS ET CREDITEURS DIVERS				88,17		
AUTRES						
Intérêts courrus		EUR		14.419,81		0,00
Frais provisionnés		EUR		-0,13		
TOTAL AUTRES				14.419,68		0,00
TOTAL DE L'ACTIF NET				**331.470.188,11**		**100,00**

1.7.30 COMPOSITION DES ACTIFS DE GENERAL SHORT PORTFOLIO DE AMETHYST STRUCTURED FINANCE PLC

Dénomination	Quantité au 31/12/2013	Devise	Cours en devises	Evaluation (en devise du compartiment)	% Porte feuille	% Actif net
ACTIF						
PORTEFEUILLE TITRES						
Obligations						
Obligations d'états						
Autriche						
AUSTRIA 03/14 4.30% 15/07	1.491.000,00	EUR	102,143	1.552.637,33	1,20	1,14
Belgique						
BELGIUM 07/17 4% 28/03	3.860.000,00	EUR	110,463	4.381.453,21	3,38	3,21
Europe						
EUROPEAN UNION 11/16 2.75% 03/06	8.300.000,00	EUR	105,617	8.898.191,05	6,87	6,53
Obligations des établissements de crédit						
Allemagne						
COMMERZBANK AG 09/15 4.75 26/01	625.000,00	EUR	104,289	679.378,65	0,52	0,50
LB BADEN-WUERTTEMBERG 21/03/2014	12.500.000,00	USD	99,960	9.068.147,18	7,00	6,65
Australie						
COMMONWEALTH BK OF AUSTRALIA 09/16 4.25% 10/11	2.000.000,00	EUR	109,143	2.194.731,91	1,69	1,61
Belgique						
DEXIA MUNICIPAL AGENCY SA 06/16 3.875% 24/11 24/11	4.000.000,00	EUR	108,870	4.370.512,33	3,37	3,21
Danemark						
NYKREDIT A/S 01/07/2014	5.000.000,00	EUR	99,997	4.999.850,00	3,86	3,67
Etats-Unis						
MORGAN J.P. & CO 07/15 5.25% 14/01	9.000.000,00	EUR	104,706	9.877.936,51	7,62	7,25
France						
BANQUE FEDERATIVE DU CREDIT MUTUEL 02/07/2014	2.550.000,00	EUR	99,987	2.549.668,50	1,97	1,87
CIE FINANCIERE DU CRED 09/14 5.375% 22/04	1.000.000,00	EUR	101,416	1.051.416,85	0,81	0,77
SOCIETE GENERALE 12/15 2.375% 13/07	3.100.000,00	EUR	102,418	3.209.111,82	2,48	2,35
Italie						
UNICREDIT SPA 3E+17.5 BP 18/05-18/08 1.601%	2.000.000,00	EUR	99,104	1.983.016,44	1,53	1,46
Japon						
SUMITOMO MITSUI BANKING CORPORATION 11/16 2.90% 22/01-07	7.000.000,00	USD	103,792	5.337.493,79	4,12	3,92
Luxembourg						
BELFIUS FINANCING CO 02/07/2014	6.000.000,00	EUR	99,972	5.998.320,00	4,63	4,40
Pays-Bas						
ABN AMRO BANK NV 01/07/2014	2.400.000,00	USD	99,998	1.741.746,14	1,34	1,28
ABN AMRO BANK NV 11/16 4.25% 11/04	370.000,00	EUR	107,412	408.798,14	0,32	0,30
BANK NED. GEMEENTEN 12/17 2.25% 12/01 12/01	600.000,00	EUR	104,585	640.566,16	0,49	0,47
ING BANK 12/15 2.125% 10/07	1.600.000,00	EUR	101,998	1.648.176,22	1,27	1,21
VAN LANSCHOT BANKIERS NV 12/16 2.875% 17/10	4.000.000,00	EUR	102,239	4.113.190,14	3,17	3,02

Royaume-Uni						
BARCLAYS BANK PLC 11/16__4.125% 15-03	5.000.000,00	EUR	106,887	5.508.766,93	4,25	4,04
CLYDESDALE BANK 01/07/2014	3.100.000,00	USD	99,999	2.249.777,92	1,74	1,65
STANDARD CHARTERED 10/15 3.85% 27/4	1.500.000,00	USD	103,890	1.138.289,84	0,88	0,84
UBS LONDON 09/14 5.625% 19/05	915.000,00	EUR	101,914	964.381,42	0,74	0,71
Suède						
NORDEA BANK AB 11/16 3.625% 11/02	425.000,00	EUR	105,869	463.576,90	0,36	0,34
SVENSKA HANDBK 11/16 3.125% 12/01-07	3.500.000,00	USD	104,919	2.702.099,40	2,09	1,98
SWEDBANK 12/17 3.00% 05/12	4.250.000,00	EUR	101,980	4.343.232,19	3,35	3,19
SWEDBANK 12/17 3.375% 09/02	3.750.000,00	EUR	106,667	4.112.688,63	3,17	3,02
Obligations d'entreprises privées						
Allemagne						
BAYER.LDESBK 23/01/2014	5.500.000,00	EUR	99,991	5.499.505,00	4,24	4,03
BAYER.LDESBK 23/06/2014	5.000.000,00	EUR	99,889	4.994.450,00	3,85	3,66
Belgique						
BELFIUS BANK SA/NV 01/08/2014	900.000,00	EUR	99,994	899.946,00	0,69	0,66
France						
FRANCE TELECOM 07/17 4.75 % 21/02	7.500.000,00	EUR	110,597	8.600.251,70	6,64	6,31
Irlande						
Luxembourg						
BELFIUS FINANCING CO 21/03/2014	800.000,00	USD	99,934	580.210,46	0,45	0,43
BELFIUS FINANCING CO 23/01/2014	3.175.000,00	EUR	99,987	3.174.587,25	2,45	2,33
Norvège						
DNB BANK ASA 05/08/2014	7.500.000,00	EUR	99,926	7.494.450,00	5,78	5,50
Suède						
SKANDINAVISKA ENSKILDA 05/08/2014	1.200.000,00	EUR	99,920	1.199.040,00	0,93	0,88
SWEDBANK 23/06/2014	5.650.000,00	EUR	99,916	5.645.254,00	4,36	4,14
Total des obligations				134.274.850,01	103,59	98,50
Swaps						
Belgique						
KBC SWAPS IRS/CCS		EUR	1,000	-4.655.756,50	-3,59	-3,42
Total swaps				-4.655.756,50	-3,59	-3,42
Contrats à terme		EUR		42.838,90		0,03
TOTAL DU PORTEFEUILLE TITRES				129.619.093,51	100,00	95,08
LIQUIDITES						
Comptes à vue						
Belgique						
KBC GROUP CZK	2.620.548,42	CZK	1,000	95.734,79		0,07
KBC GROUP EURO	75.799,55	EUR	1,000	75.799,55		0,06
KBC GROUP GBP	0,30	GBP	1,000	0,36		
KBC GROUP HUF	731.530,54	HUF	1,000	2.462,40		0,00
KBC GROUP PLN	95.444,44	PLN	1,000	22.954,96		0,02
KBC GROUP USD	188.892,34	USD	1,000	137.087,12		0,10
Total compte à vue				334.039,18		0,25

Comptes à terme						
Belgique						
KBC BANK NV 08/11-08/01/14 KBCBANK 2.400 %	650.000,00	PLN	99,997	156.324,22		0,12
KBC BANK NV 10/07-07/01/14 KBCBANK 3.800 %	23.500.000,00	HUF	100,032	79.128,59		0,06
KBC BANK NV 23/09-08/01/14 KBCBANK 0.130 %	128.850.000,00	CZK	100,001	4.707.240,29		3,45
KBC BANK NV 23/09-21/03/14 KBCBANK 2.540 %	5.700.000,00	PLN	99,981	1.370.623,87		1,01
Total comptes à terme				6.313.316,97		4,63
TOTAL LIQUIDITES				6.647.356,15		4,88
DEBITEURS ET CREDITEURS DIVERS						
Créances						
Belgique						
KBC GROUP EUR A RECEVOIR	45,15	EUR	1,000	45,15		
KBC GROUP HUF A RECEVOIR	826,19	HUF	1,000	2,78		
KBC GROUP PLN A RECEVOIR	129,33	PLN	1,000	31,10		
KBC GROUP USD A RECEVOIR	16,76	USD	1,000	12,16		
Total créances				91,19		
TOTAL DEBITEURS ET CREDITEURS DIVERS				91,19		
AUTRES						
Intérêts courrus		EUR		13.124,94		0,01
Frais provisionnés		EUR		-0,13		
TOTAL AUTRES				13.124,81		0,01
TOTAL DE L'ACTIF NET				**136.322.504,56**		**100,00**

1.7.31 COMPOSITION DES ACTIFS DE GENERAL LONG PORTFOLIO DE GREENSTREET STRUCTURED FINANCIAL PRODUCTS PLC

Dénomination	Quantité au 31/12/2013	Devise	Cours en devises	Evaluation (en devise du compartiment)	% Porte feuille	% Actif net
ACTIF						
PORTEFEUILLE TITRES						
Obligations						
Obligations d'états						
Autriche						
AUSTRIA 07/19 4.35% 15/03	2.750.000,00	EUR	115,744	3.278.339,41	1,57	1,55
AUSTRIA 13/18 1.15% 27/09 19/10	1.600.000,00	EUR	100,164	1.607.406,10	0,77	0,76
Belgique						
BELGIUM 08/18 4% 28/03	5.700.000,00	EUR	112,087	6.562.587,29	3,14	3,10
BELGIUM 09/19 4.00% 28/03	1.450.000,00	EUR	113,108	1.684.243,81	0,81	0,80
BELGIUM 10/15 2.75% 05/03	3.150.000,00	USD	102,740	2.400.234,09	1,15	1,13
BELGIUM 12/19 3.00% 28/09	5.750.000,00	EUR	107,687	6.236.408,07	2,98	2,94
BELGIUM 13/18 1.25% 22/06	2.150.000,00	EUR	100,265	2.169.832,81	1,04	1,02
Europe						
EUROPEAN UNION 11/18 3.25% 04-04	2.000.000,00	EUR	109,785	2.243.955,97	1,07	1,06
France						
CADES 04/19 4% 25/10	500.000,00	EUR	113,724	572.291,23	0,27	0,27
CADES 13/18 1% 25/5	1.800.000,00	EUR	99,460	1.801.129,31	0,86	0,85
FRANCE 03/19 4.25% 25/04	800.000,00	EUR	114,938	942.793,29	0,45	0,45
FRANCE 12/18 1.00% 25/11 25/11	3.350.000,00	EUR	98,939	3.317.744,60	1,59	1,57
Pays-Bas						
NETHERLANDS 13/19 1.25% 15/01	1.000.000,00	EUR	100,279	1.009.155,74	0,48	0,48
Pologne						
POLAND 09/19 6.375% 15/07 15/07	2.000.000,00	USD	117,078	1.741.772,41	0,83	0,82
Slovakie						
SLOVAKIA GOVERNEMENT 12/17 4.625% 19/01	1.000.000,00	EUR	111,125	1.155.092,47	0,55	0,55
Obligations des établissements de crédit						
Australie						
COMMONWEALTH BK OF AUSTRALIA 09/19 5% 15/04-15/10	1.150.000,00	USD	111,339	937.935,14	0,45	0,44
COMMONWEALTH BK OF AUSTRALIA 13/18 2.50% 20/09 20/03	3.600.000,00	USD	101,226	2.662.846,36	1,27	1,26
COMMONWEALTH BK OF AUSTRALIA 13/19 1.625% 04/02	4.000.000,00	EUR	99,111	4.023.207,12	1,93	1,90
MACQUARIE BK LTD 12/17 5.00% 22/02-22/08	700.000,00	USD	108,696	561.228,55	0,27	0,27
NATIONAL AUSTRALIA BANK 13/18 1.25% 08-03	950.000,00	USD	97,572	675.396,21	0,32	0,32
WESTPAC BANKING 10/17 3.875% 19/03	2.500.000,00	EUR	108,086	2.778.335,33	1,33	1,31
WESTPAC BANKING CORP 09/19 4.875% 19/11	5.000.000,00	USD	110,926	4.045.337,41	1,94	1,91
Autriche						
AUST&NZ BANKING GROUP 13/18 1.45% 15-05	2.900.000,00	USD	97,314	2.051.935,74	0,98	0,97
Belgique						
FORTIS BANK SA/NV 07/17 4,375% 01/02	1.000.000,00	EUR	108,807	1.127.980,23	0,54	0,53

Canada						
ROYAL BK CANADA 13/18 2.2% 27-01	2.000.000,00	USD	100,362	1.470.132,48	0,70	0,69
TORONTO DOMINION BK 13/18 2.625% 10/09 10/03	2.500.000,00	USD	102,519	1.874.611,33	0,90	0,89
Danemark						
DANSKE BANK A/S 10/18 3.50 16/04	1.000.000,00	EUR	109,767	1.122.509,52	0,54	0,53
DANSKE BK AS 12/17 3.875% 28/02	1.075.000,00	EUR	108,213	1.198.207,47	0,57	0,57
NYKREDIT A/S 13/18 1.75% 02-05	2.400.000,00	EUR	100,024	2.428.537,64	1,16	1,15
Espagne						
BANCO BILBAO VIZCAYA ARGENTARIA 07/17 4.25% 18/01	1.000.000,00	EUR	108,248	1.122.884,11	0,54	0,53
BANCO BILBAO VIZCAYA ARGENTARIA 12/17 3.50% 05/12	1.600.000,00	EUR	106,980	1.715.669,04	0,82	0,81
BANCO SANTANDER CENTRAL HISPANO SA 13/18 2.875% 30/01	1.000.000,00	EUR	104,657	1.072.956,99	0,51	0,51
Etats-Unis						
CITIGROUP INC 08/18 6.125% 15/5	2.300.000,00	USD	116,221	1.952.748,83	0,93	0,92
CITIGROUP INC 09/19 7.375% 04/09	2.035.000,00	EUR	127,459	2.642.307,83	1,26	1,25
GENERAL ELEC CAP CORP 08/18 5.625% 01/05-01/11	2.500.000,00	USD	114,830	2.100.148,86	1,01	0,99
HSBC FINANCE CORP 07/17 4.875% 30/05	2.000.000,00	EUR	111,941	2.296.252,91	1,10	1,08
JPMORGAN CHASE & CO 12/19 1.875% 21/11	995.000,00	EUR	98,804	985.144,32	0,47	0,47
MORGAN STANLEY 07/17 5.50% 02/10	1.000.000,00	EUR	113,746	1.151.026,14	0,55	0,54
MORGAN STANLEY 08/18 6.50% 28/12	1.000.000,00	EUR	120,901	1.209.543,75	0,58	0,57
MORGAN STANLEY 12/17 3.75% 21/09	1.000.000,00	EUR	107,096	1.081.336,71	0,52	0,51
MORGAN STANLEY 13/18 2.125% 25/4	1.500.000,00	USD	99,517	1.087.532,12	0,52	0,51
France						
BANQUE FEDERATIVE DU CREDIT MUTUEL 10/20 4.125% 20/07	2.000.000,00	EUR	111,001	2.257.098,19	1,08	1,07
BANQUE FEDERATIVE DU CREDIT MUTUEL 13/18 1.625% 11/1	3.000.000,00	EUR	99,995	3.047.130,82	1,46	1,44
BANQUE FEDERATIVE DU CREDIT MUTUEL 13/19 2.00% 19/03 19/09	650.000,00	EUR	99,496	650.393,99	0,31	0,31
BNP PARIBAS SA 13/18 1.5% 12/3	1.000.000,00	EUR	99,833	1.012.919,04	0,49	0,48
BNP PARIBAS SA 13/19 2.00% 26/08 28/01	950.000,00	EUR	100,926	965.407,96	0,46	0,46
BPCE SA 10/17 3.75% 21/7	4.900.000,00	EUR	107,998	5.373.938,66	2,57	2,54
BPCE SA 12/18 2% 24/4	500.000,00	EUR	101,739	515.571,71	0,25	0,24
CREDIT AGRICOLE 12/17 3.00% 01/04	625.000,00	USD	103,603	473.295,20	0,23	0,22
CREDIT AGRICOLE 12/19 3.875% 13/02	3.000.000,00	EUR	109,634	3.391.270,25	1,62	1,60
CREDIT MUTUEL ARKEA SAC 07/17 5.00% 28/06	300.000,00	EUR	112,255	344.408,84	0,17	0,16
SOCIETE GENERALE 12/17 2.75% 12/04	400.000,00	USD	102,846	300.287,55	0,14	0,14
SOCIETE GENERALE 12/17 3.75% 01/03	700.000,00	EUR	107,982	777.808,93	0,37	0,37
SOCIETE GENERALE 12/18 2.375% 28/02	2.000.000,00	EUR	103,746	2.114.741,92	1,01	1,00
Irlande						
DEPFA BANK PLC/IRELAND 6P+19 23/04-23/10 0.66250%	8.000.000,00	USD	97,878	5.688.837,21	2,72	2,69
GE CAPITAL EURO FUNDING 13/18 1.625% 15/03	1.500.000,00	EUR	100,123	1.521.278,22	0,73	0,72
IRISH INTERCONTINENTAL BANK 3E+16 21/07-21/10 1.769%	5.000.000,00	EUR	99,974	5.002.493,92	2,39	2,36
Italie						
UNICREDIT SPA 10/15 2.625 31/10	5.000.000,00	EUR	103,145	5.179.201,43	2,48	2,44
UNICREDIT SPA 13/20 2.75% 31/01	1.000.000,00	EUR	102,107	1.047.364,52	0,50	0,49
Norvège						
DNB ASA 12/17 3.2% 03/04 03/10	2.000.000,00	USD	104,495	1.527.946,93	0,73	0,72
DNB ASA 12/17 4.75% 08/03	500.000,00	EUR	107,408	556.427,91	0,27	0,26
Pays-Bas						
ABN AMRO BANK NV 10/17 3.625% 06/10	2.500.000,00	EUR	107,985	2.720.979,37	1,30	1,28
ABN AMRO BANK NV 12/19 4.75% 11/01	2.375.000,00	EUR	113,352	2.801.510,80	1,34	1,32
ACHMEA HYPOTHEEKBANK 13/18 2% 23/01	2.750.000,00	EUR	99,829	2.796.831,75	1,34	1,32

AEGON 12/17 3.00% 18/07	1.000.000,00	EUR	105,663	1.070.273,84	0,51	0,51
ALLIANZ FINANCE II BV 09/19 4.75% 22/07	350.000,00	EUR	115,015	409.932,23	0,20	0,19
BANK NED. GEMEENTEN 12/19 1.875% 06/06 06/06	2.500.000,00	EUR	102,119	2.579.687,33	1,23	1,22
COOPERATIEVE CENTRALE RAIFFEIS 10/20 3.75% 09/11	500.000,00	EUR	103,284	519.089,88	0,25	0,25
COOPERATIEVE CENTRALE RAIFFEIS 11/16 3.875% 20/04	4.200.000,00	EUR	106,684	4.594.418,71	2,20	2,17
ING BANK 12/19 3.25% 03/04	2.000.000,00	EUR	106,100	2.170.438,36	1,04	1,02
KBC IFIMA 05/16 3.87% 18/05	67.500.000,00	CZK	104,640	2.639.703,53	1,26	1,25
KBC IFIMA 05/20 4.05% 21/12	150.000.000,00	SKK	105,410	5.253.981,23	2,51	2,48
KBC IFIMA 12/17 4.5% 27/3	1.400.000,00	EUR	110,117	1.589.790,66	0,76	0,75
NED. WATERSCH. BK 05/20 3.875 17/02	1.500.000,00	EUR	112,851	1.743.251,79	0,83	0,82
Royaume-Uni						
ABBEY NATIONAL 11/18 4.375% 24/1	2.200.000,00	EUR	112,849	2.572.591,86	1,23	1,21
BARCLAYS BANK PLC 08/18 6% 23/01	250.000,00	EUR	112,925	296.368,45	0,14	0,14
BARCLAYS BANK PLC 09/19 4.875% 13/08	1.100.000,00	EUR	115,906	1.295.539,61	0,62	0,61
BARCLAYS BANK PLC 09/19 6.75% 22/11	1.750.000,00	USD	120,434	1.538.616,22	0,74	0,73
BARCLAYS BANK PLC 10/20 5.125% 08/01 08/07	1.000.000,00	USD	111,482	826.844,70	0,40	0,39
BNZ INTL FINDING LTD 10/17 3.125% 23/11	1.100.000,00	EUR	107,938	1.190.898,04	0,57	0,56
CLYDESDALE BANK 01/07/2014	100.000,00	USD	99,999	72.573,48	0,04	0,03
COVENTRY BUILDING SOCIETY 12/17 2.25% 04/12	500.000,00	EUR	102,182	511.742,19	0,25	0,24
CREDIT AGRICOLE CIB 13/18 1.75% 12/03	1.800.000,00	EUR	100,922	1.841.968,60	0,88	0,87
LLOYDS BANK PLC 13/18 1.875% 10/10 10/10	1.250.000,00	EUR	100,455	1.260.952,91	0,60	0,60
LLOYDS TSB BANK PLC 09/19 5.375% 03/09	350.000,00	EUR	118,485	420.832,55	0,20	0,20
NATIONWIDE BLDG SOCIETY 12/17 3.125% 03/04	4.000.000,00	EUR	105,393	4.308.870,68	2,06	2,03
ROYAL BANK OF SCOTLAND GROUP PLC 11/18 4.125% 15/01	3.000.000,00	EUR	112,051	3.480.202,63	1,67	1,64
STANDARD CHARTERED 11/16 3.875% 20/10	3.100.000,00	EUR	107,496	3.356.070,34	1,61	1,58
Suède						
NORDEA BANK AB 12/17 4.635% 15/02	500.000,00	EUR	107,119	555.804,10	0,27	0,26
NORDEA BANK AB 12/19 4.00% 11/07	1.000.000,00	EUR	110,901	1.127.973,20	0,54	0,53
NORDEA BANK AB 13/18 1.375% 12/04	1.750.000,00	EUR	99,634	1.760.933,18	0,84	0,83
NORDEA BANK AB 13/18 1.625% 15/05-15/11	3.400.000,00	USD	97,703	2.415.856,19	1,16	1,14
SKANDINAVISKA ENSKILDA 12/17 4.00% 12/09	2.500.000,00	EUR	105,804	2.675.236,99	1,28	1,26
STADSHYPOTEK AB 13/18 1% 19/6	5.000.000,00	EUR	99,495	5.001.462,33	2,39	2,36
SVENSKA HANDBK 10/17 3.75% 24/02	4.700.000,00	EUR	108,051	5.228.097,24	2,50	2,47
Suisse						
CREDIT SUISSE LONDON 09/19 4.75% 05/08	2.000.000,00	EUR	114,597	2.330.452,55	1,12	1,10
UBS AG/STAMFORD BRANCH 07/17 5.875% 20/06-20/12	2.000.000,00	USD	114,876	1.669.771,53	0,80	0,79
Tchèque						
CZECHIA 08-18 5.00% 11/06	1.300.000,00	EUR	116,833	1.554.984,04	0,74	0,73
Obligations d'entreprises privées						
Belgique						
BELFIUS BANK SA/NV 01/08/2014	1.350.000,00	EUR	99,994	1.349.919,00	0,65	0,64
Espagne						
CORES 08/18 4.50% 23/04	4.000.000,00	EUR	105,625	4.349.273,97	2,08	2,05
Etats-Unis						
DAIMLER FINANCE NORTH AMERICA 13/18 2.375% 01/08 01/02	1.500.000,00	USD	100,158	1.101.034,03	0,53	0,52
Finlande						
FORTUM CORPORATION 09/19 6.00% 20/03	840.000,00	EUR	119,909	1.046.725,18	0,50	0,49
France						
DANONE 13/18 1.25% 06/06	2.500.000,00	EUR	99,298	2.508.134,93	1,20	1,18

GDF SUEZ 12/18 2.25% 01/06	5.000.000,00	EUR	103,159	5.223.600,68	2,50	2,47
RTE EDF TRANSPORT SA 12/19 2.125% 20/09	2.100.000,00	EUR	101,172	2.137.082,55	1,02	1,01
Irlande						
Pays-Bas						
VOLKSWAGEN INTL.FIN. NV 12/19 3.25% 21/01	2.500.000,00	EUR	107,278	2.758.519,09	1,32	1,30
Suède						
S.K.F. 11/18 3.875 25/05	1.500.000,00	EUR	108,669	1.664.750,94	0,80	0,79
Total des obligations				224.170.135,40	107,25	105,80
Swaps						
Belgique						
KBC SWAPS IRS/CCS		USD	1,000	-15.153.787,97	-7,25	-7,15
Total swaps				-15.153.787,97	-7,25	-7,15
TOTAL DU PORTEFEUILLE TITRES				209.016.347,43	100,00	98,65
LIQUIDITES						
Comptes à vue						
Belgique						
KBC GROUP CZK	4.923.099,83	CZK	1,000	179.852,40		0,09
KBC GROUP EURO	66.022,28	EUR	1,000	66.022,28		0,03
KBC GROUP USD	127.259,22	USD	1,000	92.357,37		0,04
Total compte à vue				338.232,05		0,16
Comptes à terme						
Belgique						
KBC BANK NV 07/08-08/01/14 KBCBANK 0.190 %	12.500.000,00	CZK	100,002	456.663,50		0,22
KBC BANK NV 21/12/2012 21/12/2017 VAR%	1.000.000,00	EUR	101,692	1.016.918,05		0,48
KBC BANK NV NF 10/10/12-23/10/17 KBCPRODE VAR %	1.000.000,00	EUR	104,292	1.042.923,47		0,49
Total comptes à terme				2.516.505,02		1,19
TOTAL LIQUIDITES				2.854.737,07		1,35
DEBITEURS ET CREDITEURS DIVERS						
Créances						
Belgique						
KBC GROUP EUR A RECEVOIR	63,14	EUR	1,000	63,14		
Total créances				63,14		
TOTAL DEBITEURS ET CREDITEURS DIVERS				63,14		
AUTRES						
Intérêts courrus		EUR		6.984,21		0,00
Frais provisionnés		EUR		-0,13		
TOTAL AUTRES				6.984,08		0,00
TOTAL DE L'ACTIF NET				**211.878.131,72**		**100,00**

1.7.32 COMPOSITION DES ACTIFS DE GENERAL SHORT PORTFOLIO DE GREENSTREET STRUCTURED FINANCIAL PRODUCTS PLC

Dénomination	Quantité au 31/12/2013	Devise	Cours en devises	Evaluation (en devise du compartiment)	% Porte feuille	% Actif net
ACTIF						
PORTEFEUILLE TITRES						
Obligations						
Obligations d'états						
Belgique						
BELGIUM 02/17 5.5% 28/09	2.712.400,00	EUR	116,875	3.208.524,66	3,99	3,82
BELGIUM 07/17 4% 28/03	1.880.000,00	EUR	110,463	2.133.972,03	2,66	2,54
FLEMISH COMMUNITY 09/14 3.75% 31/03	5.000.000,00	EUR	100,819	5.182.217,12	6,45	6,18
Italie						
ITALY 03/14 2.15% 15/03-09	15.000.000,00	EUR	101,318	18.617.844,74	23,17	22,18
Obligations des établissements de crédit						
Allemagne						
COMMERZBANK AG 09/15 4.75 26/01	750.000,00	EUR	104,289	815.254,38	1,02	0,97
Danemark						
DANSKE BK AS 21/03/2014	7.000.000,00	USD	99,943	5.077.298,79	6,32	6,05
NYKREDIT A/S 01/07/2014	1.230.000,00	EUR	99,997	1.229.963,10	1,53	1,47
France						
BPCE SA 11/16 3.625% 12/5	3.000.000,00	EUR	107,053	3.281.003,58	4,08	3,91
CIE FINANCIERE DU CRED 09/14 5.375% 22/04	1.500.000,00	EUR	101,416	1.577.125,27	1,96	1,88
SOCIETE GENERALE 10/15 3.00 % 31/03	4.500.000,00	EUR	102,869	4.730.813,28	5,89	5,64
SOCIETE GENERALE 12/15 2.375% 13/07	1.350.000,00	EUR	102,418	1.397.516,44	1,74	1,67
Japon						
SUMITOMO MITSUI BANKING CORPORATION 11/16 2.90% 22/01-07	3.000.000,00	USD	103,792	2.287.497,34	2,85	2,73
Pays-Bas						
ABN AMRO BANK NV 01/07/2014	4.000.000,00	USD	99,998	2.902.910,23	3,61	3,46
BANK NED. GEMEENTEN 12/17 2.25% 12/01 12/01	300.000,00	EUR	104,585	320.283,08	0,40	0,38
KBC IFIMA 3E+20 14/03-14/06 2.169%	5.000.000,00	EUR	99,175	4.972.117,78	6,19	5,92
Royaume-Uni						
BARCLAYS BANK PLC 11/16__4.125% 15-03	3.200.000,00	EUR	106,887	3.525.610,84	4,39	4,20
CLYDESDALE BANK 01/07/2014	2.550.000,00	USD	99,999	1.850.623,78	2,30	2,21
UBS LONDON 09/14 5.625% 19/05	475.000,00	EUR	101,914	500.635,16	0,62	0,60
Suède						
NORDEA BANK AB 11/16 3.625% 11/02	3.000.000,00	EUR	105,869	3.272.307,50	4,07	3,90
SWEDBANK HYPOTEK AB 11/16 2.95% 28/03-09	1.000.000,00	USD	104,690	765.251,10	0,95	0,91
Obligations d'entreprises privées						
Allemagne						
BAYER.LDESBK 23/01/2014	450.000,00	EUR	99,991	449.959,50	0,56	0,54
Belgique						
BELFIUS BANK SA/NV 01/08/2014	500.000,00	EUR	99,994	499.970,00	0,62	0,60

Irlande						
Luxembourg						
BELFIUS FINANCING CO 23/01/2014	1.600.000,00	EUR	99,987	1.599.792,00	1,99	1,91
Norvège						
DNB BANK ASA 05/08/2014	7.500.000,00	EUR	99,926	7.494.450,00	9,33	8,93
Suède						
SKANDINAVISKA ENSKILDA 05/08/2014	8.800.000,00	EUR	99,920	8.792.960,00	10,94	10,48
Total des obligations				86.485.901,70	107,65	103,05
Swaps						
Belgique						
KBC SWAPS IRS/CCS		EUR	1,000	-6.144.337,05	-7,65	-7,32
Total swaps				-6.144.337,05	-7,65	-7,32
Contrats à terme		EUR		11.140,64		0,01
TOTAL DU PORTEFEUILLE TITRES				80.341.564,65	100,00	95,73
LIQUIDITES						
Comptes à vue						
Belgique						
KBC GROUP CZK	1.022.420,78	CZK	1,000	37.351,43		0,05
KBC GROUP EURO	53.964,89	EUR	1,000	53.964,89		0,06
KBC GROUP HUF	154.775,38	HUF	1,000	520,99		0,00
KBC GROUP PLN	401.944,45	PLN	1,000	96.670,06		0,12
KBC GROUP USD	33.896,31	USD	1,000	24.599,98		0,03
Total compte à vue				213.107,35		0,25
Comptes à terme						
Belgique						
KBC BANK NV 06/09-08/01/14 KBCBANK 0.160 %	25.000.000,00	CZK	100,001	913.317,87		1,09
KBC BANK NV 08/11-08/01/14 KBCBANK 0.030 %	20.000.000,00	CZK	99,998	730.632,37		0,87
KBC BANK NV 10/07-07/01/14 KBCBANK 3.800 %	12.700.000,00	HUF	100,032	42.763,11		0,05
KBC BANK NV 23/09-08/01/14 KBCBANK 0.130 %	1.600.000,00	CZK	100,001	58.452,34		0,07
KBC BANK NV 23/09-08/01/14 KBCBANK 2.430 %	4.630.000,00	PLN	99,998	1.113.520,62		1,33
KBC BANK NV 23/09-21/03/14 KBCBANK 0.200 %	13.500.000,00	CZK	99,981	493.093,01		0,59
Total comptes à terme				3.351.779,32		3,99
TOTAL LIQUIDITES				3.564.886,67		4,25
DEBITEURS ET CREDITEURS DIVERS						
Créances						
Belgique						
KBC GROUP EUR A RECEVOIR	38,19	EUR	1,000	38,19		
KBC GROUP HUF A RECEVOIR	180,00	HUF	1,000	0,61		
KBC GROUP PLN A RECEVOIR	303,22	PLN	1,000	72,93		
KBC GROUP USD A RECEVOIR	3,45	USD	1,000	2,50		
Total créances				114,23		
TOTAL DEBITEURS ET CREDITEURS DIVERS				114,23		
AUTRES						
Intérêts courrus		EUR		8.919,76		0,01

Frais provisionnés		EUR		-0,13		
TOTAL AUTRES				8.919,63		0,01
TOTAL DE L'ACTIF NET				**83.926.625,82**		**100,00**

1.7.33 COMPOSITION DES ACTIFS DE AMBER PROTECTIVE BOND PORTFOLIO LIMITED

Dénomination	Quantité au 31/12/2013	Devise	Cours en devises	Evaluation (en devise du compartiment)	% Porte feuille	% Actif net
ACTIF						
PORTEFEUILLE TITRES						
Obligations						
Obligations d'états						
Belgique						
BELGIUM 08/18 4% 28/03	2.300.000,00	EUR	112,087	2.648.061,54	0,37	0,37
FLEMISH COMMUNITY 09/14 3.75% 31/03	3.000.000,00	EUR	100,819	3.109.330,27	0,44	0,44
Europe						
EUROPEAN UNION 11/16 2.75% 03/06	1.707.000,00	EUR	105,617	1.830.025,55	0,26	0,26
EUROPEAN UNION 11/18 3.25% 04-04	5.000.000,00	EUR	109,785	5.609.889,93	0,79	0,79
Italie						
ITALY 03/14 2.15% 15/03-09	12.500.000,00	EUR	101,318	15.514.870,62	2,18	2,18
Slovakie						
SLOVAKIA GOVERNEMENT 12/17 4.625% 19/01	2.000.000,00	EUR	111,125	2.310.184,93	0,33	0,32
SLOVAKIA GOVERNEMENT 13/18 1.5% 28/11	4.000.000,00	EUR	100,664	4.031.984,66	0,57	0,57
Obligations des établissements de crédit						
Australie						
WESTPAC BANKING CORP 13/18 2.25% 30/07 30/01	3.650.000,00	USD	100,443	2.685.531,27	0,38	0,38
Belgique						
FORTIS BANK SA/NV 07/14 4.50% 30/05	15.000.000,00	EUR	101,623	15.641.052,74	2,20	2,20
KBC BANK NV 13/20 28-05	2.500.000,00	EUR	97,167	2.447.753,77	0,34	0,34
Danemark						
DANSKE BK AS 11/16 3.875% 14/04-14/10	6.000.000,00	USD	105,448	4.627.313,54	0,65	0,65
NYKREDIT A/S 01/07/2014	5.160.000,00	EUR	99,997	5.159.845,20	0,73	0,72
Espagne						
BANCO SANTANDER CENTRAL HISPANO SA 10/17 3.625% 06/04	4.000.000,00	EUR	106,685	4.374.271,21	0,62	0,61
BANCO SANTANDER CENTRAL HISPANO SA 11/16 4.625% 21/6	700.000,00	EUR	107,891	772.355,84	0,11	0,11
Etats-Unis						
GENERAL ELEC CAP CORP 3E+20 28/04-28/07 0.845%	6.500.000,00	EUR	100,070	6.509.461,11	0,92	0,91
JPMORGAN CHASE & CO 3E+15 30/04-30/07 0.804%	6.000.000,00	EUR	100,006	6.004.276,33	0,84	0,84
MERRILL LYNCH & CO 3E+45 22/07-24/10 2.054%	16.500.000,00	EUR	100,090	16.536.474,16	2,32	2,32
MORGAN J.P. & CO 11/16 3.75% 15/06	5.000.000,00	EUR	106,689	5.436.658,28	0,76	0,76
Finlande						
POHJOLA BANK PLC 13/18 1.25%14/05	7.350.000,00	EUR	98,811	7.320.754,04	1,03	1,03
France						
BANQUE FEDERATIVE DU CREDIT MUTUEL 3E+15 27/05-29/08 1.585%	10.500.000,00	EUR	100,008	10.504.578,58	1,48	1,47
BNP PARIBAS 10-15 2.5% 09/06	5.000.000,00	EUR	103,000	5.220.191,23	0,73	0,73
CREDIT AGRICOLE 12/19 3.875% 13/02	2.500.000,00	EUR	109,634	2.826.058,55	0,40	0,40
CREDIT LOGEMENT SA 11/16 3.375 18/07	3.500.000,00	EUR	106,869	3.794.146,35	0,53	0,53

SOCIETE GENERALE 11/16 3.25% 06/06	10.000.000,00	EUR	106,440	10.829.207,47	1,52	1,52
Pays-Bas						
ABN AMRO BANK NV 11/16 4.25% 11/04	5.000.000,00	EUR	107,412	5.524.299,13	0,78	0,78
ING BANK 12/17 4.25% 13/01	5.000.000,00	EUR	108,959	5.652.877,76	0,79	0,79
ING BANK 13/18 1.875% 27/02	3.400.000,00	EUR	101,132	3.492.107,86	0,49	0,49
KBC IFIMA 12/17 4.5% 27/3	10.700.000,00	EUR	110,117	12.150.542,93	1,71	1,71
KBC IFIMA 13/18 2.125% 10/09 10/09	10.000.000,00	EUR	101,456	10.210.805,47	1,44	1,43
NED. WATERSCH. BK 12/17 2.25% 17/01	3.300.000,00	EUR	104,565	3.521.442,72	0,50	0,49
RABOBANK NEDERLAND NV 09/16 4.375% 05/05	5.400.000,00	EUR	107,941	5.984.171,85	0,84	0,84
Royaume-Uni						
BARCLAYS BANK PLC 11/16__4.125% 15-03	7.000.000,00	EUR	106,887	7.712.273,70	1,08	1,08
STANDARD CHARTERED 12/19 4.125% 18/01	5.000.000,00	EUR	110,041	5.698.103,77	0,80	0,80
Suède						
NORDEA BANK AB 10/17 3.75% 24/02	5.000.000,00	EUR	108,169	5.567.695,58	0,78	0,78
NORDEA BANK AB 12/17 4.635% 15/02	9.250.000,00	EUR	107,119	10.282.375,69	1,45	1,44
PKO FINANCE AB 10/15 3.733 21/10	12.500.000,00	EUR	104,370	13.137.018,78	1,85	1,84
SVENSKA HANDBK 11/16 3.625% 16/2	5.000.000,00	EUR	105,902	5.453.018,71	0,77	0,77
Obligations d'entreprises privées						
Belgique						
BELGACOM 06/16 4.375% 23/11	5.000.000,00	EUR	109,648	5.505.152,72	0,77	0,77
Etats-Unis						
BMW US CAPITAL LLC 08/15 5.00% 28/05	6.000.000,00	EUR	105,998	6.538.259,56	0,92	0,92
PFIZER 07/14 4.75 15/12	2.000.000,00	EUR	104,120	2.086.564,38	0,29	0,29
France						
RTE EDF TRANSPORT SA 08/18 5.125% 12/09	5.000.000,00	EUR	116,095	5.881.986,03	0,83	0,83
Irlande						
D-STAR FINANCE PLC 6E+13.5BP 23/03-23/09	2.000.000,00	EUR	100,013	2.003.657,10	0,28	0,28
D-STAR FINANCE PLC 6E+13.5BP 23/04-23/10	108.000.000,00	EUR	100,019	108.149.138,93	15,19	15,18
Autres obligations						
Etats-Unis						
GS AMBER 6E+12 10/05-10/11 /TRS/	49.110.987,29	EUR	100,022	49.154.883,77	6,91	6,90
GS AMBER 6E+12 23/03-23/09 /TRS/	106.761.739,86	EUR	100,013	106.910.090,64	15,02	15,00
GS AMBER 6E+12 23/04-23/10 /TRS/	67.858.977,29	EUR	100,021	67.932.926,55	9,54	9,53
GS AMBER 6E+12 23/06-23/12 /TRS/	34.070.484,00	EUR	100,008	34.077.051,64	4,79	4,78
GS AMBER 6E+5 10/07-10/01 /TRS/	65.043.165,33	EUR	99,999	65.161.101,53	9,16	9,14
Irlande						
ARCADE FINANCE PLC R1 6E+7 23/04-22/10 1.104%	24.000.000,00	EUR	100,120	24.028.800,00	3,38	3,37
ARCADE FINANCE PLC R17 JAN/JUL 6E+13.5BP 10/01-10/07	10.200.000,00	EUR	99,999	10.229.830,57	1,44	1,44
Total des obligations				727.790.454,54	102,25	102,12
Swaps						
Belgique						
KBC SWAPS IRS/CCS		USD	1,000	-15.999.594,51	-2,25	-2,25
Total swaps				-15.999.594,51	-2,25	-2,25
TOTAL DU PORTEFEUILLE TITRES				711.790.860,03	100,00	99,88

LIQUIDITES						
Comptes à vue						
Belgique						
KBC BANK NV COMPTE CAPITAL	8.098,44	EUR	1,000	8.098,44		0,00
KBC GROUP EURO	574.152,12	EUR	1,000	574.152,12		0,08
KBC GROUP USD	3.439,15	USD	1,000	2.495,94		
Total compte à vue				584.746,50		0,08
TOTAL LIQUIDITES				584.746,50		0,08
DEBITEURS ET CREDITEURS DIVERS						
Créances						
Belgique						
KBC GROUP EUR A RECEVOIR	296.552,49	EUR	1,000	296.552,49		0,04
Total créances				296.552,49		0,04
TOTAL DEBITEURS ET CREDITEURS DIVERS				296.552,49		0,04
AUTRES						
Frais provisionnés		EUR		-0,28		
TOTAL AUTRES				-0,28		
TOTAL DE L'ACTIF NET				**712.672.158,74**		**100,00**

1.7.34 COMPOSITION DES ACTIFS DE CARMINE PROTECTIVE BOND PORTFOLIO LIMITED

Dénomination	Quantité au 31/12/2013	Devise	Cours en devises	Evaluation (en devise du compartiment)	% Porte feuille	% Actif net
ACTIF						
PORTEFEUILLE TITRES						
Obligations						
Obligations d'états						
Belgique						
BELGIUM 12/19 3.00% 28/09	500.000,00	EUR	107,687	542.296,35	0,08	0,08
FLEMISH COMMUNITY 09/14 3.75% 31/03	3.350.000,00	EUR	100,819	3.472.085,47	0,49	0,49
FLEMISH COMMUNITY 09/16 3.875% 20/07	7.000.000,00	EUR	108,143	7.691.863,96	1,08	1,08
Slovakie						
SLOVAKIA GOVERNEMENT 12/17 4.625% 19/01	1.500.000,00	EUR	111,125	1.732.638,70	0,24	0,24
Tchèque						
CZECHIA 04/14 4.625% 23/06	1.000.000,00	EUR	102,065	1.044.852,05	0,15	0,15
Obligations des établissements de crédit						
Allemagne						
COMMERZBANK AG 10/17 3.875 22/03	10.000.000,00	EUR	107,578	11.059.334,34	1,56	1,56
Australie						
WESTPAC BANKING CORP 09-16 4.25% 22/09	3.500.000,00	EUR	108,667	3.844.113,65	0,54	0,54
Belgique						
FORTIS BANK SA/NV 07/14 4.50% 30/05	5.000.000,00	EUR	101,623	5.213.684,25	0,73	0,73
KBC BANK NV 13/20 28-05	2.000.000,00	EUR	97,167	1.958.203,01	0,28	0,28
Danemark						
DANSKE BK AS 12/17 3.875% 28/02	10.000.000,00	EUR	108,213	11.146.116,01	1,57	1,57
Espagne						
BANCO SANTANDER CENTRAL HISPANO SA 11/16 4.625% 21/6	700.000,00	EUR	107,891	772.355,84	0,11	0,11
Etats-Unis						
GENERAL ELEC CAP CORP 08/18 5.375% 16/01	2.500.000,00	EUR	114,658	2.994.941,47	0,42	0,42
GENERAL ELEC CAP CORP 3E+20 28/04-28/07 0.845%	8.500.000,00	EUR	100,070	8.512.372,22	1,20	1,20
MERRILL LYNCH & CO 3E+45 22/07-24/10 2.054%	14.000.000,00	EUR	100,090	14.030.947,77	1,98	1,97
MORGAN J.P. & CO 07/15 5.25% 14/01	1.650.000,00	EUR	104,706	1.810.955,03	0,26	0,26
France						
CAISSE CENTRALE DU CREDIT IMMO 10/16 2.60% 26/04	12.500.000,00	EUR	104,789	13.320.351,71	1,88	1,87
SOCIETE GENERALE 11/16 4.00% 20/04	5.000.000,00	EUR	106,972	5.488.317,53	0,77	0,77
Irlande						
GE CAPITAL EURO FUNDING 13/17 1% 02/05	5.000.000,00	EUR	99,206	4.993.587,67	0,70	0,70
Italie						
BANCA INTESA SPA 3E+20 01/07-03/10 1.737%	11.994.000,00	EUR	99,488	11.945.445,61	1,68	1,68
Norvège						
DNB NORBANK BOLIGKREDITT 10/17 2.375% 31/08	10.000.000,00	EUR	105,203	10.599.678,56	1,49	1,49

Pays-Bas						
ABN AMRO BANK NV 11/16 4.25% 11/04	7.500.000,00	EUR	107,412	8.286.448,70	1,17	1,17
ING BANK 13/18 1.875% 27/02	5.200.000,00	EUR	101,132	5.340.870,84	0,75	0,75
KBC IFIMA 12/17 4.5% 27/3	2.500.000,00	EUR	110,117	2.838.911,90	0,40	0,40
NED. WATERSCH. BK 12/17 2.25% 17/01	6.900.000,00	EUR	104,565	7.363.016,59	1,04	1,04
RABOBANK NEDERLAND NV 07/17 4.25% 16/01	18.800.000,00	EUR	109,386	21.328.567,78	3,00	3,00
Royaume-Uni						
BARCLAYS BANK PLC 11/16__4.125% 15-03	1.500.000,00	EUR	106,887	1.652.630,08	0,23	0,23
STANDARD CHARTERED 10/15 3.85% 27/4	4.000.000,00	USD	103,890	3.035.439,58	0,43	0,43
STANDARD CHARTERED 12/19 4.125% 18/01	5.000.000,00	EUR	110,041	5.698.103,77	0,80	0,80
Suède						
PKO FINANCE AB 10/15 3.733 21/10	12.500.000,00	EUR	104,370	13.137.018,78	1,85	1,85
SVENSKA HANDBK 12/17 3.375% 17/07	3.900.000,00	EUR	107,329	4.246.037,56	0,60	0,60
Suisse						
CREDIT SUISSE/GUERNSEY 10/15 2.875% 24/09	4.673.000,00	EUR	103,664	4.880.272,68	0,69	0,69
Obligations d'entreprises privées						
Irlande						
Autres obligations						
Etats-Unis						
GS CARMINE 6E+12 10/05-10/11 /TRS/	49.110.987,29	EUR	100,022	49.154.883,77	6,92	6,91
GS CARMINE 6E+12 23/03-23/09 /TRS/	106.761.739,86	EUR	100,013	106.910.090,64	15,05	15,03
GS CARMINE 6E+12 23/04-23/10 /TRS/	67.858.977,29	EUR	100,021	67.932.926,55	9,57	9,55
GS CARMINE 6E+12 23/06-23/12 /TRS/	34.070.484,00	EUR	100,008	34.077.051,64	4,80	4,79
GS CARMINE 6E+5 10/01-10/07 /TRS/	65.043.165,33	EUR	99,999	65.161.101,53	9,18	9,16
Irlande						
ARCADE FINANCE PLC R1 6E+7 23/04-22/10 1.104%	55.300.000,00	EUR	100,120	55.366.360,00	7,80	7,79
ARCADE FINANCE PLC R17 APR/OCT 6E+13.5BP 23/10-23/04	120.500.000,00	EUR	100,019	120.666.400,38	16,99	16,97
ARCADE FINANCE PLC R17 JAN/JUL 6E+13.5BP 10/01-10/07	22.900.000,00	EUR	99,999	22.966.972,56	3,23	3,23
Total des obligations				722.217.246,53	101,69	101,55
Swaps						
Belgique						
KBC SWAPS IRS/CCS		EUR	1,000	-12.017.363,49	-1,69	-1,69
Total swaps				-12.017.363,49	-1,69	-1,69
TOTAL DU PORTEFEUILLE TITRES				710.199.883,04	100,00	99,86
LIQUIDITES						
Comptes à vue						
Belgique						
KBC BANK NV COMPTE CAPITAL	8.098,44	EUR	1,000	8.098,44		0,00
KBC GROUP EURO	619.217,51	EUR	1,000	619.217,51		0,09
KBC GROUP USD	109.213,47	USD	1,000	79.260,81		0,01
Total compte à vue				706.576,76		0,10
TOTAL LIQUIDITES				706.576,76		0,10

DEBITEURS ET CREDITEURS DIVERS						
Créances						
Belgique						
KBC GROUP EUR A RECEVOIR	280.755,17	EUR	1,000	280.755,17		0,04
KBC GROUP USD A RECEVOIR	8,28	USD	1,000	6,01		
Total créances				280.761,18		0,04
TOTAL DEBITEURS ET CREDITEURS DIVERS				280.761,18		0,04
AUTRES						
Frais provisionnés		EUR		-0,28		
TOTAL AUTRES				-0,28		
TOTAL DE L'ACTIF NET				**711.187.220,70**		**100,00**

1.7.35 COMPOSITION DES ACTIFS DE CORAL PROTECTIVE BOND PORTFOLIO LIMITED

Dénomination	Quantité au 31/12/2013	Devise	Cours en devises	Evaluation (en devise du compartiment)	% Porte feuille	% Actif net
ACTIF						
PORTEFEUILLE TITRES						
Obligations						
Obligations d'états						
Belgique						
BELGIUM 08/14 4.00% 28/03	1.500.000,00	EUR	100,863	1.558.643,63	0,22	0,22
FLEMISH COMMUNITY 09/14 3.75% 31/03	4.150.000,00	EUR	100,819	4.301.240,21	0,61	0,61
Europe						
EUROPEAN UNION 11/16 2.75% 03/06	2.000.000,00	EUR	105,617	2.144.142,42	0,30	0,30
France						
CADES 13/18 1% 25/5	2.500.000,00	EUR	99,460	2.501.568,49	0,35	0,35
Tchèque						
CZECHIA 04/14 4.625% 23/06	1.000.000,00	EUR	102,065	1.044.852,05	0,15	0,15
Obligations des établissements de crédit						
Autriche						
AUST&NZ BANKING GROUP 10/17 3.75% 10/03	5.000.000,00	EUR	107,981	5.551.125,79	0,78	0,78
Canada						
TORONTO DOMINION BK 08/15 5.375% 14/05	3.000.000,00	EUR	106,561	3.298.880,77	0,47	0,46
Espagne						
BANCO SANTANDER CENTRAL HISPANO SA 11/16 4.625% 21/6	700.000,00	EUR	107,891	772.355,84	0,11	0,11
Etats-Unis						
CREDIT SUISSE FB USA INC 04/15 4.875% 15/01-15/07	25.000.000,00	USD	104,517	19.368.442,00	2,73	2,73
MERRILL LYNCH & CO 3E+45 22/07-24/10 2.054%	2.800.000,00	EUR	100,090	2.806.189,55	0,40	0,40
MORGAN J.P. & CO 07/15 5.25% 14/01	4.350.000,00	EUR	104,706	4.774.335,98	0,67	0,67
France						
BANQUE FEDERATIVE DU CREDIT MUTUEL 3E+15 27/05-29/08 1.585%	500.000,00	EUR	100,008	500.218,03	0,07	0,07
BPCE SA 11/16 3.625% 12/5	20.100.000,00	EUR	107,053	21.982.723,99	3,10	3,09
CAISSE REFINANCE HYPOTHE 06/18 4.00% 25/04	4.000.000,00	EUR	112,095	4.593.396,84	0,65	0,65
Italie						
BANCA INTESA SPA 3E+20 01/07-03/10 1.737%	7.097.000,00	EUR	99,488	7.068.269,76	1,00	1,00
Pays-Bas						
ABN AMRO BANK NV 12/19 4.75% 11/01	2.500.000,00	EUR	113,352	2.948.958,73	0,42	0,42
COOPERATIEVE CENTRALE RAIFFEIS 11/16 3.875% 20/04	1.200.000,00	EUR	106,684	1.312.691,06	0,19	0,19
NED. WATERSCH. BK 12/17 2.25% 17/01	3.300.000,00	EUR	104,565	3.521.442,72	0,50	0,50
RABOBANK NEDERLAND NV 09/16 4.375% 05/05	11.000.000,00	EUR	107,941	12.189.979,70	1,72	1,72
Royaume-Uni						
HSBC BANK PLC 11/18 3.875% 24/10	5.000.000,00	EUR	110,592	5.565.715,14	0,79	0,78
NORDEA BK FINLAND PLC LONDON 10/15 2.25% 16/11	11.000.000,00	EUR	103,353	11.399.318,94	1,61	1,61

Suède						
NORDEA BANK AB 10/17 3.75% 24/02	5.000.000,00	EUR	108,169	5.567.695,58	0,79	0,78
PKO FINANCE AB 10/15 3.733 21/10	12.500.000,00	EUR	104,370	13.137.018,78	1,85	1,85
SVENSKA HANDBK 11/16 3.625% 16/2	14.000.000,00	EUR	105,902	15.268.452,37	2,15	2,15
Obligations d'entreprises privées						
Etats-Unis						
PFIZER 07/14 4.75 15/12	9.000.000,00	EUR	104,120	9.389.539,72	1,32	1,32
Irlande						
D-STAR FINANCE PLC 6E+13.5BP 10/01-10/07	5.500.000,00	EUR	99,999	5.516.085,11	0,78	0,78
Suède						
VATTENFALL TREASURY 09/16 5.25% 17/03	3.500.000,00	EUR	109,696	3.984.844,13	0,56	0,56
Autres obligations						
Etats-Unis						
GS CORAL 6E+12 10/05-10/11 /TRS/	49.110.987,29	EUR	100,022	49.154.883,77	6,93	6,92
GS CORAL 6E+12 23/03-23/09 /TRS/	106.761.739,86	EUR	100,013	106.910.090,64	15,08	15,05
GS CORAL 6E+12 23/04-23/10 /TRS/	67.858.977,29	EUR	100,021	67.932.926,55	9,58	9,56
GS CORAL 6E+12 23/06-23/12 /TRS/	34.070.484,00	EUR	100,008	34.077.051,64	4,81	4,80
GS CORAL 6E+5 10/01-10/07 /TRS/	65.043.165,33	EUR	99,999	65.161.101,53	9,19	9,17
Irlande						
ARCADE FINANCE PLC R1 6E+7 23/04-22/10 1.104%	152.500.000,00	EUR	100,120	152.683.000,00	21,53	21,49
ARCADE FINANCE PLC R17 JAN/JUL 6E+13.5BP 10/01-10/07	40.700.000,00	EUR	99,999	40.819.029,84	5,76	5,75
ARCADE FINANCE PLC R2 6E+2 10/05-10/11 1.723%	29.874.000,00	EUR	100,300	29.963.622,00	4,23	4,22
Total des obligations				718.769.833,30	101,37	101,17
Swaps						
Belgique						
KBC SWAPS IRS/CCS		EUR	1,000	-9.702.494,99	-1,37	-1,37
Total swaps				-9.702.494,99	-1,37	-1,37
TOTAL DU PORTEFEUILLE TITRES				709.067.338,31	100,00	99,81
LIQUIDITES						
Comptes à vue						
Belgique						
KBC BANK NV COMPTE CAPITAL	8.098,44	EUR	1,000	8.098,44		0,00
KBC GROUP EURO	1.344.874,13	EUR	1,000	1.344.874,13		0,19
KBC GROUP USD	10.617,66	USD	1,000	7.705,68		0,00
Total compte à vue				1.360.678,25		0,19
TOTAL LIQUIDITES				1.360.678,25		0,19
DEBITEURS ET CREDITEURS DIVERS						
Créances						
Belgique						
KBC GROUP EUR A RECEVOIR	184,49	EUR	1,000	184,49		
KBC GROUP USD A RECEVOIR	0,26	USD	1,000	0,19		
Total créances				184,68		
TOTAL DEBITEURS ET CREDITEURS DIVERS				184,68		

AUTRES						
Frais provisionnés		EUR		-0,28		
TOTAL AUTRES				-0,28		
TOTAL DE L'ACTIF NET				**710.428.200,96**		**100,00**

1.7.36 COMPOSITION DES ACTIFS DE EMERALD PROTECTIVE BOND PORTFOLIO LIMITED

Dénomination	Quantité au 31/12/2013	Devise	Cours en devises	Evaluation (en devise du compartiment)	% Porte feuille	% Actif net
ACTIF						
PORTEFEUILLE TITRES						
Obligations						
Obligations d'états						
Belgique						
BELGIUM 09/19 4.00% 28/03	350.000,00	EUR	113,108	406.541,61	0,06	0,06
BELGIUM 10/15 2.75% 05/03	7.500.000,00	USD	102,740	5.714.843,09	0,81	0,80
FLEMISH COMMUNITY 09/14 3.75% 31/03	6.000.000,00	EUR	100,819	6.218.660,54	0,88	0,88
Europe						
EUROPEAN UNION 11/18 3.25% 04-04	4.000.000,00	EUR	109,785	4.487.911,94	0,63	0,63
France						
CADES 13/18 1% 25/5	5.000.000,00	EUR	99,460	5.003.136,99	0,71	0,70
Obligations des établissements de crédit						
Autriche						
AUST&NZ BANKING GROUP 11/16 3.25% 01/03	12.000.000,00	USD	105,022	9.239.794,95	1,30	1,30
Belgique						
FORTIS BANK SA/NV 07/14 4.50% 30/05	17.500.000,00	EUR	101,623	18.247.894,86	2,57	2,57
Canada						
TORONTO DOMINION BK 08/15 5.375% 14/05	4.000.000,00	EUR	106,561	4.398.507,69	0,62	0,62
Espagne						
BANCO SANTANDER CENTRAL HISPANO SA 11/16 4.625% 21/6	400.000,00	EUR	107,891	441.346,19	0,06	0,06
Etats-Unis						
GENERAL ELEC CAP CORP 3E+14 05/07-03/10 1.696%	4.000.000,00	EUR	100,023	4.004.529,44	0,57	0,56
GENERAL ELEC CAP CORP 3E+20 28/04-28/07 0.845%	2.000.000,00	EUR	100,070	2.002.911,11	0,28	0,28
MERRILL LYNCH & CO 3E+45 22/07-24/10 2.054%	13.700.000,00	EUR	100,090	13.730.284,60	1,94	1,93
MORGAN J.P. & CO 07/15 5.25% 14/01	2.500.000,00	EUR	104,706	2.743.871,25	0,39	0,39
MORGAN STANLEY 3E 13/04-13/07 1.711	7.500.000,00	EUR	99,114	7.443.608,12	1,05	1,05
ZURICH FINANCE USA INC 09/15 6.50% 14/10	5.000.000,00	EUR	110,004	5.569.670,80	0,79	0,78
Finlande						
POHJOLA BANK PLC 13/18 1.25%14/05	4.000.000,00	EUR	98,811	3.984.083,83	0,56	0,56
France						
BNP PARIBAS 10-15 2.5% 09/06	5.000.000,00	EUR	103,000	5.220.191,23	0,74	0,74
BNP PARIBAS SA 12/19 2.50% 23/08	2.000.000,00	EUR	103,044	2.078.688,22	0,29	0,29
BPCE SA 10/17 3.75% 21/7	2.000.000,00	EUR	107,998	2.193.444,35	0,31	0,31
BPCE SA 11/16 3.625% 12/5	5.400.000,00	EUR	107,053	5.905.806,44	0,83	0,83
BPCE SA 12/18 2% 24/4	1.000.000,00	EUR	101,739	1.031.143,42	0,15	0,15
CREDIT LOGEMENT SA 11/16 3.375 18/07	9.000.000,00	EUR	106,869	9.756.376,34	1,38	1,37
SOCIETE GENERALE 11/16 4.00% 20/04	11.800.000,00	EUR	106,972	12.952.429,36	1,83	1,82
Italie						
BANCA INTESA SPA 3E+20 01/07-03/10 1.737%	7.097.000,00	EUR	99,488	7.068.269,76	1,00	1,00

Pays-Bas						
RABOBANK NEDERLAND NV 07/17 4.25% 16/01	3.800.000,00	EUR	109,386	4.311.093,49	0,61	0,61
RABOBANK NEDERLAND NV 09/16 4.375% 05/05	10.000.000,00	EUR	107,941	11.081.799,73	1,56	1,56
Royaume-Uni						
BARCLAYS BANK PLC 11/16__4.125% 15-03	1.500.000,00	EUR	106,887	1.652.630,08	0,23	0,23
NORDEA BK FINLAND PLC LONDON 10/15 2.25% 16/11	8.000.000,00	EUR	103,353	8.290.413,78	1,17	1,17
Obligations d'entreprises privées						
Allemagne						
BASF SE 07/14 5.00 26/09	11.000.000,00	EUR	103,307	11.508.427,52	1,62	1,62
Belgique						
ANHEUSER-BUSCH INBEV NV 12/19 2% 16/12	1.500.000,00	EUR	100,515	1.508.956,16	0,21	0,21
Etats-Unis						
PFIZER 07/14 4.75 15/12	30.000.000,00	EUR	104,120	31.298.465,73	4,41	4,41
Irlande						
D-STAR FINANCE PLC 6E+13.5BP 10/01-10/07	55.000.000,00	EUR	99,999	55.160.851,13	7,78	7,77
D-STAR FINANCE PLC 6E+13.5BP 23/03-23/09	38.000.000,00	EUR	100,013	38.069.484,90	5,37	5,36
Autres obligations						
Etats-Unis						
GS EMERALD 6E+12 10/05-10/11 /TRS/	49.110.987,29	EUR	100,022	49.154.883,77	6,93	6,92
GS EMERALD 6E+12 23/03-23/09 /TRS/	106.761.739,86	EUR	100,013	106.910.090,64	15,07	15,05
GS EMERALD 6E+12 23/04-23/10 /TRS/	67.858.977,29	EUR	100,021	67.932.926,55	9,58	9,56
GS EMERALD 6E+12 23/06-23/12 /TRS/	34.070.484,00	EUR	100,008	34.077.051,64	4,81	4,80
GS EMERALD 6E+5 10/01-10/07 /TRS/	65.043.165,33	EUR	99,999	65.161.101,53	9,19	9,17
Irlande						
ARCADE FINANCE PLC R1 6E+7 23/04-22/10 1.104%	63.300.000,00	EUR	100,120	63.375.960,00	8,94	8,92
ARCADE FINANCE PLC R17 JAN/JUL 6E+13.5BP 10/01-10/07	24.500.000,00	EUR	99,999	24.571.651,87	3,47	3,46
ARCADE FINANCE PLC R2 6E+2 10/05-10/11 1.723%	5.000.000,00	EUR	100,300	5.015.000,00	0,71	0,71
Total des obligations				718.924.734,65	101,37	101,20
Swaps						
Belgique						
KBC SWAPS IRS/CCS		EUR	1,000	-9.700.401,93	-1,37	-1,37
Total swaps				-9.700.401,93	-1,37	-1,37
TOTAL DU PORTEFEUILLE TITRES				709.224.332,72	100,00	99,83
LIQUIDITES						
Comptes à vue						
Belgique						
KBC BANK NV COMPTE CAPITAL	8.098,44	EUR	1,000	8.098,44		0,00
KBC GROUP EURO	1.085.709,33	EUR	1,000	1.085.709,33		0,15
KBC GROUP USD	118.498,04	USD	1,000	85.999,01		0,01
Total compte à vue				1.179.806,78		0,17
TOTAL LIQUIDITES				1.179.806,78		0,17

DEBITEURS ET CREDITEURS DIVERS						
Créances						
Belgique						
KBC GROUP EUR A RECEVOIR	665,97	EUR	1,000	665,97		
KBC GROUP USD A RECEVOIR	5,07	USD	1,000	3,68		
Total créances				669,65		
TOTAL DEBITEURS ET CREDITEURS DIVERS				669,65		
AUTRES						
Frais provisionnés		EUR		-0,28		
TOTAL AUTRES				-0,28		
TOTAL DE L'ACTIF NET				**710.404.808,87**		**100,00**

1.7.37 COMPOSITION DES ACTIFS DE INDIGO PROTECTIVE BOND PORTFOLIO LIMITED

Dénomination	Quantité au 31/12/2013	Devise	Cours en devises	Evaluation (en devise du compartiment)	% Porte feuille	% Actif net
ACTIF						
PORTEFEUILLE TITRES						
Obligations						
Obligations d'états						
Autriche						
AUSTRIA 03/18 4.65% 15/01	2.000.000,00	EUR	114,999	2.389.158,54	0,67	0,67
Belgique						
FLEMISH COMMUNITY 09/14 3.75% 31/03	1.500.000,00	EUR	100,819	1.554.665,14	0,44	0,44
France						
CADES 04/19 4% 25/10	2.000.000,00	EUR	113,724	2.289.164,93	0,65	0,64
CADES 06/16 3.625% 25/04	1.000.000,00	EUR	107,235	1.097.183,17	0,31	0,31
CADES 13/18 1% 25/5	3.000.000,00	EUR	99,460	3.001.882,19	0,85	0,85
Obligations des établissements de crédit						
Australie						
NATIONAL AUSTRALIA BANK 08/15 5.50% 20/05	4.000.000,00	EUR	106,650	4.401.599,44	1,24	1,24
WESTPAC BANKING CORP 09-16 4.25% 22/09	3.500.000,00	EUR	108,667	3.844.113,65	1,08	1,08
Autriche						
AUST&NZ BANKING GROUP 11/16 3.25% 01/03	1.000.000,00	USD	105,022	769.982,92	0,22	0,22
Belgique						
FORTIS BANK SA/NV 07/14 4.50% 30/05	2.000.000,00	EUR	101,623	2.085.473,70	0,59	0,59
Canada						
TORONTO DOMINION BK 08/15 5.375% 14/05	9.000.000,00	EUR	106,561	9.896.642,31	2,79	2,79
Espagne						
BANCO SANTANDER CENTRAL HISPANO SA 11/16 4.625% 21/6	400.000,00	EUR	107,891	441.346,19	0,12	0,12
Etats-Unis						
CITIGROUP INC 3E+14 06/06-05/09 1.575%	5.000.000,00	EUR	99,997	5.001.218,61	1,41	1,41
MORGAN J.P. & CO 07/15 5.25% 14/01	4.000.000,00	EUR	104,706	4.390.194,00	1,24	1,24
France						
SOCIETE GENERALE 12/18 2.375% 28/02	1.000.000,00	EUR	103,746	1.057.370,96	0,30	0,30
Pays-Bas						
ABN AMRO BANK NV 11/16 4.25% 11/04	2.500.000,00	EUR	107,412	2.762.149,57	0,78	0,78
COOPERATIEVE CENTRALE RAIFFEIS 11/16 3.875% 20/04	1.500.000,00	EUR	106,684	1.640.863,83	0,46	0,46
KBC IFIMA 12/17 4.5% 27/3	9.000.000,00	EUR	110,117	10.220.082,84	2,88	2,88
NED. WATERSCH. BK 12/17 2.25% 17/01	5.800.000,00	EUR	104,565	6.189.202,35	1,74	1,74
RABOBANK NEDERLAND NV 07/17 4.25% 16/01	7.400.000,00	EUR	109,386	8.395.287,32	2,37	2,36
RABOBANK NEDERLAND NV 09/16 4.375% 05/05	2.000.000,00	EUR	107,941	2.216.359,95	0,62	0,62
Royaume-Uni						
STANDARD CHARTERED 11/16 3.875% 20/10	5.000.000,00	EUR	107,496	5.413.016,68	1,53	1,52
STANDARD CHARTERED 12/19 4.125% 18/01	5.000.000,00	EUR	110,041	5.698.103,77	1,61	1,60

Suède						
SVENSKA HANDBK 10/17 3.75% 24/02	3.500.000,00	EUR	108,051	3.893.263,90	1,10	1,10
Suisse						
CREDIT SUISSE/GUERNSEY 10/15 2.875% 24/09	4.000.000,00	EUR	103,664	4.177.421,51	1,18	1,18
Obligations d'entreprises privées						
Allemagne						
BASF SE 07/14 5.00 26/09	20.000.000,00	EUR	103,307	20.924.413,68	5,90	5,89
Etats-Unis						
PFIZER 07/14 4.75 15/12	7.000.000,00	EUR	104,120	7.302.975,34	2,06	2,06
Irlande						
Autres obligations						
Etats-Unis						
GS INDIGO 6E+12 10/05-10/11 /TRS/	24.555.493,64	EUR	100,022	24.577.441,88	6,92	6,92
GS INDIGO 6E+12 23/03-23/09 /TRS/	53.380.869,93	EUR	100,013	53.455.045,32	15,06	15,04
GS INDIGO 6E+12 23/04-23/10 /TRS/	33.929.488,64	EUR	100,021	33.966.463,26	9,57	9,56
GS INDIGO 6E+12 23/06-23/12 /TRS/	17.035.242,00	EUR	100,008	17.038.525,81	4,80	4,80
GS INDIGO 6E+5 10/01-10/07 /TRS/	32.521.582,66	EUR	99,999	32.580.550,76	9,18	9,17
Irlande						
ARCADE FINANCE PLC R1 6E+7 23/04-22/10 1.104%	23.000.000,00	EUR	100,120	23.027.600,00	6,49	6,48
ARCADE FINANCE PLC R17 JAN/JUL 6E+13.5BP 10/01-10/07	2.600.000,00	EUR	99,999	2.607.603,87	0,74	0,73
ARCADE FINANCE PLC R17 MAR/SEP 6E+13.5BP 23/03-23/09	45.000.000,00	EUR	100,013	45.082.284,75	12,70	12,69
ARCADE FINANCE PLC R2 6E+2 10/05-10/11 1.723%	10.000.000,00	EUR	100,300	10.030.000,00	2,83	2,82
Total des obligations				363.418.652,14	102,38	102,27
Swaps						
Belgique						
KBC SWAPS IRS/CCS		EUR	1,000	-8.458.982,76	-2,38	-2,38
Total swaps				-8.458.982,76	-2,38	-2,38
TOTAL DU PORTEFEUILLE TITRES				354.959.669,38	100,00	99,89
LIQUIDITES						
Comptes à vue						
Belgique						
KBC BANK NV COMPTE CAPITAL	8.098,44	EUR	1,000	8.098,44		0,00
KBC GROUP EURO	390.102,28	EUR	1,000	390.102,28		0,11
KBC GROUP USD	1.387,87	USD	1,000	1.007,24		
Total compte à vue				399.207,96		0,11
TOTAL LIQUIDITES				399.207,96		0,11
DEBITEURS ET CREDITEURS DIVERS						
Créances						
Belgique						
KBC GROUP EUR A RECEVOIR	496,19	EUR	1,000	496,19		
Total créances				496,19		
TOTAL DEBITEURS ET CREDITEURS DIVERS				496,19		

AUTRES						
Frais provisionnés		EUR		-0,28		
TOTAL AUTRES				-0,28		
TOTAL DE L'ACTIF NET				**355.359.373,25**		**100,00**

1.7.38 COMPOSITION DES ACTIFS DE IVORY PROTECTIVE BOND PORTFOLIO LIMITED

Dénomination	Quantité au 31/12/2013	Devise	Cours en devises	Evaluation (en devise du compartiment)	% Porte feuille	% Actif net
ACTIF						
PORTEFEUILLE TITRES						
Obligations						
Obligations d'états						
France						
CADES 04/19 4% 25/10	1.500.000,00	EUR	113,724	1.716.873,70	0,49	0,48
CADES 06/16 3.625% 25/04	2.000.000,00	EUR	107,235	2.194.366,33	0,62	0,62
Slovakie						
SLOVAKIA GOVERNEMENT 12/17 4.625% 19/01	1.500.000,00	EUR	111,125	1.732.638,70	0,49	0,49
Obligations des établissements de crédit						
Australie						
NATIONAL AUSTRALIA BANK 08/15 5.50% 20/05	5.000.000,00	EUR	106,650	5.501.999,30	1,56	1,55
Espagne						
BANCO SANTANDER CENTRAL HISPANO SA 11/16 4.625% 21/6	400.000,00	EUR	107,891	441.346,19	0,13	0,12
Finlande						
POHJOLA BANK PLC 11/16 3.125% 12/01	5.000.000,00	EUR	104,651	5.383.681,51	1,52	1,52
France						
BNP PARIBAS 10-15 2.5% 09/06	7.000.000,00	EUR	103,000	7.308.267,72	2,07	2,06
BNP PARIBAS 11/16 3.5% 7/3	4.400.000,00	EUR	105,499	4.768.123,28	1,35	1,34
CAISSE CENTRALE DU CREDIT IMMO 10/16 2.60% 26/04	12.500.000,00	EUR	104,789	13.320.351,71	3,76	3,76
Pays-Bas						
RABOBANK NEDERLAND NV 09/16 4.375% 05/05	6.000.000,00	EUR	107,941	6.649.079,84	1,88	1,88
Royaume-Uni						
BARCLAYS BANK PLC 10/15 3.125% 14/01	8.000.000,00	EUR	102,825	8.466.376,15	2,39	2,39
UBS LONDON 12/16 3.125% 18-01	4.000.000,00	EUR	104,858	4.313.147,62	1,22	1,22
Suède						
PKO FINANCE AB 10/15 3.733 21/10	4.500.000,00	EUR	104,370	4.729.326,76	1,34	1,33
Obligations d'entreprises privées						
Allemagne						
BASF SE 07/14 5.00 26/09	9.000.000,00	EUR	103,307	9.415.986,16	2,66	2,66
VOLKSWAGEN LEASE 11/15 2.75% 13/07	2.000.000,00	EUR	103,050	2.086.762,42	0,59	0,59
Etats-Unis						
PFIZER 07/14 4.75 15/12	9.600.000,00	EUR	104,120	10.015.509,03	2,83	2,82
Irlande						
D-STAR FINANCE PLC 6E+13.5BP 10/01-10/07	35.500.000,00	EUR	99,999	35.603.822,09	10,06	10,04
D-STAR FINANCE PLC 6E+13.5BP 23/03-23/09	2.000.000,00	EUR	100,013	2.003.657,10	0,57	0,57

Autres obligations						
Etats-Unis						
GS IVORY 6E+12 10/05-10/11 /TRS/	24.555.494,00	EUR	100,022	24.577.442,24	6,94	6,93
GS IVORY 6E+12 23/03-23/09 /TRS/	53.380.870,00	EUR	100,013	53.455.045,39	15,10	15,07
GS IVORY 6E+12 23/04-23/10 /TRS/	33.929.489,00	EUR	100,021	33.966.463,62	9,60	9,58
GS IVORY 6E+12 23/06-23/12 /TRS/	17.035.242,00	EUR	100,008	17.038.525,81	4,81	4,80
GS IVORY 6E+5 10/01-10/07 /TRS/	32.521.582,66	EUR	99,999	32.580.550,76	9,21	9,19
Irlande						
ARCADE FINANCE PLC R1 6E+7 23/04-22/10 1.104%	70.000.000,00	EUR	100,120	70.084.000,00	19,80	19,76
ARCADE FINANCE PLC R17 JAN/JUL 6E+13.5BP 10/01-10/07	1.400.000,00	EUR	99,999	1.404.094,39	0,40	0,40
Total des obligations				358.757.437,82	101,36	101,14
Swaps						
Belgique						
KBC SWAPS IRS/CCS		EUR	1,000	-4.825.864,62	-1,36	-1,36
Total swaps				-4.825.864,62	-1,36	-1,36
TOTAL DU PORTEFEUILLE TITRES				353.931.573,20	100,00	99,78
LIQUIDITES						
Comptes à vue						
Belgique						
KBC BANK NV COMPTE CAPITAL	8.098,44	EUR	1,000	8.098,44		0,00
KBC GROUP EURO	745.804,88	EUR	1,000	745.804,88		0,21
KBC GROUP USD	28.101,17	USD	1,000	20.394,20		0,01
Total compte à vue				774.297,52		0,22
TOTAL LIQUIDITES				774.297,52		0,22
DEBITEURS ET CREDITEURS DIVERS						
Créances						
Belgique						
KBC GROUP EUR A RECEVOIR	150,68	EUR	1,000	150,68		
KBC GROUP USD A RECEVOIR	1,04	USD	1,000	0,75		
Total créances				151,43		
TOTAL DEBITEURS ET CREDITEURS DIVERS				151,43		
AUTRES						
Frais provisionnés		EUR		-0,28		
TOTAL AUTRES				-0,28		
TOTAL DE L'ACTIF NET				**354.706.021,87**		**100,00**

1.7.39 COMPOSITION DES ACTIFS DE MAGENTA PROTECTIVE BOND PORTFOLIO LIMITED

Dénomination	Quantité au 31/12/2013	Devise	Cours en devises	Evaluation (en devise du compartiment)	% Porte feuille	% Actif net
ACTIF						
PORTEFEUILLE TITRES						
Obligations						
Obligations d'états						
Belgique						
FLEMISH COMMUNITY 09/14 3.75% 31/03	3.500.000,00	EUR	100,819	3.627.551,98	1,02	1,02
France						
CADES 04/19 4% 25/10	3.000.000,00	EUR	113,724	3.433.747,40	0,97	0,97
Italie						
ITALY 03/14 2.15% 15/03-09	10.000.000,00	EUR	101,318	12.411.896,49	3,50	3,49
Slovakie						
SLOVAKIA GOVERNEMENT 12/17 4.625% 19/01	1.500.000,00	EUR	111,125	1.732.638,70	0,49	0,49
Obligations des établissements de crédit						
Danemark						
NYKREDIT A/S 10/15 3.50 04/11	5.000.000,00	EUR	104,547	5.254.678,02	1,48	1,48
Espagne						
BANCO SANTANDER CENTRAL HISPANO SA 11/16 4.625% 21/6	400.000,00	EUR	107,891	441.346,19	0,12	0,12
Etats-Unis						
CITIGROUP INC 3E+14 06/06-05/09 1.575%	4.000.000,00	EUR	99,997	4.000.974,89	1,13	1,13
JPMORGAN CHASE & CO 3E+15 30/04-30/07 0.804%	3.000.000,00	EUR	100,006	3.002.138,17	0,85	0,85
MORGAN J.P. & CO 07/15 5.25% 14/01	5.000.000,00	EUR	104,706	5.487.742,51	1,55	1,55
Finlande						
POHJOLA BANK PLC 11/16 3.125% 12/01	2.250.000,00	EUR	104,651	2.422.656,68	0,68	0,68
France						
BNP PARIBAS 11/16 3.5% 7/3	5.600.000,00	EUR	105,499	6.068.520,54	1,71	1,71
CREDIT LOGEMENT SA 11/16 3.375 18/07	12.500.000,00	EUR	106,869	13.550.522,69	3,82	3,81
Norvège						
DNB NORBANK BOLIGKREDITT 10/17 2.375% 31/08	10.000.000,00	EUR	105,203	10.599.678,56	2,99	2,98
Pays-Bas						
BANK NED. GEMEENTEN 11/16 2.50% 18/01	2.100.000,00	EUR	104,148	2.237.011,09	0,63	0,63
KBC IFIMA 12/17 4.5% 27/3	4.000.000,00	EUR	110,117	4.542.259,04	1,28	1,28
NED. WATERSCH. BK 12/17 2.25% 17/01	1.900.000,00	EUR	104,565	2.027.497,32	0,57	0,57
Royaume-Uni						
BARCLAYS BANK PLC 10/17 4.00% 20/01	1.800.000,00	EUR	108,394	2.019.148,05	0,57	0,57
Suède						
SVENSKA HANDBK 12/17 3.375% 17/07	7.600.000,00	EUR	107,329	8.274.329,61	2,33	2,33
SWEDBANK 12/17 3.375% 09/02	3.750.000,00	EUR	106,667	4.112.688,63	1,16	1,16

Obligations d'entreprises privées						
Etats-Unis						
BMW US CAPITAL LLC 12/16 1.25% 20/07	5.000.000,00	EUR	101,074	5.081.782,19	1,43	1,43
PFIZER 07/14 4.75 15/12	4.000.000,00	EUR	104,120	4.173.128,76	1,18	1,18
Irlande						
Autres obligations						
Etats-Unis						
GS MANGENTA 6E+12 10/05-10/11 /TRS/	24.555.494,00	EUR	100,022	24.577.442,24	6,93	6,92
GS MANGENTA 6E+12 23/03-23/09 /TRS/	53.380.869,93	EUR	100,013	53.455.045,32	15,08	15,05
GS MANGENTA 6E+12 23/04-23/10 /TRS/	33.929.488,64	EUR	100,021	33.966.463,26	9,58	9,56
GS MANGENTA 6E+12 23/06-23/12 /TRS/	17.035.242,00	EUR	100,008	17.038.525,81	4,81	4,80
GS MANGENTA 6E+5 10/01-10/07 /TRS/	32.521.582,66	EUR	99,999	32.580.550,76	9,19	9,17
Irlande						
ARCADE FINANCE PLC R1 6E+7 23/04-22/10 1.104%	84.500.000,00	EUR	100,120	84.601.400,00	23,86	23,81
ARCADE FINANCE PLC R17 JAN/JUL 6E+13.5BP 10/01-10/07	11.600.000,00	EUR	99,999	11.633.924,97	3,28	3,27
Total des obligations				362.355.289,87	102,19	101,99
Swaps						
Belgique						
KBC SWAPS IRS/CCS		EUR	1,000	-7.750.794,23	-2,19	-2,18
Total swaps				-7.750.794,23	-2,19	-2,18
TOTAL DU PORTEFEUILLE TITRES				354.604.495,64	100,00	99,81
LIQUIDITES						
Comptes à vue						
Belgique						
KBC BANK NV COMPTE CAPITAL	8.098,44	EUR	1,000	8.098,44		0,00
KBC GROUP EURO	591.561,33	EUR	1,000	591.561,33		0,17
KBC GROUP USD	122.413,85	USD	1,000	88.840,88		0,03
Total compte à vue				688.500,65		0,19
TOTAL LIQUIDITES				688.500,65		0,19
DEBITEURS ET CREDITEURS DIVERS						
Créances						
Belgique						
KBC GROUP EUR A RECEVOIR	139,91	EUR	1,000	139,91		
KBC GROUP USD A RECEVOIR	5,24	USD	1,000	3,80		
Total créances				143,71		
TOTAL DEBITEURS ET CREDITEURS DIVERS				143,71		
AUTRES						
Frais provisionnés		EUR		-0,28		
TOTAL AUTRES				-0,28		
TOTAL DE L'ACTIF NET				**355.293.139,72**		**100,00**

1.7.40 COMPOSITION DES ACTIFS DE SEPIA PROTECTIVE BOND PORTFOLIO LIMITED

Dénomination	Quantité au 31/12/2013	Devise	Cours en devises	Evaluation (en devise du compartiment)	% Porte feuille	% Actif net
ACTIF						
PORTEFEUILLE TITRES						
Obligations						
Obligations d'états						
Belgique						
BELGIUM 08/18 4% 28/03	1.500.000,00	EUR	112,087	1.726.996,66	0,49	0,49
BELGIUM 12/19 3.00% 28/09	800.000,00	EUR	107,687	867.674,16	0,24	0,24
France						
CADES 04/19 4% 25/10	2.500.000,00	EUR	113,724	2.861.456,16	0,80	0,80
CADES 13/18 1% 25/5	2.000.000,00	EUR	99,460	2.001.254,79	0,56	0,56
Italie						
ITALY 03/14 2.15% 15/03-09	12.500.000,00	EUR	101,318	15.514.870,62	4,36	4,36
Slovakie						
SLOVAKIA GOVERNEMENT 12/17 4.625% 19/01	1.500.000,00	EUR	111,125	1.732.638,70	0,49	0,49
Obligations des établissements de crédit						
Belgique						
FORTIS BANK SA/NV 07/14 4.50% 30/05	10.500.000,00	EUR	101,623	10.948.736,91	3,08	3,08
Espagne						
BANCO SANTANDER CENTRAL HISPANO SA 11/16 4.625% 21/6	400.000,00	EUR	107,891	441.346,19	0,12	0,12
Etats-Unis						
CITIGROUP INC 3E+14 06/06-05/09 1.575%	8.000.000,00	EUR	99,997	8.001.949,78	2,25	2,25
GENERAL ELEC CAP CORP 3E+14 05/07-03/10 1.696%	4.125.000,00	EUR	100,023	4.129.670,99	1,16	1,16
France						
BNP PARIBAS 10-15 2.5% 09/06	4.500.000,00	EUR	103,000	4.698.172,11	1,32	1,32
BPCE SA E3M +0.7 13/16 18-04	8.800.000,00	EUR	100,407	8.852.548,21	2,49	2,49
SOCIETE GENERALE 12/18 2.375% 28/02	1.000.000,00	EUR	103,746	1.057.370,96	0,30	0,30
Pays-Bas						
NED. WATERSCH. BK 12/17 2.25% 17/01	2.300.000,00	EUR	104,565	2.454.338,86	0,69	0,69
RABOBANK NEDERLAND NV 07/17 4.25% 16/01	10.000.000,00	EUR	109,386	11.344.982,86	3,19	3,19
Royaume-Uni						
BARCLAYS BANK PLC 10/17 4.00% 20/01	5.400.000,00	EUR	108,394	6.057.444,16	1,70	1,70
Suède						
PKO FINANCE AB 10/15 3.733 21/10	8.000.000,00	EUR	104,370	8.407.692,02	2,36	2,36
Suisse						
CREDIT SUISSE/GUERNSEY 10/15 2.875% 24/09	4.000.000,00	EUR	103,664	4.177.421,51	1,17	1,17
Obligations d'entreprises privées						
Etats-Unis						
BMW US CAPITAL LLC 12/16 1.25% 20/07	5.000.000,00	EUR	101,074	5.081.782,19	1,43	1,43

Irlande						
Autres obligations						
Etats-Unis						
GS SEPIA 6E+12 10/05-10/11 /TRS/	24.555.494,00	EUR	100,022	24.577.442,24	6,91	6,90
GS SEPIA 6E+12 23/03-23/09 /TRS/	53.380.870,00	EUR	100,013	53.455.045,39	15,03	15,01
GS SEPIA 6E+12 23/04-23/10 /TRS/	33.929.489,00	EUR	100,021	33.966.463,62	9,55	9,54
GS SEPIA 6E+12 23/06-23/12 /TRS/	17.035.242,00	EUR	100,008	17.038.525,81	4,79	4,79
GS SEPIA 6E+5 10/01-10/07 /TRS/	32.521.582,66	EUR	99,999	32.580.550,76	9,16	9,15
Irlande						
ARCADE FINANCE PLC R17 APR/OCT 6E+13.5BP 23/10-23/04	7.000.000,00	EUR	100,019	7.009.666,41	1,97	1,97
ARCADE FINANCE PLC R17 JAN/JUL 6E+13.5BP 10/01-10/07	11.500.000,00	EUR	99,999	11.533.632,51	3,24	3,24
ARCADE FINANCE PLC R17 MAR/SEP 6E+13.5BP 23/03-23/09	82.500.000,00	EUR	100,013	82.650.855,38	23,24	23,21
Total des obligations				363.170.529,96	102,10	101,99
Swaps						
Belgique						
KBC SWAPS IRS/CCS		EUR	1,000	-7.468.403,89	-2,10	-2,10
Total swaps				-7.468.403,89	-2,10	-2,10
TOTAL DU PORTEFEUILLE TITRES				355.702.126,07	100,00	99,90
LIQUIDITES						
Comptes à vue						
Belgique						
KBC BANK NV COMPTE CAPITAL	8.098,44	EUR	1,000	8.098,44		0,00
KBC GROUP EURO	307.421,69	EUR	1,000	307.421,69		0,09
KBC GROUP USD	81.983,87	USD	1,000	59.499,14		0,02
Total compte à vue				375.019,27		0,11
TOTAL LIQUIDITES				375.019,27		0,11
DEBITEURS ET CREDITEURS DIVERS						
Créances						
Belgique						
KBC GROUP EUR A RECEVOIR	81,03	EUR	1,000	81,03		
Total créances				81,03		
TOTAL DEBITEURS ET CREDITEURS DIVERS				81,03		
AUTRES						
Frais provisionnés		EUR		-0,28		
TOTAL AUTRES				-0,28		
TOTAL DE L'ACTIF NET				**356.077.226,09**		**100,00**

1.7.41 COMPOSITION DES ACTIFS DE TAUPE PROTECTIVE BOND PORTFOLIO LIMITED

Dénomination	Quantité au 31/12/2013	Devise	Cours en devises	Evaluation (en devise du compartiment)	% Porte feuille	% Actif net
ACTIF						
PORTEFEUILLE TITRES						
Obligations						
Obligations d'états						
France						
CADES 04/19 4% 25/10	2.500.000,00	EUR	113,724	2.861.456,16	0,81	0,81
CADES 06/16 3.625% 25/04	2.000.000,00	EUR	107,235	2.194.366,33	0,62	0,62
Slovakie						
SLOVAKIA GOVERNEMENT 12/17 4.625% 19/01	2.000.000,00	EUR	111,125	2.310.184,93	0,65	0,65
Obligations des établissements de crédit						
Australie						
NATIONAL AUSTRALIA BANK 09/15 3.50% 23/01	3.500.000,00	EUR	103,079	3.722.562,62	1,05	1,05
Belgique						
KBC BANK NV 13/20 28-05	3.000.000,00	EUR	97,167	2.937.304,52	0,83	0,83
Canada						
TORONTO DOMINION BK 08/15 5.375% 14/05	3.000.000,00	EUR	106,561	3.298.880,77	0,93	0,93
Danemark						
NYKREDIT A/S 10/15 3.50 04/11	10.000.000,00	EUR	104,547	10.509.356,03	2,96	2,96
Espagne						
BANCO SANTANDER CENTRAL HISPANO SA 11/16 4.625% 21/6	400.000,00	EUR	107,891	441.346,19	0,12	0,12
Etats-Unis						
CITIGROUP INC 3E+14 06/06-05/09 1.575%	5.000.000,00	EUR	99,997	5.001.218,61	1,41	1,41
GENERAL ELEC CAP CORP 3E+14 05/07-03/10 1.696%	9.000.000,00	EUR	100,023	9.010.191,25	2,54	2,54
ZURICH FINANCE USA INC 09/15 6.50% 14/10	5.000.000,00	EUR	110,004	5.569.670,80	1,57	1,57
France						
BANQUE FEDERATIVE DU CREDIT MUTUEL 10/15 3.00% 29/10	7.750.000,00	EUR	103,930	8.094.711,34	2,28	2,28
BPCE SA 11/16 3.625% 12/5	6.500.000,00	EUR	107,053	7.108.841,10	2,00	2,00
SOCIETE GENERALE 12/17 3.75% 01/03	4.000.000,00	EUR	107,982	4.444.622,46	1,25	1,25
Italie						
INTESA SANPAOLO SPA 3E+12 21/03-20/06 1.29%	7.200.000,00	EUR	99,923	7.195.459,20	2,03	2,02
Suède						
SVENSKA HANDBK 11/16 3.625% 16/2	7.000.000,00	EUR	105,902	7.634.226,19	2,15	2,15
Suisse						
CREDIT SUISSE/GUERNSEY 10/15 2.875% 24/09	12.827.000,00	EUR	103,664	13.395.946,44	3,77	3,77
Obligations d'entreprises privées						
Irlande						
D-STAR FINANCE PLC 6E+13.5BP 10/01-10/07	5.500.000,00	EUR	99,999	5.516.085,11	1,55	1,55
D-STAR FINANCE PLC 6E+13.5BP 23/03-23/09	5.000.000,00	EUR	100,013	5.009.142,75	1,41	1,41

D-STAR FINANCE PLC 6E+13.5BP 23/04-23/10	19.500.000,00	EUR	100,019	19.526.927,86	5,50	5,49
Pays-Bas						
VOLKSWAGEN INTL.FIN. NV 09/16 7.00 09/02	5.000.000,00	EUR	112,855	5.954.402,84	1,68	1,68
Autres obligations						
Etats-Unis						
GS TAUPE 6E+12 10/05-10/11 /TRS/	24.555.494,00	EUR	100,022	24.577.442,24	6,92	6,91
GS TAUPE 6E+12 23/03-23/09 /TRS/	53.380.870,00	EUR	100,013	53.455.045,39	15,05	15,04
GS TAUPE 6E+12 23/04-23/10 /TRS/	33.929.489,00	EUR	100,021	33.966.463,62	9,56	9,56
GS TAUPE 6E+12 23/06-23/12 /TRS/	17.035.242,00	EUR	100,008	17.038.525,81	4,80	4,79
GS TAUPE 6E+5 10/01-10/07 /TRS/	32.521.582,66	EUR	99,999	32.580.550,76	9,17	9,17
Irlande						
ARCADE FINANCE PLC R1 6E+7 23/04-22/10 1.104%	65.400.000,00	EUR	100,120	65.478.480,00	18,43	18,42
ARCADE FINANCE PLC R17 JAN/JUL 6E+13.5BP 10/01-10/07	2.100.000,00	EUR	99,999	2.106.141,59	0,59	0,59
Total des obligations				360.939.552,91	101,59	101,54
Swaps						
Belgique						
KBC SWAPS IRS/CCS		EUR	1,000	-5.647.522,19	-1,59	-1,59
Total swaps				-5.647.522,19	-1,59	-1,59
TOTAL DU PORTEFEUILLE TITRES				355.292.030,72	100,00	99,95
LIQUIDITES						
Comptes à vue						
Belgique						
KBC BANK NV COMPTE CAPITAL	8.098,44	EUR	1,000	8.098,44		0,00
KBC GROUP EURO	157.747,68	EUR	1,000	157.747,68		0,04
KBC GROUP USD	308,31	USD	1,000	223,75		
Total compte à vue				166.069,87		0,05
TOTAL LIQUIDITES				166.069,87		0,05
DEBITEURS ET CREDITEURS DIVERS						
Créances						
Belgique						
KBC GROUP EUR A RECEVOIR	38,89	EUR	1,000	38,89		
Total créances				38,89		
TOTAL DEBITEURS ET CREDITEURS DIVERS				38,89		
AUTRES						
Frais provisionnés		EUR		-0,28		
TOTAL AUTRES				-0,28		
TOTAL DE L'ACTIF NET				**355.458.139,20**		**100,00**

1.7.42 COMPOSITION DES ACTIFS DE VERMILLION PROTECTIVE BOND PORTFOLIO PLC

Dénomination	Quantité au 31/12/2013	Devise	Cours en devises	Evaluation (en devise du compartiment)	% Porte feuille	% Actif net
ACTIF						
PORTEFEUILLE TITRES						
Obligations						
Obligations d'états						
France						
CADES 04/19 4% 25/10	3.500.000,00	EUR	113,724	4.006.038,63	1,13	1,13
Obligations des établissements de crédit						
Belgique						
FORTIS BANK SA/NV 07/14 4.50% 30/05	8.750.000,00	EUR	101,623	9.123.947,43	2,58	2,57
Danemark						
NYKREDIT A/S 10/15 3.50 04/11	11.000.000,00	EUR	104,547	11.560.291,63	3,26	3,26
Espagne						
BANCO SANTANDER CENTRAL HISPANO SA 11/16 4.625% 21/6	200.000,00	EUR	107,891	220.673,10	0,06	0,06
Etats-Unis						
CITIGROUP INC 3E+14 06/06-05/09 1.575%	6.000.000,00	EUR	99,997	6.001.462,33	1,69	1,69
GENERAL ELEC CAP CORP 3E+14 05/07-03/10 1.696%	5.000.000,00	EUR	100,023	5.005.661,81	1,41	1,41
JPMORGAN CHASE & CO 3E+15 30/04-30/07 0.804%	12.000.000,00	EUR	100,006	12.008.552,66	3,39	3,39
MORGAN STANLEY 3E 13/04-13/07 1.711	8.850.000,00	EUR	99,114	8.783.457,58	2,48	2,48
France						
BANQUE FEDERATIVE DU CREDIT MUTUEL 3E+15 27/05-29/08 1.585%	7.500.000,00	EUR	100,008	7.503.270,41	2,12	2,12
BNP PARIBAS 10-15 2.5% 09/06	4.000.000,00	EUR	103,000	4.176.152,98	1,18	1,18
Pays-Bas						
KBC IFIMA 12/17 4.5% 27/3	1.000.000,00	EUR	110,117	1.135.564,76	0,32	0,32
Royaume-Uni						
BARCLAYS BANK PLC 11/16__4.125% 15-03	1.200.000,00	EUR	106,887	1.322.104,06	0,37	0,37
Obligations d'entreprises privées						
Etats-Unis						
PFIZER 07/14 4.75 15/12	5.400.000,00	EUR	104,120	5.633.723,83	1,59	1,59
Irlande						
D-STAR FINANCE PLC 6E+13.5BP 10/01-10/07	26.000.000,00	EUR	99,999	26.076.038,72	7,36	7,35
D-STAR FINANCE PLC 6E+13.5BP 23/03-23/09	80.500.000,00	EUR	100,013	80.647.198,28	22,76	22,73
Autres obligations						
Etats-Unis						
GOLDMAN SACHS 6E+12 10/05-10/11 /TRS/	24.555.494,00	EUR	100,022	24.577.442,24	6,94	6,93
GOLDMAN SACHS 6E+12 23/03-23/09 1.608% /TRS/	53.380.870,00	EUR	100,013	53.455.045,39	15,09	15,07
GOLDMAN SACHS 6E+12 23/04-23/10 /TRS/	33.929.489,00	EUR	100,021	33.966.463,62	9,59	9,58
GOLDMAN SACHS 6E+12 23/06-23/12 /TRS/	17.035.242,00	EUR	100,008	17.038.525,81	4,81	4,80
GOLDMAN SACHS 6E+5 10/07-10/01 /TRS/	32.521.582,66	EUR	99,999	32.580.550,76	9,20	9,18

Irlande						
ARCADE FINANCE PLC R1 6E+7 23/04-22/10 1.104%	12.000.000,00	EUR	100,120	12.014.400,00	3,39	3,39
Total des obligations				356.836.566,03	100,71	100,59
Swaps						
Belgique						
KBC SWAPS IRS/CCS		EUR	1,000	-2.520.927,58	-0,71	-0,71
Total swaps				-2.520.927,58	-0,71	-0,71
TOTAL DU PORTEFEUILLE TITRES				354.315.638,45	100,00	99,88
LIQUIDITES						
Comptes à vue						
Belgique						
KBC BANK NV COMPTE CAPITAL	6.099,22	EUR	1,000	6.099,22		0,00
KBC GROUP EURO	399.712,88	EUR	1,000	399.712,88		0,11
KBC GROUP GBP	2,45	GBP	1,000	2,94		
KBC GROUP PLN	8,19	PLN	1,000	1,97		
KBC GROUP USD	39.915,78	USD	1,000	28.968,56		0,01
Total compte à vue				434.785,57		0,12
TOTAL LIQUIDITES				434.785,57		0,12
AUTRES						
Frais provisionnés		EUR		-0,28		
TOTAL AUTRES				-0,28		
TOTAL DE L'ACTIF NET				**354.750.423,74**		**100,00**

1.8 COMPOSITION DES ACTIFS SOUS-JACENTS D'AMBER PROTECTIVE BOND PORTFOLIO LIMITED, CARMINE PROTECTIVE BOND PORTFOLIO LIMITED, CORAL PROTECTIVE BOND PORTFOLIO LIMITED, EMERALD PROTECTIVE BOND PORTFOLIO LIMITED, INDIGO PROTECTIVE BOND PORTFOLIO LIMITED, IVORY PROTECTIVE BOND PORTFOLIO LIMITED, MAGENTA PROTECTIVE BOND PORTFOLIO LIMITED, SEPIA PROTECTIVE BOND PORTFOLIO LIMITED, TAUPE PROTECTIVE BOND PORTFOLIO LIMITED EN VERMILLION PROTECTIVE BOND PORTFOLIO PLC

La composition des actifs des SPV commentés ci-dessous n'a pas été révisée. Le rapport annuel révisé peut être obtenu gratuitement auprès de KBC Asset Management SA, avenue du Port 2, 1080 Bruxelles.

Comme mentionné au point '1.7 Composition des actifs' le sous-jacent de ces SPV consiste partiellement en investissements en obligations émises par Arcade Finance Plc et D-Star Finance Plc.

Arcade Finance Plc et D-star Finance Plc sont des *"Special Purpose Vehicles"* (SPV) émettant des obligations ('notes') et qui sont gérés par KBC Asset Management SA ou une de ses filiales.

1.8.1 COMPOSITION DES ACTIFS DE ARCADE FINANCE PLC SERIES 2007-1

Arcade Finance Plc a émis une obligation sous le nom de "Series: 2007-1 Floating Rate Notes due 2014".

Les actifs sous-jacents de cette obligation consistent en titres acquis selon les modalités d'un *Total Return Swap* (TRS) conclu avec Merrill Lynch International. Merrill Lynch International est un établissement financier soumis au contrôle de la *Financial Services Authority* (FSA), l'organe britannique de contrôle du secteur financier et est, en d'autres termes, une société soumise au contrôle prudentiel et établie dans un État membre de l'Espace économique européen (EEE).
Les titres pouvant faire l'objet d'un achat par le SPV selon les modalités du TRS doivent répondre à plusieurs conditions strictes, notamment en matière de rating.
De plus amples informations sur les critères devant être remplis par les titres sont fournies dans le prospectus d'émission, qui peut être obtenu gratuitement auprès de KBC Asset Management SA, avenue du Port 2, 1080 Bruxelles.

Dénomination	Quantité au 31/12/2013	Devise	Cours en devises	Evaluation (en devise du compartiment)	% Porte feuille	% Actif net
ACTIF						
PORTEFEUILLE TITRES						
Obligations						
Obligations des établissements de crédit						
Etats-Unis						
MERRILL LYNCH & CO 6E+105 23/04-22/10 1.059% /TRS/	1.000.000.000,00	EUR	100,021	1.001.061.099,00	100,00	99,99
Total des obligations				1.001.061.099,00	100,00	99,99
TOTAL DU PORTEFEUILLE TITRES				1.001.061.099,00	100,00	99,99
LIQUIDITES						
Comptes à vue						
Belgique						
KBC GROUP EURO	144.928,86	EUR	1,000	144.928,86		0,01

KBC GROUP USD	914,36	USD	1,000	663,59		
Total compte à vue				145.592,45		0,02
TOTAL LIQUIDITES				145.592,45		0,02
DEBITEURS ET CREDITEURS DIVERS						
Créances						
Belgique						
KBC GROUP USD A RECEVOIR	32.900,14	USD	1,000	23.877,02		0,00
Total créances				23.877,02		0,00
Dettes						
Belgique						
KBC GROUP EUR A PAYER	-24.190,64	EUR	1,000	-24.190,64		0,00
Total dettes				-24.190,64		0,00
TOTAL DEBITEURS ET CREDITEURS DIVERS				-313,62		
AUTRES						
Frais provisionnés		EUR		-0,28		
TOTAL AUTRES				-0,28		
TOTAL DE L'ACTIF NET				**1.001.206.377,55**		**100,00**

1.8.2 COMPOSITION DES ACTIFS DE ARCADE FINANCE PLC SERIES 2008-17

Arcade Finance Plc a émis une obligation sous le nom de "Series: 2008-17 € 757,500,000 Secured Notes due 2013", qui comporte les classes suivantes:

- €127,500,000 Class A AprOct Senior Secured Floating Rate Notes due 2013
- €127,500,000 Class B JanJul Senior Secured Floating Rate Notes due 2013
- €127,500,000 Class C MarSep Senior Secured Floating Rate Notes due 2013
- €312,500,000 Class D Falcon Mezzanine Secured Floating Rate Notes due 2013
- €62,500,000 Class E Falcon Subordinated Variable Coupon Notes due 2013"

Ces obligations non cotées sont subdivisées en classes comme suit: une tranche subordonnée, qui compense les premières pertes du portefeuille (classe E ci-dessus), ensuite une tranche *mezzanine* (classe D) et, enfin, 3 tranches senior (classes A, B & C).

Le SPV investit en parts de N-Vest Fund, un Fonds d'investissement spécialisé luxembourgeois (FIS), qui investit à son tour dans un portefeuille de dépôts (émis par des établissements financiers), d'obligations et de dérivés. Le portefeuille se compose à hauteur d'environ 50% d'un emprunt Tier 1 émis par KBC Bank SA (BE0934378747 KBC 8% 29/05/2049). Le portefeuille de N-Vest Fund se compose également d'obligations dont le sous-jacent consiste en titres acquis selon les modalités d'un *Total Return Swap*. De plus amples informations à ce sujet sont fournies à la section 1.8.1. L'évaluation du portefeuille de N-Vest Fund s'effectue selon la méthode applicable aux actifs détenus jusqu'à l'échéance (*hold to maturity),* conformément aux dispositions du prospectus.

L'ordre de paiement en cas de pertes prévoit que les tranches inférieures remédient aux premières pertes. Si l'emprunt Tier 1 émis par KBC Bank SA est considéré comme étant la composante la plus risquée du portefeuille sous-jacent du FIS, cela signifie que les obligations subordonnées et ensuite la tranche mezzanine doivent subir d'éventuelles pertes en premier lieu.

Les tranches suivantes sont évaluées selon un modèle prenant en compte des paramètres de marché maximaux.

De plus amples informations sur les critères devant être remplis par les investissements sous-jacents sont fournies dans le prospectus d'émission, qui peut être obtenu gratuitement auprès de KBC Asset Management SA, avenue du Port 2, 1080 Bruxelles.

Dénomination	Quantité au 31/12/2013	Devise	Cours en devises	Evaluation (en devise du compartiment)	% Porte feuille	% Actif net
ACTIF						
PORTEFEUILLE TITRES						
Fonds communs de placement						
Fonds fermés						
Fonds fermés non cotés						
Luxembourg						
N-VEST FUND-1 N-VEST FUND-1 DIV	764.500,00	EUR	986,014	753.808.008,80	100,00	99,98
Total des fonds communs de placement				753.808.008,80	100,00	99,98
TOTAL DU PORTEFEUILLE TITRES				753.808.008,80	100,00	99,98
LIQUIDITES						
Comptes à vue						
Belgique						
KBC GROUP EURO	179.117,53	EUR	1,000	179.117,53		0,02
Total compte à vue				179.117,53		0,02
TOTAL LIQUIDITES				179.117,53		0,02

DEBITEURS ET CREDITEURS DIVERS						
Dettes						
Belgique						
KBC GROUP EUR A PAYER	-16.075,00	EUR	1,000	-16.075,00		
Total dettes				-16.075,00		
TOTAL DEBITEURS ET CREDITEURS DIVERS				-16.075,00		
AUTRES						
Frais provisionnés		EUR		-1.274,17		
TOTAL AUTRES				-1.274,17		
TOTAL DE L'ACTIF NET				**753.969.777,16**		**100,00**

1.8.3 COMPOSITION DES ACTIFS DE D-STAR FINANCE PLC SERIES 2008-5

D-Star Finance Plc a émis une obligation sous le nom de "Series 2008-5 € 757,500,000 Secured Notes due 2013", qui comporte les classes suivantes:

- €127,500,000 Class A AprOct Senior Secured Floating Rate Notes due 2013
- €127,500,000 Class B JanJul Senior Secured Floating Rate Notes due 2013
- €127,500,000 Class C MarSep Senior Secured Floating Rate Notes due 2013
- €312,500,000 Class D Falcon Mezzanine Secured Floating Rate Notes due 2013
- €62,500,000 Class E Falcon Subordinated Variable Coupon Notes due 2013"

Ces obligations non cotées sont subdivisées en classes comme suit: une tranche subordonnée, qui compense les premières pertes du portefeuille (classe E ci-dessus), ensuite une tranche *mezzanine* (classe D) et, enfin, 3 tranches senior (classes A, B & C).

Le SPV investit en parts de N-Vest Fund, un Fonds d'investissement spécialisé luxembourgeois (FIS). qui investit à son tour dans un portefeuille de dépôts (émis par des établissements financiers), d'obligations et de dérivés. Le portefeuille se compose à hauteur d'environ 50% d'un emprunt Tier 1 émis par KBC Bank SA (BE0934378747 KBC 8% 29/05/2049). Le portefeuille de N-Vest Fund se compose également d'obligations dont le sous-jacent consiste en titres acquis selon les modalités d'un *Total Return Swap*. De plus amples informations à ce sujet sont fournies à la section 1.8.1.
L'évaluation du portefeuille de N-Vest Fund s'effectue selon la méthode applicable aux actifs détenus jusqu'à l'échéance (*hold to maturity),* conformément aux dispositions du prospectus.

L'ordre de paiement en cas de pertes prévoit que les tranches inférieures remédient aux premières pertes. Si l'emprunt Tier 1 émis par KBC Bank SA est considéré comme étant la composante la plus risquée du portefeuille sous-jacent du FIS, cela signifie que les obligations subordonnées et ensuite la tranche mezzanine doivent subir d'éventuelles pertes en premier lieu.

Les tranches suivantes sont évaluées selon un modèle prenant en compte des paramètres de marché maximaux.

De plus amples informations sur les critères devant être remplis par les investissements sous-jacents sont fournies dans le prospectus d'émission, qui peut être obtenu gratuitement auprès de KBC Asset Management SA, avenue du Port 2, 1080 Bruxelles.

Dénomination	Quantité au 31/12/2013	Devise	Cours en devises	Evaluation (en devise du compartiment)	% Porte feuille	% Actif net
ACTIF						
PORTEFEUILLE TITRES						
Fonds communs de placement						
Fonds fermés						
Fonds fermés non cotés						
Luxembourg						
N-VEST FUND-1 N-VEST FUND-1 DIV	764.500,00	EUR	986,014	753.808.008,80	100,00	100,00
Total des fonds communs de placement				753.808.008,80	100,00	100,00
TOTAL DU PORTEFEUILLE TITRES				753.808.008,80	100,00	100,00
LIQUIDITES						
Comptes à vue						
Belgique						
KBC GROUP EURO	37.080,77	EUR	1,000	37.080,77		
Total compte à vue				37.080,77		
TOTAL LIQUIDITES				37.080,77		

DEBITEURS ET CREDITEURS DIVERS						
Dettes						
Belgique						
KBC GROUP EUR A PAYER	-16.075,00	EUR	1,000	-16.075,00		
Total dettes				-16.075,00		
TOTAL DEBITEURS ET CREDITEURS DIVERS				-16.075,00		
TOTAL DE L'ACTIF NET				**753.829.014,57**		**100,00**

SOMMAIRE

2. Renseignements relatifs au Horizon CSOB Bonusovy Fond 3

2.1. Rapport de gestion
2.1.1. Date de lancement, prix de souscription initiale et date d'échéance
2.1.2. Cotation en Bourse
2.1.3. Objectif et politique de placement du compartiment
2.1.4. Gestion du portefeuille d'investissement
2.1.5. Distributeurs
2.1.6. Indice et benchmark
2.1.7. Politique suivie pendant l'exercice
2.1.8. Indicateur synthétique du risque et de rendement (SRRI)

2.2. Bilan

2.3. Compte de résultats

2.4. Composition des avoirs et chiffres-clés
2.4.1. Composition des avoirs
2.4.2. Changement dans la composition des avoirs
2.4.3. Montant des engagements relatives aux positions en dérivés financiers
2.4.4. Evolution des souscriptions, des rachats et de la valeur nette d'inventaire
2.4.5. Rendements
2.4.6. Frais
2.4.7. Notes aux états financiers et autres données

2 RENSEIGNEMENTS RELATIFS AU HORIZON CSOB BONUSOVY FOND 3

2.1 RAPPORT DE GESTION

2.1.1 DATE DE LANCEMENT ET PRIX DE LANCEMENT

Date de lancement: 4 novembre 2009
Prix de lancement: 10 CZK
Date de l'échéance: 10 avril 2015
Monnaie: CZK

2.1.2 COTATION EN BOURSE

Pas d'application.

2.1.3 RAPPEL DE LA POLITIQUE D'INVESTISSEMENT COMME ECRIT DANS LE PROSPECTUS

OBJECTIF DU COMPARTIMENT:

DESCRIPTION DE L'OBJECTIF DU COMPARTIMENT:

Le compartiment a pour double objectif (avant frais et taxes):

(1) De rembourser le prix de souscription initial par action de 10 CZK à l'Echéance (la protection de capital). Cette protection de capital est octroyée par la mise en place d'un mécanisme financier expliqué plus amplement au point *Protection du capital.* Cette protection du capital ne vaut toutefois pas pour l'actionnaire qui vend ses actions avant l'Echéance.

(2) D'offrir un rendement potentiel au moyen d'un investissement en 'swaps' (contrats d'échange). Les différents types de 'swaps' dans lesquels le compartiment peut investir, sont expliqués au point *Rendement potentiel.*

PROTECTION DU CAPITAL:

Le mécanisme financier destiné à la protection du capital

Le mécanisme financier destiné à assurer la protection du capital à l'Echéance consiste à investir la totalité des souscriptions en obligations et autres titres de créance, dépôts et/ou liquidités (notamment l'argent placé sur un compte à terme ou à vue). Ces investissements peuvent avoir différentes durées et dates de paiement de coupon qui sont adaptées aux échéances des engagements du compartiment au moyen des 'swaps' décrits au point *Transactions autorisées en 'swaps' (2)*.

Caractéristiques auxquelles les investissements doivent répondre

Les investissements doivent répondre à l'une des caractéristiques suivantes:

(1) Un investissement en dépôts et/ou titres de créance, placés auprès ou émis par des établissements financiers sous contrôle prudentiel et établi dans un Etat membre de l'Espace économique européen.

(2) Un investissement en titres de créance émis ou garantis par un Etat membre de l'Espace économique européen.

(3) Un investissement repris dans une stratégie d'investissement présentant une structure analogue et un risque de contrepartie identique à un investissement direct en dépôts et/ou titres de créance visés aux points (1) et (2) ci-dessus.

Les investissements sous (3) peuvent se composer de:

(A) Un investissement en obligations cotées en Bourse émises par des '*Special Purpose Vehicles'* (SPV).

Ces SPV sont gérés par KBC Asset Management SA ou une de ses filiales.

Les obligations émises par les SPV ont pour sous-jacent un portefeuille diversifié de dépôts émis par des organismes financiers, des obligations et d'autres titres de créance et produits dérivés (dérivés financiers). La sélection de ces actifs sous-jacents repose sur des critères relatifs à la répartition et la solvabilité (voir sous *Catégories des actifs autorisés* et *Caractéristiques des obligations et autres titres de créance)* afin de réduire le risque de contrepartie.

D'autres particularités relatives aux critères auxquels doivent répondre ces dépôts, obligations, autres titres de créance et produits dérivés (dérivés financiers) sous-jacents figurent dans les prospectus de base des SPV. Ces prospectus de base peuvent être consultés sur le site http://www.kbc.be/prospectus/spv/.

Les investissements tant du compartiment que des SPV sont expliqués pour l'investisseur dans le compartiment dans le rapport annuel et le rapport semestriel de la Sicav dont le compartiment fait partie. Le rapport annuel et le rapport semestriel peuvent également être consultés sur le site http://www.kbc.be/.

(B) Un investissement en:

- Dépôts auprès d'organismes financiers soumis au contrôle prudentiel aux Etats-Unis d'Amérique, au Japon, au Canada ou en Australie et/ou

- Titres de créance émis par des organismes financiers soumis au contrôle prudentiel aux Etats-Unis, au Japon, au Canada ou en Australie et/ou

- Titres de créance émis ou garantis par les Etats-Unis, le Japon, le Canada ou en Australie.

Le contrôle prudentiel des organismes financiers aux Etats-Unis, au Japon, au Canada et en Australie peut être considéré comme équivalent au contrôle prudentiel des organismes financiers dans les Etats membres de l'Espace économique européen.

Les investissements en titres de créance émis par des organismes financiers soumis au contrôle prudentiel aux Etats-Unis, au Japon, au Canada et en Australie ou émis ou garantis par les Etats-Unis, le Japon, le Canada et l'Australie ont un score de solvabilité minimum comme exposé au point *Caractéristiques des obligations et autres titres de créance*.

(C) Les investissements peuvent également combiner des investissements en (A) et en (B).

Pas de garantie formelle

Aucune garantie formelle de remboursement du prix de souscription initial n'est octroyée au compartiment ou à ses actionnaires. En d'autres termes, la protection du capital ne constitue pas une obligation de résultat pour le compartiment, bien que la réalisation de cet objectif par le fonctionnement du mécanisme financier demeure la priorité absolue.

Si, en raison de la déficience du mécanisme financier, le montant à payer par action à l'Echéance (avant frais et taxes) est inférieur au prix de souscription initial, KBC Asset Management peut décider (sans y être obligé) d'affecter la commission de gestion perçue du compartiment et éventuellement d'autres compartiments de la Sicav pendant l'exercice en cours à la couverture de ce déficit. Ceci ne constitue pas une garantie de la part de KBC Asset Management SA. Celle-ci peut décider selon sa propre vision d'utiliser la commission de gestion dans ce but ou non.

Cette protection de capital ne vaut toutefois pas pour l'actionnaire qui vend ses actions avant l'Echéance.

RENDEMENT POTENTIEL:

Pour obtenir un rendement potentiel, le compartiment conclut des swaps avec une ou plusieurs contreparties de premier ordre. C'est la raison pour laquelle le compartiment cède une partie des revenus futurs de ses investissements destinés à la protection du capital à cette/ces contrepartie(s) pendant la durée du compartiment. En échange, la (les) contrepartie(s) s'engage(nt) à offrir un rendement potentiel décrit au point *Stratégie définie*.

POLITIQUE D'INVESTISSEMENT DU COMPARTIMENT:

CATEGORIES D'ACTIFS AUTORISES:

Conformément aux dispositions de l'Arrêté Royal du 12 novembre 2012 relatif à certains organismes de placement collectif publics, les investissements du compartiment peuvent consister en titres négociables (notamment obligations et autres instruments de créance), en instruments du marché monétaire, en parts d'organisme de placement collectif, en dépôts, en produits dérivés (dérivés financiers), en liquidités et tout autre instrument, pour autant que cela soit autorisé par la réglementation applicable.

Les limites et les restrictions d'investissement prévues par l'Arrêté Royal du 12 novembre 2012 relatif à certains organismes de placement collectif publics seront respectées à tout moment.

CARACTÉRISTIQUES DES OBLIGATIONS ET AUTRES TITRES DE CRÉANCE:

Le score de solvabilité moyen (rating) des obligations et autres instruments de créance pendant la durée du compartiment est de minimum "A-" pour Standard & Poor's ou un score de solvabilité équivalent de Moody's ou Fitch ou, à défaut d'un score de solvabilité, un profil de risque de crédit moyen au moins équivalent selon l'évaluation du gestionnaire.

Le score de solvabilité des obligations et autres instruments de créance à long terme lors du lancement de l'investissement est de minimum "A-" pour Standard & Poor's ou un score de solvabilité équivalent de Moody's ou Fitch ou, à défaut d'un score de solvabilité, un profil de risque de crédit moyen au moins équivalent selon l'évaluation du gestionnaire.

Le score de solvabilité des obligations et autres instruments de créance à court terme lors du lancement de l'investissement est de minimum "A-1" pour Standard & Poor's ou un score de solvabilité équivalent de Moody's ou Fitch ou, à défaut d'un score de solvabilité, un profil de risque de crédit moyen au moins équivalent selon l'évaluation du gestionnaire.

Toutes les durées sont prises en considération lors de la sélection des obligations et autres titres de créance.

TRANSACTIONS AUTORISEES EN 'SWAPS':

Les 'swaps' décrits ci-après sont conclus avec une/des contrepartie(s) de premier ordre dans les limites définies par la loi.

(1) Pour atteindre un rendement potentiel, le compartiment conclut des 'swaps'. Dans le cadre de ces 'swaps', le compartiment cède une partie des revenus futurs de ses investissements destinés à la protection du capital à cette/ces contrepartie(s) pendant la durée du compartiment. En échange, la (les) contrepartie(s) s'engage(nt) à offrir un rendement potentiel décrit au point *Stratégie définie.*

Les 'swaps' sous (1) sont indispensables à la réalisation des objectifs d'investissement du compartiment, étant donné qu'au moyen de cette technique l'objectif d'atteindre un rendement potentiel peut être réalisé.

Le profil de risque du compartiment n'est pas influencé par l'utilisation de ces 'swaps'.

(2) Le compartiment conclut si nécessaire des 'swaps' pour faire coïncider les durées des engagements du compartiment et celles des flux d'argent découlant des dépôts, obligations et autres instruments de créance décrits sous *Caractéristiques auxquelles les investissements doivent répondre.*

Ces 'swaps' sont indispensables à la réalisation des objectifs d'investissement du compartiment, étant donné qu'il n'y a pas d'obligations et d'autres instruments de créance en suffisance sur le marché dont les coupons et échéances coïncident parfaitement avec les échéances des engagements du compartiment.

Le profil de risque du compartiment n'est pas influencé par l'utilisation de ces 'swaps'.

(3) Le compartiment peut également conclure des 'swaps' pour se protéger du risque de crédit sur des émetteurs d'obligations et autres instruments de créance. Au moyen d'un tel 'swap', une ou plusieurs contrepartie(s) reprend/reprennent, en échange d'une prime payable par le compartiment le risque qu'un émetteur d'une obligation ou d'un autre instrument de créance se trouvant dans le portefeuille du compartiment reste en défaut.

Les 'swaps' sous (3) servent de couverture du risque de crédit.

Le profil de risque du compartiment n'est pas influencé par l'utilisation de ces 'swaps'.

LIMITES DE LA POLITIQUE DE PLACEMENT:

La politique de placement est menée dans les limites prévues par la réglementation.
Le compartiment peut contracter des emprunts à concurrence de 10% de ses actifs nets, pour autant qu'il s'agisse d'emprunts à court terme ayant pour but de résoudre des problèmes de liquidité à caractère temporaire.

STRATEGIE DEFINIE:

OBJECTIFS ET POLITIQUE DE PLACEMENT :
Le compartiment poursuit deux objectifs d'investissement: d'une part le maintien de 100% de la valeur de souscription initiale à l'Echéance et d'autre part une plus-value éventuelle en fonction de la hausse éventuelle du panier de 30 actions d'entreprises de qualité (comme défini ci-après) qui se caractérisent par une capitalisation boursière importante et un rapport cours/bénéfice peu élevé.60% de la hausse éventuelle du panier de 30 actions par rapport au 95% de la Valeur de Départ (calculé comme (= (Valeur Finale moins 95%*Valeur de Départ), divisée par Valeur de Départ), sera distribué à l'Echéance au-dessus de 100 % de la valeur de souscription initiale. La plus-value est d' un maximum de 50% (rendement actuariel: 7.77% avant frais et impôts).
ECHEANCE: vendredi 10 avril 2015 (Paiement avec date valeur J + 1 jour ouvrable bancaire)

MONNAIE: CZK, l'évolution du cours de change des devises locales des actions du panier par rapport au CZK n'est pas pertinente. L'investisseur souscrit en CZK et est remboursé à l'échéance (ou éventuellement par anticipation) en CZK. Le risque de change n'est pas couvert pendant cette période.

VALEUR DE DÉPART: Valeur du panier sur base de la moyenne du Cours des actions dans le panier des dix premiers Jours d'Evaluation à partir du jeudi 12 novembre 2009 (ce jour inclus).

VALEUR FINALE: Valeur du panier sur base de la moyenne du Cours des actions dans le panier du dernier Jour d'Evaluation du mois pour les 18 derniers mois avant l'Echéance, plus précisement d' octobre 2013 à mars 2015 (ce mois inclus).
COURS :
Pour toutes les actions, à l'exception des actions qui se cotent sur la Bourse de Milan, le cours de clôture, nommément le cours d'une action du panier tel qu'il est calculé et communiqué à la clôture de la bourse par l'instance responsable de la bourse à laquelle le titre est coté (ou son successeur légal). Pour les actions qui cotent à la Bourse de Milan, le cours de référence.

JOUR D'EVALUATION :
Il s'agit pour chaque action dans le panier d'un jour boursier pour la bourse à laquelle l'action est cotée et pour la bourse la plus importante où les options de cette action notent, à moins qu'il ne se produise ce jour à l'égard de cette action un événement perturbateur du marché (suspension ou limitation des échanges sur ce titre) ou une clôture anticipée (l'instance responsable a annoncé pour ce jour boursier de clôturer le marché plus tôt que les autres jours boursiers). Si un événement perturbateur du marché ou une clôture anticipée se produit à l'égard d'une action dans le panier, le Jour d'Evaluation original pour cette action est remplacé par le premier jour boursier suivant au cours duquel il ne se produit pas d'événement perturbateur du marché et pas de clôture anticipée et qui n'est pas lui-même déjà un Jour d'Evaluation originale et qui ne remplace pas lui-même déjà un Jour d'Evaluation original en raison d'un événement perturbateur du marché ou d'une clôture anticipée.
Toutefois, si au cours de chacun des huit jours boursiers qui suivent le Jour d'Evaluation original un événement perturbateur du marché ou une clôture anticipée se produit, (i) ce huitième jour boursier sera considéré comme le Jour d'Evaluation original, et (ii) la sicav estimera de bonne foi, en concertation avec la (les) contrepartie(s) de premier ordre avec laquelle (lesquelles) une convention de swap a été conclue, le cours de l'action tel qu'elle aurait été cotée ce huitième jour boursier et (iii) la sicav informera les actionnaires de (a) l'événement perturbateur du marché ou de la clôture anticipée qui s'est produit à l'égard d'une ou de plusieures actions, (b) des conditions modifiées pour déterminer la Valeur de Départ et/ou Valeur Finale et (c) des modalités concernant la distribution de montants conformément aux objectifs de placement réalisés.

PANIER APPLICABLE :
Le tableau ci-dessous montre, dans les colonnes de gauche à droite, successivement le numéro d'ordre de l'action, son nom, son code Bloomberg, la bourse à laquelle elle est cotée et sa pondération initiale .

1	ABBOTT LABORATORIES	ABT UN Equity	NYSE	3.50%
2	ANHEUSER-BUSCH INBEV NV	ABI BB Equity	Brussels	3.00%
3	BANCO SANTANDER SA	SAN SM Equity	Madrid	2.50%
4	BP PLC	BP/ LN Equity	London	3.00%
5	BRISTOL-MYERS SQUIBB CO	BMY UN Equity	NYSE	2.50%
6	CENTRICA PLC	CNA LN Equity	London	4.00%
7	COLGATE-PALMOLIVE CO	CL UN Equity	NYSE	3.00%
8	DANONE	BN FP Equity	Paris	2.50%
9	DEUTSCHE POST AG-REG	DPW GY Equity	Frankfurt	3.50%
10	DIAGEO PLC	DGE LN Equity	London	3.00%
11	FRANCE TELECOM SA	FTE FP Equity	Paris	4.00%
12	HJ HEINZ CO	HNZ UN Equity	NYSE	3.00%
13	INDITEX	ITX SM Equity	Madrid	3.00%
14	KIMBERLY-CLARK CORP	KMB UN Equity	NYSE	4.00%
15	KONINKLIJKE AHOLD NV	AH NA Equity	Amsterdam	4.00%
16	KONINKLIJKE KPN NV	KPN NA Equity	Amsterdam	3.50%
17	KRAFT FOODS INC-CLASS A	KFT UN Equity	NYSE	2.50%
18	MCDONALD'S CORP	MCD UN Equity	NYSE	4.00%
19	NATIONAL GRID PLC	NG/ LN Equity	London	3.00%
20	NESTLE SA-REG	NESN VX Equity	Virt-X	3.00%
21	NIPPON TELEGRAPH & TELEPHONE	9432 JT Equity	Tokyo	4.50%
22	NOVARTIS AG-REG	NOVN VX Equity	Virt-X	4.00%
23	PFIZER INC	PFE UN Equity	NYSE	3.00%
24	ROCHE HOLDING AG-GENUSSCHEIN	ROG VX Equity	Virt-X	3.50%
25	ROYAL BANK OF CANADA	RY CT Equity	Toronto	3.00%
26	SWISSCOM AG-REG	SCMN VX Equity	Virt-X	4.50%
27	TAKEDA PHARMACEUTICAL CO LTD	4502 JT Equity	Tokyo	3.50%
28	TELEFONICA SA	TEF SM Equity	Madrid	3.50%
29	TESCO PLC	TSCO LN Equity	London	3.50%
30	UNILEVER NV-CVA	UNA NA Equity	Amsterdam	2.50%

Critères de sélection pour faire partie du panier :

Une action ne peut faire partie du panier que si (i) l'action est cotée sur une bourse (ii) le titre fait partie d'un important indice d'actions, (iii) l'action présente une capitalisation boursière importante et un rapport cours/bénéfice peu élevé et (iv) le conseil d'administration de la sicav a approuvé l'insertion de l'action dans le panier (les 'Critères de Sélection').

Adaptations au panier à la suite d'une fusion, d'une acquisition, d'une scission, d'une nationalisation, d'une faillite ou de la disqualification:

Fusion ou acquisition
Si un ou plusieurs émetteurs d'actions du panier prennent part à une fusion ou acquisition pendant la durée du compartiment, il sera attribué aux actions des émetteurs concernés par l'opération et qui, après cette opération, remplissent encore les Critères de Sélection, un poids dans le panier égal à la somme des poids des actions de tous les émetteurs concernés par l'opération. Si, après l'opération, aucun des émetteurs concernés par cette opération ne satisfait plus aux Critères de Sélection, on agira comme précisé sous 'Nationalisation, Faillite ou Disqualification'.

Scission
Si un émetteur d'une action du panier procède à une scission, le poids de l'action en question sera réparti de manière égale entre les actions de tous les émetteurs issus du fractionnement et qui satisfont aux Critères de Sélection.
Si après l'opération, aucun des émetteurs issus de la scission ne satisfait aux Critères de Sélection, on agira comme précisé sous 'Nationalisation, Faillite ou Disqualification'.

Nationalisation, Faillite ou Disqualification
Si un émetteur d'une action du panier est nationalisé, déclaré en faillite ou ne satisfait plus aux Critères de Sélection ('Disqualification'), l'action est réalisée au dernier cours connu avant l'élimination. Le montant de réalisation est ensuite investi jusqu'à l'Echéance de la transaction swap sous-jacente au taux du marché en vigueur sur le marché monétaire ou obligataire au moment de l'élimination pour une durée égale à la durée restante jusqu'à l'Echéance de la transaction swap sous-jacente du compartiment. Le montant de réalisation augmenté des intérêts est porté en compte à l'Echéance comme résultat de l'action pour le calcul de la hausse finale du panier à l'Echéance.

Prêt d'instruments financiers:

Le compartiment peut prêter des instruments financiers dans les limites prescrites par la réglementation applicable.

Ces prêts n'ont pas d'incidence sur le profil de risque du compartiment, dès lors que:

- Les prêts sont réalisés dans le cadre d'un système de prêts de titres géré par un 'principal'. Dans ce système, le compartiment est exclusivement en rapport avec le principal qui intervient en la qualité de contrepartie à laquelle la propriété des titres est transférée. Le choix du principal est soumis à des critères sévères de sélection. Le principal garantit la restitution de titres équivalents aux titres prêtés.
- Par un système de gestion de marge il est toujours assuré que le compartiment bénéficie d'une garantie financière dont la valeur réelle est à tout moment supérieure à la valeur réelle des titres prêtés, ceci au cas où le principal ne restituerait pas les titres équivalents.

La restitution de titres équivalents aux titres prêtés peut être demandée à tout moment. Il est ainsi garanti que les prêts de titres n'influencent pas la gestion du compartiment.
Les prêts de titres permettent au compartiment de réaliser un rendement supplémentaire. Le principal verse une commission à la société de gestion. Cette commission revient essentiellement au compartiment, sous déduction de la rémunération pour la gestion de marge et les clearing services de KBC Banque.
La relation avec la (les) contrepartie(s) est régie sur base de conventions internationales standard.

Stratégie générale visant à couvrir le risque de change:

Pour protéger ses actifs contre les variations des taux de change tout en restant dans les limites fixées dans les statuts, le compartiment peut effectuer des transactions de vente de contrats à terme sur devises et de vente d'options call ou d'achat d'options put sur devises. Les transactions concernées ne peuvent avoir trait qu'à des contrats négociés sur un marché réglementé et régulier, agréé et ouvert au public, ou à des contrats négociés avec un établissement financier agréé de premier ordre, spécialisé dans ce type de transactions et qui déploie également ses activités sur le marché des options 'over the counter' (OTC). Dans le même but, le compartiment peut aussi vendre des devises à terme ou les échanger dans le cadre de transactions de gré à gré avec des établissements financiers de premier ordre, spécialisés dans ce type de transactions. L'objectif en matière de couverture des transactions précitées laisse supposer qu'il existe une relation directe entre ces transactions et les actifs à couvrir. Ceci implique qu'en principe, les transactions exprimées dans une devise donnée ne peuvent, en termes de volume, dépasser ni la valorisation de l'ensemble des actifs exprimés dans cette même devise, ni la durée de détention de ces actifs.

Aspects sociaux, éthiques et environnementaux:

Toute prise de participation dans des fabricants d'armes controversées, dont l'on peut conclure par consensus international au cours des cinq dernières décennies que leur usage occasionne des souffrances humaines disproportionnées à la population civile est résolument exclue du compartiment.
Il s'agit notamment de fabricants de mines antipersonnelles, de bombes et de munitions à fragmentation et d'armes à l'uranium appauvri.

Pour l'application éventuelle des disposition fiscales européennes et belges, nous vous renvoyons au prospectus sous 'Informations concernant la Sicav - Régime fiscal'.

2.1.4 GESTION FINANCIERE DU PORTEFEUILLE

La société de gestion délègue la gestion intellectuelle du portefeuille, à l'exception de la constitution et la tenue à jour du compartiment d'un point de vue technique et juridique, à KBC Fund Management Limited, Joshua Dawson House, Dawson Street, Dublin 2, IRELAND.

2.1.5 DISTRIBUTEUR

KBC Asset Management S.A., 5, Place de la Gare, L-1616 Luxembourg.

2.1.6 INDICE ET BENCHMARK

Pas d'application.

2.1.7 POLITIQUE SUIVIE PENDANT L'EXERCICE

Composition du panier à la date du rapport

Nom	Valeur
ABBOTT LABORATORIES	2,5091
ABBVIE INC	3,4569
ANHEUSER-BUSCH INBEV NV	6,8303
BANCO SANTANDER SA (SM)	1,3918
BP PLC	2,5027
BRISTOL-MYERS SQUIBB CO	5,4524
CENTRICA	5,4687
COLGATE-PALMOLIVE CO	4,6825
DANONE	3,1186
DEUTSCHE POST AG-REG	7,2751
DIAGEO PLC	5,8371
INDITEX (SM)	8,5614
KIMBERLY-CLARK CORP	6,4302
KONINKLIJKE AHOLD NV	5,7495
KONINKLIJKE KPN NV	1,1320
KRAFT FOODS GROUP INC	1,6533
MCDONALD'S CORP	6,0846
MONDELEZ INTERNATIONAL INC (UW)	3,2471
NATIONAL GRID PLC	4,0801
NESTLE SA-REG	4,0798
NIPPON TELEGRAPH & TELEPHONE	6,8819
NOVARTIS AG-REG	5,2195
ORANGE	2,0885
PFIZER INC	5,0718
ROCHE HOLDING AG-GENUSSCHEIN	5,3339
ROYAL BANK OF CANADA (CN)	3,7162
SPEC CASH HEINZ (HOCBO3K)	5,1330
SWISSCOM AG-REG	5,4788
TAKEDA PHARMACEUTICAL CO LTD	4,7745
TELEFONICA SA (SM)	2,1384
TESCO PLC	2,7408
UNILEVER NV-CVA	3,4770
TOTAL	141,60

Evolution de l'indice ou basket

Indice:	**BASKET**
31/12/2012:	**115,84**
28/06/2013:	**127,95**
31/12/2013:	**141,60**
Evolution depuis 31/12/2012:	**22,24%**
Evolution depuis 28/06/2013:	**10,67%**
Indice au départ du compartiment:	**100,00**
Garantie minimum en monnaie locale à la date d'échéance:	**10,00**
Monnaie locale:	**CZK**

Modifications du panier depuis le lancement du compartiment

Date	SORTIE	ENTREE	Remarque
02/10/2012		KRAFT FOODS GROUP INC	Spin-off Kraft Foods
02/10/2012	KRAFT FOODS	MONDELEZ INTERNATIONAL INC (UW)	Changement de dénomination
02/01/2013		ABBVIE INC	Spin-off Abbott Laboratories
07/06/2013	HJ HEINZ CO	SPEC CASH HEINZ (HOCBO3K)	Acquisition
30/08/2013	FRANCE TELECOM SA	ORANGE	Changement de dénomination

2.1.8 INDICATEUR SYNTHETIQUE DU RISQUE ET DE RENDEMENT

4 sur une échelle de 1 (risque faible) à 7 (risque élevé).

La valeur d'une part peut augmenter ou diminuer et l'investisseur pourrait recevoir moins que sa mise.
Conformément à la Directive 583/2010, un indicateur synthétique du risque et de rendement est déterminé donnant une indication chiffrée des rendements possibles, mais également des risques correspondants, du compartiment, calculée dans la devise du compartiment. L'indicateur est formulé par un chiffre entre 1 et 7. Plus le chiffre est élevé, plus le rendement possible est élevé, cependant le rendement est aussi plus difficilement prévisible. Des pertes sont également possibles. Le chiffre le plus bas ne signifie pas que l'investissement est totalement sans risque. Il indique que, comparé aux chiffres plus élevés, ce produit offrira normalement un rendement plus bas, mais en même temps mieux prévisible.
L'indicateur synthétique de risque et de rendement est évalué sur une base régulière et peut donc être diminué ou augmenté sur base des données provenant du passé. Les données provenant du passé ne sont pas toujours une indication fiable pour le rendement et risque futurs.

2.2 BILAN

Schéma du bilan		31/12/2013 (en devise du compartiment)	31/12/2012 (en devise du compartiment)
	TOTAL ACTIF NET	165.705.692,42	170.174.952,56
II.	**Valeurs mobilières,instruments du marché monétaire, OPC et instruments financiers dérivés**		
A.	Obligations et autres titres de créance		
	a) Obligations	121.789.194,94	140.377.444,65
	a} Collateral reçu sous forme d'obligations	28.745.059,07	11.732.469,26
F.	Instruments finaciers dérivés		
	e) Sur actions		
	Contrats de swap (+/-)	36.239.991,23	18.654.538,82
IV.	**Créances et dettes à un an au plus**		
B.	Dettes		
	d) Collateral (-)	-28.745.059,07	-11.732.469,26
V.	**Dépôts et liquidités**		
A.	Avoirs bancaires à vue	1.325.115,39	1.106.132,50
B.	Avoirs bancaires à terme	6.510.000,00	10.002.800,00
VI.	**Comptes de régularisation**		
B.	Produits acquis	3.146,50	46.822,22
C.	Charges à imputer (-)	-161.755,64	-12.785,63
	TOTAL CAPITAUX PROPRES	165.705.692,42	170.174.952,56
A.	**Capital**	142.837.937,59	156.553.858,59
B.	**Participations au résultat**	-9.130,08	6.011,26
D.	**Résultat de l'exercice**	22.876.884,91	13.615.082,71

POSTES HORS BILAN

I	**Sûretés réelles (+/-)**		
I.A	**Collateral (+/-)**		
I.A.A	Valeurs mobilières/instruments du marché monétaire	28.745.059,07	11.732.469,26
IV	**Montants notionels des contrats de swap (+)**	130.581.990,00	154.496.160,00

2.3 COMPTE DE RÉSULTATS

	Compte de résultats	31/12/2013 (en devise du compartiment)	31/12/2012 (en devise du compartiment)
I.	**Réductions de valeur, moins-values et plus-values**		
A.	Obligations et autres titres de créance		
	a) Obligations	269.535,33	4.897.549,92
F.	Instruments financiers dérivés		
	e) Sur actions		
	Contrats de swap (+/-)	22.794.985,94	9.009.905,75
G.	Créances, dépôts, liquidités et dettes	-2.800,00	2.492,30
H.	Positions et opérations de change		
	b) Autres positions et opérations de change	3.399,03	11.567,71
II.	**Produits et charges des placements**		
B.	Intérêts		
	a) Valeurs mobilières et instruments du marché monétaire	1.431.699,02	1.895.355,01
	b) Dépôts et liquidités	17.820,64	160.374,60
C.	Intérêts d'emprunts (-)	-82,08	
D.	Contrats de swap (+/-)	277.271,80	-447.883,07
III.	**Autres produits**		
A.	Indemnité destinée à couvrir les frais d'acquisition et de réalisation des actifs, à décourager les sorties et à couvrir les frais de livraison	273.461,28	46.214,36
B.	Autres	2.262,27	
IV.	**Coûts d'exploitation**		
A.	Frais de transaction et de livraison inhérents aux placements (-)	-0,01	-0,05
B.	Charges financières (-)	-15.806,21	-17.185,47
C.	Rénumération due au dépositaire (-)	-6.384,25	-6.459,25
D.	Rénumération due au gestionnaire (-)		
	a) Gestion financière	-1.868.385,97	-1.783.250,55
	b) Gestion administrative et comptable	-75.338,72	-78.213,23
E.	Frais administratifs (-)	-4.053,45	
F.	Frais d'établissement et d'organisation (-)	-99.984,34	-10.105,73
G.	Rénumérations, charges sociales et pensions (-)	-202,28	-79,44
H.	Services et biens divers (-)	-102.877,15	-49.181,00
J.	Taxes	-5.080,05	-3.706,39
K.	Autres charges (-)	-12.555,89	-12.312,76
	Produits et charges de l'exercice (du semestre)		
	Sous-total II + III + IV impôts sur le résultat	-188.235,39	-306.432,97
V.	**Bénéfice courant (perte courante) avant impôts**	22.876.884,91	13.615.082,71
VII.	**Résultat de l'exercice**	22.876.884,91	13.615.082,71

Affectation des résultats		31/12/2013 (en devise du compartiment)	31/12/2012 (en devise du compartiment)
I.	**Bénéfice (Perte) à affecter**	22.867.754,83	13.621.093,97
	Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	22.876.884,91	13.615.082,71
	Participations au résultats perçus (participations au résultat versées)	-9.130,08	6.011,26
II.	**(Affectations au) Prélèvements sur le capital**	-22.867.754,83	-13.621.093,97

2.4 COMPOSITION DES AVOIRS ET CHIFFRES-CLES

2.4.1 COMPOSITION DES AVOIRS DE HORIZON CSOB BONUSOVY FOND 3

Dénomination	Quantité au 31/12/2013	Devise	Cours en devises	Evaluation (en devise du compartiment)	% Détenu de l'OPC	% Porte feuille	% Actif net
ACTIF							
PORTEFEUILLE TITRES							
Obligations							
Obligations d'entreprises privées							
Irlande							
AMETHYST STRUCTURED FIN PLC 6P 10/07-10/01	12.000.000,00	CZK	101,414	12.188.273,47		7,71	7,36
BEECHWOOD STRUCTURED FIN PLC 6P 10/07-10/01	12.150.000,00	CZK	100,401	12.217.547,87		7,73	7,37
BROOKFIELS CAPITAL PLC 6P 10/07-10/01	12.000.000,00	CZK	101,737	12.226.943,11		7,74	7,38
EPERON FINANCE PLC 6P 10/07-10/01	12.200.000,00	CZK	100,283	12.253.352,02		7,75	7,40
ESPACCIO SECURITIES PLC 6P 10/07-10/01	6.050.000,00	CZK	100,263	6.075.252,01		3,84	3,67
GREENSTREET STRUCT. FIN. PROD. PLC 6P 10/07-10/01	5.950.000,00	CZK	101,744	6.062.992,20		3,84	3,66
NIMROD CAPITAL PLC 6P 10/07-10/01	6.000.000,00	CZK	101,176	6.079.852,42		3,85	3,67
OPAL FINANCIAL PRODUCTS PLC 6P 10/07-10/01	6.100.000,00	CZK	99,974	6.107.839,08		3,87	3,69
PROFILE FINANCE PLC 6P 10/07-10/01	6.000.000,00	CZK	101,595	6.104.971,66		3,86	3,68
RECOLTE SECURITIES PLC 6P 10/07-10/01	6.100.000,00	CZK	99,435	6.074.979,54		3,84	3,67
SILVERSTATE FIN INV PLC 6P 10/07-10/01	6.050.000,00	CZK	100,073	6.063.802,93		3,84	3,66
VESPUCCI STRUCTURED FIN PROD 6P 10/07-10/01	6.000.000,00	CZK	100,965	6.067.189,18		3,84	3,66
VIGADO CAPITAL PLC 6P 10/07-10/01	6.100.000,00	CZK	99,830	6.099.085,03		3,86	3,68
VOYCE INVESTMENTS PLC 6P 10/07-10/01	5.950.000,00	CZK	101,458	6.045.966,51		3,83	3,65
WATERFORD CAPITAL INC PLC 6P 10/07-10/01	6.050.000,00	CZK	99,913	6.054.090,08		3,83	3,65
WAVES FINANCIAL INV PLC 6P 10/07-10/01	6.050.000,00	CZK	100,127	6.067.057,83		3,84	3,66
Total des obligations				121.789.194,94		77,07	73,50
Swaps							
Belgique							
KBC SWAPS	130.581.990,00	CZK	28,080	36.239.991,23		22,93	21,87
Total swaps				36.239.991,23		22,93	21,87
TOTAL DU PORTEFEUILLE TITRES				158.029.186,17		100,00	95,37
COLLATERAL PERCU							
Belgique							
KBC GROUP COLLATERAL EUR	1.050.124,53	EUR	1,000	28.745.059,07			17,35
TOTAL COLLATERAL PERCU				28.745.059,07			17,35
LIQUIDITES							
Comptes à vue							
Belgique							
KBC GROUP CZK	1.309.726,02	CZK	1,000	1.309.726,02			0,79
KBC GROUP EURO	562,21	EUR	1,000	15.389,37			0,01
Total compte à vue				1.325.115,39			0,80

Comptes à terme							
Allemagne							
DZ BANK AG 10/07-10/01/14 DZBANK 0.100 %	6.510.000,00	CZK	100,000	6.510.000,00			3,93
Total comptes à terme				6.510.000,00			3,93
TOTAL LIQUIDITES				7.835.115,39			4,73
DEBITEURS ET CREDITEURS DIVERS							
Dettes							
Belgique							
KBC GROUP CONTREPARTIE COLLATERAUX EUR	-1.050.124,53	EUR	1,000	-28.745.059,07			-17,35
Total dettes				-28.745.059,07			-17,35
TOTAL DEBITEURS ET CREDITEURS DIVERS				-28.745.059,07			-17,35
AUTRES							
Intérêts courrus		CZK		3.146,50			0,00
Frais provisionnés		CZK		-161.755,64			-0,10
TOTAL AUTRES				-158.609,14			-0,10
TOTAL DE L'ACTIF NET				**165.705.692,42**			**100,00**

2.4.2 CHANGEMENT DANS LA COMPOSITIONS DES AVOIRS

La liste détaillée des transactions peut être consultée sans frais au siège de la Sicav, avenue du Port 2, 1080 Bruxelles.

2.4.3 MONTANT DES ENGAGEMENTS RELATIVES AUX POSITIONS EN DERIVES FINANCIERS

EN TITRES	Devise	En devise	En devise du compartiment	Lot-size	Date de transaction
KBC COLLATERAL EUR	EUR	1.050.124,53	28.745.059,07	n.a.	31.12.2013
EQLISWAP	CZK	130.581.990,00	130.581.990,00	n.a.	15.11.2013

2.4.4 EVOLUTION DES SOUSCRIPTIONS, DES RACHATS ET DE LA VALEUR NETTE D'INVENTAIRE

Période	Evolution du nombre des parts en circulation						
Années	Souscriptions		Remboursements		Fin de période		
	Cap.	Dis.	Cap.	Dis.	Cap.	Dis.	Total
2011 - 12	0,00		939.520,00		15.707.192,00		15.707.192,00
2012 - 12	0,00		429.855,00		15.277.337,00		15.277.337,00
2013 - 12	0,00		2.241.566,00		13.035.771,00		13.035.771,00

Période	Montants payés et reçus par l'OPC (en devise du compartiment)			
Années	Souscriptions		Remboursements	
	Cap.	Dis.	Cap.	Dis.
2011 - 12	0,00		9.482.244,81	
2012 - 12	0,00		4.621.439,94	
2013 - 12	0,00		27.346.145,05	

Période	Valeur nette d'inventaire Fin de période (en devise du compartiment)		
Années	Du compartiment	D'une part	
		Cap.	Dis.
2011 - 12	161.181.309,79	10,26	
2012 - 12	170.174.952,56	11,14	
2013 - 12	165.705.692,42	12,71	

2.4.5 RETURNS

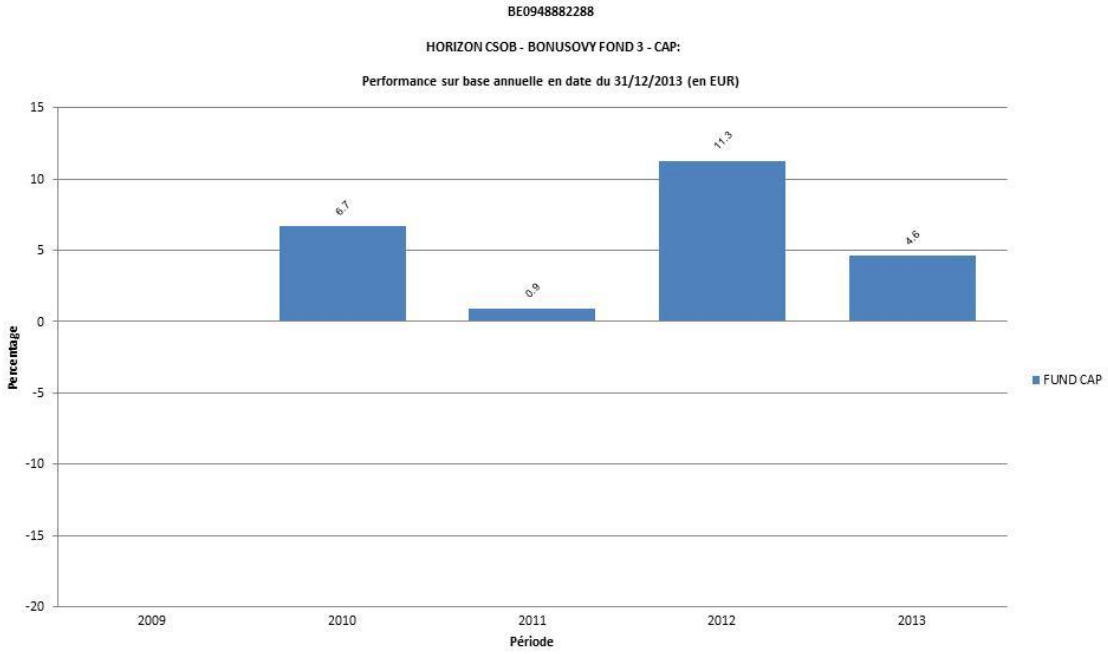

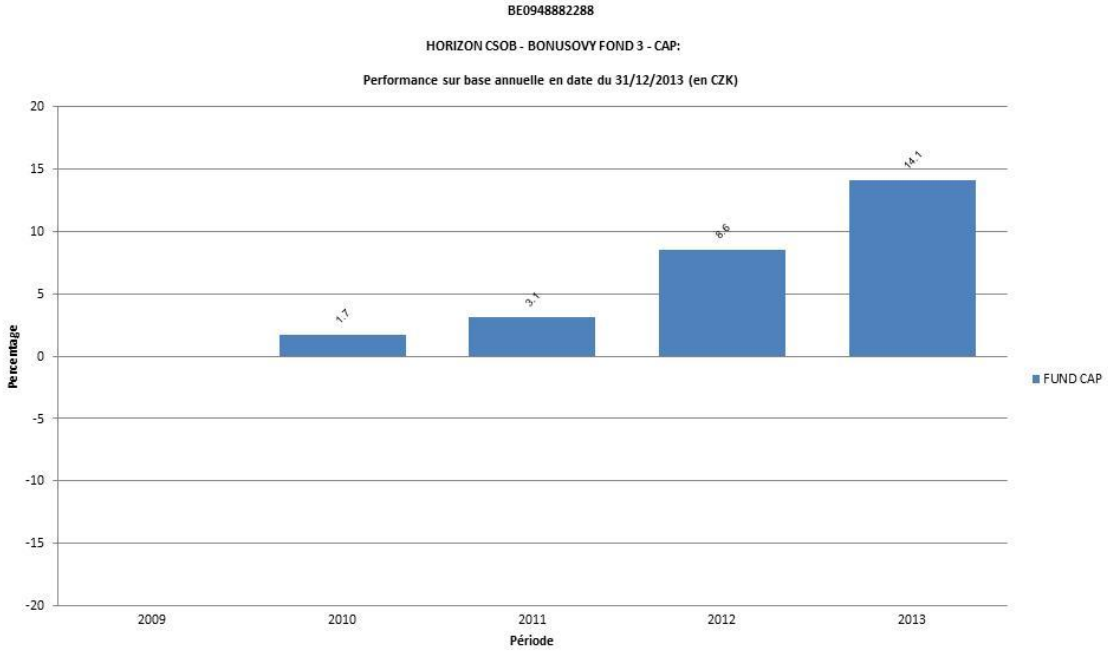

Cap Dis	ISIN code	Monnaie	1 An		3 Ans*		5 Ans*		10 Ans*		Depuis départ*	
			Classe d'actions	Bench mark	Classe d'actions	Bench mark	Classe d'actions	Bench mark	Classe d'actions	Bench mark	Date de lancement	Classe d'actions
CAP	BE0948882288	EUR	4.62%		5.52%						04/11/2009	4.13%
CAP	BE0948882288	CZK	14.09%		8.50%						04/11/2009	5.97%

* les taux indiqués sont sur base annuelle.
Ces données sont historiques et ne constituent pas de gage pour le futur.

- L'histogramme représente les performances d'exercices complets.
- Ces chiffres ne tiennent pas compte d'éventuelles restructurations.
- Calculée en CZK et en EUR.
- Le rendement est calculé comme la modification de la valeur d'inventaire entre deux moments exprimés en pour cent.
- Méthode de calcul pour la date D où VIN correspond à la valeur d'inventaire:
  Parts de capitalisation (CAP)
  Return à la date D sur une période de X années :
  [VIN(D) / VIN(Y)] ^ [1 / X] - 1
  avec Y = D-X
  Return à la date D depuis la date de lancement S de la part:
  [NIW(D) / NIW(S)] ^ [1 / F] - 1
  avec F = 1 si la part existe depuis moins d'un an à la date D
  avec F = (D-S) / 365.25 si la part existe depuis plus d'un an à la date D
- Si la période entre les deux moments est de plus d'un an, le calcul ordinaire du rendement est converti en un rendement sur base annuelle en prenant la racine $n^{ème}$ de 1 plus le rendement total de la part.
- Les rendements ci-dessus ne tiennent pas compte des commissions et frais afférents aux émissions et aux rachats des parts.
- Il s'agit des rendements des parts de capitalisation.

2.4.6 FRAIS

Frais Courants: *
Capitalisation: 1.254%

* Ne sont pas inclus dans les frais mentionnés : les frais d'entrée et de sortie, les rémunérations liées aux performances, les frais de transaction payés dans le cadre de l'acquisition ou de l'aliénation d'actifs, les intérêts payés, les paiements aux fins de constitution de sûretés dans le cadre d'instruments financiers dérivés et les commissions liées aux Commission Sharing Agreements ou rémunérations similaires perçues par la société de gestion ou par toute personne y associée.

EXISTENCE DE COMMISSION SHARING AGREEMENTS

Pas d'application.

EXISTENCE DE 'FEE SHARING AGREEMENTS' ET DE 'REBATES' :

La société de gestion peut partager sa rémunération avec le Distributeur et des parties institutionnelles et/ou professionnelles. En principe, il s'agit de 35 à 60% dans le cas où le distributeur est une entité de KBC Groupe SA et de 35 à 70% dans le cas où le distributeur n'est pas une entité de KBC Groupe SA, bien que dans un nombre limité de cas, la rémunération du distributeur s'élève à moins de 35%. Sur demande, l'investisseur pourra obtenir de plus amples informations concernant ces cas.
Si la société de gestion investit les actifs de l'organisme de placement collectif dans des parts d'organismes de placement collectif qui ne sont pas gérés par une entité de KBC Groupe SA et si la société de gestion reçoit une rémunération, la société de gestion paiera cette rémunération à l'organisme de placement collectif.
Le *fee sharing* n'a pas d'incidence sur le montant de la commission de gestion que le compartiment verse à la société de gestion. Cette commission de gestion est soumise aux limitations prévues par les statuts. Ces limitations ne peuvent être modifiées qu'après avoir été approuvées par l'Assemblée Générale.
La société de gestion a conclu un accord de distribution avec le Distributeur de manière à favoriser une plus large distribution des droits de participation du compartiment en utilisant plusieurs canaux de distribution.
Il est de l'intérêt des participants, du compartiment et du Distributeur que le plus grand nombre possible de parts soit vendu et que les actifs du compartiment soient donc les plus élevés possible. De ce point de vue, il n'y a donc pas de conflit d'intérêts.

2.4.7 NOTES AUX ETATS FINANCIERS ET AUTRES DONNEES

La commission de gestion est payable au terme de chaque mois et est basée sur le nombre de parts en début de semestre.
La rémunération de l'agent administratif est payable à la fin de chaque mois et est basée sur le nombre d'actions émises au début de chaque semestre.
Rémunération du commissaire : 1 000 euros par an. Cette rémunération s'entend hors TVA et peut être indexé annuellement conformément aux décisions de l'assemblée générale.
Rémunération du dépositaire: cette commission est payable annuellement au début de chaque année civile et est calculée sur l'état du patrimoine à la fin de l'année civile précédente.
Aspects sociaux, éthiques et environnementaux:
Toute participation dans des fabricants d'armes controversées, dont l'on peut conclure par consensus international au cours des cinq dernières décennies que leur usage occasionne des souffrances humaines disproportionnées à la population civile est résolument écartées du compartiment. Il s'agit notamment de fabricants de mines antipersonnelles, de bombes et de munitions à fragmentation et d'armes à l'uranium appauvri.
Produits dérivés financiers sur indices financiers : de plus amples informations sur d'éventuels indices financiers servant de sous-jacent aux produits dérivés financiers sont fournies dans la section "Objectif et politique de placement du compartiment" du présent rapport.

Détail du collateral reçu(+) / donné(-) pour les dérivés financiers

Dénomination	Devise	Nominal	Devise port.	Evaluation en Devise port.
EFSF 12/22 2,25% 05/09	EUR	125.000	CZK	3.486.057,76
EFSF 12/17 1,125% 30/11	EUR	332.000	CZK	9.161.129,40
EURO STABILITY MECHANISM 12/14 0,21% 11/12	EUR	389.000	CZK	10.651.451,59
FRANCE 97/29 5,50% 25/04	EUR	147.000	CZK	5.446.420,32
			Total	**28.745.059,07**

Pour la valorisation du collateral reçu(+) / donné(-) sur cette liste détaillée, des cours indicatifs fournis par la division Collateral Management de KBC Bank ont été utilisés.

SOMMAIRE

2. Renseignements relatifs au Horizon Access Fund Vietnam

2.1. Rapport de gestion
2.1.1. Date de lancement et prix de souscription initiale
2.1.2. Cotation en Bourse
2.1.3. Objectif et politique de placement du compartiment
2.1.4. Gestion du portefeuille d'investissement
2.1.5. Distributeur
2.1.6. Indice et benchmark
2.1.7. Politique suivie pendant l'exercice
2.1.8. Politique future
2.1.9. Indicateur synthétique du risque et de rendement (SRRI)

2.2. Bilan

2.3. Compte de résultats

2.4. Composition des avoirs et chiffres-clés
2.4.1. Composition des avoirs
2.4.2. Changement dans la composition des avoirs
2.4.3. Montant des engagements relatives aux positions en dérivés financiers
2.4.4. Evolution des souscriptions, des rachats et de la valeur nette d'inventaire
2.4.5. Rendements
2.4.6. Frais
2.4.7. Notes aux états financiers et autres données

2 RENSEIGNEMENTS RELATIFS AU HORIZON ACCESS FUND VIETNAM

2.1 RAPPORT DE GESTION

2.1.1 DATE DE LANCEMENT ET PRIX DE SOUSCRIPTION INITIALE :

Date de lancement: 3 mars 2008
Prix de souscription initiale: 500 EUR
Monnaie: EUR

2.1.2 COTATION EN BOURSE:

Pas d'application.

2.1.3 RAPPEL DE LA POLITIQUE D'INVESTISSEMENT COMME ECRIT DANS LE PROSPECTUS

OBJECTIF DU COMPARTIMENT :

Le compartiment a pour principal objectif de procurer aux actionnaires le rendement le plus élevé possible par des placements directs ou indirects en titres négociables. Ce rendement est obtenu par la réalisation de plus-values et l'encaissement de revenus. A cette fin, les actifs sont investis, directement ou indirectement, par l'intermédiaire d'instruments financiers ayant une évolution similaire, principalement en actions.

POLITIQUE DE PLACEMENT DU COMPARTIMENT :

CATÉGORIES D'ACTIFS AUTORISÉS:

Les placements du compartiment peuvent consister en valeurs mobilières, instruments du marché monétaire, parts d'organismes de placement collectif, dépôts, instruments financiers dérivés, liquidités et tout autre instrument pour autant que cela soit autorisé par la réglementation applicable et conforme à l'objectif énoncé au point 'Objectif du compartiment'
Le compartiment investira maximum 10% de ses actifs dans des parts d'autres organismes de placement collectif.

LIMITES DE LA POLITIQUE DE PLACEMENT:

La politique de placement est menée dans les limites prévues par la réglementation.
Le compartiment peut contracter des emprunts à concurrence de 10% de ses actifs nets, pour autant qu'il s'agisse d'emprunts à court terme ayant pour but de résoudre des problèmes de liquidité à caractère temporaire.

TRANSACTIONS AUTORISÉES SUR INSTRUMENTS DÉRIVÉS:

Les dérivés peuvent être utilisés tant pour réaliser les objectifs d'investissement que pour couvrir des risques.

On peut travailler avec des dérivés cotés ou non : il peut s'agir de contrats à terme, d'options ou de swaps relatifs à des titres, indices, monnaies ou taux ou d'autres transactions avec des dérivés. Les transactions sur dérivés non cotés ne peuvent être conclues qu'avec des organismes financiers de premier rang spécialisés dans ce type de transactions. Le compartiment a pour but, dans les limites de la réglementation applicable et des statuts, de toujours conclure les transactions les plus ciblées. Tous les frais liés aux transactions sont à la charge du compartiment et tous les revenus reviennent au compartiment.

Si les transactions font apparaître un risque sur le cocontractant, ce risque peut être limité en faisant usage d'un système de gestion des marges qui assure que le compartiment soit le bénéficiaire d'une sûreté sous la forme de liquide ou d'obligations investment grade. Pour la détermination de la valeur des obligations, on applique une marge qui varie en fonction de la durée restante et de la monnaie dans laquelle l'obligation en question est exprimée. La relation avec le(s) cocontractant(s) est régie sur la base de conventions standard internationales.

Les dérivés peuvent être utilisés pour couvrir l'actif du compartiment contre le risque de change ouvert par rapport à la monnaie d'expression.

Dans la mesure où l'on travaille avec des dérivés, il s'agit d'instruments aisément négociables et liquides. Par conséquent, l'usage de dérivés n'a aucune influence sur le risque de liquidité. L'usage de dérivés ne change rien non plus à la répartition du portefeuille entre les régions, secteurs ou thèmes. Cela n'a par conséquent aucune influence sur le risque de concentration. Les dérivés ne sont pas utilisés pour garantir une protection complète ou partielle du capital. Ils n'augmentent pas ni ne réduisent le risque sur capital. L'usage de dérivés n'a pas non plus d'influence sur le risque sur crédit, le risque sur règlement, le risque sur dépôt, le risque de flexibilité, le risque d'inflation ou le risque dépendant de facteurs externes.

Stratégie définie :

Les actifs sont principalement investis en actions vietnamiennes.

Concentration des risques :

Actions vietnamiennes.

PRÊT D'INSTRUMENTS FINANCIERS

Le compartiment peut prêter des instruments financiers dans les limites prescrites par la réglementation applicable. Les prêts de titres s'effectuent dans le cadre d'un système de prêt de titres géré par un 'principal' ou un 'agent'. Dans le premier cas, le compartiment entretient des relations uniquement avec le principal du système de prêt de titres, qui intervient en qualité de contrepartie et auquel la propriété des titres prêtés est transférée. Dans le deuxième cas, le compartiment entretient des relations avec l'agent (en sa qualité de gestionnaire du système) et une ou plusieurs contreparties auxquelles la propriété des titres prêtés est transférée. L'agent agit en tant qu'intermédiaire entre le compartiment et la ou les contreparties.

Les prêts de titres n'ont aucune incidence sur le profil de risque du compartiment étant donné :

- **Le choix du principal, de l'agent et des contreparties est soumis à des critères de sélection stricts.**
- **La restitution de titres équivalents aux titres prêtés peut être demandée à tout moment. Ainsi, il est garanti que les prêts de titres n'influencent pas la gestion des actifs du compartiment.**
- **La restitution de titres équivalents aux titres prêtés est garantie par le principal ou l'agent. Un système de gestion des marges garantit que le compartiment est le bénéficiaire d'une sûreté financière sous la forme sous la forme d'espèces ou d'autres types de titres à faible risque, comme les obligations d'État. La juste valeur de la sûreté sous forme de titres à faible risque dépasse toujours de 5% la juste valeur des titres prêtés, au cas où le principal ou la contrepartie ne restituerait pas de titres équivalents. Lors de la détermination de la valeur des titres à faible risque fournies pour sûreté, une marge de 3% est appliquée afin d'éviter que par suite d'une évolution de cours négative, la juste valeur des titres à faible risque ne dépasse plus la juste valeur des titres. La valeur de la sûreté sous forme d'espèces est à tout moment au moins égale à la juste valeur des titres prêtés.**

Si le compartiment reçoit une sûreté financière sous la forme d'espèces, ces dernières peuvent être réinvesties en

- **dépôts immédiatement exigibles auprès d'établissements de crédit qui arrivent à échéance au plus tard dans douze mois, à condition que le siège statutaire de l'établissement de crédit soit établi dans un État membre de l'EEE ou, si le siège statutaire est établi dans un pays tiers, à condition que l'établissement de crédit soit soumis à des prescriptions économiques que la FSMA juge équivalentes à celles du droit européen,**
- **fonds monétaires tel que décrit dans les directives ESMA CESR/10-049 du 19 mai 2010 sur une définition commune des fonds européens du marché monétaire.**
- **obligations d'État libellées dans la même devise que les espèces reçues et répondant aux conditions de l'Arrêté royal du 7 mars 2006 relatif aux prêts de titres par certains organismes de placement collectif.**

Ce réinvestissement peut avoir pour effet qu'en ce qui concerne la sûreté financière, le compartiment ne court plus un risque de crédit vis-à-vis de l'établissement financier où le compte d'espèces est détenu mais vis-à-vis des émetteurs des titres de créance. La société de gestion peut déléguer l'exécution de la politique de réinvestissement à un tiers, y compris l'agent qui gère le système de prêt de titres.

Le prêt de titres permet au compartiment d'engranger un rendement supplémentaire, qui peut consister d'une part en une rémunération versée par le principal ou (s'il est fait appel à un agent) par la contrepartie à la société de gestion ou, d'autre part, en revenus de réinvestissement. Le rendement revient au compartiment, après déduction des frais directs et indirects (déterminés de manière forfaitaire sur 50% de la rémunération perçue) qui incluent les frais des services de compensation de KBC Bank, les frais encourus par la société de gestion pour la mise en place et le suivi du système de prêt de titres, les frais de gestion de la marge, les frais liés aux comptes de liquidités et comptes-titres et à la circulation de liquidités et de titres, l'éventuelle commission de gestion des réinvestissements et, s'il est fait appel à un agent, la commission de l'agent.
La relation avec la (les) contrepartie(s) est régie sur base de conventions internationales standard.

VOLATILITÉ DE LA VALEUR NETTE D'INVENTAIRE

La volatilité de la valeur nette d'inventaire peut être élevée en raison de la composition du portefeuille.

STRATÉGIE GÉNÉRALE VISANT À COUVRIR LE RISQUE DE CHANGE:

Pour protéger ses actifs contre les variations des taux de change tout en restant dans les limites fixées dans les statuts, le compartiment peut effectuer des transactions de vente de contrats à terme sur devises et de vente d'options call ou d'achat d'options put sur devises. Les transactions concernées ne peuvent avoir trait qu'à des contrats négociés sur un marché réglementé et régulier, agréé et ouvert au public, ou à des contrats négociés avec un établissement financier agréé de premier ordre, spécialisé dans ce type de transactions et qui déploie également ses activités sur le marché des options 'over the counter' (OTC). Dans le même but, le compartiment peut aussi vendre des devises à terme ou les échanger dans le cadre de transactions de gré à gré avec des établissements financiers de premier ordre, spécialisés dans ce type de transactions. L'objectif en matière de couverture des transactions précitées laisse supposer qu'il existe une relation directe entre ces transactions et les actifs à couvrir. Ceci implique qu'en principe, les transactions exprimées dans une devise donnée ne peuvent, en termes de volume, dépasser ni la valorisation de l'ensemble des actifs exprimés dans cette même devise, ni la durée de détention de ces actifs.

ASPECTS SOCIAUX, ÉTHIQUES ET ENVIRONNEMENTAUX:

Toute prise de participation dans des fabricants d'armes controversées, dont l'on peut conclure par consensus international au cours des cinq dernières décennies que leur usage occasionne des souffrances humaines disproportionnées à la population civile est résolument exclue du compartiment.
Il s'agit notamment de fabricants de mines antipersonnelles, de bombes et de munitions à fragmentation et d'armes à l'uranium appauvri. En suivant une pareille politique, le compartiment allie la recherche d'objectifs financiers au respect de la réalité sociale du secteur ou de la région.

Pour l'application éventuelle des disposition fiscales européennes et belges, nous vous renvoyons au prospectus sous 'Informations concernant la Sicav - Régime fiscal'.

2.1.4 GESTION FINANCIERE DU PORTEFEUILLE

La société de gestion délègue la gestion intellectuelle à KBC Fund Management Limited, Joshua Dawson House, Dawson Street, Dublin 2, IRELAND.

2.1.5 DISTRIBUTEUR

KBC Asset Management S.A., 5, Place de la Gare, L-1616 Luxembourg.

2.1.6 INDEX ET BENCHMARK

Voir 'Politique de placement du compartiment'.

2.1.7 POLITIQUE SUIVIE PENDANT L'EXERCICE

Horizon Access Vietnam Fund investit dans des actions faisant partie de l'indice Ho Chi Minh Stock. Parmi les grandes pointures intégrées dans le fonds figurent Vingroup, Vietnam Dairy Products, Bank For Foreign Trade et Petrovietnam Gas. Le marché vietnamien a tenu la forme en termes absolus en 2013. Les performances dégagées en 2012 s'expliquaient par un rebond au départ de faibles niveaux, tandis que les performances de 2013 sont essentiellement attribuables à la réévaluation de leaders, à la politique monétaire accommodante et au maintien de la stabilité macroéconomique.
Compte tenu des faibles liens entre le Vietnam et le reste du monde, l'impact de facteurs externes sur les performances du marché sont généralement de courte durée. Ainsi, le Vietnam ne profite pas de l'assouplissement quantitatif aux États-Unis et ne sera pas pénalisé par la réduction de ce programme. Au niveau national, les banques ont diminué les taux des dépôts au début 2013, avec en tête Vietcombank qui a abaissé son taux à douze mois de 9% à 8%. Ces mesures témoignent des liquidités excessives dans le système. Les taux des crédits ont suivi le mouvement, passant d'un niveau moyen de 14% à une fourchette normale de 9-11%, tout comme en 1997 et 2007. Des progrès ont été réalisés dans la mise en œuvre de la politique. Le programme VAMC ("Vietnam's Asset Management Company") a été signé et un projet réduit d'habitations sociales a été mis en place. L'impact du programme VAMC est similaire à celui du programme d'assouplissement quantitatif en Occident. Toutefois, à l'inverse de l'Occident, le programme VAMC anticipe déjà sa stratégie de sortie, en contraignant les banques à constituer des provisions annuelles de 20%. S'il ne s'attaque pas au problème de la qualité des actifs, il donne aux banques plus d'espace et de temps pour régler leurs crédits non performants.
L'année 2013 a été marquée par une basse inflation, un taux de change stable et une accélération des investissements directs étrangers (IDE). En termes de croissance, le PIB a signé une légère progression, passant de 5,25% en 2012 à 5,42% en 2013. La croissance a été essentiellement tirée par le secteur des services (6,6% en glissement annuel) et l'industrie et la construction (5,4% en glissement annuel). L'inflation n'a pas posé problème au Vietnam en 2013. Elle est demeurée sous contrôle : elle a baissé de 6,8% en décembre 2012 à son plus bas niveau en dix ans (6%), en raison de la faible consommation intérieure. Les ventes au détail ont atteint un plancher de 5,6% en quatre ans en termes réels. Les investissements directs étrangers (IDE) ont progressé de 54% en 2013. Parmi les investissements les plus marquants citons 3 milliards USD de Samsung Electronics, 1,5 milliard USD de LG Electronics et 1,2 milliard USD de Samsung Electro-Mechanics.

2.1.8 POLITIQUE FUTURE

La croissance vietnamienne devrait s'améliorer dans les douze prochains mois, grâce principalement aux secteurs publics et étrangers. Le gouvernement met l'accent sur la stabilité économique. L'inflation devait quelque peu augmenter dans les prochains mois, dans le sillage de l'amélioration des services et biens publics et de la hausse de la demande du secteur public. L'augmentation des dépenses consacrées à l'infrastructure devrait soutenir la croissance des crédits en 2014. Compte tenu de l'excédent de la balance courante et de la maîtrise de l'inflation, le marché des changes devrait rester stable. Les investisseurs attachent une grande importance aux efforts de restructuration et de réforme. Le Vietnam reste une opportunité d'investissement attrayante à moyen terme. Nous sommes confiants quant à sa capacité à générer une croissance économique forte et durable sur cet horizon de temps.

2.1.9 INDICATEUR SYNTHETIQUE DU RISQUE ET DE RENDEMENT

7 sur une échelle de 1 (risque faible) à 7 (risque élevé).

La valeur d'une part peut augmenter ou diminuer et l'investisseur pourrait recevoir moins que sa mise.
Conformément à la Directive 583/2010, un indicateur synthétique du risque et de rendement est déterminé donnant une indication chiffrée des rendements possibles, mais également des risques correspondants, du compartiment, calculée dans la devise du compartiment. L'indicateur est formulé par un chiffre entre 1 et 7. Plus le chiffre est élevé, plus le rendement possible est élevé, cependant le rendement est aussi plus difficilement prévisible. Des pertes sont également possibles. Le chiffre le plus bas ne signifie pas que l'investissement est totalement sans risque. Il indique que, comparé aux chiffres plus élevés, ce produit offrira normalement un rendement plus bas, mais en même temps mieux prévisible.
L'indicateur synthétique de risque et de rendement est évalué sur une base régulière et peut donc être diminué ou augmenté sur base des données provenant du passé. Les données provenant du passé ne sont pas toujours une indication fiable pour le rendement et risque futurs.

2.2 BILAN

Schéma du bilan		31/12/2013 (en devise du compartiment)	31/12/2012 (en devise du compartiment)
	TOTAL ACTIF NET	10.393.694,30	10.946.785,84
II.	**Valeurs mobilières,instruments du marché monétaire, OPC et instruments financiers dérivés**		
C.	Actions et autres valeurs assimilables à des actions		
	a) Actions	10.542.381,33	10.866.691,46
D.	Autres valeurs mobilières	7.501,11	2.727,19
IV.	**Créances et dettes à un an au plus**		
A.	Créances		
	a) Montants à recevoir	1.192,00	2.412,73
B.	Dettes		
	a) Montants à payer (-)	-21.483,31	-3.322,45
	c) Emprunts (-)	-153.115,23	
V.	**Dépôts et liquidités**		
A.	Avoirs bancaires à vue	4.328,57	44.407,74
VI.	**Comptes de régularisation**		
B.	Produits acquis	26.297,00	45.324,13
C.	Charges à imputer (-)	-13.407,17	-11.454,96
	TOTAL CAPITAUX PROPRES	10.393.694,30	10.946.785,84
A.	**Capital**	8.499.927,40	7.730.640,57
B.	**Participations au résultat**	-9.804,10	7.528,33
D.	**Résultat de l'exercice**	1.903.571,00	3.208.616,94

2.3 COMPTE DE RÉSULTATS

Compte de résultats		31/12/2013 (en devise du compartiment)	31/12/2012 (en devise du compartiment)
I.	**Réductions de valeur, moins-values et plus-values**		
C.	Actions et autres valuers assimilables à des actions		
	a) Actions	2.218.974,08	3.077.414,46
D.	Autres valeurs mobilières	-1.677,47	160,78
H.	Positions et opérations de change		
	b) Autres positions et opérations de change	-508.732,76	-98.758,68
II.	**Produits et charges des placements**		
A.	Dividendes	429.812,30	476.996,78
B.	Intérêts		
	b) Dépôts et liquidités	26,69	118,23
C.	Intérêts d'emprunts (-)	-432,45	-883,24
III.	**Autres produits**		
B.	Autres	978,64	
IV.	**Coûts d'exploitation**		
A.	Frais de transaction et de livraison inhérents aux placements (-)	-20.615,98	-49.023,01
B.	Charges financières (-)	-2.568,14	-384,95
C.	Rénumération due au dépositaire (-)	-8.439,03	-9.289,31
D.	Rénumération due au gestionnaire (-)		
	a) Gestion financière	-175.197,08	-164.711,53
	b) Gestion administrative et comptable	-10.949,70	-10.742,09
E.	Frais administratifs (-)	-192,58	-92,92
F.	Frais d'établissement et d'organisation (-)	-455,36	-1.498,44
G.	Rénumérations, charges sociales et pensions (-)	-12,59	-5,24
H.	Services et biens divers (-)	-3.409,60	-3.547,90
J.	Taxes	-11.499,17	-4.727,97
K.	Autres charges (-)	-2.038,80	-2.408,03
	Produits et charges de l'exercice (du semestre)		
	Sous-total II + III + IV impôts sur le résultat	195.007,15	229.800,38
V.	**Bénéfice courant (perte courante) avant impôts**	1.903.571,00	3.208.616,94
VII.	**Résultat de l'exercice**	1.903.571,00	3.208.616,94

Affectation des résultats		31/12/2013 (en devise du compartiment)	31/12/2012 (en devise du compartiment)
I.	**Bénéfice (Perte) à affecter**	1.893.766,90	3.216.145,27
	Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	1.903.571,00	3.208.616,94
	Participations au résultats perçus (participations au résultat versées)	-9.804,10	7.528,33
II.	**(Affectations au) Prélèvements sur le capital**	-1.817.635,38	-3.159.825,76
IV.	**(Distribution des dividendes)**	-76.131,52	-56.319,51

2.4 COMPOSITION DES AVOIRS ET CHIFFRES-CLES

2.4.1 COMPOSITION DES AVOIRS DE HORIZON ACCESS FUND VIETNAM

Dénomination	Quantité au 31/12/2013	Devise	Cours en devises	Evaluation (en devise du compartiment)	% Détenu de l'OPC	% Porte feuille	% Actif net
ACTIF							
PORTEFEUILLE TITRES							
Actions							
Actions cotées en bourse							
Vietnam							
AGRIBANK SECURITIES JSC -	217.078,00	VND	4.800,000	35.846,10		0,34	0,35
ALTA CO -	46,00	VND	0,000	0,00			
AN PHA SG PETROL JSC -	6,00	VND	0,000	0,00			
BAOVIET HOLDINGS -	216.382,00	VND	37.800,000	281.382,95		2,67	2,71
BINH DUONG TRADE AND DEVELOPMENT -	244.720,00	VND	9.200,000	77.453,69		0,73	0,75
CAVICO VIETNAM MINING AND C0 -	2,00	VND	0,000	0,00			
CORP FOR FINANCING AND PROMOTION TEC -	109.887,00	VND	47.100,000	178.054,14		1,69	1,71
COTEC CONSTRUCTION JSC -	6,00	VND	0,000	0,00			
DEVELOPMENT INVESTMENT CONSTRUCTION -	9,00	VND	0,000	0,00			
DHG PHARMACEUTICAL JSC -	81.319,00	VND	114.000,000	318.919,98		3,02	3,07
DO THANH TECHNOLOGY LIMITED -	2,00	VND	0,000	0,00			
DOAN XA PORT JSC -	5,00	VND	0,000	0,00			
DOMESCO MEDICAL IMPORT EXPORT -	4,00	VND	0,000	0,00			
DONG PHU RUBBER JSC -	68.580,00	VND	46.900,000	110.650,96		1,05	1,07
HACISCO JOINT STOCK COMPANY -	3,00	VND	0,000	0,00			
HAGL JSC -	413.978,00	VND	20.500,000	291.955,04		2,77	2,81
HALONG CANNED FOOD STOCK CORPORATION -	10,00	VND	0,000	0,00			
HANG XANH MOTORS SERVICE JOI -	3,00	VND	0,000	0,00			
HANOI MARITIME HOLDING CO -	6,00	VND	0,000	0,00			
HAPACO JSC -	4,00	VND	0,000	0,00			
HO CHI MINH CITY SECURITIES CO -	10,00	VND	0,000	0,00			
HOA PHAT GROUP JSC -	287.728,00	VND	41.100,000	406.826,09		3,86	3,91
HOA SEN GROUP -	133.151,00	VND	41.300,000	189.181,79		1,79	1,82
HUNG VUONG CORP -	169.035,00	VND	24.500,000	142.471,36		1,35	1,37
JAPAN VIETNAM MEDICAL INSTRUMENT -	3,00	VND	0,000	0,00			
JSC BK FOR FOREIGN TRADE OF VIETNAM -	766.286,00	VND	26.800,000	706.497,34		6,70	6,80
KINHDO CORPORATION -	94.342,00	VND	51.000,000	165.523,67		1,57	1,59
LONG AN FOOD PROCESSING EXPORT -	2,00	VND	0,000	0,00			
MASAN GROUP CORP -	177.660,00	VND	82.500,000	504.229,74		4,78	4,85
MILITARY COMMERCIAL JOINT STOCK BANK -	673.919,00	VND	12.700,000	294.439,63		2,79	2,83
MINH PHU SEAFOOD JOINT STOCK CO -	163.980,00	VND	24.000,000	135.390,12		1,28	1,30
MY CHAU PRINTING AND PACKAGING -	5,00	VND	0,000	0,00			
NATIONAL SEED JOINT STOCK CO -	9,00	VND	0,000	0,00			
NHI HIEP BRICK-TILE JOINT STOCK -	18,00	VND	0,000	0,00			
OCEAN GROUP JSC -	752.122,00	VND	10.800,000	279.445,36		2,65	2,69
PETROLEUM EQUIPMENT ASSEMBLY -	406.100,00	VND	14.700,000	205.369,13		1,95	1,98
PETROLIMEX GAS JOINT STOCK CO -	2,00	VND	0,000	0,00			
PETROLIMEX JOINT STOCK TANKER -	5,00	VND	0,000	0,00			
PETROVIETNAM DRILLING AND WELL -	236.385,00	VND	61.000,000	496.060,44		4,70	4,77
PETROVIETNAM FERTILIZER & CHEMICAL -	247.440,00	VND	41.500,000	353.266,82		3,35	3,40
PETROVIETNAM FINANCE JSC -	777.044,00	VND	4.200,000	112.274,14		1,06	1,08
PETROVIETNAM GAS JOINT STOCK -	299.290,00	VND	66.500,000	684.697,43		6,49	6,59

PETROVIETNAM TRANSPORTATION CO -	867.286,00	VND	11.700,000	349.086,49		3,31	3,36
PHA LAI THERMAL POWER -	184.220,00	VND	25.100,000	159.072,59		1,51	1,53
PHAT DAT REAL ESTATE DEVELPMENT -	251.460,00	VND	17.200,000	148.792,90		1,41	1,43
PHUOC HOA RUBBER JSC -	119.900,00	VND	30.200,000	124.569,29		1,18	1,20
PHUONG NAM CULTURAL JOINT STOCK -	6,00	VND	0,000	0,00			
POMINA STEEL CORP -	242.226,00	VND	12.700,000	105.830,13		1,00	1,02
REFRIGERATION ELECTRICAL ENGINEERING -	238.694,00	VND	29.600,000	243.062,56		2,30	2,34
RY NINH II HYDROELECTRIC JOINT STOCK -	84,00	VND	0,000	0,00			
SACOMBANK -	598.765,00	VND	17.200,000	354.298,82		3,36	3,41
SAGIANG IMPORT EXPORT CORP -	90,00	VND	0,000	0,00			
SAIGON BEVERAGES JOINT STOCK CO -	1.500,00	VND	0,000	0,00			
SAIGON GARMENT MANUFACTURING -	8,00	VND	0,000	0,00			
SAIGON HOTEL CORP -	290,00	VND	89.100,000	888,92		0,01	0,01
SAIGON TELECOMMUNICATION & TEC -	5,00	VND	0,000	0,00			
SEAFOOD JSC NO 1 -	10,00	VND	0,000	0,00			
SIEU THANH JSC -	8,00	VND	0,000	0,00			
SMC TRADING INVESTMENT JSC -	3,00	VND	0,000	0,00			
SOUTHERN RUBBER INDUSTRY JSC/T -	2,00	VND	0,000	0,00			
TAICERA ENTERPRISE CO LTD -	98,00	VND	0,000	0,00			
TAN TAO INDUSTRIAL PARK CORPORATION -	564.715,00	VND	6.600,000	128.220,69		1,22	1,23
TANHOA PLASTIC JSC -	1.800,00	VND	1.600,000	99,08		0,00	0,00
TAY NINH CABLE CAR TOUR COMPANY -	40,00	VND	0,000	0,00			
TAY NINH RUBBER CO -	33.870,00	VND	42.000,000	48.938,35		0,46	0,47
THANH THANH CERAMIC JOINT STOCK CO -	30,00	VND	0,000	0,00			
THU DUC HOUSING DEVELOPMENT CORP -	198.025,00	VND	13.700,000	93.330,90		0,89	0,90
THUAN THAO CORP -	354.850,00	VND	12.000,000	146.490,99		1,39	1,41
TRANSFORWARDING WAREHOUSING JSC -	1,00	VND	0,000	0,00			
TRUONG THANH FURNITURE CORP -	4,00	VND	0,000	0,00			
TU LIE URBAN DEVELOPMENT JSC -	205.970,00	VND	14.200,000	100.618,34		0,95	0,97
TVC TELECOMMUNICATIONS JSC -	61,00	VND	0,000	0,00			
VEGETABLE OIL PACKING JSC -	21.734,00	VND	33.300,000	24.898,25		0,24	0,24
VEGETEXCO PORT -	40,00	VND	0,000	0,00			
VIEN LIEN JSC -	159,00	VND	0,000	0,00			
VIETNAM DAIRY PRODUCT CO -	187.505,00	VND	135.000,000	870.826,17		8,25	8,38
VIETNAM ELECTRICITY CONSTRUCTION JSC -	773.810,00	VND	6.700,000	178.358,57		1,69	1,72
VIETNAM EXPORT-IMPORT COMMERCIAL JSB -	441.743,00	VND	12.500,000	189.961,04		1,80	1,83
VIETNAM JSC COMMERCIAL BANK IND -	276.308,00	VND	16.200,000	153.990,28		1,46	1,48
VINGROUP JSC -	375.053,00	VND	70.000,000	903.182,54		8,56	8,69
VINH SON - SONG HINH HYDROPOWER JSC -	486.945,00	VND	14.800,000	247.928,51		2,35	2,39
Total des actions				10.542.381,33		99,93	101,43
Droits							
Vietnam							
HAGL JSC CP 15/11/13	413.978,00	VND	526,700	7.501,11		0,07	0,07
Total droits				7.501,11		0,07	0,07
TOTAL DU PORTEFEUILLE TITRES				10.549.882,44		100,00	101,50
LIQUIDITES							
Comptes à vue							
Belgique							
KBC GROUP EURO	-153.115,23	EUR	1,000	-153.115,23			-1,47
KBC GROUP USD	5.964,34	USD	1,000	4.328,57			0,04
Total compte à vue				-148.786,66			-1,43
TOTAL LIQUIDITES				-148.786,66			-1,43

DEBITEURS ET CREDITEURS DIVERS							
Créances							
Belgique							
KBC GROUP EUR A RECEVOIR	1.192,00	EUR	1,000	1.192,00			0,01
Total créances				1.192,00			0,01
Dettes							
Belgique							
KBC GROUP EUR A PAYER	-21.483,31	EUR	1,000	-21.483,31			-0,21
Total dettes				-21.483,31			-0,21
TOTAL DEBITEURS ET CREDITEURS DIVERS				-20.291,31			-0,20
AUTRES							
Intérêts à encaisser		EUR		26.297,00			0,25
Frais provisionnés		EUR		-13.407,17			-0,13
TOTAL AUTRES				12.889,83			0,12
TOTAL DE L'ACTIF NET				**10.393.694,30**			**100,00**

Répartition géographique (en % du portefeuille-titres)

	30/06/2012	31/12/2012	30/06/2013	31/12/2013
Vietnam	100,00	100,00	100,00	100,00
Total	**100,00**	**100,00**	**100,00**	**100,00**

Répartition sectorielle (en % du portefeuille-titres)

	30/06/2012	31/12/2012	30/06/2013	31/12/2013
Secteurs cycliques	16,20	22,10	26,94	28,43
Consommateurs (cycliques)	10,33	7,46	9,94	12,15
Consommateurs (non cycliques)	10,65	9,98	11,74	11,17
Pharma	2,56	2,50	2,49	3,02
Secteurs financiers	47,72	48,73	38,64	34,41
Technologie	2,85	1,55	1,62	1,69
Entreprises d'utilité publique	1,73	2,37	3,69	3,86
Immobilier	7,96	5,31	4,94	5,27
Total	**100,00**	**100,00**	**100,00**	**100,00**

Répartition monétaire (en % des actifs nets)

	30/06/2012	31/12/2012	30/06/2013	31/12/2013
EUR	-2,35	0,37	-1,88	-1,67
USD	0,04	0,04	0,04	0,04
VND	102,31	99,59	101,84	101,63
Total	**100,00**	**100,00**	**100,00**	**100,00**

2.4.2 CHANGEMENT DANS LA COMPOSITION DES AVOIRS HORIZON ACCESS FUND VIETNAM (EN DEVISE DU COMPARTIMENT)

	1er semestre	2e semestre	Année
Achats	2.310.264,20	43.067,91	2.353.332,10
Ventes	4.260.333,18	115.022,54	4.375.355,72
Total 1	6.570.597,38	158.090,44	6.728.687,82
Souscriptions	2.905.682,13	381.643,22	3.287.325,35
Remboursements	4.934.684,16	746.317,86	5.681.002,02
Total 2	7.840.366,29	1.127.961,08	8.968.327,37
Moyenne mensuelle du total des actifs	11.517.550,08	10.351.892,72	10.908.119,26
Rotation	-11,02 %	-9,37 %	-20,53 %

	1er semestre	2e semestre	Année
Achats	2.310.264,20	43.067,91	2.353.332,10
Ventes	4.260.333,18	115.022,54	4.375.355,72
Total 1	6.570.597,38	158.090,44	6.728.687,82
Souscriptions	2.905.682,13	381.643,22	3.287.325,35
Remboursements	4.934.684,16	746.317,86	5.681.002,02
Total 2	7.840.366,29	1.127.961,08	8.968.327,37
Moyenne mensuelle du total des actifs	11.761.475,69	10.327.660,91	10.443.644,44
Rotation Corrigé	-10,80 %	-9,39 %	-21,44 %

Le tableau ci-dessus montre le volume en capitaux des transactions opérées dans le portefeuille. Il compare également ce volume (corrigé pour la somme des souscriptions et des remboursements) avec la moyenne de l'actif net (rotation) au début et à la fin du période.
Un chiffre proche de 0% signifie que les transactions sur titres, ou plus précisément les transactions relatives aux actifs à l'exception des dépôts et des liquidités, ont été exécutées uniquement en fonction des souscriptions et des remboursements pendant une période déterminée. Un pourcentage négatif indique que les souscriptions et remboursements n'ont engendré que partiellement ou, le cas échéant, pas du tout de transactions dans le portefeuille.
Une gestion active des avoirs peut donner lieu à des pourcentages de rotation élevés (pourcentage mensuel > 50%).
La liste détaillée des transactions peut être consultée sans frais au siège de la Sicav ou du Fonds, avenue du Port 2, 1080 Bruxelles.

2.4.3 MONTANT DES ENGAGEMENTS RELATIVES AUX POSITIONS EN DERIVES FINANCIERS

Néant

2.4.4 EVOLUTION DES SOUSCRIPTIONS, DES RACHATS ET DE LA VALEUR NETTE D'INVENTAIRE

Période	Evolution du nombre des parts en circulation						
Années	Souscriptions		Remboursements		Fin de période		
	Cap.	Dis.	Cap.	Dis.	Cap.	Dis.	Total
2011 - 12	34.587,32	2.130,00	28.056,94	3.470,49	34.538,52	6.703,66	41.242,18
2012 - 12	11.059,18	1.452,37	19.529,09	1.688,17	26.068,61	6.467,86	32.536,46
2013 - 12	7.779,74	804,41	12.952,16	1.775,41	20.896,19	5.496,86	26.393,05

Période	Montants payés et reçus par l'OPC (en devise du compartiment)			
Années	Souscriptions		Remboursements	
	Cap.	Dis.	Cap.	Dis.
2011 - 12	12.281.093,93	736.700,79	10.320.093,95	1.167.478,30
2012 - 12	3.498.037,99	471.018,87	6.710.406,14	588.995,71
2013 - 12	3.003.659,61	293.812,93	5.024.365,50	678.413,91

Période	Valeur nette d'inventaire Fin de période (en devise du compartiment)		
Années	Du compartiment	D'une part	
		Cap.	Dis.
2011 - 12	11.099.268,46	269,34	268,02
2012 - 12	10.946.785,84	337,62	331,73
2013 - 12	10.393.694,30	397,07	381,38

2.4.5 RENDEMENTS

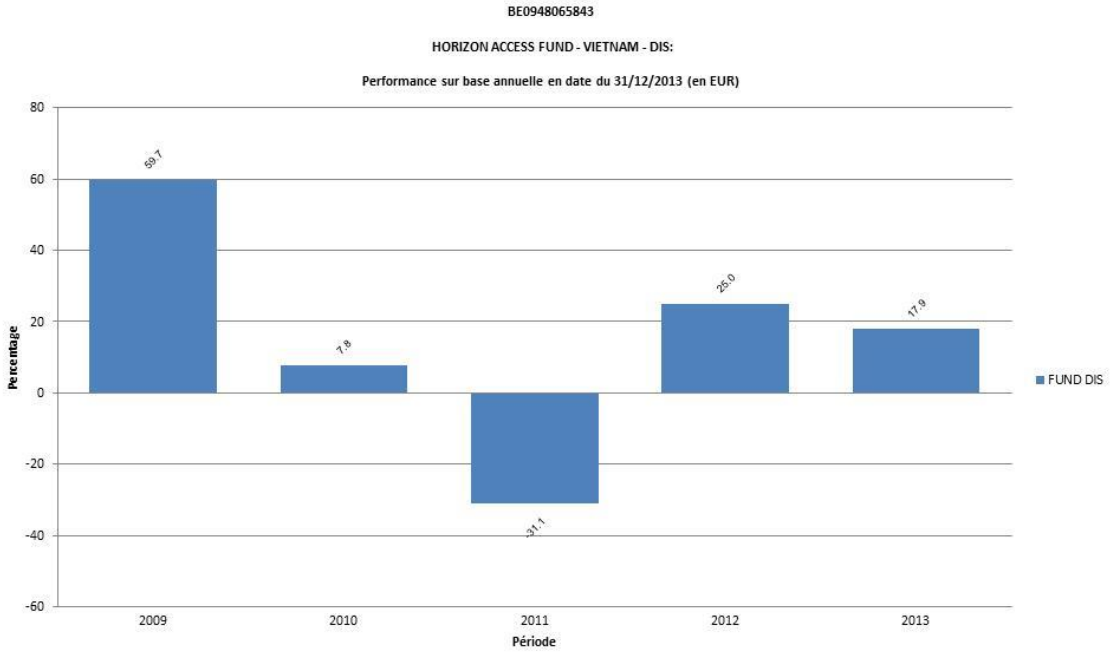

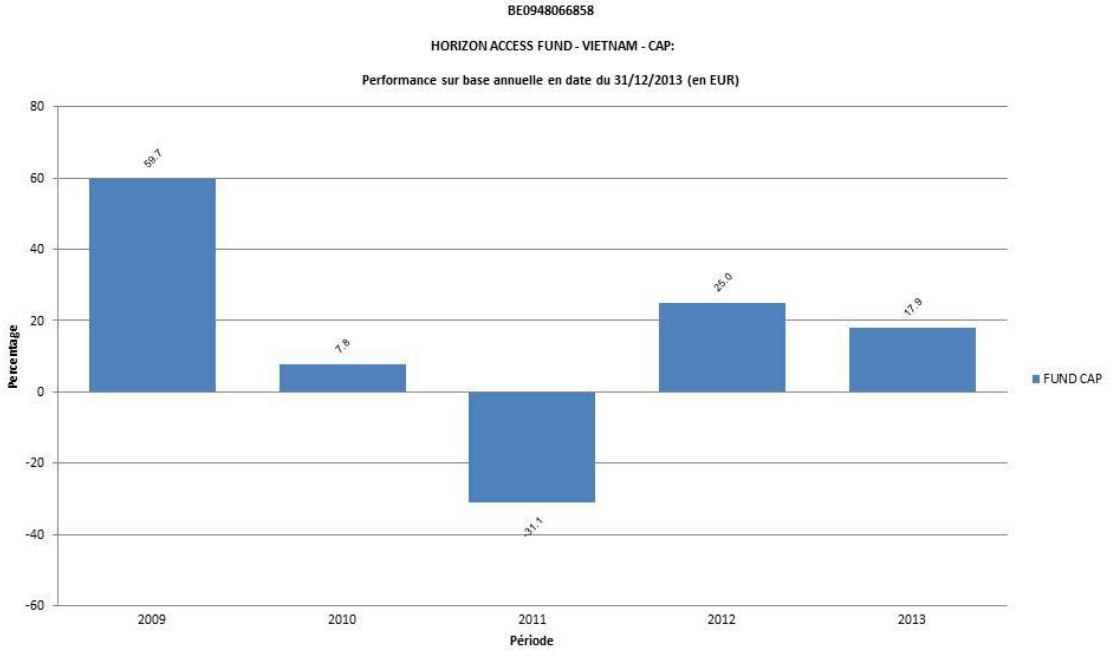

Cap Dis	ISIN code	Monnaie	1 An		3 Ans*		5 Ans*		10 Ans*		Depuis départ*	
			Classe d'actions	Bench mark	Classe d'actions	Bench mark	Classe d'actions	Bench mark	Classe d'actions	Bench mark	Date de lancement	Classe d'actions
CAP	BE0948066858	EUR	17.93%		0.52%		11.82%				03/03/2008	-3.88%
DIS	BE0948065843	EUR	17.88%		0.52%		11.83%				03/03/2008	-4.24%

* les taux indiqués sont sur base annuelle.
Ces données sont historiques et ne constituent pas de gage pour le futur.

- L'histogramme représente les performances d'exercices complets.
- Ces chiffres ne tiennent pas compte d'éventuelles restructurations.
- Calculée en EUR.
- Le rendement est calculé comme la modification de la valeur d'inventaire entre deux moments exprimés en pour cent. Pour les parts qui paient un dividende, le dividende est compensé géométriquement dans le rendement.
- Méthode de calcul pour la date D où VIN correspond à la valeur d'inventaire:

  Parts de capitalisation (CAP)

  Return à la date D sur une période de X années :

  [VIN(D) / VIN(Y)] ^ [1 / X] - 1

  avec Y = D-X

  Return à la date D depuis la date de lancement S de la part:

  [NIW(D) / NIW(S)] ^ [1 / F] - 1

  avec F = 1 si la part existe depuis moins d'un an à la date D

  avec F = (D-S) / 365.25 si la part existe depuis plus d'un an à la date D

  Parts de distribution (DIS)

  Return à la date D sur une période de X ans :

  [C * NIW(D) / NIW(Y)] ^ [1 / X] - 1

  avec Y = D-X

  Return à la date D depuis la date de lancement S de la part :

  [C * NIW(D) / NIW(S)] ^ [1 / F] - 1

  avec F = 1 si la part existe depuis moins d'un an à la date D

  avec F = (D-S) / 365.25 si la part existe depuis plus d'un an à la date D

  avec C un facteur qui est déterminé par tous les dividendes N entre la date de calcul D et la date de référence.

  Pour le dividende i à la date Di avec valeur Wi on applique :

  Ci = [Wi / NIW(Di)] + 1

  i = 1 ... N

  où C = C0 * .... * CN.
- Si la période entre les deux moments est de plus d'un an, le calcul ordinaire du rendement est converti en un rendement sur base annuelle en prenant la racine $n^{ème}$ de 1 plus le rendement total de la part.
- Les rendements ci-dessus ne tiennent pas compte des commissions et frais afférents aux émissions et aux rachats des parts.
- Il s'agit des rendements des parts de capitalisation et des parts de distribution.

Dividende à la date ex-dividende 31/03/2014: 10,3875 EUR Net (13,8500 EUR Brut).

2.4.6 FRAIS

Frais Courants: *
Distribution: 1.988%
Capitalisation: 1.953%

* Ne sont pas inclus dans les frais mentionnés : les frais d'entrée et de sortie, les rémunérations liées aux performances, les frais de transaction payés dans le cadre de l'acquisition ou de l'aliénation d'actifs, les intérêts payés, les paiements aux fins de constitution de sûretés dans le cadre d'instruments financiers dérivés et les commissions liées aux Commission Sharing Agreements ou rémunérations similaires perçues par la société de gestion ou par toute personne y associée.

EXISTENCE DE COMMISSION SHARING AGREEMENTS

La société de gestion ou, selon le cas, le gestionnaire délégué a conclu un 'Comission Sharing Agreement' avec un ou plusieurs intermédiaires de transactions en actions pour le compte d'un ou plusieurs compartiments. Le 'Comission Sharing Agreement' porte en particulier sur l'exécution d'ordres et la transmission de rapports d'enquête. Vous trouverez de plus amples informations dans la Partie Générale du rapport annuel.

Intermédiaire	Commission brute payée en euros pendant la période: 1-01-13 - 31-12-13	CSA Credits en euros payée en euros constitués pendant la période: 1-01-13 - 31-12-13	Percentage
CSFBSAS	1	0	43.00%
MORGAN STANLEY	0	0	42.86%

EXISTENCE DE 'FEE SHARING AGREEMENTS' ET DE 'REBATES' :

La société de gestion peut partager sa rémunération avec le Distributeur et des parties institutionnelles et/ou professionnelles. En principe, il s'agit de 35 à 60% dans le cas où le distributeur est une entité de KBC Groupe SA et de 35 à 70% dans le cas où le distributeur n'est pas une entité de KBC Groupe SA, bien que dans un nombre limité de cas, la rémunération du distributeur s'élève à moins de 35%. Sur demande, l'investisseur pourra obtenir de plus amples informations concernant ces cas.
Si la société de gestion investit les actifs de l'organisme de placement collectif dans des parts d'organismes de placement collectif qui ne sont pas gérés par une entité de KBC Groupe SA et si la société de gestion reçoit une rémunération, la société de gestion paiera cette rémunération à l'organisme de placement collectif.
Le *fee sharing* n'a pas d'incidence sur le montant de la commission de gestion que le compartiment verse à la société de gestion. Cette commission de gestion est soumise aux limitations prévues par les statuts. Ces limitations ne peuvent être modifiées qu'après avoir été approuvées par l'Assemblée Générale.
La société de gestion a conclu un accord de distribution avec le Distributeur de manière à favoriser une plus large distribution des droits de participation du compartiment en utilisant plusieurs canaux de distribution.
Il est de l'intérêt des participants, du compartiment et du Distributeur que le plus grand nombre possible de parts soit vendu et que les actifs du compartiment soient donc les plus élevés possible. De ce point de vue, il n'y a donc pas de conflit d'intérêts.

2.4.7 NOTES AUX ETATS FINANCIERS ET AUTRES DONNEES

Rémunération de la gestion du portefeuille d'investissement : 1.6% par an calculé sur la base des actifs nets totaux moyens du compartiment, Il n'est pas imputé de commission de gestion sur les actifs investis dans des organismes d'investissement gérés par un organisme financier de KBC Groupe.

KBC Fund Management Limited reçoit de la société de gestion une rémunération de max.1.6% calculée sur la partie du portefeuille gérée par celle-ci sans que la commission de gestion reçue par la société de gestion ne peut être excédée.

La rémunération de l'agent administratif est payable à la fin de chaque mois et est calculée sur la base des actifs nets totaux moyens du compartiment.

Rémunération du commissaire : 1 700 euros par an. Cette rémunération s'entend hors TVA et peut être indexé annuellement conformément aux décisions de l'assemblée générale.

Le droit de garde est calculé sur la valeur des titres en dépôt auprès du dépositaire au dernier jour bancaire ouvrable de l'année civile précédente, sauf sur les avoirs investis dans des organismes de placement gérés par un établissement financier du Groupe KBC. Le droit de garde est payé au début de l'année civile.

Aspects sociaux, éthiques et environnementaux:

Toute participation dans des fabricants d'armes controversées, dont l'on peut conclure par consensus international au cours des cinq dernières décennies que leur usage occasionne des souffrances humaines disproportionnées à la population civile est résolument écartée du compartiment. Il s'agit notamment de fabricants de mines antipersonnelles, de bombes et de munitions à fragmentation et d'armes à l'uranium appauvri. En suivant une pareille politique, le compartiment allie la recherche d'objectifs financiers au respect de la réalité sociale du secteur ou de la région.

Exercice des droits de vote :

Si nécessaire et si d'application, la société de gestion exercera les droits de vote liés aux actions en portefeuille de la Sicav dans l'intérêt des actionnaires.

La société de gestion se base sur les critères suivants pour déterminer son attitude concernant les points à l'ordre du jour soumis au vote:

- La valeur ne peut pas être influencée négativement pour les actionnaires.
- Les règles en matière de gouvernance d'entreprise doivent être respectées, à l'exception de celles relatives aux droits des actionnaires minoritaires.
- Les normes minimales en matière d'entreprise durable et sociale doivent être respectées.

La liste des sociétés pour lesquelles le droit de vote a été exercé peut être obtenue au siège de la Sicav.

SOMMAIRE

2. Renseignements relatifs au Horizon Access India Fund

2.1. Rapport de gestion
2.1.1. Date de lancement et prix de souscription initiale
2.1.2. Cotation en Bourse
2.1.3. Objectif et politique de placement du compartiment
2.1.4. Gestion du portefeuille d'investissement
2.1.5. Distributeur
2.1.6. Indice et benchmark
2.1.7. Politique suivie pendant l'exercice
2.1.8. Politique future
2.1.9. Indicateur synthétique du risque et de rendement (SRRI)

2.2. Bilan

2.3. Compte de résultats

2.4. Composition des avoirs et chiffres-clés
2.4.1. Composition des avoirs
2.4.2. Changement dans la composition des avoirs
2.4.3. Montant des engagements relatives aux positions en dérivés financiers
2.4.4. Evolution des souscriptions, des rachats et de la valeur nette d'inventaire
2.4.5. Rendements
2.4.6. Frais
2.4.7. Notes aux états financiers et autres données

2 RENSEIGNEMENTS RELATIFS AU HORIZON ACCESS INDIA FUND

2.1 RAPPORT DE GESTION

2.1.1 DATE DE LANCEMENT ET PRIX DE SOUSCRIPTION INITIALE :

Classic Shares :
Date de lancement: 30 mars 2005
Prix de souscription initiale: 500 USD
Monnaie: USD
Institutional B Shares :
Date de lancement: 24 novembre 2011
Prix de souscription initiale: 899.88 USD
Monnaie: USD

2.1.2 COTATION EN BOURSE:

Pas d'application.

2.1.3 RAPPEL DE LA POLITIQUE D'INVESTISSEMENT COMME ECRIT DANS LE PROSPECTUS

OBJECTIF DU COMPARTIMENT :

Le compartiment a pour principal objectif de procurer aux actionnaires le rendement le plus élevé possible par des placements directs ou indirects en titres négociables. Ce rendement est obtenu par la réalisation de plus-values et l'encaissement de revenus. A cette fin, les actifs sont investis, directement ou indirectement, par l'intermédiaire d'instruments financiers ayant une évolution similaire, principalement en actions.

POLITIQUE DE PLACEMENT DU COMPARTIMENT :

CATÉGORIES D'ACTIFS AUTORISÉS:

Les placements du compartiment peuvent consister en valeurs mobilières, instruments du marché monétaire, parts d'organismes de placement collectif, dépôts, instruments financiers dérivés, liquidités et tout autre instrument pour autant que cela soit autorisé par la réglementation applicable et conforme à l'objectif énoncé au point 'Objectif du compartiment'
Le compartiment investira maximum 10% de ses actifs dans des parts d'autres organismes de placement collectif.

LIMITES DE LA POLITIQUE DE PLACEMENT:

La politique de placement est menée dans les limites prévues par la réglementation.
Le compartiment peut contracter des emprunts à concurrence de 10% de ses actifs nets, pour autant qu'il s'agisse d'emprunts à court terme ayant pour but de résoudre des problèmes de liquidité à caractère temporaire.

TRANSACTIONS AUTORISÉES SUR INSTRUMENTS DÉRIVÉS:

Les dérivés peuvent être utilisés tant pour réaliser les objectifs d'investissement que pour couvrir des risques.

On peut travailler avec des dérivés cotés ou non : il peut s'agir de contrats à terme, d'options ou de swaps relatifs à des titres, indices, monnaies ou taux ou d'autres transactions avec des dérivés. Les transactions sur dérivés non cotés ne peuvent être conclues qu'avec des organismes financiers de premier rang spécialisés dans ce type de transactions. Le compartiment a pour but, dans les limites de la réglementation applicable et des statuts, de toujours conclure les transactions les plus ciblées. Tous les frais liés aux transactions sont à la charge du compartiment et tous les revenus reviennent au compartiment.

Si les transactions font apparaître un risque sur le cocontractant, ce risque peut être limité en faisant usage d'un système de gestion des marges qui assure que le compartiment soit le bénéficiaire d'une sûreté sous la forme de liquide ou d'obligations investment grade. Pour la détermination de la valeur des obligations, on applique une marge qui varie en fonction de la durée restante et de la monnaie dans laquelle l'obligation en question est exprimée. La relation avec le(s) cocontractant(s) est régie sur la base de conventions standard internationales.

Les dérivés peuvent être utilisés pour couvrir l'actif du compartiment contre le risque de change ouvert par rapport à la monnaie d'expression.

Dans la mesure où l'on travaille avec des dérivés, il s'agit d'instruments aisément négociables et liquides. Par conséquent, l'usage de dérivés n'a aucune influence sur le risque de liquidité. L'usage de dérivés ne change rien non plus à la répartition du portefeuille entre les régions, secteurs ou thèmes. Cela n'a par conséquent aucune influence sur le risque de concentration. Les dérivés ne sont pas utilisés pour garantir une protection complète ou partielle du capital. Ils n'augmentent pas ni ne réduisent le risque sur capital. L'usage de dérivés n'a pas non plus d'influence sur le risque sur crédit, le risque sur règlement, le risque sur dépôt, le risque de flexibilité, le risque d'inflation ou le risque dépendant de facteurs externes.

STRATEGIE DEFINIE:

Les actifs sont investis principalement en actions d'entreprises indiennes.

CONCENTRATION DES RISQUES :

Actions indiennes.

PRÊT D'INSTRUMENTS FINANCIERS

Le compartiment peut prêter des instruments financiers dans les limites prescrites par la réglementation applicable. Les prêts de titres s'effectuent dans le cadre d'un système de prêt de titres géré par un 'principal' ou un 'agent'. Dans le premier cas, le compartiment entretient des relations uniquement avec le principal du système de prêt de titres, qui intervient en qualité de contrepartie et auquel la propriété des titres prêtés est transférée. Dans le deuxième cas, le compartiment entretient des relations avec l'agent (en sa qualité de gestionnaire du système) et une ou plusieurs contreparties auxquelles la propriété des titres prêtés est transférée. L'agent agit en tant qu'intermédiaire entre le compartiment et la ou les contreparties.

Les prêts de titres n'ont aucune incidence sur le profil de risque du compartiment étant donné :

- **Le choix du principal, de l'agent et des contreparties est soumis à des critères de sélection stricts.**
- **La restitution de titres équivalents aux titres prêtés peut être demandée à tout moment. Ainsi, il est garanti que les prêts de titres n'influencent pas la gestion des actifs du compartiment.**
- **La restitution de titres équivalents aux titres prêtés est garantie par le principal ou l'agent. Un système de gestion des marges garantit que le compartiment est le bénéficiaire d'une sûreté financière sous la forme sous la forme d'espèces ou d'autres types de titres à faible risque, comme les obligations d'État. La juste valeur de la sûreté sous forme de titres à faible risque dépasse toujours de 5% la juste valeur des titres prêtés, au cas où le principal ou la contrepartie ne restituerait pas de titres équivalents. Lors de la détermination de la valeur des titres à faible risque fournies pour sûreté, une marge de 3% est appliquée afin d'éviter que par suite d'une évolution de cours négative, la juste valeur des titres à faible risque ne dépasse plus la juste valeur des titres. La valeur de la sûreté sous forme d'espèces est à tout moment au moins égale à la juste valeur des titres prêtés.**

Si le compartiment reçoit une sûreté financière sous la forme d'espèces, ces dernières peuvent être réinvesties en

- **dépôts immédiatement exigibles auprès d'établissements de crédit qui arrivent à échéance au plus tard dans douze mois, à condition que le siège statutaire de l'établissement de crédit soit établi dans un État membre de l'EEE ou, si le siège statutaire est établi dans un pays tiers, à condition que l'établissement de crédit soit soumis à des prescriptions économiques que la FSMA juge équivalentes à celles du droit européen,**
- **fonds monétaires tel que décrit dans les directives ESMA CESR/10-049 du 19 mai 2010 sur une définition commune des fonds européens du marché monétaire.**
- **obligations d'État libellées dans la même devise que les espèces reçues et répondant aux conditions de l'Arrêté royal du 7 mars 2006 relatif aux prêts de titres par certains organismes de placement collectif.**

Ce réinvestissement peut avoir pour effet qu'en ce qui concerne la sûreté financière, le compartiment ne court plus un risque de crédit vis-à-vis de l'établissement financier où le compte d'espèces est détenu mais vis-à-vis des émetteurs des titres de créance. La société de gestion peut déléguer l'exécution de la politique de réinvestissement à un tiers, y compris l'agent qui gère le système de prêt de titres.

Le prêt de titres permet au compartiment d'engranger un rendement supplémentaire, qui peut consister d'une part en une rémunération versée par le principal ou (s'il est fait appel à un agent) par la contrepartie à la société de gestion ou, d'autre part, en revenus de réinvestissement. Le rendement revient au compartiment, après déduction des frais directs et indirects (déterminés de manière forfaitaire sur 50% de la rémunération perçue) qui incluent les frais des services de compensation de KBC Bank, les frais encourus par la société de gestion pour la mise en place et le suivi du système de prêt de titres, les frais de gestion de la marge, les frais liés aux comptes de liquidités et comptes-titres et à la circulation de liquidités et de titres, l'éventuelle commission de gestion des réinvestissements et, s'il est fait appel à un agent, la commission de l'agent.
La relation avec la (les) contrepartie(s) est régie sur base de conventions internationales standard.

VOLATILITÉ DE LA VALEUR NETTE D'INVENTAIRE

La volatilité de la valeur nette d'inventaire peut être élevée en raison de la composition du portefeuille.

STRATÉGIE GÉNÉRALE VISANT À COUVRIR LE RISQUE DE CHANGE:

Pour protéger ses actifs contre les variations des taux de change tout en restant dans les limites fixées dans les statuts, le compartiment peut effectuer des transactions de vente de contrats à terme sur devises et de vente d'options call ou d'achat d'options put sur devises. Les transactions concernées ne peuvent avoir trait qu'à des contrats négociés sur un marché réglementé et régulier, agréé et ouvert au public, ou à des contrats négociés avec un établissement financier agréé de premier ordre, spécialisé dans ce type de transactions et qui déploie également ses activités sur le marché des options 'over the counter' (OTC). Dans le même but, le compartiment peut aussi vendre des devises à terme ou les échanger dans le cadre de transactions de gré à gré avec des établissements financiers de premier ordre, spécialisés dans ce type de transactions. L'objectif en matière de couverture des transactions précitées laisse supposer qu'il existe une relation directe entre ces transactions et les actifs à couvrir. Ceci implique qu'en principe, les transactions exprimées dans une devise donnée ne peuvent, en termes de volume, dépasser ni la valorisation de l'ensemble des actifs exprimés dans cette même devise, ni la durée de détention de ces actifs.

ASPECTS SOCIAUX, ÉTHIQUES ET ENVIRONNEMENTAUX:

Toute prise de participation dans des fabricants d'armes controversées, dont l'on peut conclure par consensus international au cours des cinq dernières décennies que leur usage occasionne des souffrances humaines disproportionnées à la population civile est résolument exclue du compartiment.
Il s'agit notamment de fabricants de mines antipersonnelles, de bombes et de munitions à fragmentation et d'armes à l'uranium appauvri. En suivant une pareille politique, le compartiment allie la recherche d'objectifs financiers au respect de la réalité sociale du secteur ou de la région.

Pour l'application éventuelle des disposition fiscales européennes et belges, nous vous renvoyons au prospectus sous 'Informations concernant la Sicav - Régime fiscal'.

2.1.4 GESTION FINANCIERE DU PORTEFEUILLE

La société de gestion délègue la gestion intellectuelle à KBC Fund Management Limited, Joshua Dawson House, Dawson Street, Dublin 2, IRELAND.

2.1.5 DISTRIBUTEUR

KBC Asset Management S.A., 5, Place de la Gare, L-1616 Luxembourg.

2.1.6 INDEX ET BENCHMARK

Voir 'Politique de placement du compartiment'.

2.1.7 POLITIQUE SUIVIE PENDANT L'EXERCICE

Horizon Access India Fund investit dans des sociétés indiennes admises à la cote officielle de la Bourse de Mumbai. Les principales positions détenues au sein du portefeuille sont Infosys Technologies, Housing Development Finance Corp, Reliance Industries et Tata Consultancy Services. Le fonds est passé de 1054,78 USD le 31 décembre 2012 à 993,42 USD le 31 décembre 2013. La Bourse indienne a sous-performé la région en 2013, tant en termes absolus que relatifs.
Le gouvernement indien a respecté le budget au premier trimestre 2013, mais n'a pas donné le feu vert aux réformes attendues par les investisseurs. Le manque de clarté concernant la taxe sur les biens et les services a attisé la nervosité sur les marchés. L'annonce en mai de la réduction de l'assouplissement quantitatif aux États-Unis a entraîné une importante fuite des capitaux et une dépréciation des devises dans plusieurs pays émergents asiatiques et, en particulier, dans les pays en proie à des déficits commerciaux comme l'Inde et l'Indonésie. L'Inde a rattrapé une partie du terrain perdu (en euro) au deuxième semestre, en raison de la réaction excessive du marché à la perspective de la réduction de l'assouplissement quantitatif et des réformes mises en œuvre par le gouvernement afin de soutenir la roupie indienne. Malgré le faible contexte macroéconomique, l'Inde et l'Australie ont généré des bénéfices par action honorables.
La détérioration de la dynamique croissance/inflation et la faible gouvernance ont posé problème en 2013. La roupie a subi la dépréciation la plus rapide en 2013. Elle a atteint son plus bas niveau (68,6 INR/USD) le 28 août. Le gouvernement a annoncé plusieurs mesures destinées à tempérer la dépréciation, redonnant ainsi confiance au marché. Le marché a également salué la poursuite de la réforme du secteur financier, qui est censée doper la croissance. Il s'est ressaisi en décembre, lorsque le BJP a gagné les élections dans quatre États clés.

2.1.8 POLITIQUE FUTURE

Les élections de mai 2014 monopoliseront l'attention. Elles devraient déboucher sur un changement de gouvernement et sur un nouvel élan pour les indispensables réformes et les mesures de soutien de la croissance. Le marché indien offre de meilleures perspectives de croissance que les marchés développés. Les faibles rendements récents des actions signifient que les valorisations actuelles sont bon marché par rapport à d'autres régions et à leurs niveaux historiques. Nous restons optimistes à l'égard des actions indiennes à moyen terme.

2.1.9 INDICATEUR SYNTHETIQUE DU RISQUE ET DE RENDEMENT

Classic Shares: 7 sur une échelle de 1 (risque faible) à 7 (risque élevé).
Institutional B Shares: 7 sur une échelle de 1 (risque faible) à 7 (risque élevé).

La valeur d'une part peut augmenter ou diminuer et l'investisseur pourrait recevoir moins que sa mise.
Conformément à la Directive 583/2010, un indicateur synthétique du risque et de rendement est déterminé donnant une indication chiffrée des rendements possibles, mais également des risques correspondants, du compartiment, calculée dans la devise du compartiment. L'indicateur est formulé par un chiffre entre 1 et 7. Plus le chiffre est élevé, plus le rendement possible est élevé, cependant le rendement est aussi plus difficilement prévisible. Des pertes sont également possibles. Le chiffre le plus bas ne signifie pas que l'investissement est totalement sans risque. Il indique que, comparé aux chiffres plus élevés, ce produit offrira normalement un rendement plus bas, mais en même temps mieux prévisible.
L'indicateur synthétique de risque et de rendement est évalué sur une base régulière et peut donc être diminué ou augmenté sur base des données provenant du passé. Les données provenant du passé ne sont pas toujours une indication fiable pour le rendement et risque futurs.

2.2 BILAN

Schéma du bilan		31/12/2013 (en devise du compartiment)	31/12/2012 (en devise du compartiment)
	TOTAL ACTIF NET	58.765.878,03	153.492.549,78
II.	**Valeurs mobilières,instruments du marché monétaire, OPC et instruments financiers dérivés**		
A.	Obligations et autres titres de créance		
	a) Obligations	3.967,45	4.415,31
C.	Actions et autres valeurs assimilables à des actions		
	a) Actions	58.921.946,09	153.069.479,41
IV.	**Créances et dettes à un an au plus**		
A.	Créances		
	a) Montants à recevoir	7.723,21	2.425.339,59
B.	Dettes		
	a) Montants à payer (-)	-264.308,63	-177.060,02
	c) Emprunts (-)	-255.122,84	-2.013.041,02
V.	**Dépôts et liquidités**		
A.	Avoirs bancaires à vue	460.082,46	349.738,10
VI.	**Comptes de régularisation**		
B.	Produits acquis	5.097,32	42.744,90
C.	Charges à imputer (-)	-113.507,03	-209.066,49
	TOTAL CAPITAUX PROPRES	58.765.878,03	153.492.549,78
A.	**Capital**	69.783.691,75	94.185.730,31
B.	**Participations au résultat**	284.322,48	3.758,70
C.	**Résultat reporté**		34.257.507,79
D.	**Résultat de l'exercice**	-11.302.136,20	25.045.552,98

2.3 COMPTE DE RÉSULTATS

	Compte de résultats	31/12/2013 (en devise du compartiment)	31/12/2012 (en devise du compartiment)
I.	**Réductions de valeur, moins-values et plus-values**		
A.	Obligations et autres titres de créance		
	a) Obligations	-169,45	-111,35
C.	Actions et autres valuers assimilables à des actions		
	a) Actions	4.897.348,41	32.545.546,68
H.	Positions et opérations de change		
	b) Autres positions et opérations de change	-15.423.852,40	-6.964.006,67
II.	**Produits et charges des placements**		
A.	Dividendes	1.985.151,45	2.374.194,19
B.	Intérêts		
	a) Valeurs mobilières et instruments du marché monétaire	2.336,07	2.840,48
	b) Dépôts et liquidités	22.493,32	20.845,99
C.	Intérêts d'emprunts (-)	-13.685,35	-8.178,54
III.	**Autres produits**		
A.	Indemnité destinée à couvrir les frais d'acquisition et de réalisation des actifs, à décourager les sorties et à couvrir les frais de livraison	196.232,02	117.573,32
B.	Autres	10.278,01	
IV.	**Coûts d'exploitation**		
A.	Frais de transaction et de livraison inhérents aux placements (-)	-402.117,89	-237.414,65
B.	Charges financières (-)	-58.705,59	-4.973,80
C.	Rénumération due au dépositaire (-)	-123.506,64	-98.270,72
D.	Rénumération due au gestionnaire (-)		
	a) Gestion financière		
	Classic Shares	-1.859.941,87	-2.061.420,97
	Institutional B Shares	-240.128,07	-255.025,39
	b) Gestion administrative et comptable	-131.254,33	-151.173,54
F.	Frais d'établissement et d'organisation (-)	-22.753,81	-10.457,39
G.	Rénumérations, charges sociales et pensions (-)	-176,43	-67,54
H.	Services et biens divers (-)	-26.452,09	-59.103,20
J.	Taxes		
	Classic Shares	-72.623,56	-112.762,71
	Institutional B Shares	-211,35	-2.183,79
K.	Autres charges (-)	-40.396,65	-50.297,42
	Produits et charges de l'exercice (du semestre)		
	Sous-total II + III + IV impôts sur le résultat	-775.462,76	-535.875,68
V.	**Bénéfice courant (perte courante) avant impôts**	-11.302.136,20	25.045.552,98
VII.	**Résultat de l'exercice**	-11.302.136,20	25.045.552,98

Affectation des résultats

		31/12/2013 (en devise du compartiment)	31/12/2012 (en devise du compartiment)
I.	**Bénéfice (Perte) à affecter**	-11.017.813,72	59.306.819,47
	Bénéfice reporté (perte reportée) de l'exercice précédent		34.257.507,79
	Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	-11.302.136,20	25.045.552,98
	Participations au résultats perçus (participations au résultat versées)	284.322,48	3.758,70
II.	**(Affectations au) Prélèvements sur le capital**	11.139.451,25	-59.306.819,47
IV.	**(Distribution des dividendes)**	-121.637,53	

2.4 COMPOSITION DES AVOIRS ET CHIFFRES-CLES

2.4.1 COMPOSITION DES AVOIRS DE HORIZON ACCESS INDIA FUND

Dénomination	Quantité au 31/12/2013	Devise	Cours en devises	Evaluation (en devise du compartiment)	% Détenu de l'OPC	% Porte feuille	% Actif net
ACTIF							
PORTEFEUILLE TITRES							
Obligations							
Obligations des établissements de crédit							
L'Inde							
DR REDDY'S LABORATORIES LTD. 11/14 9.25% 24/03	1.937.190,00	INR	5,370	3.967,45		0,01	0,01
Total des obligations				3.967,45		0,01	0,01
Actions							
Actions cotées en bourse							
Indonésie							
GODREJ CONSUMER PRODUCTS LTD -	30.120,00	INR	857,800	417.686,49		0,71	0,71
L'Inde							
ACC LTD -	5.978,00	INR	1.108,750	107.151,67		0,18	0,18
ADANI ENTERPRISES LTD -	26.891,00	INR	262,500	114.115,77		0,19	0,19
ADANI PORT AND SPECIAL ECONOMIC ZONE -	103.812,00	INR	155,400	260.800,24		0,44	0,44
ADITYA BIRLA NUVO LTD -	8.987,00	INR	1.242,700	180.547,07		0,31	0,31
AMBUJA CEMENTS LTD -	169.942,00	INR	182,650	501.799,03		0,85	0,85
APOLLO HOSPITALS ENTERPRISE LT -	19.345,00	INR	946,400	295.973,54		0,50	0,50
ASIAN PAINTS LTD -	72.241,00	INR	490,000	572.254,54		0,97	0,97
BAJAJ AUTO LTD. -	21.150,00	INR	1.910,850	653.350,74		1,11	1,11
BANK OF BARODA -	10.665,00	INR	645,550	111.301,28		0,19	0,19
BHARAT HEAVY ELECTRICALS LTD -	145.063,00	INR	176,900	414.852,68		0,70	0,71
BHARAT PETROLEUM CORP. LTD. -	43.193,00	INR	347,900	242.927,80		0,41	0,41
BHARTI AIRTEL LTD -	149.641,00	INR	330,250	798.919,17		1,36	1,36
CAIRN INDIA LTD -	119.403,00	INR	323,750	624.934,40		1,06	1,06
CIPLA LTD -	87.588,00	INR	400,800	567.520,74		0,96	0,97
COAL INDIA LTD -	125.909,00	INR	290,000	590.288,32		1,00	1,00
DABUR INDIA LTD -	56.562,00	INR	170,350	155.767,31		0,26	0,27
DIVIS LABORATORIES LTD -	10.558,00	INR	1.221,350	208.464,07		0,35	0,36
DLF LTD -	104.949,00	INR	166,700	282.828,60		0,48	0,48
DR REDDY'S LABORATORIES LTD. -	25.554,00	INR	2.534,600	1.047.074,87		1,78	1,78
GAIL INDIA LTD -	80.235,00	INR	342,300	443.997,14		0,75	0,76
GLAXOSMITHKLINE CONSUMER HEALTH -	2.555,00	INR	4.440,550	183.415,94		0,31	0,31
HCL TECHNOLOGIES LTD -	52.551,00	INR	1.262,550	1.072.602,95		1,82	1,83
HDFC BANK LTD -	384.453,00	INR	665,850	4.138.367,68		7,02	7,04
HERO MOTOCORP LTD. -	19.999,00	INR	2.075,300	670.963,02		1,14	1,14
HINDALCO INDUSTRIES LTD. -	254.166,00	INR	122,600	503.752,65		0,86	0,86
HINDUSTAN LEVER LTD. -	161.336,00	INR	570,650	1.488.368,68		2,53	2,53
HOUSING DEV. FIN. CORP. LTD. -	365.142,00	INR	794,650	4.690.801,91		7,96	7,98
ICICI BANK LTD. P.N.01/07/05	54.314,00	INR	1.098,750	964.761,78		1,64	1,64
IDEA CELLULAR LTD -	167.037,00	INR	166,900	450.690,53		0,77	0,77
INFOSYS LTD -	99.650,00	INR	3.485,650	5.615.268,09		9,54	9,56
ITC LTD. -	549.163,00	INR	321,850	2.857.354,98		4,85	4,86
JAIPRAKASH ASSOCIATES LTD -	244.723,00	INR	54,450	215.418,05		0,37	0,37
JINDAL STEEL & POWER LTD -	92.069,00	INR	261,000	388.475,24		0,66	0,66

JSW STEEL LTD -	20.885,00	INR	1.017,200	343.439,50		0,58	0,58
KOTAK MAHINDRA BANK LTD -	78.397,00	INR	728,250	922.973,76		1,57	1,57
LARSEN & TOUBRO LTD. -	77.909,00	INR	1.070,250	1.347.976,38		2,29	2,29
LIC HOUSING FINANCE LTD -	69.266,00	INR	219,250	245.509,97		0,42	0,42
LUPIN LTD -	9.734,00	INR	908,150	142.908,59		0,24	0,24
MAHINDRA & MAHINDRA P.N. 22/04/05	76.713,00	INR	944,200	1.170.960,86		1,99	1,99
MAHINDRA & MAHINDRA FINANCIAL -	63.908,00	INR	320,650	331.280,51		0,56	0,56
NESTLE INDIA LTD. -	3.043,00	INR	5.289,250	260.198,90		0,44	0,44
NTPC LTD -	269.466,00	INR	137,000	596.807,07		1,01	1,02
OIL & NATURAL GAS CORP LTD -	190.399,00	INR	288,900	889.245,39		1,51	1,51
OIL INDIA LTD -	30.165,00	INR	488,350	238.146,35		0,40	0,41
PIRAMAL ENTERPRISES LTD -	17.728,00	INR	551,700	158.114,66		0,27	0,27
POWER FINANCE CORP LTD -	64.766,00	INR	166,950	174.800,60		0,30	0,30
POWER GRID CORP OF INDIA LTD -	281.353,00	INR	99,900	454.387,58		0,77	0,77
RANBAXY LABORATORIES LTD -	31.652,00	INR	453,250	231.925,44		0,39	0,40
RELIANCE CAPITAL LTD -	24.350,00	INR	361,450	142.284,18		0,24	0,24
RELIANCE COMMUNICATION LTD -	128.600,00	INR	130,000	270.267,45		0,46	0,46
RELIANCE ENERGY LTD -	26.045,00	INR	425,750	179.262,08		0,30	0,31
RELIANCE INDUSTRIES LTD -	319.386,00	INR	895,200	4.622.164,15		7,84	7,87
RELIANCE POWER LTD -	140.934,00	INR	73,200	166.777,05		0,28	0,28
RURAL ELECTRIFICATION CORP LTD -	73.065,00	INR	220,600	260.569,94		0,44	0,44
SESA STERLITE LTD -	256.106,00	INR	201,950	836.128,50		1,42	1,42
SHRIRAM TRANSPORT FINANCE CO LTD -	33.853,00	INR	672,600	368.097,98		0,63	0,63
SIEMENS INDIA LTD -	17.949,00	INR	663,150	192.424,98		0,33	0,33
STATE BANK OF INDIA -	34.000,00	INR	1.766,500	970.961,42		1,65	1,65
SUN PHARMACEUTICAL INDS LTD -	154.648,00	INR	567,450	1.418.669,80		2,41	2,41
TATA CONSULTANCY SVS LTD -	116.556,00	INR	2.172,050	4.092.737,29		6,95	6,96
TATA ENGIN. & LOCOMOTIVE P.N. 27/09/04	189.952,00	INR	376,400	1.155.853,79		1,96	1,97
TATA POWER COMPANY LTD -	242.490,00	INR	91,350	358.106,17		0,61	0,61
TATA STEEL LIMITED -	74.103,00	INR	424,200	508.178,01		0,86	0,87
TECH MAHINDRA LTD -	24.500,00	INR	1.837,850	727.923,20		1,24	1,24
ULTRATECH CEMENT LT-REG -	9.125,00	INR	1.764,100	260.234,87		0,44	0,44
UNITED BREWERIES LTD -	16.522,00	INR	773,650	206.641,03		0,35	0,35
UNITED SPIRITS LTD -	21.603,00	INR	2.608,550	911.008,96		1,55	1,55
WIPRO LTD -	154.408,00	INR	559,200	1.395.874,51		2,37	2,38
YES BANK LTD -	43.579,00	INR	370,200	260.809,31		0,44	0,44
ZEE TELEFILMS LTD -	61.611,00	INR	276,600	275.498,89		0,47	0,47
Total des actions				58.921.946,09		99,99	100,27
TOTAL DU PORTEFEUILLE TITRES				58.925.913,54		100,00	100,27
LIQUIDITES							
Comptes à vue							
Belgique							
KBC GROUP EURO	-185.153,38	EUR	1,000	-255.122,84			-0,43
KBC GROUP GBP	326,02	GBP	1,000	539,93			0,00
KBC GROUP INR	15.311.385,18	INR	1,000	247.527,75			0,42
KBC GROUP USD	212.014,78	USD	1,000	212.014,78			0,36
Total compte à vue				204.959,62			0,35
TOTAL LIQUIDITES				204.959,62			0,35
DEBITEURS ET CREDITEURS DIVERS							
Créances							
Belgique							
KBC GROUP USD A RECEVOIR	7.723,21	USD	1,000	7.723,21			0,01
Total créances				7.723,21			0,01

Dettes							
Belgique							
KBC GROUP EUR A PAYER	-70.535,49	EUR	1,000	-97.190,85			-0,17
KBC GROUP USD A PAYER	-167.117,78	USD	1,000	-167.117,78			-0,28
Total dettes				-264.308,63			-0,45
TOTAL DEBITEURS ET CREDITEURS DIVERS				-256.585,42			-0,44
AUTRES							
Intérêts à encaisser		USD		5.097,32			0,01
Frais provisionnés		USD		-113.507,03			-0,19
TOTAL AUTRES				-108.409,71			-0,18
TOTAL DE L'ACTIF NET				**58.765.878,03**			**100,00**

Répartition géographique (en % du portefeuille-titres)

	30/06/2012	31/12/2012	30/06/2013	31/12/2013
L'Inde	99,44	99,38	99,28	99,29
Indonésie	0,56	0,62	0,72	0,71
Total	**100,00**	**100,00**	**100,00**	**100,00**

Répartition sectorielle (en % du portefeuille-titres)

	30/06/2012	31/12/2012	30/06/2013	31/12/2013
Secteurs cycliques	29,32	26,27	24,07	25,01
Consommateurs (cycliques)	9,99	10,48	9,96	8,84
Consommateurs (non cycliques)	5,14	6,10	7,11	7,50
Pharma	5,36	5,67	6,80	6,91
Secteurs financiers	26,27	30,28	29,23	23,05
Technologie	16,16	14,11	16,07	21,90
Télécommunication	2,12	2,04	2,27	2,58
Entreprises d'utilité publique	4,73	4,05	3,77	3,73
Immobilier	0,91	1,00	0,72	0,48
Total	**100,00**	**100,00**	**100,00**	**100,00**

Répartition monétaire (en % des actifs nets)

	30/06/2012	31/12/2012	30/06/2013	31/12/2013
EUR	0,04	0,06	0,00	-0,60
INR	99,96	101,34	104,20	100,51
USD	0,00	-1,40	-4,20	0,09
Total	**100,00**	**100,00**	**100,00**	**100,00**

2.4.2 CHANGEMENT DANS LA COMPOSITION DES AVOIRS HORIZON ACCESS INDIA FUND (EN DEVISE DU COMPARTIMENT)

	1er semestre	2e semestre	Année
Achats	31.452.858,08	55.874.463,24	87.327.321,32
Ventes	44.187.961,85	126.716.775,94	170.904.737,79
Total 1	75.640.819,93	182.591.239,19	258.232.059,12
Souscriptions	48.075.968,50	46.262.890,12	94.338.858,62
Remboursements	60.102.191,53	117.668.494,77	177.770.686,30
Total 2	108.178.160,03	163.931.384,89	272.109.544,92
Moyenne mensuelle du total des actifs	152.638.510,47	110.275.757,51	131.280.622,52
Rotation	-21,32 %	16,92 %	-10,57 %

	1er semestre	2e semestre	Année
Achats	31.452.858,08	55.874.463,24	87.327.321,32
Ventes	44.187.961,85	126.716.775,94	170.904.737,79
Total 1	75.640.819,93	182.591.239,19	258.232.059,12
Souscriptions	48.075.968,50	46.262.890,12	94.338.858,62
Remboursements	60.102.191,53	117.668.494,77	177.770.686,30
Total 2	108.178.160,03	163.931.384,89	272.109.544,92
Moyenne mensuelle du total des actifs	153.521.468,82	113.289.140,30	124.966.103,58
Rotation Corrigé	-21,19 %	16,47 %	-11,10 %

Le tableau ci-dessus montre le volume en capitaux des transactions opérées dans le portefeuille. Il compare également ce volume (corrigé pour la somme des souscriptions et des remboursements) avec la moyenne de l'actif net (rotation) au début et à la fin du période.
Un chiffre proche de 0% signifie que les transactions sur titres, ou plus précisément les transactions relatives aux actifs à l'exception des dépôts et des liquidités, ont été exécutées uniquement en fonction des souscriptions et des remboursements pendant une période déterminée. Un pourcentage négatif indique que les souscriptions et remboursements n'ont engendré que partiellement ou, le cas échéant, pas du tout de transactions dans le portefeuille.
Une gestion active des avoirs peut donner lieu à des pourcentages de rotation élevés (pourcentage mensuel > 50%).
La liste détaillée des transactions peut être consultée sans frais au siège de la Sicav ou du Fonds, avenue du Port 2, 1080 Bruxelles.

2.4.3 MONTANT DES ENGAGEMENTS RELATIVES AUX POSITIONS EN DERIVES FINANCIERS

Néant

2.4.4 EVOLUTION DES SOUSCRIPTIONS, DES RACHATS ET DE LA VALEUR NETTE D'INVENTAIRE

Classic Shares

Période	Evolution du nombre des parts en circulation						
Années	Souscriptions		Remboursements		Fin de période		
	Cap.	Dis.	Cap.	Dis.	Cap.	Dis.	Total
2011 - 12	93.693,28	2.895,83	104.014,00	5.442,00	115.177,18	13.269,93	128.447,11
2012 - 12	63.970,71	1.274,71	61.821,69	2.739,73	117.326,20	11.804,91	129.131,11
2013 - 12	65.527,61	791,18	133.973,01	2.287,82	48.880,80	10.308,27	59.189,06

Période	Montants payés et reçus par l'OPC (en devise du classe)			
Années	Souscriptions		Remboursements	
	Cap.	Dis.	Cap.	Dis.
2011 - 12	105.017.942,83	3.213.301,25	116.441.089,71	6.030.908,12
2012 - 12	64.009.559,31	1.189.095,27	59.692.691,09	2.539.278,63
2013 - 12	64.328.329,88	737.400,42	129.388.048,83	2.096.540,66

Période	Valeur nette d'inventaire Fin de période (en devise du classe)		
Années	Du classe	D'une part	
		Cap.	Dis.
2011 - 12	108.772.770,83	852,19	800,34
2012 - 12	135.449.153,97	1.054,78	990,73
2013 - 12	58.172.482,19	993,42	932,57

Institutional B Shares

Période	Evolution du nombre des parts en circulation						
Années	Souscriptions		Remboursements		Fin de période		
	Cap.	Dis.	Cap.	Dis.	Cap.	Dis.	Total
2011 - 12	11.333,00		2.308,00		9.025,00		9.025,00
2012 - 12	29.968,00		21.898,00		17.095,00		17.095,00
2013 - 12	29.905,00		46.403,00		597,00		597,00

Période	Montants payés et reçus par l'OPC (en devise du classe)			
Années	Souscriptions		Remboursements	
	Cap.	Dis.	Cap.	Dis.
2011 - 12	10.279.548,46		2.108.564,97	
2012 - 12	29.654.721,17		20.641.771,79	
2013 - 12	29.043.004,26		46.048.680,62	

Période	Valeur nette d'inventaire Fin de période (en devise du classe)		
Années	Du classe	D'une part	
		Cap.	Dis.
2011 - 12	7.694.591,73	852,59	
2012 - 12	18.043.395,81	1.055,48	
2013 - 12	593.395,85	993,96	

2.4.5 Rendements

Classic Shares

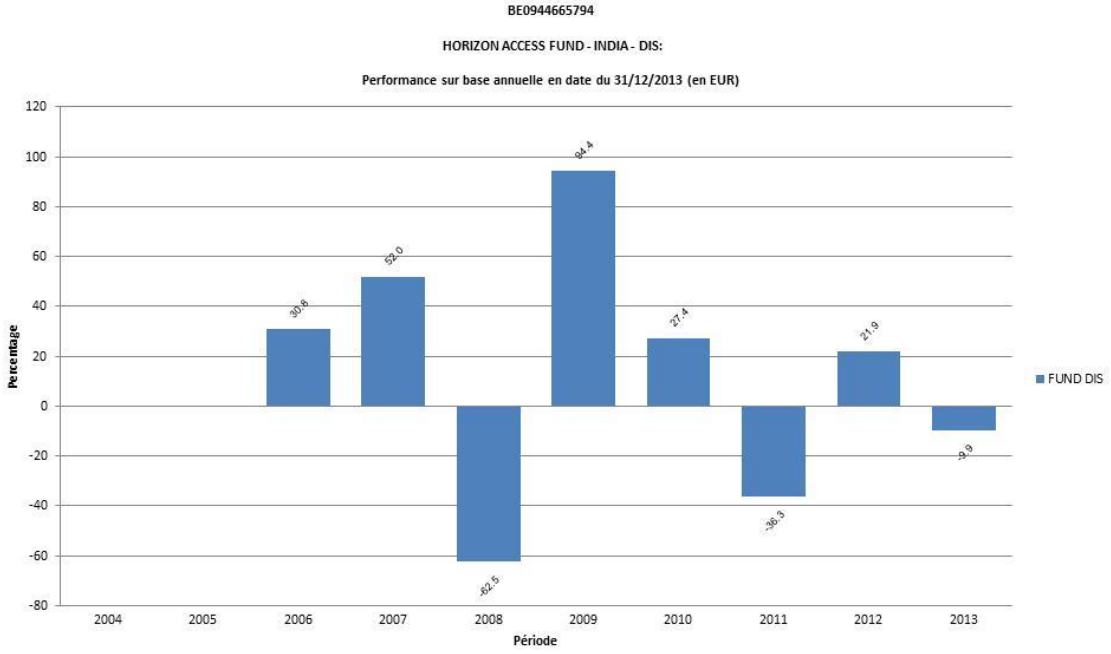

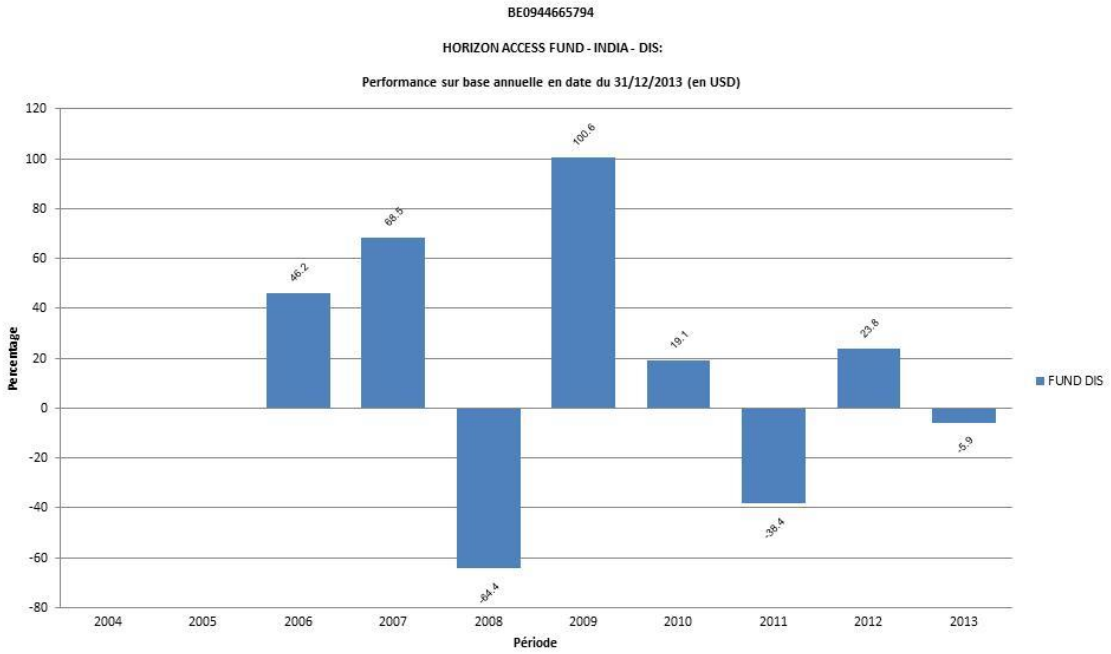

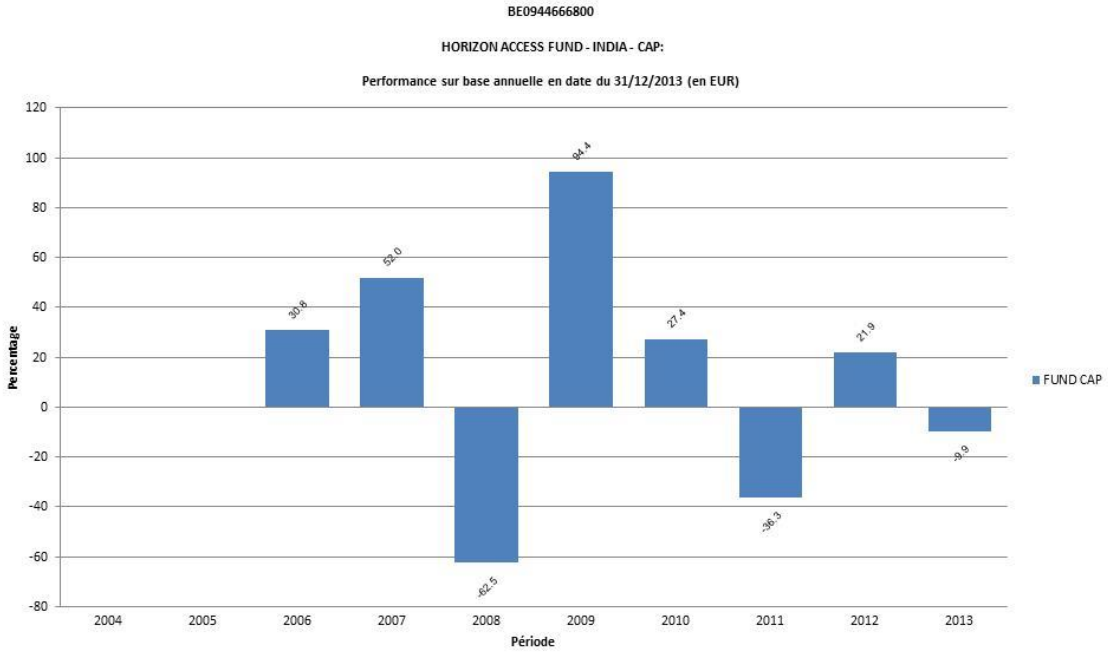

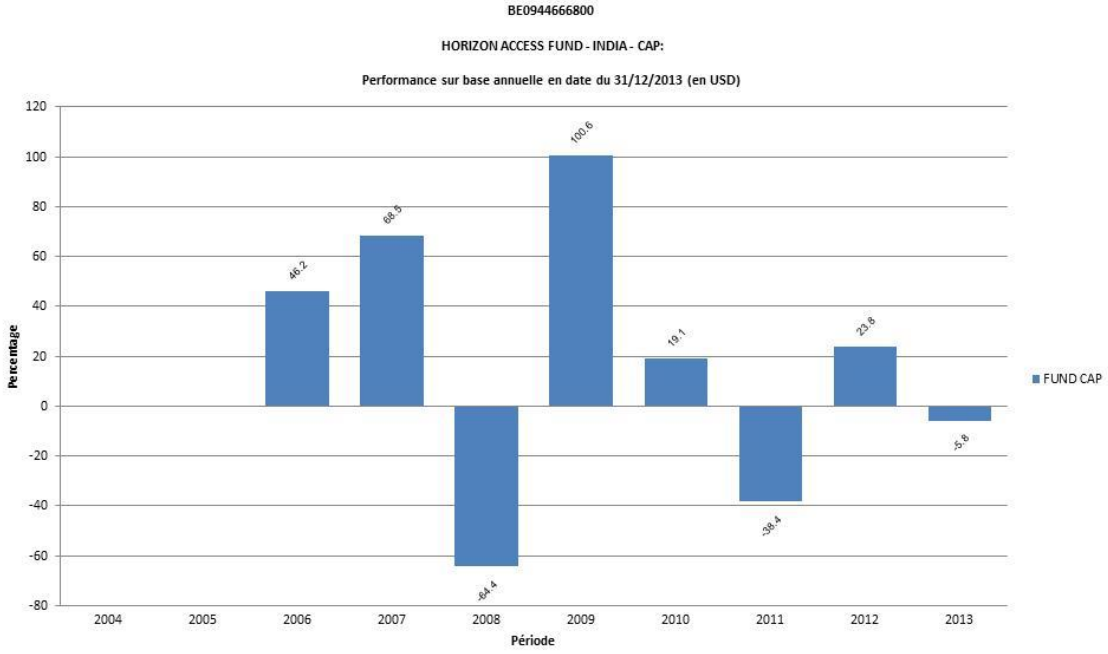

Cap Dis	ISIN code	Monnaie	1 An		3 Ans*		5 Ans*		10 Ans*		Depuis départ*	
			Classe d'actions	Bench mark	Classe d'actions	Bench mark	Classe d'actions	Bench mark	Classe d'actions	Bench mark	Date de lancement	Classe d'actions
CAP	BE0944666800	EUR	-9.88%		-11.23%		11.61%				30/03/2005	7.61%
CAP	BE0944666800	USD	-5.82%		-10.44%		11.41%				30/03/2005	8.16%
DIS	BE0944665794	EUR	-9.94%		-11.23%		11.60%				30/03/2005	7.61%
DIS	BE0944665794	USD	-5.87%		-10.44%		11.41%				30/03/2005	8.15%

Institutional B Shares

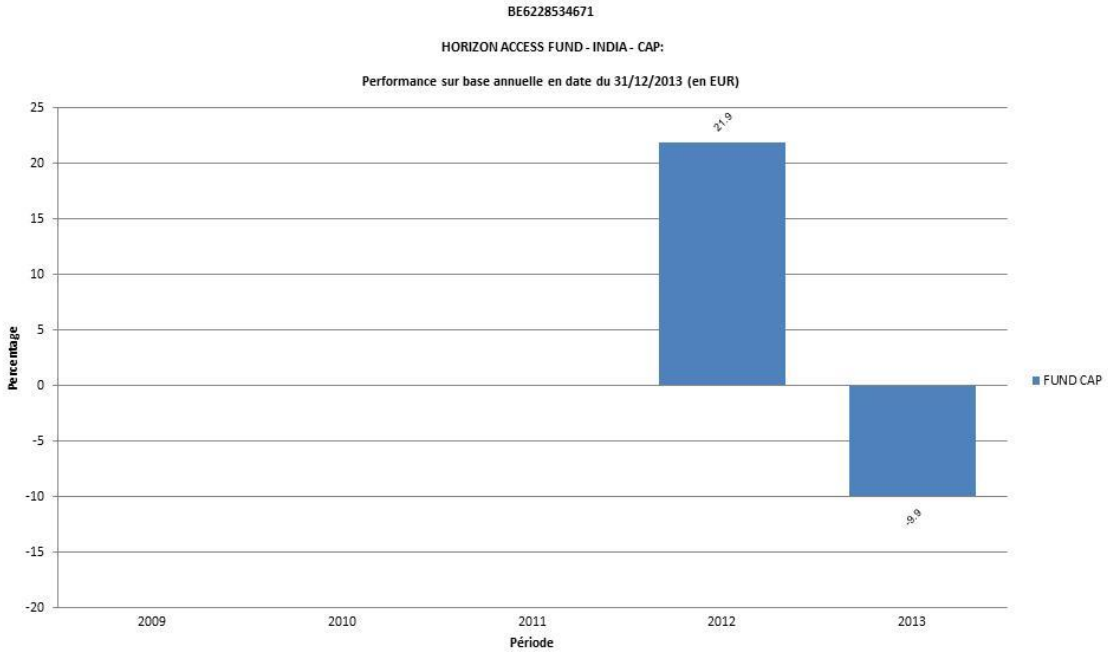

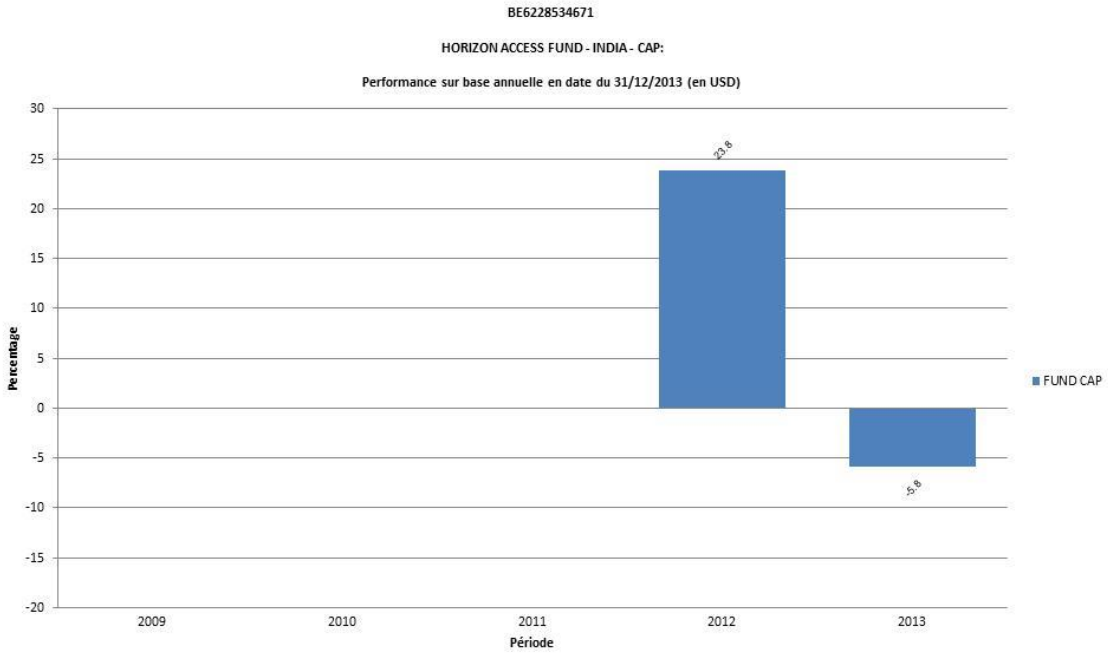

Cap Dis	ISIN code	Mon naie	1 An		3 Ans*		5 Ans*		10 Ans*		Depuis départ*	
			Classe d'actions	Bench mark	Classe d'actions	Bench mark	Classe d'actions	Bench mark	Classe d'actions	Bench mark	Date de lancement	Classe d'actions
CAP	BE6228534671	EUR	-9.90%								24/11/2011	3.18%
CAP	BE6228534671	USD	-5.83%								24/11/2011	4.84%

* les taux indiqués sont sur base annuelle.
Ces données sont historiques et ne constituent pas de gage pour le futur.

Classic Shares

- L'histogramme représente les performances d'exercices complets.
- Ces chiffres ne tiennent pas compte d'éventuelles restructurations.
- Calculée en USD et en EUR.
- Le rendement est calculé comme la modification de la valeur d'inventaire entre deux moments exprimés en pour cent. Pour les parts qui paient un dividende, le dividende est compensé géométriquement dans le rendement.
- Méthode de calcul pour la date D où VIN correspond à la valeur d'inventaire:
  Parts de capitalisation (CAP)
  Return à la date D sur une période de X années :
  [VIN(D) / VIN(Y)] ^ [1 / X] - 1
  avec Y = D-X
  Return à la date D depuis la date de lancement S de la part:
  [NIW(D) / NIW(S)] ^ [1 / F] - 1
  avec F = 1 si la part existe depuis moins d'un an à la date D
  avec F = (D-S) / 365.25 si la part existe depuis plus d'un an à la date D
  Parts de distribution (DIS)
  Return à la date D sur une période de X ans :
  [C * NIW(D) / NIW(Y)] ^ [1 / X] - 1
  avec Y = D-X
  Return à la date D depuis la date de lancement S de la part :
  [C * NIW(D) / NIW(S)] ^ [1 / F] - 1
  avec F = 1 si la part existe depuis moins d'un an à la date D
  avec F = (D-S) / 365.25 si la part existe depuis plus d'un an à la date D
  avec C un facteur qui est déterminé par tous les dividendes N entre la date de calcul D et la date de référence.
  Pour le dividende i à la date Di avec valeur Wi on applique :
  Ci = [Wi / NIW(Di)] + 1
  i = 1 ... N
  où C = C0 * .... * CN.
- Si la période entre les deux moments est de plus d'un an, le calcul ordinaire du rendement est converti en un rendement sur base annuelle en prenant la racine nème de 1 plus le rendement total de la part.
- Les rendements ci-dessus ne tiennent pas compte des commissions et frais afférents aux émissions et aux rachats des parts.

Il s'agit des rendements des parts de capitalisation et des parts de distribution.

Institutional B Shares

- L'histogramme représente les performances d'exercices complets.
- Ces chiffres ne tiennent pas compte d'éventuelles restructurations.
- Calculée en USD et en EUR.
- Le rendement est calculé comme la modification de la valeur d'inventaire entre deux moments exprimés en pour cent.
- Méthode de calcul pour la date D où VIN correspond à la valeur d'inventaire:
  Parts de capitalisation (CAP)
  Return à la date D sur une période de X années :
  [VIN(D) / VIN(Y)] ^ [1 / X] - 1
  avec Y = D-X
  Return à la date D depuis la date de lancement S de la part:
  [NIW(D) / NIW(S)] ^ [1 / F] - 1
  avec F = 1 si la part existe depuis moins d'un an à la date D
  avec F = (D-S) / 365.25 si la part existe depuis plus d'un an à la date D
- Si la période entre les deux moments est de plus d'un an, le calcul ordinaire du rendement est converti en un rendement sur base annuelle en prenant la racine nème de 1 plus le rendement total de la part.
- Les rendements ci-dessus ne tiennent pas compte des commissions et frais afférents aux émissions et aux rachats des parts.

Il s'agit des rendements des parts de capitalisation.

Dividende à la date ex-dividende 31/03/2014: 8,8500 USD Net (11,8000 USD Brut).

Conformément à l'Arrêté royal du 10 novembre 2006 relatif à la comptabilité et aux comptes annuels de certains organismes publics de placement collectif, il convient de rappeler à l'investisseur que l'Assemblée générale du fonds décidera de distribuer un dividende bien qu'un « résultat à affecter » négatif ait été atteint pour l'exercice sur lequel porte le dividende.
L'investisseur doit en outre savoir que le dividende à distribuer provient directement des intérêts, dividendes et plus-values réalisées qui ont été perçus par suite des investissements effectués pendant l'exercice sur lequel porte le dividende à distribuer.

2.4.6 FRAIS

Frais Courants: *

Classic Shares Distribution: 1.996%
Classic Shares Capitalisation: 1.948%
Institutional B Shares Capitalisation: 1.970%

* Ne sont pas inclus dans les frais mentionnés : les frais d'entrée et de sortie, les rémunérations liées aux performances, les frais de transaction payés dans le cadre de l'acquisition ou de l'aliénation d'actifs, les intérêts payés, les paiements aux fins de constitution de sûretés dans le cadre d'instruments financiers dérivés et les commissions liées aux Commission Sharing Agreements ou rémunérations similaires perçues par la société de gestion ou par toute personne y associée.

EXISTENCE DE COMMISSION SHARING AGREEMENTS

Pas d'application.

EXISTENCE DE 'FEE SHARING AGREEMENTS' ET DE 'REBATES' :

La société de gestion peut partager sa rémunération avec le Distributeur et des parties institutionnelles et/ou professionnelles. En principe, il s'agit de 35 à 60% dans le cas où le distributeur est une entité de KBC Groupe SA et de 35 à 70% dans le cas où le distributeur n'est pas une entité de KBC Groupe SA, bien que dans un nombre limité de cas, la rémunération du distributeur s'élève à moins de 35%. Sur demande, l'investisseur pourra obtenir de plus amples informations concernant ces cas.
Si la société de gestion investit les actifs de l'organisme de placement collectif dans des parts d'organismes de placement collectif qui ne sont pas gérés par une entité de KBC Groupe SA et si la société de gestion reçoit une rémunération, la société de gestion paiera cette rémunération à l'organisme de placement collectif.
Le *fee sharing* n'a pas d'incidence sur le montant de la commission de gestion que le compartiment verse à la société de gestion. Cette commission de gestion est soumise aux limitations prévues par les statuts. Ces limitations ne peuvent être modifiées qu'après avoir été approuvées par l'Assemblée Générale.
La société de gestion a conclu un accord de distribution avec le Distributeur de manière à favoriser une plus large distribution des droits de participation du compartiment en utilisant plusieurs canaux de distribution.
Il est de l'intérêt des participants, du compartiment et du Distributeur que le plus grand nombre possible de parts soit vendu et que les actifs du compartiment soient donc les plus élevés possible. De ce point de vue, il n'y a donc pas de conflit d'intérêts.

2.4.7 NOTES AUX ETATS FINANCIERS ET AUTRES DONNEES

Rémunération de la gestion du portefeuille d'investissement : 1.6% par an calculé sur la base des actifs nets totaux moyens du compartiment, Il n'est pas imputé de commission de gestion sur les actifs investis dans des organismes d'investissement gérés par un organisme financier de KBC Groupe.
KBC Fund Management Limited reçoit de la société de gestion une rémunération de max.1.6% calculée sur la partie du portefeuille gérée par celle-ci sans que la commission de gestion reçue par la société de gestion ne peut être excédée.
La rémunération de l'agent administratif est payable à la fin de chaque mois et est calculée sur la base des actifs nets totaux moyens du compartiment.
Rémunération du commissaire : 1 700 euros par an. Cette rémunération s'entend hors TVA et peut être indexé annuellement conformément aux décisions de l'assemblée générale.
Le droit de garde est calculé sur la valeur des titres en dépôt auprès du dépositaire au dernier jour bancaire ouvrable de l'année civile précédente, sauf sur les avoirs investis dans des organismes de placement gérés par un établissement financier du Groupe KBC. Le droit de garde est payé au début de l'année civile.

Aspects sociaux, éthiques et environnementaux:
Toute participation dans des fabricants d'armes controversées, dont l'on peut conclure par consensus international au cours des cinq dernières décennies que leur usage occasionne des souffrances humaines disproportionnées à la population civile est résolument écartée du compartiment. Il s'agit notamment de fabricants de mines antipersonnelles, de bombes et de munitions à fragmentation et d'armes à l'uranium appauvri. En suivant une pareille politique, le compartiment allie la recherche d'objectifs financiers au respect de la réalité sociale du secteur ou de la région.
Exercice des droits de vote :
Si nécessaire et si d'application, la société de gestion exercera les droits de vote liés aux actions en portefeuille de la Sicav dans l'intérêt des actionnaires.
La société de gestion se base sur les critères suivants pour déterminer son attitude concernant les points à l'ordre du jour soumis au vote:
- La valeur ne peut pas être influencée négativement pour les actionnaires.
- Les règles en matière de gouvernance d'entreprise doivent être respectées, à l'exception de celles relatives aux droits des actionnaires minoritaires.
- Les normes minimales en matière d'entreprise durable et sociale doivent être respectées.

La liste des sociétés pour lesquelles le droit de vote a été exercé peut être obtenue au siège de la Sicav.

SOMMAIRE

2. Renseignements relatifs au Horizon Access Fund China

2.1. Rapport de gestion
2.1.1. Date de lancement et prix de souscription initiale
2.1.2. Cotation en Bourse
2.1.3. Objectif et politique de placement du compartiment
2.1.4. Gestion du portefeuille d'investissement
2.1.5. Distributeur
2.1.6. Indice et benchmark
2.1.7. Politique suivie pendant l'exercice
2.1.8. Politique future
2.1.9. Indicateur synthétique du risque et de rendement (SRRI)

2.2. Bilan

2.3. Compte de résultats

2.4. Composition des avoirs et chiffres-clés
2.4.1. Composition des avoirs
2.4.2. Changement dans la composition des avoirs
2.4.3. Montant des engagements relatives aux positions en dérivés financiers
2.4.4. Evolution des souscriptions, des rachats et de la valeur nette d'inventaire
2.4.5. Rendements
2.4.6. Frais
2.4.7. Notes aux états financiers et autres données

2 RENSEIGNEMENTS RELATIFS AU HORIZON ACCESS FUND CHINA

2.1 RAPPORT DE GESTION

2.1.1 DATE DE LANCEMENT ET PRIX DE SOUSCRIPTION INITIALE :

Classic Shares :
Date de lancement: 28 novembre 2008
Prix de souscription initiale: 500 USD
Monnaie: USD
Institutional B Shares :
Date de lancement: 24 novembre 2011
Prix de souscription initiale: 659.91 USD
Monnaie: USD

2.1.2 COTATION EN BOURSE:

Pas d'application.

2.1.3 RAPPEL DE LA POLITIQUE D'INVESTISSEMENT COMME ECRIT DANS LE PROSPECTUS

OBJECTIF DU COMPARTIMENT :

Le compartiment a pour principal objectif de procurer aux actionnaires le rendement le plus élevé possible par des placements directs ou indirects en titres négociables. Ce rendement est obtenu par la réalisation de plus-values et l'encaissement de revenus. A cette fin, les actifs sont investis, directement ou indirectement, par l'intermédiaire d'instruments financiers ayant une évolution similaire, principalement en actions.

POLITIQUE DE PLACEMENT DU COMPARTIMENT :

CATÉGORIES D'ACTIFS AUTORISÉS:

Les placements du compartiment peuvent consister en valeurs mobilières, instruments du marché monétaire, parts d'organismes de placement collectif, dépôts, instruments financiers dérivés, liquidités et tout autre instrument pour autant que cela soit autorisé par la réglementation applicable et conforme à l'objectif énoncé au point 'Objectif du compartiment'
Le compartiment investira maximum 10% de ses actifs dans des parts d'autres organismes de placement collectif.

LIMITES DE LA POLITIQUE DE PLACEMENT:

La politique de placement est menée dans les limites prévues par la réglementation.
Le compartiment peut contracter des emprunts à concurrence de 10% de ses actifs nets, pour autant qu'il s'agisse d'emprunts à court terme ayant pour but de résoudre des problèmes de liquidité à caractère temporaire.

TRANSACTIONS AUTORISÉES SUR INSTRUMENTS DÉRIVÉS:

Les dérivés peuvent être utilisés tant pour réaliser les objectifs d'investissement que pour couvrir des risques.

On peut travailler avec des dérivés cotés ou non : il peut s'agir de contrats à terme, d'options ou de swaps relatifs à des titres, indices, monnaies ou taux ou d'autres transactions avec des dérivés. Les transactions sur dérivés non cotés ne peuvent être conclues qu'avec des organismes financiers de premier rang spécialisés dans ce type de transactions. Le compartiment a pour but, dans les limites de la réglementation applicable et des statuts, de toujours conclure les transactions les plus ciblées. Tous les frais liés aux transactions sont à la charge du compartiment et tous les revenus reviennent au compartiment.

Si les transactions font apparaître un risque sur le cocontractant, ce risque peut être limité en faisant usage d'un système de gestion des marges qui assure que le compartiment soit le bénéficiaire d'une sûreté sous la forme de liquide ou d'obligations investment grade. Pour la détermination de la valeur des obligations, on applique une marge qui varie en fonction de la durée restante et de la monnaie dans laquelle l'obligation en question est exprimée. La relation avec le(s) cocontractant(s) est régie sur la base de conventions standard internationales.

Les dérivés peuvent être utilisés pour couvrir l'actif du compartiment contre le risque de change ouvert par rapport à la monnaie d'expression.

Dans la mesure où l'on travaille avec des dérivés, il s'agit d'instruments aisément négociables et liquides. Par conséquent, l'usage de dérivés n'a aucune influence sur le risque de liquidité. L'usage de dérivés ne change rien non plus à la répartition du portefeuille entre les régions, secteurs ou thèmes. Cela n'a par conséquent aucune influence sur le risque de concentration. Les dérivés ne sont pas utilisés pour garantir une protection complète ou partielle du capital. Ils n'augmentent pas ni ne réduisent le risque sur capital. L'usage de dérivés n'a pas non plus d'influence sur le risque sur crédit, le risque sur règlement, le risque sur dépôt, le risque de flexibilité, le risque d'inflation ou le risque dépendant de facteurs externes.

Stratégie définie :

Les actifs sont principalement investis, directement ou indirectement, en actions A chinoises d'entreprises actives dans des secteurs différents.
Les actions A sont des actions d'entreprises chinoises qui sont côtées sur la bourse de Shanghai ou Shenzhen dans la devise locale Renminbi. Ces actions sont uniquement accessibles aux investisseurs locaux chinois et un nombre limité d'investisseurs institutionels étrangers.

Un investissement dans le compartiment comporte des risques liés à l'incertitude de l'impôt sur les plus-values réalisées sur des actions A chinoises par un investisseur institutionnel étranger disposant d'une licence QFII (Qualified Foreign Institutional Investors). Des provisions comptables sont constituées par le compartiment en vue du paiement de cet impôt. La constitution de provisions peut être adaptée, sans notification aux actionnaires, en fonction de l'évolution de la législation chinoise.

Concentration des risques :

Actions chinoises.

PRÊT D'INSTRUMENTS FINANCIERS

Le compartiment peut prêter des instruments financiers dans les limites prescrites par la réglementation applicable. Les prêts de titres s'effectuent dans le cadre d'un système de prêt de titres géré par un 'principal' ou un 'agent'. Dans le premier cas, le compartiment entretient des relations uniquement avec le principal du système de prêt de titres, qui intervient en qualité de contrepartie et auquel la propriété des titres prêtés est transférée. Dans le deuxième cas, le compartiment entretient des relations avec l'agent (en sa qualité de gestionnaire du système) et une ou plusieurs contreparties auxquelles la propriété des titres prêtés est transférée. L'agent agit en tant qu'intermédiaire entre le compartiment et la ou les contreparties.

Les prêts de titres n'ont aucune incidence sur le profil de risque du compartiment étant donné :

- **Le choix du principal, de l'agent et des contreparties est soumis à des critères de sélection stricts.**
- **La restitution de titres équivalents aux titres prêtés peut être demandée à tout moment. Ainsi, il est garanti que les prêts de titres n'influencent pas la gestion des actifs du compartiment.**
- **La restitution de titres équivalents aux titres prêtés est garantie par le principal ou l'agent. Un système de gestion des marges garantit que le compartiment est le bénéficiaire d'une sûreté financière sous la forme sous la forme d'espèces ou d'autres types de titres à faible risque, comme les obligations d'État. La juste valeur de la sûreté sous forme de titres à faible risque dépasse toujours de 5% la juste valeur des titres prêtés, au cas où le principal ou la contrepartie ne restituerait pas de titres équivalents. Lors de la détermination de la valeur des titres à faible risque fournies pour sûreté, une marge de 3% est appliquée afin d'éviter que par suite d'une évolution de cours négative, la juste valeur des titres à faible risque ne dépasse plus la juste valeur des titres. La valeur de la sûreté sous forme d'espèces est à tout moment au moins égale à la juste valeur des titres prêtés.**

Si le compartiment reçoit une sûreté financière sous la forme d'espèces, ces dernières peuvent être réinvesties en

- **dépôts immédiatement exigibles auprès d'établissements de crédit qui arrivent à échéance au plus tard dans douze mois, à condition que le siège statutaire de l'établissement de crédit soit établi dans un État membre de l'EEE ou, si le siège statutaire est établi dans un pays tiers, à condition que l'établissement de crédit soit soumis à des prescriptions économiques que la FSMA juge équivalentes à celles du droit européen,**

- **fonds monétaires tel que décrit dans les directives ESMA CESR/10-049 du 19 mai 2010 sur une définition commune des fonds européens du marché monétaire.**
- **obligations d'État libellées dans la même devise que les espèces reçues et répondant aux conditions de l'Arrêté royal du 7 mars 2006 relatif aux prêts de titres par certains organismes de placement collectif.**

Ce réinvestissement peut avoir pour effet qu'en ce qui concerne la sûreté financière, le compartiment ne court plus un risque de crédit vis-à-vis de l'établissement financier où le compte d'espèces est détenu mais vis-à-vis des émetteurs des titres de créance. La société de gestion peut déléguer l'exécution de la politique de réinvestissement à un tiers, y compris l'agent qui gère le système de prêt de titres.

Le prêt de titres permet au compartiment d'engranger un rendement supplémentaire, qui peut consister d'une part en une rémunération versée par le principal ou (s'il est fait appel à un agent) par la contrepartie à la société de gestion ou, d'autre part, en revenus de réinvestissement. Le rendement revient au compartiment, après déduction des frais directs et indirects (déterminés de manière forfaitaire sur 50% de la rémunération perçue) qui incluent les frais des services de compensation de KBC Bank, les frais encourus par la société de gestion pour la mise en place et le suivi du système de prêt de titres, les frais de gestion de la marge, les frais liés aux comptes de liquidités et comptes-titres et à la circulation de liquidités et de titres, l'éventuelle commission de gestion des réinvestissements et, s'il est fait appel à un agent, la commission de l'agent.
La relation avec la (les) contrepartie(s) est régie sur base de conventions internationales standard.

VOLATILITÉ DE LA VALEUR NETTE D'INVENTAIRE

La volatilité de la valeur nette d'inventaire peut être élevée en raison de la composition du portefeuille.

STRATÉGIE GÉNÉRALE VISANT À COUVRIR LE RISQUE DE CHANGE:

Pour protéger ses actifs contre les variations des taux de change tout en restant dans les limites fixées dans les statuts, le compartiment peut effectuer des transactions de vente de contrats à terme sur devises et de vente d'options call ou d'achat d'options put sur devises. Les transactions concernées ne peuvent avoir trait qu'à des contrats négociés sur un marché réglementé et régulier, agréé et ouvert au public, ou à des contrats négociés avec un établissement financier agréé de premier ordre, spécialisé dans ce type de transactions et qui déploie également ses activités sur le marché des options 'over the counter' (OTC). Dans le même but, le compartiment peut aussi vendre des devises à terme ou les échanger dans le cadre de transactions de gré à gré avec des établissements financiers de premier ordre, spécialisés dans ce type de transactions. L'objectif en matière de couverture des transactions précitées laisse supposer qu'il existe une relation directe entre ces transactions et les actifs à couvrir. Ceci implique qu'en principe, les transactions exprimées dans une devise donnée ne peuvent, en termes de volume, dépasser ni la valorisation de l'ensemble des actifs exprimés dans cette même devise, ni la durée de détention de ces actifs.

ASPECTS SOCIAUX, ÉTHIQUES ET ENVIRONNEMENTAUX:

Toute prise de participation dans des fabricants d'armes controversées, dont l'on peut conclure par consensus international au cours des cinq dernières décennies que leur usage occasionne des souffrances humaines disproportionnées à la population civile est résolument exclue du compartiment.
Il s'agit notamment de fabricants de mines antipersonnelles, de bombes et de munitions à fragmentation et d'armes à l'uranium appauvri. En suivant une pareille politique, le compartiment allie la recherche d'objectifs financiers au respect de la réalité sociale du secteur ou de la région.

Pour l'application éventuelle des disposition fiscales européennes et belges, nous vous renvoyons au prospectus sous 'Informations concernant la Sicav - Régime fiscal'.

2.1.4 GESTION FINANCIERE DU PORTEFEUILLE

La société de gestion délègue la gestion intellectuelle à KBC Fund Management Limited, Joshua Dawson House, Dawson Street, Dublin 2, IRELAND.

2.1.5 DISTRIBUTEUR

KBC Asset Management S.A., 5, Place de la Gare, L-1616 Luxembourg.

2.1.6 INDEX ET BENCHMARK

Voir 'Politique de placement du compartiment'.

2.1.7 POLITIQUE SUIVIE PENDANT L'EXERCICE

Les marchés émergents asiatiques n'ont pas profité de leur rôle de moteur de la croissance mondiale en 2013. Ils ont reculé de 2,7%, faisant ainsi nettement moins bien que les marchés développés.
Le marché chinois a perdu du terrain au premier semestre 2013, principalement en raison de l'inquiétude suscitée par la nouvelle administration chinoise, son orientation politique et son éventuel impact sur la croissance économique. Le taux interbancaire à une semaine (SHIBOR) a ainsi bondi de 3,6% à 11% pendant les trois premières semaines de juin. Les autorités ne se sont pas opposées à cette évolution, afin d'encourager la prudence dans les pratiques de prêt. À l'étranger, le principal souci a résidé dans la perspective d'une réduction de l'assouplissement quantitatif aux États-Unis. La confirmation de la décision en mai a entraîné une importante fuite des capitaux et une dépréciation des devises dans les pays en proie à des déficits commerciaux tels que l'Inde et l'Indonésie.
Les marchés ont dégagé des performances positives en termes absolus au deuxième semestre 2013, grâce essentiellement aux détails dévoilés sur l'orientation de la politique chinoise et à la croissance économique supérieure aux faibles attentes. La nouvelle administration chinoise s'est attelée au rééquilibrage requis de l'économie, passant d'une croissance portée par les investissements et les exportations durant les dernières décennies à une croissance tirée par la consommation et les services nationaux.

2.1.8 POLITIQUE FUTURE

Nous restons optimistes à l'égard de l'Asie émergente. La région est mieux armée contre les crises financières que par le passé. Les finances publiques sont saines, la balance des paiements est généralement neutre (et largement excédentaire en Chine) et le taux d'épargne national est élevé. La basse inflation procure une flexibilité supplémentaire. La demande intérieure (stimulée par une classe moyenne grandissante caractérisée par une grande propension à consommer) et le commerce interrégional en Asie soutiendront la croissance à long terme. À court terme, les industries exportatrices sont bien placées pour profiter d'un redémarrage de la demande mondiale. Les faibles rendements récents des actions signifient que les actions sont bon marché par rapport à d'autres régions et à leurs niveaux historiques. Les investisseurs doivent être conscients de la volatilité élevée et des risques inhérents aux investissements dans les marchés émergents.

2.1.9 INDICATEUR SYNTHETIQUE DU RISQUE ET DE RENDEMENT

Classic Shares: 7 sur une échelle de 1 (risque faible) à 7 (risque élevé).
Institutional B Shares: 7 sur une échelle de 1 (risque faible) à 7 (risque élevé).

La valeur d'une part peut augmenter ou diminuer et l'investisseur pourrait recevoir moins que sa mise.
Conformément à la Directive 583/2010, un indicateur synthétique du risque et de rendement est déterminé donnant une indication chiffrée des rendements possibles, mais également des risques correspondants, du compartiment, calculée dans la devise du compartiment. L'indicateur est formulé par un chiffre entre 1 et 7. Plus le chiffre est élevé, plus le rendement possible est élevé, cependant le rendement est aussi plus difficilement prévisible. Des pertes sont également possibles. Le chiffre le plus bas ne signifie pas que l'investissement est totalement sans risque. Il indique que, comparé aux chiffres plus élevés, ce produit offrira normalement un rendement plus bas, mais en même temps mieux prévisible.
L'indicateur synthétique de risque et de rendement est évalué sur une base régulière et peut donc être diminué ou augmenté sur base des données provenant du passé. Les données provenant du passé ne sont pas toujours une indication fiable pour le rendement et risque futurs.

2.2 BILAN

Schéma du bilan		31/12/2013 (en devise du compartiment)	31/12/2012 (en devise du compartiment)
	TOTAL ACTIF NET	39.766.737,01	53.997.448,26
II.	**Valeurs mobilières,instruments du marché monétaire, OPC et instruments financiers dérivés**		
A.	Obligations et autres titres de créance		
	a) Obligations		
	a} Collateral reçu sous forme d'obligations		2.409.528,12
C.	Actions et autres valeurs assimilables à des actions		
	a) Actions	43.377.142,93	56.209.496,44
	Dont actions prêtés		2.256.504,03
IV.	**Créances et dettes à un an au plus**		
A.	Créances		
	a) Montants à recevoir	14.332,61	87.427,69
B.	Dettes		
	a) Montants à payer (-)	-72.279,55	-53.176,59
	c) Emprunts (-)	-14.584,53	
	d) Collateral (-)		-2.409.528,12
V.	**Dépôts et liquidités**		
A.	Avoirs bancaires à vue	96.892,04	1.030.111,62
VI.	**Comptes de régularisation**		
B.	Produits acquis		2.288,29
C.	Charges à imputer (-)	-3.634.766,49	-3.278.699,19
	TOTAL CAPITAUX PROPRES	39.766.737,01	53.997.448,26
A.	**Capital**	40.937.969,68	23.376.772,89
B.	**Participations au résultat**	109.320,97	187.929,31
C.	**Résultat reporté**		25.706.305,51
D.	**Résultat de l'exercice**	-1.280.553,64	4.726.440,55

POSTES HORS BILAN

I	**Sûretés réelles (+/-)**		
I.A	**Collateral (+/-)**		
I.A.A	Valeurs mobilières/instruments du marché monétaire		2.409.528,12
IX	**Instruments financiers prêtés**		2.256.504,03

2.3 COMPTE DE RÉSULTATS

Compte de résultats		31/12/2013 (en devise du compartiment)	31/12/2012 (en devise du compartiment)
I.	**Réductions de valeur, moins-values et plus-values**		
C.	Actions et autres valuers assimilables à des actions		
	a) Actions	-2.691.572,47	4.573.032,90
D.	Autres valeurs mobilières	-16.552,74	-0,14
H.	Positions et opérations de change		
	b) Autres positions et opérations de change	1.831.629,78	448.946,92
II.	**Produits et charges des placements**		
A.	Dividendes	1.013.934,38	748.522,08
B.	Intérêts		
	a) Valeurs mobilières et instruments du marché monétaire	19.978,61	24.408,76
	b) Dépôts et liquidités	195,23	4.006,64
C.	Intérêts d'emprunts (-)	-1.166,97	-8.070,58
III.	**Autres produits**		
A.	Indemnité destinée à couvrir les frais d'acquisition et de réalisation des actifs, à décourager les sorties et à couvrir les frais de livraison	16.349,97	71.943,82
B.	Autres	5.861,69	
IV.	**Coûts d'exploitation**		
A.	Frais de transaction et de livraison inhérents aux placements (-)	-87.184,72	-85.205,32
B.	Charges financières (-)	-2.423,96	-1.480,18
C.	Rénumération due au dépositaire (-)	-61.677,64	-53.168,03
D.	Rénumération due au gestionnaire (-)		
	a) Gestion financière		
	Classic Shares	-754.961,76	-626.718,76
	Institutional B Shares	-47.265,58	-106.586,43
	b) Gestion administrative et comptable	-50.139,06	-47.320,14
F.	Frais d'établissement et d'organisation (-)	-2.094,47	-3.812,02
G.	Rénumérations, charges sociales et pensions (-)	-54,40	-21,41
H.	Services et biens divers (-)	-32.141,34	-11.511,92
J.	Taxes		
	Classic Shares	-365.087,93	-119.586,91
	Institutional B Shares	-46.071,96	-63.019,38
K.	Autres charges (-)	-10.108,30	-17.919,35
	Produits et charges de l'exercice (du semestre)		
	Sous-total II + III + IV impôts sur le résultat	-404.058,21	-295.539,13
V.	**Bénéfice courant (perte courante) avant impôts**	-1.280.553,64	4.726.440,55
VII.	**Résultat de l'exercice**	-1.280.553,64	4.726.440,55

Affectation des résultats

		31/12/2013 (en devise du compartiment)	31/12/2012 (en devise du compartiment)
I.	**Bénéfice (Perte) à affecter**	-1.171.232,67	30.620.675,37
	Bénéfice reporté (perte reportée) de l'exercice précédent		25.706.305,51
	Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	-1.280.553,64	4.726.440,55
	Participations au résultats perçus (participations au résultat versées)	109.320,97	187.929,31
II.	**(Affectations au) Prélèvements sur le capital**	-853.968,87	-30.620.675,37
IV.	**(Distribution des dividendes)**	-317.263,80	

2.4 COMPOSITION DES AVOIRS ET CHIFFRES-CLES

2.4.1 COMPOSITION DES AVOIRS DE HORIZON ACCESS FUND CHINA

Dénomination	Quantité au 31/12/2013	Devise	Cours en devises	Evaluation (en devise du compartiment)	% Détenu de l'OPC	% Porte feuille	% Actif net
ACTIF							
PORTEFEUILLE TITRES							
Actions							
Actions cotées en bourse							
Chine							
AGRICULTURAL BANK OF CHINA -	1.200.100,00	CNY	2,480	491.605,38		1,13	1,24
AISINO CO LTD -A-	58.500,00	CNY	20,170	194.898,85		0,45	0,49
ALIMINUM CORP OF CHINA LTD -	179.500,00	CNY	3,400	100.807,05		0,23	0,25
ANGEL YEAST CO LTD -	18.400,00	CNY	17,270	52.487,72		0,12	0,13
ANHUI CONCH CEMENT CO LTD -A-	119.600,00	CNY	16,960	335.046,08		0,77	0,84
ANHUI JIANGHUAI AUTOMOBILE CO -A-	98.900,00	CNY	8,730	142.612,65		0,33	0,36
AVIC AIRCRAFT CO LTD -	110.340,00	CNY	9,540	173.871,69		0,40	0,44
BANK OF BEIJING CO LTD -	276.420,00	CNY	7,510	342.891,65		0,79	0,86
BANK OF CHINA LTD -A-	237.080,00	CNY	2,620	102.599,14		0,24	0,26
BANK OF COMMUNICATIONS CO LTD -A-	926.281,00	CNY	3,840	587.518,43		1,35	1,48
BANK OF NANJING CO LTD -	119.800,00	CNY	8,090	160.085,82		0,37	0,40
BAODING TIANWEI BAOBIAN ELECTR -A-	110.788,00	CNY	5,200	95.157,62		0,22	0,24
BAONENGYUAN -	198.050,00	CNY	5,300	173.379,69		0,40	0,44
BAOSHAN IRON & STEEL CO LTD -A-	242.700,00	CNY	4,090	163.961,02		0,38	0,41
BEIJING CAPITAL CO LTD -A-	121.100,00	CNY	6,760	135.219,20		0,31	0,34
BEIJING GEHUA CATV NETWORK CO -A-	114.200,00	CNY	7,790	146.943,74		0,34	0,37
BEIJING NEW BUILDING MATERIAL -	59.500,00	CNY	17,500	171.989,74		0,40	0,43
BEIJING NORTH STAR CO -A-	231.000,00	CNY	2,690	102.638,85		0,24	0,26
BEIJING SHOUGANG CO LTD -A-	112.600,00	CNY	2,050	38.127,63		0,09	0,10
BEIJING TONGRENTANG CO -	65.400,00	CNY	21,400	231.174,03		0,53	0,58
BEIJING VANTONE REAL ESTATE CO LTD -	62.280,00	CNY	2,920	30.038,55		0,07	0,08
BEIJING YANJING BREWERY-A -A-	150.200,00	CNY	8,100	200.956,69		0,46	0,51
BEIJING ZHONGKE SANHUAN HIGH-T -	68.200,00	CNY	12,840	144.642,83		0,33	0,36
BOE TECHNOLOGY GROUP CO LTD -	458.000,00	CNY	2,150	162.649,02		0,37	0,41
CHANGSHA ZOOMLION HEAVY INDUST -	191.645,00	CNY	5,450	172.520,82		0,40	0,43
CHINA CNR CORP LTD -	283.400,00	CNY	4,920	230.309,82		0,53	0,58
CHINA COAL ENERGY CO -	117.300,00	CNY	4,770	92.419,56		0,21	0,23
CHINA CONSTRUCTION BANK CORP -A-	557.631,00	CNY	4,140	381.324,55		0,88	0,96
CHINA DONGFANGHONG SPACESAT CO LTD -	74.610,00	CNY	18,530	228.359,97		0,53	0,57
CHINA EVERBRIGHT BANK CO LTD -	670.800,00	CNY	2,660	294.728,55		0,68	0,74
CHINA FIBERGLASS CO LTD -	58.250,00	CNY	7,570	72.834,87		0,17	0,18
CHINA GREATWALL COMPUTER SHENZ -	113.800,00	CNY	3,790	71.240,83		0,16	0,18
CHINA INTERNATIONAL MARINE CON -	84.400,00	CNY	14,860	207.161,37		0,48	0,52
CHINA LIFE INSURANCE CO LTD -	103.500,00	CNY	15,130	258.658,52		0,60	0,65
CHINA MERCHANTS BANK CO LTD -	717.002,00	CNY	10,890	1.289.720,97		2,97	3,25
CHINA MERCHANTS ENERGY SHIPPIN -	306.240,00	CNY	2,420	122.412,23		0,28	0,31
CHINA MERCHANTS PROPERTY DEVEL -	49.100,00	CNY	20,780	168.528,96		0,39	0,42
CHINA MINSHENG BANKING CORP LT -	942.420,00	CNY	7,720	1.201.736,66		2,76	3,02
CHINA NONFERROUS METAL INDUSTR -	49.860,00	CNY	10,750	88.533,63		0,20	0,22
CHINA PACIFIC INSURANCE GROUP -	161.000,00	CNY	18,530	492.775,16		1,13	1,24
CHINA PETROLEUM & CHEMICAL COR -	282.620,00	CNY	4,480	209.135,82		0,48	0,53
CHINA RAILWAY CONSTRUCTION COR -	195.200,00	CNY	4,690	151.216,84		0,35	0,38

CHINA RAILWAY ERJU CO LTD -	118.400,00	CNY	5,120	100.131,14		0,23	0,25
CHINA RAILWAY GROUP LTD -	350.500,00	CNY	2,680	155.156,63		0,36	0,39
CHINA RAILWAY TIELONG CONTAINER LOG -	118.590,00	CNY	5,690	111.457,13		0,26	0,28
CHINA RESOURCES SANJIU MED PHARM -	44.300,00	CNY	24,890	182.127,76		0,42	0,46
CHINA SHENHUA ENERGY CO LTD -	101.800,00	CNY	15,820	266.012,33		0,61	0,67
CHINA SHIPBUILDING INDUSTRY CO -	220.800,00	CNY	5,610	204.601,80		0,47	0,52
CHINA SHIPPING DEVELOPMENT CO -	99.200,00	CNY	4,870	79.797,29		0,18	0,20
CHINA SOUTH LOCOMOTIVE AND ROL -	315.200,00	CNY	5,010	260.838,35		0,60	0,66
CHINA SPORTS INDUSTRY GROUP CO -	84.360,00	CNY	7,650	106.597,13		0,25	0,27
CHINA STATE CONSTRUCTION ENGIN -	713.566,00	CNY	3,140	370.093,38		0,85	0,93
CHINA UNITED TELECOMMUNICATION -	610.000,00	CNY	3,210	323.431,55		0,74	0,81
CHINA VANKE CO LTD -	468.198,00	CNY	8,030	621.001,45		1,43	1,56
CHINA YANGTZE POWER CO LTD -	247.100,00	CNY	6,320	257.951,07		0,59	0,65
CHINA-KINWA HIGH TECHNOLOGY CO -	125.000,00	CNY	6,090	125.740,39		0,29	0,32
CHONGQING CHANGAN AUTOMOBILE C -	151.900,00	CNY	11,450	287.283,56		0,66	0,72
CITIC GUOAN INFORMATION INDUST -	136.800,00	CNY	6,250	141.225,67		0,33	0,36
CITIC SECURITIES CO LTD/CHINA -	408.550,00	CNY	12,750	860.404,98		1,98	2,16
COFCO BIOCHEMICAL -	136.900,00	CNY	4,270	96.555,90		0,22	0,24
COFCO PROPERTY GROUP CO LTD -	136.400,00	CNY	3,710	83.586,43		0,19	0,21
COSCO SHIPPING CO LTD -	164.320,00	CNY	3,510	95.267,56		0,22	0,24
CSG HOLDING CO LTD -	106.734,00	CNY	8,140	143.507,54		0,33	0,36
DAQIN RAILWAY CO LTD -	297.800,00	CNY	7,390	363.510,24		0,84	0,91
DASHANG GROUP CO LTD -	15.600,00	CNY	28,880	74.416,51		0,17	0,19
FAW CAR CO LTD -	79.600,00	CNY	11,900	156.461,52		0,36	0,39
FINANCIAL STREET HOLDING CO LT -	164.350,00	CNY	5,230	141.977,30		0,33	0,36
FOUNDER TECHNOLOGY GROUP CORP -	246.530,00	CNY	2,780	113.204,08		0,26	0,29
FUYAO GROUP GLASS INDUSTRIES C -	165.100,00	CNY	8,290	226.073,22		0,52	0,57
GANSU YASHENG INDUSTRIAL GROUP -	151.500,00	CNY	8,030	200.944,30		0,46	0,51
GD MIDEA ELECTRIC APPLIANCES C -	17.850,00	CNY	14,020	41.336,50		0,10	0,10
GD POWER DEVELOPMENT CO LTD -	428.300,00	CNY	2,350	166.250,69		0,38	0,42
GEMDALE CORP -	260.536,00	CNY	6,680	287.469,46		0,66	0,72
GEZHOUBA CO LTD -	148.800,00	CNY	3,960	97.329,76		0,22	0,25
GF SECURITIES CO LTD -	144.000,00	CNY	12,480	296.841,48		0,68	0,75
GOERTEK INC -	45.266,00	CNY	35,080	262.288,48		0,60	0,66
GREE ELECTRIC APPLIANCES INC -	140.975,00	CNY	32,660	760.511,52		1,75	1,91
GUANGDONG KANGMEI PHARMACEUTIC -	116.157,00	CNY	18,000	345.354,73		0,79	0,87
GUANGHUI ENERGY CO LTD -	202.285,00	CNY	8,740	292.026,74		0,67	0,73
GUANGXI WUZHOU ZHONGHENG GROUP -	76.200,00	CNY	13,640	171.678,87		0,40	0,43
HAITONG SECURITIES CO LTD -	382.400,00	CNY	11,320	715.009,52		1,65	1,80
HANS LASER TECHNOLOGY CO LTD -	81.800,00	CNY	13,490	182.268,98		0,42	0,46
HARBIN PHARMACEUTICAL GROUP CO -	99.140,00	CNY	6,130	100.382,24		0,23	0,25
HEBEI IRON & STEEL COMPANY LI -	251.080,00	CNY	2,000	82.944,89		0,19	0,21
HENAN SHUANGHUI INVESTMENT & D -	44.000,00	CNY	47,080	342.165,84		0,79	0,86
HENAN ZHONGFU INDUSTRY CO LTD -	71.362,00	CNY	3,660	43.141,54		0,10	0,11
HENAN ZHONGYUAN EXPRESSWAY CO -	239.610,00	CNY	2,220	87.862,88		0,20	0,22
HISENSE ELECTRIC CO LTD -	68.467,00	CNY	11,540	130.507,25		0,30	0,33
HONG YUAN SECURITIES CO LTD -	115.200,00	CNY	8,220	156.412,63		0,36	0,39
HUADONG MEDICINE CO LTD -	23.500,00	CNY	46,000	178.555,49		0,41	0,45
HUATAI SECURITIES CO LTD -	143.700,00	CNY	8,960	212.672,97		0,49	0,54
HUAWEN MEDIA INVESTMENT CORP -	116.300,00	CNY	11,880	228.214,73		0,53	0,57
HUAXIA BANK CO LTD -	174.460,00	CNY	8,570	246.958,63		0,57	0,62
ICBC -	850.531,00	CNY	3,580	502.945,22		1,16	1,27
INDUSTRIAL BANK CO LTD -	531.420,00	CNY	10,140	890.068,36		2,05	2,24
INNER MONGOLIA BAOTOU STEEL RA -	87.100,00	CNY	22,270	320.395,12		0,74	0,81
INNER MONGOLIA MENGDIAN HUANEN -	73.350,00	CNY	3,410	41.314,45		0,10	0,10
INNER MONGOLIA YILI INDUSTRIAL -	94.400,00	CNY	39,080	609.360,17		1,40	1,53
INNER MONGOLIAN BAOTOU STEEL U -	197.400,00	CNY	4,310	140.530,93		0,32	0,35
JIANGSU HENGRUI MEDICINE CO LT -	57.714,00	CNY	37,980	362.062,59		0,83	0,91

JIANGSU WUJIANG CHINA EASTERN -	249.200,00	CNY	3,220	132.541,36		0,31	0,33
JIANGSU YANGHE BREWERY JOINT STOCK -	8.800,00	CNY	40,820	59.333,94		0,14	0,15
JIANGXI COPPER CO LTD -	57.400,00	CNY	14,180	134.442,21		0,31	0,34
JILIN AODONG MEDICINE INDUSTRY -	70.200,00	CNY	17,760	205.933,78		0,47	0,52
JILIN JI EN NICKEL INDUSTRY CO -	38.400,00	CNY	7,730	49.029,59		0,11	0,12
JILIN YATAI GROUP CO LTD -	129.700,00	CNY	3,920	83.979,55		0,19	0,21
JINDUICHENG MOLYBDENUM CO LTD -	61.720,00	CNY	7,250	73.911,40		0,17	0,19
JIZHONG ENERGY RESOURCES CO LTD -	53.400,00	CNY	7,420	65.447,44		0,15	0,17
KAILUAN CLEAN COAL CO LTD -	35.800,00	CNY	5,570	32.937,13		0,08	0,08
KWEICHOW MOUTAI CO LTD -	20.970,00	CNY	128,380	444.675,62		1,02	1,12
LIAONING CHENG DA CO LTD -	96.450,00	CNY	17,540	279.434,06		0,64	0,70
LIAONING HUAJIN TONGDA CHEMICA -	94.600,00	CNY	4,990	77.972,09		0,18	0,20
LONG MARCH LAUNCH VEHICLE TECH -	136.980,00	CNY	9,360	211.777,85		0,49	0,53
LUZHOU LAOJIAO CO LTD -	40.200,00	CNY	20,140	133.731,29		0,31	0,34
MAANSHAN IRON & STEEL -	264.600,00	CNY	1,680	73.425,45		0,17	0,19
MESNAC CO LTD -	75.200,00	CNY	8,320	103.344,81		0,24	0,26
MILORD REAL ESTATE DEVELOPMENT -	224.390,00	CNY	1,820	67.456,28		0,16	0,17
NANJING XINGANG HIGH-TECH CO L -	64.800,00	CNY	11,020	117.951,68		0,27	0,30
NARI TECHNOLOGY DEVELOPMENT CO -	98.280,00	CNY	14,870	241.392,42		0,56	0,61
NEUSOFT CORP -	100.620,00	CNY	12,270	203.927,78		0,47	0,51
NORTHEAST PHARMACEUTICAL -	32.500,00	CNY	6,940	37.255,50		0,09	0,09
OCEANWIDE CONSTRUCTION GROUP C -	113.041,00	CNY	4,490	83.835,86		0,19	0,21
OFFSHORE OIL ENGINEERING CO LT -	187.800,00	CNY	7,760	240.715,93		0,55	0,61
ORIENT GROUP INC -	151.700,00	CNY	6,290	157.609,99		0,36	0,40
PANGANG GROUP VANADIUM TITANIU -	253.205,00	CNY	2,140	89.502,17		0,21	0,23
PETROCHINA CO LTD -	199.300,00	CNY	7,710	253.810,27		0,58	0,64
PING AN BANK CO LTD -	231.260,00	CNY	12,250	467.933,49		1,08	1,18
PING AN INSURANCE GROUP CO OF -	162.600,00	CNY	41,730	1.120.769,85		2,58	2,82
PINGDINGSHAN TIANAN COAL MININ -	74.063,00	CNY	5,260	64.347,93		0,15	0,16
POLY REAL ESTATE GROUP CO LTD -	244.506,00	CNY	8,250	333.189,25		0,77	0,84
QINGDAO HAIER CO LTD -	122.200,00	CNY	19,500	393.598,41		0,91	0,99
QINGHAI SALT LAKE POTASH CO -	35.700,00	CNY	16,730	98.653,31		0,23	0,25
RISING NONFERROUS METALS SHARE -	11.300,00	CNY	38,850	72.513,19		0,17	0,18
SAIC MOTOR CORP LTD -	124.950,00	CNY	14,140	291.832,18		0,67	0,73
SANY HEAVY INDUSTRY CO LTD -	183.532,00	CNY	6,420	194.623,08		0,45	0,49
SDIC XINJI ENERGY CO LTD -	75.040,00	CNY	3,980	49.331,40		0,11	0,12
SHANDONG DONG-E E-JIAO-A -	41.400,00	CNY	39,560	270.522,96		0,62	0,68
SHANDONG GOLD MINING CO LTD -	39.900,00	CNY	17,250	113.686,66		0,26	0,29
SHANDONG HUATAI PAPER CO LTD -	110.260,00	CNY	2,830	51.540,89		0,12	0,13
SHANGAI JAHWA UNITED CO LTD -	27.150,00	CNY	42,230	189.381,88		0,44	0,48
SHANGHAI CHENGTOU HOLDING CO L -	140.010,00	CNY	8,330	192.642,26		0,44	0,48
SHANGHAI FOSUN PHARMACEUTICAL -	99.400,00	CNY	19,590	321.638,73		0,74	0,81
SHANGHAI FRIENDSHIP GROUP INC -	80.944,00	CNY	9,870	131.962,13		0,30	0,33
SHANGHAI INTERNATIONAL AIRPORT -	109.600,00	CNY	14,320	259.239,45		0,60	0,65
SHANGHAI JINFENG WINE CO LTD -	47.540,00	CNY	8,610	67.609,83		0,16	0,17
SHANGHAI KEHUA BIO-ENGINEERING -	77.095,00	CNY	16,820	214.190,26		0,49	0,54
SHANGHAI NEW HUANGPU REAL ESTA -	60.700,00	CNY	12,240	122.720,64		0,28	0,31
SHANGHAI NEW WORLD CO LTD -	82.900,00	CNY	8,470	115.980,63		0,27	0,29
SHANGHAI ORIENTAL PEARL GROUP -	135.800,00	CNY	9,770	219.150,19		0,50	0,55
SHANGHAI PUDONG DEVELOPMENT BA -	560.415,00	CNY	9,430	872.908,97		2,01	2,20
SHANGHAI QIANGSHENG HOLDING CO -	108.400,00	CNY	4,550	81.468,21		0,19	0,21
SHANGHAI TUNNEL ENGINEERING CO -	98.900,00	CNY	9,070	148.166,87		0,34	0,37
SHANGHAI YUYUAN TOURIST MART C -	125.420,00	CNY	7,760	160.759,27		0,37	0,40
SHANGHAI ZHANGJIANG HIGH-TECH -	88.500,00	CNY	7,510	109.781,89		0,25	0,28
SHANGHAI ZHENHUA PORT MACHINER -	273.570,00	CNY	3,540	159.962,89		0,37	0,40
SHANGHAI ZHIXIN ELECTRIC CO LT -	59.200,00	CNY	14,800	144.720,79		0,33	0,36
SHANGHAI ZI JIANG ENTERPRISE G -	209.100,00	CNY	3,250	112.249,63		0,26	0,28
SHANXI LANHUA SCI-TECH VENTURE -	50.200,00	CNY	10,670	88.474,00		0,20	0,22

SHANXI LU'AN ENVIRONMENTAL ENE -	59.700,00	CNY	10,670	105.217,08		0,24	0,27
SHANXI TAIGANG STAINLESS STEEL -	130.300,00	CNY	2,590	55.743,17		0,13	0,14
SHANXI XINGHUACUN FEN WINE FAC -	18.400,00	CNY	19,300	58.657,38		0,14	0,15
SHANXI XISHAN COAL AND ELECTRI -	99.890,00	CNY	7,100	117.146,11		0,27	0,30
SHENERGY CO LTD -	242.100,00	CNY	4,550	181.950,69		0,42	0,46
SHENZEN LAIBAO HI-TECH CO LTD -	36.900,00	CNY	11,550	70.397,28		0,16	0,18
SHENZHEN ENERGY -	103.320,00	CNY	5,500	93.863,04		0,22	0,24
SHENZHEN OVERSEAS CHINESE TOWN -	227.288,00	CNY	5,300	198.975,63		0,46	0,50
SHENZHEN YANTIAN PORT HOLDING -	96.412,00	CNY	6,050	96.346,06		0,22	0,24
SHENZHEN ZHONGJIN LINGNAN NONF -	129.926,00	CNY	6,280	134.773,10		0,31	0,34
SHUANGLIANG ECO-ENERGY SYSTEMS -	107.040,00	CNY	11,410	201.734,07		0,46	0,51
SICHUAN CHANGHONG ELECTRIC CO -	499.925,00	CNY	3,040	251.030,19		0,58	0,63
SICHUAN NEW HOPE AGRIBUSINESS -	43.920,00	CNY	14,330	103.957,55		0,24	0,26
SICHUAN NEW HOPE AGRIBUSINESS -	16.600,00	CNY	45,890	125.826,95		0,29	0,32
SINOLINK SECURITIES CO LTD -	57.400,00	CNY	16,970	160.894,52		0,37	0,41
SINOTRANS AIR TRANSPORTATION D -	63.000,00	CNY	10,190	106.038,18		0,24	0,27
SUNING COMMERCE GROUP CO LTD -	227.200,00	CNY	9,030	338.878,17		0,78	0,85
SUNING UNIVERSAL CO LTD -	75.880,00	CNY	4,570	57.278,42		0,13	0,14
TBEA CO LTD -	188.740,00	CNY	10,720	334.199,85		0,77	0,84
TCL CORP -	477.502,00	CNY	2,330	183.771,70		0,42	0,46
TIAN DI SCIENCE & TECHNOLOGY CO LTD -	52.479,00	CNY	7,030	60.938,03		0,14	0,15
TIANJIN FAW XIALI AUTOMOBILE CO LTD -	97.700,00	CNY	3,580	57.773,02		0,13	0,15
TIANJIN TASLY PHARMACEUTICAL C -	51.200,00	CNY	42,890	362.721,69		0,83	0,91
TONGLING NONFERROUS METALS GRO -	67.400,00	CNY	10,020	111.551,43		0,26	0,28
TSINGHUA TONGFANG CO LTD -	156.300,00	CNY	10,170	262.559,32		0,60	0,66
TSINGTAO BREWERY CO LTD -	21.463,00	CNY	48,950	173.536,42		0,40	0,44
WANHUA CHEMICAL GROUP CO LTD -	89.872,00	CNY	20,700	307.285,64		0,71	0,77
WEICHAI POWER CO LTD -	61.820,00	CNY	19,000	194.012,68		0,45	0,49
WEIFU HIGH-TECHNOLOGY CO LTD -	46.014,00	CNY	30,800	234.092,89		0,54	0,59
WESTERN MINING CO LTD -	138.300,00	CNY	5,390	123.128,46		0,28	0,31
WUHAN IRON & STEEL CO LTD -	222.910,00	CNY	2,200	81.002,75		0,19	0,20
WULIANGYE YIBIN CO LTD -	88.000,00	CNY	15,660	227.626,04		0,52	0,57
XIAMEN C & D INC -	131.820,00	CNY	7,150	155.680,73		0,36	0,39
XIAMEN INTERNATIONAL TRADE GRO -	87.790,00	CNY	5,430	78.739,45		0,18	0,20
XINHU ZHONGBAO CO LTD -	178.740,00	CNY	3,200	94.475,51		0,22	0,24
XINING SPECIAL STEEL CO -	66.400,00	CNY	3,650	40.032,11		0,09	0,10
YANGQUAN COAL INDUSTRY GROUP CO LTD -	74.050,00	CNY	7,060	86.352,97		0,20	0,22
YANTAI CHANGYU PIONEER WINE CO -	7.200,00	CNY	27,000	32.110,26		0,07	0,08
YINGKOU PORT LIABILITY CO LTD -	59.400,00	CNY	3,510	34.438,25		0,08	0,09
YONYOU SOFTWARE CO LTD -	67.282,00	CNY	13,840	153.809,27		0,35	0,39
YOUNGOR GROUP CO -	106.300,00	CNY	7,500	131.686,74		0,30	0,33
YUNNAN ALUMINIUM CO -	100.880,00	CNY	3,400	56.654,12		0,13	0,14
YUNNAN BAIYAO GROUP CO LTD -	21.561,00	CNY	101,990	363.223,56		0,84	0,91
YUNNAN CHIHONG ZINC & GERMANIU -	91.773,00	CNY	9,370	142.037,18		0,33	0,36
YUNNAN TIN CO LTD -	58.330,00	CNY	10,680	102.898,90		0,24	0,26
ZHEJIANG CHINA COMMODITIES CIT -	124.300,00	CNY	5,870	120.519,34		0,28	0,30
ZHEJIANG LONGSHENG GROUP CO LT -	117.700,00	CNY	13,220	257.013,20		0,59	0,65
ZHENGZHOU YUTONG BUS CO LTD -	90.360,00	CNY	17,560	262.088,67		0,60	0,66
ZHONGJIN GOLD CORP -	76.518,00	CNY	8,550	108.063,05		0,25	0,27
ZIJIN MINING GROUP CO LTD -	341.100,00	CNY	2,310	130.149,11		0,30	0,33
ZTE CORPORATION -A-	140.906,00	CNY	13,070	304.195,36		0,70	0,77
Total des actions				43.377.142,93		99,79	109,08

Autres titres							
Belgique							
KREDIETBANK BANKWAARBORG	93.380,00	USD	1,000	93.380,00		0,22	0,24
Total autres titres				93.380,00		0,22	0,24
TOTAL DU PORTEFEUILLE TITRES				43.470.522,93		100,00	109,31
LIQUIDITES							
Comptes à vue							
Belgique							
KBC GROUP EURO	548,71	EUR	1,000	756,07			0,00
KBC GROUP HKD	21.369,88	HKD	1,000	2.755,97			0,01
KBC GROUP USD	-14.584,53	USD	1,000	-14.584,53			-0,04
Total compte à vue				-11.072,49			-0,03
TOTAL LIQUIDITES				-11.072,49			-0,03
DEBITEURS ET CREDITEURS DIVERS							
Créances							
Belgique							
KBC GROUP USD A RECEVOIR	14.332,61	USD	1,000	14.332,61			0,04
Total créances				14.332,61			0,04
Dettes							
Belgique							
KBC GROUP EUR A PAYER	-43.398,43	EUR	1,000	-59.798,70			-0,15
KBC GROUP USD A PAYER	-12.480,85	USD	1,000	-12.480,85			-0,03
Total dettes				-72.279,55			-0,18
TOTAL DEBITEURS ET CREDITEURS DIVERS				-57.946,94			-0,15
AUTRES							
Frais provisionnés		USD		-3.634.766,49			-9,14
TOTAL AUTRES				-3.634.766,49			-9,14
TOTAL DE L'ACTIF NET				**39.766.737,01**			**100,00**

Répartition géographique (en % du portefeuille-titres)

	30/06/2012	31/12/2012	30/06/2013	31/12/2013
Chine	100,00	91,75	98,88	100,00
Hong Kong	0,00	3,83	0,59	0,00
Etats-Unis	0,00	4,42	0,53	0,00
Total	**100,00**	**100,00**	**100,00**	**100,00**

Répartition sectorielle (en % du portefeuille-titres)

	30/06/2012	31/12/2012	30/06/2013	31/12/2013
Secteurs cycliques	32,48	30,51	29,39	28,37
Consommateurs (cycliques)	13,08	11,93	12,10	13,99
Consommateurs (non cycliques)	11,76	9,18	9,68	9,14
Pharma	4,85	4,82	6,44	6,95
Secteurs financiers	23,79	30,89	28,43	28,15
Technologie	3,57	2,99	3,69	4,02
Télécommunication	0,79	0,63	0,72	0,75
Entreprises d'utilité publique	2,54	2,11	2,53	2,55
Immobilier	7,14	6,94	7,02	6,08
Total	**100,00**	**100,00**	**100,00**	**100,00**

Répartition monétaire (en % des actifs nets)

	30/06/2012	31/12/2012	30/06/2013	31/12/2013
CNY	99,77	90,04	98,50	99,94
EUR	0,02	0,03	0,04	-0,14
HKD	0,02	8,11	1,11	0,01
USD	0,19	1,82	0,35	0,19
Total	**100,00**	**100,00**	**100,00**	**100,00**

2.4.2 CHANGEMENT DANS LA COMPOSITION DES AVOIRS HORIZON ACCESS FUND CHINA (EN DEVISE DU COMPARTIMENT)

	1er semestre	2e semestre	Année
Achats	6.529.547,60	3.241.741,75	9.771.289,35
Ventes	14.176.090,36	7.147.651,36	21.323.741,72
Total 1	20.705.637,96	10.389.393,11	31.095.031,07
Souscriptions	12.475.799,31	6.872.341,37	19.348.140,68
Remboursements	20.980.407,72	11.395.284,06	32.375.691,78
Total 2	33.456.207,03	18.267.625,43	51.723.832,46
Moyenne mensuelle du total des actifs	50.034.345,50	43.168.396,15	46.436.468,11
Rotation	-25,48 %	-18,25 %	-44,42 %

	1er semestre	2e semestre	Année
Achats	6.529.547,60	3.241.741,75	9.771.289,35
Ventes	14.176.090,36	7.147.651,36	21.323.741,72
Total 1	20.705.637,96	10.389.393,11	31.095.031,07
Souscriptions	12.475.799,31	6.872.341,37	19.348.140,68
Remboursements	20.980.407,72	11.395.284,06	32.375.691,78
Total 2	33.456.207,03	18.267.625,43	51.723.832,46
Moyenne mensuelle du total des actifs	44.723.146,51	38.899.088,14	41.260.078,38
Rotation Corrigé	-28,51 %	-20,25 %	-50,00 %

Le tableau ci-dessus montre le volume en capitaux des transactions opérées dans le portefeuille. Il compare également ce volume (corrigé pour la somme des souscriptions et des remboursements) avec la moyenne de l'actif net (rotation) au début et à la fin du période.
Un chiffre proche de 0% signifie que les transactions sur titres, ou plus précisément les transactions relatives aux actifs à l'exception des dépôts et des liquidités, ont été exécutées uniquement en fonction des souscriptions et des remboursements pendant une période déterminée. Un pourcentage négatif indique que les souscriptions et remboursements n'ont engendré que partiellement ou, le cas échéant, pas du tout de transactions dans le portefeuille.
Une gestion active des avoirs peut donner lieu à des pourcentages de rotation élevés (pourcentage mensuel > 50%).
La liste détaillée des transactions peut être consultée sans frais au siège de la Sicav ou du Fonds, avenue du Port 2, 1080 Bruxelles.

2.4.3 MONTANT DES ENGAGEMENTS RELATIVES AUX POSITIONS EN DERIVES FINANCIERS

Néant

2.4.4 EVOLUTION DES SOUSCRIPTIONS, DES RACHATS ET DE LA VALEUR NETTE D'INVENTAIRE

Classic Shares

Période	Evolution du nombre des parts en circulation						
Années	Souscriptions		Remboursements		Fin de période		
	Cap.	Dis.	Cap.	Dis.	Cap.	Dis.	Total
2011 - 12	53.570,77	4.626,19	139.618,61	2.070,02	43.263,38	14.843,90	58.107,28
2012 - 12	22.217,78	9.492,31	15.602,55	2.697,10	49.878,60	21.639,11	71.517,71
2013 - 12	18.877,59	10.191,88	32.128,69	9.088,06	36.627,50	22.742,93	59.370,43

Période	Montants payés et reçus par l'OPC (en devise du classe)			
Années	Souscriptions		Remboursements	
	Cap.	Dis.	Cap.	Dis.
2011 - 12	41.468.378,83	3.642.406,88	108.848.696,53	1.528.448,06
2012 - 12	13.593.542,70	5.584.789,80	9.896.530,99	1.661.334,88
2013 - 12	12.294.677,32	6.767.610,03	20.898.938,76	5.985.387,75

Période	Valeur nette d'inventaire Fin de période (en devise du classe)		
Années	Du classe	D'une part	
		Cap.	Dis.
2011 - 12	35.239.499,29	606,62	605,97
2012 - 12	46.682.943,11	653,00	652,16
2013 - 12	37.573.570,83	633,28	632,20

Institutional B Shares

Période	Evolution du nombre des parts en circulation						
Années	Souscriptions		Remboursements		Fin de période		
	Cap.	Dis.	Cap.	Dis.	Cap.	Dis.	Total
2011 - 12	12.436,00		1.193,00		11.243,00		11.243,00
2012 - 12	23.682,28		23.712,00		11.213,28		11.213,28
2013 - 12	290,00		8.039,00		3.464,28		3.464,28

Période	Montants payés et reçus par l'OPC (en devise du classe)			
Années	Souscriptions		Remboursements	
	Cap.	Dis.	Cap.	Dis.
2011 - 12	8.159.720,06		787.217,45	
2012 - 12	14.610.398,01		15.012.524,41	
2013 - 12	193.123,40		5.321.241,85	

Période	Valeur nette d'inventaire Fin de période (en devise du classe)		
Années	Du classe	D'une part	
		Cap.	Dis.
2011 - 12	6.813.168,20	605,99	
2012 - 12	7.314.505,16	652,31	
2013 - 12	2.193.166,18	633,08	

2.4.5 RENDEMENTS

Classic Shares

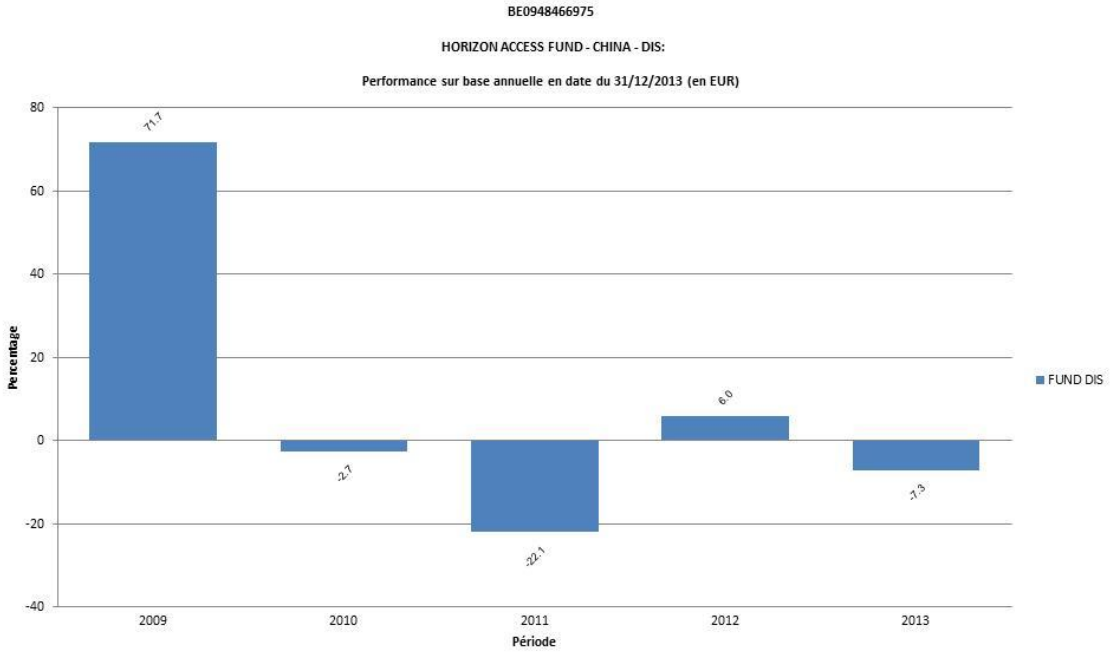

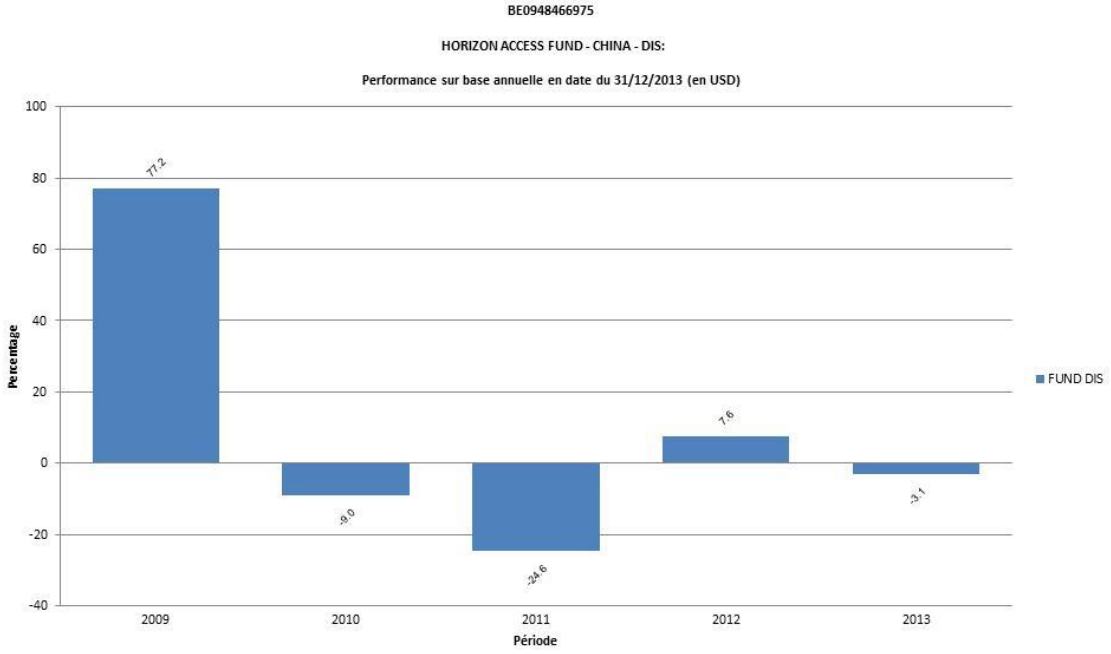

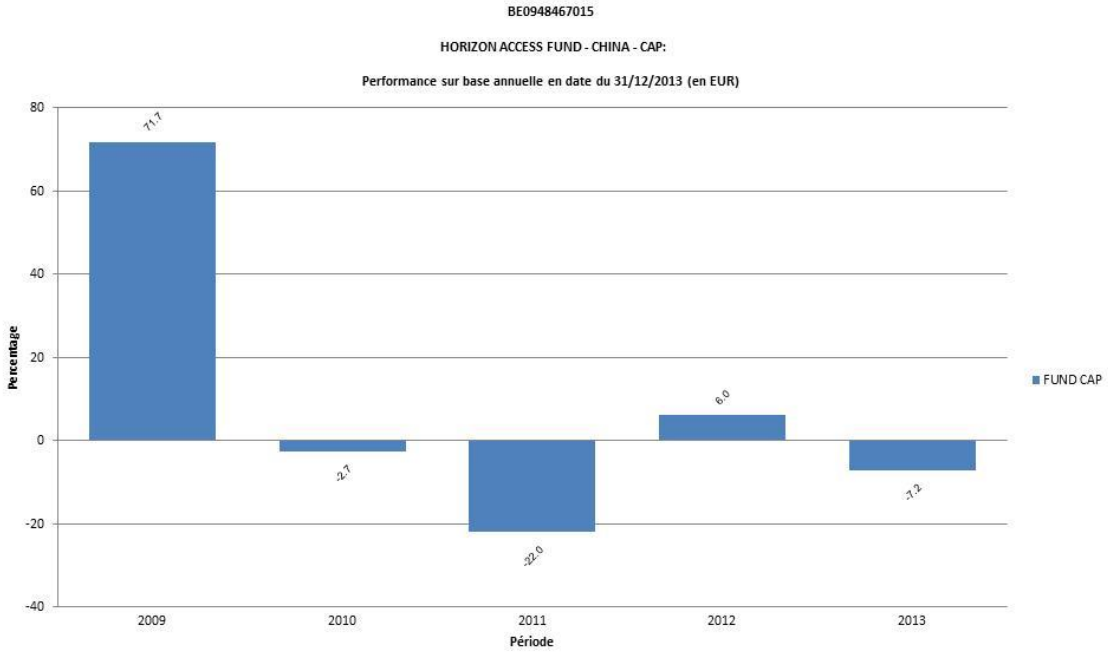

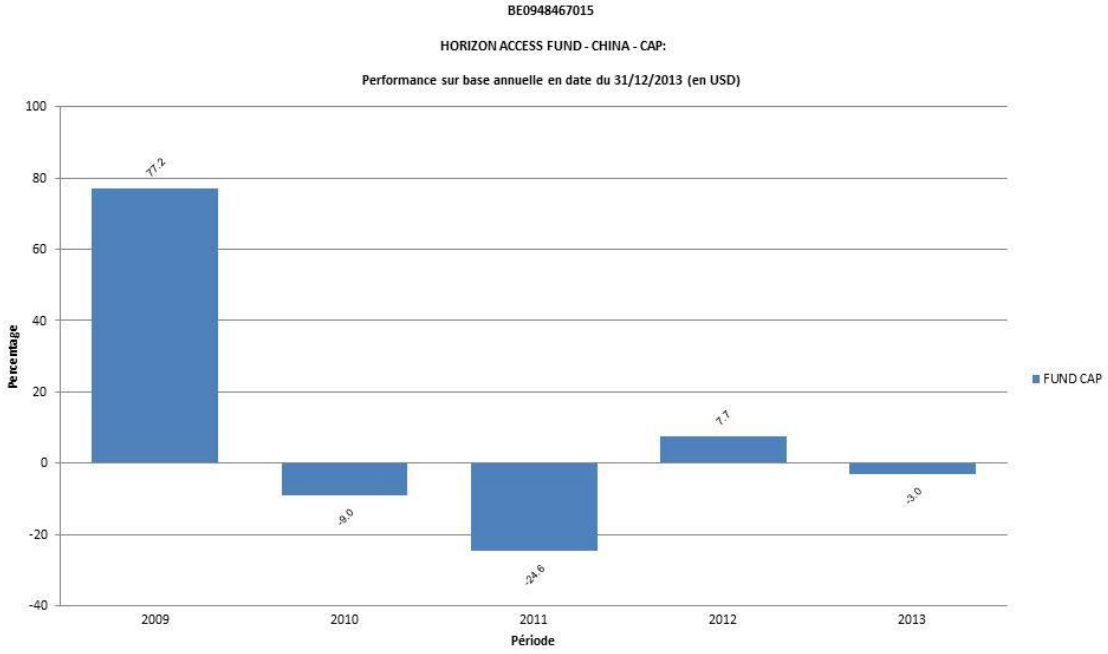

Cap Dis	ISIN code	Monnaie	1 An		3 Ans*		5 Ans*		10 Ans*		Depuis départ*	
			Classe d'actions	Bench mark	Classe d'actions	Bench mark	Classe d'actions	Bench mark	Classe d'actions	Bench mark	Date de lancement	Classe d'actions
CAP	BE0948467015	EUR	-7.21%		-8.47%		5.08%				28/11/2008	3.37%
CAP	BE0948467015	USD	-3.02%		-7.65%		4.89%				28/11/2008	4.75%
DIS	BE0948466975	EUR	-7.25%		-8.51%		5.04%				28/11/2008	3.33%
DIS	BE0948466975	USD	-3.06%		-7.70%		4.86%				28/11/2008	4.72%

Institutional B Shares

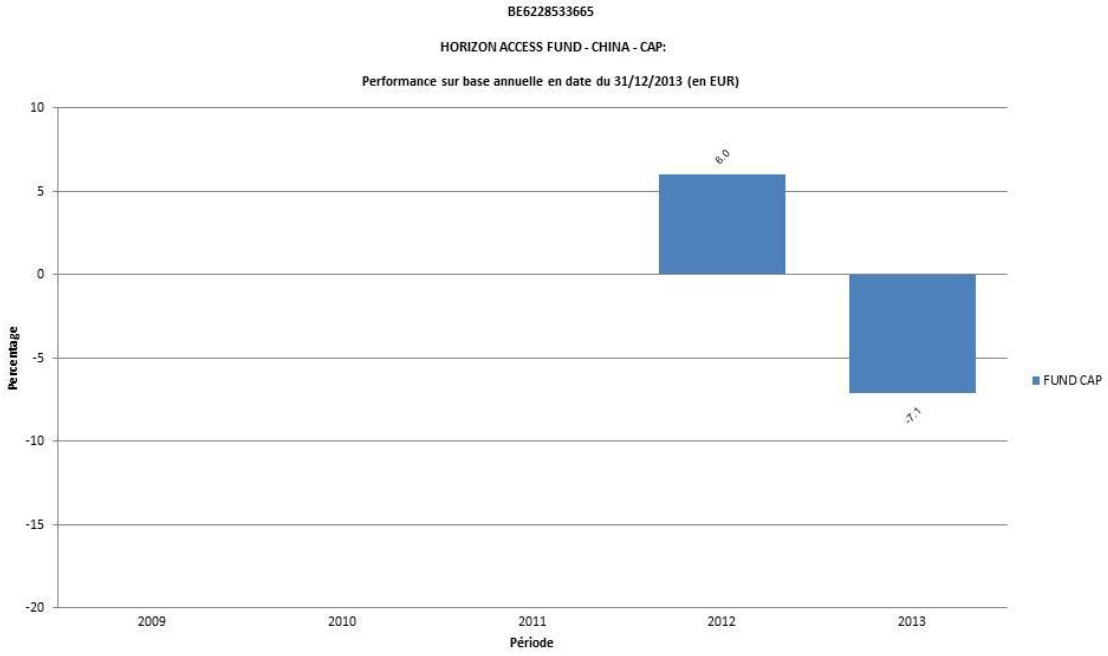

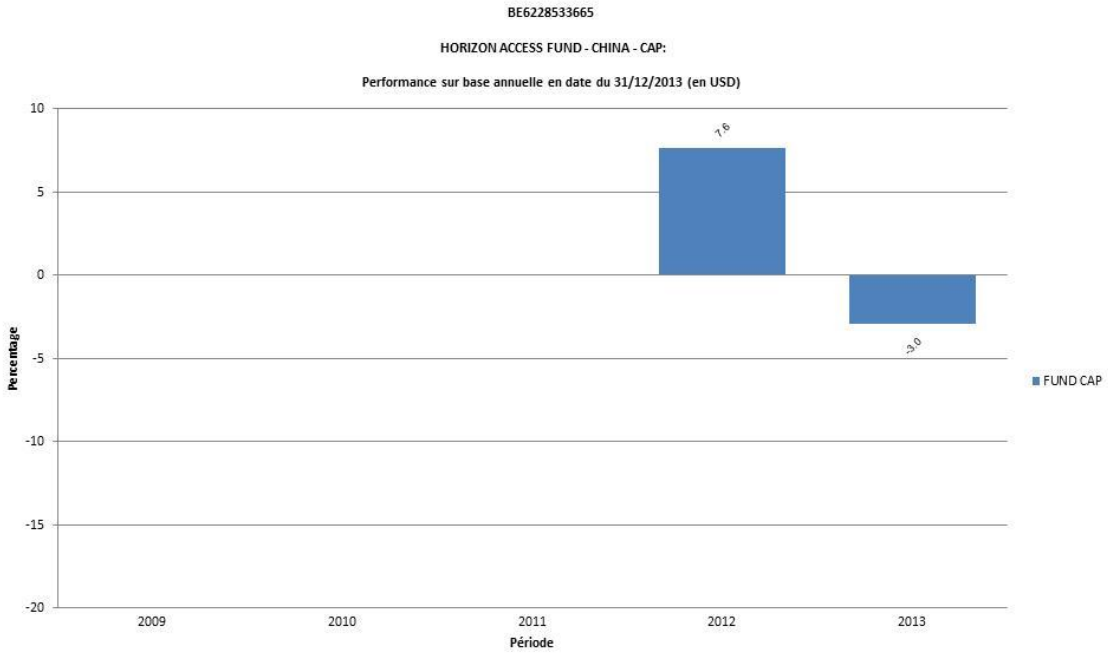

Cap Dis	ISIN code	Mon naie	1 An		3 Ans*		5 Ans*		10 Ans*		Depuis départ*	
			Classe d'actions	Bench mark	Classe d'actions	Bench mark	Classe d'actions	Bench mark	Classe d'actions	Bench mark	Date de lancement	Classe d'actions
CAP	BE6228533665	EUR	-7.14%								24/11/2011	-3.51%
CAP	BE6228533665	USD	-2.95%								24/11/2011	-1.95%

* les taux indiqués sont sur base annuelle.
Ces données sont historiques et ne constituent pas de gage pour le futur.

Classic Shares

- L'histogramme représente les performances d'exercices complets.
- Ces chiffres ne tiennent pas compte d'éventuelles restructurations.
- Calculée en USD et en EUR.
- Le rendement est calculé comme la modification de la valeur d'inventaire entre deux moments exprimés en pour cent. Pour les parts qui paient un dividende, le dividende est compensé géométriquement dans le rendement.
- Méthode de calcul pour la date D où VIN correspond à la valeur d'inventaire:
  Parts de capitalisation (CAP)
  Return à la date D sur une période de X années :
  [VIN(D) / VIN(Y)] ^ [1 / X] - 1
  avec Y = D-X
  Return à la date D depuis la date de lancement S de la part:
  [NIW(D) / NIW(S)] ^ [1 / F] - 1
  avec F = 1 si la part existe depuis moins d'un an à la date D
  avec F = (D-S) / 365.25 si la part existe depuis plus d'un an à la date D
  Parts de distribution (DIS)
  Return à la date D sur une période de X ans :
  [C * NIW(D) / NIW(Y)] ^ [1 / X] - 1
  avec Y = D-X
  Return à la date D depuis la date de lancement S de la part :
  [C * NIW(D) / NIW(S)] ^ [1 / F] - 1
  avec F = 1 si la part existe depuis moins d'un an à la date D
  avec F = (D-S) / 365.25 si la part existe depuis plus d'un an à la date D
  avec C un facteur qui est déterminé par tous les dividendes N entre la date de calcul D et la date de référence.
  Pour le dividende i à la date Di avec valeur Wi on applique :
  Ci = [Wi / NIW(Di)] + 1
  i = 1 ... N
  où C = C0 * .... * CN.
- Si la période entre les deux moments est de plus d'un an, le calcul ordinaire du rendement est converti en un rendement sur base annuelle en prenant la racine nème de 1 plus le rendement total de la part.
- Les rendements ci-dessus ne tiennent pas compte des commissions et frais afférents aux émissions et aux rachats des parts.

Il s'agit des rendements des parts de capitalisation et des parts de distribution.

Institutional B Shares

- L'histogramme représente les performances d'exercices complets.
- Ces chiffres ne tiennent pas compte d'éventuelles restructurations.
- Calculée en USD et en EUR.
- Le rendement est calculé comme la modification de la valeur d'inventaire entre deux moments exprimés en pour cent.
- Méthode de calcul pour la date D où VIN correspond à la valeur d'inventaire:
  Parts de capitalisation (CAP)
  Return à la date D sur une période de X années :
  [VIN(D) / VIN(Y)] ^ [1 / X] - 1
  avec Y = D-X
  Return à la date D depuis la date de lancement S de la part:
  [NIW(D) / NIW(S)] ^ [1 / F] - 1
  avec F = 1 si la part existe depuis moins d'un an à la date D
  avec F = (D-S) / 365.25 si la part existe depuis plus d'un an à la date D
- Si la période entre les deux moments est de plus d'un an, le calcul ordinaire du rendement est converti en un rendement sur base annuelle en prenant la racine nème de 1 plus le rendement total de la part.
- Les rendements ci-dessus ne tiennent pas compte des commissions et frais afférents aux émissions et aux rachats des parts.

Il s'agit des rendements des parts de capitalisation.

Dividende à la date ex-dividende 31/03/2014: 10,4625 USD Net (13,9500 USD Brut).

Conformément à l'Arrêté royal du 10 novembre 2006 relatif à la comptabilité et aux comptes annuels de certains organismes publics de placement collectif, il convient de rappeler à l'investisseur que l'Assemblée générale du fonds décidera de distribuer un dividende bien qu'un « résultat à affecter » négatif ait été atteint pour l'exercice sur lequel porte le dividende.
L'investisseur doit en outre savoir que le dividende à distribuer provient directement des intérêts, dividendes et plus-values réalisées qui ont été perçus par suite des investissements effectués pendant l'exercice sur lequel porte le dividende à distribuer.

2.4.6 FRAIS

Frais Courants: *

Classic Shares Distribution: 2.879%
Classic Shares Capitalisation: 2.896%
Institutional B Shares Capitalisation: 3.751%

* Ne sont pas inclus dans les frais mentionnés : les frais d'entrée et de sortie, les rémunérations liées aux performances, les frais de transaction payés dans le cadre de l'acquisition ou de l'aliénation d'actifs, les intérêts payés, les paiements aux fins de constitution de sûretés dans le cadre d'instruments financiers dérivés et les commissions liées aux Commission Sharing Agreements ou rémunérations similaires perçues par la société de gestion ou par toute personne y associée.

EXISTENCE DE COMMISSION SHARING AGREEMENTS

La société de gestion ou, selon le cas, le gestionnaire délégué a conclu un 'Comission Sharing Agreement' avec un ou plusieurs intermédiaires de transactions en actions pour le compte d'un ou plusieurs compartiments. Le 'Comission Sharing Agreement' porte en particulier sur l'exécution d'ordres et la transmission de rapports d'enquête. Vous trouverez de plus amples informations dans la Partie Générale du rapport annuel.

Intermédiaire	Commission brute payée en euros pendant la période: 1-01-13 - 31-12-13	CSA Credits en euros payée en euros constitués pendant la période: 1-01-13 - 31-12-13	Percentage
CSFBSAS	8,827	3,023	34.24%
INSTINET	835	418	50.00%
MORGAN STANLEY	1,828	548	30.00%
UBSWDR	442	133	30.00%

EXISTENCE DE 'FEE SHARING AGREEMENTS' ET DE 'REBATES' :

La société de gestion peut partager sa rémunération avec le Distributeur et des parties institutionnelles et/ou professionnelles. En principe, il s'agit de 35 à 60% dans le cas où le distributeur est une entité de KBC Groupe SA et de 35 à 70% dans le cas où le distributeur n'est pas une entité de KBC Groupe SA, bien que dans un nombre limité de cas, la rémunération du distributeur s'élève à moins de 35%. Sur demande, l'investisseur pourra obtenir de plus amples informations concernant ces cas.
Si la société de gestion investit les actifs de l'organisme de placement collectif dans des parts d'organismes de placement collectif qui ne sont pas gérés par une entité de KBC Groupe SA et si la société de gestion reçoit une rémunération, la société de gestion paiera cette rémunération à l'organisme de placement collectif.
Le *fee sharing* n'a pas d'incidence sur le montant de la commission de gestion que le compartiment verse à la société de gestion. Cette commission de gestion est soumise aux limitations prévues par les statuts. Ces limitations ne peuvent être modifiées qu'après avoir été approuvées par l'Assemblée Générale.
La société de gestion a conclu un accord de distribution avec le Distributeur de manière à favoriser une plus large distribution des droits de participation du compartiment en utilisant plusieurs canaux de distribution.
Il est de l'intérêt des participants, du compartiment et du Distributeur que le plus grand nombre possible de parts soit vendu et que les actifs du compartiment soient donc les plus élevés possible. De ce point de vue, il n'y a donc pas de conflit d'intérêts.

2.4.7 NOTES AUX ETATS FINANCIERS ET AUTRES DONNEES

Rémunération de la gestion du portefeuille d'investissement : 1.6% par an calculé sur la base des actifs nets totaux moyens du compartiment, Il n'est pas imputé de commission de gestion sur les actifs investis dans des organismes d'investissement gérés par un organisme financier de KBC Groupe.

KBC Fund Management Limited reçoit de la société de gestion une rémunération de max.1.6% calculée sur la partie du portefeuille gérée par celle-ci sans que la commission de gestion reçue par la société de gestion ne peut être excédée.

La rémunération de l'agent administratif est payable à la fin de chaque mois et est calculée sur la base des actifs nets totaux moyens du compartiment.

Rémunération du commissaire : 1 700 euros par an. Cette rémunération s'entend hors TVA et peut être indexé annuellement conformément aux décisions de l'assemblée générale.

Le droit de garde est calculé sur la valeur des titres en dépôt auprès du dépositaire au dernier jour bancaire ouvrable de l'année civile précédente, sauf sur les avoirs investis dans des organismes de placement gérés par un établissement financier du Groupe KBC. Le droit de garde est payé au début de l'année civile.

Aspects sociaux, éthiques et environnementaux:

Toute participation dans des fabricants d'armes controversées, dont l'on peut conclure par consensus international au cours des cinq dernières décennies que leur usage occasionne des souffrances humaines disproportionnées à la population civile est résolument écartée du compartiment. Il s'agit notamment de fabricants de mines antipersonnelles, de bombes et de munitions à fragmentation et d'armes à l'uranium appauvri. En suivant une pareille politique, le compartiment allie la recherche d'objectifs financiers au respect de la réalité sociale du secteur ou de la région.

Exercice des droits de vote :

Si nécessaire et si d'application, la société de gestion exercera les droits de vote liés aux actions en portefeuille de la Sicav dans l'intérêt des actionnaires.

La société de gestion se base sur les critères suivants pour déterminer son attitude concernant les points à l'ordre du jour soumis au vote:

- La valeur ne peut pas être influencée négativement pour les actionnaires.
- Les règles en matière de gouvernance d'entreprise doivent être respectées, à l'exception de celles relatives aux droits des actionnaires minoritaires.
- Les normes minimales en matière d'entreprise durable et sociale doivent être respectées.

La liste des sociétés pour lesquelles le droit de vote a été exercé peut être obtenue au siège de la Sicav.

SOMMAIRE

2. Renseignements relatifs au Horizon Access Fund Global Trends

2.1. Rapport de gestion
2.1.1. Date de lancement et prix de souscription initiale
2.1.2. Cotation en Bourse
2.1.3. Objectif et politique de placement du compartiment
2.1.4. Gestion du portefeuille d'investissement
2.1.5. Distributeur
2.1.6. Indice et benchmark
2.1.7. Politique suivie pendant l'exercice
2.1.8. Politique future
2.1.9. Indicateur synthétique du risque et de rendement (SRRI)

2.2. Bilan

2.3. Compte de résultats

2.4. Composition des avoirs et chiffres-clés
2.4.1. Composition des avoirs
2.4.2. Changement dans la composition des avoirs
2.4.3. Montant des engagements relatives aux positions en dérivés financiers
2.4.4. Evolution des souscriptions, des rachats et de la valeur nette d'inventaire
2.4.5. Rendements
2.4.6. Frais
2.4.7. Notes aux états financiers et autres données

2 RENSEIGNEMENTS RELATIFS AU HORIZON ACCESS FUND GLOBAL TRENDS

2.1 RAPPORT DE GESTION

2.1.1 DATE DE LANCEMENT ET PRIX DE SOUSCRIPTION INITIALE :

Classic Shares :
Date de lancement: 1er avril 2011
Prix de souscription initiale: 1000 EUR
Monnaie: EUR
Classic Shares CZK :
Date de lancement: 28 février 2013
Prix de souscription initiale: 1000 CZK
Monnaie: CZK

2.1.2 COTATION EN BOURSE:

Pas d'application.

2.1.3 RAPPEL DE LA POLITIQUE D'INVESTISSEMENT COMME ECRIT DANS LE PROSPECTUS

OBJECTIF DU COMPARTIMENT :

Le compartiment a pour principal objectif de procurer aux actionnaires le rendement le plus élevé possible par des placements directs ou indirects en titres négociables. Ce rendement est obtenu par la réalisation de plus-values et l'encaissement de revenus. A cette fin, les actifs sont investis, directement ou indirectement, via des fonds d'actions et des futures, principalement en actions.

POLITIQUE DE PLACEMENT DU COMPARTIMENT :

CATÉGORIES D'ACTIFS AUTORISÉS:

Les placements du compartiment peuvent consister en titres, instruments du marché monétaire, parts d'organismes de placement collectif, dépôts, instruments financiers dérivés, liquidités et tout autre instrument pour autant que cela soit autorisé par la réglementation applicable et conforme à l'objectif énoncé au point 'Objectif du compartiment'

LIMITES DE LA POLITIQUE DE PLACEMENT:

La politique de placement est menée dans les limites prévues par la réglementation.
Le compartiment peut contracter des emprunts à concurrence de 10% de ses actifs nets, pour autant qu'il s'agisse d'emprunts à court terme ayant pour but de résoudre des problèmes de liquidité à caractère temporaire.

TRANSACTIONS AUTORISÉES SUR INSTRUMENTS DÉRIVÉS:

Les dérivés peuvent être utilisés tant pour réaliser les objectifs d'investissement que pour couvrir des risques.

On peut travailler avec des dérivés cotés ou non : il peut s'agir de contrats à terme, d'options ou de swaps relatifs à des titres, indices, monnaies ou taux ou d'autres transactions avec des dérivés. Les transactions sur dérivés non cotés ne peuvent être conclues qu'avec des organismes financiers de premier rang spécialisés dans ce type de transactions. Le compartiment a pour but, dans les limites de la réglementation applicable et des statuts, de toujours conclure les transactions les plus ciblées. Tous les frais liés aux transactions sont à la charge du compartiment et tous les revenus reviennent au compartiment.

Si les transactions font apparaître un risque sur le cocontractant, ce risque peut être limité en faisant usage d'un système de gestion des marges qui assure que le compartiment soit le bénéficiaire d'une sûreté sous la forme de liquide ou d'obligations investment grade. Pour la détermination de la valeur des obligations, on applique une marge qui varie en fonction de la durée restante et de la monnaie dans laquelle l'obligation en question est exprimée. La relation avec le(s) cocontractant(s) est régie sur la base de conventions standard internationales.

Les dérivés peuvent être utilisés pour couvrir l'actif du compartiment contre le risque de change ouvert par rapport à la monnaie d'expression.

Dans la mesure où l'on travaille avec des dérivés, il s'agit d'instruments aisément négociables et liquides. Par conséquent, l'usage de dérivés n'a aucune influence sur le risque de liquidité. L'usage de dérivés ne change rien non plus à la répartition du portefeuille entre les régions, secteurs ou thèmes. Cela n'a par conséquent aucune influence sur le risque de concentration. Les dérivés ne sont pas utilisés pour garantir une protection complète ou partielle du capital. Ils n'augmentent pas ni ne réduisent le risque sur capital. L'usage de dérivés n'a pas non plus d'influence sur le risque sur crédit, le risque sur règlement, le risque sur dépôt, le risque de flexibilité, le risque d'inflation ou le risque dépendant de facteurs externes.

STRATEGIE DEFINIE :

Les actifs sont principalement investis dans des actions d'entreprises qui sont impliquées dans des activités qui, selon l'administrateur, cadrent avec le thème "Global Trends".
Les défis pour la décennie actuelle et la suivante sont repris sous "Global Trends".
Pour cette raison, l'administrateur sélectionne principalement des actions d'entreprises provenant de marchés émergants, des actions d'entreprises impliquées dans l'exploitation et le développement de richesses naturelles ou dans l'urbanisation ainsi que dans des actions d'entreprises qui concentrent leurs activités sur la tendance à long terme dans la santé publique, le tourisme, la technologie et l'innovation.

Investissements dans d'autres actifs que des titres ou des instrumentsdu marché monétaire :

Le fonds investit principalement ses avoirs dans des parts d'autres organismes de placement collectif de type ouvert. Il peut s'agir d'organismes de placement collectif promus par KBC ou par d'autres entités.

PRÊT D'INSTRUMENTS FINANCIERS

Le compartiment peut prêter des instruments financiers dans les limites prescrites par la réglementation applicable. Les prêts de titres s'effectuent dans le cadre d'un système de prêt de titres géré par un 'principal' ou un 'agent'. Dans le premier cas, le compartiment entretient des relations uniquement avec le principal du système de prêt de titres, qui intervient en qualité de contrepartie et auquel la propriété des titres prêtés est transférée. Dans le deuxième cas, le compartiment entretient des relations avec l'agent (en sa qualité de gestionnaire du système) et une ou plusieurs contreparties auxquelles la propriété des titres prêtés est transférée. L'agent agit en tant qu'intermédiaire entre le compartiment et la ou les contreparties.

Les prêts de titres n'ont aucune incidence sur le profil de risque du compartiment étant donné :

- **Le choix du principal, de l'agent et des contreparties est soumis à des critères de sélection stricts.**
- **La restitution de titres équivalents aux titres prêtés peut être demandée à tout moment. Ainsi, il est garanti que les prêts de titres n'influencent pas la gestion des actifs du compartiment.**
- **La restitution de titres équivalents aux titres prêtés est garantie par le principal ou l'agent. Un système de gestion des marges garantit que le compartiment est le bénéficiaire d'une sûreté financière sous la forme sous la forme d'espèces ou d'autres types de titres à faible risque, comme les obligations d'État. La juste valeur de la sûreté sous forme de titres à faible risque dépasse toujours de 5% la juste valeur des titres prêtés, au cas où le principal ou la contrepartie ne restituerait pas de titres équivalents. Lors de la détermination de la valeur des titres à faible risque fournies pour sûreté, une marge de 3% est appliquée afin d'éviter que par suite d'une évolution de cours négative, la juste valeur des titres à faible risque ne dépasse plus la juste valeur des titres. La valeur de la sûreté sous forme d'espèces est à tout moment au moins égale à la juste valeur des titres prêtés.**

Si le compartiment reçoit une sûreté financière sous la forme d'espèces, ces dernières peuvent être réinvesties en

- **dépôts immédiatement exigibles auprès d'établissements de crédit qui arrivent à échéance au plus tard dans douze mois, à condition que le siège statutaire de l'établissement de crédit soit établi dans un État membre de l'EEE ou, si le siège statutaire est établi dans un pays tiers, à condition que l'établissement de crédit soit soumis à des prescriptions économiques que la FSMA juge équivalentes à celles du droit européen,**

- **fonds monétaires tel que décrit dans les directives ESMA CESR/10-049 du 19 mai 2010 sur une définition commune des fonds européens du marché monétaire.**
- **obligations d'État libellées dans la même devise que les espèces reçues et répondant aux conditions de l'Arrêté royal du 7 mars 2006 relatif aux prêts de titres par certains organismes de placement collectif.**

Ce réinvestissement peut avoir pour effet qu'en ce qui concerne la sûreté financière, le compartiment ne court plus un risque de crédit vis-à-vis de l'établissement financier où le compte d'espèces est détenu mais vis-à-vis des émetteurs des titres de créance. La société de gestion peut déléguer l'exécution de la politique de réinvestissement à un tiers, y compris l'agent qui gère le système de prêt de titres.

Le prêt de titres permet au compartiment d'engranger un rendement supplémentaire, qui peut consister d'une part en une rémunération versée par le principal ou (s'il est fait appel à un agent) par la contrepartie à la société de gestion ou, d'autre part, en revenus de réinvestissement. Le rendement revient au compartiment, après déduction des frais directs et indirects (déterminés de manière forfaitaire sur 50% de la rémunération perçue) qui incluent les frais des services de compensation de KBC Bank, les frais encourus par la société de gestion pour la mise en place et le suivi du système de prêt de titres, les frais de gestion de la marge, les frais liés aux comptes de liquidités et comptes-titres et à la circulation de liquidités et de titres, l'éventuelle commission de gestion des réinvestissements et, s'il est fait appel à un agent, la commission de l'agent.
La relation avec la (les) contrepartie(s) est régie sur base de conventions internationales standard.

VOLATILITÉ DE LA VALEUR NETTE D'INVENTAIRE

La volatilité de la valeur nette d'inventaire peut être élevée en raison de la composition du portefeuille.

STRATÉGIE GÉNÉRALE VISANT À COUVRIR LE RISQUE DE CHANGE:

Pour protéger ses actifs contre les variations des taux de change tout en restant dans les limites fixées dans les statuts, le compartiment peut effectuer des transactions de vente de contrats à terme sur devises et de vente d'options call ou d'achat d'options put sur devises. Les transactions concernées ne peuvent avoir trait qu'à des contrats négociés sur un marché réglementé et régulier, agréé et ouvert au public, ou à des contrats négociés avec un établissement financier agréé de premier ordre, spécialisé dans ce type de transactions et qui déploie également ses activités sur le marché des options 'over the counter' (OTC). Dans le même but, le compartiment peut aussi vendre des devises à terme ou les échanger dans le cadre de transactions de gré à gré avec des établissements financiers de premier ordre, spécialisés dans ce type de transactions. L'objectif en matière de couverture des transactions précitées laisse supposer qu'il existe une relation directe entre ces transactions et les actifs à couvrir. Ceci implique qu'en principe, les transactions exprimées dans une devise donnée ne peuvent, en termes de volume, dépasser ni la valorisation de l'ensemble des actifs exprimés dans cette même devise, ni la durée de détention de ces actifs.

ASPECTS SOCIAUX, ÉTHIQUES ET ENVIRONNEMENTAUX:

Toute prise de participation dans des fabricants d'armes controversées, dont l'on peut conclure par consensus international au cours des cinq dernières décennies que leur usage occasionne des souffrances humaines disproportionnées à la population civile est résolument exclue du compartiment.
Il s'agit notamment de fabricants de mines antipersonnelles, de bombes et de munitions à fragmentation et d'armes à l'uranium appauvri. En suivant une pareille politique, le compartiment allie la recherche d'objectifs financiers au respect de la réalité sociale du secteur ou de la région.

Pour l'application éventuelle des disposition fiscales européennes et belges, nous vous renvoyons au prospectus sous 'Informations concernant la Sicav - Régime fiscal'.

2.1.4 GESTION FINANCIERE DU PORTEFEUILLE

La gestion du portefeuille d'investissement ne fait l'objet d'aucune délégation.

2.1.5 DISTRIBUTEUR

KBC Asset Management S.A., 5, Place de la Gare, L-1616 Luxembourg.

2.1.6 INDEX ET BENCHMARK

Voir 'Politique de placement du compartiment'.

2.1.7 POLITIQUE SUIVIE PENDANT L'EXERCICE

En 2013, l'Europe est sortie de la récession et la crise de l'euro a lâché prise. L'UEM est sortie de la récession, qui avait été déclenchée par la crise de l'euro et sévissait depuis le quatrième trimestre 2011. À partir du deuxième trimestre 2013, la croissance est enfin redevenue positive (+1,2% au deuxième trimestre et +0,3% au troisième trimestre, en base annuelle) et le taux de chômage n'a dans l'ensemble plus augmenté. Les consommateurs et les producteurs ont repris confiance, et cela même dans les pays périphériques européens, fortement touchés par la crise.
Alors que la crise de l'euro a disparu des écrans radar et que les banques centrales américaine et européenne ont suivi leur propre voie, le cours de change EUR/USD ne s'est pas montré plus volatil que les années précédentes. À la fin de la période sous revue, l'euro s'échangeait à 1,375 USD, ce qui représente une appréciation de 4,1% par rapport à fin 2012. Il pâtit du manque de cohésion au sein de l'UEM.

Les baromètres de confiance des entrepreneurs américains avaient baissé au printemps 2013, pour s'établir juste au-dessus de zéro. Ils ont ensuite fortement grimpé ces derniers mois. Aux États-Unis, l'indicateur de confiance des entrepreneurs a atteint un niveau augurant une croissance de plus de 3,5%.
L'atmosphère s'est toutefois détendue en été sur les marchés d'actions. Les États-Unis ont évité la falaise fiscale tant redoutée. En décembre, les Démocrates et les Républicains sont sortis de l'impasse budgétaire. Le 18 décembre, la Banque centrale américaine (Fed) a créé la surprise en annonçant le début de la réduction de l'assouplissement quantitatif en janvier. L'annonce en elle-même est plus importante que l'acte. Elle indique que les autorités monétaires sont persuadées que l'embellie conjoncturelle a gagné en durabilité.
Wall Street a clôturé le mois de décembre 2013 en nette hausse par rapport à fin 2012 (S&P 500 : +28,6%, Dow Jones : +26,5%). Le S&P 500 a même clôturé l'année à son plus haut niveau.

Le Japon a su rompre la spirale négative de la déflation. Le gouvernement Abe, tout juste entré en fonctions, avait changé de cap en décembre 2012 et la Banque centrale japonaise avait annoncé en avril qu'elle visait une inflation de +2% et qu'elle doublerait la masse monétaire pour y parvenir. Anticipant ce revirement politique, le yen s'était déjà fortement déprécié depuis août 2012, ce qui n'a pas été sans conséquences en 2013. Les exportations se sont redressées et l'inflation est devenue positive.
La croissance atone en Occident a également affecté les exportations des pays émergents. Il en a résulté un net essoufflement de la croissance en 2013.
En Chine, le ralentissement de la croissance a de temps à autre ramené l'endettement excessif des banques chinoises sur le devant de la scène. À deux reprises (en juin et en décembre), le marché interbancaire a brièvement été en proie à une crise, que la Banque centrale chinoise a jugulée par des injections massives de liquidités.

2.1.8 POLITIQUE FUTURE

L'Europe sort de la récession. Les plans budgétaires, le durcissement de la politique de crédit des banques et l'incertitude des consommateurs et des producteurs continueront de peser sur la croissance. Une croissance de maximum 1% en base annuelle est attendue pour les prochains mois. Il n'y a certes pas lieu de s'enthousiasmer, mais cela vaut mieux qu'une croissance négative. Les scénarios de déflation ou de dépression, qui dominent régulièrement l'humeur sur les marchés obligataires, ne sont toutefois pas justifiés.
La crise de l'euro a été reléguée à l'arrière-plan, mais nombre de problèmes attendent toujours une solution. Les fonds de soutien de la Grèce, du Portugal et de l'Irlande seront épuisés en 2014. L'Irlande pourra peut-être à nouveau se financer sur le marché des capitaux, mais cela est exclu pour le Portugal et la Grèce. On parle même ouvertement d'un deuxième réaménagement de la dette grecque. Les bilans des banques européennes seront passés au crible au printemps et les tests de résistance suivront plus tard dans l'année, et ce, alors que l'Union bancaire, dont les règles manquent de transparence, n'est pas encore opérationnelle. Le contrôle des budgets nationaux a été renforcé, mais les normes sont moins absolues et laissent par conséquent une grande marge de manœuvre. La souveraineté nationale a la vie dure et les réformes sont renvoyées aux calendes grecques dès que le sentiment d'urgence lié à une crise disparaît.

Les taux du marché monétaire seront encore maintenus pendant pas mal de temps au niveau (quasi) nul. Aucun facteur macroéconomique n'imposera une politique plus restrictive, tant que la basse conjoncture persistera en Occident et que de réelles tensions inflationnistes ne seront pas observées.

Tous les obstacles politiques sont loin d'être levés pour 2014, mais tout porte à croire que les mesures d'austérité seront moins draconiennes qu'en 2013. La croissance américaine devrait dès lors demeurer positive mais modeste (de 2 à 2,5% en base annuelle dans les trimestres à venir), vu que les hausses salariales dépassent à peine l'inflation et que la politique budgétaire s'est à présent définitivement engagée sur la voie de l'assainissement (sans doute pour plusieurs années). Le redressement du marché résidentiel et des investissements des entreprises peut se poursuivre. La vigueur de la croissance en 2014 dépend dans une large mesure du dynamisme du marché du travail et de l'inflation. Quelque 200 000 nouveaux postes ont été créés mensuellement aux États-Unis ces derniers mois, mais c'est un strict minimum et il en faut plus pour obtenir une croissance de 2%. La basse inflation soutient le pouvoir d'achat du consommateur. En 2013, l'inflation a faibli et cette tendance ne devrait pas s'inverser.
Nous ne nous attendons donc plus à de bonnes surprises.
L'évolution de la consommation en Chine et dans le reste de l'Asie est l'un des grands défis de cette décennie. Elle pourrait contribuer à renforcer l'équilibre économique mondial. Elle réduit non seulement la dépendance de la région aux exportations, mais elle a aussi un impact sur les flux de capitaux internationaux. Une augmentation de la consommation en Chine entraîne une diminution des économies et une hausse des importations, également en provenance des États-Unis et de l'Europe, ce qui aide l'Occident à sortir de ses problèmes d'endettement.

Il existe à long terme une corrélation entre la Bourse et l'ampleur du PIB nominal, qui sont longtemps restées à la traîne au Japon. La demande intérieure diminue, dans le sillage de la déflation et du vieillissement de la population. Le gouvernement compte enfin remédier à cette situation : l'inflation doit stimuler la croissance nominale et le faible yen doit soutenir les exportations.

2.1.9 INDICATEUR SYNTHETIQUE DU RISQUE ET DE RENDEMENT

Classic Shares: 6 sur une échelle de 1 (risque faible) à 7 (risque élevé).
Classic Shares CZK: 6 sur une échelle de 1 (risque faible) à 7 (risque élevé).

La valeur d'une part peut augmenter ou diminuer et l'investisseur pourrait recevoir moins que sa mise.
Conformément à la Directive 583/2010, un indicateur synthétique du risque et de rendement est déterminé donnant une indication chiffrée des rendements possibles, mais également des risques correspondants, du compartiment, calculée dans la devise du compartiment. L'indicateur est formulé par un chiffre entre 1 et 7. Plus le chiffre est élevé, plus le rendement possible est élevé, cependant le rendement est aussi plus difficilement prévisible. Des pertes sont également possibles. Le chiffre le plus bas ne signifie pas que l'investissement est totalement sans risque. Il indique que, comparé aux chiffres plus élevés, ce produit offrira normalement un rendement plus bas, mais en même temps mieux prévisible.
L'indicateur synthétique de risque et de rendement est évalué sur une base régulière et peut donc être diminué ou augmenté sur base des données provenant du passé. Les données provenant du passé ne sont pas toujours une indication fiable pour le rendement et risque futurs.

2.2 BILAN

Schéma du bilan		31/12/2013 (en devise du compartiment)	31/12/2012 (en devise du compartiment)
	TOTAL ACTIF NET	47.528.741,49	43.729.837,32
II.	**Valeurs mobilières,instruments du marché monétaire, OPC et instruments financiers dérivés**		
E.	OPC à nombre variable de parts	47.274.769,27	43.496.924,67
IV.	**Créances et dettes à un an au plus**		
B.	Dettes		
	c) Emprunts (-)	-570,82	
V.	**Dépôts et liquidités**		
A.	Avoirs bancaires à vue	276.160,68	254.198,09
VI.	**Comptes de régularisation**		
C.	Charges à imputer (-)	-21.617,64	-21.285,44
	TOTAL CAPITAUX PROPRES	47.528.741,49	43.729.837,32
A.	**Capital**	46.058.906,96	39.903.317,90
B.	**Participations au résultat**	8.285,91	-14.333,66
D.	**Résultat de l'exercice**	1.461.548,62	3.840.853,08

2.3 COMPTE DE RÉSULTATS

Compte de résultats		31/12/2013 (en devise du compartiment)	31/12/2012 (en devise du compartiment)
I.	**Réductions de valeur, moins-values et plus-values**		
E.	OPC à nombre variable de parts	2.193.738,66	4.201.488,65
F.	Instruments financiers dérivés		
	l) Sur indices financiers		
	Contrats à terme	15.469,55	
G.	Créances, dépôts, liquidités et dettes	0,01	
H.	Positions et opérations de change		
	b) Autres positions et opérations de change	-428.311,31	-115.029,49
II.	**Produits et charges des placements**		
B.	Intérêts		
	b) Dépôts et liquidités	381,07	874,49
C.	Intérêts d'emprunts (-)	-157,24	-74,88
III.	**Autres produits**		
B.	Autres	54.431,60	46.363,46
IV.	**Coûts d'exploitation**		
A.	Frais de transaction et de livraison inhérents aux placements (-)	-42.729,36	-46.776,61
B.	Charges financières (-)	-1.075,88	-1.323,80
C.	Rénumération due au dépositaire (-)	-5.375,75	
D.	Rénumération due au gestionnaire (-)		
	a) Gestion financière		
	Classic Shares	-237.039,36	-177.355,96
	Classic Shares CZK	-12.071,41	
	b) Gestion administrative et comptable	-48.194,27	-41.063,01
F.	Frais d'établissement et d'organisation (-)	-2.470,60	-2.495,24
G.	Rénumérations, charges sociales et pensions (-)	-55,08	-18,07
H.	Services et biens divers (-)	-7.642,15	-8.919,75
J.	Taxes		
	Classic Shares	-9.623,12	-6.261,48
	Classic Shares CZK	-523,27	
K.	Autres charges (-)	-7.203,47	-8.555,23
	Produits et charges de l'exercice (du semestre)		
	Sous-total II + III + IV impôts sur le résultat	-319.348,29	-245.606,08
V.	**Bénéfice courant (perte courante) avant impôts**	1.461.548,62	3.840.853,08
VII.	**Résultat de l'exercice**	1.461.548,62	3.840.853,08

Affectation des résultats

		31/12/2013 (en devise du compartiment)	31/12/2012 (en devise du compartiment)
I.	**Bénéfice (Perte) à affecter**	1.469.834,53	3.826.519,42
	Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	1.461.548,62	3.840.853,08
	Participations au résultats perçus (participations au résultat versées)	8.285,91	-14.333,66
II.	**(Affectations au) Prélèvements sur le capital**	-1.469.834,53	-3.826.519,42

2.4 COMPOSITION DES AVOIRS ET CHIFFRES-CLES

2.4.1 COMPOSITION DES AVOIRS DE HORIZON ACCESS FUND GLOBAL TRENDS

Dénomination	Quantité au 31/12/2013	Devise	Cours en devises	Evaluation (en devise du compartiment)	% Détenu de l'OPC	% Porte feuille	% Actif net
ACTIF							
PORTEFEUILLE TITRES							
Fonds communs de placement							
Fonds fermés							
Fonds fermés cotés							
Luxembourg							
BLACKROCK GLOBAL FUNDS WORLD ENERGY FD USD A2	40.190,00	USD	24,850	724.814,21		1,53	1,53
JP MORGAN FLEMING FUNDS CONSUMER TRENDS FUND	250.644,00	EUR	15,570	3.902.527,08		8,26	8,21
JPMORGAN FUNDS AFRICA EQUITY FUND	39.166,00	EUR	18,890	739.845,74		1,57	1,56
MERRILL LYNCH INTL. INV. FUND WORLD MINING FUND	32.957,00	USD	45,530	1.088.999,35		2,30	2,29
Suisse							
PARTNERS GROUP AG -	10.350,00	EUR	139,140	1.440.099,00		3,05	3,03
Fonds ouverts							
OPCVM inscrits auprès de la FSMA							
Belgique							
HORIZON ACCESS FD CHINA IS B KAP	2.009,00	USD	633,080	923.040,66	2,93	1,95	1,94
HORIZON ACCESS FD RUSSIA KAP	1.146,00	EUR	402,840	461.654,64	2,30	0,98	0,97
HORIZON ACCESS FUND ASIAN INFRAST IS B KAP	2.245,00	EUR	433,490	973.185,05	3,60	2,06	2,05
HORIZON ACCESS INDIA FUND IS B KAP	356,00	USD	993,960	256.803,66	0,60	0,54	0,54
KBC ECO FUND AGRI IS B KAP	2.456,00	EUR	1.111,660	2.730.236,96	18,36	5,78	5,74
KBC ECO FUND CLIMATE CHANGE IS B KAP	2.052,00	EUR	463,390	950.876,28	3,72	2,01	2,00
KBC ECO FUND WATER IS B KAP	2.768,00	EUR	915,620	2.534.436,16	1,54	5,36	5,33
KBC EQUITY FUND CENTRAL EUROPE IS B KAP	548,00	EUR	1.043,940	572.079,12	1,70	1,21	1,20
KBC EQUITY FUND GLOBAL LEADERS IS B KAP	5.883,00	EUR	302,280	1.778.313,24	4,34	3,76	3,74
KBC EQUITY FUND GROWTH BY INNOVATION IS B KAP	11.527,00	EUR	195,390	2.252.260,53	25,09	4,76	4,74
KBC EQUITY FUND HIGH DIVIDEND NEW MARKETS IS B KAP	6.622,00	EUR	419,640	2.778.856,08	1,38	5,88	5,85
KBC EQUITY FUND INDUSTRIALS & INFRASTRUCTUR IS B KAP	5.159,00	EUR	257,480	1.328.339,32	6,91	2,81	2,80
KBC EQUITY FUND LATIN AMERICA KAP	803,00	EUR	1.123,910	902.499,73	3,23	1,91	1,90
KBC EQUITY FUND LUXURY & TOURISM IS B KAP	20.849,00	EUR	131,540	2.742.477,46	2,04	5,80	5,77
KBC EQUITY FUND MEDICAL TECHNOLOGIES IS B KAP	1.221,00	USD	2.318,050	2.054.096,12	4,40	4,35	4,32
KBC EQUITY FUND NEW ASIA IS B KAP	8.567,00	EUR	517,700	4.435.135,90	2,18	9,38	9,33
KBC EQUITY FUND NEW MARKETS IS B KAP	2.768,00	EUR	1.381,380	3.823.659,84	6,07	8,09	8,05
KBC EQUITY FUND OIL IS B KAP	2.041,00	EUR	679,510	1.386.879,91	4,32	2,93	2,92
KBC EQUITY FUND PHARMA GROWTH IS B KAP	3.162,00	EUR	871,330	2.755.145,46	9,14	5,83	5,80
KBC EQUITY FUND STRATEGIC TEL & TECHNOLOGY IS B KAP	4.238,00	EUR	121,590	515.298,42	0,09	1,09	1,08
KBC EQUITY FUND TECHNOLOGY IS B KAP	18.482,00	USD	186,590	2.502.762,45	3,38	5,29	5,27
KBC EQUITY FUND TURKEY IS B KAP	978,00	TRY	1.189,070	392.808,80	3,54	0,83	0,83

Luxembourg							
MERRILL LYNCH INTERNAT INVESTM FDS WORLD GOLD & MINING	17.094,00	USD	26,410	327.638,10		0,69	0,69
Total des fonds communs de placement				47.274.769,27		100,00	99,47
TOTAL DU PORTEFEUILLE TITRES				47.274.769,27		100,00	99,47
LIQUIDITES							
Comptes à vue							
Belgique							
KBC GROUP CZK	396,68	CZK	1,000	14,49			
KBC GROUP EURO	267.326,93	EUR	1,000	267.326,93			0,56
KBC GROUP TRY	5.300,33	TRY	1,000	1.790,35			0,00
KBC GROUP USD	-786,38	USD	1,000	-570,71			0,00
Total compte à vue				268.561,06			0,57
Comptes gérés futures							
Belgique							
KBC GROUP EURO FUT REK	720,27	EUR	1,000	720,27			0,00
KBC GROUP JPY FUT REK	375.307,89	JPY	1,000	2.591,37			0,01
KBC GROUP SGD FUT REK	-0,19	SGD	1,000	-0,11			
KBC GROUP USD FUT REK	5.122,03	USD	1,000	3.717,27			0,01
Total comptes gérés futures				7.028,80			0,02
TOTAL LIQUIDITES				275.589,86			0,58
AUTRES							
Frais provisionnés		EUR		-21.617,64			-0,05
TOTAL AUTRES				-21.617,64			-0,05
TOTAL DE L'ACTIF NET				**47.528.741,49**			**100,00**

Répartition géographique (en % du portefeuille-titres)

	30/06/2012	31/12/2012	30/06/2013	31/12/2013
Argentine	0,05	0,02	0,02	0,01
Australie	0,68	0,71	0,61	0,55
Autriche	0,17	0,17	0,10	0,21
Belgique	0,66	1,38	0,67	0,14
Bulgarie	0,01	0,01	0,00	0,00
Bermudes	0,30	0,42	0,37	0,45
Brésil	5,05	5,49	4,51	3,18
Canada	1,14	1,02	1,37	1,41
Suisse	1,44	1,62	2,26	5,24
Chili	0,58	0,64	0,63	0,51
Chine	6,08	6,70	6,23	6,62
Colombie	0,44	0,47	0,32	0,29
Tchèque	0,22	0,12	0,14	0,17
Iles Caïmans	0,64	0,74	0,53	0,59
Allemagne	1,82	1,89	2,14	2,36
Danemark	0,40	0,41	0,48	0,62
Egypte	0,03	0,03	0,02	0,00
Espagne	0,27	0,27	0,33	0,33
Finlande	0,10	0,09	0,09	0,25
France	2,32	2,11	2,56	2,49
Royaume-Uni	3,30	3,16	2,92	3,14
Grèce	0,00	0,03	0,02	0,04
Hong Kong	4,01	4,12	3,54	2,91
Hongrie	0,11	0,09	0,09	0,11
L'Inde	3,63	3,79	3,59	2,58
Indonésie	1,40	1,33	1,43	0,92
Irlande	0,17	0,18	0,27	0,32
Israël	0,08	0,10	0,12	0,09
Italie	0,55	0,57	0,73	0,65
Jersey	0,03	0,01	0,01	0,27
Japon	3,93	3,59	4,66	3,80
Corée du Sud	5,18	5,68	4,52	4,60
Luxembourg	15,56	15,67	15,22	14,38
Mexique	1,29	1,56	1,70	1,33
Maleisie	1,59	1,20	1,37	1,17
Pays-Bas	0,58	0,61	0,43	0,68
Norvège	0,37	0,46	0,30	0,34
N. Zelande	0,01	0,01	0,04	0,07
Péru	0,22	0,27	0,12	0,09
Philippines	0,52	0,55	0,50	0,35
Papua N.Guinée	0,00	0,00	0,03	0,02
Pologne	0,83	0,60	0,49	0,96
Portugal	0,07	0,06	0,05	0,05
Roumanie	0,03	0,02	0,04	0,10
Russie	2,32	2,33	1,74	1,91
Singapour	0,61	0,55	0,51	0,41
Slovénie	0,01	0,00	0,00	0,01
Suède	0,36	0,27	0,24	0,35
Thailande	1,11	1,27	1,29	1,09
Turquie	1,88	1,23	1,20	1,07
Taiwan	3,76	3,89	3,91	4,56
Etats-Unis	22,58	20,87	24,09	24,83

Guernsey	0,00	0,00	0,00	0,02
Afrique du Sud	1,45	1,59	1,43	1,35
Zaire	0,06	0,03	0,02	0,01
Total	**100,00**	**100,00**	**100,00**	**100,00**

Répartition sectorielle (en % du portefeuille-titres)

	30/06/2012	**31/12/2012**	**30/06/2013**	**31/12/2013**
Secteurs cycliques	24,38	24,22	21,02	20,50
Consommateurs (cycliques)	9,26	8,10	10,24	10,97
Consommateurs (non cycliques)	9,03	9,34	9,84	8,62
Pharma	9,42	8,84	11,94	12,18
Secteurs financiers	10,37	11,78	10,40	12,80
Technologie	13,20	13,02	12,03	13,29
Télécommunication	2,73	3,13	3,24	2,25
Entreprises d'utilité publique	5,07	4,93	4,98	3,99
Immobilier	1,06	1,11	1,08	0,99
Fonds de placement	15,43	15,49	15,18	14,37
Divers	0,05	0,04	0,05	0,04
Total	**100,00**	**100,00**	**100,00**	**100,00**

Répartition monétaire (en % des actifs nets)

	30/06/2012	31/12/2012	30/06/2013	31/12/2013
ARS	0,02	0,02	0,02	0,02
AUD	0,60	0,66	0,60	0,53
BGN	0,01	0,01	0,00	0,00
BRL	4,78	5,18	3,99	2,82
CAD	1,09	1,00	1,35	1,41
CHF	1,35	1,43	2,00	1,93
CNY	2,07	1,94	1,84	1,94
COP	0,19	0,21	0,17	0,16
CZK	0,24	0,12	0,19	0,17
DKK	0,39	0,41	0,48	0,62
EUR	16,28	15,09	17,08	20,92
GBP	2,94	2,93	2,80	3,26
HKD	8,60	9,86	8,51	8,26
HUF	0,11	0,09	0,09	0,11
IDR	1,50	1,42	1,58	1,08
ILS	0,07	0,09	0,09	0,06
INR	3,35	3,62	3,42	2,32
JPY	3,94	3,59	4,77	3,80
KRW	5,08	5,63	4,60	4,56
MXN	0,97	1,26	1,41	1,12
MYR	1,54	1,21	1,39	1,16
NOK	0,39	0,51	0,31	0,34
NZD	0,01	0,01	0,04	0,07
PHP	0,52	0,55	0,55	0,33
PLN	0,83	0,60	0,49	0,95
RON	0,03	0,02	0,04	0,10
SEK	0,34	0,26	0,22	0,34
SGD	0,60	0,54	0,49	0,38
THB	1,10	1,30	1,36	1,10
TRY	1,89	1,23	1,22	1,06
TWD	3,70	3,81	4,15	4,52
USD	33,99	33,78	33,29	33,20
ZAR	1,48	1,62	1,46	1,36
Total	**100,00**	**100,00**	**100,00**	**100,00**

2.4.2 CHANGEMENT DANS LA COMPOSITION DES AVOIRS HORIZON ACCESS FUND GLOBAL TRENDS (EN DEVISE DU COMPARTIMENT)

	1er semestre	2e semestre	Année
Achats	10.111.459,26	4.282.855,70	14.394.314,96
Ventes	5.968.617,20	6.430.280,95	12.398.898,14
Total 1	16.080.076,46	10.713.136,64	26.793.213,10
Souscriptions	7.932.560,49	1.711.100,49	9.643.660,98
Remboursements	3.732.467,64	3.583.087,36	7.315.555,00
Total 2	11.665.028,13	5.294.187,86	16.959.215,99
Moyenne mensuelle du total des actifs	48.260.137,91	47.973.775,46	48.112.617,86
Rotation	9,15 %	11,30 %	20,44 %

	1er semestre	2e semestre	Année
Achats	10.111.459,26	4.282.855,70	14.394.314,96
Ventes	5.968.617,20	6.430.280,95	12.398.898,14
Total 1	16.080.076,46	10.713.136,64	26.793.213,10
Souscriptions	7.932.560,49	1.711.100,49	9.643.660,98
Remboursements	3.732.467,64	3.583.087,36	7.315.555,00
Total 2	11.665.028,13	5.294.187,86	16.959.215,99
Moyenne mensuelle du total des actifs	47.750.901,23	47.472.175,07	47.420.180,89
Rotation Corrigé	9,25 %	11,42 %	20,74 %

Le tableau ci-dessus montre le volume en capitaux des transactions opérées dans le portefeuille. Il compare également ce volume (corrigé pour la somme des souscriptions et des remboursements) avec la moyenne de l'actif net (rotation) au début et à la fin du période.
Un chiffre proche de 0% signifie que les transactions sur titres, ou plus précisément les transactions relatives aux actifs à l'exception des dépôts et des liquidités, ont été exécutées uniquement en fonction des souscriptions et des remboursements pendant une période déterminée. Un pourcentage négatif indique que les souscriptions et remboursements n'ont engendré que partiellement ou, le cas échéant, pas du tout de transactions dans le portefeuille.
Une gestion active des avoirs peut donner lieu à des pourcentages de rotation élevés (pourcentage mensuel > 50%).
La liste détaillée des transactions peut être consultée sans frais au siège de la Sicav ou du Fonds, avenue du Port 2, 1080 Bruxelles.

2.4.3 MONTANT DES ENGAGEMENTS RELATIVES AUX POSITIONS EN DERIVES FINANCIERS

Néant

2.4.4 EVOLUTION DES SOUSCRIPTIONS, DES RACHATS ET DE LA VALEUR NETTE D'INVENTAIRE

Classic Shares

Période	Evolution du nombre des parts en circulation						
Années	Souscriptions		Remboursements		Fin de période		
	Cap.	Dis.	Cap.	Dis.	Cap.	Dis.	Total
2011 - 12	45.193,49		3.395,00		41.798,49		41.798,49
2012 - 12	14.019,30		10.579,58		45.238,22		45.238,22
2013 - 12	6.543,43		7.021,98		44.759,66		44.759,66

Période	Montants payés et reçus par l'OPC (en devise du classe)			
Années	Souscriptions		Remboursements	
	Cap.	Dis.	Cap.	Dis.
2011 - 12	44.380.879,04		2.964.220,98	
2012 - 12	13.190.148,21		10.012.547,93	
2013 - 12	6.503.910,89		6.972.636,31	

Période	Valeur nette d'inventaire Fin de période (en devise du classe)		
Années	Du classe	D'une part	
		Cap.	Dis.
2011 - 12	36.711.383,96	878,29	
2012 - 12	43.729.837,32	966,66	
2013 - 12	44.721.408,70	999,15	

Classic Shares CZK

Période	Evolution du nombre des parts en circulation						
Années	Souscriptions		Remboursements		Fin de période		
	Cap.	Dis.	Cap.	Dis.	Cap.	Dis.	Total
2013 - 12	80.449,41		8.251,09		72.198,33		72.198,33

Période	Montants payés et reçus par l'OPC (en devise du classe)			
Années	Souscriptions		Remboursements	
	Cap.	Dis.	Cap.	Dis.
2013 - 12	80.530.244,32		8.707.319,57	

Période	Valeur nette d'inventaire Fin de période (en devise du classe)		
Années	Du classe	D'une part	
		Cap.	Dis.
2013 - 12	76.843.570,55	1.064,34	

Les valeurs nettes d'inventaire dans les tableaux sont libellées dans la monnaie de référence du compartiment. Aucune monnaie de référence ne peut être attribuée à une classe d'actions. Les classes d'actions peuvent toutefois libeller la valeur nette d'inventaire dans différentes monnaies. Nous nous référons à la partie générale de ce rapport annuel (semestriel) pour les taux de change utilisés.

2.4.5 RENDEMENTS

Classic Shares CZK

Les rendements cumulés sont indiqués pour autant qu'ils se rapportent à une période d'au moins un an.

Classic Shares

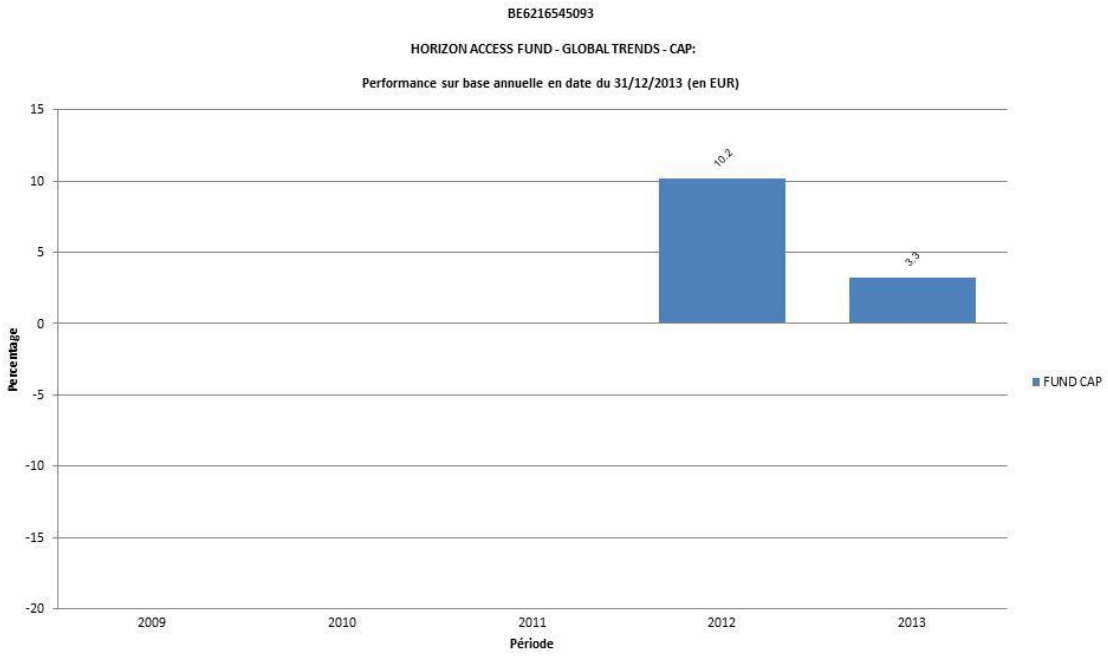

Cap Dis	ISIN code	Monnaie	1 An		3 Ans*		5 Ans*		10 Ans*		Depuis départ*	
			Classe d'actions	Bench mark	Classe d'actions	Bench mark	Classe d'actions	Bench mark	Classe d'actions	Bench mark	Date de lancement	Classe d'actions
CAP	BE6216545093	EUR	3.27%								01/04/2011	-0.09%

* les taux indiqués sont sur base annuelle.
Ces données sont historiques et ne constituent pas de gage pour le futur.

Classic Shares

- L'histogramme représente les performances d'exercices complets.
- Ces chiffres ne tiennent pas compte d'éventuelles restructurations.
- Calculée en EUR.
- Le rendement est calculé comme la modification de la valeur d'inventaire entre deux moments exprimés en pour cent.
- Méthode de calcul pour la date D où VIN correspond à la valeur d'inventaire:
  Parts de capitalisation (CAP)
  Return à la date D sur une période de X années :
  [VIN(D) / VIN(Y)] ^ [1 / X] - 1
  avec Y = D-X
  Return à la date D depuis la date de lancement S de la part:
  [NIW(D) / NIW(S)] ^ [1 / F] - 1
  avec F = 1 si la part existe depuis moins d'un an à la date D
  avec F = (D-S) / 365.25 si la part existe depuis plus d'un an à la date D
- Si la période entre les deux moments est de plus d'un an, le calcul ordinaire du rendement est converti en un rendement sur base annuelle en prenant la racine nème de 1 plus le rendement total de la part.
- Les rendements ci-dessus ne tiennent pas compte des commissions et frais afférents aux émissions et aux rachats des parts.

Il s'agit des rendements des parts de capitalisation.

Classic Shares CZK

- L'histogramme représente les performances d'exercices complets.
- Ces chiffres ne tiennent pas compte d'éventuelles restructurations.
- Calculée en CZK et en EUR.
- Le rendement est calculé comme la modification de la valeur d'inventaire entre deux moments exprimés en pour cent.
- Méthode de calcul pour la date D où VIN correspond à la valeur d'inventaire:
  Parts de capitalisation (CAP)
  Return à la date D sur une période de X années :
  [VIN(D) / VIN(Y)] ^ [1 / X] - 1
  avec Y = D-X
  Return à la date D depuis la date de lancement S de la part:
  [NIW(D) / NIW(S)] ^ [1 / F] - 1
  avec F = 1 si la part existe depuis moins d'un an à la date D
  avec F = (D-S) / 365.25 si la part existe depuis plus d'un an à la date D
- Si la période entre les deux moments est de plus d'un an, le calcul ordinaire du rendement est converti en un rendement sur base annuelle en prenant la racine nème de 1 plus le rendement total de la part.
- Les rendements ci-dessus ne tiennent pas compte des commissions et frais afférents aux émissions et aux rachats des parts.

Il s'agit des rendements des parts de capitalisation.

2.4.6 FRAIS

Frais Courants: *

Classic Shares Capitalisation: 2.463%
Classic Shares CZK Capitalisation: Pas d'application

* Ne sont pas inclus dans les frais mentionnés : les frais d'entrée et de sortie, les rémunérations liées aux performances, les frais de transaction payés dans le cadre de l'acquisition ou de l'aliénation d'actifs, les intérêts payés, les paiements aux fins de constitution de sûretés dans le cadre d'instruments financiers dérivés et les commissions liées aux Commission Sharing Agreements ou rémunérations similaires perçues par la société de gestion ou par toute personne y associée.

Rémunération de la gestion du portefeuille d'investissement
La commission de gestion s'élève à 128.624,72 EUR. Une commission de 120.486,05 EUR liée aux provisions et frais d'allocation des actifs a en outre été imputée.

EXISTENCE DE COMMISSION SHARING AGREEMENTS

Pas d'application.

EXISTENCE DE 'FEE SHARING AGREEMENTS' ET DE 'REBATES' :

La société de gestion peut partager sa rémunération avec le Distributeur et des parties institutionnelles et/ou professionnelles. En principe, il s'agit de 35 à 60% dans le cas où le distributeur est une entité de KBC Groupe SA et de 35 à 70% dans le cas où le distributeur n'est pas une entité de KBC Groupe SA, bien que dans un nombre limité de cas, la rémunération du distributeur s'élève à moins de 35%. Sur demande, l'investisseur pourra obtenir de plus amples informations concernant ces cas.
Si la société de gestion investit les actifs de l'organisme de placement collectif dans des parts d'organismes de placement collectif qui ne sont pas gérés par une entité de KBC Groupe SA et si la société de gestion reçoit une rémunération, la société de gestion paiera cette rémunération à l'organisme de placement collectif.
Le *fee sharing* n'a pas d'incidence sur le montant de la commission de gestion que le compartiment verse à la société de gestion. Cette commission de gestion est soumise aux limitations prévues par les statuts. Ces limitations ne peuvent être modifiées qu'après avoir été approuvées par l'Assemblée Générale.
La société de gestion a conclu un accord de distribution avec le Distributeur de manière à favoriser une plus large distribution des droits de participation du compartiment en utilisant plusieurs canaux de distribution.
Il est de l'intérêt des participants, du compartiment et du Distributeur que le plus grand nombre possible de parts soit vendu et que les actifs du compartiment soient donc les plus élevés possible. De ce point de vue, il n'y a donc pas de conflit d'intérêts.

2.4.7 NOTES AUX ETATS FINANCIERS ET AUTRES DONNEES

Rémunération de la gestion du portefeuille d'investissement : 1.6% par an calculé sur la base des actifs nets totaux moyens du compartiment, Il n'est pas imputé de commission de gestion sur les actifs investis dans des organismes d'investissement gérés par un organisme financier de KBC Groupe.

En addition: Commissions et frais d'allocation des actifs: 0.25
% l'an calculé sur la base des actifs nets totaux moyens du compartiment.

La rémunération de l'agent administratif est payable à la fin de chaque mois et est calculée sur la base des actifs nets totaux moyens du compartiment.
Rémunération du commissaire : 1 700 euros par an. Cette rémunération s'entend hors TVA et peut être indexé annuellement conformément aux décisions de l'assemblée générale.
Le droit de garde est calculé sur la valeur des titres en dépôt auprès du dépositaire au dernier jour bancaire ouvrable de l'année civile précédente, sauf sur les avoirs investis dans des organismes de placement gérés par un établissement financier du Groupe KBC. Le droit de garde est payé au début de l'année civile.

Aspects sociaux, éthiques et environnementaux:
Toute participation dans des fabricants d'armes controversées, dont l'on peut conclure par consensus international au cours des cinq dernières décennies que leur usage occasionne des souffrances humaines disproportionnées à la population civile est résolument écartée du compartiment. Il s'agit notamment de fabricants de mines antipersonnelles, de bombes et de munitions à fragmentation et d'armes à l'uranium appauvri. En suivant une pareille politique, le compartiment allie la recherche d'objectifs financiers au respect de la réalité sociale du secteur ou de la région.
Exercice des droits de vote :
Si nécessaire et si d'application, la société de gestion exercera les droits de vote liés aux actions en portefeuille de la Sicav dans l'intérêt des actionnaires.
La société de gestion se base sur les critères suivants pour déterminer son attitude concernant les points à l'ordre du jour soumis au vote:
- La valeur ne peut pas être influencée négativement pour les actionnaires.
- Les règles en matière de gouvernance d'entreprise doivent être respectées, à l'exception de celles relatives aux droits des actionnaires minoritaires.
- Les normes minimales en matière d'entreprise durable et sociale doivent être respectées.

La liste des sociétés pour lesquelles le droit de vote a été exercé peut être obtenue au siège de la Sicav.

Nom	Commission de gestion maximale
Horizon-Access Fund China-Institutional B Shares	1,60
Horizon-Access Fund Russia	1,60
Horizon-Access Fund Asian Infrastructure-Institutional B Shares	1,50
Horizon-Access India Fund-Institutional B Shares	1,60
KBC Eco Fund-Agri-Institutional B Shares	1,50
KBC Eco Fund-Climate Change-Institutional B Shares	1,50
KBC Eco Fund-Water-Institutional B Shares	1,50
KBC Equity Fund-Central Europe-Institutional B Shares	1,60
KBC Equity Fund-Global Leaders-Institutional B Shares	1,50
KBC Equity Fund-Growth by Innovation-Institutional B Shares	1,50
KBC Equity Fund-High Dividend New Markets-Institutional B Shares	1,50
KBC Equity Fund-Industrials & Infrastructure-Institutional B Shares	1,50
KBC Equity Fund-Latin America	1,60
KBC Equity Fund-Luxury & Tourism-Institutional B Shares	1,50
KBC Equity Fund-Medical Technologies-Institutional B Shares	1,50
KBC Equity Fund-New Asia-Institutional B Shares	1,60
KBC Equity Fund-New Markets-Institutional B Shares	1,60
KBC Equity Fund-Oil-Institutional B Shares	1,50
KBC Equity Fund-Pharma Growth-Institutional B Shares	1,50
KBC Equity Fund-Strategic Telecom & Technology-Institutional B Shares	1,50
KBC Equity Fund-Technology-Institutional B Shares	1,50
KBC Equity Fund-Turkey-Institutional B Shares	1,60
World Gold Fund	0,00
Horizon-Access Fund Global Trends-Classic Shares CZK	1,60
Horizon-Access Fund Global Trends-Classic Shares	1,60

SOMMAIRE

2. Renseignements relatifs au Horizon Access Fund Asian Infrastructure

2.1. Rapport de gestion
2.1.1. Date de lancement et prix de souscription initiale
2.1.2. Cotation en Bourse
2.1.3. Objectif et politique de placement du compartiment
2.1.4. Gestion du portefeuille d'investissement
2.1.5. Distributeur
2.1.6. Indice et benchmark
2.1.7. Politique suivie pendant l'exercice
2.1.8. Politique future
2.1.9. Indicateur synthétique du risque et de rendement (SRRI)

2.2. Bilan

2.3. Compte de résultats

2.4. Composition des avoirs et chiffres-clés
2.4.1. Composition des avoirs
2.4.2. Changement dans la composition des avoirs
2.4.3. Montant des engagements relatives aux positions en dérivés financiers
2.4.4. Evolution des souscriptions, des rachats et de la valeur nette d'inventaire
2.4.5. Rendements
2.4.6. Frais
2.4.7. Notes aux états financiers et autres données

2 RENSEIGNEMENTS RELATIFS AU HORIZON ACCESS FUND ASIAN INFRASTRUCTURE

2.1 RAPPORT DE GESTION

2.1.1 DATE DE LANCEMENT ET PRIX DE SOUSCRIPTION INITIALE :

Classic Shares :
Date de lancement: 4 février 2008
Prix de souscription initiale: 500 EUR
Monnaie: EUR
Institutional B Shares :
Date de lancement: 24 novembre 2011
Prix de souscription initiale: 356.3 EUR
Monnaie: EUR

2.1.2 COTATION EN BOURSE:

Pas d'application.

2.1.3 RAPPEL DE LA POLITIQUE D'INVESTISSEMENT COMME ECRIT DANS LE PROSPECTUS

OBJECTIF DU COMPARTIMENT :

Le compartiment a pour principal objectif de procurer aux actionnaires le rendement le plus élevé possible par des placements directs ou indirects en titres négociables. Ce rendement est obtenu par la réalisation de plus-values et l'encaissement de revenus. A cette fin, les actifs sont investis, directement ou indirectement, par l'intermédiaire d'instruments financiers ayant une évolution similaire, principalement en actions.

POLITIQUE DE PLACEMENT DU COMPARTIMENT :

CATÉGORIES D'ACTIFS AUTORISÉS:

Les placements du compartiment peuvent consister en valeurs mobilières, instruments du marché monétaire, parts d'organismes de placement collectif, dépôts, instruments financiers dérivés, liquidités et tout autre instrument pour autant que cela soit autorisé par la réglementation applicable et conforme à l'objectif énoncé au point 'Objectif du compartiment'
Le compartiment investira maximum 10% de ses actifs dans des parts d'autres organismes de placement collectif.

LIMITES DE LA POLITIQUE DE PLACEMENT:

La politique de placement est menée dans les limites prévues par la réglementation.
Le compartiment peut contracter des emprunts à concurrence de 10% de ses actifs nets, pour autant qu'il s'agisse d'emprunts à court terme ayant pour but de résoudre des problèmes de liquidité à caractère temporaire.

TRANSACTIONS AUTORISÉES SUR INSTRUMENTS DÉRIVÉS:

Les dérivés peuvent être utilisés tant pour réaliser les objectifs d'investissement que pour couvrir des risques.

On peut travailler avec des dérivés cotés ou non : il peut s'agir de contrats à terme, d'options ou de swaps relatifs à des titres, indices, monnaies ou taux ou d'autres transactions avec des dérivés. Les transactions sur dérivés non cotés ne peuvent être conclues qu'avec des organismes financiers de premier rang spécialisés dans ce type de transactions. Le compartiment a pour but, dans les limites de la réglementation applicable et des statuts, de toujours conclure les transactions les plus ciblées. Tous les frais liés aux transactions sont à la charge du compartiment et tous les revenus reviennent au compartiment.

Si les transactions font apparaître un risque sur le cocontractant, ce risque peut être limité en faisant usage d'un système de gestion des marges qui assure que le compartiment soit le bénéficiaire d'une sûreté sous la forme de liquide ou d'obligations investment grade. Pour la détermination de la valeur des obligations, on applique une marge qui varie en fonction de la durée restante et de la monnaie dans laquelle l'obligation en question est exprimée. La relation avec le(s) cocontractant(s) est régie sur la base de conventions standard internationales.

Les dérivés peuvent être utilisés pour couvrir l'actif du compartiment contre le risque de change ouvert par rapport à la monnaie d'expression.

Dans la mesure où l'on travaille avec des dérivés, il s'agit d'instruments aisément négociables et liquides. Par conséquent, l'usage de dérivés n'a aucune influence sur le risque de liquidité. L'usage de dérivés ne change rien non plus à la répartition du portefeuille entre les régions, secteurs ou thèmes. Cela n'a par conséquent aucune influence sur le risque de concentration. Les dérivés ne sont pas utilisés pour garantir une protection complète ou partielle du capital. Ils n'augmentent pas ni ne réduisent le risque sur capital. L'usage de dérivés n'a pas non plus d'influence sur le risque sur crédit, le risque sur règlement, le risque sur dépôt, le risque de flexibilité, le risque d'inflation ou le risque dépendant de facteurs externes.

STRATÉGIE DÉFINIE:

Les actifs sont principalement investis en actions d' entreprises qui participent à la réalisation de travaux d'infrastructure en Asie.

CONCENTRATION DES RISQUES:

Des actions d' entreprises qui participent à la réalisation de travaux d'infrastructure en Asie.

PRÊT D'INSTRUMENTS FINANCIERS

Le compartiment peut prêter des instruments financiers dans les limites prescrites par la réglementation applicable. Les prêts de titres s'effectuent dans le cadre d'un système de prêt de titres géré par un 'principal' ou un 'agent'. Dans le premier cas, le compartiment entretient des relations uniquement avec le principal du système de prêt de titres, qui intervient en qualité de contrepartie et auquel la propriété des titres prêtés est transférée. Dans le deuxième cas, le compartiment entretient des relations avec l'agent (en sa qualité de gestionnaire du système) et une ou plusieurs contreparties auxquelles la propriété des titres prêtés est transférée. L'agent agit en tant qu'intermédiaire entre le compartiment et la ou les contreparties.

Les prêts de titres n'ont aucune incidence sur le profil de risque du compartiment étant donné :

- **Le choix du principal, de l'agent et des contreparties est soumis à des critères de sélection stricts.**
- **La restitution de titres équivalents aux titres prêtés peut être demandée à tout moment. Ainsi, il est garanti que les prêts de titres n'influencent pas la gestion des actifs du compartiment.**
- **La restitution de titres équivalents aux titres prêtés est garantie par le principal ou l'agent. Un système de gestion des marges garantit que le compartiment est le bénéficiaire d'une sûreté financière sous la forme sous la forme d'espèces ou d'autres types de titres à faible risque, comme les obligations d'État. La juste valeur de la sûreté sous forme de titres à faible risque dépasse toujours de 5% la juste valeur des titres prêtés, au cas où le principal ou la contrepartie ne restituerait pas de titres équivalents. Lors de la détermination de la valeur des titres à faible risque fournies pour sûreté, une marge de 3% est appliquée afin d'éviter que par suite d'une évolution de cours négative, la juste valeur des titres à faible risque ne dépasse plus la juste valeur des titres. La valeur de la sûreté sous forme d'espèces est à tout moment au moins égale à la juste valeur des titres prêtés.**

Si le compartiment reçoit une sûreté financière sous la forme d'espèces, ces dernières peuvent être réinvesties en

- **dépôts immédiatement exigibles auprès d'établissements de crédit qui arrivent à échéance au plus tard dans douze mois, à condition que le siège statutaire de l'établissement de crédit soit établi dans un État membre de l'EEE ou, si le siège statutaire est établi dans un pays tiers, à condition que l'établissement de crédit soit soumis à des prescriptions économiques que la FSMA juge équivalentes à celles du droit européen,**
- **fonds monétaires tel que décrit dans les directives ESMA CESR/10-049 du 19 mai 2010 sur une définition commune des fonds européens du marché monétaire.**
- **obligations d'État libellées dans la même devise que les espèces reçues et répondant aux conditions de l'Arrêté royal du 7 mars 2006 relatif aux prêts de titres par certains organismes de placement collectif.**

Ce réinvestissement peut avoir pour effet qu'en ce qui concerne la sûreté financière, le compartiment ne court plus un risque de crédit vis-à-vis de l'établissement financier où le compte d'espèces est détenu mais vis-à-vis des émetteurs des titres de créance. La société de gestion peut déléguer l'exécution de la politique de réinvestissement à un tiers, y compris l'agent qui gère le système de prêt de titres.

Le prêt de titres permet au compartiment d'engranger un rendement supplémentaire, qui peut consister d'une part en une rémunération versée par le principal ou (s'il est fait appel à un agent) par la contrepartie à la société de gestion ou, d'autre part, en revenus de réinvestissement. Le rendement revient au compartiment, après déduction des frais directs et indirects (déterminés de manière forfaitaire sur 50% de la rémunération perçue) qui incluent les frais des services de compensation de KBC Bank, les frais encourus par la société de gestion pour la mise en place et le suivi du système de prêt de titres, les frais de gestion de la marge, les frais liés aux comptes de liquidités et comptes-titres et à la circulation de liquidités et de titres, l'éventuelle commission de gestion des réinvestissements et, s'il est fait appel à un agent, la commission de l'agent.
La relation avec la (les) contrepartie(s) est régie sur base de conventions internationales standard.

VOLATILITÉ DE LA VALEUR NETTE D'INVENTAIRE

La volatilité de la valeur nette d'inventaire peut être élevée en raison de la composition du portefeuille.

STRATÉGIE GÉNÉRALE VISANT À COUVRIR LE RISQUE DE CHANGE:

Pour protéger ses actifs contre les variations des taux de change tout en restant dans les limites fixées dans les statuts, le compartiment peut effectuer des transactions de vente de contrats à terme sur devises et de vente d'options call ou d'achat d'options put sur devises. Les transactions concernées ne peuvent avoir trait qu'à des contrats négociés sur un marché réglementé et régulier, agréé et ouvert au public, ou à des contrats négociés avec un établissement financier agréé de premier ordre, spécialisé dans ce type de transactions et qui déploie également ses activités sur le marché des options 'over the counter' (OTC). Dans le même but, le compartiment peut aussi vendre des devises à terme ou les échanger dans le cadre de transactions de gré à gré avec des établissements financiers de premier ordre, spécialisés dans ce type de transactions. L'objectif en matière de couverture des transactions précitées laisse supposer qu'il existe une relation directe entre ces transactions et les actifs à couvrir. Ceci implique qu'en principe, les transactions exprimées dans une devise donnée ne peuvent, en termes de volume, dépasser ni la valorisation de l'ensemble des actifs exprimés dans cette même devise, ni la durée de détention de ces actifs.

ASPECTS SOCIAUX, ÉTHIQUES ET ENVIRONNEMENTAUX:

Toute prise de participation dans des fabricants d'armes controversées, dont l'on peut conclure par consensus international au cours des cinq dernières décennies que leur usage occasionne des souffrances humaines disproportionnées à la population civile est résolument exclue du compartiment.
Il s'agit notamment de fabricants de mines antipersonnelles, de bombes et de munitions à fragmentation et d'armes à l'uranium appauvri. En suivant une pareille politique, le compartiment allie la recherche d'objectifs financiers au respect de la réalité sociale du secteur ou de la région.

Pour l'application éventuelle des disposition fiscales européennes et belges, nous vous renvoyons au prospectus sous 'Informations concernant la Sicav - Régime fiscal'.

2.1.4 GESTION FINANCIERE DU PORTEFEUILLE

La société de gestion délègue la gestion intellectuelle à KBC Fund Management Limited, Joshua Dawson House, Dawson Street, Dublin 2, IRELAND.

2.1.5 DISTRIBUTEUR

KBC Asset Management S.A., 5, Place de la Gare, L-1616 Luxembourg.

2.1.6 INDEX ET BENCHMARK

Voir 'Politique de placement du compartiment'.

2.1.7 POLITIQUE SUIVIE PENDANT L'EXERCICE

Les marchés asiatiques (hors Japon) n'ont pas profité de leur rôle de moteur de la croissance mondiale en 2013. Ils ont reculé de 1,5%, faisant ainsi nettement moins bien que les marchés mondiaux.

Ce déclin s'explique notamment par l'inquiétude suscitée par la nouvelle administration chinoise, son orientation politique et son éventuel impact sur la croissance. Le taux interbancaire à 1 semaine (SHIBOR) a de ce fait grimpé de 3,6% à 11% pendant les trois premières semaines de juin.
La nouvelle politique économique du Japon a également influencé l'Asie. La création monétaire massive a fait souffler un vent d'optimisme sur l'économie japonaise. La dépréciation du yen a cependant un impact sur les concurrents du nord de l'Asie. L'amélioration du sentiment à l'égard du Japon influence également la direction des flux de capitaux internationaux.

Un autre souci pour la région a résidé dans l'annonce d'une réduction de l'assouplissement quantitatif aux États-Unis. Lorsque cette perspective a été évoquée en mai, elle a entraîné une importante fuite des capitaux et une dépréciation des devises, en particulier dans les pays en proie à des déficits commerciaux (comme l'Inde et l'Indonésie).
Les performances boursières se sont améliorées au deuxième semestre 2013, grâce essentiellement aux détails dévoilés sur l'orientation de la politique chinoise et à la croissance économique supérieure aux faibles attentes. La nouvelle administration chinoise s'est attelée au rééquilibrage requis de l'économie, passant d'une croissance portée par les investissements et les exportations durant les dernières décennies à une croissance tirée par la consommation et les services nationaux. Les secteurs axés sur les énergies renouvelables et l'environnement ont fortement profité des réformes proposées.
L'Inde a rattrapé une partie du terrain perdu (en euro) au deuxième semestre, en raison de la réaction excessive du marché à la perspective de la réduction de l'assouplissement quantitatif et des réformes mises en œuvre par le gouvernement afin de soutenir la roupie indienne.

2.1.8 POLITIQUE FUTURE

Nous sommes optimistes à l'égard de l'Asie (hors Japon) et du thème des infrastructures. La région est mieux armée contre les crises que par le passé. Les finances publiques sont saines, la balance des paiements est généralement neutre (et largement excédentaire en Chine) et le taux d'épargne national est élevé. La basse inflation procure une flexibilité supplémentaire. La demande intérieure (stimulée par une classe moyenne grandissante caractérisée par une grande propension à consommer) et le commerce interrégional en Asie soutiendront la croissance à long terme. À court terme, les industries exportatrices de Taïwan, Corée et Chine sont bien placées pour profiter d'un redémarrage de la demande mondiale. Maintenant que l'incertitude politique s'est dissipée en Chine, les marchés se concentrent sur les élections prévues en Inde en 2014, qui devraient déboucher sur un changement de gouvernement et sur un nouvel élan pour les indispensables réformes et les mesures de soutien de la croissance. Les faibles rendements récents des actions signifient que les actions sont bon marché par rapport à d'autres régions et à leurs niveaux historiques.
L'incertitude politique en Thaïlande (3,5% de la région) sera source d'inquiétude en 2014. Les protestations et la réticence de l'opposition à organiser des élections ont provoqué une vague de ventes massives fin 2013. Le problème sera difficile à résoudre. Les risques sont toutefois incorporés dans les valorisations et l'économie a fait preuve d'une grande résistance aux crises politiques dans le passé.
Nous sommes convaincus que les infrastructures asiatiques enregistreront une solide croissance à moyen et long terme. Les investisseurs doivent toutefois être conscients de la volatilité élevée et des risques inhérents aux investissements dans les marchés émergents.

2.1.9 INDICATEUR SYNTHETIQUE DU RISQUE ET DE RENDEMENT

Classic Shares: 6 sur une échelle de 1 (risque faible) à 7 (risque élevé).
Institutional B Shares: 6 sur une échelle de 1 (risque faible) à 7 (risque élevé).

La valeur d'une part peut augmenter ou diminuer et l'investisseur pourrait recevoir moins que sa mise.
Conformément à la Directive 583/2010, un indicateur synthétique du risque et de rendement est déterminé donnant une indication chiffrée des rendements possibles, mais également des risques correspondants, du compartiment, calculée dans la devise du compartiment. L'indicateur est formulé par un chiffre entre 1 et 7. Plus le chiffre est élevé, plus le rendement possible est élevé, cependant le rendement est aussi plus difficilement prévisible. Des pertes sont également possibles. Le chiffre le plus bas ne signifie pas que l'investissement est totalement sans risque. Il indique que, comparé aux chiffres plus élevés, ce produit offrira normalement un rendement plus bas, mais en même temps mieux prévisible.
L'indicateur synthétique de risque et de rendement est évalué sur une base régulière et peut donc être diminué ou augmenté sur base des données provenant du passé. Les données provenant du passé ne sont pas toujours une indication fiable pour le rendement et risque futurs.

2.2 BILAN

Schéma du bilan		31/12/2013 (en devise du compartiment)	31/12/2012 (en devise du compartiment)
	TOTAL ACTIF NET	26.979.154,89	37.886.346,89
II.	**Valeurs mobilières,instruments du marché monétaire, OPC et instruments financiers dérivés**		
A.	Obligations et autres titres de créance		
	a) Obligations	206.428,40	134.876,80
	a} Collateral reçu sous forme d'obligations	1.981.606,31	6.717.187,44
C.	Actions et autres valeurs assimilables à des actions		
	a) Actions	26.946.547,30	35.756.222,86
	Dont actions prêtés	1.831.795,74	6.206.010,18
D.	Autres valeurs mobilières		2.380,98
E.	OPC à nombre variable de parts		1.801.302,47
F.	Instruments finaciers dérivés		
	j) Sur devises		
	Contrats à terme (+/-)		-1.264,01
	m) Sur indices financiers		
	Contrats à terme (+/-)		1.262,39
IV.	**Créances et dettes à un an au plus**		
A.	Créances		
	a) Montants à recevoir	2.074,72	11.990,59
	c) Collateral		6.419,60
B.	Dettes		
	a) Montants à payer (-)	-53.048,84	-33.631,77
	c) Emprunts (-)	-153.154,81	
	d) Collateral (-)	-1.981.606,31	-6.717.187,44
V.	**Dépôts et liquidités**		
A.	Avoirs bancaires à vue	25.386,41	198.765,85
VI.	**Comptes de régularisation**		
B.	Produits acquis	38.466,46	56.582,70
C.	Charges à imputer (-)	-33.544,75	-48.561,57
	TOTAL CAPITAUX PROPRES	26.979.154,89	37.886.346,89
A.	**Capital**	27.796.770,13	28.604.841,69
B.	**Participations au résultat**	-26.068,30	6.963,75
C.	**Résultat reporté**		3.033.300,50
D.	**Résultat de l'exercice**	-791.546,94	6.241.240,95

POSTES HORS BILAN

I	**Sûretés réelles (+/-)**		
I.A	**Collateral (+/-)**		
I.A.A	Valeurs mobilières/instruments du marché monétaire	1.981.606,31	6.717.187,44
I.A.B	Liquidités/dépôts		6.419,60
III	**Montants notionels des contrats à terme (+)**		
III.A	Contrats à terme achetés		221.368,66
IX	**Instruments financiers prêtés**	1.831.795,74	6.206.010,18

2.3 COMPTE DE RÉSULTATS

Compte de résultats		31/12/2013 (en devise du compartiment)	31/12/2012 (en devise du compartiment)
I.	**Réductions de valeur, moins-values et plus-values**		
A.	Obligations et autres titres de créance		
	a) Obligations	71.551,60	-24.792,15
C.	Actions et autres valuers assimilables à des actions		
	a) Actions	1.299.233,92	6.133.312,83
D.	Autres valeurs mobilières	11.330,63	-2.789,61
E.	OPC à nombre variable de parts	-137.714,74	184.982,12
F.	Instruments financiers dérivés		
	l) Sur indices financiers		
	Contrats à terme	-4.311,73	23.610,35
G.	Créances, dépôts, liquidités et dettes	-0,01	
H.	Positions et opérations de change		
	a) Instruments financiers dérivés		
	contrats à terme	1.264,01	-2.158,61
	b) Autres positions et opérations de change	-2.365.393,44	-399.359,85
II.	**Produits et charges des placements**		
A.	Dividendes	778.656,36	883.504,17
B.	Intérêts		
	a) Valeurs mobilières et instruments du marché monétaire	140.102,65	80.658,60
	b) Dépôts et liquidités	128,40	125,18
C.	Intérêts d'emprunts (-)	-3.236,43	-2.640,41
III.	**Autres produits**		
A.	Indemnité destinée à couvrir les frais d'acquisition et de réalisation des actifs, à décourager les sorties et à couvrir les frais de livraison	23.628,53	65.723,21
B.	Autres	1.920,74	

IV.	**Coûts d'exploitation**		
A.	Frais de transaction et de livraison inhérents aux placements (-)	-38.765,38	-74.971,93
B.	Charges financières (-)	-2.395,00	-1.178,60
C.	Rénumération due au dépositaire (-)	-28.492,05	-24.046,96
D.	Rénumération due au gestionnaire (-)		
	a) Gestion financière		
	Classic Shares	-398.173,12	-406.013,40
	Institutional B Shares	-48.205,11	-106.894,47
	b) Gestion administrative et comptable	-30.403,52	-35.774,57
E.	Frais administratifs (-)	-216,39	-286,77
F.	Frais d'établissement et d'organisation (-)	-2.791,26	-2.945,18
G.	Rénumérations, charges sociales et pensions (-)	-34,46	-15,71
H.	Services et biens divers (-)	-7.485,40	-9.541,73
J.	Taxes		
	Classic Shares	-26.301,04	-26.192,59
	Institutional B Shares	-163,63	-1.128,26
K.	Autres charges (-)	-25.281,07	-9.944,71
	Produits et charges de l'exercice (du semestre)		
	Sous-total II + III + IV impôts sur le résultat	332.492,82	328.435,87
V.	**Bénéfice courant (perte courante) avant impôts**	-791.546,94	6.241.240,95
VII.	**Résultat de l'exercice**	-791.546,94	6.241.240,95

Affectation des résultats

		31/12/2013 (en devise du compartiment)	31/12/2012 (en devise du compartiment)
I.	**Bénéfice (Perte) à affecter**	-817.615,24	9.281.505,20
	Bénéfice reporté (perte reportée) de l'exercice précédent		3.033.300,50
	Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	-791.546,94	6.241.240,95
	Participations au résultats perçus (participations au résultat versées)	-26.068,30	6.963,75
II.	**(Affectations au) Prélèvements sur le capital**	942.955,04	-9.223.542,93
IV.	**(Distribution des dividendes)**	-125.339,80	-57.962,27

2.4 COMPOSITION DES AVOIRS ET CHIFFRES-CLES

2.4.1 COMPOSITION DES AVOIRS DE HORIZON ACCESS FUND ASIAN INFRASTRUCTURE

Dénomination	Quantité au 31/12/2013	Devise	Cours en devises	Evaluation (en devise du compartiment)	% Détenu de l'OPC	% Porte feuille	% Actif net
ACTIF							
PORTEFEUILLE TITRES							
Obligations							
Obligations d'entreprises privées							
Irlande							
D-STAR FINANCE PLC SUB 14/05/13	226.000,00	EUR	91,340	206.428,40		0,76	0,77
Total des obligations				206.428,40		0,76	0,77
Actions							
Actions cotées en bourse							
Bermudes							
CNPC HONG KONG LTD -	310.000,00	HKD	13,660	396.338,55		1,46	1,47
PACIFIC BASIN SHIPPING LTD -	368.000,00	HKD	5,550	191.158,99		0,70	0,71
ROAD KING INFRASTRUCTURE -	102.000,00	HKD	7,420	70.836,65		0,26	0,26
TRANSPORT INTERNATIONAL HLDS LTD -	35.600,00	HKD	16,600	55.311,06		0,20	0,21
Chine							
ANHUI EXPRESSWAY CO LTD -	230.000,00	HKD	4,300	92.565,73		0,34	0,34
BEIJING JINGNENG CLEAN ENERGY -	90.000,00	HKD	4,070	34.283,95		0,13	0,13
CHINA COMMUNICATIONS CONST-H -	816.000,00	HKD	6,250	477.335,90		1,76	1,77
CHINA GAS HOLDINGS LTD -	270.000,00	HKD	11,400	288.086,26		1,06	1,07
CHINA HIGH SPEED TRANSMISSION EQUIP -	355.000,00	HKD	4,210	139.882,82		0,52	0,52
CHINA RAILWAY CONSTRUCTION CORP -	425.000,00	HKD	7,720	307.086,10		1,13	1,14
CHINA RAILWAY GROUP LTD -	834.000,00	HKD	4,000	312.233,84		1,15	1,16
CHINA SHIPPING -	286.000,00	HKD	6,020	161.144,86		0,59	0,60
CHINA SHIPPING CONTAINER LINES COMP -	705.000,00	HKD	2,020	133.289,03		0,49	0,49
COSCO HOLDINGS -	470.500,00	HKD	3,780	166.458,26		0,61	0,62
DATANG INTER POWER GENERATION CO LTD -	582.000,00	HKD	3,580	195.011,37		0,72	0,72
DONGFANG ELECTRIC CORP LTD -	86.200,00	HKD	13,600	109.723,61		0,40	0,41
GCL POLY ENERGY HOLDINGS LTD -	1.901.000,00	HKD	2,400	427.019,08		1,57	1,58
GUANGSHEN RAILWAY CO LTD -	342.000,00	HKD	3,590	114.914,41		0,42	0,43
HARBIN ELECTRIC CO LTD -	164.000,00	HKD	5,020	77.055,12		0,28	0,29
HUANENG POWER INTL "H"	500.000,00	HKD	7,010	328.051,44		1,21	1,22
JIANGSU EXPRESSWAY COMP LTD -	260.000,00	HKD	9,530	231.910,37		0,85	0,86
SHANGAI ELECTRIC GROUP CO LTD -	762.000,00	HKD	2,820	201.121,27		0,74	0,75
SINOTRANS LTD -	459.000,00	HKD	2,930	125.873,48		0,46	0,47
ZHEJIANG EXPRESSWAY CO. -	284.000,00	HKD	7,330	194.839,16		0,72	0,72
Corée du Sud							
DOOSAN HEAVY INDS & CONSTRUCTION CO -	9.167,00	KRW	35.400,000	223.151,79		0,82	0,83
HYUNDAI DEVELOPMENT CO -	11.230,00	KRW	23.200,000	179.158,59		0,66	0,66
KOREA DISTRICT HEATING CORP -	1.000,00	KRW	86.000,000	59.138,23		0,22	0,22
KOREA ELECTRIC POWER (KEPCO) CORP -	46.290,00	KRW	34.750,000	1.106.144,53		4,07	4,10
KOREA GAS CORP -	5.788,00	KRW	66.600,000	265.077,36		0,98	0,98
MACQUARIE KOREA INFRA FUND -	52.754,00	KRW	6.110,000	221.649,37		0,82	0,82
SAMCHULLY CO LTD -	1.047,00	KRW	127.000,000	91.436,65		0,34	0,34

Hong Kong							
BEIJING CAPITAL INTL.AIRPORT-H -	432.000,00	HKD	6,070	245.429,27		0,90	0,91
BEIJING ENTERPRISES WATER GROUP LTD -	440.000,00	HKD	4,870	200.555,96		0,74	0,74
CHEUNG KONG INFRASTRUCTURE -	102.000,00	HKD	48,950	467.311,85		1,72	1,73
CHIANE LONGYUAN POWER GROUP CORP -	290.000,00	HKD	9,990	271.154,87		1,00	1,01
CHINA EVERBRIGHT INTL -	545.000,00	HKD	10,380	529.477,83		1,95	1,96
CHINA MERCHANTS HLDGS INTL -	224.000,00	HKD	28,300	593.319,17		2,19	2,20
CHINA POWER INTERNATIONAL -	500.000,00	HKD	2,760	129.161,48		0,48	0,48
CHINA RESOURCES POWER HOLDINGS CO -	329.800,00	HKD	18,380	567.348,73		2,09	2,10
CHINA SUNTIEN GREEN ENERGY CORP -	360.000,00	HKD	2,910	98.050,41		0,36	0,36
CLP -	280.500,00	HKD	61,300	1.609.338,00		5,93	5,97
COSCO PACIFIC -	328.000,00	HKD	10,640	326.640,02		1,20	1,21
GUANGDONG INVESTMENT -	486.000,00	HKD	7,580	344.793,76		1,27	1,28
HONG KONG CHINA GAS -	941.931,00	HKD	17,780	1.567.489,98		5,77	5,81
HOPEWELL HIGHWAY INFRASTRUCTURE -	228.500,00	HKD	3,690	78.916,26		0,29	0,29
HUANENG RENEWABLES CORP LTD -	400.000,00	HKD	3,720	139.269,77		0,51	0,52
MTR CORPORATION -	269.500,00	HKD	29,350	740.322,25		2,73	2,74
ORIENT OVERSEAS INTL LTD -	37.500,00	HKD	38,950	136.707,60		0,50	0,51
POWER ASSETS HOLDINGS LTD -	130.500,00	HKD	61,650	753.004,41		2,77	2,79
SHENZHEN EXPRESSWAY CY LTD _H /	190.000,00	HKD	3,490	62.063,03		0,23	0,23
TOWNGAS CHINA CO LTD -	170.000,00	HKD	8,990	143.041,66		0,53	0,53
ZHUZHOU CSR TIMES ELECTRIC CO -	98.000,00	HKD	27,900	255.908,20		0,94	0,95
Iles Caïmans							
TIANJIN PORT DEVELOPMENT HOLDING LTD -	1.268.000,00	HKD	1,330	157.842,82		0,58	0,59
XINAO GAS HOLDINGS LTD -	124.000,00	HKD	57,350	665.593,44		2,45	2,47
Indonésie							
CITRA MARGA NUSAPHALA PER TBK -	240.000,00	IDR	3.350,000	47.943,61		0,18	0,18
JASA MARGA PERSERO TBK PT -	398.000,00	IDR	4.725,000	112.139,75		0,41	0,42
PERUSAHAAN GAS NEGARA PT -	1.970.000,00	IDR	4.475,000	525.695,15		1,94	1,95
PT BERLIAN LAJU TANKER TBK -	2.950.166,00	IDR	0,000	0,00			
L'Inde							
ABB LTD INDIA -	5.564,00	INR	693,300	45.258,49		0,17	0,17
ADANI PORT AND SPECIAL ECONOMIC ZONE -	69.000,00	INR	155,400	125.803,24		0,46	0,47
BF UTILITIES LTD -	4.737,00	INR	523,350	29.086,22		0,11	0,11
BHARAT HEAVY ELECTRICALS LTD -	107.072,00	INR	176,900	222.226,30		0,82	0,82
CESC LIMITED -	9.827,00	INR	465,850	53.710,45		0,20	0,20
CONTAINER CORP OF INDIA LTD -	15.334,00	INR	729,950	131.322,85		0,48	0,49
CROMPTON GREAVES LTD -	32.978,00	INR	128,700	49.796,01		0,18	0,19
ESSAR PORTS LTD -	61.962,00	INR	61,650	44.817,77		0,17	0,17
GAIL INDIA LTD -	53.153,00	INR	342,300	213.464,86		0,79	0,79
GMR INFRASTRUCTURE LTD -	139.318,00	INR	24,800	40.536,91		0,15	0,15
GUJARAT PIPAVAV PORT LIMITED -	55.000,00	INR	63,200	40.782,28		0,15	0,15
GVK POWER & INFRASTRUCTURE LTD -	225.690,00	INR	9,450	25.022,80		0,09	0,09
JAIPRAKASH HYDRO POWER LTD -	90.545,00	INR	18,900	20.077,89		0,07	0,07
KALPATARU POWER TRANSMISSION -	27.175,00	INR	89,700	28.599,19		0,11	0,11
LARSEN & TOUBRO LTD. -	53.484,00	INR	1.070,250	671.584,76		2,47	2,49
NHPC LTD -	240.000,00	INR	19,550	55.049,04		0,20	0,20
NTPC LTD -	163.071,00	INR	137,000	262.113,28		0,97	0,97
PETRONET LNG LTD -	60.169,00	INR	122,050	86.159,33		0,32	0,32
POWER GRID CORP OF INDIA LTD -	175.000,00	INR	99,900	205.113,98		0,76	0,76
RELIANCE ENERGY LTD -	19.576,00	INR	425,750	97.784,57		0,36	0,36
SIEMENS INDIA LTD -	14.036,00	INR	663,150	109.206,09		0,40	0,41
TATA POWER COMPANY LTD -	145.180,00	INR	91,350	155.599,09		0,57	0,58
THERMAX LTD -	11.000,00	INR	710,950	91.753,67		0,34	0,34
TORRENT POWER LTD -	26.753,00	INR	119,950	37.649,95		0,14	0,14

VA TECH WABAG LTD -	6.000,00	INR	555,550	39.108,05		0,14	0,15
Maleisie							
MALAYSIA AIRPORTS HLDS BHD -	93.500,00	MYR	9,000	186.444,81		0,69	0,69
MISC BERHAD LOCAL	130.360,00	MYR	5,700	164.632,43		0,61	0,61
MMC CORP BHD -	90.000,00	MYR	2,880	57.428,99		0,21	0,21
PETRONAS GAS BHD -	120.800,00	MYR	24,280	649.848,01		2,39	2,41
TENAGA NASIONAL (BHD) -	475.875,00	MYR	11,380	1.199.862,08		4,42	4,45
WESTPORTS HOLDINGS BHD -	150.000,00	MYR	2,530	84.082,95		0,31	0,31
YTL POWER INTERNATIONAL BHD -	414.757,00	MYR	1,890	173.680,76		0,64	0,64
Philippines							
ABOITIZ POWER CORP -	240.000,00	PHP	34,000	133.427,52		0,49	0,50
ENERGY DEVELOPMENT CORPORATION -	1.200.000,00	PHP	5,330	104.583,63		0,39	0,39
FIRST GEN CORP -	504.601,00	PHP	13,060	107.757,26		0,40	0,40
INTERNATIONAL CONTAINER TERMIN -	122.000,00	PHP	102,000	203.476,96		0,75	0,75
MANILA ELECTRIC CY -	40.840,00	PHP	251,000	167.615,70		0,62	0,62
MANILA WATER CO -	256.600,00	PHP	22,000	92.306,99		0,34	0,34
METRO PACIFIC INVESTMENTS CORP -	1.800.000,00	PHP	4,320	127.148,58		0,47	0,47
Singapour							
COMFORTDELGRO CORP LTD -	180.000,00	SGD	2,010	207.954,94		0,77	0,77
HUTCHISON PORT HOLDING TRUST -	470.000,00	USD	0,675	230.241,67		0,85	0,85
HYFLUX LIMITED -	180.500,00	SGD	1,170	121.384,64		0,45	0,45
SEMBCORP INDUSTRIES LTD -	190.000,00	SGD	5,490	599.551,67		2,21	2,22
SMRT CORPORATION CTD -	45.000,00	SGD	1,160	30.003,45		0,11	0,11
Taiwan							
CLEANAWAY CO LTD -	15.000,00	TWD	194,500	71.041,23		0,26	0,26
CTCI CORP -	176.000,00	TWD	48,300	206.994,79		0,76	0,77
EVERGREEN INTERNATIONAL STORAG -	165.000,00	TWD	20,800	83.569,33		0,31	0,31
EVERGREEN MARINE -	324.498,00	TWD	18,200	143.808,00		0,53	0,53
FARGLORY LAND DEVELOPMENT CO LTD -	50.000,00	TWD	26,600	32.385,55		0,12	0,12
U-MING MARINE TRANSPORT CORP -	86.000,00	TWD	53,500	112.034,52		0,41	0,42
WANHAI LINES LINES LTD -	301.572,00	TWD	15,500	113.820,98		0,42	0,42
YANG MING MARINE TRANSPORT COR -	298.664,00	TWD	13,950	101.451,09		0,37	0,38
Thailande							
AIRPORTS OF THAILAND PCL LOCAL	73.600,00	THB	158,500	257.635,92		0,95	0,96
BANGKOK EXPRESSWAY PUBLIC CO LTD FOREIGN	178.100,00	THB	33,500	131.767,43		0,49	0,49
BTS GROUP HOLDINGS PLC -	590.000,00	THB	8,700	113.362,81		0,42	0,42
ELECTRIC GENERATING PUBLIC -FOR-	55.000,00	THB	122,500	148.798,35		0,55	0,55
THAI TAP WATER SUPPLY PCL -	380.000,00	THB	10,000	83.923,37		0,31	0,31
THORESEN THAI AGENCIES PCL FOREIGN	200.600,00	THB	17,400	77.086,71		0,28	0,29
Total des actions				26.946.547,30		99,24	99,88
TOTAL DU PORTEFEUILLE TITRES				27.152.975,70		100,00	100,64
COLLATERAL PERCU							
Belgique							
KBC GROUP COLLATERAL EUR	1.981.606,31	EUR	1,000	1.981.606,31			7,34
TOTAL COLLATERAL PERCU				1.981.606,31			7,34
LIQUIDITES							
Comptes à vue							
Belgique							
KBC GROUP EURO	-152.995,76	EUR	1,000	-152.995,76			-0,57
KBC GROUP HKD	152.663,92	HKD	1,000	14.288,62			0,05

KBC GROUP SGD	9.832,14	SGD	1,000	5.651,30			0,02
KBC GROUP USD	7.093,57	USD	1,000	5.148,10			0,02
Total compte à vue				-127.907,74			-0,47
Comptes gérés futures							
Belgique							
KBC GROUP EURO FUT REK	-142,07	EUR	1,000	-142,07			0,00
KBC GROUP FUT. REK. HKD	3.187,81	HKD	1,000	298,36			0,00
KBC GROUP JPY FUT REK	4,00	JPY	1,000	0,03			
KBC GROUP USD FUT REK	-23,39	USD	1,000	-16,98			
Total comptes gérés futures				139,34			0,00
TOTAL LIQUIDITES				-127.768,40			-0,47
DEBITEURS ET CREDITEURS DIVERS							
Créances							
Belgique							
KBC GROUP EUR A RECEVOIR	2.074,72	EUR	1,000	2.074,72			0,01
Total créances				2.074,72			0,01
Dettes							
Belgique							
KBC GROUP CONTREPARTIE COLLATERAUX EUR	-1.981.606,31	EUR	1,000	-1.981.606,31			-7,34
KBC GROUP EUR A PAYER	-53.048,84	EUR	1,000	-53.048,84			-0,20
Total dettes				-2.034.655,15			-7,54
TOTAL DEBITEURS ET CREDITEURS DIVERS				-2.032.580,43			-7,53
AUTRES							
Intérêts à encaisser		EUR		32.884,12			0,12
Intérêts courrus		EUR		5.582,34			0,02
Frais provisionnés		EUR		-33.544,75			-0,12
TOTAL AUTRES				4.921,71			0,02
TOTAL DE L'ACTIF NET				**26.979.154,89**			**100,00**

Répartition géographique (en % du portefeuille-titres)

	30/06/2012	31/12/2012	30/06/2013	31/12/2013
Belgique	0,00	0,01	0,00	0,00
Bermudes	1,06	3,37	1,34	2,63
Chine	11,61	15,11	15,33	15,17
Iles Caïmans	2,16	3,45	3,52	3,03
Hong Kong	36,03	31,03	33,75	34,09
L'Inde	16,30	15,99	13,72	10,61
Indonésie	2,83	3,15	3,97	2,53
Irlande	0,46	0,36	0,59	0,76
Corée du Sud	7,03	8,04	7,10	7,90
Maleisie	8,41	7,61	8,94	9,27
Philippines	2,71	2,77	2,95	3,45
Singapour	3,87	3,49	2,75	4,38
Thailande	3,34	1,83	2,75	2,99
Taiwan	4,19	3,79	3,29	3,19
Total	**100,00**	**100,00**	**100,00**	**100,00**

Répartition sectorielle (en % du portefeuille-titres)

	30/06/2012	31/12/2012	30/06/2013	31/12/2013
Secteurs cycliques	26,12	30,86	27,26	26,56
Consommateurs (cycliques)	21,01	19,88	20,81	24,73
Consommateurs (non cycliques)	0,16	0,29	0,19	0,00
Pharma	0,16	0,27	0,18	0,00
Secteurs financiers	2,79	3,44	2,64	2,05
Technologie	0,86	2,09	2,21	0,52
Télécommunication	0,06	0,10	0,06	0,00
Entreprises d'utilité publique	48,80	43,02	46,63	46,02
Immobilier	0,03	0,05	0,02	0,12
Divers	0,01	0,00	0,00	0,00
Total	**100,00**	**100,00**	**100,00**	**100,00**

Répartition monétaire (en % des actifs nets)

	30/06/2012	31/12/2012	30/06/2013	31/12/2013
EUR	0,21	0,42	-0,19	0,01
HKD	51,27	53,10	54,01	55,35
IDR	2,80	3,11	3,94	2,54
INR	16,26	16,02	13,81	10,68
KRW	7,00	8,00	7,18	7,95
MYR	8,38	7,58	8,92	9,33
PHP	2,70	2,75	2,94	3,47
SGD	3,87	3,48	2,78	3,58
THB	3,33	1,82	2,75	3,01
TWD	4,17	3,77	4,04	3,21
USD	0,01	-0,05	-0,18	0,87
Total	**100,00**	**100,00**	**100,00**	**100,00**

2.4.2 CHANGEMENT DANS LA COMPOSITION DES AVOIRS HORIZON ACCESS FUND ASIAN INFRASTRUCTURE (EN DEVISE DU COMPARTIMENT)

	1er semestre	2e semestre	Année
Achats	50.339,96	4.266.903,22	4.317.243,18
Ventes	8.112.247,67	5.668.910,24	13.781.157,92
Total 1	8.162.587,63	9.935.813,47	18.098.401,10
Souscriptions	1.102.294,11	1.554.381,53	2.656.675,64
Remboursements	9.363.689,21	3.279.041,81	12.642.731,02
Total 2	10.465.983,32	4.833.423,34	15.299.406,66
Moyenne mensuelle du total des actifs	33.484.459,81	27.361.143,45	30.358.209,68
Rotation	-6,88 %	18,65 %	9,22 %

	1er semestre	2e semestre	Année
Achats	50.339,96	4.266.903,22	4.317.243,18
Ventes	8.112.247,67	5.668.910,24	13.781.157,92
Total 1	8.162.587,63	9.935.813,47	18.098.401,10
Souscriptions	1.102.294,11	1.554.381,53	2.656.675,64
Remboursements	9.363.689,21	3.279.041,81	12.642.731,02
Total 2	10.465.983,32	4.833.423,34	15.299.406,66
Moyenne mensuelle du total des actifs	34.124.380,58	27.718.329,67	31.713.057,30
Rotation Corrigé	-6,75 %	18,41 %	8,83 %

Le tableau ci-dessus montre le volume en capitaux des transactions opérées dans le portefeuille. Il compare également ce volume (corrigé pour la somme des souscriptions et des remboursements) avec la moyenne de l'actif net (rotation) au début et à la fin du période.
Un chiffre proche de 0% signifie que les transactions sur titres, ou plus précisément les transactions relatives aux actifs à l'exception des dépôts et des liquidités, ont été exécutées uniquement en fonction des souscriptions et des remboursements pendant une période déterminée. Un pourcentage négatif indique que les souscriptions et remboursements n'ont engendré que partiellement ou, le cas échéant, pas du tout de transactions dans le portefeuille.
Une gestion active des avoirs peut donner lieu à des pourcentages de rotation élevés (pourcentage mensuel > 50%).
La liste détaillée des transactions peut être consultée sans frais au siège de la Sicav ou du Fonds, avenue du Port 2, 1080 Bruxelles.

2.4.3 MONTANT DES ENGAGEMENTS RELATIVES AUX POSITIONS EN DERIVES FINANCIERS

EN TITRES	Devise	En devise	En devise du compartiment	Lot-size	Date de transaction
KBC COLLATERAL EUR	EUR	1.981.606,31	1.981.606,31	n.a.	31.12.2013

2.4.4 EVOLUTION DES SOUSCRIPTIONS, DES RACHATS ET DE LA VALEUR NETTE D'INVENTAIRE

Classic Shares

Période	Evolution du nombre des parts en circulation						
Années	Souscriptions		Remboursements		Fin de période		
	Cap.	Dis.	Cap.	Dis.	Cap.	Dis.	Total
2011 - 12	29.285,59	3.205,02	59.661,69	5.403,96	54.405,49	17.260,39	71.665,88
2012 - 12	3.918,26	844,61	7.858,90	3.468,42	50.464,85	14.636,57	65.101,42
2013 - 12	4.546,96	791,57	8.894,68	2.703,28	46.117,13	12.724,85	58.841,99

Période	Montants payés et reçus par l'OPC (en devise du classe)			
Années	Souscriptions		Remboursements	
	Cap.	Dis.	Cap.	Dis.
2011 - 12	12.311.800,30	1.387.808,56	22.923.770,96	2.150.178,74
2012 - 12	1.620.492,91	346.792,47	3.273.737,84	1.407.481,36
2013 - 12	1.978.086,37	345.235,49	3.938.168,19	1.156.186,14

Période	Valeur nette d'inventaire Fin de période (en devise du classe)		
Années	Du classe	D'une part	
		Cap.	Dis.
2011 - 12	26.373.448,90	368,79	365,52
2012 - 12	28.972.496,54	446,96	438,40
2013 - 12	25.319.765,47	432,89	420,92

Institutional B Shares

Période	Evolution du nombre des parts en circulation						
Années	Souscriptions		Remboursements		Fin de période		
	Cap.	Dis.	Cap.	Dis.	Cap.	Dis.	Total
2011 - 12	9.955,00		78,00		9.877,00		9.877,00
2012 - 12	38.137,00		28.079,00		19.935,00		19.935,00
2013 - 12	783,00		16.890,00		3.828,00		3.828,00

Période	Montants payés et reçus par l'OPC (en devise du classe)			
Années	Souscriptions		Remboursements	
	Cap.	Dis.	Cap.	Dis.
2011 - 12	3.546.966,50		28.534,52	
2012 - 12	15.789.864,99		11.381.178,05	
2013 - 12	353.489,52		7.640.520,89	

Période	Valeur nette d'inventaire Fin de période (en devise du classe)		
Années	Du classe	D'une part	
		Cap.	Dis.
2011 - 12	3.644.404,83	368,98	
2012 - 12	8.913.850,30	447,15	
2013 - 12	1.659.389,37	433,49	

2.4.5 Rendements

Classic Shares

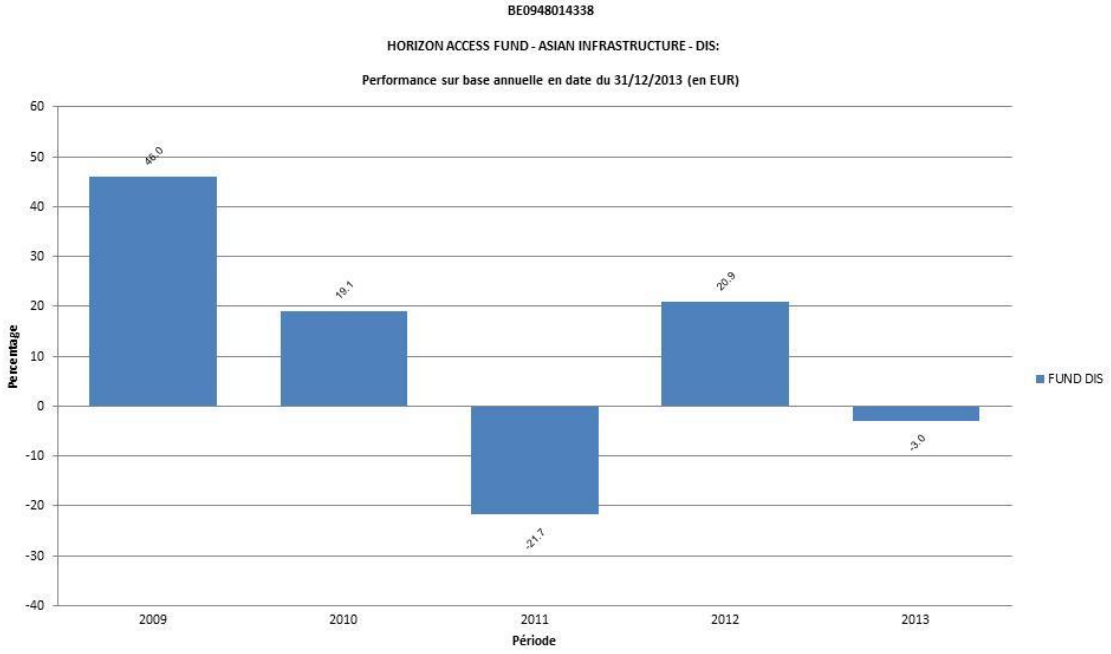

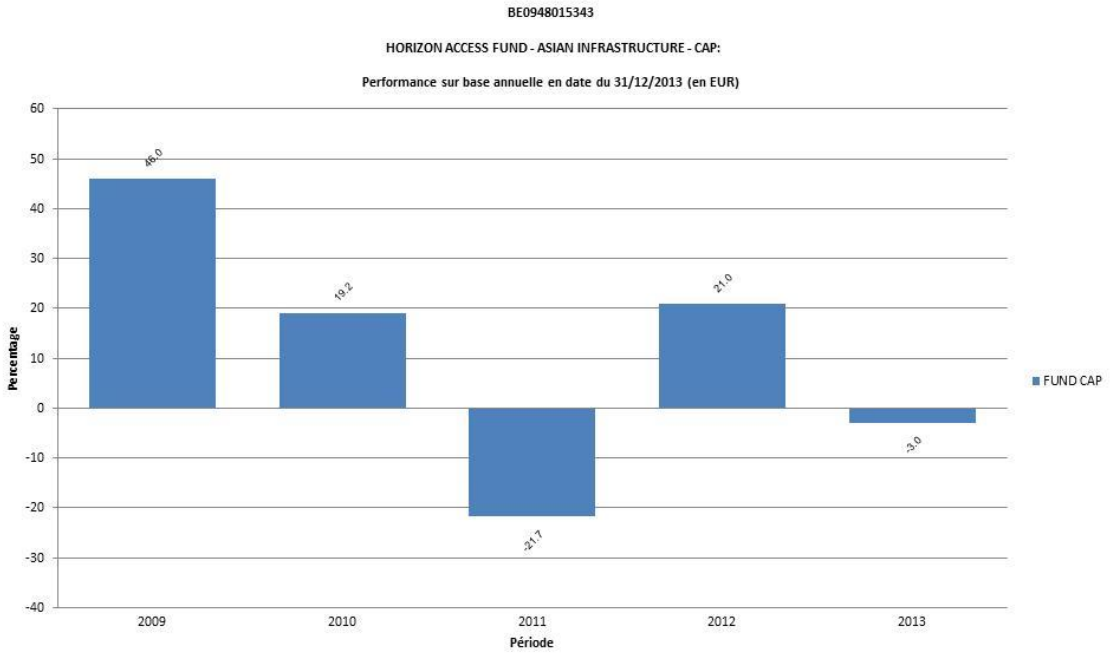

Cap Dis	ISIN code	Monnaie	1 An		3 Ans*		5 Ans*		10 Ans*		Depuis départ*	
			Classe d'actions	Bench mark	Classe d'actions	Bench mark	Classe d'actions	Bench mark	Classe d'actions	Bench mark	Date de lancement	Classe d'actions
CAP	BE0948015343	EUR	-2.95%		-2.78%		9.84%				04/02/2008	-2.41%
DIS	BE0948014338	EUR	-2.95%		-2.78%		9.84%				04/02/2008	-2.56%

Institutional B Shares

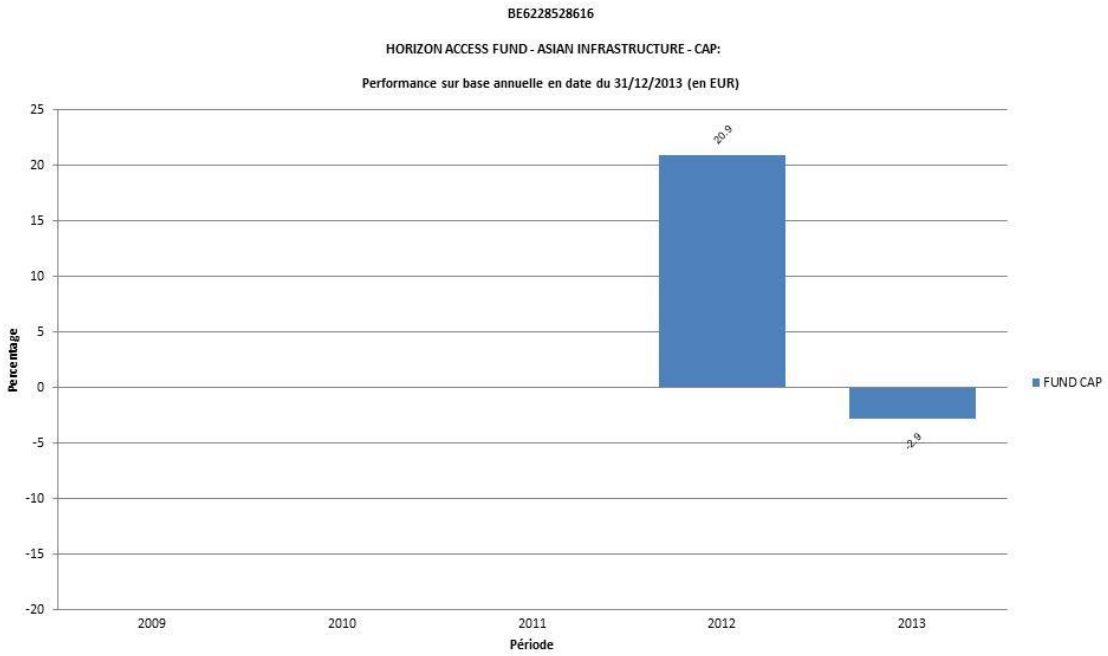

Cap Dis	ISIN code	Mon naie	1 An		3 Ans*		5 Ans*		10 Ans*		Depuis départ*	
			Classe d'actions	Bench mark	Classe d'actions	Bench mark	Classe d'actions	Bench mark	Classe d'actions	Bench mark	Date de lancement	Classe d'actions
CAP	BE6228528616	EUR	-2.86%								24/11/2011	9.77%

* les taux indiqués sont sur base annuelle.
Ces données sont historiques et ne constituent pas de gage pour le futur.

Classic Shares

- L'histogramme représente les performances d'exercices complets.
- Ces chiffres ne tiennent pas compte d'éventuelles restructurations.
- Calculée en EUR.
- Le rendement est calculé comme la modification de la valeur d'inventaire entre deux moments exprimés en pour cent. Pour les parts qui paient un dividende, le dividende est compensé géométriquement dans le rendement.
- Méthode de calcul pour la date D où VIN correspond à la valeur d'inventaire:
  Parts de capitalisation (CAP)
  Return à la date D sur une période de X années :
  [VIN(D) / VIN(Y)] ^ [1 / X] - 1
  avec Y = D-X
  Return à la date D depuis la date de lancement S de la part:
  [NIW(D) / NIW(S)] ^ [1 / F] - 1
  avec F = 1 si la part existe depuis moins d'un an à la date D
  avec F = (D-S) / 365.25 si la part existe depuis plus d'un an à la date D
  Parts de distribution (DIS)
  Return à la date D sur une période de X ans :
  [C * NIW(D) / NIW(Y)] ^ [1 / X] - 1
  avec Y = D-X
  Return à la date D depuis la date de lancement S de la part :
  [C * NIW(D) / NIW(S)] ^ [1 / F] - 1
  avec F = 1 si la part existe depuis moins d'un an à la date D
  avec F = (D-S) / 365.25 si la part existe depuis plus d'un an à la date D
  avec C un facteur qui est déterminé par tous les dividendes N entre la date de calcul D et la date de référence.
  Pour le dividende i à la date Di avec valeur Wi on applique :
  Ci = [Wi / NIW(Di)] + 1
  i = 1 ... N
  où C = C0 * .... * CN.
- Si la période entre les deux moments est de plus d'un an, le calcul ordinaire du rendement est converti en un rendement sur base annuelle en prenant la racine nème de 1 plus le rendement total de la part.
- Les rendements ci-dessus ne tiennent pas compte des commissions et frais afférents aux émissions et aux rachats des parts.

Il s'agit des rendements des parts de capitalisation et des parts de distribution.

Institutional B Shares

- L'histogramme représente les performances d'exercices complets.
- Ces chiffres ne tiennent pas compte d'éventuelles restructurations.
- Calculée en EUR.
- Le rendement est calculé comme la modification de la valeur d'inventaire entre deux moments exprimés en pour cent.
- Méthode de calcul pour la date D où VIN correspond à la valeur d'inventaire:
  Parts de capitalisation (CAP)
  Return à la date D sur une période de X années :
  [VIN(D) / VIN(Y)] ^ [1 / X] - 1
  avec Y = D-X
  Return à la date D depuis la date de lancement S de la part:
  [NIW(D) / NIW(S)] ^ [1 / F] - 1
  avec F = 1 si la part existe depuis moins d'un an à la date D
  avec F = (D-S) / 365.25 si la part existe depuis plus d'un an à la date D
- Si la période entre les deux moments est de plus d'un an, le calcul ordinaire du rendement est converti en un rendement sur base annuelle en prenant la racine nème de 1 plus le rendement total de la part.
- Les rendements ci-dessus ne tiennent pas compte des commissions et frais afférents aux émissions et aux rachats des parts.

Il s'agit des rendements des parts de capitalisation.

Dividende à la date ex-dividende 31/03/2014: 7,3875 EUR Net (9,8500 EUR Brut).

Conformément à l'Arrêté royal du 10 novembre 2006 relatif à la comptabilité et aux comptes annuels de certains organismes publics de placement collectif, il convient de rappeler à l'investisseur que l'Assemblée générale du fonds décidera de distribuer un dividende bien qu'un « résultat à affecter » négatif ait été atteint pour l'exercice sur lequel porte le dividende.
L'investisseur doit en outre savoir que le dividende à distribuer provient directement des intérêts, dividendes et plus-values réalisées qui ont été perçus par suite des investissements effectués pendant l'exercice sur lequel porte le dividende à distribuer.

2.4.6 FRAIS

Frais Courants: *

Classic Shares Distribution: 1.886%
Classic Shares Capitalisation: 1.884%
Institutional B Shares Capitalisation: 1.766%

* Ne sont pas inclus dans les frais mentionnés : les frais d'entrée et de sortie, les rémunérations liées aux performances, les frais de transaction payés dans le cadre de l'acquisition ou de l'aliénation d'actifs, les intérêts payés, les paiements aux fins de constitution de sûretés dans le cadre d'instruments financiers dérivés et les commissions liées aux Commission Sharing Agreements ou rémunérations similaires perçues par la société de gestion ou par toute personne y associée.

EXISTENCE DE COMMISSION SHARING AGREEMENTS

La société de gestion ou, selon le cas, le gestionnaire délégué a conclu un 'Comission Sharing Agreement' avec un ou plusieurs intermédiaires de transactions en actions pour le compte d'un ou plusieurs compartiments. Le 'Comission Sharing Agreement' porte en particulier sur l'exécution d'ordres et la transmission de rapports d'enquête. Vous trouverez de plus amples informations dans la Partie Générale du rapport annuel.

Intermédiaire	Commission brute payée en euros pendant la période: 1-01-13 - 31-12-13	CSA Credits en euros payée en euros constitués pendant la période: 1-01-13 - 31-12-13	Percentage
CITI	6,029	3,051	50.60%
CSFBSAS	2,542	1,277	50.26%
INSTINET	1,622	497	30.65%
MACQUARIE	114	57	50.00%
MORGAN STANLEY	878	253	28.85%

EXISTENCE DE 'FEE SHARING AGREEMENTS' ET DE 'REBATES' :

La société de gestion peut partager sa rémunération avec le Distributeur et des parties institutionnelles et/ou professionnelles. En principe, il s'agit de 35 à 60% dans le cas où le distributeur est une entité de KBC Groupe SA et de 35 à 70% dans le cas où le distributeur n'est pas une entité de KBC Groupe SA, bien que dans un nombre limité de cas, la rémunération du distributeur s'élève à moins de 35%. Sur demande, l'investisseur pourra obtenir de plus amples informations concernant ces cas.
Si la société de gestion investit les actifs de l'organisme de placement collectif dans des parts d'organismes de placement collectif qui ne sont pas gérés par une entité de KBC Groupe SA et si la société de gestion reçoit une rémunération, la société de gestion paiera cette rémunération à l'organisme de placement collectif.
Le *fee sharing* n'a pas d'incidence sur le montant de la commission de gestion que le compartiment verse à la société de gestion. Cette commission de gestion est soumise aux limitations prévues par les statuts. Ces limitations ne peuvent être modifiées qu'après avoir été approuvées par l'Assemblée Générale.
La société de gestion a conclu un accord de distribution avec le Distributeur de manière à favoriser une plus large distribution des droits de participation du compartiment en utilisant plusieurs canaux de distribution.
Il est de l'intérêt des participants, du compartiment et du Distributeur que le plus grand nombre possible de parts soit vendu et que les actifs du compartiment soient donc les plus élevés possible. De ce point de vue, il n'y a donc pas de conflit d'intérêts.

2.4.7 NOTES AUX ETATS FINANCIERS ET AUTRES DONNEES

Rémunération de la gestion du portefeuille d'investissement : 1.5% par an calculé sur la base des actifs nets totaux moyens du compartiment, Il n'est pas imputé de commission de gestion sur les actifs investis dans des organismes d'investissement gérés par un organisme financier de KBC Groupe.

KBC Fund Management Limited reçoit de la société de gestion une rémunération de max.1.5% calculée sur la partie du portefeuille gérée par celle-ci sans que la commission de gestion reçue par la société de gestion ne peut être excédée.

La rémunération de l'agent administratif est payable à la fin de chaque mois et est calculée sur la base des actifs nets totaux moyens du compartiment.

Rémunération du commissaire : 1 700 euros par an. Cette rémunération s'entend hors TVA et peut être indexé annuellement conformément aux décisions de l'assemblée générale.

Le droit de garde est calculé sur la valeur des titres en dépôt auprès du dépositaire au dernier jour bancaire ouvrable de l'année civile précédente, sauf sur les avoirs investis dans des organismes de placement gérés par un établissement financier du Groupe KBC. Le droit de garde est payé au début de l'année civile.

Aspects sociaux, éthiques et environnementaux:

Toute participation dans des fabricants d'armes controversées, dont l'on peut conclure par consensus international au cours des cinq dernières décennies que leur usage occasionne des souffrances humaines disproportionnées à la population civile est résolument écartée du compartiment. Il s'agit notamment de fabricants de mines antipersonnelles, de bombes et de munitions à fragmentation et d'armes à l'uranium appauvri. En suivant une pareille politique, le compartiment allie la recherche d'objectifs financiers au respect de la réalité sociale du secteur ou de la région.

Exercice des droits de vote :

Si nécessaire et si d'application, la société de gestion exercera les droits de vote liés aux actions en portefeuille de la Sicav dans l'intérêt des actionnaires.

La société de gestion se base sur les critères suivants pour déterminer son attitude concernant les points à l'ordre du jour soumis au vote:

- La valeur ne peut pas être influencée négativement pour les actionnaires.
- Les règles en matière de gouvernance d'entreprise doivent être respectées, à l'exception de celles relatives aux droits des actionnaires minoritaires.
- Les normes minimales en matière d'entreprise durable et sociale doivent être respectées.

La liste des sociétés pour lesquelles le droit de vote a été exercé peut être obtenue au siège de la Sicav.

Composition des avoirs prêtés au 31/12/2013

Effet	Devise	Quantité	Cours	Evaluation en devise du portefeuille
CHINA COSCO HOLDINGS	HKD	470.000	3,780	166.281,37
CHINA POWER INTERNAT	HKD	499.000	2,760	128.903,16
CHINA RAILWAY CONSTRUCTION CORP	HKD	424.999	7,720	307.085,38
CHINA RAILWAY GROUP LTD	HKD	667.000	4,000	249.712,19
CHINA SHIPPING	HKD	285.000	6,020	160.581,41
GCL POLY ENERGY HOLDINGS LTD	HKD	1.900.842	2,400	426.983,59
ORIENT OVERSEAS INTL	HKD	37.400	38,950	136.343,05
ZHUZHOU CSR TIMES ELECTRIC-H	HKD	97.999	27,900	255.905,59
			Total	**1.831.795,74**

Détail du collateral reçu des avoirs prêtés

Dénomination	Devise	Nominal	Devise port.	Evaluation en Devise port.
AUSTRIA 2005 4,00% 15/09/2016	EUR	36.000	EUR	39.882,92
GERMANY 2013 0% 24/09/2014	EUR	26.000	EUR	25.980,11
BUNDESREPUB.DTL. AN 2005 3 1/4% 04/07/15	EUR	824.000	EUR	875.625,24
GERMANY 12/22 1,50% 04/09	EUR	1.043.000	EUR	1.027.580,28
FRANCE 2009 4,0% 25/04/2060	EUR	11.000	EUR	12.537,76
			Total	**1.981.606,31**

Pour la valorisation du collateral reçu sur cette liste détaillée, des cours indicatifs fournis par la division Collateral Management de KBC Bank ont été utilisés.

SOMMAIRE

2. Renseignements relatifs au Horizon CSOB Duo Coupon 1

2.1. Rapport de gestion
2.1.1. Date de lancement, prix de souscription initiale et date d'échéance
2.1.2. Cotation en Bourse
2.1.3. Objectif et politique de placement du compartiment
2.1.4. Gestion du portefeuille d'investissement
2.1.5. Distributeurs
2.1.6. Indice et benchmark
2.1.7. Politique suivie pendant l'exercice
2.1.8. Indicateur synthétique du risque et de rendement (SRRI)

2.2. Bilan

2.3. Compte de résultats

2.4. Composition des avoirs et chiffres-clés
2.4.1. Composition des avoirs
2.4.2. Changement dans la composition des avoirs
2.4.3. Montant des engagements relatives aux positions en dérivés financiers
2.4.4. Evolution des souscriptions, des rachats et de la valeur nette d'inventaire
2.4.5. Rendements
2.4.6. Frais
2.4.7. Notes aux états financiers et autres données

2 RENSEIGNEMENTS RELATIFS AU HORIZON CSOB DUO COUPON 1

2.1 RAPPORT DE GESTION

2.1.1 DATE DE LANCEMENT ET PRIX DE LANCEMENT

Date de lancement: 9 octobre 2009
Prix de lancement: 20 EUR
Date de l'échéance: 30 avril 2018
Monnaie: EUR

2.1.2 COTATION EN BOURSE

Pas d'application.

2.1.3 RAPPEL DE LA POLITIQUE D'INVESTISSEMENT COMME ECRIT DANS LE PROSPECTUS

OBJECTIF DU COMPARTIMENT:

DESCRIPTION DE L'OBJECTIF DU COMPARTIMENT:

Le compartiment a pour double objectif (avant frais et taxes):

(1) De rembourser le prix de souscription initial par action de 20 EUR à concurrence d'une première moitié de la valeur de souscription initiale au Jour d'Echéance Intermédiaire et de la deuxième moitié de la valeur de souscription initiale à l'échéance (la protection de capital). Cette protection de capital est octroyée par la mise en place d'un mécanisme financier expliqué plus amplement au point *Protection du capital.* Cette protection du capital ne vaut toutefois pas pour l'actionnaire qui vend ses actions avant, respectivement, le Jour d'Echéance Intermédiaire ou l'Echéance.

(2) D'offrir un rendement potentiel au moyen d'un investissement en 'swaps' (contrats d'échange). Les différents types de 'swaps' dans lesquels le compartiment peut investir, sont expliqués au point *Rendement potentiel.*

PROTECTION DU CAPITAL:

Le mécanisme financier destiné à la protection du capital:
Le mécanisme financier destiné à assurer la protection du capital respectivement au Jour d'Echéance Intermédiaire ouà l'Echéance (comme décrit ci-dessus)consiste à investir la totalité des souscriptions en obligations et autres titres de créance, dépôts et/ou liquidités (notamment l'argent placé sur un compte à terme ou à vue). Ces investissements peuvent avoir différentes durées et dates de paiement de coupon qui sont adaptées aux échéances des engagements du compartiment au moyen des 'swaps' décrits au point *Transactions autorisées en 'swaps' (2)*.

Caractéristiques auxquelles les investissements doivent répondre:
Les investissements doivent répondre à l'une des caractéristiques suivantes:

(1) Un investissement en dépôts et/ou titres de créance, placés auprès ou émis par des établissements financiers sous contrôle prudentiel et établi dans un Etat membre de l'Espace économique européen.

(2) Un investissement en titres de créance émis ou garantis par un Etat membre de l'Espace économique européen.

(3) Un investissement repris dans une stratégie d'investissement présentant une structure analogue et un risque de contrepartie identique à un investissement direct en dépôts et/ou titres de créance visés aux points (1) et (2) ci-dessus.

Les investissements sous (3) peuvent se composer de:

(A) Un investissement en obligations cotées en Bourse émises par des '*Special Purpose Vehicles'* (SPV).

Ces SPV sont gérés par KBC Asset Management SA ou une de ses filiales.

Les obligations émises par les SPV ont pour sous-jacent un portefeuille diversifié de dépôts émis par des organismes financiers, des obligations et d'autres titres de créance et produits dérivés (dérivés financiers). La sélection de ces actifs sous-jacents repose sur des critères relatifs à la répartition et la solvabilité (voir sous *Catégories des actifs autorisés* et *Caractéristiques des obligations et autres titres de créance)* afin de réduire le risque de contrepartie.

D'autres particularités relatives aux critères auxquels doivent répondre ces dépôts, obligations, autres titres de créance et produits dérivés (dérivés financiers) sous-jacents figurent dans les prospectus de base des SPV. Ces prospectus de base peuvent être consultés sur le site http://www.kbc.be/prospectus/spv/.

Les investissements tant du compartiment que des SPV sont expliqués pour l'investisseur dans le compartiment dans le rapport annuel et le rapport semestriel de la Sicav dont le compartiment fait partie. Le rapport annuel et le rapport semestriel peuvent également être consultés sur le site http://www.kbc.be/.

(B) Un investissement en:

- Dépôts auprès d'organismes financiers soumis au contrôle prudentiel aux Etats-Unis d'Amérique, au Japon, au Canada ou en Australie et/ou

- Titres de créance émis par des organismes financiers soumis au contrôle prudentiel aux Etats-Unis, au Japon, au Canada ou en Australie et/ou

- Titres de créance émis ou garantis par les Etats-Unis, le Japon, le Canada ou en Australie.

Le contrôle prudentiel des organismes financiers aux Etats-Unis, au Japon, au Canada et en Australie peut être considéré comme équivalent au contrôle prudentiel des organismes financiers dans les Etats membres de l'Espace économique européen.

Les investissements en titres de créance émis par des organismes financiers soumis au contrôle prudentiel aux Etats-Unis, au Japon, au Canada et en Australie ou émis ou garantis par les Etats-Unis, le Japon, le Canada et l'Australie ont un score de solvabilité minimum comme exposé au point *Caractéristiques des obligations et autres titres de créance*.

(C) Les investissements peuvent également combiner des investissements en (A) et en (B).

Pas de garantie formelle:
Aucune garantie formelle de remboursement du prix de souscription initial n'est octroyée au compartiment ou à ses actionnaires. En d'autres termes, la protection du capital ne constitue pas une obligation de résultat pour le compartiment, bien que la réalisation de cet objectif par le fonctionnement du mécanisme financier demeure la priorité absolue.

Si, en raison de la déficience du mécanisme financier, le montant à payer par action, respectivement, au Jour d'Echéance Intermédiaire ou à l'Echéance (avant frais et taxes) est inférieur au prix de souscription initial, KBC Asset Management peut décider (sans y être obligé) d'affecter la commission de gestion perçue du compartiment et éventuellement d'autres compartiments de la Sicav pendant l'exercice en cours à la couverture de ce déficit. Ceci ne constitue pas une garantie de la part de KBC Asset Management SA. Celle-ci peut décider selon sa propre vision d'utiliser la commission de gestion dans ce but ou non.

Cette protection de capital ne vaut toutefois pas pour l'actionnaire qui vend ses actions avant, respectivement, le Jour d'Echéance Intermédiaire ou avant l'Echéance.

RENDEMENT POTENTIEL:

Pour obtenir un rendement potentiel, le compartiment conclut des swaps avec une ou plusieurs contreparties de premier ordre. C'est la raison pour laquelle le compartiment cède une partie des revenus futurs de ses investissements destinés à la protection du capital à cette/ces contrepartie(s) pendant la durée du compartiment. En échange, la (les) contrepartie(s) s'engage(nt) à offrir un rendement potentiel décrit au point *Stratégie définie*.

POLITIQUE D'INVESTISSEMENT DU COMPARTIMENT:

CATEGORIES D'ACTIFS AUTORISES:

Conformément aux dispositions de l'Arrêté Royal du 12 novembre 2012 relatif à certains organismes de placement collectif publics, les investissements du compartiment peuvent consister en titres négociables (notamment obligations et autres instruments de créance), en instruments du marché monétaire, en parts d'organisme de placement collectif, en dépôts, en produits dérivés (dérivés financiers), en liquidités et tout autre instrument, pour autant que cela soit autorisé par la réglementation applicable.

Les limites et les restrictions d'investissement prévues par l'Arrêté Royal du 12 novembre 2012 relatif à certains organismes de placement collectif publics seront respectées à tout moment.

CARACTÉRISTIQUES DES OBLIGATIONS ET AUTRES TITRES DE CRÉANCE:

Le score de solvabilité moyen (rating) des obligations et autres instruments de créance pendant la durée du compartiment est de minimum "A-" pour Standard & Poor's ou un score de solvabilité équivalent de Moody's ou Fitch ou, à défaut d'un score de solvabilité, un profil de risque de crédit moyen au moins équivalent selon l'évaluation du gestionnaire.

Le score de solvabilité des obligations et autres instruments de créance à long terme lors du lancement de l'investissement est de minimum "A-" pour Standard & Poor's ou un score de solvabilité équivalent de Moody's ou Fitch ou, à défaut d'un score de solvabilité, un profil de risque de crédit moyen au moins équivalent selon l'évaluation du gestionnaire.

Le score de solvabilité des obligations et autres instruments de créance à court terme lors du lancement de l'investissement est de minimum "A-1" pour Standard & Poor's ou un score de solvabilité équivalent de Moody's ou Fitch ou, à défaut d'un score de solvabilité, un profil de risque de crédit moyen au moins équivalent selon l'évaluation du gestionnaire.

Toutes les durées sont prises en considération lors de la sélection des obligations et autres titres de créance.

TRANSACTIONS AUTORISEES EN 'SWAPS':

Les 'swaps' décrits ci-après sont conclus avec une/des contrepartie(s) de premier ordre dans les limites définies par la loi.

(1) Pour atteindre un rendement potentiel, le compartiment conclut des 'swaps'. Dans le cadre de ces 'swaps', le compartiment cède une partie des revenus futurs de ses investissements destinés à la protection du capital à cette/ces contrepartie(s) pendant la durée du compartiment. En échange, la (les) contrepartie(s) s'engage(nt) à offrir un rendement potentiel décrit au point *Stratégie définie.*

Les 'swaps' sous (1) sont indispensables à la réalisation des objectifs d'investissement du compartiment, étant donné qu'au moyen de cette technique l'objectif d'atteindre un rendement potentiel peut être réalisé.

Le profil de risque du compartiment n'est pas influencé par l'utilisation de ces ' swaps'.

(2) Le compartiment conclut si nécessaire des 'swaps' pour faire coïncider les durées des engagements du compartiment et celles des flux d'argent découlant des dépôts, obligations et autres instruments de créance décrits sous *Caractéristiques auxquelles les investissements doivent répondre.*

Ces 'swaps' sont indispensables à la réalisation des objectifs d'investissement du compartiment, étant donné qu'il n'y a pas d'obligations et d'autres instruments de créance en suffisance sur le marché dont les coupons et échéances coïncident parfaitement avec les échéances des engagements du compartiment.

Le profil de risque du compartiment n'est pas influencé par l'utilisation de ces ' swaps'.

(3) Le compartiment peut également conclure des 'swaps' pour se protéger du risque de crédit sur des émetteurs d'obligations et autres instruments de créance. Au moyen d'un tel 'swap', une ou plusieurs contrepartie(s) reprend/reprennent, en échange d'une prime payable par le compartiment le risque qu'un émetteur d'une obligation ou d'un autre instrument de créance se trouvant dans le portefeuille du compartiment reste en défaut.

Les 'swaps' sous (3) servent de couverture du risque de crédit.

Le profil de risque du compartiment n'est pas influencé par l'utilisation de ces 'swaps'.

LIMITES DE LA POLITIQUE DE PLACEMENT:

La politique de placement est menée dans les limites prévues par la réglementation.
Le compartiment peut contracter des emprunts à concurrence de 10% de ses actifs nets, pour autant qu'il s'agisse d'emprunts à court terme ayant pour but de résoudre des problèmes de liquidité à caractère temporaire.

STRATEGIE DEFINIE

OBJECTIFS ET POLITIQUE DE PLACEMENT :

Le compartiment poursuit les objectifs d'investissement suivants :

- A l'Echéance Intermédiaire: remboursement de la première moitié de la valeur de souscription initiale de 20 EUR, soit 10 EUR et un premier paiement de dividende égal à 7.5% calculé sur la moitié de la valeur de souscription initiale de 20 EUR, soit 10 EUR. Ce dividende se monte à 0.75 EUR
- A l'Echéance : remboursement de la seconde moitié de la valeur de souscription initiale de 20 EUR, soit 10 EUR.
- Par Période : après approbation par l'Assemblée générale, un dividende calculé sur la moitié de la valeur de souscription initiale de 20 EUR, soit 10 EUR et ce, en fonction de la hausse éventuelle d'un panier de 30 actions d'entreprises de qualité (comme défini ci-après), qui se caractérisent par une capitalisation boursière importante et un rapport cours/bénéfice peu élevé, calculé sur base d'une **structure 'Fix Upside Coupon'**. La hausse éventuelle de ce panier d'actions par Période par rapport à la Valeur de Départ du panier ((*Valeur Finale de la Période du panier moins Valeur de Départ du panier) divisée par Valeur de Départ du panier*) sera déterminée par Période et versée à 100% comme dividende, étant toutefois entendu que pour la détermination de la Valeur Finale de la Période des actions, il doit être tenu compte du mode de calcul tel que décrit sous «Valeur Finale par Période d'une action». Les baisses éventuelles du panier ne sont pas prises en compte. Le dividende par Période est au minimum égal à 1%, calculé sur la moitié de la valeur de souscription initiale de 20 EUR, soit 10 EUR.
- La mise en paiement du dividende de la première Période coïncide avec l'Echéance Intermédiaire.

Les dividendes versés sont soumis à un précompte mobilier de 25%, sous réserve de modification de la législation en vigueur. Les dividendes de chaque Période, sauf de la dernière Période, sont payables le dernier jour ouvrable bancaire belge du mois qui suit la fin de la Période. Le dividende de la dernière Période est payable à l'Echéance.
ECHEANCE : lundi 30 avril 2018 (Paiement avec date valeur J+1 jour ouvrable bancaire).

ECHEANCE INTERMEDIAIRE : le dernier Jour d'Evaluation de octobre 2010 (Paiement avec date valeur J+1 jour ouvrable bancaire).

MONNAIE : EUR, l'évolution du cours de change des devises locales des actions du panier par rapport au EUR n'est pas pertinente.

Période	Durée Période	Cours Final Période
1) 10/2009 – 09/2010	12 mois	Pour chaque action dans le panier, la moyenne du Cours des cinq premiers Jours d'Evaluation d' octobre 2010
2) 10/2010 – 09/2011	12 mois	Pour chaque action dans le panier, la moyenne du Cours des cinq premiers Jours d'Evaluation d' octobre 2011
3) 10/2011 – 09/2012	12 mois	Pour chaque action dans le panier, la moyenne du Cours des cinq premiers Jours d'Evaluation d' octobre 2012
4) 10/2012 – 09/2013	12 mois	Pour chaque action dans le panier, la moyenne du Cours des cinq premiers Jours d'Evaluation d' octobre 2013
5) 10/2013 – 09/2014	12 mois	Pour chaque action dans le panier, la moyenne du Cours des cinq premiers Jours d'Evaluation d' octobre 2014
6) 10/2014 – 09/2015	12 mois	Pour chaque action dans le panier, la moyenne du Cours des cinq premiers Jours d'Evaluation d' octobre 2015
7) 10/2015 – 09/2016	12 mois	Pour chaque action dans le panier, la moyenne du Cours des cinq premiers Jours d'Evaluation d' octobre 2016
8) 10/2016 – 03 /2018	18 mois	Pour chaque action dans le panier, la moyenne du Cours des cinq premiers Jours d'Evaluation d' avril 2018

VALEUR DE DÉPART D'UNE ACTION:

Pour chaque action dans le panier la moyenne du Cours des cinq premiers Jours d'Evaluation à partir de vendredi 16 octobre 2009 (ce jour inclus).

VALEUR FINALE PAR PERIODE D'UNE ACTION*:

- Scénario 1: si le Cours Final Période d'une action est supérieur à la Valeur de Départ de cette action et quelle que soit cette différence, on portera en compte, pour la Valeur Finale par Période de cette action, une hausse de 7% par rapport à la Valeur de Départ de celle-ci pour la Période actuelle,
- Scénario 2: si le Cours Final Période d'une action est inférieur ou égal à la Valeur de Départ de cette action, on portera en compte, pour la Valeur Finale par Période de cette action, le Cours Final de celle-ci pour la Période actuelle.

*La hausse ou la baisse d'une action à la fin de chaque Période sera toujours calculée par rapport à la Valeur de départ de cette action individuelle comme décrit ci-dessus, qui est déterminée une seule fois et qui ne peut pas être changée, comme illustrée dans l'exemple ci-dessous.

VALEUR DE DEPART DU PANIER : la moyenne pondérée de la Valeur de Départ des actions du panier.

VALEUR FINALE DE LA PERIODE DU PANIER :
la moyenne pondérée de la Valeur Finale par Période des actions du panier.

COURS :
Pour toutes les actions, à l'exception des actions qui se cotent sur la Bourse de Milan, le cours de clôture, nommément le cours d'une action du panier tel qu'il est calculé et communiqué à la clôture de la bourse par l'instance responsable de la bourse à laquelle le titre est coté (ou son successeur légal). Pour les actions qui cotent à la Bourse de Milan, le cours de référence.

JOUR D'EVALUATION :
Il s'agit pour chaque action dans le panier d'un jour boursier pour la bourse à laquelle l'action est cotée et pour la bourse la plus importante où les options de cette action notent, à moins qu'il ne se produise ce jour à l'égard de cette action un événement perturbateur du marché (suspension ou limitation des échanges sur ce titre) ou une clôture anticipée (l'instance responsable a annoncé pour ce jour boursier de clôturer le marché plus tôt que les autres jours boursiers). Si un événement perturbateur du marché ou une clôture anticipée se produit à l'égard d'une action dans le panier, le Jour d'Evaluation original pour cette action est remplacé par le premier jour boursier suivant au cours duquel il ne se produit pas d'événement perturbateur du marché et pas de clôture anticipée et qui n'est pas lui-même déjà un Jour d'Evaluation originale et qui ne remplace pas lui-même déjà un Jour d'Evaluation original en raison d'un événement perturbateur du marché ou d'une clôture anticipée.

Toutefois, si au cours de chacun des huit jours boursiers qui suivent le Jour d'Evaluation original un événement perturbateur du marché ou une clôture anticipée se produit, (i) ce huitième jour boursier sera considéré comme le Jour d'Evaluation original, et (ii) la sicav estimera de bonne foi, en concertation avec la (les) contrepartie(s) de premier ordre avec laquelle (lesquelles) une convention de swap a été conclue, le cours de l'action tel qu'elle aurait été cotée ce huitième jour boursier et (iii) la sicav informera les actionnaires de (a) l'événement perturbateur du marché ou de la clôture anticipée qui s'est produit à l'égard d'une ou de plusieures actions, (b) des conditions modifiées pour déterminer la Valeur de Départ et/ou Valeur Finale et (c) des modalités concernant la distribution de montants conformément aux objectifs de placement réalisés.

PANIER APPLICABLE :
Le tableau ci-dessous montre, dans les colonnes de gauche à droite, successivement le numéro d'ordre de l'action, son nom, son code Bloomberg, la bourse à laquelle elle est cotée et sa pondération initiale .

1	3M CO	MMM UN Equity	NYSE	2.50%
2	ABBOTT LABORATORIES	ABT UN Equity	NYSE	3.00%
3	BAYER AG	BAY GY Equity	Frankfurt	3.00%
4	COLGATE-PALMOLIVE CO	CL UN Equity	NYSE	3.50%
5	DIAGEO PLC	DGE LN Equity	London	3.00%
6	EAST JAPAN RAILWAY CO	9020 JT Equity	Tokyo	3.50%
7	ENEL SPA	ENEL IM Equity	Milan	3.25%
8	ENI SPA	ENI IM Equity	Milan	3.00%
9	FRANCE TELECOM SA	FTE FP Equity	Paris	4.00%
10	HENNES & MAURITZ AB-B SHS	HMB SS Equity	Stockholm	3.00%
11	HJ HEINZ CO	HNZ UN Equity	NYSE	3.25%
12	INTL BUSINESS MACHINES CORP	IBM UN Equity	NYSE	3.00%
13	KONINKLIJKE KPN NV	KPN NA Equity	Amsterdam	4.50%
14	KRAFT FOODS INC-CLASS A	KFT UN Equity	NYSE	3.00%
15	MCDONALD'S CORP	MCD UN Equity	NYSE	3.25%
16	MICROSOFT CORP	MSFT UQ Equity	Nasdaq	2.75%
17	MITSUBISHI CORP	8058 JT Equity	Tokyo	3.00%
18	NATIONAL GRID PLC	NG/ LN Equity	London	3.50%
19	NESTLE SA-REG	NESN VX Equity	Virt-X	3.75%
20	NOVARTIS AG-REG	NOVN VX Equity	Virt-X	4.50%
21	NTT DOCOMO INC	9437 JT Equity	Tokyo	4.50%
22	PFIZER INC	PFE UN Equity	NYSE	2.75%
23	ROCHE HOLDING AG-GENUSSCHEIN	ROG VX Equity	Virt-X	3.00%
24	STATOILHYDRO ASA	STL NO Equity	Oslo	3.75%
25	SWISSCOM AG-REG	SCMN VX Equity	Virt-X	4.25%
26	TAKEDA PHARMACEUTICAL CO LTD	4502 JT Equity	Tokyo	3.25%
27	TELEFONICA SA	TEF SM Equity	Madrid	3.00%
28	TESCO PLC	TSCO LN Equity	London	3.00%
29	VERIZON COMMUNICATIONS INC	VZ UN Equity	NYSE	3.25%
30	VIVENDI	VIV FP Equity	Paris	3.00%

Critères de sélection pour faire partie du panier :

Une action ne peut faire partie du panier que si (i) l'action est cotée sur une bourse (ii) le titre fait partie d'un important indice d'actions, (iii) l'action présente une capitalisation boursière importante et un rapport cours/bénéfice peu élevé et (iv) le conseil d'administration de la sicav a approuvé l'insertion de l'action dans le panier (les 'Critères de Sélection').

Adaptations au panier à la suite d'une fusion, d'une acquisition, d'une scission, d'une nationalisation, d'une faillite ou de la disqualification:

Fusion ou acquisition
Si un ou plusieurs émetteurs d'actions du panier prennent part à une fusion ou acquisition pendant la durée du compartiment, il sera attribué aux actions des émetteurs concernés par l'opération et qui, après cette opération, remplissent encore les Critères de Sélection, un poids dans le panier égal à la somme des poids des actions de tous les émetteurs concernés par l'opération. Si, après l'opération, aucun des émetteurs concernés par cette opération ne satisfait plus aux Critères de Sélection, on agira comme précisé sous 'Nationalisation, Faillite ou Disqualification'.

Scission
Si un émetteur d'une action du panier procède à une scission, le poids de l'action en question sera réparti de manière égale entre les actions de tous les émetteurs issus du fractionnement et qui satisfont aux Critères de Sélection.
Si après l'opération, aucun des émetteurs issus de la scission ne satisfait aux Critères de Sélection, on agira comme précisé sous 'Nationalisation, Faillite ou Disqualification'.

Nationalisation, Faillite ou Disqualification
Si un émetteur d'une action du panier est nationalisé, déclaré en faillite ou ne satisfait plus aux Critères de Sélection ('Disqualification'), l'action est réalisée au dernier cours connu avant l'élimination. Le montant de réalisation est ensuite investi jusqu'à l'Echéance de la transaction swap sous-jacente au taux du marché en vigueur sur le marché monétaire ou obligataire au moment de l'élimination pour une durée égale à la durée restante jusqu'à l'Echéance de la transaction swap sous-jacente du compartiment. Le montant de réalisation augmenté des intérêts est porté en compte à l'Echéance comme résultat de l'action pour le calcul de la hausse finale du panier à l'Echéance.

Prêt d'instruments financiers:

Le compartiment peut prêter des instruments financiers dans les limites prescrites par la réglementation applicable.

Ces prêts n'ont pas d'incidence sur le profil de risque du compartiment, dès lors que:

- Les prêts sont réalisés dans le cadre d'un système de prêts de titres géré par un 'principal'. Dans ce système, le compartiment est exclusivement en rapport avec le principal qui intervient en la qualité de contrepartie à laquelle la propriété des titres est transférée. Le choix du principal est soumis à des critères sévères de sélection. Le principal garantit la restitution de titres équivalents aux titres prêtés.
- Par un système de gestion de marge il est toujours assuré que le compartiment bénéficie d'une garantie financière dont la valeur réelle est à tout moment supérieure à la valeur réelle des titres prêtés, ceci au cas où le principal ne restituerait pas les titres équivalents.

La restitution de titres équivalents aux titres prêtés peut être demandée à tout moment. Il est ainsi garanti que les prêts de titres n'influencent pas la gestion du compartiment.
Les prêts de titres permettent au compartiment de réaliser un rendement supplémentaire. Le principal verse une commission à la société de gestion. Cette commission revient essentiellement au compartiment, sous déduction de la rémunération pour la gestion de marge et les clearing services de KBC Banque.
La relation avec la (les) contrepartie(s) est régie sur base de conventions internationales standard.

Stratégie générale visant à couvrir le risque de change:

Pour protéger ses actifs contre les variations des taux de change tout en restant dans les limites fixées dans les statuts, le compartiment peut effectuer des transactions de vente de contrats à terme sur devises et de vente d'options call ou d'achat d'options put sur devises. Les transactions concernées ne peuvent avoir trait qu'à des contrats négociés sur un marché réglementé et régulier, agréé et ouvert au public, ou à des contrats négociés avec un établissement financier agréé de premier ordre, spécialisé dans ce type de transactions et qui déploie également ses activités sur le marché des options 'over the counter' (OTC). Dans le même but, le compartiment peut aussi vendre des devises à terme ou les échanger dans le cadre de transactions de gré à gré avec des établissements financiers de premier ordre, spécialisés dans ce type de transactions. L'objectif en matière de couverture des transactions précitées laisse supposer qu'il existe une relation directe entre ces transactions et les actifs à couvrir. Ceci implique qu'en principe, les transactions exprimées dans une devise donnée ne peuvent, en termes de volume, dépasser ni la valorisation de l'ensemble des actifs exprimés dans cette même devise, ni la durée de détention de ces actifs.

Aspects sociaux, éthiques et environnementaux:

Toute prise de participation dans des fabricants d'armes controversées, dont l'on peut conclure par consensus international au cours des cinq dernières décennies que leur usage occasionne des souffrances humaines disproportionnées à la population civile est résolument exclue du compartiment.
Il s'agit notamment de fabricants de mines antipersonnelles, de bombes et de munitions à fragmentation et d'armes à l'uranium appauvri.

Pour l'application éventuelle des disposition fiscales européennes et belges, nous vous renvoyons au prospectus sous 'Informations concernant la Sicav - Régime fiscal'.

2.1.4 GESTION FINANCIERE DU PORTEFEUILLE

La société de gestion délègue la gestion intellectuelle du portefeuille, à l'exception de la constitution et la tenue à jour du compartiment d'un point de vue technique et juridique, à KBC Fund Management Limited, Joshua Dawson House, Dawson Street, Dublin 2, IRELAND.

2.1.5 DISTRIBUTEUR

KBC Asset Management S.A., 5, Place de la Gare, L-1616 Luxembourg.

2.1.6 INDICE ET BENCHMARK

Pas d'application.

2.1.7 POLITIQUE SUIVIE PENDANT L'EXERCICE

Composition du panier à la date du rapport

Nom	Valeur
3M CO	4,5725
ABBOTT LABORATORIES	2,2213
ABBVIE INC	3,0604
BAYER AG	6,3682
COLGATE-PALMOLIVE CO	5,7567
CONAGRA INC	5,7412
DIAGEO PLC	6,1640
EAST JAPAN RAILWAY	4,7956
ENEL SPA	2,4318
ENI SPA	2,9079
HENNES & MAURITZ AB-B SHS	4,3580
INTL BUSINESS MACHINES CORP	4,6042
KONINKLIJKE KPN NV	1,4195
KRAFT FOODS GROUP INC	1,9823
MCDONALD'S CORP	5,3483
MICROSOFT CORP (UQ)	3,8863
MITSUBISHI CORP	2,9811
MONDELEZ INTERNATIONAL INC (UW)	3,8934
NATIONAL GRID PLC	5,1968
NESTLE SA-REG	5,4138
NOVARTIS AG-REG	6,1040
NTT DOCOMO INC	5,7972
ORANGE	2,0307
PFIZER INC	4,7508
ROCHE HOLDING AG-GENUSSCHEIN	4,5944
STATOILHYDRO ASA	3,9302
SWISSCOM AG-REG	5,3590
TAKEDA PHARMACEUTICAL CO LTD	4,2566
TELEFONICA SA (SM)	1,8693
TESCO PLC	2,6102
VERIZON COMMUNICATIONS INC	5,9056
VIVENDI	2,9616
TOTAL	133,27

Evolution de l'indice ou basket

Indice:	**BASKET**
31/12/2012:	**110,06**
28/06/2013:	**120,19**
31/12/2013:	**133,27**
Evolution depuis 31/12/2012:	**21,09%**
Evolution depuis 28/06/2013:	**10,88%**
Indice au départ du compartiment:	**100,00**
Garantie minimum en monnaie locale à la date d'échéance:	**10,00**
Monnaie locale:	**EUR**

Fixings

Période	Date finale	Valeur finale	Cap
1	07/10/2010	n.a.	0,50%
2	07/10/2010	n.a.	1,00%
3	07/10/2010	n.a.	7,00%
4	07/10/2011	n.a.	1,00%
5	05/10/2012	n.a.	1,00%
6	07/10/2013	n.a.	1,00%

Modifications du panier depuis le lancement du compartiment

Date	SORTIE	ENTREE	Remarque
02/10/2012		KRAFT FOODS GROUP INC	Spin-off Kraft Foods
02/10/2012	KRAFT FOODS	MONDELEZ INTERNATIONAL INC (UW)	Changement de dénomination
02/01/2013		ABBVIE INC	Spin-off Abbott Laboratories
07/06/2013	HJ HEINZ CO	CONAGRA INC	Acquisition
30/08/2013	FRANCE TELECOM SA	ORANGE	Changement de dénomination

2.1.8 INDICATEUR SYNTHETIQUE DU RISQUE ET DE RENDEMENT

1 sur une échelle de 1 (risque faible) à 7 (risque élevé).

La valeur d'une part peut augmenter ou diminuer et l'investisseur pourrait recevoir moins que sa mise.
Conformément à la Directive 583/2010, un indicateur synthétique du risque et de rendement est déterminé donnant une indication chiffrée des rendements possibles, mais également des risques correspondants, du compartiment, calculée dans la devise du compartiment. L'indicateur est formulé par un chiffre entre 1 et 7. Plus le chiffre est élevé, plus le rendement possible est élevé, cependant le rendement est aussi plus difficilement prévisible. Des pertes sont également possibles. Le chiffre le plus bas ne signifie pas que l'investissement est totalement sans risque. Il indique que, comparé aux chiffres plus élevés, ce produit offrira normalement un rendement plus bas, mais en même temps mieux prévisible.
L'indicateur synthétique de risque et de rendement est évalué sur une base régulière et peut donc être diminué ou augmenté sur base des données provenant du passé. Les données provenant du passé ne sont pas toujours une indication fiable pour le rendement et risque futurs.

2.2 BILAN

Schéma du bilan		31/12/2013 (en devise du compartiment)	31/12/2012 (en devise du compartiment)
	TOTAL ACTIF NET	6.320.040,42	8.788.203,24
II.	**Valeurs mobilières,instruments du marché monétaire, OPC et instruments financiers dérivés**		
A.	Obligations et autres titres de créance		
	a) Obligations	5.460.300,30	7.906.547,46
F.	Instruments finaciers dérivés		
	e) Sur actions		
	Contrats de swap (+/-)	207.259,26	453.570,24
IV.	**Créances et dettes à un an au plus**		
B.	Dettes		
	a) Montants à payer (-)		-152.781,55
V.	**Dépôts et liquidités**		
A.	Avoirs bancaires à vue	47.990,26	221.001,24
B.	Avoirs bancaires à terme	610.128,10	360.262,80
VI.	**Comptes de régularisation**		
B.	Produits acquis	362,44	262,20
C.	Charges à imputer (-)	-5.999,94	-659,15
	TOTAL CAPITAUX PROPRES	6.320.040,42	8.788.203,24
A.	**Capital**	6.370.242,95	7.774.058,27
B.	**Participations au résultat**	-17.307,37	-27.336,81
D.	**Résultat de l'exercice**	-32.895,16	1.041.481,78

POSTES HORS BILAN

IV	**Montants notionels des contrats de swap (+)**	6.244.220,00	8.831.450,00

2.3 COMPTE DE RÉSULTATS

	Compte de résultats	31/12/2013 (en devise du compartiment)	31/12/2012 (en devise du compartiment)
I.	**Réductions de valeur, moins-values et plus-values**		
A.	Obligations et autres titres de créance		
	a) Obligations	44.318,22	270.771,74
F.	Instruments financiers dérivés		
	e) Sur actions		
	Contrats de swap (+/-)	-151.802,93	614.514,73
G.	Créances, dépôts, liquidités et dettes	-134,70	-483,60
H.	Positions et opérations de change		
	b) Autres positions et opérations de change	-0,05	-0,07
II.	**Produits et charges des placements**		
B.	Intérêts		
	a) Valeurs mobilières et instruments du marché monétaire	33.911,57	116.796,99
	b) Dépôts et liquidités	1.582,45	8.027,96
D.	Contrats de swap (+/-)	103.180,05	27.478,72
III.	**Autres produits**		
A.	Indemnité destinée à couvrir les frais d'acquisition et de réalisation des actifs, à décourager les sorties et à couvrir les frais de livraison	25.188,10	34.048,20
B.	Autres	656,34	
IV.	**Coûts d'exploitation**		
A.	Frais de transaction et de livraison inhérents aux placements (-)	-0,02	-0,10
B.	Charges financières (-)	-194,03	-377,82
C.	Rénumération due au dépositaire (-)	-250,00	-250,00
D.	Rénumération due au gestionnaire (-)		
	a) Gestion financière	-77.992,46	-18.235,25
	b) Gestion administrative et comptable	-1.190,35	-3.883,61
E.	Frais administratifs (-)	-409,63	-372,78
F.	Frais d'établissement et d'organisation (-)	-4.814,25	-2.515,55
G.	Rénumérations, charges sociales et pensions (-)	-9,08	-5,66
H.	Services et biens divers (-)	-4.233,55	-3.123,12
J.	Taxes	-242,35	-249,89
K.	Autres charges (-)	-458,49	-659,11
	Produits et charges de l'exercice (du semestre)		
	Sous-total II + III + IV impôts sur le résultat	74.724,30	156.678,98
V.	**Bénéfice courant (perte courante) avant impôts**	-32.895,16	1.041.481,78
VII.	**Résultat de l'exercice**	-32.895,16	1.041.481,78

Affectation des résultats		31/12/2013 (en devise du compartiment)	31/12/2012 (en devise du compartiment)
I.	**Bénéfice (Perte) à affecter**	-50.202,53	1.014.144,97
	Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	-32.895,16	1.041.481,78
	Participations au résultats perçus (participations au résultat versées)	-17.307,37	-27.336,81
II.	**(Affectations au) Prélèvements sur le capital**	119.441,53	-919.770,07
IV.	**(Distribution des dividendes)**	-69.238,00	-94.374,90

2.4 COMPOSITION DES AVOIRS ET CHIFFRES-CLES

2.4.1 COMPOSITION DES AVOIRS DE HORIZON CSOB DUO COUPON 1

Dénomination	Quantité au 31/12/2013	Devise	Cours en devises	Evaluation (en devise du compartiment)	% Détenu de l'OPC	% Porte feuille	% Actif net
ACTIF							
PORTEFEUILLE TITRES							
Obligations							
Obligations d'entreprises privées							
Irlande							
AMBER PRO BOND PTF 6E 23/04-23/10	620.000,00	EUR	99,466	617.008,84		10,89	9,77
AMETHYST STRUCTURED FIN LD LD 6E 23/04-23/10	68.000,00	EUR	106,248	72.312,58		1,28	1,14
BEECHWOOD STRUCTURED FIN LD LD 6E 23/04-23/10	67.000,00	EUR	106,532	71.439,23		1,26	1,13
BROOKFIELDS CAPITAL PLC LD LD 6E 23/04-23/10	68.000,00	EUR	105,984	72.133,17		1,27	1,14
CARMINI PRO BAND PFT 6E 23/04-23/10	620.000,00	EUR	99,259	615.723,58		10,86	9,74
CORAL PRO BOND PTF 6E 23/04-23/10	620.000,00	EUR	99,154	615.074,14		10,85	9,73
EMERALD PRO BOND PTF 6E 23/04-23/10	620.000,00	EUR	99,150	615.051,41		10,85	9,73
EPERON FINANCE LD LD 6E 23/04-23/10	68.000,00	EUR	105,726	71.957,46		1,27	1,14
ESPACCIO STRUCTURED FIN LD LD 6E 23/04-23/10	68.000,00	EUR	106,225	72.296,77		1,28	1,14
GREENSTREET STRUCTURED FIN LD LD 6E 23/04-23/10	68.000,00	EUR	105,663	71.914,56		1,27	1,14
INDIGO PRO BOND PTF 6E 23/04-23/10	310.000,00	EUR	99,195	307.665,64		5,43	4,87
IVORY PRO BOND PTF 6E 23/04-23/10	310.000,00	EUR	99,012	307.097,71		5,42	4,86
MAGENTA PRO BOND PTF 6E 23/04-23/10	310.000,00	EUR	99,176	307.606,44		5,43	4,87
NIMROD CAPITAL PLC LD LD 6E 23/04-23/10	68.000,00	EUR	105,824	72.023,96		1,27	1,14
OPAL FINANCIAL PRODUCTS PLC LD LD 6E 23/04-23/10	67.000,00	EUR	107,279	71.939,76		1,27	1,14
PROFILE FINANCE PLC LD LD 6E 23/04-23/10	68.000,00	EUR	105,788	71.999,44		1,27	1,14
RECOLTE SECURITIES PLC LD LD 6E 23/04-23/10	68.000,00	EUR	106,196	72.277,25		1,28	1,14
SEPIA PRO BOND PTF 6E 23/04-23/10	310.000,00	EUR	99,395	308.285,71		5,44	4,88
SILVERSTATE FIN.INV.PLC LD LD 6E 23/04-23/10	68.000,00	EUR	105,703	71.941,84		1,27	1,14
TAUPE PRO BOND PTF 6E 23/04-23/10	310.000,00	EUR	99,222	307.748,28		5,43	4,87
VERMILION PRO BOND PTF 6E 23/04-23/10	310.000,00	EUR	99,032	307.159,92		5,42	4,86
VESPUCCI STRUCTURED FIN LD LD 6E 23/04-23/10	68.000,00	EUR	105,093	71.526,94		1,26	1,13
VIGADO CAPITAL PLC LD LD 6E 23/04-23/10	68.000,00	EUR	105,999	72.143,18		1,27	1,14
VOYCE INVESTMENTS PLC LD LD 6E 23/04-23/10	68.000,00	EUR	105,695	71.936,25		1,27	1,14
WATERFORD CAPITAL INV. PLC LD LD 6E 23/04-23/10	68.000,00	EUR	106,204	72.282,45		1,28	1,14
WAVES FINANCIAL INV. PLC LD LD 6E 23/04-23/10	67.000,00	EUR	107,001	71.753,79		1,27	1,14
Total des obligations				5.460.300,30		96,34	86,40
Swaps							
Belgique							
KBC SWAPS	6.244.220,00	EUR	3,420	207.259,26		3,66	3,28
Total swaps				207.259,26		3,66	3,28
TOTAL DU PORTEFEUILLE TITRES				5.667.559,56		100,00	89,68

LIQUIDITES							
Comptes à vue							
Belgique							
KBC GROUP EURO	47.990,26	EUR	1,000	47.990,26			0,76
Total compte à vue				47.990,26			0,76
Comptes à terme							
Belgique							
CBC 23/10-23/04/14 CBC 0.310 %	390.000,00	EUR	100,021	390.081,90			6,17
KBC BANK NV 23/10-23/04/14 KBCBANK 0.310 %	220.000,00	EUR	100,021	220.046,20			3,48
Total comptes à terme				610.128,10			9,65
TOTAL LIQUIDITES				658.118,36			10,41
AUTRES							
Intérêts courrus		EUR		362,44			0,01
Frais provisionnés		EUR		-5.999,94			-0,10
TOTAL AUTRES				-5.637,50			-0,09
TOTAL DE L'ACTIF NET				**6.320.040,42**			**100,00**

2.4.2 CHANGEMENT DANS LA COMPOSITIONS DES AVOIRS

La liste détaillée des transactions peut être consultée sans frais au siège de la Sicav, avenue du Port 2, 1080 Bruxelles.

2.4.3 MONTANT DES ENGAGEMENTS RELATIVES AUX POSITIONS EN DERIVES FINANCIERS

EN TITRES	Devise	En devise	En devise du compartiment	Lot-size	Date de transaction
EQLISWAP	EUR	6.244.220,00	6.244.220,00	n.a.	16.12.2013

2.4.4 EVOLUTION DES SOUSCRIPTIONS, DES RACHATS ET DE LA VALEUR NETTE D'INVENTAIRE

Période	Evolution du nombre des parts en circulation						
Années	Souscriptions		Remboursements		Fin de période		
	Cap.	Dis.	Cap.	Dis.	Cap.	Dis.	Total
2011 - 12		565,00		107.253,00		1.216.358,00	1.216.358,00
2012 - 12		0,00		344.948,00		871.410,00	871.410,00
2013 - 12		0,00		235.543,00		635.867,00	635.867,00

Période	Montants payés et reçus par l'OPC (en devise du compartiment)			
Années	Souscriptions		Remboursements	
	Cap.	Dis.	Cap.	Dis.
2011 - 12		5.101,95		976.308,93
2012 - 12		0,00		3.404.822,47
2013 - 12		0,00		2.364.486,41

Période	Valeur nette d'inventaire Fin de période (en devise du compartiment)		
Années	Du compartiment	D'une part	
		Cap.	Dis.
2011 - 12	11.245.918,83		9,25
2012 - 12	8.788.203,24		10,08
2013 - 12	6.320.040,42		9,94

2.4.5 RETURNS

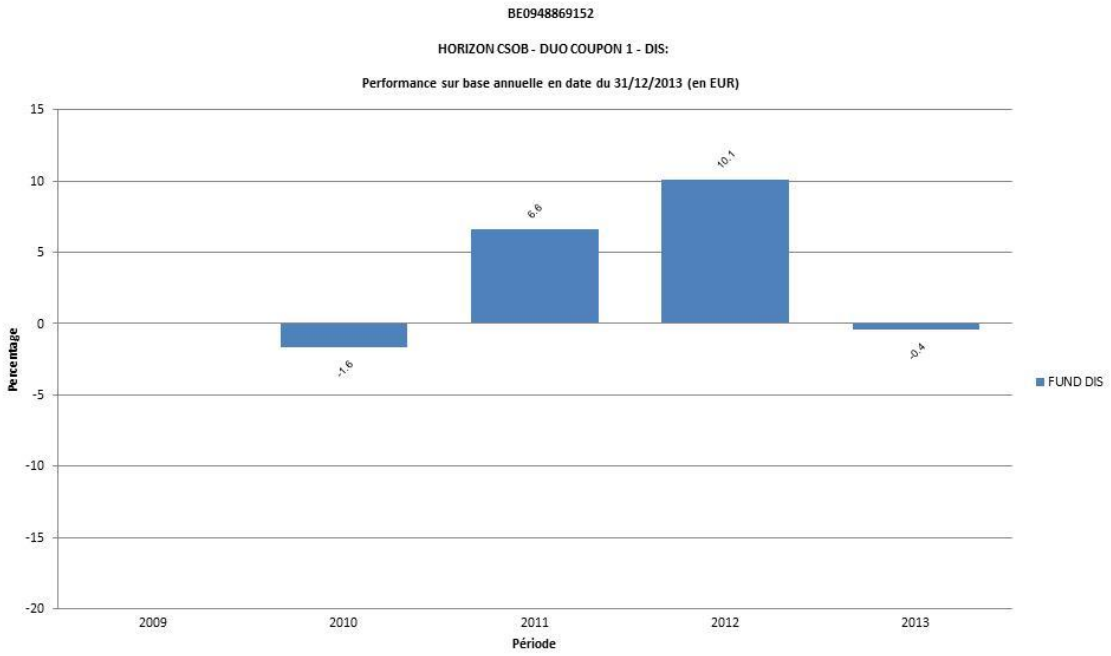

Cap Dis	ISIN code	Monnaie	1 An		3 Ans*		5 Ans*		10 Ans*		Depuis départ*	
			Classe d'actions	Bench mark	Classe d'actions	Bench mark	Classe d'actions	Bench mark	Classe d'actions	Bench mark	Date de lancement	Classe d'actions
DIS	BE0948869152	EUR	-0.40%		5.34%						09/10/2009	2.93%

* les taux indiqués sont sur base annuelle.
Ces données sont historiques et ne constituent pas de gage pour le futur.

- L'histogramme représente les performances d'exercices complets.
- Ces chiffres ne tiennent pas compte d'éventuelles restructurations.
- Calculée en EUR.
- Le rendement est calculé comme la modification de la valeur d'inventaire entre deux moments exprimés en pour cent. Pour les parts qui paient un dividende, le dividende est compensé géométriquement dans le rendement.
- Méthode de calcul pour la date D où VIN correspond à la valeur d'inventaire:
  Parts de distribution (DIS)
  Return à la date D sur une période de X ans :
  [C * NIW(D) / NIW(Y)] ^ [1 / X] - 1
  avec Y = D-X
  Return à la date D depuis la date de lancement S de la part :
  [C * NIW(D) / NIW(S)] ^ [1 / F] - 1
  avec F = 1 si la part existe depuis moins d'un an à la date D
  avec F = (D-S) / 365.25 si la part existe depuis plus d'un an à la date D
  avec C un facteur qui est déterminé par tous les dividendes N entre la date de calcul D et la date de référence.
  Pour le dividende i à la date Di avec valeur Wi on applique :
  Ci = [Wi / NIW(Di)] + 1
  i = 1 ... N
  où C = C0 * .... * CN.
- Si la période entre les deux moments est de plus d'un an, le calcul ordinaire du rendement est converti en un rendement sur base annuelle en prenant la racine $n^{ème}$ de 1 plus le rendement total de la part.
- Les rendements ci-dessus ne tiennent pas compte des commissions et frais afférents aux émissions et aux rachats des parts.
- Il s'agit des rendements des parts de distribution.

Dividende à la date ex-dividende 17/10/2013: 0,0750 EUR net (0,1000 EUR brut).

Conformément à l'Arrêté royal du 10 novembre 2006 relatif à la comptabilité et aux comptes annuels de certains organismes publics de placement collectif, il convient de signaler à l'investisseur que l'organisme de placement collectif a versé un dividende, bien qu'un « résultat à affecter » négatif ait été atteint pour l'exercice sur lequel porte le dividende.
L'investisseur doit en outre savoir que le dividende versé a été fixé conformément à l'objectif d'investissement, décrit dans le prospectus et le prospectus simplifié.

2.4.6 FRAIS

Frais Courants: *
Distribution: 1.183%

* Ne sont pas inclus dans les frais mentionnés : les frais d'entrée et de sortie, les rémunérations liées aux performances, les frais de transaction payés dans le cadre de l'acquisition ou de l'aliénation d'actifs, les intérêts payés, les paiements aux fins de constitution de sûretés dans le cadre d'instruments financiers dérivés et les commissions liées aux Commission Sharing Agreements ou rémunérations similaires perçues par la société de gestion ou par toute personne y associée.

EXISTENCE DE COMMISSION SHARING AGREEMENTS

Pas d'application.

EXISTENCE DE 'FEE SHARING AGREEMENTS' ET DE 'REBATES' :

La société de gestion peut partager sa rémunération avec le Distributeur et des parties institutionnelles et/ou professionnelles. En principe, il s'agit de 35 à 60% dans le cas où le distributeur est une entité de KBC Groupe SA et de 35 à 70% dans le cas où le distributeur n'est pas une entité de KBC Groupe SA, bien que dans un nombre limité de cas, la rémunération du distributeur s'élève à moins de 35%. Sur demande, l'investisseur pourra obtenir de plus amples informations concernant ces cas.
Si la société de gestion investit les actifs de l'organisme de placement collectif dans des parts d'organismes de placement collectif qui ne sont pas gérés par une entité de KBC Groupe SA et si la société de gestion reçoit une rémunération, la société de gestion paiera cette rémunération à l'organisme de placement collectif.
Le *fee sharing* n'a pas d'incidence sur le montant de la commission de gestion que le compartiment verse à la société de gestion. Cette commission de gestion est soumise aux limitations prévues par les statuts. Ces limitations ne peuvent être modifiées qu'après avoir été approuvées par l'Assemblée Générale.
La société de gestion a conclu un accord de distribution avec le Distributeur de manière à favoriser une plus large distribution des droits de participation du compartiment en utilisant plusieurs canaux de distribution.
Il est de l'intérêt des participants, du compartiment et du Distributeur que le plus grand nombre possible de parts soit vendu et que les actifs du compartiment soient donc les plus élevés possible. De ce point de vue, il n'y a donc pas de conflit d'intérêts.

2.4.7 NOTES AUX ETATS FINANCIERS ET AUTRES DONNEES

La commission de gestion est payable au terme de chaque mois et est basée sur le nombre de parts en début de semestre.
La rémunération de l'agent administratif est payable à la fin de chaque mois et est basée sur le nombre d'actions émises au début de chaque semestre.
Rémunération du commissaire : 1 000 euros par an. Cette rémunération s'entend hors TVA et peut être indexé annuellement conformément aux décisions de l'assemblée générale.
Rémunération du dépositaire: cette commission est payable annuellement au début de chaque année civile et est calculée sur l'état du patrimoine à la fin de l'année civile précédente.
Aspects sociaux, éthiques et environnementaux:
Toute participation dans des fabricants d'armes controversées, dont l'on peut conclure par consensus international au cours des cinq dernières décennies que leur usage occasionne des souffrances humaines disproportionnées à la population civile est résolument écartées du compartiment. Il s'agit notamment de fabricants de mines antipersonnelles, de bombes et de munitions à fragmentation et d'armes à l'uranium appauvri.
Produits dérivés financiers sur indices financiers : de plus amples informations sur d'éventuels indices financiers servant de sous-jacent aux produits dérivés financiers sont fournies dans la section "Objectif et politique de placement du compartiment" du présent rapport.

SOMMAIRE

2. Renseignements relatifs au Horizon CSOB Bonusovy Fond 2

2.1. Rapport de gestion
2.1.1. Date de lancement, prix de souscription initiale et date d'échéance
2.1.2. Cotation en Bourse
2.1.3. Objectif et politique de placement du compartiment
2.1.4. Gestion du portefeuille d'investissement
2.1.5. Distributeurs
2.1.6. Indice et benchmark
2.1.7. Politique suivie pendant l'exercice
2.1.8. Indicateur synthétique du risque et de rendement (SRRI)

2.2. Bilan

2.3. Compte de résultats

2.4. Composition des avoirs et chiffres-clés
2.4.1. Composition des avoirs
2.4.2. Changement dans la composition des avoirs
2.4.3. Montant des engagements relatives aux positions en dérivés financiers
2.4.4. Evolution des souscriptions, des rachats et de la valeur nette d'inventaire
2.4.5. Rendements
2.4.6. Frais
2.4.7. Notes aux états financiers et autres données

2 RENSEIGNEMENTS RELATIFS AU HORIZON CSOB BONUSOVY FOND 2

2.1 RAPPORT DE GESTION

2.1.1 DATE DE LANCEMENT ET PRIX DE LANCEMENT

Date de lancement: 30 septembre 2008
Prix de lancement: 10 CZK
Date de l'échéance: 31 janvier 2014
Monnaie: CZK

2.1.2 COTATION EN BOURSE

Pas d'application.

2.1.3 RAPPEL DE LA POLITIQUE D'INVESTISSEMENT COMME ECRIT DANS LE PROSPECTUS

OBJECTIF DU COMPARTIMENT:

DESCRIPTION DE L'OBJECTIF DU COMPARTIMENT:

Le compartiment a pour double objectif (avant frais et taxes):

(1) De rembourser le prix de souscription initial par action de 10 CZK à l'Echéance (la protection de capital). Cette protection de capital est octroyée par la mise en place d'un mécanisme financier expliqué plus amplement au point *Protection du capital.* Cette protection du capital ne vaut toutefois pas pour l'actionnaire qui vend ses actions avant l'Echéance.

(2) D'offrir un rendement potentiel au moyen d'un investissement en 'swaps' (contrats d'échange). Les différents types de 'swaps' dans lesquels le compartiment peut investir, sont expliqués au point *Rendement potentiel.*

PROTECTION DU CAPITAL:

Le mécanisme financier destiné à la protection du capital

Le mécanisme financier destiné à assurer la protection du capital à l'Echéance consiste à investir la totalité des souscriptions en obligations et autres titres de créance, dépôts et/ou liquidités (notamment l'argent placé sur un compte à terme ou à vue). Ces investissements peuvent avoir différentes durées et dates de paiement de coupon qui sont adaptées aux échéances des engagements du compartiment au moyen des 'swaps' décrits au point *Transactions autorisées en 'swaps' (2)*.

Caractéristiques auxquelles les investissements doivent répondre

Les investissements doivent répondre à l'une des caractéristiques suivantes:

(1) Un investissement en dépôts et/ou titres de créance, placés auprès ou émis par des établissements financiers sous contrôle prudentiel et établi dans un Etat membre de l'Espace économique européen.

(2) Un investissement en titres de créance émis ou garantis par un Etat membre de l'Espace économique européen.

(3) Un investissement repris dans une stratégie d'investissement présentant une structure analogue et un risque de contrepartie identique à un investissement direct en dépôts et/ou titres de créance visés aux points (1) et (2) ci-dessus.

Les investissements sous (3) peuvent se composer de:

(A) Un investissement en obligations cotées en Bourse émises par des '*Special Purpose Vehicles'* (SPV).

Ces SPV sont gérés par KBC Asset Management SA ou une de ses filiales.

Les obligations émises par les SPV ont pour sous-jacent un portefeuille diversifié de dépôts émis par des organismes financiers, des obligations et d'autres titres de créance et produits dérivés (dérivés financiers). La sélection de ces actifs sous-jacents repose sur des critères relatifs à la répartition et la solvabilité (voir sous *Catégories des actifs autorisés* et *Caractéristiques des obligations et autres titres de créance)* afin de réduire le risque de contrepartie.

D'autres particularités relatives aux critères auxquels doivent répondre ces dépôts, obligations, autres titres de créance et produits dérivés (dérivés financiers) sous-jacents figurent dans les prospectus de base des SPV. Ces prospectus de base peuvent être consultés sur le site http://www.kbc.be/prospectus/spv/.

Les investissements tant du compartiment que des SPV sont expliqués pour l'investisseur dans le compartiment dans le rapport annuel et le rapport semestriel de la Sicav dont le compartiment fait partie. Le rapport annuel et le rapport semestriel peuvent également être consultés sur le site http://www.kbc.be/.

(B) Un investissement en:

- Dépôts auprès d'organismes financiers soumis au contrôle prudentiel aux Etats-Unis d'Amérique, au Japon, au Canada ou en Australie et/ou

- Titres de créance émis par des organismes financiers soumis au contrôle prudentiel aux Etats-Unis, au Japon, au Canada ou en Australie et/ou

- Titres de créance émis ou garantis par les Etats-Unis, le Japon, le Canada ou en Australie.

Le contrôle prudentiel des organismes financiers aux Etats-Unis, au Japon, au Canada et en Australie peut être considéré comme équivalent au contrôle prudentiel des organismes financiers dans les Etats membres de l'Espace économique européen.

Les investissements en titres de créance émis par des organismes financiers soumis au contrôle prudentiel aux Etats-Unis, au Japon, au Canada et en Australie ou émis ou garantis par les Etats-Unis, le Japon, le Canada et l'Australie ont un score de solvabilité minimum comme exposé au point *Caractéristiques des obligations et autres titres de créance*.

(C) Les investissements peuvent également combiner des investissements en (A) et en (B).

Pas de garantie formelle

Aucune garantie formelle de remboursement du prix de souscription initial n'est octroyée au compartiment ou à ses actionnaires. En d'autres termes, la protection du capital ne constitue pas une obligation de résultat pour le compartiment, bien que la réalisation de cet objectif par le fonctionnement du mécanisme financier demeure la priorité absolue.

Si, en raison de la déficience du mécanisme financier, le montant à payer par action à l'Echéance (avant frais et taxes) est inférieur au prix de souscription initial, KBC Asset Management peut décider (sans y être obligé) d'affecter la commission de gestion perçue du compartiment et éventuellement d'autres compartiments de la Sicav pendant l'exercice en cours à la couverture de ce déficit. Ceci ne constitue pas une garantie de la part de KBC Asset Management SA. Celle-ci peut décider selon sa propre vision d'utiliser la commission de gestion dans ce but ou non.

Cette protection de capital ne vaut toutefois pas pour l'actionnaire qui vend ses actions avant l'Echéance.

RENDEMENT POTENTIEL:

Pour obtenir un rendement potentiel, le compartiment conclut des swaps avec une ou plusieurs contreparties de premier ordre. C'est la raison pour laquelle le compartiment cède une partie des revenus futurs de ses investissements destinés à la protection du capital à cette/ces contrepartie(s) pendant la durée du compartiment. En échange, la (les) contrepartie(s) s'engage(nt) à offrir un rendement potentiel décrit au point *Stratégie définie*.

POLITIQUE D'INVESTISSEMENT DU COMPARTIMENT:

CATEGORIES D'ACTIFS AUTORISES:

Conformément aux dispositions de l'Arrêté Royal du 12 novembre 2012 relatif à certains organismes de placement collectif publics, les investissements du compartiment peuvent consister en titres négociables (notamment obligations et autres instruments de créance), en instruments du marché monétaire, en parts d'organisme de placement collectif, en dépôts, en produits dérivés (dérivés financiers), en liquidités et tout autre instrument, pour autant que cela soit autorisé par la réglementation applicable.

Les limites et les restrictions d'investissement prévues par l'Arrêté Royal du 12 novembre 2012 relatif à certains organismes de placement collectif publics seront respectées à tout moment.

CARACTÉRISTIQUES DES OBLIGATIONS ET AUTRES TITRES DE CRÉANCE:

Le score de solvabilité moyen (rating) des obligations et autres instruments de créance pendant la durée du compartiment est de minimum "A-" pour Standard & Poor's ou un score de solvabilité équivalent de Moody's ou Fitch ou, à défaut d'un score de solvabilité, un profil de risque de crédit moyen au moins équivalent selon l'évaluation du gestionnaire.

Le score de solvabilité des obligations et autres instruments de créance à long terme lors du lancement de l'investissement est de minimum "A-" pour Standard & Poor's ou un score de solvabilité équivalent de Moody's ou Fitch ou, à défaut d'un score de solvabilité, un profil de risque de crédit moyen au moins équivalent selon l'évaluation du gestionnaire.

Le score de solvabilité des obligations et autres instruments de créance à court terme lors du lancement de l'investissement est de minimum "A-1" pour Standard & Poor's ou un score de solvabilité équivalent de Moody's ou Fitch ou, à défaut d'un score de solvabilité, un profil de risque de crédit moyen au moins équivalent selon l'évaluation du gestionnaire.

Toutes les durées sont prises en considération lors de la sélection des obligations et autres titres de créance.

TRANSACTIONS AUTORISEES EN 'SWAPS':

Les 'swaps' décrits ci-après sont conclus avec une/des contrepartie(s) de premier ordre dans les limites définies par la loi.

(1) Pour atteindre un rendement potentiel, le compartiment conclut des 'swaps'. Dans le cadre de ces 'swaps', le compartiment cède une partie des revenus futurs de ses investissements destinés à la protection du capital à cette/ces contrepartie(s) pendant la durée du compartiment. En échange, la (les) contrepartie(s) s'engage(nt) à offrir un rendement potentiel décrit au point *Stratégie définie.*

Les 'swaps' sous (1) sont indispensables à la réalisation des objectifs d'investissement du compartiment, étant donné qu'au moyen de cette technique l'objectif d'atteindre un rendement potentiel peut être réalisé.

Le profil de risque du compartiment n'est pas influencé par l'utilisation de ces 'swaps'.

(2) Le compartiment conclut si nécessaire des 'swaps' pour faire coïncider les durées des engagements du compartiment et celles des flux d'argent découlant des dépôts, obligations et autres instruments de créance décrits sous *Caractéristiques auxquelles les investissements doivent répondre.*

Ces 'swaps' sont indispensables à la réalisation des objectifs d'investissement du compartiment, étant donné qu'il n'y a pas d'obligations et d'autres instruments de créance en suffisance sur le marché dont les coupons et échéances coïncident parfaitement avec les échéances des engagements du compartiment.

Le profil de risque du compartiment n'est pas influencé par l'utilisation de ces 'swaps'.

(3) Le compartiment peut également conclure des 'swaps' pour se protéger du risque de crédit sur des émetteurs d'obligations et autres instruments de créance. Au moyen d'un tel 'swap', une ou plusieurs contrepartie(s) reprend/reprennent, en échange d'une prime payable par le compartiment le risque qu'un émetteur d'une obligation ou d'un autre instrument de créance se trouvant dans le portefeuille du compartiment reste en défaut.

Les 'swaps' sous (3) servent de couverture du risque de crédit.

Le profil de risque du compartiment n'est pas influencé par l'utilisation de ces 'swaps'.

LIMITES DE LA POLITIQUE DE PLACEMENT:

La politique de placement est menée dans les limites prévues par la réglementation.
Le compartiment peut contracter des emprunts à concurrence de 10% de ses actifs nets, pour autant qu'il s'agisse d'emprunts à court terme ayant pour but de résoudre des problèmes de liquidité à caractère temporaire.

STRATEGIE DEFINIE:

OBJECTIFS ET POLITIQUE DE PLACEMENT :
Le compartiment poursuit deux objectifs d'investissement: d'une part le maintien de 100% de la valeur de souscription initiale à l'Echéance et d'autre part une plus-value éventuelle en fonction de la hausse éventuelle du panier de 30 actions d'entreprises de qualité (comme défini ci-après) qui se caractérisent par une capitalisation boursière importante et un rapport cours/bénéfice peu élevé.100% de la hausse éventuelle du panier de 30 actions par rapport au 90% de la Valeur de Départ (calculé comme *(= (Valeur Finale moins* 90%*Valeur de Départ), divisée par Valeur de Départ)*, sera distribué à l'Echéance au-dessus de 100% de la valeur de souscription initiale. La plus-value est d' un maximum de 40% (rendement actuariel: 6.52% avant frais et impôts),

ECHEANCE: vendredi 31 janvier 2014 (Paiement avec date valeur J + 1 jour ouvrable bancaire)

MONNAIE: CZK, l'évolution du cours de change des devises locales des actions du panier par rapport au CZK n'est pas pertinente.

VALEUR DE DÉPART: Valeur du panier sur base de la moyenne du Cours des actions dans le panier des dix premiers Jours d'Evaluation à partir du mardi 7 octobre 2008 (ce jour inclus).

VALEUR FINALE: Valeur du panier sur base de la moyenne du Cours des actions dans le panier du dernier Jour d'Evaluation du mois pour les 18 derniers mois avant l'Echéance, plus précisement de juillet 2012 à décembre 2013 (ce mois inclus).

COURS :
Pour toutes les actions, à l'exception des actions qui se cotent sur la Bourse de Milan, le cours de clôture, nommément le cours d'une action du panier tel qu'il est calculé et communiqué à la clôture de la bourse par l'instance responsable de la bourse à laquelle le titre est coté (ou son successeur légal). Pour les actions qui cotent à la Bourse de Milan, le cours de référence.

JOUR D'EVALUATION :
Il s'agit pour chaque action dans le panier d'un jour boursier pour la bourse à laquelle l'action est cotée et pour la bourse la plus importante où les options de cette action notent, à moins qu'il ne se produise ce jour à l'égard de cette action un événement perturbateur du marché (suspension ou limitation des échanges sur ce titre) ou une clôture anticipée (l'instance responsable a annoncé pour ce jour boursier de clôturer le marché plus tôt que les autres jours boursiers). Si un événement perturbateur du marché ou une clôture anticipée se produit à l'égard d'une action dans le panier, le Jour d'Evaluation original pour cette action est remplacé par le premier jour boursier suivant au cours duquel il ne se produit pas d'événement perturbateur du marché et pas de clôture anticipée et qui n'est pas lui-même déjà un Jour d'Evaluation originale et qui ne remplace pas lui-même déjà un Jour d'Evaluation original en raison d'un événement perturbateur du marché ou d'une clôture anticipée.
Toutefois, si au cours de chacun des huit jours boursiers qui suivent le Jour d'Evaluation original un événement perturbateur du marché ou une clôture anticipée se produit, (i) ce huitième jour boursier sera considéré comme le Jour d'Evaluation original, et (ii) la sicav estimera de bonne foi, en concertation avec la (les) contrepartie(s) de premier ordre avec laquelle (lesquelles) une convention de swap a été conclue, le cours de l'action tel qu'elle aurait été cotée ce huitième jour boursier et (iii) la sicav informera les actionnaires de (a) l'événement perturbateur du marché ou de la clôture anticipée qui s'est produit à l'égard d'une ou de plusieures actions, (b) des conditions modifiées pour déterminer la Valeur de Départ et/ou Valeur Finale et (c) des modalités concernant la distribution de montants conformément aux objectifs de placement réalisés.

PANIER APPLICABLE :
Le tableau ci-dessous montre, dans les colonnes de gauche à droite, successivement le numéro d'ordre de l'action, son nom, son code Bloomberg, la bourse sur laquelle elle est cotée et sa pondération initiale .

1	CADBURY PLC	CBRY LN Equity	London	6.00%
2	CAMPBELL SOUP CO	CPB UN Equity	New York	2.50%
3	COMPASS GROUP PLC	CPG LN Equity	London	2.50%
4	DAI NIPPON PRINTING CO LTD	7912 JT Equity	Tokyo	2.50%
5	HANG SENG BANK LTD	11 HK Equity	Hong Kong	3.00%
6	HENNES & MAURITZ AB-B SHS	HMB SS Equity	Stockholm	2.50%
7	HONG KONG & CHINA GAS	3 HK Equity	Hong Kong	3.00%
8	KBC GROEP NV	KBC BB Equity	Brussel	3.50%
9	KONINKLIJKE KPN NV	KPN NA Equity	Amsterdam	2.50%
10	LINDE AG	LIN GY Equity	Frankfurt	2.50%
11	NATIONAL GRID PLC	NG/ LN Equity	London	5.00%
12	NESTLE SA-REG	NESN VX Equity	Zurich	4.50%
13	NIPPON TELEGRAPH & TELEPHONE	9432 JT Equity	Tokyo	5.00%
14	NOVARTIS AG-REG	NOVN VX Equity	Zurich	4.00%
15	PITNEY BOWES INC	PBI UN Equity	New York	1.50%
16	ROCHE HOLDING AG-GENUSSCHEIN	ROG VX Equity	Zurich	5.00%
17	ROYAL BANK OF CANADA	RY CN Equity	Toronto	4.00%
18	SCOTTISH & SOUTHERN ENERGY	SSE LN Equity	London	4.00%
19	SHARP CORP	6753 JT Equity	Tokyo	4.00%
20	SUN LIFE FINANCIAL INC	SLF CN Equity	Toronto	3.00%
21	SWIRE PACIFIC LTD 'A'	19 HK Equity	Hong Kong	3.00%
22	SWISSCOM AG-REG	SCMN VX Equity	Zurich	5.00%
23	TELEFONICA SA	TEF SM Equity	Madrid	3.00%
24	TELUS CORP	T CN Equity	Toronto	2.50%
25	TORONTO-DOMINION BANK	TD CN Equity	Toronto	2.00%
26	TRANSALTA CORP	TA CN Equity	Toronto	2.50%
27	VOLVO AB-B SHS	VOLVB SS Equity	Stockholm	3.00%
28	WESFARMERS LIMITED	WES AU Equity	Sydney	2.50%
29	WISCONSIN ENERGY CORP	WEC UN Equity	New York	3.00%
30	XCEL ENERGY INC	XEL UN Equity	New York	3.00%

Critères de sélection pour faire partie du panier :

Une action ne peut faire partie du panier que si (i) l'action est cotée sur une bourse (ii) le titre fait partie d'un important indice d'actions, (iii) l'action présente une capitalisation boursière importante et un rapport cours/bénéfice peu élevé et (iv) le conseil d'administration de la sicav a approuvé l'insertion de l'action dans le panier (les 'Critères de Sélection').

Adaptations au panier à la suite d'une fusion, d'une acquisition, d'une scission, d'une nationalisation, d'une faillite ou de la disqualification:

Fusion ou acquisition
Si un ou plusieurs émetteurs d'actions du panier prennent part à une fusion ou acquisition pendant la durée du compartiment, il sera attribué aux actions des émetteurs concernés par l'opération et qui, après cette opération, remplissent encore les Critères de Sélection, un poids dans le panier égal à la somme des poids des actions de tous les émetteurs concernés par l'opération. Si, après l'opération, aucun des émetteurs concernés par cette opération ne satisfait plus aux Critères de Sélection, on agira comme précisé sous 'Nationalisation, Faillite ou Disqualification'.

Scission
Si un émetteur d'une action du panier procède à une scission, le poids de l'action en question sera réparti de manière égale entre les actions de tous les émetteurs issus du fractionnement et qui satisfont aux Critères de Sélection.
Si après l'opération, aucun des émetteurs issus de la scission ne satisfait aux Critères de Sélection, on agira comme précisé sous 'Nationalisation, Faillite ou Disqualification'.

Nationalisation, Faillite ou Disqualification
Si un émetteur d'une action du panier est nationalisé, déclaré en faillite ou ne satisfait plus aux Critères de Sélection ('Disqualification'), l'action est réalisée au dernier cours connu avant l'élimination. Le montant de réalisation est ensuite investi jusqu'à l'Echéance de la transaction swap sous-jacente au taux du marché en vigueur sur le marché monétaire ou obligataire au moment de l'élimination pour une durée égale à la durée restante jusqu'à l'Echéance de la transaction swap sous-jacente du compartiment. Le montant de réalisation augmenté des intérêts est porté en compte à l'Echéance comme résultat de l'action pour le calcul de la hausse finale du panier à l'Echéance.

Prêt d'instruments financiers:

Le compartiment peut prêter des instruments financiers dans les limites prescrites par la réglementation applicable.

Ces prêts n'ont pas d'incidence sur le profil de risque du compartiment, dès lors que:

- Les prêts sont réalisés dans le cadre d'un système de prêts de titres géré par un 'principal'. Dans ce système, le compartiment est exclusivement en rapport avec le principal qui intervient en la qualité de contrepartie à laquelle la propriété des titres est transférée. Le choix du principal est soumis à des critères sévères de sélection. Le principal garantit la restitution de titres équivalents aux titres prêtés.
- Par un système de gestion de marge il est toujours assuré que le compartiment bénéficie d'une garantie financière dont la valeur réelle est à tout moment supérieure à la valeur réelle des titres prêtés, ceci au cas où le principal ne restituerait pas les titres équivalents.

La restitution de titres équivalents aux titres prêtés peut être demandée à tout moment. Il est ainsi garanti que les prêts de titres n'influencent pas la gestion du compartiment.
Les prêts de titres permettent au compartiment de réaliser un rendement supplémentaire. Le principal verse une commission à la société de gestion. Cette commission revient essentiellement au compartiment, sous déduction de la rémunération pour la gestion de marge et les clearing services de KBC Banque.
La relation avec la (les) contrepartie(s) est régie sur base de conventions internationales standard.

Volatilité de la valeur nette d'inventaire:

La volatilité de la valeur nette d'inventaire peut être élevée en raison de la composition du portefeuille.

Stratégie générale visant à couvrir le risque de change:

Pour protéger ses actifs contre les variations des taux de change tout en restant dans les limites fixées dans les statuts, le compartiment peut effectuer des transactions de vente de contrats à terme sur devises et de vente d'options call ou d'achat d'options put sur devises. Les transactions concernées ne peuvent avoir trait qu'à des contrats négociés sur un marché réglementé et régulier, agréé et ouvert au public, ou à des contrats négociés avec un établissement financier agréé de premier ordre, spécialisé dans ce type de transactions et qui déploie également ses activités sur le marché des options 'over the counter' (OTC). Dans le même but, le compartiment peut aussi vendre des devises à terme ou les échanger dans le cadre de transactions de gré à gré avec des établissements financiers de premier ordre, spécialisés dans ce type de transactions. L'objectif en matière de couverture des transactions précitées laisse supposer qu'il existe une relation directe entre ces transactions et les actifs à couvrir. Ceci implique qu'en principe, les transactions exprimées dans une devise donnée ne peuvent, en termes de volume, dépasser ni la valorisation de l'ensemble des actifs exprimés dans cette même devise, ni la durée de détention de ces actifs.

Aspects sociaux, éthiques et environnementaux:

Toute prise de participation dans des fabricants d'armes controversées, dont l'on peut conclure par consensus international au cours des cinq dernières décennies que leur usage occasionne des souffrances humaines disproportionnées à la population civile est résolument exclue du compartiment.
Il s'agit notamment de fabricants de mines antipersonnelles, de bombes et de munitions à fragmentation et d'armes à l'uranium appauvri.

Pour l'application éventuelle des disposition fiscales européennes et belges, nous vous renvoyons au prospectus sous 'Informations concernant la Sicav - Régime fiscal'.

2.1.4 GESTION FINANCIERE DU PORTEFEUILLE

La société de gestion délègue la gestion intellectuelle du portefeuille, à l'exception de la constitution et la tenue à jour du compartiment d'un point de vue technique et juridique, à KBC Fund Management Limited, Joshua Dawson House, Dawson Street, Dublin 2, IRELAND.

2.1.5 DISTRIBUTEUR

KBC Asset Management S.A., 5, Place de la Gare, L-1616 Luxembourg.

2.1.6 INDICE ET BENCHMARK

Pas d'application.

2.1.7 POLITIQUE SUIVIE PENDANT L'EXERCICE

Composition du panier à la date du rapport

Nom	Valeur
CAMPBELL SOUP CO	2,9976
COMPASS GROUP PLC	8,4838
DAI NIPPON PRINTING CO LTD	2,3871
HANG SENG BANK LTD	3,3787
HENNES & MAURITZ AB-B SHS	5,4579
HONG KONG & CHINA GAS	5,3931
KBC GROEP NV	3,6450
KONINKLIJKE KPN NV	1,0307
KRAFT FOODS GROUP INC	6,3442
LINDE AG	5,9529
MONDELEZ INTERNATIONAL INC (UW)	12,4602
NATIONAL GRID PLC	6,7379
NESTLE SA-REG	6,8065
NIPPON TELEGRAPH & TELEPHONE	6,7301
NOVARTIS AG-REG	5,1436
PITNEY BOWES INC	1,3948
ROCHE HOLDING AG-GENUSSCHEIN	7,5745
ROYAL BANK OF CANADA (CN)	6,2767
SHARP CORP	1,6013
SSE PLC	4,5218
SUN LIFE FINANCIAL INC	3,6662
SWIRE PACIFIC LTD 'A'	5,0818
SWIRE PROPERTIES LTS	0,7670
SWISSCOM AG-REG	7,1430
TELEFONICA SA (SM)	2,3188
TELUS CORP	4,8304
TORONTO-DOMINION BANK (CN)	3,5654
TRANSALTA CORP (CN)	1,3863
VOLVO AB-B SHS	5,3080
WESFARMERS LIMITED (AU)	5,0993
WISCONSIN ENERGY CORP	6,2318
XCEL ENERGY INC	4,7755
TOTAL	154,49

Evolution de l'indice ou basket

Indice:	**BASKET**
31/12/2012:	**130,22**
28/06/2013:	**142,13**
31/12/2013:	**154,49**
Evolution depuis 31/12/2012:	**18,64%**
Evolution depuis 28/06/2013:	**8,70%**
Indice au départ du compartiment:	**100,00**
Garantie minimum en monnaie locale à la date d'échéance:	**10,00**
Monnaie locale:	**CZK**

Fixings

Période	Date finale	Valeur finale	Cap
1	31/10/2013	n.a.	0,00%

Modifications du panier depuis le lancement du compartiment

Date	SORTIE	ENTREE	Remarque
08/03/2010	CADBURY PLC	MONDELEZ INTERNATIONAL INC (UW)	Acquisition
03/10/2011	SCOTTISH & SOUTHERN ENERGY	SSE PLC	Changement de dénomination
18/01/2012		SWIRE PROPERTIES LTS	Spin-off Swire Pacific - Swire Properties
02/10/2012	KRAFT FOODS	MONDELEZ INTERNATIONAL INC (UW)	Changement de dénomination
02/10/2012		KRAFT FOODS GROUP INC	Spin-off Kraft Foods

2.1.8 INDICATEUR SYNTHETIQUE DU RISQUE ET DE RENDEMENT

2 sur une échelle de 1 (risque faible) à 7 (risque élevé).

La valeur d'une part peut augmenter ou diminuer et l'investisseur pourrait recevoir moins que sa mise.
Conformément à la Directive 583/2010, un indicateur synthétique du risque et de rendement est déterminé donnant une indication chiffrée des rendements possibles, mais également des risques correspondants, du compartiment, calculée dans la devise du compartiment. L'indicateur est formulé par un chiffre entre 1 et 7. Plus le chiffre est élevé, plus le rendement possible est élevé, cependant le rendement est aussi plus difficilement prévisible. Des pertes sont également possibles. Le chiffre le plus bas ne signifie pas que l'investissement est totalement sans risque. Il indique que, comparé aux chiffres plus élevés, ce produit offrira normalement un rendement plus bas, mais en même temps mieux prévisible.
L'indicateur synthétique de risque et de rendement est évalué sur une base régulière et peut donc être diminué ou augmenté sur base des données provenant du passé. Les données provenant du passé ne sont pas toujours une indication fiable pour le rendement et risque futurs.

2.2 BILAN

Schéma du bilan		31/12/2013 (en devise du compartiment)	31/12/2012 (en devise du compartiment)
	TOTAL ACTIF NET	11.958.986,53	33.078.208,82
II.	**Valeurs mobilières,instruments du marché monétaire, OPC et instruments financiers dérivés**		
A.	Obligations et autres titres de créance		
	a) Obligations	7.060.610,73	23.592.025,63
	a} Collateral reçu sous forme d'obligations	3.609.127,90	8.498.084,94
F.	Instruments finaciers dérivés		
	e) Sur actions		
	Contrats de swap (+/-)	3.531.519,41	8.362.698,93
IV.	**Créances et dettes à un an au plus**		
B.	Dettes		
	d) Collateral (-)	-3.609.127,90	-8.498.084,94
V.	**Dépôts et liquidités**		
A.	Avoirs bancaires à vue	647.563,94	414.302,03
B.	Avoirs bancaires à terme	719.992,80	710.092,10
VI.	**Comptes de régularisation**		
B.	Produits acquis	208,80	1.574,94
C.	Charges à imputer (-)	-909,15	-2.484,81
	TOTAL CAPITAUX PROPRES	11.958.986,53	33.078.208,82
A.	**Capital**	10.778.613,90	27.384.598,13
B.	**Participations au résultat**	100.730,85	8.215,03
D.	**Résultat de l'exercice**	1.079.641,78	5.685.395,66

POSTES HORS BILAN

I	**Sûretés réelles (+/-)**		
I.A	**Collateral (+/-)**		
I.A.A	Valeurs mobilières/instruments du marché monétaire	3.609.127,90	8.498.084,94
IV	**Montants notionels des contrats de swap (+)**	8.787.060,00	23.750.920,00

2.3 COMPTE DE RÉSULTATS

	Compte de résultats	31/12/2013 (en devise du compartiment)	31/12/2012 (en devise du compartiment)
I.	**Réductions de valeur, moins-values et plus-values**		
A.	Obligations et autres titres de créance		
	a) Obligations	59.312,35	1.021.380,17
F.	Instruments financiers dérivés		
	e) Sur actions		
	Contrats de swap (+/-)	1.075.056,02	4.552.424,42
G.	Créances, dépôts, liquidités et dettes	-99,30	-23,40
H.	Positions et opérations de change		
	b) Autres positions et opérations de change	801,66	1.800,49
II.	**Produits et charges des placements**		
B.	Intérêts		
	a) Valeurs mobilières et instruments du marché monétaire	224.437,97	388.560,61
	b) Dépôts et liquidités	2.600,10	20.427,80
D.	Contrats de swap (+/-)	-6.683,24	-171.536,05
III.	**Autres produits**		
A.	Indemnité destinée à couvrir les frais d'acquisition et de réalisation des actifs, à décourager les sorties et à couvrir les frais de livraison	222.597,35	126.396,65
B.	Autres	582,82	
IV.	**Coûts d'exploitation**		
A.	Frais de transaction et de livraison inhérents aux placements (-)	0,04	-0,13
B.	Charges financières (-)	-4.211,22	-6.234,71
C.	Rénumération due au dépositaire (-)	-6.384,25	-6.459,25
D.	Rénumération due au gestionnaire (-)		
	a) Gestion financière	-430.244,59	-183.320,72
	b) Gestion administrative et comptable	-23.327,78	-32.161,37
F.	Frais d'établissement et d'organisation (-)	-132,01	-1.300,83
H.	Services et biens divers (-)	-32.877,41	-21.306,61
J.	Taxes	-854,98	-882,53
K.	Autres charges (-)	-931,75	-2.368,88
	Produits et charges de l'exercice (du semestre)		
	Sous-total II + III + IV impôts sur le résultat	-55.428,95	109.813,98
V.	**Bénéfice courant (perte courante) avant impôts**	1.079.641,78	5.685.395,66
VII.	**Résultat de l'exercice**	1.079.641,78	5.685.395,66

Affectation des résultats		31/12/2013 (en devise du compartiment)	31/12/2012 (en devise du compartiment)
I.	**Bénéfice (Perte) à affecter**	1.180.372,63	5.693.610,69
	Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	1.079.641,78	5.685.395,66
	Participations au résultats perçus (participations au résultat versées)	100.730,85	8.215,03
II.	**(Affectations au) Prélèvements sur le capital**	-1.180.372,63	-5.693.610,69

2.4 COMPOSITION DES AVOIRS ET CHIFFRES-CLES

2.4.1 COMPOSITION DES AVOIRS DE HORIZON CSOB BONUSOVY FOND 2

Dénomination	Quantité au 31/12/2013	Devise	Cours en devises	Evaluation (en devise du compartiment)	% Détenu de l'OPC	% Porte feuille	% Actif net
ACTIF							
PORTEFEUILLE TITRES							
Obligations							
Obligations d'entreprises privées							
Irlande							
AMETHYST STRUCTURED FIN PLC 6P 10/07-10/01	700.000,00	CZK	101,414	710.982,62		6,71	5,95
BEECHWOOD STRUCTURED FIN PLC 6P 10/07-10/01	700.000,00	CZK	100,401	703.891,65		6,65	5,89
BROOKFIELS CAPITAL PLC 6P 10/07-10/01	700.000,00	CZK	101,737	713.238,35		6,73	5,96
EPERON FINANCE PLC 6P 10/07-10/01	700.000,00	CZK	100,283	703.061,19		6,64	5,88
ESPACCIO SECURITIES PLC 6P 10/07-10/01	350.000,00	CZK	100,263	351.460,86		3,32	2,94
GREENSTREET STRUCT. FIN. PROD. PLC 6P 10/07-10/01	350.000,00	CZK	101,744	356.646,60		3,37	2,98
NIMROD CAPITAL PLC 6P 10/07-10/01	350.000,00	CZK	101,176	354.658,05		3,35	2,97
OPAL FINANCIAL PRODUCTS PLC 6P 10/07-10/01	350.000,00	CZK	99,974	350.449,78		3,31	2,93
PROFILE FINANCE PLC 6P 10/07-10/01	350.000,00	CZK	101,595	356.123,34		3,36	2,98
RECOLTE SECURITIES PLC 6P 10/07-10/01	350.000,00	CZK	99,435	348.564,40		3,29	2,92
SILVERSTATE FIN INV PLC 6P 10/07-10/01	350.000,00	CZK	100,073	350.798,51		3,31	2,93
VESPUCCI STRUCTURED FIN PROD 6P 10/07-10/01	350.000,00	CZK	100,965	353.919,37		3,34	2,96
VIGADO CAPITAL PLC 6P 10/07-10/01	350.000,00	CZK	99,830	349.947,50		3,30	2,93
VOYCE INVESTMENTS PLC 6P 10/07-10/01	350.000,00	CZK	101,458	355.645,09		3,36	2,97
WATERFORD CAPITAL INC PLC 6P 10/07-10/01	350.000,00	CZK	99,913	350.236,61		3,31	2,93
WAVES FINANCIAL INV PLC 6P 10/07-10/01	350.000,00	CZK	100,127	350.986,81		3,31	2,94
Total des obligations				7.060.610,73		66,66	59,04
Swaps							
Belgique							
KBC SWAPS	8.787.060,00	CZK	40,190	3.531.519,41		33,34	29,53
Total swaps				3.531.519,41		33,34	29,53
TOTAL DU PORTEFEUILLE TITRES				10.592.130,14		100,00	88,57
COLLATERAL PERCU							
Belgique							
KBC GROUP COLLATERAL EUR	131.849,92	EUR	1,000	3.609.127,90			30,18
TOTAL COLLATERAL PERCU				3.609.127,90			30,18
LIQUIDITES							
Comptes à vue							
Belgique							
KBC GROUP CZK	642.817,47	CZK	1,000	642.817,47			5,38
KBC GROUP EURO	173,40	EUR	1,000	4.746,48			0,04
Total compte à vue				647.563,95			5,42

Comptes à terme							
France							
NATIXIS 10/07-10/01/14 NATIXIS 0.060 %	720.000,00	CZK	99,999	719.992,80			6,02
Total comptes à terme				719.992,80			6,02
TOTAL LIQUIDITES				1.367.556,75			11,44
DEBITEURS ET CREDITEURS DIVERS							
Dettes							
Belgique							
KBC GROUP CONTREPARTIE COLLATERAUX EUR	-131.849,92	EUR	1,000	-3.609.127,90			-30,18
Total dettes				-3.609.127,90			-30,18
TOTAL DEBITEURS ET CREDITEURS DIVERS				-3.609.127,90			-30,18
AUTRES							
Intérêts courrus		CZK		208,80			0,00
Frais provisionnés		CZK		-909,15			-0,01
TOTAL AUTRES				-700,35			-0,01
TOTAL DE L'ACTIF NET				**11.958.986,54**			**100,00**

2.4.2 CHANGEMENT DANS LA COMPOSITIONS DES AVOIRS

La liste détaillée des transactions peut être consultée sans frais au siège de la Sicav, avenue du Port 2, 1080 Bruxelles.

2.4.3 MONTANT DES ENGAGEMENTS RELATIVES AUX POSITIONS EN DERIVES FINANCIERS

EN TITRES	Devise	En devise	En devise du compartiment	Lot-size	Date de transaction
KBC COLLATERAL EUR	EUR	131.849,92	3.609.127,90	n.a.	31.12.2013
EQLISWAP	CZK	8.787.060,00	8.787.060,00	n.a.	16.09.2013

2.4.4 EVOLUTION DES SOUSCRIPTIONS, DES RACHATS ET DE LA VALEUR NETTE D'INVENTAIRE

Période	Evolution du nombre des parts en circulation						
Années	Souscriptions		Remboursements		Fin de période		
	Cap.	Dis.	Cap.	Dis.	Cap.	Dis.	Total
2011 - 12	0,00		262.799,00		3.400.745,00		3.400.745,00
2012 - 12	0,00		977.182,00		2.423.563,00		2.423.563,00
2013 - 12	2.198,00		1.576.829,00		848.932,00		848.932,00

Période	Montants payés et reçus par l'OPC (en devise du compartiment)			
Années	Souscriptions		Remboursements	
	Cap.	Dis.	Cap.	Dis.
2011 - 12	0,00		3.122.204,60	
2012 - 12	0,00		12.639.672,69	
2013 - 12	30.442,30		22.229.306,37	

Période	Valeur nette d'inventaire Fin de période (en devise du compartiment)		
Années	Du compartiment	D'une part	
		Cap.	Dis.
2011 - 12	40.032.485,85	11,77	
2012 - 12	33.078.208,82	13,65	
2013 - 12	11.958.986,53	14,09	

2.4.5 RETURNS

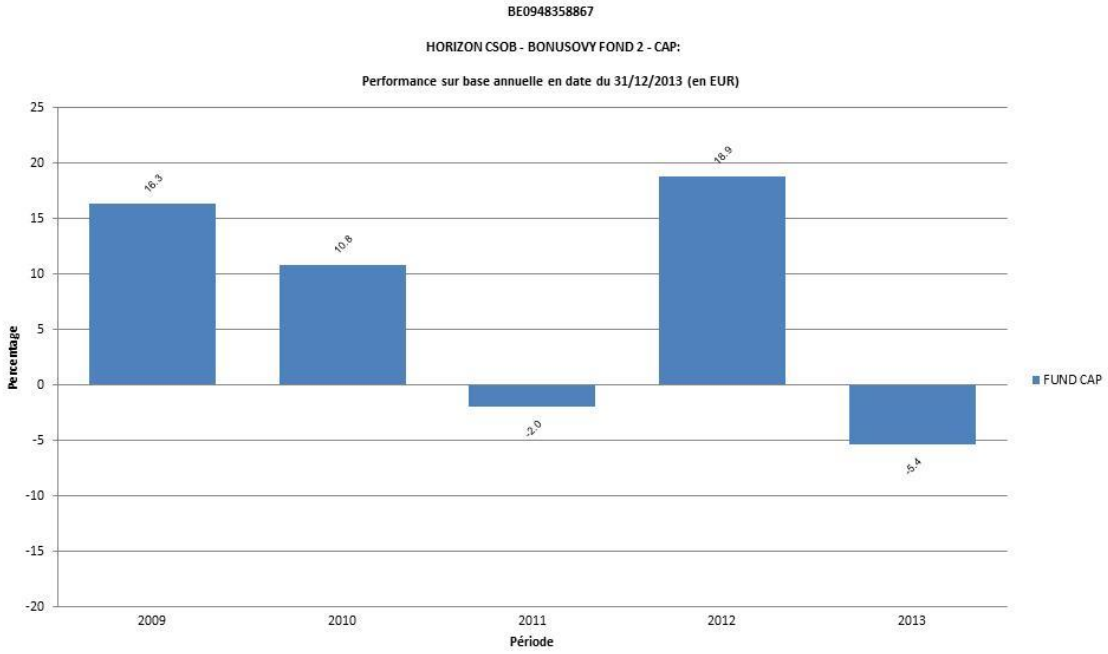

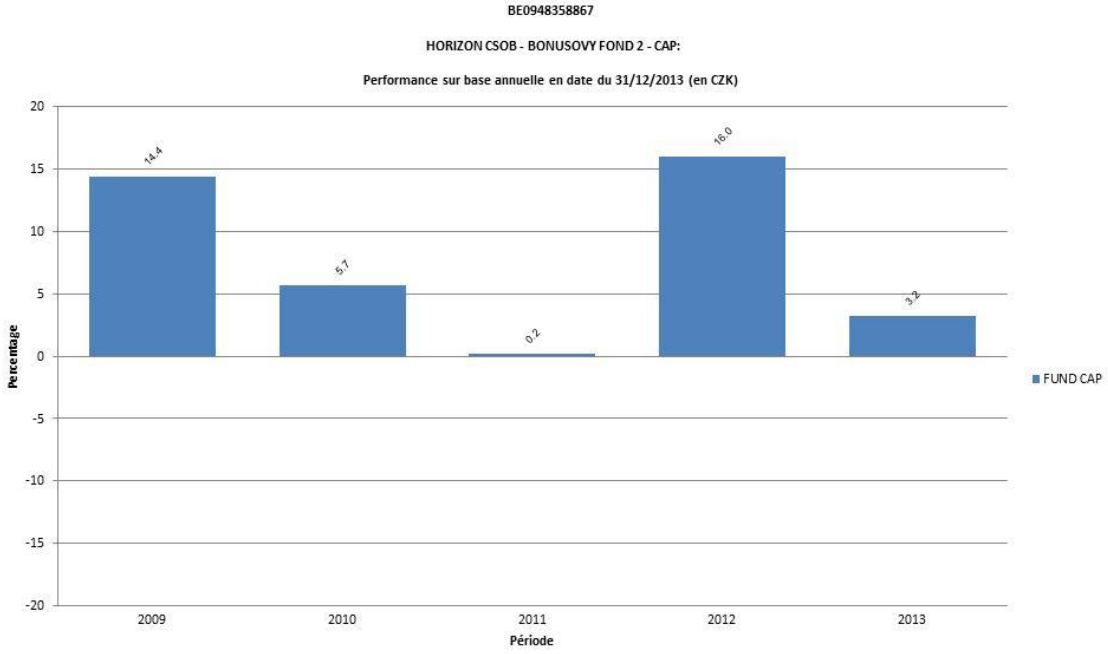

Cap Dis	ISIN code	Monnaie	1 An		3 Ans*		5 Ans*		10 Ans*		Depuis départ*	
			Classe d'actions	Bench mark	Classe d'actions	Bench mark	Classe d'actions	Bench mark	Classe d'actions	Bench mark	Date de lancement	Classe d'actions
CAP	BE0948358867	EUR	-5.35%		3.32%		7.29%				30/09/2008	4.69%
CAP	BE0948358867	CZK	3.22%		6.24%		7.71%				30/09/2008	6.77%

* les taux indiqués sont sur base annuelle.
Ces données sont historiques et ne constituent pas de gage pour le futur.

- L'histogramme représente les performances d'exercices complets.
- Ces chiffres ne tiennent pas compte d'éventuelles restructurations.
- Calculée en CZK et en EUR.
- Le rendement est calculé comme la modification de la valeur d'inventaire entre deux moments exprimés en pour cent.
- Méthode de calcul pour la date D où VIN correspond à la valeur d'inventaire:
  Parts de capitalisation (CAP)
  Return à la date D sur une période de X années :
  [VIN(D) / VIN(Y)] ^ [1 / X] - 1
  avec Y = D-X
  Return à la date D depuis la date de lancement S de la part:
  [NIW(D) / NIW(S)] ^ [1 / F] - 1
  avec F = 1 si la part existe depuis moins d'un an à la date D
  avec F = (D-S) / 365.25 si la part existe depuis plus d'un an à la date D
- Si la période entre les deux moments est de plus d'un an, le calcul ordinaire du rendement est converti en un rendement sur base annuelle en prenant la racine $n^{ème}$ de 1 plus le rendement total de la part.
- Les rendements ci-dessus ne tiennent pas compte des commissions et frais afférents aux émissions et aux rachats des parts.
- Il s'agit des rendements des parts de capitalisation.

2.4.6 FRAIS

Frais Courants: *
Capitalisation: 1.888%

* Ne sont pas inclus dans les frais mentionnés : les frais d'entrée et de sortie, les rémunérations liées aux performances, les frais de transaction payés dans le cadre de l'acquisition ou de l'aliénation d'actifs, les intérêts payés, les paiements aux fins de constitution de sûretés dans le cadre d'instruments financiers dérivés et les commissions liées aux Commission Sharing Agreements ou rémunérations similaires perçues par la société de gestion ou par toute personne y associée.

EXISTENCE DE COMMISSION SHARING AGREEMENTS

Pas d'application.

EXISTENCE DE 'FEE SHARING AGREEMENTS' ET DE 'REBATES' :

La société de gestion peut partager sa rémunération avec le Distributeur et des parties institutionnelles et/ou professionnelles. En principe, il s'agit de 35 à 60% dans le cas où le distributeur est une entité de KBC Groupe SA et de 35 à 70% dans le cas où le distributeur n'est pas une entité de KBC Groupe SA, bien que dans un nombre limité de cas, la rémunération du distributeur s'élève à moins de 35%. Sur demande, l'investisseur pourra obtenir de plus amples informations concernant ces cas.
Si la société de gestion investit les actifs de l'organisme de placement collectif dans des parts d'organismes de placement collectif qui ne sont pas gérés par une entité de KBC Groupe SA et si la société de gestion reçoit une rémunération, la société de gestion paiera cette rémunération à l'organisme de placement collectif.
Le *fee sharing* n'a pas d'incidence sur le montant de la commission de gestion que le compartiment verse à la société de gestion. Cette commission de gestion est soumise aux limitations prévues par les statuts. Ces limitations ne peuvent être modifiées qu'après avoir été approuvées par l'Assemblée Générale.
La société de gestion a conclu un accord de distribution avec le Distributeur de manière à favoriser une plus large distribution des droits de participation du compartiment en utilisant plusieurs canaux de distribution.
Il est de l'intérêt des participants, du compartiment et du Distributeur que le plus grand nombre possible de parts soit vendu et que les actifs du compartiment soient donc les plus élevés possible. De ce point de vue, il n'y a donc pas de conflit d'intérêts.

2.4.7 NOTES AUX ETATS FINANCIERS ET AUTRES DONNEES

La commission de gestion est payable au terme de chaque mois et est basée sur le nombre de parts en début de semestre.
La rémunération de l'agent administratif est payable à la fin de chaque mois et est basée sur le nombre d'actions émises au début de chaque semestre.
Rémunération du commissaire : 1 000 euros par an. Cette rémunération s'entend hors TVA et peut être indexé annuellement conformément aux décisions de l'assemblée générale.
Rémunération du dépositaire: cette commission est payable annuellement au début de chaque année civile et est calculée sur l'état du patrimoine à la fin de l'année civile précédente.
Aspects sociaux, éthiques et environnementaux:
Toute participation dans des fabricants d'armes controversées, dont l'on peut conclure par consensus international au cours des cinq dernières décennies que leur usage occasionne des souffrances humaines disproportionnées à la population civile est résolument écartées du compartiment. Il s'agit notamment de fabricants de mines antipersonnelles, de bombes et de munitions à fragmentation et d'armes à l'uranium appauvri.
Produits dérivés financiers sur indices financiers : de plus amples informations sur d'éventuels indices financiers servant de sous-jacent aux produits dérivés financiers sont fournies dans la section "Objectif et politique de placement du compartiment" du présent rapport.

Détail du collateral reçu(+) / donné(-) pour les dérivés financiers

Dénomination	Devise	Nominal	Devise port.	Evaluation en Devise port.
EFSF 12/22 2,25% 05/09	EUR	43.000	CZK	1.199.203,74
EURO STABILITY MECHANISM 12/14 0,21% 11/12	EUR	12.000	CZK	328.579,47
FRANCE 00/32 5,75% 25/10	EUR	6.000	CZK	228.820,76
FRANCE 97/29 5,50% 25/04	EUR	50.000	CZK	1.852.523,93
			Total	**3.609.127,90**

Pour la valorisation du collateral reçu(+) / donné(-) sur cette liste détaillée, des cours indicatifs fournis par la division Collateral Management de KBC Bank ont été utilisés.

SOMMAIRE

2. Renseignements relatifs au Horizon CSOB Europe Lookback 1

2.1. Rapport de gestion
2.1.1. Date de lancement, prix de souscription initiale et date d'échéance
2.1.2. Cotation en Bourse
2.1.3. Objectif et politique de placement du compartiment
2.1.4. Gestion du portefeuille d'investissement
2.1.5. Distributeurs
2.1.6. Indice et benchmark
2.1.7. Politique suivie pendant l'exercice
2.1.8. Indicateur synthétique du risque et de rendement (SRRI)

2.2. Bilan

2.3. Compte de résultats

2.4. Composition des avoirs et chiffres-clés
2.4.1. Composition des avoirs
2.4.2. Changement dans la composition des avoirs
2.4.3. Montant des engagements relatives aux positions en dérivés financiers
2.4.4. Evolution des souscriptions, des rachats et de la valeur nette d'inventaire
2.4.5. Rendements
2.4.6. Frais
2.4.7. Notes aux états financiers et autres données

2 RENSEIGNEMENTS RELATIFS AU HORIZON CSOB EUROPE LOOKBACK 1

2.1 RAPPORT DE GESTION

2.1.1 DATE DE LANCEMENT ET PRIX DE LANCEMENT

Date de lancement: 3 octobre 2008
Prix de lancement: 10 CZK
Date de l'échéance: 9 mai 2014
Monnaie: CZK

2.1.2 COTATION EN BOURSE

Pas d'application.

2.1.3 RAPPEL DE LA POLITIQUE D'INVESTISSEMENT COMME ECRIT DANS LE PROSPECTUS

OBJECTIF DU COMPARTIMENT:

DESCRIPTION DE L'OBJECTIF DU COMPARTIMENT:

Le compartiment a pour double objectif (avant frais et taxes):

(1) De rembourser le prix de souscription initial par action de 10 CZK à l'Echéance (la protection de capital). Cette protection de capital est octroyée par la mise en place d'un mécanisme financier expliqué plus amplement au point *Protection du capital.* Cette protection du capital ne vaut toutefois pas pour l'actionnaire qui vend ses actions avant l'Echéance.

(2) D'offrir un rendement potentiel au moyen d'un investissement en 'swaps' (contrats d'échange). Les différents types de 'swaps' dans lesquels le compartiment peut investir, sont expliqués au point *Rendement potentiel.*

PROTECTION DU CAPITAL:

Le mécanisme financier destiné à la protection du capital

Le mécanisme financier destiné à assurer la protection du capital à l'Echéance consiste à investir la totalité des souscriptions en obligations et autres titres de créance, dépôts et/ou liquidités (notamment l'argent placé sur un compte à terme ou à vue). Ces investissements peuvent avoir différentes durées et dates de paiement de coupon qui sont adaptées aux échéances des engagements du compartiment au moyen des 'swaps' décrits au point *Transactions autorisées en 'swaps' (2)*.

Caractéristiques auxquelles les investissements doivent répondre

Les investissements doivent répondre à l'une des caractéristiques suivantes:

(1) Un investissement en dépôts et/ou titres de créance, placés auprès ou émis par des établissements financiers sous contrôle prudentiel et établi dans un Etat membre de l'Espace économique européen.

(2) Un investissement en titres de créance émis ou garantis par un Etat membre de l'Espace économique européen.

(3) Un investissement repris dans une stratégie d'investissement présentant une structure analogue et un risque de contrepartie identique à un investissement direct en dépôts et/ou titres de créance visés aux points (1) et (2) ci-dessus.

Les investissements sous (3) peuvent se composer de:

(A) Un investissement en obligations cotées en Bourse émises par des '*Special Purpose Vehicles'* (SPV).

Ces SPV sont gérés par KBC Asset Management SA ou une de ses filiales.

Les obligations émises par les SPV ont pour sous-jacent un portefeuille diversifié de dépôts émis par des organismes financiers, des obligations et d'autres titres de créance et produits dérivés (dérivés financiers). La sélection de ces actifs sous-jacents repose sur des critères relatifs à la répartition et la solvabilité (voir sous *Catégories des actifs autorisés* et *Caractéristiques des obligations et autres titres de créance)* afin de réduire le risque de contrepartie.

D'autres particularités relatives aux critères auxquels doivent répondre ces dépôts, obligations, autres titres de créance et produits dérivés (dérivés financiers) sous-jacents figurent dans les prospectus de base des SPV. Ces prospectus de base peuvent être consultés sur le site http://www.kbc.be/prospectus/spv/.

Les investissements tant du compartiment que des SPV sont expliqués pour l'investisseur dans le compartiment dans le rapport annuel et le rapport semestriel de la Sicav dont le compartiment fait partie. Le rapport annuel et le rapport semestriel peuvent également être consultés sur le site http://www.kbc.be/.

(B) Un investissement en:

- Dépôts auprès d'organismes financiers soumis au contrôle prudentiel aux Etats-Unis d'Amérique, au Japon, au Canada ou en Australie et/ou

- Titres de créance émis par des organismes financiers soumis au contrôle prudentiel aux Etats-Unis, au Japon, au Canada ou en Australie et/ou

- Titres de créance émis ou garantis par les Etats-Unis, le Japon, le Canada ou en Australie.

Le contrôle prudentiel des organismes financiers aux Etats-Unis, au Japon, au Canada et en Australie peut être considéré comme équivalent au contrôle prudentiel des organismes financiers dans les Etats membres de l'Espace économique européen.

Les investissements en titres de créance émis par des organismes financiers soumis au contrôle prudentiel aux Etats-Unis, au Japon, au Canada et en Australie ou émis ou garantis par les Etats-Unis, le Japon, le Canada et l'Australie ont un score de solvabilité minimum comme exposé au point *Caractéristiques des obligations et autres titres de créance*.

(C) Les investissements peuvent également combiner des investissements en (A) et en (B).

Pas de garantie formelle

Aucune garantie formelle de remboursement du prix de souscription initial n'est octroyée au compartiment ou à ses actionnaires. En d'autres termes, la protection du capital ne constitue pas une obligation de résultat pour le compartiment, bien que la réalisation de cet objectif par le fonctionnement du mécanisme financier demeure la priorité absolue.

Si, en raison de la déficience du mécanisme financier, le montant à payer par action à l'Echéance (avant frais et taxes) est inférieur au prix de souscription initial, KBC Asset Management peut décider (sans y être obligé) d'affecter la commission de gestion perçue du compartiment et éventuellement d'autres compartiments de la Sicav pendant l'exercice en cours à la couverture de ce déficit. Ceci ne constitue pas une garantie de la part de KBC Asset Management SA. Celle-ci peut décider selon sa propre vision d'utiliser la commission de gestion dans ce but ou non.

Cette protection de capital ne vaut toutefois pas pour l'actionnaire qui vend ses actions avant l'Echéance.

RENDEMENT POTENTIEL:

Pour obtenir un rendement potentiel, le compartiment conclut des swaps avec une ou plusieurs contreparties de premier ordre. C'est la raison pour laquelle le compartiment cède une partie des revenus futurs de ses investissements destinés à la protection du capital à cette/ces contrepartie(s) pendant la durée du compartiment. En échange, la (les) contrepartie(s) s'engage(nt) à offrir un rendement potentiel décrit au point *Stratégie définie*.

POLITIQUE D'INVESTISSEMENT DU COMPARTIMENT:

CATEGORIES D'ACTIFS AUTORISES:

Conformément aux dispositions de l'Arrêté Royal du 12 novembre 2012 relatif à certains organismes de placement collectif publics, les investissements du compartiment peuvent consister en titres négociables (notamment obligations et autres instruments de créance), en instruments du marché monétaire, en parts d'organisme de placement collectif, en dépôts, en produits dérivés (dérivés financiers), en liquidités et tout autre instrument, pour autant que cela soit autorisé par la réglementation applicable.

Les limites et les restrictions d'investissement prévues par l'Arrêté Royal du 12 novembre 2012 relatif à certains organismes de placement collectif publics seront respectées à tout moment.

CARACTÉRISTIQUES DES OBLIGATIONS ET AUTRES TITRES DE CRÉANCE:

Le score de solvabilité moyen (rating) des obligations et autres instruments de créance pendant la durée du compartiment est de minimum "A-" pour Standard & Poor's ou un score de solvabilité équivalent de Moody's ou Fitch ou, à défaut d'un score de solvabilité, un profil de risque de crédit moyen au moins équivalent selon l'évaluation du gestionnaire.

Le score de solvabilité des obligations et autres instruments de créance à long terme lors du lancement de l'investissement est de minimum "A-" pour Standard & Poor's ou un score de solvabilité équivalent de Moody's ou Fitch ou, à défaut d'un score de solvabilité, un profil de risque de crédit moyen au moins équivalent selon l'évaluation du gestionnaire.

Le score de solvabilité des obligations et autres instruments de créance à court terme lors du lancement de l'investissement est de minimum "A-1" pour Standard & Poor's ou un score de solvabilité équivalent de Moody's ou Fitch ou, à défaut d'un score de solvabilité, un profil de risque de crédit moyen au moins équivalent selon l'évaluation du gestionnaire.

Toutes les durées sont prises en considération lors de la sélection des obligations et autres titres de créance.

TRANSACTIONS AUTORISEES EN 'SWAPS':

Les 'swaps' décrits ci-après sont conclus avec une/des contrepartie(s) de premier ordre dans les limites définies par la loi.

(1) Pour atteindre un rendement potentiel, le compartiment conclut des 'swaps'. Dans le cadre de ces 'swaps', le compartiment cède une partie des revenus futurs de ses investissements destinés à la protection du capital à cette/ces contrepartie(s) pendant la durée du compartiment. En échange, la (les) contrepartie(s) s'engage(nt) à offrir un rendement potentiel décrit au point *Stratégie définie.*

Les 'swaps' sous (1) sont indispensables à la réalisation des objectifs d'investissement du compartiment, étant donné qu'au moyen de cette technique l'objectif d'atteindre un rendement potentiel peut être réalisé.

Le profil de risque du compartiment n'est pas influencé par l'utilisation de ces 'swaps'.

(2) Le compartiment conclut si nécessaire des 'swaps' pour faire coïncider les durées des engagements du compartiment et celles des flux d'argent découlant des dépôts, obligations et autres instruments de créance décrits sous *Caractéristiques auxquelles les investissements doivent répondre.*

Ces 'swaps' sont indispensables à la réalisation des objectifs d'investissement du compartiment, étant donné qu'il n'y a pas d'obligations et d'autres instruments de créance en suffisance sur le marché dont les coupons et échéances coïncident parfaitement avec les échéances des engagements du compartiment.

Le profil de risque du compartiment n'est pas influencé par l'utilisation de ces 'swaps'.

(3) Le compartiment peut également conclure des 'swaps' pour se protéger du risque de crédit sur des émetteurs d'obligations et autres instruments de créance. Au moyen d'un tel 'swap', une ou plusieurs contrepartie(s) reprend/reprennent, en échange d'une prime payable par le compartiment le risque qu'un émetteur d'une obligation ou d'un autre instrument de créance se trouvant dans le portefeuille du compartiment reste en défaut.

Les 'swaps' sous (3) servent de couverture du risque de crédit.

Le profil de risque du compartiment n'est pas influencé par l'utilisation de ces 'swaps'.

LIMITES DE LA POLITIQUE DE PLACEMENT:

La politique de placement est menée dans les limites prévues par la réglementation.
Le compartiment peut contracter des emprunts à concurrence de 10% de ses actifs nets, pour autant qu'il s'agisse d'emprunts à court terme ayant pour but de résoudre des problèmes de liquidité à caractère temporaire.

STRATEGIE DEFINIE:

OBJECTIFS ET POLITIQUE DE PLACEMENT :
Le compartiment poursuit deux objectifs d'investissement: d'une part le maintien de 100% de la valeur de souscription initiale à l'Echéance et d'autre part une plus-value éventuelle en fonction de la hausse éventuelle d'un panier de 30 actions d'entreprises européennes (comme défini ci-après), par le biais d'une structure "Best Timing".
Cette Structure Best Timing implique que pour le calcul de la valeur d'inventaire à l'Echéance il est tenu compte de la valeur de souscription initiale d'une part et de l'évolution du panier de l'autre part et ceci en prenant en compte la Valeur de Départ Minimale. 80% de la hausse éventuelle (**= (*Valeur Finale moins Valeur de Départ Minimale) divisée par Valeur de Départ*)** est prise en compte avec un maximum de 55% (rendement actuariel: 8.15% avant frais et impôts).
La Valeur de Départ Minimale est le plus bas d'une part de la Valeur de Départ et d'autre part de la valeur du panier la plus basse constatée durant les Jours d'Observation Initiaux. Elle est toujours inférieure ou égale à la Valeur de Départ. En conséquence l'investisseur a intérêt à ce que le panier diminue pendant la période initiale de la durée du compartiment (notamment aux Jours d'Observation Initiaux), étant donné que le cours le plus bas constaté pendant les Jours d'Observation Initiaux et la Valeur de Départ est pris en compte pour calculer la hausse éventuelle du panier.

ECHEANCE: vendredi 9 mai 2014 (Paiement avec date valeur J + 1 jour ouvrable bancaire)

MONNAIE: CZK, l'évolution du cours de change des devises locales des actions du panier par rapport au CZK n'est pas pertinente.

VALEUR DE DÉPART: la valeur du panier sur base de la moyenne du Cours des actions dans le panier des dix premiers Jours d'Evaluation à partir du vendredi 10 octobre 2008 (ce jour inclus).

VALEUR FINALE: la valeur du panier sur base de la moyenne du Cours des actions dans le panier du dernier Jour d'Evaluation du mois pour les 18 mois avant l'Echéance, plus précisement de novembre 2012 à avril 2014 (ce mois inclus) .

VALEUR DE DÉPART MINIMALE: Le plus bas d'une part de la Valeur de Départ et d'autre part de la valeur du panier la plus basse pour tous les Jours d'Observation Initiaux.

JOURS D'OBSERVATION INITIAUX: le premier Jour d'Evaluation de chaque mois du mois de novembre 2008 (ce mois inclus) jusqu'au mois de avril 2009 (ce mois inclus).

COURS :
Pour toutes les actions, à l'exception des actions qui se cotent sur la Bourse de Milan, le cours de clôture, nommément le cours d'une action du panier tel qu'il est calculé et communiqué à la clôture de la bourse par l'instance responsable de la bourse à laquelle le titre est coté (ou son successeur légal). Pour les actions qui cotent à la Bourse de Milan, le cours de référence.

JOUR D'EVALUATION :
Il s'agit pour chaque action dans le panier d'un jour boursier pour la bourse à laquelle l'action est cotée et pour la bourse la plus importante où les options de cette action notent, à moins qu'il ne se produise ce jour à l'égard de cette action un événement perturbateur du marché (suspension ou limitation des échanges sur ce titre) ou une clôture anticipée (l'instance responsable a annoncé pour ce jour boursier de clôturer le marché plus tôt que les autres jours boursiers). Si un événement perturbateur du marché ou une clôture anticipée se produit à l'égard d'une action dans le panier, le Jour d'Evaluation original pour cette action est remplacé par le premier jour boursier suivant au cours duquel il ne se produit pas d'événement perturbateur du marché et pas de clôture anticipée et qui n'est pas lui-même déjà un Jour d'Evaluation originale et qui ne remplace pas lui-même déjà un Jour d'Evaluation original en raison d'un événement perturbateur du marché ou d'une clôture anticipée.

Toutefois, si au cours de chacun des huit jours boursiers qui suivent le Jour d'Evaluation original un événement perturbateur du marché ou une clôture anticipée se produit, (i) ce huitième jour boursier sera considéré comme le Jour d'Evaluation original, et (ii) la sicav estimera de bonne foi, en concertation avec la (les) contrepartie(s) de premier ordre avec laquelle (lesquelles) une convention de swap a été conclue, le cours de l'action tel qu'elle aurait été cotée ce huitième jour boursier et (iii) la sicav informera les actionnaires de (a) l'événement perturbateur du marché ou de la clôture anticipée qui s'est produit à l'égard d'une ou de plusieures actions, (b) des conditions modifiées pour déterminer la Valeur de Départ et/ou Valeur Finale et (c) des modalités concernant la distribution de montants conformément aux objectifs de placement réalisés.

PANIER APPLICABLE :
Le tableau ci-dessous montre, dans les colonnes de gauche à droite, successivement le numéro d'ordre de l'action, son nom, son code Bloomberg, la bourse sur laquelle elle est cotée et sa pondération initiale .

1	AKZO NOBEL	AKZA NA Equity	Amsterdam	3.00%
2	BANCO BILBAO VIZCAYA ARGENTA	BBVA SM Equity	Madrid	3.00%
3	BAYER	BAY GY Equity	Frankfurt	3.00%
4	BRITISH SKY BROADCASTING GRO	BSY LN Equity	London	3.00%
5	COMPASS GROUP PLC	CPG LN Equity	London	3.00%
6	DAIMLER AG-REGISTERED SHARES	DAI GY Equity	Frankfurt	4.00%
7	DANONE	BN FP Equity	Paris	4.00%
8	DEUTSCHE POST AG-REG	DPW GY Equity	Frankfurt	5.00%
9	DIAGEO PLC	DGE LN Equity	London	3.00%
10	ENI SPA	ENI IM Equity	Milan	4.00%
11	FORTIS	FORB BB Equity	Brussels	3.00%
12	INTESA SANPAOLO	ISP IM Equity	Milan	5.00%
13	KBC GROEP NV	KBC BB Equity	Brussels	3.00%
14	KONINKLIJKE KPN NV	KPN NA Equity	Amsterdam	3.00%
15	LAFARGE SA	LG FP Equity	Paris	3.00%
16	MEDIOBANCA SPA	MB IM Equity	Milan	3.00%
17	MUENCHENER RUECKVER AG-REG	MUV2 GY Equity	Frankfurt	3.00%
18	NESTLE SA-REG	NESN VX Equity	Zurich	3.00%
19	NOVARTIS AG-REG	NOVN VX Equity	Zurich	4.00%
20	PPR	PP FP Equity	Paris	2.00%
21	REED ELSEVIER NV	REN NA Equity	Amsterdam	3.00%
22	RWE AG	RWE GY Equity	Frankfurt	3.00%
23	SWISS RE-REG	RUKN VX Equity	Zurich	4.00%
24	SWISSCOM AG-REG	SCMN VX Equity	Zurich	5.00%
25	TELEFONICA SA	TEF SM Equity	Madrid	3.00%
26	TOTAL SA	FP FP Equity	Paris	3.00%
27	UNILEVER NV-CVA	UNA NA Equity	Amsterdam	2.00%
28	VIVENDI	VIV FP Equity	Paris	4.00%
29	VOLVO AB-B SHS	VOLVB SS Equity	Stockholm	3.00%
30	WOLTERS KLUWER	WKL NA Equity	Amsterdam	3.00%

Critères de sélection pour faire partie du panier :

Une action ne peut faire partie du panier que si (i) l'action est cotée sur une bourse (ii) le titre fait partie d'un important indice d'actions, (iii) l'action concerne une entreprise européenne et (iv) le conseil d'administration de la sicav a approuvé l'insertion de l'action dans le panier (les 'Critères de Sélection').

Adaptations au panier à la suite d'une fusion, d'une acquisition, d'une scission, d'une nationalisation, d'une faillite ou de la disqualification:

Fusion ou acquisition
Si un ou plusieurs émetteurs d'actions du panier prennent part à une fusion ou acquisition pendant la durée du compartiment, il sera attribué aux actions des émetteurs concernés par l'opération et qui, après cette opération, remplissent encore les Critères de Sélection, un poids dans le panier égal à la somme des poids des actions de tous les émetteurs concernés par l'opération. Si, après l'opération, aucun des émetteurs concernés par cette opération ne satisfait plus aux Critères de Sélection, on agira comme précisé sous 'Nationalisation, Faillite ou Disqualification'.

Scission
Si un émetteur d'une action du panier procède à une scission, le poids de l'action en question sera réparti de manière égale entre les actions de tous les émetteurs issus du fractionnement et qui satisfont aux Critères de Sélection.
Si après l'opération, aucun des émetteurs issus de la scission ne satisfait aux Critères de Sélection, on agira comme précisé sous 'Nationalisation, Faillite ou Disqualification'.

Nationalisation, Faillite ou Disqualification
Si un émetteur d'une action du panier est nationalisé, déclaré en faillite ou ne satisfait plus aux Critères de Sélection ('Disqualification'), l'action est réalisée au dernier cours connu avant l'élimination. Le montant de réalisation est ensuite investi jusqu'à l'Echéance de la transaction swap sous-jacente au taux du marché en vigueur sur le marché monétaire ou obligataire au moment de l'élimination pour une durée égale à la durée restante jusqu'à l'Echéance de la transaction swap sous-jacente du compartiment. Le montant de réalisation augmenté des intérêts est porté en compte à l'Echéance comme résultat de l'action pour le calcul de la hausse finale du panier à l'Echéance.

Prêt d'instruments financiers:

Le compartiment peut prêter des instruments financiers dans les limites prescrites par la réglementation applicable.

Ces prêts n'ont pas d'incidence sur le profil de risque du compartiment, dès lors que:

- Les prêts sont réalisés dans le cadre d'un système de prêts de titres géré par un 'principal'. Dans ce système, le compartiment est exclusivement en rapport avec le principal qui intervient en la qualité de contrepartie à laquelle la propriété des titres est transférée. Le choix du principal est soumis à des critères sévères de sélection. Le principal garantit la restitution de titres équivalents aux titres prêtés.
- Par un système de gestion de marge il est toujours assuré que le compartiment bénéficie d'une garantie financière dont la valeur réelle est à tout moment supérieure à la valeur réelle des titres prêtés, ceci au cas où le principal ne restituerait pas les titres équivalents.

La restitution de titres équivalents aux titres prêtés peut être demandée à tout moment. Il est ainsi garanti que les prêts de titres n'influencent pas la gestion du compartiment.
Les prêts de titres permettent au compartiment de réaliser un rendement supplémentaire. Le principal verse une commission à la société de gestion. Cette commission revient essentiellement au compartiment, sous déduction de la rémunération pour la gestion de marge et les clearing services de KBC Banque.
La relation avec la (les) contrepartie(s) est régie sur base de conventions internationales standard.

Volatilité de la valeur nette d'inventaire:

La volatilité de la valeur nette d'inventaire peut être élevée en raison de la composition du portefeuille.

Stratégie générale visant à couvrir le risque de change:

Pour protéger ses actifs contre les variations des taux de change tout en restant dans les limites fixées dans les statuts, le compartiment peut effectuer des transactions de vente de contrats à terme sur devises et de vente d'options call ou d'achat d'options put sur devises. Les transactions concernées ne peuvent avoir trait qu'à des contrats négociés sur un marché réglementé et régulier, agréé et ouvert au public, ou à des contrats négociés avec un établissement financier agréé de premier ordre, spécialisé dans ce type de transactions et qui déploie également ses activités sur le marché des options 'over the counter' (OTC). Dans le même but, le compartiment peut aussi vendre des devises à terme ou les échanger dans le cadre de transactions de gré à gré avec des établissements financiers de premier ordre, spécialisés dans ce type de transactions. L'objectif en matière de couverture des transactions précitées laisse supposer qu'il existe une relation directe entre ces transactions et les actifs à couvrir. Ceci implique qu'en principe, les transactions exprimées dans une devise donnée ne peuvent, en termes de volume, dépasser ni la valorisation de l'ensemble des actifs exprimés dans cette même devise, ni la durée de détention de ces actifs.

Aspects sociaux, éthiques et environnementaux:

Toute prise de participation dans des fabricants d'armes controversées, dont l'on peut conclure par consensus international au cours des cinq dernières décennies que leur usage occasionne des souffrances humaines disproportionnées à la population civile est résolument exclue du compartiment.
Il s'agit notamment de fabricants de mines antipersonnelles, de bombes et de munitions à fragmentation et d'armes à l'uranium appauvri.

Pour l'application éventuelle des disposition fiscales européennes et belges, nous vous renvoyons au prospectus sous 'Informations concernant la Sicav - Régime fiscal'.

2.1.4 GESTION FINANCIERE DU PORTEFEUILLE

La société de gestion délègue la gestion intellectuelle du portefeuille, à l'exception de la constitution et la tenue à jour du compartiment d'un point de vue technique et juridique, à KBC Fund Management Limited, Joshua Dawson House, Dawson Street, Dublin 2, IRELAND.

2.1.5 DISTRIBUTEUR

KBC Asset Management S.A., 5, Place de la Gare, L-1616 Luxembourg.

2.1.6 INDICE ET BENCHMARK

Pas d'application.

2.1.7 POLITIQUE SUIVIE PENDANT L'EXERCICE

Composition du panier à la date du rapport

Nom	Valeur
AGEAS	9,5902
AKZO NOBEL	5,8891
BANCO BILBAO VIZCAYA ARGENTA	2,8332
BAYER AG	7,2896
BRITISH SKY BROADCASTING GRO	6,6231
COMPASS GROUP PLC	10,3235
DAIMLER CHRYSLER	9,9756
DANONE	5,1612
DEUTSCHE POST AG-REG	12,0685
DIAGEO PLC	6,9505
ENI SPA	4,4972
INTESA SANPAOLO	3,0856
KBC GROEP NV	3,4248
KERING	7,0184
KONINKLIJKE KPN NV	1,2107
LAFARGE SA	3,3735
MEDIOBANCA SPA	2,3260
MUENCHENER RUECKVER AG-REG	5,2001
NESTLE SA-REG	4,5404
NOVARTIS AG-REG	5,1182
REED ELSEVIER NV	5,0394
RWE AG	1,3568
SWISS RE LTD	7,8236
SWISSCOM AG-REG	7,0111
TELEFONICA SA (SM)	2,3754
TOTAL SA	3,6321
UNILEVER NV-CVA	3,1800
VIVENDI	3,8675
VOLVO AB-B SHS	5,5371
WOLTERS KLUWER	4,6709
TOTAL	160,99

Evolution de l'indice ou basket

Indice:	**BASKET**
31/12/2012:	**130,36**
28/06/2013:	**137,70**
31/12/2013:	**160,99**
Evolution depuis 31/12/2012:	**23,50%**
Evolution depuis 28/06/2013:	**16,91%**
Indice au départ du compartiment:	**100,00**
Garantie minimum en monnaie locale à la date d'échéance:	**10,00**
Monnaie locale:	**CZK**

Modifications du panier depuis le lancement du compartiment

Date	SORTIE	ENTREE	Remarque
30/04/2009	GROUPE DANONE	DANONE	Changement de dénomination
30/04/2010	FORTIS (BRUSSELS)	AGEAS	Changement de dénomination
23/05/2011	SWISS RE-REG	SWISS RE LTD	Changement de code
30/05/2013	PPR	Kering	Changement de dénomination et changement de code

2.1.8 INDICATEUR SYNTHETIQUE DU RISQUE ET DE RENDEMENT

5 sur une échelle de 1 (risque faible) à 7 (risque élevé).

La valeur d'une part peut augmenter ou diminuer et l'investisseur pourrait recevoir moins que sa mise.
Conformément à la Directive 583/2010, un indicateur synthétique du risque et de rendement est déterminé donnant une indication chiffrée des rendements possibles, mais également des risques correspondants, du compartiment, calculée dans la devise du compartiment. L'indicateur est formulé par un chiffre entre 1 et 7. Plus le chiffre est élevé, plus le rendement possible est élevé, cependant le rendement est aussi plus difficilement prévisible. Des pertes sont également possibles. Le chiffre le plus bas ne signifie pas que l'investissement est totalement sans risque. Il indique que, comparé aux chiffres plus élevés, ce produit offrira normalement un rendement plus bas, mais en même temps mieux prévisible.
L'indicateur synthétique de risque et de rendement est évalué sur une base régulière et peut donc être diminué ou augmenté sur base des données provenant du passé. Les données provenant du passé ne sont pas toujours une indication fiable pour le rendement et risque futurs.

2.2 BILAN

Schéma du bilan		31/12/2013 (en devise du compartiment)	31/12/2012 (en devise du compartiment)
	TOTAL ACTIF NET	172.342.639,99	235.006.239,47
II.	**Valeurs mobilières,instruments du marché monétaire, OPC et instruments financiers dérivés**		
A.	Obligations et autres titres de créance		
	a) Obligations	112.363.091,96	167.926.456,10
	a} Collateral reçu sous forme d'obligations	57.037.862,25	50.653.889,84
F.	Instruments finaciers dérivés		
	e) Sur actions		
	Contrats de swap (+/-)	58.933.181,32	59.812.161,85
	j) Sur devises		
	Contrats de swap (+/-)		1.021.070,65
IV.	**Créances et dettes à un an au plus**		
B.	Dettes		
	d) Collateral (-)	-57.037.862,25	-50.653.889,84
V.	**Dépôts et liquidités**		
A.	Avoirs bancaires à vue	1.208.620,15	1.388.306,08
B.	Avoirs bancaires à terme		4.851.503,50
VI.	**Comptes de régularisation**		
B.	Produits acquis		24.379,33
C.	Charges à imputer (-)	-162.253,44	-17.638,04
	TOTAL CAPITAUX PROPRES	172.342.639,99	235.006.239,47
A.	**Capital**	148.169.606,08	188.205.556,23
B.	**Participations au résultat**	255.431,14	-3.326,88
D.	**Résultat de l'exercice**	23.917.602,77	46.804.010,12

POSTES HORS BILAN

I	**Sûretés réelles (+/-)**		
I.A	**Collateral (+/-)**		
I.A.A	Valeurs mobilières/instruments du marché monétaire	57.037.862,25	50.653.889,84
IV	**Montants notionels des contrats de swap (+)**	111.164.431,00	306.398.526,96

2.3 COMPTE DE RÉSULTATS

	Compte de résultats	31/12/2013 (en devise du compartiment)	31/12/2012 (en devise du compartiment)
I.	**Réductions de valeur, moins-values et plus-values**		
A.	Obligations et autres titres de créance		
	a) Obligations	334.922,98	6.717.137,20
F.	Instruments financiers dérivés		
	e) Sur actions		
	Contrats de swap (+/-)	25.022.830,91	40.019.941,67
G.	Créances, dépôts, liquidités et dettes	-1.503,50	592,20
H.	Positions et opérations de change		
	a) Instruments financiers dérivés		
	Contrats de swap (+/-)	-10.620.198,15	1.021.070,65
	b) Autres positions et opérations de change	10.231.946,82	-772.220,37
II.	**Produits et charges des placements**		
B.	Intérêts		
	a) Valeurs mobilières et instruments du marché monétaire	567.507,11	2.530.818,74
	b) Dépôts et liquidités	12.320,32	157.183,48
D.	Contrats de swap (+/-)	914.504,29	-1.173.004,20
III.	**Autres produits**		
A.	Indemnité destinée à couvrir les frais d'acquisition et de réalisation des actifs, à décourager les sorties et à couvrir les frais de livraison	865.811,58	538.306,98
B.	Autres	3.917,72	
IV.	**Coûts d'exploitation**		
A.	Frais de transaction et de livraison inhérents aux placements (-)	0,15	-0,13
B.	Charges financières (-)	-5.276,36	-20.375,88
C.	Rénumération due au dépositaire (-)	-7.341,89	-6.459,25
D.	Rénumération due au gestionnaire (-)		
	a) Gestion financière	-3.005.233,38	-1.893.850,16
	b) Gestion administrative et comptable	-158.170,69	-208.115,20
E.	Frais administratifs (-)	-4.053,45	
F.	Frais d'établissement et d'organisation (-)	-101.361,77	-15.378,95
G.	Rénumérations, charges sociales et pensions (-)	-242,18	-119,42
H.	Services et biens divers (-)	-113.068,35	-68.030,88
J.	Taxes	-6.611,54	-5.607,13
K.	Autres charges (-)	-13.097,85	-17.879,23
	Produits et charges de l'exercice (du semestre)		
	Sous-total II + III + IV impôts sur le résultat	-1.050.396,29	-182.511,23
V.	**Bénéfice courant (perte courante) avant impôts**	23.917.602,77	46.804.010,12
VII.	**Résultat de l'exercice**	23.917.602,77	46.804.010,12

Affectation des résultats		31/12/2013 (en devise du compartiment)	31/12/2012 (en devise du compartiment)
I.	**Bénéfice (Perte) à affecter**	24.173.033,91	46.800.683,24
	Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	23.917.602,77	46.804.010,12
	Participations au résultats perçus (participations au résultat versées)	255.431,14	-3.326,88
II.	**(Affectations au) Prélèvements sur le capital**	-24.173.033,91	-46.800.683,24

2.4 COMPOSITION DES AVOIRS ET CHIFFRES-CLES

2.4.1 COMPOSITION DES AVOIRS DE HORIZON CSOB EUROPE LOOKBACK 1

Dénomination	Quantité au 31/12/2013	Devise	Cours en devises	Evaluation (en devise du compartiment)	% Détenu de l'OPC	% Porte feuille	% Actif net
ACTIF							
PORTEFEUILLE TITRES							
Obligations							
Obligations d'entreprises privées							
Irlande							
AMETHYST STRUCTURED FIN PLC 6P 10/07-10/01	11.050.000,00	CZK	101,414	11.223.368,49		6,55	6,51
BEECHWOOD STRUCTURED FIN PLC 6P 10/07-10/01	11.050.000,00	CZK	100,401	11.111.432,43		6,49	6,45
BROOKFIELS CAPITAL PLC 6P 10/07-10/01	11.050.000,00	CZK	101,737	11.258.976,78		6,57	6,53
EPERON FINANCE PLC 6P 10/07-10/01	11.050.000,00	CZK	100,283	11.098.322,93		6,48	6,44
ESPACCIO SECURITIES PLC 6P 10/07-10/01	5.600.000,00	CZK	100,263	5.623.373,76		3,28	3,26
GREENSTREET STRUCT. FIN. PROD. PLC 6P 10/07-10/01	5.600.000,00	CZK	101,744	5.706.345,60		3,33	3,31
NIMROD CAPITAL PLC 6P 10/07-10/01	5.600.000,00	CZK	101,176	5.674.528,92		3,31	3,29
OPAL FINANCIAL PRODUCTS PLC 6P 10/07-10/01	5.600.000,00	CZK	99,974	5.607.196,54		3,27	3,25
PROFILE FINANCE PLC 6P 10/07-10/01	5.600.000,00	CZK	101,595	5.697.973,55		3,33	3,31
RECOLTE SECURITIES PLC 6P 10/07-10/01	5.600.000,00	CZK	99,435	5.577.030,40		3,26	3,24
SILVERSTATE FIN INV PLC 6P 10/07-10/01	5.600.000,00	CZK	100,073	5.612.776,27		3,28	3,26
VESPUCCI STRUCTURED FIN PROD 6P 10/07-10/01	5.600.000,00	CZK	100,965	5.662.709,90		3,31	3,29
VIGADO CAPITAL PLC 6P 10/07-10/01	5.600.000,00	CZK	99,830	5.599.160,03		3,27	3,25
VOYCE INVESTMENTS PLC 6P 10/07-10/01	5.600.000,00	CZK	101,458	5.690.321,43		3,32	3,30
WATERFORD CAPITAL INC PLC 6P 10/07-10/01	5.600.000,00	CZK	99,913	5.603.785,86		3,27	3,25
WAVES FINANCIAL INV PLC 6P 10/07-10/01	5.600.000,00	CZK	100,127	5.615.789,07		3,28	3,26
Total des obligations				112.363.091,96		65,60	65,20
Swaps							
Belgique							
KBC SWAPS	111.164.431,00	CZK	52,900	58.933.181,32		34,40	34,20
Total swaps				58.933.181,32		34,40	34,20
TOTAL DU PORTEFEUILLE TITRES				171.296.273,28		100,00	99,39
COLLATERAL PERCU							
Belgique							
KBC GROUP COLLATERAL EUR	2.083.727,09	EUR	1,000	57.037.862,25			33,10
TOTAL COLLATERAL PERCU				57.037.862,25			33,10
LIQUIDITES							
Comptes à vue							
Belgique							
KBC GROUP CZK	1.185.544,71	CZK	1,000	1.185.544,71			0,69
KBC GROUP EURO	843,00	EUR	1,000	23.075,44			0,01
Total compte à vue				1.208.620,15			0,70
TOTAL LIQUIDITES				1.208.620,15			0,70

DEBITEURS ET CREDITEURS DIVERS							
Dettes							
Belgique							
KBC GROUP CONTREPARTIE COLLATERAUX EUR	-2.083.727,09	EUR	1,000	-57.037.862,25			-33,10
Total dettes				-57.037.862,25			-33,10
TOTAL DEBITEURS ET CREDITEURS DIVERS				-57.037.862,25			-33,10
AUTRES							
Frais provisionnés		CZK		-162.253,44			-0,09
TOTAL AUTRES				-162.253,44			-0,09
TOTAL DE L'ACTIF NET				**172.342.639,99**			**100,00**

2.4.2 CHANGEMENT DANS LA COMPOSITIONS DES AVOIRS

La liste détaillée des transactions peut être consultée sans frais au siège de la Sicav, avenue du Port 2, 1080 Bruxelles.

2.4.3 MONTANT DES ENGAGEMENTS RELATIVES AUX POSITIONS EN DERIVES FINANCIERS

EN TITRES	Devise	En devise	En devise du compartiment	Lot-size	Date de transaction
KBC COLLATERAL EUR	EUR	2.083.727,09	57.037.862,25	n.a.	31.12.2013
EQLISWAP	CZK	111.164.431,00	111.164.431,00	n.a.	16.12.2013

2.4.4 EVOLUTION DES SOUSCRIPTIONS, DES RACHATS ET DE LA VALEUR NETTE D'INVENTAIRE

Période	Evolution du nombre des parts en circulation						
Années	Souscriptions		Remboursements		Fin de période		
	Cap.	Dis.	Cap.	Dis.	Cap.	Dis.	Total
2011 - 12	0,00		2.505.116,00		21.493.647,00		21.493.647,00
2012 - 12	0,00		4.246.400,00		17.247.247,00		17.247.247,00
2013 - 12	0,00		5.927.041,00		11.320.206,00		11.320.206,00

Période	Montants payés et reçus par l'OPC (en devise du compartiment)			
Années	Souscriptions		Remboursements	
	Cap.	Dis.	Cap.	Dis.
2011 - 12	0,00		30.194.513,38	
2012 - 12	0,00		53.830.739,83	
2013 - 12	0,00		86.581.202,25	

Période	Valeur nette d'inventaire Fin de période (en devise du compartiment)		
Années	Du compartiment	D'une part	
		Cap.	Dis.
2011 - 12	242.032.969,18	11,26	
2012 - 12	235.006.239,47	13,63	
2013 - 12	172.342.639,99	15,22	

2.4.5 RETURNS

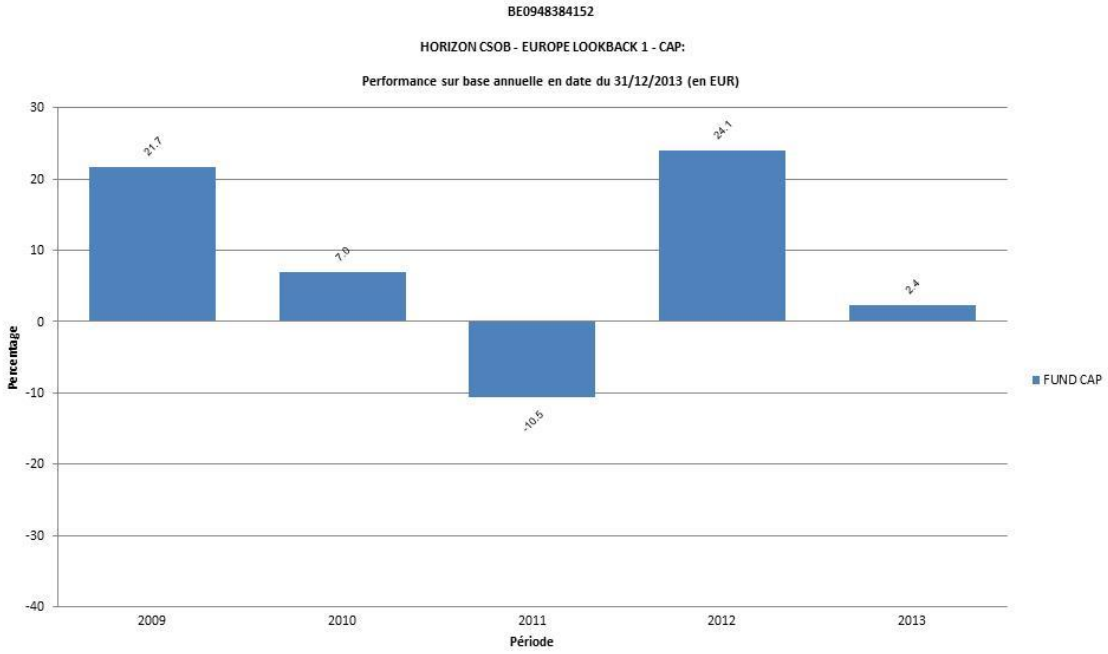

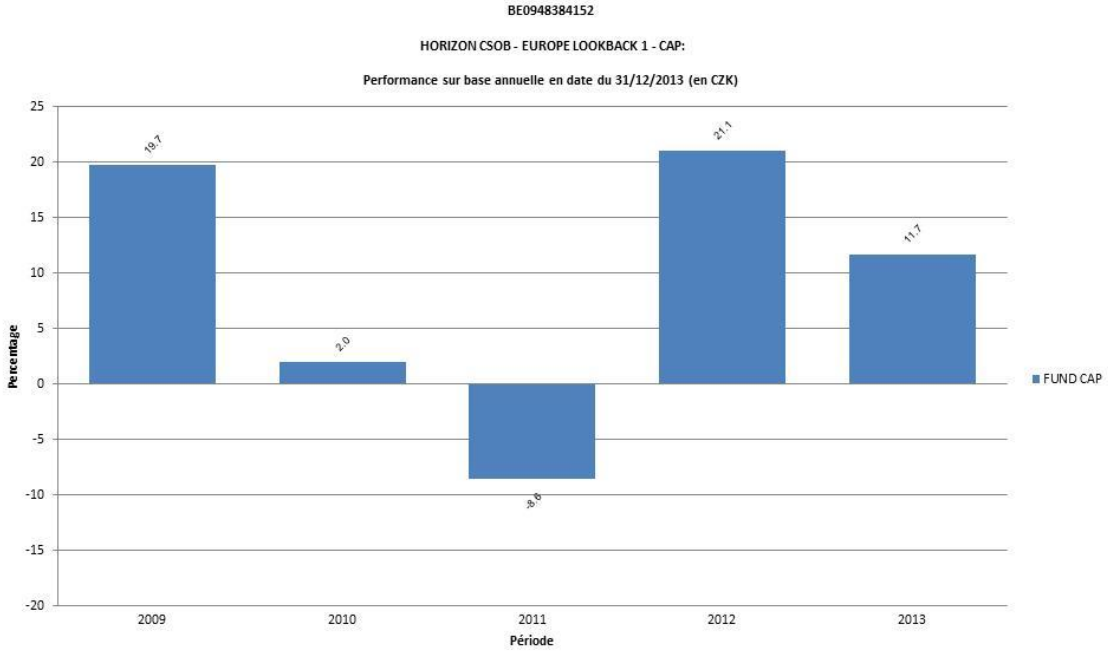

Cap Dis	ISIN code	Monnaie	1 An		3 Ans*		5 Ans*		10 Ans*		Depuis départ*	
			Classe d'actions	Bench mark	Classe d'actions	Bench mark	Classe d'actions	Bench mark	Classe d'actions	Bench mark	Date de lancement	Classe d'actions
CAP	BE0948384152	EUR	2.39%		4.35%		8.15%				03/10/2008	6.49%
CAP	BE0948384152	CZK	11.67%		7.30%		8.57%				03/10/2008	8.37%

* les taux indiqués sont sur base annuelle.
Ces données sont historiques et ne constituent pas de gage pour le futur.

- L'histogramme représente les performances d'exercices complets.
- Ces chiffres ne tiennent pas compte d'éventuelles restructurations.
- Calculée en CZK et en EUR.
- Le rendement est calculé comme la modification de la valeur d'inventaire entre deux moments exprimés en pour cent.
- Méthode de calcul pour la date D où VIN correspond à la valeur d'inventaire:
  Parts de capitalisation (CAP)
  Return à la date D sur une période de X années :
  [VIN(D) / VIN(Y)] ^ [1 / X] - 1
  avec Y = D-X
  Return à la date D depuis la date de lancement S de la part:
  [NIW(D) / NIW(S)] ^ [1 / F] - 1
  avec F = 1 si la part existe depuis moins d'un an à la date D
  avec F = (D-S) / 365.25 si la part existe depuis plus d'un an à la date D
- Si la période entre les deux moments est de plus d'un an, le calcul ordinaire du rendement est converti en un rendement sur base annuelle en prenant la racine $n^{ème}$ de 1 plus le rendement total de la part.
- Les rendements ci-dessus ne tiennent pas compte des commissions et frais afférents aux émissions et aux rachats des parts.
- Il s'agit des rendements des parts de capitalisation.

2.4.6 FRAIS

Frais Courants: *
Capitalisation: 1.645%

* Ne sont pas inclus dans les frais mentionnés : les frais d'entrée et de sortie, les rémunérations liées aux performances, les frais de transaction payés dans le cadre de l'acquisition ou de l'aliénation d'actifs, les intérêts payés, les paiements aux fins de constitution de sûretés dans le cadre d'instruments financiers dérivés et les commissions liées aux Commission Sharing Agreements ou rémunérations similaires perçues par la société de gestion ou par toute personne y associée.

EXISTENCE DE COMMISSION SHARING AGREEMENTS

Pas d'application.

EXISTENCE DE 'FEE SHARING AGREEMENTS' ET DE 'REBATES' :

La société de gestion peut partager sa rémunération avec le Distributeur et des parties institutionnelles et/ou professionnelles. En principe, il s'agit de 35 à 60% dans le cas où le distributeur est une entité de KBC Groupe SA et de 35 à 70% dans le cas où le distributeur n'est pas une entité de KBC Groupe SA, bien que dans un nombre limité de cas, la rémunération du distributeur s'élève à moins de 35%. Sur demande, l'investisseur pourra obtenir de plus amples informations concernant ces cas.
Si la société de gestion investit les actifs de l'organisme de placement collectif dans des parts d'organismes de placement collectif qui ne sont pas gérés par une entité de KBC Groupe SA et si la société de gestion reçoit une rémunération, la société de gestion paiera cette rémunération à l'organisme de placement collectif.
Le *fee sharing* n'a pas d'incidence sur le montant de la commission de gestion que le compartiment verse à la société de gestion. Cette commission de gestion est soumise aux limitations prévues par les statuts. Ces limitations ne peuvent être modifiées qu'après avoir été approuvées par l'Assemblée Générale.
La société de gestion a conclu un accord de distribution avec le Distributeur de manière à favoriser une plus large distribution des droits de participation du compartiment en utilisant plusieurs canaux de distribution.
Il est de l'intérêt des participants, du compartiment et du Distributeur que le plus grand nombre possible de parts soit vendu et que les actifs du compartiment soient donc les plus élevés possible. De ce point de vue, il n'y a donc pas de conflit d'intérêts.

2.4.7 NOTES AUX ETATS FINANCIERS ET AUTRES DONNEES

La commission de gestion est payable au terme de chaque mois et est basée sur le nombre de parts en début de semestre.
La rémunération de l'agent administratif est payable à la fin de chaque mois et est basée sur le nombre d'actions émises au début de chaque semestre.
Rémunération du commissaire : 1 000 euros par an. Cette rémunération s'entend hors TVA et peut être indexé annuellement conformément aux décisions de l'assemblée générale.
Rémunération du dépositaire: cette commission est payable annuellement au début de chaque année civile et est calculée sur l'état du patrimoine à la fin de l'année civile précédente.
Aspects sociaux, éthiques et environnementaux:
Toute participation dans des fabricants d'armes controversées, dont l'on peut conclure par consensus international au cours des cinq dernières décennies que leur usage occasionne des souffrances humaines disproportionnées à la population civile est résolument écartées du compartiment. Il s'agit notamment de fabricants de mines antipersonnelles, de bombes et de munitions à fragmentation et d'armes à l'uranium appauvri.
Produits dérivés financiers sur indices financiers : de plus amples informations sur d'éventuels indices financiers servant de sous-jacent aux produits dérivés financiers sont fournies dans la section "Objectif et politique de placement du compartiment" du présent rapport.

Détail du collateral reçu(+) / donné(-) pour les dérivés financiers

Dénomination	Devise	Nominal	Devise port.	Evaluation en Devise port.
BELGIUM 12/22 4,25% 28/09	EUR	322.000	CZK	10.269.129,86
KFW 12/19 1,875% 20/03	EUR	157.000	CZK	4.511.738,57
EFSF 12/22 2,25% 05/09	EUR	291.000	CZK	8.115.542,11
EFSF 12/17 1,125% 30/11	EUR	98.000	CZK	2.704.188,80
EURO STABILITY MECHANISM 12/14 0,21% 11/06	EUR	66.000	CZK	1.807.187,70
EURO STABILITY MECHANISM 12/14 0,21% 11/12	EUR	497.000	CZK	13.608.666,52
FRANCE 00/32 5,75% 25/10	EUR	219.000	CZK	8.351.959,70
FRANCE 97/29 5,50% 25/04	EUR	207.000	CZK	7.669.448,99
			Total	**57.037.862,25**

Pour la valorisation du collateral reçu(+) / donné(-) sur cette liste détaillée, des cours indicatifs fournis par la division Collateral Management de KBC Bank ont été utilisés.

SOMMAIRE

2. Renseignements relatifs au Horizon CSOB Svetovy Lookback 3

2.1. Rapport de gestion
2.1.1. Date de lancement, prix de souscription initiale et date d'échéance
2.1.2. Cotation en Bourse
2.1.3. Objectif et politique de placement du compartiment
2.1.4. Gestion du portefeuille d'investissement
2.1.5. Distributeurs
2.1.6. Indice et benchmark
2.1.7. Politique suivie pendant l'exercice
2.1.8. Indicateur synthétique du risque et de rendement (SRRI)

2.2. Bilan

2.3. Compte de résultats

2.4. Composition des avoirs et chiffres-clés
2.4.1. Composition des avoirs
2.4.2. Changement dans la composition des avoirs
2.4.3. Montant des engagements relatives aux positions en dérivés financiers
2.4.4. Evolution des souscriptions, des rachats et de la valeur nette d'inventaire
2.4.5. Rendements
2.4.6. Frais
2.4.7. Notes aux états financiers et autres données

2 RENSEIGNEMENTS RELATIFS AU HORIZON CSOB SVETOVY LOOKBACK 3

2.1 RAPPORT DE GESTION

2.1.1 DATE DE LANCEMENT ET PRIX DE LANCEMENT

Date de lancement: 31 octobre 2008
Prix de lancement: 10 CZK
Date de l'échéance: 28 mai 2014
Monnaie: CZK

2.1.2 COTATION EN BOURSE

Pas d'application.

2.1.3 RAPPEL DE LA POLITIQUE D'INVESTISSEMENT COMME ECRIT DANS LE PROSPECTUS

OBJECTIF DU COMPARTIMENT:

DESCRIPTION DE L'OBJECTIF DU COMPARTIMENT:

Le compartiment a pour double objectif (avant frais et taxes):

(1) De rembourser le prix de souscription initial par action de 10 CZK à l'Echéance (la protection de capital). Cette protection de capital est octroyée par la mise en place d'un mécanisme financier expliqué plus amplement au point *Protection du capital.* Cette protection du capital ne vaut toutefois pas pour l'actionnaire qui vend ses actions avant l'Echéance.

(2) D'offrir un rendement potentiel au moyen d'un investissement en 'swaps' (contrats d'échange). Les différents types de 'swaps' dans lesquels le compartiment peut investir, sont expliqués au point *Rendement potentiel.*

PROTECTION DU CAPITAL:

Le mécanisme financier destiné à la protection du capital

Le mécanisme financier destiné à assurer la protection du capital à l'Echéance consiste à investir la totalité des souscriptions en obligations et autres titres de créance, dépôts et/ou liquidités (notamment l'argent placé sur un compte à terme ou à vue). Ces investissements peuvent avoir différentes durées et dates de paiement de coupon qui sont adaptées aux échéances des engagements du compartiment au moyen des 'swaps' décrits au point *Transactions autorisées en 'swaps' (2)*.

Caractéristiques auxquelles les investissements doivent répondre

Les investissements doivent répondre à l'une des caractéristiques suivantes:

(1) Un investissement en dépôts et/ou titres de créance, placés auprès ou émis par des établissements financiers sous contrôle prudentiel et établi dans un Etat membre de l'Espace économique européen.

(2) Un investissement en titres de créance émis ou garantis par un Etat membre de l'Espace économique européen.

(3) Un investissement repris dans une stratégie d'investissement présentant une structure analogue et un risque de contrepartie identique à un investissement direct en dépôts et/ou titres de créance visés aux points (1) et (2) ci-dessus.

Les investissements sous (3) peuvent se composer de:

(A) Un investissement en obligations cotées en Bourse émises par des '*Special Purpose Vehicles'* (SPV).

Ces SPV sont gérés par KBC Asset Management SA ou une de ses filiales.

Les obligations émises par les SPV ont pour sous-jacent un portefeuille diversifié de dépôts émis par des organismes financiers, des obligations et d'autres titres de créance et produits dérivés (dérivés financiers). La sélection de ces actifs sous-jacents repose sur des critères relatifs à la répartition et la solvabilité (voir sous *Catégories des actifs autorisés* et *Caractéristiques des obligations et autres titres de créance)* afin de réduire le risque de contrepartie.

D'autres particularités relatives aux critères auxquels doivent répondre ces dépôts, obligations, autres titres de créance et produits dérivés (dérivés financiers) sous-jacents figurent dans les prospectus de base des SPV. Ces prospectus de base peuvent être consultés sur le site http://www.kbc.be/prospectus/spv/.

Les investissements tant du compartiment que des SPV sont expliqués pour l'investisseur dans le compartiment dans le rapport annuel et le rapport semestriel de la Sicav dont le compartiment fait partie. Le rapport annuel et le rapport semestriel peuvent également être consultés sur le site http://www.kbc.be/.

(B) Un investissement en:

- Dépôts auprès d'organismes financiers soumis au contrôle prudentiel aux Etats-Unis d'Amérique, au Japon, au Canada ou en Australie et/ou

- Titres de créance émis par des organismes financiers soumis au contrôle prudentiel aux Etats-Unis, au Japon, au Canada ou en Australie et/ou

- Titres de créance émis ou garantis par les Etats-Unis, le Japon, le Canada ou en Australie.

Le contrôle prudentiel des organismes financiers aux Etats-Unis, au Japon, au Canada et en Australie peut être considéré comme équivalent au contrôle prudentiel des organismes financiers dans les Etats membres de l'Espace économique européen.

Les investissements en titres de créance émis par des organismes financiers soumis au contrôle prudentiel aux Etats-Unis, au Japon, au Canada et en Australie ou émis ou garantis par les Etats-Unis, le Japon, le Canada et l'Australie ont un score de solvabilité minimum comme exposé au point *Caractéristiques des obligations et autres titres de créance*.

(C) Les investissements peuvent également combiner des investissements en (A) et en (B).

Pas de garantie formelle

Aucune garantie formelle de remboursement du prix de souscription initial n'est octroyée au compartiment ou à ses actionnaires. En d'autres termes, la protection du capital ne constitue pas une obligation de résultat pour le compartiment, bien que la réalisation de cet objectif par le fonctionnement du mécanisme financier demeure la priorité absolue.

Si, en raison de la déficience du mécanisme financier, le montant à payer par action à l'Echéance (avant frais et taxes) est inférieur au prix de souscription initial, KBC Asset Management peut décider (sans y être obligé) d'affecter la commission de gestion perçue du compartiment et éventuellement d'autres compartiments de la Sicav pendant l'exercice en cours à la couverture de ce déficit. Ceci ne constitue pas une garantie de la part de KBC Asset Management SA. Celle-ci peut décider selon sa propre vision d'utiliser la commission de gestion dans ce but ou non.

Cette protection de capital ne vaut toutefois pas pour l'actionnaire qui vend ses actions avant l'Echéance.

RENDEMENT POTENTIEL:

Pour obtenir un rendement potentiel, le compartiment conclut des swaps avec une ou plusieurs contreparties de premier ordre. C'est la raison pour laquelle le compartiment cède une partie des revenus futurs de ses investissements destinés à la protection du capital à cette/ces contrepartie(s) pendant la durée du compartiment. En échange, la (les) contrepartie(s) s'engage(nt) à offrir un rendement potentiel décrit au point *Stratégie définie*.

POLITIQUE D'INVESTISSEMENT DU COMPARTIMENT:

CATEGORIES D'ACTIFS AUTORISES:

Conformément aux dispositions de l'Arrêté Royal du 12 novembre 2012 relatif à certains organismes de placement collectif publics, les investissements du compartiment peuvent consister en titres négociables (notamment obligations et autres instruments de créance), en instruments du marché monétaire, en parts d'organisme de placement collectif, en dépôts, en produits dérivés (dérivés financiers), en liquidités et tout autre instrument, pour autant que cela soit autorisé par la réglementation applicable.

Les limites et les restrictions d'investissement prévues par l'Arrêté Royal du 12 novembre 2012 relatif à certains organismes de placement collectif publics seront respectées à tout moment.

CARACTÉRISTIQUES DES OBLIGATIONS ET AUTRES TITRES DE CRÉANCE:

Le score de solvabilité moyen (rating) des obligations et autres instruments de créance pendant la durée du compartiment est de minimum "A-" pour Standard & Poor's ou un score de solvabilité équivalent de Moody's ou Fitch ou, à défaut d'un score de solvabilité, un profil de risque de crédit moyen au moins équivalent selon l'évaluation du gestionnaire.

Le score de solvabilité des obligations et autres instruments de créance à long terme lors du lancement de l'investissement est de minimum "A-" pour Standard & Poor's ou un score de solvabilité équivalent de Moody's ou Fitch ou, à défaut d'un score de solvabilité, un profil de risque de crédit moyen au moins équivalent selon l'évaluation du gestionnaire.

Le score de solvabilité des obligations et autres instruments de créance à court terme lors du lancement de l'investissement est de minimum "A-1" pour Standard & Poor's ou un score de solvabilité équivalent de Moody's ou Fitch ou, à défaut d'un score de solvabilité, un profil de risque de crédit moyen au moins équivalent selon l'évaluation du gestionnaire.

Toutes les durées sont prises en considération lors de la sélection des obligations et autres titres de créance.

TRANSACTIONS AUTORISEES EN 'SWAPS':

Les 'swaps' décrits ci-après sont conclus avec une/des contrepartie(s) de premier ordre dans les limites définies par la loi.

(1) Pour atteindre un rendement potentiel, le compartiment conclut des 'swaps'. Dans le cadre de ces 'swaps', le compartiment cède une partie des revenus futurs de ses investissements destinés à la protection du capital à cette/ces contrepartie(s) pendant la durée du compartiment. En échange, la (les) contrepartie(s) s'engage(nt) à offrir un rendement potentiel décrit au point *Stratégie définie.*

Les 'swaps' sous (1) sont indispensables à la réalisation des objectifs d'investissement du compartiment, étant donné qu'au moyen de cette technique l'objectif d'atteindre un rendement potentiel peut être réalisé.

Le profil de risque du compartiment n'est pas influencé par l'utilisation de ces 'swaps'.

(2) Le compartiment conclut si nécessaire des 'swaps' pour faire coïncider les durées des engagements du compartiment et celles des flux d'argent découlant des dépôts, obligations et autres instruments de créance décrits sous *Caractéristiques auxquelles les investissements doivent répondre.*

Ces 'swaps' sont indispensables à la réalisation des objectifs d'investissement du compartiment, étant donné qu'il n'y a pas d'obligations et d'autres instruments de créance en suffisance sur le marché dont les coupons et échéances coïncident parfaitement avec les échéances des engagements du compartiment.

Le profil de risque du compartiment n'est pas influencé par l'utilisation de ces 'swaps'.

(3) Le compartiment peut également conclure des 'swaps' pour se protéger du risque de crédit sur des émetteurs d'obligations et autres instruments de créance. Au moyen d'un tel 'swap', une ou plusieurs contrepartie(s) reprend/reprennent, en échange d'une prime payable par le compartiment le risque qu'un émetteur d'une obligation ou d'un autre instrument de créance se trouvant dans le portefeuille du compartiment reste en défaut.

Les 'swaps' sous (3) servent de couverture du risque de crédit.

Le profil de risque du compartiment n'est pas influencé par l'utilisation de ces 'swaps'.

LIMITES DE LA POLITIQUE DE PLACEMENT:

La politique de placement est menée dans les limites prévues par la réglementation.
Le compartiment peut contracter des emprunts à concurrence de 10% de ses actifs nets, pour autant qu'il s'agisse d'emprunts à court terme ayant pour but de résoudre des problèmes de liquidité à caractère temporaire.

STRATEGIE DEFINIE:

OBJECTIFS ET POLITIQUE DE PLACEMENT :
Le compartiment poursuit deux objectifs d'investissement: d'une part le maintien de 100% de la valeur de souscription initiale à l'Echéance et d'autre part une plus-value éventuelle en fonction de la hausse éventuelle d'un panier de 30 actions d'entreprises de qualité (comme défini ci-après) qui se caractérisent par une capitalisation boursière importante et un rapport cours/bénéfice peu élevé (comme défini ci-après), par le biais d'une structure "Best Timing".
Cette Structure Best Timing implique que pour le calcul de la valeur d'inventaire à l'Echéance il est tenu compte de la valeur de souscription initiale d'une part et de l'évolution du panier de l'autre part et ceci en prenant en compte la Valeur de Départ Minimale. 70% de la hausse éventuelle (**= (*Valeur Finale moins Valeur de Départ Minimale) divisée par Valeur de Départ*)** est prise en compte sans maximum .
La Valeur de Départ Minimale est le plus bas d'une part de la Valeur de Départ et d'autre part de la valeur du panier la plus basse constatée durant les Jours d'Observation Initiaux. Elle est toujours inférieure ou égale à la Valeur de Départ. En conséquence l'investisseur a intérêt à ce que le panier diminue pendant la période initiale de la durée du compartiment (notamment aux Jours d'Observation Initiaux), étant donné que le cours le plus bas constaté pendant les Jours d'Observation Initiaux et la Valeur de Départ est pris en compte pour calculer la hausse éventuelle du panier.

ECHEANCE: mercredi 28 mai 2014 (Paiement avec date valeur J + 1 jour ouvrable bancaire)

MONNAIE: CZK, l'évolution du cours de change des devises locales des actions du panier par rapport au CZK n'est pas pertinente.

VALEUR DE DÉPART: la valeur du panier sur base de la moyenne du Cours des actions dans le panier des dix premiers Jours d'Evaluation à partir du vendredi 7 novembre 2008 (ce jour inclus).

VALEUR FINALE: la valeur du panier sur base de la moyenne du Cours des actions dans le panier du dernier Jour d'Evaluation du mois pour les 18 mois avant l'Echéance, plus précisement de novembre 2012 à avril 2014 (ce mois inclus) .

VALEUR DE DÉPART MINIMALE: Le plus bas d'une part de la Valeur de Départ et d'autre part de la valeur du panier la plus basse pour tous les Jours d'Observation Initiaux.

JOURS D'OBSERVATION INITIAUX: le premier Jour d'Evaluation de chaque mois du mois de novembre 2008 (ce mois inclus) jusqu'au mois de avril 2009 (ce mois inclus).

COURS :
Pour toutes les actions, à l'exception des actions qui se cotent sur la Bourse de Milan, le cours de clôture, nommément le cours d'une action du panier tel qu'il est calculé et communiqué à la clôture de la bourse par l'instance responsable de la bourse à laquelle le titre est coté (ou son successeur légal). Pour les actions qui cotent à la Bourse de Milan, le cours de référence.

JOUR D'EVALUATION :
Il s'agit pour chaque action dans le panier d'un jour boursier pour la bourse à laquelle l'action est cotée et pour la bourse la plus importante où les options de cette action notent, à moins qu'il ne se produise ce jour à l'égard de cette action un événement perturbateur du marché (suspension ou limitation des échanges sur ce titre) ou une clôture anticipée (l'instance responsable a annoncé pour ce jour boursier de clôturer le marché plus tôt que les autres jours boursiers). Si un événement perturbateur du marché ou une clôture anticipée se produit à l'égard d'une action dans le panier, le Jour d'Evaluation original pour cette action est remplacé par le premier jour boursier suivant au cours duquel il ne se produit pas d'événement perturbateur du marché et pas de clôture anticipée et qui n'est pas lui-même déjà un Jour d'Evaluation originale et qui ne remplace pas lui-même déjà un Jour d'Evaluation original en raison d'un événement perturbateur du marché ou d'une clôture anticipée.

Toutefois, si au cours de chacun des huit jours boursiers qui suivent le Jour d'Evaluation original un événement perturbateur du marché ou une clôture anticipée se produit, (i) ce huitième jour boursier sera considéré comme le Jour d'Evaluation original, et (ii) la sicav estimera de bonne foi, en concertation avec la (les) contrepartie(s) de premier ordre avec laquelle (lesquelles) une convention de swap a été conclue, le cours de l'action tel qu'elle aurait été cotée ce huitième jour boursier et (iii) la sicav informera les actionnaires de (a) l'événement perturbateur du marché ou de la clôture anticipée qui s'est produit à l'égard d'une ou de plusieures actions, (b) des conditions modifiées pour déterminer la Valeur de Départ et/ou Valeur Finale et (c) des modalités concernant la distribution de montants conformément aux objectifs de placement réalisés.

PANIER APPLICABLE :
Le tableau ci-dessous montre, dans les colonnes de gauche à droite, successivement le numéro d'ordre de l'action, son nom, son code Bloomberg, la bourse sur laquelle elle est cotée et sa pondération initiale .

1	CADBURY PLC	CBRY LN Equity	London	6.00%
2	CAMPBELL SOUP CO	CPB UN Equity	New York	2.50%
3	COMPASS GROUP PLC	CPG LN Equity	London	2.50%
4	DAI NIPPON PRINTING CO LTD	7912 JT Equity	Tokyo	2.50%
5	HANG SENG BANK LTD	11 HK Equity	Hong Kong	3.00%
6	HENNES & MAURITZ AB-B SHS	HMB SS Equity	Stockholm	2.50%
7	HONG KONG & CHINA GAS	3 HK Equity	Hong Kong	3.00%
8	KBC GROEP NV	KBC BB Equity	Brussels	3.50%
9	KONINKLIJKE KPN NV	KPN NA Equity	Amsterdam	2.50%
10	LINDE AG	LIN GY Equity	Frankfurt	2.50%
11	NATIONAL GRID PLC	NG/ LN Equity	London	5.00%
12	NESTLE SA-REG	NESN VX Equity	Zurich	4.50%
13	NIPPON TELEGRAPH & TELEPHONE	9432 JT Equity	Tokyo	5.00%
14	NOVARTIS AG-REG	NOVN VX Equity	Zurich	4.00%
15	PITNEY BOWES INC	PBI UN Equity	New York	1.50%
16	ROCHE HOLDING AG-GENUSSCHEIN	ROG VX Equity	Zurich	5.00%
17	ROYAL BANK OF CANADA	RY CN Equity	Toronto	4.00%
18	SCOTTISH & SOUTHERN ENERGY	SSE LN Equity	London	4.00%
19	SHARP CORP	6753 JT Equity	Tokyo	4.00%
20	SUN LIFE FINANCIAL INC	SLF CN Equity	Toronto	3.00%
21	SWIRE PACIFIC LTD 'A'	19 HK Equity	Hong Kong	3.00%
22	SWISSCOM AG-REG	SCMN VX Equity	Zurich	5.00%
23	TELEFONICA SA	TEF SM Equity	Madrid	3.00%
24	TELUS CORP	T CN Equity	Toronto	2.50%
25	TORONTO-DOMINION BANK	TD CN Equity	Toronto	2.00%
26	TRANSALTA CORP	TA CN Equity	Toronto	2.50%
27	VOLVO AB-B SHS	VOLVB SS Equity	Stockholm	3.00%
28	WESFARMERS LIMITED	WES AU Equity	Sydney	2.50%
29	WISCONSIN ENERGY CORP	WEC UN Equity	New York	3.00%
30	XCEL ENERGY INC	XEL UN Equity	New York	3.00%

Critères de sélection pour faire partie du panier :

Une action ne peut faire partie du panier que si (i) l'action est cotée sur une bourse (ii) le titre fait partie d'un important indice d'actions, (iii) l'action présente une capitalisation boursière importante et un rapport cours/bénéfice peu élevé et (iv) le conseil d'administration de la sicav a approuvé l'insertion de l'action dans le panier (les 'Critères de Sélection').

Adaptations au panier à la suite d'une fusion, d'une acquisition, d'une scission, d'une nationalisation, d'une faillite ou de la disqualification:

Fusion ou acquisition
Si un ou plusieurs émetteurs d'actions du panier prennent part à une fusion ou acquisition pendant la durée du compartiment, il sera attribué aux actions des émetteurs concernés par l'opération et qui, après cette opération, remplissent encore les Critères de Sélection, un poids dans le panier égal à la somme des poids des actions de tous les émetteurs concernés par l'opération. Si, après l'opération, aucun des émetteurs concernés par cette opération ne satisfait plus aux Critères de Sélection, on agira comme précisé sous 'Nationalisation, Faillite ou Disqualification'.

Scission
Si un émetteur d'une action du panier procède à une scission, le poids de l'action en question sera réparti de manière égale entre les actions de tous les émetteurs issus du fractionnement et qui satisfont aux Critères de Sélection.
Si après l'opération, aucun des émetteurs issus de la scission ne satisfait aux Critères de Sélection, on agira comme précisé sous 'Nationalisation, Faillite ou Disqualification'.

Nationalisation, Faillite ou Disqualification
Si un émetteur d'une action du panier est nationalisé, déclaré en faillite ou ne satisfait plus aux Critères de Sélection ('Disqualification'), l'action est réalisée au dernier cours connu avant l'élimination. Le montant de réalisation est ensuite investi jusqu'à l'Echéance de la transaction swap sous-jacente au taux du marché en vigueur sur le marché monétaire ou obligataire au moment de l'élimination pour une durée égale à la durée restante jusqu'à l'Echéance de la transaction swap sous-jacente du compartiment. Le montant de réalisation augmenté des intérêts est porté en compte à l'Echéance comme résultat de l'action pour le calcul de la hausse finale du panier à l'Echéance.

Prêt d'instruments financiers:

Le compartiment peut prêter des instruments financiers dans les limites prescrites par la réglementation applicable.

Ces prêts n'ont pas d'incidence sur le profil de risque du compartiment, dès lors que:

- Les prêts sont réalisés dans le cadre d'un système de prêts de titres géré par un 'principal'. Dans ce système, le compartiment est exclusivement en rapport avec le principal qui intervient en la qualité de contrepartie à laquelle la propriété des titres est transférée. Le choix du principal est soumis à des critères sévères de sélection. Le principal garantit la restitution de titres équivalents aux titres prêtés.
- Par un système de gestion de marge il est toujours assuré que le compartiment bénéficie d'une garantie financière dont la valeur réelle est à tout moment supérieure à la valeur réelle des titres prêtés, ceci au cas où le principal ne restituerait pas les titres équivalents.

La restitution de titres équivalents aux titres prêtés peut être demandée à tout moment. Il est ainsi garanti que les prêts de titres n'influencent pas la gestion du compartiment.
Les prêts de titres permettent au compartiment de réaliser un rendement supplémentaire. Le principal verse une commission à la société de gestion. Cette commission revient essentiellement au compartiment, sous déduction de la rémunération pour la gestion de marge et les clearing services de KBC Banque.
La relation avec la (les) contrepartie(s) est régie sur base de conventions internationales standard.

Volatilité de la valeur nette d'inventaire:

La volatilité de la valeur nette d'inventaire peut être élevée en raison de la composition du portefeuille.

Stratégie générale visant à couvrir le risque de change:

Pour protéger ses actifs contre les variations des taux de change tout en restant dans les limites fixées dans les statuts, le compartiment peut effectuer des transactions de vente de contrats à terme sur devises et de vente d'options call ou d'achat d'options put sur devises. Les transactions concernées ne peuvent avoir trait qu'à des contrats négociés sur un marché réglementé et régulier, agréé et ouvert au public, ou à des contrats négociés avec un établissement financier agréé de premier ordre, spécialisé dans ce type de transactions et qui déploie également ses activités sur le marché des options 'over the counter' (OTC). Dans le même but, le compartiment peut aussi vendre des devises à terme ou les échanger dans le cadre de transactions de gré à gré avec des établissements financiers de premier ordre, spécialisés dans ce type de transactions. L'objectif en matière de couverture des transactions précitées laisse supposer qu'il existe une relation directe entre ces transactions et les actifs à couvrir. Ceci implique qu'en principe, les transactions exprimées dans une devise donnée ne peuvent, en termes de volume, dépasser ni la valorisation de l'ensemble des actifs exprimés dans cette même devise, ni la durée de détention de ces actifs.

Aspects sociaux, éthiques et environnementaux:

Toute prise de participation dans des fabricants d'armes controversées, dont l'on peut conclure par consensus international au cours des cinq dernières décennies que leur usage occasionne des souffrances humaines disproportionnées à la population civile est résolument exclue du compartiment.
Il s'agit notamment de fabricants de mines antipersonnelles, de bombes et de munitions à fragmentation et d'armes à l'uranium appauvri.

Pour l'application éventuelle des disposition fiscales européennes et belges, nous vous renvoyons au prospectus sous 'Informations concernant la Sicav - Régime fiscal'.

2.1.4 GESTION FINANCIERE DU PORTEFEUILLE

La société de gestion délègue la gestion intellectuelle du portefeuille, à l'exception de la constitution et la tenue à jour du compartiment d'un point de vue technique et juridique, à KBC Fund Management Limited, Joshua Dawson House, Dawson Street, Dublin 2, IRELAND.

2.1.5 DISTRIBUTEUR

KBC Asset Management S.A., 5, Place de la Gare, L-1616 Luxembourg.

2.1.6 INDICE ET BENCHMARK

Pas d'application.

2.1.7 POLITIQUE SUIVIE PENDANT L'EXERCICE

Composition du panier à la date du rapport

Nom	Valeur
CAMPBELL SOUP CO	2,9067
COMPASS GROUP PLC	9,1379
DAI NIPPON PRINTING CO LTD	2,6291
HANG SENG BANK LTD	4,0336
HENNES & MAURITZ AB-B SHS	5,6194
HONG KONG & CHINA GAS	5,8182
KBC GROEP NV	5,3414
KONINKLIJKE KPN NV	0,9212
KRAFT FOODS GROUP INC	5,8583
LINDE AG	6,1214
MONDELEZ INTERNATIONAL INC (UW)	11,5058
NATIONAL GRID PLC	6,1679
NESTLE SA-REG	6,4825
NIPPON TELEGRAPH & TELEPHONE	6,5449
NOVARTIS AG-REG	4,9142
PITNEY BOWES INC	1,4637
ROCHE HOLDING AG-GENUSSCHEIN	7,4070
ROYAL BANK OF CANADA (CN)	6,4980
SHARP CORP	1,9515
SSE PLC	4,5969
SUN LIFE FINANCIAL INC	4,4617
SWIRE PACIFIC LTD 'A'	5,9099
SWIRE PROPERTIES LTS	0,8920
SWISSCOM AG-REG	6,8890
TELEFONICA SA (SM)	2,3885
TELUS CORP	4,7702
TORONTO-DOMINION BANK (CN)	3,7888
TRANSALTA CORP (CN)	1,4635
VOLVO AB-B SHS	7,0729
WESFARMERS LIMITED (AU)	5,9976
WISCONSIN ENERGY CORP	5,9723
XCEL ENERGY INC	4,7584
TOTAL	160,28

Evolution de l'indice ou basket

Indice:	**BASKET**
31/12/2012:	**135,41**
28/06/2013:	**147,43**
31/12/2013:	**160,28**
Evolution depuis 31/12/2012:	**18,37%**
Evolution depuis 28/06/2013:	**8,72%**
Indice au départ du compartiment:	**100,00**
Garantie minimum en monnaie locale à la date d'échéance:	**10,00**
Monnaie locale:	**CZK**

Modifications du panier depuis le lancement du compartiment

Date	SORTIE	ENTREE	Remarque
08/03/2010	CADBURY PLC	MONDELEZ INTERNATIONAL INC (UW)	Acquisition
03/10/2011	SCOTTISH & SOUTHERN ENERGY	SSE PLC	Changement de dénomination
18/01/2012		SWIRE PROPERTIES LTS	Spin-off Swire Pacific - Swire Properties
02/10/2012		KRAFT FOODS GROUP INC	Spin-off Kraft Foods
02/10/2012	KRAFT FOODS	MONDELEZ INTERNATIONAL INC (UW)	Changement de dénomination

2.1.8 INDICATEUR SYNTHETIQUE DU RISQUE ET DE RENDEMENT

5 sur une échelle de 1 (risque faible) à 7 (risque élevé).

La valeur d'une part peut augmenter ou diminuer et l'investisseur pourrait recevoir moins que sa mise.
Conformément à la Directive 583/2010, un indicateur synthétique du risque et de rendement est déterminé donnant une indication chiffrée des rendements possibles, mais également des risques correspondants, du compartiment, calculée dans la devise du compartiment. L'indicateur est formulé par un chiffre entre 1 et 7. Plus le chiffre est élevé, plus le rendement possible est élevé, cependant le rendement est aussi plus difficilement prévisible. Des pertes sont également possibles. Le chiffre le plus bas ne signifie pas que l'investissement est totalement sans risque. Il indique que, comparé aux chiffres plus élevés, ce produit offrira normalement un rendement plus bas, mais en même temps mieux prévisible.
L'indicateur synthétique de risque et de rendement est évalué sur une base régulière et peut donc être diminué ou augmenté sur base des données provenant du passé. Les données provenant du passé ne sont pas toujours une indication fiable pour le rendement et risque futurs.

2.2 BILAN

Schéma du bilan		31/12/2013 (en devise du compartiment)	31/12/2012 (en devise du compartiment)
	TOTAL ACTIF NET	20.784.219,16	31.595.502,12
II.	**Valeurs mobilières,instruments du marché monétaire, OPC et instruments financiers dérivés**		
A.	Obligations et autres titres de créance		
	a) Obligations	13.213.059,44	23.137.453,48
	a} Collateral reçu sous forme d'obligations	6.044.528,37	6.276.900,43
F.	Instruments finaciers dérivés		
	e) Sur actions		
	Contrats de swap (+/-)	6.338.384,35	7.795.692,54
IV.	**Créances et dettes à un an au plus**		
B.	Dettes		
	d) Collateral (-)	-6.044.528,37	-6.276.900,43
V.	**Dépôts et liquidités**		
A.	Avoirs bancaires à vue	43.653,26	142.065,15
B.	Avoirs bancaires à terme	1.190.013,10	520.150,80
VI.	**Comptes de régularisation**		
B.	Produits acquis	667,90	2.513,33
C.	Charges à imputer (-)	-1.558,89	-2.373,18
	TOTAL CAPITAUX PROPRES	20.784.219,16	31.595.502,12
A.	**Capital**	17.673.427,77	26.487.247,39
B.	**Participations au résultat**	7.885,34	6.800,23
D.	**Résultat de l'exercice**	3.102.906,05	5.101.454,50

POSTES HORS BILAN

I	**Sûretés réelles (+/-)**		
I.A	**Collateral (+/-)**		
I.A.A	Valeurs mobilières/instruments du marché monétaire	6.044.528,37	6.276.900,43
IV	**Montants notionels des contrats de swap (+)**	14.298.182,60	25.426.264,00

2.3 COMPTE DE RÉSULTATS

Compte de résultats		31/12/2013 (en devise du compartiment)	31/12/2012 (en devise du compartiment)
I.	**Réductions de valeur, moins-values et plus-values**		
A.	Obligations et autres titres de créance		
	a) Obligations	47.154,16	1.100.968,24
F.	Instruments financiers dérivés		
	e) Sur actions		
	Contrats de swap (+/-)	3.069.334,63	3.849.491,85
G.	Créances, dépôts, liquidités et dettes	-137,70	38,10
H.	Positions et opérations de change		
	b) Autres positions et opérations de change	703,51	3.483,29
II.	**Produits et charges des placements**		
B.	Intérêts		
	a) Valeurs mobilières et instruments du marché monétaire	212.212,38	408.690,01
	b) Dépôts et liquidités	2.880,94	21.551,05
D.	Contrats de swap (+/-)	42.272,58	-77.604,80
III.	**Autres produits**		
A.	Indemnité destinée à couvrir les frais d'acquisition et de réalisation des actifs, à décourager les sorties et à couvrir les frais de livraison	139.141,80	175.378,84
B.	Autres	1.080,10	
IV.	**Coûts d'exploitation**		
A.	Frais de transaction et de livraison inhérents aux placements (-)	0,18	-0,01
B.	Charges financières (-)	-4.498,95	-8.243,66
C.	Rénumération due au dépositaire (-)	-6.384,25	-6.459,25
D.	Rénumération due au gestionnaire (-)		
	a) Gestion financière	-355.445,47	-321.784,95
	b) Gestion administrative et comptable	-10.018,41	-17.300,49
F.	Frais d'établissement et d'organisation (-)	-126,06	-1.436,07
H.	Services et biens divers (-)	-32.790,94	-22.146,85
J.	Taxes	-892,09	-926,40
K.	Autres charges (-)	-1.580,36	-2.244,40
	Produits et charges de l'exercice (du semestre)		
	Sous-total II + III + IV impôts sur le résultat	-14.148,55	147.473,02
V.	**Bénéfice courant (perte courante) avant impôts**	3.102.906,05	5.101.454,50
VII.	**Résultat de l'exercice**	3.102.906,05	5.101.454,50

Affectation des résultats		31/12/2013 (en devise du compartiment)	31/12/2012 (en devise du compartiment)
I.	**Bénéfice (Perte) à affecter**	3.110.791,39	5.108.254,73
	Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	3.102.906,05	5.101.454,50
	Participations au résultats perçus (participations au résultat versées)	7.885,34	6.800,23
II.	**(Affectations au) Prélèvements sur le capital**	-3.110.791,39	-5.108.254,73

2.4 COMPOSITION DES AVOIRS ET CHIFFRES-CLES

2.4.1 COMPOSITION DES AVOIRS DE HORIZON CSOB SVETOVY LOOKBACK 3

Dénomination	Quantité au 31/12/2013	Devise	Cours en devises	Evaluation (en devise du compartiment)	% Détenu de l'OPC	% Porte feuille	% Actif net
ACTIF							
PORTEFEUILLE TITRES							
Obligations							
Obligations d'entreprises privées							
Irlande							
AMETHYST STRUCTURED FIN PLC 6P 10/07-10/01	1.300.000,00	CZK	101,414	1.320.396,30		6,75	6,35
BEECHWOOD STRUCTURED FIN PLC 6P 10/07-10/01	1.350.000,00	CZK	100,401	1.357.505,32		6,94	6,53
BROOKFIELS CAPITAL PLC 6P 10/07-10/01	1.300.000,00	CZK	101,737	1.324.585,51		6,78	6,37
EPERON FINANCE PLC 6P 10/07-10/01	1.350.000,00	CZK	100,283	1.355.903,71		6,94	6,52
ESPACCIO SECURITIES PLC 6P 10/07-10/01	650.000,00	CZK	100,263	652.713,02		3,34	3,14
GREENSTREET STRUCT. FIN. PROD. PLC 6P 10/07-10/01	650.000,00	CZK	101,744	662.343,68		3,39	3,19
NIMROD CAPITAL PLC 6P 10/07-10/01	650.000,00	CZK	101,176	658.650,68		3,37	3,17
OPAL FINANCIAL PRODUCTS PLC 6P 10/07-10/01	650.000,00	CZK	99,974	650.835,31		3,33	3,13
PROFILE FINANCE PLC 6P 10/07-10/01	650.000,00	CZK	101,595	661.371,93		3,38	3,18
RECOLTE SECURITIES PLC 6P 10/07-10/01	650.000,00	CZK	99,435	647.333,88		3,31	3,12
SILVERSTATE FIN INV PLC 6P 10/07-10/01	650.000,00	CZK	100,073	651.482,96		3,33	3,14
VESPUCCI STRUCTURED FIN PROD 6P 10/07-10/01	650.000,00	CZK	100,965	657.278,82		3,36	3,16
VIGADO CAPITAL PLC 6P 10/07-10/01	650.000,00	CZK	99,830	649.902,50		3,32	3,13
VOYCE INVESTMENTS PLC 6P 10/07-10/01	650.000,00	CZK	101,458	660.483,73		3,38	3,18
WATERFORD CAPITAL INC PLC 6P 10/07-10/01	650.000,00	CZK	99,913	650.439,43		3,33	3,13
WAVES FINANCIAL INV PLC 6P 10/07-10/01	650.000,00	CZK	100,127	651.832,66		3,33	3,14
Total des obligations				13.213.059,44		67,58	63,57
Swaps							
Belgique							
KBC SWAPS	14.298.182,60	CZK	44,330	6.338.384,35		32,42	30,50
Total swaps				6.338.384,35		32,42	30,50
TOTAL DU PORTEFEUILLE TITRES				19.551.443,79		100,00	94,07
COLLATERAL PERCU							
Belgique							
KBC GROUP COLLATERAL EUR	220.820,82	EUR	1,000	6.044.528,37			29,08
TOTAL COLLATERAL PERCU				6.044.528,37			29,08
LIQUIDITES							
Comptes à vue							
Belgique							
KBC GROUP CZK	39.782,99	CZK	1,000	39.782,99			0,19
KBC GROUP EURO	141,39	EUR	1,000	3.870,27			0,02
Total compte à vue				43.653,26			0,21
Comptes à terme							
Belgique							
KBC BANK NV 10/07-10/01/14 KBCBANK 0.240 %	340.000,00	CZK	100,004	340.013,60			1,64

KBC BANK NV 23/09-10/01/14 KBCBANK 0.130 %	400.000,00	CZK	100,001	400.004,00			1,93
France							
NATIXIS 10/07-10/01/14 NATIXIS 0.060 %	450.000,00	CZK	99,999	449.995,50			2,17
Total comptes à terme				1.190.013,10			5,73
TOTAL LIQUIDITES				1.233.666,36			5,94
DEBITEURS ET CREDITEURS DIVERS							
Dettes							
Belgique							
KBC GROUP CONTREPARTIE COLLATERAUX EUR	-220.820,82	EUR	1,000	-6.044.528,37			-29,08
Total dettes				-6.044.528,37			-29,08
TOTAL DEBITEURS ET CREDITEURS DIVERS				-6.044.528,37			-29,08
AUTRES							
Intérêts courrus		CZK		667,90			0,00
Frais provisionnés		CZK		-1.558,89			-0,01
TOTAL AUTRES				-890,99			0,00
TOTAL DE L'ACTIF NET				**20.784.219,16**			**100,00**

2.4.2 CHANGEMENT DANS LA COMPOSITIONS DES AVOIRS

La liste détaillée des transactions peut être consultée sans frais au siège de la Sicav, avenue du Port 2, 1080 Bruxelles.

2.4.3 MONTANT DES ENGAGEMENTS RELATIVES AUX POSITIONS EN DERIVES FINANCIERS

EN TITRES	Devise	En devise	En devise du compartiment	Lot-size	Date de transaction
KBC COLLATERAL EUR	EUR	220.820,82	6.044.528,37	n.a.	31.12.2013
EQLISWAP	CZK	14.298.182,60	14.298.182,60	n.a.	16.09.2013

2.4.4 EVOLUTION DES SOUSCRIPTIONS, DES RACHATS ET DE LA VALEUR NETTE D'INVENTAIRE

Période	Evolution du nombre des parts en circulation						
Années	Souscriptions		Remboursements		Fin de période		
	Cap.	Dis.	Cap.	Dis.	Cap.	Dis.	Total
2011 - 12	16.132,00		1.988.875,00		3.811.779,00		3.811.779,00
2012 - 12	0,00		1.409.862,00		2.401.917,00		2.401.917,00
2013 - 12	0,00		971.419,00		1.430.498,00		1.430.498,00

Période	Montants payés et reçus par l'OPC (en devise du compartiment)			
Années	Souscriptions		Remboursements	
	Cap.	Dis.	Cap.	Dis.
2011 - 12	196.165,12		23.818.669,68	
2012 - 12	0,00		17.537.895,51	
2013 - 12	0,00		13.914.189,01	

Période	Valeur nette d'inventaire Fin de période (en devise du compartiment)		
Années	Du compartiment	D'une part	
		Cap.	Dis.
2011 - 12	44.031.943,13	11,55	
2012 - 12	31.595.502,12	13,15	
2013 - 12	20.784.219,16	14,53	

2.4.5 RETURNS

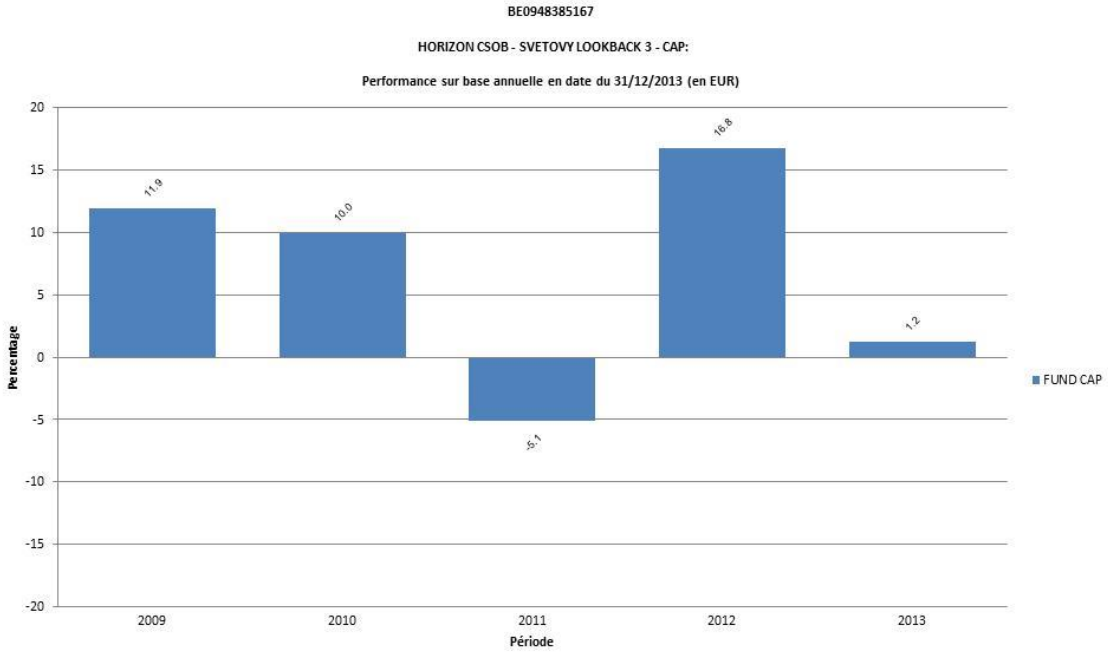

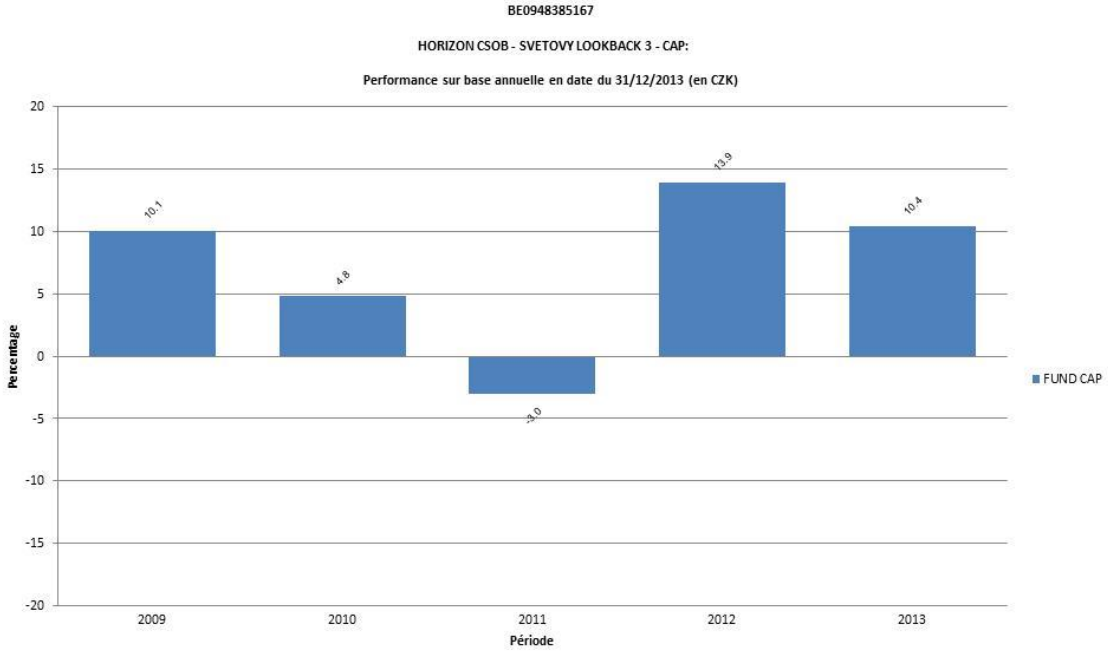

Cap Dis	ISIN code	Monnaie	1 An		3 Ans*		5 Ans*		10 Ans*		Depuis départ*	
			Classe d'actions	Bench mark	Classe d'actions	Bench mark	Classe d'actions	Bench mark	Classe d'actions	Bench mark	Date de lancement	Classe d'actions
CAP	BE0948385167	EUR	1.24%		3.92%		6.67%				31/10/2008	4.64%
CAP	BE0948385167	CZK	10.41%		6.85%		7.08%				31/10/2008	7.53%

* les taux indiqués sont sur base annuelle.
Ces données sont historiques et ne constituent pas de gage pour le futur.

- L'histogramme représente les performances d'exercices complets.
- Ces chiffres ne tiennent pas compte d'éventuelles restructurations.
- Calculée en CZK et en EUR.
- Le rendement est calculé comme la modification de la valeur d'inventaire entre deux moments exprimés en pour cent.
- Méthode de calcul pour la date D où VIN correspond à la valeur d'inventaire:
  Parts de capitalisation (CAP)
  Return à la date D sur une période de X années :
  [VIN(D) / VIN(Y)] ^ [1 / X] - 1
  avec Y = D-X
  Return à la date D depuis la date de lancement S de la part:
  [NIW(D) / NIW(S)] ^ [1 / F] - 1
  avec F = 1 si la part existe depuis moins d'un an à la date D
  avec F = (D-S) / 365.25 si la part existe depuis plus d'un an à la date D
- Si la période entre les deux moments est de plus d'un an, le calcul ordinaire du rendement est converti en un rendement sur base annuelle en prenant la racine $n^{ème}$ de 1 plus le rendement total de la part.
- Les rendements ci-dessus ne tiennent pas compte des commissions et frais afférents aux émissions et aux rachats des parts.
- Il s'agit des rendements des parts de capitalisation.

2.4.6 FRAIS

Frais Courants: *
Capitalisation: 1.609%

* Ne sont pas inclus dans les frais mentionnés : les frais d'entrée et de sortie, les rémunérations liées aux performances, les frais de transaction payés dans le cadre de l'acquisition ou de l'aliénation d'actifs, les intérêts payés, les paiements aux fins de constitution de sûretés dans le cadre d'instruments financiers dérivés et les commissions liées aux Commission Sharing Agreements ou rémunérations similaires perçues par la société de gestion ou par toute personne y associée.

EXISTENCE DE COMMISSION SHARING AGREEMENTS

Pas d'application.

EXISTENCE DE 'FEE SHARING AGREEMENTS' ET DE 'REBATES' :

La société de gestion peut partager sa rémunération avec le Distributeur et des parties institutionnelles et/ou professionnelles. En principe, il s'agit de 35 à 60% dans le cas où le distributeur est une entité de KBC Groupe SA et de 35 à 70% dans le cas où le distributeur n'est pas une entité de KBC Groupe SA, bien que dans un nombre limité de cas, la rémunération du distributeur s'élève à moins de 35%. Sur demande, l'investisseur pourra obtenir de plus amples informations concernant ces cas.
Si la société de gestion investit les actifs de l'organisme de placement collectif dans des parts d'organismes de placement collectif qui ne sont pas gérés par une entité de KBC Groupe SA et si la société de gestion reçoit une rémunération, la société de gestion paiera cette rémunération à l'organisme de placement collectif.
Le *fee sharing* n'a pas d'incidence sur le montant de la commission de gestion que le compartiment verse à la société de gestion. Cette commission de gestion est soumise aux limitations prévues par les statuts. Ces limitations ne peuvent être modifiées qu'après avoir été approuvées par l'Assemblée Générale.
La société de gestion a conclu un accord de distribution avec le Distributeur de manière à favoriser une plus large distribution des droits de participation du compartiment en utilisant plusieurs canaux de distribution.
Il est de l'intérêt des participants, du compartiment et du Distributeur que le plus grand nombre possible de parts soit vendu et que les actifs du compartiment soient donc les plus élevés possible. De ce point de vue, il n'y a donc pas de conflit d'intérêts.

2.4.7 NOTES AUX ETATS FINANCIERS ET AUTRES DONNEES

La commission de gestion est payable au terme de chaque mois et est basée sur le nombre de parts en début de semestre.
La rémunération de l'agent administratif est payable à la fin de chaque mois et est basée sur le nombre d'actions émises au début de chaque semestre.
Rémunération du commissaire : 1 000 euros par an. Cette rémunération s'entend hors TVA et peut être indexé annuellement conformément aux décisions de l'assemblée générale.
Rémunération du dépositaire: cette commission est payable annuellement au début de chaque année civile et est calculée sur l'état du patrimoine à la fin de l'année civile précédente.
Aspects sociaux, éthiques et environnementaux:
Toute participation dans des fabricants d'armes controversées, dont l'on peut conclure par consensus international au cours des cinq dernières décennies que leur usage occasionne des souffrances humaines disproportionnées à la population civile est résolument écartées du compartiment. Il s'agit notamment de fabricants de mines antipersonnelles, de bombes et de munitions à fragmentation et d'armes à l'uranium appauvri.
Produits dérivés financiers sur indices financiers : de plus amples informations sur d'éventuels indices financiers servant de sous-jacent aux produits dérivés financiers sont fournies dans la section "Objectif et politique de placement du compartiment" du présent rapport.

Détail du collateral reçu(+) / donné(-) pour les dérivés financiers

Dénomination	Devise	Nominal	Devise port.	Evaluation en Devise port.
KFW 12/19 1,875% 20/03	EUR	77.000	CZK	2.212.763,52
EFSF 12/17 1,125% 30/11	EUR	14.000	CZK	386.312,69
EURO STABILITY MECHANISM 12/14 0,21% 11/12	EUR	69.000	CZK	1.889.332,09
FRANCE 97/29 5,50% 25/04	EUR	42.000	CZK	1.556.120,07
			Total	**6.044.528,37**

Pour la valorisation du collateral reçu(+) / donné(-) sur cette liste détaillée, des cours indicatifs fournis par la division Collateral Management de KBC Bank ont été utilisés.

SOMMAIRE

2. Renseignements relatifs au Horizon CSOB Duo Coupon 6

2.1. Rapport de gestion
2.1.1. Date de lancement, prix de souscription initiale et date d'échéance
2.1.2. Cotation en Bourse
2.1.3. Objectif et politique de placement du compartiment
2.1.4. Gestion du portefeuille d'investissement
2.1.5. Distributeurs
2.1.6. Indice et benchmark
2.1.7. Politique suivie pendant l'exercice
2.1.8. Indicateur synthétique du risque et de rendement (SRRI)

2.2. Bilan

2.3. Compte de résultats

2.4. Composition des avoirs et chiffres-clés
2.4.1. Composition des avoirs
2.4.2. Changement dans la composition des avoirs
2.4.3. Montant des engagements relatives aux positions en dérivés financiers
2.4.4. Evolution des souscriptions, des rachats et de la valeur nette d'inventaire
2.4.5. Rendements
2.4.6. Frais
2.4.7. Notes aux états financiers et autres données

2 RENSEIGNEMENTS RELATIFS AU HORIZON CSOB DUO COUPON 6

2.1 RAPPORT DE GESTION

2.1.1 DATE DE LANCEMENT ET PRIX DE LANCEMENT

Date de lancement: 10 décembre 2010
Prix de lancement: 20 EUR
Date de l'échéance: 31 juillet 2019
Monnaie: EUR

2.1.2 COTATION EN BOURSE

Pas d'application.

2.1.3 RAPPEL DE LA POLITIQUE D'INVESTISSEMENT COMME ECRIT DANS LE PROSPECTUS

OBJECTIF DU COMPARTIMENT:

DESCRIPTION DE L'OBJECTIF DU COMPARTIMENT:

Le compartiment a pour double objectif (avant frais et taxes):

(1) De rembourser le prix de souscription initial par action de 20 EUR à concurrence d'une première moitié de la valeur de souscription initiale au Jour d'Echéance Intermédiaire et de la deuxième moitié de la valeur de souscription initiale à l'échéance (la protection de capital). Cette protection de capital est octroyée par la mise en place d'un mécanisme financier expliqué plus amplement au point *Protection du capital.* Cette protection du capital ne vaut toutefois pas pour l'actionnaire qui vend ses actions avant, respectivement, le Jour d'Echéance Intermédiaire ou l'Echéance.

(2) D'offrir un rendement potentiel au moyen d'un investissement en 'swaps' (contrats d'échange). Les différents types de 'swaps' dans lesquels le compartiment peut investir, sont expliqués au point *Rendement potentiel.*

PROTECTION DU CAPITAL:

Le mécanisme financier destiné à la protection du capital:
Le mécanisme financier destiné à assurer la protection du capital respectivement au Jour d'Echéance Intermédiaire ouà l'Echéance (comme décrit ci-dessus)consiste à investir la totalité des souscriptions en obligations et autres titres de créance, dépôts et/ou liquidités (notamment l'argent placé sur un compte à terme ou à vue). Ces investissements peuvent avoir différentes durées et dates de paiement de coupon qui sont adaptées aux échéances des engagements du compartiment au moyen des 'swaps' décrits au point *Transactions autorisées en 'swaps' (2)*.

Caractéristiques auxquelles les investissements doivent répondre:
Les investissements doivent répondre à l'une des caractéristiques suivantes:

(1) Un investissement en dépôts et/ou titres de créance, placés auprès ou émis par des établissements financiers sous contrôle prudentiel et établi dans un Etat membre de l'Espace économique européen.

(2) Un investissement en titres de créance émis ou garantis par un Etat membre de l'Espace économique européen.

(3) Un investissement repris dans une stratégie d'investissement présentant une structure analogue et un risque de contrepartie identique à un investissement direct en dépôts et/ou titres de créance visés aux points (1) et (2) ci-dessus.

Les investissements sous (3) peuvent se composer de:

(A) Un investissement en obligations cotées en Bourse émises par des '*Special Purpose Vehicles'* (SPV).

Ces SPV sont gérés par KBC Asset Management SA ou une de ses filiales.

Les obligations émises par les SPV ont pour sous-jacent un portefeuille diversifié de dépôts émis par des organismes financiers, des obligations et d'autres titres de créance et produits dérivés (dérivés financiers). La sélection de ces actifs sous-jacents repose sur des critères relatifs à la répartition et la solvabilité (voir sous *Catégories des actifs autorisés* et *Caractéristiques des obligations et autres titres de créance)* afin de réduire le risque de contrepartie.

D'autres particularités relatives aux critères auxquels doivent répondre ces dépôts, obligations, autres titres de créance et produits dérivés (dérivés financiers) sous-jacents figurent dans les prospectus de base des SPV. Ces prospectus de base peuvent être consultés sur le site http://www.kbc.be/prospectus/spv/.

Les investissements tant du compartiment que des SPV sont expliqués pour l'investisseur dans le compartiment dans le rapport annuel et le rapport semestriel de la Sicav dont le compartiment fait partie. Le rapport annuel et le rapport semestriel peuvent également être consultés sur le site http://www.kbc.be/.

(B) Un investissement en:

- Dépôts auprès d'organismes financiers soumis au contrôle prudentiel aux Etats-Unis d'Amérique, au Japon, au Canada ou en Australie et/ou

- Titres de créance émis par des organismes financiers soumis au contrôle prudentiel aux Etats-Unis, au Japon, au Canada ou en Australie et/ou

- Titres de créance émis ou garantis par les Etats-Unis, le Japon, le Canada ou en Australie.

Le contrôle prudentiel des organismes financiers aux Etats-Unis, au Japon, au Canada et en Australie peut être considéré comme équivalent au contrôle prudentiel des organismes financiers dans les Etats membres de l'Espace économique européen.

Les investissements en titres de créance émis par des organismes financiers soumis au contrôle prudentiel aux Etats-Unis, au Japon, au Canada et en Australie ou émis ou garantis par les Etats-Unis, le Japon, le Canada et l'Australie ont un score de solvabilité minimum comme exposé au point *Caractéristiques des obligations et autres titres de créance*.

(C) Les investissements peuvent également combiner des investissements en (A) et en (B).

Pas de garantie formelle:
Aucune garantie formelle de remboursement du prix de souscription initial n'est octroyée au compartiment ou à ses actionnaires. En d'autres termes, la protection du capital ne constitue pas une obligation de résultat pour le compartiment, bien que la réalisation de cet objectif par le fonctionnement du mécanisme financier demeure la priorité absolue.

Si, en raison de la déficience du mécanisme financier, le montant à payer par action, respectivement, au Jour d'Echéance Intermédiaire ou à l'Echéance (avant frais et taxes) est inférieur au prix de souscription initial, KBC Asset Management peut décider (sans y être obligé) d'affecter la commission de gestion perçue du compartiment et éventuellement d'autres compartiments de la Sicav pendant l'exercice en cours à la couverture de ce déficit. Ceci ne constitue pas une garantie de la part de KBC Asset Management SA. Celle-ci peut décider selon sa propre vision d'utiliser la commission de gestion dans ce but ou non.

Cette protection de capital ne vaut toutefois pas pour l'actionnaire qui vend ses actions avant, respectivement, le Jour d'Echéance Intermédiaire ou avant l'Echéance.

RENDEMENT POTENTIEL:

Pour obtenir un rendement potentiel, le compartiment conclut des swaps avec une ou plusieurs contreparties de premier ordre. C'est la raison pour laquelle le compartiment cède une partie des revenus futurs de ses investissements destinés à la protection du capital à cette/ces contrepartie(s) pendant la durée du compartiment. En échange, la (les) contrepartie(s) s'engage(nt) à offrir un rendement potentiel décrit au point *Stratégie définie*.

POLITIQUE D'INVESTISSEMENT DU COMPARTIMENT:

CATEGORIES D'ACTIFS AUTORISES:

Conformément aux dispositions de l'Arrêté Royal du 12 novembre 2012 relatif à certains organismes de placement collectif publics, les investissements du compartiment peuvent consister en titres négociables (notamment obligations et autres instruments de créance), en instruments du marché monétaire, en parts d'organisme de placement collectif, en dépôts, en produits dérivés (dérivés financiers), en liquidités et tout autre instrument, pour autant que cela soit autorisé par la réglementation applicable.

Les limites et les restrictions d'investissement prévues par l'Arrêté Royal du 12 novembre 2012 relatif à certains organismes de placement collectif publics seront respectées à tout moment.

CARACTÉRISTIQUES DES OBLIGATIONS ET AUTRES TITRES DE CRÉANCE:

Le score de solvabilité moyen (rating) des obligations et autres instruments de créance pendant la durée du compartiment est de minimum "A-" pour Standard & Poor's ou un score de solvabilité équivalent de Moody's ou Fitch ou, à défaut d'un score de solvabilité, un profil de risque de crédit moyen au moins équivalent selon l'évaluation du gestionnaire.

Le score de solvabilité des obligations et autres instruments de créance à long terme lors du lancement de l'investissement est de minimum "A-" pour Standard & Poor's ou un score de solvabilité équivalent de Moody's ou Fitch ou, à défaut d'un score de solvabilité, un profil de risque de crédit moyen au moins équivalent selon l'évaluation du gestionnaire.

Le score de solvabilité des obligations et autres instruments de créance à court terme lors du lancement de l'investissement est de minimum "A-1" pour Standard & Poor's ou un score de solvabilité équivalent de Moody's ou Fitch ou, à défaut d'un score de solvabilité, un profil de risque de crédit moyen au moins équivalent selon l'évaluation du gestionnaire.

Toutes les durées sont prises en considération lors de la sélection des obligations et autres titres de créance.

TRANSACTIONS AUTORISEES EN 'SWAPS':

Les 'swaps' décrits ci-après sont conclus avec une/des contrepartie(s) de premier ordre dans les limites définies par la loi.

(1) Pour atteindre un rendement potentiel, le compartiment conclut des 'swaps'. Dans le cadre de ces 'swaps', le compartiment cède une partie des revenus futurs de ses investissements destinés à la protection du capital à cette/ces contrepartie(s) pendant la durée du compartiment. En échange, la (les) contrepartie(s) s'engage(nt) à offrir un rendement potentiel décrit au point *Stratégie définie.*

Les 'swaps' sous (1) sont indispensables à la réalisation des objectifs d'investissement du compartiment, étant donné qu'au moyen de cette technique l'objectif d'atteindre un rendement potentiel peut être réalisé.

Le profil de risque du compartiment n'est pas influencé par l'utilisation de ces ' swaps'.

(2) Le compartiment conclut si nécessaire des 'swaps' pour faire coïncider les durées des engagements du compartiment et celles des flux d'argent découlant des dépôts, obligations et autres instruments de créance décrits sous *Caractéristiques auxquelles les investissements doivent répondre.*

Ces 'swaps' sont indispensables à la réalisation des objectifs d'investissement du compartiment, étant donné qu'il n'y a pas d'obligations et d'autres instruments de créance en suffisance sur le marché dont les coupons et échéances coïncident parfaitement avec les échéances des engagements du compartiment.

Le profil de risque du compartiment n'est pas influencé par l'utilisation de ces ' swaps'.

(3) Le compartiment peut également conclure des 'swaps' pour se protéger du risque de crédit sur des émetteurs d'obligations et autres instruments de créance. Au moyen d'un tel 'swap', une ou plusieurs contrepartie(s) reprend/reprennent, en échange d'une prime payable par le compartiment le risque qu'un émetteur d'une obligation ou d'un autre instrument de créance se trouvant dans le portefeuille du compartiment reste en défaut.

Les 'swaps' sous (3) servent de couverture du risque de crédit.

Le profil de risque du compartiment n'est pas influencé par l'utilisation de ces 'swaps'.

LIMITES DE LA POLITIQUE DE PLACEMENT:

La politique de placement est menée dans les limites prévues par la réglementation.
Le compartiment peut contracter des emprunts à concurrence de 10% de ses actifs nets, pour autant qu'il s'agisse d'emprunts à court terme ayant pour but de résoudre des problèmes de liquidité à caractère temporaire.

STRATEGIE DEFINIE

OBJECTIFS ET POLITIQUE DE PLACEMENT :

Le compartiment poursuit les objectifs d'investissement suivants :
A l'Echéance Intermédiaire: remboursement de la première moitié de la valeur de souscription initiale de 20 EUR, soit 10 EUR et un premier paiement de dividende égal à 6% (rendement actuariel sur base anuelle : 5.76%) calculé sur la moitié de la valeur de souscription initiale de 20 EUR, soit 10 EUR. Ce dividende s'élève à 0.6 EUR
A l'Echéance : remboursement de la seconde moitié de la valeur de souscription initiale de 20 EUR, soit 10 EUR.
Par Période : un dividende calculé sur la moitié de la valeur de souscription initiale de 20 EUR, soit 10 EUR et ce en fonction de la hausse éventuelle de la valeur d'un panier de 30 actions d'entreprises de qualité (comme définies ci-après), qui se caractérisent par une capitalisation boursière importante et par un rapport cours/bénéfice peu élevé, calculé sur base d'une **structure 'Fix Upside Coupon'**. La hausse éventuelle de la valeur de ce panier d'actions par Période par rapport à la Valeur de Départ du panier ((*Valeur Finale de la Période du panier moins Valeur de Départ du panier) divisée par Valeur de Départ du panier*) sera déterminée par Période et versée à 100% comme dividende, étant toutefois entendu que pour la détermination de la Valeur Finale de la Période des actions, il doit être tenu compte du mode de calcul tel que décrit sous «Valeur Finale par Période d'une action» et donc une plus-value maximale de 7% versée comme dividende. Par conséquent, le rendement actuariel par sous-période (sur base annuelle) se situe entre 4.14 % et 6.72% maximum, en fonction de la durée de la sous période (voir tableau des sous-périodes).
Les baisses éventuelles de la valeur du panier ne sont pas prises en compte. Le dividende par Période est au minimum égal à 0.5%, calculé sur la moitié de la valeur de souscription initiale de 20 EUR, soit 10 EUR. Par conséquent, le rendement actuariel par sous-période (sur base annuelle) se situe entre 0.29 % et 0.48% maximum, en fonction de la durée de la sous période (voir tableau des sous-périodes)
La mise en paiement du dividende de la première Période coïncide avec l'Echéance Intermédiaire.

Les dividendes versés sont soumis à un précompte mobilier de 25%, sous réserve de modification de la législation en vigueur. Les dividendes de chaque Période, sauf de la dernière Période, sont payables le dernier jour ouvrable bancaire belge du mois qui suit la fin de la Période. Le dividende de la dernière Période est payable à l'Echéance.

ECHEANCE : mercredi 31 juillet 2019 (Paiement avec date valeur J+1 jour ouvrable bancaire).

ECHEANCE INTERMEDIAIRE : le dernier Jour d'Evaluation de décembre 2011 (Paiement avec date valeur J+1 jour ouvrable bancaire).

MONNAIE : EUR, l'évolution du cours de change des devises locales des actions du panier par rapport au EUR n'est pas pertinente.

PÉRIODES

Période	Durée Période	Cours Final Période
1) 12/2010 – 11/2011	12 mois	Pour chaque action dans le panier, la moyenne du Cours des cinq premiers Jours d'Evaluation de décembre 2011
2) 12/2011 – 11/2012	12 mois	Pour chaque action dans le panier, la moyenne du Cours des cinq premiers Jours d'Evaluation de décembre 2012
3) 12/2012 – 11/2013	12 mois	Pour chaque action dans le panier, la moyenne du Cours des cinq premiers Jours d'Evaluation de décembre 2013
4) 12/2013 – 11/2014	12 mois	Pour chaque action dans le panier, la moyenne du Cours des cinq premiers Jours d'Evaluation de décembre 2014
5) 12/2014 – 11/2015	12 mois	Pour chaque action dans le panier, la moyenne du Cours des cinq premiers Jours d'Evaluation de décembre 2015
6) 12/2015 – 11/2016	12 mois	Pour chaque action dans le panier, la moyenne du Cours des cinq premiers Jours d'Evaluation de décembre 2016
7) 12/2016 – 11/2017	12 mois	Pour chaque action dans le panier, la moyenne du Cours des cinq premiers Jours d'Evaluation de décembre 2017
8) 12/2017 – 06 /2019	19 mois	Pour chaque action dans le panier, la moyenne du Cours des cinq premiers Jours d'Evaluation de juillet 2019

VALEUR DE DÉPART D'UNE ACTION:

Pour chaque action dans le panier la moyenne du Cours des cinq premiers Jours d'Evaluation à partir de mardi 14 décembre 2010 (ce jour inclus).

VALEUR FINALE PAR PERIODE D'UNE ACTION(*):

- Scénario 1: si le Cours Final Période d'une action est supérieur à la Valeur de Départ de cette action et quelle que soit cette différence, on portera en compte, pour la Valeur Finale par Période de cette action, une hausse de 7% par rapport à la Valeur de Départ de celle-ci pour la Période actuelle,
- Scénario 2: si le Cours Final Période d'une action est inférieur ou égal à la Valeur de Départ de cette action, on portera en compte, pour la Valeur Finale par Période de cette action, le Cours Final de celle-ci pour la Période actuelle.

(*)La hausse ou la baisse d'une action à la fin de chaque Période sera toujours calculée par rapport à la Valeur de départ de cette action individuelle comme décrit ci-dessus, qui est déterminée une seule fois et qui ne peut pas être changée, comme illustrée dans l'exemple ci-dessous.

VALEUR DE DEPART DU PANIER : la moyenne pondérée de la Valeur de Départ des actions du panier.

VALEUR FINALE DE LA PERIODE DU PANIER :
la moyenne pondérée de la Valeur Finale par Période des actions du panier.

COURS :
Pour toutes les actions, à l'exception des actions cotées à la Bourse de Milan, le cours de clôture, notamment le cours d'une action du panier tel qu'il est calculé et communiqué à la clôture de la bourse par l'instance responsable de la bourse à laquelle le titre est coté (ou son successeur légal). Pour les actions qui sont cotées à la Bourse de Milan, le cours de référence est utilisé.

JOUR D'EVALUATION :
La détermination d'un Jour d'Evaluation se fait séparément pour chaque action dans le panier.

Un Jour d'Evaluation est un jour qui est à la fois un jour boursier prévu

i) pour la bourse à laquelle l'action est cotée et
ii) pour la bourse dont les activités ont une influence significative sur la négociation d'options et de contrats à terme sur cette action

ci-après 'les Bourses Concernées'.

Si, au Jour d'Evaluation

a) une des Bourses Concernées reste fermée de manière inattendue ou
b) il se produit un événement perturbateur du marché pour une des Bourses Concernées ou
c) il se produit une clôture anticipée d'une des Bourses Concernées

le Jour d'Evaluation original est remplacé par le jour boursier suivant au cours duquel il ne se produit pas d'événement décrit sous a), b) ou c) ci-dessus. Une clôture autre qu'une clôture ordinaire mais qui est annoncée à temps n'est pas considérée comme une clôture anticipée.

Lorsqu'une évaluation est faite sur base de Jours d'Evaluations successifs, le jour boursier remplaçant un Jour d'Evaluation original (i) ne peut coïncider avec un autre Jour d'Evaluation original et (ii) ne peut être un jour boursier qui remplace déjà un autre Jour d'Evaluation original.

Si toutefois un événement décrit sous a), b) ou c) ci-dessus se produit au cours de chacun des huit jours boursiers qui suivent le Jour d'Evaluation original,

(i) le huitième jour boursier sera considéré comme le Jour d'Evaluation original et
(ii) la sicav évaluera de bonne foi, en concertation avec la (les) contrepartie(s) de premier ordre avec laquelle (lesquelles) une convention de swap a été conclue, le cours de l'action tel qu'elle aurait été cotée ce huitième jour boursier et
(iii) la sicav informera les actionnaires au sujet des modifications relatives à la fixation de la Valeur de Départ et/ou de la Valeur Finale et aux modalités de paiement.

PANIER APPLICABLE :
Le tableau ci-dessous montre, dans les colonnes de gauche à droite, successivement le numéro d'ordre de l'action, son nom, son code Bloomberg, la bourse à laquelle elle est cotée et sa pondération initiale .

1	ABBOTT LABORATORIES	ABT UN Equity	NYSE	2.50%
2	ALLIANZ SE-REG	ALV GY Equity	Frankfurt	4.50%
3	ATLANTIA SPA	ATL IM Equity	Milan	4.00%
4	BANCO SANTANDER SA	SAN SM Equity	Madrid	3.50%
5	BRISTOL-MYERS SQUIBB CO	BMY UN Equity	NYSE	3.00%
6	BRITISH LAND CO PLC	BLND LN Equity	London	4.00%
7	CONSOLIDATED EDISON INC	ED UN EQUITY	NYSE	4.50%
8	DEUTSCHE POST AG-REG	DPW GY Equity	Frankfurt	3.50%
9	E.ON AG	EOAN GY Equity	Frankfurt	4.00%
10	ENEL SPA	ENEL IM Equity	Milan	2.50%
11	FRANCE TELECOM SA	FTE FP Equity	Paris	3.00%
12	GDF SUEZ	GSZ FP Equity	Paris	3.00%
13	HOME DEPOT INC	HD UN Equity	NYSE	3.50%
14	HSBC HOLDINGS PLC	HSBA LN Equity	London	3.00%
15	KONINKLIJKE AHOLD NV	AH NA Equity	Amsterdam	3.50%
16	KONINKLIJKE KPN NV	KPN NA Equity	Amsterdam	2.50%
17	KRAFT FOODS INC-CLASS A	KFT UN Equity	NYSE	4.00%
18	NATIONAL GRID PLC	NG/ LN Equity	London	3.00%
19	NESTLE SA-REG	NESN VX Equity	Virt-X	3.00%
20	NOVARTIS AG-REG	NOVN VX Equity	Virt-X	3.00%
21	PEPSICO INC	PEP UN Equity	NYSE	4.00%
22	ROCHE HOLDING AG-GENUSSCHEIN	ROG VX Equity	Virt-X	3.50%
23	SCOTTISH & SOUTHERN ENERGY	SSE LN Equity	London	4.00%
24	SWISSCOM AG-REG	SCMN VX Equity	Virt-X	2.50%
25	TAKEDA PHARMACEUTICAL CO LTD	4502 JT Equity	Tokyo	3.00%
26	TELEFONICA SA	TEF SM Equity	Madrid	3.00%
27	UNIBAIL-RODAMCO SE	UL FP Equity	Paris	3.00%
28	VINCI SA	DG FP Equity	Paris	3.50%
29	VODAFONE GROUP PLC	VOD LN Equity	London	3.50%
30	ZURICH FINANCIAL SERVICES AG	ZURN VX Equity	Virt-X	2.50%

Critères de sélection pour faire partie du panier :

Une action ne peut faire partie du panier que si (i) l'action est cotée sur une bourse , (ii) l'action présente une capitalisation boursière importante et un rapport cours/bénéfice peu élevé et (iii) le Conseil d'Administration de la Sicav a approuvé l'insertion de l'action dans le panier (les 'Critères de Sélection').

Adaptations au panier à la suite d'une fusion, d'une acquisition, d'une scission, d'une nationalisation, d'une faillite ou de la disqualification:

Le nombre d'actions du panier sera toujours égal au nombre initial à moins qu'un émetteur du panier ne soit déclaré en faillite (cfr. § faillite).
Si le nombre d'actions diminue suite à une fusion, une action supplémentaire sera ajoutée au panier. L'action supplémentaire et l'action issue de la fusion recevront la même pondération dans le panier.

Fusion, acquisition, nationalisation ou Disqualification
Si un ou plusieurs émetteurs d'actions du panier prennent part à une fusion ou acquisition, il sera attribué aux actions des émetteurs concernés par l'opération et qui, après cette opération, remplissent encore les Critères de Sélection, un poids dans le panier égal à la somme des poids des actions de tous les émetteurs concernés par l'opération.
Si le nombre d'actions dans le panier diminue à la suite d'une fusion ou d'une acquisition, une action supplémentaire sera ajoutée au panier, émise par un émetteur jouissant d'un standing international et d'une solvabilité équivalents, et qui répond aux Critères de Sélection. Il sera attribué à cette action supplémentaire et à l'action issue de la fusion une pondération identique dans le panier.
Si un ou plusieurs émetteurs d'actions du panier sont impliqués dans une fusion, une acquisition, une nationalisation ou un autre événement suite auquel une ou plusieurs actions du panier ne répondent plus aux Critères de Sélection ('Disqualification'), le Conseil d'Administration de la sicav peut remplacer les actions qui ne répondent plus aux Critères de Sélection par des actions d'autres émetteurs jouissant d'un standing international et d'une solvabilité équivalents et qui répondent aux Critères de Sélection.

Scission
Si l'émetteur d'une action du panier procède à une scission, l'action de l'émetteur concerné peut être remplacée par soit une des actions nées de la scission et répondant aux Critères de Sélection, soit par un panier composé des actions nées de la scission et répondant aux Critères de Sélection. Ce panier d'actions sera considéré comme une seule action pour le calcul du nombre d'actions dans le panier. Si, après l'opération, aucune des actions issues de la scission ne satisfait aux Critères de Sélection, le Conseil d'Administration de la sicav peut remplacer les actions qui ne répondent plus aux Critères de Sélection par des actions d'autres émetteurs jouissant d'un standing international et d'une solvabilité équivalents et qui répondent aux Critères de Sélection.

Faillite
Si un émetteur d'une action dans le panier est déclaré en faillite, cette action est supprimée du panier et est réalisée au dernier cours précédant sa suppression. Le montant de la réalisation est ensuite placé jusqu'à l'échéance de la transaction de swap sous-jacente au compartiment au taux d'intérêt qui est en vigueur à ce moment sur le marché monétaire ou obligataire jusqu'à l'échéance de la transaction de swap sous-jacente au compartiment. Le montant ainsi majoré d'intérêts est porté en compte à l'Echéance comme étant le résultat de l'action pour le calcul de la hausse finale du panier.

Prêt d'instruments financiers:

Le compartiment peut prêter des instruments financiers dans les limites prescrites par la réglementation applicable.

Ces prêts n'ont pas d'incidence sur le profil de risque du compartiment, dès lors que:

- Les prêts sont réalisés dans le cadre d'un système de prêts de titres géré par un 'principal'. Dans ce système, le compartiment est exclusivement en rapport avec le principal qui intervient en la qualité de contrepartie à laquelle la propriété des titres est transférée. Le choix du principal est soumis à des critères sévères de sélection. Le principal garantit la restitution de titres équivalents aux titres prêtés.
- Par un système de gestion de marge il est toujours assuré que le compartiment bénéficie d'une garantie financière dont la valeur réelle est à tout moment supérieure à la valeur réelle des titres prêtés, ceci au cas où le principal ne restituerait pas les titres équivalents.

La restitution de titres équivalents aux titres prêtés peut être demandée à tout moment. Il est ainsi garanti que les prêts de titres n'influencent pas la gestion du compartiment.
Les prêts de titres permettent au compartiment de réaliser un rendement supplémentaire. Le principal verse une commission à la société de gestion. Cette commission revient essentiellement au compartiment, sous déduction de la rémunération pour la gestion de marge et les clearing services de KBC Banque.
La relation avec la (les) contrepartie(s) est régie sur base de conventions internationales standard.

Stratégie générale visant à couvrir le risque de change:

Pour protéger ses actifs contre les variations des taux de change tout en restant dans les limites fixées dans les statuts, le compartiment peut effectuer des transactions de vente de contrats à terme sur devises et de vente d'options call ou d'achat d'options put sur devises. Les transactions concernées ne peuvent avoir trait qu'à des contrats négociés sur un marché réglementé et régulier, agréé et ouvert au public, ou à des contrats négociés avec un établissement financier agréé de premier ordre, spécialisé dans ce type de transactions et qui déploie également ses activités sur le marché des options 'over the counter' (OTC). Dans le même but, le compartiment peut aussi vendre des devises à terme ou les échanger dans le cadre de transactions de gré à gré avec des établissements financiers de premier ordre, spécialisés dans ce type de transactions. L'objectif en matière de couverture des transactions précitées laisse supposer qu'il existe une relation directe entre ces transactions et les actifs à couvrir. Ceci implique qu'en principe, les transactions exprimées dans une devise donnée ne peuvent, en termes de volume, dépasser ni la valorisation de l'ensemble des actifs exprimés dans cette même devise, ni la durée de détention de ces actifs.

Aspects sociaux, éthiques et environnementaux:

Toute prise de participation dans des fabricants d'armes controversées, dont l'on peut conclure par consensus international au cours des cinq dernières décennies que leur usage occasionne des souffrances humaines disproportionnées à la population civile est résolument exclue du compartiment.
Il s'agit notamment de fabricants de mines antipersonnelles, de bombes et de munitions à fragmentation et d'armes à l'uranium appauvri.

Pour l'application éventuelle des disposition fiscales européennes et belges, nous vous renvoyons au prospectus sous 'Informations concernant la Sicav - Régime fiscal'.

2.1.4 GESTION FINANCIERE DU PORTEFEUILLE

La société de gestion délègue la gestion intellectuelle du portefeuille, à l'exception de la constitution et la tenue à jour du compartiment d'un point de vue technique et juridique, à KBC Fund Management Limited, Joshua Dawson House, Dawson Street, Dublin 2, IRELAND.

2.1.5 DISTRIBUTEUR

KBC Asset Management S.A., 5, Place de la Gare, L-1616 Luxembourg.

2.1.6 INDICE ET BENCHMARK

Pas d'application.

2.1.7 POLITIQUE SUIVIE PENDANT L'EXERCICE

Composition du panier à la date du rapport

Nom	Valeur
ABBOTT LABORATORIES	1,9848
ABBVIE INC	2,7346
ALLIANZ SE-REG	6,4950
ATLANTIA SPA	4,7067
BANCO SANTANDER SA (SM)	2,7988
BRISTOL-MYERS SQUIBB CO	5,9980
BRITISH LAND CO PLC	4,8930
CONSOLIDATED EDISON INC	5,0385
DEUTSCHE POST AG-REG	7,3135
E.ON SE	2,3783
ENEL SPA	2,0970
GDF SUEZ	1,8601
HOME DEPOT INC	8,2373
HSBC HOLDINGS PLC (LONDON)	3,0044
KONINKLIJKE AHOLD NV	4,7476
KONINKLIJKE KPN NV	0,8867
KRAFT FOODS GROUP INC	2,2727
MONDELEZ INTERNATIONAL INC (UW)	4,4636
NATIONAL GRID PLC	4,2533
NESTLE SA-REG	3,5114
NOVARTIS AG-REG	3,8163
ORANGE	1,6896
PEPSICO INC	5,0441
ROCHE HOLDING AG-GENUSSCHEIN	6,2282
SSE PLC	4,6646
SWISSCOM AG-REG	2,8432
TAKEDA PHARMACEUTICAL CO LTD	3,6452
TELEFONICA SA (SM)	2,0633
UNIBAIL-RODAMCO	3,7953
VINCI SA	4,1254
VODAFONE GROUP PLC	5,0118
ZURICH FINANCIAL SERVICE-REG	2,6527
TOTAL	125,26

Evolution de l'indice ou basket

Indice:	**BASKET**
31/12/2012:	**102,82**
28/06/2013:	**111,75**
31/12/2013:	**125,26**
Evolution depuis 31/12/2012:	**21,82%**
Evolution depuis 28/06/2013:	**12,09%**
Indice au départ du compartiment:	**100,00**
Garantie minimum en monnaie locale à la date d'échéance:	**10,00**
Monnaie locale:	**EUR**

Fixings

Période	Date finale	Valeur finale	Cap
1	07/12/2011	n.a.	0,50%
2	07/12/2011	n.a.	0,60%
3	07/12/2011	n.a.	5,40%
4	07/12/2012	n.a.	0,50%
5	06/12/2013	n.a.	0,50%

Modifications du panier depuis le lancement du compartiment

Date	SORTIE	ENTREE	Remarque
03/10/2011	SCOTTISH & SOUTHERN ENERGY	SSE PLC	Changement de dénomination
02/10/2012		KRAFT FOODS GROUP INC	Spin-off Kraft Foods
02/10/2012	KRAFT FOODS	MONDELEZ INTERNATIONAL INC (UW)	Changement de dénomination
21/11/2012	E.ON AG	E.ON SE	Changement de dénomination
02/01/2013		ABBVIE INC	Spin-off Abbott Laboratories
28/02/2013			Changement de code ULA FP --> UL NA
30/08/2013	FRANCE TELECOM SA	ORANGE	Changement de dénomination

2.1.8 INDICATEUR SYNTHETIQUE DU RISQUE ET DE RENDEMENT

2 sur une échelle de 1 (risque faible) à 7 (risque élevé).

La valeur d'une part peut augmenter ou diminuer et l'investisseur pourrait recevoir moins que sa mise.
Conformément à la Directive 583/2010, un indicateur synthétique du risque et de rendement est déterminé donnant une indication chiffrée des rendements possibles, mais également des risques correspondants, du compartiment, calculée dans la devise du compartiment. L'indicateur est formulé par un chiffre entre 1 et 7. Plus le chiffre est élevé, plus le rendement possible est élevé, cependant le rendement est aussi plus difficilement prévisible. Des pertes sont également possibles. Le chiffre le plus bas ne signifie pas que l'investissement est totalement sans risque. Il indique que, comparé aux chiffres plus élevés, ce produit offrira normalement un rendement plus bas, mais en même temps mieux prévisible.
L'indicateur synthétique de risque et de rendement est évalué sur une base régulière et peut donc être diminué ou augmenté sur base des données provenant du passé. Les données provenant du passé ne sont pas toujours une indication fiable pour le rendement et risque futurs.

2.2 BILAN

Schéma du bilan		31/12/2013 (en devise du compartiment)	31/12/2012 (en devise du compartiment)
	TOTAL ACTIF NET	4.045.196,17	4.918.452,26
II.	**Valeurs mobilières,instruments du marché monétaire, OPC et instruments financiers dérivés**		
A.	Obligations et autres titres de créance		
	a) Obligations	3.505.261,05	4.436.601,76
F.	Instruments finaciers dérivés		
	e) Sur actions		
	Contrats de swap (+/-)	-51.714,09	33.358,57
IV.	**Créances et dettes à un an au plus**		
A.	Créances		
	c) Collateral	120.028,80	
B.	Dettes		
	a) Montants à payer (-)	-77,02	-35.402,86
V.	**Dépôts et liquidités**		
A.	Avoirs bancaires à vue	87.395,92	84.135,48
B.	Avoirs bancaires à terme	390.090,20	400.096,00
VI.	**Comptes de régularisation**		
B.	Produits acquis	40,64	32,22
C.	Charges à imputer (-)	-5.829,33	-368,91
	TOTAL CAPITAUX PROPRES	4.045.196,17	4.918.452,26
A.	**Capital**	4.114.040,29	4.415.543,67
B.	**Participations au résultat**	-1.032,01	-5.286,07
D.	**Résultat de l'exercice**	-67.812,11	508.194,66

POSTES HORS BILAN

I	**Sûretés réelles (+/-)**		
I.A	**Collateral (+/-)**		
I.A.B	Liquidités/dépôts	120.000,00	
IV	**Montants notionels des contrats de swap (+)**	4.033.760,00	4.890.660,00

2.3 COMPTE DE RÉSULTATS

	Compte de résultats	31/12/2013 (en devise du compartiment)	31/12/2012 (en devise du compartiment)
I.	**Réductions de valeur, moins-values et plus-values**		
A.	Obligations et autres titres de créance		
	a) Obligations	13.676,78	108.705,23
F.	Instruments financiers dérivés		
	e) Sur actions		
	Contrats de swap (+/-)	-77.385,91	388.169,85
G.	Créances, dépôts, liquidités et dettes	23,00	-338,90
H.	Positions et opérations de change		
	b) Autres positions et opérations de change	0,02	
II.	**Produits et charges des placements**		
B.	Intérêts		
	a) Valeurs mobilières et instruments du marché monétaire	12.884,80	65.787,30
	b) Dépôts et liquidités	1.118,40	7.575,33
D.	Contrats de swap (+/-)	28.660,27	-15.939,99
III.	**Autres produits**		
A.	Indemnité destinée à couvrir les frais d'acquisition et de réalisation des actifs, à décourager les sorties et à couvrir les frais de livraison	8.202,10	9.998,14
B.	Autres	862,33	
IV.	**Coûts d'exploitation**		
A.	Frais de transaction et de livraison inhérents aux placements (-)	-0,09	
B.	Charges financières (-)	-130,47	-242,88
C.	Rénumération due au dépositaire (-)	-250,00	-250,00
D.	Rénumération due au gestionnaire (-)		
	a) Gestion financière	-46.767,24	-50.586,30
	b) Gestion administrative et comptable	-687,72	-1.900,80
E.	Frais administratifs (-)	-227,02	-97,40
F.	Frais d'établissement et d'organisation (-)	-3.638,10	-427,41
G.	Rénumérations, charges sociales et pensions (-)	-4,87	-2,69
H.	Services et biens divers (-)	-3.719,09	-1.764,14
J.	Taxes	-134,42	-121,81
K.	Autres charges (-)	-294,88	-368,87
	Produits et charges de l'exercice (du semestre)		
	Sous-total II + III + IV impôts sur le résultat	-4.126,00	11.658,48
V.	**Bénéfice courant (perte courante) avant impôts**	-67.812,11	508.194,66
VII.	**Résultat de l'exercice**	-67.812,11	508.194,66

Affectation des résultats		31/12/2013 (en devise du compartiment)	31/12/2012 (en devise du compartiment)
I.	**Bénéfice (Perte) à affecter**	-68.844,12	502.908,59
	Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	-67.812,11	508.194,66
	Participations au résultats perçus (participations au résultat versées)	-1.032,01	-5.286,07
II.	**(Affectations au) Prélèvements sur le capital**	89.382,57	-478.250,29
IV.	**(Distribution des dividendes)**	-20.538,45	-24.658,30

2.4 COMPOSITION DES AVOIRS ET CHIFFRES-CLES

2.4.1 COMPOSITION DES AVOIRS DE HORIZON CSOB DUO COUPON 6

Dénomination	Quantité au 31/12/2013	Devise	Cours en devises	Evaluation (en devise du compartiment)	% Détenu de l'OPC	% Porte feuille	% Actif net
ACTIF							
PORTEFEUILLE TITRES							
Obligations							
Obligations d'entreprises privées							
Irlande							
AMBER PRO BOND PTF 6E 23/06-23/12	350.000,00	EUR	99,453	348.111,76		10,08	8,61
AMETHYST STRUCTURED FIN LD LD 6E 23/06-23/12	63.000,00	EUR	106,236	66.936,10		1,94	1,66
BEECHWOOD STRUCTURED FIN LD LD 6E 23/06-23/12	63.000,00	EUR	106,520	67.114,82		1,94	1,66
BROOKFIELDS CAPITAL PLC LD LD 6E 23/06-23/12	63.000,00	EUR	105,972	66.769,89		1,93	1,65
CARMINI PRO BAND PFT 6E 23/06-23/12	350.000,00	EUR	99,246	347.386,21		10,06	8,59
CORAL PRO BOND PTF 6E 23/06-23/12	350.000,00	EUR	99,141	347.019,59		10,05	8,58
EMERALD PRO BOND PTF 6E 23/06-23/12	350.000,00	EUR	99,138	347.006,76		10,05	8,58
EPERON FINANCE LD LD 6E 23/06-23/12	64.000,00	EUR	105,714	67.664,35		1,96	1,67
ESPACCIO STRUCTURED FIN LD LD 6E 23/06-23/12	63.000,00	EUR	106,213	66.921,46		1,94	1,65
GREENSTREET STRUCTURED FIN LD LD 6E 23/06-23/12	64.000,00	EUR	105,651	67.623,98		1,96	1,67
INDIGO PRO BOND PTF 6E 23/06-23/12	175.000,00	EUR	99,183	173.582,37		5,03	4,29
IVORY PRO BOND PTF 6E 23/06-23/12	175.000,00	EUR	99,000	173.261,77		5,02	4,28
MAGENTA PRO BOND PTF 6E 23/06-23/12	175.000,00	EUR	99,164	173.548,96		5,03	4,29
NIMROD CAPITAL PLC LD LD 6E 23/06-23/12	63.000,00	EUR	105,811	66.668,71		1,93	1,65
OPAL FINANCIAL PRODUCTS PLC LD LD 6E 23/06-23/12	63.000,00	EUR	107,267	67.585,47		1,96	1,67
PROFILE FINANCE PLC LD LD 6E 23/06-23/12	63.000,00	EUR	105,775	66.645,99		1,93	1,65
RECOLTE SECURITIES PLC LD LD 6E 23/06-23/12	63.000,00	EUR	106,184	66.903,37		1,94	1,65
SEPIA PRO BOND PTF 6E 23/06-23/12	175.000,00	EUR	99,383	173.932,41		5,04	4,30
SILVERSTATE FIN.INV.PLC LD LD 6E 23/06-23/12	64.000,00	EUR	105,691	67.649,66		1,96	1,67
TAUPE PRO BOND PTF 6E 23/06-23/12	175.000,00	EUR	99,210	173.629,03		5,03	4,29
VERMILION PRO BOND PTF 6E 23/06-23/12	175.000,00	EUR	99,020	173.296,89		5,02	4,28
VESPUCCI STRUCTURED FIN LD LD 6E 23/06-23/12	64.000,00	EUR	105,080	67.259,15		1,95	1,66
VIGADO STRUCTURED FIN LD LD 6E 23/06-23/12	63.000,00	EUR	105,987	66.779,16		1,93	1,65
VOYCE INVESTMENTS PLC LD LD 6E 23/06-23/12	64.000,00	EUR	105,682	67.644,39		1,96	1,67
WATERFORD CAPITAL INV. PLC LD LD 6E 23/06-23/12	63.000,00	EUR	106,192	66.908,19		1,94	1,65
WAVES FINANCIAL INV. PLC LD LD 6E 23/06-23/12	63.000,00	EUR	106,989	67.410,61		1,95	1,67
Total des obligations				3.505.261,05		101,50	86,65
Swaps							
Belgique							
KBC SWAPS	4.033.760,00	EUR	-5,170	-51.714,09		-1,50	-1,28
Total swaps				-51.714,09		-1,50	-1,28
TOTAL DU PORTEFEUILLE TITRES				3.453.546,96		100,00	85,37

LIQUIDITES							
Comptes à vue							
Belgique							
KBC GROUP EURO	87.395,92	EUR	1,000	87.395,92			2,16
Total compte à vue				87.395,92			2,16
Comptes à terme							
Belgique							
CBC 23/12-23/06/14 CBC 0.360 %	150.000,00	EUR	100,024	150.036,00			3,71
KBC BANK NV 23/12-23/06/14 KBCBANK 0.360 %	230.000,00	EUR	100,024	230.055,20			5,69
Suède							
SKANDINAVISKA ENSKILDA 23/12-23/06/14 SKANENSK 0.290 %	10.000,00	EUR	99,990	9.999,00			0,25
Total comptes à terme				390.090,20			9,64
TOTAL LIQUIDITES				477.486,12			11,80
DEBITEURS ET CREDITEURS DIVERS							
Créances							
Belgique							
KBC BANK NV 23/12-23/06/14 KBCBAN 0.360 % C	120.000,00	EUR	100,024	120.028,80			2,97
Total créances				120.028,80			2,97
Dettes							
Belgique							
KBC GROUP EUR A PAYER	-77,02	EUR	1,000	-77,02			0,00
Total dettes				-77,02			0,00
TOTAL DEBITEURS ET CREDITEURS DIVERS				119.951,78			2,97
AUTRES							
Intérêts courrus		EUR		40,64			0,00
Frais provisionnés		EUR		-5.829,33			-0,15
TOTAL AUTRES				-5.788,69			-0,14
TOTAL DE L'ACTIF NET				**4.045.196,17**			**100,00**

2.4.2 CHANGEMENT DANS LA COMPOSITIONS DES AVOIRS

La liste détaillée des transactions peut être consultée sans frais au siège de la Sicav, avenue du Port 2, 1080 Bruxelles.

2.4.3 MONTANT DES ENGAGEMENTS RELATIVES AUX POSITIONS EN DERIVES FINANCIERS

EN TITRES	Devise	En devise	En devise du compartiment	Lot-size	Date de transaction
KBCBANK 23/12-23/06/14 KBCBAN 0.360 % C	EUR	120.000,00	120.000,00	n.a.	19.12.2013
EQLISWAP	EUR	4.033.760,00	4.033.760,00	n.a.	23.12.2013

2.4.4 EVOLUTION DES SOUSCRIPTIONS, DES RACHATS ET DE LA VALEUR NETTE D'INVENTAIRE

Période	Evolution du nombre des parts en circulation						
Années	Souscriptions		Remboursements		Fin de période		
	Cap.	Dis.	Cap.	Dis.	Cap.	Dis.	Total
2011 - 12		0,00		28.909,00		591.378,00	591.378,00
2012 - 12		0,00		101.764,00		489.614,00	489.614,00
2013 - 12		0,00		78.845,00		410.769,00	410.769,00

Période	Montants payés et reçus par l'OPC (en devise du compartiment)			
Années	Souscriptions		Remboursements	
	Cap.	Dis.	Cap.	Dis.
2011 - 12		0,00		6.483.771,05
2012 - 12		0,00		999.813,19
2013 - 12		0,00		784.548,91

Période	Valeur nette d'inventaire Fin de période (en devise du compartiment)		
Années	Du compartiment	D'une part	
		Cap.	Dis.
2011 - 12	5.434.729,09		9,19
2012 - 12	4.918.452,26		10,04
2013 - 12	4.045.196,17		9,85

2.4.5 RETURNS

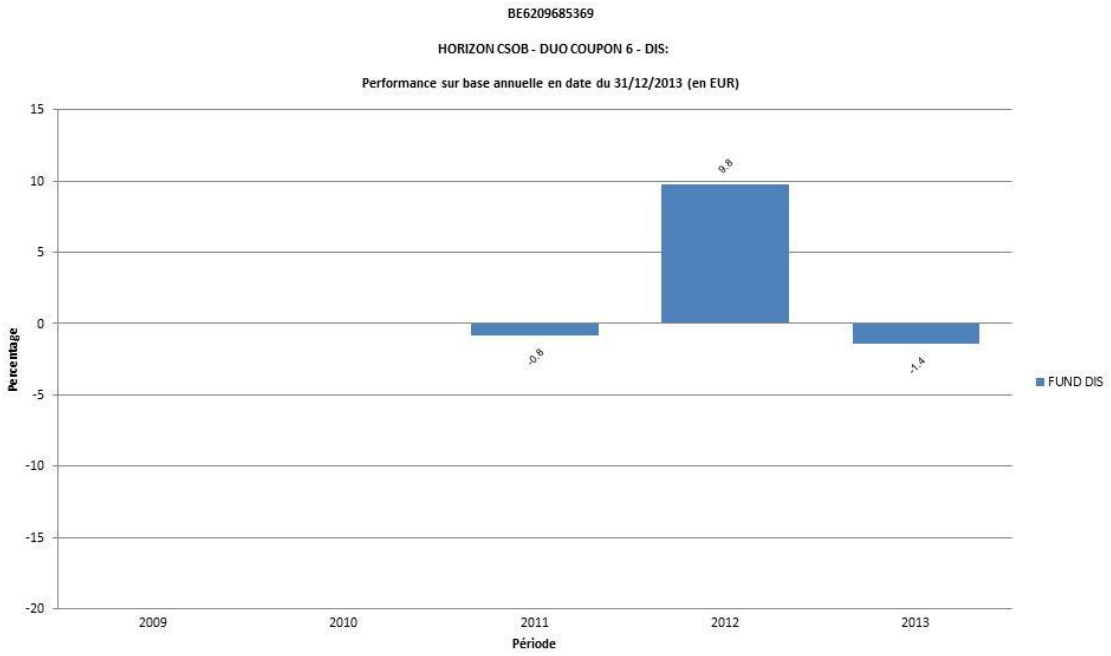

Cap Dis	ISIN code	Monnaie	1 An		3 Ans*		5 Ans*		10 Ans*		Depuis départ*	
			Classe d'actions	Bench mark	Classe d'actions	Bench mark	Classe d'actions	Bench mark	Classe d'actions	Bench mark	Date de lancement	Classe d'actions
DIS	BE6209685369	EUR	-1.39%		2.41%						10/12/2010	2.38%

* les taux indiqués sont sur base annuelle.
Ces données sont historiques et ne constituent pas de gage pour le futur.

- L'histogramme représente les performances d'exercices complets.
- Ces chiffres ne tiennent pas compte d'éventuelles restructurations.
- Calculée en EUR.
- Le rendement est calculé comme la modification de la valeur d'inventaire entre deux moments exprimés en pour cent. Pour les parts qui paient un dividende, le dividende est compensé géométriquement dans le rendement.
- Méthode de calcul pour la date D où VIN correspond à la valeur d'inventaire:
  Parts de distribution (DIS)
  Return à la date D sur une période de X ans :
  [C * NIW(D) / NIW(Y)] ^ [1 / X] - 1
  avec Y = D-X
  Return à la date D depuis la date de lancement S de la part :
  [C * NIW(D) / NIW(S)] ^ [1 / F] - 1
  avec F = 1 si la part existe depuis moins d'un an à la date D
  avec F = (D-S) / 365.25 si la part existe depuis plus d'un an à la date D
  avec C un facteur qui est déterminé par tous les dividendes N entre la date de calcul D et la date de référence.
  Pour le dividende i à la date Di avec valeur Wi on applique :
  Ci = [Wi / NIW(Di)] + 1
  i = 1 ... N
  où C = C0 * .... * CN.
- Si la période entre les deux moments est de plus d'un an, le calcul ordinaire du rendement est converti en un rendement sur base annuelle en prenant la racine $n^{ème}$ de 1 plus le rendement total de la part.
- Les rendements ci-dessus ne tiennent pas compte des commissions et frais afférents aux émissions et aux rachats des parts.
- Il s'agit des rendements des parts de distribution.

Dividende à la date ex-dividende 17/12/2013: 0,0375 EUR net (0,0500 EUR brut).

Conformément à l'Arrêté royal du 10 novembre 2006 relatif à la comptabilité et aux comptes annuels de certains organismes publics de placement collectif, il convient de signaler à l'investisseur que l'organisme de placement collectif a versé un dividende, bien qu'un « résultat à affecter » négatif ait été atteint pour l'exercice sur lequel porte le dividende.
L'investisseur doit en outre savoir que le dividende versé a été fixé conformément à l'objectif d'investissement, décrit dans le prospectus et le prospectus simplifié.

2.4.6 FRAIS

Frais Courants: *
Distribution: 1.269%

* Ne sont pas inclus dans les frais mentionnés : les frais d'entrée et de sortie, les rémunérations liées aux performances, les frais de transaction payés dans le cadre de l'acquisition ou de l'aliénation d'actifs, les intérêts payés, les paiements aux fins de constitution de sûretés dans le cadre d'instruments financiers dérivés et les commissions liées aux Commission Sharing Agreements ou rémunérations similaires perçues par la société de gestion ou par toute personne y associée.

EXISTENCE DE COMMISSION SHARING AGREEMENTS

Pas d'application.

EXISTENCE DE 'FEE SHARING AGREEMENTS' ET DE 'REBATES' :

La société de gestion peut partager sa rémunération avec le Distributeur et des parties institutionnelles et/ou professionnelles. En principe, il s'agit de 35 à 60% dans le cas où le distributeur est une entité de KBC Groupe SA et de 35 à 70% dans le cas où le distributeur n'est pas une entité de KBC Groupe SA, bien que dans un nombre limité de cas, la rémunération du distributeur s'élève à moins de 35%. Sur demande, l'investisseur pourra obtenir de plus amples informations concernant ces cas.
Si la société de gestion investit les actifs de l'organisme de placement collectif dans des parts d'organismes de placement collectif qui ne sont pas gérés par une entité de KBC Groupe SA et si la société de gestion reçoit une rémunération, la société de gestion paiera cette rémunération à l'organisme de placement collectif.
Le *fee sharing* n'a pas d'incidence sur le montant de la commission de gestion que le compartiment verse à la société de gestion. Cette commission de gestion est soumise aux limitations prévues par les statuts. Ces limitations ne peuvent être modifiées qu'après avoir été approuvées par l'Assemblée Générale.
La société de gestion a conclu un accord de distribution avec le Distributeur de manière à favoriser une plus large distribution des droits de participation du compartiment en utilisant plusieurs canaux de distribution.
Il est de l'intérêt des participants, du compartiment et du Distributeur que le plus grand nombre possible de parts soit vendu et que les actifs du compartiment soient donc les plus élevés possible. De ce point de vue, il n'y a donc pas de conflit d'intérêts.

2.4.7 NOTES AUX ETATS FINANCIERS ET AUTRES DONNEES

La commission de gestion est payable au terme de chaque mois et est basée sur le nombre de parts en début de semestre.
La rémunération de l'agent administratif est payable à la fin de chaque mois et est basée sur le nombre d'actions émises au début de chaque semestre.
Rémunération du commissaire : 1 000 euros par an. Cette rémunération s'entend hors TVA et peut être indexé annuellement conformément aux décisions de l'assemblée générale.
Rémunération du dépositaire: cette commission est payable annuellement au début de chaque année civile et est calculée sur l'état du patrimoine à la fin de l'année civile précédente.
Aspects sociaux, éthiques et environnementaux:
Toute participation dans des fabricants d'armes controversées, dont l'on peut conclure par consensus international au cours des cinq dernières décennies que leur usage occasionne des souffrances humaines disproportionnées à la population civile est résolument écartées du compartiment. Il s'agit notamment de fabricants de mines antipersonnelles, de bombes et de munitions à fragmentation et d'armes à l'uranium appauvri.
Produits dérivés financiers sur indices financiers : de plus amples informations sur d'éventuels indices financiers servant de sous-jacent aux produits dérivés financiers sont fournies dans la section "Objectif et politique de placement du compartiment" du présent rapport.

SOMMAIRE

2. Renseignements relatifs au Horizon CSOB Duo Coupon 7

2.1. Rapport de gestion
2.1.1. Date de lancement, prix de souscription initiale et date d'échéance
2.1.2. Cotation en Bourse
2.1.3. Objectif et politique de placement du compartiment
2.1.4. Gestion du portefeuille d'investissement
2.1.5. Distributeurs
2.1.6. Indice et benchmark
2.1.7. Politique suivie pendant l'exercice
2.1.8. Indicateur synthétique du risque et de rendement (SRRI)

2.2. Bilan

2.3. Compte de résultats

2.4. Composition des avoirs et chiffres-clés
2.4.1. Composition des avoirs
2.4.2. Changement dans la composition des avoirs
2.4.3. Montant des engagements relatives aux positions en dérivés financiers
2.4.4. Evolution des souscriptions, des rachats et de la valeur nette d'inventaire
2.4.5. Rendements
2.4.6. Frais
2.4.7. Notes aux états financiers et autres données

2 RENSEIGNEMENTS RELATIFS AU HORIZON CSOB DUO COUPON 7

2.1 RAPPORT DE GESTION

2.1.1 DATE DE LANCEMENT ET PRIX DE LANCEMENT

Date de lancement: 1er juin 2011
Prix de lancement: 20 EUR
Date de l'échéance: 30 août 2019
Monnaie: EUR

2.1.2 COTATION EN BOURSE

Pas d'application.

2.1.3 RAPPEL DE LA POLITIQUE D'INVESTISSEMENT COMME ECRIT DANS LE PROSPECTUS

OBJECTIF DU COMPARTIMENT:

DESCRIPTION DE L'OBJECTIF DU COMPARTIMENT:

Le compartiment a pour double objectif (avant frais et taxes):

(1) De rembourser le prix de souscription initial par action de 20 EUR à concurrence d'une première moitié de la valeur de souscription initiale au Jour d'Echéance Intermédiaire et de la deuxième moitié de la valeur de souscription initiale à l'échéance (la protection de capital). Cette protection de capital est octroyée par la mise en place d'un mécanisme financier expliqué plus amplement au point *Protection du capital.* Cette protection du capital ne vaut toutefois pas pour l'actionnaire qui vend ses actions avant, respectivement, le Jour d'Echéance Intermédiaire ou l'Echéance.

(2) D'offrir un rendement potentiel au moyen d'un investissement en 'swaps' (contrats d'échange). Les différents types de 'swaps' dans lesquels le compartiment peut investir, sont expliqués au point *Rendement potentiel.*

PROTECTION DU CAPITAL:

Le mécanisme financier destiné à la protection du capital:
Le mécanisme financier destiné à assurer la protection du capital respectivement au Jour d'Echéance Intermédiaire ouà l'Echéance (comme décrit ci-dessus)consiste à investir la totalité des souscriptions en obligations et autres titres de créance, dépôts et/ou liquidités (notamment l'argent placé sur un compte à terme ou à vue). Ces investissements peuvent avoir différentes durées et dates de paiement de coupon qui sont adaptées aux échéances des engagements du compartiment au moyen des 'swaps' décrits au point *Transactions autorisées en 'swaps' (2)*.

Caractéristiques auxquelles les investissements doivent répondre:
Les investissements doivent répondre à l'une des caractéristiques suivantes:

(1) Un investissement en dépôts et/ou titres de créance, placés auprès ou émis par des établissements financiers sous contrôle prudentiel et établi dans un Etat membre de l'Espace économique européen.

(2) Un investissement en titres de créance émis ou garantis par un Etat membre de l'Espace économique européen.

(3) Un investissement repris dans une stratégie d'investissement présentant une structure analogue et un risque de contrepartie identique à un investissement direct en dépôts et/ou titres de créance visés aux points (1) et (2) ci-dessus.

Les investissements sous (3) peuvent se composer de:

(A) Un investissement en obligations cotées en Bourse émises par des '*Special Purpose Vehicles'* (SPV).

Ces SPV sont gérés par KBC Asset Management SA ou une de ses filiales.

Les obligations émises par les SPV ont pour sous-jacent un portefeuille diversifié de dépôts émis par des organismes financiers, des obligations et d'autres titres de créance et produits dérivés (dérivés financiers). La sélection de ces actifs sous-jacents repose sur des critères relatifs à la répartition et la solvabilité (voir sous *Catégories des actifs autorisés* et *Caractéristiques des obligations et autres titres de créance)* afin de réduire le risque de contrepartie.

D'autres particularités relatives aux critères auxquels doivent répondre ces dépôts, obligations, autres titres de créance et produits dérivés (dérivés financiers) sous-jacents figurent dans les prospectus de base des SPV. Ces prospectus de base peuvent être consultés sur le site http://www.kbc.be/prospectus/spv/.

Les investissements tant du compartiment que des SPV sont expliqués pour l'investisseur dans le compartiment dans le rapport annuel et le rapport semestriel de la Sicav dont le compartiment fait partie. Le rapport annuel et le rapport semestriel peuvent également être consultés sur le site http://www.kbc.be/.

(B) Un investissement en:

- Dépôts auprès d'organismes financiers soumis au contrôle prudentiel aux Etats-Unis d'Amérique, au Japon, au Canada ou en Australie et/ou

- Titres de créance émis par des organismes financiers soumis au contrôle prudentiel aux Etats-Unis, au Japon, au Canada ou en Australie et/ou

- Titres de créance émis ou garantis par les Etats-Unis, le Japon, le Canada ou en Australie.

Le contrôle prudentiel des organismes financiers aux Etats-Unis, au Japon, au Canada et en Australie peut être considéré comme équivalent au contrôle prudentiel des organismes financiers dans les Etats membres de l'Espace économique européen.

Les investissements en titres de créance émis par des organismes financiers soumis au contrôle prudentiel aux Etats-Unis, au Japon, au Canada et en Australie ou émis ou garantis par les Etats-Unis, le Japon, le Canada et l'Australie ont un score de solvabilité minimum comme exposé au point *Caractéristiques des obligations et autres titres de créance*.

(C) Les investissements peuvent également combiner des investissements en (A) et en (B).

Pas de garantie formelle:
Aucune garantie formelle de remboursement du prix de souscription initial n'est octroyée au compartiment ou à ses actionnaires. En d'autres termes, la protection du capital ne constitue pas une obligation de résultat pour le compartiment, bien que la réalisation de cet objectif par le fonctionnement du mécanisme financier demeure la priorité absolue.

Si, en raison de la déficience du mécanisme financier, le montant à payer par action, respectivement, au Jour d'Echéance Intermédiaire ou à l'Echéance (avant frais et taxes) est inférieur au prix de souscription initial, KBC Asset Management peut décider (sans y être obligé) d'affecter la commission de gestion perçue du compartiment et éventuellement d'autres compartiments de la Sicav pendant l'exercice en cours à la couverture de ce déficit. Ceci ne constitue pas une garantie de la part de KBC Asset Management SA. Celle-ci peut décider selon sa propre vision d'utiliser la commission de gestion dans ce but ou non.

Cette protection de capital ne vaut toutefois pas pour l'actionnaire qui vend ses actions avant, respectivement, le Jour d'Echéance Intermédiaire ou avant l'Echéance.

RENDEMENT POTENTIEL:

Pour obtenir un rendement potentiel, le compartiment conclut des swaps avec une ou plusieurs contreparties de premier ordre. C'est la raison pour laquelle le compartiment cède une partie des revenus futurs de ses investissements destinés à la protection du capital à cette/ces contrepartie(s) pendant la durée du compartiment. En échange, la (les) contrepartie(s) s'engage(nt) à offrir un rendement potentiel décrit au point *Stratégie définie*.

POLITIQUE D'INVESTISSEMENT DU COMPARTIMENT:

CATEGORIES D'ACTIFS AUTORISES:

Conformément aux dispositions de l'Arrêté Royal du 12 novembre 2012 relatif à certains organismes de placement collectif publics, les investissements du compartiment peuvent consister en titres négociables (notamment obligations et autres instruments de créance), en instruments du marché monétaire, en parts d'organisme de placement collectif, en dépôts, en produits dérivés (dérivés financiers), en liquidités et tout autre instrument, pour autant que cela soit autorisé par la réglementation applicable.

Les limites et les restrictions d'investissement prévues par l'Arrêté Royal du 12 novembre 2012 relatif à certains organismes de placement collectif publics seront respectées à tout moment.

CARACTÉRISTIQUES DES OBLIGATIONS ET AUTRES TITRES DE CRÉANCE:

Le score de solvabilité moyen (rating) des obligations et autres instruments de créance pendant la durée du compartiment est de minimum "A-" pour Standard & Poor's ou un score de solvabilité équivalent de Moody's ou Fitch ou, à défaut d'un score de solvabilité, un profil de risque de crédit moyen au moins équivalent selon l'évaluation du gestionnaire.

Le score de solvabilité des obligations et autres instruments de créance à long terme lors du lancement de l'investissement est de minimum "A-" pour Standard & Poor's ou un score de solvabilité équivalent de Moody's ou Fitch ou, à défaut d'un score de solvabilité, un profil de risque de crédit moyen au moins équivalent selon l'évaluation du gestionnaire.

Le score de solvabilité des obligations et autres instruments de créance à court terme lors du lancement de l'investissement est de minimum "A-1" pour Standard & Poor's ou un score de solvabilité équivalent de Moody's ou Fitch ou, à défaut d'un score de solvabilité, un profil de risque de crédit moyen au moins équivalent selon l'évaluation du gestionnaire.

Toutes les durées sont prises en considération lors de la sélection des obligations et autres titres de créance.

TRANSACTIONS AUTORISEES EN 'SWAPS':

Les 'swaps' décrits ci-après sont conclus avec une/des contrepartie(s) de premier ordre dans les limites définies par la loi.

(1) Pour atteindre un rendement potentiel, le compartiment conclut des 'swaps'. Dans le cadre de ces 'swaps', le compartiment cède une partie des revenus futurs de ses investissements destinés à la protection du capital à cette/ces contrepartie(s) pendant la durée du compartiment. En échange, la (les) contrepartie(s) s'engage(nt) à offrir un rendement potentiel décrit au point *Stratégie définie.*

Les 'swaps' sous (1) sont indispensables à la réalisation des objectifs d'investissement du compartiment, étant donné qu'au moyen de cette technique l'objectif d'atteindre un rendement potentiel peut être réalisé.

Le profil de risque du compartiment n'est pas influencé par l'utilisation de ces ' swaps'.

(2) Le compartiment conclut si nécessaire des 'swaps' pour faire coïncider les durées des engagements du compartiment et celles des flux d'argent découlant des dépôts, obligations et autres instruments de créance décrits sous *Caractéristiques auxquelles les investissements doivent répondre.*

Ces 'swaps' sont indispensables à la réalisation des objectifs d'investissement du compartiment, étant donné qu'il n'y a pas d'obligations et d'autres instruments de créance en suffisance sur le marché dont les coupons et échéances coïncident parfaitement avec les échéances des engagements du compartiment.

Le profil de risque du compartiment n'est pas influencé par l'utilisation de ces ' swaps'.

(3) Le compartiment peut également conclure des 'swaps' pour se protéger du risque de crédit sur des émetteurs d'obligations et autres instruments de créance. Au moyen d'un tel 'swap', une ou plusieurs contrepartie(s) reprend/reprennent, en échange d'une prime payable par le compartiment le risque qu'un émetteur d'une obligation ou d'un autre instrument de créance se trouvant dans le portefeuille du compartiment reste en défaut.

Les 'swaps' sous (3) servent de couverture du risque de crédit.

Le profil de risque du compartiment n'est pas influencé par l'utilisation de ces 'swaps'.

LIMITES DE LA POLITIQUE DE PLACEMENT:

La politique de placement est menée dans les limites prévues par la réglementation.
Le compartiment peut contracter des emprunts à concurrence de 10% de ses actifs nets, pour autant qu'il s'agisse d'emprunts à court terme ayant pour but de résoudre des problèmes de liquidité à caractère temporaire.

STRATEGIE DEFINIE

OBJECTIFS ET POLITIQUE DE PLACEMENT :
Le compartiment poursuit les objectifs d'investissement suivants :
A l'Echéance Intermédiaire: remboursement de la première moitié de la valeur de souscription initiale de 20 EUR, soit 10 EUR et un premier paiement de dividende égal à 7.5% (rendement actuariel sur base anuelle : 6.08%) calculé sur la moitié de la valeur de souscription initiale de 20 EUR, soit 10 EUR. Ce dividende s'élève à 0.75 EUR.
A l'Echéance : remboursement de la seconde moitié de la valeur de souscription initiale de 20 EUR, soit 10 EUR.
Par Période : un dividende calculé sur la moitié de la valeur de souscription initiale de 20 EUR, soit 10 EUR et ce en fonction de la hausse éventuelle de la valeur d'un panier de 30 actions d'entreprises de qualité (comme définies ci-après), qui se caractérisent par une capitalisation boursière importante et par un rapport cours/bénéfice peu élevé, calculé sur base d'une **structure 'Fix Upside Coupon'**. La hausse éventuelle de la valeur de ce panier d'actions par Période par rapport à la Valeur de Départ du panier ((*Valeur Finale de la Période du panier moins Valeur de Départ du panier) divisée par Valeur de Départ du panier*) sera déterminée par Période et versée à 100% comme dividende, étant toutefois entendu que pour la détermination de la Valeur Finale de la Période des actions, il doit être tenu compte du mode de calcul tel que décrit sous «Valeur Finale par Période d'une action» et donc une plus-value maximale de 7% versée comme dividende. Par conséquent, le rendement actuariel par sous-période (sur base annuelle) se situe entre 5.67 % et 6.61% maximum, en fonction de la durée de la sous période (voir tableau des sous-périodes).
Les baisses éventuelles de la valeur du panier ne sont pas prises en compte. Le dividende par Période est au minimum égal à 1%, calculé sur la moitié de la valeur de souscription initiale de 20 EUR, soit 10 EUR. Par conséquent, le rendement actuariel par sous-période (sur base annuelle) se situe entre 0.81 % et 0.94% minimum, en fonction de la durée de la sous période (voir tableau des sous-périodes)

La mise en paiement du dividende de la première Période coïncide avec l'Echéance Intermédiaire.

Les dividendes versés sont soumis à un précompte mobilier de 25%, sous réserve de modification de la législation en vigueur. Les dividendes de chaque Période, sauf de la dernière Période, sont payables le dernier jour ouvrable bancaire belge du mois qui suit la fin de la Période. Le dividende de la dernière Période est payable à l'Echéance.

ECHEANCE : vendredi 30 août 2019 (Paiement avec date valeur J+1 jour ouvrable bancaire).

ECHEANCE INTERMEDIAIRE : le dernier Jour d'Evaluation d' août 2012 (Paiement avec date valeur J+1 jour ouvrable bancaire).

MONNAIE : EUR, l'évolution du cours de change des devises locales des actions du panier par rapport au EUR n'est pas pertinente.

PÉRIODES

Période	Durée Période	Cours Final Période
1) 06/2011 – 07/2012	14 mois	Pour chaque action dans le panier, la moyenne du Cours des cinq premiers Jours d'Evaluation d' août 2012
2) 08/2012 – 07/2013	12 mois	Pour chaque action dans le panier, la moyenne du Cours des cinq premiers Jours d'Evaluation d' août 2013
3) 08/2013 – 07/2014	12 mois	Pour chaque action dans le panier, la moyenne du Cours des cinq premiers Jours d'Evaluation d' août 2014
4) 08/2014 – 07/2015	12 mois	Pour chaque action dans le panier, la moyenne du Cours des cinq premiers Jours d'Evaluation d' août 2015
5) 08/2015 – 07/2016	12 mois	Pour chaque action dans le panier, la moyenne du Cours des cinq premiers Jours d'Evaluation d' août 2016
6) 08/2016 – 07/2017	12 mois	Pour chaque action dans le panier, la moyenne du Cours des cinq premiers Jours d'Evaluation d' août 2017
7) 08/2017 – 07/2018	12 mois	Pour chaque action dans le panier, la moyenne du Cours des cinq premiers Jours d'Evaluation d' août 2018
8) 08/2018 – 07/2019	12 mois	Pour chaque action dans le panier, la moyenne du Cours des cinq premiers Jours d'Evaluation d' août 2019

VALEUR DE DÉPART D'UNE ACTION:

Pour chaque action dans le panier la moyenne du Cours des cinq premiers Jours d'Evaluation à partir de mercredi 8 juin 2011 (ce jour inclus).

VALEUR FINALE PAR PERIODE D'UNE ACTION(*):

- Scénario 1: si le Cours Final Période d'une action est supérieur à la Valeur de Départ de cette action et quelle que soit cette différence, on portera en compte, pour la Valeur Finale par Période de cette action, une hausse de 7% par rapport à la Valeur de Départ de celle-ci pour la Période actuelle,
- Scénario 2: si le Cours Final Période d'une action est inférieur ou égal à la Valeur de Départ de cette action, on portera en compte, pour la Valeur Finale par Période de cette action, le Cours Final de celle-ci pour la Période actuelle.

(*)La hausse ou la baisse d'une action à la fin de chaque Période sera toujours calculée par rapport à la Valeur de départ de cette action individuelle comme décrit ci-dessus, qui est déterminée une seule fois et qui ne peut pas être changée, comme illustrée dans l'exemple ci-dessous.

VALEUR DE DEPART DU PANIER : la moyenne pondérée de la Valeur de Départ des actions du panier.

VALEUR FINALE DE LA PERIODE DU PANIER :
la moyenne pondérée de la Valeur Finale par Période des actions du panier.

COURS :
Pour toutes les actions, à l'exception des actions cotées à la Bourse de Milan, le cours de clôture, notamment le cours d'une action du panier tel qu'il est calculé et communiqué à la clôture de la bourse par l'instance responsable de la bourse à laquelle le titre est coté (ou son successeur légal). Pour les actions qui sont cotées à la Bourse de Milan, le cours de référence est utilisé.

JOUR D'EVALUATION :
La détermination d'un Jour d'Evaluation se fait séparément pour chaque action dans le panier.

Un Jour d'Evaluation est un jour qui est à la fois un jour boursier prévu

i) pour la bourse à laquelle l'action est cotée et
ii) pour la bourse dont les activités ont une influence significative sur la négociation d'options et de contrats à terme sur cette action

ci-après 'les Bourses Concernées'.

Si, au Jour d'Evaluation

a) une des Bourses Concernées reste fermée de manière inattendue ou
b) il se produit un événement perturbateur du marché pour une des Bourses Concernées ou
c) il se produit une clôture anticipée d'une des Bourses Concernées

le Jour d'Evaluation original est remplacé par le jour boursier suivant au cours duquel il ne se produit pas d'événement décrit sous a), b) ou c) ci-dessus. Une clôture autre qu'une clôture ordinaire mais qui est annoncée à temps n'est pas considérée comme une clôture anticipée.

Lorsqu'une évaluation est faite sur base de Jours d'Evaluations successifs, le jour boursier remplaçant un Jour d'Evaluation original (i) ne peut coïncider avec un autre Jour d'Evaluation original et (ii) ne peut être un jour boursier qui remplace déjà un autre Jour d'Evaluation original.

Si toutefois un événement décrit sous a), b) ou c) ci-dessus se produit au cours de chacun des huit jours boursiers qui suivent le Jour d'Evaluation original,

(i) le huitième jour boursier sera considéré comme le Jour d'Evaluation original et
(ii) la sicav évaluera de bonne foi, en concertation avec la (les) contrepartie(s) de premier ordre avec laquelle (lesquelles) une convention de swap a été conclue, le cours de l'action tel qu'elle aurait été cotée ce huitième jour boursier et
(iii) la sicav informera les actionnaires au sujet des modifications relatives à la fixation de la Valeur de Départ et/ou de la Valeur Finale et aux modalités de paiement.

PANIER APPLICABLE :
Le tableau ci-dessous montre, dans les colonnes de gauche à droite, successivement le numéro d'ordre de l'action, son nom, son code Bloomberg, la bourse à laquelle elle est cotée (ville-MIC) et sa pondération initiale.

1	ASTELLAS PHARMA INC	4503 JT Equity	Tokyo - XTKS	7.00%
2	BANK OF MONTREAL	BMO CT Equity	Toronto - XTSE	2.00%
3	BRISTOL-MYERS SQUIBB CO	BMY UN Equity	New York - XNYS	3.00%
4	CAN IMPERIAL BK OF COMMERCE	CM CT Equity	Toronto - XTSE	5.00%
5	CENTRICA PLC	CNA LN Equity	London - XLON	2.00%
6	CONSOLIDATED EDISON INC	ED UN Equity	New York - XNYS	8.00%
7	ENEL SPA	ENEL IM Equity	Milano -MTAA	2.00%
8	FRANCE TELECOM SA	FTE FP Equity	Paris - XPAR	2.00%
9	GAS NATURAL	GAS SQ Equity	Madrid - XMCE	2.00%
10	KIMBERLY-CLARK CORP	KMB UN Equity	New York - XNYS	8.00%
11	KONINKLIJKE KPN NV	KPN NA Equity	Amsterdam - XAMS	5.00%
12	KRAFT FOODS INC-CLASS A	KFT UN Equity	New York - XNYS	5.00%
13	LAND SECURITIES GROUP PLC	LAND LN Equity	London - XLON	2.00%
14	MERCK & CO. INC.	MRK UN Equity	New York - XNYS	2.00%
15	NATIONAL GRID PLC	NG/ LN Equity	London - XLON	5.00%
16	NOVARTIS AG-REG	NOVN VX Equity	Zurich - XVTX	2.00%
17	PEARSON PLC	PSON LN Equity	London - XLON	2.00%
18	REED ELSEVIER PLC	REL LN Equity	London - XLON	2.00%
19	ROCHE HOLDING AG-GENUSSCHEIN	ROG VX Equity	Zurich - XVTX	7.00%
20	ROYAL BANK OF CANADA	RY CT Equity	Toronto - XTSE	2.00%
21	RSA INSURANCE GROUP PLC	RSA LN Equity	London - XLON	2.00%
22	SCOTTISH & SOUTHERN ENERGY	SSE LN Equity	London - XLON	2.00%
23	SEVERN TRENT PLC	SVT LN Equity	London - XLON	2.00%
24	STANDARD LIFE PLC	SL/ LN Equity	London - XLON	2.00%
25	TAKEDA PHARMACEUTICAL CO LTD	4502 JT Equity	Tokyo - XTKS	7.00%
26	TELIASONERA AB	TLSN SS Equity	Stockholm -XSTO	2.00%
27	UNITED UTILITIES GROUP PLC	UU/ LN Equity	London - XLON	2.00%
28	VODAFONE GROUP PLC	VOD LN Equity	London - XLON	2.00%
29	WASTE MANAGEMENT INC	WM UN Equity	New York - XNYS	2.00%
30	ZURICH FINANCIAL SERVICES AG	ZURN VX Equity	Zurich - XVTX	2.00%

Critères de sélection pour faire partie du panier :

Une action ne peut faire partie du panier que si (i) l'action est cotée sur une bourse , (ii) l'action présente une capitalisation boursière importante et un rapport cours/bénéfice peu élevé et (iii) le Conseil d'Administration de la Sicav a approuvé l'insertion de l'action dans le panier (les 'Critères de Sélection').

Adaptations au panier à la suite d'une fusion, d'une acquisition, d'une scission, d'une nationalisation, d'une faillite ou de la disqualification:

Le nombre d'actions du panier sera toujours égal au nombre initial à moins qu'un émetteur du panier ne soit déclaré en faillite (cfr. § faillite).
Si le nombre d'actions diminue suite à une fusion, une action supplémentaire sera ajoutée au panier. L'action supplémentaire et l'action issue de la fusion recevront la même pondération dans le panier.

Fusion, acquisition, nationalisation ou Disqualification
Si un ou plusieurs émetteurs d'actions du panier prennent part à une fusion ou acquisition, il sera attribué aux actions des émetteurs concernés par l'opération et qui, après cette opération, remplissent encore les Critères de Sélection, un poids dans le panier égal à la somme des poids des actions de tous les émetteurs concernés par l'opération.
Si le nombre d'actions dans le panier diminue à la suite d'une fusion ou d'une acquisition, une action supplémentaire sera ajoutée au panier, émise par un émetteur jouissant d'un standing international et d'une solvabilité équivalents, et qui répond aux Critères de Sélection. Il sera attribué à cette action supplémentaire et à l'action issue de la fusion une pondération identique dans le panier.
Si un ou plusieurs émetteurs d'actions du panier sont impliqués dans une fusion, une acquisition, une nationalisation ou un autre événement suite auquel une ou plusieurs actions du panier ne répondent plus aux Critères de Sélection ('Disqualification'), le Conseil d'Administration de la sicav peut remplacer les actions qui ne répondent plus aux Critères de Sélection par des actions d'autres émetteurs jouissant d'un standing international et d'une solvabilité équivalents et qui répondent aux Critères de Sélection.

Scission
Si l'émetteur d'une action du panier procède à une scission, l'action de l'émetteur concerné peut être remplacée par soit une des actions nées de la scission et répondant aux Critères de Sélection, soit par un panier composé des actions nées de la scission et répondant aux Critères de Sélection. Ce panier d'actions sera considéré comme une seule action pour le calcul du nombre d'actions dans le panier. Si, après l'opération, aucune des actions issues de la scission ne satisfait aux Critères de Sélection, le Conseil d'Administration de la sicav peut remplacer les actions qui ne répondent plus aux Critères de Sélection par des actions d'autres émetteurs jouissant d'un standing international et d'une solvabilité équivalents et qui répondent aux Critères de Sélection.

Faillite
Si un émetteur d'une action dans le panier est déclaré en faillite, cette action est supprimée du panier et est réalisée au dernier cours précédant sa suppression. Le montant de la réalisation est ensuite placé jusqu'à l'échéance de la transaction de swap sous-jacente au compartiment au taux d'intérêt qui est en vigueur à ce moment sur le marché monétaire ou obligataire jusqu'à l'échéance de la transaction de swap sous-jacente au compartiment. Le montant ainsi majoré d'intérêts est porté en compte à l'Echéance comme étant le résultat de l'action pour le calcul de la hausse finale du panier.

Prêt d'instruments financiers:

Le compartiment peut prêter des instruments financiers dans les limites prescrites par la réglementation applicable.

Ces prêts n'ont pas d'incidence sur le profil de risque du compartiment, dès lors que:

- Les prêts sont réalisés dans le cadre d'un système de prêts de titres géré par un 'principal'. Dans ce système, le compartiment est exclusivement en rapport avec le principal qui intervient en la qualité de contrepartie à laquelle la propriété des titres est transférée. Le choix du principal est soumis à des critères sévères de sélection. Le principal garantit la restitution de titres équivalents aux titres prêtés.
- Par un système de gestion de marge il est toujours assuré que le compartiment bénéficie d'une garantie financière dont la valeur réelle est à tout moment supérieure à la valeur réelle des titres prêtés, ceci au cas où le principal ne restituerait pas les titres équivalents.

La restitution de titres équivalents aux titres prêtés peut être demandée à tout moment. Il est ainsi garanti que les prêts de titres n'influencent pas la gestion du compartiment.
Les prêts de titres permettent au compartiment de réaliser un rendement supplémentaire. Le principal verse une commission à la société de gestion. Cette commission revient essentiellement au compartiment, sous déduction de la rémunération pour la gestion de marge et les clearing services de KBC Banque.
La relation avec la (les) contrepartie(s) est régie sur base de conventions internationales standard.

Stratégie générale visant à couvrir le risque de change:

Pour protéger ses actifs contre les variations des taux de change tout en restant dans les limites fixées dans les statuts, le compartiment peut effectuer des transactions de vente de contrats à terme sur devises et de vente d'options call ou d'achat d'options put sur devises. Les transactions concernées ne peuvent avoir trait qu'à des contrats négociés sur un marché réglementé et régulier, agréé et ouvert au public, ou à des contrats négociés avec un établissement financier agréé de premier ordre, spécialisé dans ce type de transactions et qui déploie également ses activités sur le marché des options 'over the counter' (OTC). Dans le même but, le compartiment peut aussi vendre des devises à terme ou les échanger dans le cadre de transactions de gré à gré avec des établissements financiers de premier ordre, spécialisés dans ce type de transactions. L'objectif en matière de couverture des transactions précitées laisse supposer qu'il existe une relation directe entre ces transactions et les actifs à couvrir. Ceci implique qu'en principe, les transactions exprimées dans une devise donnée ne peuvent, en termes de volume, dépasser ni la valorisation de l'ensemble des actifs exprimés dans cette même devise, ni la durée de détention de ces actifs.

Aspects sociaux, éthiques et environnementaux:

Toute prise de participation dans des fabricants d'armes controversées, dont l'on peut conclure par consensus international au cours des cinq dernières décennies que leur usage occasionne des souffrances humaines disproportionnées à la population civile est résolument exclue du compartiment.
Il s'agit notamment de fabricants de mines antipersonnelles, de bombes et de munitions à fragmentation et d'armes à l'uranium appauvri.

Pour l'application éventuelle des disposition fiscales européennes et belges, nous vous renvoyons au prospectus sous 'Informations concernant la Sicav - Régime fiscal'.

2.1.4 GESTION FINANCIERE DU PORTEFEUILLE

La société de gestion délègue la gestion intellectuelle du portefeuille, à l'exception de la constitution et la tenue à jour du compartiment d'un point de vue technique et juridique, à KBC Fund Management Limited, Joshua Dawson House, Dawson Street, Dublin 2, IRELAND.

2.1.5 DISTRIBUTEUR

KBC Asset Management S.A., 5, Place de la Gare, L-1616 Luxembourg.

2.1.6 INDICE ET BENCHMARK

Pas d'application.

2.1.7 POLITIQUE SUIVIE PENDANT L'EXERCICE

Composition du panier à la date du rapport

Nom	Valeur
ASTELLAS PHARMA INC	13,9552
BANK OF MONTREAL (CT)	2,3523
BRISTOL-MYERS SQUIBB CO	5,7555
CAN IMPERIAL BK OF COMMERCE (CT)	5,9044
CENTRICA	2,1460
CONSOLIDATED EDISON INC	8,4720
ENEL SPA	1,3921
GAS NATURAL	2,8341
KIMBERLY-CLARK CORP	12,8168
KONINKLIJKE KPN NV	1,9284
KRAFT FOODS GROUP INC	2,6362
LAND SECURITIES GROUP PLC	2,2971
MERCK & CO. INC.	2,8085
MONDELEZ INTERNATIONAL INC (UW)	5,1775
NATIONAL GRID PLC	6,6230
NOVARTIS AG-REG	2,7432
ORANGE	1,2166
PEARSON PLC	2,3073
REED ELSEVIER PLC	3,3118
ROCHE HOLDING AG-GENUSSCHEIN	12,3070
ROYAL BANK OF CANADA (CT)	2,6243
RSA INSURANCE GROUP PLC	1,3412
SEVERN TRENT PLC	2,4338
SSE PLC	1,9795
STANDARD LIFE PLC	3,6294
TAKEDA PHARMACEUTICAL CO LTD	9,0744
TELIASONERA AB	2,2946
UNITED UTILITIES GROUP PLC	2,2276
VODAFONE GROUP PLC	3,0199
WASTE MANAGEMENT INC	2,4448
ZURICH FINANCIAL SERVICE-REG	2,3571
TOTAL	132,41

Evolution de l'indice ou basket

Indice:	**BASKET**
31/12/2012:	**107,57**
28/06/2013:	**120,89**
31/12/2013:	**132,41**
Evolution depuis 31/12/2012:	**23,09%**
Evolution depuis 28/06/2013:	**9,53%**
Indice au départ du compartiment:	**100,00**
Garantie minimum en monnaie locale à la date d'échéance:	**10,00**
Monnaie locale:	**EUR**

Fixings

Période	Date finale	Valeur finale	Cap
1	07/08/2012	n.a.	1,50%
2	07/08/2012	n.a.	6,00%
3	07/08/2012	n.a.	1,00%
4	07/08/2013	n.a.	1,00%

Modifications du panier depuis le lancement du compartiment

Date	SORTIE	ENTREE	Remarque
03/10/2011	SCOTTISH & SOUTHERN ENERGY	SSE PLC	Changement de dénomination
02/10/2012		KRAFT FOODS GROUP INC	Spin-off Kraft Foods
02/10/2012	KRAFT FOODS	MONDELEZ INTERNATIONAL INC (UW)	Changement de dénomination
30/08/2013	FRANCE TELECOM SA	ORANGE	Changement de dénomination

2.1.8 INDICATEUR SYNTHETIQUE DU RISQUE ET DE RENDEMENT

2 sur une échelle de 1 (risque faible) à 7 (risque élevé).

La valeur d'une part peut augmenter ou diminuer et l'investisseur pourrait recevoir moins que sa mise.
Conformément à la Directive 583/2010, un indicateur synthétique du risque et de rendement est déterminé donnant une indication chiffrée des rendements possibles, mais également des risques correspondants, du compartiment, calculée dans la devise du compartiment. L'indicateur est formulé par un chiffre entre 1 et 7. Plus le chiffre est élevé, plus le rendement possible est élevé, cependant le rendement est aussi plus difficilement prévisible. Des pertes sont également possibles. Le chiffre le plus bas ne signifie pas que l'investissement est totalement sans risque. Il indique que, comparé aux chiffres plus élevés, ce produit offrira normalement un rendement plus bas, mais en même temps mieux prévisible.
L'indicateur synthétique de risque et de rendement est évalué sur une base régulière et peut donc être diminué ou augmenté sur base des données provenant du passé. Les données provenant du passé ne sont pas toujours une indication fiable pour le rendement et risque futurs.

2.2 BILAN

Schéma du bilan		31/12/2013 (en devise du compartiment)	31/12/2012 (en devise du compartiment)
	TOTAL ACTIF NET	1.191.570,82	1.886.420,18
II.	**Valeurs mobilières,instruments du marché monétaire, OPC et instruments financiers dérivés**		
A.	Obligations et autres titres de créance		
	a) Obligations	989.714,88	1.557.968,31
	a} Collateral reçu sous forme d'obligations	43.663,59	76.932,07
F.	Instruments finaciers dérivés		
	e) Sur actions		
	Contrats de swap (+/-)	65.548,13	154.877,32
IV.	**Créances et dettes à un an au plus**		
B.	Dettes		
	a) Montants à payer (-)		-5.153,94
	d) Collateral (-)	-43.663,59	-76.932,07
V.	**Dépôts et liquidités**		
A.	Avoirs bancaires à vue	26.379,73	28.821,92
B.	Avoirs bancaires à terme	110.009,40	150.036,00
VI.	**Comptes de régularisation**		
B.	Produits acquis	8,02	12,08
C.	Charges à imputer (-)	-89,34	-141,51
	TOTAL CAPITAUX PROPRES	1.191.570,82	1.886.420,18
A.	**Capital**	1.230.704,47	1.676.127,87
B.	**Participations au résultat**	-2.992,00	-37.202,78
D.	**Résultat de l'exercice**	-36.141,65	247.495,09

POSTES HORS BILAN

I	**Sûretés réelles (+/-)**		
I.A	**Collateral (+/-)**		
I.A.A	Valeurs mobilières/instruments du marché monétaire	43.663,59	76.932,07
IV	**Montants notionels des contrats de swap (+)**	1.156.051,60	1.765.990,00

2.3 COMPTE DE RÉSULTATS

Compte de résultats		31/12/2013 (en devise du compartiment)	31/12/2012 (en devise du compartiment)
I.	**Réductions de valeur, moins-values et plus-values**		
A.	Obligations et autres titres de créance		
	a) Obligations	4.286,17	82.272,83
F.	Instruments financiers dérivés		
	e) Sur actions		
	Contrats de swap (+/-)	-50.831,12	-3.922,69
	j) Sur taux d'intérêt		
	Contrats de swap (+/-)		9.715,52
G.	Créances, dépôts, liquidités et dettes	-26,60	-83,80
II.	**Produits et charges des placements**		
B.	Intérêts		
	a) Valeurs mobilières et instruments du marché monétaire	3.949,08	43.987,32
	b) Dépôts et liquidités	225,73	3.384,22
D.	Contrats de swap (+/-)	22.724,99	138.069,48
III.	**Autres produits**		
A.	Indemnité destinée à couvrir les frais d'acquisition et de réalisation des actifs, à décourager les sorties et à couvrir les frais de livraison	6.512,57	5.744,17
B.	Autres	75,41	
IV.	**Coûts d'exploitation**		
A.	Frais de transaction et de livraison inhérents aux placements (-)	-0,05	0,06
B.	Charges financières (-)	-53,24	-145,94
C.	Rénumération due au dépositaire (-)	-250,00	-250,00
D.	Rénumération due au gestionnaire (-)		
	a) Gestion financière	-19.887,97	-26.525,60
	b) Gestion administrative et comptable	-759,01	-1.096,09
E.	Frais administratifs (-)	-47,27	-726,59
F.	Frais d'établissement et d'organisation (-)	-561,20	-1.657,98
H.	Services et biens divers (-)	-1.366,61	-1.027,84
J.	Taxes	-46,60	-100,65
K.	Autres charges (-)	-85,93	-141,33
	Produits et charges de l'exercice (du semestre)		
	Sous-total II + III + IV impôts sur le résultat	10.429,90	159.513,23
V.	**Bénéfice courant (perte courante) avant impôts**	-36.141,65	247.495,09
VII.	**Résultat de l'exercice**	-36.141,65	247.495,09

Affectation des résultats		31/12/2013 (en devise du compartiment)	31/12/2012 (en devise du compartiment)
I.	**Bénéfice (Perte) à affecter**	-39.133,65	210.292,31
	Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	-36.141,65	247.495,09
	Participations au résultats perçus (participations au résultat versées)	-2.992,00	-37.202,78
II.	**(Affectations au) Prélèvements sur le capital**	51.739,55	-26.346,61
IV.	**(Distribution des dividendes)**	-12.605,90	-183.945,70

2.4 COMPOSITION DES AVOIRS ET CHIFFRES-CLES

2.4.1 COMPOSITION DES AVOIRS DE HORIZON CSOB DUO COUPON 7

Dénomination	Quantité au 31/12/2013	Devise	Cours en devises	Evaluation (en devise du compartiment)	% Détenu de l'OPC	% Porte feuille	% Actif net
ACTIF							
PORTEFEUILLE TITRES							
Obligations							
Obligations d'entreprises privées							
Irlande							
AMETHYST STRUCTURED FIN LD LD 6E 23/06-23/12	93.000,00	EUR	106,236	98.810,44		9,36	8,29
BEECHWOOD STRUCTURED FIN LD LD 6E 23/06-23/12	93.000,00	EUR	106,520	99.074,26		9,39	8,32
BROOKFIELDS CAPITAL PLC LD LD 6E 23/06-23/12	94.000,00	EUR	105,972	99.624,91		9,44	8,36
EPERON FINANCE LD LD 6E 23/06-23/12	94.000,00	EUR	105,714	99.382,01		9,42	8,34
ESPACCIO STRUCTURED FIN LD LD 6E 23/06-23/12	46.000,00	EUR	106,213	48.863,29		4,63	4,10
GREENSTREET STRUCTURED FIN LD LD 6E 23/06-23/12	47.000,00	EUR	105,651	49.661,36		4,71	4,17
NIMROD CAPITAL PLC LD LD 6E 23/06-23/12	47.000,00	EUR	105,811	49.736,97		4,71	4,17
OPAL FINANCIAL PRODUCTS PLC LD LD 6E 23/06-23/12	46.000,00	EUR	107,267	49.348,12		4,68	4,14
PROFILE FINANCE PLC LD LD 6E 23/06-23/12	47.000,00	EUR	105,775	49.720,02		4,71	4,17
RECOLTE SECURITIES PLC LD LD 6E 23/06-23/12	46.000,00	EUR	106,184	48.850,08		4,63	4,10
SILVERSTATE FIN.INV.PLC LD LD 6E 23/06-23/12	47.000,00	EUR	105,691	49.680,22		4,71	4,17
VESPUCCI STRUCTURED FIN LD LD 6E 23/06-23/12	47.000,00	EUR	105,080	49.393,44		4,68	4,15
VIGADO STRUCTURED FIN LD LD 6E 23/06-23/12	47.000,00	EUR	105,987	49.819,37		4,72	4,18
VOYCE INVESTMENTS PLC LD LD 6E 23/06-23/12	47.000,00	EUR	105,682	49.676,35		4,71	4,17
WATERFORD CAPITAL INV. PLC LD LD 6E 23/06-23/12	46.000,00	EUR	106,192	48.853,60		4,63	4,10
WAVES FINANCIAL INV. PLC LD LD 6E 23/06-23/12	46.000,00	EUR	106,989	49.220,44		4,66	4,13
Total des obligations				989.714,88		93,79	83,06
Swaps							
Belgique							
KBC SWAPS	1.156.051,60	EUR	5,670	65.548,13		6,21	5,50
Total swaps				65.548,13		6,21	5,50
TOTAL DU PORTEFEUILLE TITRES				1.055.263,01		100,00	88,56
COLLATERAL PERCU							
Belgique							
KBC GROUP COLLATERAL EUR	43.663,59	EUR	1,000	43.663,59			3,66
TOTAL COLLATERAL PERCU				43.663,59			3,66
LIQUIDITES							
Comptes à vue							
Belgique							
KBC GROUP EURO	26.379,73	EUR	1,000	26.379,73			2,21
Total compte à vue				26.379,73			2,21

Comptes à terme							
Belgique							
KBC BANK NV 23/12-23/06/14 KBCBANK 0.360 %	60.000,00	EUR	100,024	60.014,40			5,04
Suède							
SKANDINAVISKA ENSKILDA 23/12-23/06/14 SKANENSK 0.290 %	50.000,00	EUR	99,990	49.995,00			4,20
Total comptes à terme				110.009,40			9,23
TOTAL LIQUIDITES				136.389,13			11,45
DEBITEURS ET CREDITEURS DIVERS							
Dettes							
Belgique							
KBC GROUP CONTREPARTIE COLLATERAUX EUR	-43.663,59	EUR	1,000	-43.663,59			-3,66
Total dettes				-43.663,59			-3,66
TOTAL DEBITEURS ET CREDITEURS DIVERS				-43.663,59			-3,66
AUTRES							
Intérêts courrus		EUR		8,02			0,00
Frais provisionnés		EUR		-89,34			-0,01
TOTAL AUTRES				-81,32			-0,01
TOTAL DE L'ACTIF NET				**1.191.570,82**			**100,00**

2.4.2 CHANGEMENT DANS LA COMPOSITIONS DES AVOIRS

La liste détaillée des transactions peut être consultée sans frais au siège de la Sicav, avenue du Port 2, 1080 Bruxelles.

2.4.3 MONTANT DES ENGAGEMENTS RELATIVES AUX POSITIONS EN DERIVES FINANCIERS

EN TITRES	Devise	En devise	En devise du compartiment	Lot-size	Date de transaction
KBC COLLATERAL EUR	EUR	43.663,59	43.663,59	n.a.	31.12.2013
EQLISWAP	EUR	1.156.051,60	1.156.051,60	n.a.	23.12.2013

2.4.4 EVOLUTION DES SOUSCRIPTIONS, DES RACHATS ET DE LA VALEUR NETTE D'INVENTAIRE

Période	Evolution du nombre des parts en circulation						
Années	Souscriptions		Remboursements		Fin de période		
	Cap.	Dis.	Cap.	Dis.	Cap.	Dis.	Total
2011 - 12		225.006,00		4.125,00		220.881,00	220.881,00
2012 - 12		0,00		48.738,00		172.143,00	172.143,00
2013 - 12		0,00		60.064,00		112.079,00	112.079,00

Période	Montants payés et reçus par l'OPC (en devise du compartiment)			
Années	Souscriptions		Remboursements	
	Cap.	Dis.	Cap.	Dis.
2011 - 12		4.500.120,00		84.880,30
2012 - 12		0,00		2.738.487,41
2013 - 12		0,00		646.049,75

Période	Valeur nette d'inventaire Fin de période (en devise du compartiment)		
Années	Du compartiment	D'une part	
		Cap.	Dis.
2011 - 12	4.561.358,20		20,65
2012 - 12	1.886.420,18		10,96
2013 - 12	1.191.570,82		10,63

2.4.5 RETURNS

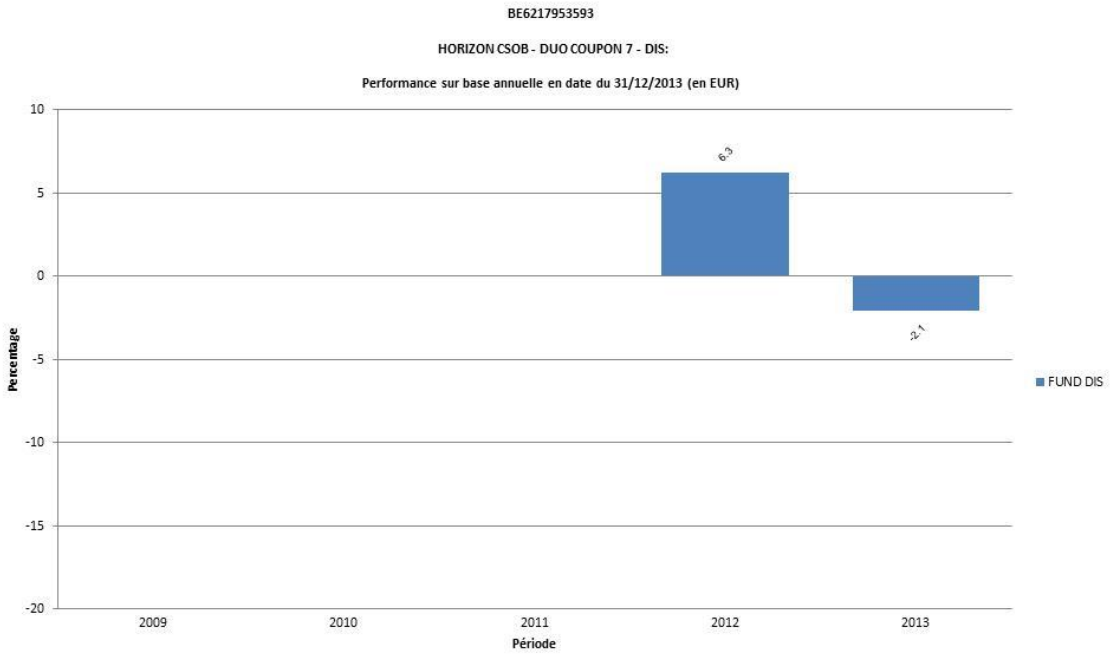

Cap Dis	ISIN code	Monnaie	1 An		3 Ans*		5 Ans*		10 Ans*		Depuis départ*	
			Classe d'actions	Bench mark	Classe d'actions	Bench mark	Classe d'actions	Bench mark	Classe d'actions	Bench mark	Date de lancement	Classe d'actions
DIS	BE6217953593	EUR	-2.09%								01/06/2011	2.81%

* les taux indiqués sont sur base annuelle.
Ces données sont historiques et ne constituent pas de gage pour le futur.

- L'histogramme représente les performances d'exercices complets.
- Ces chiffres ne tiennent pas compte d'éventuelles restructurations.
- Calculée en EUR.
- Le rendement est calculé comme la modification de la valeur d'inventaire entre deux moments exprimés en pour cent. Pour les parts qui paient un dividende, le dividende est compensé géométriquement dans le rendement.
- Méthode de calcul pour la date D où VIN correspond à la valeur d'inventaire:
  Parts de distribution (DIS)
  Return à la date D sur une période de X ans :
  [C * NIW(D) / NIW(Y)] ^ [1 / X] - 1
  avec Y = D-X
  Return à la date D depuis la date de lancement S de la part :
  [C * NIW(D) / NIW(S)] ^ [1 / F] - 1
  avec F = 1 si la part existe depuis moins d'un an à la date D
  avec F = (D-S) / 365.25 si la part existe depuis plus d'un an à la date D
  avec C un facteur qui est déterminé par tous les dividendes N entre la date de calcul D et la date de référence.
  Pour le dividende i à la date Di avec valeur Wi on applique :
  Ci = [Wi / NIW(Di)] + 1
  i = 1 ... N
  où C = C0 * .... * CN.
- Si la période entre les deux moments est de plus d'un an, le calcul ordinaire du rendement est converti en un rendement sur base annuelle en prenant la racine $n^{ème}$ de 1 plus le rendement total de la part.
- Les rendements ci-dessus ne tiennent pas compte des commissions et frais afférents aux émissions et aux rachats des parts.
- Il s'agit des rendements des parts de distribution.

Dividende à la date ex-dividende 19/08/2013: 0,0750 EUR net (0,1000 EUR brut).

Conformément à l'Arrêté royal du 10 novembre 2006 relatif à la comptabilité et aux comptes annuels de certains organismes publics de placement collectif, il convient de signaler à l'investisseur que l'organisme de placement collectif a versé un dividende, bien qu'un « résultat à affecter » négatif ait été atteint pour l'exercice sur lequel porte le dividende.
L'investisseur doit en outre savoir que le dividende versé a été fixé conformément à l'objectif d'investissement, décrit dans le prospectus et le prospectus simplifié.

2.4.6 FRAIS

Frais Courants: *
Distribution: 1.602%

* Ne sont pas inclus dans les frais mentionnés : les frais d'entrée et de sortie, les rémunérations liées aux performances, les frais de transaction payés dans le cadre de l'acquisition ou de l'aliénation d'actifs, les intérêts payés, les paiements aux fins de constitution de sûretés dans le cadre d'instruments financiers dérivés et les commissions liées aux Commission Sharing Agreements ou rémunérations similaires perçues par la société de gestion ou par toute personne y associée.

EXISTENCE DE COMMISSION SHARING AGREEMENTS

Pas d'application.

EXISTENCE DE 'FEE SHARING AGREEMENTS' ET DE 'REBATES' :

La société de gestion peut partager sa rémunération avec le Distributeur et des parties institutionnelles et/ou professionnelles. En principe, il s'agit de 35 à 60% dans le cas où le distributeur est une entité de KBC Groupe SA et de 35 à 70% dans le cas où le distributeur n'est pas une entité de KBC Groupe SA, bien que dans un nombre limité de cas, la rémunération du distributeur s'élève à moins de 35%. Sur demande, l'investisseur pourra obtenir de plus amples informations concernant ces cas.
Si la société de gestion investit les actifs de l'organisme de placement collectif dans des parts d'organismes de placement collectif qui ne sont pas gérés par une entité de KBC Groupe SA et si la société de gestion reçoit une rémunération, la société de gestion paiera cette rémunération à l'organisme de placement collectif.
Le *fee sharing* n'a pas d'incidence sur le montant de la commission de gestion que le compartiment verse à la société de gestion. Cette commission de gestion est soumise aux limitations prévues par les statuts. Ces limitations ne peuvent être modifiées qu'après avoir été approuvées par l'Assemblée Générale.
La société de gestion a conclu un accord de distribution avec le Distributeur de manière à favoriser une plus large distribution des droits de participation du compartiment en utilisant plusieurs canaux de distribution.
Il est de l'intérêt des participants, du compartiment et du Distributeur que le plus grand nombre possible de parts soit vendu et que les actifs du compartiment soient donc les plus élevés possible. De ce point de vue, il n'y a donc pas de conflit d'intérêts.

2.4.7 NOTES AUX ETATS FINANCIERS ET AUTRES DONNEES

La commission de gestion est payable au terme de chaque mois et est basée sur le nombre de parts en début de semestre.
La rémunération de l'agent administratif est payable à la fin de chaque mois et est basée sur le nombre d'actions émises au début de chaque semestre.
Rémunération du commissaire : 1 000 euros par an. Cette rémunération s'entend hors TVA et peut être indexé annuellement conformément aux décisions de l'assemblée générale.
Rémunération du dépositaire: cette commission est payable annuellement au début de chaque année civile et est calculée sur l'état du patrimoine à la fin de l'année civile précédente.
Aspects sociaux, éthiques et environnementaux:
Toute participation dans des fabricants d'armes controversées, dont l'on peut conclure par consensus international au cours des cinq dernières décennies que leur usage occasionne des souffrances humaines disproportionnées à la population civile est résolument écartées du compartiment. Il s'agit notamment de fabricants de mines antipersonnelles, de bombes et de munitions à fragmentation et d'armes à l'uranium appauvri.
Produits dérivés financiers sur indices financiers : de plus amples informations sur d'éventuels indices financiers servant de sous-jacent aux produits dérivés financiers sont fournies dans la section "Objectif et politique de placement du compartiment" du présent rapport.

Détail du collateral reçu(+) / donné(-) pour les dérivés financiers

Dénomination	Devise	Nominal	Devise port.	Evaluation en Devise port.
EURO STABILITY MECHANISM 12/14 0,21% 11/12	EUR	22.000	EUR	22.006,93
FRANCE 97/29 5,50% 25/04	EUR	16.000	EUR	21.656,66
			Total	**43.663,59**

Pour la valorisation du collateral reçu(+) / donné(-) sur cette liste détaillée, des cours indicatifs fournis par la division Collateral Management de KBC Bank ont été utilisés.

SOMMAIRE

2. Renseignements relatifs au Horizon CSOB Jump Start 1

2.1. Rapport de gestion
2.1.1. Date de lancement, prix de souscription initiale et date d'échéance
2.1.2. Cotation en Bourse
2.1.3. Objectif et politique de placement du compartiment
2.1.4. Gestion du portefeuille d'investissement
2.1.5. Distributeurs
2.1.6. Indice et benchmark
2.1.7. Politique suivie pendant l'exercice
2.1.8. Indicateur synthétique du risque et de rendement (SRRI)

2.2. Bilan

2.3. Compte de résultats

2.4. Composition des avoirs et chiffres-clés
2.4.1. Composition des avoirs
2.4.2. Changement dans la composition des avoirs
2.4.3. Montant des engagements relatives aux positions en dérivés financiers
2.4.4. Evolution des souscriptions, des rachats et de la valeur nette d'inventaire
2.4.5. Rendements
2.4.6. Frais
2.4.7. Notes aux états financiers et autres données

2 RENSEIGNEMENTS RELATIFS AU HORIZON CSOB JUMP START 1

2.1 RAPPORT DE GESTION

2.1.1 DATE DE LANCEMENT ET PRIX DE LANCEMENT

Date de lancement: 14 octobre 2011
Prix de lancement: 10 EUR
Date de l'échéance: 31 octobre 2016
Monnaie: EUR

2.1.2 COTATION EN BOURSE

Pas d'application.

2.1.3 RAPPEL DE LA POLITIQUE D'INVESTISSEMENT COMME ECRIT DANS LE PROSPECTUS

OBJECTIF DU COMPARTIMENT:

DESCRIPTION DE L'OBJECTIF DU COMPARTIMENT:

Le compartiment a pour double objectif (avant frais et taxes):

(1) De rembourser le prix de souscription initial par action de 10 EUR à l'Echéance (la protection de capital). Cette protection de capital est octroyée par la mise en place d'un mécanisme financier expliqué plus amplement au point *Protection du capital.* Cette protection du capital ne vaut toutefois pas pour l'actionnaire qui vend ses actions avant l'Echéance.

(2) D'offrir un rendement potentiel au moyen d'un investissement en 'swaps' (contrats d'échange). Les différents types de 'swaps' dans lesquels le compartiment peut investir, sont expliqués au point *Rendement potentiel.*

PROTECTION DU CAPITAL:

Le mécanisme financier destiné à la protection du capital

Le mécanisme financier destiné à assurer la protection du capital à l'Echéance consiste à investir la totalité des souscriptions en obligations et autres titres de créance, dépôts et/ou liquidités (notamment l'argent placé sur un compte à terme ou à vue). Ces investissements peuvent avoir différentes durées et dates de paiement de coupon qui sont adaptées aux échéances des engagements du compartiment au moyen des 'swaps' décrits au point *Transactions autorisées en 'swaps' (2)*.

Caractéristiques auxquelles les investissements doivent répondre

Les investissements doivent répondre à l'une des caractéristiques suivantes:

(1) Un investissement en dépôts et/ou titres de créance, placés auprès ou émis par des établissements financiers sous contrôle prudentiel et établi dans un Etat membre de l'Espace économique européen.

(2) Un investissement en titres de créance émis ou garantis par un Etat membre de l'Espace économique européen.

(3) Un investissement repris dans une stratégie d'investissement présentant une structure analogue et un risque de contrepartie identique à un investissement direct en dépôts et/ou titres de créance visés aux points (1) et (2) ci-dessus.

Les investissements sous (3) peuvent se composer de:

(A) Un investissement en obligations cotées en Bourse émises par des '*Special Purpose Vehicles'* (SPV).

Ces SPV sont gérés par KBC Asset Management SA ou une de ses filiales.

Les obligations émises par les SPV ont pour sous-jacent un portefeuille diversifié de dépôts émis par des organismes financiers, des obligations et d'autres titres de créance et produits dérivés (dérivés financiers). La sélection de ces actifs sous-jacents repose sur des critères relatifs à la répartition et la solvabilité (voir sous *Catégories des actifs autorisés* et *Caractéristiques des obligations et autres titres de créance)* afin de réduire le risque de contrepartie.

D'autres particularités relatives aux critères auxquels doivent répondre ces dépôts, obligations, autres titres de créance et produits dérivés (dérivés financiers) sous-jacents figurent dans les prospectus de base des SPV. Ces prospectus de base peuvent être consultés sur le site http://www.kbc.be/prospectus/spv/.

Les investissements tant du compartiment que des SPV sont expliqués pour l'investisseur dans le compartiment dans le rapport annuel et le rapport semestriel de la Sicav dont le compartiment fait partie. Le rapport annuel et le rapport semestriel peuvent également être consultés sur le site http://www.kbc.be/.

(B) Un investissement en:

- Dépôts auprès d'organismes financiers soumis au contrôle prudentiel aux Etats-Unis d'Amérique, au Japon, au Canada ou en Australie et/ou

- Titres de créance émis par des organismes financiers soumis au contrôle prudentiel aux Etats-Unis, au Japon, au Canada ou en Australie et/ou

- Titres de créance émis ou garantis par les Etats-Unis, le Japon, le Canada ou en Australie.

Le contrôle prudentiel des organismes financiers aux Etats-Unis, au Japon, au Canada et en Australie peut être considéré comme équivalent au contrôle prudentiel des organismes financiers dans les Etats membres de l'Espace économique européen.

Les investissements en titres de créance émis par des organismes financiers soumis au contrôle prudentiel aux Etats-Unis, au Japon, au Canada et en Australie ou émis ou garantis par les Etats-Unis, le Japon, le Canada et l'Australie ont un score de solvabilité minimum comme exposé au point *Caractéristiques des obligations et autres titres de créance*.

(C) Les investissements peuvent également combiner des investissements en (A) et en (B).

Pas de garantie formelle

Aucune garantie formelle de remboursement du prix de souscription initial n'est octroyée au compartiment ou à ses actionnaires. En d'autres termes, la protection du capital ne constitue pas une obligation de résultat pour le compartiment, bien que la réalisation de cet objectif par le fonctionnement du mécanisme financier demeure la priorité absolue.

Si, en raison de la déficience du mécanisme financier, le montant à payer par action à l'Echéance (avant frais et taxes) est inférieur au prix de souscription initial, KBC Asset Management peut décider (sans y être obligé) d'affecter la commission de gestion perçue du compartiment et éventuellement d'autres compartiments de la Sicav pendant l'exercice en cours à la couverture de ce déficit. Ceci ne constitue pas une garantie de la part de KBC Asset Management SA. Celle-ci peut décider selon sa propre vision d'utiliser la commission de gestion dans ce but ou non.

Cette protection de capital ne vaut toutefois pas pour l'actionnaire qui vend ses actions avant l'Echéance.

RENDEMENT POTENTIEL:

Pour obtenir un rendement potentiel, le compartiment conclut des swaps avec une ou plusieurs contreparties de premier ordre. C'est la raison pour laquelle le compartiment cède une partie des revenus futurs de ses investissements destinés à la protection du capital à cette/ces contrepartie(s) pendant la durée du compartiment. En échange, la (les) contrepartie(s) s'engage(nt) à offrir un rendement potentiel décrit au point *Stratégie définie*.

POLITIQUE D'INVESTISSEMENT DU COMPARTIMENT:

CATEGORIES D'ACTIFS AUTORISES:

Conformément aux dispositions de l'Arrêté Royal du 12 novembre 2012 relatif à certains organismes de placement collectif publics, les investissements du compartiment peuvent consister en titres négociables (notamment obligations et autres instruments de créance), en instruments du marché monétaire, en parts d'organisme de placement collectif, en dépôts, en produits dérivés (dérivés financiers), en liquidités et tout autre instrument, pour autant que cela soit autorisé par la réglementation applicable.

Les limites et les restrictions d'investissement prévues par l'Arrêté Royal du 12 novembre 2012 relatif à certains organismes de placement collectif publics seront respectées à tout moment.

CARACTÉRISTIQUES DES OBLIGATIONS ET AUTRES TITRES DE CRÉANCE:

Le score de solvabilité moyen (rating) des obligations et autres instruments de créance pendant la durée du compartiment est de minimum "A-" pour Standard & Poor's ou un score de solvabilité équivalent de Moody's ou Fitch ou, à défaut d'un score de solvabilité, un profil de risque de crédit moyen au moins équivalent selon l'évaluation du gestionnaire.

Le score de solvabilité des obligations et autres instruments de créance à long terme lors du lancement de l'investissement est de minimum "A-" pour Standard & Poor's ou un score de solvabilité équivalent de Moody's ou Fitch ou, à défaut d'un score de solvabilité, un profil de risque de crédit moyen au moins équivalent selon l'évaluation du gestionnaire.

Le score de solvabilité des obligations et autres instruments de créance à court terme lors du lancement de l'investissement est de minimum "A-1" pour Standard & Poor's ou un score de solvabilité équivalent de Moody's ou Fitch ou, à défaut d'un score de solvabilité, un profil de risque de crédit moyen au moins équivalent selon l'évaluation du gestionnaire.

Toutes les durées sont prises en considération lors de la sélection des obligations et autres titres de créance.

TRANSACTIONS AUTORISEES EN 'SWAPS':

Les 'swaps' décrits ci-après sont conclus avec une/des contrepartie(s) de premier ordre dans les limites définies par la loi.

(1) Pour atteindre un rendement potentiel, le compartiment conclut des 'swaps'. Dans le cadre de ces 'swaps', le compartiment cède une partie des revenus futurs de ses investissements destinés à la protection du capital à cette/ces contrepartie(s) pendant la durée du compartiment. En échange, la (les) contrepartie(s) s'engage(nt) à offrir un rendement potentiel décrit au point *Stratégie définie.*

Les 'swaps' sous (1) sont indispensables à la réalisation des objectifs d'investissement du compartiment, étant donné qu'au moyen de cette technique l'objectif d'atteindre un rendement potentiel peut être réalisé.

Le profil de risque du compartiment n'est pas influencé par l'utilisation de ces 'swaps'.

(2) Le compartiment conclut si nécessaire des 'swaps' pour faire coïncider les durées des engagements du compartiment et celles des flux d'argent découlant des dépôts, obligations et autres instruments de créance décrits sous *Caractéristiques auxquelles les investissements doivent répondre.*

Ces 'swaps' sont indispensables à la réalisation des objectifs d'investissement du compartiment, étant donné qu'il n'y a pas d'obligations et d'autres instruments de créance en suffisance sur le marché dont les coupons et échéances coïncident parfaitement avec les échéances des engagements du compartiment.

Le profil de risque du compartiment n'est pas influencé par l'utilisation de ces 'swaps'.

(3) Le compartiment peut également conclure des 'swaps' pour se protéger du risque de crédit sur des émetteurs d'obligations et autres instruments de créance. Au moyen d'un tel 'swap', une ou plusieurs contrepartie(s) reprend/reprennent, en échange d'une prime payable par le compartiment le risque qu'un émetteur d'une obligation ou d'un autre instrument de créance se trouvant dans le portefeuille du compartiment reste en défaut.

Les 'swaps' sous (3) servent de couverture du risque de crédit.

Le profil de risque du compartiment n'est pas influencé par l'utilisation de ces 'swaps'.

LIMITES DE LA POLITIQUE DE PLACEMENT:

La politique de placement est menée dans les limites prévues par la réglementation.
Le compartiment peut contracter des emprunts à concurrence de 10% de ses actifs nets, pour autant qu'il s'agisse d'emprunts à court terme ayant pour but de résoudre des problèmes de liquidité à caractère temporaire.

STRATEGIE DEFINIE:

OBJECTIFS ET POLITIQUE DE PLACEMENT :
Le compartiment poursuit deux objectifs d'investissement: d'une part le maintien de 100% de la valeur de souscription initiale à l'Echéance et d'autre part une plus-value éventuelle en fonction de la hausse éventuelle du panier de 30 actions d'entreprises de qualité (comme défini ci-après) qui se caractérisent par une capitalisation boursière importante.

Si le panier d'actions n'a pas diminué (Valeur Finale >= Valeur de Départ), le maximum (Best Of) de soit une plus-value fixe de 12% (rendement actuariel: 2.27%, avant frais et impôts), soit de 100% de la hausse du panier d'actions *(= (Valeur Finale moins Valeur de Départ), divisée par Valeur de Départ)* (à l'égard de la valeur de souscription initiale), sera distribué à l'Echéance au-dessus de 100% de la valeur de souscription initiale. La plus-value est d' un maximum de 35% par rapport à la valeur de départ (rendement actuariel: 6.15% avant frais et impôts),

Par contre, si le panier d'actions a diminué (Valeur Finale < Valeur de Départ), seulement 100% de la valeur de souscription initale est versé à l'Échéance.

ECHEANCE: lundi 31 octobre 2016 (Paiement avec date valeur J + 1 jour ouvrable bancaire)

MONNAIE: EUR, ou l'évolution du cours de change de la Monnaie d'émission des devises locales des actions du panier par rapport à l' EUR n'est pas pertinente.

VALEUR DE DEPART: Valeur du panier sur base de la moyenne des Cours des actions dans le panier des dix premiers Jours d'Evaluation à partir du vendredi 21 octobre 2011 (ce jour inclus).

VALEUR FINALE: Valeur du panier sur base de la moyenne des Cours des actions dans le panier du dernier Jour d'Evaluation du mois pour les 6 derniers mois avant l'Echéance, plus précisément d' avril 2016 à septembre 2016 (ce mois inclus).

COURS :
Pour toutes les actions, à l'exception des actions cotées à la Bourse de Milan, le cours de clôture, notamment le cours d'une action du panier tel qu'il est calculé et communiqué à la clôture de la bourse par l'instance responsable de la bourse à laquelle le titre est coté (ou son successeur légal). Pour les actions qui sont cotées à la Bourse de Milan, le cours de référence est utilisé.

JOUR D'EVALUATION :
La détermination d'un Jour d'Evaluation se fait séparément pour chaque action dans le panier.

Un Jour d'Evaluation est un jour qui est à la fois un jour boursier prévu

i) pour la bourse à laquelle l'action est cotée et
ii) pour la bourse dont les activités ont une influence significative sur la négociation d'options et de contrats à terme sur cette action

ci-après 'les Bourses Concernées'.

Si, au Jour d'Evaluation

a) une des Bourses Concernées reste fermée de manière inattendue ou
b) il se produit un événement perturbateur du marché pour une des Bourses Concernées ou
c) il se produit une clôture anticipée d'une des Bourses Concernées

le Jour d'Evaluation original est remplacé par le jour boursier suivant au cours duquel il ne se produit pas d'événement décrit sous a), b) ou c) ci-dessus. Une clôture autre qu'une clôture ordinaire mais qui est annoncée à temps n'est pas considérée comme une clôture anticipée.

Lorsqu'une évaluation est faite sur base de Jours d'Evaluations successifs, le jour boursier remplaçant un Jour d'Evaluation original (i) ne peut coïncider avec un autre Jour d'Evaluation original et (ii) ne peut être un jour boursier qui remplace déjà un autre Jour d'Evaluation original.

Si toutefois un événement décrit sous a), b) ou c) ci-dessus se produit au cours de chacun des huit jours boursiers qui suivent le Jour d'Evaluation original,

(i) le huitième jour boursier sera considéré comme le Jour d'Evaluation original et
(ii) la sicav évaluera de bonne foi, en concertation avec la (les) contrepartie(s) de premier ordre avec laquelle (lesquelles) une convention de swap a été conclue, le cours de l'action tel qu'elle aurait été cotée ce huitième jour boursier et
(iii) la sicav informera les actionnaires au sujet des modifications relatives à la fixation de la Valeur de Départ et/ou de la Valeur Finale et aux modalités de paiement.

PANIER APPLICABLE :
Le tableau ci-dessous montre, dans les colonnes de gauche à droite, successivement le numéro d'ordre de l'action, son nom, son code Bloomberg, la bourse à laquelle elle est cotée (ville-MIC) et sa pondération initiale.

1	ASTELLAS PHARMA INC	4503 JT equity	TOKYO - XTKS	7.00%
2	BANK OF MONTREAL	BMO CT equity	TORONTO - XTSE	2.00%
3	BRISTOL-MYERS SQUIBB CO	BMY UN equity	NEW YORK - XNYS	3.00%
4	CAN IMPERIAL BK OF COMMERCE	CM CT equity	TORONTO - XTSE	5.00%
5	CENTRICA PLC	CNA LN equity	LONDON - XLON	2.00%
6	CONSOLIDATED EDISON INC	ED UN equity	NEW YORK - XNYS	8.00%
7	ENEL SPA	ENEL IM equity	MILANO - MTAA	2.00%
8	FRANCE TELECOM SA	FTE FP equity	PARIS - XPAR	2.00%
9	KIMBERLY-CLARK CORP	KMB UN equity	NEW YORK - XNYS	8.00%
10	KONINKLIJKE KPN NV	KPN NA equity	AMSTERDAM - XAM	5.00%
11	KRAFT FOODS INC-CLASS A	KFT UN equity	NEW YORK - XNYS	5.00%
12	LAND SECURITIES GROUP PLC	LAND LN equity	LONDON - XLON	2.00%
13	MERCK & CO. INC.	MRK UN equity	NEW YORK - XNYS	2.00%
14	NATIONAL GRID PLC	NG/ LN equity	LONDON - XLON	5.00%
15	NOVARTIS AG-REG	NOVN VX equity	ZURICH - XVTX	2.00%
16	PEARSON PLC	PSON LN equity	LONDON - XLON	2.00%
17	REED ELSEVIER PLC	REL LN equity	LONDON - XLON	2.00%
18	ROCHE HOLDING AG-GENUSSCHEIN	ROG VX equity	ZURICH - XVTX	7.00%
19	ROYAL BANK OF CANADA	RY CT equity	TORONTO - XTSE	2.00%
20	RSA INSURANCE GROUP PLC	RSA LN equity	LONDON - XLON	2.00%
21	SCOTTISH & SOUTHERN ENERGY	SSE LN equity	LONDON - XLON	2.00%
22	SEVERN TRENT PLC	SVT LN equity	LONDON - XLON	2.00%
23	STANDARD LIFE PLC	SL/ LN equity	LONDON - XLON	2.00%
24	TAKEDA PHARMACEUTICAL CO LTD	4502 JT equity	TOKYO - XTKS	7.00%
25	GAS NATURAL SDG SA	GAS SQ equity	MADRID - XMCE	2.00%
26	TELIASONERA AB	TLSN SS equity	STOCKHOLM - XSTC	2.00%
27	UNITED UTILITIES GROUP PLC	UU/ LN equity	LONDON - XLON	2.00%
28	VODAFONE GROUP PLC	VOD LN equity	LONDON - XLON	2.00%
29	WASTE MANAGEMENT INC	WM UN equity	NEW YORK - XNYS	2.00%
30	ZURICH FINANCIAL SERVICES AG	ZURN VX equity	ZURICH - XVTX	2.00%

Critères de sélection pour faire partie du panier :

Une action ne peut faire partie du panier que si (i) l'action est cotée en bourse , (ii) l'action présente une capitalisation boursière importante et un rapport cours/bénéfice peu élevé et (iii) le Conseil d'Administration de la Sicav a approuvé l'insertion de l'action dans le panier (les 'Critères de Sélection').

Adaptations au panier à la suite d'une fusion, d'une acquisition, d'une scission, d'une nationalisation, d'une faillite ou d'une disqualification:

Fusion ou acquisition
Si un ou plusieurs émetteurs d'actions du panier prennent part à une fusion ou acquisition, il sera attribué aux actions des émetteurs concernés par l'opération et qui, après cette opération, remplissent encore les Critères de Sélection, un poids dans le panier égal à la somme des poids des actions de tous les émetteurs concernés par l'opération. Si, après l'opération, aucune des actions concernées par cette opération ne satisfait encore aux Critères de Sélection, les dispositions décrites sous 'Nationalisation, Faillite ou Disqualification' seront appliquées.

Scission
Si un émetteur d'une action du panier procède à une scission, l'action de l'émetteur concerné peut être remplacée par soit une des actions nées de la scission et répondant aux Critères de Sélection, soit par un panier composé des actions nées de la scission et répondant aux Critères de Sélection. Ce panier d'actions sera considéré comme une seule action pour le calcul du nombre d'actions dans le panier. Si après l'opération, aucune des actions issues de la scission ne remplit encore les Critères de Sélection, les dispositions décrites sous 'Nationalisation, Faillite ou Disqualification' seront appliquées.

Nationalisation, Faillite ou Disqualification
Si un émetteur d'une action du panier est nationalisé, déclaré en faillite ou ne satisfait plus aux Critères de Sélection ('Disqualification'), cette action est supprimée du panier et est réalisée au dernier cours précédant sa suppression. Le montant de la réalisation est ensuite placé jusqu'à l'échéance de la transaction de swap sous-jacente au compartiment au taux d'intérêt qui est en vigueur à ce moment sur le marché monétaire ou obligataire jusqu'à l'échéance de la transaction de swap sous-jacente au compartiment. Le montant ainsi majoré d'intérêts est porté en compte à l'Echéance comme étant le résultat de l'action pour le calcul de la hausse finale du panier.

Prêt d'instruments financiers:

Le compartiment peut prêter des instruments financiers dans les limites prescrites par la réglementation applicable.

Ces prêts n'ont pas d'incidence sur le profil de risque du compartiment, dès lors que:

- Les prêts sont réalisés dans le cadre d'un système de prêts de titres géré par un 'principal'. Dans ce système, le compartiment est exclusivement en rapport avec le principal qui intervient en la qualité de contrepartie à laquelle la propriété des titres est transférée. Le choix du principal est soumis à des critères sévères de sélection. Le principal garantit la restitution de titres équivalents aux titres prêtés.
- Par un système de gestion de marge il est toujours assuré que le compartiment bénéficie d'une garantie financière dont la valeur réelle est à tout moment supérieure à la valeur réelle des titres prêtés, ceci au cas où le principal ne restituerait pas les titres équivalents.

La restitution de titres équivalents aux titres prêtés peut être demandée à tout moment. Il est ainsi garanti que les prêts de titres n'influencent pas la gestion du compartiment.
Les prêts de titres permettent au compartiment de réaliser un rendement supplémentaire. Le principal verse une commission à la société de gestion. Cette commission revient essentiellement au compartiment, sous déduction de la rémunération pour la gestion de marge et les clearing services de KBC Banque.
La relation avec la (les) contrepartie(s) est régie sur base de conventions internationales standard.

Stratégie générale visant à couvrir le risque de change:

Pour protéger ses actifs contre les variations des taux de change tout en restant dans les limites fixées dans les statuts, le compartiment peut effectuer des transactions de vente de contrats à terme sur devises et de vente d'options call ou d'achat d'options put sur devises. Les transactions concernées ne peuvent avoir trait qu'à des contrats négociés sur un marché réglementé et régulier, agréé et ouvert au public, ou à des contrats négociés avec un établissement financier agréé de premier ordre, spécialisé dans ce type de transactions et qui déploie également ses activités sur le marché des options 'over the counter' (OTC). Dans le même but, le compartiment peut aussi vendre des devises à terme ou les échanger dans le cadre de transactions de gré à gré avec des établissements financiers de premier ordre, spécialisés dans ce type de transactions. L'objectif en matière de couverture des transactions précitées laisse supposer qu'il existe une relation directe entre ces transactions et les actifs à couvrir. Ceci implique qu'en principe, les transactions exprimées dans une devise donnée ne peuvent, en termes de volume, dépasser ni la valorisation de l'ensemble des actifs exprimés dans cette même devise, ni la durée de détention de ces actifs.

Aspects sociaux, éthiques et environnementaux:

Toute prise de participation dans des fabricants d'armes controversées, dont l'on peut conclure par consensus international au cours des cinq dernières décennies que leur usage occasionne des souffrances humaines disproportionnées à la population civile est résolument exclue du compartiment.
Il s'agit notamment de fabricants de mines antipersonnelles, de bombes et de munitions à fragmentation et d'armes à l'uranium appauvri.

Pour l'application éventuelle des disposition fiscales européennes et belges, nous vous renvoyons au prospectus sous 'Informations concernant la Sicav - Régime fiscal'.

2.1.4 GESTION FINANCIERE DU PORTEFEUILLE

La société de gestion délègue la gestion intellectuelle du portefeuille, à l'exception de la constitution et la tenue à jour du compartiment d'un point de vue technique et juridique, à KBC Fund Management Limited, Joshua Dawson House, Dawson Street, Dublin 2, IRELAND.

2.1.5 DISTRIBUTEUR

KBC Asset Management S.A., 5, Place de la Gare, L-1616 Luxembourg.

2.1.6 INDICE ET BENCHMARK

Pas d'application.

2.1.7 POLITIQUE SUIVIE PENDANT L'EXERCICE

Composition du panier à la date du rapport

Nom	Valeur
ASTELLAS PHARMA INC	15,1645
BANK OF MONTREAL (CT)	2,3930
BRISTOL-MYERS SQUIBB CO	4,9735
CAN IMPERIAL BK OF COMMERCE (CT)	6,0866
CENTRICA	2,3133
CONSOLIDATED EDISON INC	7,5562
ENEL SPA	1,8712
GAS NATURAL	2,7898
KIMBERLY-CLARK CORP	11,9201
KONINKLIJKE KPN NV	2,0228
KRAFT FOODS GROUP INC	2,5570
LAND SECURITIES GROUP PLC	2,8491
MERCK & CO. INC.	2,9438
MONDELEZ INTERNATIONAL INC (UW)	5,0219
NATIONAL GRID PLC	6,2809
NOVARTIS AG-REG	2,8408
ORANGE	1,3847
PEARSON PLC	2,3195
REED ELSEVIER PLC	3,3259
ROCHE HOLDING AG-GENUSSCHEIN	12,1918
ROYAL BANK OF CANADA (CT)	2,9702
RSA INSURANCE GROUP PLC	1,6440
SEVERN TRENT PLC	2,3254
SSE PLC	2,0369
STANDARD LIFE PLC	3,4814
TAKEDA PHARMACEUTICAL CO LTD	9,5585
TELIASONERA AB	2,3529
UNITED UTILITIES GROUP PLC	2,1962
VODAFONE GROUP PLC	2,7785
WASTE MANAGEMENT INC	2,7024
ZURICH FINANCIAL SERVICE-REG	2,5556
TOTAL	133,41

Evolution de l'indice ou basket

Indice:	**BASKET**
31/12/2012:	**113,74**
28/06/2013:	**127,81**
31/12/2013:	**133,41**
Evolution depuis 31/12/2012:	**17,29%**
Evolution depuis 28/06/2013:	**4,38%**
Indice au départ du compartiment:	**100,00**
Garantie minimum en monnaie locale à la date d'échéance:	**10,00**
Monnaie locale:	**EUR**

Modifications du panier depuis le lancement du compartiment

Date	SORTIE	ENTREE	Remarque
03/10/2011	SCOTTISH & SOUTHERN ENERGY	SSE PLC	Changement de dénomination
02/10/2012		KRAFT FOODS GROUP INC	Spin-off Kraft Foods
02/10/2012	KRAFT FOODS	MONDELEZ INTERNATIONAL INC (UW)	Changement de dénomination
30/08/2013	FRANCE TELECOM SA	ORANGE	Changement de dénomination

2.1.8 INDICATEUR SYNTHETIQUE DU RISQUE ET DE RENDEMENT

3 sur une échelle de 1 (risque faible) à 7 (risque élevé).

La valeur d'une part peut augmenter ou diminuer et l'investisseur pourrait recevoir moins que sa mise.
Conformément à la Directive 583/2010, un indicateur synthétique du risque et de rendement est déterminé donnant une indication chiffrée des rendements possibles, mais également des risques correspondants, du compartiment, calculée dans la devise du compartiment. L'indicateur est formulé par un chiffre entre 1 et 7. Plus le chiffre est élevé, plus le rendement possible est élevé, cependant le rendement est aussi plus difficilement prévisible. Des pertes sont également possibles. Le chiffre le plus bas ne signifie pas que l'investissement est totalement sans risque. Il indique que, comparé aux chiffres plus élevés, ce produit offrira normalement un rendement plus bas, mais en même temps mieux prévisible.
L'indicateur synthétique de risque et de rendement est évalué sur une base régulière et peut donc être diminué ou augmenté sur base des données provenant du passé. Les données provenant du passé ne sont pas toujours une indication fiable pour le rendement et risque futurs.

2.2 BILAN

Schéma du bilan		31/12/2013 (en devise du compartiment)	31/12/2012 (en devise du compartiment)
	TOTAL ACTIF NET	3.347.500,60	4.136.800,80
II.	**Valeurs mobilières,instruments du marché monétaire, OPC et instruments financiers dérivés**		
A.	Obligations et autres titres de créance		
	a) Obligations	2.409.907,47	3.490.731,44
	a} Collateral reçu sous forme d'obligations	450.946,25	170.960,16
F.	Instruments finaciers dérivés		
	e) Sur actions		
	Contrats de swap (+/-)	586.908,28	350.301,19
IV.	**Créances et dettes à un an au plus**		
B.	Dettes		
	a) Montants à payer (-)		-6.569,64
	d) Collateral (-)	-450.946,25	-170.960,16
V.	**Dépôts et liquidités**		
A.	Avoirs bancaires à vue	46.273,34	12.376,12
B.	Avoirs bancaires à terme	310.056,60	290.142,00
VI.	**Comptes de régularisation**		
B.	Produits acquis	131,86	130,72
C.	Charges à imputer (-)	-5.776,95	-311,03
	TOTAL CAPITAUX PROPRES	3.347.500,60	4.136.800,80
A.	**Capital**	2.933.993,44	3.741.223,09
B.	**Participations au résultat**	3.971,26	2.526,98
D.	**Résultat de l'exercice**	409.535,90	393.050,73

POSTES HORS BILAN

I	**Sûretés réelles (+/-)**		
I.A	**Collateral (+/-)**		
I.A.A	Valeurs mobilières/instruments du marché monétaire	450.946,25	170.960,16
IV	**Montants notionels des contrats de swap (+)**	2.676.970,00	3.806.370,00

2.3 COMPTE DE RÉSULTATS

Compte de résultats		31/12/2013 (en devise du compartiment)	31/12/2012 (en devise du compartiment)
I.	**Réductions de valeur, moins-values et plus-values**		
A.	Obligations et autres titres de créance		
	a) Obligations	8.466,22	81.994,48
F.	Instruments financiers dérivés		
	e) Sur actions		
	Contrats de swap (+/-)	416.386,99	319.167,65
G.	Créances, dépôts, liquidités et dettes	-85,40	-295,80
H.	Positions et opérations de change		
	b) Autres positions et opérations de change	0,03	-0,04
II.	**Produits et charges des placements**		
B.	Intérêts		
	a) Valeurs mobilières et instruments du marché monétaire	10.037,23	51.412,26
	b) Dépôts et liquidités	575,40	3.617,45
D.	Contrats de swap (+/-)	10.332,17	-31.987,95
III.	**Autres produits**		
A.	Indemnité destinée à couvrir les frais d'acquisition et de réalisation des actifs, à décourager les sorties et à couvrir les frais de livraison	12.054,06	12.387,72
B.	Autres	82,08	
IV.	**Coûts d'exploitation**		
A.	Frais de transaction et de livraison inhérents aux placements (-)	-0,06	0,13
B.	Charges financières (-)	-104,04	-193,66
C.	Rénumération due au dépositaire (-)	-250,00	-250,00
D.	Rénumération due au gestionnaire (-)		
	a) Gestion financière	-38.529,75	-38.512,53
	b) Gestion administrative et comptable	-1.731,71	-2.407,01
E.	Frais administratifs (-)	-150,00	
F.	Frais d'établissement et d'organisation (-)	-3.617,41	-303,76
G.	Rénumérations, charges sociales et pensions (-)	-4,36	
H.	Services et biens divers (-)	-3.564,49	-1.154,46
J.	Taxes	-117,08	-112,62
K.	Autres charges (-)	-243,98	-311,13
	Produits et charges de l'exercice (du semestre)		
	Sous-total II + III + IV impôts sur le résultat	-15.231,94	-7.815,56
V.	**Bénéfice courant (perte courante) avant impôts**	409.535,90	393.050,73
VII.	**Résultat de l'exercice**	409.535,90	393.050,73

Affectation des résultats

		31/12/2013 (en devise du compartiment)	31/12/2012 (en devise du compartiment)
I.	**Bénéfice (Perte) à affecter**	413.507,16	395.577,71
	Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	409.535,90	393.050,73
	Participations au résultats perçus (participations au résultat versées)	3.971,26	2.526,98
II.	**(Affectations au) Prélèvements sur le capital**	-413.507,16	-395.577,71

2.4 COMPOSITION DES AVOIRS ET CHIFFRES-CLES

2.4.1 COMPOSITION DES AVOIRS DE HORIZON CSOB JUMP START 1

Dénomination	Quantité au 31/12/2013	Devise	Cours en devises	Evaluation (en devise du compartiment)	% Détenu de l'OPC	% Porte feuille	% Actif net
ACTIF							
PORTEFEUILLE TITRES							
Obligations							
Obligations d'entreprises privées							
Irlande							
AMBER PRO BOND PTF 6E 10/05-10/11	318.000,00	EUR	99,466	316.429,63		10,56	9,45
AMETHYST STRUCTURED FIN PLC 6E 10/11-10/05	12.000,00	EUR	101,425	12.175,77		0,41	0,36
BEECHWOOD STRUCTURED FIN PLC 6E 10/11-10/05	13.000,00	EUR	100,412	13.058,73		0,44	0,39
BROOKFIELS CAPITAL PLC 6E 10/11-10/05	12.000,00	EUR	101,747	12.214,43		0,41	0,37
CARMINI PRO BAND PFT 6E 10/05-10/11	318.000,00	EUR	99,259	315.770,42		10,54	9,43
CORAL PRO BOND PTF 6E 10/05-10/11	318.000,00	EUR	99,154	315.437,32		10,53	9,42
EMERALD PRO BOND PTF 6E 10/05-10/11	318.000,00	EUR	99,151	315.425,67		10,53	9,42
EPERON FINANCE PLC 6E 10/11-10/05	13.000,00	EUR	100,293	13.043,30		0,44	0,39
ESPACCIO SECURITIES PLC 6E 10/11-10/05	13.000,00	EUR	100,273	13.040,71		0,44	0,39
GREENSTREET STRUCT. FIN. PROD. PLC 6E 10/11-10/05	12.000,00	EUR	101,755	12.215,38		0,41	0,37
INDIGO PRO BOND PTF 6E 10/05-10/11	159.000,00	EUR	99,196	157.784,60		5,27	4,71
IVORY PRO BOND PTF 6E 10/05-10/11	159.000,00	EUR	99,013	157.493,31		5,26	4,71
MAGENTA PRO BOND PTF 6E 10/05-10/11	159.000,00	EUR	99,177	157.754,24		5,26	4,71
NIMROD CAPITAL PLC 6E 10/11-10/05	12.000,00	EUR	101,187	12.147,20		0,41	0,36
OPAL FINANCIAL PRODUCTS PLC 6E 10/11-10/05	13.000,00	EUR	99,985	13.003,16		0,43	0,39
PROFILE FINANCE PLC 6E 10/11-10/05	12.000,00	EUR	101,606	12.197,43		0,41	0,36
RECOLTE SECURITIES PLC 6E 10/11-10/05	12.000,00	EUR	99,446	11.938,27		0,40	0,36
SEPIA PRO BOND PTF 6E 10/05-10/11	159.000,00	EUR	99,396	158.102,64		5,28	4,72
SILVERSTATE FIN INV PLC 6E 10/11-10/05	13.000,00	EUR	100,084	13.016,11		0,43	0,39
TAUPE PRO BOND PTF 6E 10/05-10/11	159.000,00	EUR	99,223	157.826,99		5,27	4,72
VERMILION PRO BOND PTF 6E 10/05-10/11	159.000,00	EUR	99,033	157.525,22		5,26	4,71
VESPUCCI STRUCTURED FIN PROD 6E 10/11-10/05	12.000,00	EUR	100,976	12.121,87		0,40	0,36
VIGADO CAPITAL PLC 6E 10/11-10/05	12.000,00	EUR	99,841	11.985,69		0,40	0,36
VOYCE INVESTMENTS PLC 6E 10/11-10/05	12.000,00	EUR	101,469	12.181,04		0,41	0,36
WATERFORD CAPITAL INC PLC 6E 10/11-10/05	13.000,00	EUR	99,924	12.995,24		0,43	0,39
WAVES FINANCIAL INV PLC 6E 10/11-10/05	13.000,00	EUR	100,138	13.023,10		0,44	0,39
Total des obligations				2.409.907,47		80,42	71,99
Swaps							
Belgique							
KBC SWAPS	2.676.970,00	EUR	21,640	586.908,28		19,59	17,53
Total swaps				586.908,28		19,58	17,53
TOTAL DU PORTEFEUILLE TITRES				2.996.815,75		100,00	89,52
COLLATERAL PERCU							
Belgique							
KBC GROUP COLLATERAL EUR	450.946,25	EUR	1,000	450.946,25			13,47
TOTAL COLLATERAL PERCU				450.946,25			13,47

LIQUIDITES							
Comptes à vue							
Belgique							
KBC GROUP EURO	46.273,34	EUR	1,000	46.273,34			1,38
Total compte à vue				46.273,34			1,38
Comptes à terme							
Belgique							
CBC 08/11-09/05/14 CBC 0.320 %	150.000,00	EUR	100,021	150.031,50			4,48
KBC BANK NV 06/12-08/05/14 KBCBANK 0.270 %	50.000,00	EUR	100,004	50.002,00			1,49
KBC BANK NV 08/11-09/05/14 KBCBANK 0.320 %	110.000,00	EUR	100,021	110.023,10			3,29
Total comptes à terme				310.056,60			9,26
TOTAL LIQUIDITES				356.329,94			10,65
DEBITEURS ET CREDITEURS DIVERS							
Dettes							
Belgique							
KBC GROUP CONTREPARTIE COLLATERAUX EUR	-450.946,25	EUR	1,000	-450.946,25			-13,47
Total dettes				-450.946,25			-13,47
TOTAL DEBITEURS ET CREDITEURS DIVERS				-450.946,25			-13,47
AUTRES							
Intérêts courrus		EUR		131,86			0,00
Frais provisionnés		EUR		-5.776,95			-0,17
TOTAL AUTRES				-5.645,09			-0,17
TOTAL DE L'ACTIF NET				**3.347.500,60**			**100,00**

2.4.2 CHANGEMENT DANS LA COMPOSITIONS DES AVOIRS

La liste détaillée des transactions peut être consultée sans frais au siège de la Sicav, avenue du Port 2, 1080 Bruxelles.

2.4.3 MONTANT DES ENGAGEMENTS RELATIVES AUX POSITIONS EN DERIVES FINANCIERS

EN TITRES	Devise	En devise	En devise du compartiment	Lot-size	Date de transaction
KBC COLLATERAL EUR	EUR	450.946,25	450.946,25	n.a.	31.12.2013
EQLISWAP	EUR	2.676.970,00	2.676.970,00	n.a.	16.12.2013

2.4.4 EVOLUTION DES SOUSCRIPTIONS, DES RACHATS ET DE LA VALEUR NETTE D'INVENTAIRE

Période	Evolution du nombre des parts en circulation						
Années	Souscriptions		Remboursements		Fin de période		
	Cap.	Dis.	Cap.	Dis.	Cap.	Dis.	Total
2011 - 12	489.465,00		1.850,00		487.615,00		487.615,00
2012 - 12	182,00		113.613,00		374.184,00		374.184,00
2013 - 12	0,00		101.581,00		272.603,00		272.603,00

Période	Montants payés et reçus par l'OPC (en devise du compartiment)			
Années	Souscriptions		Remboursements	
	Cap.	Dis.	Cap.	Dis.
2011 - 12	4.895.064,55		18.570,50	
2012 - 12	2.002,00		1.236.772,22	
2013 - 12	0,00		1.198.769,74	

Période	Valeur nette d'inventaire Fin de période (en devise du compartiment)		
Années	Du compartiment	D'une part	
		Cap.	Dis.
2011 - 12	4.978.520,29	10,21	
2012 - 12	4.136.800,80	11,06	
2013 - 12	3.347.500,60	12,28	

2.4.5 RETURNS

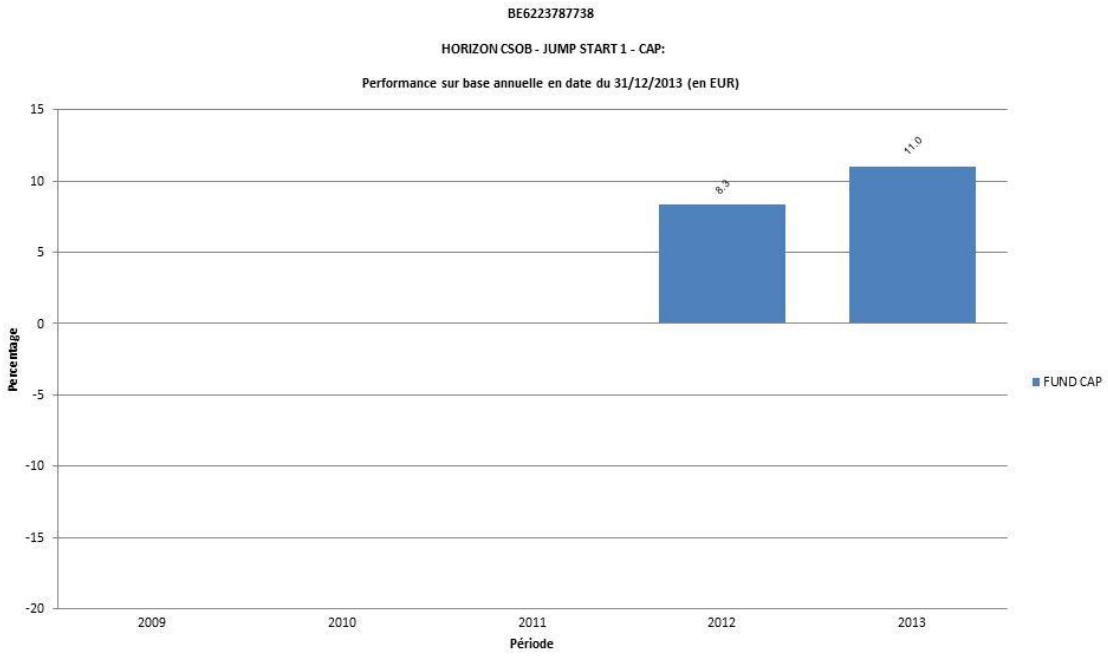

Cap Dis	ISIN code	Monnaie	1 An		3 Ans*		5 Ans*		10 Ans*		Depuis départ*	
			Classe d'actions	Bench mark	Classe d'actions	Bench mark	Classe d'actions	Bench mark	Classe d'actions	Bench mark	Date de lancement	Classe d'actions
CAP	BE6223787738	EUR	11.03%								14/10/2011	9.81%

* les taux indiqués sont sur base annuelle.
Ces données sont historiques et ne constituent pas de gage pour le futur.

- L'histogramme représente les performances d'exercices complets.
- Ces chiffres ne tiennent pas compte d'éventuelles restructurations.
- Calculée en EUR.
- Le rendement est calculé comme la modification de la valeur d'inventaire entre deux moments exprimés en pour cent.
- Méthode de calcul pour la date D où VIN correspond à la valeur d'inventaire:
  Parts de capitalisation (CAP)
  Return à la date D sur une période de X années :
  [VIN(D) / VIN(Y)] ^ [1 / X] - 1
  avec Y = D-X
  Return à la date D depuis la date de lancement S de la part:
  [NIW(D) / NIW(S)] ^ [1 / F] - 1
  avec F = 1 si la part existe depuis moins d'un an à la date D
  avec F = (D-S) / 365.25 si la part existe depuis plus d'un an à la date D
- Si la période entre les deux moments est de plus d'un an, le calcul ordinaire du rendement est converti en un rendement sur base annuelle en prenant la racine $n^{ème}$ de 1 plus le rendement total de la part.
- Les rendements ci-dessus ne tiennent pas compte des commissions et frais afférents aux émissions et aux rachats des parts.
- Il s'agit des rendements des parts de capitalisation.

2.4.6 FRAIS

Frais Courants: *
Capitalisation: 1.271%

* Ne sont pas inclus dans les frais mentionnés : les frais d'entrée et de sortie, les rémunérations liées aux performances, les frais de transaction payés dans le cadre de l'acquisition ou de l'aliénation d'actifs, les intérêts payés, les paiements aux fins de constitution de sûretés dans le cadre d'instruments financiers dérivés et les commissions liées aux Commission Sharing Agreements ou rémunérations similaires perçues par la société de gestion ou par toute personne y associée.

EXISTENCE DE COMMISSION SHARING AGREEMENTS

Pas d'application.

EXISTENCE DE 'FEE SHARING AGREEMENTS' ET DE 'REBATES' :

La société de gestion peut partager sa rémunération avec le Distributeur et des parties institutionnelles et/ou professionnelles. En principe, il s'agit de 35 à 60% dans le cas où le distributeur est une entité de KBC Groupe SA et de 35 à 70% dans le cas où le distributeur n'est pas une entité de KBC Groupe SA, bien que dans un nombre limité de cas, la rémunération du distributeur s'élève à moins de 35%. Sur demande, l'investisseur pourra obtenir de plus amples informations concernant ces cas.
Si la société de gestion investit les actifs de l'organisme de placement collectif dans des parts d'organismes de placement collectif qui ne sont pas gérés par une entité de KBC Groupe SA et si la société de gestion reçoit une rémunération, la société de gestion paiera cette rémunération à l'organisme de placement collectif.
Le *fee sharing* n'a pas d'incidence sur le montant de la commission de gestion que le compartiment verse à la société de gestion. Cette commission de gestion est soumise aux limitations prévues par les statuts. Ces limitations ne peuvent être modifiées qu'après avoir été approuvées par l'Assemblée Générale.
La société de gestion a conclu un accord de distribution avec le Distributeur de manière à favoriser une plus large distribution des droits de participation du compartiment en utilisant plusieurs canaux de distribution.
Il est de l'intérêt des participants, du compartiment et du Distributeur que le plus grand nombre possible de parts soit vendu et que les actifs du compartiment soient donc les plus élevés possible. De ce point de vue, il n'y a donc pas de conflit d'intérêts.

2.4.7 NOTES AUX ETATS FINANCIERS ET AUTRES DONNEES

La commission de gestion est payable au terme de chaque mois et est basée sur le nombre de parts en début de semestre.
La rémunération de l'agent administratif est payable à la fin de chaque mois et est basée sur le nombre d'actions émises au début de chaque semestre.
Rémunération du commissaire : 1 000 euros par an. Cette rémunération s'entend hors TVA et peut être indexé annuellement conformément aux décisions de l'assemblée générale.
Rémunération du dépositaire: cette commission est payable annuellement au début de chaque année civile et est calculée sur l'état du patrimoine à la fin de l'année civile précédente.
Aspects sociaux, éthiques et environnementaux:
Toute participation dans des fabricants d'armes controversées, dont l'on peut conclure par consensus international au cours des cinq dernières décennies que leur usage occasionne des souffrances humaines disproportionnées à la population civile est résolument écartées du compartiment. Il s'agit notamment de fabricants de mines antipersonnelles, de bombes et de munitions à fragmentation et d'armes à l'uranium appauvri.
Produits dérivés financiers sur indices financiers : de plus amples informations sur d'éventuels indices financiers servant de sous-jacent aux produits dérivés financiers sont fournies dans la section "Objectif et politique de placement du compartiment" du présent rapport.

Détail du collateral reçu(+) / donné(-) pour les dérivés financiers

Dénomination	Devise	Nominal	Devise port.	Evaluation en Devise port.
EFSF 12/22 2,25% 05/09	EUR	89.000	EUR	90.675,96
EFSF 12/17 1,125% 30/11	EUR	26.000	EUR	26.209,69
EURO STABILITY MECHANISM 12/14 0,21% 11/12	EUR	223.000	EUR	223.070,24
FRANCE 97/29 5,50% 25/04	EUR	82.000	EUR	110.990,36
			Total	**450.946,25**

Pour la valorisation du collateral reçu(+) / donné(-) sur cette liste détaillée, des cours indicatifs fournis par la division Collateral Management de KBC Bank ont été utilisés.

SOMMAIRE

2. Renseignements relatifs au Horizon CSOB Duo Bonus 1

2.1. Rapport de gestion
2.1.1. Date de lancement, prix de souscription initiale et date d'échéance
2.1.2. Cotation en Bourse
2.1.3. Objectif et politique de placement du compartiment
2.1.4. Gestion du portefeuille d'investissement
2.1.5. Distributeurs
2.1.6. Indice et benchmark
2.1.7. Politique suivie pendant l'exercice
2.1.8. Indicateur synthétique du risque et de rendement (SRRI)

2.2. Bilan

2.3. Compte de résultats

2.4. Composition des avoirs et chiffres-clés
2.4.1. Composition des avoirs
2.4.2. Changement dans la composition des avoirs
2.4.3. Montant des engagements relatives aux positions en dérivés financiers
2.4.4. Evolution des souscriptions, des rachats et de la valeur nette d'inventaire
2.4.5. Rendements
2.4.6. Frais
2.4.7. Notes aux états financiers et autres données

2 RENSEIGNEMENTS RELATIFS AU HORIZON CSOB DUO BONUS 1

2.1 RAPPORT DE GESTION

2.1.1 DATE DE LANCEMENT ET PRIX DE LANCEMENT

Date de lancement: 16 décembre 2011
Prix de lancement: 20 EUR
Date de l'échéance: 30 décembre 2019
Monnaie: EUR

2.1.2 COTATION EN BOURSE

Pas d'application.

2.1.3 RAPPEL DE LA POLITIQUE D'INVESTISSEMENT COMME ECRIT DANS LE PROSPECTUS

OBJECTIF DU COMPARTIMENT:

DESCRIPTION DE L'OBJECTIF DU COMPARTIMENT:

Le compartiment a pour double objectif (avant frais et taxes):

(1) De rembourser le prix de souscription initial par action de 20 EUR à concurrence d'une première moitié de la valeur de souscription initiale au Jour d'Echéance Intermédiaire et de la deuxième moitié de la valeur de souscription initiale à l'échéance (la protection de capital). Cette protection de capital est octroyée par la mise en place d'un mécanisme financier expliqué plus amplement au point *Protection du capital.* Cette protection du capital ne vaut toutefois pas pour l'actionnaire qui vend ses actions avant, respectivement, le Jour d'Echéance Intermédiaire ou l'Echéance.

(2) D'offrir un rendement potentiel au moyen d'un investissement en 'swaps' (contrats d'échange). Les différents types de 'swaps' dans lesquels le compartiment peut investir, sont expliqués au point *Rendement potentiel.*

PROTECTION DU CAPITAL:

Le mécanisme financier destiné à la protection du capital:
Le mécanisme financier destiné à assurer la protection du capital à l'Echéance consiste à investir la totalité des souscriptions en obligations et autres titres de créance, dépôts et/ou liquidités (notamment l'argent placé sur un compte à terme ou à vue). Ces investissements peuvent avoir différentes durées et dates de paiement de coupon qui sont adaptées aux échéances des engagements du compartiment au moyen des 'swaps' décrits au point *Transactions autorisées en 'swaps' (2)*.

Caractéristiques auxquelles les investissements doivent répondre:
Les investissements doivent répondre à l'une des caractéristiques suivantes:

(1) Un investissement en dépôts et/ou titres de créance, placés auprès ou émis par des établissements financiers sous contrôle prudentiel et établi dans un Etat membre de l'Espace économique européen.

(2) Un investissement en titres de créance émis ou garantis par un Etat membre de l'Espace économique européen.

(3) Un investissement repris dans une stratégie d'investissement présentant une structure analogue et un risque de contrepartie identique à un investissement direct en dépôts et/ou titres de créance visés aux points (1) et (2) ci-dessus.

Les investissements sous (3) peuvent se composer de:

(A) Un investissement en obligations cotées en Bourse émises par des '*Special Purpose Vehicles'* (SPV).

Ces SPV sont gérés par KBC Asset Management SA ou une de ses filiales.

Les obligations émises par les SPV ont pour sous-jacent un portefeuille diversifié de dépôts émis par des organismes financiers, des obligations et d'autres titres de créance et produits dérivés (dérivés financiers). La sélection de ces actifs sous-jacents repose sur des critères relatifs à la répartition et la solvabilité (voir sous *Catégories des actifs autorisés* et *Caractéristiques des obligations et autres titres de créance)* afin de réduire le risque de contrepartie.

D'autres particularités relatives aux critères auxquels doivent répondre ces dépôts, obligations, autres titres de créance et produits dérivés (dérivés financiers) sous-jacents figurent dans les prospectus de base des SPV. Ces prospectus de base peuvent être consultés sur le site http://www.kbc.be/prospectus/spv/.

Les investissements tant du compartiment que des SPV sont expliqués pour l'investisseur dans le compartiment dans le rapport annuel et le rapport semestriel de la Sicav dont le compartiment fait partie. Le rapport annuel et le rapport semestriel peuvent également être consultés sur le site http://www.kbc.be/.

(B) Un investissement en:

- Dépôts auprès d'organismes financiers soumis au contrôle prudentiel aux Etats-Unis d'Amérique, au Japon, au Canada ou en Australie et/ou

- Titres de créance émis par des organismes financiers soumis au contrôle prudentiel aux Etats-Unis, au Japon, au Canada ou en Australie et/ou

- Titres de créance émis ou garantis par les Etats-Unis, le Japon, le Canada ou en Australie.

Le contrôle prudentiel des organismes financiers aux Etats-Unis, au Japon, au Canada et en Australie peut être considéré comme équivalent au contrôle prudentiel des organismes financiers dans les Etats membres de l'Espace économique européen.

Les investissements en titres de créance émis par des organismes financiers soumis au contrôle prudentiel aux Etats-Unis, au Japon, au Canada et en Australie ou émis ou garantis par les Etats-Unis, le Japon, le Canada et l'Australie ont un score de solvabilité minimum comme exposé au point *Caractéristiques des obligations et autres titres de créance*.

(C) Les investissements peuvent également combiner des investissements en (A) et en (B).

Pas de garantie formelle:
Aucune garantie formelle de remboursement du prix de souscription initial n'est octroyée au compartiment ou à ses actionnaires. En d'autres termes, la protection du capital ne constitue pas une obligation de résultat pour le compartiment, bien que la réalisation de cet objectif par le fonctionnement du mécanisme financier demeure la priorité absolue.

Si, en raison de la déficience du mécanisme financier, le montant à payer par action à l'Echéance (avant frais et taxes) est inférieur au prix de souscription initial, KBC Asset Management peut décider (sans y être obligé) d'affecter la commission de gestion perçue du compartiment et éventuellement d'autres compartiments de la Sicav pendant l'exercice en cours à la couverture de ce déficit. Ceci ne constitue pas une garantie de la part de KBC Asset Management SA. Celle-ci peut décider selon sa propre vision d'utiliser la commission de gestion dans ce but ou non.

Cette protection de capital ne vaut toutefois pas pour l'actionnaire qui vend ses actions avant l'Echéance.

RENDEMENT POTENTIEL:

Pour obtenir un rendement potentiel, le compartiment conclut des swaps avec une ou plusieurs contreparties de premier ordre. C'est la raison pour laquelle le compartiment cède une partie des revenus futurs de ses investissements destinés à la protection du capital à cette/ces contrepartie(s) pendant la durée du compartiment. En échange, la (les) contrepartie(s) s'engage(nt) à offrir un rendement potentiel décrit au point *Stratégie définie*.

POLITIQUE D'INVESTISSEMENT DU COMPARTIMENT:

CATEGORIES D'ACTIFS AUTORISES:

Conformément aux dispositions de l'Arrêté Royal du 12 novembre 2012 relatif à certains organismes de placement collectif publics, les investissements du compartiment peuvent consister en titres négociables (notamment obligations et autres instruments de créance), en instruments du marché monétaire, en parts d'organisme de placement collectif, en dépôts, en produits dérivés (dérivés financiers), en liquidités et tout autre instrument, pour autant que cela soit autorisé par la réglementation applicable.

Les limites et les restrictions d'investissement prévues par l'Arrêté Royal du 12 novembre 2012 relatif à certains organismes de placement collectif publics seront respectées à tout moment.

CARACTÉRISTIQUES DES OBLIGATIONS ET AUTRES TITRES DE CRÉANCE:

Le score de solvabilité moyen (rating) des obligations et autres instruments de créance pendant la durée du compartiment est de minimum "A-" pour Standard & Poor's ou un score de solvabilité équivalent de Moody's ou Fitch ou, à défaut d'un score de solvabilité, un profil de risque de crédit moyen au moins équivalent selon l'évaluation du gestionnaire.

Le score de solvabilité des obligations et autres instruments de créance à long terme lors du lancement de l'investissement est de minimum "A-" pour Standard & Poor's ou un score de solvabilité équivalent de Moody's ou Fitch ou, à défaut d'un score de solvabilité, un profil de risque de crédit moyen au moins équivalent selon l'évaluation du gestionnaire.

Le score de solvabilité des obligations et autres instruments de créance à court terme lors du lancement de l'investissement est de minimum "A-1" pour Standard & Poor's ou un score de solvabilité équivalent de Moody's ou Fitch ou, à défaut d'un score de solvabilité, un profil de risque de crédit moyen au moins équivalent selon l'évaluation du gestionnaire.

Toutes les durées sont prises en considération lors de la sélection des obligations et autres titres de créance.

TRANSACTIONS AUTORISEES EN 'SWAPS':

Les 'swaps' décrits ci-après sont conclus avec une/des contrepartie(s) de premier ordre dans les limites définies par la loi.

(1) Pour atteindre un rendement potentiel, le compartiment conclut des 'swaps'. Dans le cadre de ces 'swaps', le compartiment cède une partie des revenus futurs de ses investissements destinés à la protection du capital à cette/ces contrepartie(s) pendant la durée du compartiment. En échange, la (les) contrepartie(s) s'engage(nt) à offrir un rendement potentiel décrit au point *Stratégie définie.*

Les 'swaps' sous (1) sont indispensables à la réalisation des objectifs d'investissement du compartiment, étant donné qu'au moyen de cette technique l'objectif d'atteindre un rendement potentiel peut être réalisé.

Le profil de risque du compartiment n'est pas influencé par l'utilisation de ces ' swaps'.

(2) Le compartiment conclut si nécessaire des 'swaps' pour faire coïncider les durées des engagements du compartiment et celles des flux d'argent découlant des dépôts, obligations et autres instruments de créance décrits sous *Caractéristiques auxquelles les investissements doivent répondre.*

Ces 'swaps' sont indispensables à la réalisation des objectifs d'investissement du compartiment, étant donné qu'il n'y a pas d'obligations et d'autres instruments de créance en suffisance sur le marché dont les coupons et échéances coïncident parfaitement avec les échéances des engagements du compartiment.

Le profil de risque du compartiment n'est pas influencé par l'utilisation de ces ' swaps'.

(3) Le compartiment peut également conclure des 'swaps' pour se protéger du risque de crédit sur des émetteurs d'obligations et autres instruments de créance. Au moyen d'un tel 'swap', une ou plusieurs contrepartie(s) reprend/reprennent, en échange d'une prime payable par le compartiment le risque qu'un émetteur d'une obligation ou d'un autre instrument de créance se trouvant dans le portefeuille du compartiment reste en défaut.

Les 'swaps' sous (3) servent de couverture du risque de crédit.

Le profil de risque du compartiment n'est pas influencé par l'utilisation de ces 'swaps'.

LIMITES DE LA POLITIQUE DE PLACEMENT:

La politique de placement est menée dans les limites prévues par la réglementation.
Le compartiment peut contracter des emprunts à concurrence de 10% de ses actifs nets, pour autant qu'il s'agisse d'emprunts à court terme ayant pour but de résoudre des problèmes de liquidité à caractère temporaire.

STRATEGIE DEFINIE

Objectifs et politique de placement :

Le compartiment poursuit les objectifs d'investissement suivants :

- A l'Echéance Intermédiaire, remboursement de la première moitié de la valeur de souscription initiale de 20 EUR, soit 10 EUR et un paiement de dividende égal à 8% (rendement actuariel sur base anuelle : 7.81%) calculé sur la moitié de la valeur de souscription initiale de 20 EUR, soit 10 EUR. Ce dividende s'élève à 0.8 EUR. Le dividende versé est soumis à un précompte mobilier de 25%, sous réserve de modification de la législation en vigueur.
- A l'Echéance, remboursement de la seconde moitié de la valeur de souscription initiale de 20 EUR, soit 10 EUR ensemble avec un paiement égale à la somme des clicks variables déterminés par Période comme décrit ci-après :

  Par Période, un click variable est calculé sur la moitié de la valeur de souscription initiale de 20 EUR, soit 10 EUR et ce en fonction de la hausse éventuelle de la valeur d'un panier de 30 actions d'entreprises de qualité (comme définies ci-après), qui se caractérisent par une capitalisation boursière importante et par un rapport cours/bénéfice peu élevé, calculé sur base d'une **structure 'Fix Upside Click'**.
  Le click variable par Période sera égale à la hausse éventuelle de la valeur de ce panier d'actions par Période par rapport à la Valeur de Départ du panier ((*Valeur Finale de la Période du panier moins Valeur de Départ du panier) divisée par Valeur de Départ du panier*) étant toutefois entendu que pour la détermination de la Valeur Finale de la Période des actions, il doit être tenu compte du mode de calcul tel que décrit sous «Valeur Finale par Période d'une action». Les baisses éventuelles de la valeur du panier déterminées tenu compte du mode de calcul tel que décrit sous «Valeur Finale par Période d'une action» ne sont pas prises en compte. Indépendant du résultat du calcul décrit ci-dessus, le niveau du click variable sera au minimum égal à 0%.

ECHEANCE : lundi 30 décembre 2019 (Paiement avec date valeur J+1 jour ouvrable bancaire).

ECHEANCE INTERMEDIAIRE : le dernier Jour d'Evaluation de décembre 2012 (Paiement avec date valeur J+5 jour ouvrable bancaire).

MONNAIE : EUR, l'évolution du cours de change des devises locales des actions du panier par rapport au EUR n'est pas pertinente.

Périodes

Période	Durée Période	Cours Final Période
1) 12/2011 – 11/2012	**12 mois**	**Pour chaque action dans le panier, la moyenne du Cours des cinq premiers Jours d'Evaluation de décembre 2012**
2) 12/2012 – 11/2013	**12 mois**	**Pour chaque action dans le panier, la moyenne du Cours des cinq premiers Jours d'Evaluation de décembre 2013**
3) 12/2013 – 11/2014	**12 mois**	**Pour chaque action dans le panier, la moyenne du Cours des cinq premiers Jours d'Evaluation de décembre 2014**
4) 12/2014 – 11/2015	**12 mois**	**Pour chaque action dans le panier, la moyenne du Cours des cinq premiers Jours d'Evaluation de décembre 2015**
5) 12/2015 – 11/2016	**12 mois**	**Pour chaque action dans le panier, la moyenne du Cours des cinq premiers Jours d'Evaluation de décembre 2016**
6) 12/2016 – 11/2017	**12 mois**	**Pour chaque action dans le panier, la moyenne du Cours des cinq premiers Jours d'Evaluation de décembre 2017**
7) 12/2017 – 11/2018	**12 mois**	**Pour chaque action dans le panier, la moyenne du Cours des cinq premiers Jours d'Evaluation de décembre 2018**
8) 12/2018 – 11/2019	**12 mois**	**Pour chaque action dans le panier, la moyenne du Cours des cinq premiers Jours d'Evaluation de décembre 2019**

VALEUR DE DEPART D'UNE ACTION: Pour chaque action dans le panier la moyenne du Cours des cinq premiers Jours d'Evaluation à partir de vendredi 23 décembre 2011 (ce jour inclus).

VALEUR FINALE PAR PERIODE D'UNE ACTION(*):

- Scénario 1: si le Cours Final Période d'une action est supérieur à la Valeur de Départ de cette action et quelle que soit cette différence, on portera en compte, pour la Valeur Finale par Période de cette action, une hausse de 7% par rapport à la Valeur de Départ de celle-ci pour la Période actuelle,
- Scénario 2: si le Cours Final Période d'une action est inférieur ou égal à la Valeur de Départ de cette action, on portera en compte, pour la Valeur Finale par Période de cette action, l'évolution réelle de celle-ci pour la Période actuelle.

(*)La hausse ou la baisse d'une action à la fin de chaque Période sera toujours calculée par rapport à la Valeur de départ de cette action individuelle comme décrit ci-dessus, qui est déterminée une seule fois et qui ne peut pas être changée, comme illustrée dans l'exemple ci-dessous.

VALEUR DE DEPART DU PANIER : la moyenne pondérée de la Valeur de Départ des actions du panier.

VALEUR FINALE DE LA PERIODE DU PANIER : la moyenne pondérée de la Valeur Finale par Période des actions du panier.

Cours :
Pour toutes les actions, à l'exception des actions cotées à la Bourse de Milan, le cours de clôture, notamment le cours d'une action du panier tel qu'il est calculé et communiqué à la clôture de la bourse par l'instance responsable de la bourse à laquelle le titre est coté (ou son successeur légal). Pour les actions qui sont cotées à la Bourse de Milan, le cours de référence est utilisé.

Jour d'Evaluation :
La détermination d'un Jour d'Evaluation se fait séparément pour chaque action dans le panier.

Un Jour d'Evaluation est un jour qui est à la fois un jour boursier prévu

i) pour la bourse à laquelle l'action est cotée et
ii) pour la bourse dont les activités ont une influence significative sur la négociation d'options et de contrats à terme sur cette action

ci-après 'les Bourses Concernées'.

Si, au Jour d'Evaluation

a) une des Bourses Concernées reste fermée de manière inattendue ou
b) il se produit un événement perturbateur du marché pour une des Bourses Concernées ou
c) il se produit une clôture anticipée d'une des Bourses Concernées

le Jour d'Evaluation original est remplacé par le jour boursier suivant au cours duquel il ne se produit pas d'événement décrit sous a), b) ou c) ci-dessus. Une clôture autre qu'une clôture ordinaire mais qui est annoncée à temps n'est pas considérée comme une clôture anticipée.

Lorsqu'une évaluation est faite sur base de Jours d'Evaluations successifs, le jour boursier remplaçant un Jour d'Evaluation original (i) ne peut coïncider avec un autre Jour d'Evaluation original et (ii) ne peut être un jour boursier qui remplace déjà un autre Jour d'Evaluation original.

Si toutefois un événement décrit sous a), b) ou c) ci-dessus se produit au cours de chacun des huit jours boursiers qui suivent le Jour d'Evaluation original,

(i) le huitième jour boursier sera considéré comme le Jour d'Evaluation original et
(ii) la sicav évaluera de bonne foi, en concertation avec la (les) contrepartie(s) de premier ordre avec laquelle (lesquelles) une convention de swap a été conclue, le cours de l'action tel qu'elle aurait été cotée ce huitième jour boursier et
(iii) la sicav informera les actionnaires au sujet des modifications relatives à la fixation de la Valeur de Départ et/ou de la Valeur Finale et aux modalités de paiement.

Panier applicable :
Le tableau ci-dessous montre, dans les colonnes de gauche à droite, successivement le numéro d'ordre de l'action, son nom, son code Bloomberg, la bourse à laquelle elle est cotée (ville-MIC) et sa pondération initiale.

1	ALTRIA GROUP INC	MO UN Equity	NEW YORK - XNYS	3.3333%
2	ASTELLAS PHARMA	4503 JT Equity	TOKYO - XTKS	3.3333%
3	ASTRAZENECA PLC	AZN LN Equity	LONDON - XLON	3.3333%
4	AT&T INC	T UN Equity	NEW YORK - XNYS	3.3333%
5	BANK OF MONTREAL	BMO CT Equity	TORONTO - XTSE	3.3333%
6	BRISTOL-MYERS SQUIBB CO	BMY UN Equity	NEW YORK - XNYS	3.3333%
7	CANADIAN IMPERIAL BANK OF COMMERCE	CM CT Equity	TORONTO - XTSE	3.3333%
8	CONSOLIDATED EDISON INC	ED UN Equity	NEW YORK - XNYS	3.3333%
9	EISAI CO LTD	4523 JT Equity	TOKYO - XTKS	3.3333%
10	FRANCE TELECOM SA	FTE FP Equity	PARIS - XPAR	3.3333%
11	GLAXOSMITHKLINE PLC	GSK LN Equity	LONDON - XLON	3.3333%
12	KIMBERLY-CLARK CORP	KMB UN Equity	NEW YORK - XNYS	3.3333%
13	KONINKLIJKE KPN NV	KPN NA Equity	AMSTERDAM - XAMS	3.3333%
14	KRAFT FOODS INC-CLASS A	KFT UN Equity	NEW YORK - XNYS	3.3333%
15	MERCK & CO. INC.	MRK UN Equity	NEW YORK - XNYS	3.3333%
16	NATIONAL GRID PLC	NG/ LN Equity	LONDON - XLON	3.3333%
17	NOVARTIS AG-REG	NOVN VX Equity	ZURICH - XVTX	3.3333%
18	ROCHE HOLDING AG-GENUSSCHEIN	ROG VX Equity	ZURICH - XVTX	3.3333%
19	SCOTTISH & SOUTHERN ENERGY	SSE LN Equity	LONDON - XLON	3.3333%
20	SEVERN TRENT PLC	SVT LN Equity	LONDON - XLON	3.3333%
21	TAIWAN SEMICONDUCTOR MANUFAC	2330 TT Equity	TAIPEI - XTAI	3.3333%
22	TAKEDA PHARMACEUTICALS SA	4502 JT Equity	TOKYO - XTKS	3.3333%
23	TELEFONICA SA	TEF SQ Equity	MADRID - XMCE	3.3333%
24	TELIASONERA SA	TLSN SS Equity	STOCKHOLM - XSTO	3.3333%
25	UNILEVER PLC	ULVR LN Equity	LONDON - XLON	3.3333%
26	UNITED UTILITIES GROUP PLC	UU/ LN Equity	LONDON - XLON	3.3333%
27	VERIZON COMMUNICATIONS INC	VZ UN Equity	NEW YORK - XNYS	3.3333%
28	VODAFONE GROUP PLC	VOD LN Equity	LONDON - XLON	3.3333%
29	WINDSTREAM CORP	WIN UW Equity	NEW YORK - XNGS	3.3333%
30	ZURICH FINANCIAL SERVICES AG	ZURN VX Equity	ZURICH - XVTX	3.3333%

Méthodologie quant à la composition du panier :
KBC Asset Management a composé le panier en utilisant la méthodologie suivante :

Etape 1 :
Le point de départ est l'univers des actions mondiales duquel un univers d'investissements potentiels est déduit conforme à la base économique pour la composition du panier et purifié selon la capitalisation boursière et des liquidités.
La base économique pour la composition du panier définit le volume de la sélection finale.

Etape 2 :
La sélection d'actions obtenue à l'issue de l'étape 1 est réduite à une liste plus limitée à l'aide d'une sélection quantitative basée sur des données financières historiques. Les actions sélectionnées proviennent des entreprises qui obtiennent de bons scores en termes de management qualitatif, structure bilantaire saine et l'évolution favorable de la rentabilité.

Etape 3 :
La sélection d'actions obtenue à l'issue de l'étape 2 est , par la suite, vérifiée par les analystes de KBC Asset Management. Les actions qui sont continuellement suivies par les analystes et les actions pour lesquelles un avis défavorable existe dès le lancement du produit, sont alors supprimées de la sélection.

Etape 4 :
Le résultat d'une dernière réduction est un panier final. Cette sélection a été faite selon les paramètres techniques d'options (entre autres la durée, la volatilité, le rendement de dividende, le taux d'intérêt).
Le panier final doit répondre aux exigences légales en ce qui concerne la quantité d'actions et la répartition suffisante dans la pondération. A côté de cela, l'on veille à ce que la distribution géographique et/ou sectorielle soit respectée. Chaque action retenue est évaluée d'une façon qualitative par les analystes en tenant compte des connaissances spécifiques concernant ces actions et les secteurs/régions auxquels elles appartiennent et ceci en fonction de la durée du compartiment.

Pour le compartiment Horizon CSOB Duo Bonus 1, environ 300 actions ont été sélectionnées au cours de l'étape 1.
L'étape 2 a réduit la sélection initiale de maximum 20 %.
L'étape 3 a encore réduit la sélection de 10 % (indicatif). Le panier final composé au cours de l'étape 4 est décrit sous la rubrique ' Panier applicable '. Ce panier autorise à proposer le compartiment Horizon CSOB Duo Bonus 1 aux conditions telles que décrites dans la politique d'investissement mentionnée plus haut. . Le processus de sélection a recours ici à des paramètres pouvant influencer le rendement potentiel des investissements.

Critères de sélection pour faire partie du panier :
Une action/un émetteur ne peut faire partie d'un panier que si (i) l'action est cotée en bourse, (ii) l'action représente une capitalisation boursière importante et (iii) le Conseil d'Administration de la Sicav a approuvé l'insertion de l'action dans le panier (le Critère de Sélection).

Adaptations au panier à la suite d'une fusion, d'une acquisition, d'une scission, d'une nationalisation, d'une faillite ou de la disqualification:

Le nombre d'actions du panier sera toujours égal au nombre initial à moins qu'un émetteur du panier ne soit déclaré en faillite (cfr. § faillite).
Si le nombre d'actions diminue suite à une fusion, une action supplémentaire sera ajoutée au panier. L'action supplémentaire et l'action issue de la fusion recevront la même pondération dans le panier.

Fusion, acquisition, nationalisation ou Disqualification
Si un ou plusieurs émetteurs d'actions du panier prennent part à une fusion ou acquisition, il sera attribué aux actions des émetteurs concernés par l'opération et qui, après cette opération, remplissent encore les Critères de Sélection, un poids dans le panier égal à la somme des poids des actions de tous les émetteurs concernés par l'opération.
Si le nombre d'actions dans le panier diminue à la suite d'une fusion ou d'une acquisition, une action supplémentaire sera ajoutée au panier, émise par un émetteur jouissant d'un standing international et d'une solvabilité équivalents, et qui répond aux Critères de Sélection. Il sera attribué à cette action supplémentaire et à l'action issue de la fusion une pondération identique dans le panier.
Si un ou plusieurs émetteurs d'actions du panier sont impliqués dans une fusion, une acquisition, une nationalisation ou un autre événement suite auquel une ou plusieurs actions du panier ne répondent plus aux Critères de Sélection ('Disqualification'), le Conseil d'Administration de la sicav peut remplacer les actions qui ne répondent plus aux Critères de Sélection par des actions d'autres émetteurs jouissant d'un standing international et d'une solvabilité équivalents et qui répondent aux Critères de Sélection.

Scission
Si l'émetteur d'une action du panier procède à une scission, l'action de l'émetteur concerné peut être remplacée par soit une des actions nées de la scission et répondant aux Critères de Sélection, soit par un panier composé des actions nées de la scission et répondant aux Critères de Sélection. Ce panier d'actions sera considéré comme une seule action pour le calcul du nombre d'actions dans le panier. Si, après l'opération, aucune des actions issues de la scission ne satisfait aux Critères de Sélection, le Conseil d'Administration de la sicav peut remplacer les actions qui ne répondent plus aux Critères de Sélection par des actions d'autres émetteurs jouissant d'un standing international et d'une solvabilité équivalents et qui répondent aux Critères de Sélection.

Faillite
Si un émetteur d'une action dans le panier est déclaré en faillite, cette action est supprimée du panier et est réalisée au dernier cours précédant sa suppression. Le montant de la réalisation est ensuite placé jusqu'à l'échéance de la transaction de swap sous-jacente au compartiment au taux d'intérêt qui est en vigueur à ce moment sur le marché monétaire ou obligataire jusqu'à l'échéance de la transaction de swap sous-jacente au compartiment. Le montant ainsi majoré d'intérêts est porté en compte à l'Echéance comme étant le résultat de l'action pour le calcul de la hausse finale du panier.

Prêt d'instruments financiers:

Le compartiment peut prêter des instruments financiers dans les limites prescrites par la réglementation applicable.

Ces prêts n'ont pas d'incidence sur le profil de risque du compartiment, dès lors que:

- Les prêts sont réalisés dans le cadre d'un système de prêts de titres géré par un 'principal'. Dans ce système, le compartiment est exclusivement en rapport avec le principal qui intervient en la qualité de contrepartie à laquelle la propriété des titres est transférée. Le choix du principal est soumis à des critères sévères de sélection. Le principal garantit la restitution de titres équivalents aux titres prêtés.
- Par un système de gestion de marge il est toujours assuré que le compartiment bénéficie d'une garantie financière dont la valeur réelle est à tout moment supérieure à la valeur réelle des titres prêtés, ceci au cas où le principal ne restituerait pas les titres équivalents.

La restitution de titres équivalents aux titres prêtés peut être demandée à tout moment. Il est ainsi garanti que les prêts de titres n'influencent pas la gestion du compartiment.
Les prêts de titres permettent au compartiment de réaliser un rendement supplémentaire. Le principal verse une commission à la société de gestion. Cette commission revient essentiellement au compartiment, sous déduction de la rémunération pour la gestion de marge et les clearing services de KBC Banque.
La relation avec la (les) contrepartie(s) est régie sur base de conventions internationales standard.

Stratégie générale visant à couvrir le risque de change:

Pour protéger ses actifs contre les variations des taux de change tout en restant dans les limites fixées dans les statuts, le compartiment peut effectuer des transactions de vente de contrats à terme sur devises et de vente d'options call ou d'achat d'options put sur devises. Les transactions concernées ne peuvent avoir trait qu'à des contrats négociés sur un marché réglementé et régulier, agréé et ouvert au public, ou à des contrats négociés avec un établissement financier agréé de premier ordre, spécialisé dans ce type de transactions et qui déploie également ses activités sur le marché des options 'over the counter' (OTC). Dans le même but, le compartiment peut aussi vendre des devises à terme ou les échanger dans le cadre de transactions de gré à gré avec des établissements financiers de premier ordre, spécialisés dans ce type de transactions. L'objectif en matière de couverture des transactions précitées laisse supposer qu'il existe une relation directe entre ces transactions et les actifs à couvrir. Ceci implique qu'en principe, les transactions exprimées dans une devise donnée ne peuvent, en termes de volume, dépasser ni la valorisation de l'ensemble des actifs exprimés dans cette même devise, ni la durée de détention de ces actifs.

Aspects sociaux, éthiques et environnementaux:

Toute prise de participation dans des fabricants d'armes controversées, dont l'on peut conclure par consensus international au cours des cinq dernières décennies que leur usage occasionne des souffrances humaines disproportionnées à la population civile est résolument exclue du compartiment.
Il s'agit notamment de fabricants de mines antipersonnelles, de bombes et de munitions à fragmentation et d'armes à l'uranium appauvri.

Pour l'application éventuelle des disposition fiscales européennes et belges, nous vous renvoyons au prospectus sous 'Informations concernant la Sicav - Régime fiscal'.

2.1.4 GESTION FINANCIERE DU PORTEFEUILLE

La société de gestion délègue la gestion intellectuelle du portefeuille, à l'exception de la constitution et la tenue à jour du compartiment d'un point de vue technique et juridique, à KBC Fund Management Limited, Joshua Dawson House, Dawson Street, Dublin 2, IRELAND.

2.1.5 DISTRIBUTEUR

KBC Asset Management S.A., 5, Place de la Gare, L-1616 Luxembourg.

2.1.6 INDICE ET BENCHMARK

Pas d'application.

2.1.7 POLITIQUE SUIVIE PENDANT L'EXERCICE

Composition du panier à la date du rapport

Nom	Valeur
ALTRIA GROUP INC	4,3022
ASTELLAS PHARMA INC	6,7032
ASTRAZENECA PLC (LONDON)	3,9979
AT&T INC	3,8996
BANK OF MONTREAL (CT)	4,2237
BRISTOL-MYERS SQUIBB CO	5,0357
CAN IMPERIAL BK OF COMMERCE (CT)	4,1092
CONSOLIDATED EDISON INC	2,9597
EISAI CO LTD	4,2755
GLAXOSMITHKLINE PLC	3,6671
KIMBERLY-CLARK CORP	4,7246
KONINKLIJKE KPN NV	1,4057
KRAFT FOODS GROUP INC	1,5956
MERCK & CO. INC.	4,4250
MONDELEZ INTERNATIONAL INC (UW)	3,1337
NATIONAL GRID PLC	4,2073
NOVARTIS AG-REG	4,4436
ORANGE	2,5035
ROCHE HOLDING AG-GENUSSCHEIN	5,2394
SEVERN TRENT PLC	3,9462
SSE PLC	3,5693
TAIWAN SEMICONDUCTOR MANUFAC	4,6590
TAKEDA PHARMACEUTICAL CO LTD	4,8225
TELEFONICA SA (SQ)	2,9825
TELIASONERA AB	3,8695
UNILEVER PLC	3,8320
UNITED UTILITIES GROUP PLC	3,7083
VERIZON COMMUNICATIONS INC	4,0970
VODAFONE GROUP PLC	4,4312
WINDSTREAM HOLDINGS INC	2,2360
ZURICH FINANCIAL SERVICE-REG	4,0938
TOTAL	121,10

Evolution de l'indice ou basket

Indice:	**BASKET**
31/12/2012:	**102,00**
28/06/2013:	**112,75**
31/12/2013:	**121,10**
Evolution depuis 31/12/2012:	**18,73%**
Evolution depuis 28/06/2013:	**7,41%**
Indice au départ du compartiment:	**100,00**
Garantie minimum en monnaie locale à la date d'échéance:	**10,00**
Monnaie locale:	**EUR**

Fixings

Période	Date finale	Valeur finale	Cap
1	07/12/2012	n.a.	0,50%
2	07/12/2012	n.a.	0,00%
3	07/12/2012	n.a.	7,50%
4	06/12/2013	n.a.	1,32%

Modifications du panier depuis le lancement du compartiment

Date	SORTIE	ENTREE	Remarque
02/10/2012		KRAFT FOODS GROUP INC	Spin-off Kraft Foods
02/10/2012	KRAFT FOODS	MONDELEZ INTERNATIONAL INC (UW)	Changement de dénomination
08/07/2013	Windstream Corp	Windstream Holdings Inc	Changement de dénomination
24/08/2013	FRANCE TELECOM SA	ORANGE	Changement de dénomination

2.1.8 INDICATEUR SYNTHETIQUE DU RISQUE ET DE RENDEMENT

3 sur une échelle de 1 (risque faible) à 7 (risque élevé).

La valeur d'une part peut augmenter ou diminuer et l'investisseur pourrait recevoir moins que sa mise.
Conformément à la Directive 583/2010, un indicateur synthétique du risque et de rendement est déterminé donnant une indication chiffrée des rendements possibles, mais également des risques correspondants, du compartiment, calculée dans la devise du compartiment. L'indicateur est formulé par un chiffre entre 1 et 7. Plus le chiffre est élevé, plus le rendement possible est élevé, cependant le rendement est aussi plus difficilement prévisible. Des pertes sont également possibles. Le chiffre le plus bas ne signifie pas que l'investissement est totalement sans risque. Il indique que, comparé aux chiffres plus élevés, ce produit offrira normalement un rendement plus bas, mais en même temps mieux prévisible.
L'indicateur synthétique de risque et de rendement est évalué sur une base régulière et peut donc être diminué ou augmenté sur base des données provenant du passé. Les données provenant du passé ne sont pas toujours une indication fiable pour le rendement et risque futurs.

2.2 BILAN

Schéma du bilan		31/12/2013 (en devise du compartiment)	31/12/2012 (en devise du compartiment)
	TOTAL ACTIF NET	3.297.917,34	4.106.917,85
II.	**Valeurs mobilières,instruments du marché monétaire, OPC et instruments financiers dérivés**		
A.	Obligations et autres titres de créance		
	a) Obligations	3.185.025,97	3.985.151,11
F.	Instruments finaciers dérivés		
	e) Sur actions		
	Contrats de swap (+/-)	14.929,54	-12.184,70
IV.	**Créances et dettes à un an au plus**		
B.	Dettes		
	a) Montants à payer (-)		-30.880,79
V.	**Dépôts et liquidités**		
A.	Avoirs bancaires à vue	33.687,43	165.144,26
B.	Avoirs bancaires à terme	70.014,70	
VI.	**Comptes de régularisation**		
B.	Produits acquis	32,98	
C.	Charges à imputer (-)	-5.773,28	-312,03
	TOTAL CAPITAUX PROPRES	3.297.917,34	4.106.917,85
A.	**Capital**	3.279.924,69	3.561.632,30
B.	**Participations au résultat**	2.667,59	-4.224,65
D.	**Résultat de l'exercice**	15.325,06	549.510,20

POSTES HORS BILAN

IV	**Montants notionels des contrats de swap (+)**	3.184.688,20	3.910.280,00

2.3 COMPTE DE RÉSULTATS

	Compte de résultats	31/12/2013 (en devise du compartiment)	31/12/2012 (en devise du compartiment)
I.	**Réductions de valeur, moins-values et plus-values**		
A.	Obligations et autres titres de créance		
	a) Obligations	9.180,74	230.702,75
F.	Instruments financiers dérivés		
	e) Sur actions		
	Contrats de swap (+/-)	30.161,54	10.165,25
	j) Sur taux d'intérêt		
	Contrats de swap (+/-)		21.323,76
G.	Créances, dépôts, liquidités et dettes	14,70	
H.	Positions et opérations de change		
	b) Autres positions et opérations de change	0,08	-0,82
II.	**Produits et charges des placements**		
B.	Intérêts		
	a) Valeurs mobilières et instruments du marché monétaire	13.707,39	122.426,20
	b) Dépôts et liquidités	611,77	6.460,96
D.	Contrats de swap (+/-)	12.045,45	266.605,34
III.	**Autres produits**		
A.	Indemnité destinée à couvrir les frais d'acquisition et de réalisation des actifs, à décourager les sorties et à couvrir les frais de livraison	8.539,55	7.403,29
B.	Autres	143,26	
IV.	**Coûts d'exploitation**		
B.	Charges financières (-)	-135,72	-251,79
C.	Rénumération due au dépositaire (-)	-250,00	-250,00
D.	Rénumération due au gestionnaire (-)		
	a) Gestion financière	-45.607,09	-103.712,64
	b) Gestion administrative et comptable	-3.676,56	-4.408,75
E.	Frais administratifs (-)	-150,00	-1.251,28
F.	Frais d'établissement et d'organisation (-)	-3.629,62	-333,85
G.	Rénumérations, charges sociales et pensions (-)	-4,08	-4,37
H.	Services et biens divers (-)	-5.248,79	-848,08
J.	Taxes	-137,33	-134,17
K.	Autres charges (-)	-240,23	-4.381,60
	Produits et charges de l'exercice (du semestre)		
	Sous-total II + III + IV impôts sur le résultat	-24.032,00	287.319,26
V.	**Bénéfice courant (perte courante) avant impôts**	15.325,06	549.510,20
VII.	**Résultat de l'exercice**	15.325,06	549.510,20

Affectation des résultats		31/12/2013 (en devise du compartiment)	31/12/2012 (en devise du compartiment)
I.	**Bénéfice (Perte) à affecter**	17.992,65	545.285,55
	Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	15.325,06	549.510,20
	Participations au résultats perçus (participations au résultat versées)	2.667,59	-4.224,65
II.	**(Affectations au) Prélèvements sur le capital**		-228.505,55
IV.	**(Distribution des dividendes)**		-316.780,00

2.4 COMPOSITION DES AVOIRS ET CHIFFRES-CLES

2.4.1 COMPOSITION DES AVOIRS DE HORIZON CSOB DUO BONUS 1

Dénomination	Quantité au 31/12/2013	Devise	Cours en devises	Evaluation (en devise du compartiment)	% Détenu de l'OPC	% Porte feuille	% Actif net
ACTIF							
PORTEFEUILLE TITRES							
Obligations							
Obligations d'entreprises privées							
Irlande							
AMBER PRO BOND PTF 6E 10/05-10/11	318.000,00	EUR	99,466	316.429,63		9,89	9,60
AMETHYST STRUCTURED FIN LD LD 6E 10/05-10/11	58.000,00	EUR	106,249	61.666,11		1,93	1,87
BEECHWOOD STRUCTURED FIN LD LD 6E 10/05-10/11	57.000,00	EUR	106,532	60.764,61		1,90	1,84
BROOKFIELDS CAPITAL PLC LD LD 6E 10/05-10/11	58.000,00	EUR	105,985	61.513,09		1,92	1,87
CARMINI PRO BAND PFT 6E 10/05-10/11	318.000,00	EUR	99,259	315.770,42		9,87	9,58
CORAL PRO BOND PTF 6E 10/05-10/11	318.000,00	EUR	99,154	315.437,32		9,86	9,57
EMERALD PRO BOND PTF 6E 10/05-10/11	318.000,00	EUR	99,151	315.425,67		9,86	9,56
EPERON FINANCE LD LD 6E 10/05-10/11	57.000,00	EUR	105,727	60.305,23		1,89	1,83
ESPACCIO STRUCTURED FIN LD LD 6E 10/05-10/11	58.000,00	EUR	106,226	61.652,63		1,93	1,87
GREENSTREET STRUCTURED FIN LD LD 6E 10/05-10/11	57.000,00	EUR	105,663	60.269,27		1,88	1,83
INDIGO PRO BOND PTF 6E 10/05-10/11	159.000,00	EUR	99,196	157.784,60		4,93	4,78
IVORY PRO BOND PTF 6E 10/05-10/11	159.000,00	EUR	99,013	157.493,31		4,92	4,78
MAGENTA PRO BOND PTF 6E 10/05-10/11	159.000,00	EUR	99,177	157.754,24		4,93	4,78
NIMROD CAPITAL PLC LD LD 6E 10/05-10/11	58.000,00	EUR	105,824	61.419,94		1,92	1,86
OPAL FINANCIAL PRODUCTS PLC LD LD 6E 10/05-10/11	57.000,00	EUR	107,279	61.190,43		1,91	1,86
PROFILE FINANCE PLC LD LD 6E 10/05-10/11	57.000,00	EUR	105,788	60.340,42		1,89	1,83
RECOLTE SECURITIES PLC LD LD 6E 10/05-10/11	58.000,00	EUR	106,197	61.635,98		1,93	1,87
SEPIA PRO BOND PTF 6E 10/05-10/11	159.000,00	EUR	99,396	158.102,64		4,94	4,79
SILVERSTATE FIN.INV.PLC LD LD 6E 10/05-10/11	57.000,00	EUR	105,704	60.292,14		1,88	1,83
TAUPE PRO BOND PTF 6E 10/05-10/11	159.000,00	EUR	99,223	157.826,99		4,93	4,79
VERMILION PRO BOND PTF 6E 10/05-10/11	159.000,00	EUR	99,033	157.525,22		4,92	4,78
VESPUCCI STRUCTURED FIN LD LD 6E 10/05-10/11	57.000,00	EUR	105,093	59.944,35		1,87	1,82
VIGADO STRUCTURED FIN LD LD 6E 10/05-10/11	58.000,00	EUR	106,000	61.521,63		1,92	1,87
VOYCE INVESTMENTS PLC LD LD 6E 10/05-10/11	57.000,00	EUR	105,695	60.287,46		1,88	1,83
WATERFORD CAPITAL INV. PLC LD LD 6E 10/05-10/11	58.000,00	EUR	106,204	61.640,42		1,93	1,87
WAVES FINANCIAL INV. PLC LD LD 6E 10/05-10/11	57.000,00	EUR	107,002	61.032,22		1,91	1,85
Total des obligations				3.185.025,97		99,53	96,58
Swaps							
Belgique							
KBC SWAPS	3.184.688,20	EUR	-1,250	14.929,54		0,47	0,45
Total swaps				14.929,54		0,47	0,45
TOTAL DU PORTEFEUILLE TITRES				3.199.955,51		100,00	97,03

LIQUIDITES							
Comptes à vue							
Belgique							
KBC GROUP EURO	33.687,43	EUR	1,000	33.687,43			1,02
Total compte à vue				33.687,43			1,02
Comptes à terme							
Belgique							
CBC 08/11-09/05/14 CBC 0.320 %	70.000,00	EUR	100,021	70.014,70			2,12
Total comptes à terme				70.014,70			2,12
TOTAL LIQUIDITES				103.702,13			3,14
AUTRES							
Intérêts courrus		EUR		32,98			0,00
Frais provisionnés		EUR		-5.773,28			-0,18
TOTAL AUTRES				-5.740,30			-0,17
TOTAL DE L'ACTIF NET				**3.297.917,34**			**100,00**

2.4.2 CHANGEMENT DANS LA COMPOSITIONS DES AVOIRS

La liste détaillée des transactions peut être consultée sans frais au siège de la Sicav, avenue du Port 2, 1080 Bruxelles.

2.4.3 MONTANT DES ENGAGEMENTS RELATIVES AUX POSITIONS EN DERIVES FINANCIERS

EN TITRES	Devise	En devise	En devise du compartiment	Lot-size	Date de transaction
EQLISWAP	EUR	3.184.688,20	3.184.688,20	n.a.	08.11.2013

2.4.4 EVOLUTION DES SOUSCRIPTIONS, DES RACHATS ET DE LA VALEUR NETTE D'INVENTAIRE

Période	Evolution du nombre des parts en circulation						
Années	Souscriptions		Remboursements		Fin de période		
	Cap.	Dis.	Cap.	Dis.	Cap.	Dis.	Total
2012 - 12		485,00		35.874,00		393.111,00	393.111,00
2013 - 12		0,00		79.034,00		314.077,00	314.077,00

Période	Montants payés et reçus par l'OPC (en devise du compartiment)			
Années	Souscriptions		Remboursements	
	Cap.	Dis.	Cap.	Dis.
2012 - 12		9.986,90		4.690.092,63
2013 - 12		0,00		824.026,28

Période	Valeur nette d'inventaire Fin de période (en devise du compartiment)		
Années	Du compartiment	D'une part	
		Cap.	Dis.
2012 - 12	4.106.917,85		10,45
2013 - 12	3.297.917,34		10,50

2.4.5 RETURNS

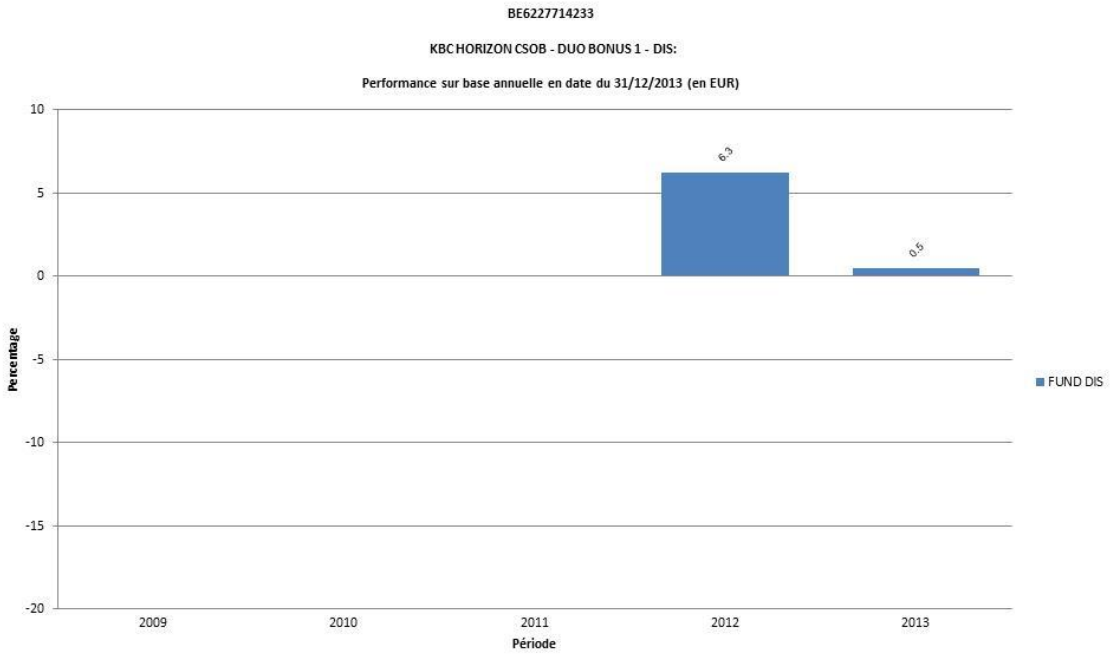

Cap Dis	ISIN code	Monnaie	1 An		3 Ans*		5 Ans*		10 Ans*		Depuis départ*	
			Classe d'actions	Bench mark	Classe d'actions	Bench mark	Classe d'actions	Bench mark	Classe d'actions	Bench mark	Date de lancement	Classe d'actions
DIS	BE6227714233	EUR	0.48%								16/12/2011	45.49%

* les taux indiqués sont sur base annuelle.
Ces données sont historiques et ne constituent pas de gage pour le futur.

- L'histogramme représente les performances d'exercices complets.
- Ces chiffres ne tiennent pas compte d'éventuelles restructurations.
- Calculée en EUR.
- Le rendement est calculé comme la modification de la valeur d'inventaire entre deux moments exprimés en pour cent. Pour les parts qui paient un dividende, le dividende est compensé géométriquement dans le rendement.
- Méthode de calcul pour la date D où VIN correspond à la valeur d'inventaire:
  Parts de distribution (DIS)
  Return à la date D sur une période de X ans :
  [C * NIW(D) / NIW(Y)] ^ [1 / X] - 1
  avec Y = D-X
  Return à la date D depuis la date de lancement S de la part :
  [C * NIW(D) / NIW(S)] ^ [1 / F] - 1
  avec F = 1 si la part existe depuis moins d'un an à la date D
  avec F = (D-S) / 365.25 si la part existe depuis plus d'un an à la date D
  avec C un facteur qui est déterminé par tous les dividendes N entre la date de calcul D et la date de référence.
  Pour le dividende i à la date Di avec valeur Wi on applique :
  Ci = [Wi / NIW(Di)] + 1
  i = 1 ... N
  où C = C0 * .... * CN.
- Si la période entre les deux moments est de plus d'un an, le calcul ordinaire du rendement est converti en un rendement sur base annuelle en prenant la racine $n^{ème}$ de 1 plus le rendement total de la part.
- Les rendements ci-dessus ne tiennent pas compte des commissions et frais afférents aux émissions et aux rachats des parts.
- Il s'agit des rendements des parts de distribution.

2.4.6 FRAIS

Frais Courants: *
Distribution: 1.636%

* Ne sont pas inclus dans les frais mentionnés : les frais d'entrée et de sortie, les rémunérations liées aux performances, les frais de transaction payés dans le cadre de l'acquisition ou de l'aliénation d'actifs, les intérêts payés, les paiements aux fins de constitution de sûretés dans le cadre d'instruments financiers dérivés et les commissions liées aux Commission Sharing Agreements ou rémunérations similaires perçues par la société de gestion ou par toute personne y associée.

EXISTENCE DE COMMISSION SHARING AGREEMENTS

Pas d'application.

EXISTENCE DE 'FEE SHARING AGREEMENTS' ET DE 'REBATES' :

La société de gestion peut partager sa rémunération avec le Distributeur et des parties institutionnelles et/ou professionnelles. En principe, il s'agit de 35 à 60% dans le cas où le distributeur est une entité de KBC Groupe SA et de 35 à 70% dans le cas où le distributeur n'est pas une entité de KBC Groupe SA, bien que dans un nombre limité de cas, la rémunération du distributeur s'élève à moins de 35%. Sur demande, l'investisseur pourra obtenir de plus amples informations concernant ces cas.
Si la société de gestion investit les actifs de l'organisme de placement collectif dans des parts d'organismes de placement collectif qui ne sont pas gérés par une entité de KBC Groupe SA et si la société de gestion reçoit une rémunération, la société de gestion paiera cette rémunération à l'organisme de placement collectif.
Le *fee sharing* n'a pas d'incidence sur le montant de la commission de gestion que le compartiment verse à la société de gestion. Cette commission de gestion est soumise aux limitations prévues par les statuts. Ces limitations ne peuvent être modifiées qu'après avoir été approuvées par l'Assemblée Générale.
La société de gestion a conclu un accord de distribution avec le Distributeur de manière à favoriser une plus large distribution des droits de participation du compartiment en utilisant plusieurs canaux de distribution.
Il est de l'intérêt des participants, du compartiment et du Distributeur que le plus grand nombre possible de parts soit vendu et que les actifs du compartiment soient donc les plus élevés possible. De ce point de vue, il n'y a donc pas de conflit d'intérêts.

2.4.7 NOTES AUX ETATS FINANCIERS ET AUTRES DONNEES

La commission de gestion est payable au terme de chaque mois et est basée sur le nombre de parts en début de semestre.
La rémunération de l'agent administratif est payable à la fin de chaque mois et est basée sur le nombre d'actions émises au début de chaque semestre.
Rémunération du commissaire : 1 000 euros par an. Cette rémunération s'entend hors TVA et peut être indexé annuellement conformément aux décisions de l'assemblée générale.
Rémunération du dépositaire: cette commission est payable annuellement au début de chaque année civile et est calculée sur l'état du patrimoine à la fin de l'année civile précédente.
Aspects sociaux, éthiques et environnementaux:
Toute participation dans des fabricants d'armes controversées, dont l'on peut conclure par consensus international au cours des cinq dernières décennies que leur usage occasionne des souffrances humaines disproportionnées à la population civile est résolument écartées du compartiment. Il s'agit notamment de fabricants de mines antipersonnelles, de bombes et de munitions à fragmentation et d'armes à l'uranium appauvri.
Produits dérivés financiers sur indices financiers : de plus amples informations sur d'éventuels indices financiers servant de sous-jacent aux produits dérivés financiers sont fournies dans la section "Objectif et politique de placement du compartiment" du présent rapport.

SOMMAIRE

2. Renseignements relatifs au Horizon CSOB Growth Potential 10

2.1. Rapport de gestion
2.1.1. Date de lancement, prix de souscription initiale et date d'échéance
2.1.2. Cotation en Bourse
2.1.3. Objectif et politique de placement du compartiment
2.1.4. Gestion du portefeuille d'investissement
2.1.5. Distributeurs
2.1.6. Indice et benchmark
2.1.7. Politique suivie pendant l'exercice
2.1.8. Indicateur synthétique du risque et de rendement (SRRI)

2.2. Bilan

2.3. Compte de résultats

2.4. Composition des avoirs et chiffres-clés
2.4.1. Composition des avoirs
2.4.2. Changement dans la composition des avoirs
2.4.3. Montant des engagements relatives aux positions en dérivés financiers
2.4.4. Evolution des souscriptions, des rachats et de la valeur nette d'inventaire
2.4.5. Rendements
2.4.6. Frais
2.4.7. Notes aux états financiers et autres données

2 RENSEIGNEMENTS RELATIFS AU HORIZON CSOB GROWTH POTENTIAL 10

2.1 RAPPORT DE GESTION

2.1.1 DATE DE LANCEMENT ET PRIX DE LANCEMENT

Date de lancement: 11 décembre 2009
Prix de lancement: 1000 EUR
Date de l'échéance: 30 juin 2016
Monnaie: EUR

2.1.2 COTATION EN BOURSE

Pas d'application.

2.1.3 RAPPEL DE LA POLITIQUE D'INVESTISSEMENT COMME ECRIT DANS LE PROSPECTUS

OBJECTIF DU COMPARTIMENT:

DESCRIPTION DE L'OBJECTIF DU COMPARTIMENT:

Le compartiment a pour double objectif (avant frais et taxes):

(1) De rembourser le prix de souscription initial par action de 1000 EUR à l'Echéance (la protection de capital). Cette protection de capital est octroyée par la mise en place d'un mécanisme financier expliqué plus amplement au point *Protection du capital.* Cette protection du capital ne vaut toutefois pas pour l'actionnaire qui vend ses actions avant l'Echéance.

(2) D'offrir un rendement potentiel au moyen d'un investissement en 'swaps' (contrats d'échange). Les différents types de 'swaps' dans lesquels le compartiment peut investir, sont expliqués au point *Rendement potentiel.*

PROTECTION DU CAPITAL:

Le mécanisme financier destiné à la protection du capital

Le mécanisme financier destiné à assurer la protection du capital à l'Echéance consiste à investir la totalité des souscriptions en obligations et autres titres de créance, dépôts et/ou liquidités (notamment l'argent placé sur un compte à terme ou à vue). Ces investissements peuvent avoir différentes durées et dates de paiement de coupon qui sont adaptées aux échéances des engagements du compartiment au moyen des 'swaps' décrits au point *Transactions autorisées en 'swaps' (2)*.

Caractéristiques auxquelles les investissements doivent répondre

Les investissements doivent répondre à l'une des caractéristiques suivantes:

(1) Un investissement en dépôts et/ou titres de créance, placés auprès ou émis par des établissements financiers sous contrôle prudentiel et établi dans un Etat membre de l'Espace économique européen.

(2) Un investissement en titres de créance émis ou garantis par un Etat membre de l'Espace économique européen.

(3) Un investissement repris dans une stratégie d'investissement présentant une structure analogue et un risque de contrepartie identique à un investissement direct en dépôts et/ou titres de créance visés aux points (1) et (2) ci-dessus.

Les investissements sous (3) peuvent se composer de:

(A) Un investissement en obligations cotées en Bourse émises par des '*Special Purpose Vehicles'* (SPV).

Ces SPV sont gérés par KBC Asset Management SA ou une de ses filiales.

Les obligations émises par les SPV ont pour sous-jacent un portefeuille diversifié de dépôts émis par des organismes financiers, des obligations et d'autres titres de créance et produits dérivés (dérivés financiers). La sélection de ces actifs sous-jacents repose sur des critères relatifs à la répartition et la solvabilité (voir sous *Catégories des actifs autorisés* et *Caractéristiques des obligations et autres titres de créance)* afin de réduire le risque de contrepartie.

D'autres particularités relatives aux critères auxquels doivent répondre ces dépôts, obligations, autres titres de créance et produits dérivés (dérivés financiers) sous-jacents figurent dans les prospectus de base des SPV. Ces prospectus de base peuvent être consultés sur le site http://www.kbc.be/prospectus/spv/.

Les investissements tant du compartiment que des SPV sont expliqués pour l'investisseur dans le compartiment dans le rapport annuel et le rapport semestriel de la Sicav dont le compartiment fait partie. Le rapport annuel et le rapport semestriel peuvent également être consultés sur le site http://www.kbc.be/.

(B) Un investissement en:

- Dépôts auprès d'organismes financiers soumis au contrôle prudentiel aux Etats-Unis d'Amérique, au Japon, au Canada ou en Australie et/ou

- Titres de créance émis par des organismes financiers soumis au contrôle prudentiel aux Etats-Unis, au Japon, au Canada ou en Australie et/ou

- Titres de créance émis ou garantis par les Etats-Unis, le Japon, le Canada ou en Australie.

Le contrôle prudentiel des organismes financiers aux Etats-Unis, au Japon, au Canada et en Australie peut être considéré comme équivalent au contrôle prudentiel des organismes financiers dans les Etats membres de l'Espace économique européen.

Les investissements en titres de créance émis par des organismes financiers soumis au contrôle prudentiel aux Etats-Unis, au Japon, au Canada et en Australie ou émis ou garantis par les Etats-Unis, le Japon, le Canada et l'Australie ont un score de solvabilité minimum comme exposé au point *Caractéristiques des obligations et autres titres de créance*.

(C) Les investissements peuvent également combiner des investissements en (A) et en (B).

Pas de garantie formelle

Aucune garantie formelle de remboursement du prix de souscription initial n'est octroyée au compartiment ou à ses actionnaires. En d'autres termes, la protection du capital ne constitue pas une obligation de résultat pour le compartiment, bien que la réalisation de cet objectif par le fonctionnement du mécanisme financier demeure la priorité absolue.

Si, en raison de la déficience du mécanisme financier, le montant à payer par action à l'Echéance (avant frais et taxes) est inférieur au prix de souscription initial, KBC Asset Management peut décider (sans y être obligé) d'affecter la commission de gestion perçue du compartiment et éventuellement d'autres compartiments de la Sicav pendant l'exercice en cours à la couverture de ce déficit. Ceci ne constitue pas une garantie de la part de KBC Asset Management SA. Celle-ci peut décider selon sa propre vision d'utiliser la commission de gestion dans ce but ou non.

Cette protection de capital ne vaut toutefois pas pour l'actionnaire qui vend ses actions avant l'Echéance.

RENDEMENT POTENTIEL:

Pour obtenir un rendement potentiel, le compartiment conclut des swaps avec une ou plusieurs contreparties de premier ordre. C'est la raison pour laquelle le compartiment cède une partie des revenus futurs de ses investissements destinés à la protection du capital à cette/ces contrepartie(s) pendant la durée du compartiment. En échange, la (les) contrepartie(s) s'engage(nt) à offrir un rendement potentiel décrit au point *Stratégie définie*.

POLITIQUE D'INVESTISSEMENT DU COMPARTIMENT:

CATEGORIES D'ACTIFS AUTORISES:

Conformément aux dispositions de l'Arrêté Royal du 12 novembre 2012 relatif à certains organismes de placement collectif publics, les investissements du compartiment peuvent consister en titres négociables (notamment obligations et autres instruments de créance), en instruments du marché monétaire, en parts d'organisme de placement collectif, en dépôts, en produits dérivés (dérivés financiers), en liquidités et tout autre instrument, pour autant que cela soit autorisé par la réglementation applicable.

Les limites et les restrictions d'investissement prévues par l'Arrêté Royal du 12 novembre 2012 relatif à certains organismes de placement collectif publics seront respectées à tout moment.

CARACTÉRISTIQUES DES OBLIGATIONS ET AUTRES TITRES DE CRÉANCE:

Le score de solvabilité moyen (rating) des obligations et autres instruments de créance pendant la durée du compartiment est de minimum "A-" pour Standard & Poor's ou un score de solvabilité équivalent de Moody's ou Fitch ou, à défaut d'un score de solvabilité, un profil de risque de crédit moyen au moins équivalent selon l'évaluation du gestionnaire.

Le score de solvabilité des obligations et autres instruments de créance à long terme lors du lancement de l'investissement est de minimum "A-" pour Standard & Poor's ou un score de solvabilité équivalent de Moody's ou Fitch ou, à défaut d'un score de solvabilité, un profil de risque de crédit moyen au moins équivalent selon l'évaluation du gestionnaire.

Le score de solvabilité des obligations et autres instruments de créance à court terme lors du lancement de l'investissement est de minimum "A-1" pour Standard & Poor's ou un score de solvabilité équivalent de Moody's ou Fitch ou, à défaut d'un score de solvabilité, un profil de risque de crédit moyen au moins équivalent selon l'évaluation du gestionnaire.

Toutes les durées sont prises en considération lors de la sélection des obligations et autres titres de créance.

TRANSACTIONS AUTORISEES EN 'SWAPS':

Les 'swaps' décrits ci-après sont conclus avec une/des contrepartie(s) de premier ordre dans les limites définies par la loi.

(1) Pour atteindre un rendement potentiel, le compartiment conclut des 'swaps'. Dans le cadre de ces 'swaps', le compartiment cède une partie des revenus futurs de ses investissements destinés à la protection du capital à cette/ces contrepartie(s) pendant la durée du compartiment. En échange, la (les) contrepartie(s) s'engage(nt) à offrir un rendement potentiel décrit au point *Stratégie définie.*

Les 'swaps' sous (1) sont indispensables à la réalisation des objectifs d'investissement du compartiment, étant donné qu'au moyen de cette technique l'objectif d'atteindre un rendement potentiel peut être réalisé.

Le profil de risque du compartiment n'est pas influencé par l'utilisation de ces 'swaps'.

(2) Le compartiment conclut si nécessaire des 'swaps' pour faire coïncider les durées des engagements du compartiment et celles des flux d'argent découlant des dépôts, obligations et autres instruments de créance décrits sous *Caractéristiques auxquelles les investissements doivent répondre.*

Ces 'swaps' sont indispensables à la réalisation des objectifs d'investissement du compartiment, étant donné qu'il n'y a pas d'obligations et d'autres instruments de créance en suffisance sur le marché dont les coupons et échéances coïncident parfaitement avec les échéances des engagements du compartiment.

Le profil de risque du compartiment n'est pas influencé par l'utilisation de ces 'swaps'.

(3) Le compartiment peut également conclure des 'swaps' pour se protéger du risque de crédit sur des émetteurs d'obligations et autres instruments de créance. Au moyen d'un tel 'swap', une ou plusieurs contrepartie(s) reprend/reprennent, en échange d'une prime payable par le compartiment le risque qu'un émetteur d'une obligation ou d'un autre instrument de créance se trouvant dans le portefeuille du compartiment reste en défaut.

Les 'swaps' sous (3) servent de couverture du risque de crédit.

Le profil de risque du compartiment n'est pas influencé par l'utilisation de ces 'swaps'.

LIMITES DE LA POLITIQUE DE PLACEMENT:

La politique de placement est menée dans les limites prévues par la réglementation.
Le compartiment peut contracter des emprunts à concurrence de 10% de ses actifs nets, pour autant qu'il s'agisse d'emprunts à court terme ayant pour but de résoudre des problèmes de liquidité à caractère temporaire.

STRATEGIE DEFINIE:

OBJECTIFS ET POLITIQUE DE PLACEMENT :
Le compartiment poursuit deux objectifs d'investissement: d'une part, le maintien de 100% de la valeur de souscription initiale à l'Echéance et d'autre part, une plus-value éventuelle en fonction de la hausse éventuelle du panier de 30 actions d'entreprises qui sont actives dans le secteur des ressources naturelles ou qui sont des nouvelles multinationales.48% de la hausse éventuelle du panier de 30 actions (=(Valeur Finale moins Valeur de Départ), divisée par Valeur de Départ), sera distribué à l'Echéance au-dessus de 100 % de la valeur de souscription initiale.
ECHEANCE: jeudi 30 juin 2016 (Paiement avec date valeur J + 1 jour ouvrable bancaire)

MONNAIE: EUR, l'évolution du cours de change des devises locales des actions du panier par rapport au EUR n'est pas pertinente.

VALEUR DE DÉPART: Valeur du panier sur base de la moyenne du Cours des actions dans le panier des dix premiers Jours d'Evaluation à partir du vendredi 18 décembre 2009 (ce jour inclus).

VALEUR FINALE: Valeur du panier sur base de la moyenne du Cours des actions dans le panier du dernier Jour d'Evaluation du mois pour les 24 derniers mois avant l'Echéance, plus précisément de juin 2014 à mai 2016 (ce mois inclus).

COURS :
Pour toutes les actions, à l'exception des actions cotées à la Bourse de Milan, le cours de clôture, notamment le cours d'une action du panier tel qu'il est calculé et communiqué à la clôture de la bourse par l'instance responsable de la bourse à laquelle le titre est coté (ou son successeur légal). Pour les actions qui sont cotées à la Bourse de Milan, le cours de référence est utilisé.

JOUR D'EVALUATION :
La détermination d'un Jour d'Evaluation se fait séparément pour chaque action dans le panier.

Un Jour d'Evaluation est un jour qui est à la fois un jour boursier prévu

i) pour la bourse à laquelle l'action est cotée et
ii) pour la bourse dont les activités ont une influence significative sur la négociation d'options et de contrats à terme sur cette action

ci-après 'les Bourses Concernées'.

Si, au Jour d'Evaluation

a) une des Bourses Concernées reste fermée de manière inattendue ou
b) il se produit un événement perturbateur du marché pour une des Bourses Concernées ou
c) il se produit une clôture anticipée d'une des Bourses Concernées

le Jour d'Evaluation original est remplacé par le jour boursier suivant au cours duquel il ne se produit pas d'événement décrit sous a), b) ou c) ci-dessus. Une clôture autre qu'une clôture ordinaire mais qui est annoncée à temps n'est pas considérée comme une clôture anticipée.

Lorsqu'une évaluation est faite sur base de Jours d'Evaluations successifs, le jour boursier remplaçant un Jour d'Evaluation original (i) ne peut coïncider avec un autre Jour d'Evaluation original et (ii) ne peut être un jour boursier qui remplace déjà un autre Jour d'Evaluation original.

Si toutefois un événement décrit sous a), b) ou c) ci-dessus se produit au cours de chacun des huit jours boursiers qui suivent le Jour d'Evaluation original,

(i) le huitième jour boursier sera considéré comme le Jour d'Evaluation original et
(ii) la sicav évaluera de bonne foi, en concertation avec la (les) contrepartie(s) de premier ordre avec laquelle (lesquelles) une convention de swap a été conclue, le cours de l'action tel qu'elle aurait été cotée ce huitième jour boursier et
(iii) la sicav informera les actionnaires au sujet des modifications relatives à la fixation de la Valeur de Départ et/ou de la Valeur Finale et aux modalités de paiement.

PANIER APPLICABLE :
Le tableau ci-dessous montre, dans les colonnes de gauche à droite, successivement le numéro d'ordre de l'action, son nom, son code Bloomberg, la bourse à laquelle elle est cotée et sa pondération initiale .

1	AMERICA MOVIL-ADR SERIES L	AMX UN Equity	NYSE	3.3333%
2	ANGLO AMERICAN PLC	AAL LN Equity	London	3.3333%
3	BANK OF CHINA LTD - H	3988 HK Equity	Hong Kong	3.3333%
4	BHP BILLITON LTD	BHP AU Equity	Sydney	3.3333%
5	CAMECO CORP	CCJ UN Equity	NYSE	3.3333%
6	CEZ AS	CEZ CP Equity	Prague	3.3333%
7	CHEUNG KONG HOLDINGS LTD	1 HK Equity	Hong Kong	3.3333%
8	CHINA LIFE INSURANCE CO-H	2628 HK Equity	Hong Kong	3.3333%
9	CHINA MOBILE LTD	941 HK Equity	Hong Kong	3.3333%
10	CHINA TELECOM CORP LTD-H	728 HK Equity	Hong Kong	3.3333%
11	FIRST SOLAR INC	FSLR UQ Equity	Nasdaq	3.3333%
12	FORTUM OYJ	FUM1V FH Equity	Helsinki	3.3333%
13	FPL GROUP INC	FPL UN Equity	NYSE	3.3333%
14	GDF SUEZ	GSZ FP Equity	Paris	3.3333%
15	GOLDCORP INC	G CT Equity	Toronto	3.3333%
16	HUTCHISON WHAMPOA LTD	13 HK Equity	Hong Kong	3.3333%
17	ICICI BANK LTD-SPON ADR	IBN UN Equity	NYSE	3.3333%
18	IND & COMM BK OF CHINA - H	1398 HK Equity	Hong Kong	3.3333%
19	KYOCERA CORP	6971 JT Equity	Tokyo	3.3333%
20	NEWMONT MINING CORP	NEM UN Equity	NYSE	3.3333%
21	PETROCHINA CO LTD-H	857 HK Equity	Hong Kong	3.3333%
22	PETROLEO BRASILEIRO S.A.-ADR	PBR UN Equity	NYSE	3.3333%
23	PING AN INSURANCE GROUP CO-H	2318 HK Equity	Hong Kong	3.3333%
24	POSCO	005490 KS Equity	Korea SE	3.3333%
25	RIO TINTO PLC	RIO LN Equity	London	3.3333%
26	SAMSUNG ELECTRONICS CO LTD	005930 KS Equity	Korea SE	3.3333%
27	SCOTTISH & SOUTHERN ENERGY	SSE LN Equity	London	3.3333%
28	TECK RESOURCES LTD-CLS B	TCK/B CT Equity	Toronto	3.3333%
29	VESTAS WIND SYSTEMS A/S	VWS DC Equity	Copenhagen	3.3333%
30	XSTRATA PLC	XTA LN Equity	London	3.3333%

Critères de sélection pour faire partie du panier :

Une action ne peut faire partie du panier que si (i) l'action est cotée sur une bourse (ii) le titre fait partie d'un important indice d'actions, (iii) l'emetteur est active dans le secteur des ressources naturelles ou est une nouvelle multinationale et (iv) le Conseil d'Administration de la sicav a approuvé l'insertion de l'action dans le panier (les 'Critères de Sélection').

Adaptations au panier à la suite d'une fusion, d'une acquisition, d'une scission, d'une nationalisation, d'une faillite ou d'une disqualification:

Fusion ou acquisition
Si un ou plusieurs émetteurs d'actions du panier participe(nt) à une fusion ou acquisition pendant la durée du compartiment, il sera attribué aux actions des émetteurs concernés par l'opération et qui, après cette opération, remplissent encore les Critères de Sélection, un poids dans le panier égal à la somme des poids des actions de tous les émetteurs concernés par l'opération. Si, après l'opération, aucun des émetteurs concernés par cette opération ne satisfait plus aux Critères de Sélection, les dispositions décrites sous 'Nationalisation, Faillite ou Disqualification' seront appliquées.

Scission
Si un émetteur d'une action du panier procède à une scission, le poids de l'action en question sera répartie de manière égale entre les actions de tous les émetteurs issus du fractionnement et qui satisfont aux Critères de Sélection.
Si après l'opération, aucun des émetteurs issus de la scission ne satisfait aux Critères de Sélection, les dispositions décrites sous 'Nationalisation, Faillite ou Disqualification' seront appliquées.

Nationalisation, Faillite ou Disqualification
Si un émetteur d'une action du panier est nationalisé, déclaré en faillite ou ne satisfait plus aux Critères de Sélection ('Disqualification'), l'action est réalisée au dernier cours connu avant sa suppression. Le montant de réalisation est ensuite investi jusqu'à l'échéance de la transaction swap sous-jacente au taux du marché en vigueur sur le marché monétaire ou obligataire au moment de la suppression pour une durée égale à la durée restante jusqu'à l'échéance de la transaction swap sous-jacente du compartiment. Le montant de la réalisation augmenté des intérêts est porté en compte à l'Echéance comme résultat de l'action pour le calcul de la hausse finale du panier à l'Echéance.

Prêt d'instruments financiers:

Le compartiment peut prêter des instruments financiers dans les limites prescrites par la réglementation applicable.

Ces prêts n'ont pas d'incidence sur le profil de risque du compartiment, dès lors que:

- Les prêts sont réalisés dans le cadre d'un système de prêts de titres géré par un 'principal'. Dans ce système, le compartiment est exclusivement en rapport avec le principal qui intervient en la qualité de contrepartie à laquelle la propriété des titres est transférée. Le choix du principal est soumis à des critères sévères de sélection. Le principal garantit la restitution de titres équivalents aux titres prêtés.
- Par un système de gestion de marge il est toujours assuré que le compartiment bénéficie d'une garantie financière dont la valeur réelle est à tout moment supérieure à la valeur réelle des titres prêtés, ceci au cas où le principal ne restituerait pas les titres équivalents.

La restitution de titres équivalents aux titres prêtés peut être demandée à tout moment. Il est ainsi garanti que les prêts de titres n'influencent pas la gestion du compartiment.
Les prêts de titres permettent au compartiment de réaliser un rendement supplémentaire. Le principal verse une commission à la société de gestion. Cette commission revient essentiellement au compartiment, sous déduction de la rémunération pour la gestion de marge et les clearing services de KBC Banque.
La relation avec la (les) contrepartie(s) est régie sur base de conventions internationales standard.

Stratégie générale visant à couvrir le risque de change:

Pour protéger ses actifs contre les variations des taux de change tout en restant dans les limites fixées dans les statuts, le compartiment peut effectuer des transactions de vente de contrats à terme sur devises et de vente d'options call ou d'achat d'options put sur devises. Les transactions concernées ne peuvent avoir trait qu'à des contrats négociés sur un marché réglementé et régulier, agréé et ouvert au public, ou à des contrats négociés avec un établissement financier agréé de premier ordre, spécialisé dans ce type de transactions et qui déploie également ses activités sur le marché des options 'over the counter' (OTC). Dans le même but, le compartiment peut aussi vendre des devises à terme ou les échanger dans le cadre de transactions de gré à gré avec des établissements financiers de premier ordre, spécialisés dans ce type de transactions. L'objectif en matière de couverture des transactions précitées laisse supposer qu'il existe une relation directe entre ces transactions et les actifs à couvrir. Ceci implique qu'en principe, les transactions exprimées dans une devise donnée ne peuvent, en termes de volume, dépasser ni la valorisation de l'ensemble des actifs exprimés dans cette même devise, ni la durée de détention de ces actifs.

Aspects sociaux, éthiques et environnementaux:

Toute prise de participation dans des fabricants d'armes controversées, dont l'on peut conclure par consensus international au cours des cinq dernières décennies que leur usage occasionne des souffrances humaines disproportionnées à la population civile est résolument exclue du compartiment.
Il s'agit notamment de fabricants de mines antipersonnelles, de bombes et de munitions à fragmentation et d'armes à l'uranium appauvri.

Pour l'application éventuelle des disposition fiscales européennes et belges, nous vous renvoyons au prospectus sous 'Informations concernant la Sicav - Régime fiscal'.

2.1.4 GESTION FINANCIERE DU PORTEFEUILLE

La société de gestion délègue la gestion intellectuelle du portefeuille, à l'exception de la constitution et la tenue à jour du compartiment d'un point de vue technique et juridique, à KBC Fund Management Limited, Joshua Dawson House, Dawson Street, Dublin 2, IRELAND.

2.1.5 DISTRIBUTEUR

KBC Asset Management S.A., 5, Place de la Gare, L-1616 Luxembourg.

2.1.6 INDICE ET BENCHMARK

Pas d'application.

2.1.7 POLITIQUE SUIVIE PENDANT L'EXERCICE

Composition du panier à la date du rapport

Nom	Valeur
AMERICA MOVIL-ADR SERIES L	3,2908
ANGLO AMERICAN PLC	1,6317
BANK OF CHINA LTD - H	3,0077
BHP BILLITON LTD (AU)	2,9959
CAMECO CORP	2,1544
CEZ AS	1,9637
CHEUNG KONG HOLDINGS LTD	4,1816
CHINA LIFE INSURANCE CO-H	2,1509
CHINA MOBILE LTD	3,7992
CHINA TELECOM CORP LTD-H	4,0897
FIRST SOLAR INC (UQ)	1,3465
FORTUM OYJ	2,9640
GDF SUEZ	1,9170
GLENCORE XTRATA PLC	2,8974
GOLDCORP INC (CN)	1,8507
HUTCHISON WHAMPOA LTD	6,8827
ICICI BANK LTD-SPON ADR	3,3654
IND & COMM BK OF CHINA - H	2,8116
KYOCERA CORP	4,2803
NEWMONT MINING CORP	1,6096
NEXTERA ENERGY INC	5,3307
PETROCHINA CO LTD-H	3,0740
PETROLEO BRASILEIRO S.A.-ADR	0,9709
PING AN INSURANCE GROUP CO-H	3,4720
POSCO	1,7906
RIO TINTO PLC	3,4015
SAMSUNG ELECTRONICS CO LTD	5,7875
SSE PLC	3,9668
TECK RESOURCES LTD-CL B (CN)	2,3640
VESTAS WIND SYSTEMS A/S	1,7161
TOTAL	91,06

Evolution de l'indice ou basket

Indice:	**BASKET**
31/12/2012:	**93,19**
28/06/2013:	**83,05**
31/12/2013:	**91,07**
Evolution depuis 31/12/2012:	**-2,27%**
Evolution depuis 28/06/2013:	**9,66%**
Indice au départ du compartiment:	**100,00**
Garantie minimum en monnaie locale à la date d'échéance:	**1.000,00**
Monnaie locale:	**EUR**

Modifications du panier depuis le lancement du compartiment

Date	SORTIE	ENTREE	Remarque
23/06/2010	FPL GROUP INC	Nextera Energy Inc	Changement de dénomination
03/10/2011	SCOTTISH & SOUTHERN ENERGY	SSE PLC	Changement de dénomination
03/05/2013	XSTRATA PLC	GLENCORE XTRATA PLC	Acquisition
03/05/2013	Glencore International	Glencore Xstrata Plc	Changement de dénomination

2.1.8 INDICATEUR SYNTHETIQUE DU RISQUE ET DE RENDEMENT

2 sur une échelle de 1 (risque faible) à 7 (risque élevé).

La valeur d'une part peut augmenter ou diminuer et l'investisseur pourrait recevoir moins que sa mise.
Conformément à la Directive 583/2010, un indicateur synthétique du risque et de rendement est déterminé donnant une indication chiffrée des rendements possibles, mais également des risques correspondants, du compartiment, calculée dans la devise du compartiment. L'indicateur est formulé par un chiffre entre 1 et 7. Plus le chiffre est élevé, plus le rendement possible est élevé, cependant le rendement est aussi plus difficilement prévisible. Des pertes sont également possibles. Le chiffre le plus bas ne signifie pas que l'investissement est totalement sans risque. Il indique que, comparé aux chiffres plus élevés, ce produit offrira normalement un rendement plus bas, mais en même temps mieux prévisible.
L'indicateur synthétique de risque et de rendement est évalué sur une base régulière et peut donc être diminué ou augmenté sur base des données provenant du passé. Les données provenant du passé ne sont pas toujours une indication fiable pour le rendement et risque futurs.

2.2 BILAN

Schéma du bilan		31/12/2013 (en devise du compartiment)	31/12/2012 (en devise du compartiment)
	TOTAL ACTIF NET	1.305.776,19	2.163.134,25
II.	**Valeurs mobilières,instruments du marché monétaire, OPC et instruments financiers dérivés**		
A.	Obligations et autres titres de créance		
	a) Obligations	1.173.808,57	2.106.775,20
F.	Instruments finaciers dérivés		
	e) Sur actions		
	Contrats de swap (+/-)	3.697,50	44.690,40
IV.	**Créances et dettes à un an au plus**		
B.	Dettes		
	a) Montants à payer (-)		-109.540,61
V.	**Dépôts et liquidités**		
A.	Avoirs bancaires à vue	18.406,81	31.385,07
B.	Avoirs bancaires à terme	110.022,10	90.056,10
VI.	**Comptes de régularisation**		
B.	Produits acquis	89,93	81,17
C.	Charges à imputer (-)	-248,72	-313,08
	TOTAL CAPITAUX PROPRES	1.305.776,19	2.163.134,25
A.	**Capital**	1.340.491,59	1.964.539,26
B.	**Participations au résultat**	-1.488,50	-3.041,51
D.	**Résultat de l'exercice**	-33.226,90	201.636,50

POSTES HORS BILAN

IV	**Montants notionels des contrats de swap (+)**	1.275.000,00	2.069.000,00

2.3 COMPTE DE RÉSULTATS

Compte de résultats		31/12/2013 (en devise du compartiment)	31/12/2012 (en devise du compartiment)
I.	**Réductions de valeur, moins-values et plus-values**		
A.	Obligations et autres titres de créance		
	a) Obligations	3.306,17	84.770,83
F.	Instruments financiers dérivés		
	e) Sur actions		
	Contrats de swap (+/-)	-38.801,40	117.005,80
G.	Créances, dépôts, liquidités et dettes	-34,00	-344,20
H.	Positions et opérations de change		
	b) Autres positions et opérations de change	0,05	0,13
II.	**Produits et charges des placements**		
B.	Intérêts		
	a) Valeurs mobilières et instruments du marché monétaire	5.739,99	33.807,94
	b) Dépôts et liquidités	308,27	3.112,61
D.	Contrats de swap (+/-)	1.777,92	-27.987,41
III.	**Autres produits**		
A.	Indemnité destinée à couvrir les frais d'acquisition et de réalisation des actifs, à décourager les sorties et à couvrir les frais de livraison	9.336,70	12.799,12
B.	Autres	50,36	
IV.	**Coûts d'exploitation**		
A.	Frais de transaction et de livraison inhérents aux placements (-)	0,08	0,04
B.	Charges financières (-)	-74,55	-121,33
C.	Rénumération due au dépositaire (-)	-250,00	-250,00
D.	Rénumération due au gestionnaire (-)		
	a) Gestion financière	-12.045,60	-17.734,58
	b) Gestion administrative et comptable	-899,75	-1.612,21
F.	Frais d'établissement et d'organisation (-)	-13,40	-184,81
H.	Services et biens divers (-)	-1.473,35	-1.394,46
J.	Taxes	-60,38	-68,74
K.	Autres charges (-)	-94,01	-162,23
	Produits et charges de l'exercice (du semestre)		
	Sous-total II + III + IV impôts sur le résultat	2.302,28	203,94
V.	**Bénéfice courant (perte courante) avant impôts**	-33.226,90	201.636,50
VII.	**Résultat de l'exercice**	-33.226,90	201.636,50

Affectation des résultats		31/12/2013 (en devise du compartiment)	31/12/2012 (en devise du compartiment)
I.	**Bénéfice (Perte) à affecter**	-34.715,40	198.594,99
	Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	-33.226,90	201.636,50
	Participations au résultats perçus (participations au résultat versées)	-1.488,50	-3.041,51
II.	**(Affectations au) Prélèvements sur le capital**	34.715,40	-198.594,99

2.4 COMPOSITION DES AVOIRS ET CHIFFRES-CLES

2.4.1 COMPOSITION DES AVOIRS DE HORIZON CSOB GROWTH POTENTIAL 10

Dénomination	Quantité au 31/12/2013	Devise	Cours en devises	Evaluation (en devise du compartiment)	% Détenu de l'OPC	% Porte feuille	% Actif net
ACTIF							
PORTEFEUILLE TITRES							
Obligations							
Obligations d'entreprises privées							
Irlande							
AMBER PRO BOND PTF 6E 23/03-23/09	126.000,00	EUR	99,459	125.410,59		10,65	9,61
AMETHYST STRUCTURED FIN PLC 6E 23/09-23/03	18.000,00	EUR	101,417	18.268,34		1,55	1,40
BEECHWOOD STRUCTURED FIN PLC 6E 23/09-23/03	19.000,00	EUR	100,404	19.090,77		1,62	1,46
BROOKFIELS CAPITAL PLC 6E 23/09-23/03	18.000,00	EUR	101,740	18.326,34		1,56	1,40
CARMINI PRO BAND PFT 6E 23/03-23/09	126.000,00	EUR	99,251	125.149,39		10,63	9,58
CORAL PRO BOND PTF 6E 23/03-23/09	126.000,00	EUR	99,147	125.017,41		10,62	9,57
EMERALD PRO BOND PTF 6E 23/03-23/09	126.000,00	EUR	99,143	125.012,79		10,62	9,57
EPERON FINANCE PLC 6E 23/09-23/03	19.000,00	EUR	100,286	19.068,23		1,62	1,46
ESPACCIO SECURITIES PLC 6E 23/09-23/03	18.000,00	EUR	100,266	18.061,06		1,53	1,38
GREENSTREET STRUCT. FIN. PROD. PLC 6E 23/09-23/03	18.000,00	EUR	101,747	18.327,75		1,56	1,40
INDIGO PRO BOND PTF 6E 23/03-23/09	63.000,00	EUR	99,188	62.534,83		5,31	4,79
IVORY PRO BOND PTF 6E 23/03-23/09	63.000,00	EUR	99,005	62.419,42		5,30	4,78
MAGENTA PRO BOND PTF 6E 23/03-23/09	63.000,00	EUR	99,169	62.522,80		5,31	4,79
NIMROD CAPITAL PLC 6E 23/09-23/03	18.000,00	EUR	101,179	18.225,48		1,55	1,40
OPAL FINANCIAL PRODUCTS PLC 6E 23/09-23/03	19.000,00	EUR	99,977	19.009,56		1,61	1,46
PROFILE FINANCE PLC 6E 23/09-23/03	18.000,00	EUR	101,598	18.300,84		1,55	1,40
RECOLTE SECURITIES PLC 6E 23/09-23/03	19.000,00	EUR	99,438	18.907,21		1,61	1,45
SEPIA PRO BOND PTF 6E 23/03-23/09	63.000,00	EUR	99,388	62.660,85		5,32	4,80
SILVERSTATE FIN INV PLC 6E 23/09-23/03	19.000,00	EUR	100,077	19.028,49		1,62	1,46
TAUPE PRO BOND PTF 6E 23/03-23/09	63.000,00	EUR	99,215	62.551,63		5,31	4,79
VERMILION PRO BOND PTF 6E 23/03-23/09	63.000,00	EUR	99,025	62.432,06		5,30	4,78
VESPUCCI STRUCTURED FIN PROD 6E 23/09-23/03	18.000,00	EUR	100,968	18.187,49		1,55	1,39
VIGADO CAPITAL PLC 6E 23/09-23/03	19.000,00	EUR	99,833	18.982,29		1,61	1,45
VOYCE INVESTMENTS PLC 6E 23/09-23/03	18.000,00	EUR	101,461	18.276,25		1,55	1,40
WATERFORD CAPITAL INC PLC 6E 23/09-23/03	19.000,00	EUR	99,916	18.997,99		1,61	1,46
WAVES FINANCIAL INV PLC 6E 23/09-23/03	19.000,00	EUR	100,130	19.038,71		1,62	1,46
Total des obligations				1.173.808,57		99,69	89,89
Swaps							
Belgique							
KBC SWAPS	1.275.000,00	EUR	0,290	3.697,50		0,31	0,28
Total swaps				3.697,50		0,31	0,28
TOTAL DU PORTEFEUILLE TITRES				1.177.506,07		100,00	90,18
LIQUIDITES							
Comptes à vue							
Belgique							
KBC GROUP EURO	18.406,81	EUR	1,000	18.406,81			1,41
Total compte à vue				18.406,81			1,41

Comptes à terme							
Allemagne							
DZ BANK AG 23/09-21/03/14 DZBANK 0.140 %	10.000,00	EUR	99,985	9.998,50			0,77
Belgique							
CBC 23/09-21/03/14 CBC 0.310 %	70.000,00	EUR	100,023	70.016,10			5,36
KBC BANK NV 23/09-21/03/14 KBCBANK 0.320 %	30.000,00	EUR	100,025	30.007,50			2,30
Total comptes à terme				110.022,10			8,43
TOTAL LIQUIDITES				128.428,91			9,84
AUTRES							
Intérêts courrus		EUR		89,93			0,01
Frais provisionnés		EUR		-248,72			-0,02
TOTAL AUTRES				-158,79			-0,01
TOTAL DE L'ACTIF NET				**1.305.776,19**			**100,00**

2.4.2 CHANGEMENT DANS LA COMPOSITIONS DES AVOIRS

La liste détaillée des transactions peut être consultée sans frais au siège de la Sicav, avenue du Port 2, 1080 Bruxelles.

2.4.3 MONTANT DES ENGAGEMENTS RELATIVES AUX POSITIONS EN DERIVES FINANCIERS

EN TITRES	Devise	En devise	En devise du compartiment	Lot-size	Date de transaction
EQLISWAP	EUR	1.275.000,00	1.275.000,00	n.a.	16.12.2013

2.4.4 EVOLUTION DES SOUSCRIPTIONS, DES RACHATS ET DE LA VALEUR NETTE D'INVENTAIRE

Période	Evolution du nombre des parts en circulation						
Années	Souscriptions		Remboursements		Fin de période		
	Cap.	Dis.	Cap.	Dis.	Cap.	Dis.	Total
2011 - 12	0,00		472,00		3.380,00		3.380,00
2012 - 12	0,00		1.269,00		2.111,00		2.111,00
2013 - 12	0,00		813,00		1.298,00		1.298,00

Période	Montants payés et reçus par l'OPC (en devise du compartiment)			
Années	Souscriptions		Remboursements	
	Cap.	Dis.	Cap.	Dis.
2011 - 12	0,00		468.838,40	
2012 - 12	0,00		1.279.912,72	
2013 - 12	0,00		823.024,69	

Période	Valeur nette d'inventaire Fin de période (en devise du compartiment)		
Années	Du compartiment	D'une part	
		Cap.	Dis.
2011 - 12	3.241.410,47	959,00	
2012 - 12	2.163.134,25	1.024,17	
2013 - 12	1.305.776,19	1.005,99	

2.4.5 RETURNS

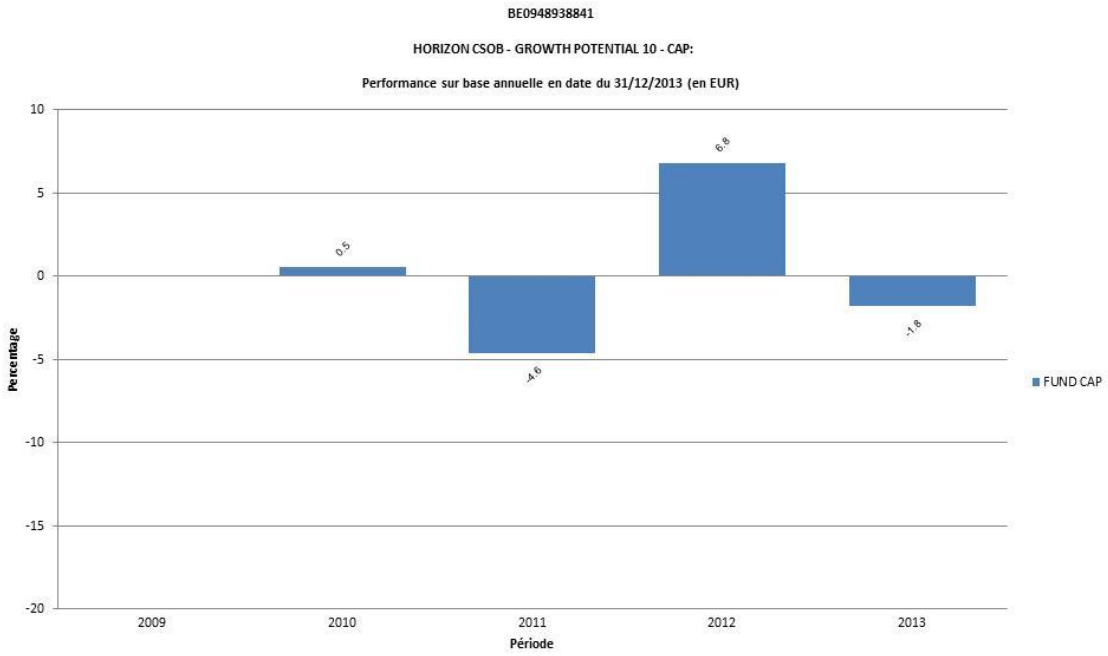

Cap Dis	ISIN code	Monnaie	1 An		3 Ans*		5 Ans*		10 Ans*		Depuis départ*	
			Classe d'actions	Bench mark	Classe d'actions	Bench mark	Classe d'actions	Bench mark	Classe d'actions	Bench mark	Date de lancement	Classe d'actions
CAP	BE0948938841	EUR	-1.81%		0.02%						11/12/2009	0.15%

* les taux indiqués sont sur base annuelle.
Ces données sont historiques et ne constituent pas de gage pour le futur.

- L'histogramme représente les performances d'exercices complets.
- Ces chiffres ne tiennent pas compte d'éventuelles restructurations.
- Calculée en EUR.
- Le rendement est calculé comme la modification de la valeur d'inventaire entre deux moments exprimés en pour cent.
- Méthode de calcul pour la date D où VIN correspond à la valeur d'inventaire:
  Parts de capitalisation (CAP)
  Return à la date D sur une période de X années :
  [VIN(D) / VIN(Y)] ^ [1 / X] - 1
  avec Y = D-X
  Return à la date D depuis la date de lancement S de la part:
  [NIW(D) / NIW(S)] ^ [1 / F] - 1
  avec F = 1 si la part existe depuis moins d'un an à la date D
  avec F = (D-S) / 365.25 si la part existe depuis plus d'un an à la date D
- Si la période entre les deux moments est de plus d'un an, le calcul ordinaire du rendement est converti en un rendement sur base annuelle en prenant la racine n^{ème} de 1 plus le rendement total de la part.
- Les rendements ci-dessus ne tiennent pas compte des commissions et frais afférents aux émissions et aux rachats des parts.
- Il s'agit des rendements des parts de capitalisation.

2.4.6 FRAIS

Frais Courants: *
Capitalisation: 0.913%

* Ne sont pas inclus dans les frais mentionnés : les frais d'entrée et de sortie, les rémunérations liées aux performances, les frais de transaction payés dans le cadre de l'acquisition ou de l'aliénation d'actifs, les intérêts payés, les paiements aux fins de constitution de sûretés dans le cadre d'instruments financiers dérivés et les commissions liées aux Commission Sharing Agreements ou rémunérations similaires perçues par la société de gestion ou par toute personne y associée.

EXISTENCE DE COMMISSION SHARING AGREEMENTS

Pas d'application.

EXISTENCE DE 'FEE SHARING AGREEMENTS' ET DE 'REBATES' :

La société de gestion peut partager sa rémunération avec le Distributeur et des parties institutionnelles et/ou professionnelles. En principe, il s'agit de 35 à 60% dans le cas où le distributeur est une entité de KBC Groupe SA et de 35 à 70% dans le cas où le distributeur n'est pas une entité de KBC Groupe SA, bien que dans un nombre limité de cas, la rémunération du distributeur s'élève à moins de 35%. Sur demande, l'investisseur pourra obtenir de plus amples informations concernant ces cas.
Si la société de gestion investit les actifs de l'organisme de placement collectif dans des parts d'organismes de placement collectif qui ne sont pas gérés par une entité de KBC Groupe SA et si la société de gestion reçoit une rémunération, la société de gestion paiera cette rémunération à l'organisme de placement collectif.
Le *fee sharing* n'a pas d'incidence sur le montant de la commission de gestion que le compartiment verse à la société de gestion. Cette commission de gestion est soumise aux limitations prévues par les statuts. Ces limitations ne peuvent être modifiées qu'après avoir été approuvées par l'Assemblée Générale.
La société de gestion a conclu un accord de distribution avec le Distributeur de manière à favoriser une plus large distribution des droits de participation du compartiment en utilisant plusieurs canaux de distribution.
Il est de l'intérêt des participants, du compartiment et du Distributeur que le plus grand nombre possible de parts soit vendu et que les actifs du compartiment soient donc les plus élevés possible. De ce point de vue, il n'y a donc pas de conflit d'intérêts.

2.4.7 NOTES AUX ETATS FINANCIERS ET AUTRES DONNEES

La commission de gestion est payable au terme de chaque mois et est basée sur le nombre de parts en début de semestre.
La rémunération de l'agent administratif est payable à la fin de chaque mois et est basée sur le nombre d'actions émises au début de chaque semestre.
Rémunération du commissaire : 1 000 euros par an. Cette rémunération s'entend hors TVA et peut être indexé annuellement conformément aux décisions de l'assemblée générale.
Rémunération du dépositaire: cette commission est payable annuellement au début de chaque année civile et est calculée sur l'état du patrimoine à la fin de l'année civile précédente.
Aspects sociaux, éthiques et environnementaux:
Toute participation dans des fabricants d'armes controversées, dont l'on peut conclure par consensus international au cours des cinq dernières décennies que leur usage occasionne des souffrances humaines disproportionnées à la population civile est résolument écartées du compartiment. Il s'agit notamment de fabricants de mines antipersonnelles, de bombes et de munitions à fragmentation et d'armes à l'uranium appauvri.
Produits dérivés financiers sur indices financiers : de plus amples informations sur d'éventuels indices financiers servant de sous-jacent aux produits dérivés financiers sont fournies dans la section "Objectif et politique de placement du compartiment" du présent rapport.

SOMMAIRE

2. Renseignements relatifs au Horizon CSOB Duo Coupon 2

2.1. Rapport de gestion
2.1.1. Date de lancement, prix de souscription initiale et date d'échéance
2.1.2. Cotation en Bourse
2.1.3. Objectif et politique de placement du compartiment
2.1.4. Gestion du portefeuille d'investissement
2.1.5. Distributeurs
2.1.6. Indice et benchmark
2.1.7. Politique suivie pendant l'exercice
2.1.8. Indicateur synthétique du risque et de rendement (SRRI)

2.2. Bilan

2.3. Compte de résultats

2.4. Composition des avoirs et chiffres-clés
2.4.1. Composition des avoirs
2.4.2. Changement dans la composition des avoirs
2.4.3. Montant des engagements relatives aux positions en dérivés financiers
2.4.4. Evolution des souscriptions, des rachats et de la valeur nette d'inventaire
2.4.5. Rendements
2.4.6. Frais
2.4.7. Notes aux états financiers et autres données

2 RENSEIGNEMENTS RELATIFS AU HORIZON CSOB DUO COUPON 2

2.1 RAPPORT DE GESTION

2.1.1 DATE DE LANCEMENT ET PRIX DE LANCEMENT

Date de lancement: 29 janvier 2010
Prix de lancement: 20 EUR
Date de l'échéance: 31 août 2018
Monnaie: EUR

2.1.2 COTATION EN BOURSE

Pas d'application.

2.1.3 RAPPEL DE LA POLITIQUE D'INVESTISSEMENT COMME ECRIT DANS LE PROSPECTUS

OBJECTIF DU COMPARTIMENT:

DESCRIPTION DE L'OBJECTIF DU COMPARTIMENT:

Le compartiment a pour double objectif (avant frais et taxes):

(1) De rembourser le prix de souscription initial par action de 20 EUR à concurrence d'une première moitié de la valeur de souscription initiale au Jour d'Echéance Intermédiaire et de la deuxième moitié de la valeur de souscription initiale à l'échéance (la protection de capital). Cette protection de capital est octroyée par la mise en place d'un mécanisme financier expliqué plus amplement au point *Protection du capital.* Cette protection du capital ne vaut toutefois pas pour l'actionnaire qui vend ses actions avant, respectivement, le Jour d'Echéance Intermédiaire ou l'Echéance.

(2) D'offrir un rendement potentiel au moyen d'un investissement en 'swaps' (contrats d'échange). Les différents types de 'swaps' dans lesquels le compartiment peut investir, sont expliqués au point *Rendement potentiel.*

PROTECTION DU CAPITAL:

Le mécanisme financier destiné à la protection du capital:
Le mécanisme financier destiné à assurer la protection du capital respectivement au Jour d'Echéance Intermédiaire ouà l'Echéance (comme décrit ci-dessus)consiste à investir la totalité des souscriptions en obligations et autres titres de créance, dépôts et/ou liquidités (notamment l'argent placé sur un compte à terme ou à vue). Ces investissements peuvent avoir différentes durées et dates de paiement de coupon qui sont adaptées aux échéances des engagements du compartiment au moyen des 'swaps' décrits au point *Transactions autorisées en 'swaps' (2)*.

Caractéristiques auxquelles les investissements doivent répondre:
Les investissements doivent répondre à l'une des caractéristiques suivantes:

(1) Un investissement en dépôts et/ou titres de créance, placés auprès ou émis par des établissements financiers sous contrôle prudentiel et établi dans un Etat membre de l'Espace économique européen.

(2) Un investissement en titres de créance émis ou garantis par un Etat membre de l'Espace économique européen.

(3) Un investissement repris dans une stratégie d'investissement présentant une structure analogue et un risque de contrepartie identique à un investissement direct en dépôts et/ou titres de créance visés aux points (1) et (2) ci-dessus.

Les investissements sous (3) peuvent se composer de:

(A) Un investissement en obligations cotées en Bourse émises par des '*Special Purpose Vehicles'* (SPV).

Ces SPV sont gérés par KBC Asset Management SA ou une de ses filiales.

Les obligations émises par les SPV ont pour sous-jacent un portefeuille diversifié de dépôts émis par des organismes financiers, des obligations et d'autres titres de créance et produits dérivés (dérivés financiers). La sélection de ces actifs sous-jacents repose sur des critères relatifs à la répartition et la solvabilité (voir sous *Catégories des actifs autorisés* et *Caractéristiques des obligations et autres titres de créance)* afin de réduire le risque de contrepartie.

D'autres particularités relatives aux critères auxquels doivent répondre ces dépôts, obligations, autres titres de créance et produits dérivés (dérivés financiers) sous-jacents figurent dans les prospectus de base des SPV. Ces prospectus de base peuvent être consultés sur le site http://www.kbc.be/prospectus/spv/.

Les investissements tant du compartiment que des SPV sont expliqués pour l'investisseur dans le compartiment dans le rapport annuel et le rapport semestriel de la Sicav dont le compartiment fait partie. Le rapport annuel et le rapport semestriel peuvent également être consultés sur le site http://www.kbc.be/.

(B) Un investissement en:

- Dépôts auprès d'organismes financiers soumis au contrôle prudentiel aux Etats-Unis d'Amérique, au Japon, au Canada ou en Australie et/ou

- Titres de créance émis par des organismes financiers soumis au contrôle prudentiel aux Etats-Unis, au Japon, au Canada ou en Australie et/ou

- Titres de créance émis ou garantis par les Etats-Unis, le Japon, le Canada ou en Australie.

Le contrôle prudentiel des organismes financiers aux Etats-Unis, au Japon, au Canada et en Australie peut être considéré comme équivalent au contrôle prudentiel des organismes financiers dans les Etats membres de l'Espace économique européen.

Les investissements en titres de créance émis par des organismes financiers soumis au contrôle prudentiel aux Etats-Unis, au Japon, au Canada et en Australie ou émis ou garantis par les Etats-Unis, le Japon, le Canada et l'Australie ont un score de solvabilité minimum comme exposé au point *Caractéristiques des obligations et autres titres de créance*.

(C) Les investissements peuvent également combiner des investissements en (A) et en (B).

Pas de garantie formelle:
Aucune garantie formelle de remboursement du prix de souscription initial n'est octroyée au compartiment ou à ses actionnaires. En d'autres termes, la protection du capital ne constitue pas une obligation de résultat pour le compartiment, bien que la réalisation de cet objectif par le fonctionnement du mécanisme financier demeure la priorité absolue.

Si, en raison de la déficience du mécanisme financier, le montant à payer par action, respectivement, au Jour d'Echéance Intermédiaire ou à l'Echéance (avant frais et taxes) est inférieur au prix de souscription initial, KBC Asset Management peut décider (sans y être obligé) d'affecter la commission de gestion perçue du compartiment et éventuellement d'autres compartiments de la Sicav pendant l'exercice en cours à la couverture de ce déficit. Ceci ne constitue pas une garantie de la part de KBC Asset Management SA. Celle-ci peut décider selon sa propre vision d'utiliser la commission de gestion dans ce but ou non.

Cette protection de capital ne vaut toutefois pas pour l'actionnaire qui vend ses actions avant, respectivement, le Jour d'Echéance Intermédiaire ou avant l'Echéance.

RENDEMENT POTENTIEL:

Pour obtenir un rendement potentiel, le compartiment conclut des swaps avec une ou plusieurs contreparties de premier ordre. C'est la raison pour laquelle le compartiment cède une partie des revenus futurs de ses investissements destinés à la protection du capital à cette/ces contrepartie(s) pendant la durée du compartiment. En échange, la (les) contrepartie(s) s'engage(nt) à offrir un rendement potentiel décrit au point *Stratégie définie*.

POLITIQUE D'INVESTISSEMENT DU COMPARTIMENT:

CATEGORIES D'ACTIFS AUTORISES:

Conformément aux dispositions de l'Arrêté Royal du 12 novembre 2012 relatif à certains organismes de placement collectif publics, les investissements du compartiment peuvent consister en titres négociables (notamment obligations et autres instruments de créance), en instruments du marché monétaire, en parts d'organisme de placement collectif, en dépôts, en produits dérivés (dérivés financiers), en liquidités et tout autre instrument, pour autant que cela soit autorisé par la réglementation applicable.

Les limites et les restrictions d'investissement prévues par l'Arrêté Royal du 12 novembre 2012 relatif à certains organismes de placement collectif publics seront respectées à tout moment.

CARACTÉRISTIQUES DES OBLIGATIONS ET AUTRES TITRES DE CRÉANCE:

Le score de solvabilité moyen (rating) des obligations et autres instruments de créance pendant la durée du compartiment est de minimum "A-" pour Standard & Poor's ou un score de solvabilité équivalent de Moody's ou Fitch ou, à défaut d'un score de solvabilité, un profil de risque de crédit moyen au moins équivalent selon l'évaluation du gestionnaire.

Le score de solvabilité des obligations et autres instruments de créance à long terme lors du lancement de l'investissement est de minimum "A-" pour Standard & Poor's ou un score de solvabilité équivalent de Moody's ou Fitch ou, à défaut d'un score de solvabilité, un profil de risque de crédit moyen au moins équivalent selon l'évaluation du gestionnaire.

Le score de solvabilité des obligations et autres instruments de créance à court terme lors du lancement de l'investissement est de minimum "A-1" pour Standard & Poor's ou un score de solvabilité équivalent de Moody's ou Fitch ou, à défaut d'un score de solvabilité, un profil de risque de crédit moyen au moins équivalent selon l'évaluation du gestionnaire.

Toutes les durées sont prises en considération lors de la sélection des obligations et autres titres de créance.

TRANSACTIONS AUTORISEES EN 'SWAPS':

Les 'swaps' décrits ci-après sont conclus avec une/des contrepartie(s) de premier ordre dans les limites définies par la loi.

(1) Pour atteindre un rendement potentiel, le compartiment conclut des 'swaps'. Dans le cadre de ces 'swaps', le compartiment cède une partie des revenus futurs de ses investissements destinés à la protection du capital à cette/ces contrepartie(s) pendant la durée du compartiment. En échange, la (les) contrepartie(s) s'engage(nt) à offrir un rendement potentiel décrit au point *Stratégie définie.*

Les 'swaps' sous (1) sont indispensables à la réalisation des objectifs d'investissement du compartiment, étant donné qu'au moyen de cette technique l'objectif d'atteindre un rendement potentiel peut être réalisé.

Le profil de risque du compartiment n'est pas influencé par l'utilisation de ces ' swaps'.

(2) Le compartiment conclut si nécessaire des 'swaps' pour faire coïncider les durées des engagements du compartiment et celles des flux d'argent découlant des dépôts, obligations et autres instruments de créance décrits sous *Caractéristiques auxquelles les investissements doivent répondre.*

Ces 'swaps' sont indispensables à la réalisation des objectifs d'investissement du compartiment, étant donné qu'il n'y a pas d'obligations et d'autres instruments de créance en suffisance sur le marché dont les coupons et échéances coïncident parfaitement avec les échéances des engagements du compartiment.

Le profil de risque du compartiment n'est pas influencé par l'utilisation de ces ' swaps'.

(3) Le compartiment peut également conclure des 'swaps' pour se protéger du risque de crédit sur des émetteurs d'obligations et autres instruments de créance. Au moyen d'un tel 'swap', une ou plusieurs contrepartie(s) reprend/reprennent, en échange d'une prime payable par le compartiment le risque qu'un émetteur d'une obligation ou d'un autre instrument de créance se trouvant dans le portefeuille du compartiment reste en défaut.

Les 'swaps' sous (3) servent de couverture du risque de crédit.

Le profil de risque du compartiment n'est pas influencé par l'utilisation de ces 'swaps'.

LIMITES DE LA POLITIQUE DE PLACEMENT:

La politique de placement est menée dans les limites prévues par la réglementation.
Le compartiment peut contracter des emprunts à concurrence de 10% de ses actifs nets, pour autant qu'il s'agisse d'emprunts à court terme ayant pour but de résoudre des problèmes de liquidité à caractère temporaire.

STRATEGIE DEFINIE

OBJECTIFS ET POLITIQUE DE PLACEMENT :

Le compartiment poursuit les objectifs d'investissement suivants :

- A l'Echéance Intermédiaire: remboursement de la première moitié de la valeur de souscription initiale de 20 EUR, soit 10 EUR et un premier paiement de dividende égal à 7.5% calculé sur la moitié de la valeur de souscription initiale de 20 EUR, soit 10 EUR. Ce dividende s'élève à 0.75 EUR
- A l'Echéance : remboursement de la seconde moitié de la valeur de souscription initiale de 20 EUR, soit 10 EUR.
- Par Période : après approbation par l'Assemblée Générale, un dividende calculé sur la moitié de la valeur de souscription initiale de 20 EUR, soit 10 EUR et ce en fonction de la hausse éventuelle de la valeur d'un panier de 30 actions d'entreprises de qualité (comme définies ci-après), qui se caractérisent par une capitalisation boursière importante et par un rapport cours/bénéfice peu élevé, calculé sur base d'une **structure 'Fix Upside Coupon'**. La hausse éventuelle de la valeur de ce panier d'actions par Période par rapport à la Valeur de Départ du panier ((*Valeur Finale de la Période du panier moins Valeur de Départ du panier) divisée par Valeur de Départ du panier*) sera déterminée par Période et versée à 100% comme dividende, étant toutefois entendu que pour la détermination de la Valeur Finale de la Période des actions, il doit être tenu compte du mode de calcul tel que décrit sous «Valeur Finale par Période d'une action». Les baisses éventuelles de la valeur du panier ne sont pas prises en compte. Le dividende par Période est au minimum égal à 1%, calculé sur la moitié de la valeur de souscription initiale de 20 EUR, soit 10 EUR.
- La mise en paiement du dividende de la première Période coïncide avec l'Echéance Intermédiaire.

Les dividendes versés sont soumis à un précompte mobilier de 25%, sous réserve de modification de la législation en vigueur. Les dividendes de chaque Période, sauf de la dernière Période, sont payables le dernier jour ouvrable bancaire belge du mois qui suit la fin de la Période. Le dividende de la dernière Période est payable à l'Echéance.
ECHEANCE : vendredi 31 août 2018 (Paiement avec date valeur J+1 jour ouvrable bancaire).

ECHEANCE INTERMEDIAIRE : le dernier Jour d'Evaluation de août 2011 (Paiement avec date valeur J+1 jour ouvrable bancaire).

MONNAIE : EUR, l'évolution du cours de change des devises locales des actions du panier par rapport au EUR n'est pas pertinente.

Période	Durée Période	Cours Final Période
1) 02/2010 – 07/2011	18 mois	Pour chaque action dans le panier, la moyenne du Cours des cinq premiers Jours d'Evaluation de août 2011
2) 08/2011 – 07/2012	12 mois	Pour chaque action dans le panier, la moyenne du Cours des cinq premiers Jours d'Evaluation de août 2012
3) 08/2012 – 07/2013	12 mois	Pour chaque action dans le panier, la moyenne du Cours des cinq premiers Jours d'Evaluation de août 2013
4) 08/2013 – 07/2014	12 mois	Pour chaque action dans le panier, la moyenne du Cours des cinq premiers Jours d'Evaluation de août 2014
5) 08/2014 – 07/2015	12 mois	Pour chaque action dans le panier, la moyenne du Cours des cinq premiers Jours d'Evaluation de août 2015
6) 08/2015 – 07/2016	12 mois	Pour chaque action dans le panier, la moyenne du Cours des cinq premiers Jours d'Evaluation de août 2016
7) 08/2016 – 07/2017	12 mois	Pour chaque action dans le panier, la moyenne du Cours des cinq premiers Jours d'Evaluation de août 2017
8) 08/2017 – 07 /2018	12 mois	Pour chaque action dans le panier, la moyenne du Cours des cinq premiers Jours d'Evaluation de août 2018

VALEUR DE DÉPART D'UNE ACTION:

Pour chaque action dans le panier la moyenne du Cours des cinq premiers Jours d'Evaluation à partir de vendredi 5 février 2010 (ce jour inclus).

VALEUR FINALE PAR PERIODE D'UNE ACTION*:

- Scénario 1: si le Cours Final Période d'une action est supérieur à la Valeur de Départ de cette action et quelle que soit cette différence, on portera en compte, pour la Valeur Finale par Période de cette action, une hausse de 7% par rapport à la Valeur de Départ de celle-ci pour la Période actuelle,
- Scénario 2: si le Cours Final Période d'une action est inférieur ou égal à la Valeur de Départ de cette action, on portera en compte, pour la Valeur Finale par Période de cette action, le Cours Final de celle-ci pour la Période actuelle.

*La hausse ou la baisse d'une action à la fin de chaque Période sera toujours calculée par rapport à la Valeur de départ de cette action individuelle comme décrit ci-dessus, qui est déterminée une seule fois et qui ne peut pas être changée, comme illustrée dans l'exemple ci-dessous.

VALEUR DE DEPART DU PANIER : la moyenne pondérée de la Valeur de Départ des actions du panier.

VALEUR FINALE DE LA PERIODE DU PANIER :
la moyenne pondérée de la Valeur Finale par Période des actions du panier.

COURS :
Pour toutes les actions, à l'exception des actions cotées à la Bourse de Milan, le cours de clôture, notamment le cours d'une action du panier tel qu'il est calculé et communiqué à la clôture de la bourse par l'instance responsable de la bourse à laquelle le titre est coté (ou son successeur légal). Pour les actions qui sont cotées à la Bourse de Milan, le cours de référence est utilisé.

JOUR D'EVALUATION :
La détermination d'un Jour d'Evaluation se fait séparément pour chaque action dans le panier.

Un Jour d'Evaluation est un jour qui est à la fois un jour boursier prévu

i) pour la bourse à laquelle l'action est cotée et
ii) pour la bourse dont les activités ont une influence significative sur la négociation d'options et de contrats à terme sur cette action

ci-après 'les Bourses Concernées'.

Si, au Jour d'Evaluation

a) une des Bourses Concernées reste fermée de manière inattendue ou
b) il se produit un événement perturbateur du marché pour une des Bourses Concernées ou
c) il se produit une clôture anticipée d'une des Bourses Concernées

le Jour d'Evaluation original est remplacé par le jour boursier suivant au cours duquel il ne se produit pas d'événement décrit sous a), b) ou c) ci-dessus. Une clôture autre qu'une clôture ordinaire mais qui est annoncée à temps n'est pas considérée comme une clôture anticipée.

Lorsqu'une évaluation est faite sur base de Jours d'Evaluations successifs, le jour boursier remplaçant un Jour d'Evaluation original (i) ne peut coïncider avec un autre Jour d'Evaluation original et (ii) ne peut être un jour boursier qui remplace déjà un autre Jour d'Evaluation original.

Si toutefois un événement décrit sous a), b) ou c) ci-dessus se produit au cours de chacun des huit jours boursiers qui suivent le Jour d'Evaluation original,

(i) le huitième jour boursier sera considéré comme le Jour d'Evaluation original et
(ii) la sicav évaluera de bonne foi, en concertation avec la (les) contrepartie(s) de premier ordre avec laquelle (lesquelles) une convention de swap a été conclue, le cours de l'action tel qu'elle aurait été cotée ce huitième jour boursier et
(iii) la sicav informera les actionnaires au sujet des modifications relatives à la fixation de la Valeur de Départ et/ou de la Valeur Finale et aux modalités de paiement.

PANIER APPLICABLE :
Le tableau ci-dessous montre, dans les colonnes de gauche à droite, successivement le numéro d'ordre de l'action, son nom, son code Bloomberg, la bourse à laquelle elle est cotée et sa pondération initiale .

1	ABBOTT LABORATORIES	ABT UN Equity	NYSE	3.00%
2	BAYER AG	BAY GY Equity	Frankfurt	3.00%
3	BP PLC	BP/ LN Equity	London	3.25%
4	DIAGEO PLC	DGE LN Equity	London	3.00%
5	EAST JAPAN RAILWAY CO	9020 JT Equity	Tokyo	3.50%
6	ENEL SPA	ENEL IM Equity	Milan	3.25%
7	ENI SPA	ENI IM Equity	Milan	3.00%
8	IBERDROLA SA	IBE SM Equity	Madrid	3.50%
9	INTL BUSINESS MACHINES CORP	IBM UN Equity	NYSE	3.00%
10	KONINKLIJKE KPN NV	KPN NA Equity	Amsterdam	4.50%
11	KRAFT FOODS INC-CLASS A	KFT UN Equity	NYSE	3.00%
12	MCDONALD'S CORP	MCD UN Equity	NYSE	3.25%
13	MICROSOFT CORP	MSFT UQ Equity	Nasdaq	2.75%
14	MITSUBISHI CORP	8058 JT Equity	Tokyo	3.00%
15	MUENCHENER RUECKVER AG-REG	MUV2 GY Equity	Frankfurt	4.50%
16	NATIONAL GRID PLC	NG/ LN Equity	London	3.50%
17	NESTLE SA-REG	NESN VX Equity	Virt-X	3.75%
18	NISOURCE INC	NI UN Equity	NYSE	3.00%
19	NTT DOCOMO INC	9437 JT Equity	Tokyo	4.50%
20	PFIZER INC	PFE UN Equity	NYSE	2.75%
21	ROCHE HOLDING AG-GENUSSCHEIN	ROG VX Equity	Virt-X	3.00%
22	STATOILHYDRO ASA	STL NO Equity	Oslo	3.75%
23	SWISSCOM AG-REG	SCMN VX Equity	Virt-X	4.00%
24	TAKEDA PHARMACEUTICAL CO LTD	4502 JT Equity	Tokyo	3.25%
25	TELEFONICA SA	TEF SM Equity	Madrid	3.00%
26	TELIASONERA AB	TLSN SS Equity	Stockholm	3.00%
27	TELSTRA CORP LTD	TLS AU Equity	Sydney	2.50%
28	TESCO PLC	TSCO LN Equity	London	3.00%
29	VERIZON COMMUNICATIONS INC	VZ UN Equity	NYSE	3.25%
30	VINCI SA	DG FP Equity	Paris	4.25%

Critères de sélection pour faire partie du panier :

Une action ne peut faire partie du panier que si (i) l'action est cotée sur une bourse (ii) le titre fait partie d'un important indice d'actions, (iii) l'action présente une capitalisation boursière importante et un rapport cours/bénéfice peu élevé et (iv) le Conseil d'Administration de la sicav a approuvé l'insertion de l'action dans le panier (les 'Critères de Sélection').

Adaptations au panier à la suite d'une fusion, d'une acquisition, d'une scission, d'une nationalisation, d'une faillite ou d'une disqualification:

Fusion ou acquisition
Si un ou plusieurs émetteurs d'actions du panier prennent part à une fusion ou acquisition, il sera attribué aux actions des émetteurs concernés par l'opération et qui, après cette opération, remplissent encore les Critères de Sélection, un poids dans le panier égal à la somme des poids des actions de tous les émetteurs concernés par l'opération. Si, après l'opération, aucune des actions concernées par cette opération ne satisfait encore aux Critères de Sélection, les dispositions décrites sous 'Nationalisation, Faillite ou Disqualification' seront appliquées.

Scission
Si un émetteur d'une action du panier procède à une scission, l'action de l'émetteur concerné peut être remplacée par soit une des actions nées de la scission et répondant aux Critères de Sélection, soit par un panier composé des actions nées de la scission et répondant aux Critères de Sélection. Ce panier d'actions sera considéré comme une seule action pour le calcul du nombre d'actions dans le panier. Si après l'opération, aucune des actions issues de la scission ne remplit encore les Critères de Sélection, les dispositions décrites sous 'Nationalisation, Faillite ou Disqualification' seront appliquées.

Nationalisation, Faillite ou Disqualification
Si un émetteur d'une action du panier est nationalisé, déclaré en faillite ou ne satisfait plus aux Critères de Sélection ('Disqualification'), cette action est supprimée du panier et est réalisée au dernier cours précédant sa suppression. Le montant de la réalisation est ensuite placé jusqu'à l'échéance de la transaction de swap sous-jacente au compartiment au taux d'intérêt qui est en vigueur à ce moment sur le marché monétaire ou obligataire jusqu'à l'échéance de la transaction de swap sous-jacente au compartiment. Le montant ainsi majoré d'intérêts est porté en compte à l'Echéance comme étant le résultat de l'action pour le calcul de la hausse finale du panier.

Prêt d'instruments financiers:

Le compartiment peut prêter des instruments financiers dans les limites prescrites par la réglementation applicable.

Ces prêts n'ont pas d'incidence sur le profil de risque du compartiment, dès lors que:

- Les prêts sont réalisés dans le cadre d'un système de prêts de titres géré par un 'principal'. Dans ce système, le compartiment est exclusivement en rapport avec le principal qui intervient en la qualité de contrepartie à laquelle la propriété des titres est transférée. Le choix du principal est soumis à des critères sévères de sélection. Le principal garantit la restitution de titres équivalents aux titres prêtés.
- Par un système de gestion de marge il est toujours assuré que le compartiment bénéficie d'une garantie financière dont la valeur réelle est à tout moment supérieure à la valeur réelle des titres prêtés, ceci au cas où le principal ne restituerait pas les titres équivalents.

La restitution de titres équivalents aux titres prêtés peut être demandée à tout moment. Il est ainsi garanti que les prêts de titres n'influencent pas la gestion du compartiment.
Les prêts de titres permettent au compartiment de réaliser un rendement supplémentaire. Le principal verse une commission à la société de gestion. Cette commission revient essentiellement au compartiment, sous déduction de la rémunération pour la gestion de marge et les clearing services de KBC Banque.
La relation avec la (les) contrepartie(s) est régie sur base de conventions internationales standard.

Stratégie générale visant à couvrir le risque de change:

Pour protéger ses actifs contre les variations des taux de change tout en restant dans les limites fixées dans les statuts, le compartiment peut effectuer des transactions de vente de contrats à terme sur devises et de vente d'options call ou d'achat d'options put sur devises. Les transactions concernées ne peuvent avoir trait qu'à des contrats négociés sur un marché réglementé et régulier, agréé et ouvert au public, ou à des contrats négociés avec un établissement financier agréé de premier ordre, spécialisé dans ce type de transactions et qui déploie également ses activités sur le marché des options 'over the counter' (OTC). Dans le même but, le compartiment peut aussi vendre des devises à terme ou les échanger dans le cadre de transactions de gré à gré avec des établissements financiers de premier ordre, spécialisés dans ce type de transactions. L'objectif en matière de couverture des transactions précitées laisse supposer qu'il existe une relation directe entre ces transactions et les actifs à couvrir. Ceci implique qu'en principe, les transactions exprimées dans une devise donnée ne peuvent, en termes de volume, dépasser ni la valorisation de l'ensemble des actifs exprimés dans cette même devise, ni la durée de détention de ces actifs.

Aspects sociaux, éthiques et environnementaux:

Toute prise de participation dans des fabricants d'armes controversées, dont l'on peut conclure par consensus international au cours des cinq dernières décennies que leur usage occasionne des souffrances humaines disproportionnées à la population civile est résolument exclue du compartiment.
Il s'agit notamment de fabricants de mines antipersonnelles, de bombes et de munitions à fragmentation et d'armes à l'uranium appauvri.

Pour l'application éventuelle des disposition fiscales européennes et belges, nous vous renvoyons au prospectus sous 'Informations concernant la Sicav - Régime fiscal'.

2.1.4 GESTION FINANCIERE DU PORTEFEUILLE

La société de gestion délègue la gestion intellectuelle du portefeuille, à l'exception de la constitution et la tenue à jour du compartiment d'un point de vue technique et juridique, à KBC Fund Management Limited, Joshua Dawson House, Dawson Street, Dublin 2, IRELAND.

2.1.5 DISTRIBUTEUR

KBC Asset Management S.A., 5, Place de la Gare, L-1616 Luxembourg.

2.1.6 INDICE ET BENCHMARK

Pas d'application.

2.1.7 POLITIQUE SUIVIE PENDANT L'EXERCICE

Composition du panier à la date du rapport

Nom	Valeur
ABBOTT LABORATORIES	2,1496
ABBVIE INC	2,9616
BAYER AG	6,3952
BP PLC	2,8015
DIAGEO PLC	5,9207
EAST JAPAN RAILWAY	4,9510
ENEL SPA	2,7420
ENI SPA	3,2202
IBERDROLA SA (SM)	2,7754
INTL BUSINESS MACHINES CORP	4,5738
KONINKLIJKE KPN NV	1,5046
KRAFT FOODS GROUP INC	1,8772
MCDONALD'S CORP	4,9755
MICROSOFT CORP (UQ)	3,6796
MITSUBISHI CORP	2,8194
MONDELEZ INTERNATIONAL INC (UW)	3,6868
MUENCHENER RUECKVER AG-REG	6,7152
NATIONAL GRID PLC	4,8941
NESTLE SA-REG	4,9877
NISOURCE INC	6,7029
NTT DOCOMO INC	5,5918
PFIZER INC	4,7168
ROCHE HOLDING AG-GENUSSCHEIN	4,2691
STATOILHYDRO ASA	4,2660
SWISSCOM AG-REG	4,9029
TAKEDA PHARMACEUTICAL CO LTD	3,9790
TELEFONICA SA (SM)	2,1227
TELIASONERA AB	3,2271
TELSTRA CORP LTD (AU)	3,9273
TESCO PLC	2,4101
VERIZON COMMUNICATIONS INC	5,9443
VINCI SA	5,3368
TOTAL	131,03

Evolution de l'indice ou basket

Indice:	**BASKET**
31/12/2012:	**109,09**
28/06/2013:	**117,88**
31/12/2013:	**131,03**
Evolution depuis 31/12/2012:	**20,11%**
Evolution depuis 28/06/2013:	**11,16%**
Indice au départ du compartiment:	**100,00**
Garantie minimum en monnaie locale à la date d'échéance:	**10,00**
Monnaie locale:	**EUR**

Fixings

Période	Date finale	Valeur finale	Cap
1	05/08/2011	n.a.	6,40%
2	05/08/2011	n.a.	1,10%
3	05/08/2011	n.a.	1,00%
4	07/08/2012	n.a.	1,00%
5	07/08/2013	n.a.	1,00%

Modifications du panier depuis le lancement du compartiment

Date	SORTIE	ENTREE	Remarque
02/10/2012		KRAFT FOODS GROUP INC	Spin-off Kraft Foods
02/10/2012	KRAFT FOODS	MONDELEZ INTERNATIONAL INC (UW)	Changement de dénomination
02/01/2013		ABBVIE INC	Spin-off Abbott Laboratories

2.1.8 INDICATEUR SYNTHETIQUE DU RISQUE ET DE RENDEMENT

2 sur une échelle de 1 (risque faible) à 7 (risque élevé).

La valeur d'une part peut augmenter ou diminuer et l'investisseur pourrait recevoir moins que sa mise.
Conformément à la Directive 583/2010, un indicateur synthétique du risque et de rendement est déterminé donnant une indication chiffrée des rendements possibles, mais également des risques correspondants, du compartiment, calculée dans la devise du compartiment. L'indicateur est formulé par un chiffre entre 1 et 7. Plus le chiffre est élevé, plus le rendement possible est élevé, cependant le rendement est aussi plus difficilement prévisible. Des pertes sont également possibles. Le chiffre le plus bas ne signifie pas que l'investissement est totalement sans risque. Il indique que, comparé aux chiffres plus élevés, ce produit offrira normalement un rendement plus bas, mais en même temps mieux prévisible.
L'indicateur synthétique de risque et de rendement est évalué sur une base régulière et peut donc être diminué ou augmenté sur base des données provenant du passé. Les données provenant du passé ne sont pas toujours une indication fiable pour le rendement et risque futurs.

2.2 BILAN

Schéma du bilan		31/12/2013 (en devise du compartiment)	31/12/2012 (en devise du compartiment)
	TOTAL ACTIF NET	2.411.409,74	4.232.346,45
II.	**Valeurs mobilières,instruments du marché monétaire, OPC et instruments financiers dérivés**		
A.	Obligations et autres titres de créance		
	a) Obligations	2.280.481,65	3.746.679,53
	a} Collateral reçu sous forme d'obligations	43.013,54	
F.	Instruments finaciers dérivés		
	e) Sur actions		
	Contrats de swap (+/-)	112.534,85	258.279,49
IV.	**Créances et dettes à un an au plus**		
B.	Dettes		
	a) Montants à payer (-)		-12.374,99
	d) Collateral (-)	-43.013,54	
V.	**Dépôts et liquidités**		
A.	Avoirs bancaires à vue	18.574,09	39.536,91
B.	Avoirs bancaires à terme		200.116,00
VI.	**Comptes de régularisation**		
B.	Produits acquis		436,94
C.	Charges à imputer (-)	-180,85	-327,43
	TOTAL CAPITAUX PROPRES	2.411.409,74	4.232.346,45
A.	**Capital**	2.451.441,55	3.733.778,62
B.	**Participations au résultat**	-14.482,21	-19.134,11
D.	**Résultat de l'exercice**	-25.549,60	517.701,94

POSTES HORS BILAN

I	**Sûretés réelles (+/-)**		
I.A	**Collateral (+/-)**		
I.A.A	Valeurs mobilières/instruments du marché monétaire	43.013,54	
IV	**Montants notionels des contrats de swap (+)**	2.312.820,00	3.992.800,00

2.3 COMPTE DE RÉSULTATS

	Compte de résultats	31/12/2013 (en devise du compartiment)	31/12/2012 (en devise du compartiment)
I.	**Réductions de valeur, moins-values et plus-values**		
A.	Obligations et autres titres de créance		
	a) Obligations	3.624,68	179.956,31
F.	Instruments financiers dérivés		
	e) Sur actions		
	Contrats de swap (+/-)	-64.787,80	302.999,17
G.	Créances, dépôts, liquidités et dettes	-116,00	-346,10
II.	**Produits et charges des placements**		
B.	Intérêts		
	a) Valeurs mobilières et instruments du marché monétaire	20.479,37	62.957,83
	b) Dépôts et liquidités	493,60	4.895,62
D.	Contrats de swap (+/-)	41.011,66	12.977,08
III.	**Autres produits**		
A.	Indemnité destinée à couvrir les frais d'acquisition et de réalisation des actifs, à décourager les sorties et à couvrir les frais de livraison	17.785,32	23.563,66
B.	Autres	937,13	
IV.	**Coûts d'exploitation**		
A.	Frais de transaction et de livraison inhérents aux placements (-)	0,06	-0,11
B.	Charges financières (-)	-102,64	-217,62
C.	Rénumération due au dépositaire (-)	-250,00	-250,00
D.	Rénumération due au gestionnaire (-)		
	a) Gestion financière	-40.922,35	-60.224,84
	b) Gestion administrative et comptable	-1.702,74	-2.867,82
E.	Frais administratifs (-)	-104,30	-197,34
F.	Frais d'établissement et d'organisation (-)	109,81	-3.189,57
G.	Rénumérations, charges sociales et pensions (-)	-3,67	-2,85
H.	Services et biens divers (-)	-1.720,69	-1.893,49
J.	Taxes	-108,01	-130,67
K.	Autres charges (-)	-173,03	-327,32
	Produits et charges de l'exercice (du semestre)		
	Sous-total II + III + IV impôts sur le résultat	35.729,52	35.092,56
V.	**Bénéfice courant (perte courante) avant impôts**	-25.549,60	517.701,94
VII.	**Résultat de l'exercice**	-25.549,60	517.701,94

Affectation des résultats		31/12/2013 (en devise du compartiment)	31/12/2012 (en devise du compartiment)
I.	**Bénéfice (Perte) à affecter**	-40.031,81	498.567,83
	Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	-25.549,60	517.701,94
	Participations au résultats perçus (participations au résultat versées)	-14.482,21	-19.134,11
II.	**(Affectations au) Prélèvements sur le capital**	67.844,91	-448.608,63
IV.	**(Distribution des dividendes)**	-27.813,10	-49.959,20

2.4 COMPOSITION DES AVOIRS ET CHIFFRES-CLES

2.4.1 COMPOSITION DES AVOIRS DE HORIZON CSOB DUO COUPON 2

Dénomination	Quantité au 31/12/2013	Devise	Cours en devises	Evaluation (en devise du compartiment)	% Détenu de l'OPC	% Porte feuille	% Actif net
ACTIF							
PORTEFEUILLE TITRES							
Obligations							
Obligations d'entreprises privées							
Irlande							
AMETHYST STRUCTURED FIN PLC 6E 08/08-10/02	225.000,00	EUR	101,416	228.430,26		9,55	9,47
BEECHWOOD STRUCTURED FIN PLC 6E 08/08-10/02	228.000,00	EUR	100,403	229.166,36		9,58	9,50
BROOKFIELS CAPITAL PLC 6E 08/08-10/02	225.000,00	EUR	101,738	229.155,31		9,58	9,50
EPERON FINANCE PLC 6E 08/08-10/02	228.000,00	EUR	100,285	228.895,87		9,57	9,49
ESPACCIO SECURITIES PLC 6E 08/08-10/02	113.000,00	EUR	100,265	113.421,49		4,74	4,70
GREENSTREET STRUCT. FIN. PROD. PLC 6E 08/08-10/02	112.000,00	EUR	101,746	114.077,20		4,77	4,73
NIMROD CAPITAL PLC 6E 08/08-10/02	112.000,00	EUR	101,178	113.440,87		4,74	4,70
OPAL FINANCIAL PRODUCTS PLC 6E 08/08-10/02	114.000,00	EUR	99,976	114.095,90		4,77	4,73
PROFILE FINANCE PLC 6E 08/08-10/02	112.000,00	EUR	101,597	113.909,76		4,76	4,72
RECOLTE SECURITIES PLC 6E 08/08-10/02	114.000,00	EUR	99,437	113.481,81		4,74	4,71
SILVERSTATE FIN INV PLC 6E 08/08-10/02	113.000,00	EUR	100,075	113.207,65		4,73	4,70
VESPUCCI STRUCTURED FIN PROD 6E 08/08-10/02	113.000,00	EUR	100,967	114.215,24		4,77	4,74
VIGADO CAPITAL PLC 6E 08/08-10/02	114.000,00	EUR	99,832	113.932,30		4,76	4,73
VOYCE INVESTMENTS PLC 6E 08/08-10/02	112.000,00	EUR	101,460	113.756,72		4,75	4,72
WATERFORD CAPITAL INC PLC 6E 08/08-10/02	114.000,00	EUR	99,915	114.026,47		4,77	4,73
WAVES FINANCIAL INV PLC 6E 08/08-10/02	113.000,00	EUR	100,129	113.268,44		4,73	4,70
Total des obligations				2.280.481,65		95,30	94,57
Swaps							
Belgique							
KBC SWAPS	2.312.820,00	EUR	5,030	112.534,85		4,70	4,67
Total swaps				112.534,85		4,70	4,67
TOTAL DU PORTEFEUILLE TITRES				2.393.016,50		100,00	99,24
COLLATERAL PERCU							
Belgique							
KBC GROUP COLLATERAL EUR	43.013,54	EUR	1,000	43.013,54			1,78
TOTAL COLLATERAL PERCU				43.013,54			1,78
LIQUIDITES							
Comptes à vue							
Belgique							
KBC GROUP EURO	18.574,09	EUR	1,000	18.574,09			0,77
Total compte à vue				18.574,09			0,77
TOTAL LIQUIDITES				18.574,09			0,77

DEBITEURS ET CREDITEURS DIVERS							
Dettes							
Belgique							
KBC GROUP CONTREPARTIE COLLATERAUX EUR	-43.013,54	EUR	1,000	-43.013,54			-1,78
Total dettes				-43.013,54			-1,78
TOTAL DEBITEURS ET CREDITEURS DIVERS				-43.013,54			-1,78
AUTRES							
Frais provisionnés		EUR		-180,85			-0,01
TOTAL AUTRES				-180,85			-0,01
TOTAL DE L'ACTIF NET				**2.411.409,74**			**100,00**

2.4.2 CHANGEMENT DANS LA COMPOSITIONS DES AVOIRS

La liste détaillée des transactions peut être consultée sans frais au siège de la Sicav, avenue du Port 2, 1080 Bruxelles.

2.4.3 MONTANT DES ENGAGEMENTS RELATIVES AUX POSITIONS EN DERIVES FINANCIERS

EN TITRES	Devise	En devise	En devise du compartiment	Lot-size	Date de transaction
KBC COLLATERAL EUR	EUR	43.013,54	43.013,54	n.a.	31.12.2013
EQLISWAP	EUR	2.312.820,00	2.312.820,00	n.a.	31.10.2013

2.4.4 EVOLUTION DES SOUSCRIPTIONS, DES RACHATS ET DE LA VALEUR NETTE D'INVENTAIRE

Période	Evolution du nombre des parts en circulation						
Années	Souscriptions		Remboursements		Fin de période		
	Cap.	Dis.	Cap.	Dis.	Cap.	Dis.	Total
2011 - 12		0,00		59.516,00		611.408,00	611.408,00
2012 - 12		2.328,00		221.803,00		391.933,00	391.933,00
2013 - 12		0,00		165.016,00		226.917,00	226.917,00

Période	Montants payés et reçus par l'OPC (en devise du compartiment)			
Années	Souscriptions		Remboursements	
	Cap.	Dis.	Cap.	Dis.
2011 - 12		0,00		7.297.278,45
2012 - 12		24.769,92		2.331.596,70
2013 - 12		0,00		1.767.463,31

Période	Valeur nette d'inventaire Fin de période (en devise du compartiment)		
Années	Du compartiment	D'une part	
		Cap.	Dis.
2011 - 12	6.071.430,49		9,93
2012 - 12	4.232.346,45		10,80
2013 - 12	2.411.409,74		10,63

2.4.5 RETURNS

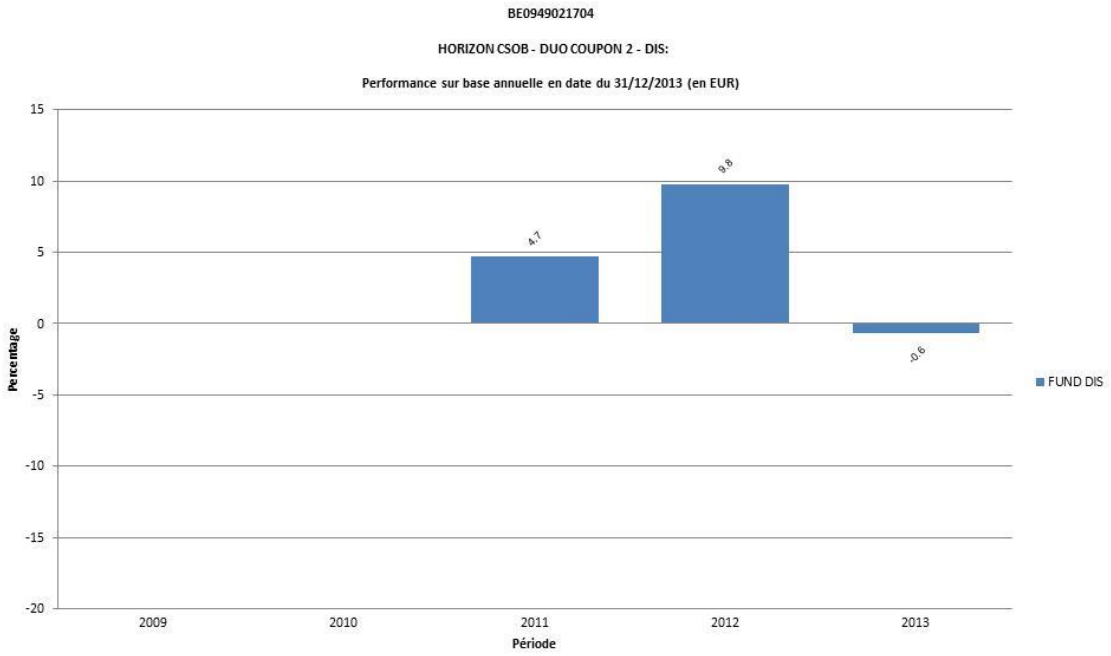

Cap Dis	ISIN code	Monnaie	1 An		3 Ans*		5 Ans*		10 Ans*		Depuis départ*	
			Classe d'actions	Bench mark	Classe d'actions	Bench mark	Classe d'actions	Bench mark	Classe d'actions	Bench mark	Date de lancement	Classe d'actions
DIS	BE0949021704	EUR	-0.64%		4.53%						29/01/2010	3.56%

* les taux indiqués sont sur base annuelle.
Ces données sont historiques et ne constituent pas de gage pour le futur.

- L'histogramme représente les performances d'exercices complets.
- Ces chiffres ne tiennent pas compte d'éventuelles restructurations.
- Calculée en EUR.
- Le rendement est calculé comme la modification de la valeur d'inventaire entre deux moments exprimés en pour cent. Pour les parts qui paient un dividende, le dividende est compensé géométriquement dans le rendement.
- Méthode de calcul pour la date D où VIN correspond à la valeur d'inventaire:
  Parts de distribution (DIS)
  Return à la date D sur une période de X ans :
  [C * NIW(D) / NIW(Y)] ^ [1 / X] - 1
  avec Y = D-X
  Return à la date D depuis la date de lancement S de la part :
  [C * NIW(D) / NIW(S)] ^ [1 / F] - 1
  avec F = 1 si la part existe depuis moins d'un an à la date D
  avec F = (D-S) / 365.25 si la part existe depuis plus d'un an à la date D
  avec C un facteur qui est déterminé par tous les dividendes N entre la date de calcul D et la date de référence.
  Pour le dividende i à la date Di avec valeur Wi on applique :
  Ci = [Wi / NIW(Di)] + 1
  i = 1 ... N
  où C = C0 * .... * CN.
- Si la période entre les deux moments est de plus d'un an, le calcul ordinaire du rendement est converti en un rendement sur base annuelle en prenant la racine $n^{ème}$ de 1 plus le rendement total de la part.
- Les rendements ci-dessus ne tiennent pas compte des commissions et frais afférents aux émissions et aux rachats des parts.
- Il s'agit des rendements des parts de distribution.

Dividende à la date ex-dividende 19/08/2013: 0,0750 EUR net (0,1000 EUR brut).

Conformément à l'Arrêté royal du 10 novembre 2006 relatif à la comptabilité et aux comptes annuels de certains organismes publics de placement collectif, il convient de signaler à l'investisseur que l'organisme de placement collectif a versé un dividende, bien qu'un « résultat à affecter » négatif ait été atteint pour l'exercice sur lequel porte le dividende.
L'investisseur doit en outre savoir que le dividende versé a été fixé conformément à l'objectif d'investissement, décrit dans le prospectus et le prospectus simplifié.

2.4.6 FRAIS

Frais Courants: *
Distribution: 1.396%

* Ne sont pas inclus dans les frais mentionnés : les frais d'entrée et de sortie, les rémunérations liées aux performances, les frais de transaction payés dans le cadre de l'acquisition ou de l'aliénation d'actifs, les intérêts payés, les paiements aux fins de constitution de sûretés dans le cadre d'instruments financiers dérivés et les commissions liées aux Commission Sharing Agreements ou rémunérations similaires perçues par la société de gestion ou par toute personne y associée.

EXISTENCE DE COMMISSION SHARING AGREEMENTS

Pas d'application.

EXISTENCE DE 'FEE SHARING AGREEMENTS' ET DE 'REBATES' :

La société de gestion peut partager sa rémunération avec le Distributeur et des parties institutionnelles et/ou professionnelles. En principe, il s'agit de 35 à 60% dans le cas où le distributeur est une entité de KBC Groupe SA et de 35 à 70% dans le cas où le distributeur n'est pas une entité de KBC Groupe SA, bien que dans un nombre limité de cas, la rémunération du distributeur s'élève à moins de 35%. Sur demande, l'investisseur pourra obtenir de plus amples informations concernant ces cas.
Si la société de gestion investit les actifs de l'organisme de placement collectif dans des parts d'organismes de placement collectif qui ne sont pas gérés par une entité de KBC Groupe SA et si la société de gestion reçoit une rémunération, la société de gestion paiera cette rémunération à l'organisme de placement collectif.
Le *fee sharing* n'a pas d'incidence sur le montant de la commission de gestion que le compartiment verse à la société de gestion. Cette commission de gestion est soumise aux limitations prévues par les statuts. Ces limitations ne peuvent être modifiées qu'après avoir été approuvées par l'Assemblée Générale.
La société de gestion a conclu un accord de distribution avec le Distributeur de manière à favoriser une plus large distribution des droits de participation du compartiment en utilisant plusieurs canaux de distribution.
Il est de l'intérêt des participants, du compartiment et du Distributeur que le plus grand nombre possible de parts soit vendu et que les actifs du compartiment soient donc les plus élevés possible. De ce point de vue, il n'y a donc pas de conflit d'intérêts.

2.4.7 NOTES AUX ETATS FINANCIERS ET AUTRES DONNEES

La commission de gestion est payable au terme de chaque mois et est basée sur le nombre de parts en début de semestre.
La rémunération de l'agent administratif est payable à la fin de chaque mois et est basée sur le nombre d'actions émises au début de chaque semestre.
Rémunération du commissaire : 1 000 euros par an. Cette rémunération s'entend hors TVA et peut être indexé annuellement conformément aux décisions de l'assemblée générale.
Rémunération du dépositaire: cette commission est payable annuellement au début de chaque année civile et est calculée sur l'état du patrimoine à la fin de l'année civile précédente.
Aspects sociaux, éthiques et environnementaux:
Toute participation dans des fabricants d'armes controversées, dont l'on peut conclure par consensus international au cours des cinq dernières décennies que leur usage occasionne des souffrances humaines disproportionnées à la population civile est résolument écartées du compartiment. Il s'agit notamment de fabricants de mines antipersonnelles, de bombes et de munitions à fragmentation et d'armes à l'uranium appauvri.
Produits dérivés financiers sur indices financiers : de plus amples informations sur d'éventuels indices financiers servant de sous-jacent aux produits dérivés financiers sont fournies dans la section "Objectif et politique de placement du compartiment" du présent rapport.

Détail du collateral reçu(+) / donné(-) pour les dérivés financiers

Dénomination	Devise	Nominal	Devise port.	Evaluation en Devise port.
EURO STABILITY MECHANISM 12/14 0,21% 11/12	EUR	43.000	EUR	43.013,54
			Total	**43.013,54**

Pour la valorisation du collateral reçu(+) / donné(-) sur cette liste détaillée, des cours indicatifs fournis par la division Collateral Management de KBC Bank ont été utilisés.

SOMMAIRE

2. Renseignements relatifs au Horizon Duo Coupon 3

2.1. Rapport de gestion
2.1.1. Date de lancement, prix de souscription initiale et date d'échéance
2.1.2. Cotation en Bourse
2.1.3. Objectif et politique de placement du compartiment
2.1.4. Gestion du portefeuille d'investissement
2.1.5. Distributeurs
2.1.6. Indice et benchmark
2.1.7. Politique suivie pendant l'exercice
2.1.8. Indicateur synthétique du risque et de rendement (SRRI)

2.2. Bilan

2.3. Compte de résultats

2.4. Composition des avoirs et chiffres-clés
2.4.1. Composition des avoirs
2.4.2. Changement dans la composition des avoirs
2.4.3. Montant des engagements relatives aux positions en dérivés financiers
2.4.4. Evolution des souscriptions, des rachats et de la valeur nette d'inventaire
2.4.5. Rendements
2.4.6. Frais
2.4.7. Notes aux états financiers et autres données

2 RENSEIGNEMENTS RELATIFS AU HORIZON DUO COUPON 3

2.1 RAPPORT DE GESTION

2.1.1 DATE DE LANCEMENT ET PRIX DE LANCEMENT

Date de lancement: 16 avril 2010
Prix de lancement: 20 EUR
Date de l'échéance: 31 octobre 2018
Monnaie: EUR

2.1.2 COTATION EN BOURSE

Pas d'application.

2.1.3 RAPPEL DE LA POLITIQUE D'INVESTISSEMENT COMME ECRIT DANS LE PROSPECTUS

OBJECTIF DU COMPARTIMENT:

DESCRIPTION DE L'OBJECTIF DU COMPARTIMENT:

Le compartiment a pour double objectif (avant frais et taxes):

(1) De rembourser le prix de souscription initial par action de 20 EUR à concurrence d'une première moitié de la valeur de souscription initiale au Jour d'Echéance Intermédiaire et de la deuxième moitié de la valeur de souscription initiale à l'échéance (la protection de capital). Cette protection de capital est octroyée par la mise en place d'un mécanisme financier expliqué plus amplement au point *Protection du capital.* Cette protection du capital ne vaut toutefois pas pour l'actionnaire qui vend ses actions avant, respectivement, le Jour d'Echéance Intermédiaire ou l'Echéance.

(2) D'offrir un rendement potentiel au moyen d'un investissement en 'swaps' (contrats d'échange). Les différents types de 'swaps' dans lesquels le compartiment peut investir, sont expliqués au point *Rendement potentiel.*

PROTECTION DU CAPITAL:

Le mécanisme financier destiné à la protection du capital:
Le mécanisme financier destiné à assurer la protection du capital respectivement au Jour d'Echéance Intermédiaire ouà l'Echéance (comme décrit ci-dessus)consiste à investir la totalité des souscriptions en obligations et autres titres de créance, dépôts et/ou liquidités (notamment l'argent placé sur un compte à terme ou à vue). Ces investissements peuvent avoir différentes durées et dates de paiement de coupon qui sont adaptées aux échéances des engagements du compartiment au moyen des 'swaps' décrits au point *Transactions autorisées en 'swaps' (2)*.

Caractéristiques auxquelles les investissements doivent répondre:
Les investissements doivent répondre à l'une des caractéristiques suivantes:

(1) Un investissement en dépôts et/ou titres de créance, placés auprès ou émis par des établissements financiers sous contrôle prudentiel et établi dans un Etat membre de l'Espace économique européen.

(2) Un investissement en titres de créance émis ou garantis par un Etat membre de l'Espace économique européen.

(3) Un investissement repris dans une stratégie d'investissement présentant une structure analogue et un risque de contrepartie identique à un investissement direct en dépôts et/ou titres de créance visés aux points (1) et (2) ci-dessus.

Les investissements sous (3) peuvent se composer de:

(A) Un investissement en obligations cotées en Bourse émises par des '*Special Purpose Vehicles'* (SPV).

Ces SPV sont gérés par KBC Asset Management SA ou une de ses filiales.

Les obligations émises par les SPV ont pour sous-jacent un portefeuille diversifié de dépôts émis par des organismes financiers, des obligations et d'autres titres de créance et produits dérivés (dérivés financiers). La sélection de ces actifs sous-jacents repose sur des critères relatifs à la répartition et la solvabilité (voir sous *Catégories des actifs autorisés* et *Caractéristiques des obligations et autres titres de créance)* afin de réduire le risque de contrepartie.

D'autres particularités relatives aux critères auxquels doivent répondre ces dépôts, obligations, autres titres de créance et produits dérivés (dérivés financiers) sous-jacents figurent dans les prospectus de base des SPV. Ces prospectus de base peuvent être consultés sur le site http://www.kbc.be/prospectus/spv/.

Les investissements tant du compartiment que des SPV sont expliqués pour l'investisseur dans le compartiment dans le rapport annuel et le rapport semestriel de la Sicav dont le compartiment fait partie. Le rapport annuel et le rapport semestriel peuvent également être consultés sur le site http://www.kbc.be/.

(B) Un investissement en:

- Dépôts auprès d'organismes financiers soumis au contrôle prudentiel aux Etats-Unis d'Amérique, au Japon, au Canada ou en Australie et/ou

- Titres de créance émis par des organismes financiers soumis au contrôle prudentiel aux Etats-Unis, au Japon, au Canada ou en Australie et/ou

- Titres de créance émis ou garantis par les Etats-Unis, le Japon, le Canada ou en Australie.

Le contrôle prudentiel des organismes financiers aux Etats-Unis, au Japon, au Canada et en Australie peut être considéré comme équivalent au contrôle prudentiel des organismes financiers dans les Etats membres de l'Espace économique européen.

Les investissements en titres de créance émis par des organismes financiers soumis au contrôle prudentiel aux Etats-Unis, au Japon, au Canada et en Australie ou émis ou garantis par les Etats-Unis, le Japon, le Canada et l'Australie ont un score de solvabilité minimum comme exposé au point *Caractéristiques des obligations et autres titres de créance*.

(C) Les investissements peuvent également combiner des investissements en (A) et en (B).

Pas de garantie formelle:
Aucune garantie formelle de remboursement du prix de souscription initial n'est octroyée au compartiment ou à ses actionnaires. En d'autres termes, la protection du capital ne constitue pas une obligation de résultat pour le compartiment, bien que la réalisation de cet objectif par le fonctionnement du mécanisme financier demeure la priorité absolue.

Si, en raison de la déficience du mécanisme financier, le montant à payer par action, respectivement, au Jour d'Echéance Intermédiaire ou à l'Echéance (avant frais et taxes) est inférieur au prix de souscription initial, KBC Asset Management peut décider (sans y être obligé) d'affecter la commission de gestion perçue du compartiment et éventuellement d'autres compartiments de la Sicav pendant l'exercice en cours à la couverture de ce déficit. Ceci ne constitue pas une garantie de la part de KBC Asset Management SA. Celle-ci peut décider selon sa propre vision d'utiliser la commission de gestion dans ce but ou non.

Cette protection de capital ne vaut toutefois pas pour l'actionnaire qui vend ses actions avant, respectivement, le Jour d'Echéance Intermédiaire ou avant l'Echéance.

RENDEMENT POTENTIEL:

Pour obtenir un rendement potentiel, le compartiment conclut des swaps avec une ou plusieurs contreparties de premier ordre. C'est la raison pour laquelle le compartiment cède une partie des revenus futurs de ses investissements destinés à la protection du capital à cette/ces contrepartie(s) pendant la durée du compartiment. En échange, la (les) contrepartie(s) s'engage(nt) à offrir un rendement potentiel décrit au point *Stratégie définie*.

POLITIQUE D'INVESTISSEMENT DU COMPARTIMENT:

CATEGORIES D'ACTIFS AUTORISES:

Conformément aux dispositions de l'Arrêté Royal du 12 novembre 2012 relatif à certains organismes de placement collectif publics, les investissements du compartiment peuvent consister en titres négociables (notamment obligations et autres instruments de créance), en instruments du marché monétaire, en parts d'organisme de placement collectif, en dépôts, en produits dérivés (dérivés financiers), en liquidités et tout autre instrument, pour autant que cela soit autorisé par la réglementation applicable.

Les limites et les restrictions d'investissement prévues par l'Arrêté Royal du 12 novembre 2012 relatif à certains organismes de placement collectif publics seront respectées à tout moment.

CARACTÉRISTIQUES DES OBLIGATIONS ET AUTRES TITRES DE CRÉANCE:

Le score de solvabilité moyen (rating) des obligations et autres instruments de créance pendant la durée du compartiment est de minimum "A-" pour Standard & Poor's ou un score de solvabilité équivalent de Moody's ou Fitch ou, à défaut d'un score de solvabilité, un profil de risque de crédit moyen au moins équivalent selon l'évaluation du gestionnaire.

Le score de solvabilité des obligations et autres instruments de créance à long terme lors du lancement de l'investissement est de minimum "A-" pour Standard & Poor's ou un score de solvabilité équivalent de Moody's ou Fitch ou, à défaut d'un score de solvabilité, un profil de risque de crédit moyen au moins équivalent selon l'évaluation du gestionnaire.

Le score de solvabilité des obligations et autres instruments de créance à court terme lors du lancement de l'investissement est de minimum "A-1" pour Standard & Poor's ou un score de solvabilité équivalent de Moody's ou Fitch ou, à défaut d'un score de solvabilité, un profil de risque de crédit moyen au moins équivalent selon l'évaluation du gestionnaire.

Toutes les durées sont prises en considération lors de la sélection des obligations et autres titres de créance.

TRANSACTIONS AUTORISEES EN 'SWAPS':

Les 'swaps' décrits ci-après sont conclus avec une/des contrepartie(s) de premier ordre dans les limites définies par la loi.

(1) Pour atteindre un rendement potentiel, le compartiment conclut des 'swaps'. Dans le cadre de ces 'swaps', le compartiment cède une partie des revenus futurs de ses investissements destinés à la protection du capital à cette/ces contrepartie(s) pendant la durée du compartiment. En échange, la (les) contrepartie(s) s'engage(nt) à offrir un rendement potentiel décrit au point *Stratégie définie.*

Les 'swaps' sous (1) sont indispensables à la réalisation des objectifs d'investissement du compartiment, étant donné qu'au moyen de cette technique l'objectif d'atteindre un rendement potentiel peut être réalisé.

Le profil de risque du compartiment n'est pas influencé par l'utilisation de ces ' swaps'.

(2) Le compartiment conclut si nécessaire des 'swaps' pour faire coïncider les durées des engagements du compartiment et celles des flux d'argent découlant des dépôts, obligations et autres instruments de créance décrits sous *Caractéristiques auxquelles les investissements doivent répondre.*

Ces 'swaps' sont indispensables à la réalisation des objectifs d'investissement du compartiment, étant donné qu'il n'y a pas d'obligations et d'autres instruments de créance en suffisance sur le marché dont les coupons et échéances coïncident parfaitement avec les échéances des engagements du compartiment.

Le profil de risque du compartiment n'est pas influencé par l'utilisation de ces ' swaps'.

(3) Le compartiment peut également conclure des 'swaps' pour se protéger du risque de crédit sur des émetteurs d'obligations et autres instruments de créance. Au moyen d'un tel 'swap', une ou plusieurs contrepartie(s) reprend/reprennent, en échange d'une prime payable par le compartiment le risque qu'un émetteur d'une obligation ou d'un autre instrument de créance se trouvant dans le portefeuille du compartiment reste en défaut.

Les 'swaps' sous (3) servent de couverture du risque de crédit.

Le profil de risque du compartiment n'est pas influencé par l'utilisation de ces 'swaps'.

LIMITES DE LA POLITIQUE DE PLACEMENT:

La politique de placement est menée dans les limites prévues par la réglementation.
Le compartiment peut contracter des emprunts à concurrence de 10% de ses actifs nets, pour autant qu'il s'agisse d'emprunts à court terme ayant pour but de résoudre des problèmes de liquidité à caractère temporaire.

STRATEGIE DEFINIE

OBJECTIFS ET POLITIQUE DE PLACEMENT :

Le compartiment poursuit les objectifs d'investissement suivants :

- A l'Echéance Intermédiaire: remboursement de la première moitié de la valeur de souscription initiale de 20 EUR, soit 10 EUR et un premier paiement de dividende égal à 7.5% calculé sur la moitié de la valeur de souscription initiale de 20 EUR, soit 10 EUR. Ce dividende s'élève à 0.75 EUR
- A l'Echéance : remboursement de la seconde moitié de la valeur de souscription initiale de 20 EUR, soit 10 EUR.
- Par Période : après approbation par l'Assemblée Générale, un dividende calculé sur la moitié de la valeur de souscription initiale de 20 EUR, soit 10 EUR et ce en fonction de la hausse éventuelle de la valeur d'un panier de 30 actions d'entreprises de qualité (comme définies ci-après), qui se caractérisent par une capitalisation boursière importante et par un rapport cours/bénéfice peu élevé, calculé sur base d'une **structure 'Fix Upside Coupon'**. La hausse éventuelle de la valeur de ce panier d'actions par Période par rapport à la Valeur de Départ du panier ((*Valeur Finale de la Période du panier moins Valeur de Départ du panier) divisée par Valeur de Départ du panier*) sera déterminée par Période et versée à 100% comme dividende, étant toutefois entendu que pour la détermination de la Valeur Finale de la Période des actions, il doit être tenu compte du mode de calcul tel que décrit sous «Valeur Finale par Période d'une action». Les baisses éventuelles de la valeur du panier ne sont pas prises en compte. Le dividende par Période est au minimum égal à 1%, calculé sur la moitié de la valeur de souscription initiale de 20 EUR, soit 10 EUR.
- La mise en paiement du dividende de la première Période coïncide avec l'Echéance Intermédiaire.

Les dividendes versés sont soumis à un précompte mobilier de 25%, sous réserve de modification de la législation en vigueur. Les dividendes de chaque Période, sauf de la dernière Période, sont payables le dernier jour ouvrable bancaire belge du mois qui suit la fin de la Période. Le dividende de la dernière Période est payable à l'Echéance.

ECHEANCE : mercredi 31 octobre 2018 (Paiement avec date valeur J+1 jour ouvrable bancaire).

ECHEANCE INTERMEDIAIRE : le dernier Jour d'Evaluation d' octobre 2011 (Paiement avec date valeur J+1 jour ouvrable bancaire).

MONNAIE : EUR, l'évolution du cours de change des devises locales des actions du panier par rapport au EUR n'est pas pertinente.

Période	Durée Période	Cours Final Période
1) 04/2010 – 09/2011	18 mois	Pour chaque action dans le panier, la moyenne du Cours des cinq premiers Jours d'Evaluation d' octobre 2011
2) 10/2011 – 09/2012	12 mois	Pour chaque action dans le panier, la moyenne du Cours des cinq premiers Jours d'Evaluation d' octobre 2012
3) 10/2012 – 09/2013	12 mois	Pour chaque action dans le panier, la moyenne du Cours des cinq premiers Jours d'Evaluation d' octobre 2013
4) 10/2013 – 09/2014	12 mois	Pour chaque action dans le panier, la moyenne du Cours des cinq premiers Jours d'Evaluation d' octobre 2014
5) 10/2014 – 09/2015	12 mois	Pour chaque action dans le panier, la moyenne du Cours des cinq premiers Jours d'Evaluation d' octobre 2015
6) 10/2015 – 09/2016	12 mois	Pour chaque action dans le panier, la moyenne du Cours des cinq premiers Jours d'Evaluation d' octobre 2016
7) 10/2016 – 09/2017	12 mois	Pour chaque action dans le panier, la moyenne du Cours des cinq premiers Jours d'Evaluation d' octobre 2017
8) 10/2017 – 09 /2018	12 mois	Pour chaque action dans le panier, la moyenne du Cours des cinq premiers Jours d'Evaluation d' octobre 2018

VALEUR DE DÉPART D'UNE ACTION:

Pour chaque action dans le panier la moyenne du Cours des cinq premiers Jours d'Evaluation à partir de vendredi 23 avril 2010 (ce jour inclus).

VALEUR FINALE PAR PERIODE D'UNE ACTION*:

- Scénario 1: si le Cours Final Période d'une action est supérieur à la Valeur de Départ de cette action et quelle que soit cette différence, on portera en compte, pour la Valeur Finale par Période de cette action, une hausse de 7% par rapport à la Valeur de Départ de celle-ci pour la Période actuelle,
- Scénario 2: si le Cours Final Période d'une action est inférieur ou égal à la Valeur de Départ de cette action, on portera en compte, pour la Valeur Finale par Période de cette action, le Cours Final de celle-ci pour la Période actuelle.

*La hausse ou la baisse d'une action à la fin de chaque Période sera toujours calculée par rapport à la Valeur de départ de cette action individuelle comme décrit ci-dessus, qui est déterminée une seule fois et qui ne peut pas être changée, comme illustrée dans l'exemple ci-dessous.

VALEUR DE DEPART DU PANIER : la moyenne pondérée de la Valeur de Départ des actions du panier.

VALEUR FINALE DE LA PERIODE DU PANIER :
la moyenne pondérée de la Valeur Finale par Période des actions du panier.

COURS :
Pour toutes les actions, à l'exception des actions cotées à la Bourse de Milan, le cours de clôture, notamment le cours d'une action du panier tel qu'il est calculé et communiqué à la clôture de la bourse par l'instance responsable de la bourse à laquelle le titre est coté (ou son successeur légal). Pour les actions qui sont cotées à la Bourse de Milan, le cours de référence est utilisé.

JOUR D'EVALUATION :
La détermination d'un Jour d'Evaluation se fait séparément pour chaque action dans le panier.

Un Jour d'Evaluation est un jour qui est à la fois un jour boursier prévu

i) pour la bourse à laquelle l'action est cotée et
ii) pour la bourse dont les activités ont une influence significative sur la négociation d'options et de contrats à terme sur cette action

ci-après 'les Bourses Concernées'.

Si, au Jour d'Evaluation

a) une des Bourses Concernées reste fermée de manière inattendue ou
b) il se produit un événement perturbateur du marché pour une des Bourses Concernées ou
c) il se produit une clôture anticipée d'une des Bourses Concernées

le Jour d'Evaluation original est remplacé par le jour boursier suivant au cours duquel il ne se produit pas d'événement décrit sous a), b) ou c) ci-dessus. Une clôture autre qu'une clôture ordinaire mais qui est annoncée à temps n'est pas considérée comme une clôture anticipée.

Lorsqu'une évaluation est faite sur base de Jours d'Evaluations successifs, le jour boursier remplaçant un Jour d'Evaluation original (i) ne peut coïncider avec un autre Jour d'Evaluation original et (ii) ne peut être un jour boursier qui remplace déjà un autre Jour d'Evaluation original.

Si toutefois un événement décrit sous a), b) ou c) ci-dessus se produit au cours de chacun des huit jours boursiers qui suivent le Jour d'Evaluation original,

(i) le huitième jour boursier sera considéré comme le Jour d'Evaluation original et
(ii) la sicav évaluera de bonne foi, en concertation avec la (les) contrepartie(s) de premier ordre avec laquelle (lesquelles) une convention de swap a été conclue, le cours de l'action tel qu'elle aurait été cotée ce huitième jour boursier et
(iii) la sicav informera les actionnaires au sujet des modifications relatives à la fixation de la Valeur de Départ et/ou de la Valeur Finale et aux modalités de paiement.

PANIER APPLICABLE :
Le tableau ci-dessous montre, dans les colonnes de gauche à droite, successivement le numéro d'ordre de l'action, son nom, son code Bloomberg, la bourse à laquelle elle est cotée et sa pondération initiale .

1	ABBOTT LABORATORIES	ABT UN Equity	NYSE	2.50%
2	ASTRAZENECA PLC	AZN LN Equity	London	3.50%
3	BANCO SANTANDER SA	SAN SM Equity	Madrid	4.00%
4	BP PLC	BP/ LN Equity	London	4.00%
5	COLGATE-PALMOLIVE CO	CL UN Equity	NYSE	4.50%
6	DANONE	BN FP Equity	Paris	2.50%
7	DEUTSCHE POST AG-REG	DPW GY Equity	Frankfurt	3.00%
8	DIAGEO PLC	DGE LN Equity	London	3.00%
9	GLAXOSMITHKLINE PLC	GSK LN Equity	London	3.00%
10	HOME DEPOT INC	HD UN Equity	NYSE	3.00%
11	IBERDROLA SA	IBE SM Equity	Madrid	3.50%
12	INTL BUSINESS MACHINES CORP	IBM UN Equity	NYSE	2.50%
13	JOHNSON & JOHNSON	JNJ UN Equity	NYSE	4.00%
14	KIMBERLY-CLARK CORP	KMB UN Equity	NYSE	3.00%
15	KONINKLIJKE AHOLD NV	AH NA Equity	Amsterdam	3.00%
16	KONINKLIJKE KPN NV	KPN NA Equity	Amsterdam	3.50%
17	KRAFT FOODS INC-CLASS A	KFT UN Equity	NYSE	3.00%
18	MUENCHENER RUECKVER AG-REG	MUV2 GY Equity	Frankfurt	3.50%
19	NATIONAL GRID PLC	NG/ LN Equity	London	4.00%
20	NESTLE SA-REG	NESN VX Equity	Virt-X	2.50%
21	NIPPON TELEGRAPH & TELEPHONE	9432 JT Equity	Tokyo	3.00%
22	NOVARTIS AG-REG	NOVN VX Equity	Virt-X	3.00%
23	PROCTER & GAMBLE CO/THE	PG UN Equity	NYSE	3.50%
24	ROCHE HOLDING AG-GENUSSCHEIN	ROG VX Equity	Virt-X	2.50%
25	SCOTTISH & SOUTHERN ENERGY	SSE LN Equity	London	4.00%
26	SWISSCOM AG-REG	SCMN VX Equity	Virt-X	3.00%
27	TAKEDA PHARMACEUTICAL CO LTD	4502 JT Equity	Tokyo	3.50%
28	TELEFONICA SA	TEF SM Equity	Madrid	4.50%
29	VODAFONE GROUP PLC	VOD LN Equity	London	4.00%
30	ZURICH FINANCIAL SERVICES AG	ZURN VX Equity	Virt-X	3.50%

Critères de sélection pour faire partie du panier :

Une action ne peut faire partie du panier que si (i) l'action est cotée sur une bourse , (ii) l'action présente une capitalisation boursière importante et un rapport cours/bénéfice peu élevé et (iii) le Conseil d'Administration de la Sicav a approuvé l'insertion de l'action dans le panier (les 'Critères de Sélection').

Adaptations au panier à la suite d'une fusion, d'une acquisition, d'une scission, d'une nationalisation, d'une faillite ou d'une disqualification:

Fusion ou acquisition
Si un ou plusieurs émetteurs d'actions du panier prennent part à une fusion ou acquisition, il sera attribué aux actions des émetteurs concernés par l'opération et qui, après cette opération, remplissent encore les Critères de Sélection, un poids dans le panier égal à la somme des poids des actions de tous les émetteurs concernés par l'opération. Si, après l'opération, aucune des actions concernées par cette opération ne satisfait encore aux Critères de Sélection, les dispositions décrites sous 'Nationalisation, Faillite ou Disqualification' seront appliquées.

Scission
Si un émetteur d'une action du panier procède à une scission, l'action de l'émetteur concerné peut être remplacée par soit une des actions nées de la scission et répondant aux Critères de Sélection, soit par un panier composé des actions nées de la scission et répondant aux Critères de Sélection. Ce panier d'actions sera considéré comme une seule action pour le calcul du nombre d'actions dans le panier. Si après l'opération, aucune des actions issues de la scission ne remplit encore les Critères de Sélection, les dispositions décrites sous 'Nationalisation, Faillite ou Disqualification' seront appliquées.

Nationalisation, Faillite ou Disqualification
Si un émetteur d'une action du panier est nationalisé, déclaré en faillite ou ne satisfait plus aux Critères de Sélection ('Disqualification'), cette action est supprimée du panier et est réalisée au dernier cours précédant sa suppression. Le montant de la réalisation est ensuite placé jusqu'à l'échéance de la transaction de swap sous-jacente au compartiment au taux d'intérêt qui est en vigueur à ce moment sur le marché monétaire ou obligataire jusqu'à l'échéance de la transaction de swap sous-jacente au compartiment. Le montant ainsi majoré d'intérêts est porté en compte à l'Echéance comme étant le résultat de l'action pour le calcul de la hausse finale du panier.

Prêt d'instruments financiers:

Le compartiment peut prêter des instruments financiers dans les limites prescrites par la réglementation applicable.

Ces prêts n'ont pas d'incidence sur le profil de risque du compartiment, dès lors que:

- Les prêts sont réalisés dans le cadre d'un système de prêts de titres géré par un 'principal'. Dans ce système, le compartiment est exclusivement en rapport avec le principal qui intervient en la qualité de contrepartie à laquelle la propriété des titres est transférée. Le choix du principal est soumis à des critères sévères de sélection. Le principal garantit la restitution de titres équivalents aux titres prêtés.
- Par un système de gestion de marge il est toujours assuré que le compartiment bénéficie d'une garantie financière dont la valeur réelle est à tout moment supérieure à la valeur réelle des titres prêtés, ceci au cas où le principal ne restituerait pas les titres équivalents.

La restitution de titres équivalents aux titres prêtés peut être demandée à tout moment. Il est ainsi garanti que les prêts de titres n'influencent pas la gestion du compartiment.
Les prêts de titres permettent au compartiment de réaliser un rendement supplémentaire. Le principal verse une commission à la société de gestion. Cette commission revient essentiellement au compartiment, sous déduction de la rémunération pour la gestion de marge et les clearing services de KBC Banque.
La relation avec la (les) contrepartie(s) est régie sur base de conventions internationales standard.

Stratégie générale visant à couvrir le risque de change:

Pour protéger ses actifs contre les variations des taux de change tout en restant dans les limites fixées dans les statuts, le compartiment peut effectuer des transactions de vente de contrats à terme sur devises et de vente d'options call ou d'achat d'options put sur devises. Les transactions concernées ne peuvent avoir trait qu'à des contrats négociés sur un marché réglementé et régulier, agréé et ouvert au public, ou à des contrats négociés avec un établissement financier agréé de premier ordre, spécialisé dans ce type de transactions et qui déploie également ses activités sur le marché des options 'over the counter' (OTC). Dans le même but, le compartiment peut aussi vendre des devises à terme ou les échanger dans le cadre de transactions de gré à gré avec des établissements financiers de premier ordre, spécialisés dans ce type de transactions. L'objectif en matière de couverture des transactions précitées laisse supposer qu'il existe une relation directe entre ces transactions et les actifs à couvrir. Ceci implique qu'en principe, les transactions exprimées dans une devise donnée ne peuvent, en termes de volume, dépasser ni la valorisation de l'ensemble des actifs exprimés dans cette même devise, ni la durée de détention de ces actifs.

Aspects sociaux, éthiques et environnementaux:

Toute prise de participation dans des fabricants d'armes controversées, dont l'on peut conclure par consensus international au cours des cinq dernières décennies que leur usage occasionne des souffrances humaines disproportionnées à la population civile est résolument exclue du compartiment.
Il s'agit notamment de fabricants de mines antipersonnelles, de bombes et de munitions à fragmentation et d'armes à l'uranium appauvri.

Pour l'application éventuelle des disposition fiscales européennes et belges, nous vous renvoyons au prospectus sous 'Informations concernant la Sicav - Régime fiscal'.

2.1.4 GESTION FINANCIERE DU PORTEFEUILLE

La société de gestion délègue la gestion intellectuelle du portefeuille, à l'exception de la constitution et la tenue à jour du compartiment d'un point de vue technique et juridique, à KBC Fund Management Limited, Joshua Dawson House, Dawson Street, Dublin 2, IRELAND.

2.1.5 DISTRIBUTEUR

KBC Asset Management S.A., 5, Place de la Gare, L-1616 Luxembourg.

2.1.6 INDICE ET BENCHMARK

Pas d'application.

2.1.7 POLITIQUE SUIVIE PENDANT L'EXERCICE

Composition du panier à la date du rapport

Nom	Valeur
ABBOTT LABORATORIES	1,8986
ABBVIE INC	2,6158
ASTRAZENECA PLC (LONDON)	4,3497
BANCO SANTANDER SA (SM)	2,7076
BP PLC	3,1633
COLGATE-PALMOLIVE CO	6,9725
DANONE	2,9481
DEUTSCHE POST AG-REG	6,0608
DIAGEO PLC	5,3362
GLAXOSMITHKLINE PLC	3,9534
HOME DEPOT INC	6,9031
IBERDROLA SA (SM)	2,6680
INTL BUSINESS MACHINES CORP	3,6066
JOHNSON & JOHNSON	5,6588
KIMBERLY-CLARK CORP	5,1392
KONINKLIJKE AHOLD NV	3,8050
KONINKLIJKE KPN NV	1,2240
KRAFT FOODS GROUP INC	1,8053
MONDELEZ INTERNATIONAL INC (UW)	3,5456
MUENCHENER RUECKVER AG-REG	4,9027
NATIONAL GRID PLC	5,4711
NESTLE SA-REG	3,0866
NIPPON TELEGRAPH & TELEPHONE	4,3876
NOVARTIS AG-REG	3,8390
PROCTER & GAMBLE CO/THE	4,5090
ROCHE HOLDING AG-GENUSSCHEIN	3,6514
SSE PLC	4,9219
SWISSCOM AG-REG	3,6793
TAKEDA PHARMACEUTICAL CO LTD	4,2346
TELEFONICA SA (SM)	3,1419
VODAFONE GROUP PLC	6,6728
ZURICH FINANCIAL SERVICE-REG	3,6920
TOTAL	130,55

Evolution de l'indice ou basket

Indice:	**BASKET**
31/12/2012:	**106,61**
28/06/2013:	**118,63**
31/12/2013:	**130,55**
Evolution depuis 31/12/2012:	**22,46%**
Evolution depuis 28/06/2013:	**10,05%**
Indice au départ du compartiment:	**100,00**
Garantie minimum en monnaie locale à la date d'échéance:	**10,00**
Monnaie locale:	**EUR**

Fixings

Période	Date finale	Valeur finale	Cap
1	07/10/2011	n.a.	1,00%
2	07/10/2011	n.a.	6,50%
3	07/10/2011	n.a.	1,00%
4	05/10/2012	n.a.	1,00%
5	07/10/2013	n.a.	1,00%

Modifications du panier depuis le lancement du compartiment

Date	SORTIE	ENTREE	Remarque
03/10/2011	SCOTTISH & SOUTHERN ENERGY	SSE PLC	Changement de dénomination
02/10/2012		KRAFT FOODS GROUP INC	Spin-off Kraft Foods
02/10/2012	KRAFT FOODS	MONDELEZ INTERNATIONAL INC (UW)	Changement de dénomination
02/01/2013		ABBVIE INC	Spin-off Abbott Laboratories

2.1.8 INDICATEUR SYNTHETIQUE DU RISQUE ET DE RENDEMENT

2 sur une échelle de 1 (risque faible) à 7 (risque élevé).

La valeur d'une part peut augmenter ou diminuer et l'investisseur pourrait recevoir moins que sa mise.
Conformément à la Directive 583/2010, un indicateur synthétique du risque et de rendement est déterminé donnant une indication chiffrée des rendements possibles, mais également des risques correspondants, du compartiment, calculée dans la devise du compartiment. L'indicateur est formulé par un chiffre entre 1 et 7. Plus le chiffre est élevé, plus le rendement possible est élevé, cependant le rendement est aussi plus difficilement prévisible. Des pertes sont également possibles. Le chiffre le plus bas ne signifie pas que l'investissement est totalement sans risque. Il indique que, comparé aux chiffres plus élevés, ce produit offrira normalement un rendement plus bas, mais en même temps mieux prévisible.
L'indicateur synthétique de risque et de rendement est évalué sur une base régulière et peut donc être diminué ou augmenté sur base des données provenant du passé. Les données provenant du passé ne sont pas toujours une indication fiable pour le rendement et risque futurs.

2.2 BILAN

Schéma du bilan		31/12/2013 (en devise du compartiment)	31/12/2012 (en devise du compartiment)
	TOTAL ACTIF NET	1.046.010,36	1.481.876,65
II.	**Valeurs mobilières,instruments du marché monétaire, OPC et instruments financiers dérivés**		
A.	Obligations et autres titres de créance		
	a) Obligations	895.657,57	1.331.470,86
F.	Instruments finaciers dérivés		
	e) Sur actions		
	Contrats de swap (+/-)	29.000,00	57.770,25
IV.	**Créances et dettes à un an au plus**		
B.	Dettes		
	a) Montants à payer (-)		-3.253,58
V.	**Dépôts et liquidités**		
A.	Avoirs bancaires à vue	21.361,05	5.920,06
B.	Avoirs bancaires à terme	100.014,60	90.041,30
VI.	**Comptes de régularisation**		
B.	Produits acquis	55,57	39,48
C.	Charges à imputer (-)	-78,43	-111,72
	TOTAL CAPITAUX PROPRES	1.046.010,36	1.481.876,65
A.	**Capital**	1.051.243,25	1.296.612,06
B.	**Participations au résultat**	-1.770,88	-3.137,88
D.	**Résultat de l'exercice**	-3.462,01	188.402,47

POSTES HORS BILAN

IV	**Montants notionels des contrats de swap (+)**	1.000.000,00	1.359.300,00

2.3 COMPTE DE RÉSULTATS

Compte de résultats		31/12/2013 (en devise du compartiment)	31/12/2012 (en devise du compartiment)
I.	**Réductions de valeur, moins-values et plus-values**		
A.	Obligations et autres titres de créance		
	a) Obligations	12.017,85	81.775,75
F.	Instruments financiers dérivés		
	e) Sur actions		
	Contrats de swap (+/-)	-20.186,16	98.879,44
G.	Créances, dépôts, liquidités et dettes	-26,70	-120,00
H.	Positions et opérations de change		
	b) Autres positions et opérations de change	0,11	
II.	**Produits et charges des placements**		
B.	Intérêts		
	a) Valeurs mobilières et instruments du marché monétaire	6.272,48	20.407,18
	b) Dépôts et liquidités	248,84	1.267,06
D.	Contrats de swap (+/-)	13.808,55	2.139,22
III.	**Autres produits**		
A.	Indemnité destinée à couvrir les frais d'acquisition et de réalisation des actifs, à décourager les sorties et à couvrir les frais de livraison	4.251,71	3.740,15
B.	Autres	254,64	
IV.	**Coûts d'exploitation**		
A.	Frais de transaction et de livraison inhérents aux placements (-)	-0,10	-0,04
B.	Charges financières (-)	-65,80	-93,85
C.	Rénumération due au dépositaire (-)	-250,00	-250,00
D.	Rénumération due au gestionnaire (-)		
	a) Gestion financière	-16.619,89	-15.524,77
	b) Gestion administrative et comptable	-629,70	-853,02
E.	Frais administratifs (-)	-39,31	-59,31
F.	Frais d'établissement et d'organisation (-)	-1.078,12	-1.870,72
H.	Services et biens divers (-)	-1.306,85	-885,02
J.	Taxes	-37,79	-38,46
K.	Autres charges (-)	-75,77	-111,14
	Produits et charges de l'exercice (du semestre)		
	Sous-total II + III + IV impôts sur le résultat	4.732,89	7.867,28
V.	**Bénéfice courant (perte courante) avant impôts**	-3.462,01	188.402,47
VII.	**Résultat de l'exercice**	-3.462,01	188.402,47

Affectation des résultats		31/12/2013 (en devise du compartiment)	31/12/2012 (en devise du compartiment)
I.	**Bénéfice (Perte) à affecter**	-5.232,89	185.264,59
	Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	-3.462,01	188.402,47
	Participations au résultats perçus (participations au résultat versées)	-1.770,88	-3.137,88
II.	**(Affectations au) Prélèvements sur le capital**	15.716,09	-170.245,89
IV.	**(Distribution des dividendes)**	-10.483,20	-15.018,70

2.4 COMPOSITION DES AVOIRS ET CHIFFRES-CLES

2.4.1 COMPOSITION DES AVOIRS DE HORIZON DUO COUPON 3

Dénomination	Quantité au 31/12/2013	Devise	Cours en devises	Evaluation (en devise du compartiment)	% Détenu de l'OPC	% Porte feuille	% Actif net
ACTIF							
PORTEFEUILLE TITRES							
Obligations							
Obligations d'entreprises privées							
Irlande							
AMBER PRO BOND PTF 6E 23/04-23/10	102.000,00	EUR	99,466	101.507,91		10,98	9,71
AMETHYST STRUCTURED FIN LD LD 6E 23/04-23/10	11.000,00	EUR	106,248	11.697,62		1,27	1,12
BEECHWOOD STRUCTURED FIN LD LD 6E 23/04-23/10	11.000,00	EUR	106,532	11.728,83		1,27	1,12
BROOKFIELDS CAPITAL PLC LD LD 6E 23/04-23/10	11.000,00	EUR	105,984	11.668,60		1,26	1,12
CARMINI PRO BAND PFT 6E 23/04-23/10	102.000,00	EUR	99,259	101.296,46		10,96	9,68
CORAL PRO BOND PTF 6E 23/04-23/10	102.000,00	EUR	99,154	101.189,62		10,94	9,67
EMERALD PRO BOND PTF 6E 23/04-23/10	102.000,00	EUR	99,150	101.185,88		10,94	9,67
EPERON FINANCE LD LD 6E 23/04-23/10	11.000,00	EUR	105,726	11.640,18		1,26	1,11
ESPACCIO STRUCTURED FIN LD LD 6E 23/04-23/10	11.000,00	EUR	106,225	11.695,07		1,27	1,12
GREENSTREET STRUCTURED FIN LD LD 6E 23/04-23/10	11.000,00	EUR	105,663	11.633,24		1,26	1,11
INDIGO PRO BOND PTF 6E 23/04-23/10	51.000,00	EUR	99,195	50.615,95		5,47	4,84
IVORY PRO BOND PTF 6E 23/04-23/10	51.000,00	EUR	99,012	50.522,52		5,46	4,83
MAGENTA PRO BOND PTF 6E 23/04-23/10	51.000,00	EUR	99,176	50.606,22		5,47	4,84
NIMROD CAPITAL PLC LD LD 6E 23/04-23/10	11.000,00	EUR	105,824	11.650,94		1,26	1,11
OPAL FINANCIAL PRODUCTS PLC LD LD 6E 23/04-23/10	11.000,00	EUR	107,279	11.811,00		1,28	1,13
PROFILE FINANCE PLC LD LD 6E 23/04-23/10	11.000,00	EUR	105,788	11.646,97		1,26	1,11
RECOLTE SECURITIES PLC LD LD 6E 23/04-23/10	11.000,00	EUR	106,196	11.691,91		1,26	1,12
SEPIA PRO BOND PTF 6E 23/04-23/10	51.000,00	EUR	99,395	50.717,97		5,49	4,85
SILVERSTATE FIN.INV.PLC LD LD 6E 23/04-23/10	11.000,00	EUR	105,703	11.637,65		1,26	1,11
TAUPE PRO BOND PTF 6E 23/04-23/10	51.000,00	EUR	99,222	50.629,55		5,48	4,84
VERMILION PRO BOND PTF 6E 23/04-23/10	51.000,00	EUR	99,032	50.532,76		5,47	4,83
VESPUCCI STRUCTURED FIN LD LD 6E 23/04-23/10	11.000,00	EUR	105,093	11.570,53		1,25	1,11
VIGADO CAPITAL PLC LD LD 6E 23/04-23/10	11.000,00	EUR	105,999	11.670,22		1,26	1,12
VOYCE INVESTMENTS PLC LD LD 6E 23/04-23/10	11.000,00	EUR	105,695	11.636,75		1,26	1,11
WATERFORD CAPITAL INV. PLC LD LD 6E 23/04-23/10	11.000,00	EUR	106,204	11.692,75		1,27	1,12
WAVES FINANCIAL INV. PLC LD LD 6E 23/04-23/10	11.000,00	EUR	107,001	11.780,47		1,27	1,13
Total des obligations				895.657,57		96,86	85,63
Swaps							
Belgique							
KBC SWAPS	1.000.000,00	EUR	2,900	29.000,00		3,14	2,77
Total swaps				29.000,00		3,14	2,77
TOTAL DU PORTEFEUILLE TITRES				924.657,57		100,00	88,40

LIQUIDITES							
Comptes à vue							
Belgique							
KBC GROUP EURO	21.361,05	EUR	1,000	21.361,05			2,04
Total compte à vue				21.361,05			2,04
Comptes à terme							
Belgique							
CBC 23/10-23/04/14 CBC 0.310 %	30.000,00	EUR	100,021	30.006,30			2,87
KBC BANK NV 23/10-23/04/14 KBCBANK 0.310 %	30.000,00	EUR	100,021	30.006,30			2,87
Slovakie							
CALYON BANK 23/10-23/04/14 CALYON 0.260 %	40.000,00	EUR	100,005	40.002,00			3,82
Total comptes à terme				100.014,60			9,56
TOTAL LIQUIDITES				121.375,65			11,60
AUTRES							
Intérêts courrus		EUR		55,57			0,01
Frais provisionnés		EUR		-78,43			-0,01
TOTAL AUTRES				-22,86			0,00
TOTAL DE L'ACTIF NET				**1.046.010,36**			**100,00**

2.4.2 CHANGEMENT DANS LA COMPOSITIONS DES AVOIRS

La liste détaillée des transactions peut être consultée sans frais au siège de la Sicav, avenue du Port 2, 1080 Bruxelles.

2.4.3 MONTANT DES ENGAGEMENTS RELATIVES AUX POSITIONS EN DERIVES FINANCIERS

EN TITRES	Devise	En devise	En devise du compartiment	Lot-size	Date de transaction
EQLISWAP	EUR	1.000.000,00	1.000.000,00	n.a.	15.11.2013

2.4.4 EVOLUTION DES SOUSCRIPTIONS, DES RACHATS ET DE LA VALEUR NETTE D'INVENTAIRE

Période	Evolution du nombre des parts en circulation						
Années	Souscriptions		Remboursements		Fin de période		
	Cap.	Dis.	Cap.	Dis.	Cap.	Dis.	Total
2011 - 12		0,00		8.205,00		173.546,00	173.546,00
2012 - 12		0,00		35.548,00		137.998,00	137.998,00
2013 - 12		0,00		39.568,00		98.430,00	98.430,00

Période	Montants payés et reçus par l'OPC (en devise du compartiment)			
Années	Souscriptions		Remboursements	
	Cap.	Dis.	Cap.	Dis.
2011 - 12		0,00		1.896.503,91
2012 - 12		0,00		374.016,21
2013 - 12		0,00		421.888,22

Période	Valeur nette d'inventaire Fin de période (en devise du compartiment)		
Années	Du compartiment	D'une part	
		Cap.	Dis.
2011 - 12	1.682.509,09		9,69
2012 - 12	1.481.876,65		10,74
2013 - 12	1.046.010,36		10,63

2.4.5 RETURNS

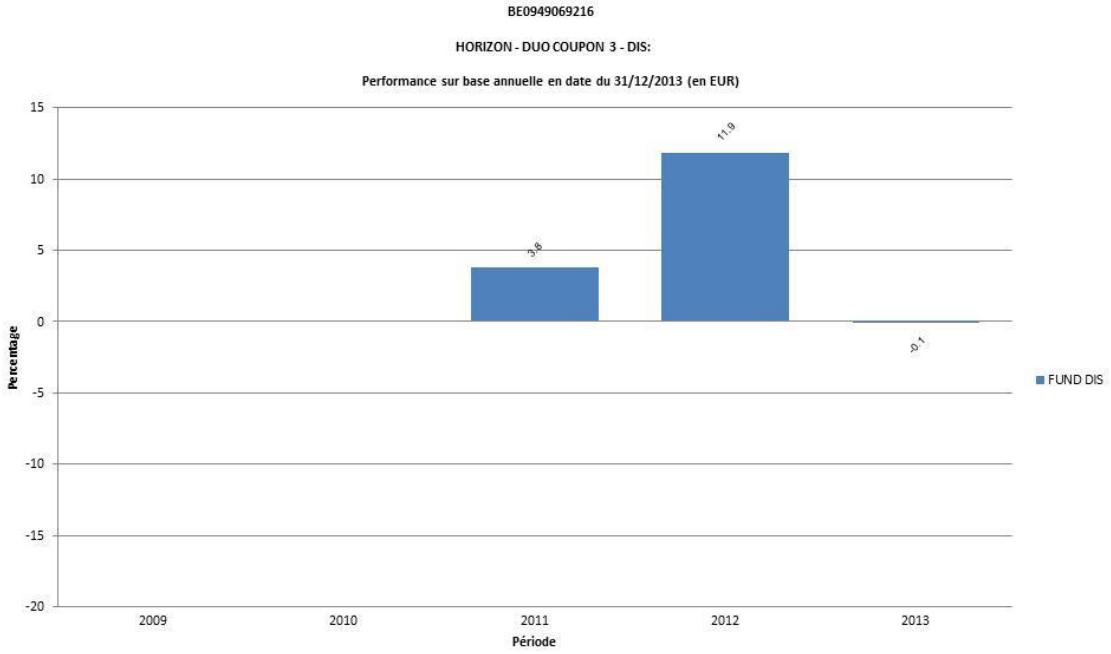

Cap Dis	ISIN code	Monnaie	1 An		3 Ans*		5 Ans*		10 Ans*		Depuis départ*	
			Classe d'actions	Bench mark	Classe d'actions	Bench mark	Classe d'actions	Bench mark	Classe d'actions	Bench mark	Date de lancement	Classe d'actions
DIS	BE0949069216	EUR	-0.10%		5.07%						16/04/2010	3.95%

* les taux indiqués sont sur base annuelle.
Ces données sont historiques et ne constituent pas de gage pour le futur.

- L'histogramme représente les performances d'exercices complets.
- Ces chiffres ne tiennent pas compte d'éventuelles restructurations.
- Calculée en EUR.
- Le rendement est calculé comme la modification de la valeur d'inventaire entre deux moments exprimés en pour cent. Pour les parts qui paient un dividende, le dividende est compensé géométriquement dans le rendement.
- Méthode de calcul pour la date D où VIN correspond à la valeur d'inventaire:
  Parts de distribution (DIS)
  Return à la date D sur une période de X ans :
  [C * NIW(D) / NIW(Y)] ^ [1 / X] - 1
  avec Y = D-X
  Return à la date D depuis la date de lancement S de la part :
  [C * NIW(D) / NIW(S)] ^ [1 / F] - 1
  avec F = 1 si la part existe depuis moins d'un an à la date D
  avec F = (D-S) / 365.25 si la part existe depuis plus d'un an à la date D
  avec C un facteur qui est déterminé par tous les dividendes N entre la date de calcul D et la date de référence.
  Pour le dividende i à la date Di avec valeur Wi on applique :
  Ci = [Wi / NIW(Di)] + 1
  i = 1 ... N
  où C = C0 * .... * CN.
- Si la période entre les deux moments est de plus d'un an, le calcul ordinaire du rendement est converti en un rendement sur base annuelle en prenant la racine $n^{ème}$ de 1 plus le rendement total de la part.
- Les rendements ci-dessus ne tiennent pas compte des commissions et frais afférents aux émissions et aux rachats des parts.
- Il s'agit des rendements des parts de distribution.

Dividende à la date ex-dividende 17/10/2013: 0,0750 EUR net (0,1000 EUR brut).

Conformément à l'Arrêté royal du 10 novembre 2006 relatif à la comptabilité et aux comptes annuels de certains organismes publics de placement collectif, il convient de signaler à l'investisseur que l'organisme de placement collectif a versé un dividende, bien qu'un « résultat à affecter » négatif ait été atteint pour l'exercice sur lequel porte le dividende.
L'investisseur doit en outre savoir que le dividende versé a été fixé conformément à l'objectif d'investissement, décrit dans le prospectus et le prospectus simplifié.

2.4.6 FRAIS

Frais Courants: *
Distribution: 1.627%

* Ne sont pas inclus dans les frais mentionnés : les frais d'entrée et de sortie, les rémunérations liées aux performances, les frais de transaction payés dans le cadre de l'acquisition ou de l'aliénation d'actifs, les intérêts payés, les paiements aux fins de constitution de sûretés dans le cadre d'instruments financiers dérivés et les commissions liées aux Commission Sharing Agreements ou rémunérations similaires perçues par la société de gestion ou par toute personne y associée.

EXISTENCE DE COMMISSION SHARING AGREEMENTS

Pas d'application.

EXISTENCE DE 'FEE SHARING AGREEMENTS' ET DE 'REBATES' :

La société de gestion peut partager sa rémunération avec le Distributeur et des parties institutionnelles et/ou professionnelles. En principe, il s'agit de 35 à 60% dans le cas où le distributeur est une entité de KBC Groupe SA et de 35 à 70% dans le cas où le distributeur n'est pas une entité de KBC Groupe SA, bien que dans un nombre limité de cas, la rémunération du distributeur s'élève à moins de 35%. Sur demande, l'investisseur pourra obtenir de plus amples informations concernant ces cas.
Si la société de gestion investit les actifs de l'organisme de placement collectif dans des parts d'organismes de placement collectif qui ne sont pas gérés par une entité de KBC Groupe SA et si la société de gestion reçoit une rémunération, la société de gestion paiera cette rémunération à l'organisme de placement collectif.
Le *fee sharing* n'a pas d'incidence sur le montant de la commission de gestion que le compartiment verse à la société de gestion. Cette commission de gestion est soumise aux limitations prévues par les statuts. Ces limitations ne peuvent être modifiées qu'après avoir été approuvées par l'Assemblée Générale.
La société de gestion a conclu un accord de distribution avec le Distributeur de manière à favoriser une plus large distribution des droits de participation du compartiment en utilisant plusieurs canaux de distribution.
Il est de l'intérêt des participants, du compartiment et du Distributeur que le plus grand nombre possible de parts soit vendu et que les actifs du compartiment soient donc les plus élevés possible. De ce point de vue, il n'y a donc pas de conflit d'intérêts.

2.4.7 NOTES AUX ETATS FINANCIERS ET AUTRES DONNEES

La commission de gestion est payable au terme de chaque mois et est basée sur le nombre de parts en début de semestre.
La rémunération de l'agent administratif est payable à la fin de chaque mois et est basée sur le nombre d'actions émises au début de chaque semestre.
Rémunération du commissaire : 1 000 euros par an. Cette rémunération s'entend hors TVA et peut être indexé annuellement conformément aux décisions de l'assemblée générale.
Rémunération du dépositaire: cette commission est payable annuellement au début de chaque année civile et est calculée sur l'état du patrimoine à la fin de l'année civile précédente.
Aspects sociaux, éthiques et environnementaux:
Toute participation dans des fabricants d'armes controversées, dont l'on peut conclure par consensus international au cours des cinq dernières décennies que leur usage occasionne des souffrances humaines disproportionnées à la population civile est résolument écartées du compartiment. Il s'agit notamment de fabricants de mines antipersonnelles, de bombes et de munitions à fragmentation et d'armes à l'uranium appauvri.
Produits dérivés financiers sur indices financiers : de plus amples informations sur d'éventuels indices financiers servant de sous-jacent aux produits dérivés financiers sont fournies dans la section "Objectif et politique de placement du compartiment" du présent rapport.

SOMMAIRE

2. Renseignements relatifs au Horizon CSOB Duo Coupon 4

2.1. Rapport de gestion
2.1.1. Date de lancement, prix de souscription initiale et date d'échéance
2.1.2. Cotation en Bourse
2.1.3. Objectif et politique de placement du compartiment
2.1.4. Gestion du portefeuille d'investissement
2.1.5. Distributeurs
2.1.6. Indice et benchmark
2.1.7. Politique suivie pendant l'exercice
2.1.8. Indicateur synthétique du risque et de rendement (SRRI)

2.2. Bilan

2.3. Compte de résultats

2.4. Composition des avoirs et chiffres-clés
2.4.1. Composition des avoirs
2.4.2. Changement dans la composition des avoirs
2.4.3. Montant des engagements relatives aux positions en dérivés financiers
2.4.4. Evolution des souscriptions, des rachats et de la valeur nette d'inventaire
2.4.5. Rendements
2.4.6. Frais
2.4.7. Notes aux états financiers et autres données

2 RENSEIGNEMENTS RELATIFS AU HORIZON CSOB DUO COUPON 4

2.1 RAPPORT DE GESTION

2.1.1 DATE DE LANCEMENT ET PRIX DE LANCEMENT

Date de lancement: 23 juillet 2010
Prix de lancement: 20 EUR
Date de l'échéance: 27 décembre 2018
Monnaie: EUR

2.1.2 COTATION EN BOURSE

Pas d'application.

2.1.3 RAPPEL DE LA POLITIQUE D'INVESTISSEMENT COMME ECRIT DANS LE PROSPECTUS

OBJECTIF DU COMPARTIMENT:

DESCRIPTION DE L'OBJECTIF DU COMPARTIMENT:

Le compartiment a pour double objectif (avant frais et taxes):

(1) De rembourser le prix de souscription initial par action de 20 EUR à concurrence d'une première moitié de la valeur de souscription initiale au Jour d'Echéance Intermédiaire et de la deuxième moitié de la valeur de souscription initiale à l'échéance (la protection de capital). Cette protection de capital est octroyée par la mise en place d'un mécanisme financier expliqué plus amplement au point *Protection du capital.* Cette protection du capital ne vaut toutefois pas pour l'actionnaire qui vend ses actions avant, respectivement, le Jour d'Echéance Intermédiaire ou l'Echéance.

(2) D'offrir un rendement potentiel au moyen d'un investissement en 'swaps' (contrats d'échange). Les différents types de 'swaps' dans lesquels le compartiment peut investir, sont expliqués au point *Rendement potentiel.*

PROTECTION DU CAPITAL:

Le mécanisme financier destiné à la protection du capital:
Le mécanisme financier destiné à assurer la protection du capital respectivement au Jour d'Echéance Intermédiaire ouà l'Echéance (comme décrit ci-dessus)consiste à investir la totalité des souscriptions en obligations et autres titres de créance, dépôts et/ou liquidités (notamment l'argent placé sur un compte à terme ou à vue). Ces investissements peuvent avoir différentes durées et dates de paiement de coupon qui sont adaptées aux échéances des engagements du compartiment au moyen des 'swaps' décrits au point *Transactions autorisées en 'swaps' (2)*.

Caractéristiques auxquelles les investissements doivent répondre:
Les investissements doivent répondre à l'une des caractéristiques suivantes:

(1) Un investissement en dépôts et/ou titres de créance, placés auprès ou émis par des établissements financiers sous contrôle prudentiel et établi dans un Etat membre de l'Espace économique européen.

(2) Un investissement en titres de créance émis ou garantis par un Etat membre de l'Espace économique européen.

(3) Un investissement repris dans une stratégie d'investissement présentant une structure analogue et un risque de contrepartie identique à un investissement direct en dépôts et/ou titres de créance visés aux points (1) et (2) ci-dessus.

Les investissements sous (3) peuvent se composer de:

(A) Un investissement en obligations cotées en Bourse émises par des '*Special Purpose Vehicles'* (SPV).

Ces SPV sont gérés par KBC Asset Management SA ou une de ses filiales.

Les obligations émises par les SPV ont pour sous-jacent un portefeuille diversifié de dépôts émis par des organismes financiers, des obligations et d'autres titres de créance et produits dérivés (dérivés financiers). La sélection de ces actifs sous-jacents repose sur des critères relatifs à la répartition et la solvabilité (voir sous *Catégories des actifs autorisés* et *Caractéristiques des obligations et autres titres de créance)* afin de réduire le risque de contrepartie.

D'autres particularités relatives aux critères auxquels doivent répondre ces dépôts, obligations, autres titres de créance et produits dérivés (dérivés financiers) sous-jacents figurent dans les prospectus de base des SPV. Ces prospectus de base peuvent être consultés sur le site http://www.kbc.be/prospectus/spv/.

Les investissements tant du compartiment que des SPV sont expliqués pour l'investisseur dans le compartiment dans le rapport annuel et le rapport semestriel de la Sicav dont le compartiment fait partie. Le rapport annuel et le rapport semestriel peuvent également être consultés sur le site http://www.kbc.be/.

(B) Un investissement en:

- Dépôts auprès d'organismes financiers soumis au contrôle prudentiel aux Etats-Unis d'Amérique, au Japon, au Canada ou en Australie et/ou

- Titres de créance émis par des organismes financiers soumis au contrôle prudentiel aux Etats-Unis, au Japon, au Canada ou en Australie et/ou

- Titres de créance émis ou garantis par les Etats-Unis, le Japon, le Canada ou en Australie.

Le contrôle prudentiel des organismes financiers aux Etats-Unis, au Japon, au Canada et en Australie peut être considéré comme équivalent au contrôle prudentiel des organismes financiers dans les Etats membres de l'Espace économique européen.

Les investissements en titres de créance émis par des organismes financiers soumis au contrôle prudentiel aux Etats-Unis, au Japon, au Canada et en Australie ou émis ou garantis par les Etats-Unis, le Japon, le Canada et l'Australie ont un score de solvabilité minimum comme exposé au point *Caractéristiques des obligations et autres titres de créance*.

(C) Les investissements peuvent également combiner des investissements en (A) et en (B).

Pas de garantie formelle:
Aucune garantie formelle de remboursement du prix de souscription initial n'est octroyée au compartiment ou à ses actionnaires. En d'autres termes, la protection du capital ne constitue pas une obligation de résultat pour le compartiment, bien que la réalisation de cet objectif par le fonctionnement du mécanisme financier demeure la priorité absolue.

Si, en raison de la déficience du mécanisme financier, le montant à payer par action, respectivement, au Jour d'Echéance Intermédiaire ou à l'Echéance (avant frais et taxes) est inférieur au prix de souscription initial, KBC Asset Management peut décider (sans y être obligé) d'affecter la commission de gestion perçue du compartiment et éventuellement d'autres compartiments de la Sicav pendant l'exercice en cours à la couverture de ce déficit. Ceci ne constitue pas une garantie de la part de KBC Asset Management SA. Celle-ci peut décider selon sa propre vision d'utiliser la commission de gestion dans ce but ou non.

Cette protection de capital ne vaut toutefois pas pour l'actionnaire qui vend ses actions avant, respectivement, le Jour d'Echéance Intermédiaire ou avant l'Echéance.

RENDEMENT POTENTIEL:

Pour obtenir un rendement potentiel, le compartiment conclut des swaps avec une ou plusieurs contreparties de premier ordre. C'est la raison pour laquelle le compartiment cède une partie des revenus futurs de ses investissements destinés à la protection du capital à cette/ces contrepartie(s) pendant la durée du compartiment. En échange, la (les) contrepartie(s) s'engage(nt) à offrir un rendement potentiel décrit au point *Stratégie définie*.

POLITIQUE D'INVESTISSEMENT DU COMPARTIMENT:

CATEGORIES D'ACTIFS AUTORISES:

Conformément aux dispositions de l'Arrêté Royal du 12 novembre 2012 relatif à certains organismes de placement collectif publics, les investissements du compartiment peuvent consister en titres négociables (notamment obligations et autres instruments de créance), en instruments du marché monétaire, en parts d'organisme de placement collectif, en dépôts, en produits dérivés (dérivés financiers), en liquidités et tout autre instrument, pour autant que cela soit autorisé par la réglementation applicable.

Les limites et les restrictions d'investissement prévues par l'Arrêté Royal du 12 novembre 2012 relatif à certains organismes de placement collectif publics seront respectées à tout moment.

CARACTÉRISTIQUES DES OBLIGATIONS ET AUTRES TITRES DE CRÉANCE:

Le score de solvabilité moyen (rating) des obligations et autres instruments de créance pendant la durée du compartiment est de minimum "A-" pour Standard & Poor's ou un score de solvabilité équivalent de Moody's ou Fitch ou, à défaut d'un score de solvabilité, un profil de risque de crédit moyen au moins équivalent selon l'évaluation du gestionnaire.

Le score de solvabilité des obligations et autres instruments de créance à long terme lors du lancement de l'investissement est de minimum "A-" pour Standard & Poor's ou un score de solvabilité équivalent de Moody's ou Fitch ou, à défaut d'un score de solvabilité, un profil de risque de crédit moyen au moins équivalent selon l'évaluation du gestionnaire.

Le score de solvabilité des obligations et autres instruments de créance à court terme lors du lancement de l'investissement est de minimum "A-1" pour Standard & Poor's ou un score de solvabilité équivalent de Moody's ou Fitch ou, à défaut d'un score de solvabilité, un profil de risque de crédit moyen au moins équivalent selon l'évaluation du gestionnaire.

Toutes les durées sont prises en considération lors de la sélection des obligations et autres titres de créance.

TRANSACTIONS AUTORISEES EN 'SWAPS':

Les 'swaps' décrits ci-après sont conclus avec une/des contrepartie(s) de premier ordre dans les limites définies par la loi.

(1) Pour atteindre un rendement potentiel, le compartiment conclut des 'swaps'. Dans le cadre de ces 'swaps', le compartiment cède une partie des revenus futurs de ses investissements destinés à la protection du capital à cette/ces contrepartie(s) pendant la durée du compartiment. En échange, la (les) contrepartie(s) s'engage(nt) à offrir un rendement potentiel décrit au point *Stratégie définie.*

Les 'swaps' sous (1) sont indispensables à la réalisation des objectifs d'investissement du compartiment, étant donné qu'au moyen de cette technique l'objectif d'atteindre un rendement potentiel peut être réalisé.

Le profil de risque du compartiment n'est pas influencé par l'utilisation de ces ' swaps'.

(2) Le compartiment conclut si nécessaire des 'swaps' pour faire coïncider les durées des engagements du compartiment et celles des flux d'argent découlant des dépôts, obligations et autres instruments de créance décrits sous *Caractéristiques auxquelles les investissements doivent répondre.*

Ces 'swaps' sont indispensables à la réalisation des objectifs d'investissement du compartiment, étant donné qu'il n'y a pas d'obligations et d'autres instruments de créance en suffisance sur le marché dont les coupons et échéances coïncident parfaitement avec les échéances des engagements du compartiment.

Le profil de risque du compartiment n'est pas influencé par l'utilisation de ces ' swaps'.

(3) Le compartiment peut également conclure des 'swaps' pour se protéger du risque de crédit sur des émetteurs d'obligations et autres instruments de créance. Au moyen d'un tel 'swap', une ou plusieurs contrepartie(s) reprend/reprennent, en échange d'une prime payable par le compartiment le risque qu'un émetteur d'une obligation ou d'un autre instrument de créance se trouvant dans le portefeuille du compartiment reste en défaut.

Les 'swaps' sous (3) servent de couverture du risque de crédit.

Le profil de risque du compartiment n'est pas influencé par l'utilisation de ces 'swaps'.

LIMITES DE LA POLITIQUE DE PLACEMENT:

La politique de placement est menée dans les limites prévues par la réglementation.
Le compartiment peut contracter des emprunts à concurrence de 10% de ses actifs nets, pour autant qu'il s'agisse d'emprunts à court terme ayant pour but de résoudre des problèmes de liquidité à caractère temporaire.

STRATEGIE DEFINIE

OBJECTIFS ET POLITIQUE DE PLACEMENT :
Le compartiment poursuit les objectifs d'investissement suivants :
A l'Echéance Intermédiaire: remboursement de la première moitié de la valeur de souscription initiale de 20 EUR, soit 10 EUR et un premier paiement de dividende égal à 7% (rendement actuariel sur base anuelle : 6.42%) calculé sur la moitié de la valeur de souscription initiale de 20 EUR, soit 10 EUR. Ce dividende s'élève à 0.7 EUR
A l'Echéance : remboursement de la seconde moitié de la valeur de souscription initiale de 20 EUR, soit 10 EUR.
Par Période : un dividende calculé sur la moitié de la valeur de souscription initiale de 20 EUR, soit 10 EUR et ce en fonction de la hausse éventuelle de la valeur d'un panier de 30 actions d'entreprises de qualité (comme définies ci-après), qui se caractérisent par une capitalisation boursière importante et par un rapport cours/bénéfice peu élevé, calculé sur base d'une **structure 'Fix Upside Coupon'**. La hausse éventuelle de la valeur de ce panier d'actions par Période par rapport à la Valeur de Départ du panier ((*Valeur Finale de la Période du panier moins Valeur de Départ du panier) divisée par Valeur de Départ du panier*) sera déterminée par Période et versée à 100% comme dividende, étant toutefois entendu que pour la détermination de la Valeur Finale de la Période des actions, il doit être tenu compte du mode de calcul tel que décrit sous «Valeur Finale par Période d'une action» et donc une plus-value maximale de 7% versée comme dividende. Par conséquent, le rendement actuariel par sous-période (sur base annuelle) se situe entre 4.89% et 6.44% maximal, en fonction de la durée de la sous période (voir tableau des sous-périodes). Les baisses éventuelles de la valeur du panier ne sont pas prises en compte. Le dividende par Période est au minimum égal à 0.5%, calculé sur la moitié de la valeur de souscription initiale de 20 EUR, soit 10 EUR. Par conséquent, le rendement actuariel par sous-période (sur base annuelle) se situe entre 0.35% et 0.46% minimum, en fonction de la durée de la sous période (voir tableau des sous-périodes)
La mise en paiement du dividende de la première Période coïncide avec l'Echéance Intermédiaire.

Les dividendes versés sont soumis à un précompte mobilier de 25%, sous réserve de modification de la législation en vigueur. Les dividendes de chaque Période, sauf de la dernière Période, sont payables le dernier jour ouvrable bancaire belge du mois qui suit la fin de la Période. Le dividende de la dernière Période est payable à l'Echéance.

ECHEANCE : jeudi 27 décembre 2018 (Paiement avec date valeur J+1 jour ouvrable bancaire).

ECHEANCE INTERMEDIAIRE : le dernier Jour d'Evaluation d' août 2011 (Paiement avec date valeur J+1 jour ouvrable bancaire).

MONNAIE : EUR, l'évolution du cours de change des devises locales des actions du panier par rapport au EUR n'est pas pertinente.

Période	Durée Période	Cours Final Période
1) 07/2010 – 07/2011	13 mois	Pour chaque action dans le panier, la moyenne du Cours des cinq premiers Jours d'Evaluation d' août 2011
2) 08/2011 – 07/2012	12 mois	Pour chaque action dans le panier, la moyenne du Cours des cinq premiers Jours d'Evaluation d' août 2012
3) 08/2012 – 07/2013	12 mois	Pour chaque action dans le panier, la moyenne du Cours des cinq premiers Jours d'Evaluation d' août 2013
4) 08/2013 – 07/2014	12 mois	Pour chaque action dans le panier, la moyenne du Cours des cinq premiers Jours d'Evaluation d' août 2014
5) 08/2014 – 07/2015	12 mois	Pour chaque action dans le panier, la moyenne du Cours des cinq premiers Jours d'Evaluation d' août 2015
6) 08/2015 – 07/2016	12 mois	Pour chaque action dans le panier, la moyenne du Cours des cinq premiers Jours d'Evaluation d' août 2016
7) 08/2016 – 07/2017	12 mois	Pour chaque action dans le panier, la moyenne du Cours des cinq premiers Jours d'Evaluation d' août 2017
8) 08/2017 – 11/2018	16 mois	Pour chaque action dans le panier, la moyenne du Cours des cinq premiers Jours d'Evaluation de décembre 2018

VALEUR DE DÉPART D'UNE ACTION:

Pour chaque action dans le panier la moyenne du Cours des cinq premiers Jours d'Evaluation à partir de mardi 27 juillet 2010 (ce jour inclus).

VALEUR FINALE PAR PERIODE D'UNE ACTION*:

- Scénario 1: si le Cours Final Période d'une action est supérieur à la Valeur de Départ de cette action et quelle que soit cette différence, on portera en compte, pour la Valeur Finale par Période de cette action, une hausse de 7% par rapport à la Valeur de Départ de celle-ci pour la Période actuelle,
- Scénario 2: si le Cours Final Période d'une action est inférieur ou égal à la Valeur de Départ de cette action, on portera en compte, pour la Valeur Finale par Période de cette action, le Cours Final de celle-ci pour la Période actuelle.

*La hausse ou la baisse d'une action à la fin de chaque Période sera toujours calculée par rapport à la Valeur de départ de cette action individuelle comme décrit ci-dessus, qui est déterminée une seule fois et qui ne peut pas être changée, comme illustrée dans l'exemple ci-dessous.

VALEUR DE DEPART DU PANIER : la moyenne pondérée de la Valeur de Départ des actions du panier.

VALEUR FINALE DE LA PERIODE DU PANIER :
la moyenne pondérée de la Valeur Finale par Période des actions du panier.

COURS :
Pour toutes les actions, à l'exception des actions cotées à la Bourse de Milan, le cours de clôture, notamment le cours d'une action du panier tel qu'il est calculé et communiqué à la clôture de la bourse par l'instance responsable de la bourse à laquelle le titre est coté (ou son successeur légal). Pour les actions qui sont cotées à la Bourse de Milan, le cours de référence est utilisé.

JOUR D'EVALUATION :
La détermination d'un Jour d'Evaluation se fait séparément pour chaque action dans le panier.

Un Jour d'Evaluation est un jour qui est à la fois un jour boursier prévu

i) pour la bourse à laquelle l'action est cotée et
ii) pour la bourse dont les activités ont une influence significative sur la négociation d'options et de contrats à terme sur cette action

ci-après 'les Bourses Concernées'.

Si, au Jour d'Evaluation

a) une des Bourses Concernées reste fermée de manière inattendue ou
b) il se produit un événement perturbateur du marché pour une des Bourses Concernées ou
c) il se produit une clôture anticipée d'une des Bourses Concernées

le Jour d'Evaluation original est remplacé par le jour boursier suivant au cours duquel il ne se produit pas d'événement décrit sous a), b) ou c) ci-dessus. Une clôture autre qu'une clôture ordinaire mais qui est annoncée à temps n'est pas considérée comme une clôture anticipée.

Lorsqu'une évaluation est faite sur base de Jours d'Evaluations successifs, le jour boursier remplaçant un Jour d'Evaluation original (i) ne peut coïncider avec un autre Jour d'Evaluation original et (ii) ne peut être un jour boursier qui remplace déjà un autre Jour d'Evaluation original.

Si toutefois un événement décrit sous a), b) ou c) ci-dessus se produit au cours de chacun des huit jours boursiers qui suivent le Jour d'Evaluation original,

(i) le huitième jour boursier sera considéré comme le Jour d'Evaluation original et
(ii) la sicav évaluera de bonne foi, en concertation avec la (les) contrepartie(s) de premier ordre avec laquelle (lesquelles) une convention de swap a été conclue, le cours de l'action tel qu'elle aurait été cotée ce huitième jour boursier et
(iii) la sicav informera les actionnaires au sujet des modifications relatives à la fixation de la Valeur de Départ et/ou de la Valeur Finale et aux modalités de paiement.

PANIER APPLICABLE :
Le tableau ci-dessous montre, dans les colonnes de gauche à droite, successivement le numéro d'ordre de l'action, son nom, son code Bloomberg, la bourse à laquelle elle est cotée et sa pondération initiale .

1	ABBOTT LABORATORIES	ABT UN Equity	NYSE	2.50%
2	ALLIANZ SE-REG	ALV GY Equity	Frankfurt	4.50%
3	BANCO SANTANDER SA	SAN SM Equity	Madrid	3.50%
4	BP PLC	BP/ LN Equity	London	4.00%
5	BRISTOL-MYERS SQUIBB CO	BMY UN Equity	NYSE	3.00%
6	BRITISH LAND CO PLC	BLND LN Equity	London	4.00%
7	DEUTSCHE POST AG-REG	DPW GY Equity	Frankfurt	4.50%
8	E.ON AG	EOAN GY Equity	Frankfurt	3.50%
9	ENEL SPA	ENEL IM Equity	Milan	4.00%
10	FRANCE TELECOM SA	FTE FP Equity	Paris	2.50%
11	GDF SUEZ	GSZ FP Equity	Paris	3.00%
12	HOME DEPOT INC	HD UN Equity	NYSE	3.00%
13	HSBC HOLDINGS PLC	HSBA LN Equity	London	3.50%
14	KONINKLIJKE AHOLD NV	AH NA Equity	Amsterdam	3.00%
15	KONINKLIJKE KPN NV	KPN NA Equity	Amsterdam	3.50%
16	KRAFT FOODS INC-CLASS A	KFT UN Equity	NYSE	2.50%
17	MUENCHENER RUECKVER AG-REG	MUV2 GY Equity	Frankfurt	4.00%
18	NATIONAL GRID PLC	NG/ LN Equity	London	3.00%
19	NESTLE SA-REG	NESN VX Equity	Virt-X	3.00%
20	NOVARTIS AG-REG	NOVN VX Equity	Virt-X	3.00%
21	PEPSICO INC	PEP UN Equity	NYSE	4.00%
22	ROCHE HOLDING AG-GENUSSCHEIN	ROG VX Equity	Virt-X	3.50%
23	SCOTTISH & SOUTHERN ENERGY	SSE LN Equity	London	4.00%
24	SWISSCOM AG-REG	SCMN VX Equity	Virt-X	2.50%
25	TAKEDA PHARMACEUTICAL CO LTD	4502 JT Equity	Tokyo	3.00%
26	TELEFONICA SA	TEF SM Equity	Madrid	3.00%
27	UNIBAIL-RODAMCO SE	UL FP Equity	Paris	3.00%
28	VINCI SA	DG FP Equity	Paris	3.50%
29	VODAFONE GROUP PLC	VOD LN Equity	London	3.50%
30	ZURICH FINANCIAL SERVICES AG	ZURN VX Equity	Virt-X	2.50%

Critères de sélection pour faire partie du panier :

Une action ne peut faire partie du panier que si (i) l'action est cotée sur une bourse , (ii) l'action présente une capitalisation boursière importante et un rapport cours/bénéfice peu élevé et (iii) le Conseil d'Administration de la Sicav a approuvé l'insertion de l'action dans le panier (les 'Critères de Sélection').

Adaptations au panier à la suite d'une fusion, d'une acquisition, d'une scission, d'une nationalisation, d'une faillite ou d'une disqualification:

Fusion ou acquisition
Si un ou plusieurs émetteurs d'actions du panier prennent part à une fusion ou acquisition, il sera attribué aux actions des émetteurs concernés par l'opération et qui, après cette opération, remplissent encore les Critères de Sélection, un poids dans le panier égal à la somme des poids des actions de tous les émetteurs concernés par l'opération. Si, après l'opération, aucune des actions concernées par cette opération ne satisfait encore aux Critères de Sélection, les dispositions décrites sous 'Nationalisation, Faillite ou Disqualification' seront appliquées.

Scission
Si un émetteur d'une action du panier procède à une scission, l'action de l'émetteur concerné peut être remplacée par soit une des actions nées de la scission et répondant aux Critères de Sélection, soit par un panier composé des actions nées de la scission et répondant aux Critères de Sélection. Ce panier d'actions sera considéré comme une seule action pour le calcul du nombre d'actions dans le panier. Si après l'opération, aucune des actions issues de la scission ne remplit encore les Critères de Sélection, les dispositions décrites sous 'Nationalisation, Faillite ou Disqualification' seront appliquées.

Nationalisation, Faillite ou Disqualification
Si un émetteur d'une action du panier est nationalisé, déclaré en faillite ou ne satisfait plus aux Critères de Sélection ('Disqualification'), cette action est supprimée du panier et est réalisée au dernier cours précédant sa suppression. Le montant de la réalisation est ensuite placé jusqu'à l'échéance de la transaction de swap sous-jacente au compartiment au taux d'intérêt qui est en vigueur à ce moment sur le marché monétaire ou obligataire jusqu'à l'échéance de la transaction de swap sous-jacente au compartiment. Le montant ainsi majoré d'intérêts est porté en compte à l'Echéance comme étant le résultat de l'action pour le calcul de la hausse finale du panier.

Prêt d'instruments financiers:

Le compartiment peut prêter des instruments financiers dans les limites prescrites par la réglementation applicable.

Ces prêts n'ont pas d'incidence sur le profil de risque du compartiment, dès lors que:

- Les prêts sont réalisés dans le cadre d'un système de prêts de titres géré par un 'principal'. Dans ce système, le compartiment est exclusivement en rapport avec le principal qui intervient en la qualité de contrepartie à laquelle la propriété des titres est transférée. Le choix du principal est soumis à des critères sévères de sélection. Le principal garantit la restitution de titres équivalents aux titres prêtés.
- Par un système de gestion de marge il est toujours assuré que le compartiment bénéficie d'une garantie financière dont la valeur réelle est à tout moment supérieure à la valeur réelle des titres prêtés, ceci au cas où le principal ne restituerait pas les titres équivalents.

La restitution de titres équivalents aux titres prêtés peut être demandée à tout moment. Il est ainsi garanti que les prêts de titres n'influencent pas la gestion du compartiment.
Les prêts de titres permettent au compartiment de réaliser un rendement supplémentaire. Le principal verse une commission à la société de gestion. Cette commission revient essentiellement au compartiment, sous déduction de la rémunération pour la gestion de marge et les clearing services de KBC Banque.
La relation avec la (les) contrepartie(s) est régie sur base de conventions internationales standard.

Stratégie générale visant à couvrir le risque de change:

Pour protéger ses actifs contre les variations des taux de change tout en restant dans les limites fixées dans les statuts, le compartiment peut effectuer des transactions de vente de contrats à terme sur devises et de vente d'options call ou d'achat d'options put sur devises. Les transactions concernées ne peuvent avoir trait qu'à des contrats négociés sur un marché réglementé et régulier, agréé et ouvert au public, ou à des contrats négociés avec un établissement financier agréé de premier ordre, spécialisé dans ce type de transactions et qui déploie également ses activités sur le marché des options 'over the counter' (OTC). Dans le même but, le compartiment peut aussi vendre des devises à terme ou les échanger dans le cadre de transactions de gré à gré avec des établissements financiers de premier ordre, spécialisés dans ce type de transactions. L'objectif en matière de couverture des transactions précitées laisse supposer qu'il existe une relation directe entre ces transactions et les actifs à couvrir. Ceci implique qu'en principe, les transactions exprimées dans une devise donnée ne peuvent, en termes de volume, dépasser ni la valorisation de l'ensemble des actifs exprimés dans cette même devise, ni la durée de détention de ces actifs.

Aspects sociaux, éthiques et environnementaux:

Toute prise de participation dans des fabricants d'armes controversées, dont l'on peut conclure par consensus international au cours des cinq dernières décennies que leur usage occasionne des souffrances humaines disproportionnées à la population civile est résolument exclue du compartiment.
Il s'agit notamment de fabricants de mines antipersonnelles, de bombes et de munitions à fragmentation et d'armes à l'uranium appauvri.

Pour l'application éventuelle des disposition fiscales européennes et belges, nous vous renvoyons au prospectus sous 'Informations concernant la Sicav - Régime fiscal'.

2.1.4 GESTION FINANCIERE DU PORTEFEUILLE

La société de gestion délègue la gestion intellectuelle du portefeuille, à l'exception de la constitution et la tenue à jour du compartiment d'un point de vue technique et juridique, à KBC Fund Management Limited, Joshua Dawson House, Dawson Street, Dublin 2, IRELAND.

2.1.5 DISTRIBUTEUR

KBC Asset Management S.A., 5, Place de la Gare, L-1616 Luxembourg.

2.1.6 INDICE ET BENCHMARK

Pas d'application.

2.1.7 POLITIQUE SUIVIE PENDANT L'EXERCICE

Composition du panier à la date du rapport

Nom	Valeur
ABBOTT LABORATORIES	1,9447
ABBVIE INC	2,6793
ALLIANZ SE-REG	6,5478
BANCO SANTANDER SA (SM)	2,2140
BP PLC	4,7825
BRISTOL-MYERS SQUIBB CO	6,3289
BRITISH LAND CO PLC	5,3710
DEUTSCHE POST AG-REG	8,8900
E.ON SE	2,0412
ENEL SPA	3,3797
GDF SUEZ	1,9906
HOME DEPOT INC	8,6771
HSBC HOLDINGS PLC (LONDON)	3,5001
KONINKLIJKE AHOLD NV	3,9609
KONINKLIJKE KPN NV	1,2460
KRAFT FOODS GROUP INC	1,5241
MONDELEZ INTERNATIONAL INC (UW)	2,9934
MUENCHENER RUECKVER AG-REG	5,9780
NATIONAL GRID PLC	4,5956
NESTLE SA-REG	3,7615
NOVARTIS AG-REG	4,1686
ORANGE	1,4280
PEPSICO INC	5,0890
ROCHE HOLDING AG-GENUSSCHEIN	6,3888
SSE PLC	4,8521
SWISSCOM AG-REG	3,0000
TAKEDA PHARMACEUTICAL CO LTD	3,6489
TELEFONICA SA (SM)	2,0464
UNIBAIL-RODAMCO	4,2099
VINCI SA	4,4239
VODAFONE GROUP PLC	5,6679
ZURICH FINANCIAL SERVICE-REG	2,6378
TOTAL	129,97

Evolution de l'indice ou basket

Indice:	**BASKET**
31/12/2012:	**106,07**
28/06/2013:	**115,58**
31/12/2013:	**129,97**
Evolution depuis 31/12/2012:	**22,53%**
Evolution depuis 28/06/2013:	**12,45%**
Indice au départ du compartiment:	**100,00**
Garantie minimum en monnaie locale à la date d'échéance:	**10,00**
Monnaie locale:	**EUR**

Fixings

Période	Date finale	Valeur finale	Cap
1	05/08/2011	n.a.	6,50%
2	05/08/2011	n.a.	0,50%
3	05/08/2011	n.a.	0,50%
4	07/08/2012	n.a.	0,50%
5	07/08/2013	n.a.	0,50%

Modifications du panier depuis le lancement du compartiment

Date	SORTIE	ENTREE	Remarque
03/10/2011	SCOTTISH & SOUTHERN ENERGY	SSE PLC	Changement de dénomination
02/10/2012		KRAFT FOODS GROUP INC	Spin-off Kraft Foods
02/10/2012	KRAFT FOODS	MONDELEZ INTERNATIONAL INC (UW)	Changement de dénomination
21/11/2012	E.ON AG	E.ON SE	Changement de dénomination
02/01/2013		ABBVIE INC	Spin-off Abbott Laboratories
28/02/2013			Changement de code ULA FP --> UL NA
30/08/2013	FRANCE TELECOM SA	ORANGE	Changement de dénomination

2.1.8 INDICATEUR SYNTHETIQUE DU RISQUE ET DE RENDEMENT

2 sur une échelle de 1 (risque faible) à 7 (risque élevé).

La valeur d'une part peut augmenter ou diminuer et l'investisseur pourrait recevoir moins que sa mise.
Conformément à la Directive 583/2010, un indicateur synthétique du risque et de rendement est déterminé donnant une indication chiffrée des rendements possibles, mais également des risques correspondants, du compartiment, calculée dans la devise du compartiment. L'indicateur est formulé par un chiffre entre 1 et 7. Plus le chiffre est élevé, plus le rendement possible est élevé, cependant le rendement est aussi plus difficilement prévisible. Des pertes sont également possibles. Le chiffre le plus bas ne signifie pas que l'investissement est totalement sans risque. Il indique que, comparé aux chiffres plus élevés, ce produit offrira normalement un rendement plus bas, mais en même temps mieux prévisible.
L'indicateur synthétique de risque et de rendement est évalué sur une base régulière et peut donc être diminué ou augmenté sur base des données provenant du passé. Les données provenant du passé ne sont pas toujours une indication fiable pour le rendement et risque futurs.

2.2 BILAN

Schéma du bilan		31/12/2013 (en devise du compartiment)	31/12/2012 (en devise du compartiment)
	TOTAL ACTIF NET	2.842.125,98	4.283.917,50
II.	**Valeurs mobilières,instruments du marché monétaire, OPC et instruments financiers dérivés**		
A.	Obligations et autres titres de créance		
	a) Obligations	2.822.841,44	4.192.062,45
F.	Instruments finaciers dérivés		
	e) Sur actions		
	Contrats de swap (+/-)	12.812,82	65.605,39
IV.	**Créances et dettes à un an au plus**		
B.	Dettes		
	a) Montants à payer (-)		-12.616,23
V.	**Dépôts et liquidités**		
A.	Avoirs bancaires à vue	12.210,73	39.191,64
VI.	**Comptes de régularisation**		
C.	Charges à imputer (-)	-5.739,01	-325,75
	TOTAL CAPITAUX PROPRES	2.842.125,98	4.283.917,50
A.	**Capital**	2.900.766,63	3.849.730,95
B.	**Participations au résultat**	-10.438,57	-5.576,01
D.	**Résultat de l'exercice**	-48.202,08	439.762,56

POSTES HORS BILAN

IV	**Montants notionels des contrats de swap (+)**	2.737.776,80	4.097.390,00

2.3 COMPTE DE RÉSULTATS

Compte de résultats		31/12/2013 (en devise du compartiment)	31/12/2012 (en devise du compartiment)
I.	**Réductions de valeur, moins-values et plus-values**		
A.	Obligations et autres titres de créance		
	a) Obligations	4.023,97	155.577,81
F.	Instruments financiers dérivés		
	e) Sur actions		
	Contrats de swap (+/-)	-60.476,69	284.012,48
G.	Créances, dépôts, liquidités et dettes		-620,30
H.	Positions et opérations de change		
	b) Autres positions et opérations de change	0,01	-0,03
II.	**Produits et charges des placements**		
B.	Intérêts		
	a) Valeurs mobilières et instruments du marché monétaire	24.160,36	54.022,12
	b) Dépôts et liquidités	689,24	7.633,17
D.	Contrats de swap (+/-)	22.238,51	-23.664,26
III.	**Autres produits**		
A.	Indemnité destinée à couvrir les frais d'acquisition et de réalisation des actifs, à décourager les sorties et à couvrir les frais de livraison	13.876,55	10.897,76
B.	Autres	760,58	
IV.	**Coûts d'exploitation**		
A.	Frais de transaction et de livraison inhérents aux placements (-)	-0,05	0,06
B.	Charges financières (-)	-107,59	-186,72
C.	Rénumération due au dépositaire (-)	-250,00	-250,00
D.	Rénumération due au gestionnaire (-)		
	a) Gestion financière	-43.413,18	-39.792,73
	b) Gestion administrative et comptable	-1.941,60	-2.550,78
E.	Frais administratifs (-)	-214,25	-95,84
F.	Frais d'établissement et d'organisation (-)	-3.647,22	-3.135,86
G.	Rénumérations, charges sociales et pensions (-)	-4,24	-2,50
H.	Services et biens divers (-)	-3.575,96	-1.644,08
J.	Taxes	-114,80	-112,01
K.	Autres charges (-)	-205,72	-325,73
	Produits et charges de l'exercice (du semestre)		
	Sous-total II + III + IV impôts sur le résultat	8.250,63	792,60
V.	**Bénéfice courant (perte courante) avant impôts**	-48.202,08	439.762,56
VII.	**Résultat de l'exercice**	-48.202,08	439.762,56

Affectation des résultats		31/12/2013 (en devise du compartiment)	31/12/2012 (en devise du compartiment)
I.	**Bénéfice (Perte) à affecter**	-58.640,65	434.186,55
	Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	-48.202,08	439.762,56
	Participations au résultats perçus (participations au résultat versées)	-10.438,57	-5.576,01
II.	**(Affectations au) Prélèvements sur le capital**	75.774,85	-409.920,05
IV.	**(Distribution des dividendes)**	-17.134,20	-24.266,50

2.4 COMPOSITION DES AVOIRS ET CHIFFRES-CLES

2.4.1 COMPOSITION DES AVOIRS DE HORIZON CSOB DUO COUPON 4

Dénomination	Quantité au 31/12/2013	Devise	Cours en devises	Evaluation (en devise du compartiment)	% Détenu de l'OPC	% Porte feuille	% Actif net
ACTIF							
PORTEFEUILLE TITRES							
Obligations							
Obligations d'entreprises privées							
Irlande							
AMETHYST STRUCTURED FIN PLC 6E 08/08-10/02	278.000,00	EUR	101,416	282.238,27		9,95	9,93
BEECHWOOD STRUCTURED FIN PLC 6E 08/08-10/02	281.000,00	EUR	100,403	282.437,49		9,96	9,94
BROOKFIELS CAPITAL PLC 6E 08/08-10/02	277.000,00	EUR	101,738	282.115,65		9,95	9,93
EPERON FINANCE PLC 6E 08/08-10/02	282.000,00	EUR	100,285	283.108,05		9,99	9,96
ESPACCIO SECURITIES PLC 6E 08/08-10/02	140.000,00	EUR	100,265	140.522,20		4,96	4,94
GREENSTREET STRUCT. FIN. PROD. PLC 6E 08/08-10/02	138.000,00	EUR	101,746	140.559,40		4,96	4,95
NIMROD CAPITAL PLC 6E 08/08-10/02	139.000,00	EUR	101,178	140.788,22		4,97	4,95
OPAL FINANCIAL PRODUCTS PLC 6E 08/08-10/02	141.000,00	EUR	99,976	141.118,61		4,98	4,97
PROFILE FINANCE PLC 6E 08/08-10/02	139.000,00	EUR	101,597	141.370,15		4,99	4,97
RECOLTE SECURITIES PLC 6E 08/08-10/02	142.000,00	EUR	99,437	141.354,53		4,99	4,97
SILVERSTATE FIN INV PLC 6E 08/08-10/02	141.000,00	EUR	100,075	141.259,10		4,98	4,97
VESPUCCI STRUCTURED FIN PROD 6E 08/08-10/02	140.000,00	EUR	100,967	141.505,61		4,99	4,98
VIGADO CAPITAL PLC 6E 08/08-10/02	141.000,00	EUR	99,832	140.916,26		4,97	4,96
VOYCE INVESTMENTS PLC 6E 08/08-10/02	139.000,00	EUR	101,460	141.180,21		4,98	4,97
WATERFORD CAPITAL INC PLC 6E 08/08-10/02	141.000,00	EUR	99,915	141.032,73		4,97	4,96
WAVES FINANCIAL INV PLC 6E 08/08-10/02	141.000,00	EUR	100,129	141.334,96		4,98	4,97
Total des obligations				2.822.841,44		99,55	99,32
Swaps							
Belgique							
KBC SWAPS	2.737.776,80	EUR	0,170	12.812,82		0,45	0,45
Total swaps				12.812,82		0,45	0,45
TOTAL DU PORTEFEUILLE TITRES				2.835.654,26		100,00	99,77
LIQUIDITES							
Comptes à vue							
Belgique							
KBC GROUP EURO	12.210,73	EUR	1,000	12.210,73			0,43
Total compte à vue				12.210,73			0,43
TOTAL LIQUIDITES				12.210,73			0,43
AUTRES							
Frais provisionnés		EUR		-5.739,01			-0,20
TOTAL AUTRES				-5.739,01			-0,20
TOTAL DE L'ACTIF NET				**2.842.125,98**			**100,00**

2.4.2 CHANGEMENT DANS LA COMPOSITIONS DES AVOIRS

La liste détaillée des transactions peut être consultée sans frais au siège de la Sicav, avenue du Port 2, 1080 Bruxelles.

2.4.3 MONTANT DES ENGAGEMENTS RELATIVES AUX POSITIONS EN DERIVES FINANCIERS

EN TITRES	Devise	En devise	En devise du compartiment	Lot-size	Date de transaction
EQLISWAP	EUR	2.737.776,80	2.737.776,80	n.a.	16.12.2013

2.4.4 EVOLUTION DES SOUSCRIPTIONS, DES RACHATS ET DE LA VALEUR NETTE D'INVENTAIRE

Période	Evolution du nombre des parts en circulation						
Années	Souscriptions		Remboursements		Fin de période		
	Cap.	Dis.	Cap.	Dis.	Cap.	Dis.	Total
2011 - 12		0,00		27.627,00		517.924,00	517.924,00
2012 - 12		1.100,00		105.836,00		413.188,00	413.188,00
2013 - 12		0,00		134.393,00		278.795,00	278.795,00

Période	Montants payés et reçus par l'OPC (en devise du compartiment)			
Années	Souscriptions		Remboursements	
	Cap.	Dis.	Cap.	Dis.
2011 - 12		0,00		5.723.389,01
2012 - 12		11.264,00		1.078.512,25
2013 - 12		0,00		1.376.342,10

Période	Valeur nette d'inventaire Fin de période (en devise du compartiment)		
Années	Du compartiment	D'une part	
		Cap.	Dis.
2011 - 12	4.935.669,69		9,53
2012 - 12	4.283.917,50		10,37
2013 - 12	2.842.125,98		10,19

2.4.5 RETURNS

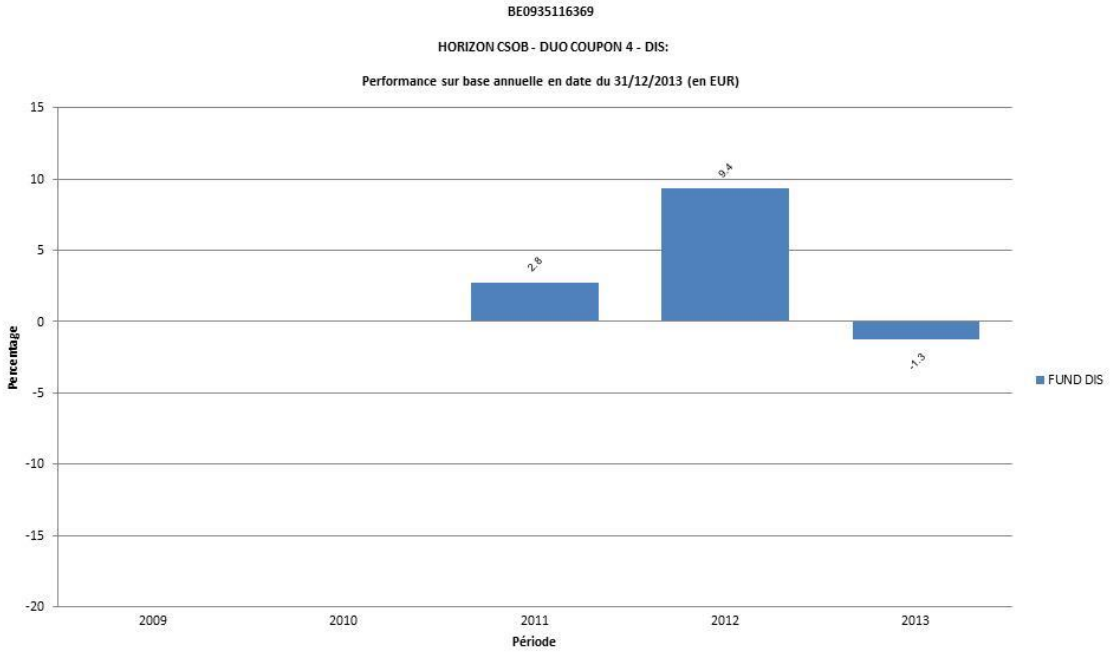

Cap Dis	ISIN code	Monnaie	1 An		3 Ans*		5 Ans*		10 Ans*		Depuis départ*	
			Classe d'actions	Bench mark	Classe d'actions	Bench mark	Classe d'actions	Bench mark	Classe d'actions	Bench mark	Date de lancement	Classe d'actions
DIS	BE0935116369	EUR	-1.25%		3.53%						23/07/2010	3.06%

* les taux indiqués sont sur base annuelle.
Ces données sont historiques et ne constituent pas de gage pour le futur.

- L'histogramme représente les performances d'exercices complets.
- Ces chiffres ne tiennent pas compte d'éventuelles restructurations.
- Calculée en EUR.
- Le rendement est calculé comme la modification de la valeur d'inventaire entre deux moments exprimés en pour cent. Pour les parts qui paient un dividende, le dividende est compensé géométriquement dans le rendement.
- Méthode de calcul pour la date D où VIN correspond à la valeur d'inventaire:
  Parts de distribution (DIS)
  Return à la date D sur une période de X ans :
  [C * NIW(D) / NIW(Y)] ^ [1 / X] - 1
  avec Y = D-X
  Return à la date D depuis la date de lancement S de la part :
  [C * NIW(D) / NIW(S)] ^ [1 / F] - 1
  avec F = 1 si la part existe depuis moins d'un an à la date D
  avec F = (D-S) / 365.25 si la part existe depuis plus d'un an à la date D
  avec C un facteur qui est déterminé par tous les dividendes N entre la date de calcul D et la date de référence.
  Pour le dividende i à la date Di avec valeur Wi on applique :
  Ci = [Wi / NIW(Di)] + 1
  i = 1 ... N
  où C = C0 * .... * CN.
- Si la période entre les deux moments est de plus d'un an, le calcul ordinaire du rendement est converti en un rendement sur base annuelle en prenant la racine $n^{ème}$ de 1 plus le rendement total de la part.
- Les rendements ci-dessus ne tiennent pas compte des commissions et frais afférents aux émissions et aux rachats des parts.
- Il s'agit des rendements des parts de distribution.

Dividende à la date ex-dividende 19/08/2013: 0,0375 EUR net (0,0500 EUR brut).

Conformément à l'Arrêté royal du 10 novembre 2006 relatif à la comptabilité et aux comptes annuels de certains organismes publics de placement collectif, il convient de signaler à l'investisseur que l'organisme de placement collectif a versé un dividende, bien qu'un « résultat à affecter » négatif ait été atteint pour l'exercice sur lequel porte le dividende.
L'investisseur doit en outre savoir que le dividende versé a été fixé conformément à l'objectif d'investissement, décrit dans le prospectus et le prospectus simplifié.

2.4.6 FRAIS

Frais Courants: *
Distribution: 1.462%

* Ne sont pas inclus dans les frais mentionnés : les frais d'entrée et de sortie, les rémunérations liées aux performances, les frais de transaction payés dans le cadre de l'acquisition ou de l'aliénation d'actifs, les intérêts payés, les paiements aux fins de constitution de sûretés dans le cadre d'instruments financiers dérivés et les commissions liées aux Commission Sharing Agreements ou rémunérations similaires perçues par la société de gestion ou par toute personne y associée.

EXISTENCE DE COMMISSION SHARING AGREEMENTS

Pas d'application.

EXISTENCE DE 'FEE SHARING AGREEMENTS' ET DE 'REBATES' :

La société de gestion peut partager sa rémunération avec le Distributeur et des parties institutionnelles et/ou professionnelles. En principe, il s'agit de 35 à 60% dans le cas où le distributeur est une entité de KBC Groupe SA et de 35 à 70% dans le cas où le distributeur n'est pas une entité de KBC Groupe SA, bien que dans un nombre limité de cas, la rémunération du distributeur s'élève à moins de 35%. Sur demande, l'investisseur pourra obtenir de plus amples informations concernant ces cas.
Si la société de gestion investit les actifs de l'organisme de placement collectif dans des parts d'organismes de placement collectif qui ne sont pas gérés par une entité de KBC Groupe SA et si la société de gestion reçoit une rémunération, la société de gestion paiera cette rémunération à l'organisme de placement collectif.
Le *fee sharing* n'a pas d'incidence sur le montant de la commission de gestion que le compartiment verse à la société de gestion. Cette commission de gestion est soumise aux limitations prévues par les statuts. Ces limitations ne peuvent être modifiées qu'après avoir été approuvées par l'Assemblée Générale.
La société de gestion a conclu un accord de distribution avec le Distributeur de manière à favoriser une plus large distribution des droits de participation du compartiment en utilisant plusieurs canaux de distribution.
Il est de l'intérêt des participants, du compartiment et du Distributeur que le plus grand nombre possible de parts soit vendu et que les actifs du compartiment soient donc les plus élevés possible. De ce point de vue, il n'y a donc pas de conflit d'intérêts.

2.4.7 NOTES AUX ETATS FINANCIERS ET AUTRES DONNEES

La commission de gestion est payable au terme de chaque mois et est basée sur le nombre de parts en début de semestre.
La rémunération de l'agent administratif est payable à la fin de chaque mois et est basée sur le nombre d'actions émises au début de chaque semestre.
Rémunération du commissaire : 1 000 euros par an. Cette rémunération s'entend hors TVA et peut être indexé annuellement conformément aux décisions de l'assemblée générale.
Rémunération du dépositaire: cette commission est payable annuellement au début de chaque année civile et est calculée sur l'état du patrimoine à la fin de l'année civile précédente.
Aspects sociaux, éthiques et environnementaux:
Toute participation dans des fabricants d'armes controversées, dont l'on peut conclure par consensus international au cours des cinq dernières décennies que leur usage occasionne des souffrances humaines disproportionnées à la population civile est résolument écartées du compartiment. Il s'agit notamment de fabricants de mines antipersonnelles, de bombes et de munitions à fragmentation et d'armes à l'uranium appauvri.
Produits dérivés financiers sur indices financiers : de plus amples informations sur d'éventuels indices financiers servant de sous-jacent aux produits dérivés financiers sont fournies dans la section "Objectif et politique de placement du compartiment" du présent rapport.

SOMMAIRE

2. Renseignements relatifs au Horizon CSOB Duo Coupon 5

2.1. Rapport de gestion
2.1.1. Date de lancement, prix de souscription initiale et date d'échéance
2.1.2. Cotation en Bourse
2.1.3. Objectif et politique de placement du compartiment
2.1.4. Gestion du portefeuille d'investissement
2.1.5. Distributeurs
2.1.6. Indice et benchmark
2.1.7. Politique suivie pendant l'exercice
2.1.8. Indicateur synthétique du risque et de rendement (SRRI)

2.2. Bilan

2.3. Compte de résultats

2.4. Composition des avoirs et chiffres-clés
2.4.1. Composition des avoirs
2.4.2. Changement dans la composition des avoirs
2.4.3. Montant des engagements relatives aux positions en dérivés financiers
2.4.4. Evolution des souscriptions, des rachats et de la valeur nette d'inventaire
2.4.5. Rendements
2.4.6. Frais
2.4.7. Notes aux états financiers et autres données

2 RENSEIGNEMENTS RELATIFS AU HORIZON CSOB DUO COUPON 5

2.1 RAPPORT DE GESTION

2.1.1 DATE DE LANCEMENT ET PRIX DE LANCEMENT

Date de lancement: 22 octobre 2010
Prix de lancement: 20 EUR
Date de l'échéance: 31 juillet 2019
Monnaie: EUR

2.1.2 COTATION EN BOURSE

Pas d'application.

2.1.3 RAPPEL DE LA POLITIQUE D'INVESTISSEMENT COMME ECRIT DANS LE PROSPECTUS

OBJECTIF DU COMPARTIMENT:

DESCRIPTION DE L'OBJECTIF DU COMPARTIMENT:

Le compartiment a pour double objectif (avant frais et taxes):

(1) De rembourser le prix de souscription initial par action de 20 EUR à concurrence d'une première moitié de la valeur de souscription initiale au Jour d'Echéance Intermédiaire et de la deuxième moitié de la valeur de souscription initiale à l'échéance (la protection de capital). Cette protection de capital est octroyée par la mise en place d'un mécanisme financier expliqué plus amplement au point *Protection du capital.* Cette protection du capital ne vaut toutefois pas pour l'actionnaire qui vend ses actions avant, respectivement, le Jour d'Echéance Intermédiaire ou l'Echéance.

(2) D'offrir un rendement potentiel au moyen d'un investissement en 'swaps' (contrats d'échange). Les différents types de 'swaps' dans lesquels le compartiment peut investir, sont expliqués au point *Rendement potentiel.*

PROTECTION DU CAPITAL:

Le mécanisme financier destiné à la protection du capital:
Le mécanisme financier destiné à assurer la protection du capital respectivement au Jour d'Echéance Intermédiaire ouà l'Echéance (comme décrit ci-dessus)consiste à investir la totalité des souscriptions en obligations et autres titres de créance, dépôts et/ou liquidités (notamment l'argent placé sur un compte à terme ou à vue). Ces investissements peuvent avoir différentes durées et dates de paiement de coupon qui sont adaptées aux échéances des engagements du compartiment au moyen des 'swaps' décrits au point *Transactions autorisées en 'swaps' (2)*.

Caractéristiques auxquelles les investissements doivent répondre:
Les investissements doivent répondre à l'une des caractéristiques suivantes:

(1) Un investissement en dépôts et/ou titres de créance, placés auprès ou émis par des établissements financiers sous contrôle prudentiel et établi dans un Etat membre de l'Espace économique européen.

(2) Un investissement en titres de créance émis ou garantis par un Etat membre de l'Espace économique européen.

(3) Un investissement repris dans une stratégie d'investissement présentant une structure analogue et un risque de contrepartie identique à un investissement direct en dépôts et/ou titres de créance visés aux points (1) et (2) ci-dessus.

Les investissements sous (3) peuvent se composer de:

(A) Un investissement en obligations cotées en Bourse émises par des '*Special Purpose Vehicles'* (SPV).

Ces SPV sont gérés par KBC Asset Management SA ou une de ses filiales.

Les obligations émises par les SPV ont pour sous-jacent un portefeuille diversifié de dépôts émis par des organismes financiers, des obligations et d'autres titres de créance et produits dérivés (dérivés financiers). La sélection de ces actifs sous-jacents repose sur des critères relatifs à la répartition et la solvabilité (voir sous *Catégories des actifs autorisés* et *Caractéristiques des obligations et autres titres de créance)* afin de réduire le risque de contrepartie.

D'autres particularités relatives aux critères auxquels doivent répondre ces dépôts, obligations, autres titres de créance et produits dérivés (dérivés financiers) sous-jacents figurent dans les prospectus de base des SPV. Ces prospectus de base peuvent être consultés sur le site http://www.kbc.be/prospectus/spv/.

Les investissements tant du compartiment que des SPV sont expliqués pour l'investisseur dans le compartiment dans le rapport annuel et le rapport semestriel de la Sicav dont le compartiment fait partie. Le rapport annuel et le rapport semestriel peuvent également être consultés sur le site http://www.kbc.be/.

(B) Un investissement en:

- Dépôts auprès d'organismes financiers soumis au contrôle prudentiel aux Etats-Unis d'Amérique, au Japon, au Canada ou en Australie et/ou

- Titres de créance émis par des organismes financiers soumis au contrôle prudentiel aux Etats-Unis, au Japon, au Canada ou en Australie et/ou

- Titres de créance émis ou garantis par les Etats-Unis, le Japon, le Canada ou en Australie.

Le contrôle prudentiel des organismes financiers aux Etats-Unis, au Japon, au Canada et en Australie peut être considéré comme équivalent au contrôle prudentiel des organismes financiers dans les Etats membres de l'Espace économique européen.

Les investissements en titres de créance émis par des organismes financiers soumis au contrôle prudentiel aux Etats-Unis, au Japon, au Canada et en Australie ou émis ou garantis par les Etats-Unis, le Japon, le Canada et l'Australie ont un score de solvabilité minimum comme exposé au point *Caractéristiques des obligations et autres titres de créance*.

(C) Les investissements peuvent également combiner des investissements en (A) et en (B).

Pas de garantie formelle:
Aucune garantie formelle de remboursement du prix de souscription initial n'est octroyée au compartiment ou à ses actionnaires. En d'autres termes, la protection du capital ne constitue pas une obligation de résultat pour le compartiment, bien que la réalisation de cet objectif par le fonctionnement du mécanisme financier demeure la priorité absolue.

Si, en raison de la déficience du mécanisme financier, le montant à payer par action, respectivement, au Jour d'Echéance Intermédiaire ou à l'Echéance (avant frais et taxes) est inférieur au prix de souscription initial, KBC Asset Management peut décider (sans y être obligé) d'affecter la commission de gestion perçue du compartiment et éventuellement d'autres compartiments de la Sicav pendant l'exercice en cours à la couverture de ce déficit. Ceci ne constitue pas une garantie de la part de KBC Asset Management SA. Celle-ci peut décider selon sa propre vision d'utiliser la commission de gestion dans ce but ou non.

Cette protection de capital ne vaut toutefois pas pour l'actionnaire qui vend ses actions avant, respectivement, le Jour d'Echéance Intermédiaire ou avant l'Echéance.

RENDEMENT POTENTIEL:

Pour obtenir un rendement potentiel, le compartiment conclut des swaps avec une ou plusieurs contreparties de premier ordre. C'est la raison pour laquelle le compartiment cède une partie des revenus futurs de ses investissements destinés à la protection du capital à cette/ces contrepartie(s) pendant la durée du compartiment. En échange, la (les) contrepartie(s) s'engage(nt) à offrir un rendement potentiel décrit au point *Stratégie définie*.

POLITIQUE D'INVESTISSEMENT DU COMPARTIMENT:

CATEGORIES D'ACTIFS AUTORISES:

Conformément aux dispositions de l'Arrêté Royal du 12 novembre 2012 relatif à certains organismes de placement collectif publics, les investissements du compartiment peuvent consister en titres négociables (notamment obligations et autres instruments de créance), en instruments du marché monétaire, en parts d'organisme de placement collectif, en dépôts, en produits dérivés (dérivés financiers), en liquidités et tout autre instrument, pour autant que cela soit autorisé par la réglementation applicable.

Les limites et les restrictions d'investissement prévues par l'Arrêté Royal du 12 novembre 2012 relatif à certains organismes de placement collectif publics seront respectées à tout moment.

CARACTÉRISTIQUES DES OBLIGATIONS ET AUTRES TITRES DE CRÉANCE:

Le score de solvabilité moyen (rating) des obligations et autres instruments de créance pendant la durée du compartiment est de minimum "A-" pour Standard & Poor's ou un score de solvabilité équivalent de Moody's ou Fitch ou, à défaut d'un score de solvabilité, un profil de risque de crédit moyen au moins équivalent selon l'évaluation du gestionnaire.

Le score de solvabilité des obligations et autres instruments de créance à long terme lors du lancement de l'investissement est de minimum "A-" pour Standard & Poor's ou un score de solvabilité équivalent de Moody's ou Fitch ou, à défaut d'un score de solvabilité, un profil de risque de crédit moyen au moins équivalent selon l'évaluation du gestionnaire.

Le score de solvabilité des obligations et autres instruments de créance à court terme lors du lancement de l'investissement est de minimum "A-1" pour Standard & Poor's ou un score de solvabilité équivalent de Moody's ou Fitch ou, à défaut d'un score de solvabilité, un profil de risque de crédit moyen au moins équivalent selon l'évaluation du gestionnaire.

Toutes les durées sont prises en considération lors de la sélection des obligations et autres titres de créance.

TRANSACTIONS AUTORISEES EN 'SWAPS':

Les 'swaps' décrits ci-après sont conclus avec une/des contrepartie(s) de premier ordre dans les limites définies par la loi.

(1) Pour atteindre un rendement potentiel, le compartiment conclut des 'swaps'. Dans le cadre de ces 'swaps', le compartiment cède une partie des revenus futurs de ses investissements destinés à la protection du capital à cette/ces contrepartie(s) pendant la durée du compartiment. En échange, la (les) contrepartie(s) s'engage(nt) à offrir un rendement potentiel décrit au point *Stratégie définie.*

Les 'swaps' sous (1) sont indispensables à la réalisation des objectifs d'investissement du compartiment, étant donné qu'au moyen de cette technique l'objectif d'atteindre un rendement potentiel peut être réalisé.

Le profil de risque du compartiment n'est pas influencé par l'utilisation de ces ' swaps'.

(2) Le compartiment conclut si nécessaire des 'swaps' pour faire coïncider les durées des engagements du compartiment et celles des flux d'argent découlant des dépôts, obligations et autres instruments de créance décrits sous *Caractéristiques auxquelles les investissements doivent répondre.*

Ces 'swaps' sont indispensables à la réalisation des objectifs d'investissement du compartiment, étant donné qu'il n'y a pas d'obligations et d'autres instruments de créance en suffisance sur le marché dont les coupons et échéances coïncident parfaitement avec les échéances des engagements du compartiment.

Le profil de risque du compartiment n'est pas influencé par l'utilisation de ces ' swaps'.

(3) Le compartiment peut également conclure des 'swaps' pour se protéger du risque de crédit sur des émetteurs d'obligations et autres instruments de créance. Au moyen d'un tel 'swap', une ou plusieurs contrepartie(s) reprend/reprennent, en échange d'une prime payable par le compartiment le risque qu'un émetteur d'une obligation ou d'un autre instrument de créance se trouvant dans le portefeuille du compartiment reste en défaut.

Les 'swaps' sous (3) servent de couverture du risque de crédit.

Le profil de risque du compartiment n'est pas influencé par l'utilisation de ces 'swaps'.

LIMITES DE LA POLITIQUE DE PLACEMENT:

La politique de placement est menée dans les limites prévues par la réglementation.
Le compartiment peut contracter des emprunts à concurrence de 10% de ses actifs nets, pour autant qu'il s'agisse d'emprunts à court terme ayant pour but de résoudre des problèmes de liquidité à caractère temporaire.

STRATEGIE DEFINIE

OBJECTIFS ET POLITIQUE DE PLACEMENT :
Le compartiment poursuit les objectifs d'investissement suivants :
A l'Echéance Intermédiaire: remboursement de la première moitié de la valeur de souscription initiale de 20 EUR, soit 10 EUR et un premier paiement de dividende égal à 6% (rendement actuariel sur base anuelle : 5.49%) calculé sur la moitié de la valeur de souscription initiale de 20 EUR, soit 10 EUR. Ce dividende s'élève à 0.6 EUR
A l'Echéance : remboursement de la seconde moitié de la valeur de souscription initiale de 20 EUR, soit 10 EUR.
Par Période : un dividende calculé sur la moitié de la valeur de souscription initiale de 20 EUR, soit 10 EUR et ce en fonction de la hausse éventuelle de la valeur d'un panier de 30 actions d'entreprises de qualité (comme définies ci-après), qui se caractérisent par une capitalisation boursière importante et par un rapport cours/bénéfice peu élevé, calculé sur base d'une **structure 'Fix Upside Coupon'**. La hausse éventuelle de la valeur de ce panier d'actions par Période par rapport à la Valeur de Départ du panier ((*Valeur Finale de la Période du panier moins Valeur de Départ du panier) divisée par Valeur de Départ du panier*) sera déterminée par Période et versée à 100% comme dividende, étant toutefois entendu que pour la détermination de la Valeur Finale de la Période des actions, il doit être tenu compte du mode de calcul tel que décrit sous «Valeur Finale par Période d'une action» et donc une plus-value maximale de 7% versée comme dividende. Par conséquent, le rendement actuariel par sous-période (sur base annuelle) se situe entre 3.94 % et 6.44% maximum, en fonction de la durée de la sous période (voir tableau des sous-périodes) .
Les baisses éventuelles de la valeur du panier ne sont pas prises en compte. Le dividende par Période est au minimum égal à 0.5%, calculé sur la moitié de la valeur de souscription initiale de 20 EUR, soit 10 EUR. Par conséquent, le rendement actuariel par sous-période (sur base annuelle) se situe entre 0.28 % et 0.46% minimum, en fonction de la durée de la sous période (voir tableau des sous-périodes)
. La mise en paiement du dividende de la première Période coïncide avec l'Echéance Intermédiaire.

Les dividendes versés sont soumis à un précompte mobilier de 25%, sous réserve de modification de la législation en vigueur. Les dividendes de chaque Période, sauf de la dernière Période, sont payables le dernier jour ouvrable bancaire belge du mois qui suit la fin de la Période. Le dividende de la dernière Période est payable à l'Echéance.

ECHEANCE : mercredi 31 juillet 2019 (Paiement avec date valeur J+1 jour ouvrable bancaire).

ECHEANCE INTERMEDIAIRE : le dernier Jour d'Evaluation de novembre 2011 (Paiement avec date valeur J+1 jour ouvrable bancaire).

MONNAIE : EUR, l'évolution du cours de change des devises locales des actions du panier par rapport au EUR n'est pas pertinente.

PÉRIODES

Période	Durée Période	Cours Final Période
1) 10/2010 – 10/2011	13 mois	Pour chaque action dans le panier, la moyenne du Cours des cinq premiers Jours d'Evaluation de novembre 2011
2) 11/2011 – 10/2012	12 mois	Pour chaque action dans le panier, la moyenne du Cours des cinq premiers Jours d'Evaluation de novembre 2012
3) 11/2012 – 010/2013	12 mois	Pour chaque action dans le panier, la moyenne du Cours des cinq premiers Jours d'Evaluation de novembre 2013
4) 11/2013 – 10/2014	12 mois	Pour chaque action dans le panier, la moyenne du Cours des cinq premiers Jours d'Evaluation de novembre 2014
5) 11/2014 – 10/2015	12 mois	Pour chaque action dans le panier, la moyenne du Cours des cinq premiers Jours d'Evaluation de novembre 2015
6) 11/2015 – 10/2016	12 mois	Pour chaque action dans le panier, la moyenne du Cours des cinq premiers Jours d'Evaluation de novembre 2016
7) 11/2016 – 10/2017	12 mois	Pour chaque action dans le panier, la moyenne du Cours des cinq premiers Jours d'Evaluation de novembre 2017
8) 11/2017 – 06 /2019	21 mois	Pour chaque action dans le panier, la moyenne du Cours des cinq premiers Jours d'Evaluation de juillet 2019

VALEUR DE DÉPART D'UNE ACTION:

Pour chaque action dans le panier la moyenne du Cours des cinq premiers Jours d'Evaluation à partir de mardi 26 octobre 2010 (ce jour inclus).

VALEUR FINALE PAR PERIODE D'UNE ACTION*:

- Scénario 1: si le Cours Final Période d'une action est supérieur à la Valeur de Départ de cette action et quelle que soit cette différence, on portera en compte, pour la Valeur Finale par Période de cette action, une hausse de 7% par rapport à la Valeur de Départ de celle-ci pour la Période actuelle,
- Scénario 2: si le Cours Final Période d'une action est inférieur ou égal à la Valeur de Départ de cette action, on portera en compte, pour la Valeur Finale par Période de cette action, le Cours Final de celle-ci pour la Période actuelle.

(*)La hausse ou la baisse d'une action à la fin de chaque Période sera toujours calculée par rapport à la Valeur de départ de cette action individuelle comme décrit ci-dessus, qui est déterminée une seule fois et qui ne peut pas être changée, comme illustrée dans l'exemple ci-dessous.

VALEUR DE DEPART DU PANIER : la moyenne pondérée de la Valeur de Départ des actions du panier.

VALEUR FINALE DE LA PERIODE DU PANIER :
la moyenne pondérée de la Valeur Finale par Période des actions du panier.

COURS :
Pour toutes les actions, à l'exception des actions cotées à la Bourse de Milan, le cours de clôture, notamment le cours d'une action du panier tel qu'il est calculé et communiqué à la clôture de la bourse par l'instance responsable de la bourse à laquelle le titre est coté (ou son successeur légal). Pour les actions qui sont cotées à la Bourse de Milan, le cours de référence est utilisé.

JOUR D'EVALUATION :
La détermination d'un Jour d'Evaluation se fait séparément pour chaque action dans le panier.

Un Jour d'Evaluation est un jour qui est à la fois un jour boursier prévu

i) pour la bourse à laquelle l'action est cotée et
ii) pour la bourse dont les activités ont une influence significative sur la négociation d'options et de contrats à terme sur cette action

ci-après 'les Bourses Concernées'.

Si, au Jour d'Evaluation

a) une des Bourses Concernées reste fermée de manière inattendue ou
b) il se produit un événement perturbateur du marché pour une des Bourses Concernées ou
c) il se produit une clôture anticipée d'une des Bourses Concernées

le Jour d'Evaluation original est remplacé par le jour boursier suivant au cours duquel il ne se produit pas d'événement décrit sous a), b) ou c) ci-dessus. Une clôture autre qu'une clôture ordinaire mais qui est annoncée à temps n'est pas considérée comme une clôture anticipée.

Lorsqu'une évaluation est faite sur base de Jours d'Evaluations successifs, le jour boursier remplaçant un Jour d'Evaluation original (i) ne peut coïncider avec un autre Jour d'Evaluation original et (ii) ne peut être un jour boursier qui remplace déjà un autre Jour d'Evaluation original.

Si toutefois un événement décrit sous a), b) ou c) ci-dessus se produit au cours de chacun des huit jours boursiers qui suivent le Jour d'Evaluation original,

(i) le huitième jour boursier sera considéré comme le Jour d'Evaluation original et
(ii) la sicav évaluera de bonne foi, en concertation avec la (les) contrepartie(s) de premier ordre avec laquelle (lesquelles) une convention de swap a été conclue, le cours de l'action tel qu'elle aurait été cotée ce huitième jour boursier et
(iii) la sicav informera les actionnaires au sujet des modifications relatives à la fixation de la Valeur de Départ et/ou de la Valeur Finale et aux modalités de paiement.

PANIER APPLICABLE :
Le tableau ci-dessous montre, dans les colonnes de gauche à droite, successivement le numéro d'ordre de l'action, son nom, son code Bloomberg, la bourse à laquelle elle est cotée et sa pondération initiale .

1	ABBOTT LABORATORIES	ABT UN Equity	NYSE	2.50%
2	ALLIANZ SE-REG	ALV GY Equity	Frankfurt	4.50%
3	ATLANTIA SPA	ATL IM Equity	Milan	4.00%
4	BANCO SANTANDER SA	SAN SM Equity	Madrid	3.50%
5	BRISTOL-MYERS SQUIBB CO	BMY UN Equity	NYSE	3.00%
6	BRITISH LAND CO PLC	BLND LN Equity	London	4.00%
7	CONSOLIDATED EDISON INC	ED UN EQUITY	NYSE	4.50%
8	DEUTSCHE POST AG-REG	DPW GY Equity	Frankfurt	3.50%
9	E.ON AG	EOAN GY Equity	Frankfurt	4.00%
10	ENEL SPA	ENEL IM Equity	Milan	2.50%
11	FRANCE TELECOM SA	FTE FP Equity	Paris	3.00%
12	GDF SUEZ	GSZ FP Equity	Paris	3.00%
13	HOME DEPOT INC	HD UN Equity	NYSE	3.50%
14	HSBC HOLDINGS PLC	HSBA LN Equity	London	3.00%
15	KONINKLIJKE AHOLD NV	AH NA Equity	Amsterdam	3.50%
16	KONINKLIJKE KPN NV	KPN NA Equity	Amsterdam	2.50%
17	KRAFT FOODS INC-CLASS A	KFT UN Equity	NYSE	4.00%
18	NATIONAL GRID PLC	NG/ LN Equity	London	3.00%
19	NESTLE SA-REG	NESN VX Equity	Virt-X	3.00%
20	NOVARTIS AG-REG	NOVN VX Equity	Virt-X	3.00%
21	PEPSICO INC	PEP UN Equity	NYSE	4.00%
22	ROCHE HOLDING AG-GENUSSCHEIN	ROG VX Equity	Virt-X	3.50%
23	SCOTTISH & SOUTHERN ENERGY	SSE LN Equity	London	4.00%
24	SWISSCOM AG-REG	SCMN VX Equity	Virt-X	2.50%
25	TAKEDA PHARMACEUTICAL CO LTD	4502 JT Equity	Tokyo	3.00%
26	TELEFONICA SA	TEF SM Equity	Madrid	3.00%
27	UNIBAIL-RODAMCO SE	UL FP Equity	Paris	3.00%
28	VINCI SA	DG FP Equity	Paris	3.50%
29	VODAFONE GROUP PLC	VOD LN Equity	London	3.50%
30	ZURICH FINANCIAL SERVICES AG	ZURN VX Equity	Virt-X	2.50%

Critères de sélection pour faire partie du panier :

Une action ne peut faire partie du panier que si (i) l'action est cotée sur une bourse , (ii) l'action présente une capitalisation boursière importante et un rapport cours/bénéfice peu élevé et (iii) le Conseil d'Administration de la Sicav a approuvé l'insertion de l'action dans le panier (les 'Critères de Sélection').

Adaptations au panier à la suite d'une fusion, d'une acquisition, d'une scission, d'une nationalisation, d'une faillite ou de la disqualification:

Le nombre d'actions du panier sera toujours égal au nombre initial à moins qu'un émetteur du panier ne soit déclaré en faillite (cfr. § faillite).
Si le nombre d'actions diminue suite à une fusion, une action supplémentaire sera ajoutée au panier. L'action supplémentaire et l'action issue de la fusion recevront la même pondération dans le panier.

Fusion, acquisition, nationalisation ou Disqualification
Si un ou plusieurs émetteurs d'actions du panier prennent part à une fusion ou acquisition, il sera attribué aux actions des émetteurs concernés par l'opération et qui, après cette opération, remplissent encore les Critères de Sélection, un poids dans le panier égal à la somme des poids des actions de tous les émetteurs concernés par l'opération.
Si le nombre d'actions dans le panier diminue à la suite d'une fusion ou d'une acquisition, une action supplémentaire sera ajoutée au panier, émise par un émetteur jouissant d'un standing international et d'une solvabilité équivalents, et qui répond aux Critères de Sélection. Il sera attribué à cette action supplémentaire et à l'action issue de la fusion une pondération identique dans le panier.
Si un ou plusieurs émetteurs d'actions du panier sont impliqués dans une fusion, une acquisition, une nationalisation ou un autre événement suite auquel une ou plusieurs actions du panier ne répondent plus aux Critères de Sélection ('Disqualification'), le Conseil d'Administration de la sicav peut remplacer les actions qui ne répondent plus aux Critères de Sélection par des actions d'autres émetteurs jouissant d'un standing international et d'une solvabilité équivalents et qui répondent aux Critères de Sélection.

Scission
Si l'émetteur d'une action du panier procède à une scission, l'action de l'émetteur concerné peut être remplacée par soit une des actions nées de la scission et répondant aux Critères de Sélection, soit par un panier composé des actions nées de la scission et répondant aux Critères de Sélection. Ce panier d'actions sera considéré comme une seule action pour le calcul du nombre d'actions dans le panier. Si, après l'opération, aucune des actions issues de la scission ne satisfait aux Critères de Sélection, le Conseil d'Administration de la sicav peut remplacer les actions qui ne répondent plus aux Critères de Sélection par des actions d'autres émetteurs jouissant d'un standing international et d'une solvabilité équivalents et qui répondent aux Critères de Sélection.

Faillite
Si un émetteur d'une action dans le panier est déclaré en faillite, cette action est supprimée du panier et est réalisée au dernier cours précédant sa suppression. Le montant de la réalisation est ensuite placé jusqu'à l'échéance de la transaction de swap sous-jacente au compartiment au taux d'intérêt qui est en vigueur à ce moment sur le marché monétaire ou obligataire jusqu'à l'échéance de la transaction de swap sous-jacente au compartiment. Le montant ainsi majoré d'intérêts est porté en compte à l'Echéance comme étant le résultat de l'action pour le calcul de la hausse finale du panier.

Prêt d'instruments financiers:

Le compartiment peut prêter des instruments financiers dans les limites prescrites par la réglementation applicable.

Ces prêts n'ont pas d'incidence sur le profil de risque du compartiment, dès lors que:

- Les prêts sont réalisés dans le cadre d'un système de prêts de titres géré par un 'principal'. Dans ce système, le compartiment est exclusivement en rapport avec le principal qui intervient en la qualité de contrepartie à laquelle la propriété des titres est transférée. Le choix du principal est soumis à des critères sévères de sélection. Le principal garantit la restitution de titres équivalents aux titres prêtés.
- Par un système de gestion de marge il est toujours assuré que le compartiment bénéficie d'une garantie financière dont la valeur réelle est à tout moment supérieure à la valeur réelle des titres prêtés, ceci au cas où le principal ne restituerait pas les titres équivalents.

La restitution de titres équivalents aux titres prêtés peut être demandée à tout moment. Il est ainsi garanti que les prêts de titres n'influencent pas la gestion du compartiment.
Les prêts de titres permettent au compartiment de réaliser un rendement supplémentaire. Le principal verse une commission à la société de gestion. Cette commission revient essentiellement au compartiment, sous déduction de la rémunération pour la gestion de marge et les clearing services de KBC Banque.
La relation avec la (les) contrepartie(s) est régie sur base de conventions internationales standard.

Stratégie générale visant à couvrir le risque de change:

Pour protéger ses actifs contre les variations des taux de change tout en restant dans les limites fixées dans les statuts, le compartiment peut effectuer des transactions de vente de contrats à terme sur devises et de vente d'options call ou d'achat d'options put sur devises. Les transactions concernées ne peuvent avoir trait qu'à des contrats négociés sur un marché réglementé et régulier, agréé et ouvert au public, ou à des contrats négociés avec un établissement financier agréé de premier ordre, spécialisé dans ce type de transactions et qui déploie également ses activités sur le marché des options 'over the counter' (OTC). Dans le même but, le compartiment peut aussi vendre des devises à terme ou les échanger dans le cadre de transactions de gré à gré avec des établissements financiers de premier ordre, spécialisés dans ce type de transactions. L'objectif en matière de couverture des transactions précitées laisse supposer qu'il existe une relation directe entre ces transactions et les actifs à couvrir. Ceci implique qu'en principe, les transactions exprimées dans une devise donnée ne peuvent, en termes de volume, dépasser ni la valorisation de l'ensemble des actifs exprimés dans cette même devise, ni la durée de détention de ces actifs.

Aspects sociaux, éthiques et environnementaux:

Toute prise de participation dans des fabricants d'armes controversées, dont l'on peut conclure par consensus international au cours des cinq dernières décennies que leur usage occasionne des souffrances humaines disproportionnées à la population civile est résolument exclue du compartiment.
Il s'agit notamment de fabricants de mines antipersonnelles, de bombes et de munitions à fragmentation et d'armes à l'uranium appauvri.

Pour l'application éventuelle des disposition fiscales européennes et belges, nous vous renvoyons au prospectus sous 'Informations concernant la Sicav - Régime fiscal'.

2.1.4 GESTION FINANCIERE DU PORTEFEUILLE

La société de gestion délègue la gestion intellectuelle du portefeuille, à l'exception de la constitution et la tenue à jour du compartiment d'un point de vue technique et juridique, à KBC Fund Management Limited, Joshua Dawson House, Dawson Street, Dublin 2, IRELAND.

2.1.5 DISTRIBUTEUR

KBC Asset Management S.A., 5, Place de la Gare, L-1616 Luxembourg.

2.1.6 INDICE ET BENCHMARK

Pas d'application.

2.1.7 POLITIQUE SUIVIE PENDANT L'EXERCICE

Composition du panier à la date du rapport

Nom	Valeur
ABBOTT LABORATORIES	1,8571
ABBVIE INC	2,5586
ALLIANZ SE-REG	6,5427
ATLANTIA SPA	4,4482
BANCO SANTANDER SA (SM)	2,4837
BRISTOL-MYERS SQUIBB CO	5,9191
BRITISH LAND CO PLC	4,9518
CONSOLIDATED EDISON INC	5,0066
DEUTSCHE POST AG-REG	6,8806
E.ON SE	2,3979
ENEL SPA	1,9528
GDF SUEZ	1,8122
HOME DEPOT INC	9,2983
HSBC HOLDINGS PLC (LONDON)	3,0291
KONINKLIJKE AHOLD NV	4,6184
KONINKLIJKE KPN NV	0,8139
KRAFT FOODS GROUP INC	2,2394
MONDELEZ INTERNATIONAL INC (UW)	4,3982
NATIONAL GRID PLC	4,0376
NESTLE SA-REG	3,6562
NOVARTIS AG-REG	3,7500
ORANGE	1,5853
PEPSICO INC	5,1053
ROCHE HOLDING AG-GENUSSCHEIN	6,0251
SSE PLC	4,8539
SWISSCOM AG-REG	2,8914
TAKEDA PHARMACEUTICAL CO LTD	3,8203
TELEFONICA SA (SM)	1,8396
UNIBAIL-RODAMCO	3,7070
VINCI SA	4,3227
VODAFONE GROUP PLC	5,0224
ZURICH FINANCIAL SERVICE-REG	2,6954
TOTAL	124,52

Evolution de l'indice ou basket

Indice:	**BASKET**
31/12/2012:	**102,22**
28/06/2013:	**111,39**
31/12/2013:	**124,52**
Evolution depuis 31/12/2012:	**21,82%**
Evolution depuis 28/06/2013:	**11,79%**
Indice au départ du compartiment:	**100,00**
Garantie minimum en monnaie locale à la date d'échéance:	**10,00**
Monnaie locale:	**EUR**

Fixings

Période	Date finale	Valeur finale	Cap
1	07/11/2011	n.a.	0,60%
2	07/11/2011	n.a.	0,50%
3	07/11/2011	n.a.	5,40%
4	07/11/2012	n.a.	0,50%
5	07/11/2013	n.a.	0,50%

Modifications du panier depuis le lancement du compartiment

Date	SORTIE	ENTREE	Remarque
03/10/2011	SCOTTISH & SOUTHERN ENERGY	SSE PLC	Changement de dénomination
02/10/2012		KRAFT FOODS GROUP INC	Spin-off Kraft Foods
02/10/2012	KRAFT FOODS	MONDELEZ INTERNATIONAL INC (UW)	Changement de dénomination
21/11/2012	E.ON AG	E.ON SE	Changement de dénomination
02/01/2013		ABBVIE INC	spin-off Abbott Laboratories
28/02/2013			Changement de code ULA FP --> UL NA
30/08/2013	FRANCE TELECOM SA	ORANGE	Changement de dénomination

2.1.8 INDICATEUR SYNTHETIQUE DU RISQUE ET DE RENDEMENT

2 sur une échelle de 1 (risque faible) à 7 (risque élevé).

La valeur d'une part peut augmenter ou diminuer et l'investisseur pourrait recevoir moins que sa mise.
Conformément à la Directive 583/2010, un indicateur synthétique du risque et de rendement est déterminé donnant une indication chiffrée des rendements possibles, mais également des risques correspondants, du compartiment, calculée dans la devise du compartiment. L'indicateur est formulé par un chiffre entre 1 et 7. Plus le chiffre est élevé, plus le rendement possible est élevé, cependant le rendement est aussi plus difficilement prévisible. Des pertes sont également possibles. Le chiffre le plus bas ne signifie pas que l'investissement est totalement sans risque. Il indique que, comparé aux chiffres plus élevés, ce produit offrira normalement un rendement plus bas, mais en même temps mieux prévisible.
L'indicateur synthétique de risque et de rendement est évalué sur une base régulière et peut donc être diminué ou augmenté sur base des données provenant du passé. Les données provenant du passé ne sont pas toujours une indication fiable pour le rendement et risque futurs.

2.2 BILAN

Schéma du bilan		31/12/2013 (en devise du compartiment)	31/12/2012 (en devise du compartiment)
	TOTAL ACTIF NET	3.078.355,32	3.899.386,08
II.	**Valeurs mobilières,instruments du marché monétaire, OPC et instruments financiers dérivés**		
A.	Obligations et autres titres de créance		
	a) Obligations	2.984.663,67	3.806.121,43
F.	Instruments finaciers dérivés		
	e) Sur actions		
	Contrats de swap (+/-)	-23.967,74	15.966,43
IV.	**Créances et dettes à un an au plus**		
A.	Créances		
	c) Collateral	80.016,80	
B.	Dettes		
	a) Montants à payer (-)		-66.807,10
V.	**Dépôts et liquidités**		
A.	Avoirs bancaires à vue	33.390,90	34.272,89
B.	Avoirs bancaires à terme	10.002,10	110.069,30
VI.	**Comptes de régularisation**		
B.	Produits acquis	6,40	55,61
C.	Charges à imputer (-)	-5.756,81	-292,48
	TOTAL CAPITAUX PROPRES	3.078.355,32	3.899.386,08
A.	**Capital**	3.118.604,76	3.535.128,27
B.	**Participations au résultat**	-4.359,51	-5.293,32
D.	**Résultat de l'exercice**	-35.889,93	369.551,13

POSTES HORS BILAN

I	**Sûretés réelles (+/-)**		
I.A	**Collateral (+/-)**		
I.A.B	Liquidités/dépôts	80.000,00	
IV	**Montants notionels des contrats de swap (+)**	3.044.028,20	3.854.090,00

2.3 COMPTE DE RÉSULTATS

Compte de résultats		31/12/2013 (en devise du compartiment)	31/12/2012 (en devise du compartiment)
I.	**Réductions de valeur, moins-values et plus-values**		
A.	Obligations et autres titres de créance		
	a) Obligations	8.819,80	65.133,43
F.	Instruments financiers dérivés		
	e) Sur actions		
	Contrats de swap (+/-)	-46.909,90	293.942,67
G.	Créances, dépôts, liquidités et dettes	-50,40	-601,60
H.	Positions et opérations de change		
	b) Autres positions et opérations de change	-0,01	-0,11
II.	**Produits et charges des placements**		
B.	Intérêts		
	a) Valeurs mobilières et instruments du marché monétaire	13.677,41	47.096,13
	b) Dépôts et liquidités	498,96	5.538,86
D.	Contrats de swap (+/-)	27.957,75	-9.659,07
III.	**Autres produits**		
A.	Indemnité destinée à couvrir les frais d'acquisition et de réalisation des actifs, à décourager les sorties et à couvrir les frais de livraison	8.352,24	7.587,90
B.	Autres	665,69	
IV.	**Coûts d'exploitation**		
A.	Frais de transaction et de livraison inhérents aux placements (-)	0,08	0,08
B.	Charges financières (-)	-117,70	-162,54
C.	Rénumération due au dépositaire (-)	-250,00	-250,00
D.	Rénumération due au gestionnaire (-)		
	a) Gestion financière	-32.829,74	-34.558,88
	b) Gestion administrative et comptable	-1.847,95	-2.273,58
E.	Frais administratifs (-)	-212,70	-82,22
F.	Frais d'établissement et d'organisation (-)	-9.757,16	-267,40
G.	Rénumérations, charges sociales et pensions (-)	-4,04	
H.	Services et biens divers (-)	-3.548,73	-1.503,15
J.	Taxes	-109,35	-96,93
K.	Autres charges (-)	-224,18	-292,46
	Produits et charges de l'exercice (du semestre)		
	Sous-total II + III + IV impôts sur le résultat	2.250,58	11.076,74
V.	**Bénéfice courant (perte courante) avant impôts**	-35.889,93	369.551,13
VII.	**Résultat de l'exercice**	-35.889,93	369.551,13

Affectation des résultats		31/12/2013 (en devise du compartiment)	31/12/2012 (en devise du compartiment)
I.	**Bénéfice (Perte) à affecter**	-40.249,44	364.257,81
	Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	-35.889,93	369.551,13
	Participations au résultats perçus (participations au résultat versées)	-4.359,51	-5.293,32
II.	**(Affectations au) Prélèvements sur le capital**	56.969,99	-343.441,56
IV.	**(Distribution des dividendes)**	-16.720,55	-20.816,25

2.4 COMPOSITION DES AVOIRS ET CHIFFRES-CLES

2.4.1 COMPOSITION DES AVOIRS DE HORIZON CSOB DUO COUPON 5

Dénomination	Quantité au 31/12/2013	Devise	Cours en devises	Evaluation (en devise du compartiment)	% Détenu de l'OPC	% Porte feuille	% Actif net
ACTIF							
PORTEFEUILLE TITRES							
Obligations							
Obligations d'entreprises privées							
Irlande							
AMBER PRO BOND PTF 6E 10/05-10/11	302.000,00	EUR	99,466	300.508,65		10,15	9,77
AMETHYST STRUCTURED FIN LD LD 6E 10/05-10/11	52.000,00	EUR	106,249	55.286,86		1,87	1,80
BEECHWOOD STRUCTURED FIN LD LD 6E 10/05-10/11	52.000,00	EUR	106,532	55.434,37		1,87	1,80
BROOKFIELDS CAPITAL PLC LD LD 6E 10/05-10/11	52.000,00	EUR	105,985	55.149,67		1,86	1,79
CARMINI PRO BAND PFT 6E 10/05-10/11	302.000,00	EUR	99,259	299.882,60		10,13	9,74
CORAL PRO BOND PTF 6E 10/05-10/11	302.000,00	EUR	99,154	299.566,26		10,12	9,73
EMERALD PRO BOND PTF 6E 10/05-10/11	302.000,00	EUR	99,151	299.555,19		10,12	9,73
EPERON FINANCE LD LD 6E 10/05-10/11	53.000,00	EUR	105,727	56.073,28		1,89	1,82
ESPACCIO STRUCTURED FIN LD LD 6E 10/05-10/11	52.000,00	EUR	106,226	55.274,77		1,87	1,80
GREENSTREET STRUCTURED FIN LD LD 6E 10/05-10/11	53.000,00	EUR	105,663	56.039,85		1,89	1,82
INDIGO PRO BOND PTF 6E 10/05-10/11	151.000,00	EUR	99,196	149.845,76		5,06	4,87
IVORY PRO BOND PTF 6E 10/05-10/11	151.000,00	EUR	99,013	149.569,12		5,05	4,86
MAGENTA PRO BOND PTF 6E 10/05-10/11	151.000,00	EUR	99,177	149.816,92		5,06	4,87
NIMROD CAPITAL PLC LD LD 6E 10/05-10/11	52.000,00	EUR	105,824	55.066,15		1,86	1,79
OPAL FINANCIAL PRODUCTS PLC LD LD 6E 10/05-10/11	51.000,00	EUR	107,279	54.749,33		1,85	1,78
PROFILE FINANCE PLC LD LD 6E 10/05-10/11	53.000,00	EUR	105,788	56.106,00		1,90	1,82
RECOLTE SECURITIES PLC LD LD 6E 10/05-10/11	52.000,00	EUR	106,197	55.259,84		1,87	1,80
SEPIA PRO BOND PTF 6E 10/05-10/11	151.000,00	EUR	99,396	150.147,79		5,07	4,88
SILVERSTATE FIN.INV.PLC LD LD 6E 10/05-10/11	52.000,00	EUR	105,704	55.003,36		1,86	1,79
TAUPE PRO BOND PTF 6E 10/05-10/11	151.000,00	EUR	99,223	149.886,01		5,06	4,87
VERMILION PRO BOND PTF 6E 10/05-10/11	151.000,00	EUR	99,033	149.599,42		5,05	4,86
VESPUCCI STRUCTURED FIN LD LD 6E 10/05-10/11	52.000,00	EUR	105,093	54.686,07		1,85	1,78
VIGADO STRUCTURED FIN LD LD 6E 10/05-10/11	52.000,00	EUR	106,000	55.157,32		1,86	1,79
VOYCE INVESTMENTS PLC LD LD 6E 10/05-10/11	53.000,00	EUR	105,695	56.056,75		1,89	1,82
WATERFORD CAPITAL INV. PLC LD LD 6E 10/05-10/11	52.000,00	EUR	106,204	55.263,82		1,87	1,80
WAVES FINANCIAL INV. PLC LD LD 6E 10/05-10/11	52.000,00	EUR	107,002	55.678,51		1,88	1,81
Total des obligations				2.984.663,67		100,81	96,96
Swaps							
Belgique							
KBC SWAPS	3.044.028,20	EUR	-1,230	-23.967,74		-0,81	-0,78
Total swaps				-23.967,74		-0,81	-0,78
TOTAL DU PORTEFEUILLE TITRES				2.960.695,93		100,00	96,18

LIQUIDITES							
Comptes à vue							
Belgique							
KBC GROUP EURO	33.390,90	EUR	1,000	33.390,90			1,09
Total compte à vue				33.390,90			1,09
Comptes à terme							
Belgique							
KBC BANK NV 23/12-08/05/14 KBCBANK 0.320 %	10.000,00	EUR	100,021	10.002,10			0,33
Total comptes à terme				10.002,10			0,33
TOTAL LIQUIDITES				43.393,00			1,41
DEBITEURS ET CREDITEURS DIVERS							
Créances							
Belgique							
KBC BANK NV 23/12-08/05/14 KBCBAN 0.320 % C	80.000,00	EUR	100,021	80.016,80			2,60
Total créances				80.016,80			2,60
TOTAL DEBITEURS ET CREDITEURS DIVERS				80.016,80			2,60
AUTRES							
Intérêts courrus		EUR		6,40			
Frais provisionnés		EUR		-5.756,81			-0,19
TOTAL AUTRES				-5.750,41			-0,19
TOTAL DE L'ACTIF NET				**3.078.355,32**			**100,00**

2.4.2 CHANGEMENT DANS LA COMPOSITIONS DES AVOIRS

La liste détaillée des transactions peut être consultée sans frais au siège de la Sicav, avenue du Port 2, 1080 Bruxelles.

2.4.3 MONTANT DES ENGAGEMENTS RELATIVES AUX POSITIONS EN DERIVES FINANCIERS

EN TITRES	Devise	En devise	En devise du compartiment	Lot-size	Date de transaction
KBCBANK 23/12-08/05/14 KBCBAN 0.320 % C	EUR	80.000,00	80.000,00	n.a.	26.12.2013
EQLISWAP	EUR	3.044.028,20	3.044.028,20	n.a.	16.12.2013

2.4.4 EVOLUTION DES SOUSCRIPTIONS, DES RACHATS ET DE LA VALEUR NETTE D'INVENTAIRE

Période	Evolution du nombre des parts en circulation						
Années	Souscriptions		Remboursements		Fin de période		
	Cap.	Dis.	Cap.	Dis.	Cap.	Dis.	Total
2011 - 12		0,00		17.067,00		462.939,00	462.939,00
2012 - 12		0,00		76.353,00		386.586,00	386.586,00
2013 - 12		0,00		76.604,00		309.982,00	309.982,00

Période	Montants payés et reçus par l'OPC (en devise du compartiment)			
Années	Souscriptions		Remboursements	
	Cap.	Dis.	Cap.	Dis.
2011 - 12		0,00		4.961.299,03
2012 - 12		0,00		758.788,82
2013 - 12		0,00		767.745,46

Période	Valeur nette d'inventaire Fin de période (en devise du compartiment)		
Années	Du compartiment	D'une part	
		Cap.	Dis.
2011 - 12	4.309.440,02		9,31
2012 - 12	3.899.386,08		10,08
2013 - 12	3.078.355,32		9,93

2.4.5 RETURNS

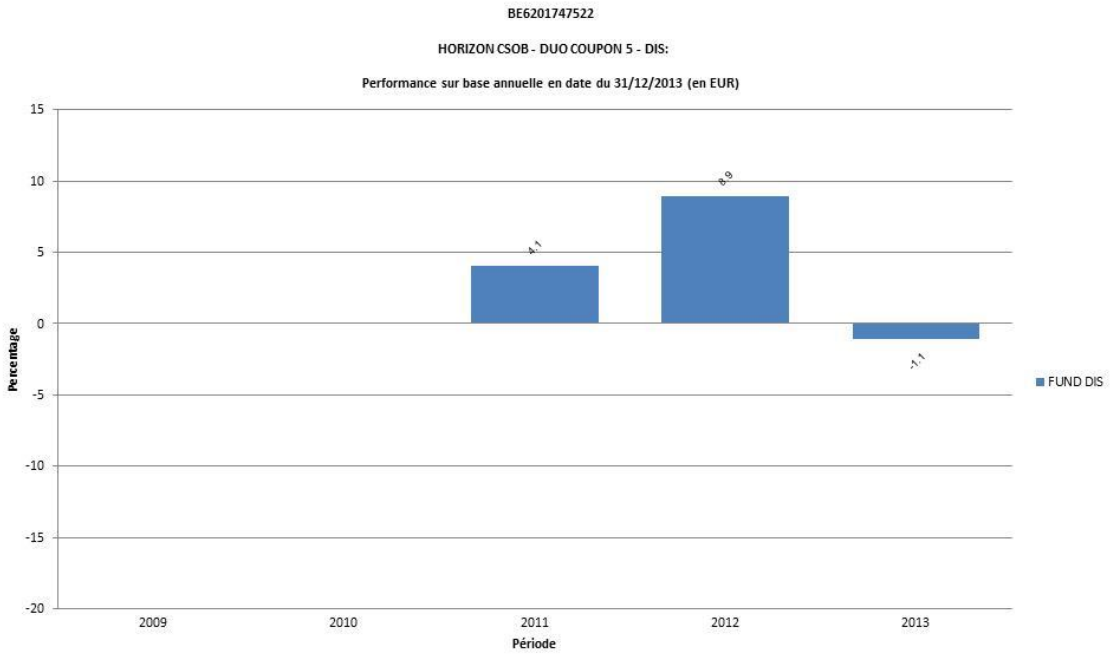

Cap Dis	ISIN code	Monnaie	1 An		3 Ans*		5 Ans*		10 Ans*		Depuis départ*	
			Classe d'actions	Bench mark	Classe d'actions	Bench mark	Classe d'actions	Bench mark	Classe d'actions	Bench mark	Date de lancement	Classe d'actions
DIS	BE6201747522	EUR	-1.10%		3.88%						22/10/2010	2.88%

* les taux indiqués sont sur base annuelle.
Ces données sont historiques et ne constituent pas de gage pour le futur.

- L'histogramme représente les performances d'exercices complets.
- Ces chiffres ne tiennent pas compte d'éventuelles restructurations.
- Calculée en EUR.
- Le rendement est calculé comme la modification de la valeur d'inventaire entre deux moments exprimés en pour cent. Pour les parts qui paient un dividende, le dividende est compensé géométriquement dans le rendement.
- Méthode de calcul pour la date D où VIN correspond à la valeur d'inventaire:
  Parts de distribution (DIS)
  Return à la date D sur une période de X ans :
  [C * NIW(D) / NIW(Y)] ^ [1 / X] - 1
  avec Y = D-X
  Return à la date D depuis la date de lancement S de la part :
  [C * NIW(D) / NIW(S)] ^ [1 / F] - 1
  avec F = 1 si la part existe depuis moins d'un an à la date D
  avec F = (D-S) / 365.25 si la part existe depuis plus d'un an à la date D
  avec C un facteur qui est déterminé par tous les dividendes N entre la date de calcul D et la date de référence.
  Pour le dividende i à la date Di avec valeur Wi on applique :
  Ci = [Wi / NIW(Di)] + 1
  i = 1 ... N
  où C = C0 * .... * CN.
- Si la période entre les deux moments est de plus d'un an, le calcul ordinaire du rendement est converti en un rendement sur base annuelle en prenant la racine $n^{ème}$ de 1 plus le rendement total de la part.
- Les rendements ci-dessus ne tiennent pas compte des commissions et frais afférents aux émissions et aux rachats des parts.
- Il s'agit des rendements des parts de distribution.

Dividende à la date ex-dividende 18/11/2013: 0,0375 EUR net (0,0500 EUR brut).

Conformément à l'Arrêté royal du 10 novembre 2006 relatif à la comptabilité et aux comptes annuels de certains organismes publics de placement collectif, il convient de signaler à l'investisseur que l'organisme de placement collectif a versé un dividende, bien qu'un « résultat à affecter » négatif ait été atteint pour l'exercice sur lequel porte le dividende.
L'investisseur doit en outre savoir que le dividende versé a été fixé conformément à l'objectif d'investissement, décrit dans le prospectus et le prospectus simplifié.

2.4.6 FRAIS

Frais Courants: *
Distribution: 1.360%

* Ne sont pas inclus dans les frais mentionnés : les frais d'entrée et de sortie, les rémunérations liées aux performances, les frais de transaction payés dans le cadre de l'acquisition ou de l'aliénation d'actifs, les intérêts payés, les paiements aux fins de constitution de sûretés dans le cadre d'instruments financiers dérivés et les commissions liées aux Commission Sharing Agreements ou rémunérations similaires perçues par la société de gestion ou par toute personne y associée.

EXISTENCE DE COMMISSION SHARING AGREEMENTS

Pas d'application.

EXISTENCE DE 'FEE SHARING AGREEMENTS' ET DE 'REBATES' :

La société de gestion peut partager sa rémunération avec le Distributeur et des parties institutionnelles et/ou professionnelles. En principe, il s'agit de 35 à 60% dans le cas où le distributeur est une entité de KBC Groupe SA et de 35 à 70% dans le cas où le distributeur n'est pas une entité de KBC Groupe SA, bien que dans un nombre limité de cas, la rémunération du distributeur s'élève à moins de 35%. Sur demande, l'investisseur pourra obtenir de plus amples informations concernant ces cas.
Si la société de gestion investit les actifs de l'organisme de placement collectif dans des parts d'organismes de placement collectif qui ne sont pas gérés par une entité de KBC Groupe SA et si la société de gestion reçoit une rémunération, la société de gestion paiera cette rémunération à l'organisme de placement collectif.
Le *fee sharing* n'a pas d'incidence sur le montant de la commission de gestion que le compartiment verse à la société de gestion. Cette commission de gestion est soumise aux limitations prévues par les statuts. Ces limitations ne peuvent être modifiées qu'après avoir été approuvées par l'Assemblée Générale.
La société de gestion a conclu un accord de distribution avec le Distributeur de manière à favoriser une plus large distribution des droits de participation du compartiment en utilisant plusieurs canaux de distribution.
Il est de l'intérêt des participants, du compartiment et du Distributeur que le plus grand nombre possible de parts soit vendu et que les actifs du compartiment soient donc les plus élevés possible. De ce point de vue, il n'y a donc pas de conflit d'intérêts.

2.4.7 NOTES AUX ETATS FINANCIERS ET AUTRES DONNEES

La commission de gestion est payable au terme de chaque mois et est basée sur le nombre de parts en début de semestre.
La rémunération de l'agent administratif est payable à la fin de chaque mois et est basée sur le nombre d'actions émises au début de chaque semestre.
Rémunération du commissaire : 1 000 euros par an. Cette rémunération s'entend hors TVA et peut être indexé annuellement conformément aux décisions de l'assemblée générale.
Rémunération du dépositaire: cette commission est payable annuellement au début de chaque année civile et est calculée sur l'état du patrimoine à la fin de l'année civile précédente.
Aspects sociaux, éthiques et environnementaux:
Toute participation dans des fabricants d'armes controversées, dont l'on peut conclure par consensus international au cours des cinq dernières décennies que leur usage occasionne des souffrances humaines disproportionnées à la population civile est résolument écartées du compartiment. Il s'agit notamment de fabricants de mines antipersonnelles, de bombes et de munitions à fragmentation et d'armes à l'uranium appauvri.
Produits dérivés financiers sur indices financiers : de plus amples informations sur d'éventuels indices financiers servant de sous-jacent aux produits dérivés financiers sont fournies dans la section "Objectif et politique de placement du compartiment" du présent rapport.

SOMMAIRE

2. Renseignements relatifs au Horizon CSOB Inflation Plus 2

2.1. Rapport de gestion
2.1.1. Date de lancement, prix de souscription initiale et date d'échéance
2.1.2. Cotation en Bourse
2.1.3. Objectif et politique de placement du compartiment
2.1.4. Gestion du portefeuille d'investissement
2.1.5. Distributeurs
2.1.6. Indice et benchmark
2.1.7. Politique suivie pendant l'exercice
2.1.8. Indicateur synthétique du risque et de rendement (SRRI)

2.2. Bilan

2.3. Compte de résultats

2.4. Composition des avoirs et chiffres-clés
2.4.1. Composition des avoirs
2.4.2. Changement dans la composition des avoirs
2.4.3. Montant des engagements relatives aux positions en dérivés financiers
2.4.4. Evolution des souscriptions, des rachats et de la valeur nette d'inventaire
2.4.5. Rendements
2.4.6. Frais
2.4.7. Notes aux états financiers et autres données

2 RENSEIGNEMENTS RELATIFS AU HORIZON CSOB INFLATION PLUS 2

2.1 RAPPORT DE GESTION

2.1.1 DATE DE LANCEMENT ET PRIX DE LANCEMENT

Date de lancement: 26 novembre 2010
Prix de lancement: 10 EUR
Date de l'échéance: 29 juillet 2016
Monnaie: EUR

2.1.2 COTATION EN BOURSE

Pas d'application.

2.1.3 RAPPEL DE LA POLITIQUE D'INVESTISSEMENT COMME ECRIT DANS LE PROSPECTUS

OBJECTIF DU COMPARTIMENT:

L'objectif du compartiment consiste à procurer aux actionnaires un rendement aussi élevé que possible. A cet effet, une stratégie d'investissement a été développée composée de :

(1) Un investissement en titres négociables (notamment obligations et autres instruments de créance), instruments du marché monétaire, parts d'organismes de placement collectif, dépôts et liquidités (notamment fonds placés sur un compte à terme ou un compte à vue) (voir sous *Catégories des actifs autorisés*).

(2) Un investissement en 'swaps' (contrats d'échange). C'est la raison pour laquelle le compartiment cède une partie des revenus futurs de ses investissements décrits au point *Catégories des actifs autorisés* à la/aux contrepartie(s) pendant la durée du compartiment. En échange, la/les contrepartie(s) s'engage(nt) à offrir un rendement potentiel. Les différents types de 'swaps' dans lesquels le compartiment peut investir, sont expliqués au point *Transactions autorisées en swaps.*

Aucune garantie formelle n'est donnée au compartiment et à ses actionnaires. Le compartiment n'offre donc ni rendement garanti, ni protection du capital, et ce ni en cours de période, ni à l'Echéance.

POLITIQUE D'INVESTISSEMENT DU COMPARTIMENT:

CATÉGORIES D'ACTIFS AUTORISÉS:

Conformément aux dispositions de l'Arrêté Royal du 12 novembre 2012 relatif à certains organismes de placement collectif publics, les investissements du compartiment peuvent consister en titres négociables (notamment obligations et autres instruments de créance), en instruments du marché monétaire, en parts d'organisme de placement collectifs, dépôts, produits dérivés (dérivés financier), liquidités et tout autre instrument, pour autant que cela soit autorisé par la réglementation applicable. Ces investissements peuvent avoir différentes durées et dates de paiement de coupon, qui sont adaptées aux échéances des engagements du compartiment au moyen des 'swaps' décrits au point *Transactions autorisées en 'swaps' (2)*.

Les limites et les restrictions d'investissement prévues par l'Arrêté Royal du 12 novembre 2012 relatif à certains organismes de placement collectif publics seront respectées à tout moment.

Le compartiment peut notamment investir en obligations cotées en Bourse émises par des '*Special Purpose Vehicles'* (SPV).

Ces SPV sont gérés par KBC Asset Management SA ou une de ses filiales.

Les obligations émises par les SPV ont pour sous-jacent un portefeuille diversifié de dépôts émis par des organismes financiers, des obligations et d'autres titres de créance et produits dérivés (dérivés financiers). La sélection de ces actifs sous-jacents repose sur des critères relatifs à la répartition et la solvabilité (voir sous. *Catégories des actifs autorisés* et *Caractéristiques des obligations et autres titres de créance)* afin de réduire le risque de contrepartie.

D'autres particularités relatives aux critères auxquels doivent répondre ces dépôts, obligations, autres titres de créance et produits dérivés (dérivés financiers) sous-jacents figurent dans les prospectus de base des SPV. Ces prospectus de base peuvent être consultés sur le site http://www.kbc.be/prospectus/spv/.

Les investissements tant du compartiment que des SPV sont expliqués pour l'investisseur dans le compartiment dans le rapport annuel et le rapport semestriel de la Sicav dont le compartiment fait partie. Le rapport annuel et le rapport semestriel peuvent également être consultés sur le site http://www.kbc.be/.

CARACTÉRISTIQUES DES OBLIGATIONS ET AUTRES TITRES DE CRÉANCE:

Le score de solvabilité moyen (rating) des obligations et autres instruments de créance pendant la durée du compartiment est de minimum "A-" pour Standard & Poor's ou un score de solvabilité équivalent de Moody's ou Fitch ou, à défaut d'un score de solvabilité, un profil de risque de crédit moyen au moins équivalent selon l'évaluation du gestionnaire.

Le score de solvabilité des obligations et autres instruments de créance à long terme lors du lancement de l'investissement est de minimum "A-" pour Standard & Poor's ou un score de solvabilité équivalent de Moody's ou Fitch ou, à défaut d'un score de solvabilité, un profil de risque de crédit moyen au moins équivalent selon l'évaluation du gestionnaire.

Le score de solvabilité des obligations et autres instruments de créance à court terme lors du lancement de l'investissement est de minimum "A-1" pour Standard & Poor's ou un score de solvabilité équivalent de Moody's ou Fitch ou, à défaut d'un score de solvabilité, un profil de risque de crédit moyen au moins équivalent selon l'évaluation du gestionnaire.

Toutes les durées sont prises en considération lors de la sélection des obligations et autres titres de créance.

TRANSACTIONS AUTORISÉES EN 'SWAPS':

Les 'swaps' décrits ci-après sont conclus avec une/des contrepartie(s) de premier ordre dans les limites définies par la loi.

(1) Pour atteindre un rendement potentiel, le compartiment conclut des 'swaps'. Dans le cadre de ces 'swaps', le compartiment cède une partie des revenus futurs de ses investissements décrits au point *Catégories des actifs autorisés* à la/aux contrepartie(s) pendant la durée du compartiment. En échange, la (les) contrepartie(s) s'engage(nt) à offrir un rendement potentiel décrit au point *Stratégie définie.*

L'utilisation des 'swaps' dans ce compartiment peut entraîner une perte (intégrale ou non) du capital initial investi.

Les 'swaps' sous (1) sont indispensables à la réalisation des objectifs d'investissement du compartiment, étant donné qu'au moyen de cette technique l'objectif d'atteindre un rendement potentiel peut être réalisé.

Le profil de risque du compartiment n'est pas influencé par l'utilisation de ces ' swaps'.

(2) Le compartiment conclut si nécessaire des 'swaps' pour faire coïncider les durées des engagements du compartiment et celles des flux d'argent découlant des investissements décrits sous *Catégories des actifs autorisés.*

Ces 'swaps' sont indispensables à la réalisation des objectifs d'investissement du compartiment, étant donné qu'il n'y a pas d'obligations et d'autres instruments de créance en suffisance sur le marché dont les coupons et échéances coïncident parfaitement avec les échéances des engagements du compartiment

Le profil de risque du compartiment n'est pas influencé par l'utilisation de ces 'swaps'.

(3) Le compartiment peut également conclure des 'swaps' pour se protéger du risque de crédit sur des émetteurs d'obligations et autres instruments de créance. Grâce à un tel 'swap', une ou plusieurs contrepartie(s) reprend/reprennent, en échange d'une prime, payable par le compartiment le risque qu'un émetteur d'une obligation ou d'un autre instrument de créance se trouvant dans le portefeuille du compartiment reste en défaut.

Les 'swaps' sous (3) servent de couverture du risque de crédit.

Le profil de risque du compartiment n'est pas influencé par l'utilisation de ces 'swaps'.

LIMITES DE LA POLITIQUE DE PLACEMENT:

La politique de placement est menée dans les limites prévues par la réglementation.
Le compartiment peut contracter des emprunts à concurrence de 10% de ses actifs nets, pour autant qu'il s'agisse d'emprunts à court terme ayant pour but de résoudre des problèmes de liquidité à caractère temporaire.

STRATEGIE DEFINIE:

OBJECTIFS ET POLITIQUE DE PLACEMENT :
L'objectif du compartiment consiste à la distribution d'un dividende par Période. Le montant du dividende dépend de l'évolution de l'Indice d'inflation Eurostat Eurozone HICP Ex Tobacco Unrevised alors que la valeur de l'inventaire à l'Echéance dépend de l'évolution de l'indice EURO STOXX 50®.

- Les dividendes pour les deux premières periodes sont fixes et égaux à 5% par période (avant impôts). Par conséquent, le rendement actuariel par sous-période (sur base annuelle) est de 3.14% pour la première période et 4.60% pour la deuxième période, en fonction de la durée de la sous-période (voir tableau des sous-périodes)

- Pour les Périodes suivantes, commençant par la Période 3, un dividende variable est déterminé par Période , en fonction de l'évolution de l'Indice d'Inflation Eurostat Eurozone HICP Ex Tobacco Unrevised.
  L' évolution de cet indice d'inflation par Période *((Valeur Finale de la Période de l'Indice d'Inflation moins Valeur de Départ de la Période de l'Indice d'Inflation) divisée par Valeur de Départ de la Période de l'Indice d'Inflation)* sera augmenté de 3% par Période. Si cette valeur combinée est positive, elle sera distribuée comme une dividende.
  Aucun dividende n'est payé en cas de performance négative.

Les dividendes versés sont soumis à un précompte mobilier de 25%, sous réserve de modification de la législation en vigueur. Les dividendes de chaque Période, sauf de la dernière Période, sont payables le dernier jour ouvrable bancaire belge du mois qui suit la fin de la Période. Le dividende de la dernière Période est payable à l'Echéance.

Pour calculer la valeur d'inventaire à l'Echéance, les 2 possibilités suivantes se présentent :

Hypothèse 1
Si la Valeur Finale de l'indice EURO STOXX 50® n'est pas inférieure à 50% de la Valeur de Départ de l'indice EURO STOXX 50®, aucune plus-value ou moins-value n'est réalisée par rapport à la valeur de souscription initiale lors du calcul de la valeur d'inventaire à l'Echéance.

Hypothèse 2
Si la Valeur Finale de l'indice EURO STOXX 50®est inférieure à 50% de la Valeur de Départ de l'indice EURO STOXX 50®, pour calculer la valeur d'inventaire à l'Echéance, 100% de la baisse *(=(Valeur Finale de l'indice EURO STOXX 50®moins Valeur de Départ de l'indice EURO STOXX 50®), divisée par Valeur de Départ de l'indice EURO STOXX 50®)* est déduit de la valeur de souscription initiale.

Ce compartiment n'offre ni rendement garanti, ni protection du capital, et ce ni en cours de période, ni à l'Echéance.

ECHEANCE: vendredi 29 juillet 2016 (Paiement avec date valeur J + 1 jour ouvrable bancaire)

MONNAIE: EUR

PÉRIODES DE L'INDICE D'INFLATION :

Période	Dividende Par Période (avant impôts)
1) 12/2010 - 06/2012	5% (rendement actuariel 3.14% sur base annuelle)
2) 07/2012 - 06/2013	5% (rendement actuariel 4.60% sur base annuelle)

Période	Durée Période	Valeur de Départ	Valeur Finale
3) 07/2013 - 06/2014	12 mois	Le Fixing de l'Indice d'Inflation d'avril 2013	Le Fixing de l'Indice d'Inflation d'avril 2014
4) 07/2014 - 06/2015	12 mois	Le Fixing de l'Indice d'Inflation d'avril 2014	Le Fixing de l'Indice d'Inflation d'avril 2015
5) 07/2015 - 06/2016	12 mois	Le Fixing de l'Indice d'Inflation d'avril 2015	Le Fixing de l'Indice d'Inflation d'avril 2016

VALEUR DE DÉPART de l'indice EURO STOXX 50®**:** la moyenne des Cours de l'indice EURO STOXX 50® des cinq premiers Jours d'Evaluation à partir de vendredi 3 décembre 2010 (ce jour inclus) .

VALEUR FINALE de l'indice EURO STOXX 50®**:** la moyenne des Cours de l'indice EURO STOXX 50® des cinq premiers Jours d'Evaluation de juillet 2016

COURS DE L'INDICE EURO STOXX 50®:

Cours de clôture, à savoir le cours de l'indice EURO STOXX 50®, tel que calculé à la fermeture des bourses et communiqué par l'instance responsable (index sponsor), à savoir Stoxx Limited (ou son successeur légal).

FIXING DE L'INDICE D'INFLATION

Le cours de l'Indice d'Inflation officiel comme calculé et annoncé mensuellement par Eurostat (ou son successeur légal).

JOUR D'EVALUATION DE L'INDICE EURO STOXX 50®:

Un Jour d'Evaluation est un jour qui est à la fois un jour boursier prévu

i) pour la bourse qui concerne les titres composant au moins 20% de l'indice et
ii) pour la bourse dont l'activité a une influence significative sur la négociation d'options et de contrats à terme sur les titres composant l'indice,

ci-après 'les Bourses Concernées', et où le sponsor de l'indice calcule et communique l'indice.

Si, au Jour d'Evaluation

a) une des Bourses Concernées reste fermée de manière inattendue ou
b) il se produit un événement perturbateur du marché pour une des Bourses Concernées ou
c) il se produit une clôture anticipée d'une des Bourses Concernées

le Jour d'Evaluation original est remplacé par le jour boursier suivant au cours duquel il ne se produit pas d'événement décrit sous a), b) ou c) ci-dessus. Une clôture autre qu'une clôture ordinaire qui est annoncée à temps n'est pas considérée comme une clôture anticipée.

Lorsqu'une évaluation est faite sur base de Jours d'Evaluations successifs, le jour boursier remplaçant un Jour d'Evaluation original (i) ne peut coïncider avec un autre Jour d'Evaluation original et (ii) ne peut être un jour boursier qui remplace déjà un autre Jour d'Evaluation original.

Si toutefois un événement décrit sous a), b) ou c) ci-dessus se produit au cours de chacun des huit jours boursiers qui suivent le Jour d'Evaluation original,

(i) le huitième jour boursier sera considéré comme le Jour d'Evaluation original et
(ii) la sicav évaluera de bonne foi, en concertation avec la (les) contrepartie(s) de premier ordre avec laquelle (lesquelles) une convention de swap a été conclue, le cours de l'indice tel qu'il aurait été calculé ce huitième jour boursier et
(iii) la sicav informera les actionnaires au sujet des modifications relatives à la fixation de la Valeur de Départ et/ou de la Valeur Finale et aux modalités de paiement.

Si l'indice d'Inflation ou l'indice EURO STOXX 50® fait l'objet de modifications (par ex. le calcul par un autre sponsor, le changement de la méthode de calcul,…) ou si le sponsor de l'indice ne parvient pas à calculer ou à communiquer l'indice (alors que toutes les données sont disponibles), la sicav et la (les) contrepartie(s) de premier ordre avec laquelle (lesquelles) la convention de swap a été conclue se concertera (se concerteront) sur la détermination future de l'indice. En cas de modifications substantielles ou d'arrêt du calcul de l'indice, l'indice peut être ajusté (possible pour l'indice d'Inflation) ou remplacé (possible pour chaque indice) par un autre indice à condition que ce nouvel indice soit représentatif des mêmes secteurs géographiques et /ou économiques.

L'indice EURO STOXX 50® est un indice pondéré d'actions en principe sans protection des dividendes calculé par Stoxx Ltd (ou son successeur légal). L'indice EURO STOXX 50® a pour objectif premier d'être un indicateur continu de la tendance du marché sur les bourses européennes. Cet indice a une valeur de départ de 1000, calculée sur la base des cours sous-jacents enregistrés le 31 décembre 1991.
L'indice EURO STOXX 50® est uniquement constitué d'actions issues de pays membres de l'Union Economique et Monétaire. Les bourses suivantes sont entrées en ligne de compte: Autriche (Vienne), Belgique (Bruxelles), Finlande (Helsinki), France (Paris), Allemagne (Francfort), Italie (Milan), Irlande (Dublin), Pays-Bas (Amsterdam), Portugal (Lisbonne), Espagne (Madrid), Grèces (Athènes) et Luxembourg (Luxembourg).
L'indice est constitué des 50 plus grandes actions européennes en termes d'actions librement négociables. Elles sont dès lors pondérées sur la base de ce critère.

Stoxx Limited détient tous les droits de propriété relatifs à l'indice. D'aucune manière Stoxx Limited se porte garant, souscrit ou est impliqué d'une autre façon dans l'émission et l'offre des actions de Horizon CSOB Inflation Plus 2. Stoxx Limited n'accepte aucune responsabilité pour l'émission et l'offre des actions de cet organisme de placement collectif **.**

L'indice EURO STOXX 50® est publié quotidiennement dans L'Echo, De Tijd, The Financial Times et The Wall Street Journal Europe.

STOXX et ses concédants n'ont pas d'autre lien avec le détenteur de licence que la licence qui a été attribuée pour l'indice EURO STOXX 50® et les marques déposées associées à des fins d'utilisation en rapport avec Horizon CSOB Inflation Plus 2.

STOXX et ses concédants :

- ne font aucune déclaration de garantie quant à l'opportunité d'une transaction sur les parts de Horizon CSOB Inflation Plus 2, qu'ils s'abstiennent également de vendre et de promouvoir ;
- ne délivrent aucune recommandation d'investissement à quiconque en ce qui concerne Horizon CSOB Inflation Plus 2, ou quelque autre titre que ce soit ;
- n'endossent aucune responsabilité ni obligation quant à la date de lancement, la quantité et le prix des parts de Horizon CSOB Inflation Plus 2, et ne prennent aucune décision à ce sujet;
- n'endossent aucune responsabilité ni obligation concernant l'administration, la gestion ou la commercialisation de Horizon CSOB Inflation Plus 2;
- ne sont pas tenus de prendre en considération les besoins de Horizon CSOB Inflation Plus 2, ou de ses détenteurs de parts pour déterminer, composer ou calculer l'indice EURO STOXX 50®.

STOXX et ses concédants déclinent toute responsabilité relative à Horizon CSOB Inflation Plus 2. Plus particulièrement,

- **STOXX et ses concédants ne fournissent ni n'assurent aucune garantie, expresse ou implicite, que ce soit concernant :**
  - **les résultats devant être obtenus par Horizon CSOB Inflation Plus 2, le détenteur de parts de Horizon CSOB Inflation Plus 2 ou toute personne impliquée dans l'utilisation de l'indice EURO STOXX 50® et des données incluses dans l'indice EURO STOXX 50® ;**
  - **l'exactitude ou l'exhaustivité de l'indice EURO STOXX 50® et des données qu'il contient ;**

- **la négociabilité de l'indice EURO STOXX 50® et de ses données ainsi que leur adéquation à un usage précis ou à une fin particulière ;**

- **STOXX et ses concédants ne peuvent être tenus pour responsables de quelque erreur, omission ou interruption que ce soit dans l'indice EURO STOXX 50® ou les données qu'il contient ;**

- **en aucun cas, STOXX ou ses concédants ne peuvent être tenus pour responsables de quelque manque à gagner que ce soit. Il en va de même pour tout dommage ou perte indirects même si STOXX et ses concédants ont été avertis de l'existence de tels risques.**

Le contrat de licence entre KBC et STOXX a été établi dans leur seul intérêt et non dans celui des détenteurs de parts de Horizon CSOB Inflation Plus 2 ou de tiers.

L'Indice Eurostat Eurozone HICP Ex Tobacco Unrevised: signifie l'indice non révisé des prix des services marchants hors tabac consommés par les ménages dans la zone euro.
L'Indice Eurostat Eurozone HICP Ex Tobacco Unrevised comporte les chiffres non révisés initialement publiés par Eurostat. Eurostat peut réviser leurs indices HICP, cependant cet indice ne va pas changer et va continuer à afficher la valeur HICP initiale telle que publiée. Le 28 février 2006, Eurostat a rebasé l'Indice de Prix consommateur sur 2005 égale à 100. Par conséquent, cet indice d'inflation a été rebasé afin de représenter correctement la nouvelle année de référence.
L'indice non-révisé, calculé par Eurostat ou son successeur légal, est publié sur la page Bloomberg CPTFEMU ou la page Reuters OATEI01 ou tout autre page équivalente.
L'Indice Eurostat Eurozone HICP Ex Tobacco est aussi publié mensuellement sur le site de l' Eurostat (ec.europa.eu/eurostat). Pourtant sur ce site les chiffres révisés sont affichés.
Les HICP sont des indicateurs économiques à mesurer les changements au fil du temps des prix des biens et services acquis par les ménages. Les HICP donnent des mesures comparables de l'inflation dans la zone euro, l'UE, l'Espace économique européen et pour les autres pays, y compris l'adhésion et des pays candidats. Ils sont calculés selon une approche harmonisée et une seule série de définitions. Ils fournissent la mesure officielle de l'inflation des prix à la consommation dans la zone euro pour l'application de la politique monétaire dans la zone euro et l'évaluation de convergence de l'inflation comme l'exige les critères de Maastricht.

Prêt d'instruments financiers:

Le compartiment peut prêter des instruments financiers dans les limites prescrites par la réglementation applicable.

Ces prêts n'ont pas d'incidence sur le profil de risque du compartiment, dès lors que:

- Les prêts sont réalisés dans le cadre d'un système de prêts de titres géré par un 'principal'. Dans ce système, le compartiment est exclusivement en rapport avec le principal qui intervient en la qualité de contrepartie à laquelle la propriété des titres est transférée. Le choix du principal est soumis à des critères sévères de sélection. Le principal garantit la restitution de titres équivalents aux titres prêtés.
- Par un système de gestion de marge il est toujours assuré que le compartiment bénéficie d'une garantie financière dont la valeur réelle est à tout moment supérieure à la valeur réelle des titres prêtés, ceci au cas où le principal ne restituerait pas les titres équivalents.

La restitution de titres équivalents aux titres prêtés peut être demandée à tout moment. Il est ainsi garanti que les prêts de titres n'influencent pas la gestion du compartiment.
Les prêts de titres permettent au compartiment de réaliser un rendement supplémentaire. Le principal verse une commission à la société de gestion. Cette commission revient essentiellement au compartiment, sous déduction de la rémunération pour la gestion de marge et les clearing services de KBC Banque.
La relation avec la (les) contrepartie(s) est régie sur base de conventions internationales standard.

Volatilité de la valeur nette d'inventaire:

La volatilité de la valeur nette d'inventaire peut être élevée en raison de la composition du portefeuille.

Stratégie générale visant à couvrir le risque de change:

Pour protéger ses actifs contre les variations des taux de change tout en restant dans les limites fixées dans les statuts, le compartiment peut effectuer des transactions de vente de contrats à terme sur devises et de vente d'options call ou d'achat d'options put sur devises. Les transactions concernées ne peuvent avoir trait qu'à des contrats négociés sur un marché réglementé et régulier, agréé et ouvert au public, ou à des contrats négociés avec un établissement financier agréé de premier ordre, spécialisé dans ce type de transactions et qui déploie également ses activités sur le marché des options 'over the counter' (OTC). Dans le même but, le compartiment peut aussi vendre des devises à terme ou les échanger dans le cadre de transactions de gré à gré avec des établissements financiers de premier ordre, spécialisés dans ce type de transactions. L'objectif en matière de couverture des transactions précitées laisse supposer qu'il existe une relation directe entre ces transactions et les actifs à couvrir. Ceci implique qu'en principe, les transactions exprimées dans une devise donnée ne peuvent, en termes de volume, dépasser ni la valorisation de l'ensemble des actifs exprimés dans cette même devise, ni la durée de détention de ces actifs.

Aspects sociaux, éthiques et environnementaux:

Toute prise de participation dans des fabricants d'armes controversées, dont l'on peut conclure par consensus international au cours des cinq dernières décennies que leur usage occasionne des souffrances humaines disproportionnées à la population civile est résolument exclue du compartiment.
Il s'agit notamment de fabricants de mines antipersonnelles, de bombes et de munitions à fragmentation et d'armes à l'uranium appauvri.

Pour l'application éventuelle des disposition fiscales européennes et belges, nous vous renvoyons au prospectus sous 'Informations concernant la Sicav - Régime fiscal'.

2.1.4 GESTION FINANCIERE DU PORTEFEUILLE

La société de gestion délègue la gestion intellectuelle du portefeuille, à l'exception de la constitution et la tenue à jour du compartiment d'un point de vue technique et juridique, à KBC Fund Management Limited, Joshua Dawson House, Dawson Street, Dublin 2, IRELAND.

2.1.5 DISTRIBUTEUR

KBC Asset Management S.A., 5, Place de la Gare, L-1616 Luxembourg.

2.1.6 INDICE ET BENCHMARK

Pas d'application.

2.1.7 POLITIQUE SUIVIE PENDANT L'EXERCICE

Evolution de l'indice ou basket

Indice:	**EURO STOXX 50 INDEX**
31/12/2012:	**2.635,93**
28/06/2013:	**2.602,59**
31/12/2013:	**3.109,00**
Evolution depuis 31/12/2012:	**17,95%**
Evolution depuis 28/06/2013:	**19,46%**
Indice au départ du compartiment:	**2.802,95**

Fixings

Période	Date finale	Valeur finale	Cap
1	06/07/2012	n.a.	5,00%
2	05/07/2013	n.a.	5,00%

Modifications du panier depuis le lancement du compartiment

Date	SORTIE	ENTREE	Remarque
01/01/2011	DOW JONES EUROSTOXX 50	EURO STOXX 50 INDEX	Changement de dénomination

2.1.8 INDICATEUR SYNTHETIQUE DU RISQUE ET DE RENDEMENT

1 sur une échelle de 1 (risque faible) à 7 (risque élevé).

La valeur d'une part peut augmenter ou diminuer et l'investisseur pourrait recevoir moins que sa mise.
Conformément à la Directive 583/2010, un indicateur synthétique du risque et de rendement est déterminé donnant une indication chiffrée des rendements possibles, mais également des risques correspondants, du compartiment, calculée dans la devise du compartiment. L'indicateur est formulé par un chiffre entre 1 et 7. Plus le chiffre est élevé, plus le rendement possible est élevé, cependant le rendement est aussi plus difficilement prévisible. Des pertes sont également possibles. Le chiffre le plus bas ne signifie pas que l'investissement est totalement sans risque. Il indique que, comparé aux chiffres plus élevés, ce produit offrira normalement un rendement plus bas, mais en même temps mieux prévisible.
L'indicateur synthétique de risque et de rendement est évalué sur une base régulière et peut donc être diminué ou augmenté sur base des données provenant du passé. Les données provenant du passé ne sont pas toujours une indication fiable pour le rendement et risque futurs.

2.2 BILAN

Schéma du bilan		31/12/2013 (en devise du compartiment)	31/12/2012 (en devise du compartiment)
	TOTAL ACTIF NET	3.327.865,24	3.602.360,97
II.	**Valeurs mobilières,instruments du marché monétaire, OPC et instruments financiers dérivés**		
A.	Obligations et autres titres de créance		
	a) Obligations	2.735.463,26	3.045.299,86
	a} Collateral reçu sous forme d'obligations	145.397,03	121.509,18
F.	Instruments finaciers dérivés		
	m) Sur indices financiers		
	Contrats de swap (+/-)	285.645,40	291.827,15
IV.	**Créances et dettes à un an au plus**		
B.	Dettes		
	a) Montants à payer (-)		-3.237,30
	d) Collateral (-)	-145.397,03	-121.509,18
V.	**Dépôts et liquidités**		
A.	Avoirs bancaires à vue	62.340,74	58.435,21
B.	Avoirs bancaires à terme	250.047,50	210.153,30
VI.	**Comptes de régularisation**		
B.	Produits acquis	145,48	152,95
C.	Charges à imputer (-)	-5.777,14	-270,20
	TOTAL CAPITAUX PROPRES	3.327.865,24	3.602.360,97
A.	**Capital**	3.165.270,05	3.055.855,54
B.	**Participations au résultat**	-7.025,07	-9.192,29
D.	**Résultat de l'exercice**	169.620,26	555.697,72

POSTES HORS BILAN

I	**Sûretés réelles (+/-)**		
I.A	**Collateral (+/-)**		
I.A.A	Valeurs mobilières/instruments du marché monétaire	145.397,03	121.509,18
IV	**Montants notionels des contrats de swap (+)**	3.084.900,00	3.365.600,00

2.3 COMPTE DE RÉSULTATS

Compte de résultats		31/12/2013 (en devise du compartiment)	31/12/2012 (en devise du compartiment)
I.	**Réductions de valeur, moins-values et plus-values**		
A.	Obligations et autres titres de créance		
	a) Obligations	7.268,93	92.217,08
F.	Instruments financiers dérivés		
	l) Sur indices financiers		
	Contrats de swap (+/-)	18.047,53	298.324,88
G.	Créances, dépôts, liquidités et dettes	-105,80	-219,10
H.	Positions et opérations de change		
	b) Autres positions et opérations de change		0,05
II.	**Produits et charges des placements**		
B.	Intérêts		
	a) Valeurs mobilières et instruments du marché monétaire	9.415,80	40.818,34
	b) Dépôts et liquidités	972,07	3.079,41
D.	Contrats de swap (+/-)	190.385,76	169.499,29
III.	**Autres produits**		
A.	Indemnité destinée à couvrir les frais d'acquisition et de réalisation des actifs, à décourager les sorties et à couvrir les frais de livraison	2.971,33	3.329,05
B.	Autres	272,42	
IV.	**Coûts d'exploitation**		
A.	Frais de transaction et de livraison inhérents aux placements (-)	-0,08	
B.	Charges financières (-)	-107,69	-138,10
C.	Rénumération due au dépositaire (-)	-250,00	-250,00
D.	Rénumération due au gestionnaire (-)		
	a) Gestion financière	-47.815,02	-45.609,81
	b) Gestion administrative et comptable	-1.626,12	-1.781,59
E.	Frais administratifs (-)	-747,92	190,58
F.	Frais d'établissement et d'organisation (-)	-5.213,85	-2.088,88
G.	Rénumérations, charges sociales et pensions (-)	-3,96	
H.	Services et biens divers (-)	-3.494,14	-1.324,66
J.	Taxes	-103,90	-78,93
K.	Autres charges (-)	-245,10	-269,89
	Produits et charges de l'exercice (du semestre)		
	Sous-total II + III + IV impôts sur le résultat	144.409,60	165.374,81
V.	**Bénéfice courant (perte courante) avant impôts**	169.620,26	555.697,72
VII.	**Résultat de l'exercice**	169.620,26	555.697,72

Affectation des résultats		31/12/2013 (en devise du compartiment)	31/12/2012 (en devise du compartiment)
I.	**Bénéfice (Perte) à affecter**	162.595,19	546.505,43
	Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	169.620,26	555.697,72
	Participations au résultats perçus (participations au résultat versées)	-7.025,07	-9.192,29
II.	**(Affectations au) Prélèvements sur le capital**	-3.151,19	-371.728,43
IV.	**(Distribution des dividendes)**	-159.444,00	-174.777,00

2.4 COMPOSITION DES AVOIRS ET CHIFFRES-CLES

2.4.1 COMPOSITION DES AVOIRS DE HORIZON CSOB INFLATION PLUS 2

Dénomination	Quantité au 31/12/2013	Devise	Cours en devises	Evaluation (en devise du compartiment)	% Détenu de l'OPC	% Porte feuille	% Actif net
ACTIF							
PORTEFEUILLE TITRES							
Obligations							
Obligations d'entreprises privées							
Irlande							
AMBER PRO BOND PTF 6E 23/04-23/10	318.000,00	EUR	99,466	316.465,83		10,48	9,51
AMETHYST STRUCTURED FIN PLC 6E 23/04-23/10	32.000,00	EUR	101,425	32.472,35		1,08	0,98
BEECHWOOD STRUCTURED FIN PLC 6E 23/04-23/10	33.000,00	EUR	100,412	33.152,82		1,10	1,00
BROOKFIELS CAPITAL PLC 6E 23/04-23/10	32.000,00	EUR	101,747	32.575,47		1,08	0,98
CARMINI PRO BAND PFT 6E 23/04-23/10	318.000,00	EUR	99,259	315.806,61		10,45	9,49
CORAL PRO BOND PTF 6E 23/04-23/10	318.000,00	EUR	99,154	315.473,51		10,44	9,48
EMERALD PRO BOND PTF 6E 23/04-23/10	318.000,00	EUR	99,150	315.461,86		10,44	9,48
EPERON FINANCE PLC 6E 23/04-23/10	33.000,00	EUR	100,293	33.113,67		1,10	1,00
ESPACCIO SECURITIES PLC 6E 23/04-23/10	33.000,00	EUR	100,273	33.107,09		1,10	1,00
GREENSTREET STRUCT. FIN. PROD. PLC 6E 23/04-23/10	32.000,00	EUR	101,755	32.577,98		1,08	0,98
INDIGO PRO BOND PTF 6E 23/04-23/10	159.000,00	EUR	99,195	157.802,70		5,22	4,74
IVORY PRO BOND PTF 6E 23/04-23/10	159.000,00	EUR	99,012	157.511,41		5,21	4,73
MAGENTA PRO BOND PTF 6E 23/04-23/10	159.000,00	EUR	99,176	157.772,34		5,22	4,74
NIMROD CAPITAL PLC 6E 23/04-23/10	32.000,00	EUR	101,186	32.396,17		1,07	0,97
OPAL FINANCIAL PRODUCTS PLC 6E 23/04-23/10	33.000,00	EUR	99,984	33.011,76		1,09	0,99
PROFILE FINANCE PLC 6E 23/04-23/10	32.000,00	EUR	101,605	32.530,14		1,08	0,98
RECOLTE SECURITIES PLC 6E 23/04-23/10	33.000,00	EUR	99,445	32.834,00		1,09	0,99
SEPIA PRO BOND PTF 6E 23/04-23/10	159.000,00	EUR	99,395	158.120,74		5,23	4,75
SILVERSTATE FIN INV PLC 6E 23/04-23/10	33.000,00	EUR	100,084	33.044,64		1,09	0,99
TAUPE PRO BOND PTF 6E 23/04-23/10	159.000,00	EUR	99,222	157.845,09		5,23	4,74
VERMILION PRO BOND PTF 6E 23/04-23/10	159.000,00	EUR	99,032	157.543,32		5,22	4,73
VESPUCCI STRUCTURED FIN PROD 6E 23/04-23/10	33.000,00	EUR	100,975	33.338,89		1,10	1,00
VIGADO CAPITAL PLC 6E 23/04-23/10	33.000,00	EUR	99,841	32.964,40		1,09	0,99
VOYCE INVESTMENTS PLC 6E 23/04-23/10	32.000,00	EUR	101,468	32.486,41		1,08	0,98
WATERFORD CAPITAL INC PLC 6E 23/04-23/10	33.000,00	EUR	99,923	32.991,66		1,09	0,99
WAVES FINANCIAL INV PLC 6E 23/04-23/10	33.000,00	EUR	100,138	33.062,40		1,09	0,99
Total des obligations				2.735.463,26		90,55	82,20
Swaps							
Belgique							
KBC SWAPS	3.084.900,00	EUR	10,990	285.645,40		9,46	8,58
Total swaps				285.645,40		9,46	8,58
TOTAL DU PORTEFEUILLE TITRES				3.021.108,66		100,00	90,78
COLLATERAL PERCU							
Belgique							
KBC GROUP COLLATERAL EUR	145.397,03	EUR	1,000	145.397,03			4,37
TOTAL COLLATERAL PERCU				145.397,03			4,37

LIQUIDITES							
Comptes à vue							
Belgique							
KBC GROUP EURO	62.340,74	EUR	1,000	62.340,74			1,87
Total compte à vue				62.340,74			1,87
Comptes à terme							
Belgique							
CBC 23/10-23/04/14 CBC 0.310 %	100.000,00	EUR	100,021	100.021,00			3,01
KBC BANK NV 23/10-23/04/14 KBCBANK 0.310 %	130.000,00	EUR	100,021	130.027,30			3,91
Suède							
SKANDINAVISKA ENSKILDA 23/10-23/04/14 SKANENSK 0.230 %	20.000,00	EUR	99,996	19.999,20			0,60
Total comptes à terme				250.047,50			7,51
TOTAL LIQUIDITES				312.388,24			9,39
DEBITEURS ET CREDITEURS DIVERS							
Dettes							
Belgique							
KBC GROUP CONTREPARTIE COLLATERAUX EUR	-145.397,03	EUR	1,000	-145.397,03			-4,37
Total dettes				-145.397,03			-4,37
TOTAL DEBITEURS ET CREDITEURS DIVERS				-145.397,03			-4,37
AUTRES							
Intérêts courrus		EUR		145,48			0,00
Frais provisionnés		EUR		-5.777,14			-0,17
TOTAL AUTRES				-5.631,66			-0,17
TOTAL DE L'ACTIF NET				**3.327.865,24**			**100,00**

2.4.2 CHANGEMENT DANS LA COMPOSITIONS DES AVOIRS

La liste détaillée des transactions peut être consultée sans frais au siège de la Sicav, avenue du Port 2, 1080 Bruxelles.

2.4.3 MONTANT DES ENGAGEMENTS RELATIVES AUX POSITIONS EN DERIVES FINANCIERS

EN TITRES	Devise	En devise	En devise du compartiment	Lot-size	Date de transaction
KBC COLLATERAL EUR	EUR	145.397,03	145.397,03	n.a.	31.12.2013
EQLISWAP	EUR	3.084.900,00	3.084.900,00	n.a.	23.10.2013

2.4.4 EVOLUTION DES SOUSCRIPTIONS, DES RACHATS ET DE LA VALEUR NETTE D'INVENTAIRE

Période	Evolution du nombre des parts en circulation						
Années	Souscriptions		Remboursements		Fin de période		
	Cap.	Dis.	Cap.	Dis.	Cap.	Dis.	Total
2011 - 12		200,00		22.480,00		362.012,00	362.012,00
2012 - 12		0,00		31.633,00		330.379,00	330.379,00
2013 - 12		410,00		26.434,00		304.355,00	304.355,00

Période	Montants payés et reçus par l'OPC (en devise du compartiment)			
Années	Souscriptions		Remboursements	
	Cap.	Dis.	Cap.	Dis.
2011 - 12		1.907,00		221.394,12
2012 - 12		0,00		332.905,90
2013 - 12		4.612,50		289.251,86

Période	Valeur nette d'inventaire Fin de période (en devise du compartiment)		
Années	Du compartiment	D'une part	
		Cap.	Dis.
2011 - 12	3.554.346,15		9,82
2012 - 12	3.602.360,97		10,90
2013 - 12	3.327.865,31		10,93

2.4.5 RETURNS

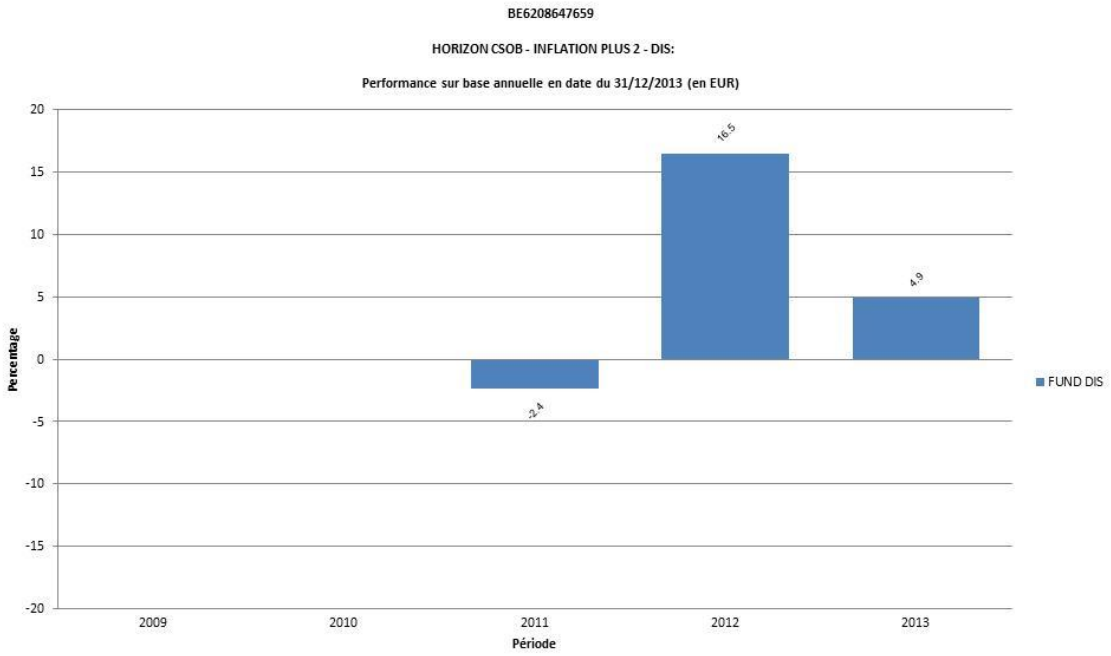

Cap Dis	ISIN code	Monnaie	1 An		3 Ans*		5 Ans*		10 Ans*		Depuis départ*	
			Classe d'actions	Bench mark	Classe d'actions	Bench mark	Classe d'actions	Bench mark	Classe d'actions	Bench mark	Date de lancement	Classe d'actions
DIS	BE6208647659	EUR	4.93%		6.06%						26/11/2010	6.67%

* les taux indiqués sont sur base annuelle.
Ces données sont historiques et ne constituent pas de gage pour le futur.

- L'histogramme représente les performances d'exercices complets.
- Ces chiffres ne tiennent pas compte d'éventuelles restructurations.
- Calculée en EUR.
- Le rendement est calculé comme la modification de la valeur d'inventaire entre deux moments exprimés en pour cent. Pour les parts qui paient un dividende, le dividende est compensé géométriquement dans le rendement.
- Méthode de calcul pour la date D où VIN correspond à la valeur d'inventaire:
  Parts de distribution (DIS)
  Return à la date D sur une période de X ans :
  [C * NIW(D) / NIW(Y)] ^ [1 / X] - 1
  avec Y = D-X
  Return à la date D depuis la date de lancement S de la part :
  [C * NIW(D) / NIW(S)] ^ [1 / F] - 1
  avec F = 1 si la part existe depuis moins d'un an à la date D
  avec F = (D-S) / 365.25 si la part existe depuis plus d'un an à la date D
  avec C un facteur qui est déterminé par tous les dividendes N entre la date de calcul D et la date de référence.
  Pour le dividende i à la date Di avec valeur Wi on applique :
  Ci = [Wi / NIW(Di)] + 1
  i = 1 ... N
  où C = C0 * .... * CN.
- Si la période entre les deux moments est de plus d'un an, le calcul ordinaire du rendement est converti en un rendement sur base annuelle en prenant la racine n^{ème} de 1 plus le rendement total de la part.
- Les rendements ci-dessus ne tiennent pas compte des commissions et frais afférents aux émissions et aux rachats des parts.
- Il s'agit des rendements des parts de distribution.

Dividende à la date ex-dividende 17/07/2013: 0,3750 EUR Net (0,5000 EUR Brut).

2.4.6 FRAIS

Frais Courants: *
Distribution: 1.699%

* Ne sont pas inclus dans les frais mentionnés : les frais d'entrée et de sortie, les rémunérations liées aux performances, les frais de transaction payés dans le cadre de l'acquisition ou de l'aliénation d'actifs, les intérêts payés, les paiements aux fins de constitution de sûretés dans le cadre d'instruments financiers dérivés et les commissions liées aux Commission Sharing Agreements ou rémunérations similaires perçues par la société de gestion ou par toute personne y associée.

EXISTENCE DE COMMISSION SHARING AGREEMENTS

La société de gestion ou, selon le cas, le gestionnaire délégué a conclu un 'Comission Sharing Agreement' avec un ou plusieurs intermédiaires de transactions en actions pour le compte d'un ou plusieurs compartiments. Le 'Comission Sharing Agreement' porte en particulier sur l'exécution d'ordres et la transmission de rapports d'enquête. Vous trouverez de plus amples informations dans la Partie Générale du rapport annuel.

EXISTENCE DE 'FEE SHARING AGREEMENTS' ET DE 'REBATES' :

La société de gestion peut partager sa rémunération avec le Distributeur et des parties institutionnelles et/ou professionnelles. En principe, il s'agit de 35 à 60% dans le cas où le distributeur est une entité de KBC Groupe SA et de 35 à 70% dans le cas où le distributeur n'est pas une entité de KBC Groupe SA, bien que dans un nombre limité de cas, la rémunération du distributeur s'élève à moins de 35%. Sur demande, l'investisseur pourra obtenir de plus amples informations concernant ces cas.
Si la société de gestion investit les actifs de l'organisme de placement collectif dans des parts d'organismes de placement collectif qui ne sont pas gérés par une entité de KBC Groupe SA et si la société de gestion reçoit une rémunération, la société de gestion paiera cette rémunération à l'organisme de placement collectif.
Le *fee sharing* n'a pas d'incidence sur le montant de la commission de gestion que le compartiment verse à la société de gestion. Cette commission de gestion est soumise aux limitations prévues par les statuts. Ces limitations ne peuvent être modifiées qu'après avoir été approuvées par l'Assemblée Générale.
La société de gestion a conclu un accord de distribution avec le Distributeur de manière à favoriser une plus large distribution des droits de participation du compartiment en utilisant plusieurs canaux de distribution.
Il est de l'intérêt des participants, du compartiment et du Distributeur que le plus grand nombre possible de parts soit vendu et que les actifs du compartiment soient donc les plus élevés possible. De ce point de vue, il n'y a donc pas de conflit d'intérêts.

2.4.7 NOTES AUX ETATS FINANCIERS ET AUTRES DONNEES

La commission de gestion est payable au terme de chaque mois et est basée sur le nombre de parts en début de semestre.
La rémunération de l'agent administratif est payable à la fin de chaque mois et est basée sur le nombre d'actions émises au début de chaque semestre.
Rémunération du commissaire : 1 000 euros par an. Cette rémunération s'entend hors TVA et peut être indexé annuellement conformément aux décisions de l'assemblée générale.
Rémunération du dépositaire: cette commission est payable annuellement au début de chaque année civile et est calculée sur l'état du patrimoine à la fin de l'année civile précédente.
Aspects sociaux, éthiques et environnementaux:
Toute participation dans des fabricants d'armes controversées, dont l'on peut conclure par consensus international au cours des cinq dernières décennies que leur usage occasionne des souffrances humaines disproportionnées à la population civile est résolument écartées du compartiment. Il s'agit notamment de fabricants de mines antipersonnelles, de bombes et de munitions à fragmentation et d'armes à l'uranium appauvri.
Produits dérivés financiers sur indices financiers : de plus amples informations sur d'éventuels indices financiers servant de sous-jacent aux produits dérivés financiers sont fournies dans la section "Objectif et politique de placement du compartiment" du présent rapport.

Détail du collateral reçu(+) / donné(-) pour les dérivés financiers

Dénomination	Devise	Nominal	Devise port.	Evaluation en Devise port.
EFSF 12/22 2,25% 05/09	EUR	73.000	EUR	74.374,66
EURO STABILITY MECHANISM 12/14 0,21% 11/12	EUR	71.000	EUR	71.022,37
			Total	**145.397,03**

Pour la valorisation du collateral reçu(+) / donné(-) sur cette liste détaillée, des cours indicatifs fournis par la division Collateral Management de KBC Bank ont été utilisés.

SOMMAIRE

2. Renseignements relatifs au Horizon Kredyt Bank SME 1

2.1. Rapport de gestion
2.1.1. Date de lancement, prix de souscription initiale et date d'échéance
2.1.2. Cotation en Bourse
2.1.3. Objectif et politique de placement du compartiment
2.1.4. Gestion du portefeuille d'investissement
2.1.5. Distributeurs
2.1.6. Indice et benchmark
2.1.7. Politique suivie pendant l'exercice
2.1.8. Indicateur synthétique du risque et de rendement (SRRI)

2.2. Bilan

2.3. Compte de résultats

2.4. Composition des avoirs et chiffres-clés
2.4.1. Composition des avoirs
2.4.2. Changement dans la composition des avoirs
2.4.3. Montant des engagements relatives aux positions en dérivés financiers
2.4.4. Evolution des souscriptions, des rachats et de la valeur nette d'inventaire
2.4.5. Rendements
2.4.6. Frais
2.4.7. Notes aux états financiers et autres données

2 RENSEIGNEMENTS RELATIFS AU HORIZON KREDYT BANK SME 1

2.1 RAPPORT DE GESTION

2.1.1 DATE DE LANCEMENT ET PRIX DE LANCEMENT

Date de lancement: 26 mars 2008
Prix de lancement: 100 PLN
Date de l'échéance: 31 mars 2014
Monnaie: PLN

2.1.2 COTATION EN BOURSE

Pas d'application.

2.1.3 RAPPEL DE LA POLITIQUE D'INVESTISSEMENT COMME ECRIT DANS LE PROSPECTUS

OBJECTIF DU COMPARTIMENT

Le compartiment a pour double objectif (avant frais et taxes):

(1) De rembourser le prix de souscription initial par action de 100 PLN à l'Echéance . Cet objectif est atteint par l'existence d'une garantie formelle émise par KBC Bank SA, avenue du Port 2, 1080 Bruxelles en faveur des actionnaires du compartiment. KBC Bank SA se porte garant envers les actionnaires et s'engage, conformément aux conditions établies dans les documents de garantie (qui peuvent être obtenu gratuitement sur demande auprès des établissements qui assurent le service financier), à rembourser la Valeur de Souscription Initiale aux actionnaires si la Sicav n'est pas en mesure de rembourser à l'Echéance la Valeur de Souscription Initiale aux actionnaires. Cette garantie formelle s'applique uniquement à l'Echéance: s'il est mis fin au compartiment avant l'Echéance ou si l'investisseur décide de vendre ses parts avant l'Echéance, la garantie n'est pas activée. Il n'est pas dans l'intention du Conseil d'Administration de clôturer le compartiment avant l'Echéance.
La garantie de capital ne vaut toutefois pas pour l'actionnaire qui vend ses actions avant l'Echéance.

(2) D'offrir un rendement potentiel au moyen d'un investissement en 'swaps' (contrats d'échange), raison pour laquelle le compartiment cède une partie des revenus futurs des investissements décrits au point *Catégories des actifs autorisés* à la/aux contrepartie(s) pendant la durée du compartiment. En échange, la/les contrepartie(s) s'engage(nt) à offrir un rendement potentiel. Cet objectif ne fait pas partie de la garantie.
Les différents types de 'swaps' dans lesquels le compartiment peut investir, sont expliqués au point *Transactions autorisées en swaps.*

POLITIQUE D'INVESTISSEMENT DU COMPARTIMENT

CATEGORIES D'ACTIFS AUTORISES

Conformément aux dispositions de l'Arrêté Royal du 12 novembre 2012 relatif à certains organismes de placement collectif publics, les investissements du compartiment peuvent consister en titres négociables (notamment obligations et autres instruments de créance), en instruments du marché monétaire, en parts d'organisme de placements collectifs, dépôts, produits dérivés (dérivés financiers), liquidités et tout autre instrument, pour autant que cela soit autorisé par la réglementation applicable. Ces investissements peuvent avoir différentes durées et dates de paiement de coupon, qui sont adaptées aux échéances des engagements du compartiment au moyen des 'swaps' décrits au point *Transactions autorisées en 'swaps' (2)*.
Les limites et les restrictions d'investissement prévues par l'Arrêté Royal du 12 novembre 2012 relatif à certains organismes de placement collectif seront respectées à tout moment.

Le compartiment peut notamment investir en obligations cotées en Bourse émises par des '*Special Purpose Vehicles'* (SPV).

Ces SPV sont gérés par KBC Asset Management SA ou une de ses filiales.

Les obligations émises par les SPV ont pour sous-jacent un portefeuille diversifié de dépôts émis par des organismes financiers, des obligations et d'autres titres de créance et produits dérivés (dérivés financiers). La sélection de ces actifs sous-jacents repose sur des critères relatifs à la répartition et la solvabilité (voir sous *Catégories des actifs autorisés* et *Caractéristiques des obligations et autres titres de créance)* afin de réduire le risque de contrepartie.

D'autres particularités relatives aux critères auxquels doivent répondre ces dépôts, obligations, autres titres de créance et produits dérivés (dérivés financiers) sous-jacents figurent dans les prospectus de base des SPV. Ces prospectus de base peuvent être consultés sur le site http://www.kbc.be/prospectus/spv/.

Les investissements tant du compartiment que des SPV sont expliqués pour l'investisseur dans le compartiment dans le rapport annuel et le rapport semestriel de la Sicav dont le compartiment fait partie. Le rapport annuel et le rapport semestriel peuvent également être consultés sur le site http://www.kbc.be/.

CARACTERISTIQUES DES OBLIGATIONS ET AUTRES TITRES DE CREANCE

Le score de solvabilité moyen (rating) des obligations et autres instruments de créance pendant la durée du compartiment est de minimum "A-" pour Standard & Poor's ou un score de solvabilité équivalent de Moody's ou Fitch ou, à défaut d'un score de solvabilité, un profil de risque de crédit moyen au moins équivalent selon l'évaluation du gestionnaire.

Le score de solvabilité des obligations et autres instruments de créance à long terme lors du lancement de l'investissement est de minimum "A-" pour Standard & Poor's ou un score de solvabilité équivalent de Moody's ou Fitch ou, à défaut d'un score de solvabilité, un profil de risque de crédit moyen au moins équivalent selon l'évaluation du gestionnaire.

Le score de solvabilité des obligations et autres instruments de créance à court terme lors du lancement de l'investissement est de minimum "A-1" pour Standard & Poor's ou un score de solvabilité équivalent de Moody's ou Fitch ou, à défaut d'un score de solvabilité, un profil de risque de crédit moyen au moins équivalent selon l'évaluation du gestionnaire.

Toutes les durées sont prises en considération lors de la sélection des obligations et autres titres de créance.

TRANSACTIONS AUTORISEES EN 'SWAPS'

Les 'swaps' décrits ci-après sont conclus avec une/des contrepartie(s) de premier ordre dans les limites définies par la loi.

(1) Pour atteindre un rendement potentiel, le compartiment conclut des 'swaps'. Dans le cadre de ces 'swaps', le compartiment cède une partie des revenus futurs de ses investissements décrits au point *Catégories des actifs autorisés* à la/aux contrepartie(s) pendant la durée du compartiment. En échange, la (les) contrepartie(s) s'engage(nt) à offrir un rendement potentiel décrit au point *Stratégie définie.*

Les 'swaps' sous (1) sont indispensables à la réalisation des objectifs d'investissement du compartiment, étant donné qu'au moyen de cette technique l'objectif d'atteindre un rendement potentiel peut être réalisé.

Le profil de risque du compartiment n'est pas influencé par l'utilisation de ces ' swaps'.

(2) Le compartiment conclut si nécessaire des 'swaps' pour faire coïncider les durées des engagements du compartiment et celles des flux d'argent découlant des investissements décrits sous *Catégories des actifs autorisés.*

Ces 'swaps' sont indispensables à la réalisation des objectifs d'investissement du compartiment, étant donné qu'il n'y a pas d'obligations et d'autres instruments de créance en suffisance sur le marché dont les coupons et échéances coïncident parfaitement avec les échéances des engagements du compartiment.

Le profil de risque du compartiment n'est pas influencé par l'utilisation de ces 'swaps'.

(3) Le compartiment peut également conclure des 'swaps' pour se protéger du risque de crédit sur des émetteurs d'obligations et autres instruments de créance. Au moyen d'un tel 'swap', une ou plusieurs contrepartie(s) reprend/reprennent, en échange d'une prime, payable par le compartiment le risque qu'un émetteur d'une obligation ou d'un autre instrument de créance se trouvant dans le portefeuille du compartiment reste en défaut.

Les 'swaps' sous (3) servent de couverture du risque de crédit.

Le profil de risque du compartiment n'est pas influencé par l'utilisation de ces 'swaps'.

LIMITES DE LA POLITIQUE DE PLACEMENT

La politique de placement est menée dans les limites prévues par la réglementation.
Le compartiment peut contracter des emprunts à concurrence de 10% de ses actifs nets, pour autant qu'il s'agisse d'emprunts à court terme ayant pour but de résoudre des problèmes de liquidité à caractère temporaire.

STRATEGIE DEFINIE

OBJECTIFS ET POLITIQUE DE PLACEMENT :

Le compartiment poursuit deux objectifs d'investissement: d'une part le maintien de 100% de la valeur de souscription initiale à l'Echéance et d'autre part une plus-value éventuelle en fonction de la hausse éventuelle d'un panier d'indices d'actions d'entreprises avec une petite ou moyenne capitalisation boursière. (comme défini ci-après). 90% de la hausse éventuelle de ce panier d'indices d'actions *(= (Valeur Finale moins Valeur de Départ) divisée par Valeur de Départ)* sera distribué à l'Echéance au-dessus de 100% de la valeur de souscription initiale.

ECHEANCE: lundi 31 mars 2014 (Paiement avec date valeur J + 1 jour ouvrable bancaire)

MONNAIE: PLN, l'évolution du cours de change des devises locales des indices du panier par rapport au PLN n'est pas pertinente.

VALEUR DE DEPART: Valeur du panier sur base de la moyenne du Cour des indices dans le panier des dix premiers Jours d'Evaluation à partir du mercredi 2 avril 2008 (ce jour inclus).

VALEUR FINALE: Valeur du panier sur base de la moyenne du Cour des indices dans le panier du dernier Jour d'Evaluation du mois pour les 18 derniers mois avant l'Echéance, plus précisément de septembre 2012 au février 2014 (ce mois inclus)

COURS :

Pour toutes les indices du panier, le Cours de clôture, nommément le cours d'un indice tel qu'il est calculé et communiqué à la clôture de la bourse par l'instance responsable (ou son successeur légal).

Jour d'Evaluation:
Pour chaque indice du panier, un jour boursier au cours duquel l'instance boursière responsable calcule et communique le Cours de l'indice. Si toutefois [A] l'instance boursière responsable (i) modifie sensiblement la formule et/ou la méthode de calcul de l'indice le Jour d'Evaluation ou avant celui-ci et/ou (ii) n'arrive pas à calculer et à communiquer l'indice (alors que toutes les données sont disponibles), la sicav calculera l'indice en concertation avec la (des) contrepartie(s) de premier ordre avec laquelle une convention de swap a été conclue, sur la base de la dernière méthode et formule connue de calcul de l'indice; et/ou [B] au Jour d'Evaluation, il se produit un événement perturbateur du marché (qui empêche le calcul de l'indice) ou une clôture anticipée (l'instance responsable a annoncé pour ce jour boursier de clôturer le marché plus tôt qu'aux autres jours boursiers), le Jour d'Evaluation original est remplacé par le jour boursier suivant au cours duquel il ne se produit pas d'événement perturbateur du marché et pas de clôture anticipée et qui n'est pas lui-même un Jour d'Evaluation original et qui ne remplace pas lui-même déjà un Jour de Référence original en raison d'un événement perturbateur du marché ou d'une clôture anticipée. Toutefois, si au cours de chacun des huit jours boursiers suivant le Jour d'Evaluation original un événement perturbateur du marché ou une clôture anticipée se produit, (i) ce huitième jour boursier sera considéré comme le Jour d'Evaluation original, (ii) la sicav estimera l'indice en concertation avec la (des) contrepartie(s) de premier ordre avec laquelle une convention de swap a été conclue sur la base de la dernière formule et méthode connue de calcul de l'indice et (iii) la sicav informera les actionnaires (a) des circonstances exceptionnelles qui se présentent, (b) des conditions modifiées pour déterminer la Valeur de Départ et/ou Valeur Finale de la Période et (c) des modalités concernant la distribution des montants conformément à l'objectif de placement réalisé.

Si un indice du panier fait l'objet de modifications (par ex. calcul par un autre sponsor, changement de la méthode de calcul,…), la sicav décidera comment déterminer l'indice en concertation avec la (des) contrepartie(s) de premier ordre avec laquelle la convention de swap a été conclue. En cas de modifications substantielles de l'indice du panier ou de l'arrêt du calcul de l'indice du panier, ce dernier peut être remplacé par un autre à condition que ce nouvel indice soit représentatif des secteurs géographiques et /ou économiques.

PANIER APPLICABLE :
Le tableau ci-dessous montre, dans les colonnes de gauche à droite, successivement le numéro d'ordre de l'indice, son nom, son code Bloomberg, le promoteur de l'indice dans le panier et son poids initial dans le panier.

1	RUSSELL 2000	RTY INDEX	RUSSELL INVESTMENT GROUP	40%
2	DJ STOXX MID 200	MCXP INDEX	STOXX LTD	40%
3	FTSE 250	MCX INDEX	FINANCIAL TIMES	20%

Le **Dow Jones STOXX Mid 200 (Price)** est un indice composé des capitalisations moyennes de la famille STOXX et pondéré en fonction de la capitalisation boursière. Il affichait une valeur de base de 100 au 31 décembre 1991.
Le cours de l'indice peut être consulté quotidiennement dans toutes les agences KBC.

Stoxx Ltd détient tous les droits de propriété relatifs à l'indice. D'aucune manière Stoxx Ltd se porte garant, souscrit ou est impliqué d'une autre façon dans l'émission et l'offre des actions de Horizon Kredyt Bank SME 1. Stoxx Ltd n'accepte aucune responsabilité pour l'émission et l'offre des actions de cet organisme de placement collectif.

Le **FTSE 250** est un indice composé des 250 plus grandes capitalisations non reprises dans le FTSE 100 et négociées sur la bourse de Londres. Il est pondéré en fonction de la capitalisation boursière. Sa valeur de base initiale correspond à la valeur de clôture du FTSE 100 au 31 décembre 1985, à savoir 1412,60.
L'indice est publié quotidiennement dans The Financial Times.

Financial Times Ltd détient tous les droits de propriété relatifs à l'indice. D'aucune manière Financial Times Ltd se porte garant, souscrit ou est impliqué d'une autre façon dans l'émission et l'offre des actions de Horizon Kredyt Bank SME 1. Financial Times Ltd n'accepte aucune responsabilité pour l'émission et l'offre des actions de cet organisme de placement collectif.

L'indice **Russell 2000** comprend les 2 000 plus petites sociétés de l'indice Russell 3000 et représente environ 8% de la capitalisation boursière totale du Russell 3000. Il affichait une valeur de base de 135,00 au 31 décembre 1986.
Le cours de l'indice peut être consulté quotidiennement dans toutes les agences KBC.

Russel Investment Group détient tous les droits de propriété relatifs à l'indice. D'aucune manière Russel Investment Group se porte garant, souscrit ou est impliqué d'une autre façon dans l'émission et l'offre des actions de Horizon Kredyt Bank SME 1. Russel Investment Group n'accepte aucune responsabilité pour l'émission et l'offre des actions de cet organisme de placement collectif.

Prêt d'instruments financiers:

Le compartiment peut prêter des instruments financiers dans les limites prescrites par la réglementation applicable.

Ces prêts n'ont pas d'incidence sur le profil de risque du compartiment, dès lors que:

- Les prêts sont réalisés dans le cadre d'un système de prêts de titres géré par un 'principal'. Dans ce système, le compartiment est exclusivement en rapport avec le principal qui intervient en la qualité de contrepartie à laquelle la propriété des titres est transférée. Le choix du principal est soumis à des critères sévères de sélection. Le principal garantit la restitution de titres équivalents aux titres prêtés.
- Par un système de gestion de marge il est toujours assuré que le compartiment bénéficie d'une garantie financière dont la valeur réelle est à tout moment supérieure à la valeur réelle des titres prêtés, ceci au cas où le principal ne restituerait pas les titres équivalents.

La restitution de titres équivalents aux titres prêtés peut être demandée à tout moment. Il est ainsi garanti que les prêts de titres n'influencent pas la gestion du compartiment.
Les prêts de titres permettent au compartiment de réaliser un rendement supplémentaire. Le principal verse une commission à la société de gestion. Cette commission revient essentiellement au compartiment, sous déduction de la rémunération pour la gestion de marge et les clearing services de KBC Banque.
La relation avec la (les) contrepartie(s) est régie sur base de conventions internationales standard.

Volatilité de la valeur nette d'inventaire:

La volatilité de la valeur nette d'inventaire peut être élevée en raison de la composition du portefeuille.

Stratégie générale visant à couvrir le risque de change:

Pour protéger ses actifs contre les variations des taux de change tout en restant dans les limites fixées dans les statuts, le compartiment peut effectuer des transactions de vente de contrats à terme sur devises et de vente d'options call ou d'achat d'options put sur devises. Les transactions concernées ne peuvent avoir trait qu'à des contrats négociés sur un marché réglementé et régulier, agréé et ouvert au public, ou à des contrats négociés avec un établissement financier agréé de premier ordre, spécialisé dans ce type de transactions et qui déploie également ses activités sur le marché des options 'over the counter' (OTC). Dans le même but, le compartiment peut aussi vendre des devises à terme ou les échanger dans le cadre de transactions de gré à gré avec des établissements financiers de premier ordre, spécialisés dans ce type de transactions. L'objectif en matière de couverture des transactions précitées laisse supposer qu'il existe une relation directe entre ces transactions et les actifs à couvrir. Ceci implique qu'en principe, les transactions exprimées dans une devise donnée ne peuvent, en termes de volume, dépasser ni la valorisation de l'ensemble des actifs exprimés dans cette même devise, ni la durée de détention de ces actifs.

Aspects sociaux, éthiques et environnementaux:

Toute prise de participation dans des fabricants d'armes controversées, dont l'on peut conclure par consensus international au cours des cinq dernières décennies que leur usage occasionne des souffrances humaines disproportionnées à la population civile est résolument exclue du compartiment.
Il s'agit notamment de fabricants de mines antipersonnelles, de bombes et de munitions à fragmentation et d'armes à l'uranium appauvri.

Pour l'application éventuelle des disposition fiscales européennes et belges, nous vous renvoyons au prospectus sous 'Informations concernant la Sicav - Régime fiscal'.

2.1.4 GESTION FINANCIERE DU PORTEFEUILLE

La société de gestion délègue la gestion intellectuelle du portefeuille, à l'exception de la constitution et la tenue à jour du compartiment d'un point de vue technique et juridique, à KBC Fund Management Limited, Joshua Dawson House, Dawson Street, Dublin 2, IRELAND.

2.1.5 DISTRIBUTEUR

KBC Asset Management S.A., 5, Place de la Gare, L-1616 Luxembourg.

2.1.6 INDICE ET BENCHMARK

Pas d'application.

2.1.7 POLITIQUE SUIVIE PENDANT L'EXERCICE

Composition du panier à la date du rapport

Nom	Valeur
DOW JONES STOXX MID 200	48,8915
FTSE 250 INDEX	31,6073
RUSSELL 2000	66,1511
TOTAL	146,65

Evolution de l'indice ou basket

Indice:	**BASKET**
31/12/2012:	**112,90**
28/06/2013:	**124,34**
31/12/2013:	**146,65**
Evolution depuis 31/12/2012:	**29,89%**
Evolution depuis 28/06/2013:	**17,94%**
Indice au départ du compartiment:	**100,00**
Garantie minimum en monnaie locale à la date d'échéance:	**100,00**
Monnaie locale:	**PLN**

2.1.8 INDICATEUR SYNTHETIQUE DU RISQUE ET DE RENDEMENT

4 sur une échelle de 1 (risque faible) à 7 (risque élevé).

La valeur d'une part peut augmenter ou diminuer et l'investisseur pourrait recevoir moins que sa mise.
Conformément à la Directive 583/2010, un indicateur synthétique du risque et de rendement est déterminé donnant une indication chiffrée des rendements possibles, mais également des risques correspondants, du compartiment, calculée dans la devise du compartiment. L'indicateur est formulé par un chiffre entre 1 et 7. Plus le chiffre est élevé, plus le rendement possible est élevé, cependant le rendement est aussi plus difficilement prévisible. Des pertes sont également possibles. Le chiffre le plus bas ne signifie pas que l'investissement est totalement sans risque. Il indique que, comparé aux chiffres plus élevés, ce produit offrira normalement un rendement plus bas, mais en même temps mieux prévisible.
L'indicateur synthétique de risque et de rendement est évalué sur une base régulière et peut donc être diminué ou augmenté sur base des données provenant du passé. Les données provenant du passé ne sont pas toujours une indication fiable pour le rendement et risque futurs.

2.2 BILAN

Schéma du bilan		31/12/2013 (en devise du compartiment)	31/12/2012 (en devise du compartiment)
	TOTAL ACTIF NET	8.154.830,71	8.960.130,35
II.	**Valeurs mobilières,instruments du marché monétaire, OPC et instruments financiers dérivés**		
A.	Obligations et autres titres de créance		
	a) Obligations	6.104.036,33	8.435.309,22
	a} Collateral reçu sous forme d'obligations	1.221.750,69	
F.	Instruments finaciers dérivés		
	e) Sur actions		
	Contrats de swap (+/-)	1.491.564,07	371.552,19
IV.	**Créances et dettes à un an au plus**		
B.	Dettes		
	a) Montants à payer (-)		-105.365,70
	d) Collateral (-)	-1.221.750,69	
V.	**Dépôts et liquidités**		
A.	Avoirs bancaires à vue	114.392,91	74.648,06
B.	Avoirs bancaires à terme	440.004,20	180.068,40
VI.	**Comptes de régularisation**		
B.	Produits acquis	5.444,85	4.590,74
C.	Charges à imputer (-)	-611,65	-672,56
	TOTAL CAPITAUX PROPRES	8.154.830,71	8.960.130,35
A.	**Capital**	6.791.239,45	7.937.960,31
B.	**Participations au résultat**	7.274,54	-1.147,68
D.	**Résultat de l'exercice**	1.356.316,72	1.023.317,72

POSTES HORS BILAN

I	**Sûretés réelles (+/-)**		
I.A	**Collateral (+/-)**		
I.A.A	Valeurs mobilières/instruments du marché monétaire	1.221.750,69	
IV	**Montants notionels des contrats de swap (+)**	6.487.882,00	8.580.882,00

2.3 COMPTE DE RÉSULTATS

	Compte de résultats	31/12/2013 (en devise du compartiment)	31/12/2012 (en devise du compartiment)
I.	**Réductions de valeur, moins-values et plus-values**		
A.	Obligations et autres titres de créance		
	a) Obligations	18.047,54	278.201,82
F.	Instruments financiers dérivés		
	e) Sur actions		
	Contrats de swap (+/-)	1.425.557,12	719.936,00
G.	Créances, dépôts, liquidités et dettes	-64,20	208,30
H.	Positions et opérations de change		
	b) Autres positions et opérations de change	85,28	-502,27
II.	**Produits et charges des placements**		
B.	Intérêts		
	a) Valeurs mobilières et instruments du marché monétaire	223.051,43	374.947,81
	b) Dépôts et liquidités	20.413,30	34.107,59
C.	Intérêts d'emprunts (-)	-6,18	
D.	Contrats de swap (+/-)	-282.247,91	-341.453,47
III.	**Autres produits**		
A.	Indemnité destinée à couvrir les frais d'acquisition et de réalisation des actifs, à décourager les sorties et à couvrir les frais de livraison	22.669,82	3.066,35
B.	Autres	129,83	
IV.	**Coûts d'exploitation**		
A.	Frais de transaction et de livraison inhérents aux placements (-)	0,01	-0,13
B.	Charges financières (-)	-1.194,08	-491,10
C.	Rénumération due au dépositaire (-)	-1.030,75	-1.116,58
D.	Rénumération due au gestionnaire (-)		
	a) Gestion financière	-58.530,66	-40.909,23
	b) Gestion administrative et comptable	-3.753,83	-4.351,96
F.	Frais d'établissement et d'organisation (-)	-37,42	-270,52
H.	Services et biens divers (-)	-5.881,27	-3.836,02
J.	Taxes	-261,07	6.414,36
K.	Autres charges (-)	-630,24	-633,23
	Produits et charges de l'exercice (du semestre)		
	Sous-total II + III + IV impôts sur le résultat	-87.309,02	25.473,87
V.	**Bénéfice courant (perte courante) avant impôts**	1.356.316,72	1.023.317,72
VII.	**Résultat de l'exercice**	1.356.316,72	1.023.317,72

Affectation des résultats		31/12/2013 (en devise du compartiment)	31/12/2012 (en devise du compartiment)
I.	**Bénéfice (Perte) à affecter**	1.363.591,26	1.022.170,04
	Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	1.356.316,72	1.023.317,72
	Participations au résultats perçus (participations au résultat versées)	7.274,54	-1.147,68
II.	**(Affectations au) Prélèvements sur le capital**	-1.363.591,26	-1.022.170,04

2.4 COMPOSITION DES AVOIRS ET CHIFFRES-CLES

2.4.1 COMPOSITION DES AVOIRS DE HORIZON KREDYT BANK SME 1

Dénomination	Quantité au 31/12/2013	Devise	Cours en devises	Evaluation (en devise du compartiment)	% Détenu de l'OPC	% Porte feuille	% Actif net
ACTIF							
PORTEFEUILLE TITRES							
Obligations							
Obligations d'entreprises privées							
Irlande							
AMETHYST STRUCTURED FIN PLC 6W 10/01-10/07	600.000,00	PLN	101,406	613.627,53		8,08	7,53
BEECHWOOD STRUCTURED FIN PLC 6W 10/01-10/07	605.000,00	PLN	100,393	612.612,47		8,07	7,51
BROOKFIELS CAPITAL PLC 6W 10/01-10/07	600.000,00	PLN	101,728	615.561,02		8,10	7,55
EPERON FINANCE PLC 6W 10/01-10/07	610.000,00	PLN	100,274	616.951,70		8,12	7,57
ESPACCIO SECURITIES PLC 6W 10/01-10/07	300.000,00	PLN	100,255	303.359,10		3,99	3,72
GREENSTREET STRUCT. FIN. PROD. PLC 6W 10/01-10/07	295.000,00	PLN	101,736	302.673,95		3,99	3,71
NIMROD CAPITAL PLC 6W 10/01-10/07	300.000,00	PLN	101,168	306.099,55		4,03	3,75
OPAL FINANCIAL PRODUCTS PLC 6W 10/01-10/07	300.000,00	PLN	99,966	302.492,46		3,98	3,71
PROFILE FINANCE PLC 6W 10/01-10/07	300.000,00	PLN	101,587	307.355,51		4,05	3,77
RECOLTE SECURITIES PLC 6W 10/01-10/07	305.000,00	PLN	99,427	305.891,02		4,03	3,75
SILVERSTATE FIN INV PLC 6W 10/01-10/07	300.000,00	PLN	100,065	302.791,37		3,99	3,71
VESPUCCI STRUCTURED FIN PROD 6W 10/01-10/07	300.000,00	PLN	100,957	305.466,39		4,02	3,75
VIGADO CAPITAL PLC 6W 10/01-10/07	300.000,00	PLN	99,822	302.061,93		3,98	3,70
VOYCE INVESTMENTS PLC 6W 10/01-10/07	295.000,00	PLN	101,450	301.829,82		3,97	3,70
WATERFORD CAPITAL INC PLC 6W 10/01-10/07	300.000,00	PLN	99,905	302.309,74		3,98	3,71
WAVES FINANCIAL INV PLC 6W 10/01-10/07	300.000,00	PLN	100,119	302.952,77		3,99	3,72
Total des obligations				6.104.036,33		80,36	74,85
Swaps							
Belgique							
KBC SWAPS	6.487.882,00	PLN	22,990	1.491.564,07		19,64	18,29
Total swaps				1.491.564,07		19,64	18,29
TOTAL DU PORTEFEUILLE TITRES				7.595.600,40		100,00	93,14
COLLATERAL PERCU							
Belgique							
KBC GROUP COLLATERAL EUR	293.838,40	EUR	1,000	1.221.750,69			14,98
TOTAL COLLATERAL PERCU				1.221.750,69			14,98
LIQUIDITES							
Comptes à vue							
Belgique							
KBC GROUP EURO	165,78	EUR	1,000	689,30			0,01
KBC GROUP PLN	113.703,61	PLN	1,000	113.703,61			1,39
Total compte à vue				114.392,91			1,40

Comptes à terme							
Belgique							
KBC BANK NV 10/07-10/01/14 KBCBANK 2.650 %	140.000,00	PLN	100,003	140.004,20			1,72
France							
NATIXIS 11/07-10/01/14 NATIXIS 2.550 %	300.000,00	PLN	100,000	300.000,00			3,68
Total comptes à terme				440.004,20			5,40
TOTAL LIQUIDITES				554.397,11			6,80
DEBITEURS ET CREDITEURS DIVERS							
Dettes							
Belgique							
KBC GROUP CONTREPARTIE COLLATERAUX EUR	-293.838,40	EUR	1,000	-1.221.750,69			-14,98
Total dettes				-1.221.750,69			-14,98
TOTAL DEBITEURS ET CREDITEURS DIVERS				-1.221.750,69			-14,98
AUTRES							
Intérêts courrus		PLN		5.444,85			0,07
Frais provisionnés		PLN		-611,65			-0,01
TOTAL AUTRES				4.833,20			0,06
TOTAL DE L'ACTIF NET				**8.154.830,71**			**100,00**

2.4.2 CHANGEMENT DANS LA COMPOSITIONS DES AVOIRS

La liste détaillée des transactions peut être consultée sans frais au siège de la Sicav, avenue du Port 2, 1080 Bruxelles.

2.4.3 MONTANT DES ENGAGEMENTS RELATIVES AUX POSITIONS EN DERIVES FINANCIERS

EN TITRES	Devise	En devise	En devise du compartiment	Lot-size	Date de transaction
KBC COLLATERAL EUR	EUR	293.838,40	1.221.750,69	n.a.	31.12.2013
EQLISWAP	PLN	6.487.882,00	6.487.882,00	n.a.	31.05.2013

2.4.4 EVOLUTION DES SOUSCRIPTIONS, DES RACHATS ET DE LA VALEUR NETTE D'INVENTAIRE

Période	Evolution du nombre des parts en circulation						
Années	Souscriptions		Remboursements		Fin de période		
	Cap.	Dis.	Cap.	Dis.	Cap.	Dis.	Total
2011 - 12	0,00		6.910,00		87.180,00		87.180,00
2012 - 12	0,00		3.027,00		84.153,00		84.153,00
2013 - 12	0,00		18.403,00		65.750,00		65.750,00

Période	Montants payés et reçus par l'OPC (en devise du compartiment)			
Années	Souscriptions		Remboursements	
	Cap.	Dis.	Cap.	Dis.
2011 - 12	0,00		698.507,90	
2012 - 12	0,00		306.635,15	
2013 - 12	0,00		2.160.552,06	

Période	Valeur nette d'inventaire Fin de période (en devise du compartiment)		
Années	Du compartiment	D'une part	
		Cap.	Dis.
2011 - 12	8.243.447,78	94,56	
2012 - 12	8.960.130,35	106,46	
2013 - 12	8.154.830,71	124,03	

2.4.5 RETURNS

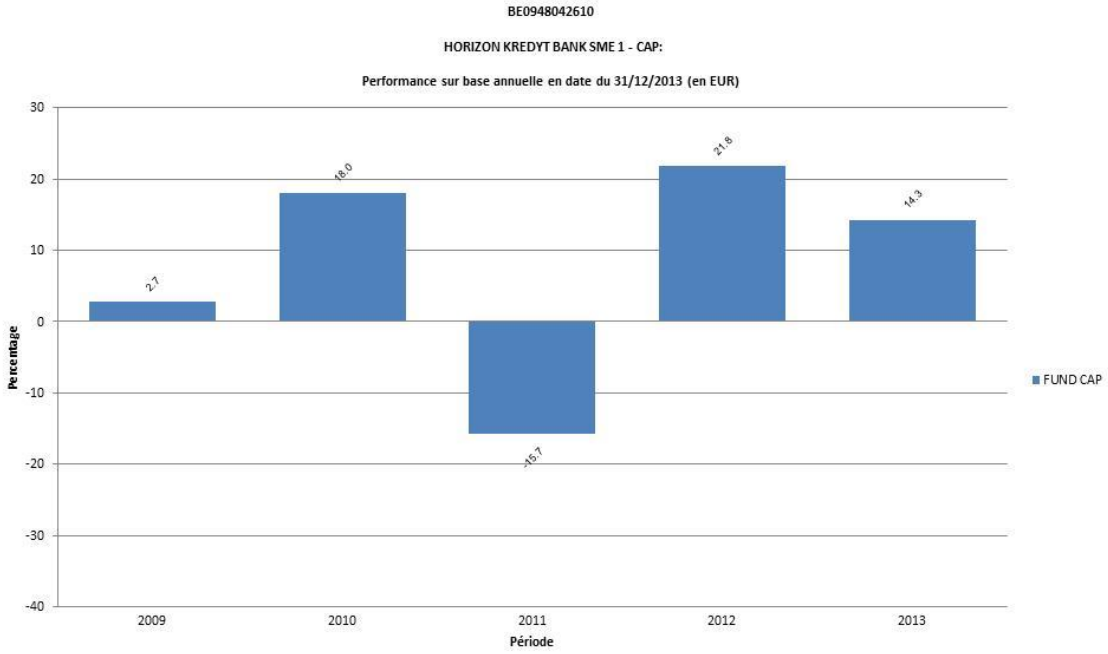

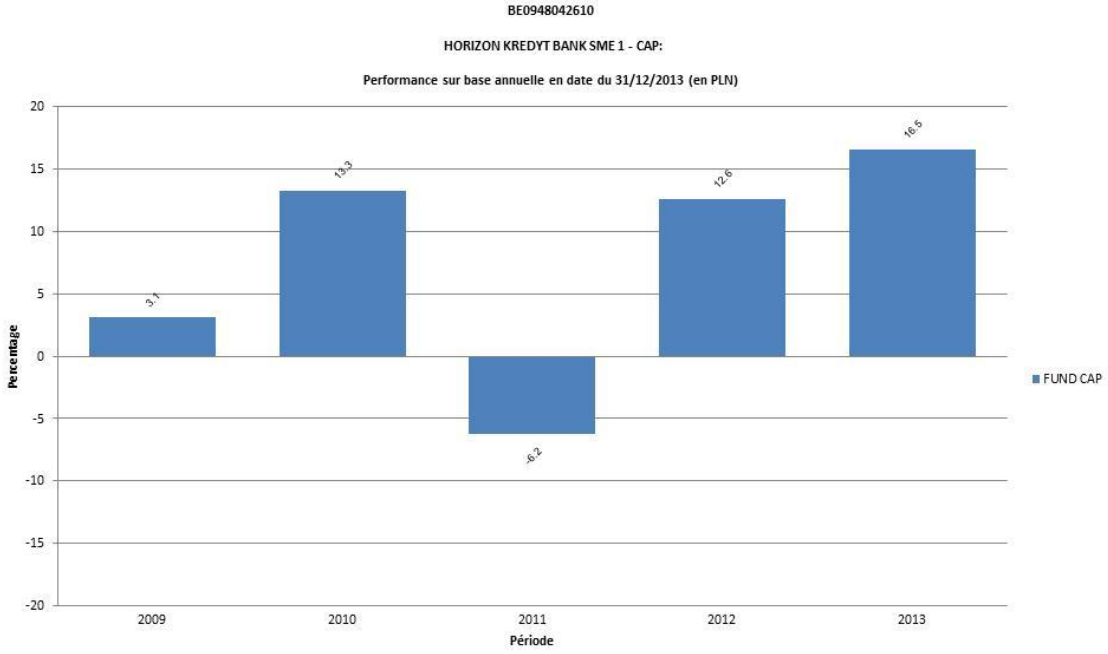

Cap Dis	ISIN code	Monnaie	1 An		3 Ans*		5 Ans*		10 Ans*		Depuis départ*	
			Classe d'actions	Bench mark	Classe d'actions	Bench mark	Classe d'actions	Bench mark	Classe d'actions	Bench mark	Date de lancement	Classe d'actions
CAP	BE0948042610	EUR	14.30%		5.49%		7.31%				26/03/2008	1.05%
CAP	BE0948042610	PLN	16.54%		7.15%		7.51%				26/03/2008	3.82%

* les taux indiqués sont sur base annuelle.
Ces données sont historiques et ne constituent pas de gage pour le futur.

- L'histogramme représente les performances d'exercices complets.
- Ces chiffres ne tiennent pas compte d'éventuelles restructurations.
- Calculée en PLN et en EUR.
- Le rendement est calculé comme la modification de la valeur d'inventaire entre deux moments exprimés en pour cent.
- Méthode de calcul pour la date D où VIN correspond à la valeur d'inventaire:
  Parts de capitalisation (CAP)
  Return à la date D sur une période de X années :
  [VIN(D) / VIN(Y)] ^ [1 / X] - 1
  avec Y = D-X
  Return à la date D depuis la date de lancement S de la part:
  [NIW(D) / NIW(S)] ^ [1 / F] - 1
  avec F = 1 si la part existe depuis moins d'un an à la date D
  avec F = (D-S) / 365.25 si la part existe depuis plus d'un an à la date D
- Si la période entre les deux moments est de plus d'un an, le calcul ordinaire du rendement est converti en un rendement sur base annuelle en prenant la racine $n^{ème}$ de 1 plus le rendement total de la part.
- Les rendements ci-dessus ne tiennent pas compte des commissions et frais afférents aux émissions et aux rachats des parts.
- Il s'agit des rendements des parts de capitalisation.

2.4.6 FRAIS

Frais Courants: *
Capitalisation: 0.827%

* Ne sont pas inclus dans les frais mentionnés : les frais d'entrée et de sortie, les rémunérations liées aux performances, les frais de transaction payés dans le cadre de l'acquisition ou de l'aliénation d'actifs, les intérêts payés, les paiements aux fins de constitution de sûretés dans le cadre d'instruments financiers dérivés et les commissions liées aux Commission Sharing Agreements ou rémunérations similaires perçues par la société de gestion ou par toute personne y associée.

EXISTENCE DE COMMISSION SHARING AGREEMENTS

Pas d'application.

EXISTENCE DE 'FEE SHARING AGREEMENTS' ET DE 'REBATES' :

La société de gestion peut partager sa rémunération avec le Distributeur et des parties institutionnelles et/ou professionnelles. En principe, il s'agit de 35 à 60% dans le cas où le distributeur est une entité de KBC Groupe SA et de 35 à 70% dans le cas où le distributeur n'est pas une entité de KBC Groupe SA, bien que dans un nombre limité de cas, la rémunération du distributeur s'élève à moins de 35%. Sur demande, l'investisseur pourra obtenir de plus amples informations concernant ces cas.
Si la société de gestion investit les actifs de l'organisme de placement collectif dans des parts d'organismes de placement collectif qui ne sont pas gérés par une entité de KBC Groupe SA et si la société de gestion reçoit une rémunération, la société de gestion paiera cette rémunération à l'organisme de placement collectif.
Le *fee sharing* n'a pas d'incidence sur le montant de la commission de gestion que le compartiment verse à la société de gestion. Cette commission de gestion est soumise aux limitations prévues par les statuts. Ces limitations ne peuvent être modifiées qu'après avoir été approuvées par l'Assemblée Générale.
La société de gestion a conclu un accord de distribution avec le Distributeur de manière à favoriser une plus large distribution des droits de participation du compartiment en utilisant plusieurs canaux de distribution.
Il est de l'intérêt des participants, du compartiment et du Distributeur que le plus grand nombre possible de parts soit vendu et que les actifs du compartiment soient donc les plus élevés possible. De ce point de vue, il n'y a donc pas de conflit d'intérêts.

2.4.7 NOTES AUX ETATS FINANCIERS ET AUTRES DONNEES

La commission de gestion est payable au terme de chaque mois et est basée sur le nombre de parts en début de semestre.
La rémunération de l'agent administratif est payable à la fin de chaque mois et est basée sur le nombre d'actions émises au début de chaque semestre.
Rémunération du commissaire : 1 000 euros par an. Cette rémunération s'entend hors TVA et peut être indexé annuellement conformément aux décisions de l'assemblée générale.
Rémunération du dépositaire: cette commission est payable annuellement au début de chaque année civile et est calculée sur l'état du patrimoine à la fin de l'année civile précédente.
Aspects sociaux, éthiques et environnementaux:
Toute participation dans des fabricants d'armes controversées, dont l'on peut conclure par consensus international au cours des cinq dernières décennies que leur usage occasionne des souffrances humaines disproportionnées à la population civile est résolument écartées du compartiment. Il s'agit notamment de fabricants de mines antipersonnelles, de bombes et de munitions à fragmentation et d'armes à l'uranium appauvri.
Produits dérivés financiers sur indices financiers : de plus amples informations sur d'éventuels indices financiers servant de sous-jacent aux produits dérivés financiers sont fournies dans la section "Objectif et politique de placement du compartiment" du présent rapport.

Détail du collateral reçu(+) / donné(-) pour les dérivés financiers

Dénomination	Devise	Nominal	Devise port.	Evaluation en Devise port.
EFSF 12/22 2,25% 05/09	EUR	66.000	PLN	279.589,05
EFSF 12/17 1,125% 30/11	EUR	6.000	PLN	25.148,60
EURO STABILITY MECHANISM 12/14 0,21% 11/12	EUR	165.000	PLN	686.269,63
FRANCE 97/29 5,50% 25/04	EUR	41.000	PLN	230.743,41
			Total	**1.221.750,69**

Pour la valorisation du collateral reçu(+) / donné(-) sur cette liste détaillée, des cours indicatifs fournis par la division Collateral Management de KBC Bank ont été utilisés.

SOMMAIRE

2. Renseignements relatifs au Horizon CSOB Private Banking Asian Jumpstart 1

2.1. Rapport de gestion
2.1.1. Date de lancement, prix de souscription initiale et date d'échéance
2.1.2. Cotation en Bourse
2.1.3. Objectif et politique de placement du compartiment
2.1.4. Gestion du portefeuille d'investissement
2.1.5. Distributeurs
2.1.6. Indice et benchmark
2.1.7. Politique suivie pendant l'exercice
2.1.8. Indicateur synthétique du risque et de rendement (SRRI)

2.2. Bilan

2.3. Compte de résultats

2.4. Composition des avoirs et chiffres-clés
2.4.1. Composition des avoirs
2.4.2. Changement dans la composition des avoirs
2.4.3. Montant des engagements relatives aux positions en dérivés financiers
2.4.4. Evolution des souscriptions, des rachats et de la valeur nette d'inventaire
2.4.5. Rendements
2.4.6. Frais
2.4.7. Notes aux états financiers et autres données

2 RENSEIGNEMENTS RELATIFS AU HORIZON CSOB PRIVATE BANKING ASIAN JUMPSTART 1

2.1 RAPPORT DE GESTION

2.1.1 DATE DE LANCEMENT ET PRIX DE LANCEMENT

Date de lancement: 21 décembre 2007
Prix de lancement: 10 CZK
Date de l'échéance: 31 janvier 2014
Monnaie: CZK

2.1.2 COTATION EN BOURSE

Pas d'application.

2.1.3 RAPPEL DE LA POLITIQUE D'INVESTISSEMENT COMME ECRIT DANS LE PROSPECTUS

OBJECTIF DU COMPARTIMENT:

DESCRIPTION DE L'OBJECTIF DU COMPARTIMENT:

Le compartiment a pour double objectif (avant frais et taxes):

(1) De rembourser le prix de souscription initial par action de 10 CZK à l'Echéance (la protection de capital). Cette protection de capital est octroyée par la mise en place d'un mécanisme financier expliqué plus amplement au point *Protection du capital.* Cette protection du capital ne vaut toutefois pas pour l'actionnaire qui vend ses actions avant l'Echéance.

(2) D'offrir un rendement potentiel au moyen d'un investissement en 'swaps' (contrats d'échange). Les différents types de 'swaps' dans lesquels le compartiment peut investir, sont expliqués au point *Rendement potentiel.*

PROTECTION DU CAPITAL:

Le mécanisme financier destiné à la protection du capital

Le mécanisme financier destiné à assurer la protection du capital à l'Echéance consiste à investir la totalité des souscriptions en obligations et autres titres de créance, dépôts et/ou liquidités (notamment l'argent placé sur un compte à terme ou à vue). Ces investissements peuvent avoir différentes durées et dates de paiement de coupon qui sont adaptées aux échéances des engagements du compartiment au moyen des 'swaps' décrits au point *Transactions autorisées en 'swaps' (2)*.

Caractéristiques auxquelles les investissements doivent répondre

Les investissements doivent répondre à l'une des caractéristiques suivantes:

(1) Un investissement en dépôts et/ou titres de créance, placés auprès ou émis par des établissements financiers sous contrôle prudentiel et établi dans un Etat membre de l'Espace économique européen.

(2) Un investissement en titres de créance émis ou garantis par un Etat membre de l'Espace économique européen.

(3) Un investissement repris dans une stratégie d'investissement présentant une structure analogue et un risque de contrepartie identique à un investissement direct en dépôts et/ou titres de créance visés aux points (1) et (2) ci-dessus.

Les investissements sous (3) peuvent se composer de:

(A) Un investissement en obligations cotées en Bourse émises par des '*Special Purpose Vehicles'* (SPV).

Ces SPV sont gérés par KBC Asset Management SA ou une de ses filiales.

Les obligations émises par les SPV ont pour sous-jacent un portefeuille diversifié de dépôts émis par des organismes financiers, des obligations et d'autres titres de créance et produits dérivés (dérivés financiers). La sélection de ces actifs sous-jacents repose sur des critères relatifs à la répartition et la solvabilité (voir sous *Catégories des actifs autorisés* et *Caractéristiques des obligations et autres titres de créance)* afin de réduire le risque de contrepartie.

D'autres particularités relatives aux critères auxquels doivent répondre ces dépôts, obligations, autres titres de créance et produits dérivés (dérivés financiers) sous-jacents figurent dans les prospectus de base des SPV. Ces prospectus de base peuvent être consultés sur le site http://www.kbc.be/prospectus/spv/.

Les investissements tant du compartiment que des SPV sont expliqués pour l'investisseur dans le compartiment dans le rapport annuel et le rapport semestriel de la Sicav dont le compartiment fait partie. Le rapport annuel et le rapport semestriel peuvent également être consultés sur le site http://www.kbc.be/.

(B) Un investissement en:

- Dépôts auprès d'organismes financiers soumis au contrôle prudentiel aux Etats-Unis d'Amérique, au Japon, au Canada ou en Australie et/ou

- Titres de créance émis par des organismes financiers soumis au contrôle prudentiel aux Etats-Unis, au Japon, au Canada ou en Australie et/ou

- Titres de créance émis ou garantis par les Etats-Unis, le Japon, le Canada ou en Australie.

Le contrôle prudentiel des organismes financiers aux Etats-Unis, au Japon, au Canada et en Australie peut être considéré comme équivalent au contrôle prudentiel des organismes financiers dans les Etats membres de l'Espace économique européen.

Les investissements en titres de créance émis par des organismes financiers soumis au contrôle prudentiel aux Etats-Unis, au Japon, au Canada et en Australie ou émis ou garantis par les Etats-Unis, le Japon, le Canada et l'Australie ont un score de solvabilité minimum comme exposé au point *Caractéristiques des obligations et autres titres de créance*.

(C) Les investissements peuvent également combiner des investissements en (A) et en (B).

Pas de garantie formelle

Aucune garantie formelle de remboursement du prix de souscription initial n'est octroyée au compartiment ou à ses actionnaires. En d'autres termes, la protection du capital ne constitue pas une obligation de résultat pour le compartiment, bien que la réalisation de cet objectif par le fonctionnement du mécanisme financier demeure la priorité absolue.

Si, en raison de la déficience du mécanisme financier, le montant à payer par action à l'Echéance (avant frais et taxes) est inférieur au prix de souscription initial, KBC Asset Management peut décider (sans y être obligé) d'affecter la commission de gestion perçue du compartiment et éventuellement d'autres compartiments de la Sicav pendant l'exercice en cours à la couverture de ce déficit. Ceci ne constitue pas une garantie de la part de KBC Asset Management SA. Celle-ci peut décider selon sa propre vision d'utiliser la commission de gestion dans ce but ou non.

Cette protection de capital ne vaut toutefois pas pour l'actionnaire qui vend ses actions avant l'Echéance.

RENDEMENT POTENTIEL:

Pour obtenir un rendement potentiel, le compartiment conclut des swaps avec une ou plusieurs contreparties de premier ordre. C'est la raison pour laquelle le compartiment cède une partie des revenus futurs de ses investissements destinés à la protection du capital à cette/ces contrepartie(s) pendant la durée du compartiment. En échange, la (les) contrepartie(s) s'engage(nt) à offrir un rendement potentiel décrit au point *Stratégie définie*.

POLITIQUE D'INVESTISSEMENT DU COMPARTIMENT:

CATEGORIES D'ACTIFS AUTORISES:

Conformément aux dispositions de l'Arrêté Royal du 12 novembre 2012 relatif à certains organismes de placement collectif publics, les investissements du compartiment peuvent consister en titres négociables (notamment obligations et autres instruments de créance), en instruments du marché monétaire, en parts d'organisme de placement collectif, en dépôts, en produits dérivés (dérivés financiers), en liquidités et tout autre instrument, pour autant que cela soit autorisé par la réglementation applicable.

Les limites et les restrictions d'investissement prévues par l'Arrêté Royal du 12 novembre 2012 relatif à certains organismes de placement collectif publics seront respectées à tout moment.

CARACTÉRISTIQUES DES OBLIGATIONS ET AUTRES TITRES DE CRÉANCE:

Le score de solvabilité moyen (rating) des obligations et autres instruments de créance pendant la durée du compartiment est de minimum "A-" pour Standard & Poor's ou un score de solvabilité équivalent de Moody's ou Fitch ou, à défaut d'un score de solvabilité, un profil de risque de crédit moyen au moins équivalent selon l'évaluation du gestionnaire.

Le score de solvabilité des obligations et autres instruments de créance à long terme lors du lancement de l'investissement est de minimum "A-" pour Standard & Poor's ou un score de solvabilité équivalent de Moody's ou Fitch ou, à défaut d'un score de solvabilité, un profil de risque de crédit moyen au moins équivalent selon l'évaluation du gestionnaire.

Le score de solvabilité des obligations et autres instruments de créance à court terme lors du lancement de l'investissement est de minimum "A-1" pour Standard & Poor's ou un score de solvabilité équivalent de Moody's ou Fitch ou, à défaut d'un score de solvabilité, un profil de risque de crédit moyen au moins équivalent selon l'évaluation du gestionnaire.

Toutes les durées sont prises en considération lors de la sélection des obligations et autres titres de créance.

TRANSACTIONS AUTORISEES EN 'SWAPS':

Les 'swaps' décrits ci-après sont conclus avec une/des contrepartie(s) de premier ordre dans les limites définies par la loi.

(1) Pour atteindre un rendement potentiel, le compartiment conclut des 'swaps'. Dans le cadre de ces 'swaps', le compartiment cède une partie des revenus futurs de ses investissements destinés à la protection du capital à cette/ces contrepartie(s) pendant la durée du compartiment. En échange, la (les) contrepartie(s) s'engage(nt) à offrir un rendement potentiel décrit au point *Stratégie définie.*

Les 'swaps' sous (1) sont indispensables à la réalisation des objectifs d'investissement du compartiment, étant donné qu'au moyen de cette technique l'objectif d'atteindre un rendement potentiel peut être réalisé.

Le profil de risque du compartiment n'est pas influencé par l'utilisation de ces 'swaps'.

(2) Le compartiment conclut si nécessaire des 'swaps' pour faire coïncider les durées des engagements du compartiment et celles des flux d'argent découlant des dépôts, obligations et autres instruments de créance décrits sous *Caractéristiques auxquelles les investissements doivent répondre.*

Ces 'swaps' sont indispensables à la réalisation des objectifs d'investissement du compartiment, étant donné qu'il n'y a pas d'obligations et d'autres instruments de créance en suffisance sur le marché dont les coupons et échéances coïncident parfaitement avec les échéances des engagements du compartiment.

Le profil de risque du compartiment n'est pas influencé par l'utilisation de ces 'swaps'.

(3) Le compartiment peut également conclure des 'swaps' pour se protéger du risque de crédit sur des émetteurs d'obligations et autres instruments de créance. Au moyen d'un tel 'swap', une ou plusieurs contrepartie(s) reprend/reprennent, en échange d'une prime payable par le compartiment le risque qu'un émetteur d'une obligation ou d'un autre instrument de créance se trouvant dans le portefeuille du compartiment reste en défaut.

Les 'swaps' sous (3) servent de couverture du risque de crédit.

Le profil de risque du compartiment n'est pas influencé par l'utilisation de ces 'swaps'.

LIMITES DE LA POLITIQUE DE PLACEMENT:

La politique de placement est menée dans les limites prévues par la réglementation.
Le compartiment peut contracter des emprunts à concurrence de 10% de ses actifs nets, pour autant qu'il s'agisse d'emprunts à court terme ayant pour but de résoudre des problèmes de liquidité à caractère temporaire.

STRATEGIE DEFINIE:

OBJECTIFS ET POLITIQUE DE PLACEMENT :
Le compartiment poursuit deux objectifs d'investissement: d'une part le maintien de 100% de la valeur de souscription initiale à l'Echéance et d'autre part une plus-value éventuelle en fonction de la hausse éventuelle du panier d'indices d'actions (comme défini ci-après).

Si le panier d'indices n'a pas diminué (Valeur Finale >= Valeur de Départ), le meilleur d'une plus-value fixe de 20% (rendement actuariel: 3.04%, avant frais et impôts), d'une part et, 70% de la hausse du panier d'indices *(= (Valeur Finale moins Valeur de Départ), divisée par Valeur de Départ)*, d'autre part sera distribué à l'Echéance au-dessus de 100% de la valeur de souscription initiale.

Par contre, si le panier d'indices a diminué (Valeur Finale < Valeur de Départ), 100% de la valeur de souscription initale est versé à l'Échéance.

ECHEANCE: vendredi 31 janvier 2014 (Paiement avec date valeur J + 1 jour ouvrable bancaire)

MONNAIE: CZK, l'évolution du cours de change des devises locales des indices du panier par rapport au CZK n'est pas pertinente.

VALEUR DE DÉPART: Valeur du panier sur base de la moyenne du Cours des indices dans le panier des dix premiers Jours d'Evaluation à partir du mardi 8 janvier 2008 (ce jour inclus).

VALEUR FINALE: Valeur du panier sur base de la moyenne du Cours des indices dans le panier du dernier Jour d'Evaluation du mois pour les 24 derniers mois avant l'Echéance, plus précisément de janvier 2012 au décembre 2013 (ce mois inclus)

COURS :
Pour toutes les indices du panier, le Cours de clôture, nommément le cours d'un indice tel qu'il est calculé et communiqué à la clôture de la bourse par l'instance responsable (ou son successeur légal).

JOUR D'EVALUATION:
Pour chaque indice du panier, un jour boursier au cours duquel l'instance boursière responsable calcule et communique le Cours de l'indice. Si toutefois [A] l'instance boursière responsable (i) modifie sensiblement la formule et/ou la méthode de calcul de l'indice le Jour d'Evaluation ou avant celui-ci et/ou (ii) n'arrive pas à calculer et à communiquer l'indice (alors que toutes les données sont disponibles), la sicav calculera l'indice en concertation avec la (des) contrepartie(s) de premier ordre avec laquelle une convention de swap a été conclue, sur la base de la dernière méthode et formule connue de calcul de l'indice; et/ou [B] au Jour d'Evaluation, il se produit un événement perturbateur du marché (qui empêche le calcul de l'indice) ou une clôture anticipée (l'instance responsable a annoncé pour ce jour boursier de clôturer le marché plus tôt qu'aux autres jours boursiers), le Jour d'Evaluation original est remplacé par le jour boursier suivant au cours duquel il ne se produit pas d'événement perturbateur du marché et pas de clôture anticipée et qui n'est pas lui-même un Jour d'Evaluation original et qui ne remplace pas lui-même déjà un Jour de Référence original en raison d'un événement perturbateur du marché ou d'une clôture anticipée. Toutefois, si au cours de chacun des huit jours boursiers suivant le Jour d'Evaluation original un événement perturbateur du marché ou une clôture anticipée se produit, (i) ce huitième jour boursier sera considéré comme le Jour d'Evaluation original, (ii) la sicav estimera l'indice en concertation avec la (des) contrepartie(s) de premier ordre avec laquelle une convention de swap a été conclue sur la base de la dernière formule et méthode connue de calcul de l'indice et (iii) la sicav informera les actionnaires (a) des circonstances exceptionnelles qui se présentent, (b) des conditions modifiées pour déterminer la Valeur de Départ et/ou Valeur Finale de la Période et (c) des modalités concernant la distribution des montants conformément à l'objectif de placement réalisé.

Si un indice du panier fait l'objet de modifications (par ex. calcul par un autre sponsor, changement de la méthode de calcul,…), la sicav décidera comment déterminer l'indice en concertation avec la (des) contrepartie(s) de premier ordre avec laquelle la convention de swap a été conclue. En cas de modifications substantielles de l'indice du panier ou de l'arrêt du calcul de l'indice du panier, ce dernier peut être remplacé par un autre à condition que ce nouvel indice soit représentatif des secteurs géographiques et /ou économiques.

PANIER APPLICABLE :
Le tableau ci-dessous montre, dans les colonnes de gauche à droite, successivement le numéro d'ordre de l'indice, son nom, son code Bloomberg, le promoteur de l'indice dans le panier et son poids initial dans le panier.

1	Hang Seng Index	HSI Index	Stock Exchange of Hong Kong	16.6667%
2	KOSPI 200 Index	KOSPI2 Index	Korea Stock Exchange	16.6667%
3	Kuala Lumpur Stock Exchange Composite Index	KLCI Index	Bursa Malaysia	16.6667%
4	MSCI Singapore Cash Index	SGY Index	Morgan Stanley Capital International	16.6667%
5	MSCI Taiwan Index	TAMSCI Index	Morgan Stanley Capital International	16.6667%
6	Nikkei 225 Index	NKY Index	Nikkei, inc.	16.6667%

L'indice **Hang Seng** est un indice pondéré sur base de capitalisation qui contient des actions d'entreprises cotés sur le Stock Exchange of Hong Kong. L'indice a été lancé le 31 juillet 1964 avec une valeur de 100.
L'indice est publié quotidiennement dans L'Echo, De Tijd, The Financial Times et The Wall Street Journal Europe.

Hang Seng détient tous les droits de propriété relatifs à l'indice. D'aucune manière Hang Seng se porte garant, souscrit ou est impliqué d'une autre façon dans l'émission et l'offre des actions de Horizon CSOB Private Banking Asian Jumpstart 1. Hang Seng n'accepte aucune responsabilité pour l'émission et l'offre des actions de cet organisme de placement collectif

L'indice **KOSPI 200**, ou le Korean Stock Price Index 200, est un indice pondéré sur base de capitalisation qui contient 200 actions cotés sur le Korean Stock Exchange. L'indice a été développé le 3 janvier 1990, avec une valeur de base de 100. Le cours de l'indice peut être consulté quotidiennement dans toutes les agences KBC.

KRX-Stock Market Division détient tous les droits de propriété relatifs à l'indice. D'aucune manière KRX-Stock Market Division se porte garant, souscrit ou est impliqué d'une autre façon dans l'émission et l'offre des actions de Horizon CSOB Private Banking Asian Jumpstart 1. KRX-Stock Market Division n'accepte aucune responsabilité pour l'émission et l'offre des actions de cet organisme de placement collectif

L'indice **Kuala Lumpur Stock Exchange Composite Index** est un indice pondéré sur base de capitalisation qui contient 100 actions cotés sur le Kuala Lumpur Stock Exchange. L'indice a été développé le 2 janvier 1977, avec une valeur de base de 100. Le cours de l'indice peut être consulté quotidiennement dans toutes les agences KBC.

Bursa Malaysia détient tous les droits de propriété relatifs à l'indice. D'aucune manière Bursa Malaysia se porte garant, souscrit ou est impliqué d'une autre façon dans l'émission et l'offre des actions de Horizon CSOB Private Banking Asian Jumpstart 1. Bursa Malaysia n'accepte aucune responsabilité pour l'émission et l'offre des actions de cet organisme de placement collectif

L'indice **MSCI Singapore Cash** est un indice pondéré sur base de capitalisation qui contient des actions d'entreprises de Singapore. L'indice est publié depuis le 1er janvier 1988.
Le cours de l' indice peut être consulté quotidiennement dans toutes les agences KBC.

MSCI détient tous les droits de propriété relatifs à l'indice. D'aucune manière MSCI se porte garant, souscrit ou est impliqué d'une autre façon dans l'émission et l'offre des actions de Horizon CSOB Private Banking Asian Jumpstart 1. MSCI n'accepte aucune responsabilité pour l'émission et l'offre des actions de cet organisme de placement collectif

L'indice **MSCI Taiwan** est un indice pondéré sur base de capitalisation qui contient des actions d'entreprises de Taiwan. L'indice est publié depuis le 1er janvier 1988. Le cours de l'indice peut être consulté quotidiennement dans toutes les agences KBC.

MSCI détient tous les droits de propriété relatifs à l'indice. D'aucune manière MSCI se porte garant, souscrit ou est impliqué d'une autre façon dans l'émission et l'offre des actions de Horizon CSOB Private Banking Asian Jumpstart 1. MSCI n'accepte aucune responsabilité pour l'émission et l'offre des actions de cet organisme de placement collectif

L'indice **NIKKEI 225** est un indice d'actions sans protection des dividendes, calculé par Nikkei, Inc.. Il se compose de 225 actions. L'indice NIKKEI 225 sert principalement d'indicateur permanent de la tendance du marché sur la bourse japonnaise. Le calcul de l'indice NIKKEI 225 est fondé sur la valeur de marché des actions de 225 entreprises. L'indice NIKKEI 225 se compose des 225 actions les plus principales et plus liquides de la première section du Tokyo Stock Exchange. Il a été lancé le 16 mai 1949 avec une valeur initiale de 176,21. Le cours de cet indice est publié tous les jours dans L'Echo, De Tijd, The Financial Times et The Wall Street Journal Europe.

Nikkei, Inc. détient tous les droits de propriété relatifs à l'indice. D'aucune manière Nikkei, Inc. se porte garant, souscrit ou est impliqué d'une autre façon dans l'émission et l'offre des actions de Horizon CSOB Private Banking Asian Jumpstart 1. Nikkei, Inc. n'accepte aucune responsabilité pour l'émission et l'offre des actions de cet organisme de placement collectif.

Prêt d'instruments financiers:

Le compartiment peut prêter des instruments financiers dans les limites prescrites par la réglementation applicable.

Ces prêts n'ont pas d'incidence sur le profil de risque du compartiment, dès lors que:

- Les prêts sont réalisés dans le cadre d'un système de prêts de titres géré par un 'principal'. Dans ce système, le compartiment est exclusivement en rapport avec le principal qui intervient en la qualité de contrepartie à laquelle la propriété des titres est transférée. Le choix du principal est soumis à des critères sévères de sélection. Le principal garantit la restitution de titres équivalents aux titres prêtés.
- Par un système de gestion de marge il est toujours assuré que le compartiment bénéficie d'une garantie financière dont la valeur réelle est à tout moment supérieure à la valeur réelle des titres prêtés, ceci au cas où le principal ne restituerait pas les titres équivalents.

La restitution de titres équivalents aux titres prêtés peut être demandée à tout moment. Il est ainsi garanti que les prêts de titres n'influencent pas la gestion du compartiment.
Les prêts de titres permettent au compartiment de réaliser un rendement supplémentaire. Le principal verse une commission à la société de gestion. Cette commission revient essentiellement au compartiment, sous déduction de la rémunération pour la gestion de marge et les clearing services de KBC Banque.
La relation avec la (les) contrepartie(s) est régie sur base de conventions internationales standard.

Volatilité de la valeur nette d'inventaire:

La volatilité de la valeur nette d'inventaire peut être élevée en raison de la composition du portefeuille.

Stratégie générale visant à couvrir le risque de change:

Pour protéger ses actifs contre les variations des taux de change tout en restant dans les limites fixées dans les statuts, le compartiment peut effectuer des transactions de vente de contrats à terme sur devises et de vente d'options call ou d'achat d'options put sur devises. Les transactions concernées ne peuvent avoir trait qu'à des contrats négociés sur un marché réglementé et régulier, agréé et ouvert au public, ou à des contrats négociés avec un établissement financier agréé de premier ordre, spécialisé dans ce type de transactions et qui déploie également ses activités sur le marché des options 'over the counter' (OTC). Dans le même but, le compartiment peut aussi vendre des devises à terme ou les échanger dans le cadre de transactions de gré à gré avec des établissements financiers de premier ordre, spécialisés dans ce type de transactions. L'objectif en matière de couverture des transactions précitées laisse supposer qu'il existe une relation directe entre ces transactions et les actifs à couvrir. Ceci implique qu'en principe, les transactions exprimées dans une devise donnée ne peuvent, en termes de volume, dépasser ni la valorisation de l'ensemble des actifs exprimés dans cette même devise, ni la durée de détention de ces actifs.

Aspects sociaux, éthiques et environnementaux:

Toute prise de participation dans des fabricants d'armes controversées, dont l'on peut conclure par consensus international au cours des cinq dernières décennies que leur usage occasionne des souffrances humaines disproportionnées à la population civile est résolument exclue du compartiment.
Il s'agit notamment de fabricants de mines antipersonnelles, de bombes et de munitions à fragmentation et d'armes à l'uranium appauvri.

Pour l'application éventuelle des disposition fiscales européennes et belges, nous vous renvoyons au prospectus sous 'Informations concernant la Sicav - Régime fiscal'.

2.1.4 GESTION FINANCIERE DU PORTEFEUILLE

La société de gestion délègue la gestion intellectuelle du portefeuille, à l'exception de la constitution et la tenue à jour du compartiment d'un point de vue technique et juridique, à KBC Fund Management Limited, Joshua Dawson House, Dawson Street, Dublin 2, IRELAND.

2.1.5 DISTRIBUTEUR

KBC Asset Management S.A., 5, Place de la Gare, L-1616 Luxembourg.

2.1.6 INDICE ET BENCHMARK

Pas d'application.

2.1.7 POLITIQUE SUIVIE PENDANT L'EXERCICE

Composition du panier à la date du rapport

Nom	Valeur
HANG SENG INDEX (HONG KONG)	14,9562
KLSE (MALAYSIA)	21,2726
KOSPI 200 INDEX	19,7610
MSCI SINGAPORE FREE	15,6491
MSCI TAIWAN	16,0092
NIKKEI 225 (JAPAN)	19,5836
TOTAL	107,23

Evolution de l'indice ou basket

Indice:	**BASKET**
31/12/2012:	**96,06**
28/06/2013:	**98,62**
31/12/2013:	**107,23**
Evolution depuis 31/12/2012:	**11,63%**
Evolution depuis 28/06/2013:	**8,73%**
Indice au départ du compartiment:	**100,00**
Garantie minimum en monnaie locale à la date d'échéance:	**10,00**
Monnaie locale:	**CZK**

Fixings

Période	Date finale	Valeur finale	Cap
1	31/12/2013	n.a.	0,00%

Modifications du panier depuis le lancement du compartiment

Date	SORTIE	ENTREE	Remarque
04/10/2010	MSCI SINGAPORE CASH	MSCI SINGAPORE FREE	Index Discontinued

2.1.8 INDICATEUR SYNTHETIQUE DU RISQUE ET DE RENDEMENT

2 sur une échelle de 1 (risque faible) à 7 (risque élevé).

La valeur d'une part peut augmenter ou diminuer et l'investisseur pourrait recevoir moins que sa mise.
Conformément à la Directive 583/2010, un indicateur synthétique du risque et de rendement est déterminé donnant une indication chiffrée des rendements possibles, mais également des risques correspondants, du compartiment, calculée dans la devise du compartiment. L'indicateur est formulé par un chiffre entre 1 et 7. Plus le chiffre est élevé, plus le rendement possible est élevé, cependant le rendement est aussi plus difficilement prévisible. Des pertes sont également possibles. Le chiffre le plus bas ne signifie pas que l'investissement est totalement sans risque. Il indique que, comparé aux chiffres plus élevés, ce produit offrira normalement un rendement plus bas, mais en même temps mieux prévisible.
L'indicateur synthétique de risque et de rendement est évalué sur une base régulière et peut donc être diminué ou augmenté sur base des données provenant du passé. Les données provenant du passé ne sont pas toujours une indication fiable pour le rendement et risque futurs.

2.2 BILAN

Schéma du bilan		31/12/2013 (en devise du compartiment)	31/12/2012 (en devise du compartiment)
	TOTAL ACTIF NET	142.067.813,32	149.662.408,52
II.	**Valeurs mobilières,instruments du marché monétaire, OPC et instruments financiers dérivés**		
A.	Obligations et autres titres de créance		
	a) Obligations	134.046.119,36	138.392.817,53
F.	Instruments finaciers dérivés		
	e) Sur actions		
	Contrats de swap (+/-)	359.194,52	581.887,85
V.	**Dépôts et liquidités**		
A.	Avoirs bancaires à vue	910.201,78	743.364,93
B.	Avoirs bancaires à terme	6.910.000,00	9.941.908,70
VI.	**Comptes de régularisation**		
B.	Produits acquis	2.280,30	13.680,44
C.	Charges à imputer (-)	-159.982,64	-11.250,93
	TOTAL CAPITAUX PROPRES	142.067.813,32	149.662.408,52
A.	**Capital**	143.159.047,62	146.232.097,27
B.	**Participations au résultat**	-32.470,60	-69.900,00
D.	**Résultat de l'exercice**	-1.058.763,70	3.500.211,25

POSTES HORS BILAN

IV	**Montants notionels des contrats de swap (+)**	143.971.898,00	150.047.898,00

2.3 COMPTE DE RÉSULTATS

	Compte de résultats	31/12/2013 (en devise du compartiment)	31/12/2012 (en devise du compartiment)
I.	**Réductions de valeur, moins-values et plus-values**		
A.	Obligations et autres titres de créance		
	a) Obligations	179.536,70	5.163.196,30
F.	Instruments financiers dérivés		
	e) Sur actions		
	Contrats de swap (+/-)	-113.325,33	-2.002.656,05
G.	Créances, dépôts, liquidités et dettes	-1.908,70	9.404,50
H.	Positions et opérations de change		
	b) Autres positions et opérations de change	4.604,10	3.397,98
II.	**Produits et charges des placements**		
B.	Intérêts		
	a) Valeurs mobilières et instruments du marché monétaire	1.015.010,13	2.071.567,59
	b) Dépôts et liquidités	16.173,23	79.616,24
D.	Contrats de swap (+/-)	785.631,82	-231.766,68
III.	**Autres produits**		
A.	Indemnité destinée à couvrir les frais d'acquisition et de réalisation des actifs, à décourager les sorties et à couvrir les frais de livraison	65.358,29	135.424,88
B.	Autres	2.613,79	
IV.	**Coûts d'exploitation**		
A.	Frais de transaction et de livraison inhérents aux placements (-)	0,03	
B.	Charges financières (-)	-11.431,40	-12.168,96
C.	Rénumération due au dépositaire (-)	-6.384,25	-6.459,25
D.	Rénumération due au gestionnaire (-)		
	a) Gestion financière	-2.703.640,53	-1.557.864,12
	b) Gestion administrative et comptable	-72.792,22	-78.679,79
E.	Frais administratifs (-)	-4.053,45	
F.	Frais d'établissement et d'organisation (-)	-99.123,43	-9.736,14
G.	Rénumérations, charges sociales et pensions (-)	-158,53	-75,63
H.	Services et biens divers (-)	-99.834,52	-48.570,75
J.	Taxes	-4.270,69	-3.640,67
K.	Autres charges (-)	-10.768,74	-10.778,20
	Produits et charges de l'exercice (du semestre)		
	Sous-total II + III + IV impôts sur le résultat	-1.127.670,47	326.868,52
V.	**Bénéfice courant (perte courante) avant impôts**	-1.058.763,70	3.500.211,25
VII.	**Résultat de l'exercice**	-1.058.763,70	3.500.211,25

Affectation des résultats		31/12/2013 (en devise du compartiment)	31/12/2012 (en devise du compartiment)
I.	**Bénéfice (Perte) à affecter**	-1.091.234,30	3.430.311,25
	Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	-1.058.763,70	3.500.211,25
	Participations au résultats perçus (participations au résultat versées)	-32.470,60	-69.900,00
II.	**(Affectations au) Prélèvements sur le capital**	1.091.234,30	-3.430.311,25

2.4 COMPOSITION DES AVOIRS ET CHIFFRES-CLES

2.4.1 COMPOSITION DES AVOIRS DE HORIZON CSOB PRIVATE BANKING ASIAN JUMPSTART 1

Dénomination	Quantité au 31/12/2013	Devise	Cours en devises	Evaluation (en devise du compartiment)	% Détenu de l'OPC	% Porte feuille	% Actif net
ACTIF							
PORTEFEUILLE TITRES							
Obligations							
Obligations d'entreprises privées							
Irlande							
AMETHYST STRUCTURED FIN PLC 6P 23/09-23/03	13.150.000,00	CZK	101,451	13.351.674,84		9,93	9,40
BEECHWOOD STRUCTURED FIN PLC 6P 23/09-23/03	13.300.000,00	CZK	100,438	13.369.246,85		9,95	9,41
BROOKFIELS CAPITAL PLC 6P 23/09-23/03	13.100.000,00	CZK	101,773	13.343.122,38		9,93	9,39
EPERON FINANCE PLC 6P 23/09-23/03	13.300.000,00	CZK	100,320	13.353.468,00		9,94	9,40
ESPACCIO SECURITIES PLC 6P 23/09-23/03	6.700.000,00	CZK	100,300	6.725.600,16		5,00	4,73
GREENSTREET STRUCT. FIN. PROD. PLC 6P 23/09-23/03	6.600.000,00	CZK	101,781	6.723.006,31		5,00	4,73
NIMROD CAPITAL PLC 6P 23/09-23/03	6.650.000,00	CZK	101,213	6.736.155,87		5,01	4,74
OPAL FINANCIAL PRODUCTS PLC 6P 23/09-23/03	6.750.000,00	CZK	100,011	6.756.291,88		5,03	4,76
PROFILE FINANCE PLC 6P 23/09-23/03	6.600.000,00	CZK	101,632	6.713.139,25		5,00	4,73
RECOLTE SECURITIES PLC 6P 23/09-23/03	6.750.000,00	CZK	99,472	6.719.930,91		5,00	4,73
SILVERSTATE FIN INV PLC 6P 23/09-23/03	6.700.000,00	CZK	100,110	6.712.921,02		5,00	4,73
VESPUCCI STRUCTURED FIN PROD 6P 23/09-23/03	6.650.000,00	CZK	101,002	6.722.120,78		5,00	4,73
VIGADO CAPITAL PLC 6P 23/09-23/03	6.700.000,00	CZK	99,867	6.696.630,17		4,98	4,71
VOYCE INVESTMENTS PLC 6P 23/09-23/03	6.600.000,00	CZK	101,495	6.704.120,68		4,99	4,72
WATERFORD CAPITAL INC PLC 6P 23/09-23/03	6.700.000,00	CZK	99,950	6.702.164,64		4,99	4,72
WAVES FINANCIAL INV PLC 6P 23/09-23/03	6.700.000,00	CZK	100,164	6.716.525,62		5,00	4,73
Total des obligations				134.046.119,36		99,73	94,35
Swaps							
Belgique							
KBC SWAPS	143.971.898,00	CZK	0,150	359.194,52		0,27	0,25
Total swaps				359.194,52		0,27	0,25
TOTAL DU PORTEFEUILLE TITRES				134.405.313,88		100,00	94,61
LIQUIDITES							
Comptes à vue							
Belgique							
KBC GROUP CZK	889.110,06	CZK	1,000	889.110,06			0,63
KBC GROUP EURO	770,53	EUR	1,000	21.091,72			0,02
Total compte à vue				910.201,78			0,64
Comptes à terme							
Belgique							
CBC 23/09-22/01/14 CBC 0.120 %	6.910.000,00	CZK	100,000	6.910.000,00			4,86
Total comptes à terme				6.910.000,00			4,86
TOTAL LIQUIDITES				7.820.201,78			5,51
AUTRES							
Intérêts courrus		CZK		2.280,30			0,00

Frais provisionnés		CZK		-159.982,64			-0,11
TOTAL AUTRES				-157.702,34			-0,11
TOTAL DE L'ACTIF NET				**142.067.813,32**			**100,00**

2.4.2 CHANGEMENT DANS LA COMPOSITIONS DES AVOIRS

La liste détaillée des transactions peut être consultée sans frais au siège de la Sicav, avenue du Port 2, 1080 Bruxelles.

2.4.3 MONTANT DES ENGAGEMENTS RELATIVES AUX POSITIONS EN DERIVES FINANCIERS

EN TITRES	Devise	En devise	En devise du compartiment	Lot-size	Date de transaction
EQLISWAP	CZK	143.971.898,00	143.971.898,00	n.a.	23.09.2013

2.4.4 EVOLUTION DES SOUSCRIPTIONS, DES RACHATS ET DE LA VALEUR NETTE D'INVENTAIRE

Période	Evolution du nombre des parts en circulation						
Années	Souscriptions		Remboursements		Fin de période		
	Cap.	Dis.	Cap.	Dis.	Cap.	Dis.	Total
2011 - 12	0,00		2.828.835,00		16.161.010,00		16.161.010,00
2012 - 12	0,00		1.320.000,00		14.841.010,00		14.841.010,00
2013 - 12	0,00		641.010,00		14.200.000,00		14.200.000,00

Période	Montants payés et reçus par l'OPC (en devise du compartiment)			
Années	Souscriptions		Remboursements	
	Cap.	Dis.	Cap.	Dis.
2011 - 12	0,00		29.195.120,50	
2012 - 12	0,00		13.542.500,00	
2013 - 12	0,00		6.535.831,50	

Période	Valeur nette d'inventaire Fin de période (en devise du compartiment)		
Années	Du compartiment	D'une part	
		Cap.	Dis.
2011 - 12	159.704.697,27	9,88	
2012 - 12	149.662.408,52	10,08	
2013 - 12	142.067.813,32	10,00	

2.4.5 RETURNS

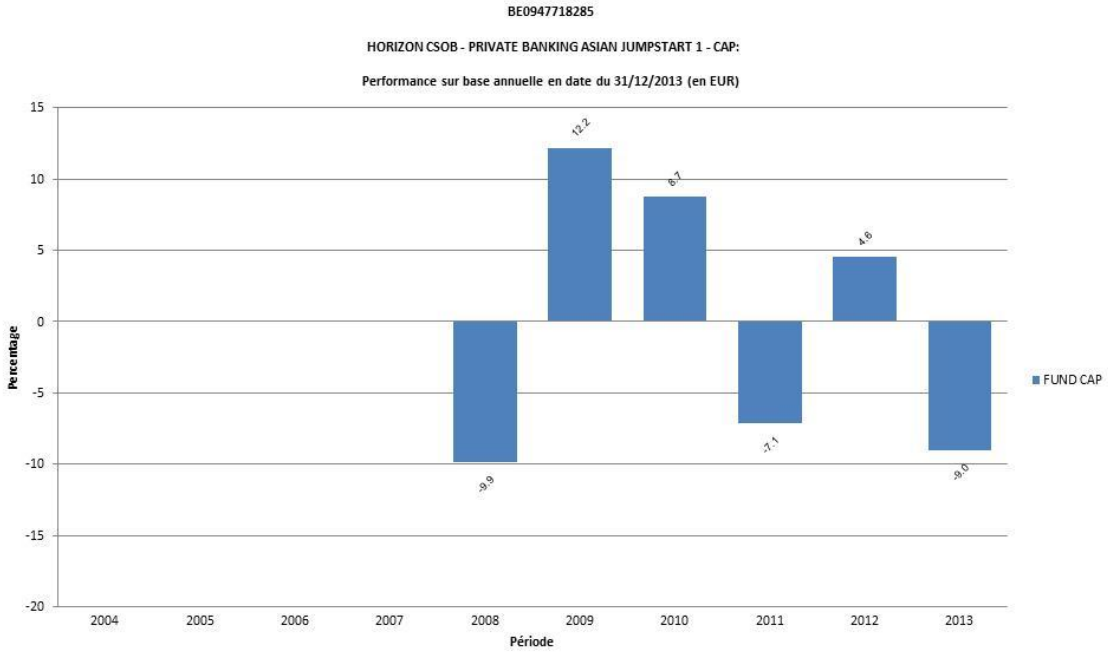

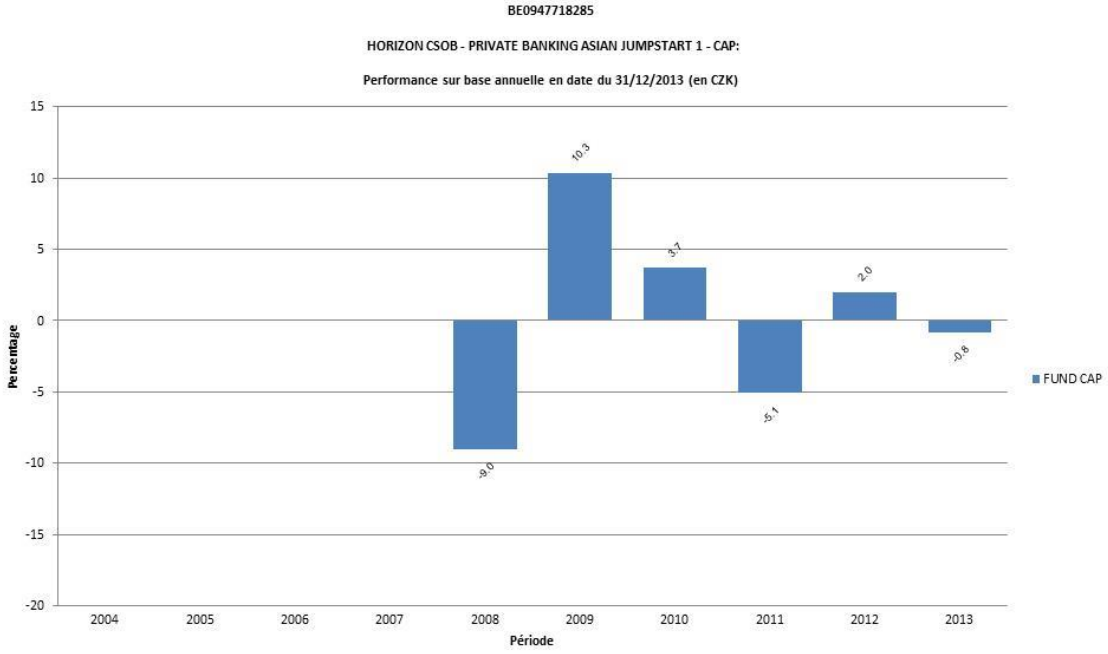

Cap Dis	ISIN code	Monnaie	1 An		3 Ans*		5 Ans*		10 Ans*		Depuis départ*	
			Classe d'actions	Bench mark	Classe d'actions	Bench mark	Classe d'actions	Bench mark	Classe d'actions	Bench mark	Date de lancement	Classe d'actions
CAP	BE0947718285	EUR	-9.03%		-4.04%		1.51%				21/12/2007	-0.37%
CAP	BE0947718285	CZK	-0.79%		-1.33%		1.90%				21/12/2007	0.00%

* les taux indiqués sont sur base annuelle.
Ces données sont historiques et ne constituent pas de gage pour le futur.

- L'histogramme représente les performances d'exercices complets.
- Ces chiffres ne tiennent pas compte d'éventuelles restructurations.
- Calculée en CZK et en EUR.
- Le rendement est calculé comme la modification de la valeur d'inventaire entre deux moments exprimés en pour cent.
- Méthode de calcul pour la date D où VIN correspond à la valeur d'inventaire:
  Parts de capitalisation (CAP)
  Return à la date D sur une période de X années :
  [VIN(D) / VIN(Y)] ^ [1 / X] - 1
  avec Y = D-X
  Return à la date D depuis la date de lancement S de la part:
  [NIW(D) / NIW(S)] ^ [1 / F] - 1
  avec F = 1 si la part existe depuis moins d'un an à la date D
  avec F = (D-S) / 365.25 si la part existe depuis plus d'un an à la date D
- Si la période entre les deux moments est de plus d'un an, le calcul ordinaire du rendement est converti en un rendement sur base annuelle en prenant la racine $n^{ème}$ de 1 plus le rendement total de la part.
- Les rendements ci-dessus ne tiennent pas compte des commissions et frais afférents aux émissions et aux rachats des parts.
- Il s'agit des rendements des parts de capitalisation.

2.4.6 FRAIS

Frais Courants: *
Capitalisation: 2.066%

* Ne sont pas inclus dans les frais mentionnés : les frais d'entrée et de sortie, les rémunérations liées aux performances, les frais de transaction payés dans le cadre de l'acquisition ou de l'aliénation d'actifs, les intérêts payés, les paiements aux fins de constitution de sûretés dans le cadre d'instruments financiers dérivés et les commissions liées aux Commission Sharing Agreements ou rémunérations similaires perçues par la société de gestion ou par toute personne y associée.

EXISTENCE DE COMMISSION SHARING AGREEMENTS

Pas d'application.

EXISTENCE DE 'FEE SHARING AGREEMENTS' ET DE 'REBATES' :

La société de gestion peut partager sa rémunération avec le Distributeur et des parties institutionnelles et/ou professionnelles. En principe, il s'agit de 35 à 60% dans le cas où le distributeur est une entité de KBC Groupe SA et de 35 à 70% dans le cas où le distributeur n'est pas une entité de KBC Groupe SA, bien que dans un nombre limité de cas, la rémunération du distributeur s'élève à moins de 35%. Sur demande, l'investisseur pourra obtenir de plus amples informations concernant ces cas.
Si la société de gestion investit les actifs de l'organisme de placement collectif dans des parts d'organismes de placement collectif qui ne sont pas gérés par une entité de KBC Groupe SA et si la société de gestion reçoit une rémunération, la société de gestion paiera cette rémunération à l'organisme de placement collectif.
Le *fee sharing* n'a pas d'incidence sur le montant de la commission de gestion que le compartiment verse à la société de gestion. Cette commission de gestion est soumise aux limitations prévues par les statuts. Ces limitations ne peuvent être modifiées qu'après avoir été approuvées par l'Assemblée Générale.
La société de gestion a conclu un accord de distribution avec le Distributeur de manière à favoriser une plus large distribution des droits de participation du compartiment en utilisant plusieurs canaux de distribution.
Il est de l'intérêt des participants, du compartiment et du Distributeur que le plus grand nombre possible de parts soit vendu et que les actifs du compartiment soient donc les plus élevés possible. De ce point de vue, il n'y a donc pas de conflit d'intérêts.

2.4.7 NOTES AUX ETATS FINANCIERS ET AUTRES DONNEES

La commission de gestion est payable au terme de chaque mois et est basée sur le nombre de parts en début de semestre.
La rémunération de l'agent administratif est payable à la fin de chaque mois et est basée sur le nombre d'actions émises au début de chaque semestre.
Rémunération du commissaire : 1 000 euros par an. Cette rémunération s'entend hors TVA et peut être indexé annuellement conformément aux décisions de l'assemblée générale.
Rémunération du dépositaire: cette commission est payable annuellement au début de chaque année civile et est calculée sur l'état du patrimoine à la fin de l'année civile précédente.
Aspects sociaux, éthiques et environnementaux:
Toute participation dans des fabricants d'armes controversées, dont l'on peut conclure par consensus international au cours des cinq dernières décennies que leur usage occasionne des souffrances humaines disproportionnées à la population civile est résolument écartées du compartiment. Il s'agit notamment de fabricants de mines antipersonnelles, de bombes et de munitions à fragmentation et d'armes à l'uranium appauvri.
Produits dérivés financiers sur indices financiers : de plus amples informations sur d'éventuels indices financiers servant de sous-jacent aux produits dérivés financiers sont fournies dans la section "Objectif et politique de placement du compartiment" du présent rapport.

SOMMAIRE

2. Renseignements relatifs au Horizon CSOB Private Banking Europe Lookback 1

2.1. Rapport de gestion
2.1.1. Date de lancement, prix de souscription initiale et date d'échéance
2.1.2. Cotation en Bourse
2.1.3. Objectif et politique de placement du compartiment
2.1.4. Gestion du portefeuille d'investissement
2.1.5. Distributeurs
2.1.6. Indice et benchmark
2.1.7. Politique suivie pendant l'exercice
2.1.8. Indicateur synthétique du risque et de rendement (SRRI)

2.2. Bilan

2.3. Compte de résultats

2.4. Composition des avoirs et chiffres-clés
2.4.1. Composition des avoirs
2.4.2. Changement dans la composition des avoirs
2.4.3. Montant des engagements relatives aux positions en dérivés financiers
2.4.4. Evolution des souscriptions, des rachats et de la valeur nette d'inventaire
2.4.5. Rendements
2.4.6. Frais
2.4.7. Notes aux états financiers et autres données

2 RENSEIGNEMENTS RELATIFS AU HORIZON CSOB PRIVATE BANKING EUROPE LOOKBACK 1

2.1 RAPPORT DE GESTION

2.1.1 DATE DE LANCEMENT ET PRIX DE LANCEMENT

Date de lancement: 30 mai 2008
Prix de lancement: 10 CZK
Date de l'échéance: 31 mars 2014
Monnaie: CZK

2.1.2 COTATION EN BOURSE

Pas d'application.

2.1.3 RAPPEL DE LA POLITIQUE D'INVESTISSEMENT COMME ECRIT DANS LE PROSPECTUS

OBJECTIF DU COMPARTIMENT:

DESCRIPTION DE L'OBJECTIF DU COMPARTIMENT:

Le compartiment a pour double objectif (avant frais et taxes):

(1) De rembourser le prix de souscription initial par action de 10 CZK à l'Echéance (la protection de capital). Cette protection de capital est octroyée par la mise en place d'un mécanisme financier expliqué plus amplement au point *Protection du capital.* Cette protection du capital ne vaut toutefois pas pour l'actionnaire qui vend ses actions avant l'Echéance.

(2) D'offrir un rendement potentiel au moyen d'un investissement en 'swaps' (contrats d'échange). Les différents types de 'swaps' dans lesquels le compartiment peut investir, sont expliqués au point *Rendement potentiel.*

PROTECTION DU CAPITAL:

Le mécanisme financier destiné à la protection du capital

Le mécanisme financier destiné à assurer la protection du capital à l'Echéance consiste à investir la totalité des souscriptions en obligations et autres titres de créance, dépôts et/ou liquidités (notamment l'argent placé sur un compte à terme ou à vue). Ces investissements peuvent avoir différentes durées et dates de paiement de coupon qui sont adaptées aux échéances des engagements du compartiment au moyen des 'swaps' décrits au point *Transactions autorisées en 'swaps' (2)*.

Caractéristiques auxquelles les investissements doivent répondre

Les investissements doivent répondre à l'une des caractéristiques suivantes:

(1) Un investissement en dépôts et/ou titres de créance, placés auprès ou émis par des établissements financiers sous contrôle prudentiel et établi dans un Etat membre de l'Espace économique européen.

(2) Un investissement en titres de créance émis ou garantis par un Etat membre de l'Espace économique européen.

(3) Un investissement repris dans une stratégie d'investissement présentant une structure analogue et un risque de contrepartie identique à un investissement direct en dépôts et/ou titres de créance visés aux points (1) et (2) ci-dessus.

Les investissements sous (3) peuvent se composer de:

(A) Un investissement en obligations cotées en Bourse émises par des '*Special Purpose Vehicles'* (SPV).

Ces SPV sont gérés par KBC Asset Management SA ou une de ses filiales.

Les obligations émises par les SPV ont pour sous-jacent un portefeuille diversifié de dépôts émis par des organismes financiers, des obligations et d'autres titres de créance et produits dérivés (dérivés financiers). La sélection de ces actifs sous-jacents repose sur des critères relatifs à la répartition et la solvabilité (voir sous *Catégories des actifs autorisés* et *Caractéristiques des obligations et autres titres de créance)* afin de réduire le risque de contrepartie.

D'autres particularités relatives aux critères auxquels doivent répondre ces dépôts, obligations, autres titres de créance et produits dérivés (dérivés financiers) sous-jacents figurent dans les prospectus de base des SPV. Ces prospectus de base peuvent être consultés sur le site http://www.kbc.be/prospectus/spv/.

Les investissements tant du compartiment que des SPV sont expliqués pour l'investisseur dans le compartiment dans le rapport annuel et le rapport semestriel de la Sicav dont le compartiment fait partie. Le rapport annuel et le rapport semestriel peuvent également être consultés sur le site http://www.kbc.be/.

(B) Un investissement en:

- Dépôts auprès d'organismes financiers soumis au contrôle prudentiel aux Etats-Unis d'Amérique, au Japon, au Canada ou en Australie et/ou

- Titres de créance émis par des organismes financiers soumis au contrôle prudentiel aux Etats-Unis, au Japon, au Canada ou en Australie et/ou

- Titres de créance émis ou garantis par les Etats-Unis, le Japon, le Canada ou en Australie.

Le contrôle prudentiel des organismes financiers aux Etats-Unis, au Japon, au Canada et en Australie peut être considéré comme équivalent au contrôle prudentiel des organismes financiers dans les Etats membres de l'Espace économique européen.

Les investissements en titres de créance émis par des organismes financiers soumis au contrôle prudentiel aux Etats-Unis, au Japon, au Canada et en Australie ou émis ou garantis par les Etats-Unis, le Japon, le Canada et l'Australie ont un score de solvabilité minimum comme exposé au point *Caractéristiques des obligations et autres titres de créance*.

(C) Les investissements peuvent également combiner des investissements en (A) et en (B).

Pas de garantie formelle

Aucune garantie formelle de remboursement du prix de souscription initial n'est octroyée au compartiment ou à ses actionnaires. En d'autres termes, la protection du capital ne constitue pas une obligation de résultat pour le compartiment, bien que la réalisation de cet objectif par le fonctionnement du mécanisme financier demeure la priorité absolue.

Si, en raison de la déficience du mécanisme financier, le montant à payer par action à l'Echéance (avant frais et taxes) est inférieur au prix de souscription initial, KBC Asset Management peut décider (sans y être obligé) d'affecter la commission de gestion perçue du compartiment et éventuellement d'autres compartiments de la Sicav pendant l'exercice en cours à la couverture de ce déficit. Ceci ne constitue pas une garantie de la part de KBC Asset Management SA. Celle-ci peut décider selon sa propre vision d'utiliser la commission de gestion dans ce but ou non.

Cette protection de capital ne vaut toutefois pas pour l'actionnaire qui vend ses actions avant l'Echéance.

RENDEMENT POTENTIEL:

Pour obtenir un rendement potentiel, le compartiment conclut des swaps avec une ou plusieurs contreparties de premier ordre. C'est la raison pour laquelle le compartiment cède une partie des revenus futurs de ses investissements destinés à la protection du capital à cette/ces contrepartie(s) pendant la durée du compartiment. En échange, la (les) contrepartie(s) s'engage(nt) à offrir un rendement potentiel décrit au point *Stratégie définie*.

POLITIQUE D'INVESTISSEMENT DU COMPARTIMENT:

CATEGORIES D'ACTIFS AUTORISES:

Conformément aux dispositions de l'Arrêté Royal du 12 novembre 2012 relatif à certains organismes de placement collectif publics, les investissements du compartiment peuvent consister en titres négociables (notamment obligations et autres instruments de créance), en instruments du marché monétaire, en parts d'organisme de placement collectif, en dépôts, en produits dérivés (dérivés financiers), en liquidités et tout autre instrument, pour autant que cela soit autorisé par la réglementation applicable.

Les limites et les restrictions d'investissement prévues par l'Arrêté Royal du 12 novembre 2012 relatif à certains organismes de placement collectif publics seront respectées à tout moment.

CARACTÉRISTIQUES DES OBLIGATIONS ET AUTRES TITRES DE CRÉANCE:

Le score de solvabilité moyen (rating) des obligations et autres instruments de créance pendant la durée du compartiment est de minimum "A-" pour Standard & Poor's ou un score de solvabilité équivalent de Moody's ou Fitch ou, à défaut d'un score de solvabilité, un profil de risque de crédit moyen au moins équivalent selon l'évaluation du gestionnaire.

Le score de solvabilité des obligations et autres instruments de créance à long terme lors du lancement de l'investissement est de minimum "A-" pour Standard & Poor's ou un score de solvabilité équivalent de Moody's ou Fitch ou, à défaut d'un score de solvabilité, un profil de risque de crédit moyen au moins équivalent selon l'évaluation du gestionnaire.

Le score de solvabilité des obligations et autres instruments de créance à court terme lors du lancement de l'investissement est de minimum "A-1" pour Standard & Poor's ou un score de solvabilité équivalent de Moody's ou Fitch ou, à défaut d'un score de solvabilité, un profil de risque de crédit moyen au moins équivalent selon l'évaluation du gestionnaire.

Toutes les durées sont prises en considération lors de la sélection des obligations et autres titres de créance.

TRANSACTIONS AUTORISEES EN 'SWAPS':

Les 'swaps' décrits ci-après sont conclus avec une/des contrepartie(s) de premier ordre dans les limites définies par la loi.

(1) Pour atteindre un rendement potentiel, le compartiment conclut des 'swaps'. Dans le cadre de ces 'swaps', le compartiment cède une partie des revenus futurs de ses investissements destinés à la protection du capital à cette/ces contrepartie(s) pendant la durée du compartiment. En échange, la (les) contrepartie(s) s'engage(nt) à offrir un rendement potentiel décrit au point *Stratégie définie.*

Les 'swaps' sous (1) sont indispensables à la réalisation des objectifs d'investissement du compartiment, étant donné qu'au moyen de cette technique l'objectif d'atteindre un rendement potentiel peut être réalisé.

Le profil de risque du compartiment n'est pas influencé par l'utilisation de ces 'swaps'.

(2) Le compartiment conclut si nécessaire des 'swaps' pour faire coïncider les durées des engagements du compartiment et celles des flux d'argent découlant des dépôts, obligations et autres instruments de créance décrits sous *Caractéristiques auxquelles les investissements doivent répondre.*

Ces 'swaps' sont indispensables à la réalisation des objectifs d'investissement du compartiment, étant donné qu'il n'y a pas d'obligations et d'autres instruments de créance en suffisance sur le marché dont les coupons et échéances coïncident parfaitement avec les échéances des engagements du compartiment.

Le profil de risque du compartiment n'est pas influencé par l'utilisation de ces 'swaps'.

(3) Le compartiment peut également conclure des 'swaps' pour se protéger du risque de crédit sur des émetteurs d'obligations et autres instruments de créance. Au moyen d'un tel 'swap', une ou plusieurs contrepartie(s) reprend/reprennent, en échange d'une prime payable par le compartiment le risque qu'un émetteur d'une obligation ou d'un autre instrument de créance se trouvant dans le portefeuille du compartiment reste en défaut.

Les 'swaps' sous (3) servent de couverture du risque de crédit.

Le profil de risque du compartiment n'est pas influencé par l'utilisation de ces 'swaps'.

LIMITES DE LA POLITIQUE DE PLACEMENT:

La politique de placement est menée dans les limites prévues par la réglementation.
Le compartiment peut contracter des emprunts à concurrence de 10% de ses actifs nets, pour autant qu'il s'agisse d'emprunts à court terme ayant pour but de résoudre des problèmes de liquidité à caractère temporaire.

STRATEGIE DEFINIE:

OBJECTIFS ET POLITIQUE DE PLACEMENT :
Le compartiment poursuit deux objectifs d'investissement: d'une part le maintien de 100% de la valeur de souscription initiale à l'Echéance et d'autre part une plus-value éventuelle en fonction de la hausse éventuelle d'un panier de 30 actions d'entreprises européennes (comme défini ci-après), par le biais d'une structure "Best Timing".
Cette Structure Best Timing implique que pour le calcul de la valeur d'inventaire à l'Echéance il est tenu compte de la valeur de souscription initiale d'une part et de l'évolution du panier de l'autre part et ceci en prenant en compte la Valeur de Départ Minimale. 72% de la hausse éventuelle (**= (*Valeur Finale moins Valeur de Départ Minimale) divisée par Valeur de Départ*)** est prise en compte sans maximum .
La Valeur de Départ Minimale est le plus bas d'une part de la Valeur de Départ et d'autre part de la valeur du panier la plus basse constatée durant les Jours d'Observation Initiaux. Elle est toujours inférieure ou égale à la Valeur de Départ. En conséquence l'investisseur a intérêt à ce que le panier diminue pendant la période initiale de la durée du compartiment (notamment aux Jours d'Observation Initiaux), étant donné que le cours le plus bas constaté pendant les Jours d'Observation Initiaux et la Valeur de Départ est pris en compte pour calculer la hausse éventuelle du panier.

ECHEANCE: lundi 31 mars 2014 (Paiement avec date valeur J + 1 jour ouvrable bancaire)

MONNAIE: CZK, l'évolution du cours de change des devises locales des actions du panier par rapport au CZK n'est pas pertinente.

VALEUR DE DÉPART: la valeur du panier sur base de la moyenne du Cours des actions dans le panier des dix premiers Jours d'Evaluation à partir du vendredi 6 juin 2008 (ce jour inclus).

VALEUR FINALE: la valeur du panier sur base de la moyenne du Cours des actions dans le panier du dernier Jour d'Evaluation du mois pour les 18 mois avant l'Echéance, plus précisement de septembre 2012 à février 2014 (ce mois inclus) .

VALEUR DE DÉPART MINIMALE: Le plus bas d'une part de la Valeur de Départ et d'autre part de la valeur du panier la plus basse pour tous les Jours d'Observation Initiaux.

JOURS D'OBSERVATION INITIAUX: le premier Jour d'Evaluation de chaque mois du mois de juillet 2008 (ce mois inclus) jusqu'au mois de décembre 2008 (ce mois inclus).

COURS :
Pour toutes les actions, à l'exception des actions qui se cotent sur la Bourse de Milan, le cours de clôture, nommément le cours d'une action du panier tel qu'il est calculé et communiqué à la clôture de la bourse par l'instance responsable de la bourse à laquelle le titre est coté (ou son successeur légal). Pour les actions qui cotent à la Bourse de Milan, le cours de référence.

JOUR D'EVALUATION :
Il s'agit pour chaque action dans le panier d'un jour boursier pour la bourse à laquelle l'action est cotée et pour la bourse la plus importante où les options de cette action notent, à moins qu'il ne se produise ce jour à l'égard de cette action un événement perturbateur du marché (suspension ou limitation des échanges sur ce titre) ou une clôture anticipée (l'instance responsable a annoncé pour ce jour boursier de clôturer le marché plus tôt que les autres jours boursiers). Si un événement perturbateur du marché ou une clôture anticipée se produit à l'égard d'une action dans le panier, le Jour d'Evaluation original pour cette action est remplacé par le premier jour boursier suivant au cours duquel il ne se produit pas d'événement perturbateur du marché et pas de clôture anticipée et qui n'est pas lui-même déjà un Jour d'Evaluation originale et qui ne remplace pas lui-même déjà un Jour d'Evaluation original en raison d'un événement perturbateur du marché ou d'une clôture anticipée.

Toutefois, si au cours de chacun des huit jours boursiers qui suivent le Jour d'Evaluation original un événement perturbateur du marché ou une clôture anticipée se produit, (i) ce huitième jour boursier sera considéré comme le Jour d'Evaluation original, et (ii) la sicav estimera de bonne foi, en concertation avec la (les) contrepartie(s) de premier ordre avec laquelle (lesquelles) une convention de swap a été conclue, le cours de l'action tel qu'elle aurait été cotée ce huitième jour boursier et (iii) la sicav informera les actionnaires de (a) l'événement perturbateur du marché ou de la clôture anticipée qui s'est produit à l'égard d'une ou de plusieures actions, (b) des conditions modifiées pour déterminer la Valeur de Départ et/ou Valeur Finale et (c) des modalités concernant la distribution de montants conformément aux objectifs de placement réalisés.

PANIER APPLICABLE :
Le tableau ci-dessous montre, dans les colonnes de gauche à droite, successivement le numéro d'ordre de l'action, son nom, son code Bloomberg, la bourse sur laquelle elle est cotée et sa pondération initiale .

1	AKZO NOBEL	AKZA NA Equity	Amsterdam	3.00%
2	ALLIANZ SE-REG	ALV GY Equity	Frankfurt	2.00%
3	ASSICURAZIONI GENERALI	G IM Equity	Milan	3.00%
4	AXA	CS FP Equity	Paris	4.00%
5	BANCO SANTANDER SA	SAN SM Equity	Madrid	5.00%
6	BASF AG	BAS GY Equity	Frankfurt	4.00%
7	BAYER AG	BAY GY Equity	Frankfurt	2.00%
8	BRITISH AMERICAN TOBACCO PLC	BATS LN EQUITY	London	4.00%
9	DAIMLER AG	DAI GY Equity	Frankfurt	2.00%
10	DEUTSCHE POST AG-REG	DPW GY Equity	Frankfurt	3.00%
11	DIAGEO PLC	DGE LN Equity	London	3.00%
12	ENI SPA	ENI IM EQUITY	Milan	2.00%
13	GROUPE DANONE	BN FP Equity	Paris	2.00%
14	HENNES & MAURITZ AB-B SHS	HMB SS Equity	Stockholm	3.00%
15	ING GROEP NV-CVA	INGA NA Equity	Amsterdam	2.00%
16	INTESA SANPAOLO	ISP IM Equity	Milan	6.00%
17	KBC GROEP NV	KBC BB Equity	Brussels	2.00%
18	KONINKLIJKE KPN NV	KPN NA Equity	Amsterdam	5.00%
19	NATIONAL GRID PLC	NG/ LN Equity	London	5.00%
20	NESTLE SA-REG	NESN VX Equity	Virt-X	4.00%
21	NOKIA OYJ	NOK1V FH Equity	Helsinki	5.00%
22	PEUGEOT SA	UG FP Equity	Paris	2.00%
23	ROCHE HOLDING AG-GENUSSCHEIN	ROG VX Equity	Virt-X	2.00%
24	RWE AG	RWE GY Equity	Frankfurt	3.00%
25	TELEFONICA SA	TEF SM Equity	Madrid	4.00%
26	TOTAL SA	FP FP Equity	Paris	5.00%
27	VIVENDI	VIV FP Equity	Paris	3.00%
28	IBERDROLA SA	IBE SM Equity	Madrid	5.00%
29	TNT NV	TNT NA Equity	Amsterdam	2.00%
30	SUEZ SA	SZE FP Equity	Paris	3.00%

Critères de sélection pour faire partie du panier :

Une action ne peut faire partie du panier que si (i) l'action est cotée sur une bourse (ii) le titre fait partie d'un important indice d'actions, (iii) l'action concerne une entreprise européenne et (iv) le conseil d'administration de la sicav a approuvé l'insertion de l'action dans le panier (les 'Critères de Sélection').

Adaptations au panier à la suite d'une fusion, d'une acquisition, d'une scission, d'une nationalisation, d'une faillite ou de la disqualification:

Fusion ou acquisition
Si un ou plusieurs émetteurs d'actions du panier prennent part à une fusion ou acquisition pendant la durée du compartiment, il sera attribué aux actions des émetteurs concernés par l'opération et qui, après cette opération, remplissent encore les Critères de Sélection, un poids dans le panier égal à la somme des poids des actions de tous les émetteurs concernés par l'opération. Si, après l'opération, aucun des émetteurs concernés par cette opération ne satisfait plus aux Critères de Sélection, on agira comme précisé sous 'Nationalisation, Faillite ou Disqualification'.

Scission
Si un émetteur d'une action du panier procède à une scission, le poids de l'action en question sera réparti de manière égale entre les actions de tous les émetteurs issus du fractionnement et qui satisfont aux Critères de Sélection.
Si après l'opération, aucun des émetteurs issus de la scission ne satisfait aux Critères de Sélection, on agira comme précisé sous 'Nationalisation, Faillite ou Disqualification'.

Nationalisation, Faillite ou Disqualification
Si un émetteur d'une action du panier est nationalisé, déclaré en faillite ou ne satisfait plus aux Critères de Sélection ('Disqualification'), l'action est réalisée au dernier cours connu avant l'élimination. Le montant de réalisation est ensuite investi jusqu'à l'Echéance de la transaction swap sous-jacente au taux du marché en vigueur sur le marché monétaire ou obligataire au moment de l'élimination pour une durée égale à la durée restante jusqu'à l'Echéance de la transaction swap sous-jacente du compartiment. Le montant de réalisation augmenté des intérêts est porté en compte à l'Echéance comme résultat de l'action pour le calcul de la hausse finale du panier à l'Echéance.

Prêt d'instruments financiers:

Le compartiment peut prêter des instruments financiers dans les limites prescrites par la réglementation applicable.

Ces prêts n'ont pas d'incidence sur le profil de risque du compartiment, dès lors que:

- Les prêts sont réalisés dans le cadre d'un système de prêts de titres géré par un 'principal'. Dans ce système, le compartiment est exclusivement en rapport avec le principal qui intervient en la qualité de contrepartie à laquelle la propriété des titres est transférée. Le choix du principal est soumis à des critères sévères de sélection. Le principal garantit la restitution de titres équivalents aux titres prêtés.
- Par un système de gestion de marge il est toujours assuré que le compartiment bénéficie d'une garantie financière dont la valeur réelle est à tout moment supérieure à la valeur réelle des titres prêtés, ceci au cas où le principal ne restituerait pas les titres équivalents.

La restitution de titres équivalents aux titres prêtés peut être demandée à tout moment. Il est ainsi garanti que les prêts de titres n'influencent pas la gestion du compartiment.
Les prêts de titres permettent au compartiment de réaliser un rendement supplémentaire. Le principal verse une commission à la société de gestion. Cette commission revient essentiellement au compartiment, sous déduction de la rémunération pour la gestion de marge et les clearing services de KBC Banque.
La relation avec la (les) contrepartie(s) est régie sur base de conventions internationales standard.

Volatilité de la valeur nette d'inventaire:

La volatilité de la valeur nette d'inventaire peut être élevée en raison de la composition du portefeuille.

Stratégie générale visant à couvrir le risque de change:

Pour protéger ses actifs contre les variations des taux de change tout en restant dans les limites fixées dans les statuts, le compartiment peut effectuer des transactions de vente de contrats à terme sur devises et de vente d'options call ou d'achat d'options put sur devises. Les transactions concernées ne peuvent avoir trait qu'à des contrats négociés sur un marché réglementé et régulier, agréé et ouvert au public, ou à des contrats négociés avec un établissement financier agréé de premier ordre, spécialisé dans ce type de transactions et qui déploie également ses activités sur le marché des options 'over the counter' (OTC). Dans le même but, le compartiment peut aussi vendre des devises à terme ou les échanger dans le cadre de transactions de gré à gré avec des établissements financiers de premier ordre, spécialisés dans ce type de transactions. L'objectif en matière de couverture des transactions précitées laisse supposer qu'il existe une relation directe entre ces transactions et les actifs à couvrir. Ceci implique qu'en principe, les transactions exprimées dans une devise donnée ne peuvent, en termes de volume, dépasser ni la valorisation de l'ensemble des actifs exprimés dans cette même devise, ni la durée de détention de ces actifs.

Aspects sociaux, éthiques et environnementaux:

Toute prise de participation dans des fabricants d'armes controversées, dont l'on peut conclure par consensus international au cours des cinq dernières décennies que leur usage occasionne des souffrances humaines disproportionnées à la population civile est résolument exclue du compartiment.
Il s'agit notamment de fabricants de mines antipersonnelles, de bombes et de munitions à fragmentation et d'armes à l'uranium appauvri.

Pour l'application éventuelle des disposition fiscales européennes et belges, nous vous renvoyons au prospectus sous 'Informations concernant la Sicav - Régime fiscal'.

2.1.4 GESTION FINANCIERE DU PORTEFEUILLE

La société de gestion délègue la gestion intellectuelle du portefeuille, à l'exception de la constitution et la tenue à jour du compartiment d'un point de vue technique et juridique, à KBC Fund Management Limited, Joshua Dawson House, Dawson Street, Dublin 2, IRELAND.

2.1.5 DISTRIBUTEUR

KBC Asset Management S.A., 5, Place de la Gare, L-1616 Luxembourg.

2.1.6 INDICE ET BENCHMARK

Pas d'application.

2.1.7 POLITIQUE SUIVIE PENDANT L'EXERCICE

Composition du panier à la date du rapport

Nom	Valeur
AKZO NOBEL	3,4476
ALLIANZ SE-REG	2,2628
ASSICURAZIONI GENERALI	1,9949
AXA	3,9248
BANCO SANTANDER SA (SM)	2,8375
BASF SE	13,1976
BAYER AG	3,8064
BRITISH AMERICAN TOBACCO PLC	7,0064
DAIMLER CHRYSLER	2,8362
DANONE	2,1152
DEUTSCHE POST AG-REG	4,2305
DIAGEO PLC	6,2299
ENI SPA	1,4139
GDF SUEZ	1,2219
HENNES & MAURITZ AB-B SHS	5,3928
IBERDROLA SA (SM)	2,6107
ING GROEP NV-CVA	1,1607
INTESA SANPAOLO	3,0115
KBC GROEP NV	1,0755
KONINKLIJKE KPN NV	1,6965
NATIONAL GRID PLC	6,2739
NESTLE SA-REG	5,2042
NOKIA OYJ	1,7515
PEUGEOT SA	0,5870
POSTNL	0,3381
ROCHE HOLDING AG-GENUSSCHEIN	2,8076
RWE AG	0,9885
TELEFONICA SA (SM)	2,6993
TNT EXPRESS NV	0,5498
TOTAL SA	4,2070
VIVENDI	2,3013
TOTAL	99,18

Evolution de l'indice ou basket

Indice:	**BASKET**
31/12/2012:	**83,50**
28/06/2013:	**83,89**
31/12/2013:	**99,18**
Evolution depuis 31/12/2012:	**18,78%**
Evolution depuis 28/06/2013:	**18,23%**
Indice au départ du compartiment:	**100,00**
Garantie minimum en monnaie locale à la date d'échéance:	**10,00**
Monnaie locale:	**CZK**

Modifications du panier depuis le lancement du compartiment

Date	SORTIE	ENTREE	Remarque
22/07/2008	SUEZ SA (PARIS)	GDF SUEZ	Acquisition
30/04/2009	GROUPE DANONE	DANONE	Changement de dénomination
26/05/2011	TNT NV	PostNL	Changement de dénomination
26/05/2011		TNT EXPRESS NV	Spin-off TNT NV

2.1.8 INDICATEUR SYNTHETIQUE DU RISQUE ET DE RENDEMENT

4 sur une échelle de 1 (risque faible) à 7 (risque élevé).

La valeur d'une part peut augmenter ou diminuer et l'investisseur pourrait recevoir moins que sa mise.
Conformément à la Directive 583/2010, un indicateur synthétique du risque et de rendement est déterminé donnant une indication chiffrée des rendements possibles, mais également des risques correspondants, du compartiment, calculée dans la devise du compartiment. L'indicateur est formulé par un chiffre entre 1 et 7. Plus le chiffre est élevé, plus le rendement possible est élevé, cependant le rendement est aussi plus difficilement prévisible. Des pertes sont également possibles. Le chiffre le plus bas ne signifie pas que l'investissement est totalement sans risque. Il indique que, comparé aux chiffres plus élevés, ce produit offrira normalement un rendement plus bas, mais en même temps mieux prévisible.
L'indicateur synthétique de risque et de rendement est évalué sur une base régulière et peut donc être diminué ou augmenté sur base des données provenant du passé. Les données provenant du passé ne sont pas toujours une indication fiable pour le rendement et risque futurs.

2.2 BILAN

Schéma du bilan		31/12/2013 (en devise du compartiment)	31/12/2012 (en devise du compartiment)
	TOTAL ACTIF NET	70.278.420,71	94.756.804,59
II.	**Valeurs mobilières,instruments du marché monétaire, OPC et instruments financiers dérivés**		
A.	Obligations et autres titres de créance		
	a) Obligations	60.898.838,76	82.278.607,14
	a} Collateral reçu sous forme d'obligations	5.673.353,50	526.895,04
F.	Instruments finaciers dérivés		
	e) Sur actions		
	Contrats de swap (+/-)	8.062.045,23	7.573.118,41
IV.	**Créances et dettes à un an au plus**		
B.	Dettes		
	d) Collateral (-)	-5.673.353,50	-526.895,04
V.	**Dépôts et liquidités**		
A.	Avoirs bancaires à vue	412.091,29	795.557,82
B.	Avoirs bancaires à terme	1.059.655,20	4.110.863,10
VI.	**Comptes de régularisation**		
B.	Produits acquis	388,30	5.765,41
C.	Charges à imputer (-)	-154.598,07	-7.107,29
	TOTAL CAPITAUX PROPRES	70.278.420,71	94.756.804,59
A.	**Capital**	67.518.083,55	88.382.825,66
B.	**Participations au résultat**	104.300,00	-12.291,02
D.	**Résultat de l'exercice**	2.656.037,16	6.386.269,95

POSTES HORS BILAN

I	**Sûretés réelles (+/-)**		
I.A	**Collateral (+/-)**		
I.A.A	Valeurs mobilières/instruments du marché monétaire	5.673.353,50	526.895,04
IV	**Montants notionels des contrats de swap (+)**	61.168.780,20	86.254.196,00

2.3 COMPTE DE RÉSULTATS

	Compte de résultats	31/12/2013 (en devise du compartiment)	31/12/2012 (en devise du compartiment)
I.	**Réductions de valeur, moins-values et plus-values**		
A.	Obligations et autres titres de créance		
	a) Obligations	107.899,11	3.147.538,95
F.	Instruments financiers dérivés		
	e) Sur actions		
	Contrats de swap (+/-)	3.029.032,45	2.971.680,85
G.	Créances, dépôts, liquidités et dettes	-1.207,90	6.976,10
H.	Positions et opérations de change		
	b) Autres positions et opérations de change	2.521,22	624,95
II.	**Produits et charges des placements**		
B.	Intérêts		
	a) Valeurs mobilières et instruments du marché monétaire	542.626,55	1.250.481,67
	b) Dépôts et liquidités	8.750,96	51.889,80
C.	Intérêts d'emprunts (-)	-43,42	
D.	Contrats de swap (+/-)	390.142,96	-130.341,40
III.	**Autres produits**		
A.	Indemnité destinée à couvrir les frais d'acquisition et de réalisation des actifs, à décourager les sorties et à couvrir les frais de livraison	271.344,03	128.738,22
B.	Autres	1.471,09	
IV.	**Coûts d'exploitation**		
A.	Frais de transaction et de livraison inhérents aux placements (-)		-0,04
B.	Charges financières (-)	-18.103,31	-10.553,75
C.	Rénumération due au dépositaire (-)	-7.330,83	-6.459,25
D.	Rénumération due au gestionnaire (-)		
	a) Gestion financière	-1.429.418,11	-927.707,99
	b) Gestion administrative et comptable	-40.533,95	-47.819,92
E.	Frais administratifs (-)	-4.053,45	
F.	Frais d'établissement et d'organisation (-)	-96.932,25	-4.445,46
G.	Rénumérations, charges sociales et pensions (-)	-93,16	
H.	Services et biens divers (-)	-92.094,99	-35.273,17
J.	Taxes	-2.592,94	-2.235,96
K.	Autres charges (-)	-5.346,90	-6.823,65
	Produits et charges de l'exercice (du semestre)		
	Sous-total II + III + IV impôts sur le résultat	-482.207,72	259.449,10
V.	**Bénéfice courant (perte courante) avant impôts**	2.656.037,16	6.386.269,95
VII.	**Résultat de l'exercice**	2.656.037,16	6.386.269,95

Affectation des résultats

		31/12/2013 (en devise du compartiment)	31/12/2012 (en devise du compartiment)
I.	**Bénéfice (Perte) à affecter**	2.760.337,16	6.373.978,93
	Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	2.656.037,16	6.386.269,95
	Participations au résultats perçus (participations au résultat versées)	104.300,00	-12.291,02
II.	**(Affectations au) Prélèvements sur le capital**	-2.760.337,16	-6.373.978,93

2.4 COMPOSITION DES AVOIRS ET CHIFFRES-CLES

2.4.1 COMPOSITION DES AVOIRS DE HORIZON CSOB PRIVATE BANKING EUROPE LOOKBACK 1

Dénomination	Quantité au 31/12/2013	Devise	Cours en devises	Evaluation (en devise du compartiment)	% Détenu de l'OPC	% Porte feuille	% Actif net
ACTIF							
PORTEFEUILLE TITRES							
Obligations							
Obligations d'entreprises privées							
Irlande							
AMETHYST STRUCTURED FIN PLC 6P 23/09-23/03	6.000.000,00	CZK	101,451	6.092.018,94		8,83	8,67
BEECHWOOD STRUCTURED FIN PLC 6P 23/09-23/03	6.050.000,00	CZK	100,438	6.081.499,51		8,82	8,65
BROOKFIELS CAPITAL PLC 6P 23/09-23/03	6.000.000,00	CZK	101,773	6.111.353,76		8,86	8,70
EPERON FINANCE PLC 6P 23/09-23/03	6.050.000,00	CZK	100,320	6.074.321,91		8,81	8,64
ESPACCIO SECURITIES PLC 6P 23/09-23/03	3.000.000,00	CZK	100,300	3.011.462,76		4,37	4,29
GREENSTREET STRUCT. FIN. PROD. PLC 6P 23/09-23/03	3.000.000,00	CZK	101,781	3.055.911,96		4,43	4,35
NIMROD CAPITAL PLC 6P 23/09-23/03	3.000.000,00	CZK	101,213	3.038.867,31		4,41	4,32
OPAL FINANCIAL PRODUCTS PLC 6P 23/09-23/03	3.050.000,00	CZK	100,011	3.052.843,00		4,43	4,34
PROFILE FINANCE PLC 6P 23/09-23/03	3.000.000,00	CZK	101,632	3.051.426,93		4,43	4,34
RECOLTE SECURITIES PLC 6P 23/09-23/03	3.050.000,00	CZK	99,472	3.036.413,23		4,40	4,32
SILVERSTATE FIN INV PLC 6P 23/09-23/03	3.050.000,00	CZK	100,110	3.055.881,96		4,43	4,35
VESPUCCI STRUCTURED FIN PROD 6P 23/09-23/03	3.000.000,00	CZK	101,002	3.032.535,69		4,40	4,32
VIGADO CAPITAL PLC 6P 23/09-23/03	3.050.000,00	CZK	99,867	3.048.465,97		4,42	4,34
VOYCE INVESTMENTS PLC 6P 23/09-23/03	3.000.000,00	CZK	101,495	3.047.327,58		4,42	4,34
WATERFORD CAPITAL INC PLC 6P 23/09-23/03	3.050.000,00	CZK	99,950	3.050.985,39		4,42	4,34
WAVES FINANCIAL INV PLC 6P 23/09-23/03	3.050.000,00	CZK	100,164	3.057.522,86		4,43	4,35
Total des obligations				60.898.838,76		88,31	86,65
Swaps							
Belgique							
KBC SWAPS	61.168.780,20	CZK	13,180	8.062.045,23		11,69	11,47
Total swaps				8.062.045,23		11,69	11,47
TOTAL DU PORTEFEUILLE TITRES				68.960.883,99		100,00	98,13
COLLATERAL PERCU							
Belgique							
KBC GROUP COLLATERAL EUR	207.260,93	EUR	1,000	5.673.353,50			8,07
TOTAL COLLATERAL PERCU				5.673.353,50			8,07
LIQUIDITES							
Comptes à vue							
Belgique							
KBC GROUP CZK	401.350,95	CZK	1,000	401.350,95			0,57
KBC GROUP EURO	392,37	EUR	1,000	10.740,34			0,02
Total compte à vue				412.091,29			0,59
Comptes à terme							
Belgique							
CBC 23/09-20/03/14 CBC 0.180 %	440.000,00	CZK	99,978	439.903,20			0,63

Slovakie							
CALYON BANK 23/09-20/03/14 CALYON 0.100 %	620.000,00	CZK	99,960	619.752,00			0,88
Total comptes à terme				1.059.655,20			1,51
TOTAL LIQUIDITES				1.471.746,49			2,09
DEBITEURS ET CREDITEURS DIVERS							
Dettes							
Belgique							
KBC GROUP CONTREPARTIE COLLATERAUX EUR	-207.260,93	EUR	1,000	-5.673.353,50			-8,07
Total dettes				-5.673.353,50			-8,07
TOTAL DEBITEURS ET CREDITEURS DIVERS				-5.673.353,50			-8,07
AUTRES							
Intérêts courrus		CZK		388,30			0,00
Frais provisionnés		CZK		-154.598,07			-0,22
TOTAL AUTRES				-154.209,77			-0,22
TOTAL DE L'ACTIF NET				**70.278.420,71**			**100,00**

2.4.2 CHANGEMENT DANS LA COMPOSITIONS DES AVOIRS

La liste détaillée des transactions peut être consultée sans frais au siège de la Sicav, avenue du Port 2, 1080 Bruxelles.

2.4.3 MONTANT DES ENGAGEMENTS RELATIVES AUX POSITIONS EN DERIVES FINANCIERS

EN TITRES	Devise	En devise	En devise du compartiment	Lot-size	Date de transaction
KBC COLLATERAL EUR	EUR	207.260,93	5.673.353,50	n.a.	31.12.2013
EQLISWAP	CZK	61.168.780,20	61.168.780,20	n.a.	16.12.2013

2.4.4 EVOLUTION DES SOUSCRIPTIONS, DES RACHATS ET DE LA VALEUR NETTE D'INVENTAIRE

Période	Evolution du nombre des parts en circulation						
Années	Souscriptions		Remboursements		Fin de période		
	Cap.	Dis.	Cap.	Dis.	Cap.	Dis.	Total
2011 - 12	0,00		481.000,00		9.889.000,00		9.889.000,00
2012 - 12	0,00		1.214.551,00		8.674.449,00		8.674.449,00
2013 - 12	0,00		2.445.449,00		6.229.000,00		6.229.000,00

Période	Montants payés et reçus par l'OPC (en devise du compartiment)			
Années	Souscriptions		Remboursements	
	Cap.	Dis.	Cap.	Dis.
2011 - 12	0,00		5.135.130,00	
2012 - 12	0,00		12.873.831,73	
2013 - 12	0,00		27.134.421,04	

Période	Valeur nette d'inventaire Fin de période (en devise du compartiment)		
Années	Du compartiment	D'une part	
		Cap.	Dis.
2011 - 12	101.244.366,37	10,24	
2012 - 12	94.756.804,59	10,92	
2013 - 12	70.278.420,71	11,28	

2.4.5 RETURNS

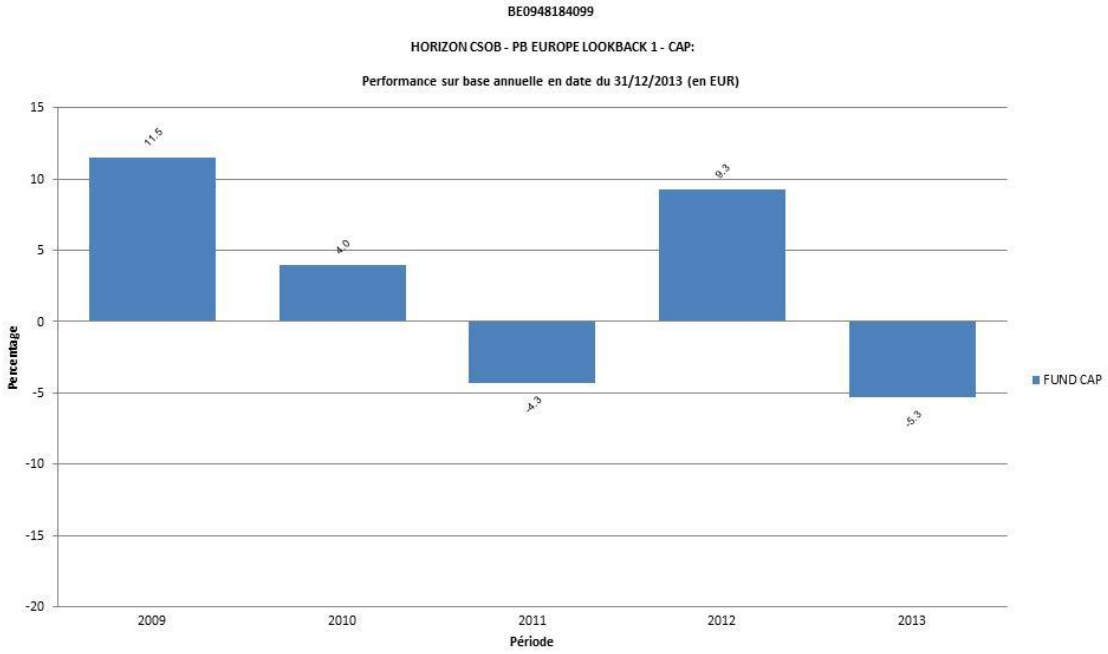

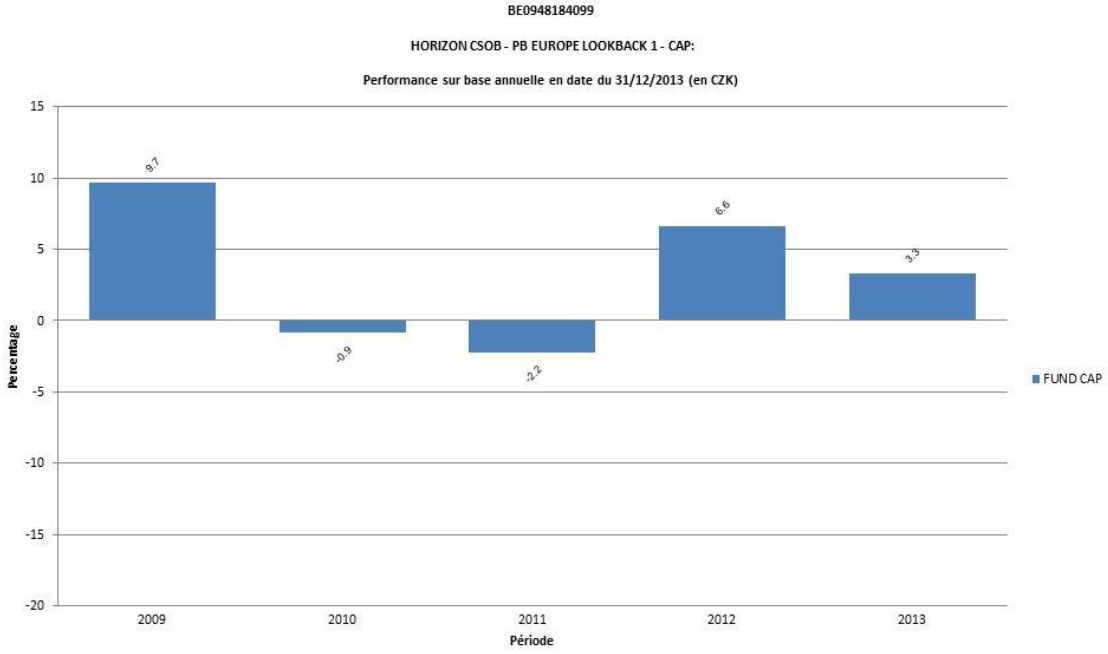

Cap Dis	ISIN code	Monnaie	1 An		3 Ans*		5 Ans*		10 Ans*		Depuis départ*	
			Classe d'actions	Bench mark	Classe d'actions	Bench mark	Classe d'actions	Bench mark	Classe d'actions	Bench mark	Date de lancement	Classe d'actions
CAP	BE0948184099	EUR	-5.28%		-0.30%		2.81%				30/05/2008	0.90%
CAP	BE0948184099	CZK	3.30%		2.52%		3.21%				30/05/2008	2.19%

* les taux indiqués sont sur base annuelle.
Ces données sont historiques et ne constituent pas de gage pour le futur.

- L'histogramme représente les performances d'exercices complets.
- Ces chiffres ne tiennent pas compte d'éventuelles restructurations.
- Calculée en CZK et en EUR.
- Le rendement est calculé comme la modification de la valeur d'inventaire entre deux moments exprimés en pour cent.
- Méthode de calcul pour la date D où VIN correspond à la valeur d'inventaire:
  Parts de capitalisation (CAP)
  Return à la date D sur une période de X années :
  [VIN(D) / VIN(Y)] ^ [1 / X] - 1
  avec Y = D-X
  Return à la date D depuis la date de lancement S de la part:
  [NIW(D) / NIW(S)] ^ [1 / F] - 1
  avec F = 1 si la part existe depuis moins d'un an à la date D
  avec F = (D-S) / 365.25 si la part existe depuis plus d'un an à la date D
- Si la période entre les deux moments est de plus d'un an, le calcul ordinaire du rendement est converti en un rendement sur base annuelle en prenant la racine $n^{ème}$ de 1 plus le rendement total de la part.
- Les rendements ci-dessus ne tiennent pas compte des commissions et frais afférents aux émissions et aux rachats des parts.
- Il s'agit des rendements des parts de capitalisation.

2.4.6 FRAIS

Frais Courants: *
Capitalisation: 2.061%

* Ne sont pas inclus dans les frais mentionnés : les frais d'entrée et de sortie, les rémunérations liées aux performances, les frais de transaction payés dans le cadre de l'acquisition ou de l'aliénation d'actifs, les intérêts payés, les paiements aux fins de constitution de sûretés dans le cadre d'instruments financiers dérivés et les commissions liées aux Commission Sharing Agreements ou rémunérations similaires perçues par la société de gestion ou par toute personne y associée.

EXISTENCE DE COMMISSION SHARING AGREEMENTS

Pas d'application.

EXISTENCE DE 'FEE SHARING AGREEMENTS' ET DE 'REBATES' :

La société de gestion peut partager sa rémunération avec le Distributeur et des parties institutionnelles et/ou professionnelles. En principe, il s'agit de 35 à 60% dans le cas où le distributeur est une entité de KBC Groupe SA et de 35 à 70% dans le cas où le distributeur n'est pas une entité de KBC Groupe SA, bien que dans un nombre limité de cas, la rémunération du distributeur s'élève à moins de 35%. Sur demande, l'investisseur pourra obtenir de plus amples informations concernant ces cas.
Si la société de gestion investit les actifs de l'organisme de placement collectif dans des parts d'organismes de placement collectif qui ne sont pas gérés par une entité de KBC Groupe SA et si la société de gestion reçoit une rémunération, la société de gestion paiera cette rémunération à l'organisme de placement collectif.
Le *fee sharing* n'a pas d'incidence sur le montant de la commission de gestion que le compartiment verse à la société de gestion. Cette commission de gestion est soumise aux limitations prévues par les statuts. Ces limitations ne peuvent être modifiées qu'après avoir été approuvées par l'Assemblée Générale.
La société de gestion a conclu un accord de distribution avec le Distributeur de manière à favoriser une plus large distribution des droits de participation du compartiment en utilisant plusieurs canaux de distribution.
Il est de l'intérêt des participants, du compartiment et du Distributeur que le plus grand nombre possible de parts soit vendu et que les actifs du compartiment soient donc les plus élevés possible. De ce point de vue, il n'y a donc pas de conflit d'intérêts.

2.4.7 NOTES AUX ETATS FINANCIERS ET AUTRES DONNEES

La commission de gestion est payable au terme de chaque mois et est basée sur le nombre de parts en début de semestre.
La rémunération de l'agent administratif est payable à la fin de chaque mois et est basée sur le nombre d'actions émises au début de chaque semestre.
Rémunération du commissaire : 1 000 euros par an. Cette rémunération s'entend hors TVA et peut être indexé annuellement conformément aux décisions de l'assemblée générale.
Rémunération du dépositaire: cette commission est payable annuellement au début de chaque année civile et est calculée sur l'état du patrimoine à la fin de l'année civile précédente.
Aspects sociaux, éthiques et environnementaux:
Toute participation dans des fabricants d'armes controversées, dont l'on peut conclure par consensus international au cours des cinq dernières décennies que leur usage occasionne des souffrances humaines disproportionnées à la population civile est résolument écartées du compartiment. Il s'agit notamment de fabricants de mines antipersonnelles, de bombes et de munitions à fragmentation et d'armes à l'uranium appauvri.
Produits dérivés financiers sur indices financiers : de plus amples informations sur d'éventuels indices financiers servant de sous-jacent aux produits dérivés financiers sont fournies dans la section "Objectif et politique de placement du compartiment" du présent rapport.

Détail du collateral reçu(+) / donné(-) pour les dérivés financiers

Dénomination	Devise	Nominal	Devise port.	Evaluation en Devise port.
BELGIUM 10/20 3,75% 28/09	EUR	18.000	CZK	560.218,28
EFSF 12/17 1,125% 30/11	EUR	95.000	CZK	2.621.407,65
EURO STABILITY MECHANISM 12/14 0,21% 11/12	EUR	91.000	CZK	2.491.727,57
			Total	**5.673.353,50**

Pour la valorisation du collateral reçu(+) / donné(-) sur cette liste détaillée, des cours indicatifs fournis par la division Collateral Management de KBC Bank ont été utilisés.

SOMMAIRE

2. Renseignements relatifs au Horizon CSOB Click Plus 1

2.1. Rapport de gestion
2.1.1. Date de lancement, prix de souscription initiale et date d'échéance
2.1.2. Cotation en Bourse
2.1.3. Objectif et politique de placement du compartiment
2.1.4. Gestion du portefeuille d'investissement
2.1.5. Distributeurs
2.1.6. Indice et benchmark
2.1.7. Politique suivie pendant l'exercice
2.1.8. Indicateur synthétique du risque et de rendement (SRRI)

2.2. Bilan

2.3. Compte de résultats

2.4. Composition des avoirs et chiffres-clés
2.4.1. Composition des avoirs
2.4.2. Changement dans la composition des avoirs
2.4.3. Montant des engagements relatives aux positions en dérivés financiers
2.4.4. Evolution des souscriptions, des rachats et de la valeur nette d'inventaire
2.4.5. Rendements
2.4.6. Frais
2.4.7. Notes aux états financiers et autres données

2 RENSEIGNEMENTS RELATIFS AU HORIZON CSOB CLICK PLUS 1

2.1 RAPPORT DE GESTION

2.1.1 DATE DE LANCEMENT ET PRIX DE LANCEMENT

Date de lancement: 20 juillet 2012
Prix de lancement: 10 EUR
Date de l'échéance: 31 janvier 2018
Monnaie: EUR

2.1.2 COTATION EN BOURSE

Pas d'application.

2.1.3 RAPPEL DE LA POLITIQUE D'INVESTISSEMENT COMME ECRIT DANS LE PROSPECTUS

OBJECTIF DU COMPARTIMENT:

DESCRIPTION DE L'OBJECTIF DU COMPARTIMENT:

Le compartiment a pour double objectif (avant frais et taxes):

(1) De rembourser le prix de souscription initial par action de 10 EUR à l'Echéance (la protection de capital). Cette protection de capital est octroyée par la mise en place d'un mécanisme financier expliqué plus amplement au point *Protection du capital.* Cette protection du capital ne vaut toutefois pas pour l'actionnaire qui vend ses actions avant l'Echéance.

(2) D'offrir un rendement potentiel au moyen d'un investissement en 'swaps' (contrats d'échange). Les différents types de 'swaps' dans lesquels le compartiment peut investir, sont expliqués au point *Rendement potentiel.*

PROTECTION DU CAPITAL:

Le mécanisme financier destiné à la protection du capital

Le mécanisme financier destiné à assurer la protection du capital à l'Echéance consiste à investir la totalité des souscriptions en obligations et autres titres de créance, dépôts et/ou liquidités (notamment l'argent placé sur un compte à terme ou à vue). Ces investissements peuvent avoir différentes durées et dates de paiement de coupon qui sont adaptées aux échéances des engagements du compartiment au moyen des 'swaps' décrits au point *Transactions autorisées en 'swaps' (2)*.

Caractéristiques auxquelles les investissements doivent répondre

Les investissements doivent répondre à l'une des caractéristiques suivantes:

(1) Un investissement en dépôts et/ou titres de créance, placés auprès ou émis par des établissements financiers sous contrôle prudentiel et établi dans un Etat membre de l'Espace économique européen.

(2) Un investissement en titres de créance émis ou garantis par un Etat membre de l'Espace économique européen.

(3) Un investissement repris dans une stratégie d'investissement présentant une structure analogue et un risque de contrepartie identique à un investissement direct en dépôts et/ou titres de créance visés aux points (1) et (2) ci-dessus.

Les investissements sous (3) peuvent se composer de:

(A) Un investissement en obligations cotées en Bourse émises par des '*Special Purpose Vehicles*' (SPV).

Ces SPV sont gérés par KBC Asset Management SA ou une de ses filiales.

Les obligations émises par les SPV ont pour sous-jacent un portefeuille diversifié de dépôts émis par des organismes financiers, des obligations et d'autres titres de créance et produits dérivés (dérivés financiers). La sélection de ces actifs sous-jacents repose sur des critères relatifs à la répartition et la solvabilité (voir sous *Catégories des actifs autorisés* et *Caractéristiques des obligations et autres titres de créance)* afin de réduire le risque de contrepartie.

D'autres particularités relatives aux critères auxquels doivent répondre ces dépôts, obligations, autres titres de créance et produits dérivés (dérivés financiers) sous-jacents figurent dans les prospectus de base des SPV. Ces prospectus de base peuvent être consultés sur le site http://www.kbc.be/prospectus/spv/.

Les investissements tant du compartiment que des SPV sont expliqués pour l'investisseur dans le compartiment dans le rapport annuel et le rapport semestriel de la Sicav dont le compartiment fait partie. Le rapport annuel et le rapport semestriel peuvent également être consultés sur le site http://www.kbc.be/.

(B) Un investissement en:

- Dépôts auprès d'organismes financiers soumis au contrôle prudentiel aux Etats-Unis d'Amérique, au Japon, au Canada ou en Australie et/ou

- Titres de créance émis par des organismes financiers soumis au contrôle prudentiel aux Etats-Unis, au Japon, au Canada ou en Australie et/ou

- Titres de créance émis ou garantis par les Etats-Unis, le Japon, le Canada ou en Australie.

Le contrôle prudentiel des organismes financiers aux Etats-Unis, au Japon, au Canada et en Australie peut être considéré comme équivalent au contrôle prudentiel des organismes financiers dans les Etats membres de l'Espace économique européen.

Les investissements en titres de créance émis par des organismes financiers soumis au contrôle prudentiel aux Etats-Unis, au Japon, au Canada et en Australie ou émis ou garantis par les Etats-Unis, le Japon, le Canada et l'Australie ont un score de solvabilité minimum comme exposé au point *Caractéristiques des obligations et autres titres de créance*.

(C) Les investissements peuvent également combiner des investissements en (A) et en (B).

Pas de garantie formelle

Aucune garantie formelle de remboursement du prix de souscription initial n'est octroyée au compartiment ou à ses actionnaires. En d'autres termes, la protection du capital ne constitue pas une obligation de résultat pour le compartiment, bien que la réalisation de cet objectif par le fonctionnement du mécanisme financier demeure la priorité absolue.

Si, en raison de la déficience du mécanisme financier, le montant à payer par action à l'Echéance (avant frais et taxes) est inférieur au prix de souscription initial, KBC Asset Management peut décider (sans y être obligé) d'affecter la commission de gestion perçue du compartiment et éventuellement d'autres compartiments de la Sicav pendant l'exercice en cours à la couverture de ce déficit. Ceci ne constitue pas une garantie de la part de KBC Asset Management SA. Celle-ci peut décider selon sa propre vision d'utiliser la commission de gestion dans ce but ou non.

Cette protection de capital ne vaut toutefois pas pour l'actionnaire qui vend ses actions avant l'Echéance.

RENDEMENT POTENTIEL:

Pour obtenir un rendement potentiel, le compartiment conclut des swaps avec une ou plusieurs contreparties de premier ordre. C'est la raison pour laquelle le compartiment cède une partie des revenus futurs de ses investissements destinés à la protection du capital à cette/ces contrepartie(s) pendant la durée du compartiment. En échange, la (les) contrepartie(s) s'engage(nt) à offrir un rendement potentiel décrit au point *Stratégie définie*.

POLITIQUE D'INVESTISSEMENT DU COMPARTIMENT:

CATEGORIES D'ACTIFS AUTORISES:

Conformément aux dispositions de l'Arrêté Royal du 12 novembre 2012 relatif à certains organismes de placement collectif publics, les investissements du compartiment peuvent consister en titres négociables (notamment obligations et autres instruments de créance), en instruments du marché monétaire, en parts d'organisme de placement collectif, en dépôts, en produits dérivés (dérivés financiers), en liquidités et tout autre instrument, pour autant que cela soit autorisé par la réglementation applicable.

Les limites et les restrictions d'investissement prévues par l'Arrêté Royal du 12 novembre 2012 relatif à certains organismes de placement collectif publics seront respectées à tout moment.

CARACTÉRISTIQUES DES OBLIGATIONS ET AUTRES TITRES DE CRÉANCE:

Le score de solvabilité moyen (rating) des obligations et autres instruments de créance pendant la durée du compartiment est de minimum "A-" pour Standard & Poor's ou un score de solvabilité équivalent de Moody's ou Fitch ou, à défaut d'un score de solvabilité, un profil de risque de crédit moyen au moins équivalent selon l'évaluation du gestionnaire.

Le score de solvabilité des obligations et autres instruments de créance à long terme lors du lancement de l'investissement est de minimum "A-" pour Standard & Poor's ou un score de solvabilité équivalent de Moody's ou Fitch ou, à défaut d'un score de solvabilité, un profil de risque de crédit moyen au moins équivalent selon l'évaluation du gestionnaire.

Le score de solvabilité des obligations et autres instruments de créance à court terme lors du lancement de l'investissement est de minimum "A-1" pour Standard & Poor's ou un score de solvabilité équivalent de Moody's ou Fitch ou, à défaut d'un score de solvabilité, un profil de risque de crédit moyen au moins équivalent selon l'évaluation du gestionnaire.

Toutes les durées sont prises en considération lors de la sélection des obligations et autres titres de créance.

TRANSACTIONS AUTORISEES EN 'SWAPS':

Les 'swaps' décrits ci-après sont conclus avec une/des contrepartie(s) de premier ordre dans les limites définies par la loi.

(1) Pour atteindre un rendement potentiel, le compartiment conclut des 'swaps'. Dans le cadre de ces 'swaps', le compartiment cède une partie des revenus futurs de ses investissements destinés à la protection du capital à cette/ces contrepartie(s) pendant la durée du compartiment. En échange, la (les) contrepartie(s) s'engage(nt) à offrir un rendement potentiel décrit au point *Stratégie définie.*

Les 'swaps' sous (1) sont indispensables à la réalisation des objectifs d'investissement du compartiment, étant donné qu'au moyen de cette technique l'objectif d'atteindre un rendement potentiel peut être réalisé.

Le profil de risque du compartiment n'est pas influencé par l'utilisation de ces 'swaps'.

(2) Le compartiment conclut si nécessaire des 'swaps' pour faire coïncider les durées des engagements du compartiment et celles des flux d'argent découlant des dépôts, obligations et autres instruments de créance décrits sous *Caractéristiques auxquelles les investissements doivent répondre.*

Ces 'swaps' sont indispensables à la réalisation des objectifs d'investissement du compartiment, étant donné qu'il n'y a pas d'obligations et d'autres instruments de créance en suffisance sur le marché dont les coupons et échéances coïncident parfaitement avec les échéances des engagements du compartiment.

Le profil de risque du compartiment n'est pas influencé par l'utilisation de ces 'swaps'.

(3) Le compartiment peut également conclure des 'swaps' pour se protéger du risque de crédit sur des émetteurs d'obligations et autres instruments de créance. Au moyen d'un tel 'swap', une ou plusieurs contrepartie(s) reprend/reprennent, en échange d'une prime payable par le compartiment le risque qu'un émetteur d'une obligation ou d'un autre instrument de créance se trouvant dans le portefeuille du compartiment reste en défaut.

Les 'swaps' sous (3) servent de couverture du risque de crédit.

Le profil de risque du compartiment n'est pas influencé par l'utilisation de ces 'swaps'.

LIMITES DE LA POLITIQUE DE PLACEMENT:

La politique de placement est menée dans les limites prévues par la réglementation.
Le compartiment peut contracter des emprunts à concurrence de 10% de ses actifs nets, pour autant qu'il s'agisse d'emprunts à court terme ayant pour but de résoudre des problèmes de liquidité à caractère temporaire.

STRATEGIE DEFINIE:

Objectifs et politique de placement :

Le compartiment poursuit deux objectifs d'investissement: d'une part le maintien de la valeur de souscription initiale à l'Echéance et d'autre part une plus-value éventuelle, en fonction de l'évolution d'un panier de 30 actions d'entreprises de qualité (comme défini ci-après) qui se caractérisent par une capitalisation boursière importante, calculée sur base d'une ***structure 'Fix Upside Cliquet '***.

Pour la première Période un revenu fixe de 5% sera distribué à l'Echéance. Pour les Périodes suivantes, la hausse éventuelle de ce panier d'actions par Période par rapport à la valeur de départ du panier *((Valeur Finale de la Période du panier moins Valeur de Départ du panier) divisée par Valeur de Départ du panier)* sera distribué à l'Echéance, étant toutefois entendu que pour déterminer la Valeur Finale de la Période des actions, il faut tenir compte du mode de calcul comme décrit sous "Valeur Finale par Période d'une action".
Performances négatives du panier ne sont pas prises en compte. Le résultat par Période est de minimum 0 %. Par conséquent, la plus-value finale acquise à l'Echéance est de minimum 5% (les plus-values minimales à acquérir pour les autres Périodes) (rendement actuariel minimum 0.88%, avant frais et impôts) et la plus-value finale acquise à l'Echéance est de maximum 33% (les plus-values maximales à acquérir pour les autres Périodes) (rendement actuariel maximum 5.31%, avant frais et impôts).

ECHEANCE: mercredi 31 janvier 2018 (Paiement avec date valeur J + 1 jour ouvrable bancaire)

MONNAIE: EUR, ou l'évolution du cours de change de la Monnaie d'émission des devises locales des actions du panier par rapport à l' EUR n'est pas pertinente.

Période	Durée Période	Plus-value Fixe par Période
1) 07/2012 - 06/2013	12 mois	5%

Période	Durée Période	Cours Final Période
2) 07/2013 – 06/2014	12 mois	Pour chaque action dans le panier la moyenne du Cours des dix premiers Jours d'Evaluation de juillet 2014**.**
3) 07/2014 – 06/2015	12 mois	Pour chaque action dans le panier la moyenne du Cours des dix premiers Jours d'Evaluation de juillet 2015**.**
4) 07/2015 – 06/2016	12 mois	Pour chaque action dans le panier la moyenne du Cours des dix premiers Jours d'Evaluation de juillet 2016**.**
5) 07/2016 – 12/2017	18 mois	Pour chaque action dans le panier la moyenne du Cours des dix premiers Jours d'Evaluation de janvier 2018**.**

VALEUR DE DÉPART D'UNE ACTION: Pour chaque action dans le panier la moyenne du Cours des dix premiers Jours d'Evaluation à partir de vendredi 27 juillet 2012 (ce jour inclus).

VALEUR FINALE PAR PERIODE D'UNE ACTION(*):

- Scénario 1: si le Cours Final de la Période d'une action est supérieur à la Valeur de Départ de cette action et quelle que soit cette différence, on portera en compte, pour la Valeur Finale par Période de cette action, une hausse de 7% par rapport à la Valeur de Départ de celle-ci pour la Période actuelle,
- Scénario 2: si le Cours Final de la Période d'une action est inférieur ou égal à la Valeur de Départ de cette action, on portera en compte, pour la Valeur Finale par Période de cette action, l'évolution réelle de celle-ci pour la Période actuelle.

(*)La hausse ou la baisse d'une action à la fin de chaque Période sera toujours calculée par rapport à la Valeur de départ de cette action individuelle comme décrit ci-dessus, qui est déterminée une seule fois et qui ne peut pas être changée, comme illustrée dans l'exemple ci-dessous.

VALEUR DE DEPART DU PANIER : la moyenne pondérée de la Valeur de Départ des actions du panier.

VALEUR FINALE DE LA PERIODE DU PANIER : la moyenne pondérée de la Valeur Finale par Période des actions du panier.

COURS :
Pour toutes les actions, à l'exception des actions cotées à la Bourse de Milan, le cours de clôture, notamment le cours d'une action du panier tel qu'il est calculé et communiqué à la clôture de la bourse par l'instance responsable de la bourse à laquelle le titre est coté (ou son successeur légal). Pour les actions qui sont cotées à la Bourse de Milan, le cours de référence est utilisé.

JOUR D'EVALUATION :
La détermination d'un Jour d'Evaluation se fait séparément pour chaque action dans le panier.

Un Jour d'Evaluation est un jour qui est à la fois un jour boursier prévu

i) pour la bourse à laquelle l'action est cotée et
ii) pour la bourse dont les activités ont une influence significative sur la négociation d'options et de contrats à terme sur cette action

ci-après 'les Bourses Concernées'.

Si, au Jour d'Evaluation

a) une des Bourses Concernées reste fermée de manière inattendue ou
b) il se produit un événement perturbateur du marché pour une des Bourses Concernées ou
c) il se produit une clôture anticipée d'une des Bourses Concernées

le Jour d'Evaluation original est remplacé par le jour boursier suivant au cours duquel il ne se produit pas d'événement décrit sous a), b) ou c) ci-dessus. Une clôture autre qu'une clôture ordinaire mais qui est annoncée à temps n'est pas considérée comme une clôture anticipée.

Lorsqu'une évaluation est faite sur base de Jours d'Evaluations successifs, le jour boursier remplaçant un Jour d'Evaluation original (i) ne peut coïncider avec un autre Jour d'Evaluation original et (ii) ne peut être un jour boursier qui remplace déjà un autre Jour d'Evaluation original.

Si toutefois un événement décrit sous a), b) ou c) ci-dessus se produit au cours de chacun des huit jours boursiers qui suivent le Jour d'Evaluation original,

(i) le huitième jour boursier sera considéré comme le Jour d'Evaluation original et
(ii) la sicav évaluera de bonne foi, en concertation avec la (les) contrepartie(s) de premier ordre avec laquelle (lesquelles) une convention de swap a été conclue, le cours de l'action tel qu'elle aurait été cotée ce huitième jour boursier et
(iii) la sicav informera les actionnaires au sujet des modifications relatives à la fixation de la Valeur de Départ et/ou de la Valeur Finale et aux modalités de paiement.

PANIER APPLICABLE :
Le tableau ci-dessous montre, dans les colonnes de gauche à droite, successivement le numéro d'ordre de l'action, son nom, son code Bloomberg, la bourse à laquelle elle est cotée (ville-MIC) et sa pondération initiale.

1	ALTRIA GROUP INC	MO UN equity	NEW YORK - XNYS	2.00%
2	ASTELLAS PHARMA INC	4503 JT equity	TOKYO - XTKS	7.00%
3	AT&T INC	T UN equity	NEW YORK - XNYS	7.00%
4	BANK OF MONTREAL	BMO CT equity	TORONTO - XTSE	3.00%
5	BCE INC	BCE CT equity	TORONTO - XTSE	3.00%
6	BRISTOL-MYERS SQUIBB CO	BMY UN equity	NEW YORK - XNYS	2.00%
7	CAN IMPERIAL BK OF COMMERCE	CM CT equity	TORONTO - XTSE	2.00%
8	CONSOLIDATED EDISON INC	ED UN equity	NEW YORK - XNYS	5.00%
9	DUKE ENERGY CORP	DUK UN equity	NEW YORK - XNYS	2.00%
10	EDF	EDF FP equity	PARIS - XPAR	2.00%
11	ENEL SPA	ENEL IM equity	MILANO - MTAA	2.00%
12	ENTERGY CORP	ETR UN equity	NEW YORK - XNYS	2.00%
13	GDF SUEZ	GSZ FP equity	PARIS - XPAR	3.00%
14	GLAXOSMITHKLINE PLC	GSK LN equity	LONDON - XLON	2.00%
15	KIMBERLY-CLARK CORP	KMB UN equity	NEW YORK - XNYS	2.00%
16	KONINKLIJKE KPN NV	KPN NA equity	AMSTERDAM - XAMS	2.00%
17	MERCK & CO. INC.	MRK UN equity	NEW YORK - XNYS	2.00%
18	NOVARTIS AG-REG	NOVN VX equity	ZURICH - XVTX	7.00%
19	NTT DOCOMO INC	9437 JT equity	TOKYO - XTKS	3.00%
20	REYNOLDS AMERICAN INC	RAI UN equity	NEW YORK - XNYS	2.00%
21	ROCHE HOLDING AG-GENUSSCHEIN	ROG VX equity	ZURICH - XVTX	7.00%
22	SEVERN TRENT PLC	SVT LN equity	LONDON - XLON	3.00%
23	SSE PLC	SSE LN equity	LONDON - XLON	5.00%
24	SWISSCOM AG-REG	SCMN VX equity	ZURICH - XVTX	7.00%
25	TAKEDA PHARMACEUTICAL CO LTD	4502 JT equity	TOKYO - XTKS	2.00%
26	TELIASONERA AB	TLSN SS equity	STOCKHOLM - XSTO	5.00%
27	UNILEVER PLC	ULVR LN equity	LONDON - XLON	3.00%
28	UNITED UTILITIES GROUP PLC	UU/ LN equity	LONDON - XLON	2.00%
29	VERIZON COMMUNICATIONS INC	VZ UN equity	NEW YORK - XNYS	2.00%
30	XCEL ENERGY INC	XEL UN equity	NEW YORK - XNYS	2.00%

Méthodologie quant à la composition du panier :
KBC Asset Management a composé le panier en utilisant la méthodologie suivante :

Etape 1 :

Le point de départ est l'univers des actions mondiales duquel un univers d'investissements potentiels est déduit conforme à la base économique pour la composition du panier et purifié selon la capitalisation boursière et des liquidités.
La base économique pour la composition du panier définit le volume de la sélection finale.

Etape 2 :

La sélection d'actions obtenue à l'issue de l'étape 1 est réduite à une liste plus limitée à l'aide d'une sélection quantitative basée sur des données financières historiques. Les actions sélectionnées proviennent des entreprises qui obtiennent de bons scores en termes de management qualitatif, de structure bilantaire saine et de l'évolution favorable de la rentabilité.

Etape 3 :

La sélection d'actions obtenue à l'issue de l'étape 2, est par la suite, vérifiée par les analystes de KBC Asset Management. Les actions qui sont continuellement suivies par les analystes et les actions pour lesquelles un avis défavorable existe, dès le lancement du produit, sont alors supprimées de la sélection.

Etape 4 :

Le résultat d'une dernière réduction est un panier final. Cette sélection a été faite selon les paramètres techniques d'options (entre autres la durée, la volatilité, le rendement de dividende, le taux d'intérêt).
Le panier final doit répondre aux exigences légales en ce qui concerne la quantité d'actions et la répartition suffisante dans la pondération. A côté de cela, l'on veille à ce que la distribution géographique et/ou sectorielle soit respectée. Chaque action retenue est évaluée d'une façon qualitative par les analystes en tenant compte des connaissances spécifiques concernant ces actions et les secteurs/régions auxquels elles appartiennent et ceci en fonction de la durée du compartiment.

Pour le compartiment Horizon CSOB Click Plus 1, environ 256 actions ont été sélectionnées au cours de l'étape 1.
L'étape 2 a réduit la sélection initiale à concurrence de maximum 20 %.
L'étape 3 a encore réduit la sélection de 10 % (indicatif). Le panier final composé au cours de l'étape 4 est décrit sous la rubrique ' Panier applicable '. Ce panier autorise à proposer le compartiment Horizon CSOB Click Plus 1 aux conditions telles que décrites dans la politique d'investissement mentionnée plus haut. . Le processus de sélection a recours ici à des paramètres pouvant influencer le rendement potentiel des investissements.

Critères de sélection pour faire partie du panier :
Une action/un émetteur ne peut faire partie d'un panier que si (i) l'action est cotée en bourse, (ii) l'action représente une capitalisation boursière importante et (iii) le Conseil d'Administration de la Sicav a approuvé l'insertion de l'action dans le panier (le Critère de Sélection).

Adaptations au panier à la suite d'une fusion, d'une acquisition, d'une scission, d'une nationalisation, d'une faillite ou de la disqualification:

Le nombre d'actions du panier sera toujours égal au nombre initial à moins qu'un émetteur du panier ne soit déclaré en faillite (cfr. § faillite).
Si le nombre d'actions diminue suite à une fusion, une action supplémentaire sera ajoutée au panier. L'action supplémentaire et l'action issue de la fusion recevront la même pondération dans le panier.

Fusion, acquisition, nationalisation ou Disqualification
Si un ou plusieurs émetteurs d'actions du panier prennent part à une fusion ou acquisition, il sera attribué aux actions des émetteurs concernés par l'opération et qui, après cette opération, remplissent encore les Critères de Sélection, un poids dans le panier égal à la somme des poids des actions de tous les émetteurs concernés par l'opération.
Si le nombre d'actions dans le panier diminue à la suite d'une fusion ou d'une acquisition, une action supplémentaire sera ajoutée au panier, émise par un émetteur jouissant d'un standing international et d'une solvabilité équivalents, et qui répond aux Critères de Sélection. Il sera attribué à cette action supplémentaire et à l'action issue de la fusion une pondération identique dans le panier.
Si un ou plusieurs émetteurs d'actions du panier sont impliqués dans une fusion, une acquisition, une nationalisation ou un autre événement suite auquel une ou plusieurs actions du panier ne répondent plus aux Critères de Sélection ('Disqualification'), le Conseil d'Administration de la sicav peut remplacer les actions qui ne répondent plus aux Critères de Sélection par des actions d'autres émetteurs jouissant d'un standing international et d'une solvabilité équivalents et qui répondent aux Critères de Sélection.

Scission
Si l'émetteur d'une action du panier procède à une scission, l'action de l'émetteur concerné peut être remplacée par soit une des actions nées de la scission et répondant aux Critères de Sélection, soit par un panier composé des actions nées de la scission et répondant aux Critères de Sélection. Ce panier d'actions sera considéré comme une seule action pour le calcul du nombre d'actions dans le panier. Si, après l'opération, aucune des actions issues de la scission ne satisfait aux Critères de Sélection, le Conseil d'Administration de la sicav peut remplacer les actions qui ne répondent plus aux Critères de Sélection par des actions d'autres émetteurs jouissant d'un standing international et d'une solvabilité équivalents et qui répondent aux Critères de Sélection.

Faillite
Si un émetteur d'une action dans le panier est déclaré en faillite, cette action est supprimée du panier et est réalisée au dernier cours précédant sa suppression. Le montant de la réalisation est ensuite placé jusqu'à l'échéance de la transaction de swap sous-jacente au compartiment au taux d'intérêt qui est en vigueur à ce moment sur le marché monétaire ou obligataire jusqu'à l'échéance de la transaction de swap sous-jacente au compartiment. Le montant ainsi majoré d'intérêts est porté en compte à l'Echéance comme étant le résultat de l'action pour le calcul de la hausse finale du panier.

Prêt d'instruments financiers:

Le compartiment peut prêter des instruments financiers dans les limites prescrites par la réglementation applicable.

Ces prêts n'ont pas d'incidence sur le profil de risque du compartiment, dès lors que:

- Les prêts sont réalisés dans le cadre d'un système de prêts de titres géré par un 'principal'. Dans ce système, le compartiment est exclusivement en rapport avec le principal qui intervient en la qualité de contrepartie à laquelle la propriété des titres est transférée. Le choix du principal est soumis à des critères sévères de sélection. Le principal garantit la restitution de titres équivalents aux titres prêtés.
- Par un système de gestion de marge il est toujours assuré que le compartiment bénéficie d'une garantie financière dont la valeur réelle est à tout moment supérieure à la valeur réelle des titres prêtés, ceci au cas où le principal ne restituerait pas les titres équivalents.

La restitution de titres équivalents aux titres prêtés peut être demandée à tout moment. Il est ainsi garanti que les prêts de titres n'influencent pas la gestion du compartiment.
Les prêts de titres permettent au compartiment de réaliser un rendement supplémentaire. Le principal verse une commission à la société de gestion. Cette commission revient essentiellement au compartiment, sous déduction de la rémunération pour la gestion de marge et les clearing services de KBC Banque.
La relation avec la (les) contrepartie(s) est régie sur base de conventions internationales standard.

Stratégie générale visant à couvrir le risque de change:

Pour protéger ses actifs contre les variations des taux de change tout en restant dans les limites fixées dans les statuts, le compartiment peut effectuer des transactions de vente de contrats à terme sur devises et de vente d'options call ou d'achat d'options put sur devises. Les transactions concernées ne peuvent avoir trait qu'à des contrats négociés sur un marché réglementé et régulier, agréé et ouvert au public, ou à des contrats négociés avec un établissement financier agréé de premier ordre, spécialisé dans ce type de transactions et qui déploie également ses activités sur le marché des options 'over the counter' (OTC). Dans le même but, le compartiment peut aussi vendre des devises à terme ou les échanger dans le cadre de transactions de gré à gré avec des établissements financiers de premier ordre, spécialisés dans ce type de transactions. L'objectif en matière de couverture des transactions précitées laisse supposer qu'il existe une relation directe entre ces transactions et les actifs à couvrir. Ceci implique qu'en principe, les transactions exprimées dans une devise donnée ne peuvent, en termes de volume, dépasser ni la valorisation de l'ensemble des actifs exprimés dans cette même devise, ni la durée de détention de ces actifs.

Aspects sociaux, éthiques et environnementaux:

Toute prise de participation dans des fabricants d'armes controversées, dont l'on peut conclure par consensus international au cours des cinq dernières décennies que leur usage occasionne des souffrances humaines disproportionnées à la population civile est résolument exclue du compartiment.
Il s'agit notamment de fabricants de mines antipersonnelles, de bombes et de munitions à fragmentation et d'armes à l'uranium appauvri.

Pour l'application éventuelle des disposition fiscales européennes et belges, nous vous renvoyons au prospectus sous 'Informations concernant la Sicav - Régime fiscal'.

2.1.4 GESTION FINANCIERE DU PORTEFEUILLE

La société de gestion délègue la gestion intellectuelle du portefeuille, à l'exception de la constitution et la tenue à jour du compartiment d'un point de vue technique et juridique, à KBC Fund Management Limited, Joshua Dawson House, Dawson Street, Dublin 2, IRELAND.

2.1.5 DISTRIBUTEUR

KBC Asset Management S.A., 5, Place de la Gare, L-1616 Luxembourg.

2.1.6 INDICE ET BENCHMARK

Pas d'application.

2.1.7 POLITIQUE SUIVIE PENDANT L'EXERCICE

Composition du panier à la date du rapport

Nom	Valeur
ALTRIA GROUP INC	2,1570
ASTELLAS PHARMA INC	11,5355
AT&T INC	6,5639
BANK OF MONTREAL (CT)	3,7013
BCE INC	3,1889
BRISTOL-MYERS SQUIBB CO	3,1536
CAN IMPERIAL BK OF COMMERCE (CT)	2,4690
CONSOLIDATED EDISON INC	4,2917
DUKE ENERGY CORP	2,0319
EDF	3,1009
ENEL SPA	2,7052
ENTERGY CORP	1,7518
GDF SUEZ	2,7237
GLAXOSMITHKLINE PLC	2,1685
KIMBERLY-CLARK CORP	2,4461
KONINKLIJKE KPN NV	1,1704
MERCK & CO. INC.	2,2601
NOVARTIS AG-REG	8,6844
NTT DOCOMO INC	3,9462
REYNOLDS AMERICAN INC	2,1655
ROCHE HOLDING AG-GENUSSCHEIN	10,0902
SEVERN TRENT PLC	2,9714
SSE PLC	5,1965
SWISSCOM AG-REG	8,4014
TAKEDA PHARMACEUTICAL CO LTD	2,6518
TELIASONERA AB	5,8999
UNILEVER PLC	3,2450
UNITED UTILITIES GROUP PLC	1,9643
VERIZON COMMUNICATIONS INC	2,1989
XCEL ENERGY INC	1,9159
TOTAL	116,75

Evolution de l'indice ou basket

Indice:	**BASKET**
31/12/2012:	**97,07**
28/06/2013:	**108,18**
31/12/2013:	**116,75**
Evolution depuis 31/12/2012:	**20,27%**
Evolution depuis 28/06/2013:	**7,92%**
Indice au départ du compartiment:	**100,00**
Garantie minimum en monnaie locale à la date d'échéance:	**10,50**
Monnaie locale:	**EUR**

Fixings

Période	Date finale	Valeur finale	Cap
1	12/07/2013	n.a.	5,00%

2.1.8 INDICATEUR SYNTHETIQUE DU RISQUE ET DE RENDEMENT

3 sur une échelle de 1 (risque faible) à 7 (risque élevé).

La valeur d'une part peut augmenter ou diminuer et l'investisseur pourrait recevoir moins que sa mise.
Conformément à la Directive 583/2010, un indicateur synthétique du risque et de rendement est déterminé donnant une indication chiffrée des rendements possibles, mais également des risques correspondants, du compartiment, calculée dans la devise du compartiment. L'indicateur est formulé par un chiffre entre 1 et 7. Plus le chiffre est élevé, plus le rendement possible est élevé, cependant le rendement est aussi plus difficilement prévisible. Des pertes sont également possibles. Le chiffre le plus bas ne signifie pas que l'investissement est totalement sans risque. Il indique que, comparé aux chiffres plus élevés, ce produit offrira normalement un rendement plus bas, mais en même temps mieux prévisible.
L'indicateur synthétique de risque et de rendement est évalué sur une base régulière et peut donc être diminué ou augmenté sur base des données provenant du passé. Les données provenant du passé ne sont pas toujours une indication fiable pour le rendement et risque futurs.

2.2 BILAN

Schéma du bilan		31/12/2013 (en devise du compartiment)	31/12/2012 (en devise du compartiment)
	TOTAL ACTIF NET	7.921.195,22	8.473.827,82
II.	**Valeurs mobilières,instruments du marché monétaire, OPC et instruments financiers dérivés**		
A.	Obligations et autres titres de créance		
	a) Obligations	6.952.294,15	7.670.158,10
	a} Collateral reçu sous forme d'obligations	26.008,19	
F.	Instruments finaciers dérivés		
	e) Sur actions		
	Contrats de swap (+/-)	366.520,69	90.235,57
IV.	**Créances et dettes à un an au plus**		
B.	Dettes		
	d) Collateral (-)	-26.008,19	
V.	**Dépôts et liquidités**		
A.	Avoirs bancaires à vue	58.137,45	56.479,12
B.	Avoirs bancaires à terme	550.065,90	660.481,80
VI.	**Comptes de régularisation**		
B.	Produits acquis	297,08	480,70
C.	Charges à imputer (-)	-6.120,05	-4.007,47
	TOTAL CAPITAUX PROPRES	7.921.195,22	8.473.827,82
A.	**Capital**	7.536.763,83	8.162.076,01
B.	**Participations au résultat**	5.090,00	112,14
D.	**Résultat de l'exercice**	379.341,39	311.639,67

POSTES HORS BILAN

I	**Sûretés réelles (+/-)**		
I.A	**Collateral (+/-)**		
I.A.A	Valeurs mobilières/instruments du marché monétaire	26.008,19	
IV	**Montants notionels des contrats de swap (+)**	7.165.587,20	8.312.080,00

2.3 COMPTE DE RÉSULTATS

	Compte de résultats	31/12/2013 (en devise du compartiment)	31/12/2012 (en devise du compartiment)
I.	**Réductions de valeur, moins-values et plus-values**		
A.	Obligations et autres titres de créance		
	a) Obligations	141.653,04	253.467,42
F.	Instruments financiers dérivés		
	e) Sur actions		
	Contrats de swap (+/-)	293.780,67	90.235,57
G.	Créances, dépôts, liquidités et dettes	-415,90	481,80
H.	Positions et opérations de change		
	b) Autres positions et opérations de change	0,05	
II.	**Produits et charges des placements**		
B.	Intérêts		
	a) Valeurs mobilières et instruments du marché monétaire	91.032,25	27.590,99
	b) Dépôts et liquidités	2.101,45	953,05
D.	Contrats de swap (+/-)	-45.923,86	-13.017,33
III.	**Autres produits**		
A.	Indemnité destinée à couvrir les frais d'acquisition et de réalisation des actifs, à décourager les sorties et à couvrir les frais de livraison	9.319,74	3.839,05
IV.	**Coûts d'exploitation**		
A.	Frais de transaction et de livraison inhérents aux placements (-)	-0,05	-0,02
B.	Charges financières (-)	-210,75	-136,26
C.	Rénumération due au dépositaire (-)	-250,00	
D.	Rénumération due au gestionnaire (-)		
	a) Gestion financière	-94.934,00	-43.319,70
	b) Gestion administrative et comptable	-8.045,23	-3.671,14
E.	Frais administratifs (-)	-150,00	
F.	Frais d'établissement et d'organisation (-)	-3.759,53	-83,43
G.	Rénumérations, charges sociales et pensions (-)	-9,51	
H.	Services et biens divers (-)	-4.104,92	-687,28
J.	Taxes	-244,12	-5,58
K.	Autres charges (-)	-497,94	-4.007,47
	Produits et charges de l'exercice (du semestre)		
	Sous-total II + III + IV impôts sur le résultat	-55.676,47	-32.545,12
V.	**Bénéfice courant (perte courante) avant impôts**	379.341,39	311.639,67
VII.	**Résultat de l'exercice**	379.341,39	311.639,67

Affectation des résultats		31/12/2013 (en devise du compartiment)	31/12/2012 (en devise du compartiment)
I.	**Bénéfice (Perte) à affecter**	384.431,39	311.751,81
	Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	379.341,39	311.639,67
	Participations au résultats perçus (participations au résultat versées)	5.090,00	112,14
II.	**(Affectations au) Prélèvements sur le capital**	-384.431,39	-311.751,81

2.4 COMPOSITION DES AVOIRS ET CHIFFRES-CLES

2.4.1 COMPOSITION DES AVOIRS DE HORIZON CSOB CLICK PLUS 1

Dénomination	Quantité au 31/12/2013	Devise	Cours en devises	Evaluation (en devise du compartiment)	% Détenu de l'OPC	% Porte feuille	% Actif net
ACTIF							
PORTEFEUILLE TITRES							
Obligations							
Obligations d'entreprises privées							
Irlande							
AMETHYST STRUCTURED FIN LD LD 6E 23/04-23/10	654.000,00	EUR	106,248	695.476,90		9,50	8,78
BEECHWOOD STRUCTURED FIN LD LD 6E 23/04-23/10	652.000,00	EUR	106,532	695.199,67		9,50	8,78
BROOKFIELDS CAPITAL PLC LD LD 6E 23/04-23/10	655.000,00	EUR	105,984	694.812,21		9,49	8,77
EPERON FINANCE LD LD 6E 23/04-23/10	657.000,00	EUR	105,726	695.236,04		9,50	8,78
ESPACCIO STRUCTURED FIN LD LD 6E 23/04-23/10	327.000,00	EUR	106,225	347.662,43		4,75	4,39
GREENSTREET STRUCTURED FIN LD LD 6E 23/04-23/10	329.000,00	EUR	105,663	347.939,58		4,75	4,39
NIMROD CAPITAL PLC LD LD 6E 23/04-23/10	328.000,00	EUR	105,824	347.409,73		4,75	4,39
OPAL FINANCIAL PRODUCTS PLC LD LD 6E 23/04-23/10	324.000,00	EUR	107,279	347.887,78		4,75	4,39
PROFILE FINANCE PLC LD LD 6E 23/04-23/10	329.000,00	EUR	105,788	348.350,24		4,76	4,40
RECOLTE SECURITIES PLC LD LD 6E 23/04-23/10	327.000,00	EUR	106,196	347.568,55		4,75	4,39
SILVERSTATE FIN.INV.PLC LD LD 6E 23/04-23/10	328.000,00	EUR	105,703	347.013,62		4,74	4,38
VESPUCCI STRUCTURED FIN LD LD 6E 23/04-23/10	330.000,00	EUR	105,093	347.116,03		4,74	4,38
VIGADO CAPITAL PLC LD LD 6E 23/04-23/10	327.000,00	EUR	105,999	346.923,84		4,74	4,38
VOYCE INVESTMENTS PLC LD LD 6E 23/04-23/10	329.000,00	EUR	105,695	348.044,53		4,76	4,39
WATERFORD CAPITAL INV. PLC LD LD 6E 23/04-23/10	327.000,00	EUR	106,204	347.593,57		4,75	4,39
WAVES FINANCIAL INV. PLC LD LD 6E 23/04-23/10	325.000,00	EUR	107,001	348.059,43		4,76	4,39
Total des obligations				6.952.294,15		94,99	87,77
Swaps							
Belgique							
KBC SWAPS	7.165.587,20	EUR	5,800	366.520,69		5,01	4,63
Total swaps				366.520,69		5,01	4,63
TOTAL DU PORTEFEUILLE TITRES				7.318.814,84		100,00	92,40
COLLATERAL PERCU							
Belgique							
KBC GROUP COLLATERAL EUR	26.008,19	EUR	1,000	26.008,19			0,33
TOTAL COLLATERAL PERCU				26.008,19			0,33
LIQUIDITES							
Comptes à vue							
Belgique							
KBC GROUP EURO	58.137,45	EUR	1,000	58.137,45			0,73
Total compte à vue				58.137,45			0,73

Comptes à terme							
Belgique							
KBC BANK NV 23/10-23/04/14 KBCBANK 0.310 %	240.000,00	EUR	100,021	240.050,40			3,03
Slovakie							
CALYON BANK 23/10-23/04/14 CALYON 0.260 %	310.000,00	EUR	100,005	310.015,50			3,91
Total comptes à terme				550.065,90			6,94
TOTAL LIQUIDITES				608.203,35			7,68
DEBITEURS ET CREDITEURS DIVERS							
Dettes							
Belgique							
KBC GROUP CONTREPARTIE COLLATERAUX EUR	-26.008,19	EUR	1,000	-26.008,19			-0,33
Total dettes				-26.008,19			-0,33
TOTAL DEBITEURS ET CREDITEURS DIVERS				-26.008,19			-0,33
AUTRES							
Intérêts courrus		EUR		297,08			0,00
Frais provisionnés		EUR		-6.120,05			-0,08
TOTAL AUTRES				-5.822,97			-0,07
TOTAL DE L'ACTIF NET				**7.921.195,22**			**100,00**

2.4.2 CHANGEMENT DANS LA COMPOSITIONS DES AVOIRS

La liste détaillée des transactions peut être consultée sans frais au siège de la Sicav, avenue du Port 2, 1080 Bruxelles.

2.4.3 MONTANT DES ENGAGEMENTS RELATIVES AUX POSITIONS EN DERIVES FINANCIERS

EN TITRES	Devise	En devise	En devise du compartiment	Lot-size	Date de transaction
KBC COLLATERAL EUR	EUR	26.008,19	26.008,19	n.a.	31.12.2013
EQLISWAP	EUR	7.165.587,20	7.165.587,20	n.a.	16.12.2013

2.4.4 EVOLUTION DES SOUSCRIPTIONS, DES RACHATS ET DE LA VALEUR NETTE D'INVENTAIRE

Période	Evolution du nombre des parts en circulation						
Années	Souscriptions		Remboursements		Fin de période		
	Cap.	Dis.	Cap.	Dis.	Cap.	Dis.	Total
2012 - 12	842.833,00		26.491,00		816.342,00		816.342,00
2013 - 12	0,00		86.649,00		729.693,00		729.693,00

Période	Montants payés et reçus par l'OPC (en devise du compartiment)			
Années	Souscriptions		Remboursements	
	Cap.	Dis.	Cap.	Dis.
2012 - 12	8.429.086,95		266.898,80	
2013 - 12	0,00		931.973,99	

Période	Valeur nette d'inventaire Fin de période (en devise du compartiment)		
Années	Du compartiment	D'une part	
		Cap.	Dis.
2012 - 12	8.473.827,82	10,38	
2013 - 12	7.921.195,22	10,86	

2.4.5 RETURNS

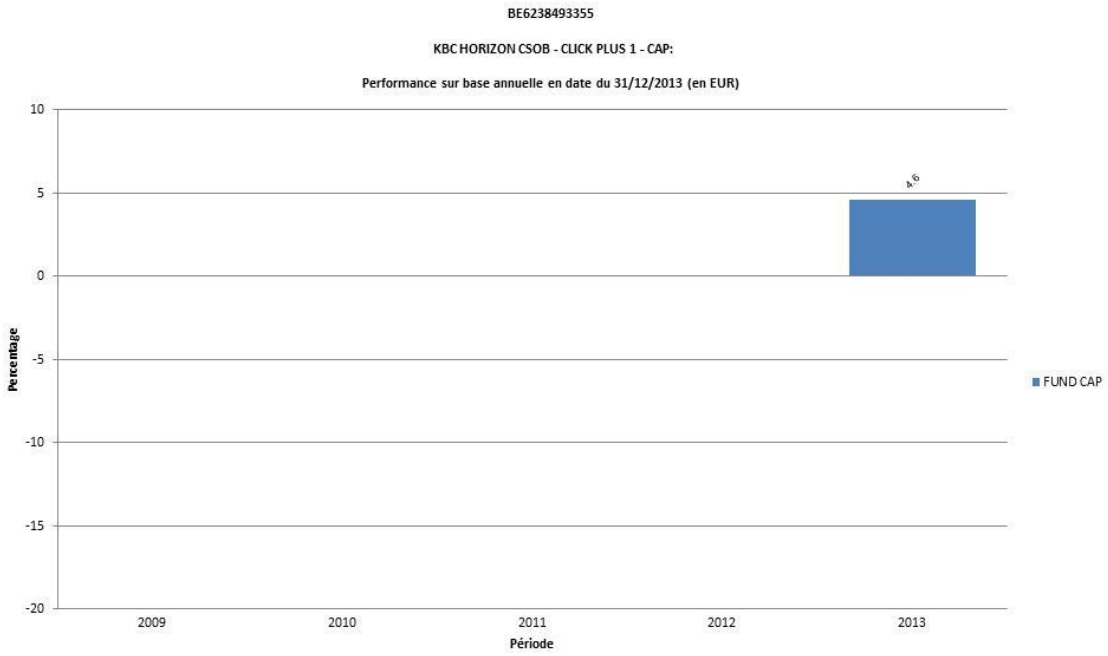

Cap Dis	ISIN code	Monnaie	1 An		3 Ans*		5 Ans*		10 Ans*		Depuis départ*	
			Classe d'actions	Bench mark	Classe d'actions	Bench mark	Classe d'actions	Bench mark	Classe d'actions	Bench mark	Date de lancement	Classe d'actions
CAP	BE6238493355	EUR	4.62%								20/07/2012	5.94%

* les taux indiqués sont sur base annuelle.
Ces données sont historiques et ne constituent pas de gage pour le futur.

- L'histogramme représente les performances d'exercices complets.
- Ces chiffres ne tiennent pas compte d'éventuelles restructurations.
- Calculée en EUR.
- Le rendement est calculé comme la modification de la valeur d'inventaire entre deux moments exprimés en pour cent.
- Méthode de calcul pour la date D où VIN correspond à la valeur d'inventaire:
  Parts de capitalisation (CAP)
  Return à la date D sur une période de X années :
  [VIN(D) / VIN(Y)] ^ [1 / X] - 1
  avec Y = D-X
  Return à la date D depuis la date de lancement S de la part:
  [NIW(D) / NIW(S)] ^ [1 / F] - 1
  avec F = 1 si la part existe depuis moins d'un an à la date D
  avec F = (D-S) / 365.25 si la part existe depuis plus d'un an à la date D
- Si la période entre les deux moments est de plus d'un an, le calcul ordinaire du rendement est converti en un rendement sur base annuelle en prenant la racine $n^{ème}$ de 1 plus le rendement total de la part.
- Les rendements ci-dessus ne tiennent pas compte des commissions et frais afférents aux émissions et aux rachats des parts.
- Il s'agit des rendements des parts de capitalisation.

2.4.6 FRAIS

Frais Courants: *
Capitalisation: 1.336%

* Ne sont pas inclus dans les frais mentionnés : les frais d'entrée et de sortie, les rémunérations liées aux performances, les frais de transaction payés dans le cadre de l'acquisition ou de l'aliénation d'actifs, les intérêts payés, les paiements aux fins de constitution de sûretés dans le cadre d'instruments financiers dérivés et les commissions liées aux Commission Sharing Agreements ou rémunérations similaires perçues par la société de gestion ou par toute personne y associée.

EXISTENCE DE COMMISSION SHARING AGREEMENTS

Pas d'application.

EXISTENCE DE 'FEE SHARING AGREEMENTS' ET DE 'REBATES' :

La société de gestion peut partager sa rémunération avec le Distributeur et des parties institutionnelles et/ou professionnelles. En principe, il s'agit de 35 à 60% dans le cas où le distributeur est une entité de KBC Groupe SA et de 35 à 70% dans le cas où le distributeur n'est pas une entité de KBC Groupe SA, bien que dans un nombre limité de cas, la rémunération du distributeur s'élève à moins de 35%. Sur demande, l'investisseur pourra obtenir de plus amples informations concernant ces cas.
Si la société de gestion investit les actifs de l'organisme de placement collectif dans des parts d'organismes de placement collectif qui ne sont pas gérés par une entité de KBC Groupe SA et si la société de gestion reçoit une rémunération, la société de gestion paiera cette rémunération à l'organisme de placement collectif.
Le *fee sharing* n'a pas d'incidence sur le montant de la commission de gestion que le compartiment verse à la société de gestion. Cette commission de gestion est soumise aux limitations prévues par les statuts. Ces limitations ne peuvent être modifiées qu'après avoir été approuvées par l'Assemblée Générale.
La société de gestion a conclu un accord de distribution avec le Distributeur de manière à favoriser une plus large distribution des droits de participation du compartiment en utilisant plusieurs canaux de distribution.
Il est de l'intérêt des participants, du compartiment et du Distributeur que le plus grand nombre possible de parts soit vendu et que les actifs du compartiment soient donc les plus élevés possible. De ce point de vue, il n'y a donc pas de conflit d'intérêts.

2.4.7 NOTES AUX ETATS FINANCIERS ET AUTRES DONNEES

La commission de gestion est payable au terme de chaque mois et est basée sur le nombre de parts en début de semestre.
La rémunération de l'agent administratif est payable à la fin de chaque mois et est basée sur le nombre d'actions émises au début de chaque semestre.
Rémunération du commissaire : 1 000 euros par an. Cette rémunération s'entend hors TVA et peut être indexé annuellement conformément aux décisions de l'assemblée générale.
Rémunération du dépositaire: cette commission est payable annuellement au début de chaque année civile et est calculée sur l'état du patrimoine à la fin de l'année civile précédente.
Aspects sociaux, éthiques et environnementaux:
Toute participation dans des fabricants d'armes controversées, dont l'on peut conclure par consensus international au cours des cinq dernières décennies que leur usage occasionne des souffrances humaines disproportionnées à la population civile est résolument écartées du compartiment. Il s'agit notamment de fabricants de mines antipersonnelles, de bombes et de munitions à fragmentation et d'armes à l'uranium appauvri.
Produits dérivés financiers sur indices financiers : de plus amples informations sur d'éventuels indices financiers servant de sous-jacent aux produits dérivés financiers sont fournies dans la section "Objectif et politique de placement du compartiment" du présent rapport.

Détail du collateral reçu(+) / donné(-) pour les dérivés financiers

Dénomination	Devise	Nominal	Devise port.	Evaluation en Devise port.
EURO STABILITY MECHANISM 12/14 0,21% 11/12	EUR	26.000	EUR	26.008,19
			Total	**26.008,19**

Pour la valorisation du collateral reçu(+) / donné(-) sur cette liste détaillée, des cours indicatifs fournis par la division Collateral Management de KBC Bank ont été utilisés.

SOMMAIRE

2. Renseignements relatifs au Horizon CSOB Memory Click 1

2.1. Rapport de gestion
2.1.1. Date de lancement, prix de souscription initiale et date d'échéance
2.1.2. Cotation en Bourse
2.1.3. Objectif et politique de placement du compartiment
2.1.4. Gestion du portefeuille d'investissement
2.1.5. Distributeurs
2.1.6. Indice et benchmark
2.1.7. Politique suivie pendant l'exercice
2.1.8. Indicateur synthétique du risque et de rendement (SRRI)

2.2. Bilan

2.3. Compte de résultats

2.4. Composition des avoirs et chiffres-clés
2.4.1. Composition des avoirs
2.4.2. Changement dans la composition des avoirs
2.4.3. Montant des engagements relatives aux positions en dérivés financiers
2.4.4. Evolution des souscriptions, des rachats et de la valeur nette d'inventaire
2.4.5. Rendements
2.4.6. Frais
2.4.7. Notes aux états financiers et autres données

2 RENSEIGNEMENTS RELATIFS AU HORIZON CSOB MEMORY CLICK 1

2.1 RAPPORT DE GESTION

2.1.1 DATE DE LANCEMENT ET PRIX DE LANCEMENT

Date de lancement: 19 octobre 2012
Prix de lancement: 10 EUR
Date de l'échéance: 30 mars 2018
Monnaie: EUR

2.1.2 COTATION EN BOURSE

Pas d'application.

2.1.3 RAPPEL DE LA POLITIQUE D'INVESTISSEMENT COMME ECRIT DANS LE PROSPECTUS

OBJECTIF DU COMPARTIMENT:

DESCRIPTION DE L'OBJECTIF DU COMPARTIMENT:

Le compartiment a pour double objectif (avant frais et taxes):

(1) De rembourser le prix de souscription initial par action de 10 EUR à l'Echéance (la protection de capital). Cette protection de capital est octroyée par la mise en place d'un mécanisme financier expliqué plus amplement au point *Protection du capital.* Cette protection du capital ne vaut toutefois pas pour l'actionnaire qui vend ses actions avant l'Echéance.

(2) D'offrir un rendement potentiel au moyen d'un investissement en 'swaps' (contrats d'échange). Les différents types de 'swaps' dans lesquels le compartiment peut investir, sont expliqués au point *Rendement potentiel.*

PROTECTION DU CAPITAL:

Le mécanisme financier destiné à la protection du capital

Le mécanisme financier destiné à assurer la protection du capital à l'Echéance consiste à investir la totalité des souscriptions en obligations et autres titres de créance, dépôts et/ou liquidités (notamment l'argent placé sur un compte à terme ou à vue). Ces investissements peuvent avoir différentes durées et dates de paiement de coupon qui sont adaptées aux échéances des engagements du compartiment au moyen des 'swaps' décrits au point *Transactions autorisées en 'swaps' (2)*.

Caractéristiques auxquelles les investissements doivent répondre

Les investissements doivent répondre à l'une des caractéristiques suivantes:

(1) Un investissement en dépôts et/ou titres de créance, placés auprès ou émis par des établissements financiers sous contrôle prudentiel et établi dans un Etat membre de l'Espace économique européen.

(2) Un investissement en titres de créance émis ou garantis par un Etat membre de l'Espace économique européen.

(3) Un investissement repris dans une stratégie d'investissement présentant une structure analogue et un risque de contrepartie identique à un investissement direct en dépôts et/ou titres de créance visés aux points (1) et (2) ci-dessus.

Les investissements sous (3) peuvent se composer de:

(A) Un investissement en obligations cotées en Bourse émises par des '*Special Purpose Vehicles'* (SPV).

Ces SPV sont gérés par KBC Asset Management SA ou une de ses filiales.

Les obligations émises par les SPV ont pour sous-jacent un portefeuille diversifié de dépôts émis par des organismes financiers, des obligations et d'autres titres de créance et produits dérivés (dérivés financiers). La sélection de ces actifs sous-jacents repose sur des critères relatifs à la répartition et la solvabilité (voir sous *Catégories des actifs autorisés* et *Caractéristiques des obligations et autres titres de créance)* afin de réduire le risque de contrepartie.

D'autres particularités relatives aux critères auxquels doivent répondre ces dépôts, obligations, autres titres de créance et produits dérivés (dérivés financiers) sous-jacents figurent dans les prospectus de base des SPV. Ces prospectus de base peuvent être consultés sur le site http://www.kbc.be/prospectus/spv/.

Les investissements tant du compartiment que des SPV sont expliqués pour l'investisseur dans le compartiment dans le rapport annuel et le rapport semestriel de la Sicav dont le compartiment fait partie. Le rapport annuel et le rapport semestriel peuvent également être consultés sur le site http://www.kbc.be/.

(B) Un investissement en:

- Dépôts auprès d'organismes financiers soumis au contrôle prudentiel aux Etats-Unis d'Amérique, au Japon, au Canada ou en Australie et/ou

- Titres de créance émis par des organismes financiers soumis au contrôle prudentiel aux Etats-Unis, au Japon, au Canada ou en Australie et/ou

- Titres de créance émis ou garantis par les Etats-Unis, le Japon, le Canada ou en Australie.

Le contrôle prudentiel des organismes financiers aux Etats-Unis, au Japon, au Canada et en Australie peut être considéré comme équivalent au contrôle prudentiel des organismes financiers dans les Etats membres de l'Espace économique européen.

Les investissements en titres de créance émis par des organismes financiers soumis au contrôle prudentiel aux Etats-Unis, au Japon, au Canada et en Australie ou émis ou garantis par les Etats-Unis, le Japon, le Canada et l'Australie ont un score de solvabilité minimum comme exposé au point *Caractéristiques des obligations et autres titres de créance*.

(C) Les investissements peuvent également combiner des investissements en (A) et en (B).

Pas de garantie formelle

Aucune garantie formelle de remboursement du prix de souscription initial n'est octroyée au compartiment ou à ses actionnaires. En d'autres termes, la protection du capital ne constitue pas une obligation de résultat pour le compartiment, bien que la réalisation de cet objectif par le fonctionnement du mécanisme financier demeure la priorité absolue.

Si, en raison de la déficience du mécanisme financier, le montant à payer par action à l'Echéance (avant frais et taxes) est inférieur au prix de souscription initial, KBC Asset Management peut décider (sans y être obligé) d'affecter la commission de gestion perçue du compartiment et éventuellement d'autres compartiments de la Sicav pendant l'exercice en cours à la couverture de ce déficit. Ceci ne constitue pas une garantie de la part de KBC Asset Management SA. Celle-ci peut décider selon sa propre vision d'utiliser la commission de gestion dans ce but ou non.

Cette protection de capital ne vaut toutefois pas pour l'actionnaire qui vend ses actions avant l'Echéance.

RENDEMENT POTENTIEL:

Pour obtenir un rendement potentiel, le compartiment conclut des swaps avec une ou plusieurs contreparties de premier ordre. C'est la raison pour laquelle le compartiment cède une partie des revenus futurs de ses investissements destinés à la protection du capital à cette/ces contrepartie(s) pendant la durée du compartiment. En échange, la (les) contrepartie(s) s'engage(nt) à offrir un rendement potentiel décrit au point *Stratégie définie*.

POLITIQUE D'INVESTISSEMENT DU COMPARTIMENT:

CATEGORIES D'ACTIFS AUTORISES:

Conformément aux dispositions de l'Arrêté Royal du 12 novembre 2012 relatif à certains organismes de placement collectif publics, les investissements du compartiment peuvent consister en titres négociables (notamment obligations et autres instruments de créance), en instruments du marché monétaire, en parts d'organisme de placement collectif, en dépôts, en produits dérivés (dérivés financiers), en liquidités et tout autre instrument, pour autant que cela soit autorisé par la réglementation applicable.

Les limites et les restrictions d'investissement prévues par l'Arrêté Royal du 12 novembre 2012 relatif à certains organismes de placement collectif publics seront respectées à tout moment.

CARACTÉRISTIQUES DES OBLIGATIONS ET AUTRES TITRES DE CRÉANCE:

Le score de solvabilité moyen (rating) des obligations et autres instruments de créance pendant la durée du compartiment est de minimum "A-" pour Standard & Poor's ou un score de solvabilité équivalent de Moody's ou Fitch ou, à défaut d'un score de solvabilité, un profil de risque de crédit moyen au moins équivalent selon l'évaluation du gestionnaire.

Le score de solvabilité des obligations et autres instruments de créance à long terme lors du lancement de l'investissement est de minimum "A-" pour Standard & Poor's ou un score de solvabilité équivalent de Moody's ou Fitch ou, à défaut d'un score de solvabilité, un profil de risque de crédit moyen au moins équivalent selon l'évaluation du gestionnaire.

Le score de solvabilité des obligations et autres instruments de créance à court terme lors du lancement de l'investissement est de minimum "A-1" pour Standard & Poor's ou un score de solvabilité équivalent de Moody's ou Fitch ou, à défaut d'un score de solvabilité, un profil de risque de crédit moyen au moins équivalent selon l'évaluation du gestionnaire.

Toutes les durées sont prises en considération lors de la sélection des obligations et autres titres de créance.

TRANSACTIONS AUTORISEES EN 'SWAPS':

Les 'swaps' décrits ci-après sont conclus avec une/des contrepartie(s) de premier ordre dans les limites définies par la loi.

(1) Pour atteindre un rendement potentiel, le compartiment conclut des 'swaps'. Dans le cadre de ces 'swaps', le compartiment cède une partie des revenus futurs de ses investissements destinés à la protection du capital à cette/ces contrepartie(s) pendant la durée du compartiment. En échange, la (les) contrepartie(s) s'engage(nt) à offrir un rendement potentiel décrit au point *Stratégie définie.*

Les 'swaps' sous (1) sont indispensables à la réalisation des objectifs d'investissement du compartiment, étant donné qu'au moyen de cette technique l'objectif d'atteindre un rendement potentiel peut être réalisé.

Le profil de risque du compartiment n'est pas influencé par l'utilisation de ces 'swaps'.

(2) Le compartiment conclut si nécessaire des 'swaps' pour faire coïncider les durées des engagements du compartiment et celles des flux d'argent découlant des dépôts, obligations et autres instruments de créance décrits sous *Caractéristiques auxquelles les investissements doivent répondre.*

Ces 'swaps' sont indispensables à la réalisation des objectifs d'investissement du compartiment, étant donné qu'il n'y a pas d'obligations et d'autres instruments de créance en suffisance sur le marché dont les coupons et échéances coïncident parfaitement avec les échéances des engagements du compartiment.

Le profil de risque du compartiment n'est pas influencé par l'utilisation de ces 'swaps'.

(3) Le compartiment peut également conclure des 'swaps' pour se protéger du risque de crédit sur des émetteurs d'obligations et autres instruments de créance. Au moyen d'un tel 'swap', une ou plusieurs contrepartie(s) reprend/reprennent, en échange d'une prime payable par le compartiment le risque qu'un émetteur d'une obligation ou d'un autre instrument de créance se trouvant dans le portefeuille du compartiment reste en défaut.

Les 'swaps' sous (3) servent de couverture du risque de crédit.

Le profil de risque du compartiment n'est pas influencé par l'utilisation de ces 'swaps'.

LIMITES DE LA POLITIQUE DE PLACEMENT:

La politique de placement est menée dans les limites prévues par la réglementation.
Le compartiment peut contracter des emprunts à concurrence de 10% de ses actifs nets, pour autant qu'il s'agisse d'emprunts à court terme ayant pour but de résoudre des problèmes de liquidité à caractère temporaire.

STRATEGIE DEFINIE:

Objectifs et politique de placement :

Ce compartiment poursuit deux objectifs d'investissement : il vise tout d'abord à préserver à l'Échéance 100% de la valeur initiale au moment de la souscription et ensuite à verser la somme des cliquets acquis par Période de référence à l'Échéance. Le cliquet est fixé à 3.5% pour la première Période de référence (rendement actuariel : 0.63% exclusif frais et impôts). Pour les Périodes de référence suivantes (à compter de la 2^{e} Période de référence), un cliquet variable sera calculé en fonction de la hausse éventuelle d'un panier de 30 actions de qualité caractérisées par une capitalisation boursière élevée et un faible rapport cours/bénéfice (comme défini ci-dessous), sur la base d'une structure ***Fix Upside Memory Click*** (comme définie ci-dessous). La hausse éventuelle du panier d'actions est déterminée pour chaque Période de référence *((Valeur finale Période de référence – Valeur initiale)/Valeur initiale).* La somme des cliquets sera versée à 100% à l'Échéance, sur la base de la méthode utilisée pour calculer la Valeur finale des actions, comme décrite à la section "Valeur finale d'une action par Période de référence". Les éventuelles baisses du panier ne sont pas prises en compte. Le cliquet minimal de la deuxième Période de référence s'élève à 0%. À partir de la 3^{e} Période de référence, le cliquet minimal est égal au cliquet de la Période de référence précédente.

DEVISE : EUR. Les fluctuations de valeur des devises dans lesquelles sont libellées les actions par rapport à l'EUR n'ont aucun impact. L'investisseur paie le montant de la souscription en EUR et sera payé en EUR à l'échéance (ou antérieurement).

PÉRIODES DE RÉFÉRENCE :

Période de référence	Plus-value fixe pour la Période de référence (versée à l'Échéance)
1) **10/2012 – 09/2013**	3.5%

Période de référence	Valeur finale d'une action par Période de référence
2) 10/2013 – 09/2014	Moyenne des valeurs pendant les 5 premiers Jours d'évaluation d'octobre 2014 pour chaque action du panier.
3) 10/2014 – 09/2015	Moyenne des valeurs pendant les 5 premiers Jours d'évaluation d'octobre 2015 pour chaque action du panier.
4) 10/2015 – 09/2016	Moyenne des valeurs pendant les 5 premiers Jours d'évaluation d'octobre 2016 pour chaque action du panier.
5) 10/2016 – 02/2018	Moyenne des valeurs pendant les 5 premiers Jours d'évaluation de mars 2018 pour chaque action du panier.

VALEUR INITIALE D'UNE ACTION : moyenne des valeurs pendant les 5 premiers Jours d'évaluation à compter du 26 octobre 2012 pour chaque action du panier.

VALEUR FINALE D'UNE ACTION PAR PÉRIODE DE RÉFÉRENCE :

- Scénario 1 : si la Valeur finale d'une action pour la Période de référence est supérieure à la Valeur initiale de l'action concernée (quelle que soit l'ampleur), une hausse de 6% est prise en compte par rapport à la Valeur initiale de l'action pour la Période de référence en question.
- Scénario 2 : si la Valeur finale d'une action pour la Période de référence est inférieure ou égale à la Valeur initiale de l'action concernée, elle est prise en compte pour la Période de référence en question.

VALEUR INITIALE : moyenne pondérée des Valeurs initiales des actions du panier.

VALEUR FINALE PAR PÉRIODE DE RÉFÉRENCE : moyenne pondérée des Valeurs finales des actions du panier pour la Période de référence.

COURS :
Pour toutes les actions, à l'exception des actions cotées à la Bourse de Milan, le cours de clôture, notamment le cours d'une action du panier tel qu'il est calculé et communiqué à la clôture de la bourse par l'instance responsable de la bourse à laquelle le titre est coté (ou son successeur légal). Pour les actions qui sont cotées à la Bourse de Milan, le cours de référence est utilisé.

JOUR D'EVALUATION :
La détermination d'un Jour d'Evaluation se fait séparément pour chaque action dans le panier.

Un Jour d'Evaluation est un jour qui est à la fois un jour boursier prévu

i) pour la bourse à laquelle l'action est cotée et
ii) pour la bourse dont les activités ont une influence significative sur la négociation d'options et de contrats à terme sur cette action

ci-après 'les Bourses Concernées'.

Si, au Jour d'Evaluation

a) une des Bourses Concernées reste fermée de manière inattendue ou
b) il se produit un événement perturbateur du marché pour une des Bourses Concernées ou
c) il se produit une clôture anticipée d'une des Bourses Concernées

le Jour d'Evaluation original est remplacé par le jour boursier suivant au cours duquel il ne se produit pas d'événement décrit sous a), b) ou c) ci-dessus. Une clôture autre qu'une clôture ordinaire mais qui est annoncée à temps n'est pas considérée comme une clôture anticipée.

Lorsqu'une évaluation est faite sur base de Jours d'Evaluations successifs, le jour boursier remplaçant un Jour d'Evaluation original (i) ne peut coïncider avec un autre Jour d'Evaluation original et (ii) ne peut être un jour boursier qui remplace déjà un autre Jour d'Evaluation original.

Si toutefois un événement décrit sous a), b) ou c) ci-dessus se produit au cours de chacun des huit jours boursiers qui suivent le Jour d'Evaluation original,

(i) le huitième jour boursier sera considéré comme le Jour d'Evaluation original et
(ii) la sicav évaluera de bonne foi, en concertation avec la (les) contrepartie(s) de premier ordre avec laquelle (lesquelles) une convention de swap a été conclue, le cours de l'action tel qu'elle aurait été cotée ce huitième jour boursier et
(iii) la sicav informera les actionnaires au sujet des modifications relatives à la fixation de la Valeur de Départ et/ou de la Valeur Finale et aux modalités de paiement.

PANIER APPLICABLE :
Le tableau ci-dessous montre, dans les colonnes de gauche à droite, successivement le numéro d'ordre de l'action, son nom, son code Bloomberg, la bourse à laquelle elle est cotée (ville-MIC) et sa pondération initiale.

1	ALTRIA GROUP INC	MO UN equity	NEW YORK - XNYS	2.00%
2	ASTELLAS PHARMA INC	4503 JT equity	TOKYO - XTKS	7.00%
3	AT&T INC	T UN equity	NEW YORK - XNYS	7.00%
4	BANK OF MONTREAL	BMO CT equity	TORONTO - XTSE	3.00%
5	BCE INC	BCE CT equity	TORONTO - XTSE	3.00%
6	BRISTOL-MYERS SQUIBB CO	BMY UN equity	NEW YORK - XNYS	2.00%
7	CAN IMPERIAL BK OF COMMERCE	CM CT equity	TORONTO - XTSE	2.00%
8	CONSOLIDATED EDISON INC	ED UN equity	NEW YORK - XNYS	5.00%
9	DUKE ENERGY CORP	DUK UN equity	NEW YORK - XNYS	2.00%
10	EDF	EDF FP equity	PARIS - XPAR	2.00%
11	ENEL SPA	ENEL IM equity	MILANO - MTAA	2.00%
12	ENTERGY CORP	ETR UN equity	NEW YORK - XNYS	2.00%
13	GDF SUEZ	GSZ FP equity	PARIS - XPAR	3.00%
14	GLAXOSMITHKLINE PLC	GSK LN equity	LONDON - XLON	2.00%
15	KIMBERLY-CLARK CORP	KMB UN equity	NEW YORK - XNYS	2.00%
16	KONINKLIJKE KPN NV	KPN NA equity	AMSTERDAM - XAMS	2.00%
17	MERCK & CO. INC.	MRK UN equity	NEW YORK - XNYS	2.00%
18	NOVARTIS AG-REG	NOVN VX equity	ZURICH - XVTX	7.00%
19	NTT DOCOMO INC	9437 JT equity	TOKYO - XTKS	3.00%
20	REYNOLDS AMERICAN INC	RAI UN equity	NEW YORK - XNYS	2.00%
21	ROCHE HOLDING AG-GENUSSCHEIN	ROG VX equity	ZURICH - XVTX	7.00%
22	SEVERN TRENT PLC	SVT LN equity	LONDON - XLON	3.00%
23	SSE PLC	SSE LN equity	LONDON - XLON	5.00%
24	SWISSCOM AG-REG	SCMN VX equity	ZURICH - XVTX	7.00%
25	TAKEDA PHARMACEUTICAL CO LTD	4502 JT equity	TOKYO - XTKS	2.00%
26	TELIASONERA AB	TLSN SS equity	STOCKHOLM - XSTO	5.00%
27	UNILEVER PLC	ULVR LN equity	LONDON - XLON	3.00%
28	UNITED UTILITIES GROUP PLC	UU/ LN equity	LONDON - XLON	2.00%
29	VERIZON COMMUNICATIONS INC	VZ UN equity	NEW YORK - XNYS	2.00%
30	XCEL ENERGY INC	XEL UN equity	NEW YORK - XNYS	2.00%

Méthodologie quant à la composition du panier :
KBC Asset Management a composé le panier en utilisant la méthodologie suivante :

Etape 1 :

Le point de départ est l'univers des actions mondiales duquel un univers d'investissements potentiels est déduit conforme à la base économique pour la composition du panier et purifié selon la capitalisation boursière et des liquidités.
La base économique pour la composition du panier définit le volume de la sélection finale.

Etape 2 :

La sélection d'actions obtenue à l'issue de l'étape 1 est réduite à une liste plus limitée à l'aide d'une sélection quantitative basée sur des données financières historiques. Les actions sélectionnées proviennent des entreprises qui obtiennent de bons scores en termes de management qualitatif, de structure bilantaire saine et de l'évolution favorable de la rentabilité.

Etape 3 :

La sélection d'actions obtenue à l'issue de l'étape 2, est par la suite, vérifiée par les analystes de KBC Asset Management. Les actions qui sont continuellement suivies par les analystes et les actions pour lesquelles un avis défavorable existe, dès le lancement du produit, sont alors supprimées de la sélection.

Etape 4 :

Le résultat d'une dernière réduction est un panier final. Cette sélection a été faite selon les paramètres techniques d'options (entre autres la durée, la volatilité, le rendement de dividende, le taux d'intérêt).
Le panier final doit répondre aux exigences légales en ce qui concerne la quantité d'actions et la répartition suffisante dans la pondération. A côté de cela, l'on veille à ce que la distribution géographique et/ou sectorielle soit respectée. Chaque action retenue est évaluée d'une façon qualitative par les analystes en tenant compte des connaissances spécifiques concernant ces actions et les secteurs/régions auxquels elles appartiennent et ceci en fonction de la durée du compartiment.

Pour le compartiment Horizon CSOB Memory Click 1, environ 326 actions ont été sélectionnées au cours de l'étape 1.
L'étape 2 a réduit la sélection initiale à concurrence de maximum 20 %.
L'étape 3 a encore réduit la sélection de 10 % (indicatif). Le panier final composé au cours de l'étape 4 est décrit sous la rubrique ' Panier applicable '. Ce panier autorise à proposer le compartiment Horizon CSOB Memory Click 1 aux conditions telles que décrites dans la politique d'investissement mentionnée plus haut. . Le processus de sélection a recours ici à des paramètres pouvant influencer le rendement potentiel des investissements.

Critères de sélection pour faire partie du panier :
Une action/un émetteur ne peut faire partie d'un panier que si (i) l'action est cotée en bourse, (ii) l'action représente une capitalisation boursière importante, (iii) un faible rapport cours/bénéfice et (iii) le Conseil d'Administration de la Sicav a approuvé l'insertion de l'action dans le panier (le Critère de Sélection).

Adaptations au panier à la suite d'une fusion, d'une acquisition, d'une scission, d'une nationalisation, d'une faillite ou de la disqualification:

Le nombre d'actions du panier sera toujours égal au nombre initial à moins qu'un émetteur du panier ne soit déclaré en faillite (cfr. § faillite).
Si le nombre d'actions diminue suite à une fusion, une action supplémentaire sera ajoutée au panier. L'action supplémentaire et l'action issue de la fusion recevront la même pondération dans le panier.

Fusion, acquisition, nationalisation ou Disqualification
Si un ou plusieurs émetteurs d'actions du panier prennent part à une fusion ou acquisition, il sera attribué aux actions des émetteurs concernés par l'opération et qui, après cette opération, remplissent encore les Critères de Sélection, un poids dans le panier égal à la somme des poids des actions de tous les émetteurs concernés par l'opération.
Si le nombre d'actions dans le panier diminue à la suite d'une fusion ou d'une acquisition, une action supplémentaire sera ajoutée au panier, émise par un émetteur jouissant d'un standing international et d'une solvabilité équivalents, et qui répond aux Critères de Sélection. Il sera attribué à cette action supplémentaire et à l'action issue de la fusion une pondération identique dans le panier.
Si un ou plusieurs émetteurs d'actions du panier sont impliqués dans une fusion, une acquisition, une nationalisation ou un autre événement suite auquel une ou plusieurs actions du panier ne répondent plus aux Critères de Sélection ('Disqualification'), le Conseil d'Administration de la sicav peut remplacer les actions qui ne répondent plus aux Critères de Sélection par des actions d'autres émetteurs jouissant d'un standing international et d'une solvabilité équivalents et qui répondent aux Critères de Sélection.

Scission
Si l'émetteur d'une action du panier procède à une scission, l'action de l'émetteur concerné peut être remplacée par soit une des actions nées de la scission et répondant aux Critères de Sélection, soit par un panier composé des actions nées de la scission et répondant aux Critères de Sélection. Ce panier d'actions sera considéré comme une seule action pour le calcul du nombre d'actions dans le panier. Si, après l'opération, aucune des actions issues de la scission ne satisfait aux Critères de Sélection, le Conseil d'Administration de la sicav peut remplacer les actions qui ne répondent plus aux Critères de Sélection par des actions d'autres émetteurs jouissant d'un standing international et d'une solvabilité équivalents et qui répondent aux Critères de Sélection.

Faillite
Si un émetteur d'une action dans le panier est déclaré en faillite, cette action est supprimée du panier et est réalisée au dernier cours précédant sa suppression. Le montant de la réalisation est ensuite placé jusqu'à l'échéance de la transaction de swap sous-jacente au compartiment au taux d'intérêt qui est en vigueur à ce moment sur le marché monétaire ou obligataire jusqu'à l'échéance de la transaction de swap sous-jacente au compartiment. Le montant ainsi majoré d'intérêts est porté en compte à l'Echéance comme étant le résultat de l'action pour le calcul de la hausse finale du panier.

Prêt d'instruments financiers:

Le compartiment peut prêter des instruments financiers dans les limites prescrites par la réglementation applicable.

Ces prêts n'ont pas d'incidence sur le profil de risque du compartiment, dès lors que:

- Les prêts sont réalisés dans le cadre d'un système de prêts de titres géré par un 'principal'. Dans ce système, le compartiment est exclusivement en rapport avec le principal qui intervient en la qualité de contrepartie à laquelle la propriété des titres est transférée. Le choix du principal est soumis à des critères sévères de sélection. Le principal garantit la restitution de titres équivalents aux titres prêtés.
- Par un système de gestion de marge il est toujours assuré que le compartiment bénéficie d'une garantie financière dont la valeur réelle est à tout moment supérieure à la valeur réelle des titres prêtés, ceci au cas où le principal ne restituerait pas les titres équivalents.

La restitution de titres équivalents aux titres prêtés peut être demandée à tout moment. Il est ainsi garanti que les prêts de titres n'influencent pas la gestion du compartiment.
Les prêts de titres permettent au compartiment de réaliser un rendement supplémentaire. Le principal verse une commission à la société de gestion. Cette commission revient essentiellement au compartiment, sous déduction de la rémunération pour la gestion de marge et les clearing services de KBC Banque.
La relation avec la (les) contrepartie(s) est régie sur base de conventions internationales standard.

Stratégie générale visant à couvrir le risque de change:

Pour protéger ses actifs contre les variations des taux de change tout en restant dans les limites fixées dans les statuts, le compartiment peut effectuer des transactions de vente de contrats à terme sur devises et de vente d'options call ou d'achat d'options put sur devises. Les transactions concernées ne peuvent avoir trait qu'à des contrats négociés sur un marché réglementé et régulier, agréé et ouvert au public, ou à des contrats négociés avec un établissement financier agréé de premier ordre, spécialisé dans ce type de transactions et qui déploie également ses activités sur le marché des options 'over the counter' (OTC). Dans le même but, le compartiment peut aussi vendre des devises à terme ou les échanger dans le cadre de transactions de gré à gré avec des établissements financiers de premier ordre, spécialisés dans ce type de transactions. L'objectif en matière de couverture des transactions précitées laisse supposer qu'il existe une relation directe entre ces transactions et les actifs à couvrir. Ceci implique qu'en principe, les transactions exprimées dans une devise donnée ne peuvent, en termes de volume, dépasser ni la valorisation de l'ensemble des actifs exprimés dans cette même devise, ni la durée de détention de ces actifs.

Aspects sociaux, éthiques et environnementaux:

Toute prise de participation dans des fabricants d'armes controversées, dont l'on peut conclure par consensus international au cours des cinq dernières décennies que leur usage occasionne des souffrances humaines disproportionnées à la population civile est résolument exclue du compartiment.
Il s'agit notamment de fabricants de mines antipersonnelles, de bombes et de munitions à fragmentation et d'armes à l'uranium appauvri.

Pour l'application éventuelle des disposition fiscales européennes et belges, nous vous renvoyons au prospectus sous 'Informations concernant la Sicav - Régime fiscal'.

2.1.4 GESTION FINANCIERE DU PORTEFEUILLE

La société de gestion délègue la gestion intellectuelle du portefeuille, à l'exception de la constitution et la tenue à jour du compartiment d'un point de vue technique et juridique, à KBC Fund Management Limited, Joshua Dawson House, Dawson Street, Dublin 2, IRELAND.

2.1.5 DISTRIBUTEUR

KBC Asset Management S.A., 5, Place de la Gare, L-1616 Luxembourg.

2.1.6 INDICE ET BENCHMARK

Pas d'application.

2.1.7 POLITIQUE SUIVIE PENDANT L'EXERCICE

Composition du panier à la date du rapport

Nom	Valeur
ALTRIA GROUP INC	2,4128
ASTELLAS PHARMA INC	10,9189
AT&T INC	7,0700
BANK OF MONTREAL (CT)	3,5807
BCE INC	3,1915
BRISTOL-MYERS SQUIBB CO	3,1899
CAN IMPERIAL BK OF COMMERCE (CT)	2,3143
CONSOLIDATED EDISON INC	4,6488
DUKE ENERGY CORP	2,1227
EDF	3,1128
ENEL SPA	2,1896
ENTERGY CORP	1,7764
GDF SUEZ	2,9083
GLAXOSMITHKLINE PLC	2,2972
KIMBERLY-CLARK CORP	2,5085
KONINKLIJKE KPN NV	1,5472
MERCK & CO. INC.	2,1819
NOVARTIS AG-REG	8,8088
NTT DOCOMO INC	4,3886
REYNOLDS AMERICAN INC	2,4110
ROCHE HOLDING AG-GENUSSCHEIN	9,6750
SEVERN TRENT PLC	3,1380
SSE PLC	4,7346
SWISSCOM AG-REG	8,5605
TAKEDA PHARMACEUTICAL CO LTD	2,6159
TELIASONERA AB	6,0753
UNILEVER PLC	3,2159
UNITED UTILITIES GROUP PLC	1,9288
VERIZON COMMUNICATIONS INC	2,2013
XCEL ENERGY INC	1,9990
TOTAL	117,72

Evolution de l'indice ou basket

Indice:	**BASKET**
31/12/2012:	**98,01**
28/06/2013:	**109,12**
31/12/2013:	**117,72**
Evolution depuis 31/12/2012:	**20,11%**
Evolution depuis 28/06/2013:	**7,88%**
Indice au départ du compartiment:	**100,00**
Garantie minimum en monnaie locale à la date d'échéance:	**10,00**
Monnaie locale:	**EUR**

Fixings

Période	Date finale	Valeur finale	Cap
1	07/10/2013	n.a.	3,50%

2.1.8 INDICATEUR SYNTHETIQUE DU RISQUE ET DE RENDEMENT

2 sur une échelle de 1 (risque faible) à 7 (risque élevé).

La valeur d'une part peut augmenter ou diminuer et l'investisseur pourrait recevoir moins que sa mise.
Conformément à la Directive 583/2010, un indicateur synthétique du risque et de rendement est déterminé donnant une indication chiffrée des rendements possibles, mais également des risques correspondants, du compartiment, calculée dans la devise du compartiment. L'indicateur est formulé par un chiffre entre 1 et 7. Plus le chiffre est élevé, plus le rendement possible est élevé, cependant le rendement est aussi plus difficilement prévisible. Des pertes sont également possibles. Le chiffre le plus bas ne signifie pas que l'investissement est totalement sans risque. Il indique que, comparé aux chiffres plus élevés, ce produit offrira normalement un rendement plus bas, mais en même temps mieux prévisible.
L'indicateur synthétique de risque et de rendement est évalué sur une base régulière et peut donc être diminué ou augmenté sur base des données provenant du passé. Les données provenant du passé ne sont pas toujours une indication fiable pour le rendement et risque futurs.

2.2 BILAN

Schéma du bilan		31/12/2013 (en devise du compartiment)	31/12/2012 (en devise du compartiment)
	TOTAL ACTIF NET	9.286.538,38	9.491.277,86
II.	**Valeurs mobilières,instruments du marché monétaire, OPC et instruments financiers dérivés**		
A.	Obligations et autres titres de créance		
	a) Obligations	8.052.250,66	8.756.592,83
	a} Collateral reçu sous forme d'obligations	28.008,82	
F.	Instruments finaciers dérivés		
	e) Sur actions		
	Contrats de swap (+/-)	495.614,46	69.177,77
IV.	**Créances et dettes à un an au plus**		
A.	Créances		
	a) Montants à recevoir		7.850,12
B.	Dettes		
	d) Collateral (-)	-28.008,82	
V.	**Dépôts et liquidités**		
A.	Avoirs bancaires à vue	74.459,71	61.250,55
B.	Avoirs bancaires à terme	670.079,90	600.438,00
VI.	**Comptes de régularisation**		
B.	Produits acquis	361,68	418,00
C.	Charges à imputer (-)	-6.228,03	-4.449,41
	TOTAL CAPITAUX PROPRES	9.286.538,38	9.491.277,86
A.	**Capital**	8.700.096,92	9.303.709,17
B.	**Participations au résultat**	2.816,09	-39,62
D.	**Résultat de l'exercice**	583.625,37	187.608,31

POSTES HORS BILAN

I	**Sûretés réelles (+/-)**		
I.A	**Collateral (+/-)**		
I.A.A	Valeurs mobilières/instruments du marché monétaire	28.008,82	
IV	**Montants notionels des contrats de swap (+)**	8.590.650,00	9.271.090,00

2.3 COMPTE DE RÉSULTATS

Compte de résultats		31/12/2013 (en devise du compartiment)	31/12/2012 (en devise du compartiment)
I.	**Réductions de valeur, moins-values et plus-values**		
A.	Obligations et autres titres de créance		
	a) Obligations	161.467,07	130.930,75
F.	Instruments financiers dérivés		
	e) Sur actions		
	Contrats de swap (+/-)	456.744,96	69.177,77
G.	Créances, dépôts, liquidités et dettes	-358,10	438,00
II.	**Produits et charges des placements**		
B.	Intérêts		
	a) Valeurs mobilières et instruments du marché monétaire	103.887,33	8.546,88
	b) Dépôts et liquidités	2.391,51	428,52
D.	Contrats de swap (+/-)	-48.702,08	
III.	**Autres produits**		
A.	Indemnité destinée à couvrir les frais d'acquisition et de réalisation des actifs, à décourager les sorties et à couvrir les frais de livraison	8.238,91	1.114,05
IV.	**Coûts d'exploitation**		
B.	Charges financières (-)	-236,05	-26,66
C.	Rénumération due au dépositaire (-)	-250,00	
D.	Rénumération due au gestionnaire (-)		
	a) Gestion financière	-81.238,03	-15.863,82
	b) Gestion administrative et comptable	-9.231,54	-1.802,69
E.	Frais administratifs (-)	-150,00	
F.	Frais d'établissement et d'organisation (-)	-3.803,53	-885,08
G.	Rénumérations, charges sociales et pensions (-)	-10,93	
H.	Services et biens divers (-)	-3.952,22	
J.	Taxes	-276,89	
K.	Autres charges (-)	-895,04	-4.449,41
	Produits et charges de l'exercice (du semestre)		
	Sous-total II + III + IV impôts sur le résultat	-34.228,56	-12.938,21
V.	**Bénéfice courant (perte courante) avant impôts**	583.625,37	187.608,31
VII.	**Résultat de l'exercice**	583.625,37	187.608,31

Affectation des résultats		31/12/2013 (en devise du compartiment)	31/12/2012 (en devise du compartiment)
I.	**Bénéfice (Perte) à affecter**	586.441,46	187.568,69
	Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	583.625,37	187.608,31
	Participations au résultats perçus (participations au résultat versées)	2.816,09	-39,62
II.	**(Affectations au) Prélèvements sur le capital**	-586.441,46	-187.568,69

2.4 COMPOSITION DES AVOIRS ET CHIFFRES-CLES

2.4.1 COMPOSITION DES AVOIRS DE HORIZON CSOB MEMORY CLICK 1

Dénomination	Quantité au 31/12/2013	Devise	Cours en devises	Evaluation (en devise du compartiment)	% Détenu de l'OPC	% Porte feuille	% Actif net
ACTIF							
PORTEFEUILLE TITRES							
Obligations							
Obligations d'entreprises privées							
Irlande							
AMETHYST STRUCTURED FIN LD LD 6E 23/04-23/10	758.000,00	EUR	106,248	806.072,61		9,43	8,68
BEECHWOOD STRUCTURED FIN LD LD 6E 23/04-23/10	756.000,00	EUR	106,532	806.090,41		9,43	8,68
BROOKFIELDS CAPITAL PLC LD LD 6E 23/04-23/10	759.000,00	EUR	105,984	805.133,54		9,42	8,67
EPERON FINANCE LD LD 6E 23/04-23/10	761.000,00	EUR	105,726	805.288,64		9,42	8,67
ESPACCIO STRUCTURED FIN LD LD 6E 23/04-23/10	379.000,00	EUR	106,225	402.948,20		4,71	4,34
GREENSTREET STRUCTURED FIN LD LD 6E 23/04-23/10	381.000,00	EUR	105,663	402.933,07		4,71	4,34
NIMROD CAPITAL PLC LD LD 6E 23/04-23/10	380.000,00	EUR	105,824	402.486,87		4,71	4,33
OPAL FINANCIAL PRODUCTS PLC LD LD 6E 23/04-23/10	375.000,00	EUR	107,279	402.647,89		4,71	4,34
PROFILE FINANCE PLC LD LD 6E 23/04-23/10	380.000,00	EUR	105,788	402.349,83		4,71	4,33
RECOLTE SECURITIES PLC LD LD 6E 23/04-23/10	378.000,00	EUR	106,196	401.776,49		4,70	4,33
SILVERSTATE FIN.INV.PLC LD LD 6E 23/04-23/10	380.000,00	EUR	105,703	402.027,96		4,70	4,33
VESPUCCI STRUCTURED FIN LD LD 6E 23/04-23/10	383.000,00	EUR	105,093	402.864,98		4,71	4,34
VIGADO CAPITAL PLC LD LD 6E 23/04-23/10	379.000,00	EUR	105,999	402.092,16		4,70	4,33
VOYCE INVESTMENTS PLC LD LD 6E 23/04-23/10	381.000,00	EUR	105,695	403.054,61		4,72	4,34
WATERFORD CAPITAL INV. PLC LD LD 6E 23/04-23/10	378.000,00	EUR	106,204	401.805,41		4,70	4,33
WAVES FINANCIAL INV. PLC LD LD 6E 23/04-23/10	376.000,00	EUR	107,001	402.677,99		4,71	4,34
Total des obligations				8.052.250,66		94,20	86,71
Swaps							
Belgique							
KBC SWAPS	8.590.650,00	EUR	6,910	495.614,46		5,80	5,34
Total swaps				495.614,46		5,80	5,34
TOTAL DU PORTEFEUILLE TITRES				8.547.865,12		100,00	92,05
COLLATERAL PERCU							
Belgique							
KBC GROUP COLLATERAL EUR	28.008,82	EUR	1,000	28.008,82			0,30
TOTAL COLLATERAL PERCU				28.008,82			0,30
LIQUIDITES							
Comptes à vue							
Belgique							
KBC GROUP EURO	74.459,71	EUR	1,000	74.459,71			0,80
Total compte à vue				74.459,71			0,80

Comptes à terme							
Belgique							
KBC BANK NV 23/10-23/04/14 KBCBANK 0.310 %	290.000,00	EUR	100,021	290.060,90			3,12
Slovakie							
CALYON BANK 23/10-23/04/14 CALYON 0.260 %	380.000,00	EUR	100,005	380.019,00			4,09
Total comptes à terme				670.079,90			7,22
TOTAL LIQUIDITES				744.539,61			8,02
DEBITEURS ET CREDITEURS DIVERS							
Dettes							
Belgique							
KBC GROUP CONTREPARTIE COLLATERAUX EUR	-28.008,82	EUR	1,000	-28.008,82			-0,30
Total dettes				-28.008,82			-0,30
TOTAL DEBITEURS ET CREDITEURS DIVERS				-28.008,82			-0,30
AUTRES							
Intérêts courrus		EUR		361,68			0,00
Frais provisionnés		EUR		-6.228,03			-0,07
TOTAL AUTRES				-5.866,35			-0,06
TOTAL DE L'ACTIF NET				**9.286.538,38**			**100,00**

2.4.2 CHANGEMENT DANS LA COMPOSITIONS DES AVOIRS

La liste détaillée des transactions peut être consultée sans frais au siège de la Sicav, avenue du Port 2, 1080 Bruxelles.

2.4.3 MONTANT DES ENGAGEMENTS RELATIVES AUX POSITIONS EN DERIVES FINANCIERS

EN TITRES	Devise	En devise	En devise du compartiment	Lot-size	Date de transaction
KBC COLLATERAL EUR	EUR	28.008,82	28.008,82	n.a.	31.12.2013
EQLISWAP	EUR	8.590.650,00	8.590.650,00	n.a.	29.11.2013

2.4.4 EVOLUTION DES SOUSCRIPTIONS, DES RACHATS ET DE LA VALEUR NETTE D'INVENTAIRE

Période	Evolution du nombre des parts en circulation						
Années	Souscriptions		Remboursements		Fin de période		
	Cap.	Dis.	Cap.	Dis.	Cap.	Dis.	Total
2012 - 12	934.199,00		3.890,00		930.309,00		930.309,00
2013 - 12	1.350,00		74.941,00		856.718,00		856.718,00

Période	Montants payés et reçus par l'OPC (en devise du compartiment)			
Années	Souscriptions		Remboursements	
	Cap.	Dis.	Cap.	Dis.
2012 - 12	9.343.082,20		39.412,65	
2013 - 12	13.916,00		802.203,13	

Période	Valeur nette d'inventaire Fin de période (en devise du compartiment)		
Années	Du compartiment	D'une part	
		Cap.	Dis.
2012 - 12	9.491.277,86	10,20	
2013 - 12	9.286.538,38	10,84	

2.4.5 RETURNS

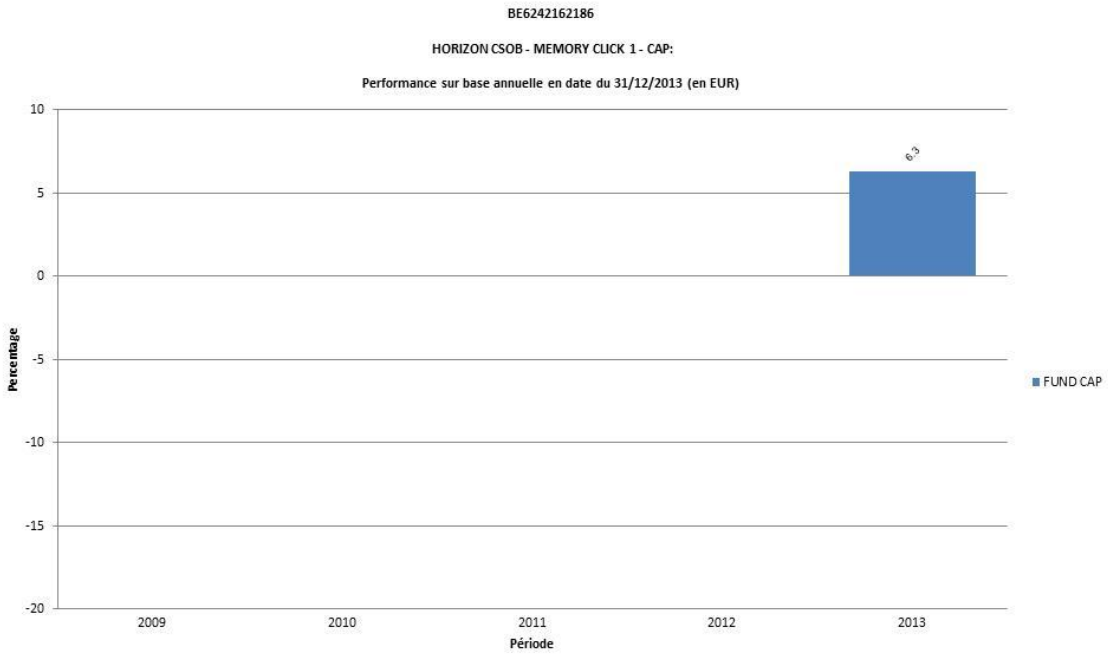

Cap Dis	ISIN code	Monnaie	1 An		3 Ans*		5 Ans*		10 Ans*		Depuis départ*	
			Classe d'actions	Bench mark	Classe d'actions	Bench mark	Classe d'actions	Bench mark	Classe d'actions	Bench mark	Date de lancement	Classe d'actions
CAP	BE6242162186	EUR	6.27%								19/10/2012	7.07%

* les taux indiqués sont sur base annuelle.
Ces données sont historiques et ne constituent pas de gage pour le futur.

- L'histogramme représente les performances d'exercices complets.
- Ces chiffres ne tiennent pas compte d'éventuelles restructurations.
- Calculée en EUR.
- Le rendement est calculé comme la modification de la valeur d'inventaire entre deux moments exprimés en pour cent.
- Méthode de calcul pour la date D où VIN correspond à la valeur d'inventaire:
  Parts de capitalisation (CAP)
  Return à la date D sur une période de X années :
  [VIN(D) / VIN(Y)] ^ [1 / X] - 1
  avec Y = D-X
  Return à la date D depuis la date de lancement S de la part:
  [NIW(D) / NIW(S)] ^ [1 / F] - 1
  avec F = 1 si la part existe depuis moins d'un an à la date D
  avec F = (D-S) / 365.25 si la part existe depuis plus d'un an à la date D
- Si la période entre les deux moments est de plus d'un an, le calcul ordinaire du rendement est converti en un rendement sur base annuelle en prenant la racine $n^{ème}$ de 1 plus le rendement total de la part.
- Les rendements ci-dessus ne tiennent pas compte des commissions et frais afférents aux émissions et aux rachats des parts.
- Il s'agit des rendements des parts de capitalisation.

2.4.6 FRAIS

Frais Courants: *
Capitalisation: 1.039%

* Ne sont pas inclus dans les frais mentionnés : les frais d'entrée et de sortie, les rémunérations liées aux performances, les frais de transaction payés dans le cadre de l'acquisition ou de l'aliénation d'actifs, les intérêts payés, les paiements aux fins de constitution de sûretés dans le cadre d'instruments financiers dérivés et les commissions liées aux Commission Sharing Agreements ou rémunérations similaires perçues par la société de gestion ou par toute personne y associée.

EXISTENCE DE COMMISSION SHARING AGREEMENTS

Pas d'application.

EXISTENCE DE 'FEE SHARING AGREEMENTS' ET DE 'REBATES' :

La société de gestion peut partager sa rémunération avec le Distributeur et des parties institutionnelles et/ou professionnelles. En principe, il s'agit de 35 à 60% dans le cas où le distributeur est une entité de KBC Groupe SA et de 35 à 70% dans le cas où le distributeur n'est pas une entité de KBC Groupe SA, bien que dans un nombre limité de cas, la rémunération du distributeur s'élève à moins de 35%. Sur demande, l'investisseur pourra obtenir de plus amples informations concernant ces cas.
Si la société de gestion investit les actifs de l'organisme de placement collectif dans des parts d'organismes de placement collectif qui ne sont pas gérés par une entité de KBC Groupe SA et si la société de gestion reçoit une rémunération, la société de gestion paiera cette rémunération à l'organisme de placement collectif.
Le *fee sharing* n'a pas d'incidence sur le montant de la commission de gestion que le compartiment verse à la société de gestion. Cette commission de gestion est soumise aux limitations prévues par les statuts. Ces limitations ne peuvent être modifiées qu'après avoir été approuvées par l'Assemblée Générale.
La société de gestion a conclu un accord de distribution avec le Distributeur de manière à favoriser une plus large distribution des droits de participation du compartiment en utilisant plusieurs canaux de distribution.
Il est de l'intérêt des participants, du compartiment et du Distributeur que le plus grand nombre possible de parts soit vendu et que les actifs du compartiment soient donc les plus élevés possible. De ce point de vue, il n'y a donc pas de conflit d'intérêts.

2.4.7 NOTES AUX ETATS FINANCIERS ET AUTRES DONNEES

La commission de gestion est payable au terme de chaque mois et est basée sur le nombre de parts en début de semestre.
La rémunération de l'agent administratif est payable à la fin de chaque mois et est basée sur le nombre d'actions émises au début de chaque semestre.
Rémunération du commissaire : 1 000 euros par an. Cette rémunération s'entend hors TVA et peut être indexé annuellement conformément aux décisions de l'assemblée générale.
Rémunération du dépositaire: cette commission est payable annuellement au début de chaque année civile et est calculée sur l'état du patrimoine à la fin de l'année civile précédente.
Aspects sociaux, éthiques et environnementaux:
Toute participation dans des fabricants d'armes controversées, dont l'on peut conclure par consensus international au cours des cinq dernières décennies que leur usage occasionne des souffrances humaines disproportionnées à la population civile est résolument écartées du compartiment. Il s'agit notamment de fabricants de mines antipersonnelles, de bombes et de munitions à fragmentation et d'armes à l'uranium appauvri.
Produits dérivés financiers sur indices financiers : de plus amples informations sur d'éventuels indices financiers servant de sous-jacent aux produits dérivés financiers sont fournies dans la section "Objectif et politique de placement du compartiment" du présent rapport.

Détail du collateral reçu(+) / donné(-) pour les dérivés financiers

Dénomination	Devise	Nominal	Devise port.	Evaluation en Devise port.
EURO STABILITY MECHANISM 12/14 0,21% 11/12	EUR	28.000	EUR	28.008,82
			Total	**28.008,82**

Pour la valorisation du collateral reçu(+) / donné(-) sur cette liste détaillée, des cours indicatifs fournis par la division Collateral Management de KBC Bank ont été utilisés.

SOMMAIRE

2. Renseignements relatifs au Horizon CSOB Dobyvatelia Novych Trhov EUR 1

2.1. Rapport de gestion
2.1.1. Date de lancement, prix de souscription initiale et date d'échéance
2.1.2. Cotation en Bourse
2.1.3. Objectif et politique de placement du compartiment
2.1.4. Gestion du portefeuille d'investissement
2.1.5. Distributeurs
2.1.6. Indice et benchmark
2.1.7. Politique suivie pendant l'exercice
2.1.8. Indicateur synthétique du risque et de rendement (SRRI)

2.2. Bilan

2.3. Compte de résultats

2.4. Composition des avoirs et chiffres-clés
2.4.1. Composition des avoirs
2.4.2. Changement dans la composition des avoirs
2.4.3. Montant des engagements relatives aux positions en dérivés financiers
2.4.4. Evolution des souscriptions, des rachats et de la valeur nette d'inventaire
2.4.5. Rendements
2.4.6. Frais
2.4.7. Notes aux états financiers et autres données

2 RENSEIGNEMENTS RELATIFS AU HORIZON CSOB DOBYVATELIA NOVYCH TRHOV EUR 1

2.1 RAPPORT DE GESTION

2.1.1 DATE DE LANCEMENT ET PRIX DE LANCEMENT

Date de lancement: 14 juin 2013
Prix de lancement: 10 EUR
Date de l'échéance: 31 janvier 2019
Monnaie: EUR

2.1.2 COTATION EN BOURSE

Pas d'application.

2.1.3 RAPPEL DE LA POLITIQUE D'INVESTISSEMENT COMME ECRIT DANS LE PROSPECTUS

OBJECTIF DU COMPARTIMENT:

DESCRIPTION DE L'OBJECTIF DU COMPARTIMENT:

Le compartiment a pour double objectif (avant frais et taxes):

(1) De rembourser le prix de souscription initial par action de 10 EUR à l'Echéance (la protection de capital). Cette protection de capital est octroyée par la mise en place d'un mécanisme financier expliqué plus amplement au point *Protection du capital.* Cette protection du capital ne vaut toutefois pas pour l'actionnaire qui vend ses actions avant l'Echéance.

(2) D'offrir un rendement potentiel au moyen d'un investissement en 'swaps' (contrats d'échange). Les différents types de 'swaps' dans lesquels le compartiment peut investir, sont expliqués au point *Rendement potentiel.*

PROTECTION DU CAPITAL:

Le mécanisme financier destiné à la protection du capital

Le mécanisme financier destiné à assurer la protection du capital à l'Echéance consiste à investir la totalité des souscriptions en obligations et autres titres de créance, dépôts et/ou liquidités (notamment l'argent placé sur un compte à terme ou à vue). Ces investissements peuvent avoir différentes durées et dates de paiement de coupon qui sont adaptées aux échéances des engagements du compartiment au moyen des 'swaps' décrits au point *Transactions autorisées en 'swaps' (2)*.

Caractéristiques auxquelles les investissements doivent répondre

Les investissements doivent répondre à l'une des caractéristiques suivantes:

(1) Un investissement en dépôts et/ou titres de créance, placés auprès ou émis par des établissements financiers sous contrôle prudentiel et établi dans un Etat membre de l'Espace économique européen.

(2) Un investissement en titres de créance émis ou garantis par un Etat membre de l'Espace économique européen.

(3) Un investissement repris dans une stratégie d'investissement présentant une structure analogue et un risque de contrepartie identique à un investissement direct en dépôts et/ou titres de créance visés aux points (1) et (2) ci-dessus.

Les investissements sous (3) peuvent se composer de:

(A) Un investissement en obligations cotées en Bourse émises par des '*Special Purpose Vehicles'* (SPV).

Ces SPV sont gérés par KBC Asset Management SA ou une de ses filiales.

Les obligations émises par les SPV ont pour sous-jacent un portefeuille diversifié de dépôts émis par des organismes financiers, des obligations et d'autres titres de créance et produits dérivés (dérivés financiers). La sélection de ces actifs sous-jacents repose sur des critères relatifs à la répartition et la solvabilité (voir sous *Catégories des actifs autorisés* et *Caractéristiques des obligations et autres titres de créance)* afin de réduire le risque de contrepartie.

D'autres particularités relatives aux critères auxquels doivent répondre ces dépôts, obligations, autres titres de créance et produits dérivés (dérivés financiers) sous-jacents figurent dans les prospectus de base des SPV. Ces prospectus de base peuvent être consultés sur le site http://www.kbc.be/prospectus/spv/.

Les investissements tant du compartiment que des SPV sont expliqués pour l'investisseur dans le compartiment dans le rapport annuel et le rapport semestriel de la Sicav dont le compartiment fait partie. Le rapport annuel et le rapport semestriel peuvent également être consultés sur le site http://www.kbc.be/.

(B) Un investissement en:

- Dépôts auprès d'organismes financiers soumis au contrôle prudentiel aux Etats-Unis d'Amérique, au Japon, au Canada ou en Australie et/ou

- Titres de créance émis par des organismes financiers soumis au contrôle prudentiel aux Etats-Unis, au Japon, au Canada ou en Australie et/ou

- Titres de créance émis ou garantis par les Etats-Unis, le Japon, le Canada ou en Australie.

Le contrôle prudentiel des organismes financiers aux Etats-Unis, au Japon, au Canada et en Australie peut être considéré comme équivalent au contrôle prudentiel des organismes financiers dans les Etats membres de l'Espace économique européen.

Les investissements en titres de créance émis par des organismes financiers soumis au contrôle prudentiel aux Etats-Unis, au Japon, au Canada et en Australie ou émis ou garantis par les Etats-Unis, le Japon, le Canada et l'Australie ont un score de solvabilité minimum comme exposé au point *Caractéristiques des obligations et autres titres de créance*.

(C) Les investissements peuvent également combiner des investissements en (A) et en (B).

Pas de garantie formelle

Aucune garantie formelle de remboursement du prix de souscription initial n'est octroyée au compartiment ou à ses actionnaires. En d'autres termes, la protection du capital ne constitue pas une obligation de résultat pour le compartiment, bien que la réalisation de cet objectif par le fonctionnement du mécanisme financier demeure la priorité absolue.

Si, en raison de la déficience du mécanisme financier, le montant à payer par action à l'Echéance (avant frais et taxes) est inférieur au prix de souscription initial, KBC Asset Management peut décider (sans y être obligé) d'affecter la commission de gestion perçue du compartiment et éventuellement d'autres compartiments de la Sicav pendant l'exercice en cours à la couverture de ce déficit. Ceci ne constitue pas une garantie de la part de KBC Asset Management SA. Celle-ci peut décider selon sa propre vision d'utiliser la commission de gestion dans ce but ou non.

Cette protection de capital ne vaut toutefois pas pour l'actionnaire qui vend ses actions avant l'Echéance.

RENDEMENT POTENTIEL:

Pour obtenir un rendement potentiel, le compartiment conclut des swaps avec une ou plusieurs contreparties de premier ordre. C'est la raison pour laquelle le compartiment cède une partie des revenus futurs de ses investissements destinés à la protection du capital à cette/ces contrepartie(s) pendant la durée du compartiment. En échange, la (les) contrepartie(s) s'engage(nt) à offrir un rendement potentiel décrit au point *Stratégie définie*.

POLITIQUE D'INVESTISSEMENT DU COMPARTIMENT:

CATEGORIES D'ACTIFS AUTORISES:

Conformément aux dispositions de l'Arrêté Royal du 12 novembre 2012 relatif à certains organismes de placement collectif publics, les investissements du compartiment peuvent consister en titres négociables (notamment obligations et autres instruments de créance), en instruments du marché monétaire, en parts d'organisme de placement collectif, en dépôts, en produits dérivés (dérivés financiers), en liquidités et tout autre instrument, pour autant que cela soit autorisé par la réglementation applicable.

Les limites et les restrictions d'investissement prévues par l'Arrêté Royal du 12 novembre 2012 relatif à certains organismes de placement collectif publics seront respectées à tout moment.

CARACTÉRISTIQUES DES OBLIGATIONS ET AUTRES TITRES DE CRÉANCE:

Le score de solvabilité moyen (rating) des obligations et autres instruments de créance pendant la durée du compartiment est de minimum "A-" pour Standard & Poor's ou un score de solvabilité équivalent de Moody's ou Fitch ou, à défaut d'un score de solvabilité, un profil de risque de crédit moyen au moins équivalent selon l'évaluation du gestionnaire.

Le score de solvabilité des obligations et autres instruments de créance à long terme lors du lancement de l'investissement est de minimum "A-" pour Standard & Poor's ou un score de solvabilité équivalent de Moody's ou Fitch ou, à défaut d'un score de solvabilité, un profil de risque de crédit moyen au moins équivalent selon l'évaluation du gestionnaire.

Le score de solvabilité des obligations et autres instruments de créance à court terme lors du lancement de l'investissement est de minimum "A-1" pour Standard & Poor's ou un score de solvabilité équivalent de Moody's ou Fitch ou, à défaut d'un score de solvabilité, un profil de risque de crédit moyen au moins équivalent selon l'évaluation du gestionnaire.

Toutes les durées sont prises en considération lors de la sélection des obligations et autres titres de créance.

TRANSACTIONS AUTORISEES EN 'SWAPS':

Les 'swaps' décrits ci-après sont conclus avec une/des contrepartie(s) de premier ordre dans les limites définies par la loi.

(1) Pour atteindre un rendement potentiel, le compartiment conclut des 'swaps'. Dans le cadre de ces 'swaps', le compartiment cède une partie des revenus futurs de ses investissements destinés à la protection du capital à cette/ces contrepartie(s) pendant la durée du compartiment. En échange, la (les) contrepartie(s) s'engage(nt) à offrir un rendement potentiel décrit au point *Stratégie définie.*

Les 'swaps' sous (1) sont indispensables à la réalisation des objectifs d'investissement du compartiment, étant donné qu'au moyen de cette technique l'objectif d'atteindre un rendement potentiel peut être réalisé.

Le profil de risque du compartiment n'est pas influencé par l'utilisation de ces 'swaps'.

(2) Le compartiment conclut si nécessaire des 'swaps' pour faire coïncider les durées des engagements du compartiment et celles des flux d'argent découlant des dépôts, obligations et autres instruments de créance décrits sous *Caractéristiques auxquelles les investissements doivent répondre.*

Ces 'swaps' sont indispensables à la réalisation des objectifs d'investissement du compartiment, étant donné qu'il n'y a pas d'obligations et d'autres instruments de créance en suffisance sur le marché dont les coupons et échéances coïncident parfaitement avec les échéances des engagements du compartiment.

Le profil de risque du compartiment n'est pas influencé par l'utilisation de ces 'swaps'.

(3) Le compartiment peut également conclure des 'swaps' pour se protéger du risque de crédit sur des émetteurs d'obligations et autres instruments de créance. Au moyen d'un tel 'swap', une ou plusieurs contrepartie(s) reprend/reprennent, en échange d'une prime payable par le compartiment le risque qu'un émetteur d'une obligation ou d'un autre instrument de créance se trouvant dans le portefeuille du compartiment reste en défaut.

Les 'swaps' sous (3) servent de couverture du risque de crédit.

Le profil de risque du compartiment n'est pas influencé par l'utilisation de ces 'swaps'.

LIMITES DE LA POLITIQUE DE PLACEMENT:

La politique de placement est menée dans les limites prévues par la réglementation.
Le compartiment peut contracter des emprunts à concurrence de 10% de ses actifs nets, pour autant qu'il s'agisse d'emprunts à court terme ayant pour but de résoudre des problèmes de liquidité à caractère temporaire.

STRATEGIE DEFINIE:

OBJECTIFS ET POLITIQUE DE PLACEMENT :
Le compartiment poursuit deux objectifs d'investissement: d'une part, le maintien de 100% de la valeur de souscription initiale à l'Echéance et d'autre part, une plus-value éventuelle en fonction de la hausse éventuelle du panier d'une sélection mondiale diversifiée de 30 actions d'entreprises de qualité (comme défini ci-après) qui se caractérisent par une capitalisation boursière importante. 60% de la hausse éventuelle du panier de 30 actions (=(Valeur Finale moins Valeur de Départ) divisée par Valeur de Départ), sera distribué à l'Echéance au-dessus de 100 % de la valeur de souscription initiale. La plus-value est d'un maximum de 60% (rendement actuariel: 8.73% avant frais et impôts).

Performances négatives du Panier ne sont pas prises en compte.

Echéance:
jeudi 31 janvier 2019 (Paiement avec date valeur J + 1 jour ouvrable bancaire)

Monnaie:
EUR, ou l'évolution du cours de change de la Monnaie d'émission des devises locales des actions du panier par rapport à l' EUR n'est pas pertinente.

VALEUR DE DEPART: Valeur du panier sur base de la moyenne des Cours des actions dans le panier des dix premiers Jours d'Evaluation à partir du vendredi 21 juin 2013 (ce jour inclus).

VALEUR FINALE: Valeur du panier sur base de la moyenne des Cours des actions dans le panier du dernier Jour d'Evaluation du mois pour les 18 derniers mois avant l'Echéance, plus précisément de juillet 2017 à décembre 2018 (ce mois inclus).

COURS :
Pour toutes les actions, à l'exception des actions cotées à la Bourse de Milan, le cours de clôture, notamment le cours d'une action du panier tel qu'il est calculé et communiqué à la clôture de la bourse par l'instance responsable de la bourse à laquelle le titre est coté (ou son successeur légal). Pour les actions qui sont cotées à la Bourse de Milan, le cours de référence est utilisé.

JOUR D'EVALUATION :
La détermination d'un Jour d'Evaluation se fait séparément pour chaque action dans le panier.

Un Jour d'Evaluation est un jour qui est à la fois un jour boursier prévu

i) pour la bourse à laquelle l'action est cotée et
ii) pour la bourse dont les activités ont une influence significative sur la négociation d'options et de contrats à terme sur cette action

ci-après 'les Bourses Concernées'.

Si, au Jour d'Evaluation

a) une des Bourses Concernées reste fermée de manière inattendue ou
b) il se produit un événement perturbateur du marché pour une des Bourses Concernées ou
c) il se produit une clôture anticipée d'une des Bourses Concernées

le Jour d'Evaluation original est remplacé par le jour boursier suivant au cours duquel il ne se produit pas d'événement décrit sous a), b) ou c) ci-dessus. Une clôture autre qu'une clôture ordinaire mais qui est annoncée à temps n'est pas considérée comme une clôture anticipée.

Lorsqu'une évaluation est faite sur base de Jours d'Evaluations successifs, le jour boursier remplaçant un Jour d'Evaluation original (i) ne peut coïncider avec un autre Jour d'Evaluation original et (ii) ne peut être un jour boursier qui remplace déjà un autre Jour d'Evaluation original.

Si toutefois un événement décrit sous a), b) ou c) ci-dessus se produit au cours de chacun des huit jours boursiers qui suivent le Jour d'Evaluation original,

(i) le huitième jour boursier sera considéré comme le Jour d'Evaluation original et
(ii) la sicav évaluera de bonne foi, en concertation avec la (les) contrepartie(s) de premier ordre avec laquelle (lesquelles) une convention de swap a été conclue, le cours de l'action tel qu'elle aurait été cotée ce huitième jour boursier et
(iii) la sicav informera les actionnaires au sujet des modifications relatives à la fixation de la Valeur de Départ et/ou de la Valeur Finale et aux modalités de paiement.

PANIER APPLICABLE :
Le tableau ci-dessous montre, dans les colonnes de gauche à droite, successivement le numéro d'ordre de l'action, son nom, son code Bloomberg, la bourse à laquelle elle est cotée (ville-MIC) et sa pondération initiale.

1	AMERICA MOVIL-ADR SERIES L	AMX UN equity	NEW YORK - XNYS	2.0000%
2	AT&T INC	T UN equity	NEW YORK - XNYS	2.0000%
3	BASF AG	BAS GY equity	FRANKFURT - XETR	2.0000%
4	BRISTOL-MYERS SQUIBB CO	BMY UN equity	NEW YORK - XNYS	2.0000%
5	CEZ AS	CEZ CK equity	PRAGUE - XPRA	8.0000%
6	COMMONWEALTH BANK OF AUSTRAL	CBA AT equity	SYDNEY - XASX	4.0000%
7	CONOCOPHILLIPS	COP UN equity	NEW YORK - XNYS	2.0000%
8	ENI SPA	ENI IM equity	MILANO - MTAA	8.0000%
9	GAZPROM OAO-SPON ADR	OGZD LI equity	LONDON - XLON	4.0000%
10	JOHNSON & JOHNSON	JNJ UN equity	NEW YORK - XNYS	2.0000%
11	KINDER MORGAN INC	KMI UN equity	NEW YORK - XNYS	2.0000%
12	LUKOIL OAO-SPON ADR	LKOD LI equity	LONDON - XLON	2.0000%
13	MERCK & CO. INC.	MRK UN equity	NEW YORK - XNYS	8.0000%
14	NATIONAL AUSTRALIA BANK LTD	NAB AT equity	SYDNEY - XASX	4.0000%
15	NEXTERA ENERGY INC	NEE UN equity	NEW YORK - XNYS	8.0000%
16	NOVARTIS AG-REG	NOVN VX equity	ZURICH - XVTX	2.0000%
17	PKO BANK SA	PKO PW equity	WARSZAWA - XWAR	2.0000%
18	POWSZECHNY ZAKLAD UBEZPIECZE	PZU PW equity	WARSZAWA - XWAR	2.0000%
19	ROCHE HOLDING AG-GENUSSCHEIN	ROG VX equity	ZURICH - XVTX	2.0000%
20	SANOFI	SAN FP equity	PARIS - XPAR	2.0000%
21	SIEMENS AG-REG	SIE GY equity	FRANKFURT - XETR	2.0000%
22	SINGAPORE TELECOM LTD	ST SP equity	SINGAPORE - XSES	2.0000%
23	TELSTRA CORP LTD	TLS AT equity	SYDNEY - XASX	4.0000%
24	TOTAL SA	FP FP equity	PARIS - XPAR	2.0000%
25	UNIBAIL-RODAMCO SE	UL NA equity	AMSTERDAM - XAMS	8.0000%
26	VALE SA-SP ADR	VALE UN equity	NEW YORK - XNYS	2.0000%
27	VERIZON COMMUNICATIONS INC	VZ UN equity	NEW YORK - XNYS	2.0000%
28	VODAFONE GROUP PLC	VOD LN equity	LONDON - XLON	2.0000%
29	WASTE MANAGEMENT INC	WM UN equity	NEW YORK - XNYS	4.0000%
30	WESTPAC BANKING CORP	WBC AT equity	SYDNEY - XASX	2.0000%

Méthodologie quant à la composition du panier :
KBC Asset Management a composé le panier du compartiment en utilisant la méthodologie suivante :

Etape 1 :

Le point de départ est l'univers des actions mondiales duquel un univers d'investissements potentiels est déduit conforme à la base économique pour la composition du panier et purifié selon la capitalisation boursière et des liquidités.
La base économique pour la composition du panier définit le volume de la sélection finale.

Etape 2 :

La sélection d'actions obtenue à l'issue de l'étape 1 est réduite à une liste plus limitée à l'aide d'une sélection quantitative basée sur des données financières historiques. Les actions sélectionnées proviennent des entreprises qui obtiennent de bons scores en termes de management qualitatif, de structure bilantaire saine et de l'évolution favorable de la rentabilité.

Etape 3 :

La sélection d'actions obtenue à l'issue de l'étape 2 est , par la suite, vérifiée par les analystes de KBC Asset Management. Les actions qui sont continuellement suivies par les analystes et les actions pour lesquelles un avis défavorable existe dès le lancement du produit, sont alors supprimées de la sélection.

Etape 4 :

Le résultat d'une dernière réduction est un panier final. Cette sélection a été faite selon les paramètres techniques d'options (entre autres la durée, la volatilité, le rendement de dividende, le taux d'intérêt).
Le panier final doit répondre aux exigences légales en ce qui concerne la quantité d'actions et la répartition suffisante dans la pondération. A côté de cela, l'on veille à ce que la distribution géographique et/ou sectorielle soit respectée. Chaque action retenue est évaluée d'une façon qualitative par les analystes en tenant compte des connaissances spécifiques concernant ces actions et les secteurs/régions auxquels elles appartiennent et ceci en fonction de la durée du compartiment.

Pour le compartiment Horizon CSOB Dobyvatelia Novych Trhov EUR 1, environ 476 actions ont été sélectionnées au cours de l'étape 1.
L'étape 2 a réduit la sélection initiale de maximum 20 %.
L'étape 3 a encore réduit la sélection de 10 % (indicatif). Le panier final composé au cours de l'étape 4 est décrit sous la rubrique ' Panier applicable '. Ce panier autorise à proposer le compartiment Horizon CSOB Dobyvatelia Novych Trhov EUR 1 aux conditions telles que décrites dans la politique d'investissement mentionnée plus haut. Le processus de sélection a recours ici à des paramètres pouvant influencer le rendement potentiel des investissements.

Critères de sélection pour faire partie du panier :

Une action ne peut faire partie du panier que si (i) l'action est cotée en bourse , (ii) l'action présente une capitalisation boursière importante et (iii) le Conseil d'Administration de la Sicav a approuvé l'insertion de l'action dans le panier (les Critères de Sélection).

Adaptations au panier à la suite d'une fusion, d'une acquisition, d'une scission, d'une nationalisation, d'une faillite ou d'une disqualification:

Fusion ou acquisition
Si un ou plusieurs émetteurs d'actions du panier prennent part à une fusion ou acquisition, il sera attribué aux actions des émetteurs concernés par l'opération et qui, après cette opération, remplissent encore les Critères de Sélection, un poids dans le panier égal à la somme des poids des actions de tous les émetteurs concernés par l'opération. Si, après l'opération, aucune des actions concernées par cette opération ne satisfait encore aux Critères de Sélection, les dispositions décrites sous 'Nationalisation, Faillite ou Disqualification' seront appliquées.

Scission
Si un émetteur d'une action du panier procède à une scission, l'action de l'émetteur concerné peut être remplacée par soit une des actions nées de la scission et répondant aux Critères de Sélection, soit par un panier composé des actions nées de la scission et répondant aux Critères de Sélection. Ce panier d'actions sera considéré comme une seule action pour le calcul du nombre d'actions dans le panier. Si après l'opération, aucune des actions issues de la scission ne remplit encore les Critères de Sélection, les dispositions décrites sous 'Nationalisation, Faillite ou Disqualification' seront appliquées.

Nationalisation, Faillite ou Disqualification
Si un émetteur d'une action du panier est nationalisé, déclaré en faillite ou ne satisfait plus aux Critères de Sélection ('Disqualification'), cette action est supprimée du panier et est réalisée au dernier cours précédant sa suppression. Le montant de la réalisation est ensuite placé jusqu'à l'échéance de la transaction de swap sous-jacente au compartiment au taux d'intérêt qui est en vigueur à ce moment sur le marché monétaire ou obligataire jusqu'à l'échéance de la transaction de swap sous-jacente au compartiment. Le montant ainsi majoré d'intérêts est porté en compte à l'Echéance comme étant le résultat de l'action pour le calcul de la hausse finale du panier.

Prêt d'instruments financiers:

Le compartiment peut prêter des instruments financiers dans les limites prescrites par la réglementation applicable.

Ces prêts n'ont pas d'incidence sur le profil de risque du compartiment, dès lors que:

- Les prêts sont réalisés dans le cadre d'un système de prêts de titres géré par un 'principal'. Dans ce système, le compartiment est exclusivement en rapport avec le principal qui intervient en la qualité de contrepartie à laquelle la propriété des titres est transférée. Le choix du principal est soumis à des critères sévères de sélection. Le principal garantit la restitution de titres équivalents aux titres prêtés.
- Par un système de gestion de marge il est toujours assuré que le compartiment bénéficie d'une garantie financière dont la valeur réelle est à tout moment supérieure à la valeur réelle des titres prêtés, ceci au cas où le principal ne restituerait pas les titres équivalents.

La restitution de titres équivalents aux titres prêtés peut être demandée à tout moment. Il est ainsi garanti que les prêts de titres n'influencent pas la gestion du compartiment.
Les prêts de titres permettent au compartiment de réaliser un rendement supplémentaire. Le principal verse une commission à la société de gestion. Cette commission revient essentiellement au compartiment, sous déduction de la rémunération pour la gestion de marge et les clearing services de KBC Banque.
La relation avec la (les) contrepartie(s) est régie sur base de conventions internationales standard.

Stratégie générale visant à couvrir le risque de change:

Pour protéger ses actifs contre les variations des taux de change tout en restant dans les limites fixées dans les statuts, le compartiment peut effectuer des transactions de vente de contrats à terme sur devises et de vente d'options call ou d'achat d'options put sur devises. Les transactions concernées ne peuvent avoir trait qu'à des contrats négociés sur un marché réglementé et régulier, agréé et ouvert au public, ou à des contrats négociés avec un établissement financier agréé de premier ordre, spécialisé dans ce type de transactions et qui déploie également ses activités sur le marché des options 'over the counter' (OTC). Dans le même but, le compartiment peut aussi vendre des devises à terme ou les échanger dans le cadre de transactions de gré à gré avec des établissements financiers de premier ordre, spécialisés dans ce type de transactions. L'objectif en matière de couverture des transactions précitées laisse supposer qu'il existe une relation directe entre ces transactions et les actifs à couvrir. Ceci implique qu'en principe, les transactions exprimées dans une devise donnée ne peuvent, en termes de volume, dépasser ni la valorisation de l'ensemble des actifs exprimés dans cette même devise, ni la durée de détention de ces actifs.

Aspects sociaux, éthiques et environnementaux:

Toute prise de participation dans des fabricants d'armes controversées, dont l'on peut conclure par consensus international au cours des cinq dernières décennies que leur usage occasionne des souffrances humaines disproportionnées à la population civile est résolument exclue du compartiment.
Il s'agit notamment de fabricants de mines antipersonnelles, de bombes et de munitions à fragmentation et d'armes à l'uranium appauvri.

Pour l'application éventuelle des disposition fiscales européennes et belges, nous vous renvoyons au prospectus sous 'Informations concernant la Sicav - Régime fiscal'.

2.1.4 GESTION FINANCIERE DU PORTEFEUILLE

La société de gestion délègue la gestion intellectuelle du portefeuille, à l'exception de la constitution et la tenue à jour du compartiment d'un point de vue technique et juridique, à KBC Fund Management Limited, Joshua Dawson House, Dawson Street, Dublin 2, IRELAND.

2.1.5 DISTRIBUTEUR

KBC Asset Management S.A., 5, Place de la Gare, L-1616 Luxembourg.

2.1.6 INDICE ET BENCHMARK

Pas d'application.

2.1.7 POLITIQUE SUIVIE PENDANT L'EXERCICE

Composition du panier à la date du rapport

Nom	Valeur
AMERICA MOVIL-ADR SERIES L	2,2717
AT&T INC	1,9943
BASF SE	2,2540
BRISTOL-MYERS SQUIBB CO	2,3614
CEZ AS	8,6197
COMMONWEALTH BANK OF AUSTRAL (AT)	4,5969
CONOCOPHILLIPS	2,3245
ENI SPA	8,9000
GAZPROM OAO SPON ADR	5,1944
JOHNSON & JOHNSON	2,1286
KINDER MORGAN INC	1,9060
LUKOIL OAO-SPON ADR	2,2061
MERCK & CO. INC.	8,5805
NATIONAL AUSTRALIA BANK LTD (AT)	4,7903
NEXTERA ENERGY INC	8,5827
NOVARTIS AG-REG	2,1537
PKO BANK POLSKI SA	2,2660
POWSZECHNY ZAKLAD UBEZPIECZE	2,1808
ROCHE HOLDING AG-GENUSSCHEIN	2,1699
SANOFI	1,9661
SIEMENS AG-REG	2,6311
SINGAPORE TELECOMMUNICATIONS	2,0044
TELSTRA CORP LTD (AT)	4,5132
TOTAL SA	2,4124
UNIBAIL-RODAMCO	8,5250
VALE SA - SP ADR	2,3314
VERIZON COMMUNICATIONS INC	1,9485
VODAFONE GROUP PLC	2,5631
WASTE MANAGEMENT INC	4,4801
WESTPAC BANKING CORP	2,3124
TOTAL	111,17

Evolution de l'indice ou basket

Indice:	**BASKET**
31/12/2013:	**111,17**
Evolution depuis le lancement du compartiment:	**11,17%**
Indice au départ du compartiment:	**100,00**
Garantie minimum en monnaie locale à la date d'échéance:	**10,00**
Monnaie locale:	**EUR**

2.1.8 INDICATEUR SYNTHETIQUE DU RISQUE ET DE RENDEMENT

2 sur une échelle de 1 (risque faible) à 7 (risque élevé).

La valeur d'une part peut augmenter ou diminuer et l'investisseur pourrait recevoir moins que sa mise.
Conformément à la Directive 583/2010, un indicateur synthétique du risque et de rendement est déterminé donnant une indication chiffrée des rendements possibles, mais également des risques correspondants, du compartiment, calculée dans la devise du compartiment. L'indicateur est formulé par un chiffre entre 1 et 7. Plus le chiffre est élevé, plus le rendement possible est élevé, cependant le rendement est aussi plus difficilement prévisible. Des pertes sont également possibles. Le chiffre le plus bas ne signifie pas que l'investissement est totalement sans risque. Il indique que, comparé aux chiffres plus élevés, ce produit offrira normalement un rendement plus bas, mais en même temps mieux prévisible.
L'indicateur synthétique de risque et de rendement est évalué sur une base régulière et peut donc être diminué ou augmenté sur base des données provenant du passé. Les données provenant du passé ne sont pas toujours une indication fiable pour le rendement et risque futurs.

2.2 BILAN

Schéma du bilan		31/12/2013 (en devise du compartiment)
	TOTAL ACTIF NET	4.076.169,23
II.	**Valeurs mobilières,instruments du marché monétaire, OPC et instruments financiers dérivés**	
A.	Obligations et autres titres de créance	
	a) Obligations	3.469.766,24
F.	Instruments finaciers dérivés	
	e) Sur actions	
	Contrats de swap (+/-)	48.677,27
V.	**Dépôts et liquidités**	
A.	Avoirs bancaires à vue	24.828,69
B.	Avoirs bancaires à terme	540.065,90
VI.	**Comptes de régularisation**	
B.	Produits acquis	291,72
C.	Charges à imputer (-)	-7.460,59
	TOTAL CAPITAUX PROPRES	4.076.169,23
A.	**Capital**	4.025.757,50
B.	**Participations au résultat**	61,92
D.	**Résultat de l'exercice**	50.349,81

POSTES HORS BILAN

IV	**Montants notionels des contrats de swap (+)**	4.072.050,00

2.3 COMPTE DE RÉSULTATS

	Compte de résultats	31/12/2013 (en devise du compartiment)
I.	**Réductions de valeur, moins-values et plus-values**	
A.	Obligations et autres titres de créance	
	a) Obligations	9.218,67
F.	Instruments financiers dérivés	
	e) Sur actions	
	Contrats de swap (+/-)	48.677,27
G.	Créances, dépôts, liquidités et dettes	65,90
H.	Positions et opérations de change	
	b) Autres positions et opérations de change	-0,03
II.	**Produits et charges des placements**	
B.	Intérêts	
	a) Valeurs mobilières et instruments du marché monétaire	11.916,20
	b) Dépôts et liquidités	574,33
D.	Contrats de swap (+/-)	-3.667,60
III.	**Autres produits**	
A.	Indemnité destinée à couvrir les frais d'acquisition et de réalisation des actifs, à décourager les sorties et à couvrir les frais de livraison	462,31
IV.	**Coûts d'exploitation**	
A.	Frais de transaction et de livraison inhérents aux placements (-)	0,04
B.	Charges financières (-)	-56,12
D.	Rénumération due au gestionnaire (-)	
	a) Gestion financière	-5.955,35
	b) Gestion administrative et comptable	-2.205,65
E.	Frais administratifs (-)	-150,00
F.	Frais d'établissement et d'organisation (-)	-4.404,40
H.	Services et biens divers (-)	-1.878,15
J.	Taxes	-12,52
K.	Autres charges (-)	-2.235,09
	Produits et charges de l'exercice (du semestre)	
	Sous-total II + III + IV impôts sur le résultat	-7.612,00
V.	**Bénéfice courant (perte courante) avant impôts**	50.349,81
VII.	**Résultat de l'exercice**	50.349,81

Affectation des résultats		31/12/2013 (en devise du compartiment)
I.	**Bénéfice (Perte) à affecter**	50.411,73
	Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	50.349,81
	Participations au résultats perçus (participations au résultat versées)	61,92
II.	**(Affectations au) Prélèvements sur le capital**	-50.411,73

2.4 COMPOSITION DES AVOIRS ET CHIFFRES-CLES

2.4.1 COMPOSITION DES AVOIRS DE HORIZON CSOB DOBYVATELIA NOVYCH TRHOV EUR 1

Dénomination	Quantité au 31/12/2013	Devise	Cours en devises	Evaluation (en devise du compartiment)	% Détenu de l'OPC	% Porte feuille	% Actif net
ACTIF							
PORTEFEUILLE TITRES							
Obligations							
Obligations d'entreprises privées							
Irlande							
AMETHYST STRUCTURED FIN LD LD 6E 23/04-23/10	327.000,00	EUR	106,248	347.738,45		9,89	8,53
BEECHWOOD STRUCTURED FIN LD LD 6E 23/04-23/10	326.000,00	EUR	106,532	347.599,83		9,88	8,53
BROOKFIELDS CAPITAL PLC LD LD 6E 23/04-23/10	327.000,00	EUR	105,984	346.875,71		9,86	8,51
EPERON FINANCE LD LD 6E 23/04-23/10	328.000,00	EUR	105,726	347.088,93		9,87	8,52
ESPACCIO STRUCTURED FIN LD LD 6E 23/04-23/10	163.000,00	EUR	106,225	173.299,62		4,93	4,25
GREENSTREET STRUCTURED FIN LD LD 6E 23/04-23/10	164.000,00	EUR	105,663	173.441,01		4,93	4,26
NIMROD CAPITAL PLC LD LD 6E 23/04-23/10	164.000,00	EUR	105,824	173.704,86		4,94	4,26
OPAL FINANCIAL PRODUCTS PLC LD LD 6E 23/04-23/10	161.000,00	EUR	107,279	172.870,16		4,91	4,24
PROFILE FINANCE PLC LD LD 6E 23/04-23/10	164.000,00	EUR	105,788	173.645,72		4,94	4,26
RECOLTE SECURITIES PLC LD LD 6E 23/04-23/10	163.000,00	EUR	106,196	173.252,82		4,92	4,25
SILVERSTATE FIN.INV.PLC LD LD 6E 23/04-23/10	164.000,00	EUR	105,703	173.506,81		4,93	4,26
VESPUCCI STRUCTURED FIN LD LD 6E 23/04-23/10	165.000,00	EUR	105,093	173.558,02		4,93	4,26
VIGADO CAPITAL PLC LD LD 6E 23/04-23/10	163.000,00	EUR	105,999	172.931,45		4,92	4,24
VOYCE INVESTMENTS PLC LD LD 6E 23/04-23/10	164.000,00	EUR	105,695	173.493,33		4,93	4,26
WATERFORD CAPITAL INV. PLC LD LD 6E 23/04-23/10	163.000,00	EUR	106,204	173.265,29		4,92	4,25
WAVES FINANCIAL INV. PLC LD LD 6E 23/04-23/10	162.000,00	EUR	107,001	173.494,23		4,93	4,26
Total des obligations				3.469.766,24		98,62	85,12
Swaps							
Belgique							
KBC SWAPS	4.072.050,00	EUR	0,940	48.677,27		1,38	1,19
Total swaps				48.677,27		1,38	1,19
TOTAL DU PORTEFEUILLE TITRES				3.518.443,51		100,00	86,32
LIQUIDITES							
Comptes à vue							
Belgique							
KBC GROUP EURO	24.828,69	EUR	1,000	24.828,69			0,61
Total compte à vue				24.828,69			0,61
Comptes à terme							
Belgique							
KBC BANK NV 23/10-23/04/14 KBCBANK 0.310 %	350.000,00	EUR	100,021	350.073,50			8,59

Suède							
SKANDINAVISKA ENSKILDA 23/10-23/04/14 SKANENSK 0.230 %	190.000,00	EUR	99,996	189.992,40			4,66
Total comptes à terme				540.065,90			13,25
TOTAL LIQUIDITES				564.894,59			13,86
AUTRES							
Intérêts courrus		EUR		291,72			0,01
Frais provisionnés		EUR		-7.460,59			-0,18
TOTAL AUTRES				-7.168,87			-0,18
TOTAL DE L'ACTIF NET				**4.076.169,23**			**100,00**

2.4.2 CHANGEMENT DANS LA COMPOSITIONS DES AVOIRS

La liste détaillée des transactions peut être consultée sans frais au siège de la Sicav, avenue du Port 2, 1080 Bruxelles.

2.4.3 MONTANT DES ENGAGEMENTS RELATIVES AUX POSITIONS EN DERIVES FINANCIERS

EN TITRES	Devise	En devise	En devise du compartiment	Lot-size	Date de transaction
EQLISWAP	EUR	4.072.050,00	4.072.050,00	n.a.	23.07.2013

2.4.4 EVOLUTION DES SOUSCRIPTIONS, DES RACHATS ET DE LA VALEUR NETTE D'INVENTAIRE

Période	Evolution du nombre des parts en circulation						
Années	Souscriptions		Remboursements		Fin de période		
	Cap.	Dis.	Cap.	Dis.	Cap.	Dis.	Total
2013 - 12	407.205,00		4.556,00		402.649,00		402.649,00

Période	Montants payés et reçus par l'OPC (en devise du compartiment)			
Années	Souscriptions		Remboursements	
	Cap.	Dis.	Cap.	Dis.
2013 - 12	4.072.050,00		46.230,58	

Période	Valeur nette d'inventaire Fin de période (en devise du compartiment)		
Années	Du compartiment	D'une part	
		Cap.	Dis.
2013 - 12	4.076.169,23	10,12	

2.4.5 RETURNS

Les rendements cumulés sont indiqués pour autant qu'ils se rapportent à une période d'au moins un an.

2.4.6 FRAIS

Frais Courants: Pas d'application

EXISTENCE DE COMMISSION SHARING AGREEMENTS

Pas d'application.

EXISTENCE DE 'FEE SHARING AGREEMENTS' ET DE 'REBATES' :

La société de gestion peut partager sa rémunération avec le Distributeur et des parties institutionnelles et/ou professionnelles. En principe, il s'agit de 35 à 60% dans le cas où le distributeur est une entité de KBC Groupe SA et de 35 à 70% dans le cas où le distributeur n'est pas une entité de KBC Groupe SA, bien que dans un nombre limité de cas, la rémunération du distributeur s'élève à moins de 35%. Sur demande, l'investisseur pourra obtenir de plus amples informations concernant ces cas.
Si la société de gestion investit les actifs de l'organisme de placement collectif dans des parts d'organismes de placement collectif qui ne sont pas gérés par une entité de KBC Groupe SA et si la société de gestion reçoit une rémunération, la société de gestion paiera cette rémunération à l'organisme de placement collectif.
Le *fee sharing* n'a pas d'incidence sur le montant de la commission de gestion que le compartiment verse à la société de gestion. Cette commission de gestion est soumise aux limitations prévues par les statuts. Ces limitations ne peuvent être modifiées qu'après avoir été approuvées par l'Assemblée Générale.
La société de gestion a conclu un accord de distribution avec le Distributeur de manière à favoriser une plus large distribution des droits de participation du compartiment en utilisant plusieurs canaux de distribution.
Il est de l'intérêt des participants, du compartiment et du Distributeur que le plus grand nombre possible de parts soit vendu et que les actifs du compartiment soient donc les plus élevés possible. De ce point de vue, il n'y a donc pas de conflit d'intérêts.

2.4.7 NOTES AUX ETATS FINANCIERS ET AUTRES DONNEES

La commission de gestion est payable au terme de chaque mois et est basée sur le nombre de parts en début de semestre.
La rémunération de l'agent administratif est payable à la fin de chaque mois et est basée sur le nombre d'actions émises au début de chaque semestre.
Rémunération du commissaire : 1 000 euros par an. Cette rémunération s'entend hors TVA et peut être indexé annuellement conformément aux décisions de l'assemblée générale.
Rémunération du dépositaire: cette commission est payable annuellement au début de chaque année civile et est calculée sur l'état du patrimoine à la fin de l'année civile précédente.
Aspects sociaux, éthiques et environnementaux:
Toute participation dans des fabricants d'armes controversées, dont l'on peut conclure par consensus international au cours des cinq dernières décennies que leur usage occasionne des souffrances humaines disproportionnées à la population civile est résolument écartées du compartiment. Il s'agit notamment de fabricants de mines antipersonnelles, de bombes et de munitions à fragmentation et d'armes à l'uranium appauvri.
Produits dérivés financiers sur indices financiers : de plus amples informations sur d'éventuels indices financiers servant de sous-jacent aux produits dérivés financiers sont fournies dans la section "Objectif et politique de placement du compartiment" du présent rapport.

SOMMAIRE

2. Renseignements relatifs au Horizon CSOB Komoditni Fond

2.1. Rapport de gestion
2.1.1. Date de lancement et prix de souscription initiale
2.1.2. Cotation en Bourse
2.1.3. Objectif et politique de placement du compartiment
2.1.4. Gestion du portefeuille d'investissement
2.1.5. Distributeur
2.1.6. Indice et benchmark
2.1.7. Politique suivie pendant l'exercice
2.1.8. Politique future
2.1.9. Indicateur synthétique du risque et de rendement (SRRI)

2.2. Bilan

2.3. Compte de résultats

2.4. Composition des avoirs et chiffres-clés
2.4.1. Composition des avoirs
2.4.2. Changement dans la composition des avoirs
2.4.3. Montant des engagements relatives aux positions en dérivés financiers
2.4.4. Evolution des souscriptions, des rachats et de la valeur nette d'inventaire
2.4.5. Rendements
2.4.6. Frais
2.4.7. Notes aux états financiers et autres données

2 RENSEIGNEMENTS RELATIFS AU HORIZON CSOB KOMODITNI FOND

2.1 RAPPORT DE GESTION

2.1.1 DATE DE LANCEMENT ET PRIX DE SOUSCRIPTION INITIALE :

Date de lancement: 30 juin 2008
Prix de souscription initiale: 1000 CZK
Monnaie: CZK

2.1.2 COTATION EN BOURSE:

Pas d'application.

2.1.3 RAPPEL DE LA POLITIQUE D'INVESTISSEMENT COMME ECRIT DANS LE PROSPECTUS

OBJECTIF DU COMPARTIMENT :

Le compartiment a pour principal objectif de procurer aux actionnaires le rendement le plus élevé possible par des placements directs ou indirects en titres négociables et/ou en indices sur des matières premières. Ce rendement est obtenu par la réalisation de plus-values et l'encaissement de revenus.

POLITIQUE DE PLACEMENT DU COMPARTIMENT :

CATÉGORIES D'ACTIFS AUTORISÉS:

Les placements du compartiment peuvent consister en titres, instruments du marché monétaire, parts d'organismes de placement collectif, dépôts, instruments financiers dérivés, liquidités et tout autre instrument pour autant que cela soit autorisé par la réglementation applicable et conforme à l'objectif énoncé au point 'Objectif du compartiment'
Le compartiment investira maximum 10% de ses actifs dans des parts d'autres organismes de placement collectif.

LIMITES DE LA POLITIQUE DE PLACEMENT:

La politique de placement est menée dans les limites prévues par la réglementation.
Le compartiment peut contracter des emprunts à concurrence de 10% de ses actifs nets, pour autant qu'il s'agisse d'emprunts à court terme ayant pour but de résoudre des problèmes de liquidité à caractère temporaire.

TRANSACTIONS AUTORISÉES SUR INSTRUMENTS DÉRIVÉS:

Les dérivés peuvent être utilisés tant pour réaliser les objectifs d'investissement que pour couvrir des risques.

On peut travailler avec des dérivés cotés ou non : il peut s'agir de contrats à terme, d'options ou de swaps relatifs à des titres, indices, monnaies ou taux ou d'autres transactions avec des dérivés. Les transactions sur dérivés non cotés ne peuvent être conclues qu'avec des organismes financiers de premier rang spécialisés dans ce type de transactions. Le compartiment a pour but, dans les limites de la réglementation applicable et des statuts, de toujours conclure les transactions les plus ciblées. Tous les frais liés aux transactions sont à la charge du compartiment et tous les revenus reviennent au compartiment.

Si les transactions font apparaître un risque sur le cocontractant, ce risque peut être limité en faisant usage d'un système de gestion des marges qui assure que le compartiment soit le bénéficiaire d'une sûreté sous la forme de liquide ou d'obligations investment grade. Pour la détermination de la valeur des obligations, on applique une marge qui varie en fonction de la durée restante et de la monnaie dans laquelle l'obligation en question est exprimée. La relation avec le(s) cocontractant(s) est régie sur la base de conventions standard internationales.

Les dérivés peuvent être utilisés pour couvrir l'actif du compartiment contre le risque de change ouvert par rapport à la monnaie d'expression.

Dans la mesure où l'on travaille avec des dérivés, il s'agit d'instruments aisément négociables et liquides. Par conséquent, l'usage de dérivés n'a aucune influence sur le risque de liquidité. L'usage de dérivés ne change rien non plus à la répartition du portefeuille entre les régions, secteurs ou thèmes. Cela n'a par conséquent aucune influence sur le risque de concentration. Les dérivés ne sont pas utilisés pour garantir une protection complète ou partielle du capital. Ils n'augmentent pas ni ne réduisent le risque sur capital. L'usage de dérivés n'a pas non plus d'influence sur le risque sur crédit, le risque sur règlement, le risque sur dépôt, le risque de flexibilité, le risque d'inflation ou le risque dépendant de facteurs externes.

CARACTERISTIQUES DES OBLIGATIONS ET DES TITRES DE CREANCE :

Les actifs sont partiellement investis en obligations et titres de créance émis par des entreprises et des organismes publics.
Le compartiment investit, directement et/ou indirectement, au minimum 50% des actifs investis en obligations et titres de créances

- en titres financiers qui ont un rating investment grade (au minimum BBB-/ Baa3 long terme, A3/F3/P3 court terme) auprès d'au moins une des agences de notation suivantes :
    - Moody's (Moody's Investor Service);
    - S & P (Standard & Poor 's, a Division of the Mc Graw-Hill Companies);
    - Fitch (Fitch Ratings) et/ou
- en instruments du marché monétaire dont l' émetteur a un rating investment grade d'une des agences de notation précitées.

Le compartiment peut en outre investir au maximum 50% des actifs investis en obligations et en titres de créances

- en titres financiers qui ont un rating moins élevé (ou des instruments du marché monétaire dont l'émetteur a un rating moins élevé) et /ou
- en titres financiers auxquels aucune des agences de notation précitées n'a attribué de rating (ou des instruments du marché monétaire dont l'émetteur n'a aucune rating d'un des agences de notation précitées).

Toutes les durées sont prises en considération lors de la sélection des obligations et des titres de créance.

STRATEGIE DEFINIE:

La stratégie d'investissement est d'offrir un rendement qui représente l'évolution des prix du marché large des matières premières.
Les actifs sont principalement investis en

- titres négociables et liquidités, dont le produit est utilisé pour conclure des swaps concernant des indices de matières premières dans les limites imposées par la loi, avec une (des) contrepartie(s) de premier plan , et/ou
- actions dont l'évolution est influencée directement ou indirectement par l'évolution des prix du marché des matières premières, et/ou
- titres qui représentent l'évolution des prix du marché des matières premières.

Les indices de matières premières susmentionnés se caractérisent par une composition suffisamment diversifiée : chaque composante peut se voir attribuer un poids de maximum 20%, à l'exception d'une composante qui peut représenter 35% de la composition de l'indice. Nous fournissons ci-après quelques exemples d'indices de matières premières dans lesquels il est possible d'investir via des swaps : Dow Jones AIG Commodity Excess Return Index et S&P GSCI Ultra Light Energy Index Excess Return.

Les actions directement influencées par l'évolution des prix des matières premières sont des actions de sociétés dont les résultats sont totalement tributaires de l'exploitation et de la vente des matières premières concernées, telles que des entreprises actives intégralement ou partiellement dans la production pétrolière, les sociétés minières actives dans les segments des métaux et des matières premières, les plantations et les producteurs de ciment.
Les actions indirectement influencées par l'évolution des prix des matières premières sont les actions des fournisseurs des entreprises précitées. Dans le secteur pétrolier, il s'agit notamment de firmes actives dans la recherche sismique et l'exploration et de fabricants de plateformes de production. Dans le secteur minier, il s'agit par exemple de producteurs d'outils de découpe, de matériel roulant lourd et d'installations de traitement.

Des autres titres représentant l'évolution des prix des matières premières sont notamment des titres qui suivent l'évolution des prix de *futures* sur matières premières ou des titres qui suivent d'indices de matières premières.

PRÊT D'INSTRUMENTS FINANCIERS

Le compartiment peut prêter des instruments financiers dans les limites prescrites par la réglementation applicable. Les prêts de titres s'effectuent dans le cadre d'un système de prêt de titres géré par un 'principal' ou un 'agent'. Dans le premier cas, le compartiment entretient des relations uniquement avec le principal du système de prêt de titres, qui intervient en qualité de contrepartie et auquel la propriété des titres prêtés est transférée. Dans le deuxième cas, le compartiment entretient des relations avec l'agent (en sa qualité de gestionnaire du système) et une ou plusieurs contreparties auxquelles la propriété des titres prêtés est transférée. L'agent agit en tant qu'intermédiaire entre le compartiment et la ou les contreparties.

Les prêts de titres n'ont aucune incidence sur le profil de risque du compartiment étant donné :

- **Le choix du principal, de l'agent et des contreparties est soumis à des critères de sélection stricts.**
- **La restitution de titres équivalents aux titres prêtés peut être demandée à tout moment. Ainsi, il est garanti que les prêts de titres n'influencent pas la gestion des actifs du compartiment.**
- **La restitution de titres équivalents aux titres prêtés est garantie par le principal ou l'agent. Un système de gestion des marges garantit que le compartiment est le bénéficiaire d'une sûreté financière sous la forme sous la forme d'espèces ou d'autres types de titres à faible risque, comme les obligations d'État. La juste valeur de la sûreté sous forme de titres à faible risque dépasse toujours de 5% la juste valeur des titres prêtés, au cas où le principal ou la contrepartie ne restituerait pas de titres équivalents. Lors de la détermination de la valeur des titres à faible risque fournies pour sûreté, une marge de 3% est appliquée afin d'éviter que par suite d'une évolution de cours négative, la juste valeur des titres à faible risque ne dépasse plus la juste valeur des titres. La valeur de la sûreté sous forme d'espèces est à tout moment au moins égale à la juste valeur des titres prêtés.**

Si le compartiment reçoit une sûreté financière sous la forme d'espèces, ces dernières peuvent être réinvesties en

- **dépôts immédiatement exigibles auprès d'établissements de crédit qui arrivent à échéance au plus tard dans douze mois, à condition que le siège statutaire de l'établissement de crédit soit établi dans un État membre de l'EEE ou, si le siège statutaire est établi dans un pays tiers, à condition que l'établissement de crédit soit soumis à des prescriptions économiques que la FSMA juge équivalentes à celles du droit européen,**
- **fonds monétaires tel que décrit dans les directives ESMA CESR/10-049 du 19 mai 2010 sur une définition commune des fonds européens du marché monétaire.**
- **obligations d'État libellées dans la même devise que les espèces reçues et répondant aux conditions de l'Arrêté royal du 7 mars 2006 relatif aux prêts de titres par certains organismes de placement collectif.**

Ce réinvestissement peut avoir pour effet qu'en ce qui concerne la sûreté financière, le compartiment ne court plus un risque de crédit vis-à-vis de l'établissement financier où le compte d'espèces est détenu mais vis-à-vis des émetteurs des titres de créance. La société de gestion peut déléguer l'exécution de la politique de réinvestissement à un tiers, y compris l'agent qui gère le système de prêt de titres.

Le prêt de titres permet au compartiment d'engranger un rendement supplémentaire, qui peut consister d'une part en une rémunération versée par le principal ou (s'il est fait appel à un agent) par la contrepartie à la société de gestion ou, d'autre part, en revenus de réinvestissement. Le rendement revient au compartiment, après déduction des frais directs et indirects (déterminés de manière forfaitaire sur 50% de la rémunération perçue) qui incluent les frais des services de compensation de KBC Bank, les frais encourus par la société de gestion pour la mise en place et le suivi du système de prêt de titres, les frais de gestion de la marge, les frais liés aux comptes de liquidités et comptes-titres et à la circulation de liquidités et de titres, l'éventuelle commission de gestion des réinvestissements et, s'il est fait appel à un agent, la commission de l'agent.
La relation avec la (les) contrepartie(s) est régie sur base de conventions internationales standard.

VOLATILITÉ DE LA VALEUR NETTE D'INVENTAIRE

La volatilité de la valeur nette d'inventaire peut être élevée en raison de la composition du portefeuille.

STRATÉGIE GÉNÉRALE VISANT À COUVRIR LE RISQUE DE CHANGE:

Pour protéger ses actifs contre les variations des taux de change tout en restant dans les limites fixées dans les statuts, le compartiment peut effectuer des transactions de vente de contrats à terme sur devises et de vente d'options call ou d'achat d'options put sur devises. Les transactions concernées ne peuvent avoir trait qu'à des contrats négociés sur un marché réglementé et régulier, agréé et ouvert au public, ou à des contrats négociés avec un établissement financier agréé de premier ordre, spécialisé dans ce type de transactions et qui déploie également ses activités sur le marché des options 'over the counter' (OTC). Dans le même but, le compartiment peut aussi vendre des devises à terme ou les échanger dans le cadre de transactions de gré à gré avec des établissements financiers de premier ordre, spécialisés dans ce type de transactions. L'objectif en matière de couverture des transactions précitées laisse supposer qu'il existe une relation directe entre ces transactions et les actifs à couvrir. Ceci implique qu'en principe, les transactions exprimées dans une devise donnée ne peuvent, en termes de volume, dépasser ni la valorisation de l'ensemble des actifs exprimés dans cette même devise, ni la durée de détention de ces actifs.

ASPECTS SOCIAUX, ÉTHIQUES ET ENVIRONNEMENTAUX:

Toute prise de participation dans des fabricants d'armes controversées, dont l'on peut conclure par consensus international au cours des cinq dernières décennies que leur usage occasionne des souffrances humaines disproportionnées à la population civile est résolument exclue du compartiment.

Il s'agit notamment de fabricants de mines antipersonnelles, de bombes et de munitions à fragmentation et d'armes à l'uranium appauvri. En suivant une pareille politique, le compartiment allie la recherche d'objectifs financiers au respect de la réalité sociale du secteur ou de la région.

Pour l'application éventuelle des disposition fiscales européennes et belges, nous vous renvoyons au prospectus sous 'Informations concernant la Sicav - Régime fiscal'.

2.1.4 GESTION FINANCIERE DU PORTEFEUILLE

La société de gestion délègue la gestion intellectuelle à KBC Fund Management Limited, Joshua Dawson House, Dawson Street, Dublin 2, IRELAND.

2.1.5 DISTRIBUTEUR

KBC Asset Management S.A., 5, Place de la Gare, L-1616 Luxembourg.

2.1.6 INDEX ET BENCHMARK

Voir 'Politique de placement du compartiment'.

2.1.7 POLITIQUE SUIVIE PENDANT L'EXERCICE

Ce compartiment a pour objectif principal de générer le rendement le plus élevé possible pour ses actionnaires en investissant directement ou indirectement en valeurs mobilières ainsi que le montre sa quête de plus-values et de revenus.

Le compartiment peut investir en actions, instruments monétaires, parts d'organismes de placement collectif, dépôts, dérivés financiers, liquidités et tout autre instrument autorisé par les lois et réglementations en vigueur. Il n'investira pas plus de 10% de ses avoirs dans des parts d'autres organismes de placement collectif.
La stratégie d'investissement vise à offrir un rendement représentatif des tendances affichées par les prix sur le marché des matières premières au sens large.
Les avoirs sont essentiellement investis

- en valeurs mobilières et liquidités, dont le revenu est utilisé pour conclure des swaps sur des indices de matières premières dans les limites imposées par la loi, avec une ou des contreparties et/ou
- en titres représentatifs des tendances affichées par les prix sur le marché des matières premières.

En 2013, le marché des matières premières au sens large a produit des rendements négatifs imputables à la fin du supercycle des matières premières et à la croissance économique de la Chine, grande consommatrice de matières premières, revenue à un niveau plus tenable.

2.1.8 POLITIQUE FUTURE

La politique d'investissement future consistera à continuer de produire un rendement représentatif de la tendance du marché des matières premières au sens large.

2.1.9 INDICATEUR SYNTHETIQUE DU RISQUE ET DE RENDEMENT

6 sur une échelle de 1 (risque faible) à 7 (risque élevé).

La valeur d'une part peut augmenter ou diminuer et l'investisseur pourrait recevoir moins que sa mise.
Conformément à la Directive 583/2010, un indicateur synthétique du risque et de rendement est déterminé donnant une indication chiffrée des rendements possibles, mais également des risques correspondants, du compartiment, calculée dans la devise du compartiment. L'indicateur est formulé par un chiffre entre 1 et 7. Plus le chiffre est élevé, plus le rendement possible est élevé, cependant le rendement est aussi plus difficilement prévisible. Des pertes sont également possibles. Le chiffre le plus bas ne signifie pas que l'investissement est totalement sans risque. Il indique que, comparé aux chiffres plus élevés, ce produit offrira normalement un rendement plus bas, mais en même temps mieux prévisible.
L'indicateur synthétique de risque et de rendement est évalué sur une base régulière et peut donc être diminué ou augmenté sur base des données provenant du passé. Les données provenant du passé ne sont pas toujours une indication fiable pour le rendement et risque futurs.

2.2 BILAN

Schéma du bilan		31/12/2013 (en devise du compartiment)	31/12/2012 (en devise du compartiment)
	TOTAL ACTIF NET	353.115.871,21	311.437.527,02
II.	**Valeurs mobilières,instruments du marché monétaire, OPC et instruments financiers dérivés**		
A.	Obligations et autres titres de créance		
	a) Obligations	315.635.457,46	218.122.541,09
B.	Instruments du marché monétaire		33.207.911,10
C.	Actions et autres valeurs assimilables à des actions		
	a) Actions	20.777.538,82	
F.	Instruments finaciers dérivés		
	j) Sur devises		
	Contrats à terme (+/-)	-957.686,58	-574.605,66
	n) Sur instruments financiers dérivés		
	Contrats de swap (+/-)	1.779.400,00	2.418.640,00
IV.	**Créances et dettes à un an au plus**		
A.	Créances		
	a) Montants à recevoir	2.060.665,22	110.424,11
	c) Collateral	9.969.000,00	
B.	Dettes		
	a) Montants à payer (-)	-2.470.857,13	-9.803,48
	c) Emprunts (-)		-145.535,22
V.	**Dépôts et liquidités**		
A.	Avoirs bancaires à vue	555.916,14	8.112.832,47
B.	Avoirs bancaires à terme	5.981.400,00	50.152.400,00
VI.	**Comptes de régularisation**		
B.	Produits acquis	200,00	161.249,98
C.	Charges à imputer (-)	-215.162,72	-118.527,37
	TOTAL CAPITAUX PROPRES	353.115.871,21	311.437.527,02
A.	**Capital**	390.884.563,73	321.446.840,04
B.	**Participations au résultat**	-60.322,44	55.370,78
D.	**Résultat de l'exercice**	-37.708.370,08	-10.064.683,80

POSTES HORS BILAN

I	**Sûretés réelles (+/-)**		
I.A	**Collateral (+/-)**		
I.A.B	Liquidités/dépôts	10.000.000,00	
III	**Montants notionels des contrats à terme (+)**		
III.A	Contrats à terme achetés	27.000.000,00	51.100.000,00
III.B	Contrats à terme vendus	-27.000.000,00	
IV	**Montants notionels des contrats de swap (+)**	329.000.000,00	300.000.000,00

2.3 COMPTE DE RESULTATS

	Compte de résultats	31/12/2013 (en devise du compartiment)	31/12/2012 (en devise du compartiment)
I.	**Réductions de valeur, moins-values et plus-values**		
A.	Obligations et autres titres de créance		
	a) Obligations	-1.473.066,15	352.032,85
B.	Instruments du marché monétaire	-560.000,00	-208.000,00
C.	Actions et autres valuers assimilables à des actions		
	a) Actions	-1.911.050,38	
F.	Instruments financiers dérivés		
	m) Sur instruments financiers dérivés		
	Contrats de swap (+/-)	-32.180.680,00	-11.319.001,00
G.	Créances, dépôts, liquidités et dettes	-202.000,00	152.400,00
H.	Positions et opérations de change		
	a) Instruments financiers dérivés		
	contrats à terme	-383.080,89	7.510.954,34
	b) Autres positions et opérations de change	715.198,26	-8.167.269,16
II.	**Produits et charges des placements**		
B.	Intérêts		
	a) Valeurs mobilières et instruments du marché monétaire	3.524.603,68	6.130.480,22
	b) Dépôts et liquidités	89.041,72	357.478,08
C.	Intérêts d'emprunts (-)	-1.860,47	-15.480,41
III.	**Autres produits**		
B.	Autres	12.029,60	
IV.	**Coûts d'exploitation**		
A.	Frais de transaction et de livraison inhérents aux placements (-)	-139.775,36	
B.	Charges financières (-)	-9.403,37	-16.901,90
C.	Rénumération due au dépositaire (-)	-201.566,61	-247.614,79
D.	Rénumération due au gestionnaire (-)		
	a) Gestion financière	-4.407.618,24	-4.207.970,83
	b) Gestion administrative et comptable	-327.235,93	-312.606,71
F.	Frais d'établissement et d'organisation (-)	-39.040,65	-22.068,43
G.	Rénumérations, charges sociales et pensions (-)	-362,11	-136,74
H.	Services et biens divers (-)	-87.544,85	-79.947,17
J.	Taxes	-9.310,59	57.355,00
K.	Autres charges (-)	-115.647,74	-28.387,15
	Produits et charges de l'exercice (du semestre)		
	Sous-total II + III + IV impôts sur le résultat	-1.713.690,92	1.614.199,17
V.	**Bénéfice courant (perte courante) avant impôts**	-37.708.370,08	-10.064.683,80
VII.	**Résultat de l'exercice**	-37.708.370,08	-10.064.683,80

Affectation des résultats

		31/12/2013 (en devise du compartiment)	31/12/2012 (en devise du compartiment)
I.	**Bénéfice (Perte) à affecter**	-37.768.692,52	-10.009.313,02
	Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	-37.708.370,08	-10.064.683,80
	Participations au résultats perçus (participations au résultat versées)	-60.322,44	55.370,78
II.	**(Affectations au) Prélèvements sur le capital**	37.768.692,52	10.009.313,02

2.4 COMPOSITION DES AVOIRS ET CHIFFRES-CLES

2.4.1 COMPOSITION DES AVOIRS DE HORIZON CSOB KOMODITNI FOND

Dénomination	Quantité au 31/12/2013	Devise	Cours en devises	Evaluation (en devise du compartiment)	% Détenu de l'OPC	% Porte feuille	% Actif net
ACTIF							
PORTEFEUILLE TITRES							
Obligations							
Obligations d'entreprises privées							
Irlande							
AMETHYST STRUCTURED FIN PLC 6P 23/09-23/03	31.300.000,00	CZK	101,472	31.788.026,75		9,43	9,00
BEECHWOOD STRUCTURED FIN PLC 6P 23/09-23/03	31.300.000,00	CZK	100,434	31.463.253,57		9,33	8,91
BROOKFIELS CAPITAL PLC 6P 23/09-23/03	31.300.000,00	CZK	101,758	31.877.680,91		9,74	9,03
EPERON FINANCE PLC 6P 23/09-23/03	31.300.000,00	CZK	100,290	31.418.247,61		9,32	8,90
ESPACCIO SECURITIES PLC 6P 23/09-23/03	15.650.000,00	CZK	100,319	15.713.616,29		4,66	4,45
GREENSTREET STRUCT. FIN. PROD. PLC 6P 23/09-23/03	15.650.000,00	CZK	101,777	15.941.796,58		4,73	4,52
NIMROD CAPITAL PLC 6P 23/09-23/03	15.650.000,00	CZK	101,202	15.851.777,78		4,70	4,49
OPAL FINANCIAL PRODUCTS PLC 6P 23/09-23/03	15.650.000,00	CZK	100,078	15.675.826,71		4,65	4,44
PROFILE FINANCE PLC 6P 23/09-23/03	15.650.000,00	CZK	101,631	15.918.947,11		4,72	4,51
RECOLTE SECURITIES PLC 6P 23/09-23/03	15.650.000,00	CZK	99,474	15.581.307,44		4,62	4,41
SILVERSTATE FIN INV PLC 6P 23/09-23/03	15.650.000,00	CZK	100,131	15.684.167,06		4,65	4,44
VESPUCCI STRUCTURED FIN PROD 6P 23/09-23/03	15.650.000,00	CZK	101,027	15.824.365,08		4,69	4,48
VIGADO CAPITAL PLC 6P 23/09-23/03	15.650.000,00	CZK	99,886	15.645.866,82		4,64	4,43
VOYCE INVESTMENTS PLC 6P 23/09-23/03	15.650.000,00	CZK	101,497	15.897.917,11		4,71	4,50
WATERFORD CAPITAL INC PLC 6P 23/09-23/03	15.650.000,00	CZK	99,987	15.661.732,47		4,64	4,44
WAVES FINANCIAL INV PLC 6P 23/09-23/03	15.650.000,00	CZK	100,174	15.690.928,17		4,65	4,44
Total des obligations				315.635.457,46		93,60	89,39
Actions							
Actions cotées en bourse							
Irlande							
UBS ETFS PLC - DJ-UBS COMMODIT -	2.670,00	USD	75,320	3.995.087,28		1,19	1,13
Jersey							
ETF SECURITIES LTD ALL COMM DJ-AIGSM	64.562,00	USD	13,085	16.782.451,54		4,98	4,75
Total des actions				20.777.538,82		6,16	5,88
Swaps							
Belgique							
KBC SWAPS	329.000.000,00	CZK	0,810	1.779.400,00		0,53	0,50
Total swaps				1.779.400,00		0,53	0,50
Contrats à terme		CZK		-957.686,58			-0,27
TOTAL DU PORTEFEUILLE TITRES				337.234.709,70		100,00	95,50
LIQUIDITES							
Comptes à vue							
Belgique							
KBC GROUP CZK	550.939,76	CZK	1,000	550.939,76			0,16
KBC GROUP EURO	139,80	EUR	1,000	3.826,75			0,00

KBC GROUP USD	57,87	USD	1,000	1.149,63			
Total compte à vue				555.916,14			0,16
Comptes à terme							
Belgique							
KBC BANK NV 22/11-21/11/14 KBCBANK 0.010 %	6.000.000,00	CZK	99,690	5.981.400,00			1,69
Total comptes à terme				5.981.400,00			1,69
TOTAL LIQUIDITES				6.537.316,14			1,85
DEBITEURS ET CREDITEURS DIVERS							
Créances							
Belgique							
KBC BANK NV 22/11-21/11/14 KBCBAN 0.010 % C	10.000.000,00	CZK	99,690	9.969.000,00			2,82
KBC GROUP CZK A RECEVOIR	875.306,45	CZK	1,000	875.306,45			0,25
KBC GROUP EUR A RECEVOIR	15.000,00	EUR	1,000	410.595,00			0,12
KBC GROUP USD A RECEVOIR	39.000,00	USD	1,000	774.763,77			0,22
Total créances				12.029.665,22			3,41
Dettes							
Belgique							
KBC GROUP CZK A PAYER	-1.331.372,61	CZK	1,000	-1.331.372,61			-0,38
KBC GROUP EUR A PAYER	-14.820,68	EUR	1,000	-405.686,48			-0,12
KBC GROUP USD A PAYER	-36.937,87	USD	1,000	-733.798,04			-0,21
Total dettes				-2.470.857,13			-0,70
TOTAL DEBITEURS ET CREDITEURS DIVERS				9.558.808,09			2,71
AUTRES							
Intérêts courrus		CZK		200,00			
Frais provisionnés		CZK		-215.162,72			-0,06
TOTAL AUTRES				-214.962,72			-0,06
TOTAL DE L'ACTIF NET				**353.115.871,21**			**100,00**

Répartition géographique (en % du portefeuille-titres)

	30/06/2012	31/12/2012	30/06/2013	31/12/2013
Belgique	19,44	19,67	7,97	0,25
Tchèque	41,90	41,20	12,18	0,00
Allemagne	-0,82	0,00	0,00	0,00
France	10,81	0,97	-11,96	0,00
Irlande	28,67	38,16	89,53	94,77
Jersey	0,00	0,00	2,28	4,98
Total	**100,00**	**100,00**	**100,00**	**100,00**

Répartition sectorielle (en % du portefeuille-titres)

	30/06/2012	31/12/2012	30/06/2013	31/12/2013
Secteurs financiers	3,11	39,00	79,16	98,29
Gouvernement	96,89	61,00	20,84	0,00
Divers	0,00	0,00	0,00	1,71
Total	**100,00**	**100,00**	**100,00**	**100,00**

Répartition monétaire (en % des actifs nets)

	30/06/2012	31/12/2012	30/06/2013	31/12/2013
CZK	101,19	100,64	98,68	94,36
EUR	-1,19	-0,64	-0,74	-0,26
USD	0,00	0,00	2,06	5,90
Total	**100,00**	**100,00**	**100,00**	**100,00**

2.4.2 CHANGEMENT DANS LA COMPOSITION DES AVOIRS HORIZON CSOB KOMODITNI FOND (EN DEVISE DU COMPARTIMENT)

	1er semestre	2e semestre	Année
Achats	189.752.562,76	197.866.698,52	387.619.261,28
Ventes	151.085.574,60	149.141.068,02	300.226.642,61
Total 1	340.838.137,36	347.007.766,53	687.845.903,89
Souscriptions	77.891.141,77	91.392.363,56	169.283.505,33
Remboursements	48.285.363,93	41.551.104,69	89.836.468,62
Total 2	126.176.505,70	132.943.468,25	259.119.973,95
Moyenne mensuelle du total des actifs	322.694.268,69	330.548.836,81	326.700.413,88
Rotation	66,52 %	64,76 %	131,23 %

	1er semestre	2e semestre	Année
Achats	189.752.562,76	197.866.698,52	387.619.261,28
Ventes	151.085.574,60	149.141.068,02	300.226.642,61
Total 1	340.838.137,36	347.007.766,53	687.845.903,89
Souscriptions	77.891.141,77	91.392.363,56	169.283.505,33
Remboursements	48.285.363,93	41.551.104,69	89.836.468,62
Total 2	126.176.505,70	132.943.468,25	259.119.973,95
Moyenne mensuelle du total des actifs	274.527.939,41	307.109.160,70	303.752.881,79
Rotation Corrigé	78,19 %	69,70 %	141,14 %

Le tableau ci-dessus montre le volume en capitaux des transactions opérées dans le portefeuille. Il compare également ce volume (corrigé pour la somme des souscriptions et des remboursements) avec la moyenne de l'actif net (rotation) au début et à la fin du période.
Un chiffre proche de 0% signifie que les transactions sur titres, ou plus précisément les transactions relatives aux actifs à l'exception des dépôts et des liquidités, ont été exécutées uniquement en fonction des souscriptions et des remboursements pendant une période déterminée. Un pourcentage négatif indique que les souscriptions et remboursements n'ont engendré que partiellement ou, le cas échéant, pas du tout de transactions dans le portefeuille.
Une gestion active des avoirs peut donner lieu à des pourcentages de rotation élevés (pourcentage mensuel > 50%).
La liste détaillée des transactions peut être consultée sans frais au siège de la Sicav ou du Fonds, avenue du Port 2, 1080 Bruxelles.

2.4.3 MONTANT DES ENGAGEMENTS RELATIVES AUX POSITIONS EN DERIVES FINANCIERS

EN TITRES	Devise	En devise	En devise du compartiment	Lot-size	Date de transaction
KBCBANK 22/11-21/11/14 KBCBAN 0.010 % C	CZK	10.000.000,00	10.000.000,00	n.a.	20.11.2013
KBC AK-VK CZK-EUR 140328-120402 24.84	CZK	54.000.000,00	27.000.000,00	n.a.	02.04.2012
KBC VK-AK CZK-EUR 140328-130314 25.64	CZK	-27.000.000,00	-27.000.000,00	n.a.	14.03.2013
COLISWAP	CZK	329.000.000,00	329.000.000,00	n.a.	31.12.2013

2.4.4 EVOLUTION DES SOUSCRIPTIONS, DES RACHATS ET DE LA VALEUR NETTE D'INVENTAIRE

Période	Evolution du nombre des parts en circulation						
Années	Souscriptions		Remboursements		Fin de période		
	Cap.	Dis.	Cap.	Dis.	Cap.	Dis.	Total
2011 - 12	390.149,72		156.141,91		535.093,74		535.093,74
2012 - 12	151.895,80		91.251,44		595.738,10		595.738,10
2013 - 12	336.602,03		173.237,20		759.102,92		759.102,92

Période	Montants payés et reçus par l'OPC (en devise du compartiment)			
Années	Souscriptions		Remboursements	
	Cap.	Dis.	Cap.	Dis.
2011 - 12	246.173.778,66		95.906.707,56	
2012 - 12	82.199.452,09		49.134.376,38	
2013 - 12	163.190.904,91		83.804.190,64	

Période	Valeur nette d'inventaire Fin de période (en devise du compartiment)		
Années	Du compartiment	D'une part	
		Cap.	Dis.
2011 - 12	288.437.135,11	539,04	
2012 - 12	311.437.527,02	522,78	
2013 - 12	353.115.871,21	465,18	

2.4.5 RENDEMENTS

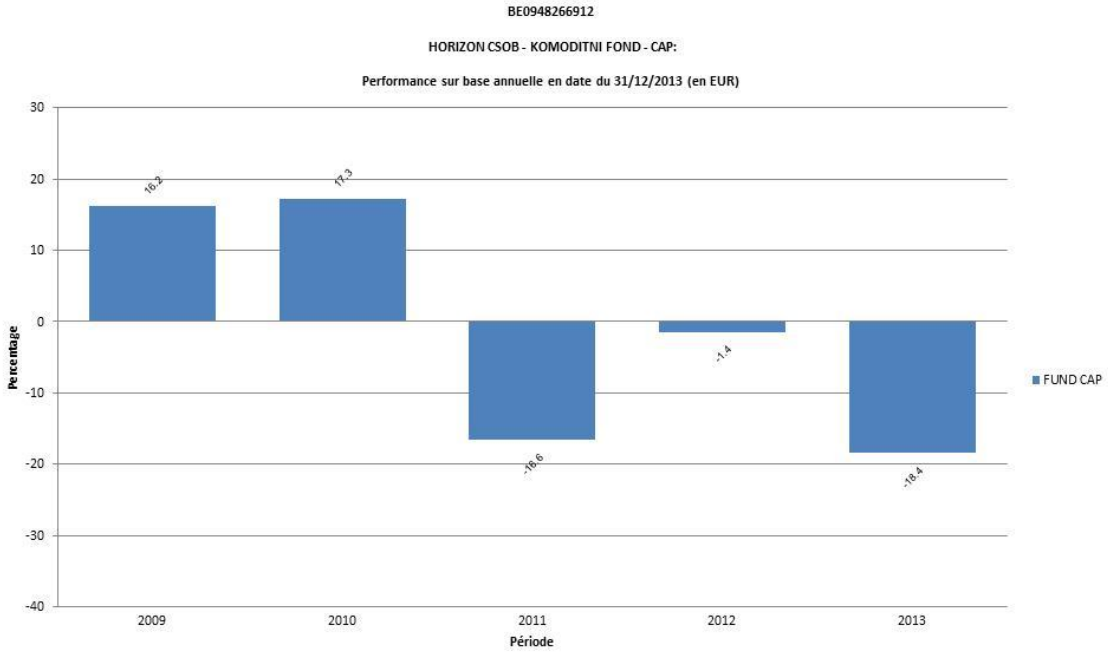

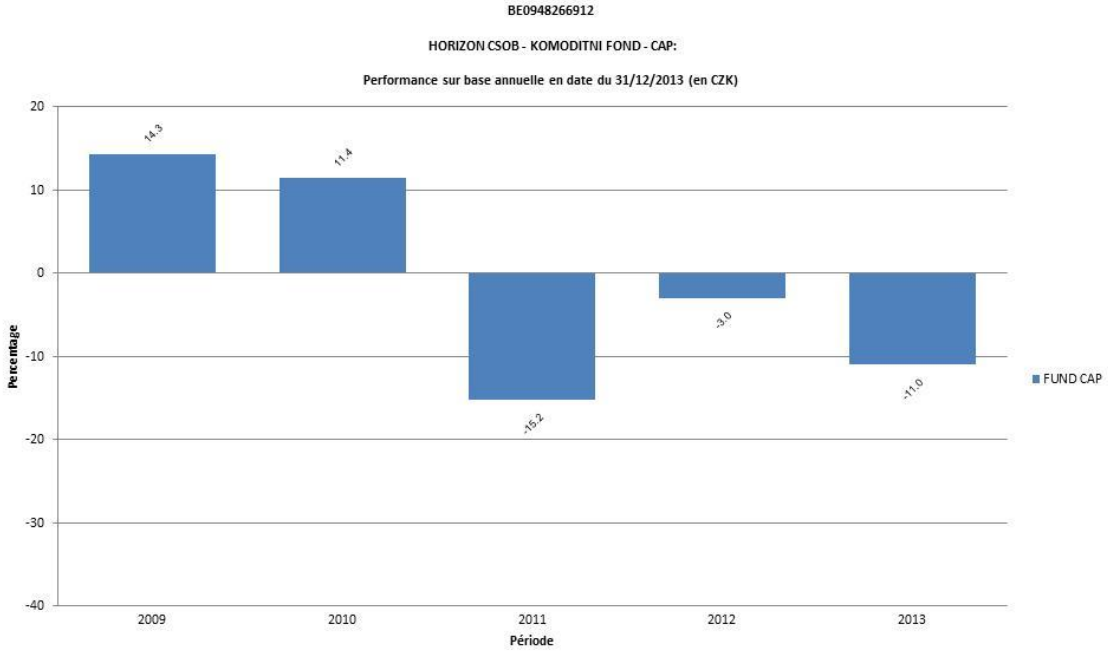

Cap Dis	ISIN code	Monnaie	1 An		3 Ans*		5 Ans*		10 Ans*		Depuis départ*	
			Classe d'actions	Bench mark	Classe d'actions	Bench mark	Classe d'actions	Bench mark	Classe d'actions	Bench mark	Date de lancement	Classe d'actions
CAP	BE0948266912	EUR	-18.42%		-12.46%		-1.78%				30/06/2008	-15.09%
CAP	BE0948266912	CZK	-11.02%		-9.88%		-1.40%				30/06/2008	-12.98%

* les taux indiqués sont sur base annuelle.
Ces données sont historiques et ne constituent pas de gage pour le futur.

- L'histogramme représente les performances d'exercices complets.
- Ces chiffres ne tiennent pas compte d'éventuelles restructurations.
- Calculée en CZK et en EUR.
- Le rendement est calculé comme la modification de la valeur d'inventaire entre deux moments exprimés en pour cent.
- Méthode de calcul pour la date D où VIN correspond à la valeur d'inventaire:
  Parts de capitalisation (CAP)
  Return à la date D sur une période de X années :
  [VIN(D) / VIN(Y)] ^ [1 / X] - 1
  avec Y = D-X
  Return à la date D depuis la date de lancement S de la part:
  [NIW(D) / NIW(S)] ^ [1 / F] - 1
  avec F = 1 si la part existe depuis moins d'un an à la date D
  avec F = (D-S) / 365.25 si la part existe depuis plus d'un an à la date D
- Si la période entre les deux moments est de plus d'un an, le calcul ordinaire du rendement est converti en un rendement sur base annuelle en prenant la racine $n^{ème}$ de 1 plus le rendement total de la part.
- Les rendements ci-dessus ne tiennent pas compte des commissions et frais afférents aux émissions et aux rachats des parts.
- Il s'agit des rendements des parts de capitalisation.

2.4.6 FRAIS

Frais Courants: *
Capitalisation: 1.587%

* Ne sont pas inclus dans les frais mentionnés : les frais d'entrée et de sortie, les rémunérations liées aux performances, les frais de transaction payés dans le cadre de l'acquisition ou de l'aliénation d'actifs, les intérêts payés, les paiements aux fins de constitution de sûretés dans le cadre d'instruments financiers dérivés et les commissions liées aux Commission Sharing Agreements ou rémunérations similaires perçues par la société de gestion ou par toute personne y associée.

EXISTENCE DE COMMISSION SHARING AGREEMENTS

Pas d'application.

EXISTENCE DE 'FEE SHARING AGREEMENTS' ET DE 'REBATES' :

La société de gestion peut partager sa rémunération avec le Distributeur et des parties institutionnelles et/ou professionnelles. En principe, il s'agit de 35 à 60% dans le cas où le distributeur est une entité de KBC Groupe SA et de 35 à 70% dans le cas où le distributeur n'est pas une entité de KBC Groupe SA, bien que dans un nombre limité de cas, la rémunération du distributeur s'élève à moins de 35%. Sur demande, l'investisseur pourra obtenir de plus amples informations concernant ces cas.
Si la société de gestion investit les actifs de l'organisme de placement collectif dans des parts d'organismes de placement collectif qui ne sont pas gérés par une entité de KBC Groupe SA et si la société de gestion reçoit une rémunération, la société de gestion paiera cette rémunération à l'organisme de placement collectif.
Le *fee sharing* n'a pas d'incidence sur le montant de la commission de gestion que le compartiment verse à la société de gestion. Cette commission de gestion est soumise aux limitations prévues par les statuts. Ces limitations ne peuvent être modifiées qu'après avoir été approuvées par l'Assemblée Générale.
La société de gestion a conclu un accord de distribution avec le Distributeur de manière à favoriser une plus large distribution des droits de participation du compartiment en utilisant plusieurs canaux de distribution.
Il est de l'intérêt des participants, du compartiment et du Distributeur que le plus grand nombre possible de parts soit vendu et que les actifs du compartiment soient donc les plus élevés possible. De ce point de vue, il n'y a donc pas de conflit d'intérêts.

2.4.7 NOTES AUX ETATS FINANCIERS ET AUTRES DONNEES

Rémunération de la gestion du portefeuille d'investissement : 2% par an calculé sur la base des actifs nets totaux moyens du compartiment, Il n'est pas imputé de commission de gestion sur les actifs investis dans des organismes d'investissement gérés par un organisme financier de KBC Groupe.
KBC Fund Management Limited reçoit de la société de gestion une rémunération de 2% calculée sur la partie du portefeuille gérée par celle-ci sans que la commission de gestion reçue par la société de gestion ne peut être excédée.
La rémunération de l'agent administratif est payable à la fin de chaque mois et est calculée sur la base des actifs nets totaux moyens du compartiment.
Rémunération du commissaire : 1 700 euros par an. Cette rémunération s'entend hors TVA et peut être indexé annuellement conformément aux décisions de l'assemblée générale.
Le droit de garde est calculé sur la valeur des titres en dépôt auprès du dépositaire au dernier jour bancaire ouvrable de l'année civile précédente, sauf sur les avoirs investis dans des organismes de placement gérés par un établissement financier du Groupe KBC. Le droit de garde est payé au début de l'année civile.
Aspects sociaux, éthiques et environnementaux:
Toute participation dans des fabricants d'armes controversées, dont l'on peut conclure par consensus international au cours des cinq dernières décennies que leur usage occasionne des souffrances humaines disproportionnées à la population civile est résolument écartée du compartiment. Il s'agit notamment de fabricants de mines antipersonnelles, de bombes et de munitions à fragmentation et d'armes à l'uranium appauvri. En suivant une pareille politique, le compartiment allie la recherche d'objectifs financiers au respect de la réalité sociale du secteur ou de la région.
Exercice des droits de vote :
Si nécessaire et si d'application, la société de gestion exercera les droits de vote liés aux actions en portefeuille de la Sicav dans l'intérêt des actionnaires.
La société de gestion se base sur les critères suivants pour déterminer son attitude concernant les points à l'ordre du jour soumis au vote:
- La valeur ne peut pas être influencée négativement pour les actionnaires.
- Les règles en matière de gouvernance d'entreprise doivent être respectées, à l'exception de celles relatives aux droits des actionnaires minoritaires.
- Les normes minimales en matière d'entreprise durable et sociale doivent être respectées.

La liste des sociétés pour lesquelles le droit de vote a été exercé peut être obtenue au siège de la Sicav.

SOMMAIRE

2. Renseignements relatifs au Horizon CSOB Government Bonds 1

2.1. Rapport de gestion
2.1.1. Date de lancement et prix de souscription initiale
2.1.2. Cotation en Bourse
2.1.3. Objectif et politique de placement du compartiment
2.1.4. Gestion du portefeuille d'investissement
2.1.5. Distributeur
2.1.6. Indice et benchmark
2.1.7. Politique suivie pendant l'exercice
2.1.8. Politique future
2.1.9. Indicateur synthétique du risque et de rendement (SRRI)

2.2. Bilan

2.3. Compte de résultats

2.4. Composition des avoirs et chiffres-clés
2.4.1. Composition des avoirs
2.4.2. Changement dans la composition des avoirs
2.4.3. Montant des engagements relatives aux positions en dérivés financiers
2.4.4. Evolution des souscriptions, des rachats et de la valeur nette d'inventaire
2.4.5. Rendements
2.4.6. Frais
2.4.7. Notes aux états financiers et autres données

2 RENSEIGNEMENTS RELATIFS AU HORIZON CSOB GOVERNMENT BONDS 1

2.1 RAPPORT DE GESTION

2.1.1 DATE DE LANCEMENT ET PRIX DE SOUSCRIPTION INITIALE :

Date de lancement: 17 juillet 2009
Prix de souscription initiale: 10 EUR
Date de l'échéance: 30 juin 2014
Monnaie: EUR

2.1.2 COTATION EN BOURSE:

Pas d'application.

2.1.3 RAPPEL DE LA POLITIQUE D'INVESTISSEMENT COMME ECRIT DANS LE PROSPECTUS

OBJECTIF DU COMPARTIMENT :

Le compartiment a pour principal objectif de procurer aux actionnaires le rendement le plus élevé possible par des placements directs ou indirects en titres négociables. Ce rendement est obtenu par la réalisation de plus-values et l'encaissement de revenus. A cette fin, les actifs sont investis, directement ou indirectement, par l'intermédiaire d'instruments financiers ayant une évolution similaire, principalement en obligations.

POLITIQUE DE PLACEMENT DU COMPARTIMENT :

CATÉGORIES D'ACTIFS AUTORISÉS:

Les placements du compartiment peuvent consister en titres, instruments du marché monétaire, parts d'organismes de placement collectif, dépôts, instruments financiers dérivés, liquidités et tout autre instrument pour autant que cela soit autorisé par la réglementation applicable et conforme à l'objectif énoncé au point 'Objectif du compartiment'
Le compartiment investira maximum 10% de ses actifs dans des parts d'autres organismes de placement collectif.

LIMITES DE LA POLITIQUE DE PLACEMENT:

La politique de placement est menée dans les limites prévues par la réglementation.
Le compartiment peut contracter des emprunts à concurrence de 10% de ses actifs nets, pour autant qu'il s'agisse d'emprunts à court terme ayant pour but de résoudre des problèmes de liquidité à caractère temporaire.

TRANSACTIONS AUTORISÉES SUR INSTRUMENTS DÉRIVÉS:

Les dérivés peuvent être utilisés tant pour réaliser les objectifs d'investissement que pour couvrir des risques.

On peut travailler avec des dérivés cotés ou non : il peut s'agir de contrats à terme, d'options ou de swaps relatifs à des titres, indices, monnaies ou taux ou d'autres transactions avec des dérivés. Les transactions sur dérivés non cotés ne peuvent être conclues qu'avec des organismes financiers de premier rang spécialisés dans ce type de transactions. Le compartiment a pour but, dans les limites de la réglementation applicable et des statuts, de toujours conclure les transactions les plus ciblées. Tous les frais liés aux transactions sont à la charge du compartiment et tous les revenus reviennent au compartiment.

Si les transactions font apparaître un risque sur le cocontractant, ce risque peut être limité en faisant usage d'un système de gestion des marges qui assure que le compartiment soit le bénéficiaire d'une sûreté sous la forme de liquide ou d'obligations investment grade. Pour la détermination de la valeur des obligations, on applique une marge qui varie en fonction de la durée restante et de la monnaie dans laquelle l'obligation en question est exprimée. La relation avec le(s) cocontractant(s) est régie sur la base de conventions standard internationales.

Les dérivés peuvent être utilisés pour couvrir l'actif du compartiment contre le risque de change ouvert par rapport à la monnaie d'expression.

Dans la mesure où l'on travaille avec des dérivés, il s'agit d'instruments aisément négociables et liquides. Par conséquent, l'usage de dérivés n'a aucune influence sur le risque de liquidité. L'usage de dérivés ne change rien non plus à la répartition du portefeuille entre les régions, secteurs ou thèmes. Cela n'a par conséquent aucune influence sur le risque de concentration. Les dérivés ne sont pas utilisés pour garantir une protection complète ou partielle du capital. Ils n'augmentent pas ni ne réduisent le risque sur capital. L'usage de dérivés n'a pas non plus d'influence sur le risque sur crédit, le risque sur règlement, le risque sur dépôt, le risque de flexibilité, le risque d'inflation ou le risque dépendant de facteurs externes.

Stratégie définie :

Les actifs sont investis principalement en obligations et titres de créance émis par des gouvernements.
Le compartiment veillera à une répartition suffisante des obligations et titres de créance entre les différents pays.
L'investisseur assume intégralement le risque de ce portefeuille d'obligations et titres de créance.

Caractéristiques des obligations et des titres de créance :

Les actifs sont investis principalement en obligations et titres de créance émis par des gouvernements qui ont lors du départ du compartiment un rating investment grade (BBB- ou plus élévé) auprès de Standard & Poors ou le rating équivalent auprès de Moody's ou Fitch. Toutes les durées jusqu'au 6 ans par rapport au départ du compartiment sont prises en considération lors de la sélection des obligations et titres de créance.

Il peut s'agir d'obligations et titres de créance libellés en euro ou en autres monnaies. Dans ce dernier cas, les fluctuations de change par rapport au euro sont partiellement covertes en utilisant des instruments dérivés.

PRÊT D'INSTRUMENTS FINANCIERS

Le compartiment peut prêter des instruments financiers dans les limites prescrites par la réglementation applicable. Les prêts de titres s'effectuent dans le cadre d'un système de prêt de titres géré par un 'principal' ou un 'agent'. Dans le premier cas, le compartiment entretient des relations uniquement avec le principal du système de prêt de titres, qui intervient en qualité de contrepartie et auquel la propriété des titres prêtés est transférée. Dans le deuxième cas, le compartiment entretient des relations avec l'agent (en sa qualité de gestionnaire du système) et une ou plusieurs contreparties auxquelles la propriété des titres prêtés est transférée. L'agent agit en tant qu'intermédiaire entre le compartiment et la ou les contreparties.

Les prêts de titres n'ont aucune incidence sur le profil de risque du compartiment étant donné :

- **Le choix du principal, de l'agent et des contreparties est soumis à des critères de sélection stricts.**
- **La restitution de titres équivalents aux titres prêtés peut être demandée à tout moment. Ainsi, il est garanti que les prêts de titres n'influencent pas la gestion des actifs du compartiment.**
- **La restitution de titres équivalents aux titres prêtés est garantie par le principal ou l'agent. Un système de gestion des marges garantit que le compartiment est le bénéficiaire d'une sûreté financière sous la forme sous la forme d'espèces ou d'autres types de titres à faible risque, comme les obligations d'État. La juste valeur de la sûreté sous forme de titres à faible risque dépasse toujours de 5% la juste valeur des titres prêtés, au cas où le principal ou la contrepartie ne restituerait pas de titres équivalents. Lors de la détermination de la valeur des titres à faible risque fournies pour sûreté, une marge de 3% est appliquée afin d'éviter que par suite d'une évolution de cours négative, la juste valeur des titres à faible risque ne dépasse plus la juste valeur des titres. La valeur de la sûreté sous forme d'espèces est à tout moment au moins égale à la juste valeur des titres prêtés.**

Si le compartiment reçoit une sûreté financière sous la forme d'espèces, ces dernières peuvent être réinvesties en

- **dépôts immédiatement exigibles auprès d'établissements de crédit qui arrivent à échéance au plus tard dans douze mois, à condition que le siège statutaire de l'établissement de crédit soit établi dans un État membre de l'EEE ou, si le siège statutaire est établi dans un pays tiers, à condition que l'établissement de crédit soit soumis à des prescriptions économiques que la FSMA juge équivalentes à celles du droit européen,**
- **fonds monétaires tel que décrit dans les directives ESMA CESR/10-049 du 19 mai 2010 sur une définition commune des fonds européens du marché monétaire.**
- **obligations d'État libellées dans la même devise que les espèces reçues et répondant aux conditions de l'Arrêté royal du 7 mars 2006 relatif aux prêts de titres par certains organismes de placement collectif.**

Ce réinvestissement peut avoir pour effet qu'en ce qui concerne la sûreté financière, le compartiment ne court plus un risque de crédit vis-à-vis de l'établissement financier où le compte d'espèces est détenu mais vis-à-vis des émetteurs des titres de créance. La société de gestion peut déléguer l'exécution de la politique de réinvestissement à un tiers, y compris l'agent qui gère le système de prêt de titres.

Le prêt de titres permet au compartiment d'engranger un rendement supplémentaire, qui peut consister d'une part en une rémunération versée par le principal ou (s'il est fait appel à un agent) par la contrepartie à la société de gestion ou, d'autre part, en revenus de réinvestissement. Le rendement revient au compartiment, après déduction des frais directs et indirects (déterminés de manière forfaitaire sur 50% de la rémunération perçue) qui incluent les frais des services de compensation de KBC Bank, les frais encourus par la société de gestion pour la mise en place et le suivi du système de prêt de titres, les frais de gestion de la marge, les frais liés aux comptes de liquidités et comptes-titres et à la circulation de liquidités et de titres, l'éventuelle commission de gestion des réinvestissements et, s'il est fait appel à un agent, la commission de l'agent.
La relation avec la (les) contrepartie(s) est régie sur base de conventions internationales standard.

STRATÉGIE GÉNÉRALE VISANT À COUVRIR LE RISQUE DE CHANGE:

Pour protéger ses actifs contre les variations des taux de change tout en restant dans les limites fixées dans les statuts, le compartiment peut effectuer des transactions de vente de contrats à terme sur devises et de vente d'options call ou d'achat d'options put sur devises. Les transactions concernées ne peuvent avoir trait qu'à des contrats négociés sur un marché réglementé et régulier, agréé et ouvert au public, ou à des contrats négociés avec un établissement financier agréé de premier ordre, spécialisé dans ce type de transactions et qui déploie également ses activités sur le marché des options 'over the counter' (OTC). Dans le même but, le compartiment peut aussi vendre des devises à terme ou les échanger dans le cadre de transactions de gré à gré avec des établissements financiers de premier ordre, spécialisés dans ce type de transactions. L'objectif en matière de couverture des transactions précitées laisse supposer qu'il existe une relation directe entre ces transactions et les actifs à couvrir. Ceci implique qu'en principe, les transactions exprimées dans une devise donnée ne peuvent, en termes de volume, dépasser ni la valorisation de l'ensemble des actifs exprimés dans cette même devise, ni la durée de détention de ces actifs.

ASPECTS SOCIAUX, ÉTHIQUES ET ENVIRONNEMENTAUX:

Toute prise de participation dans des fabricants d'armes controversées, dont l'on peut conclure par consensus international au cours des cinq dernières décennies que leur usage occasionne des souffrances humaines disproportionnées à la population civile est résolument exclue du compartiment.
Il s'agit notamment de fabricants de mines antipersonnelles, de bombes et de munitions à fragmentation et d'armes à l'uranium appauvri. En suivant une pareille politique, le compartiment allie la recherche d'objectifs financiers au respect de la réalité sociale du secteur ou de la région.

Pour l'application éventuelle des disposition fiscales européennes et belges, nous vous renvoyons au prospectus sous 'Informations concernant la Sicav - Régime fiscal'.

2.1.4 GESTION FINANCIERE DU PORTEFEUILLE

La société de gestion délègue la gestion intellectuelle à KBC Asset Management SA, 5, Place de la Gare, L-1616 Luxembourg, Luxembourg.

2.1.5 DISTRIBUTEUR

KBC Asset Management S.A., 5, Place de la Gare, L-1616 Luxembourg.

2.1.6 INDEX ET BENCHMARK

Voir 'Politique de placement du compartiment'.

2.1.7 POLITIQUE SUIVIE PENDANT L'EXERCICE

Au premier semestre 2013, l'impact de la crise de l'euro a continué de déterminer l'évolution des marchés tant financiers que réels.
Après un début d'année prometteur, les principaux indicateurs de confiance ont plongé en mars et en avril avant de se redresser. La fracture entre le noyau dur et la périphérie s'est avérée moins marquée que précédemment, les pays du noyau dur ayant eux aussi accusé un effritement de la confiance.
La popularité des gouvernements en place s'est effondrée et là où des élections ont été organisées (notamment en Italie), les partis qui s'étaient engagés sur la voie de l'austérité et des réformes (souvent par la force des choses) ont été sanctionnés.
D'autres pays ont également été touchés. Ainsi, les déposants chypriotes (aux avoirs supérieurs à 100 000 EUR) ont dû financer une partie de l'opération de sauvetage.
L'UEM est cependant sortie de la récession dans laquelle elle s'enlisait depuis le quatrième trimestre 2011. À partir du deuxième trimestre 2013, la croissance est enfin redevenue positive (+1,2% au deuxième trimestre et +0,3% au troisième trimestre, en base annuelle) et le taux de chômage n'a dans l'ensemble plus augmenté. Les consommateurs et les producteurs ont repris confiance et cela, même dans les pays périphériques européens, fortement touchés par la crise.
Avec un peu de retard sur la Banque centrale américaine, la BCE, après la nomination de Mario Draghi à sa présidence le 1er novembre 2011, a alors joué la carte de l'assouplissement monétaire. En 2013, elle a encore abaissé son taux directeur à deux reprises, celui-ci s'établissant à 0,25% depuis le 7 novembre.
Le taux à dix ans allemand a atteint début mai son niveau plancher de 1,12%, mais après l'allusion du président de la Fed, Ben Bernanke, fin mai à la réduction du programme d'achat d'obligations d'État, le taux obligataire s'est envolé en juin, même en Allemagne où il a clôturé l'année à 1,95%.
Le resserrement des différentiels de taux d'intérêt entre les pays de l'UEM, un mouvement qui s'était amorcé à la mi-2012 (après le "*Whatever it takes*" de Mario Draghi), a été une constante, pour ainsi dire inébranlable, durant toute cette période.

La politique d'investissement du compartiment n'a pas été modifiée pendant la période sous revue. Les positions existantes ont été maintenues dans le portefeuille.

2.1.8 POLITIQUE FUTURE

Les avoirs du compartiment resteront investis dans un portefeuille ventilé d'obligations d'État, avec une échéance proche de l'échéance finale prévue pour le fonds.

2.1.9 INDICATEUR SYNTHETIQUE DU RISQUE ET DE RENDEMENT

3 sur une échelle de 1 (risque faible) à 7 (risque élevé).

La valeur d'une part peut augmenter ou diminuer et l'investisseur pourrait recevoir moins que sa mise.
Conformément à la Directive 583/2010, un indicateur synthétique du risque et de rendement est déterminé donnant une indication chiffrée des rendements possibles, mais également des risques correspondants, du compartiment, calculée dans la devise du compartiment. L'indicateur est formulé par un chiffre entre 1 et 7. Plus le chiffre est élevé, plus le rendement possible est élevé, cependant le rendement est aussi plus difficilement prévisible. Des pertes sont également possibles. Le chiffre le plus bas ne signifie pas que l'investissement est totalement sans risque. Il indique que, comparé aux chiffres plus élevés, ce produit offrira normalement un rendement plus bas, mais en même temps mieux prévisible.
L'indicateur synthétique de risque et de rendement est évalué sur une base régulière et peut donc être diminué ou augmenté sur base des données provenant du passé. Les données provenant du passé ne sont pas toujours une indication fiable pour le rendement et risque futurs.

2.2 BILAN

Schéma du bilan		31/12/2013 (en devise du compartiment)	31/12/2012 (en devise du compartiment)
	TOTAL ACTIF NET	3.432.119,44	4.256.154,75
II.	**Valeurs mobilières,instruments du marché monétaire, OPC et instruments financiers dérivés**		
A.	Obligations et autres titres de créance		
	a) Obligations	3.431.242,91	4.237.492,22
V.	**Dépôts et liquidités**		
A.	Avoirs bancaires à vue	1.890,16	19.911,05
VI.	**Comptes de régularisation**		
A.	Charges à reporter	38,14	
C.	Charges à imputer (-)	-1.051,77	-1.248,52
	TOTAL CAPITAUX PROPRES	3.432.119,44	4.256.154,75
A.	**Capital**	3.425.076,80	3.916.902,61
B.	**Participations au résultat**	-15.318,06	-33.768,08
D.	**Résultat de l'exercice**	22.360,70	373.020,22

2.3 COMPTE DE RÉSULTATS

Compte de résultats		31/12/2013 (en devise du compartiment)	31/12/2012 (en devise du compartiment)
I.	**Réductions de valeur, moins-values et plus-values**		
A.	Obligations et autres titres de créance		
	a) Obligations	-135.611,18	166.514,30
II.	**Produits et charges des placements**		
B.	Intérêts		
	a) Valeurs mobilières et instruments du marché monétaire	169.756,15	218.529,88
	b) Dépôts et liquidités	48,33	92,41
III.	**Autres produits**		
A.	Indemnité destinée à couvrir les frais d'acquisition et de réalisation des actifs, à décourager les sorties et à couvrir les frais de livraison	12.695,96	19.431,39
B.	Autres	74,80	
IV.	**Coûts d'exploitation**		
B.	Charges financières (-)	-103,10	-185,15
C.	Rénumération due au dépositaire (-)	-780,75	-918,31
D.	Rénumération due au gestionnaire (-)		
	a) Gestion financière	-17.770,40	-23.043,65
	b) Gestion administrative et comptable	-3.780,90	-4.714,52
F.	Frais d'établissement et d'organisation (-)	-115,34	-313,70
G.	Rénumérations, charges sociales et pensions (-)	-4,26	-2,53
H.	Services et biens divers (-)	-1.692,03	-1.934,90
J.	Taxes	-113,99	-118,09
K.	Autres charges (-)	-242,59	-316,91
	Produits et charges de l'exercice (du semestre)		
	Sous-total II + III + IV impôts sur le résultat	157.971,88	206.505,92
V.	**Bénéfice courant (perte courante) avant impôts**	22.360,70	373.020,22
VII.	**Résultat de l'exercice**	22.360,70	373.020,22

Affectation des résultats

		31/12/2013 (en devise du compartiment)	31/12/2012 (en devise du compartiment)
I.	**Bénéfice (Perte) à affecter**	7.042,64	339.252,14
	Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	22.360,70	373.020,22
	Participations au résultats perçus (participations au résultat versées)	-15.318,06	-33.768,08
II.	**(Affectations au) Prélèvements sur le capital**	-7.042,64	-339.252,14

2.4 COMPOSITION DES AVOIRS ET CHIFFRES-CLES

2.4.1 COMPOSITION DES AVOIRS DE HORIZON CSOB GOVERNMENT BONDS 1

Dénomination	Quantité au 31/12/2013	Devise	Cours en devises	Evaluation (en devise du compartiment)	% Détenu de l'OPC	% Porte feuille	% Actif net
ACTIF							
PORTEFEUILLE TITRES							
Obligations							
Obligations d'états							
Croatie							
CROATIA 04/14 5.00% 15/04	600.000,00	EUR	101,190	628.509,86		18,32	18,31
Irlande							
TREASURY 09/14 4.00% 15/01	700.000,00	EUR	100,130	727.759,31		21,21	21,20
Pologne							
POLAND 09/14 5.875 % 03/02	580.000,00	EUR	100,472	613.638,49		17,88	17,88
Slovakie							
SLOVAKIA GOVERNEMENT 04/14 4.50% 20/05	700.000,00	EUR	101,503	729.938,81		21,27	21,27
Tchèque							
CZECHIA 04/14 4.625% 23/06	700.000,00	EUR	102,065	731.396,44		21,32	21,31
Total des obligations				3.431.242,91		100,00	99,97
TOTAL DU PORTEFEUILLE TITRES				3.431.242,91		100,00	99,97
LIQUIDITES							
Comptes à vue							
Belgique							
KBC GROUP EURO	1.890,16	EUR	1,000	1.890,16			0,06
Total compte à vue				1.890,16			0,06
TOTAL LIQUIDITES				1.890,16			0,06
AUTRES							
Frais provisionnés		EUR		-1.051,77			-0,03
Frais à reporter		EUR		38,14			0,00
TOTAL AUTRES				-1.013,63			-0,03
TOTAL DE L'ACTIF NET				**3.432.119,44**			**100,00**

Répartition géographique (en % du portefeuille-titres)

	30/06/2012	31/12/2012	30/06/2013	31/12/2013
Tchèque	21,08	21,42	20,19	21,55
Irlande	17,45	19,40	19,79	21,14
Croatie	18,84	18,96	19,78	18,31
Pologne	21,80	20,85	20,17	17,57
Slovakie	20,83	19,37	20,07	21,43
Total	**100,00**	**100,00**	**100,00**	**100,00**

Répartition sectorielle (en % du portefeuille-titres)

	30/06/2012	31/12/2012	30/06/2013	31/12/2013
Gouvernement	100,00	100,00	100,00	100,00
Total	**100,00**	**100,00**	**100,00**	**100,00**

Répartition monétaire (en % des actifs nets)

	30/06/2012	31/12/2012	30/06/2013	31/12/2013
EUR	100,00	100,00	100,00	100,00
Total	**100,00**	**100,00**	**100,00**	**100,00**

2.4.2 CHANGEMENT DANS LA COMPOSITION DES AVOIRS HORIZON CSOB GOVERNMENT BONDS 1 (EN DEVISE DU COMPARTIMENT)

	1er semestre	2e semestre	Année
Achats	0,00	0,00	0,00
Ventes	422.262,53	236.213,00	658.475,53
Total 1	422.262,53	236.213,00	658.475,53
Souscriptions	0,00	0,00	0,00
Remboursements	540.686,12	264.999,91	805.686,03
Total 2	540.686,12	264.999,91	805.686,03
Moyenne mensuelle du total des actifs	3.981.110,68	3.513.311,64	3.747.211,16
Rotation	-2,97 %	-0,82 %	-3,93 %

	1er semestre	2e semestre	Année
Achats	0,00	0,00	0,00
Ventes	422.262,53	236.213,00	658.475,53
Total 1	422.262,53	236.213,00	658.475,53
Souscriptions	0,00	0,00	0,00
Remboursements	540.686,12	264.999,91	805.686,03
Total 2	540.686,12	264.999,91	805.686,03
Moyenne mensuelle du total des actifs	4.200.907,77	3.523.489,60	3.751.541,79
Rotation Corrigé	-2,82 %	-0,82 %	-3,92 %

Le tableau ci-dessus montre le volume en capitaux des transactions opérées dans le portefeuille. Il compare également ce volume (corrigé pour la somme des souscriptions et des remboursements) avec la moyenne de l'actif net (rotation) au début et à la fin du période.
Un chiffre proche de 0% signifie que les transactions sur titres, ou plus précisément les transactions relatives aux actifs à l'exception des dépôts et des liquidités, ont été exécutées uniquement en fonction des souscriptions et des remboursements pendant une période déterminée. Un pourcentage négatif indique que les souscriptions et remboursements n'ont engendré que partiellement ou, le cas échéant, pas du tout de transactions dans le portefeuille.
Une gestion active des avoirs peut donner lieu à des pourcentages de rotation élevés (pourcentage mensuel > 50%).
La liste détaillée des transactions peut être consultée sans frais au siège de la Sicav ou du Fonds, avenue du Port 2, 1080 Bruxelles.

2.4.3 MONTANT DES ENGAGEMENTS RELATIVES AUX POSITIONS EN DERIVES FINANCIERS

Néant

2.4.4 EVOLUTION DES SOUSCRIPTIONS, DES RACHATS ET DE LA VALEUR NETTE D'INVENTAIRE

Période	Evolution du nombre des parts en circulation						
Années	Souscriptions		Remboursements		Fin de période		
	Cap.	Dis.	Cap.	Dis.	Cap.	Dis.	Total
2011 - 12	0,00		57.426,00		469.756,00		469.756,00
2012 - 12	0,00		111.090,00		358.666,00		358.666,00
2013 - 12	0,00		71.120,00		287.546,00		287.546,00

Période	Montants payés et reçus par l'OPC (en devise du compartiment)			
Années	Souscriptions		Remboursements	
	Cap.	Dis.	Cap.	Dis.
2011 - 12	0,00		624.030,75	
2012 - 12	0,00		1.295.426,99	
2013 - 12	0,00		846.396,01	

Période	Valeur nette d'inventaire Fin de période (en devise du compartiment)		
Années	Du compartiment	D'une part	
		Cap.	Dis.
2011 - 12	5.178.561,52	11,02	
2012 - 12	4.256.154,75	11,87	
2013 - 12	3.432.119,44	11,94	

2.4.5 RENDEMENTS

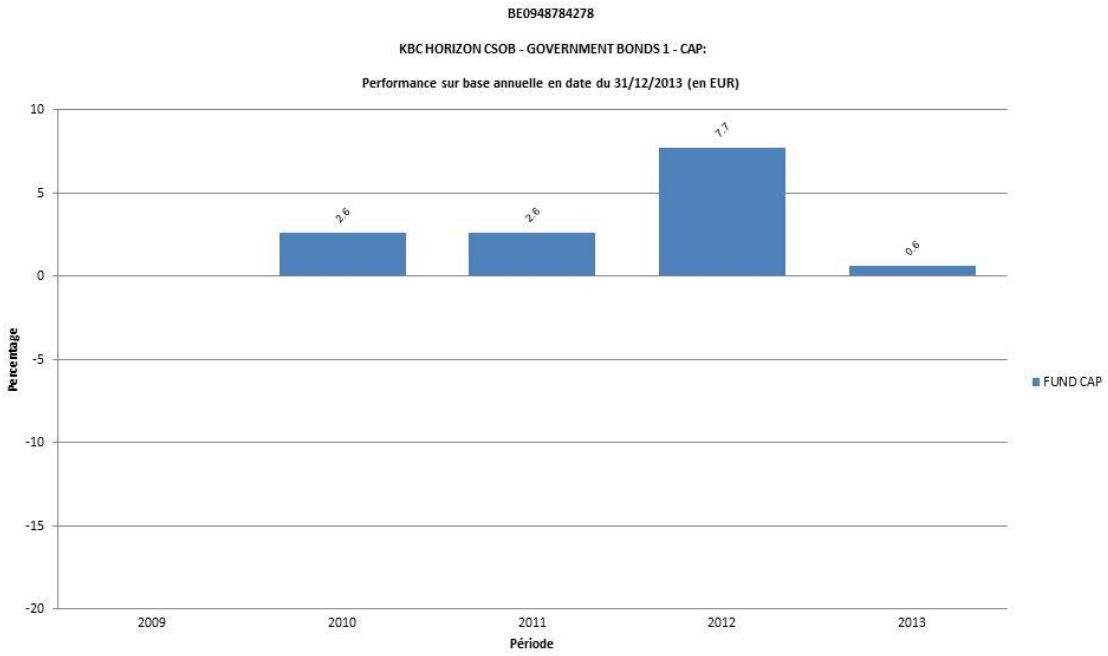

Cap Dis	ISIN code	Monnaie	1 An		3 Ans*		5 Ans*		10 Ans*		Depuis départ*	
			Classe d'actions	Bench mark	Classe d'actions	Bench mark	Classe d'actions	Bench mark	Classe d'actions	Bench mark	Date de lancement	Classe d'actions
CAP	BE0948784278	EUR	0.59%		3.59%						17/07/2009	4.06%

* les taux indiqués sont sur base annuelle.
Ces données sont historiques et ne constituent pas de gage pour le futur.

- L'histogramme représente les performances d'exercices complets.
- Ces chiffres ne tiennent pas compte d'éventuelles restructurations.
- Calculée en EUR.
- Le rendement est calculé comme la modification de la valeur d'inventaire entre deux moments exprimés en pour cent.
- Méthode de calcul pour la date D où VIN correspond à la valeur d'inventaire:
  Parts de capitalisation (CAP)
  Return à la date D sur une période de X années :
  [VIN(D) / VIN(Y)] ^ [1 / X] - 1
  avec Y = D-X
  Return à la date D depuis la date de lancement S de la part:
  [NIW(D) / NIW(S)] ^ [1 / F] - 1
  avec F = 1 si la part existe depuis moins d'un an à la date D
  avec F = (D-S) / 365.25 si la part existe depuis plus d'un an à la date D
- Si la période entre les deux moments est de plus d'un an, le calcul ordinaire du rendement est converti en un rendement sur base annuelle en prenant la racine $n^{ème}$ de 1 plus le rendement total de la part.
- Les rendements ci-dessus ne tiennent pas compte des commissions et frais afférents aux émissions et aux rachats des parts.
- Il s'agit des rendements des parts de capitalisation.

2.4.6 FRAIS

Frais Courants: *
Capitalisation: 0.655%

* Ne sont pas inclus dans les frais mentionnés : les frais d'entrée et de sortie, les rémunérations liées aux performances, les frais de transaction payés dans le cadre de l'acquisition ou de l'aliénation d'actifs, les intérêts payés, les paiements aux fins de constitution de sûretés dans le cadre d'instruments financiers dérivés et les commissions liées aux Commission Sharing Agreements ou rémunérations similaires perçues par la société de gestion ou par toute personne y associée.

EXISTENCE DE COMMISSION SHARING AGREEMENTS

Pas d'application.

EXISTENCE DE 'FEE SHARING AGREEMENTS' ET DE 'REBATES' :

La société de gestion peut partager sa rémunération avec le Distributeur et des parties institutionnelles et/ou professionnelles. En principe, il s'agit de 35 à 60% dans le cas où le distributeur est une entité de KBC Groupe SA et de 35 à 70% dans le cas où le distributeur n'est pas une entité de KBC Groupe SA, bien que dans un nombre limité de cas, la rémunération du distributeur s'élève à moins de 35%. Sur demande, l'investisseur pourra obtenir de plus amples informations concernant ces cas.
Si la société de gestion investit les actifs de l'organisme de placement collectif dans des parts d'organismes de placement collectif qui ne sont pas gérés par une entité de KBC Groupe SA et si la société de gestion reçoit une rémunération, la société de gestion paiera cette rémunération à l'organisme de placement collectif.
Le *fee sharing* n'a pas d'incidence sur le montant de la commission de gestion que le compartiment verse à la société de gestion. Cette commission de gestion est soumise aux limitations prévues par les statuts. Ces limitations ne peuvent être modifiées qu'après avoir été approuvées par l'Assemblée Générale.
La société de gestion a conclu un accord de distribution avec le Distributeur de manière à favoriser une plus large distribution des droits de participation du compartiment en utilisant plusieurs canaux de distribution.
Il est de l'intérêt des participants, du compartiment et du Distributeur que le plus grand nombre possible de parts soit vendu et que les actifs du compartiment soient donc les plus élevés possible. De ce point de vue, il n'y a donc pas de conflit d'intérêts.

2.4.7 NOTES AUX ETATS FINANCIERS ET AUTRES DONNEES

Rémunération de la gestion du portefeuille d'investissement : max.1.3% par an calculé sur la base des actifs nets totaux moyens du compartiment, Il n'est pas imputé de commission de gestion sur les actifs investis dans des organismes d'investissement gérés par un organisme financier de KBC Groupe.
KBC Asset Management SA reçoit de la société de gestion une rémunération de max.1.3% calculée sur la partie du portefeuille gérée par celle-ci sans que la commission de gestion reçue par la société de gestion ne peut être excédée.
La rémunération de l'agent administratif est payable à la fin de chaque mois et est calculée sur la base des actifs nets totaux moyens du compartiment.
Rémunération du commissaire : 1 700 euros par an. Cette rémunération s'entend hors TVA et peut être indexé annuellement conformément aux décisions de l'assemblée générale.
Le droit de garde est calculé sur la valeur des titres en dépôt auprès du dépositaire au dernier jour bancaire ouvrable de l'année civile précédente, sauf sur les avoirs investis dans des organismes de placement gérés par un établissement financier du Groupe KBC. Le droit de garde est payé au début de l'année civile.
Aspects sociaux, éthiques et environnementaux:
Toute participation dans des fabricants d'armes controversées, dont l'on peut conclure par consensus international au cours des cinq dernières décennies que leur usage occasionne des souffrances humaines disproportionnées à la population civile est résolument écartées du compartiment. Il s'agit notamment de fabricants de mines antipersonnelles, de bombes et de munitions à fragmentation et d'armes à l'uranium appauvri.

SOMMAIRE

2. Renseignements relatifs au Horizon Access Fund CSOB Cesky Akciovy (PX®)

2.1. Rapport de gestion
2.1.1. Date de lancement et prix de souscription initiale
2.1.2. Cotation en Bourse
2.1.3. Objectif et politique de placement du compartiment
2.1.4. Gestion du portefeuille d'investissement
2.1.5. Distributeur
2.1.6. Indice et benchmark
2.1.7. Politique suivie pendant l'exercice
2.1.8. Politique future
2.1.9. Indicateur synthétique du risque et de rendement (SRRI)

2.2. Bilan

2.3. Compte de résultats

2.4. Composition des avoirs et chiffres-clés
2.4.1. Composition des avoirs
2.4.2. Changement dans la composition des avoirs
2.4.3. Montant des engagements relatives aux positions en dérivés financiers
2.4.4. Evolution des souscriptions, des rachats et de la valeur nette d'inventaire
2.4.5. Rendements
2.4.6. Frais
2.4.7. Notes aux états financiers et autres données

2 RENSEIGNEMENTS RELATIFS AU HORIZON ACCESS FUND CSOB CESKY AKCIOVY (PX®)

2.1 RAPPORT DE GESTION

2.1.1 DATE DE LANCEMENT ET PRIX DE SOUSCRIPTION INITIALE :

Date de lancement: 30 septembre 2011
Prix de souscription initiale: 1000 CZK
Monnaie: CZK

2.1.2 COTATION EN BOURSE:

Pas d'application.

2.1.3 RAPPEL DE LA POLITIQUE D'INVESTISSEMENT COMME ECRIT DANS LE PROSPECTUS

OBJECTIF DU COMPARTIMENT :

Le compartiment a pour principal objectif de procurer aux actionnaires le rendement le plus élevé possible par des placements directs ou indirects en titres négociables. Ce rendement est obtenu par la réalisation de plus-values et l'encaissement de revenus. A cette fin, les actifs sont investis, directement ou indirectement, via des fonds d'actions et des futures, principalement en actions.

POLITIQUE DE PLACEMENT DU COMPARTIMENT :

CATÉGORIES D'ACTIFS AUTORISÉS:

Les placements du compartiment peuvent consister en titres, instruments du marché monétaire, parts d'organismes de placement collectif, dépôts, instruments financiers dérivés, liquidités et tout autre instrument pour autant que cela soit autorisé par la réglementation applicable et conforme à l'objectif énoncé au point 'Objectif du compartiment'
Le compartiment investira maximum 10% de ses actifs dans des parts d'autres organismes de placement collectif.

LIMITES DE LA POLITIQUE DE PLACEMENT:

La politique de placement est menée dans les limites prévues par la réglementation.
Le compartiment peut contracter des emprunts à concurrence de 10% de ses actifs nets, pour autant qu'il s'agisse d'emprunts à court terme ayant pour but de résoudre des problèmes de liquidité à caractère temporaire.

TRANSACTIONS AUTORISÉES SUR INSTRUMENTS DÉRIVÉS:

Les dérivés peuvent être utilisés tant pour réaliser les objectifs d'investissement que pour couvrir des risques.

On peut travailler avec des dérivés cotés ou non : il peut s'agir de contrats à terme, d'options ou de swaps relatifs à des titres, indices, monnaies ou taux ou d'autres transactions avec des dérivés. Les transactions sur dérivés non cotés ne peuvent être conclues qu'avec des organismes financiers de premier rang spécialisés dans ce type de transactions. Le compartiment a pour but, dans les limites de la réglementation applicable et des statuts, de toujours conclure les transactions les plus ciblées. Tous les frais liés aux transactions sont à la charge du compartiment et tous les revenus reviennent au compartiment.

Si les transactions font apparaître un risque sur le cocontractant, ce risque peut être limité en faisant usage d'un système de gestion des marges qui assure que le compartiment soit le bénéficiaire d'une sûreté sous la forme de liquide ou d'obligations investment grade. Pour la détermination de la valeur des obligations, on applique une marge qui varie en fonction de la durée restante et de la monnaie dans laquelle l'obligation en question est exprimée. La relation avec le(s) cocontractant(s) est régie sur la base de conventions standard internationales.

Les dérivés peuvent être utilisés pour couvrir l'actif du compartiment contre le risque de change ouvert par rapport à la monnaie d'expression.

Dans la mesure où l'on travaille avec des dérivés, il s'agit d'instruments aisément négociables et liquides. Par conséquent, l'usage de dérivés n'a aucune influence sur le risque de liquidité. L'usage de dérivés ne change rien non plus à la répartition du portefeuille entre les régions, secteurs ou thèmes. Cela n'a par conséquent aucune influence sur le risque de concentration. Les dérivés ne sont pas utilisés pour garantir une protection complète ou partielle du capital. Ils n'augmentent pas ni ne réduisent le risque sur capital. L'usage de dérivés n'a pas non plus d'influence sur le risque sur crédit, le risque sur règlement, le risque sur dépôt, le risque de flexibilité, le risque d'inflation ou le risque dépendant de facteurs externes.

STRATEGIE DEFINIE :

Les actifs sont investis principalement, directement ou indirectement en actions d'entreprises traitées sur le Prague Stock Exchange.

CONCENTRATION DES RISQUES:

Actions d'entreprises traitées sur le Prague Stock Exchange.

SUIVI D'INDICES:

L'objectif du compartiment est de suivre la composition d'un indice conformément et dans les limites des dispositions de l'article 63 de l'Arrêté Royal du 12 novembre 2012 relatif à certains organismes de placement collectif publics.
Indice(s) concerné(s): l'indice PX (PX®).
Méthode de suivie des indices : Réplication physique sur base de la technique d'échantillonage optimisé (Optimized Sampling); l'indice est suivi à l'aide d'une sélection de la composition de l'indice dans le but de reproduire l'indice au mieux. Dans le cas de l'échantillonnage optimisé (optimised sampling), le gestionnaire achète une série d'instruments plus limitée mais équilibrée permettant un bon suivi de l'indice. En outre, essentiellement afin d'équilibrer les entrées et sorties en évitant ainsi les frais de transaction, il est également possible, dans certaines limites de recourir à la réplication synthétique par l'utilisation de futures.

L'erreur de suivi escomptée dans des conditions de marché normales se situe entre 0% et 2%. Des causes possibles de cette erreur de suivi peuvent être : la méthode utilisée pour suivre l'indice, les frais de transaction, le réinvestissement de dividende, les frais en général à charge du compartiment, d'éventuels revenus du prêt d'instruments financiers, l'utilisation de Depository Receipts (voir explications sous le titre 'Stratégie définie' ci-dessus).

L'indice suivi peut, entre 2 révisions trimestrielles, contenir plusieurs positions dont le poids sera supérieur à 20%. A la suite de limitations d'ordre juridique, le fonds peut uniquement contenir une seule position dont le poids est supérieur à 20% (avec un maximum de 35%). Par conséquent, les positions du fonds sont évaluées quotidiennement, sur base du cours de clôture du jour ouvrable bancaire précédent, et toutes les positions ayant un poids supérieur à 20% (à l'exception d'une telle position) seront limitées à 20%. De ce fait, il peut en résulter des différences entre le fonds et l'indice suivi. Ces dernières sont absorbées de la meilleure manière possible par une méthode d'optimalisation selon laquelle les positions ayant un poids trop faible, comparées à l'indice sont remplacées par d'autres positions similaires représentées dans l'indice.

Aussi à la suite des raisons de liquidité, il est possible q'il y arrivent occasionellement des différences entre la composition du fonds et la composition de l'indice

L' Indice PX (**PX®**) a été développé, est calculé et publié par le Prague Stock Exchange.

L'Indice PX est un Indice de prix, dont la composition est déterminée par la capitalisation boursières des actions composantes. Il est calculé en CZK et est distribué en temps réel par le Prague Stock Exchange. Le niveau de base de l'Indice PX était fixé à 1000 points au 5 avril 1994.

L'abréviation de l'Indice est une marque déposée.
La description de l'Indice PX (PX®), sa réglementation ainsi que sa composition sont consultables en ligne, à l'adresse suivante: www.pse.cz , soit le site internet du Prague Stock Exchange.
Une autorisation non exclusive d'utiliser l'Indice PX (PX®) en combinaison avec des produits financiers émis par un Emetteur est accordée par la conclusion d'un accord de licence avec le Prague Stock Exchange ou le Vienna Stock Exchange.

Lorsque la composition de l'indice n'est plus suffisamment diversifiée, que l'indice n'est plus suffisamment représentatif du marché auquel il se rapporte ou que la valeur et la composition de l'indice ne sont plus communiquées de manière adéquate, la société de gestion doit en aviser sans délai le Conseil d'administration. Celui-ci examinera les mesures à prendre dans l'intérêt des investisseurs et peut le cas échéant convoquer l'Assemblée générale en vue de modifier la politique d'investissement.

PRÊT D'INSTRUMENTS FINANCIERS

Le compartiment peut prêter des instruments financiers dans les limites prescrites par la réglementation applicable. Les prêts de titres s'effectuent dans le cadre d'un système de prêt de titres géré par un 'principal' ou un 'agent'. Dans le premier cas, le compartiment entretient des relations uniquement avec le principal du système de prêt de titres, qui intervient en qualité de contrepartie et auquel la propriété des titres prêtés est transférée. Dans le deuxième cas, le compartiment entretient des relations avec l'agent (en sa qualité de gestionnaire du système) et une ou plusieurs contreparties auxquelles la propriété des titres prêtés est transférée. L'agent agit en tant qu'intermédiaire entre le compartiment et la ou les contreparties.

Les prêts de titres n'ont aucune incidence sur le profil de risque du compartiment étant donné :

- **Le choix du principal, de l'agent et des contreparties est soumis à des critères de sélection stricts.**
- **La restitution de titres équivalents aux titres prêtés peut être demandée à tout moment. Ainsi, il est garanti que les prêts de titres n'influencent pas la gestion des actifs du compartiment.**
- **La restitution de titres équivalents aux titres prêtés est garantie par le principal ou l'agent. Un système de gestion des marges garantit que le compartiment est le bénéficiaire d'une sûreté financière sous la forme sous la forme d'espèces ou d'autres types de titres à faible risque, comme les obligations d'État. La juste valeur de la sûreté sous forme de titres à faible risque dépasse toujours de 5% la juste valeur des titres prêtés, au cas où le principal ou la contrepartie ne restituerait pas de titres équivalents. Lors de la détermination de la valeur des titres à faible risque fournies pour sûreté, une marge de 3% est appliquée afin d'éviter que par suite d'une évolution de cours négative, la juste valeur des titres à faible risque ne dépasse plus la juste valeur des titres. La valeur de la sûreté sous forme d'espèces est à tout moment au moins égale à la juste valeur des titres prêtés.**

Si le compartiment reçoit une sûreté financière sous la forme d'espèces, ces dernières peuvent être réinvesties en

- **dépôts immédiatement exigibles auprès d'établissements de crédit qui arrivent à échéance au plus tard dans douze mois, à condition que le siège statutaire de l'établissement de crédit soit établi dans un État membre de l'EEE ou, si le siège statutaire est établi dans un pays tiers, à condition que l'établissement de crédit soit soumis à des prescriptions économiques que la FSMA juge équivalentes à celles du droit européen,**
- **fonds monétaires tel que décrit dans les directives ESMA CESR/10-049 du 19 mai 2010 sur une définition commune des fonds européens du marché monétaire.**
- **obligations d'État libellées dans la même devise que les espèces reçues et répondant aux conditions de l'Arrêté royal du 7 mars 2006 relatif aux prêts de titres par certains organismes de placement collectif.**

Ce réinvestissement peut avoir pour effet qu'en ce qui concerne la sûreté financière, le compartiment ne court plus un risque de crédit vis-à-vis de l'établissement financier où le compte d'espèces est détenu mais vis-à-vis des émetteurs des titres de créance. La société de gestion peut déléguer l'exécution de la politique de réinvestissement à un tiers, y compris l'agent qui gère le système de prêt de titres.

Le prêt de titres permet au compartiment d'engranger un rendement supplémentaire, qui peut consister d'une part en une rémunération versée par le principal ou (s'il est fait appel à un agent) par la contrepartie à la société de gestion ou, d'autre part, en revenus de réinvestissement. Le rendement revient au compartiment, après déduction des frais directs et indirects (déterminés de manière forfaitaire sur 50% de la rémunération perçue) qui incluent les frais des services de compensation de KBC Bank, les frais encourus par la société de gestion pour la mise en place et le suivi du système de prêt de titres, les frais de gestion de la marge, les frais liés aux comptes de liquidités et comptes-titres et à la circulation de liquidités et de titres, l'éventuelle commission de gestion des réinvestissements et, s'il est fait appel à un agent, la commission de l'agent.
La relation avec la (les) contrepartie(s) est régie sur base de conventions internationales standard.

VOLATILITÉ DE LA VALEUR NETTE D'INVENTAIRE

La volatilité de la valeur nette d'inventaire peut être élevée en raison de la composition du portefeuille.

STRATÉGIE GÉNÉRALE VISANT À COUVRIR LE RISQUE DE CHANGE:

Pour protéger ses actifs contre les variations des taux de change tout en restant dans les limites fixées dans les statuts, le compartiment peut effectuer des transactions de vente de contrats à terme sur devises et de vente d'options call ou d'achat d'options put sur devises. Les transactions concernées ne peuvent avoir trait qu'à des contrats négociés sur un marché réglementé et régulier, agréé et ouvert au public, ou à des contrats négociés avec un établissement financier agréé de premier ordre, spécialisé dans ce type de transactions et qui déploie également ses activités sur le marché des options 'over the counter' (OTC). Dans le même but, le compartiment peut aussi vendre des devises à terme ou les échanger dans le cadre de transactions de gré à gré avec des établissements financiers de premier ordre, spécialisés dans ce type de transactions. L'objectif en matière de couverture des transactions précitées laisse supposer qu'il existe une relation directe entre ces transactions et les actifs à couvrir. Ceci implique qu'en principe, les transactions exprimées dans une devise donnée ne peuvent, en termes de volume, dépasser ni la valorisation de l'ensemble des actifs exprimés dans cette même devise, ni la durée de détention de ces actifs.

ASPECTS SOCIAUX, ÉTHIQUES ET ENVIRONNEMENTAUX:

Toute prise de participation dans des fabricants d'armes controversées, dont l'on peut conclure par consensus international au cours des cinq dernières décennies que leur usage occasionne des souffrances humaines disproportionnées à la population civile est résolument exclue du compartiment.
Il s'agit notamment de fabricants de mines antipersonnelles, de bombes et de munitions à fragmentation et d'armes à l'uranium appauvri. En suivant une pareille politique, le compartiment allie la recherche d'objectifs financiers au respect de la réalité sociale du secteur ou de la région.

Pour l'application éventuelle des disposition fiscales européennes et belges, nous vous renvoyons au prospectus sous 'Informations concernant la Sicav - Régime fiscal'.

2.1.4 GESTION FINANCIERE DU PORTEFEUILLE

La gestion du portefeuille d'investissement ne fait l'objet d'aucune délégation.

2.1.5 DISTRIBUTEUR

KBC Asset Management S.A., 5, Place de la Gare, L-1616 Luxembourg.

2.1.6 INDEX ET BENCHMARK

Voir 'Politique de placement du compartiment'.
"Tracking error" et "annual tracking difference" pour le part de capitalisation (code ISIN: BE6224091866) en devise du part.
Annual tracking difference: 2,42%
L' "annual tracking difference" est l'écart entre le rendement de la part mentionnée et le rendement de l'indice suivi sur l'ensemble de l'exercice.
Tracking error: 2,68%
La "tracking error" (erreur de suivi) est la volatilité en base annuelle des écarts entre les rendements journaliers de la part concernée et de l'indice suivi.
L'erreur de suivi dépasse la limite parce que l'indice de référence est un indice des prix.

2.1.7 POLITIQUE SUIVIE PENDANT L'EXERCICE

En 2013, l'Europe est sortie de la récession et la crise de l'euro a lâché prise. L'UEM est sortie de la récession, qui avait été déclenchée par la crise de l'euro et sévissait depuis le quatrième trimestre 2011. À partir du deuxième trimestre 2013, la croissance est enfin redevenue positive (+1,2% au deuxième trimestre et +0,3% au troisième trimestre, en base annuelle) et le taux de chômage n'a dans l'ensemble plus augmenté. Les consommateurs et les producteurs ont repris confiance, et cela même dans les pays périphériques européens, fortement touchés par la crise.
Alors que la crise de l'euro a disparu des écrans radar et que les banques centrales américaine et européenne ont suivi leur propre voie, le cours de change EUR/USD ne s'est pas montré plus volatil que les années précédentes. À la fin de la période sous revue, l'euro s'échangeait à 1,375 USD, ce qui représente une appréciation de 4,1% par rapport à fin 2012. Il pâtit du manque de cohésion au sein de l'UEM.

2.1.8 POLITIQUE FUTURE

L'Europe sort de la récession. Les plans budgétaires, le durcissement de la politique de crédit des banques et l'incertitude des consommateurs et des producteurs continueront de peser sur la croissance. Une croissance de maximum 1% en base annuelle est attendue pour les prochains mois. Il n'y a certes pas lieu de s'enthousiasmer, mais cela vaut mieux qu'une croissance négative. Les scénarios de déflation ou de dépression, qui dominent régulièrement l'humeur sur les marchés obligataires, ne sont toutefois pas justifiés.
La crise de l'euro a été reléguée à l'arrière-plan, mais nombre de problèmes attendent toujours une solution. Les fonds de soutien de la Grèce, du Portugal et de l'Irlande seront épuisés en 2014. L'Irlande pourra peut-être à nouveau se financer sur le marché des capitaux, mais cela est exclu pour le Portugal et la Grèce. On parle même ouvertement d'un deuxième réaménagement de la dette grecque. Les bilans des banques européennes seront passés au crible au printemps et les tests de résistance suivront plus tard dans l'année, et ce, alors que l'Union bancaire, dont les règles manquent de transparence, n'est pas encore opérationnelle. Le contrôle des budgets nationaux a été renforcé, mais les normes sont moins absolues et laissent par conséquent une grande marge de manœuvre. La souveraineté nationale a la vie dure et les réformes sont renvoyées aux calendes grecques dès que le sentiment d'urgence lié à une crise disparaît.

Les taux du marché monétaire seront encore maintenus pendant pas mal de temps au niveau (quasi) nul. Aucun facteur macroéconomique n'imposera une politique plus restrictive, tant que la basse conjoncture persistera en Occident et que de réelles tensions inflationnistes ne seront pas observées.

La position dans l'émetteur Komercijalna Banka s'élevait à plus de 20% (20,37%) des actifs.
La situation a été régularisée dans l'intérêt des participants au début janvier 2014.

2.1.9 INDICATEUR SYNTHETIQUE DU RISQUE ET DE RENDEMENT

7 sur une échelle de 1 (risque faible) à 7 (risque élevé).

La valeur d'une part peut augmenter ou diminuer et l'investisseur pourrait recevoir moins que sa mise.
Conformément à la Directive 583/2010, un indicateur synthétique du risque et de rendement est déterminé donnant une indication chiffrée des rendements possibles, mais également des risques correspondants, du compartiment, calculée dans la devise du compartiment. L'indicateur est formulé par un chiffre entre 1 et 7. Plus le chiffre est élevé, plus le rendement possible est élevé, cependant le rendement est aussi plus difficilement prévisible. Des pertes sont également possibles. Le chiffre le plus bas ne signifie pas que l'investissement est totalement sans risque. Il indique que, comparé aux chiffres plus élevés, ce produit offrira normalement un rendement plus bas, mais en même temps mieux prévisible.
L'indicateur synthétique de risque et de rendement est évalué sur une base régulière et peut donc être diminué ou augmenté sur base des données provenant du passé. Les données provenant du passé ne sont pas toujours une indication fiable pour le rendement et risque futurs.

2.2 BILAN

Schéma du bilan		31/12/2013 (en devise du compartiment)	31/12/2012 (en devise du compartiment)
	TOTAL ACTIF NET	227.444.131,41	220.526.231,19
II.	**Valeurs mobilières,instruments du marché monétaire, OPC et instruments financiers dérivés**		
A.	Obligations et autres titres de créance		
	a) Obligations		
	a} Collateral reçu sous forme d'obligations		29.039.343,43
C.	Actions et autres valeurs assimilables à des actions		
	a) Actions	230.329.307,15	220.530.154,20
	Dont actions prêtés		26.807.735,17
IV.	**Créances et dettes à un an au plus**		
A.	Créances		
	a) Montants à recevoir	492.230,70	491.670,42
B.	Dettes		
	a) Montants à payer (-)	-3.234.728,52	-67.158,85
	c) Emprunts (-)		-150.776,02
	d) Collateral (-)		-29.039.343,43
V.	**Dépôts et liquidités**		
A.	Avoirs bancaires à vue	396.654,23	53.229,99
VI.	**Comptes de régularisation**		
B.	Produits acquis	30.851,05	19.392,15
C.	Charges à imputer (-)	-570.183,20	-350.280,70
	TOTAL CAPITAUX PROPRES	227.444.131,41	220.526.231,19
A.	**Capital**	228.895.549,74	188.601.574,39
B.	**Participations au résultat**	-792.750,82	-243.148,78
C.	**Résultat reporté**		408.429,71
D.	**Résultat de l'exercice**	-658.667,51	31.759.375,87

POSTES HORS BILAN

I	**Sûretés réelles (+/-)**		
I.A	**Collateral (+/-)**		
I.A.A	Valeurs mobilières/instruments du marché monétaire		29.039.343,43
IX	**Instruments financiers prêtés**		26.807.735,17

2.3 COMPTE DE RÉSULTATS

Compte de résultats		31/12/2013 (en devise du compartiment)	31/12/2012 (en devise du compartiment)
I.	**Réductions de valeur, moins-values et plus-values**		
C.	Actions et autres valuers assimilables à des actions		
	a) Actions	-5.350.565,70	28.053.211,23
H.	Positions et opérations de change		
	b) Autres positions et opérations de change	-52.482,68	1.995,15
II.	**Produits et charges des placements**		
A.	Dividendes	8.847.449,15	6.729.450,37
B.	Intérêts		
	a) Valeurs mobilières et instruments du marché monétaire	344.888,22	30.241,43
	b) Dépôts et liquidités	35,82	917,56
C.	Intérêts d'emprunts (-)	-7.730,02	-5.096,10
III.	**Autres produits**		
B.	Autres	1.892,44	
IV.	**Coûts d'exploitation**		
A.	Frais de transaction et de livraison inhérents aux placements (-)	-435.226,52	-332.666,72
B.	Charges financières (-)	-22.854,52	-184.070,60
C.	Rénumération due au dépositaire (-)	-179.891,82	-88.563,30
D.	Rénumération due au gestionnaire (-)		
	a) Gestion financière	-2.359.025,27	-1.898.953,55
	b) Gestion administrative et comptable	-235.903,11	-187.549,97
F.	Frais d'établissement et d'organisation (-)	-7.340,57	-9.754,34
G.	Rénumérations, charges sociales et pensions (-)	-279,49	-91,41
H.	Services et biens divers (-)	-288.116,43	-27.055,05
J.	Taxes	-6.580,61	-3.587,85
K.	Autres charges (-)	-906.936,40	-319.050,98
	Produits et charges de l'exercice (du semestre)		
	Sous-total II + III + IV impôts sur le résultat	4.744.380,87	3.704.169,49
V.	**Bénéfice courant (perte courante) avant impôts**	-658.667,51	31.759.375,87
VII.	**Résultat de l'exercice**	-658.667,51	31.759.375,87

Affectation des résultats

		31/12/2013 (en devise du compartiment)	31/12/2012 (en devise du compartiment)
I.	**Bénéfice (Perte) à affecter**	-1.451.418,33	31.924.656,80
	Bénéfice reporté (perte reportée) de l'exercice précédent		408.429,71
	Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	-658.667,51	31.759.375,87
	Participations au résultats perçus (participations au résultat versées)	-792.750,82	-243.148,78
II.	**(Affectations au) Prélèvements sur le capital**	1.451.418,33	-31.924.656,80

2.4 COMPOSITION DES AVOIRS ET CHIFFRES-CLES

2.4.1 COMPOSITION DES AVOIRS DE HORIZON ACCESS FUND CSOB CESKY AKCIOVY (PX®)

Dénomination	Quantité au 31/12/2013	Devise	Cours en devises	Evaluation (en devise du compartiment)	% Détenu de l'OPC	% Porte feuille	% Actif net
ACTIF							
PORTEFEUILLE TITRES							
Actions							
Actions cotées en bourse							
Autriche							
ERSTE GROUP BANK AG -	65.298,00	CZK	698,000	45.578.004,00		19,79	20,04
VIENNA INSURANCE GROUP -	44.925,00	CZK	990,000	44.475.750,00		19,31	19,56
Luxembourg							
ORCO PROPERTY GROUP -	53.530,00	CZK	44,450	2.379.408,50		1,03	1,05
Royaume-Uni							
NEW WORLD RESOURCES PLC -	78.543,00	CZK	23,750	1.865.396,25		0,81	0,82
Slovakie							
TATRY MOUNTAIN RESORTS AS 6 -	2.514,00	CZK	589,000	1.480.746,00		0,64	0,65
Tchèque							
CENTRAL EUROPEAN MEDIA ENT -	45.173,00	CZK	73,200	3.306.663,60		1,44	1,45
CEZ A.S. -	98.066,00	CZK	517,000	50.700.122,00		22,01	22,29
FORTUNA ENTERTAINMENT GROUP NV -	15.304,00	CZK	118,700	1.816.584,80		0,79	0,80
KOMERCNI BANKA -	10.505,00	CZK	4.421,000	46.442.605,00		20,16	20,42
PEGAS NONWOVENS SA -	6.031,00	CZK	592,000	3.570.352,00		1,55	1,57
PHILIP MORRIS CR AS -	352,00	CZK	10.579,000	3.723.808,00		1,62	1,64
TELEFONICA CZECH REPUBLIC -	63.413,00	CZK	295,000	18.706.835,00		8,12	8,23
UNIPETROL -	37.399,00	CZK	168,000	6.283.032,00		2,73	2,76
Total des actions				230.329.307,15		100,00	101,27
TOTAL DU PORTEFEUILLE TITRES				230.329.307,15		100,00	101,27
LIQUIDITES							
Comptes à vue							
Belgique							
KBC GROUP CZK	383.581,98	CZK	1,000	383.581,98			0,17
KBC GROUP EURO	477,56	EUR	1,000	13.072,25			0,01
Total compte à vue				396.654,23			0,17
TOTAL LIQUIDITES				396.654,23			0,17
DEBITEURS ET CREDITEURS DIVERS							
Créances							
Belgique							
KBC GROUP CZK A RECEVOIR	492.230,70	CZK	1,000	492.230,70			0,22
Total créances				492.230,70			0,22
Dettes							
Belgique							
KBC GROUP CZK A PAYER	-3.042.579,36	CZK	1,000	-3.042.579,36			-1,34

KBC GROUP EUR A PAYER	-7.019,66	EUR	1,000	-192.149,16			-0,08
Total dettes				-3.234.728,52			-1,42
TOTAL DEBITEURS ET CREDITEURS DIVERS				-2.742.497,82			-1,21
AUTRES							
Intérêts à encaisser		CZK		0,23			
Intérêts courrus		CZK		30.850,82			0,01
Frais provisionnés		CZK		-570.183,20			-0,25
TOTAL AUTRES				-539.332,15			-0,24
TOTAL DE L'ACTIF NET				**227.444.131,41**			**100,00**

Répartition géographique (en % du portefeuille-titres)

	30/06/2012	31/12/2012	30/06/2013	31/12/2013
Autriche	33,13	45,06	39,01	39,10
Tchèque	63,00	50,54	57,27	58,42
Royaume-Uni	3,67	2,75	0,61	0,81
Luxembourg	0,14	1,64	1,57	1,03
Slovakie	0,00	0,00	1,53	0,64
Etats-Unis	0,06	0,01	0,01	0,00
Total	**100,00**	**100,00**	**100,00**	**100,00**

Répartition sectorielle (en % du portefeuille-titres)

	30/06/2012	31/12/2012	30/06/2013	31/12/2013
Secteurs cycliques	7,81	5,14	3,89	3,54
Consommateurs (cycliques)	2,02	2,82	5,55	4,42
Consommateurs (non cycliques)	3,00	1,72	2,09	1,62
Secteurs financiers	51,10	61,50	58,86	59,26
Technologie	0,06	0,01	0,01	0,00
Télécommunication	16,73	11,32	9,34	8,12
Entreprises d'utilité publique	19,14	15,85	18,69	22,01
Immobilier	0,14	1,64	1,57	1,03
Total	**100,00**	**100,00**	**100,00**	**100,00**

Répartition monétaire (en % des actifs nets)

	30/06/2012	31/12/2012	30/06/2013	31/12/2013
CZK	100,05	100,07	100,09	100,08
EUR	-0,05	-0,07	-0,09	-0,08
Total	**100,00**	**100,00**	**100,00**	**100,00**

2.4.2 CHANGEMENT DANS LA COMPOSITION DES AVOIRS HORIZON ACCESS FUND CSOB CESKY AKCIOVY (PX®) (EN DEVISE DU COMPARTIMENT)

	1er semestre	2e semestre	Année
Achats	100.578.179,11	29.763.570,08	130.341.749,19
Ventes	48.882.556,01	65.643.474,96	114.526.030,97
Total 1	149.460.735,12	95.407.045,04	244.867.780,16
Souscriptions	104.657.139,14	32.580.167,65	137.237.306,79
Remboursements	59.279.603,61	69.588.384,63	128.867.988,24
Total 2	163.936.742,75	102.168.552,28	266.105.295,03
Moyenne mensuelle du total des actifs	225.441.066,02	244.806.637,41	235.242.416,43
Rotation	-6,42 %	-2,76 %	-9,03 %

	1er semestre	2e semestre	Année
Achats	100.578.179,11	29.763.570,08	130.341.749,19
Ventes	48.882.556,01	65.643.474,96	114.526.030,97
Total 1	149.460.735,12	95.407.045,04	244.867.780,16
Souscriptions	104.657.139,14	32.580.167,65	137.237.306,79
Remboursements	59.279.603,61	69.588.384,63	128.867.988,24
Total 2	163.936.742,75	102.168.552,28	266.105.295,03
Moyenne mensuelle du total des actifs	222.160.952,01	207.726.796,96	205.292.555,57
Rotation Corrigé	-6,52 %	-3,26 %	-10,34 %

Le tableau ci-dessus montre le volume en capitaux des transactions opérées dans le portefeuille. Il compare également ce volume (corrigé pour la somme des souscriptions et des remboursements) avec la moyenne de l'actif net (rotation) au début et à la fin du période.
Un chiffre proche de 0% signifie que les transactions sur titres, ou plus précisément les transactions relatives aux actifs à l'exception des dépôts et des liquidités, ont été exécutées uniquement en fonction des souscriptions et des remboursements pendant une période déterminée. Un pourcentage négatif indique que les souscriptions et remboursements n'ont engendré que partiellement ou, le cas échéant, pas du tout de transactions dans le portefeuille.
Une gestion active des avoirs peut donner lieu à des pourcentages de rotation élevés (pourcentage mensuel > 50%).
La liste détaillée des transactions peut être consultée sans frais au siège de la Sicav ou du Fonds, avenue du Port 2, 1080 Bruxelles.

2.4.3 MONTANT DES ENGAGEMENTS RELATIVES AUX POSITIONS EN DERIVES FINANCIERS

Néant

2.4.4 EVOLUTION DES SOUSCRIPTIONS, DES RACHATS ET DE LA VALEUR NETTE D'INVENTAIRE

Période	Evolution du nombre des parts en circulation						
Années	Souscriptions		Remboursements		Fin de période		
	Cap.	Dis.	Cap.	Dis.	Cap.	Dis.	Total
2011 - 12	117.432,35	0,00	2.874,71	0,00	114.557,65	0,00	114.557,65
2012 - 12	151.059,16	0,00	70.870,02	0,00	194.746,78	0,00	194.746,78
2013 - 12	129.620,67	0,00	118.677,73	0,00	205.689,73	0,00	205.689,73

Période	Montants payés et reçus par l'OPC (en devise du compartiment)			
Années	Souscriptions		Remboursements	
	Cap.	Dis.	Cap.	Dis.
2011 - 12	113.634.953,09	0,00	2.756.234,25	0,00
2012 - 12	151.978.587,20	0,00	74.560.511,24	0,00
2013 - 12	137.998.792,37	0,00	130.422.224,64	0,00

Période	Valeur nette d'inventaire Fin de période (en devise du compartiment)		
Années	Du compartiment	D'une part	
		Cap.	Dis.
2011 - 12	111.348.779,36	971,99	n.a.
2012 - 12	220.526.231,19	1.132,37	n.a.
2013 - 12	227.443.975,41	1.105,76	n.a.

2.4.5 RENDEMENTS

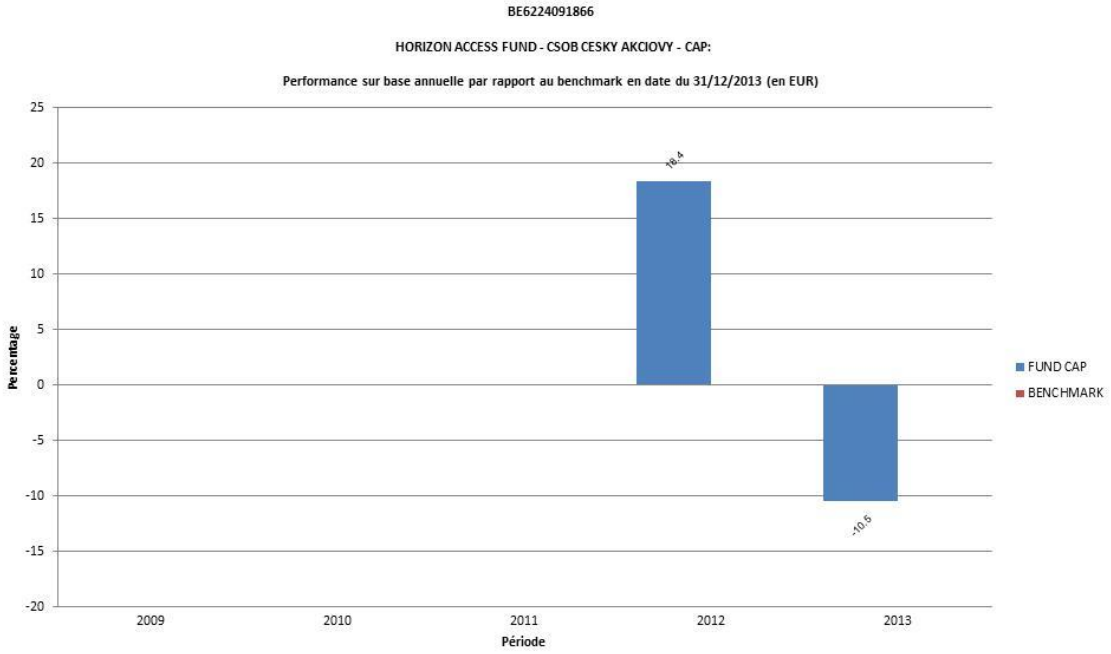

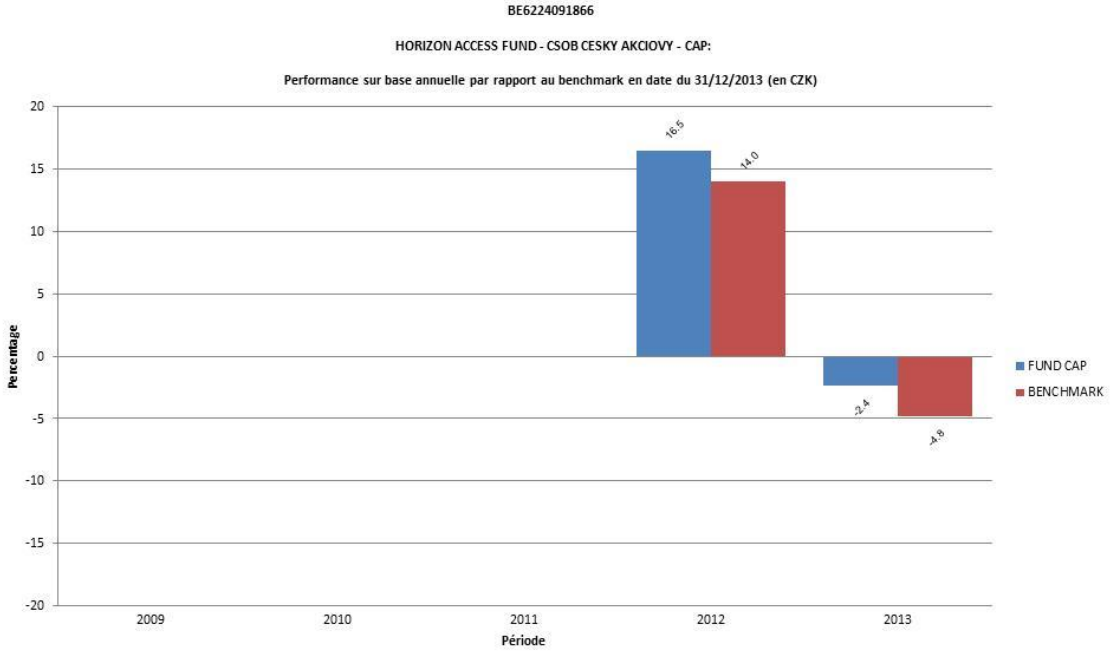

Cap Dis	ISIN code	Monnaie	1 An		3 Ans*		5 Ans*		10 Ans*		Depuis départ*	
			Classe d'actions	Bench mark	Classe d'actions	Bench mark	Classe d'actions	Bench mark	Classe d'actions	Bench mark	Date de lancement	Classe d'actions
CAP	BE6224091866	EUR	-10.48%								30/09/2011	-0.35%
CAP	BE6224091866	CZK	-2.36%	-4.78%							30/09/2011	4.56%

* les taux indiqués sont sur base annuelle.
Ces données sont historiques et ne constituent pas de gage pour le futur.

- L'histogramme représente les performances d'exercices complets.
- Ces chiffres ne tiennent pas compte d'éventuelles restructurations.
- Calculée en CZK et en EUR.
- Le rendement est calculé comme la modification de la valeur d'inventaire entre deux moments exprimés en pour cent. Pour les parts qui paient un dividende, le dividende est compensé géométriquement dans le rendement.
- Méthode de calcul pour la date D où VIN correspond à la valeur d'inventaire:
  Parts de capitalisation (CAP)
  Return à la date D sur une période de X années :
  [VIN(D) / VIN(Y)] ^ [1 / X] - 1
  avec Y = D-X
  Return à la date D depuis la date de lancement S de la part:
  [NIW(D) / NIW(S)] ^ [1 / F] - 1
  avec F = 1 si la part existe depuis moins d'un an à la date D
  avec F = (D-S) / 365.25 si la part existe depuis plus d'un an à la date D
  Parts de distribution (DIS)
  Return à la date D sur une période de X ans :
  [C * NIW(D) / NIW(Y)] ^ [1 / X] - 1
  avec Y = D-X
  Return à la date D depuis la date de lancement S de la part :
  [C * NIW(D) / NIW(S)] ^ [1 / F] - 1
  avec F = 1 si la part existe depuis moins d'un an à la date D
  avec F = (D-S) / 365.25 si la part existe depuis plus d'un an à la date D
  avec C un facteur qui est déterminé par tous les dividendes N entre la date de calcul D et la date de référence.
  Pour le dividende i à la date Di avec valeur Wi on applique :
  Ci = [Wi / NIW(Di)] + 1
  i = 1 ... N
  où C = C0 * .... * CN.
- Si la période entre les deux moments est de plus d'un an, le calcul ordinaire du rendement est converti en un rendement sur base annuelle en prenant la racine $n^{ème}$ de 1 plus le rendement total de la part.
- Les rendements ci-dessus ne tiennent pas compte des commissions et frais afférents aux émissions et aux rachats des parts.
- Il s'agit des rendements des parts de capitalisation et des parts de distribution.

2.4.6 FRAIS

Frais Courants: *
Distribution: Pas d'application
Capitalisation: 1.703%

* Ne sont pas inclus dans les frais mentionnés : les frais d'entrée et de sortie, les rémunérations liées aux performances, les frais de transaction payés dans le cadre de l'acquisition ou de l'aliénation d'actifs, les intérêts payés, les paiements aux fins de constitution de sûretés dans le cadre d'instruments financiers dérivés et les commissions liées aux Commission Sharing Agreements ou rémunérations similaires perçues par la société de gestion ou par toute personne y associée.

EXISTENCE DE COMMISSION SHARING AGREEMENTS

Pas d'application.

EXISTENCE DE 'FEE SHARING AGREEMENTS' ET DE 'REBATES' :

La société de gestion peut partager sa rémunération avec le Distributeur et des parties institutionnelles et/ou professionnelles. En principe, il s'agit de 35 à 60% dans le cas où le distributeur est une entité de KBC Groupe SA et de 35 à 70% dans le cas où le distributeur n'est pas une entité de KBC Groupe SA, bien que dans un nombre limité de cas, la rémunération du distributeur s'élève à moins de 35%. Sur demande, l'investisseur pourra obtenir de plus amples informations concernant ces cas.
Si la société de gestion investit les actifs de l'organisme de placement collectif dans des parts d'organismes de placement collectif qui ne sont pas gérés par une entité de KBC Groupe SA et si la société de gestion reçoit une rémunération, la société de gestion paiera cette rémunération à l'organisme de placement collectif.
Le *fee sharing* n'a pas d'incidence sur le montant de la commission de gestion que le compartiment verse à la société de gestion. Cette commission de gestion est soumise aux limitations prévues par les statuts. Ces limitations ne peuvent être modifiées qu'après avoir été approuvées par l'Assemblée Générale.
La société de gestion a conclu un accord de distribution avec le Distributeur de manière à favoriser une plus large distribution des droits de participation du compartiment en utilisant plusieurs canaux de distribution.
Il est de l'intérêt des participants, du compartiment et du Distributeur que le plus grand nombre possible de parts soit vendu et que les actifs du compartiment soient donc les plus élevés possible. De ce point de vue, il n'y a donc pas de conflit d'intérêts.

2.4.7 NOTES AUX ETATS FINANCIERS ET AUTRES DONNEES

Rémunération de la gestion du portefeuille d'investissement : 1% par an calculé sur la base des actifs nets totaux moyens du compartiment, Il n'est pas imputé de commission de gestion sur les actifs investis dans des organismes d'investissement gérés par un organisme financier de KBC Groupe.
La rémunération de l'agent administratif est payable à la fin de chaque mois et est calculée sur la base des actifs nets totaux moyens du compartiment.
Rémunération du commissaire : 1 700 euros par an. Cette rémunération s'entend hors TVA et peut être indexé annuellement conformément aux décisions de l'assemblée générale.
Le droit de garde est calculé sur la valeur des titres en dépôt auprès du dépositaire au dernier jour bancaire ouvrable de l'année civile précédente, sauf sur les avoirs investis dans des organismes de placement gérés par un établissement financier du Groupe KBC. Le droit de garde est payé au début de l'année civile.
Aspects sociaux, éthiques et environnementaux:
Toute participation dans des fabricants d'armes controversées, dont l'on peut conclure par consensus international au cours des cinq dernières décennies que leur usage occasionne des souffrances humaines disproportionnées à la population civile est résolument écartée du compartiment. Il s'agit notamment de fabricants de mines antipersonnelles, de bombes et de munitions à fragmentation et d'armes à l'uranium appauvri. En suivant une pareille politique, le compartiment allie la recherche d'objectifs financiers au respect de la réalité sociale du secteur ou de la région.
Exercice des droits de vote :
Si nécessaire et si d'application, la société de gestion exercera les droits de vote liés aux actions en portefeuille de la Sicav dans l'intérêt des actionnaires.
La société de gestion se base sur les critères suivants pour déterminer son attitude concernant les points à l'ordre du jour soumis au vote:
- La valeur ne peut pas être influencée négativement pour les actionnaires.
- Les règles en matière de gouvernance d'entreprise doivent être respectées, à l'exception de celles relatives aux droits des actionnaires minoritaires.
- Les normes minimales en matière d'entreprise durable et sociale doivent être respectées.

La liste des sociétés pour lesquelles le droit de vote a été exercé peut être obtenue au siège de la Sicav.

SOMMAIRE

2. Renseignements relatifs au Horizon Private Banking Active Stock Selection

2.1. Rapport de gestion
2.1.1. Date de lancement et prix de souscription initiale
2.1.2. Cotation en Bourse
2.1.3. Objectif et politique de placement du compartiment
2.1.4. Gestion du portefeuille d'investissement
2.1.5. Distributeur
2.1.6. Indice et benchmark
2.1.7. Politique suivie pendant l'exercice
2.1.8. Politique future
2.1.9. Indicateur synthétique du risque et de rendement (SRRI)

2.2. Bilan

2.3. Compte de résultats

2.4. Composition des avoirs et chiffres-clés
2.4.1. Composition des avoirs
2.4.2. Changement dans la composition des avoirs
2.4.3. Montant des engagements relatives aux positions en dérivés financiers
2.4.4. Evolution des souscriptions, des rachats et de la valeur nette d'inventaire
2.4.5. Rendements
2.4.6. Frais
2.4.7. Notes aux états financiers et autres données

2 RENSEIGNEMENTS RELATIFS AU HORIZON PRIVATE BANKING ACTIVE STOCK SELECTION

2.1 RAPPORT DE GESTION

2.1.1 DATE DE LANCEMENT ET PRIX DE SOUSCRIPTION INITIALE :

Date de lancement: 2 décembre 2011
Prix de souscription initiale: 1000 EUR
Monnaie: EUR

2.1.2 COTATION EN BOURSE:

Pas d'application.

2.1.3 RAPPEL DE LA POLITIQUE D'INVESTISSEMENT COMME ECRIT DANS LE PROSPECTUS

OBJECTIF DU COMPARTIMENT :

Le compartiment a pour principal objectif de procurer aux actionnaires le rendement le plus élevé possible par des placements directs ou indirects en titres négociables. Ce rendement est obtenu par la réalisation de plus-values et l'encaissement de revenus. A cette fin, les actifs sont investis, directement ou indirectement, via des fonds d'actions et des futures, principalement en actions.

POLITIQUE DE PLACEMENT DU COMPARTIMENT :

CATÉGORIES D'ACTIFS AUTORISÉS:

Les placements du compartiment peuvent consister en titres, instruments du marché monétaire, parts d'organismes de placement collectif, dépôts, instruments financiers dérivés, liquidités et tout autre instrument pour autant que cela soit autorisé par la réglementation applicable et conforme à l'objectif énoncé au point 'Objectif du compartiment'
Le compartiment investira maximum 10% de ses actifs dans des parts d'autres organismes de placement collectif.

LIMITES DE LA POLITIQUE DE PLACEMENT:

La politique de placement est menée dans les limites prévues par la réglementation.
Le compartiment peut contracter des emprunts à concurrence de 10% de ses actifs nets, pour autant qu'il s'agisse d'emprunts à court terme ayant pour but de résoudre des problèmes de liquidité à caractère temporaire.

TRANSACTIONS AUTORISÉES SUR INSTRUMENTS DÉRIVÉS:

Les dérivés peuvent être utilisés tant pour réaliser les objectifs d'investissement que pour couvrir des risques.

On peut travailler avec des dérivés cotés ou non : il peut s'agir de contrats à terme, d'options ou de swaps relatifs à des titres, indices, monnaies ou taux ou d'autres transactions avec des dérivés. Les transactions sur dérivés non cotés ne peuvent être conclues qu'avec des organismes financiers de premier rang spécialisés dans ce type de transactions. Le compartiment a pour but, dans les limites de la réglementation applicable et des statuts, de toujours conclure les transactions les plus ciblées. Tous les frais liés aux transactions sont à la charge du compartiment et tous les revenus reviennent au compartiment.

Si les transactions font apparaître un risque sur le cocontractant, ce risque peut être limité en faisant usage d'un système de gestion des marges qui assure que le compartiment soit le bénéficiaire d'une sûreté sous la forme de liquide ou d'obligations investment grade. Pour la détermination de la valeur des obligations, on applique une marge qui varie en fonction de la durée restante et de la monnaie dans laquelle l'obligation en question est exprimée. La relation avec le(s) cocontractant(s) est régie sur la base de conventions standard internationales.

Les dérivés peuvent être utilisés pour couvrir l'actif du compartiment contre le risque de change ouvert par rapport à la monnaie d'expression.

Dans la mesure où l'on travaille avec des dérivés, il s'agit d'instruments aisément négociables et liquides. Par conséquent, l'usage de dérivés n'a aucune influence sur le risque de liquidité. L'usage de dérivés ne change rien non plus à la répartition du portefeuille entre les régions, secteurs ou thèmes. Cela n'a par conséquent aucune influence sur le risque de concentration. Les dérivés ne sont pas utilisés pour garantir une protection complète ou partielle du capital. Ils n'augmentent pas ni ne réduisent le risque sur capital. L'usage de dérivés n'a pas non plus d'influence sur le risque sur crédit, le risque sur règlement, le risque sur dépôt, le risque de flexibilité, le risque d'inflation ou le risque dépendant de facteurs externes.

Stratégie définie:

Le compartiment investit, directement ou indirectement, au moins 70% de son actif en actions. L'accent est mis sur des entreprises provenant de différentes régions de la zone euro. Dans le cas où le gestionnaire est d'avis que des actions provenant d'autres régions – mondiales – présentent de meilleures perspectives, il pourra décider d'incorporer ces actions dans le portefeuille. Cependant, 50% de la partie actions doit être investi, à tout moment, en actions de la zone euro.
Le portefeuille d'actions est composé en faisant attention d'avoir assez de diversification entre les actions. Pour cette raison, au moins 40 actions différentes seront incorporées et une action ne pourra jamais avoir plus de 4% de l'actif.

En se basant sur, entre autres, les perspectives économiques et financières, le gestionnaire pourra décider d'investir temporairement une partie en dépôts et en titres de créance à court terme. L'importance relative de cette partie du portefeuille s'élève à 30% de l'actif au maximum.

Caractéristiques des obligations et autres titres de créance

Il peut s'agir d'instruments de marché monétaire ou d'effets.
Aussi bien les titres de créances émis par les pouvoirs publics que par les entreprises peuvent être considérés.

Le score de solvabilité des instruments de marché monétaire est de minimum "A-2" pour Standard & Poor's ou un score de solvabilité équivalent de Moody's ou Fitch ou, à défaut d'un score de solvabilité, un profil de risque de crédit moyen au moins équivalent selon l'évaluation du gestionnaire.

Le score de solvabilité des effets est de minimum "A-" pour Standard & Poor's ou un score de solvabilité équivalent de Moody's ou Fitch ou, à défaut d'un score de solvabilité, un profil de risque de crédit moyen au moins équivalent selon l'évaluation du gestionnaire.

Les titres de créance dans lesquels investit le compartiment, ont une écheanche maximale de 397 jours. Au cas où le taux d'intérêt est adapté aux développements du marché monétaire dans un terme de maximum 397 jours, l'échéance peut être plus longue.
L'échéance n'excèdera toutefois jamais les 2 ans.

PRÊT D'INSTRUMENTS FINANCIERS

Le compartiment peut prêter des instruments financiers dans les limites prescrites par la réglementation applicable. Les prêts de titres s'effectuent dans le cadre d'un système de prêt de titres géré par un 'principal' ou un 'agent'. Dans le premier cas, le compartiment entretient des relations uniquement avec le principal du système de prêt de titres, qui intervient en qualité de contrepartie et auquel la propriété des titres prêtés est transférée. Dans le deuxième cas, le compartiment entretient des relations avec l'agent (en sa qualité de gestionnaire du système) et une ou plusieurs contreparties auxquelles la propriété des titres prêtés est transférée. L'agent agit en tant qu'intermédiaire entre le compartiment et la ou les contreparties.

Les prêts de titres n'ont aucune incidence sur le profil de risque du compartiment étant donné :

- **Le choix du principal, de l'agent et des contreparties est soumis à des critères de sélection stricts.**
- **La restitution de titres équivalents aux titres prêtés peut être demandée à tout moment. Ainsi, il est garanti que les prêts de titres n'influencent pas la gestion des actifs du compartiment.**
- **La restitution de titres équivalents aux titres prêtés est garantie par le principal ou l'agent. Un système de gestion des marges garantit que le compartiment est le bénéficiaire d'une sûreté financière sous la forme sous la forme d'espèces ou d'autres types de titres à faible risque, comme les obligations d'État. La juste valeur de la sûreté sous forme de titres à faible risque dépasse toujours de 5% la juste valeur des titres prêtés, au cas où le principal ou la contrepartie ne restituerait pas de titres équivalents. Lors de la détermination de la valeur des titres à faible risque fournies pour sûreté, une marge de 3% est appliquée afin d'éviter que par suite d'une évolution de cours négative, la juste valeur des titres à faible risque ne dépasse plus la juste valeur des titres. La valeur de la sûreté sous forme d'espèces est à tout moment au moins égale à la juste valeur des titres prêtés.**

Si le compartiment reçoit une sûreté financière sous la forme d'espèces, ces dernières peuvent être réinvesties en

- **dépôts immédiatement exigibles auprès d'établissements de crédit qui arrivent à échéance au plus tard dans douze mois, à condition que le siège statutaire de l'établissement de crédit soit établi dans un État membre de l'EEE ou, si le siège statutaire est établi dans un pays tiers, à condition que l'établissement de crédit soit soumis à des prescriptions économiques que la FSMA juge équivalentes à celles du droit européen,**
- **fonds monétaires tel que décrit dans les directives ESMA CESR/10-049 du 19 mai 2010 sur une définition commune des fonds européens du marché monétaire.**
- **obligations d'État libellées dans la même devise que les espèces reçues et répondant aux conditions de l'Arrêté royal du 7 mars 2006 relatif aux prêts de titres par certains organismes de placement collectif.**

Ce réinvestissement peut avoir pour effet qu'en ce qui concerne la sûreté financière, le compartiment ne court plus un risque de crédit vis-à-vis de l'établissement financier où le compte d'espèces est détenu mais vis-à-vis des émetteurs des titres de créance. La société de gestion peut déléguer l'exécution de la politique de réinvestissement à un tiers, y compris l'agent qui gère le système de prêt de titres.

Le prêt de titres permet au compartiment d'engranger un rendement supplémentaire, qui peut consister d'une part en une rémunération versée par le principal ou (s'il est fait appel à un agent) par la contrepartie à la société de gestion ou, d'autre part, en revenus de réinvestissement. Le rendement revient au compartiment, après déduction des frais directs et indirects (déterminés de manière forfaitaire sur 50% de la rémunération perçue) qui incluent les frais des services de compensation de KBC Bank, les frais encourus par la société de gestion pour la mise en place et le suivi du système de prêt de titres, les frais de gestion de la marge, les frais liés aux comptes de liquidités et comptes-titres et à la circulation de liquidités et de titres, l'éventuelle commission de gestion des réinvestissements et, s'il est fait appel à un agent, la commission de l'agent.
La relation avec la (les) contrepartie(s) est régie sur base de conventions internationales standard.

VOLATILITÉ DE LA VALEUR NETTE D'INVENTAIRE

La volatilité de la valeur nette d'inventaire peut être élevée en raison de la composition du portefeuille.

STRATÉGIE GÉNÉRALE VISANT À COUVRIR LE RISQUE DE CHANGE:

Pour protéger ses actifs contre les variations des taux de change tout en restant dans les limites fixées dans les statuts, le compartiment peut effectuer des transactions de vente de contrats à terme sur devises et de vente d'options call ou d'achat d'options put sur devises. Les transactions concernées ne peuvent avoir trait qu'à des contrats négociés sur un marché réglementé et régulier, agréé et ouvert au public, ou à des contrats négociés avec un établissement financier agréé de premier ordre, spécialisé dans ce type de transactions et qui déploie également ses activités sur le marché des options 'over the counter' (OTC). Dans le même but, le compartiment peut aussi vendre des devises à terme ou les échanger dans le cadre de transactions de gré à gré avec des établissements financiers de premier ordre, spécialisés dans ce type de transactions. L'objectif en matière de couverture des transactions précitées laisse supposer qu'il existe une relation directe entre ces transactions et les actifs à couvrir. Ceci implique qu'en principe, les transactions exprimées dans une devise donnée ne peuvent, en termes de volume, dépasser ni la valorisation de l'ensemble des actifs exprimés dans cette même devise, ni la durée de détention de ces actifs.

ASPECTS SOCIAUX, ÉTHIQUES ET ENVIRONNEMENTAUX:

Toute prise de participation dans des fabricants d'armes controversées, dont l'on peut conclure par consensus international au cours des cinq dernières décennies que leur usage occasionne des souffrances humaines disproportionnées à la population civile est résolument exclue du compartiment.

Il s'agit notamment de fabricants de mines antipersonnelles, de bombes et de munitions à fragmentation et d'armes à l'uranium appauvri. En suivant une pareille politique, le compartiment allie la recherche d'objectifs financiers au respect de la réalité sociale du secteur ou de la région.

Pour l'application éventuelle des disposition fiscales européennes et belges, nous vous renvoyons au prospectus sous 'Informations concernant la Sicav - Régime fiscal'.

2.1.4 GESTION FINANCIERE DU PORTEFEUILLE

La gestion du portefeuille d'investissement ne fait l'objet d'aucune délégation.

2.1.5 DISTRIBUTEUR

KBC Asset Management S.A., 5, Place de la Gare, L-1616 Luxembourg.

2.1.6 INDEX ET BENCHMARK

Voir 'Politique de placement du compartiment'.

2.1.7 POLITIQUE SUIVIE PENDANT L'EXERCICE

L'année 2013 restera gravée dans les annales de la Bourse. À l'exception des marchés émergents, la plupart des Bourses ont dégagé un résultat de 20% ou plus. Plusieurs facteurs ont joué un rôle important :

- les robustes résultats des entreprises américaines dans une économie stimulée tous azimuts par la Fed,
- le report par la Fed de la réduction de l'assouplissement quantitatif et sa mise en œuvre progressive à mesure que l'économie se redresse,
- les signaux témoignant d'une embellie économique progressive en Europe et d'une possible reprise. Une crise économique dans les pays périphériques européens ou une crise bancaire paneuropéenne semblent écartées. Les marchés nourrissent des attentes élevées à l'égard des résultats des entreprises.

Nous avons fait preuve de prudence au premier semestre. Nous avons conservé une grande réserve de liquidités, qui a culminé à 22,5% fin juin. Afin de nous protéger contre une baisse, nous avons notamment eu recours à des options put sur le S&P. Nous avons également redoublé de prudence lors de la sélection des actions. Nous avons notamment sous-pondéré la finance et nous avons éliminé les valeurs de la périphérie européenne. Durant l'été, les marchés d'actions ont toutefois repris des couleurs, dans le sillage des bonnes nouvelles relatives à la réduction de l'assouplissement quantitatif aux États-Unis et de la poursuite de la reprise en Europe. Nous avons profité de la relance grâce à la protection contre le risque baissier au moyen d'options. Nous avons donc rapidement réduit les liquidités et nous avons privilégié les secteurs plus cycliques. Les liquidités ont ainsi été ramenées à 3-4% fin novembre. Outre les beaux résultats du portefeuille d'actions, nous avons empoché plusieurs primes sur les options put et call émises. Au début décembre, nous avons relevé les liquidités, en raison de l'incertitude planant sur l'orientation des cours des actions en fin d'année. Les liquidités représentaient ainsi environ 14,5% fin décembre 2013.

Les actions qui ont livré la plus belle contribution au résultat sont Airbus-Group, ING, Vodafone, AXA, Société Générale et Priceline. Plusieurs sociétés moins connues, comme le néerlandais Ziggo, le français JC Decaux et Delta Lloyd, ont également apporté leur écot.

Parmi les mauvais élèves citons les belges Thrombogenics, Tessenderlo et Mobistar, le néerlandais PostNL et les valeurs américaines The Mosaic et Potash Corp.

2.1.8 POLITIQUE FUTURE

Nous avons entamé l'année 2014 par un relèvement modeste mais significatif des actions. Il convient d'éviter ou de sous-pondérer les liquidités et les obligations en raison du bas niveau des taux. L'adage selon lequel les actions constituent le seul bon choix n'a jamais été aussi vrai. La prudence reste bien entendu de mise. Il ne faut pas croire que nous sommes à l'abri des dangers. Les valorisations des actions et surtout des actions européennes augmentent progressivement. Elles ne sont pas encore hors de prix, mais nous devons rester vigilants. Si les résultats des entreprises ne répondent pas aux attentes élevées au premier trimestre, nous risquons d'assister à de sévères corrections sur les Bourses. Dans le cas contraire, nous pourrons continuer sur notre élan. La surpondération des actions témoigne de notre confiance. Nous n'hésiterons toutefois pas à nous tenir à l'écart, si nous pressentons que la reprise européenne ne répond pas aux espérances.
Nous privilégions les secteurs cycliques, mais retenons également des secteurs moins cycliques qui ont été trop sévèrement sanctionnés dans le passé pour diverses raisons et affichent dès lors des valorisations très bon marché, comme les services aux collectivités, les télécommunications et la finance.

2.1.9 INDICATEUR SYNTHETIQUE DU RISQUE ET DE RENDEMENT

7 sur une échelle de 1 (risque faible) à 7 (risque élevé).

La valeur d'une part peut augmenter ou diminuer et l'investisseur pourrait recevoir moins que sa mise.
Conformément à la Directive 583/2010, un indicateur synthétique du risque et de rendement est déterminé donnant une indication chiffrée des rendements possibles, mais également des risques correspondants, du compartiment, calculée dans la devise du compartiment. L'indicateur est formulé par un chiffre entre 1 et 7. Plus le chiffre est élevé, plus le rendement possible est élevé, cependant le rendement est aussi plus difficilement prévisible. Des pertes sont également possibles. Le chiffre le plus bas ne signifie pas que l'investissement est totalement sans risque. Il indique que, comparé aux chiffres plus élevés, ce produit offrira normalement un rendement plus bas, mais en même temps mieux prévisible.
L'indicateur synthétique de risque et de rendement est évalué sur une base régulière et peut donc être diminué ou augmenté sur base des données provenant du passé. Les données provenant du passé ne sont pas toujours une indication fiable pour le rendement et risque futurs.

2.2 BILAN

Schéma du bilan		31/12/2013 (en devise du compartiment)	31/12/2012 (en devise du compartiment)
	TOTAL ACTIF NET	458.908.518,35	170.210.053,21
II.	**Valeurs mobilières,instruments du marché monétaire, OPC et instruments financiers dérivés**		
A.	Obligations et autres titres de créance		
	a) Obligations		
	a} Collateral reçu sous forme d'obligations	8.611.392,49	
C.	Actions et autres valeurs assimilables à des actions		
	a) Actions	394.915.293,04	154.815.646,62
	Dont actions prêtés	7.971.164,89	
D.	Autres valeurs mobilières		11,50
E.	OPC à nombre variable de parts		8.788.083,60
F.	Instruments finaciers dérivés		
	a) Sur obligations		
	Contrats d'option (+/-)	-381.457,78	
	m) Sur indices financiers		
	Contrats d'option (+/-)		-250.697,70
IV.	**Créances et dettes à un an au plus**		
A.	Créances		
	a) Montants à recevoir	1.105.307,60	811.077,87
	b) Avoirs fiscaux	93.504,85	93.504,85
	c) Collateral	1.663.531,67	673.904,44
B.	Dettes		
	a) Montants à payer (-)	-734.130,33	
	c) Emprunts (-)	-54.508,76	-192.423,35
	d) Collateral (-)	-8.611.392,49	
V.	**Dépôts et liquidités**		
A.	Avoirs bancaires à vue	62.725.868,54	5.627.077,71
VI.	**Comptes de régularisation**		
B.	Produits acquis	271.953,79	109.414,48
C.	Charges à imputer (-)	-696.844,27	-265.546,81
	TOTAL CAPITAUX PROPRES	458.908.518,35	170.210.053,21
A.	**Capital**	408.437.935,41	162.354.263,63
B.	**Participations au résultat**	345.168,31	89.934,49
C.	**Résultat reporté**		125.559,61
D.	**Résultat de l'exercice**	50.125.414,63	7.640.295,48

POSTES HORS BILAN

I	**Sûretés réelles (+/-)**		
I.A	**Collateral (+/-)**		
I.A.A	Valeurs mobilières/instruments du marché monétaire	8.611.392,49	
I.A.B	Liquidités/dépôts	1.663.531,67	673.904,44
	et des warrants(+)		
II.A	Contrats d'option et warrants achetées		540,00
II.B	Contrats d'option et warrants vendus		-1.018,18
IX	**Instruments financiers prêtés**	7.971.164,89	

2.3 COMPTE DE RÉSULTATS

Compte de résultats		31/12/2013 (en devise du compartiment)	31/12/2012 (en devise du compartiment)
I.	**Réductions de valeur, moins-values et plus-values**		
C.	Actions et autres valuers assimilables à des actions		
	a) Actions	56.921.309,83	8.048.914,26
D.	Autres valeurs mobilières	-73,35	-0,65
E.	OPC à nombre variable de parts	-5.034,30	6.746,85
F.	Instruments financiers dérivés		
	e) Sur actions		
	i options (+/-)	-105.900,21	-4.333,66
	l) Sur indices financiers		
	Contrats d'option	-442.401,87	-1.355.569,42
H.	Positions et opérations de change		
	a) Instruments financiers dérivés		
	Contrats d'option	4.122,71	-5.982,86
	b) Autres positions et opérations de change	-5.219.514,48	571.969,21
II.	**Produits et charges des placements**		
A.	Dividendes	4.935.320,95	2.663.996,02
B.	Intérêts		
	a) Valeurs mobilières et instruments du marché monétaire	91.669,09	15.500,48
	b) Dépôts et liquidités	21.544,62	17.202,84
C.	Intérêts d'emprunts (-)	-6.948,84	-5.236,21
III.	**Autres produits**		
B.	Autres	240,94	
IV.	**Coûts d'exploitation**		
A.	Frais de transaction et de livraison inhérents aux placements (-)	-1.065.392,49	-512.294,58
B.	Charges financières (-)	-5.929,65	-3.226,50
C.	Rénumération due au dépositaire (-)	-123.662,67	-9.080,17
D.	Rénumération due au gestionnaire (-)		
	a) Gestion financière	-3.748.557,01	-1.393.772,55
	b) Gestion administrative et comptable	-455.639,61	-176.970,95
E.	Frais administratifs (-)	-732,81	
F.	Frais d'établissement et d'organisation (-)	-12.615,37	-6.228,03
G.	Rénumérations, charges sociales et pensions (-)	-330,55	-112,23
H.	Services et biens divers (-)	-26.354,18	-6.079,22
J.	Taxes	-452.287,92	-128.189,50
K.	Autres charges (-)	-177.418,20	-76.957,65
	Produits et charges de l'exercice (du semestre)		
	Sous-total II + III + IV impôts sur le résultat	-1.027.093,70	378.551,75
V.	**Bénéfice courant (perte courante) avant impôts**	50.125.414,63	7.640.295,48
VII.	**Résultat de l'exercice**	50.125.414,63	7.640.295,48

Affectation des résultats

		31/12/2013 (en devise du compartiment)	31/12/2012 (en devise du compartiment)
I.	**Bénéfice (Perte) à affecter**	50.470.582,94	7.855.789,58
	Bénéfice reporté (perte reportée) de l'exercice précédent		125.559,61
	Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	50.125.414,63	7.640.295,48
	Participations au résultats perçus (participations au résultat versées)	345.168,31	89.934,49
II.	**(Affectations au) Prélèvements sur le capital**	-47.996.217,28	-7.739.125,77
IV.	**(Distribution des dividendes)**	-2.476.365,66	-116.663,81

2.4 COMPOSITION DES AVOIRS ET CHIFFRES-CLES

2.4.1 COMPOSITION DES AVOIRS DE HORIZON PRIVATE BANKING ACTIVE STOCK SELECTION

Dénomination	Quantité au 31/12/2013	Devise	Cours en devises	Evaluation (en devise du compartiment)	% Détenu de l'OPC	% Porte feuille	% Actif net
ACTIF							
PORTEFEUILLE TITRES							
Actions							
Actions cotées en bourse							
Allemagne							
ADIDAS AG -	97.691,00	EUR	92,640	9.050.094,24		2,29	1,97
ALLIANZ AG REG	68.661,00	EUR	130,350	8.949.961,35		2,27	1,95
DEUTSCHE BANK AG REG	248.011,00	EUR	34,675	8.599.781,43		2,18	1,87
LINDE AG -	29.221,00	EUR	152,050	4.443.053,05		1,13	0,97
SAP AG -	71.868,00	EUR	62,310	4.478.095,08		1,14	0,98
SIEMENS AG REG	45.145,00	EUR	99,290	4.482.447,05		1,14	0,98
VOLKSWAGEN AG PREF	78.261,00	EUR	204,150	15.976.983,15		4,05	3,48
Belgique							
ABLYNX -	547.522,00	EUR	7,000	3.832.654,00		0,97	0,84
AGEAS NV -	143.163,00	EUR	30,950	4.430.894,85		1,12	0,97
ANHEUSER-BUSCH INBEV NV -	144.330,00	EUR	77,260	11.150.935,80		2,83	2,43
MOBISTAR -	129.132,00	EUR	13,800	1.782.021,60		0,45	0,39
Canada							
ENCANA CORP -	614.051,00	USD	18,050	8.043.849,74		2,04	1,75
Corée du Sud							
SAMSUNG ELECTRONICS -	4.213,00	KRW	1.372.000,000	3.974.801,61		1,01	0,87
Espagne							
EDP RENOVAVEIS SA -	1.100.561,00	EUR	3,861	4.249.266,02		1,08	0,93
INDUSTRIA DE DISENO TEXTIL SA -	37.358,00	EUR	119,800	4.475.488,40		1,13	0,98
Etats-Unis							
AEGERION PHARMACEUTICALS INC -	81.867,00	USD	70,960	4.216.040,58		1,07	0,92
ANADARKO PETROLEUM -	162.548,00	USD	79,320	9.357.215,59		2,37	2,04
COCA-COLA CO -	144.800,00	USD	41,310	4.341.162,64		1,10	0,95
DEANFOODS CO -	322.979,00	USD	17,190	4.029.326,52		1,02	0,88
EBAY INC. -	112.511,00	USD	54,890	4.481.986,20		1,14	0,98
GENERAL ELEC CAP CORP -	436.708,00	USD	28,030	8.883.754,44		2,25	1,94
GILEAD SCIENCES -	161.581,00	USD	75,150	8.812.549,64		2,23	1,92
GOOGLE INC -A-	11.094,00	USD	1.120,710	9.023.264,92		2,29	1,97
METLIFE INC. -	114.322,00	USD	53,920	4.473.649,93		1,13	0,98
MONSTER BEVERAGE CORP -	95.360,00	USD	67,770	4.690.142,39		1,19	1,02
PHILIP MORRIS INTERNATIONAL INC. -	68.128,00	USD	87,130	4.307.999,59		1,09	0,94
PRICELINE.COM INC. -	9.932,00	USD	1.162,400	8.378.660,86		2,12	1,83
SCHLUMBERGER -	65.084,00	USD	90,110	4.256.273,49		1,08	0,93
TRANSOCEAN SEDCO FOREX INC. -	116.621,00	USD	49,420	4.182.748,98		1,06	0,91
TWENTY FIRST CENTURY FOX INC NEW 'A'	175.879,00	USD	35,170	4.489.196,92		1,14	0,98
France							
AXA -	460.004,00	EUR	20,210	9.296.680,84		2,36	2,03
BNP PARIBAS -	161.282,00	EUR	56,650	9.136.625,30		2,32	1,99
GDF SUEZ -	506.251,00	EUR	17,095	8.654.360,85		2,19	1,89

JC DECAUX SA -	153.048,00	EUR	29,970	4.586.848,56		1,16	1,00
REXEL SA (PAR)	236.778,00	EUR	19,075	4.516.540,35		1,15	0,98
SANOFI -	86.216,00	EUR	77,120	6.648.977,92		1,69	1,45
SOCIETE GENERALE -	263.474,00	EUR	42,220	11.123.872,28		2,82	2,42
Italie							
PRYSMIAN SPA -	233.131,00	EUR	18,710	4.361.881,01		1,11	0,95
TELECOM ITALIA (MIL)	6.281.799,00	EUR	0,721	4.529.177,08		1,15	0,99
Japon							
HONDA MOTOR CO -	139.200,00	JPY	4.330,000	4.161.679,21		1,06	0,91
Luxembourg							
ARCELORMITTAL -	348.384,00	EUR	12,970	4.518.540,48		1,15	0,99
Norvège							
STATOIL -	510.003,00	NOK	147,000	8.967.863,37		2,27	1,95
Pays-Bas							
AIRBUS GROUP NV -	178.194,00	EUR	55,810	9.945.007,14		2,52	2,17
ASML HOLDING NV -	124.761,00	EUR	68,040	8.488.738,44		2,15	1,85
DELTA LLOYD -	246.959,00	EUR	18,040	4.455.140,36		1,13	0,97
ING GROEP NV -	1.142.859,00	EUR	10,100	11.542.875,90		2,93	2,52
KON. AHOLD -	650.267,00	EUR	13,050	8.485.984,35		2,15	1,85
KONINKLIJKE PHILIPS ELECTRONICS N.V. -	333.260,00	EUR	26,645	8.879.712,70		2,25	1,94
ZIGGO BV -	117.842,00	EUR	33,200	3.912.354,40		0,99	0,85
Royaume-Uni							
BARCLAYS BANK PLC -	2.674.267,00	GBP	2,720	8.741.188,83		2,22	1,91
CRODA INTERNATIONAL -	162.000,00	GBP	24,570	4.784.062,50		1,21	1,04
DIXONS RETAIL PLC -	7.013.694,00	GBP	0,485	4.089.354,52		1,04	0,89
DS SMITH PLC -	1.174.348,00	GBP	3,320	4.686.100,19		1,19	1,02
PRUDENTIAL PLC -	283.396,00	GBP	13,400	4.564.310,58		1,16	1,00
RIO TINTO PLC -	166.082,00	GBP	34,095	6.805.968,50		1,73	1,48
SABMILLER PLC -	115.924,00	GBP	31,010	4.320.676,97		1,10	0,94
VODAFONE GROUP PLC -	3.152.746,00	GBP	2,370	8.980.778,87		2,28	1,96
Suède							
SCA-SVENSKA CELLULOSA AB "B"	200.459,00	SEK	198,000	4.484.845,42		1,14	0,98
Suisse							
CS GROUP REG	177.442,00	CHF	27,270	3.948.464,58		1,00	0,86
ROCHE HOLDING GENOTS	42.515,00	CHF	249,200	8.645.237,05		2,19	1,88
THE SWATCH GROUP AG -	18.309,00	CHF	589,500	8.807.144,43		2,23	1,92
Total des actions				394.915.293,04		100,10	86,06
Options et futures							
Options cotées en bourse							
Etats-Unis							
SCHLUMBERGER CALL 95 18/01/14	-650,00	USD	0,340	-16.038,90		0,00	0,00
Luxembourg							
ARCELORMITTAL C13.5 17/01/14	-3.480,00	EUR	0,130	-45.240,00		-0,01	-0,01
Total des options et futures				-61.278,90		-0,02	-0,01
Autres titres							
France							
KERING PUT 165 17/01/14	-242,00	EUR	11,580	-280.236,00		-0,07	-0,06

Suisse							
NESTLE AG 21/02/14 P63	-890,00	CHF	0,550	-39.942,88		-0,01	-0,01
Total autres titres				-320.178,88		-0,08	-0,07
TOTAL DU PORTEFEUILLE TITRES				394.533.835,26		100,00	85,97
COLLATERAL PERCU							
Belgique							
KBC GROUP COLLATERAL EUR	8.611.392,49	EUR	1,000	8.611.392,49			1,88
TOTAL COLLATERAL PERCU				8.611.392,49			1,88
LIQUIDITES							
Comptes à vue							
Belgique							
KBC GROUP CAD	37.331,14	CAD	1,000	25.498,54			0,01
KBC GROUP CHF	-66.800,49	CHF	1,000	-54.508,76			-0,01
KBC GROUP DKK	44.230,36	DKK	1,000	5.928,76			0,00
KBC GROUP EURO	61.700.419,52	EUR	1,000	61.700.419,52			13,45
KBC GROUP GBP	45.872,19	GBP	1,000	55.134,84			0,01
KBC GROUP JPY	358.234,00	JPY	1,000	2.473,48			0,00
KBC GROUP NOK	60.955,12	NOK	1,000	7.291,37			0,00
KBC GROUP SEK	1.464,28	SEK	1,000	165,46			
KBC GROUP USD	218.390,19	USD	1,000	158.494,95			0,04
Total compte à vue				61.900.898,16			13,49
Comptes gérés futures							
Belgique							
KBC GROUP EURO FUT REK	418.628,64	EUR	1,000	418.628,64			0,09
KBC GROUP FUT.REK.CHF	121.234,84	CHF	1,000	98.926,84			0,02
KBC GROUP USD FUT REK	348.479,37	USD	1,000	252.906,14			0,06
Total comptes gérés futures				770.461,62			0,17
TOTAL LIQUIDITES				62.671.359,78			13,66
DEBITEURS ET CREDITEURS DIVERS							
Créances							
Belgique							
KBC GROUP CHF A RECEVOIR	100.000,00	CHF	1,000	81.599,35			0,02
KBC GROUP EUR A RECEVOIR	1.023.708,25	EUR	1,000	1.023.708,25			0,22
KBC GROUP PM à RECUPERER EUR	93.504,85	EUR	1,000	93.504,85			0,02
Pays-Bas							
KBC CLEARING NV DEKKING CHF	406.605,40	CHF	1,000	331.787,35			0,07
KBC CLEARING NV DEKKING EUR	981.188,40	EUR	1,000	981.188,40			0,21
KBC CLEARING NV DEKKING USD	483.031,00	USD	1,000	350.555,92			0,08
Total créances				2.862.344,12			0,62
Dettes							
Belgique							
KBC GROUP CONTREPARTIE COLLATERAUX EUR	-8.611.392,49	EUR	1,000	-8.611.392,49			-1,88
KBC GROUP EUR A PAYER	-734.130,33	EUR	1,000	-734.130,33			-0,16
Total dettes				-9.345.495,82			-2.04
TOTAL DEBITEURS ET CREDITEURS DIVERS				-6.483.151,70			-1,41

AUTRES							
Intérêts à encaisser		EUR		261.510,61			0,06
Intérêts courrus		EUR		10.443,18			0,00
Frais provisionnés		EUR		-696.844,27			-0,15
TOTAL AUTRES				-424.890,48			-0,09
TOTAL DE L'ACTIF NET				**458.908.518,35**			**100,00**

Répartition géographique (en % du portefeuille-titres)

	30/06/2012	31/12/2012	30/06/2013	31/12/2013
Australie	0,00	0,00	0,00	1,14
Autriche	0,11	0,00	0,00	0,00
Belgique	11,36	6,21	7,72	5,37
Brésil	0,00	1,03	0,00	0,00
Canada	1,07	1,02	1,11	2,04
Suisse	5,11	3,29	4,58	5,41
Allemagne	11,90	11,67	13,04	14,19
Danemark	0,09	1,04	1,10	0,00
Espagne	3,62	0,00	1,22	2,21
France	16,73	18,59	19,89	13,61
Royaume-Uni	22,65	17,45	11,77	11,91
Italie	0,00	2,82	0,00	2,25
Jersey	0,97	0,00	0,00	0,00
Japon	0,00	0,00	1,22	1,05
Corée du Sud	1,95	2,29	1,04	1,01
Luxembourg	3,71	2,09	1,06	1,13
Pays-Bas	6,68	10,02	13,58	14,12
Norvège	1,14	1,04	0,00	2,27
Suède	0,43	2,08	2,27	1,14
Etats-Unis	12,48	19,36	20,40	21,15
Total	**100,00**	**100,00**	**100,00**	**100,00**

Répartition sectorielle (en % du portefeuille-titres)

	30/06/2012	31/12/2012	30/06/2013	31/12/2013
Secteurs cycliques	41,56	38,19	19,54	21,07
Consommateurs (cycliques)	5,43	8,56	12,18	14,18
Consommateurs (non cycliques)	7,32	14,16	19,90	16,97
Pharma	5,37	4,77	8,48	8,15
Secteurs financiers	20,01	15,24	21,25	24,88
Technologie	12,42	8,03	6,67	7,69
Télécommunication	3,03	4,27	5,82	4,87
Entreprises d'utilité publique	4,25	6,78	5,11	2,19
Immobilier	0,00	0,00	1,03	0,00
Gouvernement	0,31	0,00	0,00	0,00
Fonds de placement	0,30	0,00	0,00	0,00
Divers	0,00	0,00	0,02	0,00
Total	**100,00**	**100,00**	**100,00**	**100,00**

Répartition monétaire (en % des actifs nets)

	30/06/2012	31/12/2012	30/06/2013	31/12/2013
CAD	0,00	0,00	0,00	0,01
CHF	4,87	3,47	4,02	4,75
DKK	0,00	1,00	0,96	0,00
EUR	59,46	54,05	57,31	59,23
GBP	19,75	15,72	10,31	10,24
JPY	0,00	0,00	1,07	0,91
KRW	1,86	2,19	0,91	0,87
NOK	1,01	0,99	0,00	1,95
SEK	0,00	1,99	1,99	0,98
USD	13,05	20,59	23,43	21,06
Total	**100,00**	**100,00**	**100,00**	**100,00**

2.4.2 CHANGEMENT DANS LA COMPOSITION DES AVOIRS HORIZON PRIVATE BANKING ACTIVE STOCK SELECTION (EN DEVISE DU COMPARTIMENT)

	1er semestre	2e semestre	Année
Achats	215.304.780,68	258.863.132,66	474.167.913,33
Ventes	139.816.200,86	144.151.409,10	283.967.609,95
Total 1	355.120.981,53	403.014.541,75	758.135.523,28
Souscriptions	113.613.231,95	145.076.317,15	258.689.549,10
Remboursements	10.516.191,99	9.695.060,36	20.211.252,35
Total 2	124.129.423,94	154.771.377,51	278.900.801,45
Moyenne mensuelle du total des actifs	241.588.136,10	359.251.915,07	301.140.416,07
Rotation	95,61 %	69,10 %	159,14 %

	1er semestre	2e semestre	Année
Achats	215.304.780,68	258.863.132,66	474.167.913,33
Ventes	139.816.200,86	144.151.409,10	283.967.609,95
Total 1	355.120.981,53	403.014.541,75	758.135.523,28
Souscriptions	113.613.231,95	145.076.317,15	258.689.549,10
Remboursements	10.516.191,99	9.695.060,36	20.211.252,35
Total 2	124.129.423,94	154.771.377,51	278.900.801,45
Moyenne mensuelle du total des actifs	198.248.787,80	284.031.080,37	239.366.026,59
Rotation Corrigé	116,52 %	87,40 %	200,21 %

Le tableau ci-dessus montre le volume en capitaux des transactions opérées dans le portefeuille. Il compare également ce volume (corrigé pour la somme des souscriptions et des remboursements) avec la moyenne de l'actif net (rotation) au début et à la fin du période.
Un chiffre proche de 0% signifie que les transactions sur titres, ou plus précisément les transactions relatives aux actifs à l'exception des dépôts et des liquidités, ont été exécutées uniquement en fonction des souscriptions et des remboursements pendant une période déterminée. Un pourcentage négatif indique que les souscriptions et remboursements n'ont engendré que partiellement ou, le cas échéant, pas du tout de transactions dans le portefeuille.
Une gestion active des avoirs peut donner lieu à des pourcentages de rotation élevés (pourcentage mensuel > 50%).
La liste détaillée des transactions peut être consultée sans frais au siège de la Sicav ou du Fonds, avenue du Port 2, 1080 Bruxelles.

2.4.3 MONTANT DES ENGAGEMENTS RELATIVES AUX POSITIONS EN DERIVES FINANCIERS

EN TITRES	Devise	En devise	En devise du compartiment	Lot-size	Date de transaction
KBC COLLATERAL EUR	EUR	8.611.392,49	8.611.392,49	n.a.	31.12.2013
KBCCLEAR DEKKING CHF	CHF	406.605,40	331.787,35	n.a.	31.12.2013
KBCCLEAR DEKKING EUR	EUR	981.188,40	981.188,40	n.a.	31.12.2013
KBCCLEAR DEKKING USD	USD	483.031,00	350.555,92	n.a.	31.12.2013

2.4.4 EVOLUTION DES SOUSCRIPTIONS, DES RACHATS ET DE LA VALEUR NETTE D'INVENTAIRE

Période	Evolution du nombre des parts en circulation						
Années	Souscriptions		Remboursements		Fin de période		
	Cap.	Dis.	Cap.	Dis.	Cap.	Dis.	Total
2011 - 12	11.113,00	3.361,00	28,00	0,00	11.085,00	3.361,00	14.446,00
2012 - 12	131.225,07	18.109,25	7.948,00	3.773,00	134.362,06	17.697,25	152.059,31
2013 - 12	158.248,09	56.880,97	11.451,43	5.406,00	281.158,72	69.172,23	350.330,94

Période	Montants payés et reçus par l'OPC (en devise du compartiment)			
Années	Souscriptions		Remboursements	
	Cap.	Dis.	Cap.	Dis.
2011 - 12	11.042.942,37	3.349.717,33	27.717,46	0,00
2012 - 12	140.953.524,99	19.484.542,57	8.442.925,30	3.925.597,04
2013 - 12	190.038.958,12	68.876.541,24	13.767.592,55	6.379.661,30

Période	Valeur nette d'inventaire Fin de période (en devise du compartiment)		
Années	Du compartiment	D'une part	
		Cap.	Dis.
2011 - 12	14.500.212,51	1.003,70	1.003,94
2012 - 12	170.210.053,21	1.119,31	1.119,83
2013 - 12	458.908.518,35	1.311,46	1.303,72

2.4.5 RENDEMENTS

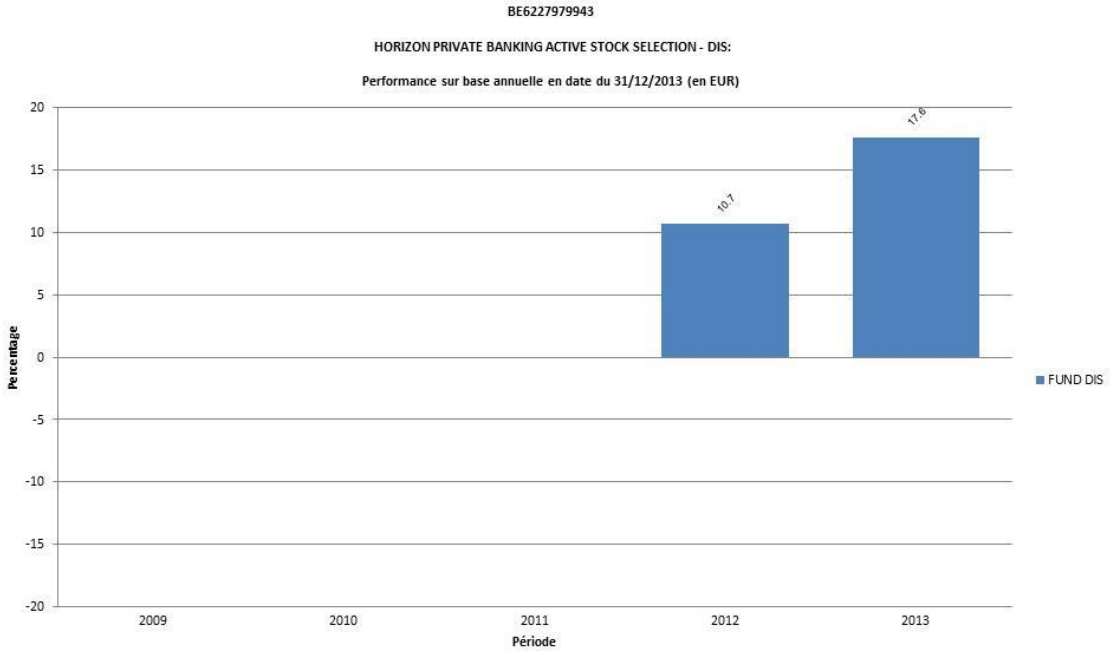

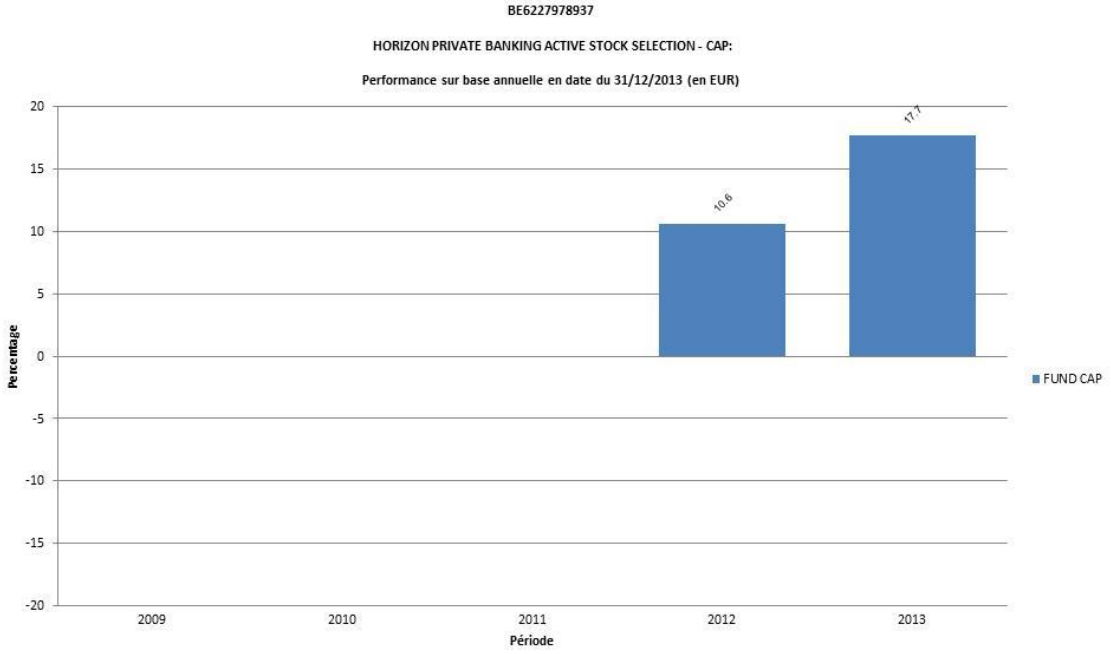

Cap Dis	ISIN code	Monnaie	1 An		3 Ans*		5 Ans*		10 Ans*		Depuis départ*	
			Classe d'actions	Bench mark	Classe d'actions	Bench mark	Classe d'actions	Bench mark	Classe d'actions	Bench mark	Date de lancement	Classe d'actions
CAP	BE6227978937	EUR	17.70%								02/12/2011	13.73%
DIS	BE6227979943	EUR	17.63%								02/12/2011	13.41%

* les taux indiqués sont sur base annuelle.
Ces données sont historiques et ne constituent pas de gage pour le futur.

- L'histogramme représente les performances d'exercices complets.
- Ces chiffres ne tiennent pas compte d'éventuelles restructurations.
- Calculée en EUR.
- Le rendement est calculé comme la modification de la valeur d'inventaire entre deux moments exprimés en pour cent. Pour les parts qui paient un dividende, le dividende est compensé géométriquement dans le rendement.
- Méthode de calcul pour la date D où VIN correspond à la valeur d'inventaire:
  Parts de capitalisation (CAP)
  Return à la date D sur une période de X années :
  [VIN(D) / VIN(Y)] ^ [1 / X] - 1
  avec Y = D-X
  Return à la date D depuis la date de lancement S de la part:
  [NIW(D) / NIW(S)] ^ [1 / F] - 1
  avec F = 1 si la part existe depuis moins d'un an à la date D
  avec F = (D-S) / 365.25 si la part existe depuis plus d'un an à la date D
  Parts de distribution (DIS)
  Return à la date D sur une période de X ans :
  [C * NIW(D) / NIW(Y)] ^ [1 / X] - 1
  avec Y = D-X
  Return à la date D depuis la date de lancement S de la part :
  [C * NIW(D) / NIW(S)] ^ [1 / F] - 1
  avec F = 1 si la part existe depuis moins d'un an à la date D
  avec F = (D-S) / 365.25 si la part existe depuis plus d'un an à la date D
  avec C un facteur qui est déterminé par tous les dividendes N entre la date de calcul D et la date de référence.
  Pour le dividende i à la date Di avec valeur Wi on applique :
  Ci = [Wi / NIW(Di)] + 1
  i = 1 ... N
  où C = C0 * .... * CN.
- Si la période entre les deux moments est de plus d'un an, le calcul ordinaire du rendement est converti en un rendement sur base annuelle en prenant la racine $n^{ème}$ de 1 plus le rendement total de la part.
- Les rendements ci-dessus ne tiennent pas compte des commissions et frais afférents aux émissions et aux rachats des parts.
- Il s'agit des rendements des parts de capitalisation et des parts de distribution.

Dividende à la date ex-dividende 31/03/2014: 26,8500 EUR Net (35,8000 EUR Brut).

2.4.6 FRAIS

Frais Courants: *
Distribution: 1.730%
Capitalisation: 1.653%

* Ne sont pas inclus dans les frais mentionnés : les frais d'entrée et de sortie, les rémunérations liées aux performances, les frais de transaction payés dans le cadre de l'acquisition ou de l'aliénation d'actifs, les intérêts payés, les paiements aux fins de constitution de sûretés dans le cadre d'instruments financiers dérivés et les commissions liées aux Commission Sharing Agreements ou rémunérations similaires perçues par la société de gestion ou par toute personne y associée.

EXISTENCE DE COMMISSION SHARING AGREEMENTS

Pas d'application.

EXISTENCE DE 'FEE SHARING AGREEMENTS' ET DE 'REBATES' :

La société de gestion peut partager sa rémunération avec le Distributeur et des parties institutionnelles et/ou professionnelles. En principe, il s'agit de 35 à 60% dans le cas où le distributeur est une entité de KBC Groupe SA et de 35 à 70% dans le cas où le distributeur n'est pas une entité de KBC Groupe SA, bien que dans un nombre limité de cas, la rémunération du distributeur s'élève à moins de 35%. Sur demande, l'investisseur pourra obtenir de plus amples informations concernant ces cas.
Si la société de gestion investit les actifs de l'organisme de placement collectif dans des parts d'organismes de placement collectif qui ne sont pas gérés par une entité de KBC Groupe SA et si la société de gestion reçoit une rémunération, la société de gestion paiera cette rémunération à l'organisme de placement collectif.
Le *fee sharing* n'a pas d'incidence sur le montant de la commission de gestion que le compartiment verse à la société de gestion. Cette commission de gestion est soumise aux limitations prévues par les statuts. Ces limitations ne peuvent être modifiées qu'après avoir été approuvées par l'Assemblée Générale.
La société de gestion a conclu un accord de distribution avec le Distributeur de manière à favoriser une plus large distribution des droits de participation du compartiment en utilisant plusieurs canaux de distribution.
Il est de l'intérêt des participants, du compartiment et du Distributeur que le plus grand nombre possible de parts soit vendu et que les actifs du compartiment soient donc les plus élevés possible. De ce point de vue, il n'y a donc pas de conflit d'intérêts.

2.4.7 NOTES AUX ETATS FINANCIERS ET AUTRES DONNEES

Rémunération de la gestion du portefeuille d'investissement : 1.25% par an calculé sur la base des actifs nets totaux moyens du compartiment, Il n'est pas imputé de commission de gestion sur les actifs investis dans des organismes d'investissement gérés par un organisme financier de KBC Groupe.
La rémunération de l'agent administratif est payable à la fin de chaque mois et est calculée sur la base des actifs nets totaux moyens du compartiment.
Rémunération du commissaire : 1 700 euros par an. Cette rémunération s'entend hors TVA et peut être indexé annuellement conformément aux décisions de l'assemblée générale.
Le droit de garde est calculé sur la valeur des titres en dépôt auprès du dépositaire au dernier jour bancaire ouvrable de l'année civile précédente, sauf sur les avoirs investis dans des organismes de placement gérés par un établissement financier du Groupe KBC. Le droit de garde est payé au début de l'année civile.
Aspects sociaux, éthiques et environnementaux:
Toute participation dans des fabricants d'armes controversées, dont l'on peut conclure par consensus international au cours des cinq dernières décennies que leur usage occasionne des souffrances humaines disproportionnées à la population civile est résolument écartée du compartiment. Il s'agit notamment de fabricants de mines antipersonnelles, de bombes et de munitions à fragmentation et d'armes à l'uranium appauvri. En suivant une pareille politique, le compartiment allie la recherche d'objectifs financiers au respect de la réalité sociale du secteur ou de la région.
Exercice des droits de vote :
Si nécessaire et si d'application, la société de gestion exercera les droits de vote liés aux actions en portefeuille de la Sicav dans l'intérêt des actionnaires.
La société de gestion se base sur les critères suivants pour déterminer son attitude concernant les points à l'ordre du jour soumis au vote:
- La valeur ne peut pas être influencée négativement pour les actionnaires.
- Les règles en matière de gouvernance d'entreprise doivent être respectées, à l'exception de celles relatives aux droits des actionnaires minoritaires.
- Les normes minimales en matière d'entreprise durable et sociale doivent être respectées.

La liste des sociétés pour lesquelles le droit de vote a été exercé peut être obtenue au siège de la Sicav.

Composition des avoirs prêtés au 31/12/2013

Effet	Devise	Quantité	Cours	Evaluation en devise du portefeuille
ARCELORMITTAL (AMS)	EUR	348.383	12,970	4.518.527,51
KON. PHILIPS NV	EUR	35.366	26,645	942.327,07
TELECOM ITALIA SPA	EUR	1.660.779	0,721	1.197.421,66
VOLKSWAGEN AG PREF	EUR	6.431	204,150	1.312.888,65
			Total	**7.971.164,89**

Détail du collateral reçu des avoirs prêtés

Dénomination	Devise	Nominal	Devise port.	Evaluation en Devise port.
AUSTRIA 2005 4,00% 15/09/2016	EUR	1.162.000	EUR	1.287.332,15
GERMANY 2013 0% 24/09/2014	EUR	151.000	EUR	150.884,48
BUNDESREPUB.DTL. AN 2003 4 3/4% 04/07/34	EUR	232.000	EUR	312.045,80
BUNDESREPUB.DTL. AN 2005 3 1/4% 04/07/15	EUR	992.000	EUR	1.054.150,78
GERMANY 12/22 1,50% 04/09	EUR	1.988.000	EUR	1.958.609,40
FRANCE 2011 3,00% 25/04/2022	EUR	555.000	EUR	604.778,50
BTAN FRANCE 2011 2,25% 25/02/2016	EUR	968.000	EUR	1.026.484,62
FRANCE - 10/16 2.50% 25/07	EUR	1.397.000	EUR	1.486.416,37
NEDERLAND 2009 4.00% 15/07/19	EUR	181.000	EUR	210.575,94
NEDERLAND 2010 3,50% 15/07/2020	EUR	457.000	EUR	520.114,45
			Total	**8.611.392,49**

Pour la valorisation du collateral reçu sur cette liste détaillée, des cours indicatifs fournis par la division Collateral Management de KBC Bank ont été utilisés.

Anticipation du marché ("market timing")

Le Conseil d'administration estime qu'aucune sortie effectuée dans le mois qui suit l'entrée pendant la période sous revue n'est la conséquence d'activités d'anticipation du marché. Par conséquent, aucun montant destiné à décourager un retrait dans le mois qui suit l'entrée ne sera imputé aux clients.

SOMMAIRE

2. Renseignements relatifs au Horizon Access Fund Brazil

2.1. Rapport de gestion
2.1.1. Date de lancement et prix de souscription initiale
2.1.2. Cotation en Bourse
2.1.3. Objectif et politique de placement du compartiment
2.1.4. Gestion du portefeuille d'investissement
2.1.5. Distributeur
2.1.6. Indice et benchmark
2.1.7. Politique suivie pendant l'exercice
2.1.8. Politique future
2.1.9. Indicateur synthétique du risque et de rendement (SRRI)

2.2. Bilan

2.3. Compte de résultats

2.4. Composition des avoirs et chiffres-clés
2.4.1. Composition des avoirs
2.4.2. Changement dans la composition des avoirs
2.4.3. Montant des engagements relatives aux positions en dérivés financiers
2.4.4. Evolution des souscriptions, des rachats et de la valeur nette d'inventaire
2.4.5. Rendements
2.4.6. Frais
2.4.7. Notes aux états financiers et autres données

2 RENSEIGNEMENTS RELATIFS AU HORIZON ACCESS FUND BRAZIL

2.1 RAPPORT DE GESTION

2.1.1 DATE DE LANCEMENT ET PRIX DE SOUSCRIPTION INITIALE :

Date de lancement: 31 mai 2006
Prix de souscription initiale: 500 EUR
Monnaie: EUR

2.1.2 COTATION EN BOURSE:

Pas d'application.

2.1.3 RAPPEL DE LA POLITIQUE D'INVESTISSEMENT COMME ECRIT DANS LE PROSPECTUS

OBJECTIF DU COMPARTIMENT :

Le compartiment a pour principal objectif de procurer aux actionnaires le rendement le plus élevé possible par des placements directs ou indirects en titres négociables. Ce rendement est obtenu par la réalisation de plus-values et l'encaissement de revenus. A cette fin, les actifs sont investis, directement ou indirectement, par l'intermédiaire d'instruments financiers ayant une évolution similaire, principalement en actions.

POLITIQUE DE PLACEMENT DU COMPARTIMENT :

CATÉGORIES D'ACTIFS AUTORISÉS:

Les placements du compartiment peuvent consister en valeurs mobilières, instruments du marché monétaire, parts d'organismes de placement collectif, dépôts, instruments financiers dérivés, liquidités et tout autre instrument pour autant que cela soit autorisé par la réglementation applicable et conforme à l'objectif énoncé au point 'Objectif du compartiment'
Le compartiment investira maximum 10% de ses actifs dans des parts d'autres organismes de placement collectif.

LIMITES DE LA POLITIQUE DE PLACEMENT:

La politique de placement est menée dans les limites prévues par la réglementation.
Le compartiment peut contracter des emprunts à concurrence de 10% de ses actifs nets, pour autant qu'il s'agisse d'emprunts à court terme ayant pour but de résoudre des problèmes de liquidité à caractère temporaire.

TRANSACTIONS AUTORISÉES SUR INSTRUMENTS DÉRIVÉS:

Les dérivés peuvent être utilisés tant pour réaliser les objectifs d'investissement que pour couvrir des risques.

On peut travailler avec des dérivés cotés ou non : il peut s'agir de contrats à terme, d'options ou de swaps relatifs à des titres, indices, monnaies ou taux ou d'autres transactions avec des dérivés. Les transactions sur dérivés non cotés ne peuvent être conclues qu'avec des organismes financiers de premier rang spécialisés dans ce type de transactions. Le compartiment a pour but, dans les limites de la réglementation applicable et des statuts, de toujours conclure les transactions les plus ciblées. Tous les frais liés aux transactions sont à la charge du compartiment et tous les revenus reviennent au compartiment.

Si les transactions font apparaître un risque sur le cocontractant, ce risque peut être limité en faisant usage d'un système de gestion des marges qui assure que le compartiment soit le bénéficiaire d'une sûreté sous la forme de liquide ou d'obligations investment grade. Pour la détermination de la valeur des obligations, on applique une marge qui varie en fonction de la durée restante et de la monnaie dans laquelle l'obligation en question est exprimée. La relation avec le(s) cocontractant(s) est régie sur la base de conventions standard internationales.

Les dérivés peuvent être utilisés pour couvrir l'actif du compartiment contre le risque de change ouvert par rapport à la monnaie d'expression.

Dans la mesure où l'on travaille avec des dérivés, il s'agit d'instruments aisément négociables et liquides. Par conséquent, l'usage de dérivés n'a aucune influence sur le risque de liquidité. L'usage de dérivés ne change rien non plus à la répartition du portefeuille entre les régions, secteurs ou thèmes. Cela n'a par conséquent aucune influence sur le risque de concentration. Les dérivés ne sont pas utilisés pour garantir une protection complète ou partielle du capital. Ils n'augmentent pas ni ne réduisent le risque sur capital. L'usage de dérivés n'a pas non plus d'influence sur le risque sur crédit, le risque sur règlement, le risque sur dépôt, le risque de flexibilité, le risque d'inflation ou le risque dépendant de facteurs externes.

STRATEGIE DEFINIE:

Le compartiment investit, directement ou indirectement, principalement en actions d'entreprises du Brésil.
Ici on peut utiliser des Depository Receipts, y compris des ADR et des GDR. L'investisseur est rappelé que le compartiment peut investir jusqu'à 100 % de l'actif en Depository Receipts.

CONCENTRATION DES RISQUES:

Actions d'entreprises du Brésil.

SUIVI D'INDICES:

L'objectif du compartiment est de suivre la composition d'un indice conformément et dans les limites des dispositions de l'article 63 de l'Arrêté Royal du 12 novembre 2012 relatif à certains organismes de placement collectif publics.
Indice(s) concerné(s): MSCI Brazil, qui couvre près de 85% de la capitalisation de marché (part librement négociable) au Brésil. Vous trouverez de plus amples informations sur cet indice et sa composition sur le site suivant : www.msci.com.
Méthode de suivie des indices : Réplication physique sur base de la technique d'échantillonage optimisé (Optimized Sampling); l'indice est suivi à l'aide d'une sélection de la composition de l'indice dans le but de reproduire l'indice au mieux. Dans le cas de l'échantillonnage optimisé (optimised sampling), le gestionnaire achète une série d'instruments plus limitée mais équilibrée permettant un bon suivi de l'indice. En outre, essentiellement afin d'équilibrer les entrées et sorties en évitant ainsi les frais de transaction, il est également possible, dans certaines limites de recourir à la réplication synthétique par l'utilisation de futures.

L'indice est rééquilibré sur base trimestrielle. Plus le rééquilibrage est fréquent, plus l'impact potentiel sur les frais de transaction dans le compartiment est important.

L'erreur de suivi escomptée dans des conditions de marché normales se situe entre 0% et 2%. Des causes possibles de cette erreur de suivi peuvent être : la méthode utilisée pour suivre l'indice, les frais de transaction, le réinvestissement de dividende, les frais en général à charge du compartiment, d'éventuels revenus du prêt d'instruments financiers, l'utilisation de Depository Receipts (voir explications sous le titre 'Stratégie définie' ci-dessus).

Lorsque la composition de l'indice n'est plus suffisamment diversifiée, que l'indice n'est plus suffisamment représentatif du marché auquel il se rapporte ou que la valeur et la composition de l'indice ne sont plus communiquées de manière adéquate, la société de gestion doit en aviser sans délai le Conseil d'administration. Celui-ci examinera les mesures à prendre dans l'intérêt des investisseurs et peut le cas échéant convoquer l'Assemblée générale en vue de modifier la politique d'investissement.

Ce compartiment n'est pas parrainé, approuvé, vendu ou promu par MSCI INC. ('MSCI'), par une société membre de son groupe, ou par un de ses fournisseurs de données ou par toute autre tierce partie qui s'occupe de la collecte, du calcul ou de la création des indices MSCI (collectivement les 'parties MSCI') ou qui y participe. Les indices MSCI sont la propriété exclusive de MSCI. MSCI et les noms d'indices MSCI sont des marques de service de MSCI ou des membres de son groupe et ont été autorisés à être utilisés dans certains cas par KBC Asset Management. Aucune des parties MSCI ne fait de déclaration ou ne donne de garantie, expresse ou implicite, à l'émetteur, aux détenteurs de parts du compartiment ou à toute autre personne ou entité quant à l'opportunité d'investir dans les fonds en général ou dans ce compartiment en particulier, ou à la capacité de l'indice MSCI à suivre la performance du marché boursier concerné. MSCI ou ses sociétés affiliées sont détenteurs sous licence de certains noms commerciaux, marques de service et marques déposées ainsi que des indices MSCI, lesquels sont déterminés, composés et calculés par MSCI sans tenir compte de ce compartiment, de l'émetteur ou des détenteurs de parts de ce compartiment ou de toute autre personne ou entité. Aucune des parties MSCI n'a l'obligation de tenir compte des besoins de l'émetteur, des détenteurs de parts du compartiment ou de toute autre personne ou entité pour établir, composer ou calculer des indices MSCI. Aucune des parties MSCI n'est responsable de l'établissement du moment, du prix ou du nombre de parts du compartiment devant être émises ou de l'établissement ou du calcul de l'équation suivant laquelle le compartiment est rachetable. En outre, aucune des parties MSCI n'a quelque obligation ou responsabilité vis-à-vis de l'émetteur ou des détenteurs de parts du compartiment en ce qui concerne l'administration, les activités de marketing ou l'offre de ce compartiment.
Bien que MSCI obtienne des informations à inclure ou à utiliser dans le calcul des indices MSCI provenant de sources qu'elle considère fiables, aucune des parties MSCI ne garantit l'originalité, l'exactitude et/ou l'exhaustivité de tout indice MSCI ou de toute information qui y est incluse. Aucune des parties MSCI ne formule une garantie, expresse ou implicite, quant aux résultats que l'émetteur du compartiment, les détenteurs de parts du compartiment ou toute autre personne ou entité obtiendront de l'usage de quelque indice MSCI ou de quelque donnée qu'ils comprennent. Aucune des parties MSCI n'est responsable de toute erreur, omission ou interruption de tout indice MSCI ou en rapport avec celui-ci ou de toute information qui y est incluse. En outre, aucune des parties MSCI ne garantit quoi que ce soit, expressément ou implicitement, et les parties MSCI déclinent par les présentes toute responsabilité liée à la qualité marchande ou à l'aptitude d'un emploi précis, en ce qui concerne tout indice MSCI et toute information qui y est incluse. Sans restreindre pour autant le caractère général de ce qui précède, aucune des parties MSCI ne sera tenue responsable des dommages directs, indirects, particuliers, exemplaires, accessoires ou de tout autre préjudice (y compris le manque à gagner) même si elles sont avisées de la possibilité de tels dommages.
Aucun acheteur, vendeur ou détenteur de ce compartiment, ou toute autre personne ou entité, ne doit utiliser ou mentionner un nom commercial, une marque déposée ou une marque de service de MSCI pour parrainer, approuver, commercialiser ou promouvoir ce compartiment sans d'abord vérifier auprès de MSCI s'il doit obtenir son autorisation. Aucune personne ou entité ne peut, en aucune circonstance, revendiquer une quelconque affiliation avec MSCI sans avoir obtenu au préalable la permission écrite de MSCI.

PRÊT D'INSTRUMENTS FINANCIERS

Le compartiment peut prêter des instruments financiers dans les limites prescrites par la réglementation applicable. Les prêts de titres s'effectuent dans le cadre d'un système de prêt de titres géré par un 'principal' ou un 'agent'. Dans le premier cas, le compartiment entretient des relations uniquement avec le principal du système de prêt de titres, qui intervient en qualité de contrepartie et auquel la propriété des titres prêtés est transférée. Dans le deuxième cas, le compartiment entretient des relations avec l'agent (en sa qualité de gestionnaire du système) et une ou plusieurs contreparties auxquelles la propriété des titres prêtés est transférée. L'agent agit en tant qu'intermédiaire entre le compartiment et la ou les contreparties.

Les prêts de titres n'ont aucune incidence sur le profil de risque du compartiment étant donné :

- **Le choix du principal, de l'agent et des contreparties est soumis à des critères de sélection stricts.**
- **La restitution de titres équivalents aux titres prêtés peut être demandée à tout moment. Ainsi, il est garanti que les prêts de titres n'influencent pas la gestion des actifs du compartiment.**

- **La restitution de titres équivalents aux titres prêtés est garantie par le principal ou l'agent. Un système de gestion des marges garantit que le compartiment est le bénéficiaire d'une sûreté financière sous la forme sous la forme d'espèces ou d'autres types de titres à faible risque, comme les obligations d'État. La juste valeur de la sûreté sous forme de titres à faible risque dépasse toujours de 5% la juste valeur des titres prêtés, au cas où le principal ou la contrepartie ne restituerait pas de titres équivalents. Lors de la détermination de la valeur des titres à faible risque fournies pour sûreté, une marge de 3% est appliquée afin d'éviter que par suite d'une évolution de cours négative, la juste valeur des titres à faible risque ne dépasse plus la juste valeur des titres. La valeur de la sûreté sous forme d'espèces est à tout moment au moins égale à la juste valeur des titres prêtés.**

Si le compartiment reçoit une sûreté financière sous la forme d'espèces, ces dernières peuvent être réinvesties en

- **dépôts immédiatement exigibles auprès d'établissements de crédit qui arrivent à échéance au plus tard dans douze mois, à condition que le siège statutaire de l'établissement de crédit soit établi dans un État membre de l'EEE ou, si le siège statutaire est établi dans un pays tiers, à condition que l'établissement de crédit soit soumis à des prescriptions économiques que la FSMA juge équivalentes à celles du droit européen,**
- **fonds monétaires tel que décrit dans les directives ESMA CESR/10-049 du 19 mai 2010 sur une définition commune des fonds européens du marché monétaire.**
- **obligations d'État libellées dans la même devise que les espèces reçues et répondant aux conditions de l'Arrêté royal du 7 mars 2006 relatif aux prêts de titres par certains organismes de placement collectif.**

Ce réinvestissement peut avoir pour effet qu'en ce qui concerne la sûreté financière, le compartiment ne court plus un risque de crédit vis-à-vis de l'établissement financier où le compte d'espèces est détenu mais vis-à-vis des émetteurs des titres de créance. La société de gestion peut déléguer l'exécution de la politique de réinvestissement à un tiers, y compris l'agent qui gère le système de prêt de titres.

Le prêt de titres permet au compartiment d'engranger un rendement supplémentaire, qui peut consister d'une part en une rémunération versée par le principal ou (s'il est fait appel à un agent) par la contrepartie à la société de gestion ou, d'autre part, en revenus de réinvestissement. Le rendement revient au compartiment, après déduction des frais directs et indirects (déterminés de manière forfaitaire sur 50% de la rémunération perçue) qui incluent les frais des services de compensation de KBC Bank, les frais encourus par la société de gestion pour la mise en place et le suivi du système de prêt de titres, les frais de gestion de la marge, les frais liés aux comptes de liquidités et comptes-titres et à la circulation de liquidités et de titres, l'éventuelle commission de gestion des réinvestissements et, s'il est fait appel à un agent, la commission de l'agent.
La relation avec la (les) contrepartie(s) est régie sur base de conventions internationales standard.

VOLATILITÉ DE LA VALEUR NETTE D'INVENTAIRE

La volatilité de la valeur nette d'inventaire peut être élevée en raison de la composition du portefeuille.

STRATÉGIE GÉNÉRALE VISANT À COUVRIR LE RISQUE DE CHANGE:

Pour protéger ses actifs contre les variations des taux de change tout en restant dans les limites fixées dans les statuts, le compartiment peut effectuer des transactions de vente de contrats à terme sur devises et de vente d'options call ou d'achat d'options put sur devises. Les transactions concernées ne peuvent avoir trait qu'à des contrats négociés sur un marché réglementé et régulier, agréé et ouvert au public, ou à des contrats négociés avec un établissement financier agréé de premier ordre, spécialisé dans ce type de transactions et qui déploie également ses activités sur le marché des options 'over the counter' (OTC). Dans le même but, le compartiment peut aussi vendre des devises à terme ou les échanger dans le cadre de transactions de gré à gré avec des établissements financiers de premier ordre, spécialisés dans ce type de transactions. L'objectif en matière de couverture des transactions précitées laisse supposer qu'il existe une relation directe entre ces transactions et les actifs à couvrir. Ceci implique qu'en principe, les transactions exprimées dans une devise donnée ne peuvent, en termes de volume, dépasser ni la valorisation de l'ensemble des actifs exprimés dans cette même devise, ni la durée de détention de ces actifs.

ASPECTS SOCIAUX, ÉTHIQUES ET ENVIRONNEMENTAUX:

Toute prise de participation dans des fabricants d'armes controversées, dont l'on peut conclure par consensus international au cours des cinq dernières décennies que leur usage occasionne des souffrances humaines disproportionnées à la population civile est résolument exclue du compartiment.

Il s'agit notamment de fabricants de mines antipersonnelles, de bombes et de munitions à fragmentation et d'armes à l'uranium appauvri. En suivant une pareille politique, le compartiment allie la recherche d'objectifs financiers au respect de la réalité sociale du secteur ou de la région.

Pour l'application éventuelle des disposition fiscales européennes et belges, nous vous renvoyons au prospectus sous 'Informations concernant la Sicav - Régime fiscal'.

2.1.4 GESTION FINANCIERE DU PORTEFEUILLE

La société de gestion délègue la gestion intellectuelle à KBC Fund Management Limited, Joshua Dawson House, Dawson Street, Dublin 2, IRELAND.

2.1.5 DISTRIBUTEUR

KBC Asset Management S.A., 5, Place de la Gare, L-1616 Luxembourg.

2.1.6 INDEX ET BENCHMARK

Voir 'Politique de placement du compartiment'.

"Tracking error" et "annual tracking difference" pour le part de capitalisation (code ISIN: BE0946254191) en devise du part.

Annual tracking difference: -2,71%

L' "annual tracking difference" est l'écart entre le rendement de la part mentionnée et le rendement de l'indice suivi sur l'ensemble de l'exercice.

Tracking error: 1,31%

La "tracking error" (erreur de suivi) est la volatilité en base annuelle des écarts entre les rendements journaliers de la part concernée et de l'indice suivi.

L'erreur de suivi ne dépasse pas la limite.

2.1.7 POLITIQUE SUIVIE PENDANT L'EXERCICE

KBC Horizon Access Fund Brazil investit directement sur le marché des actions brésiliennes et vise à reproduire fidèlement son indice de référence, le MSCI Brazil. Il a été lancé au début du mois de juin 2006. Les holdings les plus importants sont Petrobras et Vale. La performance du fonds s'est inscrite en ligne avec celle de son indice de référence (en euros, après ajustement pour tenir compte des frais de transaction et de gestion). Les investisseurs doivent être conscients que les marchés émergents tels que le Brésil sont plus volatils que les marchés matures.

Les actions latino-américaines en général, et brésiliennes en particulier, ont affiché en 2013 des performances décevantes tant en termes absolus que relatifs par rapport aux actions internationales. L'an dernier, les actions latino-américaines n'ont pas profité du marché haussier des actions, sous-performant les marchés développés et émergents. En 2013, les investisseurs brésiliens ont été confrontés à une série de facteurs négatifs tant à l'échelle internationale (p. ex. les conséquences de la réduction des achats d'actifs de la Fed) que locale (p. ex. le risque politique au Brésil et les perspectives de réformes importantes au Mexique).

Au niveau des pays, les écarts de performance étaient importants. Le Mexique a été le seul marché d'Amérique latine à surperformer les autres marchés émergents alors que le Brésil et d'autres pays de la région andine sont restés à la traîne. Au Brésil, la sous-performance est en grande partie liée à la dépréciation de la devise nationale, le *real*, qui a perdu un cinquième de sa valeur par rapport à l'euro, mais également au prix des matières premières. Les matériaux sont restés à la traîne du marché en raison des prix moins élevés des marchandises en vrac. Les titres du secteur de l'énergie ont sous-performé en raison de l'impact négatif de la hausse des prix du pétrole sur la politique de prix de Petrobras. L'incertitude entourant le climat réglementaire et les possibles interventions du gouvernement a eu une incidence négative sur les titres du secteur des services aux collectivités.

Les nouvelles sur le front économique n'ont pas davantage été favorables. Au cours de la dernière décennie, la région a su tirer parti des grandes tendances mondiales, à savoir la mondialisation (par le biais d'un partenariat commercial avec la Chine) et l'augmentation du prix des matières premières. Ces deux facteurs ne sont désormais plus aussi positifs. A l'instar de bon nombre d'autres pays émergents, le Brésil a subi au cours des dernières années un ralentissement qui s'est toutefois révélé plus long et plus prononcé que dans ces derniers. Le ralentissement ne semble plus seulement imputable à des facteurs cycliques mais reflète plutôt une tendance structurelle plus préoccupante, et ce malgré toutes les politiques budgétaires et monétaires anticycliques et expansionnistes menées par le gouvernement. En 2014, l'application de nouvelles mesures anticycliques sera plus limitée du fait de la détérioration de la situation budgétaire brésilienne et de la progression de l'inflation. La Banque centrale brésilienne a déjà dû contrer l'augmentation des prix en relevant son taux d'intérêt de référence, le Selic, à 10%, en hausse de 275 points de base depuis 2012. La croissance économique du Brésil devrait vraisemblablement s'établir autour de 2% en 2013 et rester faible en 2014.

2.1.8 POLITIQUE FUTURE

Dans l'ensemble, les marchés d'actions ont été assez volatils en 2013 et cette volatilité devrait se poursuivre. Sur le plan historique, les actions des marchés émergents sont plus volatiles que leurs consœurs des marchés développés, vu que leur prix est plus sensible aux variations des données macroéconomiques globales et au sentiment des investisseurs à l'égard des actifs risqués. Cette tendance s'est vérifiée ces derniers mois et devrait continuer à le faire à l'avenir pour les actions brésiliennes. Les plus grandes entreprises du pays sont tributaires de la situation macroéconomique mondiale et du prix des matières premières. Nous sommes toutefois convaincus que la situation économique s'améliore. En outre, le ralentissement de l'économie brésilienne est en grande partie intégré dans les valorisations actuelles et les perspectives sont déjà modérées, par comparaison avec ses pairs d'Amérique latine et des marchés émergents.

2.1.9 INDICATEUR SYNTHETIQUE DU RISQUE ET DE RENDEMENT

7 sur une échelle de 1 (risque faible) à 7 (risque élevé).

La valeur d'une part peut augmenter ou diminuer et l'investisseur pourrait recevoir moins que sa mise.
Conformément à la Directive 583/2010, un indicateur synthétique du risque et de rendement est déterminé donnant une indication chiffrée des rendements possibles, mais également des risques correspondants, du compartiment, calculée dans la devise du compartiment. L'indicateur est formulé par un chiffre entre 1 et 7. Plus le chiffre est élevé, plus le rendement possible est élevé, cependant le rendement est aussi plus difficilement prévisible. Des pertes sont également possibles. Le chiffre le plus bas ne signifie pas que l'investissement est totalement sans risque. Il indique que, comparé aux chiffres plus élevés, ce produit offrira normalement un rendement plus bas, mais en même temps mieux prévisible.
L'indicateur synthétique de risque et de rendement est évalué sur une base régulière et peut donc être diminué ou augmenté sur base des données provenant du passé. Les données provenant du passé ne sont pas toujours une indication fiable pour le rendement et risque futurs.

2.2 BILAN

Schéma du bilan		31/12/2013 (en devise du compartiment)	31/12/2012 (en devise du compartiment)
	TOTAL ACTIF NET	14.530.527,03	35.690.890,92
II.	**Valeurs mobilières,instruments du marché monétaire, OPC et instruments financiers dérivés**		
C.	Actions et autres valeurs assimilables à des actions		
	a) Actions	14.508.940,71	35.443.160,59
D.	Autres valeurs mobilières	767,82	1.324,99
IV.	**Créances et dettes à un an au plus**		
A.	Créances		
	a) Montants à recevoir	12.515,54	9.575,18
B.	Dettes		
	a) Montants à payer (-)	-19.574,61	-1.366,43
	c) Emprunts (-)	-43.669,94	
V.	**Dépôts et liquidités**		
A.	Avoirs bancaires à vue	6.740,92	84.842,06
VI.	**Comptes de régularisation**		
B.	Produits acquis	88.053,80	204.912,42
C.	Charges à imputer (-)	-23.247,21	-51.557,89
	TOTAL CAPITAUX PROPRES	14.530.527,03	35.690.890,92
A.	**Capital**	20.126.170,35	27.378.250,92
B.	**Participations au résultat**	-172.630,09	52.706,65
C.	**Résultat reporté**		9.583.692,92
D.	**Résultat de l'exercice**	-5.423.013,23	-1.323.759,57

2.3 COMPTE DE RÉSULTATS

Compte de résultats		31/12/2013 (en devise du compartiment)	31/12/2012 (en devise du compartiment)
I.	**Réductions de valeur, moins-values et plus-values**		
C.	Actions et autres valuers assimilables à des actions		
	a) Actions	-1.375.798,32	1.786.684,09
D.	Autres valeurs mobilières	-5.820,51	1.395,30
G.	Créances, dépôts, liquidités et dettes	-59,06	
H.	Positions et opérations de change		
	b) Autres positions et opérations de change	-4.400.407,78	-3.688.785,79
II.	**Produits et charges des placements**		
A.	Dividendes	982.830,41	1.160.606,08
B.	Intérêts		
	a) Valeurs mobilières et instruments du marché monétaire	1,84	
	b) Dépôts et liquidités	167,16	116,89
C.	Intérêts d'emprunts (-)	-1.761,17	-1.525,56
III.	**Autres produits**		
B.	Autres	1.310,13	
IV.	**Coûts d'exploitation**		
A.	Frais de transaction et de livraison inhérents aux placements (-)	-43.528,30	-34.598,49
B.	Charges financières (-)	-4.386,91	-1.141,35
C.	Rénumération due au dépositaire (-)	-28.313,09	-26.230,22
D.	Rénumération due au gestionnaire (-)		
	a) Gestion financière	-456.944,16	-438.287,22
	b) Gestion administrative et comptable	-28.558,86	-33.833,65
E.	Frais administratifs (-)	-211,43	-276,77
F.	Frais d'établissement et d'organisation (-)	-1.329,97	-4.170,13
G.	Rénumérations, charges sociales et pensions (-)	-34,99	-15,52
H.	Services et biens divers (-)	-6.607,93	-8.745,87
J.	Taxes	-19.283,09	-26.169,19
K.	Autres charges (-)	-34.277,20	-8.782,17
	Produits et charges de l'exercice (du semestre)		
	Sous-total II + III + IV impôts sur le résultat	359.072,44	576.946,83
V.	**Bénéfice courant (perte courante) avant impôts**	-5.423.013,23	-1.323.759,57
VII.	**Résultat de l'exercice**	-5.423.013,23	-1.323.759,57

Affectation des résultats		31/12/2013 (en devise du compartiment)	31/12/2012 (en devise du compartiment)
I.	**Bénéfice (Perte) à affecter**	-5.595.643,32	8.312.640,00
	Bénéfice reporté (perte reportée) de l'exercice précédent		9.583.692,92
	Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	-5.423.013,23	-1.323.759,57
	Participations au résultats perçus (participations au résultat versées)	-172.630,09	52.706,65
II.	**(Affectations au) Prélèvements sur le capital**	5.690.901,60	-8.258.669,55
IV.	**(Distribution des dividendes)**	-95.258,28	-53.970,45

2.4 COMPOSITION DES AVOIRS ET CHIFFRES-CLES

2.4.1 COMPOSITION DES AVOIRS DE HORIZON ACCESS FUND BRAZIL

Dénomination	Quantité au 31/12/2013	Devise	Cours en devises	Evaluation (en devise du compartiment)	% Détenu de l'OPC	% Porte feuille	% Actif net
ACTIF							
PORTEFEUILLE TITRES							
Actions							
Actions cotées en bourse							
Brésil							
AES TIETE SA -	5.100,00	BRL	19,090	29.947,40		0,21	0,21
ALL AMERICA LATINA LOGISTICA -	22.700,00	BRL	6,560	45.804,98		0,32	0,32
AMBEV SA -	229.330,00	BRL	17,320	1.221.776,56		8,42	8,41
ANHANGUERA EDUCACIONAL PARTICIPACOES -	19.900,00	BRL	14,900	91.205,78		0,63	0,63
BANCO BRADESCO S.A. -	30.030,00	BRL	31,950	295.127,19		2,03	2,03
BANCO BRADESCO S.A. PREF	104.984,00	BRL	29,090	939.398,51		6,47	6,47
BANCO DO BRASIL SA -	28.236,00	BRL	24,400	211.921,99		1,46	1,46
BANCO SANTANDER BRASIL SA -	46.700,00	BRL	13,980	200.820,06		1,38	1,38
BANRISUL -	9.200,00	BRL	12,600	35.656,72		0,25	0,25
BB SEGURIDADE PARTICIPACOES SA -	29.400,00	BRL	24,500	221.562,60		1,53	1,53
BM&F BOVESPA SA -	88.677,00	BRL	11,060	301.681,83		2,08	2,08
BR MALLS PARTICIPACOES SA -	18.700,00	BRL	17,050	98.072,90		0,68	0,68
BR PROPERTIES SA -	10.300,00	BRL	18,600	58.929,56		0,41	0,41
BRADESPAR S.A. PREF	11.550,00	BRL	25,080	89.103,05		0,61	0,61
BRASIL TELECOM PARTICIPACOES S.A. PREF	36.519,00	BRL	3,590	40.327,04		0,28	0,28
BRASKEM SA PREF	7.900,00	BRL	21,000	51.030,45		0,35	0,35
BRF SA -	31.500,00	BRL	49,250	477.199,32		3,29	3,28
CEMIG-CIA ENERGETICA DE MINAS GERAIS PREF	32.577,00	BRL	14,010	140.388,73		0,97	0,97
CETIP SA - BALCAO ORGANIZADO DE ATI -	9.732,00	BRL	24,200	72.443,68		0,50	0,50
CIA BRAS DISTRIB GRUPO PAO DE ACUCAR PREF B	6.970,00	BRL	104,910	224.922,39		1,55	1,55
CIA DE CONCESSOES RODOVIARIAS -	43.100,00	BRL	17,770	235.585,05		1,62	1,62
CIA DE SANEAMENTO DE MINAS GER -	3.000,00	BRL	37,200	34.327,90		0,24	0,24
CIA ENERGETICA DE SP -	8.500,00	BRL	22,420	58.618,89		0,40	0,40
CIA HERING -	7.100,00	BRL	29,900	65.299,91		0,45	0,45
CIA PARANAENSE DE ENERGIA-COPEL PREF	4.900,00	BRL	30,530	46.015,69		0,32	0,32
COMPANHIA BRASILEIRA DE MEIOS -	17.580,00	BRL	65,650	355.006,77		2,45	2,44
COSAN SA INDUSTRIA COMERCIO -	6.200,00	BRL	39,580	75.483,24		0,52	0,52
CPFL ENERGIA SA -	12.200,00	BRL	19,090	71.638,88		0,49	0,49
CSN-CIA SIDERURGICA NACIONAL S.A. -	37.000,00	BRL	14,380	163.660,41		1,13	1,13
CVRD-CIA VALE DO RIO DOCE PREF A	91.600,00	BRL	32,730	922.198,71		6,36	6,35
CYRELA BRAZIL REALTY SA -	14.800,00	BRL	14,400	65.555,21		0,45	0,45
DURATEX SA -	13.838,00	BRL	13,150	55.973,45		0,39	0,39
ECORODOVIA INFRASTRUTURA E LOGIS -	8.400,00	BRL	14,800	38.240,54		0,26	0,26
ELETROBRAS-CENTR ELETRICAS BRAS S.A. -	13.891,00	BRL	5,870	25.081,57		0,17	0,17
ELETROBRAS-CENTR ELETRICAS BRAS S.A. PREF "B"	11.400,00	BRL	9,930	34.820,67		0,24	0,24
EMBRAER SA -	27.700,00	BRL	18,890	160.951,40		1,11	1,11
ENERGIAS DO BRASIL SA -	12.000,00	BRL	11,350	41.894,80		0,29	0,29
ESTACIO PARTICIPACOES SA -	13.400,00	BRL	20,410	84.126,12		0,58	0,58
FIBRIA CELULOSE SA -	12.637,00	BRL	27,650	107.478,64		0,74	0,74
GERDAU SA PREF	42.300,00	BRL	18,340	238.628,73		1,65	1,64
HYPERMARCAS SA -	17.600,00	BRL	17,650	95.552,14		0,66	0,66

IKPC-INDS KLABIN DE PAPEL E CELULOSE PREF	24.300,00	BRL	12,260	91.638,88		0,63	0,63
ITAU UNIBANCO HOLDINGS SA PREF PREF	123.880,00	BRL	31,350	1.194.597,97		8,23	8,22
ITAUSA-INVESTIMENTOS ITAU SA -	135.743,00	BRL	8,900	371.612,64		2,56	2,56
JBS SA -	37.304,00	BRL	8,770	100.632,45		0,69	0,69
KROTON EDUCACIONAL SA -	9.500,00	BRL	39,260	114.724,70		0,79	0,79
LOCALIZA RENT A CAR -	7.000,00	BRL	33,280	71.657,95		0,49	0,49
LOJAS AMERICANAS SA -	6.600,00	BRL	13,670	27.752,08		0,19	0,19
LOJAS AMERICANAS SA -PREF-	17.912,00	BRL	15,730	86.667,41		0,60	0,60
LOJAS RENNER SA -	6.300,00	BRL	61,000	118.209,78		0,82	0,81
M DIAS BRANCO SA -	1.700,00	BRL	100,000	52.291,60		0,36	0,36
MARCOPOLO SA MARCOPOLO SA -PREF	22.500,00	BRL	5,100	35.296,83		0,24	0,24
METALURGICA GERDAU SA -	13.982,00	BRL	23,400	100.639,43		0,69	0,69
MRV ENGENHARIA E PARTICIPACOES SA -	17.200,00	BRL	8,430	44.600,43		0,31	0,31
MULTIPLAN EMPREENDIMENTOS IMOB -	4.100,00	BRL	49,900	62.931,41		0,43	0,43
NATURA COSMETICOS SA -	8.700,00	BRL	41,370	110.710,24		0,76	0,76
ODONTOPREV SA -	13.400,00	BRL	9,830	40.517,38		0,28	0,28
PETROBRAS-PETROLEO BRASILEIRO S.A. -	143.885,00	BRL	15,990	707.696,45		4,88	4,87
PETROBRAS-PETROLEO BRASILEIRO S.A. PREF	209.628,00	BRL	17,080	1.101.336,89		7,59	7,58
PORTO SEGURO SA -	5.700,00	BRL	29,750	52.160,87		0,36	0,36
QUALICORP SA -	10.100,00	BRL	22,500	69.901,57		0,48	0,48
RAIA DROGASIL SA -	10.900,00	BRL	14,780	49.554,60		0,34	0,34
SABESP-CIA SANEAM. BASICO SAO PAULO -	17.300,00	BRL	26,460	140.805,29		0,97	0,97
SOUZA CRUZ S.A. -	17.400,00	BRL	24,110	129.041,53		0,89	0,89
SUL AMERICA SA -	6.806,00	BRL	14,790	30.963,01		0,21	0,21
SUZANO PAPEL E CELULOSE SA -	14.900,00	BRL	9,240	42.348,82		0,29	0,29
TELEF BRASIL PREF	14.517,00	BRL	44,830	200.183,67		1,38	1,38
TIM PARTICIPACOES SA -	42.850,00	BRL	12,330	162.516,30		1,12	1,12
TOTVS SA -	6.200,00	BRL	36,960	70.486,62		0,49	0,49
TRACTEBEL ENERGIA SA -	8.200,00	BRL	35,940	90.651,49		0,63	0,62
TRANSMISSORA ALIANCA DE ENERG -	4.700,00	BRL	18,200	26.311,90		0,18	0,18
ULTRAPAR PARTICIPACOES SA -	16.000,00	BRL	55,950	275.361,43		1,90	1,90
USIMINAS-USINAS SIDER. MINAS GERAIS PREF	19.350,00	BRL	14,210	84.578,13		0,58	0,58
VALE SA -	65.700,00	BRL	35,710	721.669,33		4,97	4,97
WEG SA -	11.000,00	BRL	31,160	105.432,17		0,73	0,73
Total des actions				14.508.940,71		100,00	99,85
Droits							
Brésil							
BANCO SANTANDER BRASIL SA CP 04/07/2013	249.617,00	BRL	0,010	767,82		0,01	0,01
Total droits				767,82		0,01	0,01
TOTAL DU PORTEFEUILLE TITRES				14.509.708,53		100,00	99,86
LIQUIDITES							
Comptes à vue							
Belgique							
KBC GROUP EURO	-43.669,94	EUR	1,000	-43.669,94			-0,30
KBC GROUP GBP	408,55	GBP	1,000	491,05			0,00
KBC GROUP USD	8.611,70	USD	1,000	6.249,87			0,04
Total compte à vue				-36.929,02			-0,25
TOTAL LIQUIDITES				-36.929,02			-0,25

DEBITEURS ET CREDITEURS DIVERS							
Créances							
Belgique							
KBC GROUP EUR A RECEVOIR	12.515,54	EUR	1,000	12.515,54			0,09
Total créances				12.515,54			0,09
Dettes							
Belgique							
KBC GROUP EUR A PAYER	-19.574,61	EUR	1,000	-19.574,61			-0,14
Total dettes				-19.574,61			-0,14
TOTAL DEBITEURS ET CREDITEURS DIVERS				-7.059,07			-0,05
AUTRES							
Intérêts à encaisser		EUR		88.053,80			0,61
Frais provisionnés		EUR		-23.247,21			-0,16
TOTAL AUTRES				64.806,59			0,45
TOTAL DE L'ACTIF NET				**14.530.527,03**			**100,00**

Répartition géographique (en % du portefeuille-titres)

	30/06/2012	31/12/2012	30/06/2013	31/12/2013
Brésil	95,03	96,20	96,79	100,00
Luxembourg	4,97	3,80	3,21	0,00
Total	**100,00**	**100,00**	**100,00**	**100,00**

Répartition sectorielle (en % du portefeuille-titres)

	30/06/2012	31/12/2012	30/06/2013	31/12/2013
Secteurs cycliques	37,33	36,17	32,48	35,32
Consommateurs (cycliques)	4,87	5,52	6,03	5,91
Consommateurs (non cycliques)	11,94	14,28	15,87	16,12
Pharma	1,30	1,87	1,26	1,42
Secteurs financiers	28,59	30,23	32,88	30,14
Technologie	1,66	0,46	0,47	0,49
Télécommunication	3,56	3,04	2,83	2,78
Entreprises d'utilité publique	8,10	5,64	6,08	5,98
Immobilier	2,65	2,79	2,10	1,84
Total	**100,00**	**100,00**	**100,00**	**100,00**

Répartition monétaire (en % des actifs nets)

	30/06/2012	31/12/2012	30/06/2013	31/12/2013
BRL	94,55	95,95	99,64	100,31
EUR	5,51	4,05	3,47	-0,35
USD	-0,06	0,00	-3,11	0,04
Total	**100,00**	**100,00**	**100,00**	**100,00**

2.4.2 CHANGEMENT DANS LA COMPOSITION DES AVOIRS HORIZON ACCESS FUND BRAZIL (EN DEVISE DU COMPARTIMENT)

	1er semestre	2e semestre	Année
Achats	4.511.653,57	4.070.166,51	8.581.820,08
Ventes	6.612.819,85	17.294.677,09	23.907.496,95
Total 1	11.124.473,42	21.364.843,60	32.489.317,02
Souscriptions	5.054.031,27	5.622.772,22	10.676.803,49
Remboursements	7.327.700,05	18.857.503,20	26.185.203,25
Total 2	12.381.731,32	24.480.275,42	36.862.006,74
Moyenne mensuelle du total des actifs	33.325.300,44	24.327.214,48	28.732.916,32
Rotation	-3,77 %	-12,81 %	-15,22 %

	1er semestre	2e semestre	Année
Achats	4.511.653,57	4.070.166,51	8.581.820,08
Ventes	6.612.819,85	17.294.677,09	23.907.496,95
Total 1	11.124.473,42	21.364.843,60	32.489.317,02
Souscriptions	5.054.031,27	5.622.772,22	10.676.803,49
Remboursements	7.327.700,05	18.857.503,20	26.185.203,25
Total 2	12.381.731,32	24.480.275,42	36.862.006,74
Moyenne mensuelle du total des actifs	35.316.233,03	24.569.651,59	29.042.838,18
Rotation Corrigé	-3,56 %	-12,68 %	-15,06 %

Le tableau ci-dessus montre le volume en capitaux des transactions opérées dans le portefeuille. Il compare également ce volume (corrigé pour la somme des souscriptions et des remboursements) avec la moyenne de l'actif net (rotation) au début et à la fin du période.
Un chiffre proche de 0% signifie que les transactions sur titres, ou plus précisément les transactions relatives aux actifs à l'exception des dépôts et des liquidités, ont été exécutées uniquement en fonction des souscriptions et des remboursements pendant une période déterminée. Un pourcentage négatif indique que les souscriptions et remboursements n'ont engendré que partiellement ou, le cas échéant, pas du tout de transactions dans le portefeuille.
Une gestion active des avoirs peut donner lieu à des pourcentages de rotation élevés (pourcentage mensuel > 50%).
La liste détaillée des transactions peut être consultée sans frais au siège de la Sicav ou du Fonds, avenue du Port 2, 1080 Bruxelles.

2.4.3 MONTANT DES ENGAGEMENTS RELATIVES AUX POSITIONS EN DERIVES FINANCIERS

Néant

2.4.4 EVOLUTION DES SOUSCRIPTIONS, DES RACHATS ET DE LA VALEUR NETTE D'INVENTAIRE

Période	Evolution du nombre des parts en circulation						
Années	Souscriptions		Remboursements		Fin de période		
	Cap.	Dis.	Cap.	Dis.	Cap.	Dis.	Total
2011 - 12	14.399,83	1.474,18	13.768,44	1.328,01	34.091,11	4.029,34	38.120,45
2012 - 12	17.718,09	801,18	10.277,91	764,00	41.531,29	4.066,52	45.597,81
2013 - 12	14.732,67	879,03	36.355,19	692,94	19.908,76	4.252,60	24.161,37

Période	Montants payés et reçus par l'OPC (en devise du compartiment)			
Années	Souscriptions		Remboursements	
	Cap.	Dis.	Cap.	Dis.
2011 - 12	13.270.179,14	1.256.951,72	12.043.234,22	1.119.932,03
2012 - 12	14.638.602,37	622.240,05	8.500.916,91	587.284,33
2013 - 12	10.156.170,68	576.406,95	25.990.304,93	423.203,16

Période	Valeur nette d'inventaire Fin de période (en devise du compartiment)		
Années	Du compartiment	D'une part	
		Cap.	Dis.
2011 - 12	30.913.782,08	818,11	750,39
2012 - 12	35.690.890,92	789,92	709,29
2013 - 12	14.530.527,03	614,32	540,88

2.4.5 RENDEMENTS

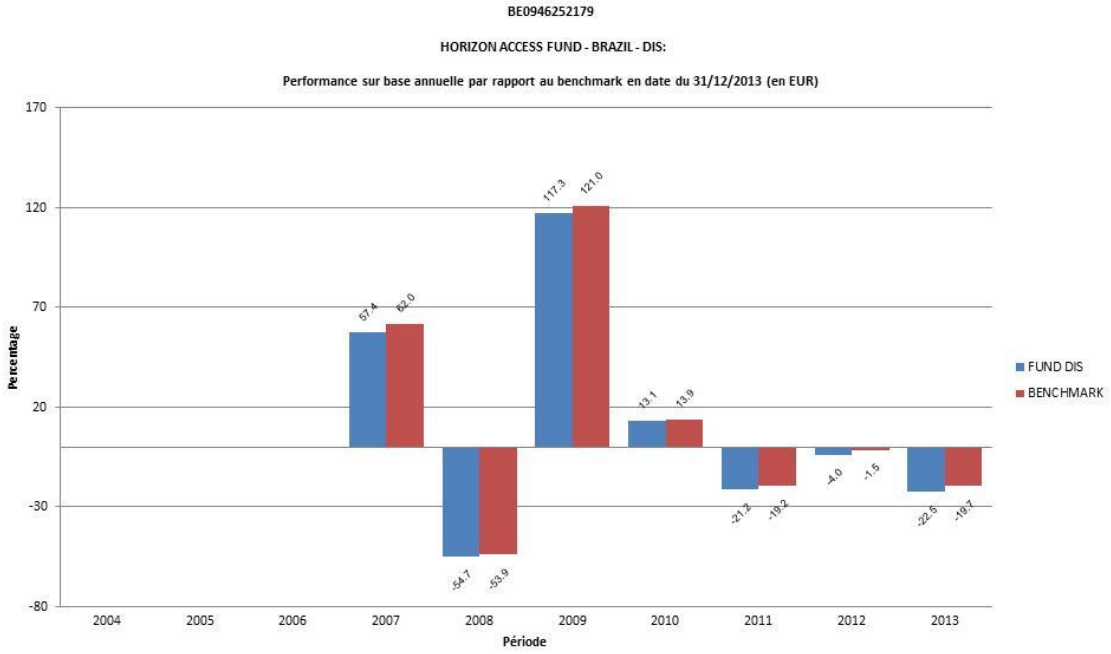

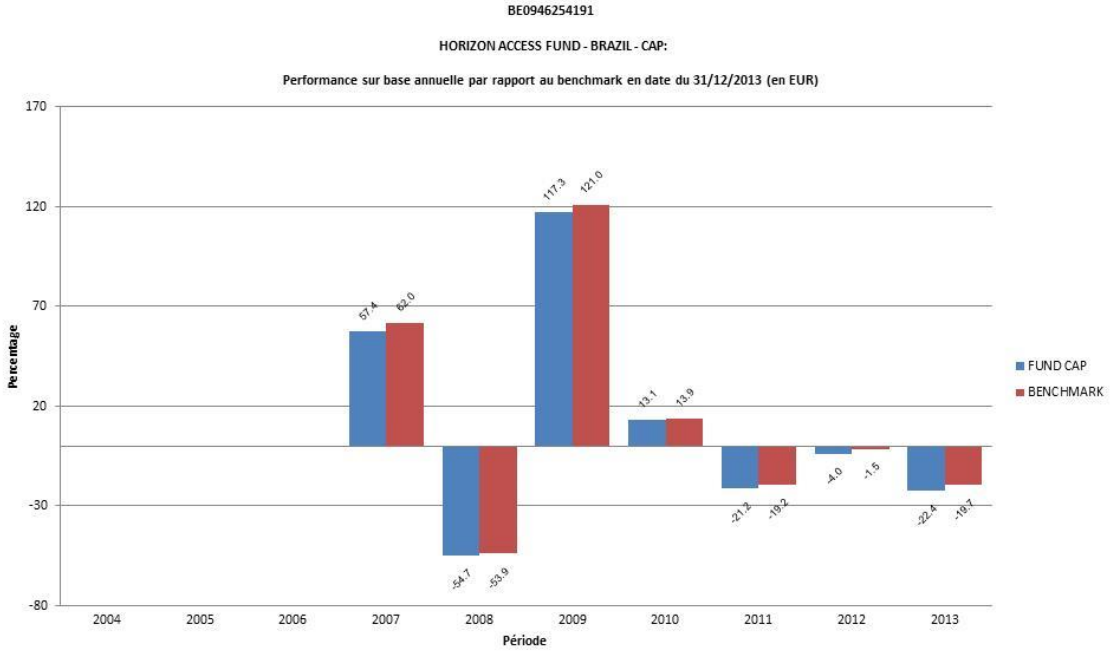

Cap Dis	ISIN code	Monnaie	1 An		3 Ans*		5 Ans*		10 Ans*		Depuis départ*	
			Classe d'actions	Bench mark	Classe d'actions	Bench mark	Classe d'actions	Bench mark	Classe d'actions	Bench mark	Date de lancement	Classe d'actions
CAP	BE0946254191	EUR	-22.38%	-19.67%	-16.25%	-13.87%	7.63%	9.99%			31/05/2006	2.71%
DIS	BE0946252179	EUR	-22.46%	-19.67%	-16.27%	-13.87%	7.60%	9.99%			31/05/2006	2.44%

* les taux indiqués sont sur base annuelle.
Ces données sont historiques et ne constituent pas de gage pour le futur.

- L'histogramme représente les performances d'exercices complets.
- Ces chiffres ne tiennent pas compte d'éventuelles restructurations.
- Calculée en EUR.
- Le rendement est calculé comme la modification de la valeur d'inventaire entre deux moments exprimés en pour cent. Pour les parts qui paient un dividende, le dividende est compensé géométriquement dans le rendement.
- Méthode de calcul pour la date D où VIN correspond à la valeur d'inventaire:
  Parts de capitalisation (CAP)
  Return à la date D sur une période de X années :
  [VIN(D) / VIN(Y)] ^ [1 / X] - 1
  avec Y = D-X
  Return à la date D depuis la date de lancement S de la part:
  [NIW(D) / NIW(S)] ^ [1 / F] - 1
  avec F = 1 si la part existe depuis moins d'un an à la date D
  avec F = (D-S) / 365.25 si la part existe depuis plus d'un an à la date D
  Parts de distribution (DIS)
  Return à la date D sur une période de X ans :
  [C * NIW(D) / NIW(Y)] ^ [1 / X] - 1
  avec Y = D-X
  Return à la date D depuis la date de lancement S de la part :
  [C * NIW(D) / NIW(S)] ^ [1 / F] - 1
  avec F = 1 si la part existe depuis moins d'un an à la date D
  avec F = (D-S) / 365.25 si la part existe depuis plus d'un an à la date D
  avec C un facteur qui est déterminé par tous les dividendes N entre la date de calcul D et la date de référence.
  Pour le dividende i à la date Di avec valeur Wi on applique :
  Ci = [Wi / NIW(Di)] + 1
  i = 1 ... N
  où C = C0 * .... * CN.
- Si la période entre les deux moments est de plus d'un an, le calcul ordinaire du rendement est converti en un rendement sur base annuelle en prenant la racine $n^{ème}$ de 1 plus le rendement total de la part.
- Les rendements ci-dessus ne tiennent pas compte des commissions et frais afférents aux émissions et aux rachats des parts.
- Il s'agit des rendements des parts de capitalisation et des parts de distribution.

Dividende à la date ex-dividende 31/03/2014: 16,8000 EUR Net (22,4000 EUR Brut).

Conformément à l'Arrêté royal du 10 novembre 2006 relatif à la comptabilité et aux comptes annuels de certains organismes publics de placement collectif, il convient de rappeler à l'investisseur que l'Assemblée générale du fonds décidera de distribuer un dividende bien qu'un « résultat à affecter » négatif ait été atteint pour l'exercice sur lequel porte le dividende.
L'investisseur doit en outre savoir que le dividende à distribuer provient directement des intérêts, dividendes et plus-values réalisées qui ont été perçus par suite des investissements effectués pendant l'exercice sur lequel porte le dividende à distribuer.

2.4.6 FRAIS

Frais Courants: *
Distribution: 2.086%
Capitalisation: 2.006%

* Ne sont pas inclus dans les frais mentionnés : les frais d'entrée et de sortie, les rémunérations liées aux performances, les frais de transaction payés dans le cadre de l'acquisition ou de l'aliénation d'actifs, les intérêts payés, les paiements aux fins de constitution de sûretés dans le cadre d'instruments financiers dérivés et les commissions liées aux Commission Sharing Agreements ou rémunérations similaires perçues par la société de gestion ou par toute personne y associée.

EXISTENCE DE COMMISSION SHARING AGREEMENTS

Pas d'application.

EXISTENCE DE 'FEE SHARING AGREEMENTS' ET DE 'REBATES' :

La société de gestion peut partager sa rémunération avec le Distributeur et des parties institutionnelles et/ou professionnelles. En principe, il s'agit de 35 à 60% dans le cas où le distributeur est une entité de KBC Groupe SA et de 35 à 70% dans le cas où le distributeur n'est pas une entité de KBC Groupe SA, bien que dans un nombre limité de cas, la rémunération du distributeur s'élève à moins de 35%. Sur demande, l'investisseur pourra obtenir de plus amples informations concernant ces cas.
Si la société de gestion investit les actifs de l'organisme de placement collectif dans des parts d'organismes de placement collectif qui ne sont pas gérés par une entité de KBC Groupe SA et si la société de gestion reçoit une rémunération, la société de gestion paiera cette rémunération à l'organisme de placement collectif.
Le *fee sharing* n'a pas d'incidence sur le montant de la commission de gestion que le compartiment verse à la société de gestion. Cette commission de gestion est soumise aux limitations prévues par les statuts. Ces limitations ne peuvent être modifiées qu'après avoir été approuvées par l'Assemblée Générale.
La société de gestion a conclu un accord de distribution avec le Distributeur de manière à favoriser une plus large distribution des droits de participation du compartiment en utilisant plusieurs canaux de distribution.
Il est de l'intérêt des participants, du compartiment et du Distributeur que le plus grand nombre possible de parts soit vendu et que les actifs du compartiment soient donc les plus élevés possible. De ce point de vue, il n'y a donc pas de conflit d'intérêts.

2.4.7 NOTES AUX ETATS FINANCIERS ET AUTRES DONNEES

Rémunération de la gestion du portefeuille d'investissement : 1.6% par an calculé sur la base des actifs nets totaux moyens du compartiment, Il n'est pas imputé de commission de gestion sur les actifs investis dans des organismes d'investissement gérés par un organisme financier de KBC Groupe.
KBC Fund Management Limited reçoit de la société de gestion une rémunération de max.1.6% calculée sur la partie du portefeuille gérée par celle-ci sans que la commission de gestion reçue par la société de gestion ne peut être excédée.
La rémunération de l'agent administratif est payable à la fin de chaque mois et est calculée sur la base des actifs nets totaux moyens du compartiment.
Rémunération du commissaire : 1 700 euros par an. Cette rémunération s'entend hors TVA et peut être indexé annuellement conformément aux décisions de l'assemblée générale.
Le droit de garde est calculé sur la valeur des titres en dépôt auprès du dépositaire au dernier jour bancaire ouvrable de l'année civile précédente, sauf sur les avoirs investis dans des organismes de placement gérés par un établissement financier du Groupe KBC. Le droit de garde est payé au début de l'année civile.
Aspects sociaux, éthiques et environnementaux:
Toute participation dans des fabricants d'armes controversées, dont l'on peut conclure par consensus international au cours des cinq dernières décennies que leur usage occasionne des souffrances humaines disproportionnées à la population civile est résolument écartée du compartiment. Il s'agit notamment de fabricants de mines antipersonnelles, de bombes et de munitions à fragmentation et d'armes à l'uranium appauvri. En suivant une pareille politique, le compartiment allie la recherche d'objectifs financiers au respect de la réalité sociale du secteur ou de la région.

Exercice des droits de vote :
Si nécessaire et si d'application, la société de gestion exercera les droits de vote liés aux actions en portefeuille de la Sicav dans l'intérêt des actionnaires.
La société de gestion se base sur les critères suivants pour déterminer son attitude concernant les points à l'ordre du jour soumis au vote:
- La valeur ne peut pas être influencée négativement pour les actionnaires.
- Les règles en matière de gouvernance d'entreprise doivent être respectées, à l'exception de celles relatives aux droits des actionnaires minoritaires.
- Les normes minimales en matière d'entreprise durable et sociale doivent être respectées.

La liste des sociétés pour lesquelles le droit de vote a été exercé peut être obtenue au siège de la Sicav.

SOMMAIRE

2. Renseignements relatifs au Horizon Access Fund Russia

2.1. Rapport de gestion
2.1.1. Date de lancement et prix de souscription initiale
2.1.2. Cotation en Bourse
2.1.3. Objectif et politique de placement du compartiment
2.1.4. Gestion du portefeuille d'investissement
2.1.5. Distributeur
2.1.6. Indice et benchmark
2.1.7. Politique suivie pendant l'exercice
2.1.8. Politique future
2.1.9. Indicateur synthétique du risque et de rendement (SRRI)

2.2. Bilan

2.3. Compte de résultats

2.4. Composition des avoirs et chiffres-clés
2.4.1. Composition des avoirs
2.4.2. Changement dans la composition des avoirs
2.4.3. Montant des engagements relatives aux positions en dérivés financiers
2.4.4. Evolution des souscriptions, des rachats et de la valeur nette d'inventaire
2.4.5. Rendements
2.4.6. Frais
2.4.7. Notes aux états financiers et autres données

2 RENSEIGNEMENTS RELATIFS AU HORIZON ACCESS FUND RUSSIA

2.1 RAPPORT DE GESTION

2.1.1 DATE DE LANCEMENT ET PRIX DE SOUSCRIPTION INITIALE :

Date de lancement: 31 mai 2006
Prix de souscription initiale: 500 EUR
Monnaie: EUR

2.1.2 COTATION EN BOURSE:

Pas d'application.

2.1.3 RAPPEL DE LA POLITIQUE D'INVESTISSEMENT COMME ECRIT DANS LE PROSPECTUS

OBJECTIF DU COMPARTIMENT :

Le compartiment a pour principal objectif de procurer aux actionnaires le rendement le plus élevé possible par des placements directs ou indirects en titres négociables. Ce rendement est obtenu par la réalisation de plus-values et l'encaissement de revenus. A cette fin, les actifs sont investis, directement ou indirectement, par l'intermédiaire d'instruments financiers ayant une évolution similaire, principalement en actions.

POLITIQUE DE PLACEMENT DU COMPARTIMENT :

CATÉGORIES D'ACTIFS AUTORISÉS:

Les placements du compartiment peuvent consister en valeurs mobilières, instruments du marché monétaire, parts d'organismes de placement collectif, dépôts, instruments financiers dérivés, liquidités et tout autre instrument pour autant que cela soit autorisé par la réglementation applicable et conforme à l'objectif énoncé au point 'Objectif du compartiment'
Le compartiment investira maximum 10% de ses actifs dans des parts d'autres organismes de placement collectif.

LIMITES DE LA POLITIQUE DE PLACEMENT:

La politique de placement est menée dans les limites prévues par la réglementation.
Le compartiment peut contracter des emprunts à concurrence de 10% de ses actifs nets, pour autant qu'il s'agisse d'emprunts à court terme ayant pour but de résoudre des problèmes de liquidité à caractère temporaire.

TRANSACTIONS AUTORISÉES SUR INSTRUMENTS DÉRIVÉS:

Les dérivés peuvent être utilisés tant pour réaliser les objectifs d'investissement que pour couvrir des risques.

On peut travailler avec des dérivés cotés ou non : il peut s'agir de contrats à terme, d'options ou de swaps relatifs à des titres, indices, monnaies ou taux ou d'autres transactions avec des dérivés. Les transactions sur dérivés non cotés ne peuvent être conclues qu'avec des organismes financiers de premier rang spécialisés dans ce type de transactions. Le compartiment a pour but, dans les limites de la réglementation applicable et des statuts, de toujours conclure les transactions les plus ciblées. Tous les frais liés aux transactions sont à la charge du compartiment et tous les revenus reviennent au compartiment.

Si les transactions font apparaître un risque sur le cocontractant, ce risque peut être limité en faisant usage d'un système de gestion des marges qui assure que le compartiment soit le bénéficiaire d'une sûreté sous la forme de liquide ou d'obligations investment grade. Pour la détermination de la valeur des obligations, on applique une marge qui varie en fonction de la durée restante et de la monnaie dans laquelle l'obligation en question est exprimée. La relation avec le(s) cocontractant(s) est régie sur la base de conventions standard internationales.

Les dérivés peuvent être utilisés pour couvrir l'actif du compartiment contre le risque de change ouvert par rapport à la monnaie d'expression.

Dans la mesure où l'on travaille avec des dérivés, il s'agit d'instruments aisément négociables et liquides. Par conséquent, l'usage de dérivés n'a aucune influence sur le risque de liquidité. L'usage de dérivés ne change rien non plus à la répartition du portefeuille entre les régions, secteurs ou thèmes. Cela n'a par conséquent aucune influence sur le risque de concentration. Les dérivés ne sont pas utilisés pour garantir une protection complète ou partielle du capital. Ils n'augmentent pas ni ne réduisent le risque sur capital. L'usage de dérivés n'a pas non plus d'influence sur le risque sur crédit, le risque sur règlement, le risque sur dépôt, le risque de flexibilité, le risque d'inflation ou le risque dépendant de facteurs externes.

STRATEGIE DEFINIE:

Le compartiment investit, directement ou indirectement, principalement en actions d'entreprises de la Russie.
Ici on peut utiliser des Depository Receipts, y compris des ADR et des GDR. L'investisseur est rappelé que le compartiment peut investir jusqu'à 100 % de l'actif en Depository Receipts.

CONCENTRATION DES RISQUES :

Actions d'entreprises de la Russie.

SUIVI D'INDICES:

L'objectif du compartiment est de suivre la composition d'un indice conformément et dans les limites des dispositions de l'article 63 de l'Arrêté Royal du 12 novembre 2012 relatif à certains organismes de placement collectif publics.
Indice(s) concerné(s): MSCI Russia, qui couvre près de 85% de la capitalisation de marché (part librement négociable) en Russie. Vous trouverez de plus amples informations sur cet indice et sa composition sur le site suivant : www.msci.com.
Méthode de suivie des indices : Réplication physique sur base de la technique d'échantillonage optimisé (Optimized Sampling); l'indice est suivi à l'aide d'une sélection de la composition de l'indice dans le but de reproduire l'indice au mieux. Dans le cas de l'échantillonnage optimisé (optimised sampling), le gestionnaire achète une série d'instruments plus limitée mais équilibrée permettant un bon suivi de l'indice. En outre, essentiellement afin d'équilibrer les entrées et sorties en évitant ainsi les frais de transaction, il est également possible, dans certaines limites de recourir à la réplication synthétique par l'utilisation de futures.

L'indice est rééquilibré sur base trimestrielle. Plus le rééquilibrage est fréquent, plus l'impact potentiel sur les frais de transaction dans le compartiment est important.

L'erreur de suivi escomptée dans des conditions de marché normales se situe entre 0% et 2%. Des causes possibles de cette erreur de suivi peuvent être : la méthode utilisée pour suivre l'indice, les frais de transaction, le réinvestissement de dividende, les frais en général à charge du compartiment, d'éventuels revenus du prêt d'instruments financiers, l'utilisation de Depository Receipts (voir explications sous le titre 'Stratégie définie' ci-dessus).

Lorsque la composition de l'indice n'est plus suffisamment diversifiée, que l'indice n'est plus suffisamment représentatif du marché auquel il se rapporte ou que la valeur et la composition de l'indice ne sont plus communiquées de manière adéquate, la société de gestion doit en aviser sans délai le Conseil d'administration. Celui-ci examinera les mesures à prendre dans l'intérêt des investisseurs et peut le cas échéant convoquer l'Assemblée générale en vue de modifier la politique d'investissement.

Ce compartiment n'est pas parrainé, approuvé, vendu ou promu par MSCI INC. ('MSCI'), par une société membre de son groupe, ou par un de ses fournisseurs de données ou par toute autre tierce partie qui s'occupe de la collecte, du calcul ou de la création des indices MSCI (collectivement les 'parties MSCI') ou qui y participe. Les indices MSCI sont la propriété exclusive de MSCI. MSCI et les noms d'indices MSCI sont des marques de service de MSCI ou des membres de son groupe et ont été autorisés à être utilisés dans certains cas par KBC Asset Management. Aucune des parties MSCI ne fait de déclaration ou ne donne de garantie, expresse ou implicite, à l'émetteur, aux détenteurs de parts du compartiment ou à toute autre personne ou entité quant à l'opportunité d'investir dans les fonds en général ou dans ce compartiment en particulier, ou à la capacité de l'indice MSCI à suivre la performance du marché boursier concerné. MSCI ou ses sociétés affiliées sont détenteurs sous licence de certains noms commerciaux, marques de service et marques déposées ainsi que des indices MSCI, lesquels sont déterminés, composés et calculés par MSCI sans tenir compte de ce compartiment, de l'émetteur ou des détenteurs de parts de ce compartiment ou de toute autre personne ou entité. Aucune des parties MSCI n'a l'obligation de tenir compte des besoins de l'émetteur, des détenteurs de parts du compartiment ou de toute autre personne ou entité pour établir, composer ou calculer des indices MSCI. Aucune des parties MSCI n'est responsable de l'établissement du moment, du prix ou du nombre de parts du compartiment devant être émises ou de l'établissement ou du calcul de l'équation suivant laquelle le compartiment est rachetable. En outre, aucune des parties MSCI n'a quelque obligation ou responsabilité vis-à-vis de l'émetteur ou des détenteurs de parts du compartiment en ce qui concerne l'administration, les activités de marketing ou l'offre de ce compartiment.
Bien que MSCI obtienne des informations à inclure ou à utiliser dans le calcul des indices MSCI provenant de sources qu'elle considère fiables, aucune des parties MSCI ne garantit l'originalité, l'exactitude et/ou l'exhaustivité de tout indice MSCI ou de toute information qui y est incluse. Aucune des parties MSCI ne formule une garantie, expresse ou implicite, quant aux résultats que l'émetteur du compartiment, les détenteurs de parts du compartiment ou toute autre personne ou entité obtiendront de l'usage de quelque indice MSCI ou de quelque donnée qu'ils comprennent. Aucune des parties MSCI n'est responsable de toute erreur, omission ou interruption de tout indice MSCI ou en rapport avec celui-ci ou de toute information qui y est incluse. En outre, aucune des parties MSCI ne garantit quoi que ce soit, expressément ou implicitement, et les parties MSCI déclinent par les présentes toute responsabilité liée à la qualité marchande ou à l'aptitude d'un emploi précis, en ce qui concerne tout indice MSCI et toute information qui y est incluse. Sans restreindre pour autant le caractère général de ce qui précède, aucune des parties MSCI ne sera tenue responsable des dommages directs, indirects, particuliers, exemplaires, accessoires ou de tout autre préjudice (y compris le manque à gagner) même si elles sont avisées de la possibilité de tels dommages.
Aucun acheteur, vendeur ou détenteur de ce compartiment, ou toute autre personne ou entité, ne doit utiliser ou mentionner un nom commercial, une marque déposée ou une marque de service de MSCI pour parrainer, approuver, commercialiser ou promouvoir ce compartiment sans d'abord vérifier auprès de MSCI s'il doit obtenir son autorisation. Aucune personne ou entité ne peut, en aucune circonstance, revendiquer une quelconque affiliation avec MSCI sans avoir obtenu au préalable la permission écrite de MSCI.

PRÊT D'INSTRUMENTS FINANCIERS

Le compartiment peut prêter des instruments financiers dans les limites prescrites par la réglementation applicable. Les prêts de titres s'effectuent dans le cadre d'un système de prêt de titres géré par un 'principal' ou un 'agent'. Dans le premier cas, le compartiment entretient des relations uniquement avec le principal du système de prêt de titres, qui intervient en qualité de contrepartie et auquel la propriété des titres prêtés est transférée. Dans le deuxième cas, le compartiment entretient des relations avec l'agent (en sa qualité de gestionnaire du système) et une ou plusieurs contreparties auxquelles la propriété des titres prêtés est transférée. L'agent agit en tant qu'intermédiaire entre le compartiment et la ou les contreparties.

Les prêts de titres n'ont aucune incidence sur le profil de risque du compartiment étant donné :

- **Le choix du principal, de l'agent et des contreparties est soumis à des critères de sélection stricts.**
- **La restitution de titres équivalents aux titres prêtés peut être demandée à tout moment. Ainsi, il est garanti que les prêts de titres n'influencent pas la gestion des actifs du compartiment.**

- **La restitution de titres équivalents aux titres prêtés est garantie par le principal ou l'agent. Un système de gestion des marges garantit que le compartiment est le bénéficiaire d'une sûreté financière sous la forme sous la forme d'espèces ou d'autres types de titres à faible risque, comme les obligations d'État. La juste valeur de la sûreté sous forme de titres à faible risque dépasse toujours de 5% la juste valeur des titres prêtés, au cas où le principal ou la contrepartie ne restituerait pas de titres équivalents. Lors de la détermination de la valeur des titres à faible risque fournies pour sûreté, une marge de 3% est appliquée afin d'éviter que par suite d'une évolution de cours négative, la juste valeur des titres à faible risque ne dépasse plus la juste valeur des titres. La valeur de la sûreté sous forme d'espèces est à tout moment au moins égale à la juste valeur des titres prêtés.**

Si le compartiment reçoit une sûreté financière sous la forme d'espèces, ces dernières peuvent être réinvesties en

- **dépôts immédiatement exigibles auprès d'établissements de crédit qui arrivent à échéance au plus tard dans douze mois, à condition que le siège statutaire de l'établissement de crédit soit établi dans un État membre de l'EEE ou, si le siège statutaire est établi dans un pays tiers, à condition que l'établissement de crédit soit soumis à des prescriptions économiques que la FSMA juge équivalentes à celles du droit européen,**
- **fonds monétaires tel que décrit dans les directives ESMA CESR/10-049 du 19 mai 2010 sur une définition commune des fonds européens du marché monétaire.**
- **obligations d'État libellées dans la même devise que les espèces reçues et répondant aux conditions de l'Arrêté royal du 7 mars 2006 relatif aux prêts de titres par certains organismes de placement collectif.**

Ce réinvestissement peut avoir pour effet qu'en ce qui concerne la sûreté financière, le compartiment ne court plus un risque de crédit vis-à-vis de l'établissement financier où le compte d'espèces est détenu mais vis-à-vis des émetteurs des titres de créance. La société de gestion peut déléguer l'exécution de la politique de réinvestissement à un tiers, y compris l'agent qui gère le système de prêt de titres.

Le prêt de titres permet au compartiment d'engranger un rendement supplémentaire, qui peut consister d'une part en une rémunération versée par le principal ou (s'il est fait appel à un agent) par la contrepartie à la société de gestion ou, d'autre part, en revenus de réinvestissement. Le rendement revient au compartiment, après déduction des frais directs et indirects (déterminés de manière forfaitaire sur 50% de la rémunération perçue) qui incluent les frais des services de compensation de KBC Bank, les frais encourus par la société de gestion pour la mise en place et le suivi du système de prêt de titres, les frais de gestion de la marge, les frais liés aux comptes de liquidités et comptes-titres et à la circulation de liquidités et de titres, l'éventuelle commission de gestion des réinvestissements et, s'il est fait appel à un agent, la commission de l'agent.
La relation avec la (les) contrepartie(s) est régie sur base de conventions internationales standard.

VOLATILITÉ DE LA VALEUR NETTE D'INVENTAIRE

La volatilité de la valeur nette d'inventaire peut être élevée en raison de la composition du portefeuille.

STRATÉGIE GÉNÉRALE VISANT À COUVRIR LE RISQUE DE CHANGE:

Pour protéger ses actifs contre les variations des taux de change tout en restant dans les limites fixées dans les statuts, le compartiment peut effectuer des transactions de vente de contrats à terme sur devises et de vente d'options call ou d'achat d'options put sur devises. Les transactions concernées ne peuvent avoir trait qu'à des contrats négociés sur un marché réglementé et régulier, agréé et ouvert au public, ou à des contrats négociés avec un établissement financier agréé de premier ordre, spécialisé dans ce type de transactions et qui déploie également ses activités sur le marché des options 'over the counter' (OTC). Dans le même but, le compartiment peut aussi vendre des devises à terme ou les échanger dans le cadre de transactions de gré à gré avec des établissements financiers de premier ordre, spécialisés dans ce type de transactions. L'objectif en matière de couverture des transactions précitées laisse supposer qu'il existe une relation directe entre ces transactions et les actifs à couvrir. Ceci implique qu'en principe, les transactions exprimées dans une devise donnée ne peuvent, en termes de volume, dépasser ni la valorisation de l'ensemble des actifs exprimés dans cette même devise, ni la durée de détention de ces actifs.

ASPECTS SOCIAUX, ÉTHIQUES ET ENVIRONNEMENTAUX:

Toute prise de participation dans des fabricants d'armes controversées, dont l'on peut conclure par consensus international au cours des cinq dernières décennies que leur usage occasionne des souffrances humaines disproportionnées à la population civile est résolument exclue du compartiment.

Il s'agit notamment de fabricants de mines antipersonnelles, de bombes et de munitions à fragmentation et d'armes à l'uranium appauvri. En suivant une pareille politique, le compartiment allie la recherche d'objectifs financiers au respect de la réalité sociale du secteur ou de la région.

Pour l'application éventuelle des disposition fiscales européennes et belges, nous vous renvoyons au prospectus sous 'Informations concernant la Sicav - Régime fiscal'.

2.1.4 GESTION FINANCIERE DU PORTEFEUILLE

La société de gestion délègue la gestion intellectuelle à CSOB Asset Management a.s., Radlicka 333/150, 150 57 Praha 5, République tchèque.

2.1.5 DISTRIBUTEUR

KBC Asset Management S.A., 5, Place de la Gare, L-1616 Luxembourg.

2.1.6 INDEX ET BENCHMARK

Voir 'Politique de placement du compartiment'.

"Tracking error" et "annual tracking difference" pour le part de capitalisation (code ISIN: BE0946256212) en devise du part.

Annual tracking difference: -2,29%

L' "annual tracking difference" est l'écart entre le rendement de la part mentionnée et le rendement de l'indice suivi sur l'ensemble de l'exercice.

Tracking error: 9,47%

La "tracking error" (erreur de suivi) est la volatilité en base annuelle des écarts entre les rendements journaliers de la part concernée et de l'indice suivi.

L'erreur de suivi est surestimée par suite de l'utilisation des ADR/GDR. Les actions et les ADR/GDR correspondants sont parfois cotés à des Bourses ayant des heures de clôture de séance différentes.

2.1.7 POLITIQUE SUIVIE PENDANT L'EXERCICE

2013 a été la pire année que l'économie russe ait connue depuis 2009, lorsque la crise financière battait son plein. Le PIB a augmenté de seulement 1,2% en glissement annuel au troisième trimestre 2013. L'économie semble toutefois avoir touché le fond et devrait croître d'environ 1,5% en 2013. Le Ministère de l'économie a abaissé ses prévisions de croissance à 2,5% pour 2014 et 2,8% pour 2015. Après avoir stagné pendant plusieurs mois, la croissance du PIB a légèrement accéléré la cadence en fin d'année. Le secteur agricole a tenu la forme, grâce à d'excellentes récoltes et le commerce de détail a progressé grâce au rebond des revenus réels. L'industrie a toutefois continué de faire du surplace, tandis que les faibles investissements ont plombé la construction.
Un assouplissement monétaire était attendu à la fin de l'été après de meilleures récoltes. L'inflation n'a toutefois pas baissé autant que prévu. Elle est toujours trop élevée (6,5%) et la Banque centrale russe diffère sa politique de détente monétaire. Le principal taux de refinancement s'est maintenu à 8,25%. L'inflation devrait pourtant décélérer en 2014, en raison de la limitation de la hausse des tarifs réglementés. Le chômage s'est maintenu à un très bas niveau et n'a enregistré qu'une légère augmentation, pour s'établir à 5,4%.
En 2013, la Russie a poursuivi la mise à niveau de son infrastructure financière aux normes internationales, améliorant ainsi la protection des droits des investisseurs. Après avoir instauré en novembre 2012 le Dépositaire central de titres ("Central Securities Depository") et avoir ainsi éliminé le principal obstacle au négoce d'actions locales russes pour les investisseurs étrangers, les dates de règlement sont passées de T+0 à T+2. En outre, Euroclear et Clearstream ont commencé à proposer des services de règlement pour les obligations d'État russes. Les obligations d'entreprises et les actions sont censées suivre en 2014. Il en résultera la disparition des différentiels entre les GDR (certificats internationaux représentatifs d'actions étrangères) et les actions locales.

L'indice MSCI Russia (en EUR) a cédé 3,1% en 2013. Cette performance ne s'écarte pas vraiment de l'évolution des prix pétroliers. Le prix du Brent est demeuré stable en 2013, alors que la plupart des analystes tablaient sur un repli. Il a fluctué entre 100-120 USD le baril. Les actions russes individuelles ont dégagé des performances très divergentes. Mais nous pouvons affirmer qu'en général, les investisseurs n'ont pas profité des valorisations bon marché et des rendements de dividende supérieurs. La faible gouvernance d'entreprise et la gestion inefficace des sociétés publiques ont sapé l'optimisme potentiel des investisseurs. Le ratio cours/bénéfice est demeuré inférieur à 5 tout au long de l'année 2013. Parmi les secteurs les plus performants citons les télécommunications et les services aux consommateurs, qui doivent toutefois cet exploit à une seule entreprise, Magnit, qui a progressé de plus de 50%. Les services aux collectivités et les matériaux ont été les grands perdants. Les sociétés privées ont en général éclipsé les poids lourds publics.
Le rouble s'est respectivement effrité de 12,5% et 7,7% face à l'EUR et à l'USD. Sa rapide dépréciation a été provoquée par le ralentissement économique et la fuite croissante des capitaux qui a atteint 48,2 milliards USD pendant les neuf premiers mois de 2013.

Horizon Access Fund Russia a cédé 5,88% en 2013.

2.1.8 POLITIQUE FUTURE

La réduction de l'assouplissement quantitatif sera également sur toutes les lèvres en 2014. De solides chiffres économiques, émanant essentiellement du marché de l'emploi américain, pourraient paradoxalement affaiblir les marchés émergents en raison d'une liquidité plus étriquée due à une sortie anticipée de la politique monétaire non conventionnelle.

Nous observons des signes mitigés concernant la gouvernance d'entreprise en Russie, qui pourrait être le principal moteur du marché en cas d'amélioration. Nous saluons les changements au niveau du règlement et du dépositaire central ainsi que le projet de financement intégral des GDR. Une autre bonne nouvelle réside dans l'intention du gouvernement de baser les versements de dividendes des sociétés publiques sur les normes comptables internationales (IFRS). Il en résultera des rendements de dividende supérieurs pour les investisseurs minoritaires et une comptabilité plus transparente. En revanche, les sociétés publiques et leurs bénéfices font l'objet d'un usage abusif pour la politique nationale et internationale et cette situation n'est pas près de changer.

2.1.9 INDICATEUR SYNTHETIQUE DU RISQUE ET DE RENDEMENT

7 sur une échelle de 1 (risque faible) à 7 (risque élevé).

La valeur d'une part peut augmenter ou diminuer et l'investisseur pourrait recevoir moins que sa mise.
Conformément à la Directive 583/2010, un indicateur synthétique du risque et de rendement est déterminé donnant une indication chiffrée des rendements possibles, mais également des risques correspondants, du compartiment, calculée dans la devise du compartiment. L'indicateur est formulé par un chiffre entre 1 et 7. Plus le chiffre est élevé, plus le rendement possible est élevé, cependant le rendement est aussi plus difficilement prévisible. Des pertes sont également possibles. Le chiffre le plus bas ne signifie pas que l'investissement est totalement sans risque. Il indique que, comparé aux chiffres plus élevés, ce produit offrira normalement un rendement plus bas, mais en même temps mieux prévisible.
L'indicateur synthétique de risque et de rendement est évalué sur une base régulière et peut donc être diminué ou augmenté sur base des données provenant du passé. Les données provenant du passé ne sont pas toujours une indication fiable pour le rendement et risque futurs.

2.2 BILAN

Schéma du bilan		31/12/2013 (en devise du compartiment)	31/12/2012 (en devise du compartiment)
	TOTAL ACTIF NET	20.063.805,33	42.090.521,49
II.	**Valeurs mobilières,instruments du marché monétaire, OPC et instruments financiers dérivés**		
C.	Actions et autres valeurs assimilables à des actions		
	a) Actions	20.100.908,78	42.135.343,97
IV.	**Créances et dettes à un an au plus**		
A.	Créances		
	a) Montants à recevoir	81.846,97	5.495,70
B.	Dettes		
	a) Montants à payer (-)	-86.919,35	-121.729,65
	c) Emprunts (-)	-1.713,32	
V.	**Dépôts et liquidités**		
A.	Avoirs bancaires à vue	578,53	130.372,33
VI.	**Comptes de régularisation**		
C.	Charges à imputer (-)	-30.896,28	-58.960,86
	TOTAL CAPITAUX PROPRES	20.063.805,33	42.090.521,49
A.	**Capital**	21.819.869,03	37.225.340,02
B.	**Participations au résultat**	-197.120,40	45.381,75
D.	**Résultat de l'exercice**	-1.558.943,30	4.819.799,72

2.3 COMPTE DE RÉSULTATS

Compte de résultats		31/12/2013 (en devise du compartiment)	31/12/2012 (en devise du compartiment)
I.	**Réductions de valeur, moins-values et plus-values**		
C.	Actions et autres valuers assimilables à des actions		
	a) Actions	-427.774,14	5.072.573,02
H.	Positions et opérations de change		
	b) Autres positions et opérations de change	-1.633.220,88	-652.503,35
II.	**Produits et charges des placements**		
A.	Dividendes	1.202.076,49	1.202.873,51
B.	Intérêts		
	a) Valeurs mobilières et instruments du marché monétaire		-49.341,39
	b) Dépôts et liquidités	12,87	30,15
C.	Intérêts d'emprunts (-)	-271,95	-977,63
III.	**Autres produits**		
B.	Autres	2.578,72	
IV.	**Coûts d'exploitation**		
A.	Frais de transaction et de livraison inhérents aux placements (-)	-25.806,67	-37.096,49
B.	Charges financières (-)	-1.681,84	-1.575,81
C.	Rénumération due au dépositaire (-)	-33.756,89	-43.128,14
D.	Rénumération due au gestionnaire (-)		
	a) Gestion financière	-529.555,07	-563.250,25
	b) Gestion administrative et comptable	-33.097,12	-43.593,83
E.	Frais administratifs (-)	-259,94	
F.	Frais d'établissement et d'organisation (-)	-1.524,34	-5.087,63
G.	Rénumérations, charges sociales et pensions (-)	-38,01	-18,60
H.	Services et biens divers (-)	-7.701,60	-14.354,65
J.	Taxes	-27.248,72	-34.598,13
K.	Autres charges (-)	-41.674,21	-10.151,06
	Produits et charges de l'exercice (du semestre)		
	Sous-total II + III + IV impôts sur le résultat	502.051,72	399.730,05
V.	**Bénéfice courant (perte courante) avant impôts**	-1.558.943,30	4.819.799,72
VII.	**Résultat de l'exercice**	-1.558.943,30	4.819.799,72

Affectation des résultats		31/12/2013 (en devise du compartiment)	31/12/2012 (en devise du compartiment)
I.	**Bénéfice (Perte) à affecter**	-1.756.063,70	4.865.181,47
	Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	-1.558.943,30	4.819.799,72
	Participations au résultats perçus (participations au résultat versées)	-197.120,40	45.381,75
II.	**(Affectations au) Prélèvements sur le capital**	1.827.711,43	-4.790.782,75
IV.	**(Distribution des dividendes)**	-71.647,73	-74.398,72

2.4 COMPOSITION DES AVOIRS ET CHIFFRES-CLES

2.4.1 COMPOSITION DES AVOIRS DE HORIZON ACCESS FUND RUSSIA

Dénomination	Quantité au 31/12/2013	Devise	Cours en devises	Evaluation (en devise du compartiment)	% Détenu de l'OPC	% Porte feuille	% Actif net
ACTIF							
PORTEFEUILLE TITRES							
Actions							
Actions cotées en bourse							
Russie							
AFK SISTEMA -	15.400,00	USD	32,120	358.986,86		1,79	1,79
FEDERAL HYDROGENERATING CO -	195.000,00	USD	1,726	244.263,01		1,22	1,22
GAZPROM ADR NEW	707.000,00	USD	8,550	4.387.001,96		21,83	21,87
JSC MMC NORILSK NICKEL ADR NEW	66.500,00	USD	16,620	802.111,91		3,99	4,00
LUKOIL -	60.700,00	USD	62,450	2.751.081,36		13,69	13,71
MAGNIT OSJC -	31.700,00	USD	66,200	1.522.998,77		7,58	7,59
MEGAFON OAO GDR	11.000,00	USD	33,500	267.435,95		1,33	1,33
MOBILE TELESYSTEMS ADR	64.300,00	USD	21,630	1.009.368,60		5,02	5,03
NOVATEK OAO -	11.000,00	USD	136,900	1.092.894,99		5,44	5,45
OGK-5 OJSC -	17.429,00	USD	0,000	1,26			
RENFIN LTD -	3.865,00	USD	49,797	139.681,22		0,70	0,70
ROSNEFT OIL COMPANY -	140.000,00	USD	7,615	773.713,62		3,85	3,86
ROSTELECOM SPON ADR NEW	22.000,00	USD	20,610	329.065,97		1,64	1,64
SBERBANK OF RUSSIA ADR	348.000,00	USD	12,580	3.177.182,67		15,81	15,84
SEVERSTAL -	26.500,00	USD	9,880	190.013,79		0,95	0,95
SURGUTNEFTEGAZ OIL ADR NEW	158.000,00	USD	8,640	990.725,02		4,93	4,94
TATNEFT -	27.800,00	USD	38,220	771.112,56		3,84	3,84
TGK-5 REG S -	7.191,00	USD	0,000	0,52			
URALKALI -	31.300,00	USD	26,600	604.238,33		3,01	3,01
VTB BANK OSJC-GDR-REG S/WI -	317.000,00	USD	2,995	689.030,41		3,43	3,43
Total des actions				20.100.908,78		100,00	100,19
TOTAL DU PORTEFEUILLE TITRES				20.100.908,78		100,00	100,19
LIQUIDITES							
Comptes à vue							
Belgique							
KBC GROUP EURO	-1.713,32	EUR	1,000	-1.713,32			-0,01
KBC GROUP USD	797,15	USD	1,000	578,53			0,00
Total compte à vue				-1.134,79			-0,01
TOTAL LIQUIDITES				-1.134,79			-0,01
DEBITEURS ET CREDITEURS DIVERS							
Créances							
Belgique							
KBC GROUP EUR A RECEVOIR	41.418,35	EUR	1,000	41.418,35			0,21
KBC GROUP USD A RECEVOIR	55.706,60	USD	1,000	40.428,62			0,20
Total créances				81.846,97			0,41

Dettes							
Belgique							
KBC GROUP EUR A PAYER	-47.003,54	EUR	1,000	-47.003,54			-0,23
KBC GROUP USD A PAYER	-55.000,00	USD	1,000	-39.915,81			-0,20
Total dettes				-86.919,35			-0,43
TOTAL DEBITEURS ET CREDITEURS DIVERS				-5.072,38			-0,03
AUTRES							
Frais provisionnés		EUR		-30.896,28			-0,15
TOTAL AUTRES				-30.896,28			-0,15
TOTAL DE L'ACTIF NET				**20.063.805,33**			**100,00**

Répartition géographique (en % du portefeuille-titres)

	30/06/2012	31/12/2012	30/06/2013	31/12/2013
Russie	100,00	100,00	100,00	100,00
Total	**100,00**	**100,00**	**100,00**	**100,00**

Répartition sectorielle (en % du portefeuille-titres)

	30/06/2012	31/12/2012	30/06/2013	31/12/2013
Secteurs cycliques	71,74	69,63	63,75	62,73
Consommateurs (non cycliques)	4,05	4,51	7,35	7,58
Secteurs financiers	14,91	17,34	18,56	19,23
Télécommunication	7,95	7,32	8,86	9,77
Immobilier	0,47	0,41	0,44	0,00
Fonds de placement	0,88	0,79	1,04	0,69
Total	**100,00**	**100,00**	**100,00**	**100,00**

Répartition monétaire (en % des actifs nets)

	30/06/2012	31/12/2012	30/06/2013	31/12/2013
EUR	0,07	0,00	-0,05	-0,04
USD	99,93	100,00	100,05	100,04
Total	**100,00**	**100,00**	**100,00**	**100,00**

2.4.2 CHANGEMENT DANS LA COMPOSITION DES AVOIRS HORIZON ACCESS FUND RUSSIA (EN DEVISE DU COMPARTIMENT)

	1er semestre	2e semestre	Année
Achats	7.948.624,34	1.653.115,46	9.601.739,79
Ventes	12.763.054,63	16.879.225,26	29.642.279,89
Total 1	20.711.678,97	18.532.340,71	39.244.019,68
Souscriptions	10.218.495,82	1.417.468,40	11.635.964,22
Remboursements	14.727.509,06	17.091.501,14	31.819.010,20
Total 2	24.946.004,88	18.508.969,54	43.454.974,42
Moyenne mensuelle du total des actifs	38.096.105,18	28.438.470,52	33.186.807,56
Rotation	-11,11 %	0,08 %	-12,69 %

	1er semestre	2e semestre	Année
Achats	7.948.624,34	1.653.115,46	9.601.739,79
Ventes	12.763.054,63	16.879.225,26	29.642.279,89
Total 1	20.711.678,97	18.532.340,71	39.244.019,68
Souscriptions	10.218.495,82	1.417.468,40	11.635.964,22
Remboursements	14.727.509,06	17.091.501,14	31.819.010,20
Total 2	24.946.004,88	18.508.969,54	43.454.974,42
Moyenne mensuelle du total des actifs	38.105.884,72	-61.503.078,95	32.627.884,24
Rotation Corrigé	-11,11 %	-0,04 %	-12,91 %

Le tableau ci-dessus montre le volume en capitaux des transactions opérées dans le portefeuille. Il compare également ce volume (corrigé pour la somme des souscriptions et des remboursements) avec la moyenne de l'actif net (rotation) au début et à la fin du période.
Un chiffre proche de 0% signifie que les transactions sur titres, ou plus précisément les transactions relatives aux actifs à l'exception des dépôts et des liquidités, ont été exécutées uniquement en fonction des souscriptions et des remboursements pendant une période déterminée. Un pourcentage négatif indique que les souscriptions et remboursements n'ont engendré que partiellement ou, le cas échéant, pas du tout de transactions dans le portefeuille.
Une gestion active des avoirs peut donner lieu à des pourcentages de rotation élevés (pourcentage mensuel > 50%).
La liste détaillée des transactions peut être consultée sans frais au siège de la Sicav ou du Fonds, avenue du Port 2, 1080 Bruxelles.

2.4.3 MONTANT DES ENGAGEMENTS RELATIVES AUX POSITIONS EN DERIVES FINANCIERS

Néant

2.4.4 EVOLUTION DES SOUSCRIPTIONS, DES RACHATS ET DE LA VALEUR NETTE D'INVENTAIRE

Période	Evolution du nombre des parts en circulation						
Années	Souscriptions		Remboursements		Fin de période		
	Cap.	Dis.	Cap.	Dis.	Cap.	Dis.	Total
2011 - 12	142.920,43	16.673,26	90.114,25	2.251,77	115.602,20	19.312,95	134.915,15
2012 - 12	40.162,79	436,74	72.817,45	3.914,11	82.947,54	15.835,58	98.783,12
2013 - 12	27.866,40	498,67	72.427,72	4.588,72	38.386,22	11.745,53	50.131,75

Période	Montants payés et reçus par l'OPC (en devise du compartiment)			
Années	Souscriptions		Remboursements	
	Cap.	Dis.	Cap.	Dis.
2011 - 12	70.415.901,89	8.363.423,15	40.672.390,35	950.485,12
2012 - 12	17.304.996,24	177.406,98	31.440.429,89	1.606.525,13
2013 - 12	11.427.383,10	197.310,09	30.261.598,87	1.761.385,41

Période	Valeur nette d'inventaire Fin de période (en devise du compartiment)		
Années	Du compartiment	D'une part	
		Cap.	Dis.
2011 - 12	52.835.273,57	394,59	373,85
2012 - 12	42.090.521,49	429,70	407,18
2013 - 12	20.063.805,33	406,31	380,32

2.4.5 RENDEMENTS

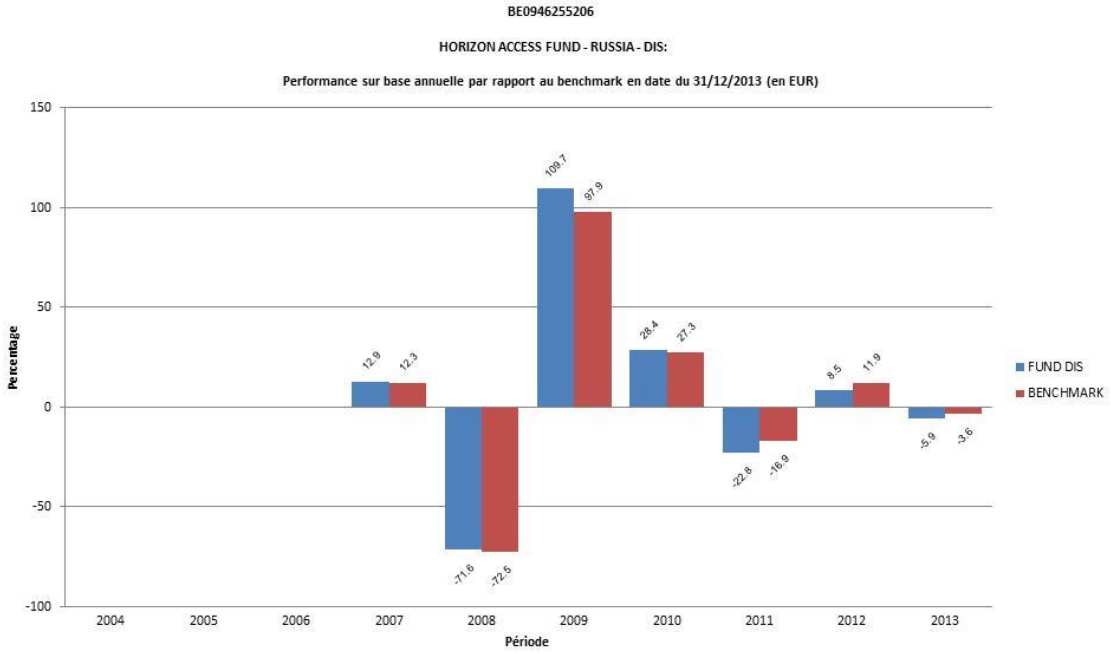

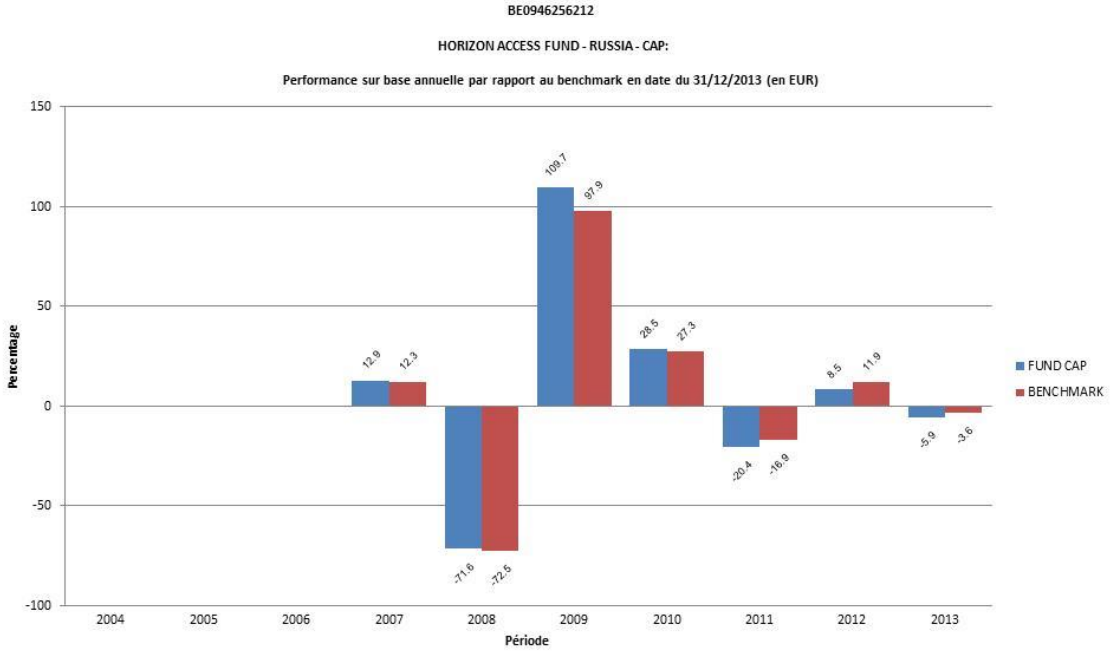

Cap Dis	ISIN code	Monnaie	1 An		3 Ans*		5 Ans*		10 Ans*		Depuis départ*	
			Classe d'actions	Bench mark	Classe d'actions	Bench mark	Classe d'actions	Bench mark	Classe d'actions	Bench mark	Date de lancement	Classe d'actions
CAP	BE0946256212	EUR	-5.88%	-3.59%	-6.66%	-3.56%	16.97%	17.72%			31/05/2006	-2.81%
DIS	BE0946255206	EUR	-5.92%	-3.59%	-7.63%	-3.56%	16.24%	17.72%			31/05/2006	-3.36%

* les taux indiqués sont sur base annuelle.
Ces données sont historiques et ne constituent pas de gage pour le futur.

- L'histogramme représente les performances d'exercices complets.
- Ces chiffres ne tiennent pas compte d'éventuelles restructurations.
- Calculée en EUR.
- Le rendement est calculé comme la modification de la valeur d'inventaire entre deux moments exprimés en pour cent. Pour les parts qui paient un dividende, le dividende est compensé géométriquement dans le rendement.
- Méthode de calcul pour la date D où VIN correspond à la valeur d'inventaire:
  Parts de capitalisation (CAP)
  Return à la date D sur une période de X années :
  [VIN(D) / VIN(Y)] ^ [1 / X] - 1
  avec Y = D-X
  Return à la date D depuis la date de lancement S de la part:
  [NIW(D) / NIW(S)] ^ [1 / F] - 1
  avec F = 1 si la part existe depuis moins d'un an à la date D
  avec F = (D-S) / 365.25 si la part existe depuis plus d'un an à la date D
  Parts de distribution (DIS)
  Return à la date D sur une période de X ans :
  [C * NIW(D) / NIW(Y)] ^ [1 / X] - 1
  avec Y = D-X
  Return à la date D depuis la date de lancement S de la part :
  [C * NIW(D) / NIW(S)] ^ [1 / F] - 1
  avec F = 1 si la part existe depuis moins d'un an à la date D
  avec F = (D-S) / 365.25 si la part existe depuis plus d'un an à la date D
  avec C un facteur qui est déterminé par tous les dividendes N entre la date de calcul D et la date de référence.
  Pour le dividende i à la date Di avec valeur Wi on applique :
  Ci = [Wi / NIW(Di)] + 1
  i = 1 ... N
  où C = C0 * .... * CN.
- Si la période entre les deux moments est de plus d'un an, le calcul ordinaire du rendement est converti en un rendement sur base annuelle en prenant la racine $n^{ème}$ de 1 plus le rendement total de la part.
- Les rendements ci-dessus ne tiennent pas compte des commissions et frais afférents aux émissions et aux rachats des parts.
- Il s'agit des rendements des parts de capitalisation et des parts de distribution.

Dividende à la date ex-dividende 31/03/2014: 4,5750 EUR Net (6,1000 EUR Brut).

Conformément à l'Arrêté royal du 10 novembre 2006 relatif à la comptabilité et aux comptes annuels de certains organismes publics de placement collectif, il convient de rappeler à l'investisseur que l'Assemblée générale du fonds décidera de distribuer un dividende bien qu'un « résultat à affecter » négatif ait été atteint pour l'exercice sur lequel porte le dividende.
L'investisseur doit en outre savoir que le dividende à distribuer provient directement des intérêts, dividendes et plus-values réalisées qui ont été perçus par suite des investissements effectués pendant l'exercice sur lequel porte le dividende à distribuer.

2.4.6 FRAIS

Frais Courants: *
Distribution: 2.065%
Capitalisation: 2.024%

* Ne sont pas inclus dans les frais mentionnés : les frais d'entrée et de sortie, les rémunérations liées aux performances, les frais de transaction payés dans le cadre de l'acquisition ou de l'aliénation d'actifs, les intérêts payés, les paiements aux fins de constitution de sûretés dans le cadre d'instruments financiers dérivés et les commissions liées aux Commission Sharing Agreements ou rémunérations similaires perçues par la société de gestion ou par toute personne y associée.

EXISTENCE DE COMMISSION SHARING AGREEMENTS

Pas d'application.

EXISTENCE DE 'FEE SHARING AGREEMENTS' ET DE 'REBATES' :

La société de gestion peut partager sa rémunération avec le Distributeur et des parties institutionnelles et/ou professionnelles. En principe, il s'agit de 35 à 60% dans le cas où le distributeur est une entité de KBC Groupe SA et de 35 à 70% dans le cas où le distributeur n'est pas une entité de KBC Groupe SA, bien que dans un nombre limité de cas, la rémunération du distributeur s'élève à moins de 35%. Sur demande, l'investisseur pourra obtenir de plus amples informations concernant ces cas.
Si la société de gestion investit les actifs de l'organisme de placement collectif dans des parts d'organismes de placement collectif qui ne sont pas gérés par une entité de KBC Groupe SA et si la société de gestion reçoit une rémunération, la société de gestion paiera cette rémunération à l'organisme de placement collectif.
Le *fee sharing* n'a pas d'incidence sur le montant de la commission de gestion que le compartiment verse à la société de gestion. Cette commission de gestion est soumise aux limitations prévues par les statuts. Ces limitations ne peuvent être modifiées qu'après avoir été approuvées par l'Assemblée Générale.
La société de gestion a conclu un accord de distribution avec le Distributeur de manière à favoriser une plus large distribution des droits de participation du compartiment en utilisant plusieurs canaux de distribution.
Il est de l'intérêt des participants, du compartiment et du Distributeur que le plus grand nombre possible de parts soit vendu et que les actifs du compartiment soient donc les plus élevés possible. De ce point de vue, il n'y a donc pas de conflit d'intérêts.

2.4.7 NOTES AUX ETATS FINANCIERS ET AUTRES DONNEES

Rémunération de la gestion du portefeuille d'investissement : 1.6% par an calculé sur la base des actifs nets totaux moyens du compartiment, Il n'est pas imputé de commission de gestion sur les actifs investis dans des organismes d'investissement gérés par un organisme financier de KBC Groupe.
CSOB Asset Management a.s. reçoit de la société de gestion une rémunération de max.1.6% calculée sur la partie du portefeuille gérée par celle-ci sans que la commission de gestion reçue par la société de gestion ne peut être excédée.
La rémunération de l'agent administratif est payable à la fin de chaque mois et est calculée sur la base des actifs nets totaux moyens du compartiment.
Rémunération du commissaire : 1 700 euros par an. Cette rémunération s'entend hors TVA et peut être indexé annuellement conformément aux décisions de l'assemblée générale.
Le droit de garde est calculé sur la valeur des titres en dépôt auprès du dépositaire au dernier jour bancaire ouvrable de l'année civile précédente, sauf sur les avoirs investis dans des organismes de placement gérés par un établissement financier du Groupe KBC. Le droit de garde est payé au début de l'année civile.

Aspects sociaux, éthiques et environnementaux:
Toute participation dans des fabricants d'armes controversées, dont l'on peut conclure par consensus international au cours des cinq dernières décennies que leur usage occasionne des souffrances humaines disproportionnées à la population civile est résolument écartée du compartiment. Il s'agit notamment de fabricants de mines antipersonnelles, de bombes et de munitions à fragmentation et d'armes à l'uranium appauvri. En suivant une pareille politique, le compartiment allie la recherche d'objectifs financiers au respect de la réalité sociale du secteur ou de la région.
Exercice des droits de vote :
Si nécessaire et si d'application, la société de gestion exercera les droits de vote liés aux actions en portefeuille de la Sicav dans l'intérêt des actionnaires.
La société de gestion se base sur les critères suivants pour déterminer son attitude concernant les points à l'ordre du jour soumis au vote:
- La valeur ne peut pas être influencée négativement pour les actionnaires.
- Les règles en matière de gouvernance d'entreprise doivent être respectées, à l'exception de celles relatives aux droits des actionnaires minoritaires.
- Les normes minimales en matière d'entreprise durable et sociale doivent être respectées.

La liste des sociétés pour lesquelles le droit de vote a été exercé peut être obtenue au siège de la Sicav.

SOMMAIRE

2. Renseignements relatifs au Horizon CSOB Exclusive Inflation Plus 1

2.1. Rapport de gestion
2.1.1. Date de lancement, prix de souscription initiale et date d'échéance
2.1.2. Cotation en Bourse
2.1.3. Objectif et politique de placement du compartiment
2.1.4. Gestion du portefeuille d'investissement
2.1.5. Distributeurs
2.1.6. Indice et benchmark
2.1.7. Politique suivie pendant l'exercice
2.1.8. Indicateur synthétique du risque et de rendement (SRRI)

2.2. Bilan

2.3. Compte de résultats

2.4. Composition des avoirs et chiffres-clés
2.4.1. Composition des avoirs
2.4.2. Changement dans la composition des avoirs
2.4.3. Montant des engagements relatives aux positions en dérivés financiers
2.4.4. Evolution des souscriptions, des rachats et de la valeur nette d'inventaire
2.4.5. Rendements
2.4.6. Frais
2.4.7. Notes aux états financiers et autres données

2 RENSEIGNEMENTS RELATIFS AU HORIZON CSOB EXCLUSIVE INFLATION PLUS 1

2.1 RAPPORT DE GESTION

2.1.1 DATE DE LANCEMENT ET PRIX DE LANCEMENT

Date de lancement: 18 juin 2010
Prix de lancement: 1000 EUR
Date de l'échéance: 31 juillet 2015
Monnaie: EUR

2.1.2 COTATION EN BOURSE

Pas d'application.

2.1.3 RAPPEL DE LA POLITIQUE D'INVESTISSEMENT COMME ECRIT DANS LE PROSPECTUS

OBJECTIF DU COMPARTIMENT:

L'objectif du compartiment consiste à procurer aux actionnaires un rendement aussi élevé que possible. A cet effet, une stratégie d'investissement a été développée composée de :

(1) Un investissement en titres négociables (notamment obligations et autres instruments de créance), instruments du marché monétaire, parts d'organismes de placement collectif, dépôts et liquidités (notamment fonds placés sur un compte à terme ou un compte à vue) (voir sous *Catégories des actifs autorisés*).

(2) Un investissement en 'swaps' (contrats d'échange). C'est la raison pour laquelle le compartiment cède une partie des revenus futurs de ses investissements décrits au point *Catégories des actifs autorisés* à la/aux contrepartie(s) pendant la durée du compartiment. En échange, la/les contrepartie(s) s'engage(nt) à offrir un rendement potentiel. Les différents types de 'swaps' dans lesquels le compartiment peut investir, sont expliqués au point *Transactions autorisées en swaps.*

Aucune garantie formelle n'est donnée au compartiment et à ses actionnaires. Le compartiment n'offre donc ni rendement garanti, ni protection du capital, et ce ni en cours de période, ni à l'Echéance.

POLITIQUE D'INVESTISSEMENT DU COMPARTIMENT:

CATÉGORIES D'ACTIFS AUTORISÉS:

Conformément aux dispositions de l'Arrêté Royal du 12 novembre 2012 relatif à certains organismes de placement collectif publics, les investissements du compartiment peuvent consister en titres négociables (notamment obligations et autres instruments de créance), en instruments du marché monétaire, en parts d'organisme de placement collectifs, dépôts, produits dérivés (dérivés financier), liquidités et tout autre instrument, pour autant que cela soit autorisé par la réglementation applicable. Ces investissements peuvent avoir différentes durées et dates de paiement de coupon, qui sont adaptées aux échéances des engagements du compartiment au moyen des 'swaps' décrits au point *Transactions autorisées en 'swaps' (2)*.

Les limites et les restrictions d'investissement prévues par l'Arrêté Royal du 12 novembre 2012 relatif à certains organismes de placement collectif publics seront respectées à tout moment.

Le compartiment peut notamment investir en obligations cotées en Bourse émises par des '*Special Purpose Vehicles'* (SPV).

Ces SPV sont gérés par KBC Asset Management SA ou une de ses filiales.

Les obligations émises par les SPV ont pour sous-jacent un portefeuille diversifié de dépôts émis par des organismes financiers, des obligations et d'autres titres de créance et produits dérivés (dérivés financiers). La sélection de ces actifs sous-jacents repose sur des critères relatifs à la répartition et la solvabilité (voir sous. *Catégories des actifs autorisés* et *Caractéristiques des obligations et autres titres de créance)* afin de réduire le risque de contrepartie.

D'autres particularités relatives aux critères auxquels doivent répondre ces dépôts, obligations, autres titres de créance et produits dérivés (dérivés financiers) sous-jacents figurent dans les prospectus de base des SPV. Ces prospectus de base peuvent être consultés sur le site http://www.kbc.be/prospectus/spv/.

Les investissements tant du compartiment que des SPV sont expliqués pour l'investisseur dans le compartiment dans le rapport annuel et le rapport semestriel de la Sicav dont le compartiment fait partie. Le rapport annuel et le rapport semestriel peuvent également être consultés sur le site http://www.kbc.be/.

CARACTÉRISTIQUES DES OBLIGATIONS ET AUTRES TITRES DE CRÉANCE:

Le score de solvabilité moyen (rating) des obligations et autres instruments de créance pendant la durée du compartiment est de minimum "A-" pour Standard & Poor's ou un score de solvabilité équivalent de Moody's ou Fitch ou, à défaut d'un score de solvabilité, un profil de risque de crédit moyen au moins équivalent selon l'évaluation du gestionnaire.

Le score de solvabilité des obligations et autres instruments de créance à long terme lors du lancement de l'investissement est de minimum "A-" pour Standard & Poor's ou un score de solvabilité équivalent de Moody's ou Fitch ou, à défaut d'un score de solvabilité, un profil de risque de crédit moyen au moins équivalent selon l'évaluation du gestionnaire.

Le score de solvabilité des obligations et autres instruments de créance à court terme lors du lancement de l'investissement est de minimum "A-1" pour Standard & Poor's ou un score de solvabilité équivalent de Moody's ou Fitch ou, à défaut d'un score de solvabilité, un profil de risque de crédit moyen au moins équivalent selon l'évaluation du gestionnaire.

Toutes les durées sont prises en considération lors de la sélection des obligations et autres titres de créance.

TRANSACTIONS AUTORISÉES EN 'SWAPS':

Les 'swaps' décrits ci-après sont conclus avec une/des contrepartie(s) de premier ordre dans les limites définies par la loi.

(1) Pour atteindre un rendement potentiel, le compartiment conclut des 'swaps'. Dans le cadre de ces 'swaps', le compartiment cède une partie des revenus futurs de ses investissements décrits au point *Catégories des actifs autorisés* à la/aux contrepartie(s) pendant la durée du compartiment. En échange, la (les) contrepartie(s) s'engage(nt) à offrir un rendement potentiel décrit au point *Stratégie définie.*

L'utilisation des 'swaps' dans ce compartiment peut entraîner une perte (intégrale ou non) du capital initial investi.

Les 'swaps' sous (1) sont indispensables à la réalisation des objectifs d'investissement du compartiment, étant donné qu'au moyen de cette technique l'objectif d'atteindre un rendement potentiel peut être réalisé.

Le profil de risque du compartiment n'est pas influencé par l'utilisation de ces ' swaps'.

(2) Le compartiment conclut si nécessaire des 'swaps' pour faire coïncider les durées des engagements du compartiment et celles des flux d'argent découlant des investissements décrits sous *Catégories des actifs autorisés.*

Ces 'swaps' sont indispensables à la réalisation des objectifs d'investissement du compartiment, étant donné qu'il n'y a pas d'obligations et d'autres instruments de créance en suffisance sur le marché dont les coupons et échéances coïncident parfaitement avec les échéances des engagements du compartiment

Le profil de risque du compartiment n'est pas influencé par l'utilisation de ces 'swaps'.

(3) Le compartiment peut également conclure des 'swaps' pour se protéger du risque de crédit sur des émetteurs d'obligations et autres instruments de créance. Grâce à un tel 'swap', une ou plusieurs contrepartie(s) reprend/reprennent, en échange d'une prime, payable par le compartiment le risque qu'un émetteur d'une obligation ou d'un autre instrument de créance se trouvant dans le portefeuille du compartiment reste en défaut.

Les 'swaps' sous (3) servent de couverture du risque de crédit.

Le profil de risque du compartiment n'est pas influencé par l'utilisation de ces 'swaps'.

LIMITES DE LA POLITIQUE DE PLACEMENT:

La politique de placement est menée dans les limites prévues par la réglementation.
Le compartiment peut contracter des emprunts à concurrence de 10% de ses actifs nets, pour autant qu'il s'agisse d'emprunts à court terme ayant pour but de résoudre des problèmes de liquidité à caractère temporaire.

STRATEGIE DEFINIE:

OBJECTIFS ET POLITIQUE DE PLACEMENT :
L'objectif du compartiment consiste à la distribution d'un dividende par Période. Le montant du dividende dépend de l'évolution de l'Indice Eurostat Eurozone HICP Ex Tobacco Unrevised alors que la valeur d'inventaire à l'Echéance dépend de l'évolution de l'indice EURO STOXX 50®.

- Les dividendes pour les deux premières périodes sont fixes et égaux à 5% par période (avant impôts). Par conséquent, le rendement actuariel par sous-période (sur base annuelle) est de 4.54% pour la première période et 4.60% pour la deuxième période, en fonction de la durée de la sous période (voir tableau des sous-périodes)
- Pour les Périodes suivantes, à partir de la Période 3, un dividende variable est déterminé par Période, en fonction de l'évolution de l'Indice d'Inflation Eurostat Eurozone HICP Ex Tobacco Unrevised.
  L' évolution de cet indice par Période *((Valeur Finale de la Période de l'Indice d'Inflation moins Valeur de Départ de la Période de l'Indice d'Inflation) divisée par Valeur de Départ de la Période de l'Indice d'Inflation)* sera augmenté de 4% par période. Si cette valeur combinée est positive, elle sera distribuée comme que dividende.
  Aucun dividende n'est payé en cas de performance négative.

Les dividendes versés sont soumis à un précompte mobilier de 25%, sous réserve de modification de la législation en vigueur. Les dividendes de chaque Période, sauf de la dernière Période, sont payables le dernier jour ouvrable bancaire belge du mois qui suit la fin de la Période. Le dividende de la dernière Période est payable à l'Echéance.

Pour calculer la valeur d'inventaire à l'Echéance, les 2 possibilités suivantes se présentent :

Hypothèse 1

Si la Valeur Finale de l'indice EURO STOXX 50® n'est pas inférieure à 50% de la Valeur de Départ de l'indice EURO STOXX 50®, aucune plus-value ou moins-value n'est réalisée par rapport à la valeur de souscription initiale lors du calcul de la valeur d'inventaire à l'Echéance.

Hypothèse 2

Si la Valeur Finale de l'indice EURO STOXX 50®est inférieure à 50% de la Valeur de Départ de l'indice EURO STOXX 50®, pour calculer la valeur d'inventaire à l'Echéance, 100% de la baisse (=*(Valeur Finale de l'indice EURO STOXX 50® moins Valeur de Départ de l'indice EURO STOXX 50®), divisée par Valeur de Départ de l'indice EURO STOXX 50®)* est déduit de la valeur de souscription initiale.

Ce compartiment n'offre ni rendement garanti, ni protection du capital, et ce ni en cours de période, ni à l'Echéance.

ECHEANCE: vendredi 31 juillet 2015 (Paiement avec date valeur J + 1 jour ouvrable bancaire)

MONNAIE: EUR

PERIODES DE L'INDICE D'INFLATION:

Période	Dividende par Période (avant impôts)
1) 06/2010 – 06/2011	5% (rendement actuariel 4.54%) sur base annuelle
2) 07/2011 – 06/2012	5% (rendement actuariel 4.60%) sur base annuelle

Période	Durée Période	Valeur de Départ	Valeur Finale
3) 07/2012 – 06/2013	12 mois	Le Fixing de l'Indice d'Inflation d'avril 2012	Le Fixing de l'Indice d'Inflation d'avril 2013
4) 07/2013 – 06/2014	12 mois	Le Fixing de l'Indice d'Inflation d'avril 2013	Le Fixing de l'Indice d'Inflation d'avril 2014
5) 07/2014 – 6/2015	12 mois	Le Fixing de l'Indice d'Inflation d'avril 2014	Le Fixing de l'Indice d'Inflation d'avril 2015

VALEUR DE DÉPART de l'indice EURO STOXX 50®**:** la moyenne des Cours de l'indice EURO STOXX 50® des cinq premiers Jours d'Evaluation à partir de vendredi 25 juin 2010 (ce jour inclus).

VALEUR FINALE de l'indice EURO STOXX 50®**:** la moyenne des Cours de l'indice EURO STOXX 50® des cinq premiers Jours d'Evaluation de juillet 2015

COURS DE L'INDICE EURO STOXX 50®:

Cours de clôture, à savoir le cours de l'indice EURO STOXX 50®tel que calculé à la fermeture des bourses et communiqué par l'instance responsable (index sponsor), à savoir Stoxx Limited (ou son successeur légal).

FIXING DE L'INDICE D'INFLATION :

Le cours de l'Indice d'Inflation officiel comme calculé et annoncé mensuellement par Eurostat (ou son successeur légal).

JOUR D'EVALUATION DE L'INDICE EURO STOXX 50®:

Un Jour d'Evaluation est un jour qui est à la fois un jour boursier prévu

i) pour la bourse qui concerne les titres composant au moins 20% de l'indice et
ii) pour la bourse dont l'activité a une influence significative sur la négociation d'options et de contrats à terme sur les titres composant l'indice,

ci-après 'les Bourses Concernées', et où le sponsor de l'indice calcule et communique l'indice.

Si, au Jour d'Evaluation

a) une des Bourses Concernées reste fermée de manière inattendue ou
b) il se produit un événement perturbateur du marché pour une des Bourses Concernées ou
c) il se produit une clôture anticipée d'une des Bourses Concernées

le Jour d'Evaluation original est remplacé par le jour boursier suivant au cours duquel il ne se produit pas d'événement décrit sous a), b) ou c) ci-dessus. Une clôture autre qu'une clôture ordinaire qui est annoncée à temps n'est pas considérée comme une clôture anticipée.

Lorsqu'une évaluation est faite sur base de Jours d'Evaluations successifs, le jour boursier remplaçant un Jour d'Evaluation original (i) ne peut coïncider avec un autre Jour d'Evaluation original et (ii) ne peut être un jour boursier qui remplace déjà un autre Jour d'Evaluation original.

Si toutefois un événement décrit sous a), b) ou c) ci-dessus se produit au cours de chacun des huit jours boursiers qui suivent le Jour d'Evaluation original,

(i) le huitième jour boursier sera considéré comme le Jour d'Evaluation original et
(ii) la sicav évaluera de bonne foi, en concertation avec la (les) contrepartie(s) de premier ordre avec laquelle (lesquelles) une convention de swap a été conclue, le cours de l'indice tel qu'il aurait été calculé ce huitième jour boursier et
(iii) la sicav informera les actionnaires au sujet des modifications relatives à la fixation de la Valeur de Départ et/ou de la Valeur Finale et aux modalités de paiement.

Si l'indice d'Inflation ou l'indice EURO STOXX 50® fait l'objet de modifications (par ex. le changement de la méthode de calcul,…) ou si le sponsor de l'indice ne parvient pas à calculer ou à communiquer l'indice (alors que toutes les données sont disponibles), la sicav et la (les) contrepartie(s) de premier ordre avec laquelle (lesquelles) la convention de swap a été conclue se concertera (se concerteront) sur la détermination future de l'indice. En cas de modifications substantielles ou d'arrêt du calcul de l'indice, l'indice peut être ajusté (possible pour l'indice d'Inflation) ou remplacé (possible pour chaque indice) par un autre indice à condition que ce nouvel indice soit représentatif des mêmes secteurs géographiques et /ou économiques.

L'indice EURO STOXX 50® est un indice pondéré d'actions en principe sans protection des dividendes calculé par Stoxx Ltd ou son successeur légal. L'indice EURO STOXX 50® a pour objectif premier d'être un indicateur continu de la tendance du marché sur les bourses européennes. Cet indice a une valeur de départ de 1000, calculée sur la base des cours sous-jacents enregistrés le 31 décembre 1991.
L'indice EURO STOXX 50® est uniquement constitué d'actions issues de pays membres de l'Union Economique et Monétaire, à l'exception du Luxembourg. Le 10 avril 1998 les bourses suivantes sont entrées en ligne de compte: Autriche (Vienne), Belgique (Bruxelles), Finlande (Helsinki), France (Paris), Allemagne (Francfort), Italie (Milan), Irlande (Dublin), Pays-Bas (Amsterdam), Portugal (Lisbonne) et Espagne (Madrid).
L'indice est constitué des 50 plus grandes actions européennes en termes d'actions librement négociables. Elles sont dès lors pondérées sur la base de ce critère.

Stoxx Limited détient tous les droits de propriété relatifs à l'indice. D'aucune manière Stoxx Limited se porte garant, souscrit ou est impliqué d'une autre façon dans l'émission et l'offre des actions de Horizon CSOB Exclusive Inflation Plus 1. Stoxx Limited n'accepte aucune responsabilité pour l'émission et l'offre des actions de cet organisme de placement collectif **.**

L'indice EURO STOXX 50® est publié quotidiennement dans L'Echo, De Tijd, The Financial Times et The Wall Street Journal Europe.

STOXX et ses concédants n'ont pas d'autre lien avec le détenteur de licence que la licence qui a été attribuée pour l'indice EURO STOXX 50® et les marques déposées associées à des fins d'utilisation en rapport avec Horizon CSOB Exclusive Inflation Plus 1.

STOXX et ses concédants :

- ne font aucune déclaration de garantie quant à l'opportunité d'une transaction sur les parts de Horizon CSOB Exclusive Inflation Plus 1, qu'ils s'abstiennent également de vendre et de promouvoir ;
- ne délivrent aucune recommandation d'investissement à quiconque en ce qui concerne Horizon CSOB Exclusive Inflation Plus 1, ou quelque autre titre que ce soit ;
- n'endossent aucune responsabilité ni obligation quant à la date de lancement, la quantité et le prix des parts de Horizon CSOB Exclusive Inflation Plus 1, et ne prennent aucune décision à ce sujet;
- n'endossent aucune responsabilité ni obligation concernant l'administration, la gestion ou la commercialisation de Horizon CSOB Exclusive Inflation Plus 1;
- ne sont pas tenus de prendre en considération les besoins de Horizon CSOB Exclusive Inflation Plus 1, ou de ses détenteurs de parts pour déterminer, composer ou calculer l'indice EURO STOXX 50®.

STOXX et ses concédants déclinent toute responsabilité relative à Horizon CSOB Exclusive Inflation Plus 1. Plus particulièrement,

- **STOXX et ses concédants ne fournissent ni n'assurent aucune garantie, expresse ou implicite, que ce soit concernant :**
  - **les résultats devant être obtenus par Horizon CSOB Exclusive Inflation Plus 1, le détenteur de parts de Horizon CSOB Exclusive Inflation Plus 1 ou toute personne impliquée dans l'utilisation de l'indice EURO STOXX 50® et des données incluses dans l'indice EURO STOXX 50® ;**
  - **l'exactitude ou l'exhaustivité de l'indice EURO STOXX 50® et des données qu'il contient ;**
  - **la négociabilité de l'indice EURO STOXX 50® et de ses données ainsi que leur adéquation à un usage précis ou à une fin particulière ;**

- **STOXX et ses concédants ne peuvent être tenus pour responsables de quelque erreur, omission ou interruption que ce soit dans l'indice EURO STOXX 50® ou les données qu'il contient ;**

- **en aucun cas, STOXX ou ses concédants ne peuvent être tenus pour responsables de quelque manque à gagner que ce soit. Il en va de même pour tout dommage ou perte indirects même si STOXX et ses concédants ont été avertis de l'existence de tels risques.**

Le contrat de licence entre KBC et STOXX a été établi dans leur seul intérêt et non dans celui des détenteurs de parts de Horizon CSOB Exclusive Inflation Plus 1 ou de tiers.

L'Indice Eurostat Eurozone HICP Ex Tobacco Unrevised:
signifie l'indice non révisé des prix des services marchants hors tabac consommés par les ménages dans la zone euro.
L'Indice Eurostat Eurozone HICP Ex Tobacco Unrevised comporte les chiffres non révisés initialement publiés par Eurostat. Eurostat peut réviser leurs indices HICP, cependant cet indice ne va pas changer et va continuer à afficher la valeur HICP initiale telle que publiée. Le 28 février 2006, Eurostat a rebasé l'Indice de Prix consommateur sur 2005 égale à 100. Par conséquent, cet indice a été rebasé afin de représenter correctement la nouvelle année de référence.
L'indice non-révisé, calculé par Eurostat ou son successeur légal, est publié sur la page Bloomberg CPTFEMU ou la page Reuters OATEI01 ou tout autre page équivalente.
L'Indice Eurostat Eurozone HICP Ex Tobacco est aussi publié mensuellement sur le site de l' Eurostat (ec.europa.eu/eurostat). Pourtant sur ce site les chiffres révisés sont affichés.
Les HICP sont des indicateurs économiques à mesurer les changements au fil du temps des prix des biens et services acquis par les ménages. Les HICP donnent des mesures comparables de l'inflation dans la zone euro, l'UE, l'Espace économique européen et pour les autres pays, y compris l'adhésion et des pays candidats. Ils sont calculés selon une approche harmonisée et une seule série de définitions. Ils fournissent la mesure officielle de l'inflation des prix à la consommation dans la zone euro pour l'application de la politique monétaire dans la zone euro et l'évaluation de convergence de l'inflation comme l'exige les critères de Maastricht.

Prêt d'instruments financiers:

Le compartiment peut prêter des instruments financiers dans les limites prescrites par la réglementation applicable.

Ces prêts n'ont pas d'incidence sur le profil de risque du compartiment, dès lors que:

- Les prêts sont réalisés dans le cadre d'un système de prêts de titres géré par un 'principal'. Dans ce système, le compartiment est exclusivement en rapport avec le principal qui intervient en la qualité de contrepartie à laquelle la propriété des titres est transférée. Le choix du principal est soumis à des critères sévères de sélection. Le principal garantit la restitution de titres équivalents aux titres prêtés.
- Par un système de gestion de marge il est toujours assuré que le compartiment bénéficie d'une garantie financière dont la valeur réelle est à tout moment supérieure à la valeur réelle des titres prêtés, ceci au cas où le principal ne restituerait pas les titres équivalents.

La restitution de titres équivalents aux titres prêtés peut être demandée à tout moment. Il est ainsi garanti que les prêts de titres n'influencent pas la gestion du compartiment.
Les prêts de titres permettent au compartiment de réaliser un rendement supplémentaire. Le principal verse une commission à la société de gestion. Cette commission revient essentiellement au compartiment, sous déduction de la rémunération pour la gestion de marge et les clearing services de KBC Banque.
La relation avec la (les) contrepartie(s) est régie sur base de conventions internationales standard.

Volatilité de la valeur nette d'inventaire:

La volatilité de la valeur nette d'inventaire peut être élevée en raison de la composition du portefeuille.

Stratégie générale visant à couvrir le risque de change:

Pour protéger ses actifs contre les variations des taux de change tout en restant dans les limites fixées dans les statuts, le compartiment peut effectuer des transactions de vente de contrats à terme sur devises et de vente d'options call ou d'achat d'options put sur devises. Les transactions concernées ne peuvent avoir trait qu'à des contrats négociés sur un marché réglementé et régulier, agréé et ouvert au public, ou à des contrats négociés avec un établissement financier agréé de premier ordre, spécialisé dans ce type de transactions et qui déploie également ses activités sur le marché des options 'over the counter' (OTC). Dans le même but, le compartiment peut aussi vendre des devises à terme ou les échanger dans le cadre de transactions de gré à gré avec des établissements financiers de premier ordre, spécialisés dans ce type de transactions. L'objectif en matière de couverture des transactions précitées laisse supposer qu'il existe une relation directe entre ces transactions et les actifs à couvrir. Ceci implique qu'en principe, les transactions exprimées dans une devise donnée ne peuvent, en termes de volume, dépasser ni la valorisation de l'ensemble des actifs exprimés dans cette même devise, ni la durée de détention de ces actifs.

Aspects sociaux, éthiques et environnementaux:

Toute prise de participation dans des fabricants d'armes controversées, dont l'on peut conclure par consensus international au cours des cinq dernières décennies que leur usage occasionne des souffrances humaines disproportionnées à la population civile est résolument exclue du compartiment.
Il s'agit notamment de fabricants de mines antipersonnelles, de bombes et de munitions à fragmentation et d'armes à l'uranium appauvri.

Pour l'application éventuelle des disposition fiscales européennes et belges, nous vous renvoyons au prospectus sous 'Informations concernant la Sicav - Régime fiscal'.

2.1.4 GESTION FINANCIERE DU PORTEFEUILLE

La société de gestion délègue la gestion intellectuelle du portefeuille, à l'exception de la constitution et la tenue à jour du compartiment d'un point de vue technique et juridique, à KBC Fund Management Limited, Joshua Dawson House, Dawson Street, Dublin 2, IRELAND.

2.1.5 DISTRIBUTEUR

KBC Asset Management S.A., 5, Place de la Gare, L-1616 Luxembourg.

2.1.6 INDICE ET BENCHMARK

Pas d'application.

2.1.7 POLITIQUE SUIVIE PENDANT L'EXERCICE

Evolution de l'indice ou basket

Indice:	**EURO STOXX 50 INDEX**
31/12/2012:	**2.635,93**
28/06/2013:	**2.602,59**
31/12/2013:	**3.109,00**
Evolution depuis 31/12/2012:	**17,95%**
Evolution depuis 28/06/2013:	**19,46%**
Indice au départ du compartiment:	**2.589,25**
Garantie minimum en monnaie locale à la date d'échéance:	**1.100,00**
Monnaie locale:	**EUR**

Fixings

Période	Date finale	Valeur finale	Cap
1	07/07/2011	2.589,246	5,00%
2	05/07/2012	2.589,246	5,00%
3	05/07/2013	2.589,246	5,10%

Modifications du panier depuis le lancement du compartiment

Date	SORTIE	ENTREE	Remarque
01/01/2011	DOW JONES EUROSTOXX 50	EURO STOXX 50 INDEX	Changement de dénomination

2.1.8 INDICATEUR SYNTHETIQUE DU RISQUE ET DE RENDEMENT

1 sur une échelle de 1 (risque faible) à 7 (risque élevé).

La valeur d'une part peut augmenter ou diminuer et l'investisseur pourrait recevoir moins que sa mise.
Conformément à la Directive 583/2010, un indicateur synthétique du risque et de rendement est déterminé donnant une indication chiffrée des rendements possibles, mais également des risques correspondants, du compartiment, calculée dans la devise du compartiment. L'indicateur est formulé par un chiffre entre 1 et 7. Plus le chiffre est élevé, plus le rendement possible est élevé, cependant le rendement est aussi plus difficilement prévisible. Des pertes sont également possibles. Le chiffre le plus bas ne signifie pas que l'investissement est totalement sans risque. Il indique que, comparé aux chiffres plus élevés, ce produit offrira normalement un rendement plus bas, mais en même temps mieux prévisible.
L'indicateur synthétique de risque et de rendement est évalué sur une base régulière et peut donc être diminué ou augmenté sur base des données provenant du passé. Les données provenant du passé ne sont pas toujours une indication fiable pour le rendement et risque futurs.

2.2 BILAN

Schéma du bilan		31/12/2013 (en devise du compartiment)	31/12/2012 (en devise du compartiment)
	TOTAL ACTIF NET	2.813.265,66	3.517.453,57
II.	**Valeurs mobilières,instruments du marché monétaire, OPC et instruments financiers dérivés**		
A.	Obligations et autres titres de créance		
	a) Obligations	2.270.684,95	2.844.272,70
	a} Collateral reçu sous forme d'obligations	140.718,90	119.672,11
F.	Instruments finaciers dérivés		
	k) Sur taux d'intéret		
	Contrats de swap (+/-)	244.862,00	360.567,60
IV.	**Créances et dettes à un an au plus**		
B.	Dettes		
	d) Collateral (-)	-140.718,90	-119.672,11
V.	**Dépôts et liquidités**		
A.	Avoirs bancaires à vue	53.393,40	52.793,79
B.	Avoirs bancaires à terme	250.043,00	260.062,40
VI.	**Comptes de régularisation**		
B.	Produits acquis	19,22	20,94
C.	Charges à imputer (-)	-5.736,91	-263,86
	TOTAL CAPITAUX PROPRES	2.813.265,66	3.517.453,57
A.	**Capital**	2.744.102,72	3.057.581,61
B.	**Participations au résultat**	-34.028,30	-2.763,50
D.	**Résultat de l'exercice**	103.191,24	462.635,46

POSTES HORS BILAN

I	**Sûretés réelles (+/-)**		
I.A	**Collateral (+/-)**		
I.A.A	Valeurs mobilières/instruments du marché monétaire	140.718,90	119.672,11
IV	**Montants notionels des contrats de swap (+)**	2.564.000,00	3.228.000,00

2.3 COMPTE DE RÉSULTATS

Compte de résultats		31/12/2013 (en devise du compartiment)	31/12/2012 (en devise du compartiment)
I.	**Réductions de valeur, moins-values et plus-values**		
A.	Obligations et autres titres de créance		
	a) Obligations	7.976,60	54.201,87
F.	Instruments financiers dérivés		
	j) Sur taux d'intérêt		
	Contrats de swap (+/-)	-59.097,60	254.043,60
G.	Créances, dépôts, liquidités et dettes	-19,40	-33,20
H.	Positions et opérations de change		
	b) Autres positions et opérations de change	0,09	0,16
II.	**Produits et charges des placements**		
B.	Intérêts		
	a) Valeurs mobilières et instruments du marché monétaire	8.163,08	37.285,82
	b) Dépôts et liquidités	926,05	3.288,92
D.	Contrats de swap (+/-)	183.023,32	149.842,65
III.	**Autres produits**		
A.	Indemnité destinée à couvrir les frais d'acquisition et de réalisation des actifs, à décourager les sorties et à couvrir les frais de livraison	6.450,46	526,11
B.	Autres	239,54	
IV.	**Coûts d'exploitation**		
A.	Frais de transaction et de livraison inhérents aux placements (-)	-0,06	0,07
B.	Charges financières (-)	-106,00	-130,23
C.	Rénumération due au dépositaire (-)	-250,00	-250,00
D.	Rénumération due au gestionnaire (-)		
	a) Gestion financière	-32.784,73	-30.066,84
	b) Gestion administrative et comptable	-1.591,45	-1.616,52
E.	Frais administratifs (-)	-758,75	-638,52
F.	Frais d'établissement et d'organisation (-)	-5.208,78	-2.070,14
G.	Rénumérations, charges sociales et pensions (-)	-3,89	
H.	Services et biens divers (-)	-3.461,13	-1.410,49
J.	Taxes	-101,07	-73,81
K.	Autres charges (-)	-205,04	-263,99
	Produits et charges de l'exercice (du semestre)		
	Sous-total II + III + IV impôts sur le résultat	154.331,55	154.423,03
V.	**Bénéfice courant (perte courante) avant impôts**	103.191,24	462.635,46
VII.	**Résultat de l'exercice**	103.191,24	462.635,46

Affectation des résultats		31/12/2013 (en devise du compartiment)	31/12/2012 (en devise du compartiment)
I.	**Bénéfice (Perte) à affecter**	69.162,94	459.871,96
	Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	103.191,24	462.635,46
	Participations au résultats perçus (participations au résultat versées)	-34.028,30	-2.763,50
II.	**(Affectations au) Prélèvements sur le capital**	93.170,06	-298.221,96
IV.	**(Distribution des dividendes)**	-162.333,00	-161.650,00

2.4 COMPOSITION DES AVOIRS ET CHIFFRES-CLES

2.4.1 COMPOSITION DES AVOIRS DE HORIZON CSOB EXCLUSIVE INFLATION PLUS 1

Dénomination	Quantité au 31/12/2013	Devise	Cours en devises	Evaluation (en devise du compartiment)	% Détenu de l'OPC	% Porte feuille	% Actif net
ACTIF							
PORTEFEUILLE TITRES							
Obligations							
Obligations d'entreprises privées							
Irlande							
AMBER PRO BOND PTF 6E 23/06-23/12	270.000,00	EUR	99,453	268.543,35		10,68	9,55
AMETHYST STRUCTURED FIN PLC 6E 23/12-23/06	24.000,00	EUR	101,412	24.340,57		0,97	0,87
BEECHWOOD STRUCTURED FIN PLC 6E 23/12-23/06	25.000,00	EUR	100,399	25.101,51		1,00	0,89
BROOKFIELS CAPITAL PLC 6E 23/12-23/06	24.000,00	EUR	101,734	24.417,91		0,97	0,87
CARMINI PRO BAND PFT 6E 23/06-23/12	270.000,00	EUR	99,246	267.983,64		10,65	9,53
CORAL PRO BOND PTF 6E 23/06-23/12	270.000,00	EUR	99,141	267.700,82		10,64	9,52
EMERALD PRO BOND PTF 6E 23/06-23/12	270.000,00	EUR	99,138	267.690,93		10,64	9,52
EPERON FINANCE PLC 6E 23/12-23/06	25.000,00	EUR	100,280	25.071,85		1,00	0,89
ESPACCIO SECURITIES PLC 6E 23/12-23/06	25.000,00	EUR	100,260	25.066,87		1,00	0,89
GREENSTREET STRUCT. FIN. PROD. PLC 6E 23/12-23/06	24.000,00	EUR	101,742	24.419,79		0,97	0,87
INDIGO PRO BOND PTF 6E 23/06-23/12	135.000,00	EUR	99,183	133.906,40		5,32	4,76
IVORY PRO BOND PTF 6E 23/06-23/12	135.000,00	EUR	99,000	133.659,08		5,31	4,75
MAGENTA PRO BOND PTF 6E 23/06-23/12	135.000,00	EUR	99,164	133.880,62		5,32	4,76
NIMROD CAPITAL PLC 6E 23/12-23/06	24.000,00	EUR	101,174	24.283,43		0,97	0,86
OPAL FINANCIAL PRODUCTS PLC 6E 23/12-23/06	25.000,00	EUR	99,972	24.994,65		0,99	0,89
PROFILE FINANCE PLC 6E 23/12-23/06	24.000,00	EUR	101,593	24.383,91		0,97	0,87
RECOLTE SECURITIES PLC 6E 23/12-23/06	25.000,00	EUR	99,433	24.859,98		0,99	0,88
SEPIA PRO BOND PTF 6E 23/06-23/12	135.000,00	EUR	99,383	134.176,43		5,33	4,77
SILVERSTATE FIN INV PLC 6E 23/12-23/06	25.000,00	EUR	100,071	25.019,56		1,00	0,89
TAUPE PRO BOND PTF 6E 23/06-23/12	135.000,00	EUR	99,210	133.942,39		5,33	4,76
VERMILION PRO BOND PTF 6E 23/06-23/12	135.000,00	EUR	99,020	133.686,17		5,31	4,75
VESPUCCI STRUCTURED FIN PROD 6E 23/12-23/06	24.000,00	EUR	100,963	24.232,78		0,96	0,86
VIGADO CAPITAL PLC 6E 23/12-23/06	25.000,00	EUR	99,828	24.958,77		0,99	0,89
VOYCE INVESTMENTS PLC 6E 23/12-23/06	24.000,00	EUR	101,456	24.351,11		0,97	0,87
WATERFORD CAPITAL INC PLC 6E 23/12-23/06	25.000,00	EUR	99,911	24.979,42		0,99	0,89
WAVES FINANCIAL INV PLC 6E 23/12-23/06	25.000,00	EUR	100,125	25.033,01		1,00	0,89
Total des obligations				2.270.684,95		90,27	80,71
Swaps							
Belgique							
KBC SWAPS	2.564.000,00	EUR	9,550	244.862,00		9,73	8,70
Total swaps				244.862,00		9,73	8,70
TOTAL DU PORTEFEUILLE TITRES				2.515.546,95		100,00	89,42
COLLATERAL PERCU							
Belgique							
KBC GROUP COLLATERAL EUR	140.718,90	EUR	1,000	140.718,90			5,00
TOTAL COLLATERAL PERCU				140.718,90			5,00

LIQUIDITES							
Comptes à vue							
Belgique							
KBC GROUP EURO	53.393,40	EUR	1,000	53.393,40			1,90
Total compte à vue				53.393,40			1,90
Comptes à terme							
Belgique							
CBC 23/12-23/06/14 CBC 0.360 %	50.000,00	EUR	100,024	50.012,00			1,78
KBC BANK NV 23/12-23/06/14 KBCBANK 0.360 %	150.000,00	EUR	100,024	150.036,00			5,33
Suède							
SKANDINAVISKA ENSKILDA 23/12-23/06/14 SKANENSK 0.290 %	50.000,00	EUR	99,990	49.995,00			1,78
Total comptes à terme				250.043,00			8,89
TOTAL LIQUIDITES				303.436,40			10,79
DEBITEURS ET CREDITEURS DIVERS							
Dettes							
Belgique							
KBC GROUP CONTREPARTIE COLLATERAUX EUR	-140.718,90	EUR	1,000	-140.718,90			-5,00
Total dettes				-140.718,90			-5,00
TOTAL DEBITEURS ET CREDITEURS DIVERS				-140.718,90			-5,00
AUTRES							
Intérêts courrus		EUR		19,22			0,00
Frais provisionnés		EUR		-5.736,91			-0,20
TOTAL AUTRES				-5.717,69			-0,20
TOTAL DE L'ACTIF NET				**2.813.265,66**			**100,00**

2.4.2 CHANGEMENT DANS LA COMPOSITIONS DES AVOIRS

La liste détaillée des transactions peut être consultée sans frais au siège de la Sicav, avenue du Port 2, 1080 Bruxelles.

2.4.3 MONTANT DES ENGAGEMENTS RELATIVES AUX POSITIONS EN DERIVES FINANCIERS

EN TITRES	Devise	En devise	En devise du compartiment	Lot-size	Date de transaction
KBC COLLATERAL EUR	EUR	140.718,90	140.718,90	n.a.	31.12.2013
FIXISWAP	EUR	2.564.000,00	2.564.000,00	n.a.	23.12.2013

2.4.4 EVOLUTION DES SOUSCRIPTIONS, DES RACHATS ET DE LA VALEUR NETTE D'INVENTAIRE

Période	Evolution du nombre des parts en circulation						
Années	Souscriptions		Remboursements		Fin de période		
	Cap.	Dis.	Cap.	Dis.	Cap.	Dis.	Total
2011 - 12		45,00		140,00		3.233,00	3.233,00
2012 - 12		0,00		50,00		3.183,00	3.183,00
2013 - 12		0,00		595,00		2.588,00	2.588,00

Période	Montants payés et reçus par l'OPC (en devise du compartiment)			
Années	Souscriptions		Remboursements	
	Cap.	Dis.	Cap.	Dis.
2011 - 12		44.397,00		153.471,60
2012 - 12		0,00		52.610,50
2013 - 12		0,00		645.046,15

Période	Valeur nette d'inventaire Fin de période (en devise du compartiment)		
Années	Du compartiment	D'une part	
		Cap.	Dis.
2011 - 12	3.269.078,61		1.011,16
2012 - 12	3.517.453,57		1.105,07
2013 - 12	2.813.265,66		1.087,04

2.4.5 RETURNS

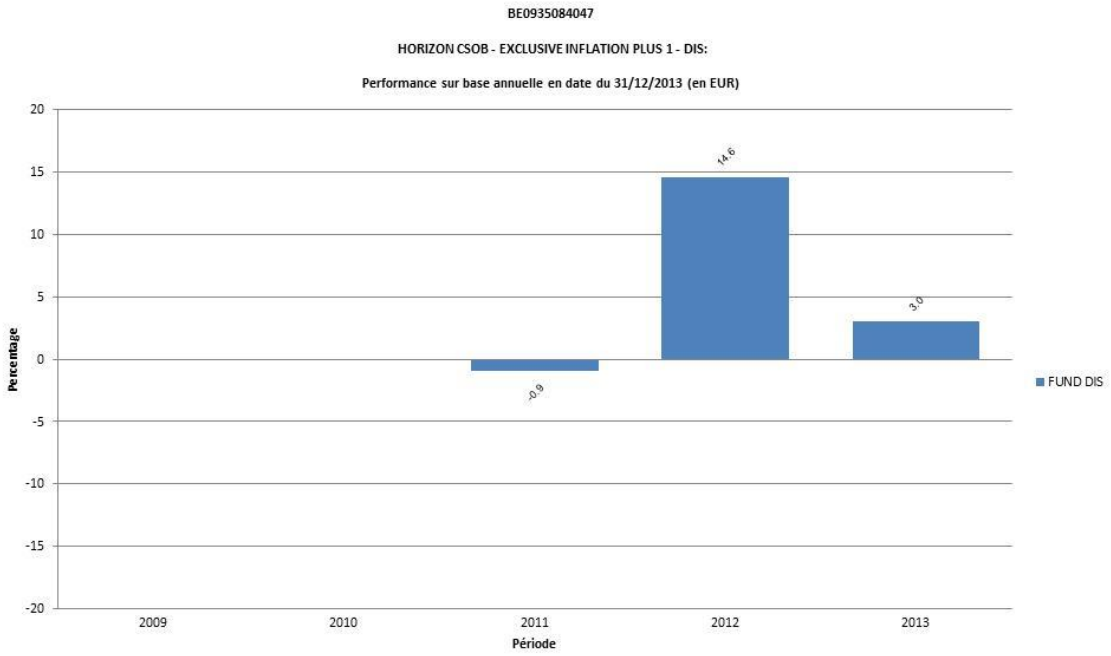

Cap Dis	ISIN code	Monnaie	1 An		3 Ans*		5 Ans*		10 Ans*		Depuis départ*	
			Classe d'actions	Bench mark	Classe d'actions	Bench mark	Classe d'actions	Bench mark	Classe d'actions	Bench mark	Date de lancement	Classe d'actions
DIS	BE0935084047	EUR	3.00%		5.35%						18/06/2010	6.53%

* les taux indiqués sont sur base annuelle.
Ces données sont historiques et ne constituent pas de gage pour le futur.

- L'histogramme représente les performances d'exercices complets.
- Ces chiffres ne tiennent pas compte d'éventuelles restructurations.
- Calculée en EUR.
- Le rendement est calculé comme la modification de la valeur d'inventaire entre deux moments exprimés en pour cent. Pour les parts qui paient un dividende, le dividende est compensé géométriquement dans le rendement.
- Méthode de calcul pour la date D où VIN correspond à la valeur d'inventaire:
  Parts de distribution (DIS)
  Return à la date D sur une période de X ans :
  [C * NIW(D) / NIW(Y)] ^ [1 / X] - 1
  avec Y = D-X
  Return à la date D depuis la date de lancement S de la part :
  [C * NIW(D) / NIW(S)] ^ [1 / F] - 1
  avec F = 1 si la part existe depuis moins d'un an à la date D
  avec F = (D-S) / 365.25 si la part existe depuis plus d'un an à la date D
  avec C un facteur qui est déterminé par tous les dividendes N entre la date de calcul D et la date de référence.
  Pour le dividende i à la date Di avec valeur Wi on applique :
  Ci = [Wi / NIW(Di)] + 1
  i = 1 ... N
  où C = C0 * .... * CN.
- Si la période entre les deux moments est de plus d'un an, le calcul ordinaire du rendement est converti en un rendement sur base annuelle en prenant la racine $n^{ème}$ de 1 plus le rendement total de la part.
- Les rendements ci-dessus ne tiennent pas compte des commissions et frais afférents aux émissions et aux rachats des parts.
- Il s'agit des rendements des parts de distribution.

Dividende à la date ex-dividende 17/07/2013: 38,2500 EUR Net (51,0000 EUR Brut).

2.4.6 FRAIS

Frais Courants: *
Distribution: 1.302%

* Ne sont pas inclus dans les frais mentionnés : les frais d'entrée et de sortie, les rémunérations liées aux performances, les frais de transaction payés dans le cadre de l'acquisition ou de l'aliénation d'actifs, les intérêts payés, les paiements aux fins de constitution de sûretés dans le cadre d'instruments financiers dérivés et les commissions liées aux Commission Sharing Agreements ou rémunérations similaires perçues par la société de gestion ou par toute personne y associée.

EXISTENCE DE COMMISSION SHARING AGREEMENTS

Pas d'application.

EXISTENCE DE 'FEE SHARING AGREEMENTS' ET DE 'REBATES' :

La société de gestion peut partager sa rémunération avec le Distributeur et des parties institutionnelles et/ou professionnelles. En principe, il s'agit de 35 à 60% dans le cas où le distributeur est une entité de KBC Groupe SA et de 35 à 70% dans le cas où le distributeur n'est pas une entité de KBC Groupe SA, bien que dans un nombre limité de cas, la rémunération du distributeur s'élève à moins de 35%. Sur demande, l'investisseur pourra obtenir de plus amples informations concernant ces cas.
Si la société de gestion investit les actifs de l'organisme de placement collectif dans des parts d'organismes de placement collectif qui ne sont pas gérés par une entité de KBC Groupe SA et si la société de gestion reçoit une rémunération, la société de gestion paiera cette rémunération à l'organisme de placement collectif.
Le *fee sharing* n'a pas d'incidence sur le montant de la commission de gestion que le compartiment verse à la société de gestion. Cette commission de gestion est soumise aux limitations prévues par les statuts. Ces limitations ne peuvent être modifiées qu'après avoir été approuvées par l'Assemblée Générale.
La société de gestion a conclu un accord de distribution avec le Distributeur de manière à favoriser une plus large distribution des droits de participation du compartiment en utilisant plusieurs canaux de distribution.
Il est de l'intérêt des participants, du compartiment et du Distributeur que le plus grand nombre possible de parts soit vendu et que les actifs du compartiment soient donc les plus élevés possible. De ce point de vue, il n'y a donc pas de conflit d'intérêts.

2.4.7 NOTES AUX ETATS FINANCIERS ET AUTRES DONNEES

La commission de gestion est payable au terme de chaque mois et est basée sur le nombre de parts en début de semestre.
La rémunération de l'agent administratif est payable à la fin de chaque mois et est basée sur le nombre d'actions émises au début de chaque semestre.
Rémunération du commissaire : 1 000 euros par an. Cette rémunération s'entend hors TVA et peut être indexé annuellement conformément aux décisions de l'assemblée générale.
Rémunération du dépositaire: cette commission est payable annuellement au début de chaque année civile et est calculée sur l'état du patrimoine à la fin de l'année civile précédente.
Aspects sociaux, éthiques et environnementaux:
Toute participation dans des fabricants d'armes controversées, dont l'on peut conclure par consensus international au cours des cinq dernières décennies que leur usage occasionne des souffrances humaines disproportionnées à la population civile est résolument écartées du compartiment. Il s'agit notamment de fabricants de mines antipersonnelles, de bombes et de munitions à fragmentation et d'armes à l'uranium appauvri.
Produits dérivés financiers sur indices financiers : de plus amples informations sur d'éventuels indices financiers servant de sous-jacent aux produits dérivés financiers sont fournies dans la section "Objectif et politique de placement du compartiment" du présent rapport.

Détail du collateral reçu(+) / donné(-) pour les dérivés financiers

Dénomination	Devise	Nominal	Devise port.	Evaluation en Devise port.
EFSF 12/17 1,125% 30/11	EUR	29.000	EUR	29.233,88
FRANCE 97/29 5,50% 25/04	EUR	44.000	EUR	59.555,80
FRANCE 10/26 3,50% 25/04	EUR	47.000	EUR	51.929,22
			Total	**140.718,90**

Pour la valorisation du collateral reçu(+) / donné(-) sur cette liste détaillée, des cours indicatifs fournis par la division Collateral Management de KBC Bank ont été utilisés.